This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY ORGANIZED 1891

REVUE

MILITAIRE SUISSE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Escalier-du-Marché, 23, Lausanne

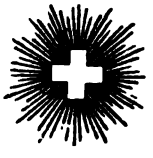

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — 1899

LAUSANNE

Imprimerie CORBAZ & Cie

—

1899

TABLE DES MATIÈRES

Généralités. Législation, organisation et instruction militaires. Manœuvres. Mobilisation. Armées étrangères.

Pages

Aux manœuvres suisses, par le colonel-brigadier Nicolet et le lieutenant-colonel Ed. Manuel 697
Champ de manœuvres de la place d'armes de Lausanne (avec une carte) . 712
De la critique dans les manœuvres 433
De la direction des manœuvres, par le lieutenant-colonel Ed. Manuel . . 322
Equipement pour officiers *(avec une planche)*, par le colonel-brigadier Nicolet 244
Exercice de marche, par le major Bonna et le lieutenant-colonel A. Wartmann 334
Fonds Herzog. 557
L'armée allemande au point de vue stratégique 328
L'artillerie russe 387
Le canon de campagne et les nouveaux règlements de l'artillerie de campagne allemands, par le capitaine d'artillerie de Vallière. 652
Le grand état-major prussien 90
Le nouveau canon de campagne français 36
Le nouveau fusil allemand 331
Le nouveau règlement allemand des vélocipédistes 525
Les manœuvres du Ier corps d'armée, par le colonel-brigadier Nicolet. 605, 625
Les manœuvres impériales autrichiennes en 1898 1
Manœuvres impériales allemandes en 1899 *(avec une carte)* 794
Manœuvres impériales autrichiennes en 1899 *(avec une carte)* 713
Marches-exercices pour officiers, par F. Feyler, major d'infanterie . 102, 181
Pour les manœuvres 66, 546
Un essai de mobilisation 265
Dans la *Chronique suisse :*
Chevaux d'officiers 268
De l'éducation des officiers de milices 117
Département militaire fédéral 43, 45, 393
Dommages aux cultures 531, 534
Emile Welti. 191
Equipement pour officiers. 189
Instruction militaire préparatoire 113, 190
Landsturm armé 390, 467, 669
Manœuvres 18, 464, 527, 534, 546, 614, 663
Nominations, mutations, démissions 13, 112, 189, 805
Remplacement des munitions 531, 550, 616, 661
Société des officiers 135, 343, 422, 488, 828

Campagnes. Guerres. Histoire militaire.

Pages

Angleterre et Transvaal 692
Expédition anglo-égyptienne au Soudan en 1898, par le capitaine M. Warnery 38, 173
La bataille d'Aix, par le colonel-divisionnaire Ed. Secretan 497, 561
La guerre dans le Sud-africain, par le capitaine M. Warnery 738
Le blocus de Sphactérie, d'après Thucydide, par Edouard Rossier. . 297, 361
Opérations des alliés en 1813-1814 *(avec une carte)*, par le capitaine Ch. Bastard 634
Dans la *Chronique suisse* :
Suisse et Transvaal 808

Infanterie.

Aux manœuvres suisses L'infanterie, par le colonel-brigadier Nicolet . . 697
Champ de manœuvres de la place d'armes de Lausanne *(avec une carte)* . 721
Conférence de 1899 des instructeurs d'infanterie 314
Des formations de marche comme formations de manœuvres, par le colonel-brigadier Nicolet 225
Le nouveau fusil allemand 331
Le passage du Panix par un bataillon de recrues de la VIIIe division *(avec deux planches)*, par le capitaine d'état-major Ch. Iselin 11
L'instruction tactique de l'infanterie, par F. Feyler, major d'infanterie . . 378
Les conditions actuelles du recrutement des officiers d'infanterie, par le colonel-brigadier Nicolet 446
Outils de pionniers portatifs pour l'infanterie *(avec une planche)* 333
Patrouilles de sous-officiers, par le lieutenant Arthur Fonjallaz. 727
Dans la *Chronique suisse :*
Changement à la munition (interdiction). 341
Discipline de feu 616
Ecoles pour sous-officiers d'infanterie 112
Fusil de cadet 114
Instruction de l'infanterie 732
Instruction militaire préparatoire 113, 190
Pistolets automatiques 343
Signaux optiques 530
Vélocipédistes de bataillons 527, 556

Cavalerie.

La guerre moderne et la cavalerie allemande, par le colonel Wildbolz . . 459
Menus propos sur les courses de fonds, par le major-vétérinaire A. Dutoit 156, 247, 306
Nos mitrailleuses de cavalerie *(avec cinq planches)*, par le premier-lieutenant Ph. Bardet 781
Dans la *Chronique suisse :*
Course de fonds du « Reit Club » de Zurich 396
Manœuvres de cavalerie 732

Artillerie.

Pages
Aux manœuvres suisses : L'artillerie, par le lieutenant-colonel Ed. Manuel. 702
Dans l'artillerie : Le service de sûreté. — L'armement du personnel, par le lieutenant-colonel Ed. Manuel. 454
L'artillerie de corps, par le lieutenant-colonel Ed. Manuel 80
L'artillerie de montagne suisse *(avec trois planches)* . . . : 600
L'artillerie russe 387
Le canon de campagne et les nouveaux règlements de l'artillerie de campagne allemands, par le capitaine de Vallière 652
Le nouveau canon de campagne français 36
Le rôle des éclaireurs d'artillerie, par le lieutenant-colonel E. Ruffieux. . 16
L'obusier de campagne et la réorganisation de l'artillerie par le lieutenant-colonel J. Repond 514
Pièce de montagne de 76mm5 à tir rapide. 145
Rapport de tir de l'Usine Krupp (n° 89) *(avec deux planches)*, par le capitaine de Vallière 94
Tir de campagne de l'artillerie suisse en 1898 233
Dans la *Chronique suisse :*
Equipement et armement de l'artillerie. 116
Instruction du tir pour l'artillerie de campagne 468
L'artillerie de montagne dans le Val Ferret 531
L'éboulement du Sasso-Rosso et les tirs du Gothard 47
Le parc de corps 613
L'obusier de campagne. 269
Nouvelle hausse pour pièces de campagne 116
Transformation de l'artillerie de campagne 468

Génie. Fortifications, topographie, etc.

Dans la *Chronique suisse :*
Constructions à Saint-Maurice 46
Jubilé des pontonniers 810
L'éboulement du Sasso-Rosso et les tirs du Gothard 47

Aérostation, Cyclisme et Automobilisme militaires.

Le nouveau règlement allemand des vélocipédistes 525
Les automobiles appliqués aux transports militaires 165
Locomotives routières et automobiles pour les transports militaires de campagne 580
Dans la *Chronique suisse :*
Bicyclistes 617
Ecole de recrues d'aérostiers 267
Vélocipédistes de bataillon 527, 556

Administration et Service sanitaire.

Pages
Chevalet articulé pour cuisine de campagne *(avec deux planches)* 586
De l'utilisation du « crochet de porteur » réglementaire des troupes alpines suisses pour le transport des blessés *(avec deux planches)*, par le lieutenant-colonel Dr L. Frœlich 528
Dans la *Chronique suisse :*
La question des cantines 529, 548
L'état sanitaire pendant les manœuvres. 663
Service postal 733

Nécrologies.

Pages
Le colonel Adolphe Ziegler 396
Le colonel Ferdinand Lecomte, par F. Feyler, major d'infanterie 761
Le colonel Rodolphe Bindschedler 827
Le colonel William de Crousaz 461
Le lieutenant-colonel Eugène Muret 532
Le lieutenant Lardy 57

Chroniques de l'Etranger.

Chronique allemande.

Le projet de loi militaire : les nouvelles formations de l'artillerie. — Les manœuvres impériales de 1899. — L'artillerie de campagne a complété son armement. — Etude d'obusiers de campagne. — Dans les fabriques allemandes de matériel de guerre. — Les nouvelles dénominations de grades 48
Démissions et promotions. — Renseignements divers. — Le projet de loi militaire au Reichstag. — Littérature 119
Les manœuvres impériales de 1899; composition des corps appelés à y prendre part. — Les nouvelles formations. — Encore le projet de loi militaire. — A propos de l'*Artillerie de corps*. — Troupes techniques : leur composition. — Mutations. — Modification du fusil mod. 88/97. — L'opinion du ministre de la guerre sur l'armée française. — Livres nouveaux 193
Mutations et promotions découlant de la nouvelle loi militaire. — Nos anciens attachés militaires en Suisse. — L'état-major de l'amirauté. — Le 3e corps d'armée bavarois sera formé en 1900. — On rase l'enceinte de nos forteresses. — Quelques livres 270
Une polémique sur le général de Caprivi. — Les revues de printemps à Berlin. — Mutations et promotions. — † Le général de Dresky. — Prochaine exposition de voitures automobiles. — Un livre du colonel de Bernhardi 343

Pages

L'annuaire de 1899 des armées prussienne et wurtembergeoise. — Les revues de printemps. — Mort du commandant du XVe corps, à Strasbourg; son remplaçant aux grandes manœuvres de cet automne. — Les nouveaux forts de Metz. — Un prochain règlement pour les vélocipédistes militaires. — Les bataillons du train aux manœuvres. — Quelques livres 397

Le général Rohne en disponibilité. — Nos nouveaux inspecteurs. — Exercices des aérostiers. — Une lampe-projecteur à acétylène. — Ce que le Ministère de la guerre exposera à Paris en 1900. — Un train de pigeons-voyageurs. — Essais de mitrailleuses Maxim. — La nouvelle ordonnance sur l'habillement des officiers. — Manœuvres de forteresse à Thionville. — Suppression des bagages d'officiers aux manœuvres. — Une rectification 470

Manœuvres impériales. — Mutations et promotions de juin et juillet. — Les morts du mois de juillet. Notice nécrologique. — Passage des cours d'eau par l'artillerie. — Construction et destruction d'un fort provisoire à Döberitz. — Exposition d'une maison ouvrière à Paris, en 1900. . . 532

Mutations. — Soixante ans sous les drapeaux. — Un indice de rapprochement entre la Russie et l'Allemagne. — L'artillerie à la remorque de l'infanterie. — Nouveaux règlements d'exercice et de tir pour l'artillerie de campagne. — Manœuvres de siège au camp de Döberitz. — L'obusier de campagne modèle 1898. — Mitrailleuses d'infanterie. — Cyclistes, rentrez dans le rang. — Le recrutement de 1898. 618

Les manœuvres impériales en Wurtemberg; opinions anglaise et allemande. — Démission du général Hoffbauer. — Les livres. — Le camp de Biedrusko 669

Les nouvelles formations du 1er octobre. — Un flot de promotions. — Le nouvel inspecteur de l'artillerie de campagne. — Une rectification. — *Cuique suum*, un plagiaire maladroit. — Officiers détachés aux diverses écoles spéciales de Berlin. — Quelques livres 734

La nouvelle cour supérieure militaire. — Les automobiles et les mitrailleuses Maxim aux manœuvres impériales. — Mutations. — Elaboration d'un nouveau règlement de service en campagne. — Le service de deux ans et nos sous-officiers. — A propos de livres 811

Chronique anglaise.

Les grandes manœuvres de 1898 318

Les effectifs de l'armée et le recrutement. — Ce que coûte une campagne. — Les balles.... qui tuent. — Les évolutions du matériel de l'artillerie de campagne depuis quarante ans. — Modifications au matériel pour accélérer le tir 475

La guerre dans le Sud-Africain 738

Chronique autrichienne.

Nouvelles règles de tir pour l'artillerie. — Les députations des officiers allemands et russes au jubilé de l'empereur. — Sous-officiers d'état-major. — Une nouvelle courroie de licol 121

Pages

Réorganisation des cours techniques. — Deux jubilaires. — Le grand-duc Ernest. — Escrime militaire. — A propos de la réorganisation de l'artillerie. — Excursion en haute montagne par une subdivision de skis. — Réorganisation des pionniers 274

Promotions et mutations. — Etablissements d'instruction et d'éducation militaires. — Le premier bateau-ambulance permanent. — Canon à tir rapide et obusier de campagne. — Inauguration de monuments . . . 404

Mutations. — Deux nouvelles écoles de cadets d'infanterie. — Règlement d'exercice pour l'artillerie de campagne. — Constructions de ponts et chemins de fer militaires. — Exercices de marche d'une compagnie combinée. — Manœuvres de corps. — Transformation de la maison E. Skoda en une Société par actions. — Nouvel équipement de la gendarmerie. — L'artillerie de forteresse pourvue de carabines à répétition. — Programme des examens d'Etat pour l'admission des officiers dans l'état-major général, dans l'état-major du génie et dans l'artillerie. — Essais de télégraphie sans fil. — Grande marche accomplie par un bataillon de chasseurs 537

Mutations et notices nécrologiques. — Fête commémorative de l'expédition autrichienne au Pôle nord en 1875. — Réorganisation de la landwehr autrichienne. — Nouvelle ordonnance pour le corps des médecins militaires 673

Le budget pour 1900. — Réorganisation de la landwehr autrichienne. — Solde des officiers. — Constructions navales. — Le nouveau matériel de l'artillerie. — Perfectionnement de l'armée 820

Chronique belge.

Le ravitaillement en munitions de l'infanterie. — Trois règlements nouveaux. — Le lieutenant Lardy 55

La munition du soldat d'infanterie. — Nouveau règlement sur l'instruction du tir. — La garde civique. — La nouvelle notation horaire. 200

Chronique française.

Coup d'œil sur 1898. — La crise. — La question à l'ordre du jour. — Rue Saint-Dominique. — Nos éditeurs militaires. — Infanterie ou artillerie ? 57

Bruits de guerre. — L'armée anglaise et ses grandes manœuvres de 1898. Les poudres Maxim-Schupphaus. — L'essoufflement et la marche. — Les bureaux du ministère. — Une rectification 125

Le président de la république et l'armee. — Nouvelles diverses. — Le budget de la guerre. — Waterloo 203

Brelan d'explosions. — Bonnes et mauvaises garnisons. — Les écoles et le rang. — *L'Armée contre la Nation* : l'acquittement d'Urbain Gohier. — Le *Waterloo* de M. Henry Houssaye. — Comment on ne doit pas écrire l'histoire militaire. — La statistique médicale de l'armée en 1896 281

Ce que l'on pense. — L'armement de l'infanterie. — Reconnaissances de cavalerie. — La *Revue militaire*. — Le dernier volume du commandant Rousset 410

Pages

Un nouveau ministre de la guerre. — Le stage des lieutenants-colonels. — La Conférence de la Paix. — Automobilisme 482

L'Affaire. — Les manœuvres de 1898. — Classement des places fortes . . 351

Le général de Galliffet. — L'affaire Dreyfus et l'armée. — La suppression des grandes manœuvres. — Questions de personnes. — A l'état-major de l'armée. — Dans la gendarmerie et les hiérarchies latérales 680

La tenue bourgeoise. — Conflit d'idées. — L'armée et la République. — Un volume intéressant: *L'armée d'une démocratie*, par Gaston Moch. . 745

Chronique italienne.

Les essais d'artillerie à Nettuno. — Le budget de la guerre en 1899. — On cherche des économies. — L'armement des officiers 133

La botte pneumatique. — Conférences agraires. — Outil de sapeur portatif. — Le recrutement de l'état-major général. — Le général Pelloux . . . 213

L'anniversaire de la bataille de Novare. — Retraite du général Bava-Beccaris. — Courses de cavalerie en terrain varié. — Nos manœuvres en 1899. 290

Le lieutenant-général Nicola Marcelli. — Les officiers d'artillerie et du génie. — L'expédition du duc des Abruzzes. — Les écoles à feu de l'artillerie. — Le nouveau ministère 418

A propos du budget de la guerre. — Le major-général Giletta. — Français et Italiens. — La mort tragique d'un soldat du génie 485

Seconde expédition du capitaine Bottego à l'Omo. — Les grandes manœuvres. — Amélioration de la nourriture du soldat. — Visite du comte de Turin à l'Erythrée 622

Grandes manœuvres. — L'uniforme de l'infanterie. — Ecoles d'application militaires. — Un héros. — Les marches en montagne dans la neige. — Le représentant militaire italien au Transvaal. — La maison Humbert Ier pour vétérans et invalides 753

Chronique russe.

Une circulaire aux officiers d'état-major. — La camaraderie de combat. — Les attaques traversées 543

Informations.

Allemagne. — Budget de l'empire 830
Essai de train blindé 830
Expériences de télégraphie sans fil 757
Passage d'une rivière en bateaux pliants 216
Un camp d'instruction pour le Ve corps d'armée 490

Angleterre. — Appel de la milice en 1899. 423
Inspection de la milice à Salisbury. 694
La cavalerie au Transvaal 830
Rattachement des volontaires aux corps actifs pour l'instruction . . 491

Autriche-Hongrie. — Aérostation militaire 137
Grandes manœuvres de 1899. . . . . 423, 491

Administration et Service sanitaire.

Pages

Chevalet articulé pour cuisine de campagne *(avec deux planches)* 386
De l'utilisation du « crochet de porteur » réglementaire des troupes alpines suisses pour le transport des blessés *(avec deux planches)*, par le lieutenant-colonel Dr L. Frœlich 528
Dans la *Chronique suisse :*
La question des cantines 529, 518
L'état sanitaire pendant les manœuvres. 663
Service postal 733

Nécrologies.

Pages

Le colonel Adolphe Ziegler 396
Le colonel Ferdinand Lecomte, par F. Feyler, major d'infanterie 761
Le colonel Rodolphe Bindschedler 827
Le colonel William de Crousaz 461
Le lieutenant-colonel Eugène Muret 532
Le lieutenant Lardy 57

Chroniques de l'Etranger.

Chronique allemande.

Le projet de loi militaire : les nouvelles formations de l'artillerie. — Les manœuvres impériales de 1899. — L'artillerie de campagne a complété son armement. — Etude d'obusiers de campagne. — Dans les fabriques allemandes de matériel de guerre. — Les nouvelles dénominations de grades 48
Démissions et promotions. — Renseignements divers. — Le projet de loi militaire au Reichstag. — Littérature 119
Les manœuvres impériales de 1899; composition des corps appelés à y prendre part. — Les nouvelles formations. — Encore le projet de loi militaire. — A propos de l'*Artillerie de corps*. — Troupes techniques : leur composition. — Mutations. — Modification du fusil mod. 88/97. — L'opinion du ministre de la guerre sur l'armée française. — Livres nouveaux 193
Mutations et promotions découlant de la nouvelle loi militaire. — Nos anciens attachés militaires en Suisse. — L'état-major de l'amirauté. — Le 3e corps d'armée bavarois sera formé en 1900. — On rase l'enceinte de nos forteresses. — Quelques livres 270
Une polémique sur le général de Caprivi. — Les revues de printemps à Berlin. — Mutations et promotions. — † Le général de Dresky. — Prochaine exposition de voitures automobiles. — Un livre du colonel de Bernhardi 343

Pages

L'annuaire de 1899 des armées prussienne et wurtembergeoise. — Les revues de printemps. — Mort du commandant du XVe corps, à Strasbourg; son remplaçant aux grandes manœuvres de cet automne. — Les nouveaux forts de Metz. — Un prochain règlement pour les vélocipédistes militaires. — Les bataillons du train aux manœuvres. — Quelques livres 397

Le général Rohne en disponibilité. — Nos nouveaux inspecteurs. — Exercices des aérostiers. — Une lampe-projecteur à acétylène. — Ce que le Ministère de la guerre exposera à Paris en 1900. — Un train de pigeons-voyageurs. — Essais de mitrailleuses Maxim. — La nouvelle ordonnance sur l'habillement des officiers. — Manœuvres de forteresse à Thionville. — Suppression des bagages d'officiers aux manœuvres. — Une rectification 470

Manœuvres impériales. — Mutations et promotions de juin et juillet. — Les morts du mois de juillet. Notice nécrologique. — Passage des cours d'eau par l'artillerie. — Construction et destruction d'un fort provisoire à Döberitz. — Exposition d'une maison ouvrière à Paris, en 1900. . . 532

Mutations. — Soixante ans sous les drapeaux. — Un indice de rapprochement entre la Russie et l'Allemagne. — L'artillerie à la remorque de l'infanterie. — Nouveaux règlements d'exercice et de tir pour l'artillerie de campagne. — Manœuvres de siège au camp de Döberitz. — L'obusier de campagne modèle 1898. — Mitrailleuses d'infanterie. — Cyclistes, rentrez dans le rang. — Le recrutement de 1898. 618

Les manœuvres impériales en Wurtemberg; opinions anglaise et allemande. — Démission du général Hoffbauer. — Les livres. — Le camp de Biedrusko 669

Les nouvelles formations du 1er octobre. — Un flot de promotions. — Le nouvel inspecteur de l'artillerie de campagne. — Une rectification. — *Cuique suum*, un plagiaire maladroit. — Officiers détachés aux diverses écoles spéciales de Berlin. — Quelques livres 734

La nouvelle cour supérieure militaire. — Les automobiles et les mitrailleuses Maxim aux manœuvres impériales. — Mutations. — Elaboration d'un nouveau règlement de service en campagne. — Le service de deux ans et nos sous-officiers. — A propos de livres 811

Chronique anglaise.

Les grandes manœuvres de 1898 348

Les effectifs de l'armée et le recrutement. — Ce que coûte une campagne. — Les balles.... qui tuent. — Les évolutions du matériel de l'artillerie de campagne depuis quarante ans. — Modifications au matériel pour accélérer le tir 475

La guerre dans le Sud-Africain 738

Chronique autrichienne.

Nouvelles règles de tir pour l'artillerie. — Les députations des officiers allemands et russes au jubilé de l'empereur. — Sous-officiers d'état-major. — Une nouvelle courroie de licol 121

REVUE

MILITAIRE SUISSE

-2
R49
44 C
STANFORD UNIVERS
LIBRARIES
STACKS
DEC 4 1973

REVUE MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

N° 1. — JANVIER 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — 12 fr. 50 pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
23, Escaliers-du-Marché, 23
LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison de JANVIER 1899

Pages

I. — **Les manœuvres impériales autrichiennes en 1898** *(avec une carte)* 1

II. — **Le passage du Panix par un bataillon de recrues de la VIIIe division** *(avec deux planches)*, par M. le capitaine d'état-major CHR. ISELIN 11

III. — **Le rôle des éclaireurs d'artillerie**, par M. le lieutenant-colonel E. RUFFIEUX 16

IV. — **Le nouveau canon de campagne français** 36

V. — **Expédition anglo-égyptienne au Soudan en 1898**, par M. le capitaine MARC WARNÉRY 38

VI. — **Chronique suisse.** — Le nouveau chef du département militaire fédéral. — Démissions, nominations, mutations. — Réorganisation du département militaire. — Constructions à St-Maurice. — L'éboulement du Sasso-Rosso et les tirs du Gothard. — Le terrain des prochaines manœuvres . . 43

VII. — **Chronique allemande.** — Le Projet de loi militaire; les nouvelles formations de l'artillerie. — Les manœuvres impériales de 1899. — L'artillerie de campagne a complété son armement. — Etude d'obusiers de campagne. — Dans les fabriques allemandes de matériel de guerre. — Les nouvelles dénominations de grades 48

VIII. — **Chronique belge.** — Le ravitaillement en munitions de l'infanterie. — Trois règlements nouveaux. — Le lieutenant Lardy 55

IX. — **Chronique française.** — Coup d'œil sur 1898. — La crise. — La question à l'ordre du jour. — Rue St-Dominique. — Nos éditeurs militaires. — Infanterie ou artillerie ? 57

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

H211L SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 1. Janvier 1899.

LES MANŒUVRES IMPÉRIALES AUTRICHIENNES
en 1898

(Avec une carte.)

Les manœuvres impériales austro-hongroises ont eu lieu, en 1898, exclusivement en Hongrie, et non, comme de coutume, dans les deux moitiés de l'empire. Elles ont maintenu leur réputation ancienne de bonne école de guerre pour l'instruction des troupes et pour la direction des états-majors supérieurs. Elles ont aussi été riches en expériences utiles.

On sait que les manœuvres organisées à l'imitation de la guerre sont d'introduction autrichienne, et qu'elles ont dès lors pénétré dans toutes les armées.

En 1898, les manœuvres qui se sont poursuivies aux environs de Buzias et dans la vallée de la Temes, ont eu lieu entre un parti de l'Est, le XIIe corps (Transylvanien), et un parti de l'Ouest, le VIIe corps (Temeswar).

A l'exception de sa partie supérieure, la vallée de la Temes présente essentiellement le caractère d'une steppe étendue. Au point où la plaine cesse pour être remplacée par un pays plus mamelonné, les cours d'eau qui descendent de la Hongrie méridionale et de la Transylvanie creusent des ravins encaissés. Le côté sud de la vallée de la Temes supérieure forme, au nord de Buzias, un long dos d'âne, dont le sommet culminant, à 1500 m. d'élévation, est représenté par la Petra Semenica d'où jaillit la Temes elle-même.

La localité de Buzias, que les anciens Romains connaissaient déjà, est une petite ville de 3000 habitants. Elle est appréciée comme station balnéaire pour femmes, et reliée par chemin de fer d'une part avec la ville plus importante de Temeswar à 34 kilomètres de la Temes, d'autre part avec Lugos,

et d'un troisième côté avec Werschetz. Elle se rattache ainsi au réseau des chemins de fer transylvaniens et roumains.

Le thème général des manœuvres est celui-ci :

L'Autriche-Hongrie est en guerre avec la Russie. L'armée principale est envoyée sur le théâtre d'opérations du Nord-Est (Galicie). Une armée ennemie a fait subitement irruption de Roumanie et a pénétré en Transylvanie. Elle n'a rencontré que de faibles détachements. Cette armée détache un corps d'armée, le XIIe, à Temeswar, avec mission de marcher sur les forces ennemies qui se rassemblent dans le sud du Banat.

Ces forces, le VIIe corps, ont pour tâche de marcher sur Temeswar et de résister aux entreprises de l'ennemi sur le Banat.

La direction supérieure des manœuvres, sous les ordres personnels de l'empereur, a été confiée au chef de l'état-major général, feldzeugmeister baron de Beck. Elle comprenait une section des opérations avec le colonel de Kolosvary comme chef, et une section du détail, ayant comme chef le colonel Cvitkovic.

Le détachement de l'Ouest (VIIe corps), a travaillé sous les ordres du commandant du corps d'armée de Temeswar, feldmarschall-lieutenant Louis Ritter Schwitzer de Bayersheim, ayant comme chef d'état-major le colonel Victor Schreiber. Le détachement de l'Est (XIIe corps) fut sous les ordres du commandant du corps d'armée d'Hermannstadt, feldmarschall-lieutenant Emile Probszt comte de Ohstorff, avec, comme chef d'état-major, le colonel Lothar de Hortstein.

Les corps étaient composés comme suit :

VIIe CORPS

17e division d'infanterie (brigades 33 et 34) ; feldmarschall-lieutenant de Pokorny ; 12 bataillons d'infanterie, 2 1/2 escadrons de cavalerie ; 16 canons.

34e division d'infanterie (brigades 67 et 68) ; feldmarschall-lieutenant de Weiss ; 12 bataillons, 2 escadrons, 16 pièces.

23e division d'infanterie de landwehr (brigades 45 et 46) ; major-général de Pacor ; 14 bataillons, 2 escadrons, 16 pièces.

7e division de cavalerie ; feldmarschall-lieutenant Klobuscar ; 18 3/4 escadrons, 6 pièces.

Artillerie de corps, 16 pièces.

Total : 38 bataillons, 25 escadrons, 70 pièces ; plus 2 compagnies de pionniers et un 1/2 équipage de ponts.

XIIe CORPS

16e division d'infanterie (brigades 31 et 32) ; feldmarschall-lieutenant Cerri ; 12 bataillons, 2 escadrons, 16 pièces.

35e division d'infanterie (brigades 69 et 70) ; feldmarschall-lieutenant Mayer de Marnegg ; 12 bataillons, 4 escadrons, 16 pièces.

38e division d'infanterie de landwehr (brigades 75 et 76) ; feldmarschall-lieutenant Palkowic ; 14 bataillons, 2 $^1/_4$ escadrons, 16 pièces.

12e brigade de cavalerie ; major-général d'Auderle ; 12 $^3/_4$ escadrons, 1 bataillon de chasseurs, 6 pièces.

Artillerie de corps, 16 pièces.

Total : 39 bataillons, 21 escadrons, 70 pièces, plus 1 compagnie de pionniers et $^1/_2$ équipage de ponts.

Juges de camp : MM. les feldmarschall-lieutenants de Pietreich, comte Lamberg, d'Eschenegg, Pucherna, Pavek et de Steeb ; MM. les majors-généraux de Molmar, de Jonak, Valentir, Bihar et de Worawetz, ainsi que de nombreux officiers d'état-major.

Ont en outre suivi les manœuvres : le feldmarschall-lieutenant archiduc Franz-Ferdinand d'Autriche-Este ; le colonel archiduc Franz Salvator ; le général de cavalerie archiduc Josef ; général de cavalerie comte de Krieghammer, ministre de la guerre impérial ; le ministre hongrois de la défense nationale, feldmarschall-lieutenant baron de Fejervary ; le général inspecteur de l'artillerie, feldmarschall-lieutenant de Kropatschek ; le général inspecteur de la cavalerie, feldmarschall-lieutenant comte Paar, etc.

Comme invités de l'empereur : les attachés militaires d'Allemagne, d'Italie, de Russie, de Grande-Bretagne, de Serbie, d'Espagne, de France, de Turquie, du Japon, le chef de l'état-major serbe, et le colonel-divisionnaire suisse Keller.

Afin de rapprocher les manœuvres le plus possible des conditions de la guerre, le ministre de la guerre avait stipulé que le service des subsistances n'exercerait aucune influence sur les dispositions et la dislocation des troupes. Les commandants et états-majors des corps de troupes supérieurs avaient l'ordre de ravitailler leurs troupes conformément aux conditions de la guerre ; la subsistance et les réserves de munitions devaient être réglées de cette manière. A chaque division ou brigade

indépendante, on avait attribué les services sanitaires du temps de guerre, à cette seule différence près d'un personnel et d'un matériel réduits.

Pour l'observation et le service des rapports, les deux corps reçurent chacun une section d'aérostation avec le train nécessaire. Des sections de vélocipédistes furent aussi attribuées à la direction des manœuvres et à tous les commandements supérieurs. Enfin, par corps d'armée, un détachement de téléphone de campagne et un service des postes, lequel se chargea de l'expédition et de la réception des lettres simples et recommandées et des envois d'argent.

1er septembre.

Le soir du 1er septembre, la direction des manœuvres avait arrêté, comme suit, pour les deux partis, la situation initiale :

VIIe corps. — Au nord et environs de Werschetz (4 journées de marche au sud de Temeswar), avec quartier-général à Nagy-Szam, cavalerie à Semlac ; 33e et 34e brigades d'infanterie, autour de Denta (une journée au nord-ouest de Nagy Szam) ; 67e et 68e brigades, Morawicz et Werschetz, et au sud, les 45e et 46e brigades de honwed, autour de Nagy-Szam.

XIIe corps. — Quartier-général à Tacset ; cavalerie à Lugos ; 31e et 32e brigades d'infanterie, Klicsowa ; 69e et 70, Kapolnas ; plus au sud, les 75e et 76e brigades de honwed à Jgasfalva.

2 et 3 septembre.

Le 1er septembre au soir, les deux commandants de corps, pour obtenir des renseignements sur le groupement des forces adversaires, donnèrent à leur cavalerie les instructions suivantes :

VIIe corps. — Le matin du 2 septembre, la VIIe division de cavalerie fut dirigée sur Roman-Szatmora (sud-ouest de Buzias), puis, le 3 septembre, sur Lugos et jusqu'à la forêt de Dombrawa pour éclairer dans le secteur qui s'étend entre la vallée nord de la Bega et la ligne Roman-Boffau-Prebul-Obrescha.

XIIe corps. — La 12e brigade de cavalerie reçut l'ordre de pousser le 2 septembre jusqu'aux environs de Buzias, afin de permettre au 23e bataillon de chasseurs qui lui était attaché

d'établir un poste d'observation sur la hauteur du Skamien (sud-ouest de Buzias).

L'exécution de ces instructions provoqua quelques petites escarmouches entre les détachements des deux cavaleries dans la journée du 2 septembre, et le 3, une rencontre de la 7e division avec la 12e brigade près de Temes-Vukowar (sud-ouest de Buzias). Ce jour-là, à 7 h. 45 du matin, la 12e brigade de cavalerie franchissait le ruisseau de Szilasi, se dirigeant sur Temes-Vukowar, lorsque son commandant, le major-général d'Auderle reçut la nouvelle que l'avant-garde de la 7e division était occupée à 7 h. du matin à traverser le ravin encaissé de Otvöst, et tendait également surTemes-Vukowar.

Aussitôt le général d'Auderle donne l'ordre à son bataillon de chasseurs d'occuper cette localité. Lui-même conduit sa brigade dans le vallon de Surgany. L'avant-garde de la 7e division trouvant Temes-Vukowar occupé par les chasseurs se mit en devoir de contourner la ville au Nord, marchant sur Buzias, et passant entre Temes-Vukowar et le vallon de Surgany.

Le choc se produisit à 8 h. 30. Soutenus par le feu de leurs batteries, les deux corps prirent leurs formations de combat. Le régiment de hussards 7 qui marchait à l'aile gauche de la 7e division parvint, en manœuvrant sous bois, à tomber sur le flanc droit de la brigade Auderle. Un juge de camp donna l'ordre à celle-ci de se retirer. Le commandant de la 7e division, feldmarschall-lieutenant Klobucar, chargea le 3e régiment de hussards de la suivre dans sa retraite, tandis que lui-même continuait sa marche au nord de Buzias. Le 3e hussards commença sa poursuite et parvint à attaquer la batterie encore en position de la brigade d'Auderle. Cette batterie fut déclarée hors de combat.

A 10 h. 30, la direction des manœuvres fixa les lignes de démarcation des deux corps en vue des mouvements futurs, ce qui mit fin momentanément aux hostilités.

Pendant cette journée, l'empereur, dès 7 h. du matin, se rendit avec une suite nombreuse et accompagné de la direction des manœuvres, de Buzias sur le terrain des manœuvres. Il suivit la marche de la 12e brigade et assista depuis Temes-Vukowar à toutes les péripéties de la rencontre brillante des cavaleries. De là, il accompagna le gros de la 7e division jusque sur les hauteurs au nord de Buzias. La division ayant fait halte, l'empereur rentra à son quartier de Buzias.

Dès le matin du 2 septembre, les troupes d'infanterie et d'artillerie des deux corps d'armée commençaient également leur marche en avant. Le soir, leur dislocation fut la suivante :

VIIe corps. — Quartier général à Gattaja ; 17e division autour de Zsebely-Coakowa ; 34e division avec l'artillerie de corps autour de Denta ; 23e division de landwehr autour de Szembak. La 7e division de cavalerie fut poussée jusque près de Otvösd au sud de cette localité.

XIIe corps. — Quartier-général à Lugos ; 16e division d'infanterie autour de Nagy-Kostely ; 38e de landwehr, avec l'artillerie de corps, Lugos-Herendjest ; 35e à 20 kilomètres environ au sud des deux précédentes vers Boszur-Jgasfalva. Détachement de 2 bataillons, ½ batterie, ½ escadron, vers Szatumik (sud de Lugos). 12e brigade de cavalerie aux environs de Buzias.

Le 3 septembre, les deux corps reprirent leur route sans qu'il en résulta d'importantes rencontres d'infanterie. Dans la nuit du 3 au 4, la dislocation fut la suivante :

VIIe corps. — Quartier-général Bereny ; 17e division, Ikloda et Roman-Szatmara ; 34e avec l'artillerie de corps, Bereny-Simet ; 23e, Vegvar-Kadar ; 7e division cavalerie sur l'aile gauche vers Török-Szakos.

XIIe corps. — Quartier-général Buzias ; 16e division, Buzias-Keped ; 38e et artillerie de corps, Szilas ; détachement Magyar-Szakos ; 35e, Lugos ; 12e brigade de cavalerie, sur l'aile droite, vers Hittyas-Rakovicza.

4 septembre.

Repos. — Les troupes demeurent dans leurs cantonnements. Les deux corps ne sont plus qu'à 8 à 10 km. l'un de l'autre.

5 septembre.

Le matin du 5 septembre, le 12e corps occupe une forte position sur les hauteurs du Skamien et du mont Szilas. Son commandant a résolu d'attendre là sa 35e division qui se trouve encore en arrière, puis de prendre l'offensive contre le VIIe corps.

A l'aile droite, en deçà du vallon de Surgany se trouvait, la 12e brigade de cavalerie ; la 16e division occupait Buzias et le mont Szilas ; la 38e le Skamien. Toute l'artillerie, réunie, était

à couvert dans des emplacements de pièces. Le ballon captif, sur le mont Szilas, fut lancé à 7 h. du matin.

La direction des manœuvres se trouvait au Skamien d'où le regard s'étend, sans obstacles, sur la plaine de l'Alföld. L'empereur, après avoir parcouru les lignes du XIIe corps, se porta au même point pour assister à l'attaque du VIIe. Celui-ci, dont la cavalerie resta postée en deçà du vallon de Surgany, fit marcher sa 13e division, à l'aile gauche, sur la route de Buzias. La 34e division (centre) et le 23e régiment (aile droite), s'avancèrent contre la hauteur du Skamien.

Le combat, qui s'est déroulé surtout sur les hauteurs du mont Szilas et du Skamien dura trois heures, jusqu'à ce que le XIIe corps, en infériorité d'une division, la 35e, fut en désavantage marqué. La 35e division n'arriva qu'au moment où la journée était perdue et la retraite commencée. Le signal de cessation du feu fut alors donné et les lignes d'avant-postes fixées aux adversaires.

L'attaque difficile du Skamien, le long de pentes abruptes, profondément ravinées et coupées d'obstacles, offrirent de grandes difficultés aux troupes. Leur apparence dégagée et leur bonne tenue à la fin de la manœuvre, ont donné la mesure de leur dressage et de leur résistance.

6 septembre.

La dislocation du 5 septembre au soir fut arrêtée comme suit :

VIIe corps. — Quartier-général, Szylas ; 17e division, Buzias ; 34e et artillerie de corps, Szilas ; 23e, Jzgar ; 7e division de cavalerie, Rakoviza.

XIIe corps. — Quartier-général, Daruvar ; 16e division, Hodos ; 35e et artillerie de corps, Daruvar ; 38e, Vecsehasa ; 7e brigade de cavalerie, Baldur.

Le commandant du VIIe corps décide de poursuivre l'ennemi dans sa retraite dans la direction de Daruwar. Il donne l'ordre de mouvement suivant :

La 17e division marche en deux colonnes dans le secteur entre la route Buzias-Logos et la ligne Lalac lisière nord de Herendjest. La 36e avec l'artillerie, également en deux colonnes, marche sur Daruvar. Enfin la 23e est dirigée par Soimul-Nurefalva sur Vecsehaza. Les têtes de colonnes devaient franchir à 8 h. la ligne des avant-postes. La 7e divi-

sion de cavalerie avait l'ordre de marcher à l'aile droite et d'agir là en liaison avec le corps. La section aérostatique prit position sur le Skamien.

Le commandant du XIIe corps disposant, grâce à l'entrée en ligne de la 38e division, de son corps d'armée complet, se proposait d'attaquer l'ennemi le 6 septembre et de le contraindre à se retirer dans la direction du sud ouest.

Il disposa :

La 16e division marchera en deux colonnes de Hodos sur Szinerszeg et Lalac ; la 35e se dirigera sur la forêt de Dombrawa, avec une colonne de flanqueurs de droite marchant sur Obianda.

La 38e division avec l'artillerie de corps, venue à 8 h. à Hodos, suivra le mouvement de la 16e. La 12e brigade de cavalerie couvrira le flanc droit et éclairera dans le secteur entre la Temes et la ligne Szinerszeg-Szilas-Nicskifalva.

L'exécution de ces dispositions devait aboutir à un combat de rencontre aux environs de Szinerszeg.

A 8 h. 30 du matin, le signal de l'action fut donné par la batterie à cheval de la 7e division de cavalerie qui se mit à canonner les têtes de colonnes de la 38e division. En même temps, la batterie à cheval de la 12e brigade ouvrait son feu sur l'avant-garde de la 17e division près de Szinerszeg. Dès 9 h., les ailes nord des deux corps (17e et 18e divisions), ouvraient le combat près de cette localité.

L'empereur se rendit ce jour-là, dès les 8 h., avec sa suite. sur les hauteurs où le VIIe corps devait se déployer. Lorsque vers 11 h , le XIIe corps prononçait son attaque décisive, l'empereur fit sonner la cessation de la manœuvre. Le VIIe corps reçut l'ordre de battre en retraite.

Le soir, la dislocation des deux détachements fut la suivante :

VIIe corps — Quartier-général Szilas ; 17e division, Buzias et Bakovar ; 34e et artillerie de corps, Szilas ; 23e, Jzgar et Temes-Doboz ; 7e division de cavalerie, Racowicza.

XIIe corps. — Quartier-général, Daruvar ; 16e division, Hodos ; 35e et artillerie de corps, Daruvar, Istvanfalva ; détachement à Magyar-Szakos ; 38e, Szinerszeg ; 12e brigade de cavalerie, Ohaba-Forgacs.

7 septembre.

Le VIIe corps renonce à l'offensive. Il occupe la position défensive du mont Szilas et du Skamien.

Le XIIe corps renouvelle son attaque. Il persiste à repousser l'ennemi vers le nord-ouest. A cet effet, son commandant fait marcher la 38e division dès Szinerszeg sur Buzias avec détachement le long de la lisière nord de la forêt Dombrawa ; la 35e en deux colonnes dès Daruvar par Obianda, direction le Skamien ; le détachement de Magyar-Szakos par Soimul sur le mont Szilas ; enfin la 16e division et l'artillerie de corps occupent une position de rassemblement vers Szinerszeg. La 12e brigade de cavalerie couvre le flanc droit du corps.

Dès 9 h. le contact fut pris. La 38e division prend comme objectif le Skamien ; la 38e se porte à l'attaque du mont Szilas, tandis que la 16e déborde à droite et prononce le mouvement principal. A 11 h. la 23e division du défenseur s'apprêtait à exécuter une contre-attaque, lorsque l'empereur fit cesser les hostilités.

Ce fut le dernier acte des manœuvres impériales. L'empereur exprima chaudement sa satisfaction et félicita les deux commandants de corps. Il remercia en termes sentis le chef de l'état-major général de son excellente préparation des manœuvres, et finalement pria les commandants de corps d'exprimer aux troupes ses sentiments de satisfaction.

* * *

A cet exposé des manœuvres que nous a transmis notre correspondant autrichien, nous ajouterons les considérations finales suivantes empruntées à la *Revue militaire de l'étranger*.

Les manœuvres de Buzias ne marquent pas une phase nouvelle dans le développement de l'instruction de l'armée austro-hongroise. Elles ont mis en lumière la continuité et la suite dans les procédés mis en œuvre par le feldzeugmarschall baron Beck et l'état major-général.

Au point de vue des tendances tactiques, il faut signaler, comme les années précédentes, la rapidité du déploiement et la recherche des mouvements enveloppants, de même que l'absence totale d'avant-ligne dans la défensive. Les déploiements rapides nécessitant des colonnes nombreuses, au cours

des manœuvres, la brigade a été l'unité de marche préférée.

Il faut également relever le très grand développement des fronts de combat ; cette tendance s'est manifestée surtout au VIIe corps, qui a presque toujours déployé ses troupes sur une ligne de combat supérieure à 8 kilomètres. La conséquence de ce fait a été le manque de cohésion dans le combat, qui a dévié en épisodes partiels sans lien entre eux. La présence de trois divisions sur la même ligne en paraît être la cause principale ; l'action du commandement se fait sentir d'une façon moins immédiate lorsque trop de grandes unités sont engagées à la fois sur une même ligne.

L'*infanterie* s'est montrée très endurante dans un terrain très difficile et par une chaleur accablante. Les marches, les déploiements ont été très corrects.

La *cavalerie* est toujours en Autriche une arme très remarquable ; les manœuvres de Buzias ont montré qu'elle savait chercher dans le combat des grandes unités de cavalerie des procédés d'attaque nouveaux se pliant bien aux conditions du terrain. Mais c'est surtout le service de sûreté des colonnes d'infanterie qui est très étudié. Les escadrons divisionnaires entourent la troupe qu'ils couvrent et éclairent d'un véritable réseau de patrouilles qui, sans aller au delà de 3 ou 4 km., assurent à l'infanterie une zone de sécurité immédiate très suffisante. Il est visible que ce côté un peu ingrat du rôle de la cavalerie est l'objet d'une grande sollicitude dans l'instruction.

L'*artillerie* n'est jamais poussée très avant dans les colonnes ; elle n'entre donc en ligne qu'assez tardivement et tend assez volontiers à choisir des emplacements un peu éloignés. Les déplacements sont rares et peu rapides.

En somme, les manœuvres autrichiennes de 1898 témoignent du soin avec lequel se fait l'instruction de la troupe et des officiers.

PASSAGE DU PANIX

PAR

un bataillon de recrues de la VIIIe division.

(Avec deux planches.)

Le col du Panix est depuis cent ans célèbre par la désastreuse retraite qu'y fit Souvaroff, les 6 et 7 octobre 1798, avec 12 000 hommes et 700 chevaux et mulets par 80 cm. de neige.

Tempora mutantur : Le 18 août 1898, ce n'était plus une armée étrangère qui le franchissait, fuyant devant une armée d'envahisseurs, mais un vaillant bataillon de nos recrues fédérales. Certes, le rapprochement de ces deux dates n'est pas fait pour nous faire regretter « le bon vieux temps » !

La marche de ces recrues a montré, une fois de plus, que nos hommes, après six semaines de service, sont déjà entraînés et parfaitement capables de rendre de bons services, même en montagne.

L'essentiel, pour l'exécution de la marche, est que les dispositions du commandant soient judicieusement prises et qu'elles soient basées sur l'observation des particularités de la montagne.

Le 17 août, le bataillon avait pris un jour de repos à Elm. Il y était arrivé de Coire par une chaleur torride, en trois étapes (Sargans-Mühlehorn-Glaris), alternant les marches de paix et les marches de guerre. L'instructeur d'arrondissement de la VIIIe division, M. le colonel Wassmer, chef d'état-major du IVe corps, accompagnait le bataillon. Celui-ci, fort de 20 officiers et de 400 sous-officiers et soldats, se subdivisait en trois compagnies.

Le 17 au soir, chaque homme reçut une tablette Maggi (soupe), une boîte de conserves (rôti de Saxon), un paquet de biscuits, du café noir et 3-4 bûchettes de bois. La troupe portait en outre le paquetage complet, sans ration de réserve et sans la seconde paire de souliers qu'on avait laissée à Coire.

Le 18 août. à 4 h. 25 du matin, le bataillon était rassemblé sur le chemin d'Elm à la Wichlenalp, la tête près d'Obmoos [1].

A *4 h. 45*, départ pour le col par Wallenbrugg-Jätzalp-Gurgel-Seeli. A *9 h. 45*, arrivée de la pointe à l'ancienne cabane, au sommet du col.

Durée de la marche :	Distance parcourue	Différence de niveau	Temps en minutes
D'Obmoos à Wallenbrugg .	4,8 km.	290 m.	70
De Wallenbrugg à Ober-Jätzhütten	2,1	450	80
D'Ober-Jätz à Seeli	2,5	560	90
De Seeli au col (2407 m.). .	1,3	107	25
Haltes : Les haltes-horaires réglementaires et 15 minutes à Gurgel. . . . . Total	—	—	35
Durée totale de la marche.	10,7 km.	1407 m.	5 heures

Ordre de marche : 1° En tête, deux hommes, munis d'outils de pionniers et un groupe de soldats, sous le commandement d'un officier, précédant la colonne d'une demi-heure. Puis : 2° un guide, l'état-major du bataillon, les officiers instructeurs. 3° Les trois compagnies en colonne de marche par un, avec une distance de 100 m. entre les compagnies. 4° En queue, les chevaux de selle (ici, 6 chevaux de la Régie fédérale).

Longueur de la colonne : 1200 m.

A 10 h. 30, le bataillon était rassemblé sur le plateau immédiatement à l'ouest du sommet du col, front au Sud. Le temps était clair ; malgré la chaleur, les recrues étaient dans un état excellent, auquel avait contribué le départ matinal à la fraîcheur et la marche à l'ombre jusqu'au petit lac de « Seeli ». La troupe était enthousiasmée de la grandiose nature qu'elle avait sous les yeux. Une marche entraînante, jouée à « Gurgel » par la fanfare, stimule encore les hommes ; pas un ne reste en arrière. La « Gurgel », — dont le nom caractérise bien l'encaissement entre deux parois de rochers à pic, — était couverte d'une neige compacte, reste des avalanches du printemps, sur laquelle la marche était aisée, ainsi que le témoigne la photographie n° 1, où l'on voit la compagnie I serpentant dans cette gorge. Le cliché n° 2 montre la compagnie

[1] Voir feuilles 401 et 403 de l'Atlas Siegfried.

N° 1. — **La compagnie I dans la Gurgel.**

N° 2. — **Lac de Seeli (C) et col de Panix (B). — Colonne de la compagnie de tête (A)**

N° 3. — **Sur les pierriers du Risi.**

N° 4. — **Sur les pierriers du Risi. — Un cheval peu facile.**

de tête (A) gravissant la dernière montée ; le col est visible au fond (B). Au premier plan, la IIe compagnie arrêtée au bord du petit lac de Seeli (C).

A 11 h., après un arrêt d'une demi-heure sur le plateau du col, le bataillon descend sur l'alpe de la Meer (2100 m.), où il fait halte jusqu'à 2 heures pour manger la soupe.

Cette première partie de la descente est de beaucoup la plus difficile de tout le passage, tant pour les hommes que pour les chevaux. Le sentier, mauvais et très mal marqué, traverse un pierrier abrupt, d'une pente de 60 %, formé de débris de roc et de pierres schisteuses et glissantes sur lesquelles il est très difficile de prendre pied.

Souvarof, lui, ne passa pas par le vallon de « l'Alp Meer », mais à l'Est de celui-ci. Il suivit le mauvais sentier (marqué en pointillé sur la carte Siegfried), qui, plus à l'Est, longe à mi-côte les pentes du Rothstock, dès le sommet du col, et conduit directement à Camona, par ce que l'on appelle « la Petite Echelle » (Leiterli).

C'est là que quelques centaines de ses soldats, après s'être si vaillamment battus dans la vallée de la Linth, exténués de fatigue, affamés, trouvèrent la mort, engloutis par le précipice ou ensevelis par l'avalanche. C'est là aussi que le général russe dut abandonner les seuls canons de montagne de 2 livres que, péniblement, on avait hissés jusqu'au col.

Les photographies nos 3 et 4, prises sur le pierrier de la « Risi », pendant la descente des chevaux de selle du bataillon sur l'alpe Meer, montrent la difficulté qu'on rencontre à faire franchir aux chevaux des passages de ce genre, même quand le sol est parfaitement sec.

A chaque bête étaient répartis six soldats, choisis parmi les Haut-Valaisans et Schvytzois ; l'un tenant les rênes, deux retenant le cheval par les étrivières, deux par la queue et le dernier marchant à côté, soit au-dessous du cheval, pour l'appuyer si besoin était[1].

[1] *Note du traducteur.* — Nos camarades de l'artillerie de campagne, surtout à la vue des photographies, n'auront pas approuvé entièrement ce mode de faire, qui n'offre qu'une sécurité illusoire.

On remarquera tout d'abord que, d'après nos photographies, les hommes qui mènent les chevaux « par la figure » se tiennent non seulement *au-dessus* de ceux-ci, mais se cramponnent aux *quatre* rênes en les tenant très courtes. Le résultat ? Le cheval, encapuchonné par l'action du mors, ne voyant pas son chemin, ne pouvant faire librement aucun mouvement, ne pose pas sûrement le pied ; à chaque pas, à chaque mouvement

De l'alpe Meer, un chemin muletier bien entretenu conduit au village de Panix par Camona. Cette partie du passage ne présente pas d'intérêt particulier.

Relevons seulement que, par suite de la chaleur véritablement suffocante qui régnait sur le versant sud du Panix, ce fut certainement ce parcours de l'étape qui éprouva le plus la troupe. Aussi fit-on boire de l'eau partout où il s'en rencontrait ; on organisa, en outre, des haltes régulières.

Le soir, à 7 *h.* 15, le bataillon arriva à Ilans. En 14 ½ h.,

que l'homme fait pour le retenir, celui-ci tire instinctivement la tête du cheval à lui, du côté de la montagne.... et la croupe du cheval « gagne » et glisse du côté du précipice ; le cheval s'énerve, prend peur, — pour peu qu'on soit dans le brouillard, qu'une tempête vienne, que le sol soit détrempé et que le chemin se défonce ou se transforme en gradins par les glissades des nombreux hommes qui ont passé, — fait alors des bonds. Il entraîne avec lui les hommes désespérément suspendus aux étrivières (dont le crampon finit pas s'ouvrir ou se casser), — jusqu'à ce que, perdant pied, la croupe la première, la bête roule dans l'abîme sous les yeux de ses conducteurs consternés !

Pour nos camarades de l'infanterie — auxquels on pourrait les enseigner avec utilité dans les cours d'équitation des écoles centrales, — voici quelques règles en usage dans l'artillerie de montagne :

1° Dès que l'on met pied à terre, suspendre le sabre à la selle ou passer le ceinturon d'ordonnance sous le quartier droit de la selle, la bélière courte passée devant, l'autre derrière la selle, le sabre pendant devant le quartier gauche. Auparavant, cela va sans dire, passer les rênes de filet par-dessus l'encolure et les tenir aussi longues que possible ; les rênes de mors, également aussi longues que possible, étant passées sous les deux quartiers de la selle, de manière à ce qu'elles n'exercent aucune action sur la bouche du cheval et lui permettent de baisser la tête.

2° Cela fait, marcher *devant* le cheval, les rênes de filet *toujours longues :* il n'est rien qui calme autant l'animal. Si le cheval veut devancer son conducteur, lui donner une tape sur le museau, du bout des rênes, sans se retourner. Quand il en aura reçu quelques-unes, le cheval le plus ardent se calmera. Et surtout ne pas trop s'en inquiéter : le cheval saura mieux choisir son chemin que vous !

3° Dans les chemins étroits, bordés de pentes glissantes ou de précipices, le conducteur doit *toujours* marcher du côté du précipice, ayant le cheval entre lui et la montagne. Car alors, lorsqu'il agit sur les rênes, il n'attire pas la *tête* du cheval du côté de la montagne et la croupe vers le précipice, comme c'est le cas des chevaux représentés par nos photographies, où les conducteurs marchent à gauche. Il refoule, au contraire, l'arrière-train de la bête contre la montagne. Les officiers qui ont passé par des pierriers ou des pâturages abrupts avec des chevaux peu habitués à la montagne reconnaîtront avec nous que les chevaux de selle du bataillon, conduits comme ils l'ont été, ne seraient peut-être pas arrivés sains et saufs à l'étape, si la traversée du Panix avait eu lieu par la pluie, le brouillard ou sur un sol détrempé !

4° N'accorder aucune confiance aux étrivières, puisque les crampons d'étrivières s'ouvrent en arrière, c'est-à-dire précisément du côté où s'exerce l'effort de l'homme qui retient le cheval ! La queue du cheval, au contraire, est d'un grand secours lorsqu'elle est longue ; mais est-ce souvent le cas pour nos chevaux militaires ?

Voici un moyen plus sûr pour arrêter net les glissades ou les bonds désordonnés du cheval à la descente :

Si l'on n'a sous la main ni collier, ni poitrail, ni derrière d'avaloire de chevaux de

dont 11 ½ de marche effective, par l'une des plus fortes chaleurs éprouvées depuis longtemps, il avait exécuté :

Une *montée* de 10,7 km. de long, avec 1710 m. de différence de niveau ;

Une *descente* de 17 km. de long, avec 1717 m. de différence de niveau.

C'est ce qu'on peut appeler « eine schöne Leistung ! »

CHR. ISELIN,
capitaine à l'état-major général.

trait, prendre une corde d'au moins sept mètres de long, l'envelopper en son milieu d'une couverture roulée et liée de manière à former un poitrail qui repose sur les épaules du cheval sans le blesser; fixer ce poitrail improvisé des deux côtés de la selle, sous les quartiers, de manière à ce qu'il ne tombe pas sur les jambes du cheval; enfin, répartir en arrière de l'animal, aux deux bouts de la corde, cinq à dix hommes prêts à le retenir, ou bien faire marcher en dessous du cheval quelques hommes solides, pour l'arrêter d'un bon coup d'épaule derrière la sangle, lorsque, malgré tout, l'animal vient à glisser.

Enfin, si on a tout essayé en vain et que le cheval s'abat puis ne se relève que pour faire des bonds désordonnés, il ne reste qu'une ressource: lui lier les quatre membres, le desseller, l'envelopper, la tête au moins, de couvertures pour éviter les écorchures, et le traîner, ficelé et fagoté comme un vulgaire ballot, jusqu'à ce que le passage dangereux soit franchi !

A ceux qui n'ont pas vu l'effet terrorisant que produit, sur les chevaux de la plaine, le sol mouvant de certains passages de montagne, par la tempête, le brouillard ou la nuit, ces précautions peuvent paraître ridicules. Il n'en est pas moins vrai qu'il faut les prendre, et que pour les avoir négligées, l'on risque de voir ses chevaux rouler dans l'abîme sur une pente en apparence sans danger. Les conducteurs, les jeunes recrues principalement, perdent confiance en eux-mêmes et en leurs chefs, lorsqu'ils en sont réduits à devoir assister, impuissants, à la perte d'une bête de prix.

LE ROLE DES ÉCLAIREURS D'ARTILLERIE

Conférence présentée le 3 décembre 1898 à la Société romande des Armes spéciales.

L'idée d'employer des organes spéciaux appelés « éclaireurs » est plutôt neuve et récente dans l'artillerie. Tout le monde entend parler d'éclaireurs d'objectifs ou de terrain; d'observateurs de but, d'agents de liaison; en fait, on n'est pas encore au clair sur leurs tâches diverses, ni sur leur fonctionnement.

Le principe de l'utilité de ces organes n'est toutefois nulle part contesté, et, dans toutes les armées étrangères, on s'occupe activement, depuis un an ou deux, de l'organisation du service des éclaireurs d'artillerie.

Notre artillerie, moins que toute autre, ne saurait se désintéresser de la question, et c'est pourquoi, malgré son aridité pour une assemblée comme la nôtre, je crois devoir aujourd'hui la recommander à votre examen. Le courant d'opinion qui pourra résulter de mon exposé et de la discussion de mes propositions avancera, je l'espère, le moment où nos batteries seront dotées d'un personnel indispensable à leur meilleur emploi tactique.

On peut affirmer que le souci de la sécurité et de la bonne orientation de ses mouvements a une importance toute spéciale pour notre artillerie.

Au point de vue de la sécurité :

1° Par le fait de la faiblesse de notre couverture en cavalerie et du danger que feront courir à nos batteries les nombreux escadrons ennemis qui les harcèleront à leur aise.

2° Par le fait de notre terrain couvert et coupé qui facilite les surprises.

Conséquemment, soit en marche, soit en position, nos batteries ont besoin, non seulement de soutiens effectifs, mais

surtout d'*observateurs* ou de *patrouilleurs* exercés, qui puissent les prévenir *à temps* des dangers qui les menacent.

Au point de vue de l'orientation également, la configuration accidentée de nos terrains et la couverture du sol qui limite les vues, rendent plus difficiles au chef d'artillerie le choix des positions, celui des chemins à suivre, ainsi que la surveillance de l'adversaire et l'observation des effets du tir.

Plus qu'ailleurs donc, nos commandants d'artillerie ont besoin d'être secondés, dans leur tâche multiple, par un personnel suffisant et exercé à l'observation.

Je pose en fait qu'avec notre personnel réglementaire, sans chefs de pièce montés, nos chefs de régiments, de groupes ou de batteries ne pourront suffire à leur tâche dans le service de campagne !

Et qu'on n'invoque pas à ce sujet, comme je l'ai entendu objecter à mes propositions, le fait que dans nos manœuvres on se tire d'affaire avec nos moyens actuels et qu'on en sera bien autant en campagne!

En réalité, la conduite tactique des groupements d'artillerie est bien simplifiée dans nos exercices de paix, et, malgré cela, il est très contestable qu'elle soit convenablement appliquée.

Que se passe-t il dans nos exercices de paix ?

Le terrain des manœuvres, indiqué des mois à l'avance, souvent étudié sur la carte ou même parcouru par les officiers avant l'entrée en ligne, est relativement connu des commandants intéressés.

Connues aussi, du plus au moins, la veille d'un engagement, les positions probables de notre artillerie, celles de l'adversaire et les effectifs ennemis.

Nous sommes gracieusement munis, outre la carte Dufour au 1 : 100 000 — la seule dont nous disposerions en campagne — d'excellentes cartes au 1 : 50 000 ou au 1 : 25 000, sur lesquelles l'œil exercé d'un chef découvre presque tout ce qu'il lui importe de savoir au point de vue du relief du terrain et de sa viabilité pour les batteries.

Le service du ravitaillement des munitions entre les parcs et les premiers échelons de caisson des batteries est supprimé; celui de l'échange des caissons du premier échelon avec la section de ravitaillement est à peine ébauché, et l'absence de pertes en hommes et chevaux dispense nos officiers de batterie du souci des remplacements et de tout le service de

liaison entre les échelons d'arrière et les batteries de tir.

Profitant du personnel des batteries auquel incomberaient ces services de l'arrière en temps de guerre, nos états-majors peuvent y prélever à leur aise les cavaliers qui leur sont nécessaires en manœuvre et cela sans trop gêner les batteries.

Le plus souvent, en outre, nos batteries amènent au cours de répétition des officiers surnuméraires, puisque, légalement, tous les officiers sont appelés au cours de répétition de leur unité.

Ces officiers surnuméraires sont naturellement les bienvenus à l'état-major du groupe ou du régiment pour y suppléer à l'insuffisance manifeste de l'adjudant, le seul cavalier censé à l'heure actuelle, devoir suffire à tout.

Toutes ces facilités disparaissent au moment d'une mobilisation sérieuse, alors que, d'autre part, les difficultés grandissent et que les erreurs d'un commandement mal outillé se paient par du sang et des pertes matérielles souvent irréparables !

Il ne saurait être question alors de se tirer aussi commodément d'affaire que dans nos manœuvres !

C'est l'adversaire qui, le plus souvent, vous imposera le terrain sur lequel vous aurez à opérer ; vous ignorerez sa force et ses intentions.

Il n'est pas certain non plus que vos capitaines et lieutenants soient pourvus d'une carte au 1 : 100 000 et l'exemplaire que vous sortirez de votre caisse d'état-major n'aura très probablement pas été revisé depuis 20 ou 30 ans.

Votre groupe ou régiment n'a plus d'officiers surnuméraires. Les batteries ne sont autorisées à entrer en campagne qu'avec leurs quatre lieutenants et vous n'avez que votre unique adjudant.

Dans une artillerie de milices, où nous ne pouvons pas former tous les gradés à remplir la fonction supérieure, ce serait une funeste coutume que de priver d'emblée la batterie de l'un de ses quatre lieutenants.

Le feu ennemi s'en chargera bien assez plus tard. Trois d'entre eux ont leur section à commander, et le quatrième, encore plus indispensable *comme officier de batterie*, a, d'après le nouveau règlement, des fonctions trop importantes à remplir dans la batterie au combat pour l'en distraire.

Et cependant vous devez, comme commandant de groupe, ou tout au moins dans le régiment, désigner, me semble-t-il, un officier spécialement chargé de commander l'ensemble de vos échelons de caissons.

Notre règlement d'artillerie actuel n'en parle pas, parce qu'il s'arrête aux besoins de la *batterie isolée* mais l'instruction en préparation, si vivement désirée sur la conduite des groupements supérieurs de l'artillerie, consacrera sans doute le principe de la réunion des échelons de caissons du groupe ou du régiment sous les ordres d'un officier.

Cela se fait partout, et nous ne nous représenterions pas, derrière le front de combat d'un corps d'armée, quatorze petits paquets indépendants, composés chacun des quatre caissons d'une batterie, errant à l'aventure sous la surveillance de sous-officiers du train.

A moins d'affecter à ce commandement votre unique adjudant, ce qui serait absurde, vous devriez actuellement enlever un officier à l'une de vos batteries, ce qui, je le répète, est un moyen néfaste et dangereux.

Constatons donc, en passant, qu'il nous manque ici un officier dans le groupe de batteries sur pied de guerre. Cette lacune est en corrélation avec les propositions que nous serons appelés à faire au sujet du personnel monté à adjoindre aux groupements d'artillerie pour le service des éclaireurs.

Il ne faut pas songer non plus à priver la batterie de guerre pour ce service de ses sous-officiers montés, tout au moins pas d'une manière permanente.

L'adjudant sous-officier et le sergent-major peuvent tout au plus, et dans un rayon restreint, éclairer la marche d'une colonne, mais leur présence est indispensable à la batterie de tir dès qu'elle entre en position.

Le maréchal des logis et le fourrier sont à la colonne de bagages et de vivres.

Les quatre brigadiers, eux aussi, ont des fonctions réglementaires qui ne permettent que d'une façon exceptionnelle et temporaire de les détacher en éclaireurs.

Le premier conduit la section de caissons de ravitaillement.

Le deuxième sert d'adjudant à l'officier de batterie pour le relier à l'échelon de caissons.

Le troisième commande les quatre caissons de cet échelon.

Le quatrième est au train de combat avec le fourgon et la cuisine.

Tout au plus pourra-t-on, en réunissant au train de combat les fourgons d'un groupe sous le commandement d'un seul brigadier, économiser deux brigadiers dans un groupe de trois batteries ou un brigadier dans un groupe de deux.

Il ne nous reste plus à examiner dans l'organisation actuelle que l'utilisation des quatre trompettes dont font grand état les partisans du statu quo.

Ces trompettes, à vrai dire, ont été formés depuis quelques années au service d'estafette *(Meldereiter)*; ils pourront certainement rendre quelques services comme agents de liaison entre les divers échelons du groupe ou comme jalons entre les éclaireurs véritables et les batteries, mais on se ferait de grandes illusions en comptant sur eux pour le service d'éclaireurs proprement dit. L'instruction générale, le niveau intellectuel des trompettes, l'insuffisance de leurs qualités équestres et de la valeur de leurs montures, excluent la possibilité de les employer à de grandes allures et au delà d'un rayon restreint, et, comme nous le verrons plus loin, ils ne sauraient être chargés utilement du rôle d'éclaireurs d'objectifs par exemple.

Du reste, on ne pourra, en général, détacher plus de deux trompettes de la batterie; le troisième doit rester avec son capitaine, le quatrième avec l'échelon de caissons pour établir les liaisons indispensables en avant et en arrière.

Pourquoi admettre aujourd'hui la nécessité de créer un service d'éclaireurs d'artillerie, alors qu'on s'en est passé jusqu'ici ?

La réponse est unanime chez tous les artilleurs et les tacticiens qui suivent le développement et le progrès des sciences militaires.

L'utilité de ce nouveau service est motivée par les deux principales considérations suivantes :

1° L'exécution et l'issue du combat des grands corps de troupes dépendent plus que jamais de sa bonne *préparation*.

Cette préparation, presque plus importante que l'assaut final, incombe à l'artillerie seule ou presque seule. L'artillerie doit donc chercher à remplir cette importante tâche par un *choix toujours plus judicieux* de ses premières positions et par une *entrée en ligne bien étudiée et si possible simultanée* de toutes

ses batteries. La tactique démodée de son emploi « goutte à goutte » au déboité d'une colonne de marche est absolument condamnée. Pour être à la hauteur de ces exigences nouvelles, il est indispensable que le commandant de l'artillerie s'oriente plus à fond par lui-même ou par des yeux d'artilleur, sur le terrain, sur les positions à occuper, sur les intentions de l'adversaire et sur les buts à battre.

Les renseignements généraux fournis par notre cavalerie ne sont plus suffisants pour amener les batteries au point décisif et en temps voulu.

Il nous faut donc aider le chef de l'artillerie, qui ne peut être partout et voir tout lui-même, par des patrouilles d'artillerie, autrement dit par des éclaireurs de terrain et d'objectifs.

2° *La seconde considération principale* relève moins de la nouvelle tactique que de la tactique des nouvelles armes.

L'augmentation de portée du canon et du fusil rendent plus faciles les *surprises par le feu* d'un adversaire en position contre nos batteries encore en marche.

L'absence de fumée des lignes ennemies nous laisse dans le doute sur leur emplacement véritable, et contre des batteries bien masquées, notre réglage devient difficile, sinon impossible.

Pour parer aux surprises, il nous faut des éclaireurs de sûreté; pour découvrir l'artillerie ennemie, nous avons besoin d'observateurs de tir et de but en dehors et, parfois assez loin, de nos batteries.

Enfin, avec les portées d'aujourd'hui, il devient toujours plus difficile de distinguer amis et ennemis et, sans l'aide de cavaliers observateurs, nous risquons de mitrailler nos propres troupes.

Nous n'avons pas le temps ici de nous étendre davantage sur d'autres considérations secondaires, bien qu'importantes, qui plaident en faveur d'un service d'éclaireurs correctement organisé dans notre artillerie.

Rappelons-nous les expériences de toutes nos manœuvres sans exception, où l'insuffisance de ce service a été clairement démontrée.

Je laisse à chacun de mes camarades ici présents le soin de faire son propre examen de conscience, ne me croyant pas autorisé à émettre une critique quelconque sur les fautes qu'on y a commises.

Au surplus, sont-ce bien des fautes, puisqu'aucune prescription ne nous a été donnée sur ce nouveau service et que le personnel nécessaire en hommes et chevaux n'a pas encore été mis à notre disposition.

Permettez-moi, quoiqu'ils n'aient rien de glorieux pour moi, de vous citer quelques-uns de mes souvenirs de manœuvre :

En 1884, à Sassel, je reçus l'ordre d'amener immédiatement ma batterie jusqu'à la lisière de ce village *soi-disant évacuée par l'infanterie ennemie.*

Le temps pressait et je partis au galop avec l'état-major de mon régiment pour reconnaître l'emplacement où je pourrais amener mes pièces. La batterie, encolonnée dans un chemin creux, nous suivait au grand trot et arrivait sur nos talons à 200 m. au plus de la position que nous étions en train de jalonner pour son entrée en ligne.

A moins de 50 m. de nous, l'infanterie qui nous montrait ses gamelles, semblait poursuivre de son feu un ennemi en retraite.

Cette infanterie qui nous tournait le dos, c'était celle de l'ennemi, qui occupait encore, en réalité, Sassel et ses abords ; une minute de plus et la batterie débouchait dans ses rangs !

Je n'eus que le temps de rebrousser chemin, d'arrêter la batterie et lui faire faire demi-tour — heureusement sans avoir été aperçu des fusiliers ennemis tout occupés de leur tir dans la direction opposée.

Si un éclaireur d'objectif avait reconnu à temps Sassel, s'il avait suivi les péripéties de la lutte et envoyé un rapport en arrière, je n'aurais pas failli perdre si ridiculement ma batterie.

Autre exemple : En 1895, lors de la prise de Cossonay, mes deux batteries de l'artillerie divisionnaire IIe division venaient d'ouvrir le feu, à la pointe du jour, entre Sullens et Penthaz, lorsqu'un officier d'état-major m'apporta l'ordre du divisionnaire d'envoyer au plus vite une batterie au delà de la Venoge, sur Gollion !

Je précédai le mouvement de cette batterie par Vufflens-la-Ville, accompagné du dit officier d'état-major qui, sur ma demande, ne put me renseigner sur l'état de l'action sur les hauteurs de la rive droite, ni sur le fait, essentiel pour moi, de savoir si Gollion était ou non entre les mains de notre infanterie ?

Dans mon doute à ce sujet, et entendant une vive fusillade à la lisière nord ouest de Gollion, je n'osai engager la batterie dans ce village et la fis *arrêter* à couvert en formation de rassemblement, tandis que je repartais avec mon adjudant vers l'endroit où le combat d'infanterie paraissait le plus vif.

Le chef d'état-major de notre division, que je trouvai à 500 mètres au nord de Gollion, y attendait avec impatience l'arrivée de la batterie, qui, à ce moment, eût trouvé une splendide occasion d'ouvrir un feu efficace sur l'infanterie ennemie battant en retraite, à courte portée, vers le mont Giffy.

Nous perdîmes forcément un bon quart d'heure à faire chercher la batterie et à l'amener, non sans peine, à travers Gollion, tout encombré de nos colonnes. Quand enfin elle ouvrit son feu, les superbes buts qu'elle aurait trouvés en continuant sans arrêt sa marche primitive, avaient disparu ou allaient disparaître.

Ici encore, si j'avais songé à envoyer rapidement à Gollion des éclaireurs bien montés, j'aurais été orienté à temps sur la situation et j'aurais pu diriger directement la batterie sur la position sans perdre un temps précieux.

Enfin, en 1895 également, le jour de l'attaque du Ier corps contre les hauteurs de Sugnens, je constatai les bons services que peuvent rendre des éclaireurs de terrain bien au courant des aptitudes et des besoins spéciaux de notre arme.

Mes deux batteries, attachées à l'avant-garde de la IIe division, étaient encolonnées sur la route Goumoëns-la-Ville-Villars-le-Terroir.

Sur la hauteur, à mi-chemin de ces deux localités, la route, bordée au nord par le Grand Bois, était en vue des positions de Sullens, à bonne portée de la grosse artillerie de la défense.

Impossible de continuer par la grand'route sur Villars-le-Terroir et sur la position que je devais occuper à « Sur Mongin », à 500 mètres à l'est de ce village, sans exposer mes batteries à un anéantissement complet.

Le commandant de notre avant-garde, auquel je faisais part de mes inquiétudes sur la possibilité de déboucher, m'avisa que d'après tous les rapports de la cavalerie et du génie, le Grand-Bois, par lequel j'avais l'intention de m'avancer à couvert, était *impraticable à l'artillerie!*

Faisant de nécessité vertu, je me décidai quand même à tenter ce passage et le fis reconnaître par un brigadier em-

prunté, faute de mieux, à l'une de mes batteries. Mon adjudant avait été porter des ordres en queue de la colonne. Je n'avais personne d'autre sous la main.

Par bonheur, mon brave brigadier, éclaireur improvisé, réussit dans sa mission et servit de guide aux deux batteries à travers un kilomètre de fourrés, réputés impraticables, tandis que j'attendais à la lisière opposée et en observant l'ennemi le débouché de mes batteries.

De là, à travers les vergers, et masquées par les cultures, je réussis à conduire les deux batteries à couvert sur la position qu'on m'avait prescrite et y ouvris le feu sans être aperçu.

A côté du principe de l'utilité de la reconnaissance, constatons une fois de plus la nécessité de ne pas nous contenter des rapports des autres armes, qui ne sont, forcément, pas au courant de nos aptitudes spéciales; cherchons, au contraire, à voir et à observer par nos propres yeux d'artilleurs!

Combien d'exemples ne trouverions-nous pas encore dans les récentes manœuvres du IVe corps d'armée, où la plupart des batteries des deux partis furent surprises et mises hors de combat par la cavalerie et l'infanterie adverses, ou se fourvoyèrent faute d'un service bien compris d'éclaireurs-artilleurs et du personnel nécessaire.

Bien que les motifs qui rendent un service d'éclaireurs plus urgent aujourd'hui n'aient pas existé au même degré en 1866 et en 1870, les historiques des régiments d'artillerie fournissent, pour ces deux campagnes, de nombreux exemples qu'il est intéressant de rappeler.

En voici quelques-uns, pris au hasard :

a) *Bataille de Königgrätz.*

Les trois batteries à cheval du régiment d'artillerie de Schleswig, no 6, pendant leur marche de Habrina sur Racitz, reçoivent l'ordre de prendre part au combat engagé par la 22e brigade près de Sendrasitz.

Au passage de la colonne sur un pont de la Trotinka, le pont s'effondra sous la troisième pièce. On perdit beaucoup de temps à trouver un gué.

Les trois batteries ne purent entrer à temps au combat et ne rejoignirent la IIe division qu'à Nedelsit.

Evidemment le service des éclaireurs de terrain eut évité ce fâcheux contre-temps.

b) *A Sédan.*

L'artillerie de corps du XIe corps allemand fut appelée à renforcer l'avant-garde à l'entrée de St-Albert.

La colonne de ces batteries, recevant quelques projectiles égarés au sortir d'un défilé, se déploie prématurément et *sans procéder à une reconnaissance suffisante de la situation générale*, et occupe une position d'où elle cherche à découvrir un but à son tir. Il régnait un léger brouillard.

Toute cette artillerie de corps, apercevant des batteries en position, se met à les canonner, croyant avoir à faire à des batteries françaises. Elle tirait en réalité sur les batteries de l'avant-garde allemande !

c) *A Gravelotte.*

Plusieurs batteries du régiment d'artillerie prussien n° 9, qui doivent soutenir un violent combat par le feu, se trouvent dans une situation des plus critiques par suite du manque de munitions. Faute d'un service de liaison avec leurs échelons de caissons, ces derniers n'avaient pas rejoint leurs batteries.

d) *Le 14 août 1870*

l'artillerie de corps du Ier corps prussien, alarmée à son bivouac de Courcelles-Chaussy, à 5 h. du soir, se porte sur le champ de bataille sur Montai-Colombey par deux chemins de colonnes insuffisamment reconnus.

Résultat : Deux batteries n'atteignirent le champ de bataille que deux heures après les autres et ne purent participer à la lutte.

J'arrête là mes citations ; à les dire toutes, il faudrait plusieurs séances, et je ne veux pas abuser de votre patience. Ceux d'entre vous que la question intéresse en trouveront un riche répertoire dans *Kunst,* « Kriegsgeschichtliche Beispiele », — dans *Layritz*, « Die Feldartillerie im Zukunftskampf », — et dans la brochure du lieutenant-colonel de Rüder.

Si on considère l'ensemble du service des éclaireurs d'artillerie, on constate que ses devoirs principaux sont :

1. *La sécurité,*
2. *Les reconnaissances,*
3. *Les observations de tir,*

auxquels se joint l'étude d'un quatrième :

Celui des liaisons.

Ce dernier service complète, en effet, les trois premiers ; le même personnel est susceptible d'être successivement appelé à ces diverses fonctions.

Résumons brièvement l'énoncé des organes qui en seront chargés et la tâche de chacun d'eux.

I. Sécurité.

a) *En marche,* les colonnes d'artillerie doivent être précédées, flanquées et parfois suivies d'*éclaireurs* de marche (Aufklärer). La batterie isolée a besoin dans ce but de 2-3 cavaliers (1 éclaireur, 1-2 brigadiers ou trompettes). Dans la colonne du groupe de 2-3 batteries ou du régiment, la batterie de tête fournit sans autre les éclaireurs en avant de la colonne, et l'une des batteries suivantes les éclaireurs sur le flanc menacé.

b) *En position,* les batteries doivent être couvertes par des *vedettes fixes* (stehende Patrouille) ou par des patrouilles d'éclaireurs.

Ce dernier service peut être assuré par le même personnel chargé de la sécurité en marche ou par une partie des éclaireurs de terrain.

Les vedettes de sûreté se placent normalement sur l'aile menacée et, selon le cas, en avant du front et même en arrière pour couvrir les échelons de caissons contre les surprises. Les instructions relatives à leur emplacement et aux secteurs à surveiller leur sont données par le commandant ou l'adjudant du groupe ou du régiment, si plusieurs batteries sont réunies ; pour une batterie isolée, par le chef de batterie.

N'oublions pas que rarement dans notre armée nous disposerons d'un soutien de cavalerie et que l'infanterie ne peut accompagner nos batteries lorsqu'elles sont appelées à sortir de la colonne de marche ou à se déplacer au trot. Une fois en position, nos batteries sont en général couvertes, il est vrai, par les troupes voisines, voire même par un soutien spécial d'infanterie. Que nos amis, les fantassins, ne prennent cependant pas en mauvaise part si leur présence et leur vigilance ne nous dispensent pas de veiller aussi nous-mêmes à notre propre sécurité.

Si le général Dragomiroff a cru devoir dire à ses officiers « que la perte des pièces pouvait être à l'honneur de l'artil-

leur, mais toujours au déshonneur de l'infanterie qui les laissait prendre », ce n'est pas une raison pour que nous, artilleurs, nous nous désintéressions du souci de notre existence et la remettions en entier entre les mains de nos camarades de l'infanterie.

Deux yeux valent mieux qu'un et nous avons le devoir d'être sur nos gardes, si bien couverts que nous pensions l'être. Nous devons, par nous-mêmes, surveiller les abords de nos positions et contrôler les mesures de sûreté prises par nos soutiens.

N'avons-nous pas vu, cette année encore, le dernier jour des grandes manœuvres, au Hasenberg, toute une artillerie de corps enlevée à la baïonnette, parce que son bataillon de soutien, appelé ailleurs, avait quitté son poste sans prévenir le chef de cette artillerie ?

C'est dans la nature même des choses que, malgré l'union toujours plus intime des trois armes, chacun songe plus à sa propre tâche et « à sa peau », qu'à celle des autres ! Les bataillons en marche, bien que précédés et couverts par la cavalerie divisionnaire, ne se croient nullement dispensés de se couvrir par des patrouilles d'infanterie.

Pourquoi l'artillerie serait-elle moins prudente, moins soucieuse de son existence, elle surtout qui est sans défense pendant son mouvement ?

II. Service des reconnaissances.

Les reconnaissances de l'artillerie ont le double but d'orienter son chef sur *la praticabilité du terrain* et sur *l'ennemi*.

1. *La reconnaissance du terrain* est faite par des *éclaireurs de terrain* (Geländeaufklärer) qui précèdent à courte distance les batteries et leur jalonnent les voies à suivre dans le terrain.

Une fois que les batteries sont entrées en ligne sur la position, les éclaireurs de terrain dégagent le front et fonctionnent comme vedettes de sûreté ou se rendent à leur poste de combat dans leur batterie. (C'est le cas, par exemple, si l'on a employé dans ce but les sous-officiers supérieurs)

Deux éclaireurs de terrain suffisent par batterie isolée ; on y emploiera un sous-officier ou un éclaireur et un trompette.

Il va sans dire que le choix et la reconnaissance de la posi-

tion proprement dite, et des futurs changements de position, incombent exclusivement, comme par le passé, au commandant de l'artillerie ou à l'officier qui en sera chargé.

2. *La reconnaissance de l'ennemi* est faite par des *éclaireurs d'objectifs* (Zielaufklärer), qui seront généralement des *officiers*.

Il faut, en effet, pour cette reconnaissance, des cavaliers bien montés, ayant des connaissances tactiques générales et capables d'envoyer des rapports clairs et précis.

Si les troupes ennemies sont déjà sur leurs positions de combat, la tâche est relativement facile et rapidement exécutée, car il sera généralement possible à un officier intelligent, après une chevauchée de 2-3 kilomètres sur les flancs des positions, d'avoir des vues sur les troupes qui les occupent, leurs formations et leurs effectifs. L'officier éclaireur pourra envoyer rapidement par un agent de liaison un rapport écrit sur ce qu'il a observé, ou revenir lui-même auprès de son commandant, avant ou peu après l'entrée en ligne de nos batteries.

Toute autre est la reconnaissance de l'ennemi s'il s'agit d'aller, avant le combat de rencontre, par exemple, rechercher au loin l'adversaire pendant sa marche, observer ses colonnes, surtout celles de son artillerie, deviner ses intentions et notamment les positions qu'elle occupera. Cette tâche est celle que décrit le lieutenant-colonel de Rüder dans son intéressante brochure : *Die Artillerie Patrouille.*

L'officier qui en est chargé est appelé, d'après cet auteur, à dépasser au besoin le rideau de nos patrouilles de cavalerie pour trouver à tout prix les colonnes de l'artillerie adverse et ne doit plus les perdre de vue ; son absence sera parfois de plus d'un jour, et le commandant d'artillerie qui l'aura envoyé ne compte pas sur son retour pour le moment du combat.

On voit, par les propositions du colonel de Rüder, quel développement extrême l'artillerie allemande compte donner au service d'éclaireur et quelle importance elle y attache.

Toutefois, il convient de faire des réserves sur les résultats à espérer des patrouilles à aussi longue portée, et, pour ce qui nous concerne, nous ne comptons pas donner d'emblée un pareil développement à notre programme.

On peut se demander en effet — l'expérience pratique n'en ayant pas été faite — si les rapports de ces patrouilles d'officier parviendront en temps utile au chef qui les a envoyées, si

tant est qu'elles l'atteignent jamais. On ressentira aussi vivement dans les batteries l'absence des officiers engagés si longtemps dans ces lointaines entreprises.

Enfin, les nombreux exemples tirés de la guerre franco-allemande et cités par de Rüder comme les conséquences d'un service d'éclaireurs insuffisant, ne prouvent pas la nécessité d'expédier des patrouilles avant que le combat soit imminent.

Ces exemples confirment plutôt notre idée que les chefs d'artillerie ne doivent pas rester collés à leurs batteries, et qu'avant d'entrer au feu à côté d'autres troupes engagées, ils feront bien de s'orienter sur la situation générale, en détachant en avant des officiers éclaireurs.

III. Observateurs de tir ou de but.

(Hülfsbeobachter.)

Les buts offerts à nos batteries sont souvent masqués par la couverture du sol, par des abris artificiels; ils sont peu visibles aux grandes distances, surtout sur un fond sombre (forêt), ou par un temps de pluie ou de brouillard.

Le réglage et l'effet de notre tir dépendra dans ces circonstances du concours intelligent des *observateurs de tir ou de but* qui, postés à un endroit convenable, renseigneront le commandant du feu sur les dispositifs du but et son échelonnement et sur l'effet de notre tir.

L'importance de cette tâche suppose l'emploi d'un officier ou, à défaut, de sous-officiers spécialement bien doués.

IV. Service des liaisons.

Ainsi que nous l'avons dit, ce service est en corrélation directe avec celui des éclaireurs et sert à le compléter, attendu que le plus souvent on devra adjoindre un agent de liaison à l'éclaireur d'objectif ou à l'observateur de tir, s'ils sont très éloignés des batteries.

Les agents de liaison ou ordonnances sont chargés :

1° D'assurer la liaison :

a) *entre les différents groupements de l'artillerie* (batterie, groupe, régiment).

b) *entre les batteries de combat et leurs échelons de caissons.*

2° De servir de *jalonneurs* entre les éclaireurs de marche

ou de terrain et les batteries, ou de liaison entre les observateurs de tir et le commandant du feu.

Ces agents sont des sous-officiers, des éclaireurs et surtout des trompettes ou des bicyclistes.

Lorsque le commandant d'une artillerie divisionnaire ou de corps quitte le commandant des troupes (divisionnaire ou commandant de corps) pour aller prendre la direction du feu de ses batteries, il laissera cependant, dans la règle, auprès de ce commandant son adjudant ou un officier d'artillerie, pour assurer la liaison, et non un simple agent.

*
* *

Il résulte de l'examen des diverses fonctions des services de sûreté, de reconnaissance, d'observateurs de tir et de liaison, que nous avons besoin d'au moins deux à trois officiers hors cadres par état-major de groupe ou de régiment, soit :

Un officier pour le commandement des échelons de caissons.

Un pour les reconnaissances d'objectifs et éventuellement les observations de tir.

Un troisième (si l'on ne veut pas se priver de son adjudant) pour la liaison avec le commandant des troupes.

L'adjudant paraît indispensable pour les reconnaissances de positions et, surtout dans les groupes à trois batteries, pour la simple transmission des ordres aux batteries, soit en marche, soit au feu.

A l'étranger, on est, en effet, généralement arrivé à la même conclusion. La France, par exemple, attribue, en manœuvre ou en campagne, trois officiers de réserve à chaque état-major de groupe ou de régiment.

Au point de vue du personnel inférieur chargé du service des éclaireurs, les artilleries étrangères ont décidé d'y affecter en moyenne trois à six éclaireurs par batterie :

France : 4 par batterie ; on parle de porter ce nombre à 6.

Belgique : 3 sous-officiers et 3 éclaireurs à chaque état-major de groupe.

Angleterre : 4 sous-officiers éclaireurs par batterie.

Espagne : 4 éclaireurs par batterie.

Allemagne et Autriche : en attendant d'en arriver probablement à une affectation analogue, les sous-officiers, volontaires et trompettes sont activement instruits à ces services.

Quant à nous, je le répète, nous n'avons rien de pareil et nos batteries ont 7 à 9 cavaliers de moins que celles de l'étranger, puisque nos chefs de pièce ne sont pas montés.

En outre, grâce à leur temps de service plus long, les artilleries étrangères peuvent exercer et former leurs gradés à remplacer leurs supérieurs et à en remplir les fonctions, ce qui permet plus facilement de disposer du personnel officier des batteries.

Projet d'organisation du service d'éclaireurs dans notre artillerie.

Nous ne pouvons ni devons songer à copier servilement les prescriptions des armées étrangères.

Nos conditions sont si spéciales et nos ressources en personnel et surtout en chevaux de selle si limitées, que nous devons être modestes dans nos prétentions et chercher à améliorer nos moyens d'orientation par des mesures appropriées, modifiant le moins possible notre organisation actuelle.

Le moment est venu, en tout cas, de profiter de l'occasion pour nous opposer énergiquement à tout affaiblissement du nombre des cavaliers d'artillerie.

Il a été, en effet, question, paraît-il, de démonter une partie de nos trompettes au bénéfice d'autres armes.

Notre devoir, au contraire, est de réclamer à l'autorité militaire supérieure les quelques chevaux nécessaires et la ratification des mesures que nous jugeons utiles pour l'organisation de nos éclaireurs.

Voici, à mon avis, et pour servir de base de discussion, comment il conviendrait d'organiser ce service.

En dehors du personnel actuel des batteries et qui doit y coopérer, le service d'éclaireurs et d'estafettes serait assuré dans l'artillerie de campagne par :

a) 2 à 3 *officiers surnuméraires d'artillerie* (lieutenants ou premiers-lieutenants) dans chaque état-major de régiment ou de groupe.

b) 2 *éclaireurs montés* par batterie.

c) 1 à 2 *appointés* ou *canonniers* par batterie sachant se servir de bicyclettes.

Explication et justification de ces trois mesures.

1. *Officiers surnuméraires.*

Ces officiers sont choisis dans le régiment en manœuvres, et lors d'une mise sur pied, parmi les premiers-lieutenants ou lieutenants surnuméraires des batteries.

En cas de besoin, les régiments du même corps d'armée devront se passer les officiers nécessaires ou se compléter par des officiers récemment passés en landwehr, à raison de 6 à 9 officiers surnuméraires par régiment divisionnaire ou de corps; il en faudra 18 à 27 par corps d'armée.

Le personnel en officiers subalternes est disponible; ainsi au Ier corps, les trois régiments divisionnaires et de corps comptent actuellement 51 premiers-lieutenants et lieutenants en sus des 4 officiers et des adjudants nécessaires à chaque batterie.

Ces officiers surnuméraires continuent à faire partie de leur batterie s'ils sont appelés à servir dans le régiment dont fait partie cette batterie.

S'ils proviennent d'un autre régiment, ils sont attribués à l'une ou l'autre des batteries du régiment auquel ils sont adjoints.

Il ne paraît pas désirable, en effet, de grossir d'emblée l'état-major de groupe ou de régiment en leur attachant définitivement et nominativement ces officiers. A chaque mise sur pied, les commandants de régiment ou de groupe les choisiront après préavis des capitaines et selon leurs aptitudes.

Il suffira que la loi consacre dorénavant le principe que, en cas de mobilisation, les officiers surnuméraires des batteries soient appelés au service actif, soldés et montés comme en temps de paix et que le renvoi au dépôt n'ait lieu qu'après prélèvement des 6 à 9 officiers surnuméraires demandés par régiment.

Tous les officiers d'artillerie, pour autant que le service le permet, sont déjà exercés au service de reconnaissance et devront, à tour de rôle, y être appelés dans les cours de répétition. Un officier par groupe, spécialement qualifié et que l'on aurait envoyé au cours spécial d'éclaireur prévu ci-après, serait chargé, aux cours de répétition, de diriger l'instruction, pour le groupe, des sous-officiers, éclaireurs, trompettes.

2. *Eclaireurs montés.*

Les deux éclaireurs par batterie constituent la principale innovation et la nouvelle création du système proposé en sus du personnel actuel des batteries.

Il n'y a pas lieu, à mon avis, d'attacher les éclaireurs à l'état-major de groupe ou de régiment, comme en Belgique; mieux vaut les laisser à leur batterie qui les utilisera si elle est isolée.

Lorsque les groupes ou régiments sont réunis, leurs commandants, suivant les besoins, pourront toujours disposer de tout ou partie de ce personnel spécial.

L'obtention de deux cavaliers et surtout de deux chevaux de selle de plus par batterie se heurtera sans doute à une vive opposition, et cependant, nos prétentions sont bien modestes, en comparaison de l'importance du nouveau service à assurer. Plutôt que d'y renoncer si on nous les refuse, et bien que nos quatre trompettes soient encore nécessaires comme agents de liaison, je préférerais supprimer et démonter deux de nos trompettes par batterie pour monter deux cavaliers éclaireurs vraiment dignes de ce nom.

Peut-être trouvera-t-on aussi, lors de l'étude de la réorganisation prochaine de l'artillerie, les moyens d'économiser ailleurs, s'il le faut, les chevaux nécessaires.

Je signalerai à ce sujet, et en passant, qu'on peut parfaitement se contenter d'un médecin monté par groupe.

Etant donné le pour cent moyen des pertes au combat, nous ne serions pas moins bien soignés que le bataillon d'infanterie avec ses deux médecins. La suppression de ces médecins nous procurerait 2 à 4 chevaux de selle de plus par régiment.

On pourrait aussi réduire le nombre des voitures de réserve par batteries, et se contenter d'un chariot de batterie et d'une forge par groupe, puis supprimer l'affût de rechange.

L'économie de chevaux et de personnel qui en résulterait compenserait les sacrifices demandés pour notre service tactique de première ligne.

Les nouveaux éclaireurs d'artillerie seraient choisis à l'école de recrues ou dans les jeunes classes d'âge, parmi les appointés ou soldats intelligents, de confiance et bons cavaliers ou aptes à le devenir.

Ces hommes seraient appelés à un *cours spécial dit d'éclaireurs*, adjoint, au besoin, à l'école de sous-officiers d'artillerie et y recevraient l'instruction spéciale nécessaire.

Des officiers de troupe seraient aussi appelés à ce cours : un par groupe chaque année.

Cette instruction, dont le programme serait soigneusement élaboré, devrait, autant que possible, être donnée par les mêmes officiers-instructeurs pour arriver à l'unité de doctrine. Les élèves reconnus aptes dans ce cours recevraient le grade d'appointé et la qualification d' « éclaireurs » *(Aufklärer)*. Comme insigne spécial, ils porteraient sur la manche le chevron que la cavalerie, par exemple, donne à ses bons patrouilleurs.

Leur équipement personnel serait celui du sous-officier monté, avec revolver et jumelle.

Comme il importerait, si cette création était admise, de doter, le plus tôt possible, nos 56 batteries de leurs éclaireurs, il serait désirable que leur formation et instruction soit achevée dans l'espace de deux à trois ans au plus.

Il serait facile de choisir et former, pendant cet espace de temps, les 112 hommes nécessaires avec les ressources actuelles de nos batteries, surtout si l'on consentait à égaliser, au besoin, dans les régiments les éléments disponibles.

3. *Soldats bicyclistes.*

Il ne s'agit point ici d'une affectation permanente de personnel au service d'éclaireurs ou de liaison, mais d'une simple *utilisation éventuelle et temporaire* d'un ou deux canonniers par batterie, pour renforcer le service de liaison et pour la transmission des ordres.

On trouverait facilement, croyons-nous, dans chacune de nos batteries, un à deux hommes pratiquant la bicyclette et qui, en dehors de leurs fonctions de canonniers-servants, seraient heureux de se rendre utiles en enfourchant leur vélo.

Au cantonnement, ils auraient à porter ou chercher les ordres et rapports.

En marche, devançant les colonnes, ils pourraient éclairer la marche sur la route principale ou même flanquer utilement la colonne en suivant les routes parallèles.

En tous cas, ces bicyclistes temporaires économiseraient les forces de nos cavaliers et suppléeraient à l'insuffisance de nos moyens de liaison.

Je ne puis, d'autre part, m'associer à l'opinion émise dans un récent numéro de la *Zeitschrift für Artillerie und Genie*, d'après lequel le service d'éclaireurs pourrait peut être être assuré chez nous par des bicyclistes.

Le bicycliste ne pourra jamais, quoi qu'on dise, suppléer

au cavalier partout où il s'agit d'opérer dans le terrain, ce qui est surtout le cas de l'éclaireur d'artillerie.

Même sur les routes, le bicycliste ne peut utilement accompagner des cavaliers et leur servir d'estafette ou de jalon.

Par la nature si différente de leur moyen de transport, cavaliers et bicyclistes ne peuvent cheminer ensemble : sur les routes à pentes, ils sont condamnés à se devancer alternativement et, dans le terrain, ils se perdront en tout cas de vue.

Laissons donc au bicycliste sa tâche possible et indépendante sur les routes et ne comptons, comme par le passé, pour le service de reconnaissance proprement dit, que sur le *cavalier bien monté*, passant partout et capable d'accompagner botte à botte son commandant dans le terrain.

Les bicyclettes nécessaires, amenées et fournies par les hommes, seraient au bénéfice des dispositions appliquées déjà aux machines des bicyclistes militaires.

Au moyen d'un dispositif spécial, à créer, on transporterait ces machines sur un arrière-train de caisson ou sur les côtés du fourgon. Les bicyclettes pliantes seraient peut-être plus faciles à arrimer.

En tous cas, l'essai serait intéressant à faire à l'occasion d'un prochain cours.

Les propositions ci-dessus, je le répéte, ne sont qu'une base de discussion et prêteront le flanc à bien des critiques ou se heurteront peut-être à des difficultés qu'il ne m'a pas été donné de connaître, puisque la commission d'artillerie, qui a été nantie de ces propositions, n'a pas encore eu à les discuter.

Sans doute, les officiers supérieurs de la Commission et les chefs de nos services étudieront la question avec toute l'attention qu'elle mérite et, avec l'appui de leur haute compétence, on arrivera, je l'espère, à une heureuse solution.

Quelle que soit cette solution et si différente qu'elle puisse être de celle que je me suis permis d'ébaucher ici, je souhaite sincérement qu'elle intervienne à bref délai et qu'elle satisfasse aux besoins de l'arme.

Elle marchera de pair avec le perfectionnement imminent du matériel d'artillerie et constituera un réel progrès en même temps qu'une garantie du meilleur emploi tactique de nos batteries pour le plus grand bien de l'armée.

E. Ruffieux, lieut.-colonel d'artillerie.

LE NOUVEAU CANON DE CAMPAGNE FRANÇAIS

Malgré le mystère dont on a cherché à entourer le nouveau matériel d'artillerie de campagne français, un certain nombre d'indications permettent d'en fixer les principales lignes.

La nouvelle bouche à feu a été mise en service sur une grande échelle aux manœuvres d'automne des 3e et 6e corps d'armée, à Châlons. La *Revue militaire suisse* a déjà donné, dans la Chronique française d'octobre dernier, divers renseignements sur son compte.

Voici quelques données complémentaires :

La bouche à feu en acier au nickel a un calibre de 75 mm. ; elle est du système Deport, avec fermeture à vis ; l'affût du système Darmancier de l'usine de St-Chamond, est à frein hydro-pneumatique, complété par un ressort. La distension de l'air et celle du ressort opèrent le retour en batterie. Une fois la bèche de crosse ancrée dans le sol, la pièce reste fixe. Deux canonniers, assis sur la pièce, assurent le service. Le servant de gauche manœuvre la fermeture et effectue la charge ; celui de droite pointe et fait partir le coup. Ces deux canonniers sont protégés, à droite et à gauche de la bouche à feu, par un masque en tôle d'acier qui, d'après les constructions de Saint-Chamond, serait capable de résis er à une balle en plomb de 15gr., recouverte de maillechort et animée d'une vitesse de 600m.

La bouche à feu est portée par un berceau oscillant autour d'un axe vertical. Elle est susceptible de déplacement latéral, qui permet non seulement de rectifier le pointage en direction sans toucher à la crosse, mais, pendant le tir rapide à shrapnels, de déplacer peu à peu le pointage de façon « à faucher le terrain » ; une seule pièce arroserait ainsi un espace de deux hectares [1].

Les projectiles sont : Un obus à mélinite qui s'emploie contre les buts morts : murs, maisons, etc , et comme projectile

[1] La vitesse de tir est, d'après les publications françaises, de 15 coups par minute et par pièce. Dans sa chronique d'octobre, notre correspondant affirmait (p. 639) avoir vu aux manœuvres de Châlons une pièce tirer à la vitesse de 24 coups à la minute. Il est vrai qu'il s'agissait d'un tir à blanc dans lequel le recul a moins d'amplitude que dans un tir à charge normale, avec projectile Quoiqu'il en soit, le tir est extrêmement rapide et supérieur en vitesse à celui de la nouvelle piece de campagne allemande C 96 qui ne possede, comme frein de tir, qu'un simple frein de roue et n'est pourvue d aucun récupérateur.

habituel, un shrapnel en acier, à charge arrière, contenant, suivant les uns, 250 balles, suivant d'autres, 300. Le shrapnel provoquerait au but un épais nuage de fumée qui empêcherait l'ennemi de voir et de pointer. On est unanime en France à trouver les balles du shrapnel trop petites et d'une efficacité insuffisante aux grandes distances. Au-dessous de 3000 m., il n'est pas question d'entreprendre la lutte d'artillerie ; or, à cette distance, d'après le *Progrès militaire* (nº 1868) les balles ne traversent pas le sac d'un soldat ! Le système de fermeture est également trop délicat, le moindre choc la dérange ; la terre ou le sable qui viendraient s'y loger l'empêchent de fonctionner. On peut, il est vrai, améliorer l'efficacité du shrapnel en augmentant le poids des balles ; il est beaucoup plus difficile de modifier la fermeture et de la rendre moins sujette à des dérangements.

La *Revue* d'octobre indiquait que le caisson se plaçait « roue à roue » avec la pièce. Le pourvoyeur, chargé en même temps de graduer la fusée, se place pendant le tir à couvert derrière le caisson, qui serait également revêtu d'une plaque de tôle d'acier sur la face tournée à l'ennemi. Ces plaques du caisson, de même que les masques de la pièce, augmenteraient sensiblement le poids du matériel et ne lui procureraient pas, d'après certains journaux, la mobilité bien supérieure à celle de l'ancien matériel de Bange qu'on avait recherchée.

Pendant le tir, les chevaux sont emmenés à distance et à abri, comme cela se pratiquait avec l'ancien matériel.

Une polémique assez vive s'est engagée sur le nombre de pièces que devait compter la nouvelle batterie. On passe en France par les mêmes discussions et les mêmes péripéties qu'en Allemagne il y a deux ans. Les uns sont partisans de la batterie à 4 pièces avec un copieux approvisionnement de munitions, d'autres demandent au contraire le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire la batterie à 6 pièces, avec une dotation en munitions moins abondante par pièce. La décision définitive n'est pas encore intervenue ; elle dépendra des Chambres, puisque la mise en service des nouveaux canons dans l'ensemble des corps d'armée apportera à coup sûr des changements dans les cadres des quarante régiments d'artillerie que possède actuellement la France. Cependant, selon toute probabilité, on s'en tiendra à la batterie de six pièces, qui, pour une foule de motifs, est infiniment préférable.

EXPÉDITION ANGLO-ÉGYPTIENNE AU SOUDAN
en 1898

I. La bataille de l'Atbara.

Avant d'entreprendre le récit des événements qui se sont passés en 1898 sur les bords du Nil, je tiens à dire à ceux que cette campagne pourrait intéresser que je n'ai aucune prétention à l'infaillibilité. Je me suis efforcé de dégager des renseignements divers et souvent contradictoires que j'ai pu recueillir, ce qui me paraissait être le plus probable, le plus vrai. Du reste, les divergences que je signale portaient principalement sur des détails, sur des questions d'effectifs et de composition des troupes; les événements en eux-mêmes ne me paraissent guère pouvoir être contestés.

Au mois de septembre 1897, les Anglo-égyptiens, dans leur marche vers le sud, s'étaient arrêtés à Berber, qu'ils avaient occupés sans coup férir; tout au plus avaient-ils eu à repousser un retour offensif des derviches.

La ligne de communications s'était considérablement allongée; le ravitaillement était devenu difficile et il aurait été imprudent de pousser plus au sud pour le moment, surtout avec la petite quantité de soldats dont on disposait. On se borna donc à organiser les pays conquis et à pousser des reconnaissances offensives le long du Nil et de l'Atbara.

Dès les premiers jours de janvier de l'année suivante, les renforts que le gouvernement anglais avait décidé d'envoyer, quittent la Basse-Egypte pour aller se mettre à la disposition du sirdar.

Il convient de s'arrêter un instant sur ce personnage déjà important et qui allait devenir célèbre avant la fin de l'année.

Le fils de feu le colonel H. Kitchener, Horace-Herbert, était, en 1871, à 20 ans, lieutenant du génie. Après trois ans de service effectif dans cette arme, il partit pour l'Orient, où il exécuta des levés topographiques en Palestine, puis à Chypre. En 1882, au moment où l'on organisait l'armée égyptienne, il

se présenta et fut accepté comme major de cavalerie. Dès lors, il se voua complètement au militaire, et dans toutes les entreprises auxquelles il concourût ou qu'il dirigea, il ne manqua jamais l'occasion de se distinguer. Les excellents services qu'il rendit le firent bientôt nommer gouverneur général du littoral de la mer Rouge; il était alors lieutenant-colonel. En 1888, au cours de la campagne contre Osman Digma, à laquelle il prenait part, il fut promu colonel. Enfin, en 1892, il succéda à sir Francis Grenfell comme sirdar, c'est-à-dire commandant en chef de l'armée égyptienne. A partir de ce moment, il se consacra complètement au perfectionnement de cette armée, avec laquelle il détruira un jour la puissance du calife. Doué d'une énergie peu commune, prévoyant tout ce qu'il est possible de prévoir, sachant supporter facilement les fatigues et les privations inévitables en campagne, c'était bien l'homme qu'il fallait pour venger Gordon.

La concentration des troupes anglo-égyptiennes dura jusqu'au milieu de mars. A ce moment-là, se trouvèrent réunis au camp de Kunar, entre Berber et le confluent du Nil et de l'Atbara, environ 13 000 hommes, avec 24 pièces d'artillerie, 12 mitrailleuses Maxim ou Nordenfeldt, 2 escadrons de cavalerie et des escadrons de méharistes. Les troupes anglaises formaient une brigade que commandait le général Gatacre; les troupes khédiviales formaient une division à la tête de laquelle se trouvait le major-général Hunter, et comprenant 3 brigades indigènes dont les chefs étaient le lieutenant-colonel Macdonald, le lieutenant-colonel Maxwell et le brigadier-général Lewis. Les soldats de la division indigène étaient des Egyptiens ou des Soudanais. En outre, 6 canonnières armées patrouillaient sur le Nil.

Cette concentration avait lieu à propos. On avait appris de plusieurs côtés qu'environ 20 000 derviches s'étaient rassemblés à Métemmeh, sur la rive gauche du Nil, non loin de Shendy, et qu'ils comptaient marcher de là contre les Anglo-égyptiens. En effet, dès le commencement de mars, ils se mettent en route, traversent le Nil à Shendy, puis, sous la direction de Mahmoud et d'Osman Digma, en suivent la rive droite jusqu'à El-Aliab, où ils arrivent le 10. Aucun des mouvements de l'ennemi n'avait échappé au sirdar, les canonnières du Nil avaient même eu l'occasion d'envoyer quelques projectiles aux troupes qui s'approchaient trop des bords du fleuve.

On apprit bientôt que ce mouvement vers le nord n'était qu'une feinte et que le 18 mars, quittant El-Aliab, les derviches se dirigeaient vers l'est, franchissaient quelques jours après l'Atbara, manifestant par là l'intention d'attaquer leur adversaire sur son flanc gauche.

Le sirdar se décida alors à marcher à leur rencontre et nous le voyons, dès la fin de mars, remonter la rive droite de l'Atbara, se dirigeant sur Hudi, puis sur Ras-Hudi, où il établit sa base d'opérations. Des reconnaissances lui apprennent alors que l'ennemi a pris position près de Hilgi. Suivant la coutume africaine, les derviches avaient construit une zareiba, sorte de haie en branches de mimosa qui forme un excellent obstacle d'approche. Les branches épineuses du mimosa, entrelacées les unes dans les autres, sont en quelque sorte infranchissables; la hache n'y peut rien, on est obligé de se servir de courtes échelles et de couvertures ou de toile à voile dont on couvre les endroits où l'on veut traverser, opération quelque peu dangereuse à exécuter sous le feu à bout portant de l'ennemi. Quelques mètres en arrière de la haie se trouvent en effet des palissades, des fossés derrière lesquels s'abrite le tireur.

Cette zareiba, adossée aux taillis impénétrables de la rive, avait été placée par les derviches au milieu d'un terrain difficile, couvert de pierres et de broussailles, sur une petite colline, mais de telle façon qu'il fallait s'en approcher au moins jusqu'à 900 mètres pour pouvoir la voir et la battre de son feu.

A moins de 20 kilomètres de là, dans le camp du sirdar, le 7 avril, on se prépare, on nettoie et on fourbit les armes, on délivre à chaque fantassin 150 cartouches, on établit de son côté une zareiba dans laquelle on laissera les bagages et les approvisionnements, sous la garde de quelques compagnies égyptiennes. Le général Kitchener compte partir le soir même pour attaquer le lendemain matin le camp des derviches. Vers 6 heures, on se met en marche, en une seule colonne, dans la direction de l'est, remontant l'Atbara en côtoyant la rive droite. On marche lentement, gêné par les inégalités du sol pierreux et couvert de broussailles; la nuit vient, très sombre, et avec elle une légère brise qui soulève le sable en tourbillons aveuglants. Vers 9 heures on s'arrête, et après que la troupe a mangé son biscuit et remplacé l'eau de ses gourdes, elle se livre, sur le sable, à un repos qui ne devait pas durer longtemps. Le lendemain matin, 8 avril, le jour du

Vendredi-Saint, à 1 ¼ heure, les troupes sont éveillées en silence, et en silence également, la marche reprend vers l'est, dans les mêmes conditions que la veille. Cela dure jusqu'à 4 heures du matin, moment où l'on fait halte à environ 2 km. de l'ennemi. Le sirdar alors s'organise pour l'attaque, en disposant ses troupes de la manière suivante : En avant, à l'aile droite, en ligne, un bataillon de la brigade Macdonald ; à sa gauche, également en ligne, les Camerons highlanders (brigade Gatacre) ; derrière les premiers, en ligne de colonne ouverte, par compagnie, le reste de la brigade Macdonald (3 bataillons) ; derrière les Camerons highlanders, également en ligne de colonne ouverte, par compagnie, le reste de la brigade Gatacre (3 bataillons). Complètement à droite, en seconde ligne, la brigade Maxwell ; enfin la brigade Lewis, en réserve. Les mitrailleuses étaient réparties sur les ailes et dans les intervalles des brigades. L'artillerie et la cavalerie se trouvaient à l'aile gauche. Ainsi disposée, à 5 h. 40 l'armée avança en bon ordre, autant que le permettaient les inégalités du sol. Brusquement, le soleil se lève et les derviches, jusqu'alors sans méfiance, s'aperçoivent de l'approche de leurs ennemis.

Grande agitation dans le camp, mais à l'exception de quelques cavaliers, personne n'en sort ; c'est derrière leur barricade qu'ils attendent les Anglo-égyptiens. Ceux-ci avancent toujours ; il s'agit d'arriver à 800 ou 900 mètres. Vers 6 heures, courte halte, puis reprise de la marche comme pour une parade. A 6 h. 15, on est arrivé ; l'artillerie et les mitrailleuses ouvrent leur feu ; l'infanterie attend le moment propice pour agir. Les derviches d'abord ne répondent pas la zareiba commence à brûler sur plusieurs points, les derviches ne tirent pas encore ; ils ne daignent le faire que lorsqu'un léger mouvement en avant de la première ligne de leurs adversaires se dessine. Cette mousqueterie ne dure guère. Quelques cavaliers mahdistes tentent une sortie contre l'aile gauche des Anglo-égyptiens ; ils sont aussitôt repoussés par les Maxims.

A 7 ½ heures, l'artillerie du colonel Long suspend son feu ; on se prépare à l'assaut. Bientôt le sirdar fait sonner l'attaque ; les musiques, les fifres et les tambours, résonnant à l'envi, se mêlent aux cris des Soudanais et des Egyptiens, la première ligne s'ébranle : les Camerons highlanders, toujours dignes et calmes et ne baissant pas la tête sous la grêle de balles qui, heureusement, passe au-dessus d'eux — les derviches tirent

trop haut. De temps en temps ils s'arrêtent pour faire feu sur leurs ennemis, puis l'assaut reprend. A leur droite, les Soudanais du colonel Macdonald procèdent de même. A 100 m. de la zareiba, nouvelle halte, feu de vitesse, puis on s'élance à la baïonnette. En moins de rien, la zareiba, à moitié consumée, est traversée, mais en arrière, derrière les palissades, dans les fossés et les réduits, le feu redouble d'intensité; il n'y a pas de temps à perdre à attendre la seconde ligne; le général Gatacre et le major-général Hunter entraînent leurs hommes en avant sans hésitation; la lutte continue dans les retranchements, on se tire les uns sur les autres à bout portant, on combat corps à corps; puis, les renforts, la seconde ligne, arrivent; les derviches cèdent petit à petit et, après une résistance un peu plus opiniâtre au centre, dans une redoute où Mahmoud s'était établi, ils s'enfuient en désordre dans les taillis des bords du fleuve. L'assaut n'avait pas duré une demi-heure. La cavalerie mahdiste avait fui depuis longtemps ainsi qu'Osman Digma. Quant à Mahmoud, il fut trouvé caché dans un tas de paille et fait prisonnier avec près de deux mille des siens.

La brigade Lewis, avec de la cavalerie et de l'artillerie, reçut l'ordre de poursuivre les fuyards; mais les taillis et les roseaux des bords du fleuve rendaient bien difficile toute poursuite, il fallut y renoncer.

Il est assez difficile d'évaluer les pertes subies par les deux partis; on a parlé de 500 morts chez les Anglo égyptiens et 3000 du côté des derviches; peut-être ces chiffres sont-ils quelque peu exagérés.

Les derviches sont en fuite du côté de l'est, le chemin de Khartoum semble ouvert et pourtant ce n'est pas encore le moment de s'y engager. Pendant qu'il marchait le long de l'Atbara, au-devant des derviches, le sirdar avait déjà envoyé trois de ses canonnières, avec le 15e bataillon égyptien, tenter un coup de main sur Shendy, où se trouvaient de grands approvisionnements de bétail et de grains. L'expédition avait réussi au mieux, la garnison avait été surprise et Shendy était en son pouvoir. Quant à pousser plus loin, il n'y fallait pas songer, le Nil diminuait, le ravitaillement aurait été fort périlleux pour ne pas dire impossible. L'armée anglo-égyptienne rétrograda vers l'ouest et reprit ses anciens cantonnements entre l'Atbara et Abu-Ahmeh. M. W.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Le nouveau chef du Département militaire fédéral. — Démissions, nominations, mutations. — Réorganisation du Département militaire. — Constructions à St-Maurice. — L'éboulement du Sasso Rosso et les tirs du Gothard. — Le terrain des prochaines manœuvres.

Depuis le 1er janvier, le Département militaire fédéral a changé de titulaire. M. Muller, élu Président de la Confédération, a dû prendre le Département politique et a été remplacé par M. le colonel E. Ruffy. Le dernier *Welsche* qui ait occupé ce poste était M. le colonel Cérésole en 1872.

M. le colonel Ruffy arrive au Département au moment où d'importantes réformes sont à l'étude. Nul doute, étant donné l'intérêt tout particulier qu'il a toujours voué aux choses de l'armée, que sous sa direction, ces études ne fassent un grand pas en avant et hâtent le moment où notre armée sortira du provisoire actuel.

A signaler l'heureuse coïncidence de ce changement de la Direction du Département militaire avec les manœuvres du corps d'armée romand, qui, au mois de septembre, sera passé en revue par M. le colonel Ruffy.

* * *

Des démissions, encore et toujours. Quand, à fin août, le Ier corps d'armée entrera en ligne, le haut commandement aura été entièrement renouvelé. Aucun de ses officiers n'aura participé aux manœuvres de 1895 dans le grade qu'ils occuperont, et de même un grand nombre de chefs d'unités moins importantes. Les commandants de corps d'armée, des deux divisions, des quatre brigades d'infanterie, de la brigade et d'un régiment de cavalerie, le chef de l'artillerie du corps d'armée et les commandants de deux régiments, le chef du génie, enfin les commandants de cinq régiments d'infanterie et de la moitié des bataillons seront des débutants dans leurs fonctions. D'autant plus intéressante en sera la comparaison avec les récents exercices du IVe corps d'armée dont presque tous les commandants des unités supérieures avaient fait les manœuvres précédentes dans les mêmes grades et emplois.

Parmi les départs du dernier mois, celui de M. le colonel Camille Favre, commandant de la Ire brigade d'infanterie, nous est particulièrement sen-

sible. On sait les attaches de la *Revue militaire suisse* avec cet officier supérieur qui, depuis plusieurs années, fait partie de son comité de contrôle, et, à diverses reprises, lui a fourni sa collaboration distinguée.

La Ire brigade subit un autre changement. M. le lieutenant-colonel Blanc, ancien chef d'état-major de la Ire division, et commandant le 2e régiment d'infanterie depuis 1896, a dû se retirer pour raisons de santé. Il a été remplacé par M. le major Louis Bornand, du 9e bataillon d'élite, promu lieute ant-colonel.

A la XVIIe brigade, M. le colonel Boy de la Tour est remplacé par M. le lieutenant-colonel A. Nicolet, promu colonel. Le 33e régiment devenu vacant à la suite de cette nomination, passe sous le commandement de M. le major Castan, promu lieutenant-colonel, et le 34e sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Romain de Weck.

Enfin les 6e et 7e régiments seront commandés dorénavant par MM. les majors A. Weissenbach, du 17e bataillon d'élite, et L. Robert, du 20e, promus lieutenants-colonels.

L'artillerie perd deux officiers supérieurs, M. le colonel Louis Delarageaz, chef de l'artillerie du Ier corps d'armée, et M. le colonel Maurice Puenzieux, commandant du 2e régiment.

M. Delarageaz restait, après les démissions de 1898, le doyen des colonels du Ier corps, soit comme âge, soit comme brevet. Il est né en 1837 et est breveté du 8 janvier 1884. Lors de la création des corps d'armée, ensuite de laquelle il fut appelé au poste qu'il vient de quitter, il commandait la 2e brigade d'artillerie.

M. le colonel Puenzieux, de dix ans plus jeune, est breveté du 30 janvier 1895.

Ces deux officiers sont mis à la disposition du Conseil fédéral. Est, en revanche, libéré du service militaire sur sa demande, M. le colonel Jean de Montmollin, membre comme M. Camille Favre du comité de contrôle de notre journal, et dont nous enregistrons avec regret le départ. Est également libéré à titre définitif, M. le colonel Perrochet.

Parmi les nominations, signalons celles de MM. les majors E. Picot et E. Ruffieux, au grade de lieutenant-colonel.

Le génie du Ier corps d'armée subit une mutation par le transfert au commandement de la 2e brigade d'infanterie de M. le colonel Louis Perrier.

M le major R. Gauthier est promu lieutenant-colonel.

Dans l'état-major général ont eu lieu les promotions suivantes d'officiers supérieurs : au grade de colonel, M. le lieutenant-colonel Th. Schæck ; au grade de lieutenant-colonel, MM. les majors A. Galiffe, J. de Steiger, A. Pfyffer, R. Ringier, Ch. Fermaud, et G. Immenhauser.

Dans le corps d'instruction, M. le lieutenant-colonel Denz est promu colonel.

Deux vides se sont produits dans ce corps par la retraite de deux offi-

ciers depuis longtemps au service de notre armée. Le premier est M. le colonel Sigismond Coutau, commandant des fortifications de St-Maurice, ancien instructeur en chef des troupes genevoises sous l'organisation antérieure à 1874, puis, dès cette date et jusqu'en 1892, instructeur d'arrondissement de la Ire division. M. le colonel Coutau était aimé et respecté des troupes dont il savait admirablement capter le dévouement. Son départ causera de vifs et sincères regrets. Il est remplacé comme commandant des fortifications par M. le colonel Geilinger.

M. le colonel Jaques Olbrecht, instructeur de 1re classe des troupes d'administration, a, lui aussi, servi l'armée depuis ses jeunes années. Né en 1839, il a été breveté colonel en 1892.

Le remplaçant de M. le colonel Audéoud comme instructeur d'arrondissement de la Ire division, est M. le colonel G. Wasmer, instructeur d'arrondissement de la VIIIe. Cette désignation a été très bien accueillie par les officiers des troupes intéressées, et ils espèrent que le colonel Wasmer leur sera laissé longtemps. Depuis 1892, les changements ont été fréquents dans le Ier arrondissement. Il serait désirable, pour donner plus de cohésion à l'instruction de l'infanterie de cet arrondissement, qu'une période de stabilité fût enfin inaugurée.

* * *

Le projet de loi sur l'organisation du Département militaire n'a pu être abordé par les Chambres au cours de leur dernière session, comme on l'espérait. Il ne sera voté qu'au mois de juin prochain.

Nous en avons indiqué les grandes lignes dans notre chronique de décembre. Il y a lieu d'ajouter quelques renseignements de détails, intéressant spécialement le personnel d'instruction. La plupart des innovations prévues ne le sont qu'au point de vue légal. En fait, elles sont depuis un certain temps déjà entrées dans la pratique, ayant été introduites soit par la voie du budget, soit de tout autre manière.

Tel n'est pas le cas, cependant, d'une première proposition, concernant la nomination d'un adjoint à chacun des deux chefs d'arme de l'infanterie et de l'artillerie. Ces deux fonctionnaires ont vu leur besogne s'accroître depuis quelques années dans de très notables proportions. Au bureau de l'infanterie ressort non seulement l'administration des 165 000 fantassins de l'élite et de la landwehr, mais encore l'administration du landsturm et l'encouragement au tir volontaire, dont on sait les innombrables formulaires et rapports. Le chef d'arme ne peut plus, matériellement, répondre à ses multiples occupations. Force lui a été d'en remettre une partie à l'instructeur en chef, au préjudice des importantes fonctions techniques de cet officier Car pendant qu'il peine à des besognes de bureau, l'instructeur en chef ne peut contrôler l'état de l'instruction et imprimer à celle-ci une allure uniforme, comme il est si désirable.

Le bureau de l'artillerie n'est pas en meilleure posture. La nouvelle organisation des corps de troupe de l'artillerie lui a valu un supplément de travail appréciable. La création de huit batteries de campagne et de deux batteries de montagne fédérales, le renforcement des compagnies de position, la mise en vigueur de la nouvelle organisation des trains en sont l'explication.

Diverses modifications sont également prévues dans le personnel d'instruction. Tout d'abord, la loi précise l'organisation des écoles centrales. Seront attachés à celles-ci, sous les ordres du commandant de ces écoles, trois instructeurs de Ire classe et trois de IIe classe. Aux écoles de tir doivent être attachés l'instructeur de tir, avec un instructeur de Ire classe et trois de IIe Dans chaque arrondissement de division, un neuvième instructeur de IIe classe sera adjoint à l'instructeur d'arrondissement, pour le décharger le plus possible des affaires de bureau. Enfin, on renoncerait à détacher des divisions le personnel d'instruction pour les troupes attachées aux fortifications. Un personnel spécial sera créé, savoir :

Au Gothard : un Instructeur d'infanterie de Ire classe et deux de IIe classe ; même nombre et qualité d'instructeurs pour l'artillerie de forteresse ; un instructeur de IIe classe du génie.

A St-Maurice, personnel d'infanterie analogue à celui du Gothard. Pour l'artillerie de forteresse et le génie, les besoins détermineront le nombre d'instructeurs à appeler.

Les instructeurs de IIe classe peuvent être remplacés par des aspirants-instructeurs.

Pas de changement dans le personnel instructeur de la cavalerie.

Dans l'artillerie, le projet se propose de porter de 4 à 6 le nombre reconnu insuffisant des instructeurs de Ire classe, et, par compensation, de réduire de 14 à 12 celui des instructeurs de IIe classe. Le personnel en aides-instructeurs, dont l'importance n'est plus la même, sera réduit au fur et à mesure des occasions qui se présenteront de le faire. En revanche, l'artillerie adoptera le système des aspirants-instructeurs en vigueur dans l'infanterie depuis 1893, et qui, partout, a fait ses preuves. Il en sera de même du génie, arme pour laquelle aucun autre changement n'est prévu.

Une augmentation du personnel d'instruction est encore proposée pour les troupes d'administration. Le personnel serait doublé et porté à 2 instructeurs de Ire classe et 4 de IIe.

* * *

La demande de crédit de un million de francs pour construction de casernements à St-Maurice a été partiellement accordée par les Chambres. Elles l'ont réduite à 800 000 fr., en se basant sur la situation devenue pré-

caire des finances fédérales. Nos prévisions de novembre n'ont pas tardé à se réaliser. Le Département militaire pâtit le premier de l'état de notre budget.

Le rapporteur de la commission du Conseil national, M. le colonel Gallati, a profité de l'occasion pour donner le résumé du coût des fortifications du Gothard et de St-Maurice à ce jour. Voici ce résumé.

Pour le Gothard	Fr.	12,655,000
Pour St-Maurice	»	3,182,000
Pour casernes	»	2,595,000
Pour établissements communs.	»	3,066,000
Pour études, commissions, etc.	»	167,000
Total . . .	Fr.	21,675,000

Cette somme n'est pas définitive naturellement. Bien des perfectionnements et des compléments sont à apporter encore soit au Gothard, soit surtout à St-Maurice Peut-on jamais dire d'ailleurs qu'un fort est achevé?

Nous croyons savoir aussi que le Conseil fédéral n'a pas perdu de vue les travaux à exécuter au Luziensteig, pour compléter la fortification de notre front sud. L'étude de ces travaux continue. Aussitôt le moment favorable venu, une demande de crédits devra être adressée aux Chambres. La dépense sera sensiblement inférieure à celle des forts de St-Maurice

* * *

L'éboulement d'Airolo, à l'occasion duquel a été levé pendant quelques jours un détachement du génie, a donné lieu, comme on pouvait s'y attendre, à une légende à laquelle il convient de couper immédiatement les ailes. L'éboulement, d'après elle, serait dû à l'ébranlement causé par les détonations de l'artillerie du fort de Fondo del Bosco. Un correspondant du *Genevois* écrit de Berne à ce sujet :

« Au Palais fédéral, on paraît avoir d'excellentes raisons de croire à l'innocence de nos canons. Aucun des trois forts ou fortins qui défendent l'accès du Gothard n'avait pris le Sasso Rosso comme cible et jamais un obus ne l'avait écorniflé.

» Du reste, un des trois forts en question se trouve du côté même du Sasso, quoique en dehors de la zone dangereuse. On ne saurait non plus arguer de l'ébranlement causé par la force des détonations. A 50 ou 60 m., on peut admettre une influence de ce genre dans une certaine mesure — on l'a constaté à Gibraltar, par exemple — mais à 3 ou 400 m. l'ébranlement peut être considéré comme nul. Quand le vent souffle en tempête, les rochers du Gothard repoussent bien d'autres assauts que ceux qui peuvent provenir d'une pièce de 8, de 10 ou même de 12 cm.

» Même dans l'hypothèse d'un tir direct, l'éboulement du Sasso ne s'expliquerait pas et l'on ne pourrait pas raisonnablement l'attribuer à l'artillerie, car nous possédons des données précises sur l'effet de celle-ci

en pareil cas. Qu'on se souvienne un peu de ce qui s'est passé à Elm! Il s'agissait, après la catastrophe qui détruisit ce beau village, de déterminer la chute d'un rocher qui paraissait ne tenir que par un prodige d'équilibre.

» On fit venir de l'artillerie d'assez fort calibre que l'on plaça à bonne portée. Pendant de longues heures, on canonna ferme le monstrueux bloc; mais celui-ci reçut sans broncher les volées de boulets et d'obus qu'on lui envoya et, quand on se fut lassé, on put constater que l'effet produit était à peu près celui d'une balle de plomb sur la carapace d'un cuirassé de première classe.

» Il convient ainsi d'écarter d'emblée l'hypothèse d'une catastrophe due au tir excessif des forts. »

* * *

Le terrain des prochaines manœuvres est maintenant connu. Il comprend la partie nord du canton de Fribourg et peut-être un peu le territoire bernois le long de la Sarine. Les exercices de division contre division se dérouleront très probablement entre Fribourg et Morat. Les cantonnements de la Ire division, pendant le cours préparatoire, seront établis sur la basse Broye, dans les districts vaudois de Payerne et Avenches. Ceux de la IIe division de l'autre côté des lacs.

Nous sortirons ainsi des lignes de la Venoge et de la Mentue si souvent parcourues Nul ne s'en plaindra.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Le projet de loi militaire; les nouvelles formations de l'artillerie. — Les manœuvres impériales de 1899. — L'artillerie de campagne a complété son armement. — Etude d'obusiers de campagne. — Dans les fabriques allemandes de matériel de guerre. — Les nouvelles dénominations de grades.

On est maintenant au clair sur les nouvelles formations de notre artillerie de campagne que prévoit le Projet de loi militaire soumis au Reichstag. Je vous disais, dans notre dernière chronique, que chaque division serait dotée d'une brigade à 2 régiments de 6 batteries. C'est en effet la règle, mais toute règle a ses exceptions: Ainsi, la 37e division à Allenstein, dans la Prusse orientale, et la 38e, à Mulhouse, n'auront qu'un seul régiment. Ce régiment sera subordonné à l'une des deux brigades du corps d'armée. On ne créera, en fait, de toutes pièces, — abstraction faite de la Bavière qui ne sera complétée que dans quelques années, — que six régiments: le 73e à Allenstein, les 74e et 75e à Erfurt, le 76e à Fribourg i/B., le 77e et le 78e à Leipzig.

Les autres régiments seront transformés par simples dédoublements.

ainsi les deux régiments de la Garde en formeront quatre. Pour les autres corps, le 36e régiment, par exemple, fournira le noyau du nouveau 72e régiment. Il est facile de se retrouver dans la numérotation des nouveaux régiments en ajoutant le chiffre de 36 au chiffre de l'ancien régiment d'où ils proviennent. Dans le Grand-Duché de Bade, le régiment 14 se dédouble pour former un régiment 50, l'un et l'autre à Carlsruhe; le régiment 30, à Rastatt, donne naissance au 66e à Offenbourg. En Wurtemberg, le 13e, à Ulm, fournit un 49e régiment; le 29e, à Ludwigsbourg, le 65e. Au total, la Bavière non comprise, nous aurons, d'après le nouveau projet, 4 régiments d'artillerie de la Garde et 78 régiments dans l'ensemble des autres corps, c'est-à-dire 82 régiments. On gardera en outre dix groupes d'artillerie à cheval à 2 batteries qui serviront à doter les futures divisions de cavalerie.

Les brigades de l'artillerie de campagne porteront le numéro de leurs divisions. Il s'en trouvera deux dans la Garde, 38 dans les autres corps. Le Grand-Duché de Bade, par exemple, aura les 28e et 29e brigades, la première à Carlsruhe (régiments 14 et 50), la seconde à Fribourg (régiments 30 et 66), enfin un 76e régiment pour la 39e division à Mulhouse. Le régiment 14 comptera en sus un groupe d'artillerie à cheval à 2 batteries. En Prusse, on dispose en outre de 20 batteries à cheval qui seront incorporées dans les groupes ordinaires de trois batteries, comme le seront aussi les batteries d'obusiers de campagne, du calibre de 10,5 cm., qu'on va créer cette année.

A la fin de l'année 1900, les batteries de campagne de l'Empire, sans la Bavière, présenteront la situation suivante :

Batteries à cheval endivisionnées.	20
» » ordinaires, indépendantes.	20
» montées de 7,7 ou de 10,5 cm. . .	472
Total . . .	512

La Bavière comptera :

Batteries montées	60
» à cheval	2
Total général .	574

Tandis qu'en Bavière, on supprime quatre des six batteries à cheval actuellement existantes, la Prusse prétend conserver ses batteries à cheval indépendantes. Cette divergence de vues donnera peut-être matière à discussions dans la Commission du budget.

Outre ces 574 batteries, l'Allemagne disposera encore en temps de guerre des batteries d'instruction de l'Ecole de tir de Jüterbog dont l'effectif sera porté, d'après le Projet, de 6 à 9 batteries, réparties en trois groupes de trois batteries chacun.

Sur pied de paix, les batteries sont à effectif *renforcé* (Hoher Etat), à

effectif *ordinaire* (Mittlerer Etat) et à effectif *réduit* (Niederer Etat). La batterie à effectif renforcé se compose de six pièces à six chevaux et 2 ou 3 caissons à six chevaux. On compte, appartenant à cette catégorie, 12 batteries montées et 22 batteries à cheval, ces dernières destinées aux divisions de cavalerie. La batterie à effectif ordinaire n'a que six pièces, celle de l'effectif réduit quatre pièces. 311 batteries seront à effectif ordinaire, 229 à effectif réduit.

La batterie montée compte :

	Officiers.	Sous-off. et soldats.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.
Sur pied de paix :				
A effectif renforcé . .	4	125	19	56
» ordinaire . .	4	110	18	42
» réduit . . .	4	100	16	28
Sur pied de guerre . .	5	168	36	124

La batterie à cheval [1] :

Sur pied de paix :				
A effectif renforcé . .	5	125	79	56
» réduit . . .	4	90	57	28
Sur pied de guerre . .	5	157	116	124

Sur pied de guerre, les voitures ont la même composition dans les batteries montées et les batteries à cheval, c'est-à-dire : 6 pièces, 9 caissons, 2 chariots de batterie, 1 voiture à vivres et 1 voiture à fourrages.

Vos lecteurs, ceux surtout qui ne sont pas artilleurs, trouveront que je suis trop entré dans le détail. Si j'ai parlé un peu longuement des nouvelles formations de l'artillerie, c'est que je suis convaincu que cette partie du Projet sera adoptée par la majorité du Reichstag. Les autres propositions donneront probablement lieu à de vives controverses. On contestera dans le Parlement l'opportunité de renforcer l'effectif de paix de l'infanterie, on ne voudra peut-être pas des trois régiments de chasseurs à cheval, on exigera que le service de deux ans, qui n'a jusqu'ici qu'un caractère provisoire, devienne — contre l'avis du gouvernement — définitif et légal. Les troupes de télégraphes, celles de chemins de fer, les aérostiers, les nouveaux bataillons d'artillerie à pied ont cependant beaucoup de chance d'être admis, les formations, appartenant aux armes savantes, étant en général populaires. Au reste, l'adoption du Projet dépend principalement du parti du Centre qu'il ne sera pas trop difficile d'amener à composition depuis la donation que l'Empereur a faite en Palestine aux catholiques allemands.

[1] Chevaux des volontaires d'un an et « Krümperpferde » non compris.

Je remets donc à plus tard mes indications sur les autres armes, quand on connaîtra plus nettement l'opinion de la majorité[1].

— J'en viens à un autre sujet et je précède les temps pour vous parler des manœuvres impériales de l'automne prochain. Elles auront lieu dans les parages, dit-on, et on y appellera le XIIIe corps wurtembergeois. Une demande extraordinaire de 340000 marks est portée au budget en prévision de ces manœuvres; cette somme figure en dehors des frais ordinaires annuels et laisse entrevoir qu'on compte donner aux manœuvres une importance particulière; on veut rappeler sous les drapeaux les officiers et les soldats en congé de façon à avoir des corps de troupes à effectifs normaux.

Le XIIIe corps opérerait contre le XIVe corps badois et, selon toute probabilité, les corps seraient renforcés par des troupes empruntées au XVe corps de l'Alsace.

La nouvelle de ces grandes manœuvres et l'indication des numéros des corps qui y prendraient part, a été lancée par un journal de Elbing, — petite ville de commerce de la Prusse occidentale, — qui prétend les tenir « d'une haute personnalité militaire ». Toute la presse allemande s'est de suite

[1] Afin que nos lecteurs soient au clair sur les modifications proposées au Reichstag, nous donnons ci-dessous, d'après la *Revue militaire de l'étranger*, les projets, tels que ils a publiés, le 7 décembre 1898, le *D. Reichs-Anzeiger*. Le projet comporte deux parties distinctes.

La première est indiquée sous le titre de :

Projet de loi sur les effectifs de paix de l'armée allemande.

Article premier. — § 1. L'art. 1er de la loi sur les effectifs de paix de l'armée allemande du 3 août 1893, modifié par la loi du 28 juillet 1896, reste en vigueur jusqu'au 30 septembre 1899.

§ 2. — A partir du 1er octobre 1899, l'effectif de paix sera successivement augmenté de manière à atteindre, dans le courant de 1902, une moyenne annuelle de 502,506 soldats et *Gefreite*; cet effectif sera ensuite maintenu jusqu'au 31 mars 1904.

Les différents Etats de l'Empire qui ont une administration militaire particulière, participeront à cette augmentation d'effectif au prorata de leur population..

Les engagés volontaires d'un an ne comptent pas dans l'effectif de paix.

§ 3. — Par suite de l'augmentation d'effectif prévue au § 2, les unités du temps de paix seront augmentées de manière à présenter la situation suivante à la fin de 1902 : (Les chiffres entre parenthèses indiquent les effectifs actuels.)

Infanterie	625 bataillons.	(624)
Cavalerie	482 escadrons.	(472)
Artillerie de campagne	574 batteries.	(494)
Artillerie à pied	38 bataillons	(37)
Pionniers	26 »	(23)
Troupes de communications	11 »	(7)
Train	23 »	(21)

Art. 2. — Pendant la période comprise entre le 1er avril 1899 et le 30 mars 1904, les prescriptions suivantes, relatives au service militaire, seront en vigueur :

Les prescriptions des §§ 1, 2, 3 et 4 de l'art. 2 de la loi sur les effectifs du 3 août 1893 ne sont pas modifiées.

Le § 3 est remplacé par la rédaction suivante :

§ 3. — Les hommes des troupes à pied, de l'artillerie montée et du train qui restent

emparée de cette communication et l'a répétée à l'envi. Je serais bien curieux de faire la connaissance du confident de ce journal. Ce sera sans doute quelque sous-officier, en service au Ier corps, qui aura « pêché » ce renseignement dans la correspondance de son chef avec le Ministre de la guerre, attendu qu'on ne prévoyait nullement ces manœuvres dans cette région : on pensait au contraire qu'elles auraient lieu dans la province de Prusse.

Depuis lors, ce bruit semble se confirmer et d'après les journaux de l'Allemagne du sud, ce serait quatre corps d'armée, et pas seulement deux, qu'on appellerait. On va même jusqu'à citer l'endroit où se passera l'affaire principale : les hauteurs du Kniebis, à l'est de la Forêt-Noire, à la frontière de Bade et du Wurtemberg. Je vous donne ces nouvelles pour ce qu'elles valent. Une seule chose paraît certaine, c'est que les opérations se dérouleront sur le Haut-Rhin et que le XIIIe corps en sera.

— Vous aurez quelque intérêt à apprendre que l'armement de toute l'artillerie de campagne avec le matériel nouveau de 7,7 cm. est aujourd'hui terminé. Les études du nouveau modèle de canon remontent à dix ans en arrière, à 1889, à l'époque où on avait réussi à fabriquer en Allemagne une

volontairement trois ans sous les drapeaux, ainsi que les hommes de la cavalerie et de l'artillerie à cheval qui restent régulièrement trois ans sous les drapeaux, ne passeront que trois ans dans la landwehr, premier ban.

Art. 3. — La présente loi recevra également son application en Bavière et en Wurtemberg comme complément aux conventions du pacte fédéral de 1870.

La seconde partie est intitulée :

Projet de loi modifiant la loi militaire de l'empire, du 2 mai 1874.

Article premier. — Le § 3, alinéas de 1 à 3, et le § 5, alinéa 1, de la loi militaire de l'empire du 2 mai 1874, modifiés par la loi du 27 janvier 1890, seront modifiés ainsi qu'il suit :

§ 3. — La réunion de 2 ou 3 régiments forme une brigade, celle de 2 ou 3 brigades d'infanterie ou de cavalerie, avec adjonction des éléments d'artillerie nécessaires, forme une division.

Un groupe de 2 à 3 divisions, avec l'artillerie à pied, les pionniers et le train nécessaires, formeront un corps d'armée, de manière que, en temps de paix, les forces totales de l'empire allemand se composent de 23 corps d'armée.

La Bavière forme 3 corps d'armée, la Saxe 2, le Wurtemberg 1, la Prusse, avec les autres États, en forme 17.

§ 5. — Le territoire de l'empire allemand est, au point de vue militaire, partagé en 22 régions de corps d'armée.

Art. 2. — Cette loi entrera en vigueur à partir du 1er avril 1899 et sera applicable en Bavière et en Wurtemberg.

Le projet prévoit donc la formation de trois corps nouveaux. Le XVIIIe corps formé par dédoublement du XIe ; le XIXe corps (saxon), formé par dédoublement du XIIe (saxon); enfin le IIIe corps bavarois, formé par prélèvements sur les deux corps bavarois existants.

L'augmentation de dépenses qu'occasionnera la réorganisation projetée se soldera : 1° par une dépense courante annuelle de 27 388 000 marks, qui ne sera que de 6 991 000 marks encore en 1899 ; 2° par une dépense une fois payée de 123 778 000 marks répartie sur plusieurs années et qui ne s'élevera qu'à 13 805 000 marks en 1899.

(Note de la Direction.)

poudre sans fumée. Il était assez difficile alors de réaliser dans un canon d'un calibre convenable la suppression du recul. On ne voulait pas du calibre réduit, préconisé entre autres par le général Langlois, et à un moment donné, on paraissait décidé à s'en tenir au calibre de 8 cm., en cherchant à réduire notablement le recul ou à le supprimer tout à fait. Ces conditions paraissaient irréalisables à l'origine; toutefois, peu de temps après, Krupp réussit à présenter des modèles de calibre réduit, compris entre 7,3 cm. et 7,7 cm. On se décida à adopter le calibre de 7,7 cm., dont le shrapnel a encore une efficacité très convenable et dont le recul, en terrain favorable peut, s'il le faut, être entièrement supprimé, sans fatiguer outre mesure l'affût et sans exiger des appareils compliqués. La construction en est presque trop simple puisqu'on a renoncé à toute espèce de ressort pour la bêche ou de frein pour la bouche à feu. Les détails de construction de l'affût sont dus à la Commission d'essais d'artillerie, la bouche à feu à l'usine Krupp. Le modèle définitif date, comme vous savez, de 1896 A l'occasion du centenaire de Guillaume Ier, le 22 mars 1897, l'empereur donnait l'ordre d'en armer en premier lieu quatre brigades: celle de la Garde et celles des 6e, 13e et 15e corps.

L'Allemagne maintenant pourvue, l'industrie allemande engagée dans la construction du matériel d'artillerie, recherche d'autres débouchés et paraît avoir beaucoup de succès à l'étranger. Des ventes considérables ont été faites à la République Argentine: il s'agit de 36 batteries de campagne, dont 30 batteries de canons et 6 batteries d'obusiers, et de 18 batteries de montagne, le tout en pièces à tir rapide. Cette commande a été donnée à l'usine Krupp, qui fournira aussi 12 obusiers de côte de gros calibre. La Bulgarie vient de faire une commande considérable, chez Krupp également. La Roumanie serait aussi favorable à un matériel à tir rapide de l'usine Krupp et sur le point d'en faire l'acquisition.

— On étudie maintenant les obusiers de campagne. Leur calibre sera vraisemblablement de 10,5 cm., comme dans la marine, avec un shrapnel à 18 kg. En 1888, on avait essayé un calibre plus fort, un obusier de 12 cm. qui tirait un projectile de 20 kg.; puis, on abandonna les études parce qu'on pensait que l'obus brisant permettrait de battre les buts couverts. Aujourd'hui les opinions ont changé, et les pièces de campagne à tir courbe sont plus en faveur que jamais.

— Il vient de se fonder en Allemagne une *Station centrale d'essais scientifiques et techniques*[1] entre les divers fabricants de poudres, d'explosifs et de munitions qui font partie du *Syndicat des poudres* (Pulver-Ring). Y sont intéressées: Les fabriques de poudre de Cologne-Rottweil, les maisons Wolff et Cie, Cramer et Buchholz, les fabricants de dynamite et d'explosifs Nobel, ceux de Cologne, de Hambourg, de Dresde, et les fabriques

[1] Centralstelle für wissenschaftlich-technische Untersuchungen.

d'armes de Löwe, à Berlin, et Mauser, à Oberndorf. Ce syndicat a l'intention de créer des laboratoires près de Potsdam; il a déjà acheté la fabrique de poudre sans fumée de Max v. Förster, près de Berlin, ainsi qu'un grand terrain pour ses essais de tir. Deux professeurs, M. Will pour les recherches chimiques, M. Stribeck pour la section de physique et de métallurgie, en ont été nommés directeurs. Toutes les expériences techniques des établissements composant le syndicat se feront à la station centrale, qui en communiquera le résultat aux usines intéressées. On compte de la sorte améliorer l'industrie dans tous les domaines qui touchent à l'armement et à la défense nationale, et, vis-à-vis de l'étranger, offrir des garanties plus solides encore pour la fabrication des engins de guerre, et « étendre le marché »..... n'en déplaise aux partisans de la paix universelle et aux admirateurs du rescrit du tzar.

Pendant que j'en suis à parler de fabriques, je pense à celle de Nicolas Dreyse, l'inventeur du fusil à aiguille. De simple serrurier qu'il était, Dreyse devint, grâce à son génie et à la chance, grand constructeur et fabricant. Les campagnes de 1864 et de 1866, dans lesquelles, comme on sait, le fusil à aiguille fut un facteur essentiel du succès des Prussiens, lui firent, du coup, une renommée universelle. Jusqu'à cette époque, Dreyse n'était connu que des militaires et des techniciens. Son invention, qu'avaient dédaignée les armées étrangères, généralisa immédiatement l'emploi des fusils à chargement par la culasse. Dreyse ne jouit cependant pas longtemps de son succès : il mourut en 1867, à l'âge de 80 ans. Son fils, François Dreyse, hérita de la fabrique de Sömmerda. Aussi mauvais diplomate qu'habile constructeur, il ne sut pas conquérir les faveurs de la commission d'expériences de Spandau, qui préféra au sien le fusil Mauser M.1871. Dès lors, on n'entendit plus parler de lui comme fabricant d'armes de guerre; il ne réussit nulle part. Sa fabrique reçut, il est vrai, quelques commandes de la part du gouvernement, mais toujours pour la fabrication de fusils d'autres inventeurs, et encore qu'elle jouisse d'un certain renom pour les armes de chasse, l'usine n'a de réputation aujourd'hui que pour la construction de machines et de ponts. Elle vient d'être cédée par le petit-fils de Nicolas Dreyse à une société par actions, à la tête de laquelle se trouve un technicien bien connu, H. Ehrhardt, de Dusseldorf. La fabrique de Dreyse portera désormais le titre de « Fabrique de munitions et d'armes de Sömmerda ». Ehrhardt est un homme des plus entendus, grand organisateur et lanceur d'affaires, d'une étonnante activité; il avait fondé à l'origine la « Rheinische Metallwaarenfabrik » de Dusseldorf, puis, l'année dernière, la « Fahrzeugfabrik d'Eisenach » ainsi qu'un établissement à Dusseldorf pour la fabrication d'objets creux en acier — principalement des canons — d'après un procédé nouveau et spécial. Toutes ces usines, y compris celles des automobiles, sont sous l'influence personnelle d'Ehrhardt, qui n'avait autrefois qu'un seul titre celui d'être « Geheimer Baurath ». Il pourrait viser à mieux aujourd'hui.

— Dans la chronique de septembre (p. 559), je signalais qu'on allait germaniser les noms de diverses classes d'officiers; un ordre de cabinet du 1er janvier les modifie en effet ; il restitue à quelques-uns les anciennes expressions du moyen âge : *Fahnenjunker* à la place de officier-aspirant. Le *premier-lieutenant* s'appellera à l'avenir *Oberleutnant* et nous aurons également les termes de *Oberstleutnant* et de *Generalleutnant* dont l'orthographe de « lieutenant » n'est plus française. Au lieu de *Charge* pour désigner une fonction, on dira *Dienstgrad ;* l'absurde expression de *Etatsmässiger Stabsofficier* se transforme en *Officier à l'état-major* de tel ou tel régiment.

CHRONIQUE BELGE

(De notre correspondant particulier.)

Le ravitaillement en munitions de l'infanterie. — Trois règlements nouveaux. — Le lieutenant Lardy.

Une modification au service du ravitaillement en munitions dans nos bataillons d'infanterie vient d'être arrêtée. C'est une des dernières décisions de l'année écoulée. Par dépêche ministérielle du 17 décembre, les deux chevaux de bât des bataillons sur pied de guerre ont été supprimés. Dorénavant, le ravitaillement en munitions de la ligne de combat se fera au moyen de petits détachements spéciaux, formés d'unités constituées et prélevés sur les réserves. Ces détachements resteront au feu après que leurs chefs auront fait répartir les cartouches dont ils sont porteurs entre les tirailleurs engagés. Quand les caissons de bataillon pourront avancer jusque sur la ligne de feu on y puisera directement.

Les munitions de l'infanterie belge sur le champ de bataille se répartissent actuellement comme suit :

Le soldat porte en marche 120 cartouches, 60 dans la cartouchière et 60 dans le havre-sac.

Le fourgon de compagnie transporte 3360 cartouches.

Le caisson de bataillon, 26880.

Deux colonnes de munitions d'infanterie sont affectées à chaque division : une colonne se compose de 23 voitures, dont 21 caissons [1].

Soit un total de 360 cartouches par homme.

L'article 552 du nouveau règlement sur les exercices et les manœuvres de l'infanterie est ainsi conçu :

« Certaines précautions sont à prendre pour que le soldat consomme méthodiquement ses cartouches. Il brûle d'abord celles que contiennent les poches de ses vêtements, en second lieu celles de la cartouchière, puis enfin les munitions du sac. Un paquet de cartouches est conservé dans la cartouchière, comme réserve extrême à n'employer que sur l'ordre exprès du commandant de la compagnie.

[1] Le 21e caisson de la 1re colonne renferme des cartouches pour la cavalerie.

» Dans l'offensive, il faut agir comme si le ravitaillement ultérieur en munitions était impraticable. Au début d'un engagement, on donne la plus grande quantité possible de cartouches aux soldats, sans toutefois les surcharger au point de paralyser la rapidité de leurs mouvements. On profite ensuite de toute circonstance favorable, temps d'arrêt dans le combat, ralentissement du feu, etc., pour remplacer les munitions à l'aide de convoyeurs ou de caissons de munitions.

» Dans la défensive, le remplacement des munitions doit être assuré par des approvisionnements amenés à proximité de la troupe au feu.

» On utilise les cartouches des hommes mis hors de combat; toutefois, les tirailleurs en marche ne peuvent s'attarder pour recueillir ces munitions.

» Les troupes au feu doivent s'entr'aider, en se passant des munitions si l'une d'elles vient à en manquer.

« Toute troupe de renfort envoyée sur la ligne de feu apporte, autant que possible, des cartouches aux tirailleurs. »

C'est, comme vous le voyez, les principes actuellement admis partout, à quelques détails près. Le règlement me paraît insister entre autres avec juste raison sur l'obligation d'agir dans l'offensive comme si le ravitaillement ultérieur était impraticable. Le danger d'un épuisement trop rapide des munitions est tel, avec les armes actuelles, que l'on ne saurait rappeler trop souvent aux hommes la nécessité de ménager leurs cartouches.

Une fois au feu, et à des distances de combat un peu rapprochées de l'ennemi, le soldat doit faire son deuil du renouvellement de sa provision de munitions. Toutes les dispositions réglementaires possibles resteront inefficaces; la seule qui réponde à la réalité sera celle que je vous cite sur l'impraticabilité du ravitaillement.

* * *

Trois règlements nouveaux, fort importants, ont été mis en vigueur à la date du 1er janvier 1899: le règlement sur le nouveau mode d'habillement, celui sur le service de l'alimentation et celui sur le service du couchage.

L'habillement est prévu par compagnie, escadron ou batterie. Chaque unité possède son magasin et son budget. C'est le mode allemand un peu modifié. Les avis sont très partagés au sujet de cette réforme.

Le service de l'alimentation a été réglé dans ses moindres détails; il est exclusivement assuré par les boucheries, les meuneries, les boulangeries, les magasins de fourrages et les fabriques de conserves de l'Etat, et dirigé par l'Intendance.

L'industrie privée, la « Société des lits militaires », fournissait le couchage. L'Etat l'a pris à sa charge, pour le plus grand bien du soldat. La Société fournissait d'excellents objets de couchage, mais les contrats lui étaient par trop favorables et le troupier payait énormément

Quant aux casernes, leur transformation se poursuit rapidement. Il reste peu de vieilles casernes, et l'époque est proche où elles auront disparu complètement. On pourra bientôt affirmer que nulle part le soldat n'est mieux logé, mieux nourri, mieux payé, mieux traité qu'en Belgique.

* * *

Les dépêches du Congo nous apprennent la mort d'un officier suisse au service de l'Etat indépendant, le lieutenant Lardy[1]. Elles ne fournissent pas de détails sur cette mort. On sait seulement que le lieutenant Lardy faisait partie d'une colonne forte d'environ deux cents hommes, placée sous le commandement du lieutenant Stevens, et dirigée contre les Batétélas révoltés. Cette colonne subit un échec à Sungala le 4 novembre passé.

A la suite de leur succès, les révoltés marchèrent sur la place de Kalambaré et s'en emparèrent le 14 novembre. La garnison avait été réduite peu auparavant.

Outre le lieutenant Lardy, les engagements coûtèrent la vie à un officier danois, le lieutenant Rahbeck, et au sergent belge Ardevel. Furent blessés le lieutenant Adlerrahle, de l'armée suédoise, et les sergents belges Van Heck et Schrynemackers.

L'offensive va être reprise contre les révoltés et tout fait prévoir que les échecs de la fin de 1898 ne tarderont pas à être réparés.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Coup d'œil sur 1898. — La crise. — Les questions à l'ordre du jour. — Rue Saint-Dominique. — Nos éditeurs militaires.

L'année qui vient de s'écouler marque un tournant, plus brusque qu'il n'en a l'air, dans la marche que suit l'évolution de nos institutions militaires. Stérile en apparence, elle comptera parmi les plus productives. Une ère nouvelle va s'ouvrir. La lumière est en train de se faire, les malentendus de se dissiper. Tout le monde a plus ou moins connu des ménages où il n'y a pas entente, sans qu'il y ait, à proprement parler, désaccord. On vit côte à côte, sans froissements, mais sans intimité, sans tendresse; on est uni, parce qu'on a l'honnêteté de respecter la foi jurée et même d'y tenir, parce qu'on a le respect de soi-même, parce qu'on ne s'est jamais interrogé sur les sentiments qu'on recèle, sans le savoir, au fond de son cœur. Un incident peut faire jaillir la lumière, provoquer des explications. Le dissentiment jusqu'alors latent se manifeste; des mots irréparables sont prononcés: une fissure se déclare, que tous les replâtrages du

[1] M. Eugène Lardy était bien connu des officiers de l'armée fédérale, où il avait le grade de capitaine et commanda la batterie neuchâteloise n° 11. Il avait fait de nombreux services et écoles et s'y était fait apprécier par sa bonne humeur toujours en éveil, son caractère complaisant et son bon cœur. Il était âgé de 39 ans. *(Réd.)*

monde, s'ils parviennent à la masquer, n'empêcheront pas de compromettre la solidité de l'édifice, de se propager, de s'élargir.

Par suite des récents événements, la France a plus ou moins perdu la foi dans son armée, dans son armée pour laquelle elle a fait tant de sacrifices et sur laquelle elle se croyait en droit de compter si complètement. Un de mes amis, que je consulte d'autant plus volontiers qu'il n'appartient pas à l'armée (il est chef d'une importante usine), mais qui apporte dans l'examen des questions militaires et autres un esprit curieux, pénétrant et judicieux, m'exprimait sa pensée à cet égard dans une page qui n'était certes pas destinée à la publicité, mais que je ne crois pas inopportun de reproduire ici. Je la transcris donc:

« La guerre de 1870 a été un enchaînement de désastres inouïs, dont la responsabilité a pesé sur le corps des officiers. Néanmoins la nation a ouvert à ceux-ci un nouveau crédit. Elle a pensé que les leçons de l'expérience avaient dû leur être profitables. Elle a voulu croire que les revers subis pouvaient être attribués, pour partie, à une insuffisance de préparation, à une infériorité du matériel, défauts qui étaient constatés par les officiers eux-mêmes (et dont cependant ils auraient dû être les premiers et même les seuls responsables). Convaincue qu'ils avaient à cœur de réparer les désastres éprouvés, elle ne leur a marchandé aucune des ressources qu'ils ont demandées, en hommes, en matériel, en argent. Défense nationale ! ces mots magiques ont été le « Sésame, ouvre-toi » d'un trésor souvent avare. Il n'est pas de ministre de la guerre qui n'ait obtenu la confiance aveugle des Chambres, et c'était à celui des partis qui se ruerait le plus docilement vers la servitude. Ces concours aveugles, qui montrent toute la confiance qu'on a accordée à l'armée, ont rendu aux officiers leur inconsciente infatuation. De nouveau, ils nous ont accablés de leurs préventions et de leurs prétentions.

» Leur mépris du « citoyen », de l'« électeur », du « Monsieur », du « semi-bourgeois », était-il donc justifié ? Pour qu'il le fût, il aurait fallu d'abord que ces braves contribuables leur refusassent les seuls concours qu'ils étaient en mesure de donner : celui de leur personne et celui de leur bourse. Pour excuser les prétentions des militaires, il eût fallu établir que ces sacrifices étaient employés au mieux des intérêts du pays et de l'armée.

» Notre seul criterium sur la valeur d'une armée, c'est la guerre. Or, avons-nous été éblouis quand les occasions se sont présentées de nous faire apprécier les résultats de longues années de sacrifices, de préparation et d'entraînement ? Faut-il rappeler Lang-Son et Madagascar ? Sont-ce ces malheureux essais qui doivent inspirer confiance ?...

« *The proof of the pudding is in the eating.* » disent les Anglais. Ils donnent à entendre par là qu'on ne peut juger de la valeur du pudding qu'en le mangeant. Un industriel soucieux de la bonne marche de son usine ne marchande pas son argent pour son matériel. Si son constructeur de machines a des exigences, il passe outre. Il jette, lui aussi, l'argent par les fenêtres ; mais il ne le fait qu'à bon escient et avec l'assurance que ses dépenses ne seront pas improductives. Une machine n'est bonne pour lui qu'après qu'il s'est assuré, par des *essais*, qu'elle lui *donne* les *résultats* qu'il en attendait et qu'elle *produit* une force *déterminée* pour une dépense donnée de vapeur. C'est alors seulement qu'il paie, — sans regretter son argent. Or, nous avons payé par milliards depuis 1870, et nous commençons à regretter notre argent. »

Oui, nous avons dû reconnaître que l'organisation de l'armée (œuvre des militaires autant, sinon plus, que des législateurs) laisse à désirer et que ceux qui ont à en faire usage ne savent pas s'y prendre pour en tirer parti. Les résultats sont là : le public, les officiers, les soldats sont unanimes ; on se plaint des cadres ; les sous-officiers sont médiocres et on n'en a

pas assez; le mécontentement règne dans les casernes, provoqué par l'inégalité du service, par le favoritisme, par le gaspillage du temps; les officiers s'entredénigrent; fort peu d'entre eux prennent les grandes manœuvres au sérieux, et, pour les expéditions coloniales, la presse et les officieux ne trouvent à y louer que « l'endurance du petit troupier, » endurance que l'incurie des chefs a plus d'une fois soumise à de rudes épreuves.

Le sentiment que l'armée manque de solidité s'est tellement infiltré dans l'esprit public, qu'on n'ose plus compter sur elle, quand éclate un différend diplomatique. On ne l'a que trop vu lorsque l'Angleterre a montré ses longues dents, à propos de l'occupation de Fachoda par le commandant Marchand. Pauvre héros! N'a-t-il pas dépensé là bien de l'énergie inutile? Comme l'a fort bien dit le directeur de la *Bibliothèque universelle*, dans un article qui méritait d'être remarqué, et qui l'a été partout, même chez nous, surtout chez nous, l'affaire Dreyfus a jeté sur ce point une vive lumière.

« Lorsqu'elle a repris vie l'année dernière, ajoute l'honorable M. Edm. Tallichet, comment a-t-on essayé de l'étouffer? L'un des plus grands arguments donnés par la presse de l'état-major, et dans les Chambres, d'une manière plus voilée, a été qu'une grande puissance se trouvait compromise, et qu'en revisant le procès, en y apportant officiellement des documents qu'on ne se faisait pas faute de désigner, on risquait de s'engager dans une guerre dangereuse. Et nous n'avons aucun doute pour notre part, après de nombreuses conversations à Paris avec des personnes de milieux très différents, que cet argument n'ait été le principal pour la plupart des adversaires de la revision. La passion de la paix éclatait partout.

» Cela indique-t-il une bien grande confiance dans l'armée, au moment même où tout le monde prétendait défendre son honneur? Les officiers supérieurs l'avaient-ils lorsqu'ils pinçaient ou laissaient pincer cette corde sur leur guitare? Comment s'est-il fait qu'un seul, entre cinq ministres de la guerre, — et ce seul, un civil, M. Cavaignac, — ait tenu un autre langage, disant en résumé que la France était maîtresse chez elle et n'avait pas à se préoccuper du dehors? Et l'alliance russe, à quoi donc servait-elle? Ah! il ne faut pas s'étonner de la crise intense qui secoue la France depuis quinze mois. On ne voulait pas regarder la vérité, on s'insurgeait contre elle: mais l'affaire Dreyfus a forcé à la voir, et c'est un service sans prix qu'elle a rendu à la France. »

La vérité, c'est que beaucoup d'officiers ont pu être frappés pour indignité, sans que personne ait protesté; c'est qu'on en a vu se solidariser avec un faussaire avéré, c'est que des généraux ont serré la main d'un homme qui était, pour le moins, un très vilain monsieur. La vérité, c'est.... une foule de choses qu'il est inutile de rappeler ici.

En conséquence de quoi, le charme se trouve rompu: on va maintenant discuter de près les budgets de la guerre; on cessera de croire les généraux sur parole; la loi sur le recrutement de l'armée va être remaniée en dépit d'eux, et, sans doute, le service de deux ans sera voté. On en arrive à dire maintenant, qu'il faut réduire la durée du service; c'est devenu la préoccupation dominante. Recrutement des cadres, considérations budgétaires tout disparaît devant ce besoin qu'on éprouve unanimement de sortir,

d'une situation irrationnelle, dont l'illogisme se traduit par des inégalités manifestes. Partant de ce principe que le régiment doit être une école et rien qu'une école, des réformateurs ont proposé de confier soit à la main d'œuvre civile, soit à des auxiliaires militaires, les fonctions subalternes et accessoires qui n'existent qu'en temps de paix. De même que la cavalerie allemande garde, sous le nom de *Krumperpferd*, de vieux chevaux incapables de servir de montures, mais encore bons pour les corvées et permettant justement d'en dispenser les jeunes, ce qui les ménage, les législateurs de 1889 ont offert aux soldats libérables de rester dans leurs corps, à titre de « commissionnés, » pour y être gardes-magasins, prévôts d'armes, tambours, clairons, ordonnances, etc. Le métier de lithographe n'est pas un métier de combattant. Balayer les cours, arracher les mauvaises herbes, badigeonner des murs, entretenir des lampes, dérouiller des mors, empiler des projectiles, toutes ces besognes ne sont pas utiles au soldat. Que l'astreint-on à s'y appliquer? Oh! La « blague » est facile : « Voyez-vous la corvée de litière faite par des civils dans les écuries du quartier? demande ironiquement le général Tricoche. Voyez-vous la corvée du fourrage confiée à des civils? Voyez-vous cette armée de civils, nettoyant les cours et les chambrées, faisant les lits de Messieurs les soldats? Non, c'est une vision *(sic)* d'un comique achevé! Bientôt, on aura des corvées spéciales pour nettoyer et entretenir les armes et pour brosser les habits. Où cela s'arrêtera-t-il? »

— Mais, mon général, n'est-ce pas d'un « comique achevé » de voir les troupiers prendre leur café au lit, comme de petites maîtresses? L'accoutumance seule nous empêche d'en être étonnés. N'est-ce pas d'un « comique achevé » de confier à des blanchisseuses le lavage du linge, opération que chaque soldat sera appelé à faire lui-même, en campagne, et à laquelle il est bon, dès lors, qu'il se prépare, tandis qu'il n'aura jamais, à la guerre, à s'occuper d'une foule de choses auxquelles on l'oblige actuellement à mettre la main, en le détournant de son apprentissage professionnel proprement dit. Tenez, mon général, ouvrez donc aux pages 154 et 162, le très agréable livre de votre fils sur l'armée anglaise[1]. Vous y verrez que Tom Atkins se fait aider par des domestiques indiens, sans la moindre vergogne :

« Rien ne saurait peindre mon étonnement la première fois que je vis une troupe anglaise en marche dans l'Inde ; je crois que les légions des Romains, avec leurs nuées de valets et leurs étranges moyens de transport, pourraient seules fournir un point de comparaison avec notre bataillon.

« La colonne renferme certainement plus de servants et d'employés indigènes que de soldats : parmi ces gens-là, les-uns ont une position officielle au corps, comme cuisiniers, ordonnances, domestiques de ménages militaires, porteurs d'eau, coolies ; mais une grande masse suivent le régiment de leur plein gré, couchant à la belle étoile, se nourrissant de quelques poignées de riz délayées dans de l'eau, vivant du soldat comme de véritables parasites. Ce sont les balayeurs, les porteurs de lait, les tailleurs, etc. ; ils se répartissent d'eux-mêmes

[1] *Lettres d'un engagé volontaire*, publiées par Georges Tricoche (Limoges, H. Charles-Lavauzelle, 1893).

entre eux les compagnies et les escouades, et, si tôt qu'on se lève, si tard qu'on se couche, on les trouve toujours présents et dispos au poste qu'ils se sont assigné...

« ... Voici quelle est notre vie à Alahabad :

» Vers 4 ½ h. du matin, arrivent les deux barbiers de la compagnie : ce sont des indigènes que nous payons 60 centimes par mois... et par barbe. Ils rasent leurs clients au lit. (N'est-ce pas d'un comique achevé ?)

» Aussitôt après apparaissent les cuisiniers, également indigènes, avec le thé, qu'ils servent aussi au lit. (N'est-ce pas d'un comique de plus en plus achevé ?) Ce n'est qu'après cela que Tom Atkins se décide à quitter sa couchette pour se rendre à l'exercice, qui dure le moins de temps possible. Pendant la manœuvre, le bungalow reste sous la garde de deux soldats spécialement chargés de veiller à ce que les balayeurs (indigènes) ne commettent aucune déprédation.

» Comme vous le voyez, tous les gros ouvrages sont effectués par la main d'œuvre indigène : c'est tout juste si nous avons à faire nos lits ! »

Ah ! Il est facile de tourner en dérision les idées des novateurs. Il est facile aussi de le prendre de haut avec eux sous prétexte que ce sont de « jeunes officiers pleins de bonne volonté et de candeur. » Ces arguments *ad hominem* autorisent des représailles, et on a pu dire que la riposte du général Tricoche aux articles du *Temps*, écrite quelques jours après que cet écrivain militaire avait perdu sa fille Margaret, morte noblement en soignant les blessés de la guerre hispano-américaine, se ressentait du trouble bien naturel qu'avait dû lui causer ce déplorable événement, et que, dès lors, il n'y avait pas à en tenir compte. Quels procédés de polémique ! La question est grave ; qu'on l'examine donc gravement, en pesant les arguments et sans s'inquiéter de ce que sont, de ce que valent ceux qui les présentent. L'avenir de la France et peut-être par suite l'équilibre européen dépendront de la solution qui interviendra. Aussi bien est-ce l'avis de tout le monde, et rien n'explique mieux l'émotion que soulève l'étude du problème qui se pose. Nous avons déjà eu à en parler, nous aurons certainement à en reparler.

De même nous avons dit que le Code de justice militaire ne pouvait subsister tel qu'il est depuis 1897 et qu'il devenait urgent de le modifier. Le Ministre a fini par le comprendre et il a constitué une commission chargée de préparer cette réforme. Mais à qui en a-t-il commis le soin ? Aux principaux chefs de service du Ministère, réunis sous la présidence du chef de l'état-major général de l'armée. A ces officiers ont été adjoints l'avocat du Ministère de la guerre près la Cour de cassation et le chef du bureau de la justice militaire (ce bureau dépend, je crois l'avoir déjà dit du service de la cavalerie, cette arme ayant sans doute, sur la criminalité et le droit, des lumières qui manquent aux autres). Eh ! quoi ? Pas un seul représentant de la justice militaire, commissaire du gouvernement ou rapporteur, en activité de service ou en retraite ? Pas un seul représentant de la justice civile ? Comme s'il n'y avait pas à la Chancellerie un directeur des affaires criminelles on ne peut mieux qualifié pour siéger dans la commission ! Comme s'il n'y avait pas des magistrats qui se sont occupés d'une façon toute spéciale de la juridiction des conseils de guerre et du fonctionnement de ces tribunaux ! Leur élimination systématique

dénote cet étroit exclusivisme si souvent reproché à l'armée et mis d'ailleurs en pleine évidence par les événements de ces dix-huit derniers mois, mais que l'on croyait que M. de Freycinet pourchasserait impitoyablement. N'a-t-il pas écrit ceci ? dans son livre sur *La guerre en province pendant le siège de Paris* :

« Il faut ouvrir le vieil édifice et y apporter à flots l'air et la lumière. L'armée n'est pas une « caste » dans l'Etat ; l'administration n'en appartient pas à des mains privilégiées .. (Ne dirait-on pas pourtant que si ?...) qui opèrent dans le mystère et loin des regards du public. L'armée est nationale, et la nation entière doit en scruter minutieusement tous les détails. Qu'on abaisse donc pour toujours cette barrière qui s'est si longtemps dressée entre l'administration de la guerre et le pays, et qui a été le principal obstacle au progrès.»

Ah! S'il est toujours dans les mêmes idées et s'il est décidé à agir conformément à elles, que M. de Freycinet reste donc au pouvoir le plus longtemps possible. Une telle ligne de conduite, l'adoption de principes comme ceux-ci, modifieraient plus l'armée, ses mœurs, ses opinions, ses relations avec la nation, que ne le feraient la solution d'une foule de questions à l'ordre du jour; que les lois relatives, par exemple, à la constitution de l'armée coloniale, aux règles d'avancement des officiers, au recrutement des cadres inférieurs. Ou plutôt la réforme de la réglementation ne vaudra rien sans une transformation parallèle et concomitante des habitudes mêmes de l'armée et de sa tournure d'esprit. Malheureusement, dans son précédent ministère, M. de Freycinet a paru peu se préoccuper de ces questions morales. Il a étudié et résolu, souvent heureusement, des problèmes techniques : organisation et armement, administration et même instruction. Mais de ce qui touche à l'âme même, qu'au surplus il ne peut guère connaître et que ne connaissaient guère ses collaborateurs, choisis pour leur compétence dans leurs spécialités respectives, sans doute, plutôt que pour leur connaissance de la psychologie de cette âme, il n'en a eu cure. Les six ans qu'il a passés dans la retraite l'ont-ils amené à une conception différente de son devoir ? Quant à présent, rien ne le prouve.

Néanmoins on fait des vœux, on doit en faire pour la durée de son ministère. Je disais, il y a un an, combien on avait à se louer de voir, quels que fussent ses mérites, le général Billot se maintenir au pouvoir. La stabilité ministérielle constitue une force (qui, à la vérité, peut être mal employée); l'instabilité ne saurait être qu'une cause de faiblesse. Aussi l'année 1898 a-t-elle affaibli l'armée en appelant successivement à la diriger et M. Cavaignac et les généraux Zurlinden et Chanoine et M. de Freycinet. Un humoriste disait qu'il faut changer souvent de principes comme on change souvent de chemises: pour en avoir de propres. Est-ce pour la même raison que nous avons si souvent changé de ministres? Cinq en six mois! Il est vraiment temps d'arrêter les frais.

Parmi les événements de cette année, nous pouvons citer la disparition de M. Baudoin, encore qu'il n'ait pas marqué une trace bien profonde dans

la librairie militaire et qu'il ait laissé péricliter la maison dont il a pris la direction il y a une vingtaine d'années. A cette époque, on lisait beaucoup dans l'armée; les livres nouveaux s'enlevaient comme des petits pâtés. Peu à peu cette grande ardeur de travail s'est calmée. Les bibliothèques, d'autre part, se sont développées, et elles contiennent de quoi satisfaire la curiosité des laborieux. A ce propos, d'ailleurs, je signalerai ce fait que les cotisations des officiers sont plus souvent employées à des achats de romans, alors qu'ils pourraient se procurer les œuvres de la littérature légère dans les cabinets de lecture de leur garnison, qu'à l'acquisition d'ouvrages spéciaux, de revues techniques [1], dont le prix peut être relativement élevé, — et encore! — mais qui sont pour les chercheurs des mines de matériaux indispensables, et qu'un homme du métier ne devrait pas ignorer. Qu'un lieutenant veuille faire un « travail d'hiver », il est obligé d'écrire de tous les côtés pour réunir les documents dont il a besoin.

Pour traverser avec succès cette crise de la librairie, il fallait toute l'activité d'un Charles-Lavauzelle ou la solidité des Berger-Levrault. M. Baudoin, ancien employé de la maison Dumaine, qu'il avait rachetée, n'avait pas l'étoffe nécessaire, ni l'envergure. Il a vivoté, et est mort en novembre dernier, sans que le monde militaire en ait été autrement ému. Il est remplacé par M. Chapelot qui se donne pour officier d'artillerie, et qui, en effet, portait il y a deux mois, le dolman de sous-lieutenant, mais qui n'a jamais mis les pieds dans un régiment, de sorte que sa compétence militaire est fort discutable. Quant aux mérites comme réorganisateur de ce jeune commerçant, qu'on est allé chercher sur les bancs de l'Ecole d'application de Fontainebleau, nous les verrons à ce qu'il fera. Mais sa tâche est difficile. La succession qu'il a prise est lourde, et il a affaire à forte partie en la personne de M. Charles-Lavauzelle, l'entreprenant éditeur de Limoges.

On sait qu'il accapare toute la production militaire de la France: le mauvais comme le bon. S'il tombe sur quelque ouvrage comme le *Manuel d'infanterie*, qui en est à sa 80e édition, encore que la vogue de cette indigeste compilation soit assez inexplicable, ce succès énorme le paie des pertes qu'il subit avec d'autres ouvrages. Le défaut de sa méthode, c'est qu'il discrédite sa marchandise, et qu'on n'est pas sûr de la qualité de ce qu'il débite. L'avantage en est qu'il a tué ses concurrents. Il leur a enlevé tous les journaux. Il publie maintenant la *France militaire*, qui est quotidienne, le *Bulletin militaire officiel* du Ministère de la guerre, la *Revue militaire universelle*, et la *Revue d'infanterie*, et celle du *génie*, et celle de l'*intendance*, et le *Spectateur militaire*, et d'autres encore. Ce sont de puissants moyens de réclame, des agents de pénétration merveilleusement choisis pour porter le nom de la maison dans tous les coins et recoins de

[1] Neuf de nos cercles d'officiers seulement sont abonnés à la *Revue militaire suisse*, pour ne citer que cet exemple.

l'armée. C'est tout au plus s'il reste à la maison Chapelot le *Journal des sciences militaires*, à la maison Berger-Levrault la *Revue de cavalerie* et la *Revue d'artillerie*. Cette ancienne et célèbre librairie, transférée de Strasbourg à Nancy et Paris, n'a guère conservé que la clientèle des armes spéciales; aussi a-t-elle perdu quelque peu de son lustre, dans l'armée, et elle semble tourner ses efforts vers d'autres clients. Elle publie des documents administratifs et des ouvrages de fantaisie tout autant que des livres militaires, se montrant sévère dans le choix de ceux-ci et n'éditant, en général, que des travaux qui en vaillent la peine. Reste à savoir si, au point de vue commercial, la qualité l'emporte sur la quantité. M. Charles-Lavauzelle ne paraît pas le penser, et ces principes lui réussissent, à moins que ce ne soient plutôt ses qualités personnelles : son audace, son infatigable activité, son désir de réussir coûte que coûte et rapporte que rapporte.

Infanterie ou artillerie ?

Remplacer l'infanterie par de l'artillerie, l'idée n'est point banale : elle est hardie autant que neuve; elle est venue à un homme, non des moindres, qui a beaucoup écrit sur les choses militaires, M. Alfred Duquet. Il l'a exposée dans une lettre au *Gaulois* sous le titre : *La reine des batailles*; il l'a défendue ensuite dans une lettre au *Progrès militaire*, contre les critiques de ce journal et contre celles du colonel de Pouchalon, dans le *Gaulois*.

Selon M. Duquet, « l'infanterie doit se borner à la protection de l'artillerie, à l'attaque de certaines positions montagneuses, contre lesquelles des batteries, même légères, ne pourraient rien, *enfin à l'achèvement de la victoire par l'occupation des points tactiques rendus intenables*... Il faut calculer exactement la quantité de fantassins nécessaire à la protection des canons, convois et services de tous genres, *aux assauts*, à la guerre de partisans, etc. » Il prétend que le nombre des fantassins est en disproportion avec la besogne qui leur incombe et qu'il faut en supprimer la plus grande partie, c'est-à-dire plus de la moitié, afin de la transformer en artillerie.

Et M. Duquet cherche à le démontrer dans sa longue lettre au *Progrès militaire*, auquel nous renvoyons ceux de nos lecteurs désireux de se renseigner avec plus d'exactitude sur cette question, qui ne nous paraît être, pour le moment, qu'une curiosité militaire.

LIVRES REÇUS

Fried. Krupp. *Die Entwickelung des Krupp'schen Feldartillerie-Materials von 1892 bis 1897*, als Manuskript gedrückt, avec planches, photogravures et tableaux. — 1 vol. in-4. Essen, Anfang 1898.

La place nous manque pour parler dans ce numéro de cette importante, intéressante et fort belle publication. Nous y reviendrons dans la livraison de février.

Lausanne. — Imprimerie Corbaz & Cie.

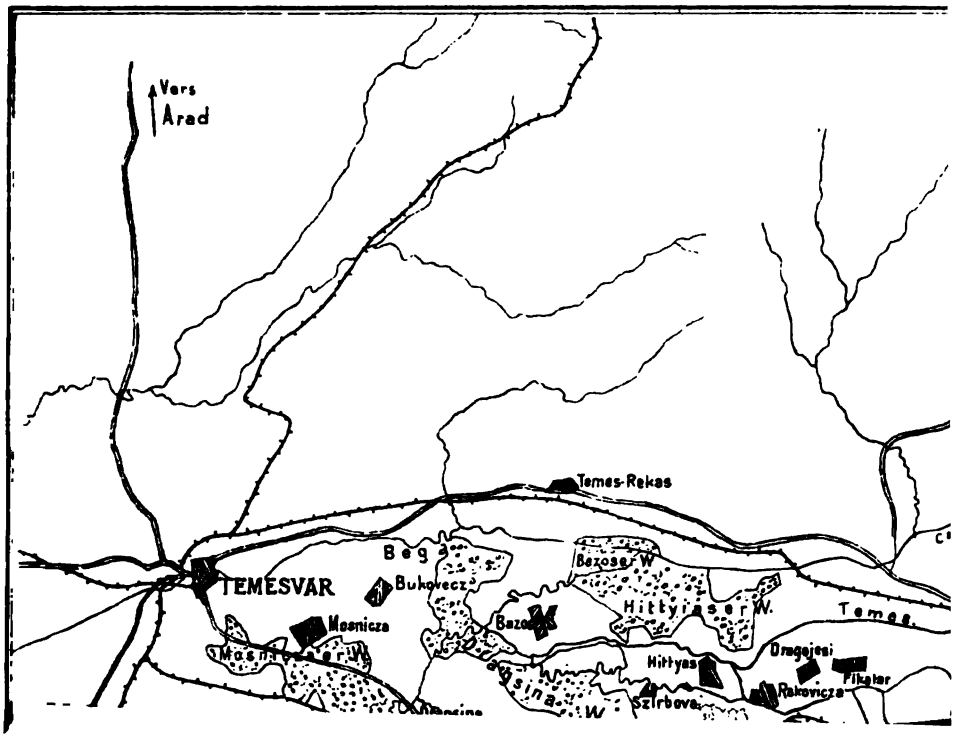
Vers
Arad
Temes-Rekas
Bega
TEMESVAR
Bukovecza
Bazosi W
Hittyasi W.
Temes.
Mosnicza
Bazos
Mosnitza W
Hittyas
Dragojesi
Pikolar
Rakovicza
Szirbova

Equipements militaires

PRIX-COURANTS ET ECHANTILLONS GRATIS

Maison Th. OLIVIER

GENÈVE, — 30 et 32 rue du Marché, au 1er

TÉLÉPHONE 1054

11

CHOCOLAT
P.H. SUCHARD
CACAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boîtes de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boîtes très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boîtes vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables potages Maggi.**

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
Kemptthal (cant. de Zurich).

H3207c13

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

No 2. — FÉVRIER 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — 12 fr. 50 pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison de FÉVRIER 1899

Pages

I. — **Pour les manœuvres.** *Pro memoria* 66

II. — **L'artillerie de corps**, par M. le lieut.-colonel ED. MANUEL . 80

III. — **Le grand état-major prussien** 90

IV. — **Rapport de tir de l'usine Krupp** *(avec deux planches)*, par M. le capitaine d'artillerie DE VALLIÈRE 94

V. — **Marches-exercices pour officiers** 102

VI. — **Chronique suisse.** — Une omission. — Les écoles pour sous-officiers d'infanterie. — L'instruction militaire préparatoire. — Ordonnance relative au fusil de cadets. — Une nouvelle hausse pour pièce de campagne. — Equipement et armement de l'artillerie. — De l'éducation des officiers de milice. 112

VII. — **Chronique allemande.** — Démissions et promotions. — Renseignements divers. — Le projet de loi militaire au Reichstag. — Littérature 119

VIII. — **Chronique autrichienne.** — Nouvelles règles de tir pour l'artillerie. — Les députations des officiers allemands et russes au jubilé de l'empereur. — Sous-officiers d'état-major. — Une nouvelle courroie de licol 121

IX. — **Chronique française.** — Bruits de guerre. — L'armée anglaise et ses grandes manœuvres de 1898. — Les poudres Maxim-Schupphaus. — L'essoufflement et la marche. — Les bureaux du ministère. — Une rectification 125

X. — **Chronique italienne.** — Les essais d'artillerie à Nettuno. — Le budget de la guerre en 1899. — On cherche des économies. — L'armement des officiers 133

XI. — **Informations.** — Société des officiers. — Marche-exercice. — Aérostation militaire. — Nouvelles divisions militaires du territoire des Etats-Unis. — Les grandes manœuvres françaises en 1899. — Reconnaissances d'hiver. — Explosifs. — Les conserves dans l'armée. — Au pays des alpins. 135

XII. — **Bibliographie.** — *Album sanitaire suisse*, par M. le lieutenant-colonel Dr L. FRŒLICH. — *Die strategische Bedeutung der Schweiz*, par M. le colonel d'état-major R. WEBER. — *La deuxième campagne d'Italie*, par EDOUARD GACHOT . 142

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 2. Février 1899.

POUR LES MANŒUVRES

Sous ce titre, la *Revue militaire suisse* publiera, en vue des manœuvres du Ier corps d'armée, tous les renseignements pouvant intéresser ses lecteurs ou être de quelque utilité aux officiers.

Pour débuter, et pour répondre à un désir qui lui a été exprimé, la *Revue* publie, dans le présent numéro, les instructions émises en 1898 pour la IVe division, par le colonel Zwicky, son chef d'état-major, sous ce titre : *Pro memoria*.

« Ce travail, nous écrit un officier supérieur, a été fort apprécié des officiers de la IVe division aux dernières manœuvres et a contribué à leur donner une certaine supériorité sur ceux de la VIIIe. Comme le terrain dans lequel il est probable que nous manœuvrerons n'est pas sans rapport avec celui de l'année dernière, je trouve utile de le faire connaître à nos officiers. »

PRO MEMORIA

Infanterie.

Marche a travers des terrains difficiles. — On met les compagnies et les sections en *colonnes de marche*, prêtes à être immédiatement déployées.

L'infanterie doit marcher *en ordre* et *avec aisance;* elle doit être *intacte* quand elle aborde l'ennemi. Chaque homme doit rester exactement à sa place. Les chefs de sections marchant à la tête des unités règlent la *vitesse de la marche;* les serre-files veillent à *l'ordre de la marche.* Il faut autoriser tous les *allègements* compatibles avec la discipline de marche (enlever les coiffures, déboutonner les vêtements, retrousser les manches, boire de l'eau); il faut même les ordonner avant qu'il soit trop tard. Il faut faire les haltes réglementaires.

Dès que *le contact avec l'ennemi est pris,* on marche sans

interruption, on serre les distances et l'on forme plusieurs colonnes que l'on fait marcher parallèlement.

En *terrain difficile* ou quand on doit marcher en plusieurs colonnes, on laisse les chemins à l'artillerie.

On expédie des *patrouilles en avant du front*. Toute compagnie qui se trouve en avant-ligne (ligne des tirailleurs) se fait précéder d'une *patrouille d'officier*.

Les *patrouilles* doivent annoncer à temps la prise de contact avec l'ennemi ; si le terrain est praticable pour les chevaux, on fait accompagner les patrouilles par un officier monté (adjudant de bataillon).

Les *patrouilles d'officier* reconnaissent, tout en avançant, les positions de feu éventuelles qu'on pourrait occuper.

En *terrain difficile* on donne des ordres brefs et simples *à la voix* et au moyen du *passe-parole*, le long du front ou le long de la colonne.

Du feu. — Dès qu'il faut *ouvrir le feu*, les patrouilles restent dans la première position de feu et se mettent à terre, tandis que la ligne de tirailleurs avance rapidement jusque-là.

Il faut s'efforcer d'entrer en action avec des lignes de feu de bataillons ou de régiments entiers, *d'un seul coup*, et de leur faire ouvrir le feu *simultanément*.

Il résulte de cela que le *déploiement pour le combat* doit être terminé, au plus tard, quand on atteint la première position de feu.

Dans la règle, la *compagnie de tête* se déploie *entièrement*, (sans soutien) ; les compagnies suivantes déploient *de fortes lignes de feu*, mais conservent cependant des soutiens. Le *bataillon de tête* mettra au moins *trois* compagnies immédiatement en avant-ligne.

S'il s'agit de couvrir le front *pour peu de temps* seulement, jusqu'à ce que les bataillons qui suivent entrent en ligne, le commandant de bataillon ne doit pas hésiter à déployer *ses quatre compagnies*.

L'infanterie doit pouvoir se déployer rapidement pour le combat, *à partir de n'importe quelle formation* et *dans une direction quelconque;* elle cherche à envelopper l'ennemi *avec des lignes de feu puissantes*, et s'efforce *d'assurer à son feu la supériorité* en le *faisant agir avec ensemble* ainsi que par sa *justesse*.

Il faut couvrir par son feu les *angles saillants* occupés par l'ennemi ; si l'on doit soi-même occuper des saillants, il ne faut pas le faire trop fortement, mais les battre par des feux croisés.

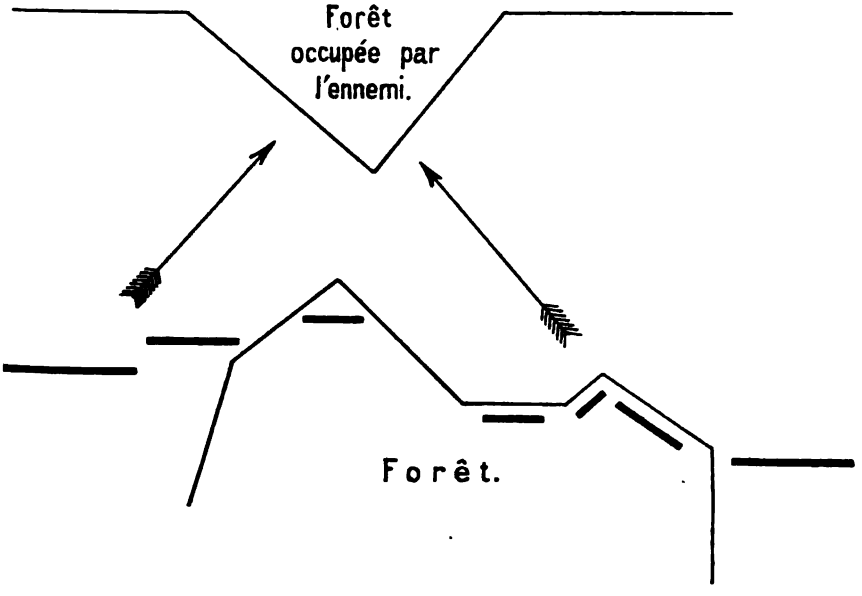

Dans un *combat traînant prolongé*, il est nécessaire d'avoir des soutiens et des réserves pour nourrir la ligne de feu et la porter en avant.

Quand *le combat doit aboutir à une prompte décision* (surprises, combat en forêt, de nuit, par le brouillard, contre-attaque) il faut mettre dans la ligne de feu le plus grand nombre possible de fusils ; dans la règle on forme la troupe *sur deux rangs ;* si l'on dispose de suffisamment de place ou la dispose *sur un rang ;* on ne la met *sur quatre rangs* que quand on ne peut pas faire autrement.

Si *les distances sont connues*, on emploie une seule hausse. Si *les distances sont inconnues*, on emploie *une seule hausse* jusqu'à *500* mètres, *deux hausses* de *500* à *1500* mètres et *trois hausses au-delà de 1500* mètres.

Au-delà de 1000 mètres, on ne tire que sur des buts présentant une surface large et profonde, pour remplacer le feu de l'artillerie.

Feu de magasin. — On l'emploie avec la *hausse baissée* en deçà de 500 mètres, avant l'assaut, pour repousser l'assaut ou

la charge, pour la poursuite, dans le combat par surprise et dans la contre-attaque.

Avec la hausse, on emploie le feu de magasin aux distances supérieures à 500 mètres, contre des buts de dimensions considérables, ou contre des buts qu'il faut mettre rapidement hors de combat (artillerie).

Contre *une batterie* il faut mettre en action le feu de une à deux compagnies, et prolonger le feu de magasin jusqu'à une ou deux minutes. La formation qui convient le mieux est celle en tirailleurs ou sur un rang.

Contre la *cavalerie* tirent seules les subdivisions *directement attaquées* et contre les troupes de cavalerie qui les attaquent *directement;* le reste de la troupe continue à tirer, en renforçant son feu, contre le but qu'elle avait jusqu'à ce moment, ou bien on continue à avancer.

Chaque chef de section prend avec lui un ou deux estimateurs de distances pour estimer ces distances et comme observateurs.

La *ligne de feu de l'infanterie ennemie* est toujours le BUT PRINCIPAL.

Le *feu d'une cartouche* est toujours LE GENRE DE FEU PRINCIPAL. Le feu n'est efficace que *s'il est commandé avec calme, si l'on prend la hausse exacte, si l'on vise bien* et *si l'on fait partir le coup tranquillement.* Tout coup doit atteindre le but; mieux vaut tirer *moins* et *lentement*, mais tirer bien.

Il faut faire tirer par séries que l'on coupe par des temps d'arrêt.

On ne peut faire l'ATTAQUE A LA BAÏONNETTE que si l'ennemi a été préalablement ébranlé par le feu; toutefois dans les combats par surprise, quand on est à courte distance, elle doit suivre *immédiatement* le feu de magasin.

DES ORDRES. — La tâche du *haut commandement* consiste à *disposer* les troupes en temps voulu en vue du but poursuivi, de les échelonner et de les étendre en tenant compte des tâches qui leur incomberont dans le combat.

Les *commandants de compagnies* et les *chefs de sections* sont responsables de *l'exécution* habile et énergique des ordres de leurs chefs.

Abstraction faite des réserves, on répartit les troupes dans le sens de la largeur de manière à former des groupes correspondant aux différentes tâches du combat, et de telle sorte que

ces unités trouvent en elles-mêmes le fractionnement en profondeur qui leur est nécessaire.

Les commandants de compagnies, les ordonnances et les patrouilles peuvent faire transporter les sacs par la voiture d'unité du bataillon appartenant au train léger de combat (on les munit d'étiquettes.)

On commande chaque jour comme ordonnances des gens qualifiés pour le service des ordres, savoir, par bataillon :

4 hommes et 1 trompette pour le commandant de bataillon.

2 hommes pour chacun des commandants de compagnies.

Il est avantageux de faire marcher les *commandants de compagnies, avec leurs ordonnances*, à la tête de la colonne de marche du bataillon, pour les orienter à mesure sur le terrain que l'on traverse et les renseigner sur la situation.

Il convient aussi qu'avant le commencement du combat, les *commandants de bataillons* se trouvent en tête du régiment.

Chaque brigade, chaque régiment d'infanterie et d'artillerie, le bataillon du génie, le lazaret de division et la compagnie de guides, ainsi que le régiment de cavalerie envoient un officier (muni d'un carnet pour les ordres) au quartier général de la division *pour y prendre les ordres.*

Chaque bataillon ou groupe de batteries envoie un officier au quartier du commandant du régiment ; chaque compagnie envoie un sous-officier au bureau du bataillon, afin que les commandants puissent se reposer jusqu'à l'arrivée des ordres.

Il faut aviser que les militaires que l'on envoie chercher les ordres aient aussi la possibilité de se reposer, au cas où ceux-ci se feraient attendre.

Si la division est divisée en groupes, les adjudants des corps appartenant à chaque groupe se présentent immédiatement au commandant du groupe avant de rejoindre leur corps.

Quand on a donné un ordre de rassemblement, on réunit les chefs en sous-ordre de chaque groupe et on leur donne oralement les ordres pour le combat, de manière que la mise en marche puisse avoir lieu de telle sorte que le rassemblement soit achevé en temps voulu.

Cavalerie.

Le rôle principal de la cavalerie est d'éclairer et de masquer le mouvement des troupes. Des patrouilles en petit nombre, mais munies d'instructions précises, bien conduites et dirigées

sur les points convenables doivent chercher à reconnaître les mouvements et les forces de l'ennemi. Le reste de la cavalerie divisionnaire forme la pointe de cavalerie, devant l'infanterie, jusqu'au moment où commence le combat d'infanterie. Pendant le combat d'infanterie, la cavalerie divisionnaire forme en quelque sorte le réservoir dont on tire les *patrouilles* nécessaires, en particulier pour reconnaître les ailes et les flancs de l'ennemi.

Cela n'exclut pas la faculté d'employer la cavalerie comme troupe de combat, si l'occasion s'en présente ou en cas de nécessité (en vue de couvrir les troupes, pour la poursuite, pour conserver le contact).

On attribue à l'état-major de la division, à l'avant-garde, aux commandants des colonnes et au commandant du train, environ 3 cavaliers à chacun comme ordonnances; on donne au commandant des avant-postes de 1 à 3 subdivisions

La *cavalerie indépendante* (régiment, brigade) agit principalement comme groupe combattant. Elle complète l'exploration par la force, cherche à entraver la marche de l'ennemi et à masquer le déplacement de ses propres troupes. Pendant le combat *elle rentre de nouveau dans la main* du commandant de division ou de groupe, se tient sur un flanc, épie de là et saisit l'occasion d'intervenir. Dans la poursuite ou s'il s'agit de couvrir la retraite elle agit avec une grande énergie.

Dans un terrain praticable mais permettant de se défiler, la cavalerie peut, par surprise, les fourrageurs débouchant de plusieurs côtés, attaquer avec succès l'infanterie et l'artillerie. La rase campagne est le terrain qui convient pour l'attaque en ordre serré de la cavalerie contre la cavalerie.

La cavalerie ne *combat à pied* qu'en cas de nécessité. Ce combat a la plupart du temps un caractère défensif (arrêter l'ennemi, recueillir des troupes battant en retraite). Les mitrailleuses Maxim augmentent considérablement la puissance du feu de la cavalerie.

Artillerie.

Dès que le combat commence sérieusement, l'*artillerie cherche à entrer en ligne brusquement et simultanément avec tous ses canons*, et elle livre le combat par le feu.

Elle est mise à l'abri d'un combat rapproché par l'infante-

rie qui se trouve en avant d'elle ; elle ne doit pourtant pas hésiter à avancer, si c'est nécessaire, jusqu'à la ligne de feu de l'infanterie et à y rester, même dans les moments critiques.

La puissance réunie du feu de l'artillerie et du feu de l'infanterie, qu'on dirige sur le point décisif, décide du combat. L'artillerie appuie ici l'infanterie en dirigeant son tir derrière les abris de l'ennemi, que la trajectoire des armes de l'infanterie ne permet pas d'atteindre.

En terrain difficile, l'entrée en action de l'artillerie en une ligne continue est habituellement impossible ; alors il faut rechercher l'unité du tir en dirigeant le tir sur le même but.

Si la configuration du sol rend même cela impossible, chaque groupe de batteries ou chaque batterie soutient la lutte du groupe de combat auprès duquel elle est entrée en action.

Quand les chemins sont mauvais, il faut former les batteries de combat de 6 pièces et 2 caissons ; les autres caissons forment un échelon à part qui suit à la queue de la colonne des troupes.

Sapeurs.

Il faut en tout premier lieu employer les sapeurs comme troupe technique ; il ne faut les employer comme troupe de combat qu'en cas de nécessité.

Leur tâche est d'établir et d'améliorer rapidement des *chemins de colonnes* et des *passages de ruisseaux*. Les sapeurs doivent porter sur eux les outils nécessaires à cet effet ; ils doivent prendre sur place les matériaux dont ils ont besoin ou les conduire avec eux sur de légers chars à bras.

En marche, il doit y avoir des subdivisions de sapeurs *en tête de chaque colonne*.

S'il s'agit d'aménager des positions pour le combat, les sapeurs doivent *déblayer le champ de tir*, établir les *points d'appui*, créer des *obstacles* et des *communications*.

Service sanitaire.

A l'exception des infirmiers qui restent attachés aux compagnies, la troupe sanitaire marche, réunie, à la queue du régiment ; le médecin de régiment reste auprès du commandant de régiment, jusqu'à ce qu'on ait atteint le point où doit être établi le poste de secours (place de pansement des troupes).

Quand le terrain est difficile, il faut laisser la *voiture sanitaire* au train de combat.

Ambulances.

En réalité ce n'est *qu'après le combat* que commence, à proprement parler, l'activité des ambulances.

Mais pour que les soldats sanitaires ne restent pas simples spectateurs, on peut organiser 1 ou 2 ambulances dès que commence le combat d'artillerie.

A l'occasion on peut faire un exercice en faisant *figurer des blessés* et en faisant *continuer le service sanitaire pendant la nuit.*

Train de combat.

Il faut que les officiers qui commandent le train de combat cherchent à rester constamment en *communication* avec les *commandants des troupes* et fassent connaître l'endroit où ils sont stationnés.

Le train de combat doit toujours être établi *en dehors des routes* et *placé de façon à pouvoir partir en arrière.* En cas de retraite les voies de communication doivent le plus rapidement être rendues libres pour les troupes se retirant ; c'est-à-dire que le train de combat doit partir à temps et se rendre d'une seule traite en arrière de la position de repli.

* * *

La rencontre

Il s'agit de venir heurter l'adversaire en utilisant le terrain le mieux possible et avec ses forces entièrement déployées.

La marche d'approche doit être exécutée en plusieurs colonnes. Quand le terrain adjacent est facilement praticable, on laisse les bonnes routes à l'artillerie. On raccourcit les distances.

La troupe doit être déployée au moment où le contact se prend ; plus le moment approche, plus l'on doit multiplier les colonnes de l'infanterie en les dirigeant, prêtes à être déployées sur les points où aura lieu probablement la rencontre ; l'ar-

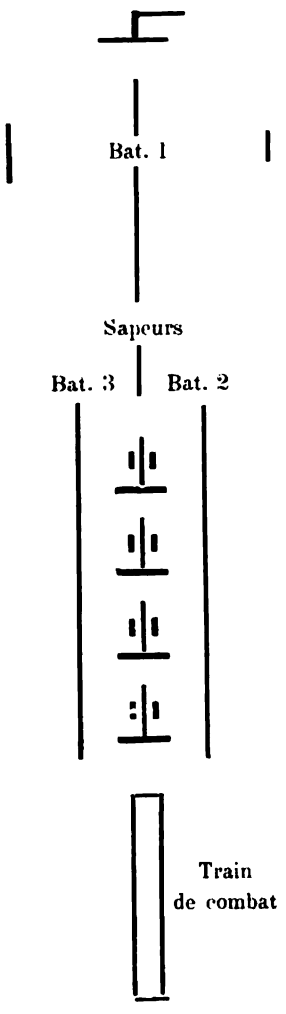

Exemple de formation d'un régiment combiné pour la marche d'approche :

tillerie cherche à gagner les positions d'où il lui sera possible d'ouvrir le feu en temps opportun.

Le succès dépend de la rapidité des informations sur la marche d'approche de l'ennemi et de la rapidité d'action des chefs et des troupes. La première de ces conditions est remplie si l'on reçoit à temps des communications sûres. Partout les pointes doivent former de fortes lignes de feu, attaquer l'ennemi par un feu vif et l'immobiliser.

L'attaque.

Quand l'attaque est décidée, tous les groupes de combat doivent s'engager résolument. Quand le combat doit tout d'abord être un *combat trainant*, il ne faut pas que l'infanterie s'engage dans la zone du feu décisif de l'infanterie avant l'entrée en action du groupe principal de combat. Le feu de l'artillerie doit précéder le moment où l'infanterie s'engage dans la zone du feu d'infanterie aux courtes distances; le feu décisif de l'infanterie doit précéder l'assaut.

Dès que le *groupe principal du combat* a commencé le duel du feu d'infanterie, le groupe qui jusque là avait mené le combat trainant prend part à l'attaque.

Si l'ennemi a laissé trop peu de forces opposées à ce groupe, il peut même devenir le groupe décisif, en déplaçant les réserves à cet effet.

Pour chasser l'ennemi de sa position, il faut envelopper une de ses ailes ou toutes les deux, de manière à l'écraser sous un feu concentrique pour permettre aux troupes destinées à l'attaque de faire irruption dans la position par un ou

Exemple de déploiement d'un régiment.

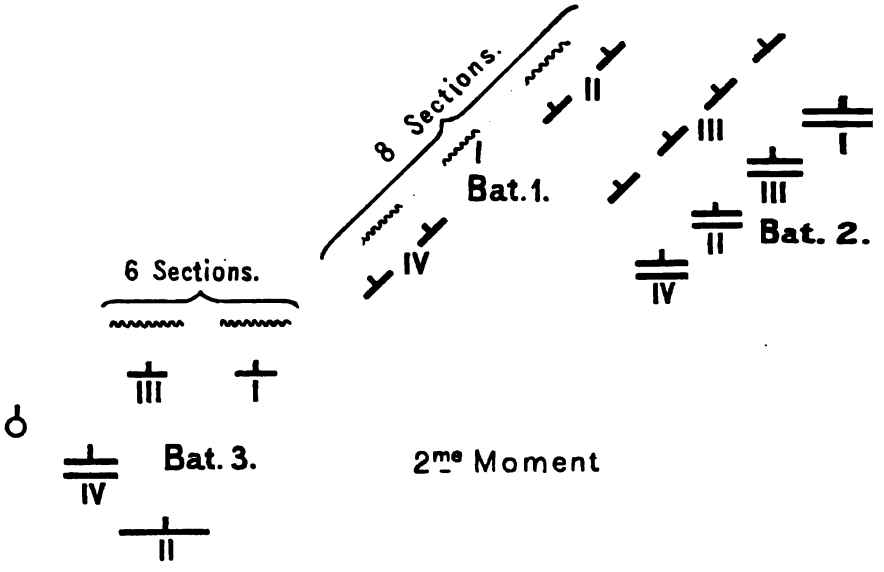

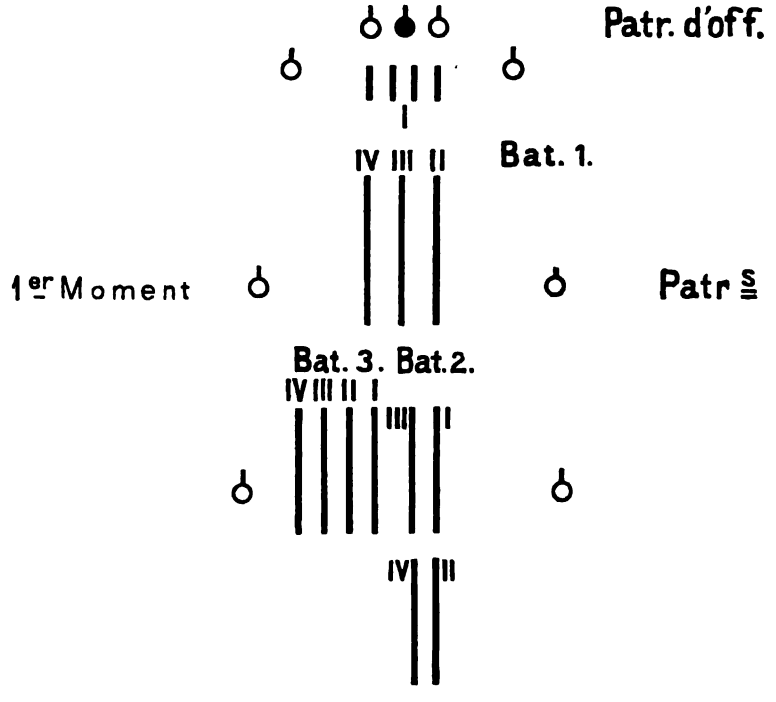

plusieurs points et de l'envahir. On engage la réserve principale contre le point décisif; on la fait avancer débordante et convenablement échelonnée pour chercher à paralyser la contre-attaque ; celle-ci doit lui être signalée à temps.

Dès que l'infanterie a pénétré dans la position, il faut y amener les batteries.

S'il n'est pas possible de s'approcher de jour de la position ennemie, sans s'exposer à un feu d'une efficacité supérieure, il faut que *le déploiement* ait lieu au delà de la distance efficace du tir. Les officiers reconnaissent les voies qui conduisent à la position ennemie.

Avant la nuit, on donne aux troupes les *ordres pour la marche en avant;* on leur montre, dans le terrain, les voies à suivre et les buts assignés à leur marche.

La nuit venue, on *marche jusqu'à la position d'où l'on veut faire partir l'attaque.* Arrivé à bonne distance de tir (environ 600 m. pour l'infanterie et 1200 m. pour l'artillerie) les troupes s'arrêtent et mettent en état leur position de tir. A la pointe du jour, on ouvre immédiatement *le feu décisif* avec la plus grande partie des fusils et toute l'artillerie et, quand il a produit son effet, on donne l'assaut.

La poursuite.

La poursuite commence par le feu de l'infanterie et de l'artillerie et par les charges de la cavalerie. Puis on emploie à la poursuite les subdivisions ayant pris part au combat qui sont le moins désorganisées, avec la cavalerie et une forte proportion d'artillerie. On en forme une *avant-garde de combat* qui marche d'abord en formation de combat; quand la distance de l'ennemi s'est augmentée, elle se forme d'abord en plusieurs colonnes et, plus tard, elle passe à la colonne de marche ordinaire, avec service de sûreté, jusqu'à ce qu'enfin elle devienne le corps d'avant-postes et protège le repos du gros.

La défense.

On est obligé d'adopter la défensive quand on veut compenser sa propre faiblesse et profiter des avantages que présente le terrain pour pouvoir tenir tête à l'ennemi.

La *position* doit permettre de battre avec moins de troupes les troupes ennemies plus nombreuses.

On choisit les *positions de feu de l'artillerie et de l'infanterie* de manière qu'elles puissent se soutenir mutuellement et qu'elles obligent l'ennemi à éparpiller son feu (position distincte pour l'artillerie).

On *déblaie le champ de tir.*

On crée des *communications dans le sens du front et de la profondeur* pour que les réserves puissent se mouvoir et se déployer rapidement.

On *organise la position de feu* et on la *masque aux vues de l'ennemi.*

On établit des *obstacles.*

Des *avant-postes* de faible effectif, mais convenablement placés, couvrent l'exécution de ces travaux. Ces avant-postes doivent reconnaitre à temps l'approche de l'ennemi, lui faire déployer ses avant-gardes, mais ne se laisser aller, dans aucun cas, à livrer un combat décisif; bien au contraire, ils doivent se retirer à propos et démasquer le front.

La *troupe destinée à l'occupation du front* est répartie en groupes suivant les secteurs et les sous-secteurs; dans ceux-là on installe des postes d'observation (officiers munis de jumelles); la troupe elle-même s'établit en *position d'attente* en arrière de la position de feu. Chaque compagnie reste réunie. On tient les *réserves de secteurs* prêtes à être jetées sur le point menacé du secteur.

Il doit être partout possible de rassembler rapidement la troupe et de la porter ailleurs si l'ennemi n'attaquait pas le front qu'elle devait occuper.

Il faut une forte *réserve principale*, prête à être engagée rapidement au point où se ferait l'attaque décisive. Il faut prévoir le cas où il serait nécessaire de déplacer rapidement cette réserve pour prendre en flanc l'attaque principale de l'ennemi, et il faut la disposer en conséquence.

On exécute la *contre-attaque* de telle façon que la réserve principale se porte soudainement et par surprise contre l'aile ou contre le flanc de l'attaque principale de l'ennemi et l'assaille par un feu de magasin de *tous ses fusils.* Les circonstances générales déterminent si, ce feu de magasin ayant produit son effet, on peut le faire suivre d'une attaque à l'arme blanche.

La contre-attaque doit avoir lieu quand l'attaque ennnemie est déjà engagée et au moment où les forces dont elle se compose sont arrivées à la distance la plus efficace de tir, soit entre 300 et 600 mètres. On fait avancer les troupes qui doivent exécuter la contre-attaque, formées sur un ou deux rangs et, si la place manque, aussi partiellement sur quatre rangs, jusqu'à la position de feu la plus proche, d'où l'attaque principale de l'ennemi puisse être assaillie par un feu efficace. S'il est possible de prendre l'ennemi de flanc, on fait suivre à cet effet une subdivision en échelon. Les troupes occupant le front de la position *restent en place* et agissent par leur feu.

EXEMPLE

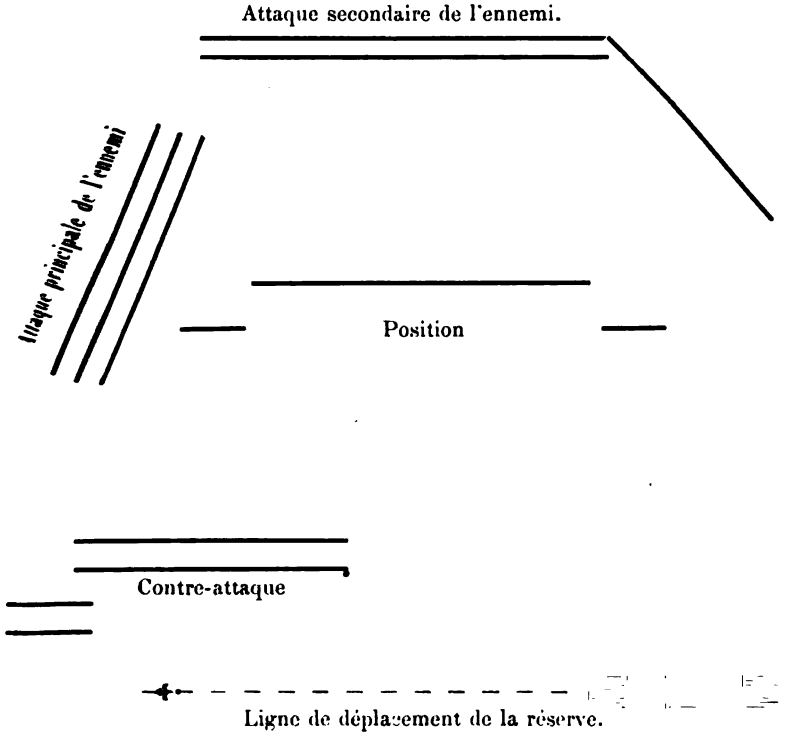

Si la *contre-attaque réussit*, on peut prendre *l'offensive* avec toutes les troupes.

La *défensive* ne peut obtenir un *effet décisif* que si elle *passe à l'offensive* énergiquement.

La retraite.

En cas de retraite, les *troupes occupant le front de la position* jouent le rôle d'une arrière-garde de combat et contiennent l'ennemi. On expédie les *trains* en temps opportun en arrière de la position de repli. La *réserve principale* se rend dans la position de repli et l'occupe. L'*artillerie* la suit, par échelons. En dernier lieu, l'*infanterie qui avait occupé le front de la position* et la *cavalerie* rétrogradent à leur tour, en formation de combat tant qu'on est exposé au feu de l'ennemi, ensuite en plusieurs colonnes, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées derrière la position de repli, où elles se réorganisent pour marcher sur le point où doit se terminer la retraite.

Le mouvement doit s'exécuter rapidement et sans discontinuité; il faut que la distance qui sépare de l'ennemi s'accentue graduellement.

Combat en pays montagneux.

En pays montagneux on ne peut plus faire agir toute la division à la fois. C'est la *brigade* ou le *régiment* qui est la plus grosse unité que l'on puisse employer. On n'obtient le succès que par la *mobilité* et par *l'action offensive.*

On marche en colonnes nombreuses qui, se conformant aux directions qu'elles ont reçues, cherchent à coordonner leur action. On s'efforce d'atteindre le *faite des hauteurs* pour bousculer de là l'ennemi dans le fond; on se borne à faire observer les vallées. Toutefois, il faut éviter d'entasser inutilement des troupes sur les hauteurs parce que, là aussi, le *feu concentrique* est décisif. Il faut donc que les troupes aient *l'espace nécessaire pour se déployer.*

Le succès de la lutte est constitué par l'ensemble des succès partiels des diverses colonnes.

Hormis l'artillerie, on ne doit admettre dans les colonnes *aucune voiture.*

Chaque colonne organise son propre service de sûreté et, pendant le repos elle barre, par des *subdivisions d'avant-postes*, les voies de communication conduisant dans son secteur. On occupe plus fortement et on fortifie les points importants.

Passage de cours d'eau.

La *veille au soir* tout doit être prêt. *De bon matin* on fait passer sur la rive opposée les patrouilles de cavalerie et les bataillons *d'avant-garde;* ceux-ci cherchent à conquérir l'espace nécessaire pour le déploiement du gros. *L'artillerie* prend position sur la rive qu'on occupe, pour les soutenir. Puis on construit le pont et l'on fait passer l'*infanterie* en colonne compacte et à allure rapide. Le passage effectué l'infanterie se déploie immédiatement. On fait passer ensuite, suivant les besoins, la *cavalerie* et l'*artillerie.*

Mesures à prendre pour empêcher un passage de cours d'eau.

Il faut, par un bon système de renseignements, *être informé à temps* du point où doit avoir lieu le passage, afin de pouvoir y faire venir les réserves assez tôt pour se jeter, avec des forces supérieures sur l'ennemi ayant en partie effectué le passage.

* * *

Les mouvements compliqués et trop longs échouent toujours. Tout doit être conçu et exécuté avec simplicité.

Une décision prompte, des ordres simples, courts et appropriés au but, une exécution calme, méthodique et rapide, de la conscience dans l'accomplissement du devoir, de la persévérance, le désir de se signaler et un entrain joyeux sont les sûrs moyens d'atteindre le but.

L'ARTILLERIE DE CORPS

Depuis deux ou trois ans, on voit se manifester dans les divers pays une tendance à modifier le groupement constitutif du corps d'armée. Tandis que la cavalerie vise à se séparer de plus en plus de la division d'armée pour former des unités indépendantes : des divisions de cavalerie opérant au loin en avant du front de l'armée, l'artillerie, au contraire, tend à se rapprocher de la division et de l'infanterie, à être mise en relation plus intime encore avec elle par la suppression de l'artillerie de corps et par l'incorporation de cette artillerie dans les divisions [1].

On sait comment a pris naissance l'institution de l'artillerie de corps. C'était après la guerre de 1866. On se rendit compte en Prusse du médiocre emploi qu'on y fit de l'artillerie, et de la nécessité de mettre à la disposition du général-commandant une forte masse d'artillerie qui lui permît d'amener la décision sur un point donné.

C'était revenir aux principes napoléoniens. Mais, en même temps, on tint à ne pas conserver une artillerie de réserve, reléguée à l'arrière des autres unités pendant la marche à l'ennemi ; on s'efforça, au contraire, à l'assimiler aux autres troupes du corps et à l'intercaler plus avant dans la composition des colonnes de marche.

C'est dans ces conditions que se déroula la campagne de 1870/71. Elle parut donner raison à ce principe, que mit en vive lumière, dans ses mémorables *Lettres sur l'artillerie*, le prince de Hohenlohe.

Dès lors, les idées se sont modifiées, principalement en Allemagne ; non qu'on refuse d'attribuer à l'artillerie un rôle prépondérant dans la préparation de l'attaque, mais bien plutôt qu'on ne reconnaît pas le besoin d'une artillerie indépendante pour amener ce résultat. On trouve, au contraire, que des artilleries divisionnaires se seraient aussi bien acquittées

[1] Le nouveau Projet de loi militaire allemand prévoit la suppression complète de l'artillerie de corps comme telle et sa répartition aux divisions.

de cette mission et qu'il importe surtout que, dès le temps de paix, les deux armes combattantes, l'infanterie et l'artillerie, s'habituent à travailler ensemble, à avoir une union toujours plus intime et plus profonde. Ce résultat ne saurait être atteint si une partie de l'artillerie vit en dehors du lien de la division, si elle ne prend pas le contact de l'infanterie et si les chefs supérieurs de l'infanterie n'ont pas l'occasion de se familiariser à fond avec l'emploi de l'artillerie.

D'autres considérations tactiques militeraient encore en faveur de la suppression. On n'aurait pas dans le corps d'armée les longues colonnes de l'artillerie de corps qui retardent la marche et la mise en ligne des unités d'arrière de l'infanterie. La transmission des ordres serait meilleure, la répartition des cantonnements et la couverture de l'artillerie pendant le stationnement plus facile également. Le déploiement de l'artillerie deviendrait plus rapide. Enfin, le commandant de corps n'aurait pas à s'occuper d'une artillerie spéciale et conserverait toute sa liberté d'esprit pour la conduite de ses seules deux divisions.

A l'appui de leur dire, les auteurs allemands citent un certain nombre d'exemples, tirés des dernières campagnes, dans lesquels ils s'efforcent de démontrer l'inanité de la formation d'une artillerie indépendante. En voici quelques-uns tirés du *Militär-Wochenblatt*[1] et choisis parmi ceux que reproduit le lieutenant-colonel de Vienne dans la *Revue d'artillerie*[2] :

» A Wissembourg, des trois corps d'armée qui prirent part à la lutte, le Ve seul put amener toute son artillerie de corps; en ce qui concerne celle du XIe, les deux batteries à cheval seulement purent entrer en ligne. Ces batteries ne servirent qu'à renforcer l'artillerie divisionnaire ; on ne put y arriver qu'en les disloquant, et en fait on ne les utilisa pas complètement.

» A Wœrth, l'existence d'une artillerie de corps fut pleine d'inconvénients. Au début de la bataille, l'artillerie était trop faible, d'où de grosses pertes à la 22e division. L'artillerie de corps survenant, une partie en resta inutilisée. Le service fut rendu très difficile par le resserrement des intervalles et le mélange des unités. Au passage du Sauerthal, les deux artille-

[1] N°s 107 et 108 de décembre 1897.

[2] Juin 1898.

ries ne profitèrent même pas de l'occasion pour accuser la différence de leur mission. La moitié de l'artillerie de corps passa le ruisseau avec la moitié de l'artillerie divisionnaire ; les autres fractions restèrent sur la rive opposée.

» A Spicheren, l'artillerie de corps du VIIe corps ne put arriver pour soutenir celle de la 14e division. Ce sont des batteries divisionnaires des IIIe, VIIe et VIIIe corps, qui vinrent enfin au secours des troupes engagées avec trop peu d'artillerie, par suite de l'existence de l'artillerie de corps.

» A Vionville (Rezonville), c'est avec les batteries de divisions de cavalerie tout d'abord, puis avec celles de la 5e division que le combat put se soutenir. Celles de la 6e division arrivèrent à 10 heures, mais celles de l'artillerie du IIIe corps ne purent être en ligne qu'à 11 h. 45. Pour que l'artillerie de corps fut en mesure de devancer celle de la 6e division, il eût fallu connaître la situation exacte de l'ennemi, ce qui ne sera pas souvent possible.

» A Gravelotte (Saint-Privat), les batteries des 13e, 14e et 15e divisions étaient depuis longtemps au feu quant arrivèrent les artilleries de corps. L'entrée en ligne de ces artilleries fut pleine de difficultés : l'une d'elles, celle du VIIIe corps, dut se partager en deux ; l'autre, celle du VIIe, prendre deux positions successives et ne garder que trois batteries engagées. Du reste, aucune distinction de rôle, ni d'emploi, entre les diverses batteries. Ce sont les batteries de corps qui accompagnent l'attaque de l'infanterie au delà de la Mance, et les batteries divisionnaires qui servent de réserve au VIIe corps. »

D'autres exemples sont relatés par le lieutenant-colonel Gædke dans ses *Considérations sur l'organisation de l'artillerie de campagne* [1]. Cet auteur remonte à 1859, à la bataille de Solférino, où il critique — avec beaucoup de raison, il faut le reconnaître, — la constitution d'une artillerie de réserve d'armée. Il cherche à prouver que même alors, si cette réserve avait été une artillerie de corps, elle aurait rendu moins de services que si les batteries avaient été réparties aux divisions. Il fait les mêmes critiques à propos des batailles de la guerre franco-allemande. A Wœrth, St-Privat, Loigny-Poupry, Beaune-la-Rolande, ailleurs encore, l'artillerie de corps est arrivée

[1] *Betrachtungen über die Organisation der Feldartillerie.* — Une brochure in-8, Berlin, 1898. — Verlag von R. Eisenschmidt.

trop tard, ou elle n'a pas occupé les positions qu'elle aurait dû, ou enfin il a manqué d'unité dans le commandement supérieur de l'artillerie ; on n'a ainsi pas tiré de l'artillerie toute l'efficacité qu'on était en droit d'attendre d'elle.

Si le lieutenant-colonel Gædke et d'autres auteurs allemands, Scherff, Löbell, défendent ces principes, des autorités d'égal mérite, Schlichting, Bojuslawski, Meckel, Schell, sont d'un avis opposé et sont au contraire partisans du maintien de l'artillerie de corps.

Ils ont raison. Les résultats de la campagne de 1870/71 sont loin d'être concluants. Sans entrer dans la discussion des exemples indiqués, ce qui nous conduirait trop loin, on peut toutefois constater qu'au début de la campagne on n'était pas familiarisé encore avec l'emploi de l'artillerie en masse, et que les premières batailles ont plutôt revêtu le caractère de combats de rencontre que de batailles préparées. A Wissembourg, Wœrth, Spicheren, même Thionville, les armées allemandes étaient mal ou pas renseignées sur les positions de l'ennemi et on ne s'attendait pas à voir la bataille s'engager si rapidement, même qu'on ne comptait pas engager la bataille. L'artillerie de corps était encolonnée trop en arrière. On était encore imbu des idées de la campagne de 1866 et pas accoutumé à l'emploi de l'artillerie en masse. Mais les artilleries divisionnaires se sont elles mieux comportées ? Ne les a-t-on pas vues entrer au combat trop tard, par fractions et souvent sans unité quelconque de commandement ?

Dans de prochaines campagnes, les renseignements qu'on aura sur l'ennemi permettront certainement de disposer d'une façon plus judicieuse de l'artillerie de corps et de l'artillerie en général.

On prétend qu'en endivisionnant l'artillerie de corps on réduira la longueur des colonnes. Il n'en est rien, puisque le nombre des batteries ne change pas.

Bien plus, en supposant le corps en marche sur une seule colonne, — en admettant des artilleries exclusivement divisionnaires, — si l'on veut renforcer l'artillerie de la division de tête, on devra puiser dans la division d'arrière et rompre l'unité de la division. Le même inconvénient se présentera si les deux divisions marchent sur des routes parallèles et qu'on veuille renforcer l'artillerie de l'une d'elles. On n'a pas non

plus la ressource, — qu'on conserve avec l'artillerie de corps, — de faire marcher celle-ci sur une route indépendante, encadrée entre les deux divisions, et de permettre un déploiement simultané et rapide de toute l'artillerie de corps d'armée, tout en réduisant la longueur des colonnes de division.

A supposer les artilleries toutes divisionnaires, le renforcement de l'artillerie d'une division par prélèvement dans les batteries de l'autre seraient extrêmement fréquents ; il est clair que le commandant de corps dotera plus fortement en artillerie la division avec laquelle il veut amener la décision, ou, — si les divisions marchent parallèlement sur deux colonnes, — celle qui dispose des meilleures positions d'artillerie.

Cela est si vrai que même les plus chauds partisans de la suppression de l'artillerie de corps conviennent que « le commandement supérieur sentira certainement le besoin de » retenir à sa disposition un certain nombre de bouches à feu ; » car il est certain que la faculté de masser sur l'aile envelop- » pante une forte artillerie contre laquelle l'espace restreint » empêche l'adversaire d'en développer une équivalente, donne » à l'assaillant la certitude du succès [1] ». Or, cette tactique est celle de presque tous les engagements, aussi le commandant supérieur sera-t-il chaque fois obligé de se constituer à la dernière heure, si elle n'existe pas, la masse d'artillerie qui lui est nécessaire pour frapper le coup décisif. N'est-il pas préférable de conserver cette artillerie de corps telle quelle et comme elle existe presque partout [2], et de l'avoir déjà formée à l'avance en temps de paix.

Malgré la répartition de l'artillerie de corps aux divisions, répartition qui prévoit le nouveau Projet de loi soumis au Reichstag allemand, on parait cependant d'accord en Allemagne pour reconnaître l'utilité d'une artillerie qui remplisse ce but tactique. Dans l'analyse du Projet que faisait le correspondant allemand du *Progrès militaire* (n° 1888 du 3 décembre 1898) on trouve du reste cette opinion exprimée en ces termes :

.....Dans ces conditions toute l'artillerie serait divisionnaire : il n'y aurait plus d'artillerie de corps. *Cela ne veut pas dire toutefois que cette dernière disparaîtrait comme élément tactique.* Ce qu'on a voulu surtout, c'est qu'en temps de paix, l'artillerie tout entière soit rattachée à des troupes d'infanterie et placée sous les ordres directs d'un commandant de division : et cela afin de

[1] Gaedke, p. 21.

[2] La Russie est un des seuls pays qui ne possède pas d'artillerie de corps.

taire disparaître absolument les tendances particularistes de cette arme. *Mais il n'en est pas moins très probable qu'en temps de guerre, un élément analogue à celui de l'artillerie de corps sera constitué.* Et c'est sans doute pour rendre cette constitution plus facile qu'on a voulu former en deux régiments, au lieu d'un seul, l'artillerie attachée à chaque division d'infanterie. Ce qui permettra plus facilement d'emprunter au besoin l'un des régiments d'une division, pour le faire marcher avec l'autre. Ce qui mettra cette dernière exactement dans la même situation où elle se fût trouvée, avec l'organisation ancienne, par l'addition de l'artillerie de corps. »

Autant par conséquent conserver cette artillerie de corps.

Il est question de doter les corps d'armée de batterie d'obusiers de campagne à tir courbe. Lorsqu'on les adoptera, il est probable qu'on ne les attribuera pas aux divisions ; on en formera une institution de corps. Ainsi renaîtra une formation qu'on voudrait supprimer aujourd'hui.

Au reste, pendant le combat, l'artillerie divisionnaire maintient-elle très intimement le contact et la liaison avec sa propre division ? Les portées actuelles du canon et plus encore celles du nouveau canon et sa rapidité de tir, permettent à l'artillerie, et doivent l'engager, à changer le moins possible de positions. Or, il arrive au combat que tandis que l'infanterie se porte en avant, l'artillerie reste à 1500-2000 mètres en arrière ; ainsi, sauf pour les quelques batteries qui accompagnent l'assaut, se trouvent rompus le contact entre les deux armes et le lien tactique de la division pendant tout le reste du combat. On ne voit donc pas l'avantage de renforcer l'artillerie divisionnaire. Il paraît au contraire logique, que toute cette ligne d'artillerie conserve une unité d'action dans son feu et qu'une autorité supérieure, unique dans le corps d'armée, et au courant des intentions du commandant de corps, prenne la direction de cette « masse » d'artillerie. Ce besoin parle donc en faveur de la conservation d'un officier supérieur, commandant d'artillerie *du* corps, organe dont les projets allemands demandent également la suppression.

Il semble, du reste, que la subordination de l'artillerie aux divisions ait en Allemagne un caractère « tendancieux ». Les officiers supérieurs d'artillerie de corps ne voudraient-ils pas rentrer dans la division, non seulement, comme ils l'avouent, pour fusionner les deux armes et faciliter les manœvres combinées de garnison, mais plutôt afin de se trouver en contact plus direct avec les officiers généraux de la division et du corps et d'avoir leur tour dans les promotions aux grades supérieurs ?

Il a été question jusqu'ici principalement des opinions qui ont cours en Allemagne. Dans les autres pays, on suit l'évolution allemande avec beaucoup d'intérêt, mais avec quelque septicisme, il faut en convenir; rien ne motive d'une façon péremptoire cette tendance, que même les expériences d'une campagne n'arriveraient probablement pas à justifier.

En France, où l'opinion est en général conservatrice, on ne se hâte pas de prendre une décision. Des officiers d'une autorité incontestée ne sont nullement partisans de sa suppression. Dans leur nombre, le général Langlois qui fait valoir, entre autres, en faveur de l'artillerie de corps, les considérations suivantes :

« L'artillerie de corps donne au commandant de corps d'armée, le moyen de fournir, pendant le combat, un appui énergique à chaque division au moment où celle-ci produit un effort. Ceci, pour le général Langlois, est d'une telle importance qu'il ajoute à ce propos : *si l'artillerie de corps n'existait pas, il faudrait la créer*. Et il fait voir qu'avec la seule artillerie divisionnaire, il serait impossible de produire un effet analogue.

Le général remarque, en outre, avec beaucoup de raison, que s'il est toujours facile au général en chef d'ajouter des batteries prises dans l'artillerie de corps, à celles d'une division qu'on veut renforcer pour une mission spéciale, il serait bien plus difficile d'obtenir ce résultat s'il fallait commencer par enlever ces batteries à la division voisine. C'est l'évidence même. L'existence de l'artillerie de corps assure à l'emploi de l'artillerie une souplesse qui, sans cela, lui ferait entièrement défaut; souplesse indispensable si l'on veut que le corps d'armée puisse faire face à tous les cas qui peuvent se présenter et qui, pour la plupart du temps, imposeront à l'une des divisions du corps un rôle différent de celui que jouera l'autre. Il faut donc conserver la faculté d'outiller, au moment du besoin, chacune de ces divisions en conséquence.

Enfin, ajoute encore le général Langlois, le rôle tactique que doit jouer l'artillerie de corps demande une préparation spéciale pendant la paix. Les exercices avec cadres de l'artillerie de corps devraient être faits en vue de ce rôle et différer sur certains points, des exercices de régiments divisionnaires. »

On voit, dit le *Progrès militaire*, qui empruntait ces lignes à l'ouvrage du général Langlois, que les raisons de conserver l'artillerie de corps ne manquent pas. Malheureusement ces raisons échappent pour la plupart à bien des personnes qui ne voient dans l'artillerie que le canon, dans une batterie qu'une réunion de canons, et dans un groupe ou un régiment, que des réunions de batteries, sans se préoccuper du rôle et des propriétés tactiques de ces unités. Ces personnes peuvent se laisser entraîner par des goûts de symétrie à répartir uniformément l'artillerie entre les deux divisions de chaque corps d'armée. Mais nous espérons bien qu'une telle question ne sera traitée et résolue que d'après des considérations plus sérieuses.

D'autres écrivains militaires, et non des moindres, ne sont pas moins affirmatifs. Dans une série d'articles publiés dans la

France militaire[1], le général Tricoche montre que si, comme au temps de Napoléon, le corps d'armée doit être considéré comme unité de combat, « cette unité de combat doit être pourvue de tous les éléments d'action qui lui sont nécessaires ; ses divisions, qui ne seront plus vraisemblablement appelées à jouer à la guerre le même rôle que sous le premier empire, devront revêtir le caractère de sous-unités de combat et il faut se garder de les *alourdir* sans nécessité. »

Quant au fonctionnement de cette artillerie de corps en cas de guerre, le général Tricoche indique le résultat de ses réflexions à cet égard et dit entre autres : « Avant chaque affaire, le général commandant le corps d'armée décidera de l'emploi qui sera fait de l'artillerie de corps selon ses vues générales et le rôle attribué à chaque division. Quelque délicate que soit cette décision, elle s'impose absolument à la sagacité du général. L'artillerie de corps sera donc, suivant le cas, soit gardée intacte, soit répartie partiellement ou totalement, également ou inégalement entre les divisions.

Dans tous les cas, l'emploi des grandes batteries sera fréquent sans qu'il y ait lieu de s'arrêter devant la considération de dégarnir momentanément une division de son artillerie. La possibilité de cet emprunt doit même entrer dans les mœurs de notre armée, et il faudra s'y accoutumer aux grandes manœuvres.

Quant à regarder l'artillerie de corps comme un impedimentum, c'est, qu'on me passe le mot, une énormité ; c'est absolument comme si l'on considérait l'infanterie comme un impedimentum. »

Les grandes manœuvres françaises de 1898, dans l'Allier, ont du reste mis en vive lumière les propriétés de l'artillerie du corps, et ce qui frappe c'est précisément le rôle qu'elle a joué.

Il semble, et cela n'a rien d'étonnant, que de son absence ou de sa présence, de son retard ou de son empressement à entrer en ligne, dépende le succès ou l'impuissance des autres armes.

C'est ainsi que nous voyons, dans la journée du 13 septembre, le 8e corps tenu tout d'abord en d'échec par le 13e, parce qu'il n'a pas pu encore amener son artillerie et que celle de l'adversaire bombarde impitoyablement le plateau de Pateloup

[1] Nos 4392, 4398, 4404 de novembre 1898.

où il avait établi la 15e division. D'où, risque de voir ce plateau prématurément enlevé et la manœuvre écourtée. Plus tard, et après avoir souffert le dur retard de la sienne à entrer en ligne, c'est ensuite avec son artillerie de corps que le général Caillard a repris brusquement l'avantage, ou du moins a énergiquement résisté à l'offensive que le 13e corps a prise, pour enlever définitivement la position.

Les autres journées de manœuvres ne sont pas moins instructives à cet égard. Aussi les expériences de cette année ne hâteront-elles pas en France la suppression de l'artillerie de corps, si jamais on y avait songé sérieusement.

En Suisse, les opinions ne se sont pas nettement manifestées. Des officiers supérieurs, jouissant d'une certaine autorité, se basent sur le médiocre emploi qu'on a fait de l'artillerie de corps dans les manœuvres de 1896 et de 1898 pour demander sa subordination aux divisions. Ils oublient qu'en 1896, on n'a pas utilisé l'artillerie en général comme on aurait dû et que celle-ci n'a pas montré toute l'initiative qu'il aurait fallu ; ils perdent de vue qu'aux manœuvres de l'année dernière, le terrain ne se prêtait nullement à des déploiements d'artillerie et que les officiers généraux n'ont pas fait meilleur usage de l'artillerie divisionnaire que de l'artillerie de corps dont ils étaient dotés[1]. On ne saurait donc tirer de ces manœuvres aucune conclusion pour l'avenir.

Chez nous, où le service n'est pas permanent et où on n'a pas les mêmes motifs pour rechercher en dehors des manœuvres et des exercices de troupes combinées l'union intime des deux armes, nous avons tout intérêt à laisser aux ordres du commandant de corps un régiment d'artillerie indépendant. Il en disposera pour agir à son gré au point voulu du combat, aussi bien qu'il dispose de la brigade d'infanterie de landwehr et de la brigade de cavalerie qui lui sont immédiatement subordonnés. Il utilisera le régiment de corps pour établir la liaison entre ses deux divisions ou pour donner une cohésion meilleure et une puissance plus grande à l'un ou l'autre des régiments de l'artillerie divisionnaire. Dans les manœuvres d'automne, de division contre division, il disposera, sans rompre les unités divisionnaires, d'un appoint en faveur de l'un ou l'autre des partis, ou enfin il pourra la répartir par

[1] Voir dans la *Revue* de décembre 1898 : *L'artillerie aux grandes manœuvres suisses*

moitié à chacune des divisisns. Si on sait se servir de l'artillerie de corps, celle-ci apprendra à son tour, aussi bien que si elle était divisionnaire, à coopérer à l'action de l'infanterie et « à faire disparaître les tendances particularistes de l'arme » qu'à tort ou à raison on croit remarquer chez elle dans les autres pays et peut-être en Suisse. Qu'on appelle plus souvent et plus nombreux les officiers d'artillerie aux Ecoles centrales et à des services d'infanterie, qu'on enseigne aux officiers d'infanterie à disposer rendement de leur artillerie, qu'on leur donne des notions plus complètes de son emploi et de son tir, et la fusion des deux armes se fera d'elle-même, à l'avantage de chacune d'elles.

L'artillerie de corps a été constituée en 1892 au moment de la formation des corps d'armée. Qu'on ne vienne pas sept ans plus tard, sous des prétextes qui n'en sont pas, et par simple imitation de l'Allemagne, remanier l'organisation actuelle de notre artillerie de campagne, sans tenir compte de nos institutions et sans qu'il en résulte un réel profit pour l'armée !

Lieut.-col. Ed. MANUEL.

LE GRAND ÉTAT-MAJOR PRUSSIEN

On connaît imparfaitement à l'étranger, et même en Allemagne, l'organisation du grand Etat-Major. Cependant pour que ce corps, un des plus importants de l'armée, dont il est l'âme, remplisse convenablement sa mission, il lui faut une organisation appropriée et une juste répartition du travail. Les lignes qui suivent ont pour objet d'indiquer la composition du corps et les noms des principaux officiers qui sont actuellement à sa tête.

Le grand Etat-Major prussien [1] est le seul en Europe qui occupe une position indépendante du Ministre de la guerre. Même en Autriche, dont les institutions militaires sont cependant excellentes, le « General-Stab » relève du Ministre de la guerre, et si, aujourd'hui, cette subordination ne paraît pas manifeste, cela tient à la personnalité même de son chef actuel, l'éminent général de Beck.

Jusqu'en 1821, la même subordination existait en Prusse. Dès lors, le Chef d'Etat-Major relève directement du Souverain. Moltke a rempli seul ces fonctions pendant près de trente années, de 1857 à 1888. A partir de 1881, il s'adjoignit un Quartier-Maître Général, le comte de Waldersee, qui devait lui succéder. Ce dernier fut relevé de ses fonctions à l'anniversaire de l'Empereur, le 27 janvier 1891. La destitution de Waldersee fut le fait du chancelier comte de Caprivi, auquel Waldersee portait ombrage.

On prêtait au chef d'Etat-Major l'intention de briguer pour lui-même les fonctions du chancelier. Pure légende d'ailleurs, qu'insinua Fritz Hœnig dans les *Hamburger Nachrichten*. La légende n'en persista pas moins longtemps. C'était calomnier

[1] La Bavière est le seul Etat de l'Allemagne qui possède son grand Etat-Major et un chef d'Etat-Major spéciaux. La Saxe et le Wurtemberg n'ont qu'un chef d'Etat-Major de corps d'armée (XIIe et XIIIe corps) et les officiers d'Etat-Major des divisions. La Saxe a conservé son Bureau topographique spécial ; elle créera par la suite une section centrale lorsqu'elle aura constitué son second et nouveau corps d'armée, le XIXe corps.

le général de Waldersee que lui attribuer un rôle politique auquel il n'avait jamais songé.

Au général de Waldersee succéda le comte de Schlieffen, titulaire actuel. Plus jeune que son prédécesseur et peut-être moins génial que lui, il a néanmoins fait preuve de hautes capacités et on a eu l'occasion de juger de son mérite au cours des manœuvres impériales qu'il dirige depuis un certain nombre d'années.

Le chef d'Etat-Major a comme remplaçant le Quartier-Maître Général (Generalquartiermeister), le général d'infanterie Oberhoffer, chef du service géographique (Landes-Aufnahme). Trois autres Quartiers-Maîtres principaux (Oberquartiermeister) sont également sous les ordres du Chef d'Etat Major, ce sont le lieutenant-général von Rothe et les majors-généraux von Alten et von Lessel. Les nombreuses sections (Abtheilungen) sont réparties entre les divers quartiers-maîtres ou directement subordonnées au Chef. Cette répartition n'est pas fixe; elle varie suivant les circonstances et suivant les personnes. On trouvera à la fin du présent article la composition actuelle de l'Etat-Major et les noms des officiers-directeurs. Les chefs de section ont en général le rang de commandant de régiment et touchent la solde de colonel.

Le grand Etat-Major est composé des sections suivantes :

1. La section centrale. Elle a maintenant à sa tête le lieutenant-colonel de Bülow et forme le cabinet du chef d'Etat-Major. Elle a pour mission de régler tout ce qui se rapporte aux officiers à leur solde, aux rapports de service; elle dirige la correspondance avec les personnes et les autorités qui sont en relations avec l'Etat-Major.

2. Trois sections, la 1re, la 3e et la 5e, sont chargées de l'étude des pays étrangers, de leurs institutions militaires et de la préparation des campagnes futures. La 1re section, dont le chef est le colonel Comte York de Wartenbourg, s'occupe des théâtres d'opérations de l'Est et du Nord-Est : Russie d'Europe, Russie d'Asie, Scandinavie et Danemark. La 3me section, colonel de Flatow, suit les théâtres d'opérations de l'Ouest : France, Angleterre, Espagne, Portugal, Belgique, Pays-Bas, Suisse, plus l'Amérique, l'Asie et les colonies allemandes. La 5e section, lieutenant-colonel Wænker von

Dankenschweil[1], est chargée des pays de la triple-alliance : l'Autriche et l'Italie, ainsi que des Etats des Balkans.

3. L'empire allemand est du ressort de la 2e section, colonel de Wittken. La section des chemins de fer traite toutes les questions relatives aux transports militaires et à la concentration des armées. Il acquiert une importance immense en temps de guerre. A sa tête se trouve le colonel Budde.

4. La 4e section, lieutenant-colonel wurtembergeois Dittlinger, s'occupe des fortifications.

5. Les manœuvres impériales, voyages d'état-major, la direction de l'académie de guerre sont dévolus à la 6e section, lieutenant-colonel baron de Manteuffel.

5. Une 7e section enfin s'occupe de sujets spéciaux : elle a pour chef le lieutenant-colonel Scholtz.

7. La Section historique comprend deux subdivisions distinctes :

a) La section historique I, colonel v. Bernhardi, étudie les guerres modernes à partir de 1815.

b) La section historique II, major général v. Leszczynski, est chargée de l'étude des guerres de Napoléon Ier, celles du XVIIIe siècle et d'époques plus reculées.

Cette section fait aussi le service de la bibliothèque et des archives.

A partir de l'année dernière, on emploie à la section historique et au service de la bibliothèque, des officiers retraités, afin d'éviter de trop fréquents changements dans ce dicastère. Quatre officiers de cette catégorie travailleront en 1899 dans cette section. Le cadre latéral (Neben-Etat), où on prenait jusqu'à l'année dernière des officiers pour les branches scientifiques proprement dites, a été supprimé en 1898. Les officiers qui en faisaient partie ont été attachés jusqu'à leur démission au cadre principal (Haupt-Etat).

L'effectif des officiers du Grand Etat-Major s'élève à 230 environ, parmi lesquels on trouve 5 généraux, 6 adjudants, 86 officiers d'Etat-major proprement dit, du grade de Oberleutnant à colonel, 29 officiers attachés à l'Etat-major et provenant du cadre latéral, enfin une centaine d'officiers des corps

[1] La *Revue* a déjà eu l'occasion de citer le nom de cet officier (chronique de septembre 1898, p. 560), détaché alors pendant quelques mois à la section de l'Amirauté.

de troupe, appelés pour leur instruction à faire un stage à l'Etat-major.

8 Le service géographique comprend trois sections :

a) Section topographique (levés, planchettes, etc.), colonel Schulze.

b) Section trigonométrique (triangulation, géodésie), lieutenant-colonel von Oven.

c) Section cartographique (exécutions des cartes, reports), colonel Steinmetz, à laquelle est rattachée le dépôt des cartes (Plankammer).

Composition du corps d'Etat-Major.

Chef d'état-major de l'armée : Comte Schlieffen.	Section centrale : von Bülow. Sections historiques I : von Bernhardi ; II von Leszczynski. 6e section : von Manteuffel. 7e section : Scholtz.		
Quartier-maître principal I.	Quartier-maître principal II.	Quartier-maître principal III.	Quartier-maître général : von Oberhoffer, Service géographique.
Section des chemins de fer : Budde. 2e section : Allemagne : von Wittken.	3e section : France et pays de l'Ouest : von Flatow. 4e section : Fortifications : Dittlinger.	1re section : Russie, etc. : Comte York. 5e section : Autriche-Hongrie, Italie, Péninsule des Balkans : Wænker von Dankenschweil.	Section trigonométrique : von Oven. Section topographique : Schulze. Section cartographique : Steinmetz.

RAPPORT DE TIR DE L'USINE KRUPP

(N° 89)

Le dernier *Rapport de tir* de l'usine Krupp date d'octobre 1892 et porte sur des essais de canon de campagne à tir rapide de 6 cm. Durant toute la période qui a suivi et qui a abouti au nouvel armement de l'artillerie de campagne allemande, auquel l'usine Krupp a pris une si grande part, elle a gardé le silence sur ses essais.

Au début de cette période, il était généralement admis que le canon à tir rapide devait être de petit calibre et qu'on devait rechercher son efficacité bien plus dans la rapidité du tir que dans l'effet du coup isolé.

Du fait que l'usine Krupp publiait une série d'essais de canons à tir rapide répondant aux vues en cours, on put croire qu'elle les partageait. Tandis que, au contraire, elle ne considérait ces essais que comme le premier terme d'une longue série d'expériences d'atelier et de polygone, dont elle publie aujourd'hui les résultats et qui « l'ont confirmée dans l'opinion que le but du canon à tir rapide doit être cherché moins dans le feu rapide lui-même que dans une simplification de la construction et du service de la pièce. Cette simplification peut amener, le cas échéant, une accélération du tir. En aucun cas, l'effet du coup isolé et la mobilité ne doivent être inférieurs à ceux des pièces actuellement en service ».

Les simplifications à la pièce et à son service portent sur les points suivants :

1. *Fermeture.* — L'obturation est produite par une douille métallique qui contient la charge et est remplacée à chaque coup.

2. *Affût.* — Le recul est diminué ; l'affût est pourvu d'un mécanisme de pointage en direction.

3. *Munitions.* — L'étoupille disparaît ; l'amorce est réunie à la gargousse, qui elle-même, par sa réunion au projectile, forme cartouche complète.

Il est évident que ces simplifications n'ont pu contribuer à l'augmentation de la rapidité du tir qu'avec l'introduction de la poudre sans fumée.

I. Bouche à feu.

Mécanisme de fermeture. Dispositif de mire.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des principales bouches à feu de campagne fabriquées par les usines Krupp. Comme terme de comparaison, nous y avons joint les données de la pièce suisse de 8,4 cm., ordonnance 81.

	I	II		III	IV	V			VI
Numéros	Calibre	Longueur totale de la bouche à feu en		Longueur de la partie rayée.	Poids de la bouche à feu avec fermeture	Les bouches à feu sont utilisées avec			Travail pour 1 kg. du poids de la bouche à feu
		Calibres	m.			*a* Poids du projectile	*b* Vitesse initiale	*c* Travail à la bouche	
	mm.			mm.	kg.	kg.	m.	tm.	kgm.
1	65	31	2.00	1678	275	4.3	480	50.2	186
2	70	26	1.80	1459	265	5.0	440	49.3	186
3	70	28	1.92	1579	270	5.0	450	53.1	190
4	75	24	1.80	1486	275	5.0	450	53.1	188
5	75	28	2.10	1564	350	6.0	500	76.4	217
6	75	30	2.25	1791	355	6.35	485	76.0	214
7	75	30	2.25	1791	380	6.3	500	80.0	211
8	75	28	2.10	1654	400	6.5	500	82.8	207
9	76	29	2.21	1620	400	6.35	550	97.9	247
10	78	28	2.19	1660.5	400	6.5	550	100.2	250
	Pièce suisse ord. 81 :								
—	84	25	2.15	1645	425	6.7	485	78.3	186

Toutes ces bouches à feu sont à jaquette en acier forgé, fondu au creuset ; et si on veut tirer des obus brisants, en alliages d'acier encore plus résistants (acier-nickel ?).

On peut leur adapter tous systèmes de fermeture : coin horizontal ou vertical, fermeture à vis, suivant les préférences des acheteurs. Toutefois l'usine Krupp recommande toujours son coin horizontal. Il permet une rapidité de tir bien plus

grande que celle que peut atteindre le canon de campagne, est particulièrement robuste et a en outre l'avantage d'offrir une meilleure répartition des fonctions des trois canonniers-servants.

Afin d'accélérer le pointage, le canal de hausse est incliné sur la verticale d'un angle proportionnel à la dérive normale, qui se corrige ainsi automatiquement.

II. Affûts.

La principale simplification à apporter au service de la pièce de campagne est la réduction du recul, qui seule permet d'augmenter la rapidité du tir.

Tant qu'on s'est tenu aux petits calibres, le problème de la suppression du recul a été d'une solution relativement aisée. Avec l'augmentation du calibre, la question se complique considérablement, d'autant plus que la limite du poids total de la pièce est serrée et qu'il ne faut pas perdre de vue que l'affût, comme voiture, doit être construit pour résister pendant des années aux marches dans tous les terrains.

En résumé, les exigences à remplir sont : 1° diminuer le recul ; 2° ramener la pièce en batterie aussi exactement que possible.

On tenta d'abord de supprimer le recul avec des freins de roues, puis avec la bêche de crosse rigide et la bêche d'essieu ; les freins furent insuffisants, la bêche de crosse rigide fatiguait trop l'affût, la bêche d'essieu (fig. 1) ne faisait qu'augmenter

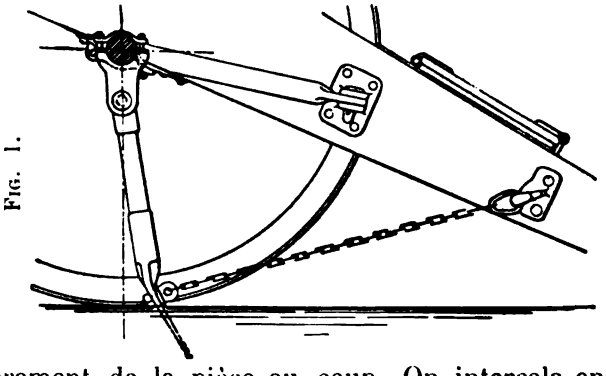

Fig. 1.

le cabrement de la pièce au coup. On intercala ensuite un frein hydraulique avec ressorts de mise en batterie (pl. IV) entre l'affût et la bouche à feu, mais on reconnut bientôt que la

Canon lourd de 7,5 cm. à tir rapide L/28, sur affût de campagne
avec appareil de pointage en direction, bêche de crosse à rabattement et à ressorts, freins de route agissant sur les cercles.

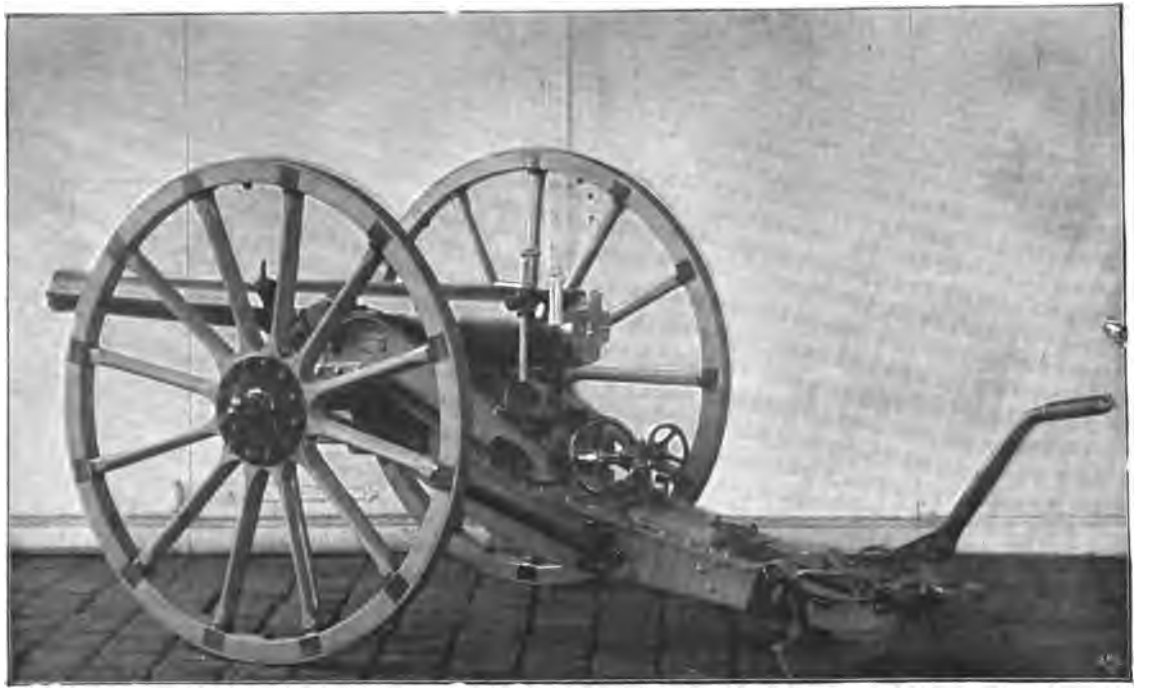

Canon de 7 cm. à tir rapide L 26 avec fermeture à vis
sur affût de campagne avec bêche de crosse à ressorts belleville sans freins de route ni sièges d essieu
(voie des roues 1 m. 25).

complication des organes rendait la pièce impropre au service de campagne.

La bêche d'essieu élastique et l'affût-télescope (fig. 2) furent également éliminés.

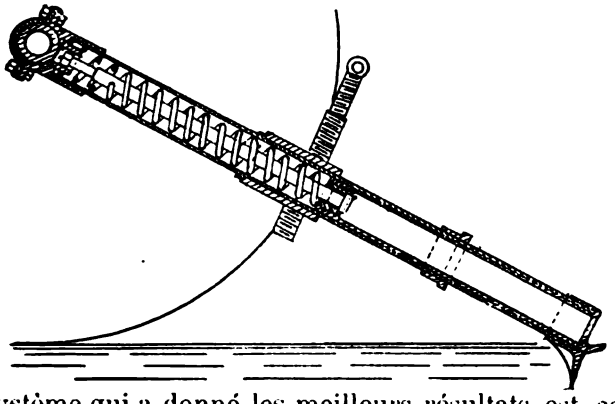

Fig. 2.

Le système qui a donné les meilleurs résultats est celui de la bêche de crosse mobile représentée schématiquement aux fig. 3 et 4. Avant le coup, la bêche est légèrement inclinée en arrière. Pendant le recul, sa position se rapproche peu à peu de la verticale qu'elle dépasse, comprimant dans son mouvement des ressorts belleville ou un tampon de caoutchouc. Ceux-ci, prenant appui sur la bêche de crosse, ramènent par leur détente la pièce en batterie.

Bien des formes de ce système ont été essayées : bêches à rabattement, pouvant se renverser sur la crosse, de façon à ne pas gêner la marche de la pièce embrelée ; bêche articulée, destinée à augmenter l'amplitude du recul pour les pièces de plus grande puissance. D'après l'usine Krupp, la bêche élastique représentée aux fig. 3 et 4 suffit pour arrêter le recul de pièces

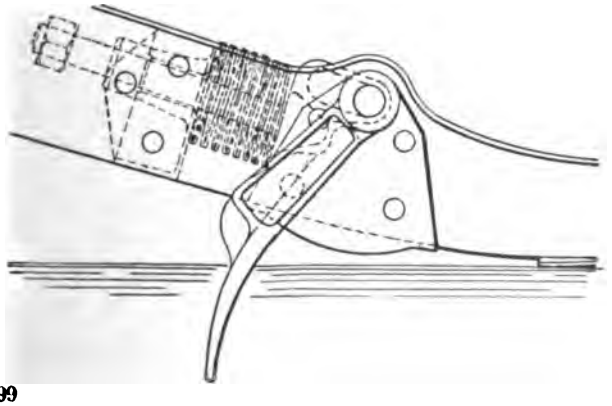

Fig. 3

dont la puissance balistique correspond à ce qu'on est en droit d'exiger de l'artillerie de campagne.

La crosse étant après le premier coup, fixée en terre par la

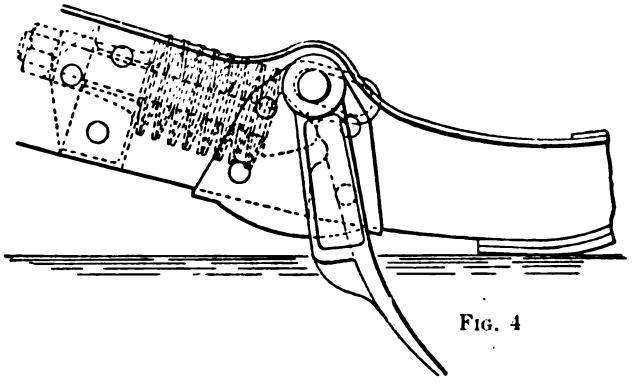

FIG. 4

bêche, l'affût doit être muni d'un mécanisme de pointage en direction, permettant le pointage fin après le retour en batterie, et cela, sans avoir à déplacer la crosse. A cet effet, les tourillons sont portés dans une fourche (fig. 5) pivotant sur la tête de l'affût et dont le mouvement est commandé par une manivelle de pointage en direction. L'amplitude du pointage horizontal estde 3° à 4° de chaque côté de l'axe de la pièce.

FIG. 5.

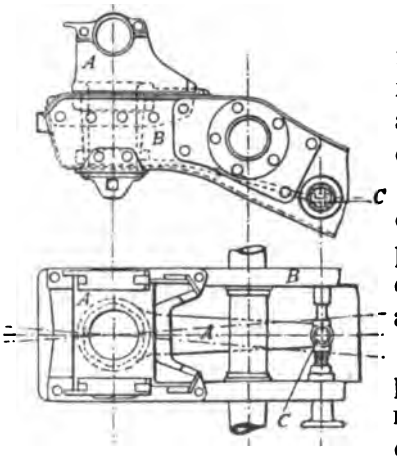

L'affût aussi bien que la fourche sont emboutis d'une seule pièce dans une tôle d'acier, ce qui allège le matériel, tout en augmentant sa solidité.

Afin de diminuer encore le poids de l'affût, d'améliorer sa résistance et de faciliter l'arrêt du recul, la hauteur de l'axe des tourillons a été abaissée à 0m90. La ligne de mire est en revanche à 1m05, ce qui permet, dans bien des cas, de pointer par dessus une masse couvrante masquant la pièce. (Pl. IV et V.)

On a renoncé aux boucliers d'affût ; la pièce est munie d'un frein de route qu'on peut manœuvrer depuis les sièges d'affût. Le timon et les palonniers sont en acier, ces derniers reliés à l'avant-train par une volée élastique.

III. Voitures.

Avant-trains et caissons.

Outre les perfectionnements à la construction même des voitures, l'usine Krupp a voué tous ses soins à leur aménagement pour le transport des munitions et est arrivée à atteindre un rendement — rapport du poids des munitions transportées au poids total — de 0,37.

Les coffres d'arrière-train des caissons contiennent environ 1,5 fois la quantité de munition des coffres d'avant-train, ce qui, pour le calibre de 7,5 et avec deux caissons par pièce, assure le transport des approvisionnements suivants :

Avant-train de pièce					32 coups.
» du caisson. . .	2	×	32	=	64 »
Arrière-train » . . .	2	×	48	=	96 »
			Total		192 coups

soit 1152 coups pour une batterie de 6 pièces.

Les munitions sont logées dans des caissettes en tôle d'acier, contenant 4 à 6 coups, suivant le calibre et le poids du projectile.

IV. Munitions.

Bien que la séparation de la gargousse métallique et du projectile ait été conservée pour le nouveau matériel allemand C. 96, Krupp est partisan de la cartouche métallique complète.

C'est qu'en effet les principaux arguments évoqués contre la cartouche sont tombés : l'expérience a prouvé qu'elle ne souffre pas des transports, que le surcroît de poids que son adoption entraîne est insignifiant, tandis qu'elle simplifie le chargement en supprimant le refouloir.

Projectiles.

L'usine Krupp voit dans le shrapnel le projectile principal de l'artillerie de campagne. Elle en a étudié les perfectionnements possibles sous tous les points de vue ; aussi le shrapnel à chambre arrière qu'elle propose atteint-il un rendement exceptionnel — jusqu'à 0,47. — Cette augmentation du rendement ne peut être obtenue qu'en réduisant le poids mort d'où amincissement du corps du projectile et fusée en aluminium. Cette fusée à étages, du type connu, graduée en secondes, permet le tir fusant jusqu'à 5800 mètres.

L'amincissement de la douille du projectile a pour effet de provoquer son éclatement lors de l'explosion du shrapnel sans en diminuer la vitesse de propulsion des balles.

L'usine Krupp est opposée à l'adoption de l'obus brisant pour le canon de campagne : l'obus torpille, outre qu'il est dangereux pour la pièce qui le tire, produit surtout de l'effet lorsqu'il explode dans un espace fermé. Or, un obus contenant moins d'explosif et pouvant être tiré sans danger, ou bien un shrapnel percutant, produiront le plus souvent un effet suffisant, si ce n'est supérieur, à cause de leur plus grand nombre d'éclats. Le seul avantage de l'obus brisant est que, tiré avec la fusée à temps, il peut, grâce à l'ouverture de son cône d'éclatement, battre une zone plus étendue et atteindre dans une certaine mesure des buts couverts.

Cependant le tir courbe n'en restera pas moins une nécessité ; il sera donc avantageux de lui abandonner le tir des obus brisants et de renoncer à ce projectile pour les canons à trajectoire tendue. « On ne peut, d'ailleurs, dit le Rapport, attendre d'un *projectile* spécial, l'effet qu'une *classe de pièces* est seule capable de produire. » L'usine, du reste, fait entrevoir la publication d'un ouvrage spécial sur l'obusier de campagne qui sera du plus haut intérêt, on peut en être certain.

IV. Poids du projectile, vitesse initiale.

L'usine Krupp indique comme limite de poids des projectiles 5,5 kg. et 6,5 kg. ; entre ces deux limites, il est possible de construire un shrapnel suffisamment efficace.

Au point de vue des vitesses initiales, il n'est pas avantageux de dépasser 500 m. On n'en retire que de maigres avantages pour les angles de chute et les vitesses restantes, tandis qu'on augmente dans une large mesure la fatigue de la pièce, partant le poids du matériel, comme le montrent les chiffres suivants :

Calibre	75mm	75mm
Poids du projectile	6,35 kg.	6,75 kg.
Vitesse initiale	500 m.	580 m.
Poids de la cartouche.	8,0 kg.	8,4 kg.
Poids du canon en batterie . . .	880 »	1000 »
Poids de la pièce	1680 »	1820 »
Vitesse restante à 3000 m. . . .	282 m.	296 m.
Angle de chute à 3000 m. . . .	8° 23′	7° 18′

Rapidité du tir.

Les essais ont prouvé qu'un canon, dans un terrain peu favorable, tire avec pointage soigné, 5 à 6 coups par minute, et dans certains cas jusqu'à 8 et au-delà, et même 16 boîtes à mitraille. Comme on pouvait s'y attendre, les touchés diminuent avec l'augmentation de rapidité du tir. Les nombreux essais de feu rapide, ont du reste donné d'excellents résultats et fourni des données importantes sur les effets de feux rapides de courte durée dans les exercices de paix. Or en guerre, il sera avant tout important d'obtenir, non un effet illimité, mais un effet suffisant dans un minimum de temps.

Le volume de protocoles d'expériences qui accompagne celui de texte est riche en enseignements. Mieux que toute espèce de descriptions, il montre les longues et importantes études qui ont conduit à la création du matériel Krupp actuel; il prouve la conscience avec laquelle l'usine Krupp a procédé; il indique comment, sans s'arrêter à des frais considérables, l'usine a examiné à fond et essayé pratiquement toutes les alternatives avant de déclarer ses modèles d'aujourd'hui aptes à tenir campagne.

Ajoutons enfin que la façon même dont l'ouvrage est présenté : texte, gravures, impression, tout est irréprochable, comme le sont depuis quelques années, les publications qui émanent de l'importante usine d'Essen.

DE VALLIÈRE,
capitaine d'artillerie.

MARCHES-EXERCICES POUR OFFICIERS

La sous-section lausannoise de la Société des officiers a commencé le 15 janvier, sur l'initiative de M. le major de Meuron, instructeur de Ire classe, à Lausanne, une série d'exercices destinés à fournir aux officiers qui y prennent part une utile préparation aux manœuvres.

Un des points faibles de notre organisation militaire est le défaut d'entraînement dont souffrent nos officiers par suite des trop longs intervalles entre les appels sous les drapeaux. Les préoccupations de la vie civile ne leur laissent pas toujours le loisir de garder le contact avec le militaire. Aussi, quand ils reprennent l'uniforme, quelques jours leur sont-ils nécessaires pour se ressaisir. Le brusque changement de vie, les responsabilités d'un ordre si différent qui leur incombent tout à coup les désorientent. Leur autorité en est amoindrie au moment même où ils devraient la posséder entière pour prendre vigousement en mains une troupe qui, elle aussi, vient de passer brusquement de la vie civile à la vie militaire.

Cet inconvénient est inhérent au système; il ne saurait disparaître complètement; il est possible cependant de l'atténuer. Nos sociétés d'officiers y travaillent par le moyen de conférences, de soirées consacrées au jeu de guerre, etc. Mais ces travaux, utiles à l'instruction générale de l'officier, suffisent rarement à son instruction spéciale, à celle qui lui est directement nécessaire pour augmenter son aptitude dans l'exercice de son grade.

Ces considérations, que le major de Meuron a exposées devant la sous-section lausannoise, l'ont engagé à proposer aux membres de celle-ci l'organisation d'un certain nombre d'exercices, qui, à l'attrait du sport, joindraient un intérêt militaire pratique. Leur but serait de fournir aux participants l'occasion de se remémorer certaines parties importantes du service, tout en développant la confiance en soi-même au point de vue de l'effort physique.

Pour chercher la base de cette organisation, il suffit de se

rappeler les nombreuses circonstances dans lesquelles les officiers d'infanterie, ou quelquefois du génie, peuvent être appelés à remplir une mission nécessitant pour son exécution un effort physique important : conduite d'une patrouille d'exploration, reconnaissance rapide d'un secteur de terrain, service détaché en avant du front ou sur les flancs pour gagner un poste d'observation, etc.. etc. En partant d'une telle supposition, il n'est pas difficile d'organiser un exercice remplissant les conditions désirées. On pourrait au surplus l'agrémenter d'incidents imprévus : l'officier en mission pourrait être appelé subitement à faire usage de son revolver contre des buts placés d'avance dans un lieu approprié, le résultat du tir entrerait en ligne de comptes pour les notes à donner. Ou bien une patrouille ennemie est signalée qu'il faut éviter. Les exemples sont légion.

Les exercices pourraient aussi dans la suite être réglés à double action, avec le concours d'officiers de sous-sections ou de sociétés voisines ; ou encore avec la participation de sociétés de sous-officiers pour fournir la troupe nécessaire.

Des prix récompenseraient les participants. Ils seraient acquis par le moyen de subventions des caisses de la société et des subsides cantonal et fédéral prévus pour les services militaires volontaires.

La sous-section de Lausanne s'empressa d'entrer dans les vues de M. le major de Meuron. Comme nous l'avons dit plus haut, le premier exercice eut lieu le dimanche 15 janvier.

Ce jour-là, à 7 h. 15, vingt-six officiers inscrits se présentèrent au rendez-vous. Quinze d'entre eux appartenaient à l'infanterie, deux à la cavalerie, six à l'artillerie, trois aux troupes d'administration.

Le jury chargé d'organiser l'exercice, de le diriger et d'en apprécier les résultats était composé de MM. les lieutenants-colonels E. Ruffieux et L. Bornand, major de Meuron, capitaines F. Secretan et Du Bois.

La tenue des participants était la tenue de campagne allégée : vareuse, képi et sabre. Port des jumelles et de la sabretache obligatoire. Aucune prescription spéciale concernant la chaussure ; jambières ou bottes autorisées.

Les participants furent informés, à leur arrivée, que l'exercice consistait en une marche accélérée de 25 kilomètres environ, avec, pour la partie tactique, rédaction d'un simple et court rapport d'officier envoyé en patrouille. L'engagement d'hon-

neur leur fut demandé de n'employer aucun moyen de locomotion quelconque, de ne se faire accompagner d'aucun « entraîneur », de n'utiliser aucune autre carte que celle au 1/100000 qui leur fut remise au moment du départ; enfin, de n'apporter aucune modification à leur tenue. Etaient seuls autorisés le dégraffage du col de la vareuse et l'enlèvement de la jugulaire.

La supposition et les ordres suivants servirent de base à l'exercice :

Idée générale.

Un corps Sud occupe Lausanne et couvre par ses avant-postes les routes Lausanne-Echallens et Lausanne-Cossonay.

Un corps Nord a franchi le Jura dans la journée du 14 janvier entre Sainte-Croix et Vallorbe. Dans la soirée il a poussé des patrouilles sur Cossonay et Echallens.

Idée spéciale pour le corps Sud.

Le gros des avant-postes du corps Sud occupe les quartiers à l'Ouest de la ville de Lausanne.

Le dimanche 15 janvier de bonne heure, le commandant des avant-postes envoie des patrouilles d'officiers dans le but de se renseigner sur la direction et l'approche de l'ennemi.

Ordre N° 1 (Remis au départ).

Ordre au chef de la patrouille d'officiers n° 1.

On me signale par télégraphe des patrouilles ennemies entre Essertines et Echallens.

Partez rapidement par la route Romanel-Chescaux-Assens et cherchez à savoir si les patrouilles signalées sont isolées ou si elles précèdent des colonnes ennemies.

Mettez-vous en communication téléphonique avec moi depuis Romanel (auberge de la Charrue), et depuis Echallens (poste de Police). Je me trouve au café Martinet, téléphone 1299.

Lausanne, 15, I, 99 ; 7 h. 45 matin.

Le commandant des avant-postes,
X., lieut.-colonel.

Ordre N° 2 (Remis au passage à Romanel).

En arrivant ici vous recevez de Lausanne par téléphone l'ordre suivant du commandant des avant-postes :

« Les patrouilles signalées au nord d'Echallens se sont retirées. Aucune » troupe ennemie ne se dirige sur cette localité.

» Par contre, on me signale une colonne de toutes armes en marche de » Cuarnens sur Cossonay

» *Portez-vous rapidement par Penthaz sur Cossonay et renseignez-* » *moi le plus exactement possible sur l'importance de la colonne en* » *question.* »

NOTES.

A *Penthaz* faites immédiatement contrôler votre arrivée par le membre du jury qui stationne à la sortie « Ouest » du village, sur la grande route Lausanne-Cossonay.

Ordre N° 3 (Remis à Penthaz).

A votre arrivée ici on vous signale un corps ennemi sur *les hauteurs de Cossonay :*

« Mettez-vous en observation en avant du village et faites rapport, par écrit, » sur ce que vous voyez (Rapport sur carte-formulaire).

» Le téléphone étant détruit, portez votre rapport au commandant des avant-postes à Lausanne, au café Martinet, place Chauderon. »

NOTES.

Valeur des Fanions : 1 Fanion rouge = 1 bat. infant.
1 » blanc = 1 sect. infant.
1 » jaune = 1 batt. artill.

Avant de quitter Penthaz faites contrôler votre départ qui ne sera autorisé que *vingt minutes* après l'heure de votre arrivée.

Le départ eut lieu en deux séries, à 7 h. 50 et 7 h. 56, après que chaque concurrent eut reçu un exemplaire hectographié de la supposition et de l'ordre n° 1, une carte Dufour au 1/100000e, et une carte-formulaire pour la rédaction du rapport.

Tout se passa conformément aux prévisions du jury. Les deux premiers concurrents atteignirent Romanel (5 km.) à 8 h. 31 ; les trois derniers à 8 h. 43 à 8 h. 49. Ils trouvèrent, devant le bureau du téléphone, un membre du jury qui leur remit l'ordre n° 2.

Les cinq premiers arrivés à Penthaz (14 km. de Lausanne, 9 de Romanel), se présentèrent au contrôle à 9 h. 30, les derniers à 9 h. 51 et 10 h. 10. L'ordre n° 3 leur fut remis. Ils procédèrent immédiatement à l'observation qui leur était commandée.

Au sud de Cossonay, dans des vergers qui dominent la grande route de Lausanne, le jury avait fait placer des fanions représentant un régiment d'infanterie en ligne avec une batterie d'artillerie à l'aile droite. En avant, sur la route, près du lieu dit « Les Grands Moulins », une section d'infanterie gardait la halte du régiment.

La lumière était très favorable à l'observation. En se portant à la lisière Nord de Penthaz, ou dans les prés environ-

nants, l'observateur pouvait se renseigner *de visu* sans difficulté.

Les concurrents rédigèrent immédiatement leurs rapports, et vingt minutes, quelques-uns vingt-deux et vingt trois minutes après leur arrivée, ils se remirent en route par Mex et Crissier sur Lausanne (12 km.). Les premiers se présentèrent au jury à 11 h. 3 m. 16 sec. Ils avaient mis pour parcourir les 26 kilomètres du trajet 3 h. 1 m. 16 sec. et 3 h. 3 m. 16 secondes, arrêt de Penthaz décompté. Les trois derniers mirent 3 h. 51 m. et 4 h. 6 m. (Voir tableau ci-contre, p. 107).

Dans l'appréciation des résultats, le jury tient compte non seulement de la marche mais du travail tactique, et à un moindre degré de l'état physique à l'arrivée. Il établit aussi une distinction entre les officiers ayant passé par l'école centrale I et les autres.

La décision avait été prise de primer les deux tiers des participants. La distribution des prix, en nature — le jury avait proscrit absolument les prix en espèces, — eut lieu le lendemain en séance de la sous-section de Lausanne. Les deux premiers prix furent remis aux lieutenants Pahud et Testuz, proclamés vainqueurs *ex æquo*.

L'exercice a donné lieu à deux rapports, l'un, tactique, présenté par M. le major de Meuron, l'autre, médical, de M. le lieutenant-colonel Dr Kohler.

La lecture des travaux des concurrents a laissé à M. le major de Meuron l'impression que le côté tactique de la tâche imposée a été un peu négligé. L'effort a porté essentiellement sur la rapidité de marche.

Quelques-uns des rapports sont clairs, lisibles et complets. Rentrent dans cette catégorie, ceux fournis par les deux officiers de cavalerie, qui, en quelques mots et dans un style très militaire, renseignent d'une manière exacte sur ce qui a été vu.

D'autres laissent à désirer comme clarté, ou manquent de concision. A remarquer aussi que certaines rubriques du formulaire sont laissées en blanc. Or, toutes ces rubriques ont une importance essentielle, toutes par conséquent doivent être remplies.

Il y a lieu d'éviter certains modes de renseignements comme prêtant à confusion. Tel la détermination d'un emplacement par l'indication d'une lettre d'un nom de lieu : Y de Cossonay,

Voici l'horaire de marche des 18 officiers primés :

Noms et grades des officiers.	Départ	Passage à Romanel	Arrivée à Penthaz	Départ de Penthaz	Arrivée à Lausanne	Durée de l'exercice	Durée effective de marche
Pahud, Charles, lieutenant d'artillerie	7.50	8.31	9.30	9.52	11.13.16	3.23.16	3.01.16
Testuz, Jules, lieutenant de cavalerie	7.50	8.32	9.30	9.50	11.13.16	3.23.16	3.03.16
Grenier, Louis, lieutenant d'infanterie	7.50	8.31	9.30	9.50	11.13.16	3.23.16	3.03 16
Vuilleumier, Eug., 1er lieutenant d'infanterie	7.56	8.39	9.35	10.01	11.24.30	3.28.30	3.02.30
Fiaux, François, 1er lieutenant de carabiniers	7.50	8.32	9.30	9.50	11.19	3.29	3.09
Cérésole, Aug., lieutenant d'artillerie	7.56	8.39	9.35	9.55	11.29	3.34	3.14
de Meuron, Max, lieutenant de cavalerie	7.56	8.40	9.43	10.03	11.35.20	3.39.20	3.19.20
Chessex, Paul, lieutenant d'infanterie	7.56	8.40	9.39	10.02	11.35.20	3.39 20	3.16.20
Rouge, François, lieutenant d'infanterie	7 56	8.40	9.42	10.08	11 37.05	3.41.05	3.15.05
Schlatter, Eug., lieutenant d'artillerie	7.50	8.32	9.36	9.56	11.31.10	3.41.10	3.21.10
Duruz, Oscar, capitaine d'infanterie	7.50	8.31	9.30	9.51	11.33	3.43	3.22
Bujard, Ernest, lieutenant de carabiniers	7.56	8.40	9.42	10.08	11.42.55	3.46.55	3.20.55
Mercanton, Ph., lieutenant de carabiniers	7.56	8.40	9.43	10.05	11.42.55	3.46.55	3.24.55
Bergier, Henri, lieutenant d'artillerie	7.56	8.39	9.43	10.05	11.42.55	3.46.55	3.24.55
Steiner, Hans, lieutenant d'infanterie	7.50	8.31	9.37	9.59	11.40.15	3.50.15	3.28.15
Wiesendanger, Ch., lieutenant d'infanterie	7.56	8.40	9.43	10.07	11.47.50	3.51.50	3.27.50
Recordon, A., 1er lieutenant d'infanterie	7.50	8.29	9.47	10.08	11.43.33	3.53.32	3.32.33
Martin, Henri, lieutenant d'administration	7.50	8.39	9.47	10.07	11.43.31	3.53.33	3.33.33

P de Penthaz. Le procédé peut entraîner de graves erreurs, les diverses éditions d'une carte ne reproduisant pas toujours les inscriptions de nom à la même place.

Tous les concurrents n'ont pas été non plus également bien inspirés dans leur travail d'observation à Penthaz. Ils auraient dû se porter rapidement et le plus à couvert possible dans les vergers en avant du village et de là, se dissimulant derrière un arbre, observer à l'aide de leurs jumelles dans la direction où leur était signalé l'ennemi. Quelques-uns ont procédé de cette façon, mais le plus grand nombre ont cru pouvoir continuer sans précaution leur marche sur la grande route, laissant même leur jumelles enfermées dans l'étui.

Plusieurs rapports s'expriment imparfaitement sur la formation des troupes ennemies. Sans doute, il est difficile de dire si un ennemi marqué est en marche ou fait halte. Mais de ce que l'officier pouvait distinguer et des renseignements qui lui étaient fournis dans son ordre, il pouvait déduire logiquement les indications nécessaires.

M. le major de Meuron émet le vœu que dans les épreuves ultérieures on donne une plus grande place à la partie tactique de l'exercice.

Le rapport de M. le lieutenant-colonel Kohler relève lui aussi divers points intéressants. Le voici *in extenso :*

Rapport de M. le lieut. col. Kohler.

Le temps manquait pour soumettre les concurrents à un examen physique complet au départ et à l'arrivée ; nous avons dû nous borner à prendre le pouls de chaque officier au départ, à l'arrivée et une demi-heure après l'arrivée ; aussi les observations que j'ai à vous communiquer n'ont qu'un intérêt très restreint.

Age.

Sur les 26 officiers qui ont pris part à l'exercice, étaient nés en[1] :

1864	soit	35	ans	1	arrivé	19e;
1866	»	33	»	2	arrivés	5e et 12e;
1867	»	32	»	1	»	17e;
1868	»	31	»	11	»	8e;
1871	»	28	»	1	»	18e;

[1] Le rang des officiers, dans ce tableau, est calculé d'après la durée totale de l'exercice pour chacun d'eux, Les officiers ayant mis le même temps pour accomplir l'exercice portent le même numéro d'arrivée.

1872	soit	27	ans	3	arrivé	2e, 3e, 4e et 13e ;
1873	»	26	»	2	»	1er et 12e ;
1874	»	25	»	2	»	1er et 8e ;
1875	»	24	»	4	»	4e, 9e, 10e, 11e ;
1876	»	23	»	6	»	1er, 6e, 6e, 9e, 14e et 15e ;
1877	»	22	»	3	»	7e, 9e, 16e.

Des 6 officiers âgés de plus de 27 ans, un seul figure pour la vitesse de marche dans la première moitié (le 5e) ; par sa profession (professeur de gymnastique) cet officier doit être, en tous temps, dans un état d'entraînement supérieur à celui de ses camarades ; les 5 autres sont les 5 derniers. C'est une preuve de plus qu'avec l'âge l'aptitude à faire de la vitesse diminue ; il y a un enseignement pratique à retirer de ce fait, en ce qui concerne les services qu'on peut exiger des différentes classes d'âge : élite, Lw. 1er et 2e bans.

Equipement.

Rien à remarquer sur l'équipement en général. Certains coureurs se sont plaints de la courroie de la jumelle croisée sur la poitrine et gênant la respiration.

Chaussures très variées. Les porteurs de souliers d'ordonnance s'en déclarent satisfaits et sont en général bien classés ; les souliers à semelles particulièrement minces, et assez légers pour qu'on en ait pris note, sont en mauvais rang. Les clous à la chaussure méritent une mention.

9 officiers portaient des souliers à clous ; sur ce nombre, 7 sont classés dans la première moitié et deux seulement dans la seconde moitié ; encore y sont-ils en bon rang. Des 7 premiers classés, 5 ont des chaussures à clous.

Il est évident que sur des chemins boueux et dans le terrain, les clous diminuent le glissement et l'effort à chaque pas et font regagner largement la légère fatigue causée par l'augmentation de poids de la chaussure. J'ai adopté comme chaussure clouée, une chaussure dont la semelle avait des bandes transversales en cuir, fixées sous la semelle et ayant le même effet que les clous.

Examen du pouls.

L'examen du pouls *au départ* prouvait que beaucoup de concurrents n'étaient pas dans leur état normal et étaient dans un état d'excitation nerveuse qui, chez quelques-uns, atteignait un haut degré.

Chez 11 officiers seulement le nombre des pulsations étaient

en dessous de 70 et pouvait être considéré comme normal ou à peu près.

4 seulement étaient en dessous de 80 (dans l'état physiologique chez un adulte le pouls présente de 60 à 80 pulsations par minute, moyenne 72.)

Chez 10 officiers, le pouls dépassait 100 et atteignait 120 et même dans un cas 132 pulsations. Un seul avait le pouls irrégulier.

A *l'arrivée*, chez tous les officiers sauf un, qui était à 96, la fréquence du pouls avait considérablement augmenté et dépassait 108 allant même jusqu'à 180.

18 dépassaient 140. Beaucoup étaient filiformes, et il était difficile de compter le nombre des pulsations. Chez deux enfin le pouls était si imperceptible qu'il n'était plus possible de compter.

30 minutes après le retour, environ, chez la plupart des officiers le pouls tendait à revenir à l'état normal ; aucun ne dépassait 132, mais 3 seulement étaient redescendus en dessous de 100. Quatre étaient encore irréguliers et trois étaient filiformes.

Ces quelques observations nous démontrent que la plupart des officiers prenant part à la course avaient atteint le maximum d'efforts qu'ils pouvaient donner et qu'il aurait été dangereux pour eux de faire davantage. Si dans une prochaine course la distance est augmentée, les concurrents devront diminuer la vitesse s'ils ne veulent pas se rendre malades.

Un fait assez curieux c'est que chez plusieurs officiers arrivés en même temps et ayant fait une partie de la route ensemble, le nombre de pulsations à l'arrivée ou une demi-heure plus tard était sensiblement le même. Il sera fort intéressant de voir si cette observation se confirme dans d'autres exercices.

Régime d'entraînement.

Aucun des concurrents ne s'était soumis à un régime d'entraînement. Un seul s'était à peu près abstenu d'alcool depuis un mois en vue de la course.

Un seul des officiers était abstinent. Il est abstinent depuis 4 ans par suite d'une maladie d'estomac dont il souffre encore actuellement et qui le mettait dans un état d'infériorité manifeste vis-à-vis de ces camarades. Cet officier a cependant fait la course dans un temps inférieur à 4 heures. A l'arrivée, il était en aussi bon état qu'au départ; il était le seul dont le pouls était inférieur à 100 (84 au départ, 96 à l'arrivée). Il n'est pas

possible de tirer une conclusion d'un cas isolé, mais celui-ci me paraît cependant assez intéressant pour être signalé.

* * *

En résumé, ce premier essai de marches-exercices a donné de bons résultats. Si l'on tient compte du défaut d'entraînement spécial des concurrents, on doit admettre que la moyenne de 8,5 kilomètres par heure pendant 3 heures consécutives des premiers arrivés est une jolie moyenne. Elle représente 143 mètres à la minute, soit 172 pas de 80 cm.; près de 3 pas à la seconde, pendant 183 minutes. Le dernier officier primé a encore une moyenne de 7,3 km., soit 122 m. à la minute ou 147 pas; 2 ½ pas à la seconde, pendant 213 minutes.

Le revers de la médaille gît dans le rapport médical, duquel il résulte que la plupart des concurrents n'auraient plus pu soutenir leur allure et même une allure un peu ralentie pendant longtemps. Là est la preuve et l'inconvénient du manque d'entraînement, et là aussi l'enseignement à retenir. Nos officiers, ceux d'infanterie en particulier, doivent multiplier les occasions de s'entraîner à la marche, à l'effort physique. Notre pays leur offre, à cette fin, d'inépuisables ressources; il suffit d'en profiter. Les marches-exercices en les y provoquant et en créant entre eux une volontaire et fraternelle émulation, sont d'une incontestable utilité.

Cette utilité n'est pas moindre au point de vue tactique et est surtout appréciable à la veille des grandes manœuvres. Mais pour lui permettre de se manifester entière, il sera bon de tenir compte de l'observation de M. le major de Meuron et d'accentuer l'importance de la tâche tactique imposée au concurrent. Le jury, unanimement d'accord avec cette manière de voir, agira en conséquence.

La prochaine expérience a été fixée au 19 février. Elle consistera en une marche de résistance de 50 à 60 kilomètres. Une trentaine d'officiers sont inscrits déjà, non seulement de Lausanne mais de tout le Canton, car les membres de la Section vaudoise sont tous admis.

Il serait désirable que chaque sous-section et chaque société de nos cantons romands prît à tâche d'organiser d'ici au mois de septembre un certain nombre d'exercices analogues. Nous sommes convaincus que de nombreux officiers répondraient à leur appel.

F. F.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Une omission. — Les écoles pour sous-officiers d'infanterie. — L'instruction militaire préparatoire. — Ordonnance relative au fusil de cadets. — Une nouvelle hausse pour pièces de campagne. — Equipement et armement de l'artillerie. — De l'éducation des officiers de milice.

Réparons d'abord une omission très involontaire. Aux nominations au commandement supérieur du Ier corps d'armée, signalées dans notre dernière chronique, arme de l'infanterie, il y a lieu d'ajouter le nouveau commandant de la Ire brigade, colonel Louis Courvoisier, ancien chef du 7e régiment Cette nomination a été trop bien accueillie pour que nous ne tenions pas à compléter, en l'indiquant, notre énumération de janvier.

La Ire brigade d'infanterie n'est pas encore repourvue. L'autorité militaire est sans doute un peu embarrassée. Beaucoup de noms sont mis en avant, mais appartenant la plupart à d'autres armes que l'infanterie. Il est possible aussi que la nomination soit faite à titre provisoire. Nous ne tarderons pas, sans doute, à être fixés.

* * *

Le tableau des Ecoles militaires pour 1899 a paru le 13 janvier. Il n'y aurait pas même lieu de le signaler s'il ne contenait une innovation. En 1899 il y aura, dans chaque arrondissement de division, 3 écoles de tir pour sous-officiers d'infanterie, une au commencement de l'année, comme cela avait lieu jusqu'ici, et deux à la fin de l'année.

Voici l'explication de ce fait :

Le message concernant le budget s'exprimait ainsi concernant ces écoles :

« Nous estimons que les écoles de tir pour sous-officiers devraient avoir lieu dorénavant en automne; de cette façon, on aura plus de marge pour l'organisation de 3 écoles de recrues par arrondissement de division et l'on disposera d'un détachement d'exercice pour les aspirants, en les faisant coïncider avec les écoles préparatoires d'officiers. A cet effet, il faudra former l'année prochaine la moitié plus de sous-officiers, la première moitié au printemps, la seconde moitié en automne, afin qu'il y en ait assez pour les écoles de recrues de 1899 et de 1900.... »

Si nous prenons pour exemple le 1er arrondissement de division, les choses se passeront en 1899 comme suit :

La 1re école de sous-officiers aura lieu à Lausanne du 10 février au 11 mars (pour les hommes pointés en 1898 pour devenir sous-officiers).

Les hommes pointés en 1899 pour devenir sous-officiers seront appelés aux écoles d'automne savoir : la première moitié du 18 septembre au 17 octobre ; — la seconde moitié du 18 octobre au 16 novembre.

Enfin l'école préparatoire d'officiers du 1er arrondissement aura lieu du 20 septembre au 2 novembre.

Dès 1900, il n'y aura plus d'école de tir pour sous-officiers d'infanterie au commencement de l'année.

* * *

En vue de développer l'instruction militaire préparatoire, le Département militaire a élaboré pour l'instruction préparatoire volontaire du IIIe degré un programme rationnel.

Le programme fixe de 17 à 19 ans l'âge auquel les jeunes gens sont admis à participer à cette instruction ; toutefois on pourra y admettre partir de 15 ans révolus ceux qui auront atteint un développement physique suffisant.

Les sections d'instruction devront être formées par commune, ou par groupe de communes, avec un effectif minimum de 8 hommes.

La Confédération fournit aux participants des fusils, des ceinturons avec cartouchières et, si possible, des blouses d'exercice.

Le programme d'instruction comprend :

1° Exercices de marche, courir, sauter, franchir des obstacles ; jeux gymnastiques ;

2° Ecole du soldat avec et sans arme ; préparation au tir ;

3° Connaissance de l'arme ;

4° Théorie du tir : connaissance et emploi de l'appareil de hausse et du guidon ;

5° Tir, avec le programme suivant :

Ire classe.

1er	exercice	200 m.	cible	I à terre,	arme appuyée.
2e	»	200 m.	»	I à genou,	à bras franc.
3e	»	300 m.	»	I à terre,	»
4e	»	300 m.	»	I à genou,	»
5e	»	200 m.	»	I debout,	»
6e	»	200 m.	»	V à genou,	»

IIe classe.

1er	exercice	300 m.	cible	I à terre,	à bras franc.
2e	»	300 m.	»	I à genou,	»
3e	»	300 m.	»	I debout,	»
4e	»	200 m.	»	V à genou,	»
5e	»	200 m.	»	V debout,	»
6e	»	300 m.	»	V à terre,	»

Le tir doit se faire à conditions (10 points en 5 coups consécutifs sur la cible I, 2 touchés sur la cible V) ; le Département militaire fédéral peut autoriser, dans certains cas, à tirer sans conditions. Les tireurs de la IIe classe pourront exécuter deux autres exercices facultatifs. Il est accordé au minimum 40 cartouches pour le tir à conditions et 30 si le tir a lieu sans conditions ; en outre, en IIe classe, les cartouches nécessaires pour les deux tirs facultatifs.

6o Estimation des distances ;

7o Ecole de section : passer de la ligne à la colonne de marche et inversément ; changer de direction pendant la marche ; déploiement en tirailleurs ; former les faisceaux.

Les cours devront être de 50 heures au moins, et le Département militaire fédéral en fera passer l'inspection.

Il faut faire des vœux pour qu'il se forme maintenant des comités et des associations pour organiser, les bases en étant fixées, des cours d'instruction.

Il nous semble que ce serait là la tâche des Sociétés d'officiers et de sous-officiers ; dans ce domaine leur activité intelligemment coordonnée pourrait obtenir d'excellents résultats.

*
* *

En date du 28 décembre dernier, le Conseil fédéral suisse a rendu une « *Ordonnance sur la remise et le contrôle du fusil de cadets, modèle 1897, et l'instruction du tir daas les corps de cadets* ». En voici les traits principaux :

La fabrique fédérale d'armes livre les fusils de cadets aux autorités cantonales ou communales, ou aux Commissions de corps de cadets au 50 o/o de leur prix de revient, soit à 36 fr. 50 par fusil. Les fusils deviennent la propriété des corps de cadets mais ne peuvent être aliénés sans l'autorisation du Conseil fédéral, et en cas de guerre, la Confédération se réserve le droit d'en disposer.

Les fusils des cadets sont soumis à une inspection annuelle par les contrôleurs d'armes des arrondissements.

L'instruction préparatoire au tir, d'une durée de 30 heures environ, portera sur les points suivants :

a) Connaissance de l'arme, son fonctionnement et son entretien ;

b) Gymnastique avec l'arme, ayant pour but le facile maniement du fusil ;

c) Charger et retirer les cartouches ;

d) Exercices de pointage au chevalet et les notions de théorie de tir indispensables ;

e) Exercices de pointage et tir avec des cartouches à blanc ;

f) Tir avec des cartouches à tir réduit (système Gysi) ;

g' Exercices de placement de la hausse, combinés avec estimation des distances de 100 à 500 mètres.

Le programme de tir comprend deux séries d'exercices du tir individuel conditions :

Première classe de tir.

1er	exercice	100 m.	cible	I à terre, arme appuyée.	
2e	»	100 m.	»	I à genou, à bras franc.	
3e	»	100 m.	»	I debout,	»
4e	»	200 m.	»	I à genou,	»
5e	»	200 m.	»	I debout,	»
6e	»	300 m.	»	I à terre.	»

On marquera sur la cible d'une manière visible, le point à viser.

Seconde classe de tir.

1er	exercice	200 m.	cible	I à terre, à bras franc.	
2e	»	300 m.	»	I »	»
3e	»	300 m.	»	I à genou,	»
4e	»	300 m.	»	I debout,	»
5e	»	200 m.	»	V à genou,	»
6e	»	200 m.	»	V debout,	»

Les conditions à remplir sont 10 points en 5 coups consécutifs sur la cible I et 2 touchés sur la cible V.

Pour passer à la seconde classe de tir, il faut avoir rempli toutes les conditions en première classe

Ne peuvent prendre part au tir avec les fusils de cadet, que les jeunes gens âgés de 14 ans révolus ; de 14 à 16 les exercices de tir des cadets auront toujours lieu avec le fusil des cadets ; à partir de 17 ans le tir peut se faire avec les armes d'ordonnance ; avec cette arme, le tir se fera conformément au programme de la *deuxième classe de tir* et les conditions à remplir seront de 12 points sur la cible I et de 3 touchés sur la cible V.

Les exercices de tir devront avoir lieu conformément aux prescriptions en vigueur au service militaire ; on portera ces résultats sur des feuilles de stand, sur une carte individuelle remise à l'élève et la récapitulation aura lieu, sur formulaires spéciaux, conformément aux prescriptions pour le tir militaire.

Toute la munition sera fournie aux corps de cadets par le dépôt de Thoune aux conditions qui seront fixées par le Conseil fédéral et une prime à fixer sera accordée par ce Conseil pour chaque cadet qui aura satisfait à tous les exercices d'une classe de tir.

Le Département militaire fédéral se réserve le droit de faire inspecter de temps en temps les corps de cadets.

— Le capitaine d'artillerie Korrodi vient de présenter un nouveau modèle de hausse pour les pièces de campagne C'est une hausse pourvue d'un niveau qui fait corps avec elle. La hausse est courbe, sa courbure a pour rayon une longueur égale à la ligne de mire, elle est à crémaillère. Le niveau n'est pas fixé à la tête de la hausse, — dispositif qui a l'inconvénient de rendre cette tête massive et de l'exposer à se casser sous le choc du recul, — il court le long d'une rainure creusée le long de la tige de la hausse, qui est découverte sur le côté droit de la culasse, en face du canonnier-pointeur. Un ingénieux arrangement permet de corriger avec ce même niveau l'angle du terrain; les graduations de la hausse correspondent à celle du niveau. La hausse reste en place pendant le tir, ce qui accélère le feu, le niveau sert de contrôle pour la hausse, garantie de plus pour l'exactitude du pointage.

Cet appareil est décrit par la *Zeitschrift für Artillerie u. Genie* de décembre dernier; la *Rivista di artigleria et genio* en reproduit le dessin et les données principales.

Pendant que nous sommes dans l'artillerie, mentionnons la décision prise le 17 janvier dernier par le Conseil fédéral pour les ustensiles portatifs de cuisine des troupes de cette arme:

« Les recrues d'artillerie seront, à l'avenir, pourvue de la batterie de cuisine indiquée ci-après :

Artillerie de campagne : gamelle.

Artillerie de montagne : marmite individuelle en aluminium, à partir de l'année 1900.

Artillerie de position : marmite individuelle en acier (ancienne marmite de l'infanterie) jusqu'à ce que la provision actuelle soit épuisée ; ensuite marmite individuelle en alluminium.

Artillerie de forteresse : marmite individuelle en aluminium.

Train d'armée : gamelle. (La commission d'artillerie doit examiner à nouveau si le train ne devrait pas être muni de la marmite individuelle en acier.) »

L'adoption de la marmite individuelle est excellente, cette mesure sera saluée avec plaisir par tous les artilleurs. Il faut espérer que la Commission d'artillerie préavisera également pour la dotation au train d'armée de la marmite en acier. Par contre, pourquoi avoir conservé la gamelle à toute l'artillerie de campagne ? Serait-ce parce qu'elle possède des cuisines roulantes ? A-t-on pensé combien souvent ces cuisines ne rejoindront pas à temps leur unité et quel avantage la troupe aurait à pouvoir cuire de suite la soupe ou le café ? Encolonnée avec d'autres troupes, au moyen des anciennes gamelles l'artillerie ne peut pas cuire, elle ne peut pas davantage dans les chaudes journées de l'été puiser de l'eau potable en marche sans faire halte : on l'a vu aux manœuvres de 1895 et de 1898. Souhaitons donc que la marmite qu'on vient d'adopter sera délivrée aussi aux batteries de campagne.

On s'occupe aussi de l'armement de l'artillerie. La question est ur-

gente. Les canonniers de position doivent être armés au même titre que ceux de la forteresse et on sera amené à leur donner un mousqueton ou un fusil court. Les troupes de l'artillerie de campagne auront à être pourvues du revolver. Quelques officiers auraient l'idée de leur donner le mousqueton ; ils restent seuls de cette opinion, car, à examiner la question de près, on reconnaît que le mousqueton est une gêne pour les canonniers dans le service de la pièce ou pour monter sur les voitures, et qu'il est impossible d'en armer les conducteurs auxquels une arme portative est pourtant indispensable pour défendre leurs chevaux, leurs voitures... et leurs personnes contre les coups de main de l'ennemi.

Les artilleries de campagne, aujourd'hui armées du mousqueton, sont les premières à en reconnaître les inconvénients. Dans un article du *Progrès militaire* (nº 1886) sur « l'armement du canonnier », on trouve cette phrase qui caractérise bien cette opinion : ... « Le servant de la batterie montée ne serait plus *empêtré* de son mousqueton dont il ne sait que faire lorsqu'il veut servir sa pièce...» Cet article préconisait le système de faire porter par chaque *voiture* un mousqueton avec son approvisionnement de cartouches, système tout aussi inadmissible à notre avis, les voitures ne se trouvant pas toutes à la batterie de combat, qui resterait quand même exposée, et le nombre des armes à feu étant trop faible et mal réparti. Une arme à longue portée offre en outre aux canonniers la tentation de « lâcher » leur pièce pour se servir de leur arme dans le combat éloigné.

* * *

Parmi les intéressantes manifestations de la vie des sociétés d'officiers pendant cet hiver, il faut citer la conférence donnée à la Société militaire du Canton de Genève par le colonel Wille sur « *l'Education des officiers de milice* ». Le *Journal de Genève* en a donné un compte-rendu étendu, auquel nous empruntons la matière de ce qui suit.

Le conférencier constate que depuis l'ère napoléonienne, les principes directeurs de l'éducation de l'officier ont changé. Alors, en conséquence des conceptions stratégiques de l'empereur, toutes les forces étaient concentrées la veille en vue de la bataille, et dans celle-ci Napoléon donnait ses ordres directement ensorte que ses sous-ordres, même immédiats, manœuvraient comme des pions sur un échiquier.

De nos jours il n'en peut plus être ainsi ; les tendances de la vie moderne, le puissant développement de l'individualisme, le développement des moyens de communications et d'information de toute nature ont changé les conditions de la bataille, qui ne peut plus être conçue d'avance et strictement délimitée par le chef, celui-ci en conservant seul la direction dans tous ses détails.

Aussi cette opération plus risquée exige, de la part des subordonnés, plus que l'obéissance mécanique d'autrefois. Il faut que l'éducation militaire donne à ces sous-ordres, à tous les degrés, le caractère, la compréhension et le degré d'initiative nécessaire pour parer à toutes les éventua-

lités. Il faut, à côté de cela, que le sens de la discipline ne soit pas entamé par cette indépendance, mais que ces sous-ordres sachent subordonner leur individualité à l'exécution entière des volontés du général dont ils doivent être profondément pénétrés. Telle est la discipline à laquelle l'officier moderne doit apprendre à se plier. Cet idéal, difficile à réaliser, est loin d'être atteint dans la plupart des armées modernes.

Cette conception s'impose avec plus de force encore aux armées de milices, car ici le temps manque pour obtenir la routine et l'on marcherait vainement à l'imposer. La discipline qui rend conscient du sacrifice que l'on fait de sa propre volonté, la servitude volontaire, doit remplacer l'habitude du métier.

Si en outre, l'on choisit les officiers parmi ces citoyens que leur vocation civile prédispose aux responsabilités du commandement, l'armée peut tirer de ces énergies civiles une grande force militaire.

Ce système doit être celui de l'armée suisse, plus soumise qu'une autre, aux effets de la vie moderne.

Quels sont les moyens pratiques de le réaliser?

Puisque le temps fait défaut pour instruire complètement l'officier il faut faire disparaître des programmes d'instruction tout ce qui n'est pas absolument indispensable, c'est-à-dire ce qu'on ne pourrait pas enseigner d'une façon suffisante ou ce qui n'est pas pratiqué à la guerre.

Les régiments, déjà bien simplifiés, devront subir encore des simplifications nouvelles; mais il ne faut alors toucher aux formes que pour des raisons majeures; la partie tactique seule restant susceptible de se modifier suivant les progrès des armées.

L'éducation militaire de l'officier étant réduite à son minimum, il faut que ce minimum soit su à fond et s'impose, pour ainsi-dire mécaniquement, à l'esprit de l'officier, formant ainsi le noyau de son éducation professionnelle.

L'officier atteindra son plein développement par sa libre initiative, avec l'âge, avec l'expérience militaire et civile, avec la réflexion.

Touchant cette particularité de notre armée de milice, la coexistence du corps des officiers-instructeurs et du corps des officiers de troupe, et le dualisme qui en résulte, le conférencier pense que les officiers de troupe devenant de jour en jour plus capables non seulement de commander, mais d'instruire leurs troupes, les inconvénients de ce système s'atténuent sensiblement et que, encore un peu, l'instructeur cessera complètement d'intervenir dans l'instruction. Il devra se borner au rôle d'un conseiller qui, restant dans la coulisse, respecte pleinement l'autorité de l'officier de troupe.

Telles sont, réunies à très grands traits, les principales idées exposées par M. le colonel Wille devant la réunion des officiers du Canton de Genève

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Démissions et promotions. — Renseignements divers. — Le projet de loi militaire au Reichstag. — Littérature.

Nous avons eu, depuis deux mois, de moins nombreux changements dans le personnel militaire. En décembre, les promotions ont donné deux lieutenants-généraux, six officiers supérieurs, seize capitaines et septante-sept lieutenants. Les deux lieutenants-généraux sont le commandant de la 28e division à Karlsruhe, général de Œrtzen, et le major-général de Ziemietzky, commandant la 1re brigade, à Königsberg. Ce dernier, né en 1845, a servi dans l'infanterie de la garde et fit dans ce corps les campagnes de 1864 et de 1870-71. Il est décoré de la Croix de fer de Ire classe.

En janvier, on s'attendait à de plus nombreux changements, vu la fête anniversaire de l'Empereur. Il n'en a rien été. Cependant, à la veille de la fête, trois majors-généraux, cinq officiers supérieurs et seize capitaines et lieutenants furent mis à la retraite. Les généraux commandaient des brigades. C'est le général de Weise qui, avant de prendre le commandement de la 12e brigade à Brandenbourg, a longtemps appartenu à l'Etat-major général et au Cabinet de l'Empereur. C'est le général Menges, sorti de l'armée hessoise et commandant la 79e brigade à Paderborn. En 1870, chef de la compagnie des pionniers de Hesse-Darmstadt, il découvrit, au siège de Metz, un passage souterrain par lequel les assiégés se mettaient en communication avec le dehors. Au Ministère de la guerre, il fit partie de la section d'infanterie et participa à l'élaboration du nouveau règlement d'exercice de 1888.

Le troisième général est le général de Holstein, d'origine mecklembourgeoise, commandant la 34e brigade.

Les nouveaux commandants sont : à la 1re brigade, le major-général Pagenstecher ; à la 34e, le major-général de Bonin ; à la 12e, le major-général Hesse ; et à la 79e, le major-général Bölling. Tous les quatre sont de véritables officiers de troupes ; trois d'entre eux appartiennent même à la roture, circonstance rare.

L'aide de camp du roi, colonel d'Arnim, qui faisait fonction d'inspecteur des chasseurs et carabiniers, a également été promu major-général.

Sont à signaler en outre des promotions honoraires en quantité, parmi lesquelles, élevé à la dignité de major-général, le prince Herbert de Bismarck, fils de l'ancien chancelier.

* *

L'anniversaire de l'Empereur a donné lieu « aux décrets de grâce » en faveur des régiments formés par les contingents du Hanovre, de l'Electorat de Hesse et Nassau. On a reconnu à ces régiments les dates de fondation que portaient ceux de l'ancienne armée hanovrienne ou autres dont

ils sont la suite. Elles remontent aux quinze premières années du siècle Divers régiments ont pu reprendre aussi les anciens insignes de leurs prédécesseurs.

Quelques dislocations ont été ordonnées pour le 1er avril. La seule qui soit de nature à vous intéresser est le transfert du 152e régiment d'infanterie, de Magdebourg, dans la province de Prusse, à la frontière de l'Est. La 82e brigade aura son siège à Colmar, dans la Basse-Alsace. Cette 82e brigade avec la 84e à Lahr, formeront probablement la 39e division à Colmar ou à Mulhouse.

A signaler encore, d'après l'*Etat de l'Empire pour 1899*, l'acquisition d'un terrain pour camp d'instruction du XIe corps d'armée, ceci en rectification de ma chronique de décembre qui parlait du IIe corps ; la demande d'un crédit de 125 000 fr. pour essais d'automobiles (devenus dans la nouvelle terminologie des *Selbstfahrer*), pour transport des vivres et des munitions ; la distribution aux troupes de machines à écrire ; la formation, à partir du 1er octobre, d'un bataillon d'aérostiers à deux compagnies. Les aérostiers auront un quartier nouveau sur la place de guerre de Tegel. Ce déplacement est nécessité par les explosions de gaz qui ont causé des dommages aux environs du quartier actuel.

* * *

La discussion du Projet de loi militaire au Reichstag, dans les séances des 12 et 13 janvier, s'est poursuivie très calmement. Le projet, renvoyé à une commission après ce débat préliminaire, sera, je crois, accepté dans sa totalité, à la seule exception peut-être des chasseurs à cheval.

Comme de coutume, le député socialiste Bebel a rompu une lance en faveur de votre système de milices qu'il a proclamé supérieur à notre organisation permanente. Dans sa réponse, le ministre de la guerre, général de Gossler, s'est abstenu expressément de toute critique de votre organisation ; il a reconnu les qualités militaires du peuple suisse ; mais, fondé sur les brochures Wille et Sonderegger, il a constaté que même chez vous votre système n'était pas jugé parfait.

Vous savez que le ministre a provoqué une note de la *Novoje Vremja* pour n'avoir pas, dans ce même discours, parlé en termes assez sérieux du manifeste du tzar.

Un changement interviendra le 1er juillet dans la rédaction du *Militär-Wochenblatt*. Le général d'Estorff sera remplacé par le colonel de Frobel, qui fut premier adjudant de l'Inspecteur général de l'éducation et de l'instruction militaires et commanda le 143e régiment à Strassbourg.

* * *

La littérature militaire peu nourrie au mois de décembre s'est sensiblement enrichie au mois de janvier. Au mois de décembre la librairie Mittler et Sohn, qui édite plus des trois quarts des publications militaires,

a publié un catalogue militaire de 1798 à 1898. C'est un ouvrage assez curieux, un aperçu de littérature militaire depuis un siècle. Ce catalogue ne se vend pas, il est remis gratuitement.

Parmi les publications remarquables les plus récentes, je dois citer l'édition jubilaire du « von Lœbell »: Rapports annuels sur les modifications et progrès militaires réalisés pendant ce dernier quart de siècle (1874-1898.) A noter également le 2e volume de la *Guerre de 1866 en Allemagne*, par le colonel de Lettow-Vorbeck. Il traite de la campagne de Bohême.

Le général Wille a publié un premier volume sur les « Canons de campagne à tir rapide » et von Pelet-Narbonne un volume sur « La cavalerie de la 1re et de la 2e armées allemandes pendant les journées du 7 au 15 août 1870 ». Von Scherff traite « de la division Beyer dans la campagne du Mein, 1866 »; enfin Rogge de l'histoire du régiment d'artillerie de campagne prince régent Luitpold de Bavière (magdebourgeois) no 4.

Vous me permettrez de revenir sur l'un ou l'autre de ces ouvrages dans une prochaine chronique.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Nouvelles règles de tir pour l'artillerie. — Les députations des officiers allemands et russes au Jubilé de l'Empereur. — Sous-officiers d'Etat-Major. — Une nouvelle courroie de licol.

La transformation en cours du canon de campagne de 9 cm. modèle 75.90 en un canon à tir rapide, a eu pour conséquence un remaniement de l'*Instruction de tir*. La nouvelle Instruction a été remise aux troupes au courant de l'été sous forme de *Projet* pour être expérimentée pratiquement, dans les exercices de tir, et on vient de faire paraître sous le titre de *Règles de tir pour l'artillerie de campagne*, le projet amendé suivant les observations auxquelles il avait donné lieu.

Les principales différences qu'on constate entre les *Règles de tir* nouvelles et les anciennes portent principalement, cela se conçoit, sur la transformation de la pièce en un canon à tir rapide; cependant d'autres modifications ont été introduites : elles apportent des simplifications et des changements assez importants dans le tir en général et dans certains cas spéciaux du tir. Ainsi, pendant le réglage du tir, le coup de contrôle destiné à encadrer le but entre deux portées distantes de 50 m., est non seulement autorisé comme jusqu'ici, mais obligatoire. On *doit* maintenant contrôler la position du groupe de coups par un coup de contrôle à tirer du côté du but opposé à celui où on croit être. Si l'écart est du même côté du but, on prend une moyenne entre les deux hausses et on passe au tir normal. Si, par contre, le coup de contrôle donne une indication contraire,

c'est-à-dire si la même hausse fournit un coup court et un coup long, la hausse est considérée comme bonne.

Au nombre des « cas spéciaux » du tir se trouve un chapitre sur le tir contre les ballons captifs. Le shrapnel est le seul projectile employé contre ce genre d'objectif. L'observation des coups est toujours faite par deux observateurs latéraux postés à 500 pas environ de chaque côté de la batterie. Leurs observations portent sur la position du point d'éclatement du projectile par rapport à la ligne des visées des observateurs latéraux. Supposez dans la figure le point d'éclatement en 1, le nuage de fumée paraîtra à droite du Ballon pour l'observateur B¹, à gauche pour l'observateur B². Ces observations transmises par un signal optique au commandant de batterie lui indiqueront que le coup est devant. Le nuage de fumée en 2 paraîtra à gauche à B¹, à droite à B², d'où le capitaine conclura que le coup est derrière.

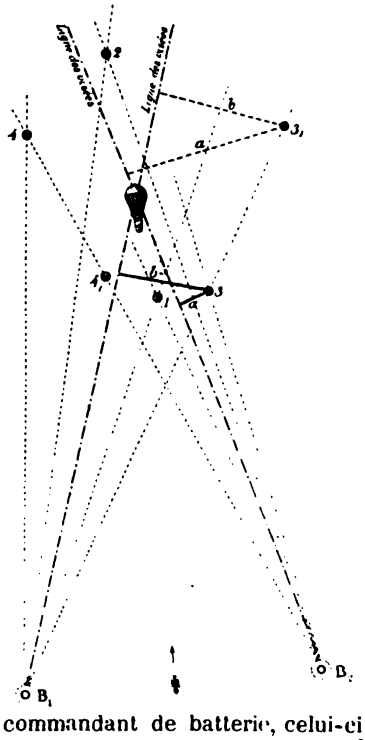

Si le nuage de fumée se produit point 3, il se montrera à droite à chacun des observateurs, et au point au 4, à gauche de chacun d'eux; ces coups seront considérés comme « douteux » et ne pourront servir de base à des corrections. Toutefois si on dispose d'instruments pour mesurer la distance entre le point d'éclatement 3 et la ligne des visées, c'est-à-dire pour mesurer les distances *a* et *b*, et qu'on puisse transmettre ces indications de distance au commandant de batterie, celui-ci pourra conclure de la différence de ces longueurs (b—a) si le coup est devant ou derrière le ballon, suivant que cette différence sera positive ou négative.

Dans le tir contre ballon captif, après avoir estimé la distance, il est prescrit de tirer avec la même hausse et la même durée un groupe de quatre coups. Puis afin de s'assurer de la position du point d'éclatement, on corrigera, suivant le cas, la durée seule afin d'amener les coups suivants dans les lignes de visées du ballon. On continuera ensuite à charger pièce par pièce en corrigeant à la fois hausse et durée, de 400 en 400 pas, jusqu'à encadrer le ballon entre deux coups. On battra alors cet intervalle par des feux de salve et on suivra le ballon de son feu en faisant des corrections parallèles de hausse et durée de 100 en 100 pas.

En même temps qu'on modifiait les règles de tir de l'artillerie de campagne, on remaniait l'*Instruction de tir de l'artillerie de siège et de forteresse*. On s'attachait surtout à démontrer qu'avec ces pièces de précision l'effet du feu est d'autant meilleur que le premier réglage du tir est plus exact, aussi les règles de tir ont-elles été modifiées dans ce sens-là. Après avoir trouvé « la petite fourchette », on vérifie par des coups de contrôle la hausse inférieure et la hausse supérieure et on ne passe au tir de précision au feu à shrapnel qu'après avoir effectué ce contrôle.

Cette *Instruction* traite aussi des tirs dans des « cas spéciaux », c'est ainsi qu'on rencontre des indications sur le « tir échelonné » *(das Streufeuer)*, sur le tir d'après des « cartes de tir », sur l'exécution des feux contre les ballons libres et sur les « tirs de nuit » contre des buts éclairés par des « projecteurs électriques. » Le tir contre les ballons libres s'exécute d'une façon analogue à celui des pièces de campagne, l'observation des coups peut toutefois être faite au moyen d'appareils à mesurer les écarts et les distances, tels que télescopes, théodolithes, etc. qui permettront de calculer les corrections.

Le tir échelonné sera d'un emploi fréquent dans les guerres futures où les batteries de l'attaque seront toujours construites dans des positions masquées ; il servira à « arroser » une certaine zone de terrain où se trouvent les buts de l'ennemi sans qu'on puisse préciser leurs emplacements exacts. On fera usage du shrapnel pour ce genre de tir. Lorsqu'on sera parvenu à repérer aussi exactement que possible les limites de la zone à battre, on ouvrira le feu et on réglera le tir sur crête (ou sur le masque) et on cherchera la graduation du shrapnel correspondant à la distance. On allongera ensuite par sauts de 50 à 200 mètres, la hausse et la durée parallèlement, à chaque salve, de façon à couvrir tout le terrain à battre. La répartition dans le sens de la largeur se fait : contre des buts étroits pièce par pièce, contre des buts larges, en déplaçant latéralement la direction de feu de la batterie entière de salve en salve.

Le tir échelonné entraînant à une grande consommation de munitions, il faut enserrer le but à battre dans des limites aussi étroites que possible. L'Instruction indique comment s'y prendre pour déterminer ces limites.

* * *

Les 17 et 19 janvier sont arrivées à Vienne des députations du régiment de grenadiers prussien empereur Franz, n° 2, et du régiment russe des gardes de corps empereur François-Joseph Ier à Kexholm. Ces députations sont venues congratuler notre empereur et lui apporter leurs vœux à l'occasion de son jubilé cinquantenaire, car depuis 50 ans aussi, il est chef de ces régiments.

Les officiers de la députation du régiment allemand, conduits par le colonel baron de Schwarzkoppen, ont remis au monarque, outre une adresse de dévouement, un superbe vase décoratif. Ce vase, superbe

pièce d'ornementation, a une hauteur d'un mètre. Le couvercle couronne le buste de l'empereur, entouré de plusieurs soldats. Les deux anses sont formées de figures allégoriques, les déesses de la guerre et de la paix. La partie postérieure du vase porte, en caratères gothiques, l'inscription : 11 janvier 1849 — 11 janvier 1899. La remise de ce beau cadeau a eu lieu le 18 janvier en audience solennelle.

Le 21 janvier, la députation quitta Vienne pour Kaschau où se trouve en garnison le régiment d'infanterie empereur Guillaume II, nº 34. Après cette visite, la députation repartit pour Berlin.

La députation des officiers russes avait à sa tête le commandant de régiment major-général Argutinsky-Dolgorukow. Elle fut reçue le 20 janvier en audience solennelle, et remit à l'empereur le présent jubilaire du régiment. Cette œuvre d'art consiste en une reproduction en argent massif de l'aigle russe à deux têtes sur un piédestal en marbre de Sibérie. Au centre du socle l'empereur en relief, à cheval, portant l'uniforme du régiment de Kexholm, comme il le portait en 1897 à Pétersbourg à l'occasion de la revue d'honneur à laquelle il assista. L'inscription, incrustée en argent, porte : « A Sa Majesté le Chef du régiment impérial russe de Kexholm, régiment des gardes de corps, 1848-1898. » Encastrée dans le piédestal une lourde médaille commémorative en or.

* * *

La formation d'un corps de sous-officiers de carrière par le moyen de sous-officiers rengagés a fait un pas en avant dans le courant de l'année dernière. Il a été décidé entre autres que tout sous-officier ayant servi plus de neuf ans, a droit à une gratification et à un supplément de solde. L'uniforme de ces sous-officiers doit être de drap mi-fin avec des galons dorés aux bras. D'autres mesures sont encore prises.

La marine de guerre a ouvert la voie dans ce domaine. Elle a créé une catégorie de sous-officiers d'Etat-Major, dont la solde a été portée de 60 florins à 75 florins. Pour ces sous-officiers d'Etat-Major, les pattes d'épaules et les signes distinctifs sont en or. Les progrès obtenus par cette mesure n'échappent aux yeux d'aucun homme du métier. En adoptant les mêmes principes, et en encourageant les sous-officiers par une amélioration de leur situation, à prolonger la durée de leur temps de service, l'armée de terre ne tardera pas, elle aussi, à bénéficier des mêmes progrès.

* * *

On vient d'adopter pour la cavalerie, l'artillerie et le train, une nouvelle courroie de licol. Elle diffère de l'ancienne en ce qu'elle porte à son extrémité un anneau carré, en fer pour la troupe, en laiton pour les officiers, et en ce que la courroie elle-même est pourvue d'un porte-mousqueton, en acier mat. Ce dispositif permet d'accoupler très facilement les chevaux des cavaliers qui ont mis pied à terre et de détacher, non moins

aisément, un cheval quelconque de la chaîne lorsqu'il s'agit d'envoyer un éclaireur ou une estafette. Tous les chevaux d'un des rangs du peloton peuvent, attachés l'un à l'autre, être tenus en main par un seul homme, qui, à la cessation du combat à pied, conduira les chevaux au devant de sa subdivision ou la suivra dans le terrain. On s'étonne qu'un avantage de cette importance puisse dépendre d'une modification en apparence si minime.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Bruits de guerre. — L'armée anglaise et ses grandes manœuvres de 1898. — Les poudres Maxim-Schupphaus. — L'essoufflement et la marche. — Les bureaux du Ministère. — Une rectification.

Depuis Faschoda, des bruits de guerre continuent à se faire entendre. On parle — à mi-voix — de la possibilité d'un débarquement des Anglais en France ou des Français en Angleterre! Tout ceci est bien étrange, et de telles conceptions dépassent la portée de mes idées sur la stratégie, à ne vouloir parler ici que d'art militaire. Toujours est-il que l'actualité m'a poussé à me documenter sur l'armée anglaise et à me procurer sur elle des documents qui, je l'avoue, m'eussent laissé parfaitement indifférent sans cette circonstance particulière, tant je croyais peu à l'éventualité d'une rencontre avec les troupes britanniques, tant je jugeais l'étude de leurs institutions et de leurs mœurs dépourvue d'utilité pour nous qui avons des principes de recrutement, un personnel et aussi des perspectives de guerre qui, si on peut dire ainsi, nous mettent en contradiction complète avec nos voisins d'Outre-Manche. Dans ma dernière chronique, je parlais de ces régiments accompagnés d'une nuée de domestiques, de femmes, de coolies, suivis d'un interminable convoi d'impedimenta. Le très intéressant récit de M. Tricoche, que j'ai cité à ce sujet, et qui est un travail fort sérieux, — beaucoup plus qu'il n'en a l'air, — nous montre bien d'autres différences entre cette armée et les armées continentales : ne fût-ce que cette épidémie de désertions, épidémie inconnue des nations qui ont pour soldats des citoyens et non des mercenaires.

Parmi les études que j'ai lues ou plutôt parcourues (car ma connaissance de l'anglais ne me permet pas de tout comprendre et je suis obligé de sauter bien des phrases, je le confesse), une de celles qui m'ont le plus frappé est due au Capitaine W. Elliot Cairnes des *Royal Irish Fusiliers*. Elle a pour objet les grandes manœuvres exécutées en 1898 dans le voisinage de Salisbury.

On sait que c'était là une première représentation. Pendant bien des années, les officiers anglais ont regardé d'un œil curieux et quelque peu jaloux les manœuvres d'automne des grandes armées européennes. En

France, on en voyait beaucoup suivre les opérations avec une attentive activité. Mais ce métier de spectateurs ne pouvait leur convenir. Ils aspiraient à devenir acteurs. Sans doute, l'expérience acquise en se battant « pour de vrai » est de beaucoup supérieure à l'enseignement que donnent les exercices de la guerre fictive. Or, avec l'étendue de son empire colonial, Tom Atkins a fréquemment l'occasion de se battre. Mais, que ce soit aux Indes, que ce soit en Egypte, le nombre des troupes engagées est très faible, et la majorité n'a d'autres ressources que les évolutions des camps d'instruction, comme ceux d'Aldershot, de Curragh et de quelques autres centres militaires. C'est insuffisant.

D'autre part, on sait assez quel respect religieux les Anglais professent pour la liberté individuelle et la propriété privée ; on sait quelle peine ils ont, en particulier, pour procéder à des expropriations pour cause d'utilité publique. C'était une grosse affaire d'obtenir du Parlement qu'il votât le droit de réquisition, qu'il autorisât les troupes à traverser, moyennant de justes indemnités, bien entendu, n'importe quels terrains, sans l'assentiment des propriétaires, et à y commettre les dégâts que comporte la mise en état de défense. L'autorité militaire avait besoin d'interdire certaines voies de communication au public, et de subordonner à ses commodités tout le trafic de la contrée sur laquelle les évolutions avaient lieu.

Malgré tout, le pouvoir législatif édicta l'«Act» qui rendit possible l'exécution des grandes manœuvres, et celles-ci eurent lieu, pour la première fois, pendant la première semaine de septembre 1898. L'administration de la guerre avait loué ou acheté un vaste terrain au Nord de Salisbury pour en faire une sorte de camp d'instruction. Pour diminuer les frais, on engloba ce terrain dans le théâtre des opérations, et celles-ci se déroulèrent entre Amesbury, Westbury, Wincanton, Blandford et Poole. Cette dernière ville est au bord de la mer. Par conséquent, on peut admettre qu'il s'agissait de repousser une invasion française.

Partant de ce principe que, si l'Angleterre avait à prendre part à une guerre continentale, elle y enverrait, d'entrée de jeu, deux corps d'armée s'élevant au total à 70,000 hommes, c'est de cet effectif qu'on chercha à se rapprocher, autant que les circonstances le permettaient. On concentra 53,000 hommes, avec 10,000 chevaux et 220 bouches à feu.

Deux corps furent opposés l'un à l'autre : celui du Nord (les « Anglais », les *Rouges*), sous les ordres du duc de Connaught; celui du Sud (les « Français », les *Bleus*), sous les ordres de sir Redvers Buller. Chacun d'eux comprenait 3 batteries à cheval de Royal artillerie, 15 batteries montées de campagne, 4 $^1/_2$ régiments de cavalerie (dont 1 de yeomen), 37 bataillons d'infanterie (dont 12 de milice). Les bataillons n'étaient qu'à 16 officiers et 500 hommes on avait laissé dans les dépôts les recrues et les malades. Le duc de Connaught était avantagé, en ce qu'il disposait de 3 bataillons de la garde et de 2 bataillons de la marine royale, lesquels ont remarquablement supporté

les épreuves fort dures de cette période d'exercices. La chaleur fut intolérable et les hommes souffrirent beaucoup. Nombre de chevaux moururent, au cours de ces quelques jours de manœuvres, et, si les soldats résistèrent, ce fut grâce au dévouement de la population qui leur fournit abondamment de l'eau, du lait, de la bière. N'empêche que beaucoup de traînards tombèrent sur les routes, surtout parmi les jeunes miliciens.

Je note, en passant, l'empressement des habitants, leur enthousiasme belliqueux. Les villes étaient en fête, pavoisées et animées: la revue finale attira des milliers et des milliers de spectateurs. Il y a certainement en ce moment, dans toute l'Angleterre, un « revenez-y » de chauvinisme extrêmement curieux et dont on ne saurait prévoir quelles seront les conséquences. On a déjà remarqué le caractère singulièrement martial et même agressif qu'a pris la poésie habituellement sentimentale de ce pays industriel, commerçant et agricole, plus que guerrier. John Bull n'a pas toujours eu beaucoup de sympathie pour Tom Atkins; mais ce sentiment se développe, et les succès des armes anglaises, qui flattent l'amour-propre national, contribuent à le consolider.

Cependant je ne crois pas que l'affection de la population pour la troupe aille jusqu'à admettre le partage des lits et de la table. Le soldat n'est pas logé par l'habitant ni nourri par lui, et — sauf erreur — le cantonnement même est proscrit. Reste alors l'alternative de bivouaquer ou de camper sous la tente. On sait que les mercenaires tiennent fort à leur bien-être et qu'on ne peut songer à les faire dormir à la belle étoile. Aussi, en dernière analyse, a-t-on eu journellement à traîner à la suite des deux corps mobilisés à Salisbury *quatre mille* de ces grandes tentes coniques sous chacune desquelles une quinzaine d'hommes peuvent trouver place On n'ignore pas le poids considérable de ces abris, poids que double la pluie. Par bonheur, il n'est pas tombé une goutte d'eau au commencement de septembre 1898. Le transport de tout ce matériel n'en a pas moins exigé des charrois fantastiques. Les véhicules de l'armée n'y auraient pu suffire, et on avait dû réquisitionner ou louer à des entrepreneurs des voitures de toutes sortes, depuis les plus élégantes, traînées par de beaux chevaux, jusqu'aux « guimbardes » les plus invraisemblables attelées de haridelles, de véritables « bêtes de l'Apocalypse » étiques et dépareillées. Ces interminables convois comprenaient beaucoup plus de charretiers civils que de conducteurs militaires. Ce personnel était peu au courant des mœurs de l'armée; l'insubordination, l'ivrognerie, l'inexactitude étaient ses péchés mignons. Aussi arriva-t-il qu'on eut à attendre pendant des dix heures l'arrivée des précieuses tentes, malgré que les convois fussent autorisés à traverser les troupes combattantes, au grand détriment de toute vraisemblance.

L'obligation de camper a rendu très difficile la question du ravitaillement en eau. Pour être sûr d'en avoir, il a fallu qu'on fixât à l'avance les localités qui devraient être occupées chaque soir par les troupes, et, de ce côté

tout avait dû être prévu, ce qui est encore tout le contraire de ce qui se passerait dans la réalité. Malgré tant de précautions, malgré le concours du « Corps royal » qui, chargé du service des ponts, de la télégraphie, de l'aérostation, s'employa encore activement à augmenter les ressources en eau, Tom Atkins ne cessa de se plaindre. Au rebours des soldats vraiment militaires, qui préfèrent la vie en plein air avec tous ses désagréments à l'existence tranquille de la caserne, il ne témoigna de vraie joie qu'au moment de la dislocation et quand il rentra dans sa garnison. Ah ! Il n'est pas facile à satisfaire, Tom Atkins: il n'est pas sobre ; il tient à manger du bœuf frais tous les jours. Ses officiers, naturellement, ont des exigences aussi considérables. Ils se font suivre d'un matériel complet pour leurs mess. Je donnerai une idée de ce qu'il leur faut en disant que chacun d'eux a droit à 80 livres de bagages, près de quatre fois plus que les nôtres, auxquels on ne concède qu'un poids de 12 kilos. Aussi quels convois ! Les routes crayeuses qu'ils traversaient ne tardèrent pas à être complètement défoncées. Il s'y creusa de profondes ornières, la traction des voitures y devint pénible, et, le soleil dardant, la poussière s'élevant, des chevaux tombèrent sur le chemin, comme je l'ai dit, pour ne plus se relever. La question des transports est, pour l'armée anglaise, une question vitale. On se rappelle que les troupes du général Roberts, en Afghanistan, emmenaient 8 valets d'armée pour 9 combattants ! N'auraient-elles eu pour résultat que d'appeler l'attention du commandant sur le nombre des impedimenta et la lourdeur des colonnes, les grandes manœuvres de 1898 auraient déjà rendu un réel service à l'Angleterre. Elles nous ont montré, à nous, que nos adversaires éventuels différaient fort peu de nos alliés de Crimée.

— Puisque votre correspondant parisien a cru devoir, pour une fois, quitter le continent et s'occuper des pays d'outre-mer, qu'il lui soit permis de traverser l'Atlantique, avant de rentrer en France. Il voudrait, en effet, chassant sur des terres qui ne sont pas tout à fait les siennes, vous parler d'un Américain et d'un Brésilien.

Le premier n'est pas un inconnu : tant s'en faut. C'est le célèbre Hudson Maxim, qui s'exprime sur la guerre: 1° en Américain; 2° en fabricant de mitrailleuses et autres engins de destruction :

« La guerre, dit-il dans une note qui sert de « réclame » à un explosif nouveau, la guerre doit être envisagée comme une affaire, et soumise, comme toute affaire, aux principes commerciaux. La guerre a pour objet de produire la destruction de la vie et de la propriété d'un ennemi. Elle n'a à tenir aucun compte des droits sacrés ni du prix de l'existence humaine. La vie et la propriété représentent des valeurs ; l'art de la guerre consiste à employer les moyens et les instruments qui mènent au résultat cherché avec le minimum de risques, de dépenses et de perte de capital.

» L'histoire des nations est l'histoire des guerres. Il est encore loin, le siècle

« la paix universelle sera assurée. Il faudra des canons (prenez mon ours !) tout aussi longtemps qu'un homme verra le bien d'autrui avec des yeux d'envie, tant que l'ensemble des nations ne sera pas unie en une fédération, en une seule famille vivant en paix sous des lois crées dans l'intérêt commun. »

M. Maxim n'y va pas, on le voit, « par quatre chemins ». Si nous reproduisons sa tirade, qui n'a rien de bien neuf, c'est, comme le dit M. Philippe Delahaye *(Revue industrielle* du 28 janvier), parce qu'elle exprime le sentiment de nombre d'impérialistes anglo-saxons, enclins pour le quart d'heure à partir en guerre, et parce qu'il est utile d'opposer à nos roucoulades philanthropiques l'expression brutale des tendances de nos voisins plus ou moins éloignés. Mais ne nous y attardons pas et venons-en à notre objet ou plutôt à l'objet de M. Maxim, qui est de parler des poudres qu'il a inventées conjointement avec M. Schupphaus (mélange de pyroxyline soluble ou de coton-poudre gélatinisé et trinitro-cellulose ou coton-poudre de grande puissance) et qui, grâce à leur état physique, ne développeraient que des pressions très faibles et extrêmement régulières.

Les conséquences pratiques de leur adoption ont été présentées comme suit à la réunion du 20 septembre 1898 de l'Institut Franklin :

« Prenons le canon de côte actuel de 30 cm. (12 pouces). Il pèse 52 tonnes et lance un projectile de 453 kilos à la vitesse initiale de 675 m., avec une pression de 2 ½ tonnes par centimètre carré (35 000 livres par pouce carré) pour une charge de 113 kilos (225 livres) de poudre Max-Schupphaus, en grains d'une longueur de trois diamètres à sept fentes longitudinales. La charge explosive que contient l'obus n'est que de 16,75 kilos de poudre brune.

Au lieu de cette bouche à feu, on pourrait construire un tube lance-torpilles de même poids et coûtant le même prix, mais ayant un calibre de 60 cm. (24 pouces) et qui, avec le même facteur de sécurité exigé pour la pression de 2 ½ tonnes par centimètre carré, n'aurait à supporter qu'une pression par centimètre carré de 0,87 à la culasse et de 0,72 à la bouche. Il lancerait un projectile deux fois plus lourd à la même vitesse initiale, l'augmentation du poids étant constituée par la substitution de 453 kilos d'explosif puissant aux 16,75 kilos de poudre brune. »

Qu'y a-t-il de puffisme là-dedans et de réalité ? Il est impossible de le dire sur la foi de l'inventeur, surtout quand cet inventeur est un commerçant. Mais M. Maxim n'est pas de ces hommes dont on puisse ne pas écouter les affirmations. Il a droit à ce qu'on tienne le plus grand compte de sa parole, et c'est pourquoi j'ai cru bon de reproduire les renseignements donnés sur le nouvel explosif qu'il patronne actuellement.

- A l'autre, maintenant ! A M. Stewart, qui est, paraît-il un Brésilien naturalisé français et qui vient de faire en Belgique, d'abord, au camp de Beverloo, puis chez nous, dans l'Est, à Nancy, à Epinal, en dernier lieu à

Paris et dans notre Ecole de gymnastique de Joinville-le-Pont, une tournée dont l'objet est d'enseigner une méthode d'inhalation qui permette de lutter contre l'essoufflement et, par suite, de prolonger les courses au pas gymnastique. Toutes les questions relatives à la marche sont, pour l'armée, en général, pour l'infanterie, en particulier, d'une importance capitale. Il est donc naturel que je signale l'article que la *France militaire* a consacré au procédé expérimenté (numéro du 31 janvier): je ne peux ici que le résumer.

Dans la marche rapide, il y a à lutter contre la fatigue des membres, contre le point de côté, contre l'essoufflement.

La fatigue des membres, on la combat par des assouplissements des extrémités inférieures. Pour le point de côté, sa cause principale « réside dans une certaine contraction des muscles, due aux mouvements pernicieux des bras qui ont une tendance à retomber perpendiculairement et à ballotter. Donc, contre cet inconvénient, tous les procédés capables d'immobiliser le buste et de fixer les avant-bras durant la course sont bons et peuvent être employés. Mais l'ennemi principal de la course, celui qui, pour le plus grand nombre des personnes, vient presque tout de suite interdire la progression en avant, eh bien! c'est l'essoufflement. »

Pour l'empêcher, M. Stewart soumet l'appareil respiratoire à de véritables exercices d'assouplissement: il décompose le mécanisme de l'aspiration et de l'expiration, fait alternativement fonctionner la bouche et les narines, et ceci non seulement pendant la marche, mais encore à l'arrêt, alors qu'il faut expulser le plus vivement possible le surcroît d'acide carbonique qui est resté emmagasiné dans les poumons.

En se conformant à ces principes, on doit pouvoir arriver très facilement, d'après M. Stewart, à effectuer le premier kilomètre en 6 minutes; le second, en 5 minutes 10 secondes; le troisième et les suivants, en 4 minutes.

« Avec des hommes parfaitement initiés à mes procédés respiratoires, ajoute-t-il, on peut, dans les cas urgents, brusquer la marche, c'est-à-dire faire le premier kilomètre en 5 minutes, et atteindre, pour le troisième et les suivants, la vitesse de 3 minutes 35 secondes.

» Si les hommes sont vigoureusement constitués, quand bien même ils seraient sans entraînement, on arrivera facilement à leur faire franchir 5 kilomètres en vingt minutes, 10 en quarante-cinq, et 15 en soixante-cinq minutes.

» Avec armes et bagages, les mêmes distances, pour être parcourues, n'exigeront que cinq, neuf et dix minutes en plus. »

Ayant appris à éviter l'essoufflement, j'en vais profiter pour rattraper le temps que je viens de perdre à des questions un peu... étrangères. Tel l'avocat des *Plaideurs*

Qui dit fort posément ce dont on n'a que faire
Et court au grand galop quand il vient à son fait.

Rentrant donc dans mon domaine propre, je prends le pas gymnastique et passe rapidement d'un sujet à l'autre presque sans m'arrêter et sans reprendre haleine.

M. de Freycinet vient de créer un nouveau bataillon d'artillerie à pied, le 18e, dont il a mis le siège à Brest. Il a également institué, au Ministère de la guerre, une nouvelle Direction, celle du contentieux, qui comprend le bureau de la justice militaire ci-devant rattaché à la Direction de cavalerie ce qui ne laissait pas de former une association assez bizarre, car on ne voit pas bien ce qui peut rapprocher l'équitation et le droit. Il est vrai que la justice ressemble à l'armée en ceci qu'elle a besoin d'être éclairée, et, comme l'armée se sert, à cet effet, de la cavalerie... Mais je doute que cette raison soit la bonne. Je doute même qu'il y ait une bonne raison.

Parmi les changements dans le personnel, je signale le remplacement du lieutenant-colonel Le Marchand[1] par le lieutenant-colonel Frocard à la tête de la *Revue du cercle militaire*. Le colonel Frocard est connu pour avoir jadis préconisé très énergiquement le renouvellement partiel de l'outillage de guerre, dût l'unité d'approvisionnements en souffrir. Au lieu de fabriquer une arme jusqu'à ce que toute l'armée puisse en être dotée, et de ne distribuer cette arme qu'à ce moment-là, la thèse qu'il soutenait était qu'on devait procéder successivement, et pourvoir d'abord un corps d'armée, puis un second, et ainsi de suite, au fur et à mesure du progrès de la fabrication. Cette thèse, repoussée d'abord avec horreur, a fini par triompher, semble-t-il, et le canon à tir rapide, d'après ce qu'on en sait, a été donné seulement aux corps de la frontière. Il est vrai que ce n'est peut-être qu'à titre d'expérience.

A ce sujet, je dois vous dire que nous avons été surpris de vous voir en possession des renseignements que vous avez publiés sur le matériel Deport en essai. Moi tout le premier, qui ai tant cherché à me documenter à ce sujet et qui ai échoué dans mes tentatives. Laissez-moi pourtant relever une petite inexactitude qui s'est glissée dans votre exposé, relativement aux fonctions des servants : c'est celui de gauche qui pointe, c'est celui de droite qui manœuvre la fermeture, et ce n'est ni l'un ni l'autre qui charge, mais un troisième qui n'a rien d'autre à faire. Il est vrai que, s'il a peu de besogne, il court plus de dangers que les cinq camarades qui constituent le peloton de la pièce. Tandis qu'il est debout et à découvert, les autres sont assis derrière l'abri des boucliers ou agenouillés derrière le caisson. Je suis sûr de ce que j'avance, ayant corroboré mes souvenirs des grandes manœuvres par une promenade que je viens de faire au pla-

[1] Le lieutenant-colonel Le Marchand est l'écrivain militaire, bien connu sous les initiales G. L. M., dont les idées ont eu sur la tournure d'esprit de l'armée française la grande influence que l'on sait. Sa première œuvre marquante et qui semble avoir décidé de l'attitude qu'il a prise est la traduction du *Rapport* du baron Kaulbars *sur l'armée allemande*.

teau de Satory Ce que j'y ai vu est bien conforme à ce que j'avais noté sur mon carnet au mois de septembre dernier.

Vous dites aussi que, vraisemblablement, on s'en tiendra à la batterie de six pièces. « La décision définitive n'est pas encore intervenue, ajoutez-vous ; elle dépendra des Chambres, puisque la mise en service des nouveaux canons dans l'ensemble des corps d'armée apportera à coup sûr des changements dans les cadres. » Si nous nous en rapportons à ce critérium, nous serions tentés de croire que, d'une part, la nouvelle batterie sera à 4 pièces et que, d'autre part, on compte avoir donné le nouveau matériel à 3 ou 4 corps d'armée dans le courant de 1899. En effet, le *Rapport* de M. Boudenoot *sur le budget de la guerre* annonce, à la page 23, que, d'accord avec le Ministre, on économisera, cette année, sur le chapitre de l'artillerie, « 210000 fr. correspondant à la solde de quatre-vingts lieutenants environ » : c'est donc un même nombre de batteries qui, ayant eu jusqu'à présent trois lieutenants, vont n'en avoir plus que deux. Comme il y a 24 batteries par corps d'armée, il est aisé d'établir le degré d'avancement du travail à la fin de l'exercice courant. Je donne mon calcul pour ce qu'il vaut. L'avenir nous apprendra s'il est juste. Il nous dira aussi si c'est vous qui avez raison en dénonçant l'impuissance des balles de nos shrapnels et la fréquence des difficultés de fermeture de nos canons. Les officiers avec qui j'ai pu en parler vous prétendent pessimiste, et ils affirment que tout va pour le mieux dans la meilleure des artilleries du monde. Vous connaissez notre vieux proverbe : Tout nouveau, tout beau. Ils sont dans la lune de miel. Puissent-ils ne pas connaître l'autre.

Je voulais vous parler de nos Revues militaires officielles ou quasi-officielles, puisque la mutation Frocard-Le Marchand m'en donnait le prétexte. Je voulais vous dire aussi un mot de l'accident de Sens, causé par des conserves de mauvaise qualité. Mais je viens de recevoir le *Rapport* dont j'ai tout à l'heure extrait un renseignement très intéressant, et, dans ce volumineux in-quarto de 226 pages, il y a bien d'autres données à recueillir. Elles s'y trouvent disséminées et, en quelque sorte, à l'état latent, mais n'en méritent pas moins d'être mentionnées. Seulement j'ai peur que la place me manque, et j'aurai probablement à revenir, le mois prochain, sur cet énorme travail, plein de substance, mais quelque peu difficile à déchiffrer ; car, avec les législateurs comme avec les diplomates, il est souvent nécessaire de savoir lire entre les lignes.

— Je termine par une rectification qu'il me coûte non de faire (il faut reconnaître ses torts!) mais d'avoir à faire. Si je suis désolé d'avoir commis une erreur, c'est que je m'efforce d'ordinaire avec le plus grand soin de les éviter dans mes chroniques. Souvent il m'arrive, ayant recueilli bien des documents sur telle question qui est d'actualité, de m'abstenir d'en parler, en dépit de l'intérêt qu'elle présente, et cela pour l'unique raison

que je ne suis pas sûr de la valeur de mes renseignements et que je ne les ai pas encore pu contrôler. J'avoue cependant que, ayant à parler de nos éditeurs militaires et voulant me borner à traduire une impression d'ensemble sur leur compte, j'ai cru pouvoir ne pas m'inquiéter de vérifier tous les détails. Et mal m'en a pris. Ainsi j'ai omis, par exemple, de mentionner la *Revue militaire de l'étranger* qu'édite la maison Chapelot et qui, soit dit en passant, va désormais s'appeler *Revue de l'armée*, en même temps qu'elle va complètement changer de caractère. J'ai fait tort à la maison Berger-Levrault de la publication de la *Revue du génie*. Quand à la *Revue de l'intendance*, elle est imprimée par M. Lefebvre et non par M. Charles-Lavauzelle. Ce dernier aurait pu se plaindre, à bon droit, de la façon dont je l'ai traité. Je lui ai reproché de faire de la réclame, de vendre de la littérature militaire parfois bien médiocre (j'ai même parlé d'ouvrages mauvais et indigestes), d'avoir ainsi discrédité sa marchandise et d'avoir compromis le bon renom de sa production de la qualité de laquelle l'acheteur n'est jamais sûr à l'avance. L'éditeur pour qui je me suis montré si sévère aurait eu, certes, le droit de protester contre la rigueur de mon jugement et de s'élever contre ma libre critique, trop libre peut-être. Il a eu le bon goût de se taire et de respecter mon impartialité. Je suis presque tenté de l'en remercier. [1]

[1]. M. Chapelot nous transmet avec les catalogues de sa librairie militaire la liste des publications qu'il édite. Ce sont les suivantes: Le *Journal militaire*, le *Journal des sciences militaires*, la *Revue militaire de l'étranger*, publication du Ministère de la guerre, la *Revue maritime*, le *Bulletin des pêches*, les *Archives de la marine*, ces trois dernières revues publiées par le Ministère de la guerre. (*Réd.*).

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Les essais d'artillerie à Nettuno. — Le budget de la guerre en 1899. — On cherche des économies. — L'avancement des officiers.

On parle beaucoup dans les cercles d'officiers d'artillerie des prochaines expériences pour l'adoption d'un nouveau matériel d'artillerie. Ces expériences auront lieu à Nettuno, et quoique les concurrents ne soient pas encore connus, on discute déjà à perte de vue. La question du « nouveau canon » est devenue chez nous une obsession. Les périodiques en sont pleins; c'est à qui émettra une opinion, une idée, ou une proposition sur le « grand problème ».

Il est hors de doute qu'aujourd'hui l'équilibre est rompu entre le canon et le fusil. Comparé à l'arme du fantassin, notre canon, dans une guerre actuelle, paraîtrait, selon toute probabilité, à son désavantage. Es-

pérons que les expériences de Nettuno aboutiront à un progrès pratique.

Ces expériences ne seront pas les premières. L'année passée, il y en a eu déjà, où furent essayés des modèles dus à des fabriques étrangères, pièces splendides, pourvues d'appareils d'obturation et de mise à feu très ingénieux et d'un fini vraiment remarquable. Mais ce dernier point mis à part, les modèles italiens ne leur cédaient en rien. Ce qui nuit à ceux-ci c'est leur apparence. Cela tient à notre recherche constante d'économie; par elle, nous resterons toujours au second plan dans tous les concours.

Parmi les beaux spécimens, il faut signaler la pièce présentée par la maison Krupp. Le tir, dirigé par un ingénieur de l'usine et exécuté par des canonniers de l'usine également, fournit des résultats de rapidité et de précision remarquables. Malheureusement ce canon a un inconvénient majeur : son poids total est supérieur à celui de notre canon actuel. En outre l'appareil de fermeture a paru trop délicat.

Ce qu'il nous faut au plus tôt c'est un frein de tir qui supprime le recul. Actuellement, nous nous servons d'un appareil très primitif appelé « *Vomero* ». Il répond assez bien à sa destination mais ne peut être considéré que comme d'une utilisation provisoire.

* * *

Le budget militaire pour l'année courante a été approuvé par le Sénat et sanctionné par le Roi. La dépense totale est prévue à 239 millions, dont 222 pour les dépenses ordinaires et 17 pour les dépenses extraordinaires. A cette somme, il faut ajouter 35 millions pour les pensions militaires qui n'ont rien à voir, naturellement, avec les dépenses d'entretien des forces militaires.

Comme vous le voyez, nous sommes jusqu'au cou dans l'économie. Notre budget peut être considéré comme le plus modeste des budgets de toutes les puissances, même d'ordre secondaire. Quand donc reviendra le bon vieux temps des bilans de 400 et quelques millions ? Jamais peut-être. Dans cette crise, ce dont nous souffrons le plus, c'est des économies appliquées à notre carrière d'officiers. Il y a quelque dix ans, par exemple, on devenait capitaine au bout de sept ou huit ans de service comme second et premier lieutenant. Actuellement il y faut quinze ans et bientôt il en faudra vingt. Au lieu de gagner ses galons de capitaine à 27 et 28 ans, en pleine vigueur physique et intellectuelle, la plupart des officiers ne les décrocheront qu'aux approches de la quarantaine, lorsque fatigués et usés, leur aspiration principale sera celle du repos et de la retraite.

INFORMATIONS

Nous donnerons à l'avenir sous ce titre les renseignements ou les nouvelles militaires qui ne trouvent pas leur place sous d'autres rubriques et ne donnent pas lieu à un article. Nous prions à cette occasion nos abonnés, surtout ceux de l'étranger, de nous envoyer les informations qui viendraient à leur connaissance et qu'ils estimeraient de nature à intéresser les lecteurs de la *Revue*. Ecrire à la rédaction, 23, Escalier-du-Marché, Lausanne.

Société des officiers. — La Société des officiers neuchâtelois a arrêté comme suit la liste des sujets de concours (délai pour la remise des travaux, 1er mai 1899):

1° Les cours de répétitions annuels de l'infanterie. Quels seraient leurs avantages sur le système actuel? Quelle devrait être leur organisation?

2° Etude tactique et technique pour la défense d'un passage du Jura par la fortification de campagne.

3° Notre frontière ouest; étude géographique et stratégique.

4° Les patrouilles d'officiers dans la cavalerie avec un exemple pris dans le Jura.

5° Les sections de mitrailleuses dans les régiments de cavalerie; leur rôle.

6° Thème tactique, service d'avant-postes : Un bataillon d'infanterie avec un peloton de dragons forme les avant-postes d'un détachement.

Travail à exécuter:

a) Combiner le thème d'après un terrain choisi dans le canton;
b) établir l'ordre reçu par le commandant du détachement;
c) établir l'ordre du commandant des avant postes;
d) faire un croquis du système détaillé des avant-postes;
e) établir le rapport d'une grand-garde.

7° Thème tactique : Combat offensif. Un détachement combiné (un régiment d'infanterie, une batterie d'artillerie, un escadron de dragons, une ambulance), marche de Neuchâtel sur la Neuveville. Au moment d'arriver à St-Blaise le chef du détachement est avisé par ses patrouilles de cavalerie que Cornaux est occupé par deux bataillons d'infanterie ennemie et une batterie.

NB. Les concurrents peuvent choisir un autre terrain dans le canton.

Travail à exécuter :

a) Ordres donnés par le chef du détachement au départ de Neuchâtel ;

b) croquis du dispositif de marche au moment de l'arrivée du renseignement ;

c) dispositions de la défense ;

d) ordres donnés par le commandant du détachement pour l'attaque ;

e) exposé succint du pourquoi de ces ordres ;

f) croquis du dispositif de combat de suite avant l'assaut.

— Voici la liste de la Société vaudoise (délai pour la remise des travaux, 15 mai 1899) :

1° Un sujet d'histoire de la guerre ou une relation de combat, au choix du concurrent.

2° Le passage des Alpes par Napoléon en 1800 ; étude historique et critique.

3° Notice sur la vie et la carrière militaire du général vaudois de Sacconay.

4° Etude du Simplon ; son rôle tactique et stratégique au point de vue suisse, son importance, sa défense.

5° L'institution des juges de camp, en Suisse ; leur rôle et leurs attributions dans les manœuvres d'automne.

6° L'équipement de l'officier de troupe et son bagage en cas de mobilisation.

7° Etude sur l'attaque frontale par l'infanterie, dans les conditions actuelles de l'armement. (L'auteur pourra traiter ce sujet en l'appliquant à un exemple tiré de l'histoire de la guerre ou d'une situation de manœuvre.)

8° Comparaison entre l'effet du tir de l'infanterie et celui du tir d'artillerie, d'après les résultats obtenus en Suisse et à l'étranger.

9° Etude des travaux du défilé de St-Maurice. Anciens et nouveaux travaux au point de vue tactique et technique.

10° Etude tactique et technique sur la défense par la fortification de campagne d'un passage du Jura.

11° Les applications de la photographie dans le domaine militaire.

12° L'éclairage à haute intensité dans le domaine militaire.

13° Les services de l'arrière des troupes sanitaires ; transports, hôpitaux, etc., etc.

14° De l'alimentation de l'armée en campagne et des approvisionnements que la troupe doit emporter avec elle.

15° Les cyclistes combattants, organisation et emploi.

Marche-exercice. — Dimanche passé, 12 courant, sur l'initiative de M. le major Kraütler, la sous-section des officiers de Morges a organisé un exercice analogue à celui de Lausanne. Cet exercice qui comportait une marche de vitesse de 29 kilomètres a eu plein succès. Nous y reviendrons.

Aérostation militaire. — La section d'aérostiers de l'armée austro-hongroise va mettre en service cette année, pour les ascensions en ballon captif, le *Drachenballon* (ballon cerf-volant.) Comme l'aérostat de ce modèle est appelé à remplacer, sous peu, dans les principales armées européennes, le ballon sphérique actuellement en usage, il nous a paru indispensable de donner à son sujet quelques renseignements, que nous avons puisés dans un article du lieutenant Hinterstoisser, chef de l'établissement d'aérostation militaire de l'Autriche-Hongrie, publié tout récemment par une revue périodique autrichienne de l'artillerie et du génie. Nous reproduisons tels quels le résumé et la traduction de cet article d'après la *Revue du Cercle militaire :*

« L'aérostat sphérique, qui convient très bien pour les ascensions libres, présente de grands inconvénients pour les ascensions en ballon captif. En effet, quand le vent s'élève, le ballon sphérique se rapproche de terre, parce que le câble qui le retient se place obliquement dans la direction du vent. Il en résulte d'une part, que l'on ne peut pas s'élever à des hauteurs permettant de faire des observations fructueuses, et, de l'autre, que l'officier observateur est tellement incommodé par les mouvements brusques de la nacelle qu'il lui est à peu près impossible de remplir sa mission.

C est pour obvier à ces inconvénients que le capitaine von Parseval, de l'infanterie bavaroise, ayant pour collaborateurs le lieutenant von Siegsfeld et un industriel, M. Riedinger, a inventé et fait construire en 1892 le *Drachenballon*, qui a été soumis à de nombreuses expériences depuis cette époque jusqu'au commencement de cette année.

Le ballon cerf-volant consiste en un cylindre ayant 6 mètres de diamètre et 14 de longueur, qui est terminé aux deux bouts par des calottes hémisphériques; le câble d'amarre est fixé vers l'avant de cet aérostat c'est-à-dire à l'extrémité directement opposée au vent, la nacelle est suspendue vers l'arrière. Le grand axe du ballon est incliné de manière à imiter autant que possible l'obliquité d'un cerf volant sur l'horizon. Le câble et la nacelle sont fixés à l'aérostat de manière que l'on puisse faire varier l'inclinaison du grand axe.

Cela nous entraînerait trop loin d'entrer dans tous les détails techniques concernant la construction de ce ballon; nous nous contenterons de dire, qu'au moyen d'un jeu de ballonnets auxiliaires, on obtient que le

Drachenballon conserve parfaitement sa forme pendant tout le temps d'une ascension, et soit à l'abri des oscillations latérales.

Le *Drachenballon* a été depuis trois ans fréquemment employé par les aérostiers militaires allemands; il fonctionne maintenant avec régularité et presque tous les jours. Quand il fait du vent, il enlève sa nacelle avec une surcharge, et, si le câble vient à se rompre, le ballon peut faire une ascension libre. Enfin, il lui est possible de rester en l'air beaucoup plus de temps qu'un ballon sphérique.

Le ballon cerf-volant est également plus facile à transporter, puisqu'il n'émerge pas autant du sol que le ballon sphérique. Pour la même raison, on peut le dissimuler plus facilement en le mettant à l'ancre derrière un abri.

Disons, pour terminer, qu'aux dernières grandes manœuvres allemandes, les deux corps d'armée prussiens avaient chacun un *Drachenballon*, et que les Bavarois faisaient usage d'un ballon sphérique. Or, tandis que les aérostiers prussiens purent faire des ascensions chaque jour, malgré le vent, et transmettre des renseignements importants, les Bavarois furent presque toujours dans l'impossibilité d'en faire à cause du vent.

Tel est, décrit à grands traits, le ballon cerf-volant qui, légèrement modifié, va être mis en usage cette année dans l'armée autrichienne. »

Nouvelles divisions militaires du territoire des Etats-Unis. — La *Revue militaire de l'étranger* annonce que de nouveaux commandements viennent d'être créés à la suite des récentes conquêtes et portent à onze le nombre des divisions militaires actuelles du territoire américain.

Ces divisions sont les suivantes :

Le département de Colombie : quartier général à Vancouver Barracks.
» de Californie : quartier général à San-Francisco.
» du Golfe : quartier général à Atlanta.
» de l'Est : quartier général à Governors Island.
» des Lacs : quartier général à Chicago.
» de Dakota : quartier général à Saint-Paul.
» du Missouri : quartier général à Omaha.
» du Colorado : quartier général à Denver.
» de Porto-Rico : quartier général à San-Juan.
» de Cuba : quartier général à La Havane.
» du Pacifique : quartier général à Manille.

Le département de Cuba doit comprendre trois corps d'armée : le 1er, le 2e et le 7e, dont la composition varie. Le 1er corps, quartier général à Cienfuegos, aura deux divisions dont les quartiers généraux seront à

Cienfuegos et à Matanzas. Le 2e corps, quartier général à la Havane comportera trois divisions; deux occuperont la Havane et la troisième aura son quartier général à Mariel. Enfin le 7e corps, à deux divisions, sera tout entier à la Havane.

Les grandes manœuvres françaises en 1899. — Les grandes manœuvres de septembre, à l'issue desquelles sera passée la revue en présence du président de la République, auront lieu cette année entre Orléans et Tours. Les 5e et 9e corps y prendront part ainsi que plusieurs divisions de cavalerie indépendante. Elles seront dirigées par le colonel Giovanninelli, membre du conseil supérieur de la guerre, inspecteur d'armée.

Reconnaissances d'hiver. — Le gouverneur militaire de Lyon a prescrit aux bataillons alpins du 14e corps d'armée de faire exécuter, par un détachement d'hommes choisis, des expériences de marches d'hiver dans les montagnes voisines des localités où ils sont casernés.

Le 22e bataillon de chasseurs a fait passer un détachement par le col de Tamie il y a quelques jours et le commandant Mugnier prépare une expédition qui irait à Beaufort par le col du Pas-de-l'Ane, ouvert entre le Mirantin et la Grande-Journée Toutes les précautions sont prises pour prévenir les accidents. Chaque fois, d'ailleurs, un groupe d'officiers essaie au préalable la route.

Ces reconnaissances d'hiver sont appelées à rendre les plus grands services en familiarisant les bataillons alpins avec les neiges dans lesquelles ils peuvent, d'un moment à l'autre, avoir à effectuer de longues et pénibles marches. (*France militaire*, no 4162).

Explosifs. — La Société des Produits chimiques et d'Explosifs Bergés, Corbin et Cie, à Chedde (Haute-Savoie), fabrique des explosifs d'après les formules et procédés de M. Street. Ils sont constitués essentiellement par un mélange fait à chaud de chlorate de potasse finement pulvérisée et d'une solution chaude, dans une huile grasse, d'un dérivé nitré ou d'une combinaison de dérivés nitrés.

Ces nouveaux explosifs, connus sous le nom d'*Explosifs chloratés Street*, jouissent de propriétés très remarquables d'insensibilité, d'inflammabilité, de stabilité et en même temps de puissance qui en font des types de toute sécurité au point de vue de la fabrication, du transport, de la conservation et de l'emploi.

La notice que nous avons sous les yeux donne le résultat d'une série d'expériences tendant à affirmer leurs qualités et leur supériorité sur

d'autres explosifs. Ces expériences ont porté principalement sur une poudre progressive pour les travaux en carrière et abatage et sur une poudre brisante destinée aux mêmes usages que la dynamite n° 1. Le type progressif dit Explosif Street type 41 a la composition suivante : chlorate de potasse 80 %, huile de ricin 8 %, nitro-naphtaline 12 %; le type brisant, dit Explosif Street type 60, renferme : chlorate de potasse 80 %, huile de ricin 6 %, acide picrique 2 %, nitro-naphtaline 12 %.

La Société poursuit des études, presque terminées aujourd'hui, de nouveaux types basés sur le même principe, de puissance égale et même supérieure à celle des dynamites-gommes, ainsi que des poudres à combustion rapide qui pourront être employées avec succès pour le chargement des obus.

Les conserves dans l'armée — Les cas d'empoisonnement qui se sont produits à Sens avec des boîtes de conserves avariées ont donné lieu aux Chambres françaises à une interpellation.

M. Chassaing, l'auteur de l'interpellation, a prétendu que la nocivité de certaines conserves ne tenaient pas tant à leur ancienneté qu'au mode de fermeture des boîtes qui contenaient ces conserves. L'orateur a même ajouté qu'en général les conserves bien faites peuvent être consommées sans danger dix, quinze et même trente ans après leur fabrication.

« Il y a, dit M. Chassaing, deux causes de nocivité, dans les conserves alimentaires.

« C'est tout d'abord la mauvaise qualité des conserves elles-mêmes, du contenu de la boîte. Mais si la conserve est de mauvaise qualité, elle est mauvaise tout de suite. Or, dans l'état actuel de la science, et avec les moyens dont disposent MM. le ministre de la guerre et le ministre de l'intérieur, une conserve de mauvaise qualité peut être reconnue immédiatement.

« La seconde cause de nocivité, c'est la fermeture de la boîte de conserves.

« Autrefois on n'entendait pas parler, comme aujourd'hui, de cas d'empoisonnement. On n'en parle guère que depuis l'adoption du sertissage des boîtes au chaoutchouc plombifère qu'a proscrit le comité consultatif d'hygiène publique. »

On refuse maintenant dans tous les pays les boîtes fermées au caoutchouc plombifère, mais on ne peut se ranger à l'avis de M. Chassaing quant à la durée de conservation des boîtes. Les conserves, malgré leur nom, ne se gardent pas indéfiniment. Il se produit au bout d'un temps plus ou moins long, dans les boîtes, surtout dans celles dont le contenu renferme des principes salins, la viande par exemple, une oxydation du fer-blanc. Cette action chimique amène une lente décomposition du contenu, et finit par percer à jour le fer-blanc. Dans la règle, les conserves ne devraient

pas être gardées au delà de 3 ans. Il importe donc de veiller à ce que les approvisionnements soient fréquemment renouvelés, à ce que la rotation soit régulièrement effectuée.

La question de la conservation des conserves intéresse tous les pays puisque toutes les armées consomment de la conserve.

En Suisse, les deux fabriques qui fournissent l'administration, celles de Rorschach et de Saxon, donnent une garantie de conservation de cinq ans: elles s'engagent à remplacer les boîtes avariées pendant cet espace de temps. En réalité, cette garantie n'est pas appelée en cause, les approvisionnements n'ayant jamais plus de deux ans, — au maximum trois ans de magasin. Les conserves livrées par ces fabriques présentent en outre les meilleures garanties de bienfacture et de qualité.

Toutes les conserves étaient jusqu'ici fabriquées par le procédé dit Appert, c'est-à-dire la stérilisation dans le vide par la chaleur. Voici qu'un savant hongrois, le docteur Zawiczewesky, vient de mettre en pratique un nouveau procédé de conservation, dans lequel la cuisson est remplacée par une congélation à 40 degrés centigrades de froid. Il ressort de ces études que la conservation par ce procédé est supérieure et que la cuisson des aliments, après l'extraction de la boîte de métal qui les enfermait, leur rend toute la saveur des choses fraîches, tandis que trop souvent les conserves faites à chaud prennent un goût particulier qui devient fastidieux à la longue et dont les voyageurs dans les contrées lointaines se plaignent vivement. Il sera intéressant de voir l'application pratique et en grand de ce nouveau procédé.

Au nombre des publications de la fin de l'année 1898, on trouve le bel ouvrage de Henry Duhamel: *Au Pays des Alpins*[1]. Ce volume, tiré avec art et d'une fort belle venue, est orné de plus de deux cent-cinquante illustrations, autotypies et planches hors texte, représentant les sujets les plus variés: portraits de généraux, sites alpestres, costumes nationaux et régionaux, puis surtout vues et types militaires des Alpes et des endroits remarquables du Dauphiné, de la Haute-Savoie, et de cette région.

L'auteur se présente lui-même dans sa préface et indique son but en disant: « Moi, simple lieutenant de chasseurs alpins territoriaux, j'essaierai de mériter la confiance de mes camarades, non pas en faisant preuve d'une science militaire que, hélas! je ne possède pas, mais en utilisant ma connaissance de la montagne..... »

Il divise son livre en quatre chapitres: 1° Historique des troupes alpines, 2° Cantonnements et manœuvres dans les Alpes; 3° Marches et reconnaissances dans la haute montagne; 4° La frontière du Sud-Est.

[1] Librairie dauphinoise H. Falque et Félix Perrin, Grenoble, 1899. Phot. J. Royer, Nancy, clichés de L. Van Leer & C°. — 1 vol. in-4° (18 francs).

Il ne nous est pas possible d'entrer dans le détail de chacun d'eux, ni d'en parler spécialement ; toutefois, à propos de l'énumération des « groupes » alpins et de leurs secteurs respectifs, M. Henry Duhamel rappelle la composition du 1er groupe, stationné en hiver à Annecy, et composé du 11e chasseurs alpins, de la 13e batterie de montagne et d'un détachement du 4e génie ; celui du 2e groupe à Albertville, formé du 22e chasseurs, de la 14e batterie de montagne et d'un détachement du même 4e génie, puis il ajoute :

« La situation spéciale dans laquelle se trouvent les provinces du Fau-
» cigny et du Chablais, ainsi que tout le territoire compris au nord d'Ugine.
» rend particulière la surveillance de ce district. On ne trouve, en
» effet, dans ce secteur, aucun ouvrage de fortification — (sauf ceux que
» certains députés voudraient y voir élever !), — une partie de la région
» étant protégée par la neutralité helvétique. La Suisse, pour sa défense,
» a établi, de son côté, vers l'entrée du Valais, au défilé de Saint-Maurice,
» certains travaux pour barrer toute invasion par les cols du Simplon ou
» du Grand-Saint-Bernard. D'autre part, se souvenant du rôle efficace
» rempli, notamment au cours de la campagne de 1799, par les canon-
» nières rudimentaires dont le général Lecourbe avait couvert le lac de
» Lucerne, le Gouvernement helvétique a réuni, dans son arsenal de
» Morges, des pièces d'artillerie avec affûts de marine, destinées à se-
» conder, le cas échéant, la défense de la neutralité de la côte de Savoie,
» en armant en guerre la vingtaine de vapeurs de la flotte du Léman. »

L'auteur a bien fait de mettre en garde ses lecteurs contre « la science militaire qu'il ne possède pas ». N'est-il pas comique, en effet, de voir sous sa plume le Directeur de l'Arsenal de Morges prétendre à devenir...., Amiral suisse et Gouverneur maritime du Lac Léman !

Sauf cette incartade et quelques autres inexactitudes, le volume est agréable à parcourir et d'un intérêt très varié, grâce à ses magnifiques illustrations. Il plaira à tous les officiers qu'attire l'alpinisme militaire.

BIBLIOGRAPHIE

Notre collaborateur, le lieutenant-colonel Dr L. Frœlich, médecin en chef de la division du Gothard, a eu l'excellente idée de réunir en un Album un certain nombre de vues et de photographies recueillies dans divers exercices du service de santé. Il les a publiées dernièrement sous le titre de *Album sanitaire suisse* (Carl Sallmann, éditeur, Bâle et Leipzig).

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, l'esprit inventif de

l'officier conduit à d'heureuses trouvailles. On voit dans l'Album tout le parti qu'un médecin ingénieux tirera d'un matériel quelconque pour installer une ambulance d'occasion, pour organiser un char à blessés de réquisition ou pour aménager un wagon ou un bateau pour le transport des malades. Les pages les plus intéressantes sont cependant celles qui représentent le service en montagne. On y verra entre autres une escouade sanitaire en activité de service à 2744 m., au Passo della Sella, chaque brancardier portant son blessé au moyen d'un appareil qui tient à la fois du « crochet » des montagnards et de « l'oiseau » du porte-mortier. Ailleurs, dans les passages moins difficiles, les brancardiers se mettront à deux pour porter leur homme à l'ambulance voisine sur le même engin, utilisé comme un véritable brancard. Une autre vue montrera le dispositif de la « causeuse de montagne », pour le transport à dos de mulet de deux éclopés, causeuse qui, par une simple transformation, devient une « chaise-longue » pour tel autre malade ou blessé.

L'Album servira à tous les officiers-médecins attachés à des unités de montagne, ou appelées à y opérer. Il plaira aussi aux officiers des autres armes qui s'intéressent à nos « Alpins » et au service de santé en général.

Die strategische Bedeutung der Schweiz in den Feldzügendes verflossenen Jahrhunderts und an der Schwelle des zwanzigsten, mit 3 Kartensziggen, par le colonel R. Weber, chef d'état-major du IIIe corps d'armée. Une brochure in 8°. Berne 1898. Haller, éditeur.

Nous voudrions entretenir nos lecteurs longuement de cette brochure qui joint à l'intérêt historique l'intérêt militaire.

L'auteur, avec une grande compétence, étudie d'abord la situation qui fut faite à la Suisse par les guerres du siècle passé. L'époque exceptionnellement agitée de 1792 à 1800 et de 1813 à 1815, enfin, plus près de nous, la campagne franco-allemande de 1870/71 servent de bases à ses premières conclusions. Il constate que la Suisse par sa situation géographique a toujours engagé ses grands voisins en guerre à se servir d'elle comme d'un passage pour menacer, s'ils y avaient intérêt, les communications de leur adversaire par des opérations sur le flanc de celui-ci. Le souci de notre neutralité, malgré les traités et documents diplomatiques, ne les a jamais retenus, lorsqu'ils ont estimé avantageux pour eux de la violer, et qu'ils ont pu constater notre insuffisance à la défendre.

M. le colonel Weber estime d'autre part que telle circonstance peut se présenter où le pays neutre peut être contraint, par un motif politique, et pour assurer mieux sa sécurité, à contracter alliance avec tel ou tel des belligérants.

La situation précaire de la neutralité suisse constatée dans le passé est la même aujourd'hui. Une violation est peut-être plus menaçante dans les conditions actuelles que dans celles de l'Europe militaire du début du

siècle. Il suffit pour s'en convaincre de prêter attention à l'état des alliances entre puissances, à l'immensité des effectifs qui obligent à étendre le terrain des opérations, et à maintes autres circonstances qu'il serait long d'énumérer.

A ces considérations et aux exigences stratégiques qui en résultent pour la Suisse, est consacrée la seconde partie de la brochure.

Celle-ci se termine par un vigoureux appel aux autorités et au peuple suisses à ne jamais perdre de vue le souci de la défense du territoire et à avoir continuellement devant les yeux la nécessité de maintenir en état et de perfectionner nos forces militaires.

La brochure de M. le colonel R. Weber est d'une lecture attachante et instructive. Elle ne constitue pas une simple étude militaire. Elle vise plus haut et plus loin. Elle s'adresse aux hommes politiques et à tous les citoyens autant qu'aux militaires. Elle mérite d'être répandue le plus largement possible, car elle est inspirée d'un patriotisme éclairé et d'un désir profond de servir le pays en le renseignant sur les exigences de la neutralité. Celle-ci ne doit pas être un oreiller de paresse ; elle n'est effective qu'autant que le bénéficiaire est en mesure de la défendre, s'il le faut, par la force.

La deuxième campagne d'Italie (1800), par *Edouard Gachot*. 1 vol. in-12. Paris, 1898. Perrin et Cie, éditeurs.

La campagne d'Italie, en 1800, est, comme on sait, celle qui débute par le passage du Grand-St-Bernard. M. Edouard Gachot a entrepris de nous en fournir le détail, qui, dit-il, est demeuré jusqu'à présent ignoré du public. Il s'est donc mis en mesure de dépouiller un certain nombre de documents, en partie déjà connus, en partie inédits, — et parmi ceux-ci des notes de livres d'heures compulsées dans quelques presbytères suisses et italiens. - Après quoi, compilant le tout et agrémentant son étude d'une promenade à l'hospice et d'une course à Montebello et à Marengo, il a reconstitué un passage qui ne se tient pas trop mal.

« Dans ce travail laborieux, écrit-il dans un avertissement au lecteur, je n'ai voulu que montrer une fois de plus jusqu'où atteignit l'héroïsme français ; élever enfin un nouveau monument à la gloire des soldats, qui, pendant vingt ans, promenèrent le drapeau de la France au delà de nos frontières. »

C'est bien là le caractère du volume. Il faut y voir moins une œuvre de critique historique et militaire qu'un témoignage du patriotisme de l'auteur.

Lausanne — Imp. Corbaz & Cie.

Equipements militaires

PRIX-COURANTS ET ECHANTILLONS GRATIS

Maison Th. OLIVIER

GENÈVE. — 30 et 32 rue, du Marché, au 1er

TÉLÉPHONE 1054

16

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boites de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boites très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boites vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables potages Maggi.**

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
Kemptthal (cant. de Zurich).

H100L

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

No 3. — MARS 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — **12** fr. **50** pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison de MARS 1899

Pages

I. — **Pièce de montagne de 76mm5 à tir rapide** 145

II. — **Menus propos sur les courses de fond**, par M. le major-vétérinaire A. DUTOIT 156

III. — **Les automobiles appliquées aux transports militaires** . 165

IV. — **Expédition anglo-égyptienne au Soudan en 1898** *(Fin)*, par M. le capitaine MARC WARNÈRY 173

V. — **Marche-exercice pour officiers** 181

VI. — **Chronique suisse**. — Nouveaux commandements. — Equipement pour officiers. — Instruction militaire préparatoire à Zurich. — L'armée suisse et la presse française. — A propos d'Emile Welti 189

VII. — **Chronique allemande**. — Les manœuvres impériales de 1899; composition des corps appelés à y prendre part. — Les nouvelles formations. — Encore le projet de loi militaire. — A propos de l'*Artillerie de corps*. — Troupes techniques : leur composition. — Mutations. — Modification du fusil mod. 88/97. — L'opinion du ministre de la guerre sur l'armée française. — Livres nouveaux 193

VIII. — **Chronique belge**. — La munition du soldat d'infanterie — Nouveau règlement sur l'instruction du tir. — La garde civique. — La nouvelle notation horaire 200

IX. — **Chronique française**. — Le président de la république et l'armée. — Nouvelles diverses. — Le budget de la guerre. — Waterloo 203

X. — **Chronique italienne**. — La botte pneumatique. — Conférences agraires. — Outil de sapeur portatif. — Le recrutement de l'état-major général. — Le général Pelloux . . 213

XI. — **Informations**. — *Allemagne :* Passage d'une rivière en bateaux-pliants. — *France :* Organisation de la nouvelle artillerie de campagne à tir rapide. — *Norvège :* Nouvel équipement de l'infanterie norvégienne. — *Russie :* Pigeons voyageurs 216

XII. — **Bibliographie**. — *Schnellfeuer-Kanonen*, par le général-major à D. R. WILLE. — *L'Artillerie*, par le commandant VALLIER. — *Beiträge zur Geschichte der K. u. K. Genie-Waffe*, par FRANZ RIEGER, K. u. K. Oberst. — *Justus Perthes Deutscher Armee-Atlas* 221

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 3. Mars 1899.

PIÈCE DE MONTAGNE DE 76mm5
à tir rapide.

Projet du capitaine autrichien Josef Ritter von FRITSCH

La pièce de montagne de 76mm5 doit lancer un projectile de 6 kg. avec une vitesse de 346 m., ce qui donne une force-vive initiale de 36,8 tonnemètres, puissance énorme pour un canon de montagne non démontable, puisqu'elle surpasse même la force-vive de 32,8 tonnemètres, fournie par la bouche à feu anglaise démontable.

Nous pouvons caractériser brièvement cette pièce comme suit :

La bouche à feu forme un seul fardeau ; elle est remarquable par sa longueur de 1m30, et par son poids élevé, de 115 kg. Le mécanisme de culasse est à vis excentrique. L'affût, organisé uniquement comme machine de tir, est réparti en trois fardeaux ; il a une bèche élastique et un frein métallique. Puisqu'il n'est pas destiné au roulement, on a pu supprimer la limonière et on lui a donné de très petites roues et un angle d'incidence de flèche très faible.

L'affût représente ainsi un type intermédiaire entre celui des canons de montagne actuels, à roulement, et l'affût à roulettes du major italien Clavarino, aussi sans limonière, mais reposant sur le sol dans toute sa longueur, les roulettes ne pouvant entrer en action que lorsqu'on soulève la crosse.

Bien qu'il ne s'agisse que d'un projet théorique, celui-ci offre assez d'intérêt, en raison de la difficulté de la question et de la manière dont elle est traitée, pour que nous l'étudiions

en détail. Nous y trouverons des idées profitables et si, dans l'enchaînement des déductions, nous rencontrons quelque proposition moins justifiée, il sera facile d'en reconnaître les points faibles.

Estimant qu'à l'heure où on s'occupe d'introduire un matériel d'artillerie de campagne à tir rapide, il est convenable de préparer aussi l'adoption d'une nouvelle pièce de montagne, l'auteur examine d'abord les facteurs de puissance et de mobilité et formule ainsi les conditions générales auxquelles l'artillerie de montagne doit satisfaire :

1. *L'artillerie de montagne, répartie en fardeaux convenables, portés à dos de bêtes de somme, doit pouvoir arriver partout où l'infanterie peut parvenir.*

Il s'en suit que le poids à porter par chaque bête de somme ne doit pas dépasser un certain maximum, qui dépend de la race des animaux de bât, ainsi que de la nature du pays de montagne où cette artillerie doit être employée (146 kg. en Autriche).

2. *L'unité de combat, la batterie, ne doit pas être trop longue en colonne de marche.* Donc le poids de l'ensemble de la pièce ne doit pas être trop considérable, sinon, le nombre des bêtes de somme devenant trop fort, la colonne a une longueur exagérée.

3. *Il faut que le technicien utilise au mieux chaque kilogramme mis à sa disposition pour construire une pièce l'emportant beaucoup en puissance sur celles qui sont actuellement en service,* afin qu'il vaille la peine de faire la dépense d'un nouveau matériel d'artillerie de montagne.

I

Détermination des principaux éléments.

1. Bouche à feu : poids, système, puissance.

L'auteur admet 140 kg. comme charge totale d'une bête de somme de bouche à feu. En déduisant de ce chiffre le poids d'un bât de construction nouvelle (20,7 kg.) et une surcharge minimum de 3,29 kg., il reste 116 kg. ; on peut donc proposer pour la bouche à feu un poids de 115 kg.

Les difficultés et les retards suscités par l'assemblage d'une bouche à feu avant le tir, par l'obturation du joint, et, après le tir, par le démontage de la bouche à feu échauffée font renoncer aux canons démontables, dont le rendement par kilo de métal est du reste assez bas : on adopte donc une bouche à feu non démontable.

Les conditions relatives au chargement sur les bêtes de somme, au transport et au déchargement imposent à la bouche à feu une longueur assez faible, qui lui donne tous les caractères d'un obusier.

Si on voulait, avec la longueur admissible, avoir un véritable canon, qui ne fût pas démontable, le calibre en serait trop faible pour permettre la construction d'un projectile efficace, assurant une bonne observation des coups. On remarquera du reste que les canons en miniature ont un rendement insuffisant; ainsi le canon de montagne de 47 mm. de la Société Nordenfelt-Cockerill, dont l'obus, de 1,5 kg., a une vitesse initiale de 410 m., ne fournit qu'une force-vive initiale inférieure à 13 tonnemètres, c'est-à-dire un peu au-dessous de celle que donne le canon de montagne autrichien en service.

L'auteur impose à sa bouche à feu un rendement de *320 kgm. par kg.*, réalisable en raison des progrès de la métallurgie et de la fabrication des bouches à feu.

A ce taux, la bouche à feu, pesant 115 kg., développera une force-vive initiale de 36,8 tonnemètres.

2. Projectile : poids, vitesse initiale.

Ici encore le point de départ des calculs est le fardeau d'une bête de somme, mais les animaux destinés au transport des munitions étant de qualité inférieure à celle des précédents, on ne leur fera porter que 130 kg. En déduisant 20,7 kg. pour un bât léger de nouvelle construction et 15 kg. pour fourrages, on peut admettre que le poids de munition à transporter sera de 92 kg.

Pour ne pas exagérer le nombre de bêtes de somme de munition et pour assurer la symétrie du paquetage, on fixera à 12 le nombre des coups à porter par animal. On aura ainsi deux châssis à six coups ou trois châssis à quatre coups. Avec le poids total de 92 kg., si on n'admettait que 10 coups par bête de somme, la colonne des munitions s'allongerait trop et le

projectile serait trop lourd. Si on voulait 14 coups, le projectile serait trop léger.

En déduisant des 92 kg., 11 kg. environ pour les châssis, on obtiendra 6,7 ou 6,8 kg. comme poids du coup prêt à être tiré. Si on répartit les 12 coups dans deux châssis, chaque châssis avec sa munition pèsera 46 kg., fardeau que deux hommes peuvent aisément manier. Le rapport de poids du châssis vide et du châssis paqueté ($5,_5$: 46) est acceptable. En retranchant du poids du coup complet le poids de la douille et celui de la charge de tir, on trouvera le poids du projectile, soit 6 kg.

La force-vive initiale étant déjà fixée, il sera aisé d'obtenir ensuite la vitesse initiale, qui sera de 346 m.

$$\left(\varepsilon = \frac{pV_0^2}{2g} \qquad \text{d'où} \qquad V_0 = \sqrt{\frac{2g\varepsilon}{p}}\right).$$

$\varepsilon =$ force vive initiale du projectile.

3. Calibre.

C'est en adoptant *a priori* une densité transversale convenable qu'on trouvera le calibre

[soit C = calibre, Δ = densité transversale, p = poids du projectile, $\frac{\pi C^2}{4}$ = section transversale du projectile ;

$$\frac{\pi C^2}{4}\Delta = p, \qquad \text{d'où} \qquad C = \sqrt{\frac{4p}{\pi\Delta}}\Big].$$

La vitesse du projectile étant faible, il convient d'autant plus d'en assurer la conservation ; on prendra donc une densité transversale élevée. D'autre part, des considérations relatives à la longueur du projectile et au pas des rayures mettent une limite à l'augmentation de la densité transversale. L'auteur prend 130 grammes par cm², ce qui lui donne le calibre de 76mm5. Remarquons en passant qu'on eût pu sans inconvénient admettre une densité transversale un peu plus élevée (135,7) et réduire par là le calibre à 75 mm. par exemple.

4. Eléments du tir.

La table suivante permettra d'apprécier la trajectoire. Calibre 76mm5, poids du projectile 6 kg., vitesse initiale 346 m., forme de la pointe favorable au mouvement de translation.

DISTANCE	ANGLES			VITESSE RESTANTE
	de projection	de chute	d'ouverture de la gerbe du shrapnel (inclinaison des rayures 7°)	
1000m	2°,43′	3°,3′	14°,40′	290m
2000m	5°,42′	6°,45′	16°,6′	260m
3000m	10°,9′	12°,40′	17°,27′	235m
4000m	15°,1′	19°,30′	19°,3′	213m
5000m	21°,38′	29°,17′	20°,35′	194m

5. Affut : système, poids.

L'auteur pose en principe que l'affût d'une pièce de montagne doit être organisé uniquement comme *machine de tir* et qu'il doit être *à déformation*.

En admettant que la charge de tir à faible fumée pèse 300 gr. et que la vitesse initiale du projectile de 6 kg. soit de 346 m., on évalue à 2008 kgm. la percussion sur l'affût.

$$\left(23. \qquad \varepsilon = \frac{\left(p + \frac{\varpi}{2}\right)^2 V_0^2}{2g\,P}\right),$$

Le capitaine de Fritsch estime qu'il n'y a pas exagération à prendre 7,5 kgm. par kg. d'affût pour taux de la percussion, et admet par suite un poids d'affût de 274 kg. Il justifie l'introduction d'un taux de percussion aussi élevé en faisant remarquer que la Société Nordenfelt-Cockerill a construit sa pièce de 75 mm. en imposant à l'affût une percussion de 7,3 kgm. par kg., l'angle d'incidence de la flèche étant d'environ 34°. Il pense que le faible excès du projet, quant au taux de la percussion, sera compensé par la résistance supérieure due à un

angle d'incidence de flèche plus faible que celui de l'affût Nordenfelt-Cockerill.

Il y a là un point délicat, car si l'affût ne peut supporter un taux de 7,5 kgm. de percussion, il faut le faire plus lourd ou admettre une vitesse initiale moindre.

Le taux de 6 kgm. donnerait un affût pesant 334 kg., trop lourd pour 3 bêtes de somme.

II

Détails de construction.

1. Bouche à feu.

La bouche à feu doit être assez longue pour que la pression moyenne des gaz nécessaire pour produire la force-vive voulue ne soit pas trop forte et aussi afin d'assurer la régularité des effets de la poudre. Des conditions relatives au transport font considérer 1m30 comme maximum de longueur, l'auteur admet ce chiffre qu'aucune artillerie n'a jusqu'ici accepté, et renonce au placement transversal de la bouche à feu sur la bête de somme, usité en Autriche.

Si on retranche de la longueur totale 300 mm. pour le logement du mécanisme de culasse et pour la chambre à poudre, il reste 1 m. de parcours de projectile dans l'âme. Par suite, la pression moyenne théorique, abstraction faite des résistances, sera de 771,3[1] atmosphères. La pression maximum sera de 1294,2 atmosphères, si on admet qu'elle soit 1,69 fois la pression moyenne.

Des expériences décideront du choix du métal, bronze durci ou acier, ou même indiqueront si on doit adopter une construction à fil d'acier.

Pour la bonne conservation de l'âme, on préférera une rayure progressive, terminée vers la bouche du canon par un pas constant. L'inclinaison finale serait de 7° environ.

Le mécanisme de culasse convenant le mieux à une bouche

[1] [13. $F = \frac{p V_0^2}{2 gsu}$, d'où pression en atmosphères $= \frac{F}{1,033}$; F = pression moyenne en kg. par cm²; s = surface du culot, u = parcours du projectile dans l'âme.]

à feu de montagne serait la vis excentrique, bien qu'elle ne se prête pas aisément au fonctionnement automatique, et malgré le renflement de culasse qu'elle exige.

La ligne de comparaison recevra la longueur la plus grande qu'on puisse lui donner sans exposer le guidon à des chocs. Indépendamment de la hausse, il y aura un niveau de pointage.

2. Munition.

La cartouche complète ne semble pas convenir à une pièce de montagne, le projectile et la gargousse seront donc séparés.

L'artillerie de montagne devant avoir essentiellement pour objectifs des buts animés, on ne lui donnera que des shrapnels. Avec le poids de 6 kg. et vu la faible pression agissant contre le culot, il ne sera pas difficile de construire un shrapnel ayant un rendement de 50 % en balles. Comme ce shrapnel n'aura au point d'éclatement qu'une vitesse de translation peu considérable, il est nécessaire d'adopter la construction à chambre arrière et des balles pesantes, ainsi on aura un accroissement de la vitesse des balles et on assurera la conservation de la vitesse obtenue. La charge d'éclatement sera aussi forte que possible pour augmenter l'accroissement de vitesse des balles.

Les balles, en plomb durci au moyen d'une addition de 4 % d'antimoine, pèseront 13 grammes. Le rendement étant de 50 %, le shrapnel renfermera 230 balles. Si on admet qu'une charge d'éclatement de 100 gr. donne aux balles un accroissement moyen de vitesse de 40 m. et développe un nuage de fumée suffisant, il reste, déduction faite de 440 grammes pour la fusée, un poids de 2,46 kg., qui devrait suffire pour permettre la construction d'un corps de shrapnel assez résistant. Si la grosseur des balles empêchait d'utiliser rationnellement l'espace disponible, on pourrait les aplatir aux extrémités d'un diamètre, suivant le système Darmancier.

Les expériences montreront peut-être qu'il n'est pas nécessaire de doter la pièce de montagne d'obus brisants, la trajectoire courbée de celle-ci permettant d'atteindre l'ennemi derrière les masses couvrantes.

Si on juge convenable d'adopter quelques boites à mitraille, celles-ci devront former des cartouches complètes et être placées à proximité immédiate de la pièce.

La charge de poudre sera enfermée dans une douille de

laiton, le mécanisme de culasse choisi ne permettant pas l'adaptation d'un autre système d'obturation de même valeur. Soit dit en passant le fait que la douille assure la meilleure obturation justifie pleinement l'introduction de celle-ci, quels qu'en soient d'ailleurs les inconvénients.

3. Affut.

Le poids de l'affût étant de 274 kg., il faut trois bêtes de somme pour le transporter.

L'affût est uniquement une machine de tir, il n'est pas construit pour le roulement. L'auteur fait observer que le harnachement des bêtes de somme n'a pas les caractères d'un bon harnais de traction, que le transport sur roues détériore l'affût peu à peu en disloquant les assemblages et que, les boîtes d'essieu s'usant assez vite, le vacillement des roues sur l'essieu nuit à la précision du tir. En outre, le transport sur roues oblige à prendre des roues relativement grandes et, par suite, l'angle d'incidence de la flèche est assez fort. Il exige aussi diverses ferrures qui ne contribuent pas à renforcer l'affût et on est obligé de faire porter la limonière par l'une des bêtes de somme de munition de première ligne, alors qu'il est plus avantageux d'en transporter le poids en munition.

Les sauts et renversements pendant le tir, dus à la grandeur de l'angle d'incidence de la flèche, sont aussi nuisibles que le roulement, il faut donc rendre minimum l'angle d'incidence. On est ainsi amené à diminuer la hauteur de feu et le diamètre de la roue, de même qu'à allonger l'affût.

En raison d'un service commode, la hauteur de feu ne peut être réduite à moins de 550 mm.; quand on lui a donné cette valeur, on ne dispose, pour diminuer l'angle d'incidence, que de l'allongement de la flèche, ce qui fait adopter un affût à rallonge.

La diminution du diamètre de la roue n'offre aucun inconvénient puisqu'on renonce au roulement; elle est même avantageuse à cause de la réduction de poids qui en est la conséquence et de la résistance plus grande de la roue. Si on prend une faible hauteur de feu, on peut réduire la voie des roues en conservant la même stabilité qu'autrefois.

L'essieu est alors plus court, donc plus solide pour le même poids.

L'affût se composerait d'un affût inférieur avec roues, et d'un affût supérieur, portant la bouche à feu.

L'affût inférieur consisterait en une *tête d'affût*, avec essieu et roues, et en une *flèche*, avec bêche élastique. Il vaudrait la peine d'étudier si la forme tubulaire ne serait pas la meilleure (Canet).

L'affût supérieur recevrait l'appareil de pointage en hauteur et, si on le juge nécessaire, l'appareil de pointage latéral, organisé de façon que le changement de la direction latérale ait lieu par le déplacement de la bouche à feu sur l'affût supérieur.

Entre l'affût supérieur et l'affût inférieur, on disposerait un frein de déformation. Ce frein serait à ressorts, ce qui économiserait un appareil spécial de retour en batterie.

La répartition de l'affût en fardeaux serait la suivante :

1. Affût supérieur avec frein.
2. Tête d'affût inférieur, avec essieu et roues.
3. Flèche, avec bêche élastique.

III

Composition de la batterie de combat.

La batterie de montagne à 4 pièces ayant fait ses preuves en Autriche, il n'y a pas de raison décisive pour introduire les batteries à 6 pièces, d'autant plus que le matériel projeté augmente notablement la puissance de la batterie de montagne comme unité de combat.

La batterie de combat se composerait de :

a) En 1re ligne : 4 pièces, chacune avec 2 bêtes de somme de munition ; soit 24 bêtes de somme, avec 96 coups.

b) En 2e ligne : 8 bêtes de somme de munition par pièce ; soit 32 bêtes de somme avec 384 coups.

La batterie de combat aurait au total 56 bêtes de somme et 480 coups.

Le projet comporte ainsi une augmentation de 20 bêtes de somme sur la batterie de combat autrichienne, mais resterait au-dessous de la plupart des batteries de combat des autres pays en ce qui concerne l'effectif des bêtes de somme.

On pourrait donc augmenter encore la dotation en munition en prenant par pièce 11 ou 12 bêtes de somme de munition au lieu du minimum de 10 que demande le projet.

Le travail du capitaine von Fritsch fournit une base pour la discussion et pour l'exécution d'expériences dans cette question du nouveau matériel de montagne, bien plus difficile à résoudre que celle du canon à tir rapide de l'artillerie de campagne.

Ici, en effet, les poids mis à la disposition du technicien pour construire une pièce d'une puissance convenable sont très faibles. La complication de l'affût à déformation est en outre accrue par la nécessité de le répartir en fardeaux différant peu par leur poids, d'un assemblage simple, rapide et solide, faciles à séparer, même après que l'ensemble a été soumis à d'énormes percussions. La forme des fardeaux elle-même n'est pas indifférente, car ceux-ci doivent pouvoir être aisément placés sur les bêtes de somme, ne pas élever trop le centre de gravité et ne présenter aucune saillie trop exposée aux coups.

Sans nous arrêter à la discussion des propositions de détail, dont les expériences indiqueront vite la valeur, telles que l'augmentation de la longueur de la bouche à feu à 1m30 ou la réduction de la hauteur de feu à 55 cm., nous critiquerons l'idée essentielle de l'auteur, la suppression du roulement, qui permet d'obtenir un affût plus résistant parce qu'il est organisé uniquement comme machine de tir.

Nous ne pouvons appuyer cette proposition, que d'autres officiers ont faite aussi, mais qu'aucune artillerie n'a jusqu'ici acceptée dans son matériel.

Le transport sur roues d'une pièce prête à être mise en batterie offre trop d'avantages dans un pays de montagne sillonné, comme le nôtre, de nombreuses et excellentes routes, pour qu'on puisse renoncer au roulement, pleinement justifié, malgré quelques inconvénients, ne fût-ce que par le soulagement qu'il procure sur de longs parcours, surtout aux descentes, à de nombreuses bêtes de somme de la batterie, justement à celles qui, dans les passages difficiles, auront le plus besoin de toute leur force.

D'autre part, il est douteux qu'un affût de montagne à déformation puisse résister à un tir quelque peu prolongé, lui imposant à chaque coup une fatigue de 7,5 kgm. par kg., taux qui jusqu'ici n'a été nulle part atteint.

Et si l'affût résiste, la déformation suffira-t-elle pour l'empêcher de bondir sous cette énorme percussion ? Qu'arrivera-t-il quand la bêche élastique, portant sur le rocher, ne pourra se fixer ?

Notre pièce de montagne dont l'affût ne subit qu'une percussion d'environ 6 kgm. par kg. se renverse parfois.

On le voit, ces objections sont graves, puisque sans supprimer le roulement et sans imposer à l'affût une percussion d'un taux exceptionnel, on ne peut obtenir ni la mobilité, ni la puissance demandées au début. Elles ne nous empêchent cependant pas de recommander vivement à nos officiers l'étude d'un projet qui offre un intéressant exemple de la discussion méthodique d'une question à laquelle ils ne sauraient demeurer indifférents.

MENUS PROPOS SUR LES COURSES DE FOND

Le goût du bon cheval en Suisse ne se manifeste que depuis un quart de siècle environ. C'est depuis la campagne de 1870 qu'on a commencé à envisager le cheval comme un moteur rapide et que, grâce à la Société pour l'amélioration de la race chevaline de la Suisse romande, le goût des courses s'est répandu dans la population. Les courses éminemment nationales de l'hippodrome d'Yverdon, se sont développées d'année en année, et stimulées par la création de sociétés similaires civiles ou militaires, — dont quelques-unes ont déjà cessé d'exister, — elles sont arrivées à se faire classer les premières en Suisse soit par le nombre soit par la qualité des sujets inscrits. Toutes ces courses sont des courses de vitesse car, à l'exception du cross-country de 4 à 5000 mètres, la plupart, soit au trot soit au galop, ne comptent que 2 à 3 kilomètres.

A part la grande chevauchée de Gustave-Adolphe, en 1716, qui parcourut en 16 jours la distance de Demolika en Turquie à Stralsund, l'histoire n'enregistre guère de faits de ce genre, — en Europe du moins, jusqu'après 1870.

En 1878, le lieutenant hongrois Zabowitch monté sur sa jument « Paradoxe » se rendit de Vienne à Paris en 15 jours. (Plus tard, à Londres, il entreprit, dans la Tamise des essais de natation aux fins de s'entraîner pour la traversée de la Manche ; cette expérience n'eut pas lieu).

Quelques années plus tard — nous ne pouvons préciser la date — un jeune lieutenant de cosaques fit le trajet dès la frontière d'Asie, près de Nijninovgorod, à Paris, avec 2 chevaux de troupe, l'un monté, l'autre conduit en laisse, alternativement, à la méthode tartare. Ce voyage très long, mais modéré comme étapes, puisqu'elles ont varié de 30 à 70 kilomètres, est, à ma connaissance, le plus long jusqu'à ce jour. Des détails intéressants à son sujet ont été publiés dans *La Nature*.

Depuis 1880, nous relevons dans l'armée suisse, de nombreux raids de 100 à 150 km., accomplis par des pelotons d'officiers dans des courses de fin d'école, avec les chevaux de

la régie fédérale, et après des cours d'équitation variant de 4-6 semaines.

Enfin, en 1893, eut lieu, si ce n'est le modèle des courses de ce genre, au moins la plus importante. Il s'agit du match militaire Berlin-Vienne et Vienne-Berlin ou « von der Danau bis zur Spree », immortalisé par le lieutenant autrichien Höfer, qui, sans être arrivé premier a cependant été considéré comme tel par tous ceux qui ont suivi les péripéties de cette course de près de 600 km. avec un minimum de parcours de 72 heures.

Il y a eu dans notre pays, et il s'accomplit aujourd'hui dans les pays neufs, des courses de fond inspirées par la nécessité. Les voyageurs qui nous reviennent des autres continents ne peuvent assez s'extasier sur les « raids » accomplis avec des chevaux légers à demi-sauvages et pris à la prairie sans aucune préparation. Le livre de notre compatriote Moser sur ses aventures dans les hauts plateaux de l'Asie centrale donne à ce sujet des détails très instructifs. Emanant d'un homme compétent en la matière, ils ont plus de valeur que les racontars souvent fantaisistes de voyageurs « Sonntagsreiter » en Europe, devenus « Distanzreiter » ailleurs.

Les grandes chasses à courre, — non les officielles, courues dans des allées sablées, — menées par des veneurs dur-à-cuire sont aussi des « fronnées » mettant à l'épreuve le fond et l'endurance des bons chevaux. Ils marchent à de grandes allures, dans toutes sortes de terrain, pour rentrer au logis le ventre vide, avec 100 à 150 km. dans les jambes.

Il en est de même du service militaire qui demande à la cavalerie et spécialement aux patrouilles d'officiers, des pointes hardies, à de grandes distances, à toute heure et par tous les temps.

Tous ces faits mettaient depuis longtemps dans l'air l'idée d'une course de fond ; mais sa réalisation n'a pu avoir lieu chez nous que grâce à l'étude approfondie et à la généreuse initiative de M. le colonel Lecoultre.

En août 1898, à l'occasion des courses d'Yverdon, le comité de la Société de cavalerie décida la course avec itinéraire Lausanne-Thoune et retour. Le 29 septembre paraît l'engagement, avec une réduction de parcours d'environ 50 km. et qui d'après la plus juste évaluation comporte 97 km. à l'aller et

103 au retour, sans tenir compte des différences de niveau qui augmentent sensiblement la distance.

L'engagement en lui-même n'avait rien d'excessif. Il tenait compte du poids des cavaliers, de l'aptitude des chevaux engagés au service militaire, du départ individuel 2 ½ à 2 ¾ h. avant l'aube ; de l'obligation de se faire inscrire aux contrôles et de la condition imposée à chaque cavalier de monter le même cheval inscrit pendant tout le parcours. Plus tard, ces propositions ont été complétées et modifiées en ce sens que le départ a été fixé deux heures plus tard et que chaque participant s'est engagé sur l'honneur à passer à Oron et à ne se faire sur tout le parcours, ni aider, ni éclairer, ni entraîner.

Choix du cheval et du cavalier. — Il est superflu de dire que l'un et l'autre doivent être bons, mais il est permis d'ajouter que si l'un ne vaut pas l'autre il faut du moins qu'ils se complètent, se connaissent et s'entendent parfaitement de façon à n'avoir en route ni discussion ni chicane.

Un fort et grand cheval et un souple et léger cavalier, voilà l'idéal. Le cheval haut et long pour embrasser beaucoup d'espace, les aplombs bien ouverts pour ne pas s'embarrasser dans ses propres jambes ; un dessous pour ne pas boiter ; un dessus pour bien porter ; un balancier (tête et cou) bien proportionné, porté droit ou renversé (encolure de cerf) ; un estomac d'autruche, un cœur généreux et l'impression générale d'un morceau de bon bois, cru au soleil et équarri à la hache. L'Anglais Melville, cité par le comte de Comminges, écrit à ce sujet : Une tête comme un serpent et une peau comme une souris ; un œil comme une femme, brillant, doux et brun ; un rein et un dos à porter une maison et des membres pour l'enlever par-dessus une ville. Le cavalier plus long que large, ne pas dépasser 85 kg. ; bon pied, bon œil et fort appétit ; le cœur bien embrelé et ses soupapes graissées ; les poumons solides comme une balle de foot-ball ; le foie dégraissé ; les rognons collés aux reins ; autre chose collé au ventre et la peau des jambes lisse et dure comme un cuir de tortue.

L'âge aussi bien du cheval que du cavalier est difficile à préciser. Le premier est comme la femme, il n'a que l'âge qu'il porte. On cite des chevaux de 3 ans qui ont chassé sans s'arracher les tendons, se décrocher l'épaule, s'ouvrir les genoux ou se tordre les boulets. Mais il est bon de se souvenir qu'un

cheval de 5 ans n'est qu'un gros poulain ; qu'un homme de 20 ans est un adolescent et que, l'expérience aidant, la force de l'âge c'est-à-dire pour le cheval de 7 à 14 ans et pour l'homme le temps pendant lequel il est inscrit sur les contrôles militaires, sont les limites qu'il convient d'adopter. A l'appui de ce dire je citerai les « raids » accomplis par M. le colonel de Perrot de 1890 à 1897.

La race du cheval qui convient le mieux pour ces exercices n'est pas d'après les résultats connus, le « pur sang » mais le demi-sang pas trop éloigné du premier soit du pur sang anglais soit du pur sang arabe. Nous avons aussi l'irlandais, l'anglo-hongrois ; l'anglo-normand breton ou charentais ; l'anglo-italien ou l'anglo-suisse. Cette constatation découle de l'expérience acquise dans la plupart des courses de fond européennes. Lors du « raid » Vienne-Berlin, civils et militaires ont vivement débattu cette question : les premiers contre, les seconds pour le sang. Un professeur viennois entre autres soutenait cette thèse : que « le sang » est le résultat de la fonction et non une qualité héréditaire. A l'appui de son opinion, il avait sur 20 chevaux cités, indiqué comme n'ayant pas de sang, les gagnants nos 1, 3 et 4 : « Athos », « Rotation » et « Minerva ».

Les pédigrées de ces 3 sujets demi-sang dans le sens strict du mot ayant été publiés, ils ont fourni la preuve que le 1er était par « Mars », le 2me par « Siderolit » et le 3me par « Zsibo » tous trois pur sang. Le savant rond-de-cuir s'est excusé en disant qu'il n'avait pu consulter le Staatdbook hongrois, la bibliothèque de l'Université étant fermée pendant les vacances. Passons.

Le type le plus parfait dans la course Lausanne-Berne est le hunter de M. le lieutenant de cavalerie Bühler, de Winterthur, acheté par lui dans le duché de York. Sur les chevaux arrivés, les 5 premiers sont des demi-sang anglais élevés en Angleterre ou en Irlande et les 3 derniers un anglo-normand ou nivernais, un anglo-suisse et un anglo-allemand du Nord. L'étude de « la trempe » du « sang » et de la « qualité » nous mènerait trop loin. Il suffit de se rappeler qu'un cheval de sang marche mieux à 3 jambes qu'un cheval à sang d'écrevisse avec ses quatre ; que la trempe fait du cheval qui la possède un être aussi différent de celui qui ne la possède pas, que l'acier est différent du fer ; et que la qualité est l'individualité du cheval par laquelle il a la volonté de profiter de ses avantages, sans arrière-pensée et sans cabochage.

Régime des deux. — L'habitude est une seconde nature. L'expression « entraîner » est souvent confondue avec « éreinter ». Tel voit son chemin de Damas dans un régime d'ascète et ne songe qu'à diminuer ses kgs. ou à supprimer certaines protubérances arrondies mais gênantes. D'autres, à l'antipode des premiers cherchent à augmenter leur tissus adipeux pour se décoller la peau des côtes et se densifier les biceps et les bifémoraux calcanéens. Comme règle de conduite : si vous êtes prédisposé à l'embonpoint et à l'engraissement, renoncez à la course ; si vous êtes en mauvais état par maladie ou anémie, renoncez-y encore. Par contre, si vous êtes sec et léger par âge, travail ou tempérament, allez-y gaiement, mais azotez-vous fortement avec des roms ou beafstecks ; des haricots, du fromage maigre et de la « polenta » pour lier le tout. Laissez au jockey le régime du beurre frais, assez bon pour les plus grandes pistes d'Europe et des deux Amériques de 1400 à 7000 mètres. Mais vous qui devrez en faire 25 à 30 fois plus, de jour et de nuit et par tous les temps, entretenez le tempérament : buvez peu mais bon, mangez à votre faim et du meilleur.

Le régime à adopter pour le cheval diffère essentiellement suivant le temps qu'on a devant soi et aussi, mais moins cependant, selon le tempérament. Pour un entraînement de ce genre, il faudrait disposer de 3 mois, et suivant que le sujet est maigre ou gras le remettre en viande avec de l'orge, du maïs ou du gros son ajouté à l'avoine dans une certaine proportion, ou, inversément, dans le second cas le débarrasser de sa graisse inutile par la purgation ou les suées comme dans l'entraînement usuel des courses.

Dans le premier cas, l'orge ou le maïs seront donnés dans une proportion qui ne dépassera pas la quantité d'avoine équivalent à la moitié ou au tiers. Soit par exemple une ration de 5 à 6 kg. qui représente environ 12 litres ou 4 litres dans les 3 repas : 2 litres d'orge, 2 litres de maïs ou 4 litres de son remplaceront par repas 2 litres d'avoine. Ou bien encore 3 litres d'avoine, 1 d'orge ou de maïs ou 2 de son, si le tempérament du cheval demande un peu de nerf en même temps que d'embonpoint. Pour lier le tout on peut ajouter de la paille ou du fourrage coupé.

A part cela, la liste des fourrages de toute nature est longue : comme azotés : la fève les pois les fèverolles ; comme sucrés : les caroubes, les carottes, le panais ; les betteraves à su-

cre. Il existe aussi des aliments concentrés : les œufs, les biscuits — fourrages fabriqués avec de la poudre de viande, de la farine et certains condiments employés par les Anglais dans quelques-unes de leurs campagnes en Afrique.

Pendant la guerre avec la Turquie, la Russie a employé avec succès 20 millions de biscuits composés d'avoine, de pois et de graine de lin, biscuits dont 1 kg. équivalait à 5 kg. d'avoine. Il est difficile d'admettre cette proportion ; l'avantage de ces biscuits sur l'avoine est plutôt la facilité de transport que la valeur nutritive. Reitzenstein, le champion allemand du match Berlin-Vienne, donne la composition d'un pain, fait d'avoine gruée, de maïs et d'œufs. Il est possible que ces mixtures puissent rendre des services mais pas plus que l'avoine. Si l'on ne manque pas de celle-ci, on peut se passer d'autres fourrages.

Chez nous, spécialement, on peut recourir comme aliment concentré aux divers genres de pains de céréales : pain de graham, de son, d'orge, de seigle, pain bis, à l'exception du « pain blanc » qui a peu de valeur nutritive. Comme fourrage long, le foin de verger bien sec et pas fermenté de préférence à l'artificiel qui, chez nous, est toujours, ou fermenté, ou moisi, ou gâté. La paille est nécessaire comme lest : paille de froment, d'avoine, d'orge ou de seigle, avec la remarque que la paille de seigle est trop ligneuse, celle d'orge trop barbelée et celle d'avoine, quoique la plus nutritive, souvent mal fermentée. Avec cela on procèdera méthodiquement suivant le travail accompli, l'appétit de l'animal et son état d'embonpoint.

Sitôt le degré de viande obtenu on supprimera graduellement tous les adjuvants pour s'en tenir à l'avoine, au foin de verger et à la paille de froment.

Pour l'avoine il est superflu de recommander la meilleure. La qualité de ce fourrage comporte : la propreté, l'absence de graines étrangères, l'absence d'odeur et de goût désagréables ; la dessication franche ; le poids minimum de 46kg. à l'hectolitre et le poids de l'écorce ne dépassant pas le 29 %. Pour le foin : bonne qualité ; des plantes graminées et légumineuses de préférence ; bonne maturité et fermentation ; absence d'odeur de moisi et de poussière. Pour la paille : propreté et dessication excluant toute odeur ou altération de couleur. Quant aux quantités, on se basera absolument sur l'appétit du sujet. On donnera l'avoine à satiété, le foin nécessaire pour maintenir la relation nutritive et la paille pour lester.

Tout cela n'est ni difficile ni compliqué. Prenons, par exemple, pour base une ration de 4 litres d'avoine fourragée dès la première heure et répétée 4, 5 et même 6 fois jusqu'au moment de l'extinction des feux. Au fur et à mesure que le travail augmente, stimulant l'estomac, on ajoute ou intercale une nouvelle ration de 4 litres et c'est ainsi qu'on arrive progressivement de 4 à 5 et 6 rations soit de 12 à 20 et 24 litres dans les 24 heures.

A première vue, cette manière de procéder semble jurer avec les principes admis, mais en tenant compte de la physiologie de la digestion chez le cheval, elle est la plus rationnnelle et s'est montrée toujours la plus pratique. De cette façon un cheval marche pendant 4 à 5 heures, se fourrage pendant 1-1 ½ heure et ainsi de suite jour et nuit jusqu'à ce que... ça ne marche plus. D'autres systèmes tels que celui de fourrager pendant une grande halte de nuit jusqu'à satiété pour ne s'arrêter ensuite qu'une demi-heure, de temps en temps, dans la journée, peut être adopté sur un parcours de 100-120 km., mais pas beaucoup plus longtemps sans effondrement.

La combinaison des deux systèmes avec une grande halte de plusieurs heures et d'autres de ½ à 1 ½ heure a été employée par Reitzenstein dans la course déjà citée. Elle est en tout cas préférable au précédent système.

Pour la quantité de foin, il faut s'en remettre à l'appréciation instinctive du cheval et le lui donner chaque fois en même temps que l'avoine, par quantité de 1 à 2 kg. On verra alors qu'après avoir avalé une certaine quantité d'avoine, le cheval va de l'un à l'autre comme nous le faisons avec le pain et le fromage. Plus l'animal consommera d'avoine, plus il sera apte à partir en guerre, cela depuis 16 litres, soit 4 rations de 4 litres, ou pour 24 litres 4 rations de 6 litres, pour arriver au maximum observé avec la jument « Minerva » : 32 litres par jour.

Il ne faut cependant pas que l'entraînement consiste à fourrager toute la journée durant, en oubliant le travail. L'un et l'autre doivent marcher de pair et l'animal doit avoir aussi au moins le quart de la journée de repos, soit 6 heures de temps. On reporte alors sur les autres rations celle qui n'a pas été fourragée à l'heure, de façon à obtenir le total au bout de la journée.

Votre cheval ne montrera pas chaque jour, quoique avec le

même travail, le même appétit. C'est le rôle du bon cavalier de fourrager lui-même et juger, s'il y a lieu, de renforcer, diminuer ou supprimer la ration en se basant sur le fonctionnement de la digestion. On doit quelquefois recourir aux mash, aux barbottages, aux fourrages verts, aux condiments stomachiques et cela en plein *Training*. A propos de condiments, le meilleur sera toujours le sel, que certains prennent avec frénésie jusqu'à ce qu'ils en soient saturés.

Le sucre pris en route constitue un excellent nutritif et réconfortant, mais il ne suffit pas à constituer un repas complet. De même les carottes et les caroubes qui n'ont de valeur que comme apéritif, soutien momentané ou trompe faim.

Le pain grossier ou bis, dont il a été question, donné seul ou avec un fourrage concentré, constitue une variante avantageuse qu'on ne doit pas négliger à certains moments.

La base de la boisson est l'eau fraîche à satiété. Elle doit être préférée à l'eau dégourdie, préconisée par quelques sportmen, à cause du relâchement que cette dernière provoque sur les organes digestifs. Par contre, toutes les fois qu'on pourra y ajouter de la farine grossière, on ne manquera pas de le faire, précisément pour provoquer le contraire.

A ce sujet, une explication. Pendant l'entraînement, je ne suis partisan de l'eau blanche que juste pour que le cheval soit habitué à la prendre sans dédain pendant la course. La farine est bonne pour les vaches à l'engrais; elle empâte et ramollit le cheval, aussi ne doit-on pas en donner à tous les repas.

En route, par contre, donnons-la comme règle, et ne servons l'eau pure que si la farine fait défaut. Certains cavaliers rationnent l'eau à leurs chevaux pour empêcher la transpiration et ses suites: la mollesse et les refroidissements. D'autres font boire chaque fois que le cheval en manifeste l'intention, et cela avec ou sans le mors et sans inconvénient. Ces derniers doivent avoir raison, car plus souvent le cheval boit, moins il absorbe d'eau et partant il l'ingère par petite quantité, en moindre quantité et aussi sans inconvénient pour la digestion, la mixtion et l'équilibre de la chaleur animale. Les bons chevaux boivent peu, il est vrai, mais on ne fait pas d'un mauvais cheval un bon en ne lui donnant pas à boire.

Les spiritueux : vins, bières, liqueurs, peuvent être additionnés aux fourrages et aux boissons, de préférence à ces dernières.

Tous les chevaux ne les prennent pas volontiers, et il est bon de se rappeler que, sauf pour la bière en petite quantité, l'excitation qu'ils produisent est fugace et suivie d'une période de fringale. Leur emploi doit se limiter à la bière pour le courant et peut-être (?) à un moment donné, pour donner un dernier coup de collier.

D'après les récentes études sur l'alcool, cet excitant pernicieux détruit la substance musculaire, lorsqu'il est absorbé à la dose toxique, dose influencée par divers facteurs et qui varie beaucoup suivant les individus.

Il y a donc lieu, sinon de le proscrire complètement, du moins d'être très circonspect dans son emploi, aussi bien pour l'homme que pour la bête. Pour ce qui me concerne, je m'en suis toujours tenu à l'usage de la bière. Tous les chevaux la prennent volontiers. Il faut les y habituer progressivement, en la mélangeant à leur boisson, pour, ensuite, être bue seule en quantité de 2 à 3 litres.

Le rapport général sur la course Vienne-Berlin constate que la presque unanimité des cavaliers s'est prononcée contre l'emploi de l'alcool pour le cheval. Le vainqueur, lieutenant von Starhemberg, dit entre autre (*Gazette de Lausanne*, numéro du 4 août 1893) : « Cette courte halte faillit être funeste aux deux compagnons : au cheval, dont la douleur devint plus aiguë, et qui pour la première fois exigea un appel des rênes et un claquement de langue pour démarrer, et au cavalier, auquel un verre de vin rouge offert dans le but de donner des forces, mais tombé dans un estomac vide depuis 13 heures, occasionne un formidable assaut de lassitude et de sommeil contre lequel il ne put lutter qu'en se grillant le bout du nez avec des cigarettes. »

Un jeune vétérinaire d'escadron habitant Lausanne a bien voulu nous indiquer un mode d'affouragement que nous ne mettrons jamais en pratique et qui consiste à fourrager en prévision de 100 km. : 4 litres de son sec, du sucre, des spiritueux. Si jamais un escadron marche avec une salade pareille, nous doutons qu'il fasse long feu.

(*A suivre.*) DUTOIT, major-vét.

LES AUTOMOBILES

APPLIQUÉES

AUX TRANSPORTS MILITAIRES

Concours des poids lourds à Versailles (octobre 1898.)

Les résultats du Concours des Poids lourds organisé à Versailles en octobre 1898 ont confirmé d'une façon générale les conclusions que nous émettions dans le numéro de la *Revue militaire suisse* du 15 septembre 1897.

Ces résultats ont été du reste sensiblement équivalents à ceux du Concours précédent, *en ce qui concerne les voitures de type connu*, mais un fait important à signaler c'est qu'il a paru à cette occasion des voitures d'un type nouveau, et qu'il est permis de penser que ces voitures fourniront peut-être la solution tant désirée du problème si difficile des transports militaires en temps de guerre.

Voitures ayant pris part au Concours.

Les voitures engagées étaient au nombre d'une vingtaine, mais toutes ne se sont pas présentées et, d'autre part, quelques-unes ont dû abandonner pendant le cours même des épreuves.

Nous ne parlerons naturellement que des voitures qui ont pris part à toutes les épreuves, c'est-à-dire de celles qui ont parcouru à deux reprises différentes les trois itinéraires déjà imposés en 1897, soit un total d'environ 310 km.

Ces voitures appartenaient à quatre classes différentes :

1. Voitures électriques,
2. Voitures à vapeur,
3. Voitures à pétrole,
4. Voitures mixtes.

1. Voitures électriques.

Les voitures électriques n'étant pas susceptibles d'être employées pour les besoins de l'armée, nous ne nous en occuperons point, malgré le très grand intérêt que présentent ces véhicules au point de vue industriel.

La mode actuelle est en effet aux moteurs électriques, et il semble, qu'à Paris tout au moins, les voitures de livraison des grands magasins et les voitures de place doivent être des *accumobiles,* pour employer le terme nouveau et peu élégant qu'on a infligé à ces véhicules.

Le Concours des Poids lourds ne leur a cependant pas été très favorable ; ils ont eu d'assez nombreuses avaries et sur les trois qui étaient primitivement engagés, un seul a réussi à aller jusqu'à la fin des épreuves.

2 Voitures à vapeur.

Voitures de Dion-Bouton. — Les voitures à vapeur ne comprenaient que des automobiles de Dion-Bouton, au nombre de trois, savoir :

Un omnibus à voyageurs,
Un char à bancs,
Un camion.

Toutes ces voitures étaient du type *porteur* à l'exclusion des tracteurs ; leur poids total variait de 8400 à 8800 kg. Elles étaient toutes munies d'un moteur d'une trentaine de chevaux et ne différaient en réalité les unes des autres que par la carrosserie, le moteur et le châssis restant toujours les mêmes.

Comme en 1897, ces voitures ont donné des résultats très remarquables. Leur vitesse assez considérable est très régulière et s'abaisse fort peu en rampe ; elle a été en moyenne de 14 km. à l'heure pour l'omnibus et le char à bancs et de 12 km. pour le camion.

Ce sont des véhicules très sûrs qui se prêtent admirablement à une exploitation industrielle régulière.

En revanche les automobiles de Dion exigent l'emploi de l'eau pure et d'un combustible spécial, le coke métallurgique, ce qui ne laisse pas que d'être assez gênant lorsqu'il ne s'agit

pas d'une exploitation régulière sur un parcours convenablement préparé.

La consommation de combustible varie de 300 à 400 gr. par tonne kilométrique brute, 1 kg. de coke vaporisant environ 5 kg. d'eau. Le poids utile transporté varie, suivant la carrosserie, de 2000 kg. (omnibus) à 3200 (camion), ce qui donne un coefficient d'utilisation variant de 0,24 à 0,36. L'approvisionnement transporté par les différents véhicules permet de parcourir une trentaine de kilomètres sans avoir besoin de ravitaillement.

3. Voitures à pétrole.

Ces voitures comprennent :

Un char à bancs, de Dietrich ;
Un camion, de Dietrich ;
Une voiture de livraison Panhard et Levassor ;
Un omnibus Roser-Mazurier.

Voitures de Dietrich. — Les poids de ces voitures étaient de 3000 et de 3300 kg., avec des charges utiles de 1000 et 1500 kg., soit un coefficient d'utilisation de 0,33 à 0,45.

Le moteur *à essence* était du type Bollée de 9 chevaux, avec allumage par incandescence et circulation d'eau (condenseur à ailettes).

La transmission se faisait à la fois par courroies et engrenages d'angle (comme dans les Acatènes) avec joints universels à la Cardan.

Les voitures marchaient bien, mais la conduite *avec un seul chauffeur* était assez délicate et demandait un personnel très exercé.

La vitesse moyenne obtenue a été d'environ 11 km. à l'heure ; le moteur a paru un peu faible.

La consommation d'eau de refroidissement était insignifiante, grâce au condenseur à ailettes. Quant à la consommation d'essence, elle était d'environ 0,15 litre par tonne kilométrique brute.

L'approvisionnement transporté par chaque voiture suffit pour un parcours d'environ 70 km.

Voiture de livraison Panhard. — Le poids total de cette voiture était de 3250 kg. avec une charge utile de 1000 kg.,

ce qui donne un coefficient d'utilisation de 0,30. La vitesse était de 20 km. en palier, 10 en rampe de 6 % et 5 en rampe de 9 %.

Le moteur du type Phénix, de la force de 8 chevaux seulement, est un moteur à essence, avec allumage par incandescence, circulation d'eau et radiateur.

La transmission se fait par engrenages. Le changement de vitesse (4 vitesses et une vitesse arrière) d'un type nouveau très remarquable et très original, fonctionne sans choc et par suite sans danger de rupture.

La vitesse moyenne obtenue a été de 14,5 km., vitesse équivalente à celle de l'omnibus à vapeur de Dion.

La consommation d'eau de refroidissement est absolument insignifiante grâce à l'emploi du radiateur.

La consommation d'essence est de 0,11 litre par tonne kilométrique brute.

L'approvisionnement transporté permet de faire 130 km. sans ravitaillement.

La voiture de livraison Panhard parfaitement étudiée, comme toutes les voitures qui sortent de la même maison, a paru être la meilleure voiture présentée au Concours des Poids lourds. Elle est malheureusement inutilisable pour les transports militaires, en raison de sa capacité insuffisante.

La direction *à volant* est très sûre et n'est pas reversible comme cela avait lieu avec la direction à barre jadis employée, et qui fut cause de tant d'accidents regrettables.

Omnibus Roser-Mazurier. — L'omnibus Roser-Mazurier a subi pendant le Concours une avarie grave qu'on peut attribuer à l'agencement défectueux des freins et à l'insuffisance de la carrosserie (roues d'un modèle spécial peu satisfaisant), mais ces défauts de détail sont faciles à corriger, et le moteur employé n'en est pas moins fort remarquable.

C'est en effet un moteur à 3 cylindres du type *Compound*, où l'on utilise dans le troisième cylindre les gaz d'échappement provenant des deux autres. L'emploi de ce système nouveau amène, il est vrai, une certaine complication, mais il réduit la consommation d'essence dans une très forte proportion (300 grammes par cheval et par heure, résultat qu'on n'obtient pas avec les moteurs les plus économiques connus), et permet

d'utiliser à volonté l'essence spéciale pour moteurs ou l'essence ordinaire du commerce.

La consommation pendant le Concours a été de 0,08 litre seulement par tonne kilométrique.

La vitesse moyenne réalisée n'a été que de 9 km. à l'heure, par suite de nombreuses avaries à l'appareil d'allumage (allumage électrique).

La charge utile transportée était un peu inférieure à 1000 kilogrammes, beaucoup trop faible par conséquent pour les usages militaires.

4. Voitures mixtes.

Nous désignons sous le nom de voitures mixtes les voitures d'un type nouveau qui ont paru au Concours des Poids lourds.

Ce sont en réalité des voitures à vapeur, mais dont le générateur est chauffé au moyen d'un combustible liquide (huile lourde ou pétrole lampant), ce qui doit, à notre avis, les faire classer dans une catégorie spéciale, en raison des propriétés toutes particulières dont elles jouissent au point de vue pratique, surtout en ce qui concerne leur emploi dans l'armée.

Ces voitures étaient au nombre de deux :

L'omnibus Serpollet (à huile lourde),

Et le camion (à voyageurs ou à marchandises) de *The Automobile Leyland Association* (à pétrole lampant).

Omnibus Serpollet. — L'omnibus Serpollet, du poids total de 6730 kg., transportait une charge utile de 1350 kg., ce qui donne un coefficient d'utilisation assez faible de 0,20, mais il ne faudrait pas partir de là pour juger défavorablement cette voiture, dont le premier type à peine ébauché, est naturellement assez défectueux au point de vue carrosserie (et aussi au point de vue du système de direction employé).

Le moteur, d'une force de 15 chevaux, pouvant aller au besoin à 40, est alimenté par un générateur inexplosible du type Serpollet, à vaporisation instantanée.

Le générateur est chauffé avec de l'huile lourde de houille (résidu sans valeur de la distillation de la houille) que l'on fait brûler sous pression dans un brûleur d'un modèle spécial. La

chaudière est timbrée à 94 kg., mais la soupape de sûreté n'est chargée qu'à 30. Un appareil de condensation installé sur le toit de la voiture permet de recueillir une partie de l'eau vaporisée.

La vitesse moyenne obtenue a été de 12,5 km. à l'heure. La voiture en raison de l'élasticité du générateur monte facilement les rampes, même assez dures (rampe de 9 % du Cœur-Volant près de l'abreuvoir de Marly).

La consommation d'huile lourde a été d'environ 0,24 litre par tonne kilométrique brute, 1 kg. d'huile lourde vaporisant 7 kg. d'eau.

L'approvisionnement d'eau et d'huile lourde permet d'effectuer sans ravitaillement un parcours total d'une trentaine de kilomètres, qui pourra être doublé avec le nouvel appareil de condensation actuellement en construction.

Camion de The Leyland Automobile Association. — Le camion à voyageurs ou à marchandises Leyland, était à peine terminé au moment du Concours, de même que l'omnibus Serpollet, il n'en a pas moins donné des résultats excessivement intéressants.

La voiture du poids total de 2675 kg. transportait une charge utile de 725 kg., soit un coefficient d'utilisation de 0,27. Le moteur *de 6 chevaux seulement* était du type Compound à pilon, avec détente constante. Il était muni d'un condenseur à très grande surface formé d'une série de tubes placés sur le toit de la voiture, et aplatis à intervalles égaux suivant deux directions à 90 degrés l'un de l'autre. Ce condenseur a pour effet de restituer environ les deux tiers de l'eau vaporisée ; il donne donc d'excellents résultats.

La chaudière verticale est du type dit *à tubes de flamme*. Elle est chauffée au moyen de pétrole lampant (pétrole d'éclairage) que l'on fait brûler dans un brûleur à un seul bec. La vitesse moyenne obtenue par cette voiture, dont le moteur était le *plus faible de tous ceux employés au Concours des Poids lourds*, a été de 11 km. à l'heure.

La consommation de pétrole lampant était de 0,36 litre par tonne kilométrique brute, 1 kg. de pétrole vaporisant environ 6,5 kg. d'eau.

L'approvisionnement d'eau et de pétrole permet de faire une **centaine** de kilomètres sans ravitaillement.

Si l'on fait abstraction de certains défauts de construction

de cette voiture (changement de vitesse sans débrayage, brûleur à un seul bec au lieu d'être à becs multiples, etc.), défauts d'ailleurs très aisés à corriger, on trouvera que cette voiture, bien que de capacité trop restreinte, était, au point de vue militaire, la plus remarquable et la plus intéressante du Concours.

Elle ne paraît cependant pas avoir attiré l'attention autant qu'elle l'aurait mérité.

Enseignements à tirer du Concours des Poids lourds.

Le Concours des Poids lourds de 1898 a établi une fois de plus, ce que nous faisions déjà remarquer en 1897, à savoir qu'il n'existait pas encore d'automobile lourde, à pétrole, suffisamment puissante pour le service militaire.

Les voitures de Dietrich, Panhard et Roser-Mazurier se sont en effet toutes montrées insuffisantes à ce point de vue.

Le Concours a également montré de nouveau toutes les difficultés de ravitaillement auxquelles on se heurte avec des automobiles à vapeur comme les voitures de Dion-Bouton qui exigent de l'eau de très bonne qualité et un combustible spécial qu'on ne trouve guère que dans les centres industriels.

Les voitures de Dion, excellentes pour un service régulier sur de bonnes routes bien entretenues, sont d'ailleurs beaucoup trop lourdes (8400 à 8800 kg.) pour pouvoir être employées en campagne. Elles ne peuvent circuler que sur des chaussées très solides et sont exposées à rester en panne lorsqu'on veut les faire passer sur des accotements non macadamisés, des places de village ou des cours de gare de chemin de fer où le sol n'a souvent qu'une consistance médiocre.

La solution de la question ne paraît donc se trouver que dans l'emploi de voitures à vapeur, pas trop lourdes, chauffées avec un combustible liquide de consommation courante, et organisées de façon à obtenir une condensation à peu près complète.

Les voitures Serpollet et Leyland satisfont en partie à ces desiderata. La voiture Serpollet emploie, il est vrai, un combustible spécial, à peu près aussi rare que le coke métallurgique, mais rien ne serait plus facile que de substituer à l'huile lourde, le pétrole lampant qui brûle beaucoup mieux et que l'on rencontre actuellement partout. Quant à la condensation, elle est déjà assez satisfaisante, mais on peut espérer l'obtenir encore plus complète, de façon à pouvoir parcourir 60 km. sans arrêt pour le ravitaillement.

Une voiture Serpollet brûlant du pétrole lampant, et convenablement organisée au point de vue carrosserie, mériterait d'être essayée par les services compétents.

Nous en dirons *a fortiori* autant de la voiture Leyland. Cette voiture, en effet, employant le pétrole lampant qu'on trouve à l'heure actuelle dans n'importe quel village. et pouvant emporter un approvisionnement d'eau et de combustible suffisant pour une centaine de kilomètres, ne présente plus aucun des inconvénients majeurs que l'on reprochait jusqu'ici avec raison aux automobiles à vapeur.

Il est inadmissible, en effet, que sur un parcours de 100 km. *en Europe* on ne puisse pas trouver de l'eau suffisamment pure pour alimenter un moteur.

En résumé, nous croyons que pour pouvoir employer les automobiles lourdes dans l'armée, il faudrait établir des voitures d'un type nouveau satisfaisant aux conditions suivantes :

Moteur à vapeur.

Générateur chauffé au pétrole lampant.

Condensation aussi complète que possible.

Approvisionnement suffisant pour un parcours de 100 km., sans ravitaillement.

Poids inférieur à 4000 kg[1].

Les résultats obtenus avec la voiture Serpollet et surtout avec la voiture Leyland semblent montrer que la réalisation de ce programme ne présente aucune impossibilité pratique sérieuse. C.

N.-B. — Il importe de remarquer que le Concours des Poids lourds, s'il a eu lieu sur des routes accidentées, a été favorisé par un assez beau temps et que les vitesses obtenues seraient probablement régulièrement réduites après des pluies un peu prolongées ou sur des routes médiocres et médiocrement entretenues comme celles que l'on devra utiliser en temps de guerre.

[1] Nous laissons de côté la question de savoir s'il vaut mieux employer des véhicules porteurs ou des tracteurs, la solution de cette question dépendant d'une foule de nécessités *pratiques* qui peuvent amener l'adoption de la solution paraissant *théoriquement et mécaniquement* la moins satisfaisante.

EXPÉDITION ANGLO-ÉGYPTIENNE AU SOUDAN

en 1898

II. La bataille d'Omdurman.

Quatre mois ne se sont pas écoulés depuis la bataille de l'Atbara que les Anglo-égyptiens se remettent en mouvement, s'échelonnant en diverses colonnes, utilisant fréquemment les transports du Nil, se dirigeant vers Wad-Hamed, à l'extrémité septentrionale de la 6e cataracte, lieu de concentration fixé par le sirdar. A proximité de là, dans l'île de Nassi, on avait préalablement installé un dépôt de vivres. Le 23 août, la concentration fut terminée, et le sirdar eut alors à sa disposition un peu plus de 22 000 hommes, dont voici le détail :

Une division d'infanterie anglaise, commandée par le major-général Gatacre et comprenant 2 brigades à 4 bataillons et 6 ou 4 Maxims (brigades Wauchope et Lyttleton).

Une division d'infanterie égyptienne et soudanaise, commandée par le major-général Hunter et comprenant 4 brigades à 4 bataillons et 10 Maxims (brigades Macdonald, Maxwell, Lewis et Collinson).

Un régiment de cavalerie anglaise à 4 escadrons, le 21e lanciers (colonel Martin) ; 10 escadrons de cavalerie égyptienne (lieut.-colonel Broadwood).

Une batterie de campagne anglaise, la 32e (major Williams), une batterie d'obusiers, la 37e, 2 canons de siège de 40 livres, 4 batteries de campagne égyptiennes et une batterie à cheval, également égyptienne. Cela faisait un total de 44 pièces sous le commandement supérieur du colonel Long.

Il faut encore mentionner 8 compagnies du *Camel-corps* (major Tudwey), le service médical, le corps de transport et 6 canonnières armées sur le Nil (colonel Keppel).

Toute l'armée se trouvait sur la rive gauche du fleuve, à environ 96 kilomètres de Khartoum. Sur la rive droite devait marcher le major Stuart Wortley, avec les tribus arabes alliées.

Après une parade, où l'on put admirer la bonne tenue et l'entraînement de la 1re brigade anglaise. dont les 4 bataillons avaient déjà pris part à la bataille de l'Atbara, la marche vers le Sud reprit par étapes de 20 à 30 kilomètres, la cavalerie les Maxims et l'artillerie à cheval précédant l'infanterie. On s'arrête un jour vis à-vis de Jebel Royan, près de la cataracte de Shabluka, où l'on établit un dépôt de vivres et un lazaret de 200 lits ; puis, le 28, on se remet en route pour atteindre, le 1er septembre, Egeiga, à 9 kilomètres d'Omdurman. Le temps est superbe, la chaleur accablante pendant le jour; les nuits sont assez fraîches et sèches. A deux reprises, l'armée essuie un de ces terribles orages du Soudan, subits et violents, où l'on est d'abord aveuglé par le sable pour être ensuite trempé jusqu'aux os par la pluie qui tombe en cataractes. On apprend par des espions et des déserteurs que l'armée des derviches est à Omdurman, prête à combattre. Cela est bientôt confirmé par les patrouilles et les éclaireurs qui, passant de colline en colline, aperçoivent enfin, le matin du 1er septembre, cette ville que leurs yeux cherchaient depuis de longs jours. Un gigantesque amas de maisons de terre, au milieu desquelles s'élève, comme un génie protecteur, la tombe du mahdi. Puis, d'autres monuments, se dressant, immenses, quelques-uns couverts en fer galvanisé, qui brille au soleil éclatant. Une ville énorme, valant la peine de la conquête, ainsi que l'écrit M. Stevens dans son *With Kitchener to Khartum*, auquel nous empruntons de précieux renseignements.

Devant la ville, s'étend une longue ligne blanche, assez épaisse, avec des bannières qui flottent; on pourrait croire que c'est un camp de tentes, mais la ligne blanche se meut, ce n'est autre chose que l'armée des derviches qui avance sur un front de plus de 4 kilomètres et sur 8 à 10 rangs de profondeur.

Une masse de 40 à 50 000 hommes marchant dans un ordre parfait, lestement, mais sans aucune précipitation, gardant toujours le contact et l'alignement comme pour une revue. Au centre de la ligne, fixée à un bambou de 6 mètres, flotte la grande bannière noire aux banderolles d'argent du khalifat Abdullah. Ils approchent rapidement ; dans un instant, ils seront sur la colline d'où on les observe. Sans perdre une minute, le général Kitchener fait immédiatement occuper par ses troupes le village d'Egeiga; le combat peut commencer.

Mais ce n'est pas encore pour aujourd'hui ; arrivés à 1 kilomètre des patrouilles anglaises, les derviches font demi-tour, se retirent à quelques pas de là et établissent leur camp.

Des renseignements divers faisant supposer que le khalifat méditait une attaque nocturne, le sirdar envoya dans la direction du camp ennemi des habitants du village pour répandre le bruit qu'il projetait lui-même une attaque semblable. On a tout lieu de croire que la ruse réussit, car la nuit se passa tranquille. Néanmoins les troupes conservèrent leur position d'attente derrière la Zareiba qu'elles avaient rapidement édifiée, prêtes à chaque instant à repousser toute attaque.

L'armée anglo-égyptienne s'était installée le dos au Nil, formant un arc de cercle irrégulier d'environ 1800 mètres d'étendue. A sa gauche s'élevaient le Jehel Surghâm, d'où l'on avait vu l'ennemi pour la première fois, et à sa droite les collines de Kerreri. En avant, du côté de l'Ouest, le terrain était complètement découvert sur un espace de quelques kilomètres.

La disposition des troupes, de l'aile gauche à l'aile droite, était la suivante: Le plus près du fleuve, 3 compagnies de la 2e brigade anglaise, puis venaient 2 batteries égyptiennes, la 32e batterie et le reste de la 2e brigade avec ses Maxims à sa droite, ensuite la 1re brigade anglaise avec ses Maxims, une batterie égyptienne, les 2e et 1re brigades égyptiennes, une batterie égyptienne et la 3e brigade égyptienne. Les Maxims égyptiennes étaient réparties entre les brigades. Chaque bataillon avait 2 à 3 compagnies en réserve; enfin la 4e brigade égyptienne servait de réserve générale dans le village. Les bagages et le lazaret se trouvaient à proximité immédiate du fleuve.

Derrière l'aile gauche se tenait le 21e lanciers; la cavalerie égyptienne, le camel-corps et la batterie à cheval étaient à l'aile droite sur les collines de Kerreri. Enfin les canonnières, sous pression, débordaient les deux ailes, 2 au Sud et 3 au Nord. (La 6e canonnière avait sombré trois jours auparavant, mais sans occasionner aucune perte d'hommes.) Quant à la 37e batterie d'obusiers et aux 2 canons de siège, ils avaient été transportés, le matin du 1er septembre sur la rive droite d'où ils devaient bombarder Omdurman.

L'aube trouve donc les troupes en position, au milieu du plus grand silence. On ne perçoit aucun bruit, ni dans le

camp, ni dans les environs; on écoute plein d'anxiété, on se demande si les derviches vont venir se précipiter sur ces canons et ces fusils prêts à les recevoir. Un moment on craint que non, mais bientôt, dans le lointain, derrière l'épaulement occidental de Jebel Surgham, quelque chose apparaît, une ligne blanche; les patrouilles de cavalerie anglaise et égyptienne se retirent vers leurs corps respectifs, annonçant l'arrivée de l'ennemi.

La ligne blanche avance: « Un flottement de drapeaux » blancs remplit la plaine. Un bruit d'abord confus arrive » jusqu'à nous. Il se précise, et l'on y distingue des roulements de tambour mêlés au grondement lointain des cris de » guerre rauques et gutturaux. Un frisson d'attente court à » travers nos rangs, accompagné de soupirs de satisfaction. » Ils arrivent ! Qu'Allah leur soit en aide ! Ils arrivent ! » (Stevens, ouvrage cité.).

Il est six heures et demie ; pas un seul coup de feu n'a encore été tiré, si l'on en excepte ceux partis de la batterie d'obusiers, sur la rive droite, qui, dès cinq heures et demie, avait commencé à bombarder Omdurman.

A six heures quarante, les derviches ne sont plus qu'à 2500 mètres des canons anglais ; ceux-ci ouvrent leur feu. Le premier coup porte, la distance avait été mesurée dès la veille. Un instant d'hésitation chez les assaillants, mais un instant seulement, comme pour se ressaisir, puis la marche en avant reprend de plus belle et plus rapide.

L'artillerie fait rage, les Maxims entrent en action, puis l'infanterie. « Aucune troupe blanche n'aurait pu tenir cinq » minutes devant ce torrent destructeur, mais ces Baggaras » et ces noirs marchaient toujours. Le torrent les atteignait et » les abattait par compagnies entières. On voyait une ligne » rigide se former et avancer de front, puis tout à coup, sous » les shrapnels ou les balles des Maxims, osciller et s'arrêter. » La ligne n'était pas rompue, elle était pour toujours immo» bile. D'autres lignes se formaient encore ; elles étaient fau» chées, et d'autres les remplaçaient. Quelquefois ils s'appro» chaient assez pour qu'on pût distinguer les figures. Un » vieillard, portant un drapeau blanc, s'élança avec cinq cama» rades; ceux-ci tombèrent; resté seul, il bondit en avant » jusqu'à 200 mètres à peine du 14e soudanais. Là, il replia

» ses bras sur son visage, ses membres se détendirent et il » s'abattit sur le sol à côté de son drapeau.

» Ce fut le dernier jour du mahdisme, et son plus grand » jour. Jamais ils ne purent s'approcher de nos lignes et jamais » ils ne se résignèrent à reculer. La plaine s'étendait devant » nous toute blanche de cadavres vêtus de blanc. Les canons » de nos fusils étaient rouges de chaleur; les soldats les pre- » naient par la bretelle et les traînaient à la réserve, en ar- » rière, pour les échanger contre des fusils frais. Ce ne fut » pas une bataille, mais une exécution. » (Stewens, ouvrage cité.)

Les derviches pourtant se servaient aussi de leurs armes à feu ; ils installent les pièces d'artillerie dont ils disposent sur la colline de Surgham et ouvrent le feu, du reste presque sans résultat appréciable. Quelques coups de fusil partent aussi de la ligne d'attaque et c'est à eux qu'il faut attribuer les pertes subies par les troupes du sirdar.

Un moment le combat se ralentit; les derviches se préparaient à une seconde attaque. De nouveau, comme une avalanche, ils se précipitent sur la zareiba, où le feu d'artillerie et d'infanterie reprend comme avant. Quand ils sont à environ un kilomètre, une petite troupe de cavaliers, des parents du khalifat, des chefs, des émirs, se détache et se met à charger toute seule contre le retranchement. Canons, Maxims, fusils leur crachent du feu ; à chaque pas la troupe diminue, mais les survivants avancent toujours. A 250 mètres de la brigade Maxwell, le dernier tomba. Leur intrépidité aiguillonne les fantassins; repris d'une nouvelle ardeur, ils s'élancent en avant, portant leur attaque cette fois sur l'aile droite de la zareiba, pour éviter le feu direct des troupes anglaises, qui a si rapidement anéanti leurs camarades. La bannière noire du khalifat flotte au-dessus d'eux. Ces enragés parviennent jusqu'à 900 mètres, la bannière s'affaisse, on la relève pour la planter dans un tas de pierres et les plus dévoués se groupent autour d'elle ; c'est là qu'ils veulent mourir. Malgré les efforts d'Abdullah et de ses émirs, le désordre se met dans les rangs, les troupes se disjoignent, et les quelques survivants au massacre se retirent derrière les collines.

Pendant cette dernière partie de l'attaque, une colonne d'environ 12 000 derviches, sous le commandement du fils aîné du khalifat, Sheik-ed-Din, avait tenté un mouvement

tournant contre l'aile droite des anglo-égyptiens. Elle se heurta bientôt à la cavalerie égyptienne qui, avec le Camel-corps et la batterie à cheval, se trouvaient précisément sur cette aile. Mais ils étaient trop peu — à peine deux mille — pour résister à tant de monde. Ils doivent reculer et le font en ne cédant le terrain que pas à pas et du côté du Nord, détournant ainsi leurs assaillants de l'attaque principale. Un moment heureusement les canonnières purent prendre part au combat en envoyant bon nombre de projectiles sur la troupe de Sheik-ed-Din. Le Camel-corps put pourtant être dirigé sur Egeiga ; le reste continua à se retirer et dut même laisser en arrière trois pièces dont les chevaux avaient été tués. La poursuite dura jusqu'à une huitaine de kilomètres au nord de Kerreri.

Peu après 8 heures du matin, la première partie de la bataille était terminée. Le sirdar, évitant de s'engager dans le désert à la poursuite des mahdistes, se décide à marcher directement sur Omdurman. Les blessés sont transportés au lazaret, la munition dépensée est remplacée, et, laissant provisoirement en arrière la brigade Collinson pour garder les bagages et le matériel, l'armée part dans la direction du Sud. Auparavant, le 21e lanciers avait été expédié en reconnaissance en avant de l'aile gauche de l'armée, c'est-à-dire le long du Nil. Il avait pour mission de purger le terrain des quelques petits détachements ennemis qu'il rencontrerait et de les empêcher de se retirer sur Omdurman. Arrivés à huit à neuf cents mètres au sud de Jebel-Surgham, les lanciers sont accueillis par le feu d'environ 200 derviches postés derrière un repli de terrain.

Disposer les quatre escadrons de son régiment en ligne pour charger, c'est ce que fait immédiatement le colonel Martin, et l'on part au trot. A 300 mètres des tirailleurs, on prend le galop ; mais derrière eux, dans un fossé de 2 mètres de profondeur, sont cachés environ 2000 derviches brandissant leurs sabres ; il est trop tard pour reculer, il n'y a qu'à forcer le passage. Sans prendre seulement la peine de tirer son sabre, le colonel entraîne ses hommes dans le fossé. Ils n'en ressortent pas tous, le bord est escarpé, par endroit même trop roide pour les chevaux, auxquels les derviches coupent les jambes pour tuer après le cavalier. On passe pourtant, et de l'autre côté, sans perdre une minute, on met

pied à terre pour tâcher de détruire par le feu les adversaires encore nombreux. Les lanciers parviennent à les repousser du côté de l'Ouest, mais ils n'en ont pas moins perdu 1 officier, 20 hommes et 119 chevaux.

Le reste de l'armée s'était ébranlé à neuf heures et demie, les brigades marchant en échelons.

A l'aile gauche marchait la brigade Lyttleton, puis venaient les brigades Wauchope, Maxwell, Lewis et Macdonald. Pour aller occuper sa place, cette dernière avait dû se porter un peu loin dans la direction de l'Ouest et se trouvait momentanément isolée. Tout à coup, des collines de l'Ouest, une nouvelle masse de derviches jaillit soudain, c'est le reste de l'armée du khalifat. Ils se précipitent comme des bêtes fauves sur le flanc de la brigade Macdonald. Ils avaient affaire à forte partie, à un officier expérimenté et plein de sang-froid, qui en un rien de temps fait converser ses bataillons pour ouvrir le feu sur le torrent qui s'avance.

Le sirdar venait d'apprendre la présence derrière les collines de ces nouveaux adversaires ; il envoie immédiatement trois batteries d'artillerie égyptiennes à Macdonald et ordonne à la brigade Wauchope de se porter également à son secours. Les autres brigades font d'elles-mêmes front à l'Ouest, attendant des ordres. Dès le premier moment le feu atteignit une telle violence que les rangs de derrière de l'armée du khalifat hésitaient à se porter en avant ; mais du renfort leur survient ; les 12000 hommes de Sheik-ed-Din, qui avaient poursuivi la cavalerie égyptienne, surgissant des collines de Kerreri, s'élancent à leur tour sur le flanc droit de Macdonald. Celui-ci est obligé de faire reculer toute son aile droite pour éviter d'être enveloppé. Ses troupes luttent avec la dernière énergie, sans jamais céder, transperçant de leurs bayonnettes ceux qui parviennent jusqu'à eux.

A eux seuls, ils les auraient repoussés ; la brigade Wauchope, le Camel-corps puis la brigade Lewis arrivent juste à temps pour faire reculer et anéantir les derviches : « Pour la » première fois de ces quelques années, dit le correspondant » du *Daily Telegraph*, je vis les derviches faire demi-tour, se » baisser et s'enfuir derrière les collines pour sauver leur pré- » cieuse vie. Ce fut un sauve-qui-peut et le seul que j'aie vu » dans une dizaine d'engagements. »

Entre temps, traversant le Jebel-Surgham, les brigades Max-

well et Lyttleton avaient manœuvré de façon à empêcher toute retraite des derviches sur Omdurman ; c'est dans l'Ouest qu'ils s'enfuient, poursuivis quelques heures par la cavalerie égyptienne qui vient de rejoindre l'armée victorieuse. Cette fois, la bataille est bien finie.

Sans tarder, le sirdar ordonne le départ pour Omdurman, aux portes de laquelle les premières troupes parviennent vers midi et demi. Sitôt arrivé, on fait halte, on s'approvisionne d'eau et on s'installe pour manger. Les soldats n'avaient rien pris depuis 4 h. du matin.

Dès 2 heures, prenant avec lui la brigade Maxwell et la 32e batterie de campagne, le général Kitchener pénètre dans les faubourgs de la ville et arrive jusque sous les murs du palais du Khalifat ; puis, profitant des brèches qu'y ont faites les obus de la 37e batterie, il s'empare sans coup férir du tombeau du Mahdi et du palais lui-même. Le khalifat, après avoir vainement essayé de rassembler ses hommes pour une dernière résistance, s'était enfui un peu avant l'arrivée du sirdar. On délivra des centaines de prisonniers. La brigade Maxwell occupa les principaux quartiers de la ville; quant aux autres troupes, elles installèrent leur bivouac tout autour des murs.

La cavalerie égyptienne et le Camel-corps furent envoyés à la poursuite du khalifat et de son fils Sheik-ed-Din, qui s'étaient enfuis dans le Sud avec leurs familles et leurs gardes de corps. Mais l'état d'épuisement dans lequel se trouvaient chevaux et chameaux, joint à la difficulté de se mouvoir dans une contrée très marécageuse et en partie inondée, les empêcha d'exécuter leur tâche. Après 50 kilomètres de poursuite, ils rebroussèrent chemin et rentrèrent à Omdurman le 3 septembre. Les canonnières purent remonter le Nil pendant environ 145 kilomètres, mais durent aussi renoncer à toute poursuite, le khalifat ayant quitté les rives du Nil pour s'enfuir dans l'ouest, vers Kordofan.

Quant aux pertes subies par les derviches, elles furent considérables, elles s'élèveraient à 11 000 morts, 15 000 blessés et 5000 prisonniers. Les Anglo-égyptiens, eux, n'auraient eu en tout que 67 tués et 387 blessés.

M. W.

MARCHE-EXERCICE POUR OFFICIERS

Le second exercice organisé par la sous-section lausannoise de la Société des officiers a eu lieu le 19 février. Il a eu plein succès. Les résultats, très encourageants, sont de nature à engager les promoteurs de ces expériences à les renouveler quelquefois.

Le programme comptait, cette fois-ci, une marche de 50 à 60 kilomètres. La tâche tactique intercalée au cours de cette marche consistait à la recherche d'un gué pour la traversée d'une profonde coupure, celle de la Mentue avec son affluent le Sauteruz.

L'exercice avait été organisé de la façon suivante. Les concurrents, au nombre de vingt-deux s'étaient rendus, par le train quittant Lausanne à 5 h. 30 du matin, à Palézieux. Ils reçurent là les indications et ordres nécessaires. Les voici :

Idée générale.

Un corps Ouest a envahi le Gros de Vaud. Il a été battu par un corps Est sur la Haute Broye, le 18 février 1899 au matin.

Le corps Ouest s'est retiré le même jour, sans être poursuivi.

Idée spéciale.

Le corps Est se réorganise dans la journée du 18 février.

Il passe la nuit du 18/19 dans la région Oron-Chapelle s/Oron. Le commandant du corps Est décide de prendre l'offensive le 19 au matin.

Le commandant de l'avant-garde envoie en avant des patrouilles d'officiers

Ordre à l'officier chef de la patrouille n° 1.

Le corps Ouest est en retraite sur Yverdon-Orbe. Le corps Est va reprendre l'offensive. L'avant-garde (Brigade 1 combinée) entamera la poursuite dans une heure, direction Ogens-Oppens

Partez rapidement par le plus court chemin sur Ogens-Oppens et reconnaissez un passage sur la Mentue, entre le pont de la route Ogens-Oppens et le pont de Bioley-Magnoux et un passage sur le Sauteruz entre le Moulin et Oppens et 1 ¼ kilomètre plus en aval et faites-moi rapport.

Je marche avec l'extrême avant-garde.

Palezieux, 19 février 1899, 6 h. du matin.

X., colonel.

Prescription de manœuvre : 1er contrôle, Ogens. Maison de Commune.

A l'arrivée à Ogens, les concurrents reçurent les prescriptions suivantes :

Prescriptions de manœuvres remises à Ogens.

A. Le pont de Bioley-Magnoux sur la Mentue, le pont de la route Ogens-Oppens, sur la Mentue et les ponts sur le Sauteruz au moulin d'Oppens sont détruits.

B. Chaque officier établira son rapport en vue du passage des troupes de son arme. Les officiers d'infanterie et de cavalerie tiendront compte du passage des voitures du 1er échelon de munitions.

C. Les officiers d'administration choisissent la tâche qu'ils préfèrent entre les trois armes.

Le jury a fait disposer une passerelle sur la Mentue, pour vous éviter de passer dans l'eau. Cette passerelle ne fixe pas le point de passage ; il ne doit pas en être tenu compte dans le rapport.

D. Second contrôle, Oppens, Maison de Commune.

Enfin, à Oppens, les concurrents reçurent l'ordre, comme prescriptions de manœuvre, de repartir pour Lausanne, en suivant l'itinéraire Vuarrens-Echallens-Cheseaux-Romanel.

La distance horizontale de Palézieux à Ogens est exactement de 25 kilomètres. De Ogens à Oppens, elle est de 3 ½ kilomètres, mais les concurrents avaient, pour trouver les gués, de cinq à six kilomètres à parcourir, dans les ravins très encaissés et très boisés de la Mentue et du Sauteruz. Entre le pont de la route Ogens-Oppens et celui de Bioley-Magnoux, la Mentue est guéable en un seul lieu, et, au haut du ravin, le point d'amorce du sentier qui peut conduire au gué n'est pas aisé à déterminer. Le Sauteruz, séparé de la Mentue par un étroit plateau, est guéable, sur le parcours fixé par l'ordre, en trois endroits, moyennant quelques travaux d'accès. Les rapports devaient indiquer ces trois points.

D'Oppens à Lausanne, la distance horizontale, par l'itinéraire imposé, est de 25 kilomètres.

Les différences de niveau sont les suivantes :

Palézieux est à la cote 670, Ogens à la cote 634. Sur ce parcours, la route atteint, en son point le plus bas, la cote 620, en son point le plus élevé la cote 873. Différence maxima 253.

Le cours de la Mentue, à son confluent avec le Sauteruz, soit près du pont de Bioley-Magnoux, est à la cote 520. Oppens sur la rive gauche est à 559 m. Dès Ogens, la descente est ainsi de 114 m., la montée de 39.

Entre Oppens et Lausanne, la route atteint en son point culminant, soit à Vuarrens, à 4 km. d'Oppens la cote 673. Différence 114 m. De Vuarrens, la descente est presque ininterrompue jusqu'à Lausanne-Chauderon, point d'arrivée, qui est à la cote 500.

Si nous additionnons toutes les montées et toutes les descentes du parcours total, nous obtenons une ascension de 640 mètres et une descente de 810 mètres.

Le temps était très favorable, beau soleil, pas trop chaud. Les routes étaient sèches.

Sur les vingt-deux candidats inscrits, un seul a dû abandonner la course à Echallens. Les vingt-et-un autres sont rentrés à Lausanne après avoir accompli le trajet, les premiers en 8 h. 52 ½, y compris le temps consacré à la reconnaissance, les trois derniers en 11 h. 32, 11 h. 45 et 12 h. 41. Dix-sept concurrents ont mis moins de 9 h. 45.

Le tableau ci-joint (p. 184) donne, pour chaque concurrent le détail de la course. La différence entre le rang des prix et le rang d'arrivée provient des notes attribuées aux travaux tactiques. Ces notes fixées de 1 à 4 ont été traduites en durées, ajoutées à la durée totale de la course, d'après l'échelle suivante :

1 = 0 minutes ; 2 = 5 min. ; 3 = 10 min. ; 4 = 15 minutes.

Dans la séance de la sous-section lausannoise consacrée à la distribution des prix, M. le lieutenant colonel Bornand présenta le rapport tactique sur l'exercice, et M. le lieutenant colonel Dr Kohler, le rapport médical.

Ce qui manque le plus, dans la rédaction des rapports de reconnaissances, a dit en résumé le premier de ces officiers, c'est le bon sens. Les auteurs ont beaucoup de peine à se mettre à la place de celui qui ne sait rien, qui n'a rien vu et qui d'après leur rapport, doit décider ce qu'il peut et veut faire. Le « schéma » dont on est si friand, a sa valeur, mais comme pis aller; le bon sens vaut mieux; il rend de plus utiles et plus réels services. C'est lui qui apprend à borner un rapport aux seules indications qui le rendront une simple et claire représentation des faits.

On ne prête pas encore, à la forme des rapports, une attention suffisante. Bien des adresses sont inexactes. Il est important que le chef sache d'où le rapport lui vient ; il est plus important encore que l'estafette sache où le porter. Si l'on ne

Rang des prix	Noms, prénoms, grades.	Durée totale de la marche	Rang de vitesse	Palézieux-Ogens, 25 kilomètres.	Ogens-Oppens, reconnaissance	Oppens-Lausanne 25 kilomètres
1	De Weiss, Gabriel, 1er lieutenant d'infanterie	8.58	2	3.27 30	2.11.30	3.19
2	De Gautard, René, lieutenant de carabiniers	8.52.30	1	3.13	2.21	3.18.30
3	Rouge, François, lieutenant d'infanterie	8.52.30	1	3.26.30	1.44.30	3.41.30
4	Vuilleumier, Eug., 1er lieutenant d'infanterie	8.59	3	3.20.30	2.12.30	3.26
5	Thélin, Alfred, lieutenant d'infanterie	9.02	4	3.31.30	1.57.30	3.33
6	Grenier, Louis, lieutenant d'infanterie	9.03.30	5	4.09	1.38	3.16.30
7	Bujard, Ernest, lieutenant de carabiniers	9.14.30	7	3.40	1.45	3.49.30
8	Fonjallaz, Albert, lieutenant d'infanterie.	9.09.30	6	3.40	2.02	3.27.30
9	Dupertuis, Emile, lieutenant d'infanterie.	9.15.30	8	3.41	1.47	3.47.30
10	Schlatter, Eug., lieutenant d'artillerie	9.26	10	3.50	2.06	3.30
11	Martin, Henri, lieutenant d'administration	9.17	9	3.56	1.27	3.54
12	Testuz, Jules, lieutenant de cavalerie	9.32	11	3.29	2.34	3.29
13	Bujard, Robert, lieutenant d'infanterie	9.35	12	3.32	2.36	3.27
14	Wiesendanger, Charles, lieutenant d'infanterie . . .	9.32	11	4.13	1.29	3.51
15	Métraux, Louis, lieutenant d'infanterie	9.41	13	4.11	1.26	3.57
16	Fiaux, François, 1er lieutenant de carabiniers	9.41.30	14	3.49	2.04	3.48.30
17	Rouffy, Léon, lieutenant d'infanterie	9.43	15	3.51	1.56	3.56
18	Bitterlin, Jules, 1er lieutenant de carabiniers	10.39	17	3.48	2.04	4.47
19	Steiner, Hans, lieutenant d'infanterie	11.32	16	4.59	1.49	4.44
20	Savary, Ferdinand, 1er lieutenant d'infanterie	11.45	18	4.17	2.38	4.50
21	Kratzer, Charles, lieutenant d'infanterie	12.41	19	4.15	2.19	6.07
			Vitesse	Vitesse		Vitesse
	Moyenne des 10 premiers	9.05	6.600	6.700		7.100
	Moyenne des 10 suivants.	10.01	6	6.250		6.150

connaît pas l'adresse exacte du destinataire, il faut fournir toutes les indications propres à faciliter la mission du messager : d'où le chef est parti, où il va, son itinéraire probable, etc., etc. On peut aussi, et ce sera parfois le moyen le plus sûr, expédier le rapport par plusieurs porteurs empruntant des routes différentes.

Une question de forme qui touche au fond, est le système admis par divers concurrents de rédiger deux rapports distincts, l'un pour le passage de la Mentue, l'autre pour le passage du Sauteruz. Ce système n'est pas bon : il y a un seul obstacle de terrain à franchir, il faut donc l'examiner dans son ensemble et dans son unité. Il ne suffit pas de découvrir deux gués, il faut renseigner sur la liaison entre ces gués.

Les croquis sont en général bien exécutés et clairs. Plusieurs d'entre eux, toutefois, n'ont pas d'indication d'orientation, ce qui est une grave lacune. Il est utile aussi de donner une échelle approximative.

La lacune la plus fréquente est l'absence absolue de renseignements tactiques. Il est de toute importance pour le chef de savoir quels sont les points d'appui que lui fournit la topographie des lieux : s'il peut compter sur des positions favorables pour l'artillerie chargée de préparer et de protéger le passage de l'infanterie ; si les voies d'accès sont masquées au tir et à la vue de l'ennemi, si les champs de tir pour sa propre infanterie sont avantageux, etc.

Autre lacune à signaler : le manque de renseignements sur le point d'amorce du chemin qui, dès la grande route, conduit au gué.

Malgré ces diverses lacunes dans la forme et dans le fond d'une partie des rapports, on constate un progrès depuis le premier exercice. Les travaux notés 1, 2 et 3 peuvent tous rendre des services, et il est à remarquer qu'ils forment l'importante majorité.

Outre ces critiques générales relevées par M. le lieutenant-colonel Bornand, le travail de chaque concurrent a été l'objet d'une critique spéciale détaillée.

Le rapport médical de M. le lieutenant-colonel Dr Kohler peut être résumé comme suit :

Ce que l'exercice du 19 février présente de plus frappant, c'est que malgré la longueur du parcours, malgré le choix de chemins différents, malgré les différences aussi de force et de

taille, les résultats ne soient pas plus dissemblables. Sur une soixantaine de kilomètres, il n'y a, entre le 1er arrivé et le 17e, que 50 min. 30 sec. d'intervalle. Du 17e au 21e, il y a 2 h. 58, mais ces quatre officiers étaient dans des circonstances spéciales.

La marche s'est effectuée dans des conditions exceptionnellement bonnes : beau temps, sol sans boue ni poussière, champs durcis, température ni trop froide ni trop chaude ; aussi les marcheurs sont-ils rentrés en parfait état ; ils auraient presque tous pu continuer à marcher encore un certain temps et reprendre leur service ordinaire à bref délai. L'état était sensiblement meilleur qu'après la course de vitesse de 25 km.

Le pouls était beaucoup plus calme. Au départ, tous les concurrents sauf quatre avaient moins de cent pulsations. Ces quatre avaient 102, 108, 108 et 120. Au retour, un officier rentré indisposé avait 168 pulsations. Celui qui avait déjà le pouls trop rapide au départ est rentré avec 174. Tous les autres avaient moins de 132.

Tenue. — Toutes les chaussures, sauf celles de quatre concurrents, étaient ferrées [1]. Les quatre officiers sans clous à leurs souliers sont arrivés 4e, 15e, 17e et 19e Les chaussettes étaient en laine, sauf une paire en coton. Tous les pantalons étaient larges ou mi-larges. Sept officiers portaient des guêtres, jambières ou bandes molletières.

Entraînement et régime. — Personne n'avait pu se soumettre à un entraînement régulier et rationnel, mais la plupart des concurrents avaient fait quelques courses les jours ou dimanches précédant l'exercice. Un officier pratiquait l'abstinence depuis six mois, un autre depuis deux mois. Plusieurs avaient pris peu d'alcool les jours précédents et avaient moins fumé. Tous ont fait un fort déjeuner avant le départ : thé, café, chocolat, beaucoup d'œufs, du pain, du beurre, même de la viande. En marche, en revanche, généralement peu, même très peu de nourriture : du thé, des œufs. Quatre ont pris du vin sans s'en trouver mal. Un s'est estimé satisfait du

[1] A ce propos, nous renvoyons le lecteur aux renseignements que nous fournit notre correspondant italien sur l'essai d'une nouvelle chaussure. Il serait intéressant de faire venir une paire de bottes « del Pabbro » (c'est le nom de l'inventeur) et d'en faire l'expérience dans un prochain exercice.

« Tropon » ; un autre n'a pas remarqué que le « kola » lui ait été avantageux.

Age, taille. — La constatation de l'effet de l'âge se répète à ce second exercice. Les trois concurrents âgés de plus de 30 ans sont arrivés 18e, 20e et 22e. De 22 à 27 ans, par contre, l'âge ne semble avoir aucune influence.

Les hommes de grande taille paraissent avoir un petit avantage, surtout si leur taille n'est pas alliée à un poids trop lourd.

* * *

Comme on le voit par le compte rendu que nous venons de donner de l'exercice du 19 février, il a été remédié, dans une large mesure, à l'insuffisance tactique de l'épreuve précédente. On pourrait faire plus encore, et M. le lieutenant-colonel Ruffieux, président de la sous-section lausannoise, en annonçant à celle-ci l'organisation prochaine d'un nouvel exercice, a laissé entendre que le côté tactique n'en serait pas non plus négligé. Cela est indispensable, car, malgré le progrès constaté, on a dû reconnaître qu'au milieu de leurs occupations civiles, nos jeunes officiers laissent trop facilement se rouiller les connaissances techniques qu'ils acquièrent dans leurs services d'instruction. Les marches-exercices auxquelles ils viennent de participer leur auront fait toucher du doigt cet élément d'infériorité de notre système de milices, et du même coup leur auront fait comprendre l'absolue nécessité de consacrer une partie au moins de leurs loisirs à l'étude des tâches militaires relevant de leur grade.

Au point de vue de la marche, les concurrents ont montré une aptitude réjouissante. Si l'on décompte le temps consacré à la reconnaissance, on calcule que les 50 kilomètres de marche proprement dite ont été parcourus en moyenne, et malgré les différences de niveau très sensibles ci-dessus indiquées, à raison de 7895 m. à l'heure pendant 6 h. 20 pour le premier arrivé. L'officier classé 10e comme vitesse a encore marché à raison de 6819 m. pendant 7 h. 20, et l'officier classé 15e à raison de 6424 m. pendant 7 h. 47 m. Ces allures constituent un résultat très honorable. Nos jeunes officiers peuvent se rendre compte par elles de ce que l'on pourrait exiger d'eux s'ils s'entrainaient plus régulièrement. Il a suffi pour les concurrents de quelques promenades les jours ou les dimanches

qui ont précédé l'expérience pour que le rapport médical ne pût plus parler, comme après l'exercice précédent, d'un « maximum d'effort » accompli.

* * *

Une marche-exercice analogue, organisée par la sous-section morgienne, avait eu lieu huit jours auparavant, le 12 février, sous la direction de M. le major Kräutler. Le parcours Morges-Cossonay-Cottens-Morges imposé aux concurrents comportait une marche de vitesse de 29 kilomètres, avec une différence de niveau de 215 mètres. A Cottens, une tâche tactique, en accord avec la supposition générale, fut donnée aux concurrents. Elle comportait le choix d'un emplacement de grand'garde avec rapport de grand'garde, et, pour les officiers d'artillerie, le choix d'une position pour une batterie et l'occupation de cette position contre une artillerie déjà au feu. Le concurrent n'avait l'autorisation de repartir que vingt minutes après la remise de son rapport.

Quatre concurrents seulement se sont présentés. Le résultat a été le suivant : (Voir tableau ci-joint.)

* * *

Là aussi le résultat a été satisfaisant, d'autant plus que le temps, très favorable au début, s'est gâté pendant l'exercice. De Cossonay à Cottens, les concurrents eurent à lutter contre un vent violent, et,

	Départ de Morges	Passage à Cossonay	COTTENS				Arrivée à Morges	Durée nette de la marche	Parcours à l'heure	Temps par kilomètre
			Arrivée	Travaux tactiques durée	Départ					
				m. s.					Mètres	m. s.
Bujard, Ernest, lieut. de carabiniers .	7.30	9.02	9.58.30	14.30	10.33		11.30	3.25.30	8466	7.15
Muret, Henri, Ier lieut. d'artillerie . .	7.18	8.54	9.49	14	10.23		11.24	3.32	8208	7.19
Muret, Jean, Ier lieut. d'infanterie . .	7.11	8.54	9.50.30	15.30	10.26		11.33.30	3.47	7668	7.50
De Tscharner, lieut. d'artillerie . . .	7.37	9.29	10.32	20	11.12		12.17.30	4.00.30	7236	8.17

dès Cottens, une pluie abondante s'étant mise de la partie, les chemins devinrent rapidement boueux et glissants.

A Morges, comme à Lausanne, le résultat tactique laissa un peu à désirer, et les mêmes critiques générales durent être émises. La sous-section morgienne a décidé d'organiser un certain nombre d'exercices essentiellement tactiques, auxquels ses membres paraissent disposés à assister nombreux.

On annonce que la section genevoise prépare, elle aussi, un exercice d'entraînement.

F. F.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Nouveaux commandements. — Equipement pour officiers. — Instruction militaire préparatoire à Zurich. — L'armée suisse et la presse française. — A propos d'Emile Welti.

Enfin tous les commandements supérieurs du Ier corps d'armée sont pourvus. Cela n'a pas été sans peine. A la Ire brigade le Conseil fédéral à désigné, avec promotion au grade de colonel, M. le lieutenant-colonel Köchlin, à Bâle, jusqu'alors chef d'état-major de la Ve division. M. le colonel Turrettini est devenu chef de l'artillerie du corps d'armée, et a été remplacé à la tête du 9e régiment par M. le colonel de Charrière de Sévery. Les 1er et 2e régiments ont passé sous le commandement de MM. les lieutenants-colonels E. Ruffieux et E. Picot. Comme chef du génie du corps a été désigné M. le colonel Pfund. Tout est maintenant rentré dans l'ordre Il ne reste qu'à souhaiter que pareil branlebas ne se renouvelle pas trop souvent.

* * *

Le département militaire fédéral a autorisé la confection et la mise en essai d'un nouvel équipement pour officiers, construit d'après les données établies par la commission chargée de préaviser. Les essais vont avoir lieu au cours de la 1re école de recrues dans les divisions I et IV, ensorte qu'on peut espérer que, dans le courant de l'année, cette question recevra

une solution définitive. Le temps nous manque pour entrer aujourd'hui dans des détails et nous devons nous borner à dire que les propositions de la commission nous semblent répondre heureusement aux exigences. Nous croyons que cet équipement, qui mettra fin à une longue période d'incertitude, sera bien accueilli des officiers.

* * *

Le comité central chargé de la surveillance de l'instruction militaire préparatoire du IIIe degré dans le Canton de Zurich vient, comme de coutume, d'adresser son rapport de fin d'année aux Départements fédéral et zurichois.

L'instruction préparatoire a été donnée, en 1898, par 241 instructeurs à 1695 élèves. La diminution par rapport à l'exercice précédent est de 213 élèves. Mais elle n'est qu'apparente. Elle provient de ce que certaines sections du Canton de Schaffhouse qui, jusqu'en 1897, avaient fait partie des sections zurichoises ont adopté une organisation indépendante.

Le rapport relève non sans quelque inquiétude la reconstitution des corps de cadets, auxquels seront remis des fusils de cadets sur le modèle réduit de l'arme d'ordonnance. Le rapport craint que lorsque l'enfant aura de 12 à 15 ans exercé comme cadet, il soit peu disposé à s'inscrire dans les sections du IIIe degré pour reprendre de 17 à 19 ans ce qu'il a déjà fait en partie. Or, de 12 à 15 ans, il ne tire qu'un profit très limité de ce qu'il apprend. Cela ne lui est pas d'un très grand secours lorsque cinq ans plus tard il entre à la caserne. L'instruction du IIIe degré reçue de 17 à 19 ans est infiniment plus utile.

Le rapport regrette aussi que dans toutes les écoles de recrues de la VIe division les élèves des cours préparatoires n'aient pas été formés en compagnies indépendantes. Aussi longtemps que l'instruction préparatoire n'aura pas été rendue obligatoire, il sera utile d'en faire ressortir pratiquement les avantages. La réunion dans des unités spéciales des recrues qui l'ont reçue permet d'atteindre ce but.

Le rapport demande enfin des vareuses en quantité suffisante à la disposition des élèves.

Le programme d'instruction, établi conformément aux prescriptions fédérales (V. *Revue militaire suisse*, livraison de février 1899, p. 113), a été réparti sur 55 heures. Le tir pour les élèves de IIe classe a été un peu plus développé que ne le prévoit le programme officiel. Deux exercices sur cibles VI ont été ajoutés aux six exercices réglementaires. D'une manière générale, les résultats sont satisfaisants. Les meilleurs pour cent sont toujours atteints dans le tir à genou à 300 m. sur cible I. Il n'y a jamais moins des 80 % de touchés. Une section de Zurich a même donné du 91 %. Il est certain que des conscrits ainsi préparés rempliront

mieux les conditions du tir militaire que la plupart des recrues dont l'instruction du tir commence à la caserne.

* * *

Depuis quelques mois, il a été fréquemment question de l'armée suisse à l'étranger, plus particulièrement dans la presse française. On discute beaucoup, actuellement, en France, le service de deux ans. Des voix s'élèvent même en faveur de l'adoption du système des milices que l'on estime devoir s'adapter mieux à l'organisation républicaine démocratique du pays. Les partisans de cette adoption invoquent l'exemple de nos troupes, cela dans un tout autre sens que M. le général Lewal dans son volume sur *Le Danger des milices.* (V. *Revue militaire suisse*, livraison de septembre 1898.) Parmi ces partisans des milices en France, il faut signaler en toute première ligne M. le capitaine Gaston Moch, dont le nom occupe une place extrêmement honorable parmi les écrivains militaires français, et qui défend sa thèse dans une série d'articles remarquables publiés par la *Revue blanche.*

Le dernier de ces articles, paru dans la livraison du 1er mars, est consacré tout entier à notre armée Il est très flatteur pour notre amour-propre, trop flatteur ; l'auteur n'ombre son tableau que de teintes légères ; il fait ressortir nos qualités avec bienveillance ; il passe rapidement sur nos imperfections.

Il les connaît cependant, car il est un écrivain consciencieux, bien documenté toujours, et bien renseigné. Et quand il complètera pour le public militaire la série de ses articles qui, dans la *Revue blanche*, s'adressent au grand public, et sont une œuvre fragmentaire, il signalera les erreurs de notre organisation, afin que la France les évite lorsqu'elle estimera le moment venu d'adopter le système des milices. En tout état de cause, nous recommandons les articles de la *Revue blanche* à nos lecteurs ; ils trouveront sûrement du plaisir à les lire.

* * *

Puisque nous en sommes aux appréciations françaises sur la Suisse, signalons encore un article très sympathique consacré par M. le général Tricoche dans la *France militaire* (no 4494) à feu M. Emile Welti. Après avoir relevé le rôle prédominant joué par l'ancien conseiller fédéral dans l'organisation actuelle de l'armée suisse, M. le général Tricoche raconte un incident peu connu, s'il n'est inédit, de l'internement de l'armée de l'Est. Nous lui cédons la parole :

« Après l'entrée en Suisse, l'armée de l'Est fut considérée comme supprimée des préoccupations générales ; et, lorsque, la paix signée en mars,

les troupes internées furent rapatriées, le matériel resta là-bas jusqu'à la fin de l'année 1871.

» Il avait, en effet, été inséré dans la convention du Val-de-Travers, une clause portant que le matériel de l'armée serait remis au Gouvernement fédéral, comme nantissement des dépenses imposées à la Suisse par l'entretien des troupes françaises.

» J'avais été chargé d'opérer cette remise et, sur la demande du Gouvernement fédéral, j'avais été mis à la disposition de ce Gouvernement pour veiller au bon entretien du matériel français. Après le rapatriement de l'armée, je conservai mes fonctions, en prenant la qualité de chef d'une mission militaire française. La mission se composait d'une douzaine d'officiers, d'une centaine de soldats et d'une centaine de chevaux. Le matériel était réparti entre Thoune, Morges, Yverdon, Grandson et Colombier.

» Je dus attendre, pour rapatrier ce matériel, que la France eût remboursé à la Suisse les dix millions qu'elle lui devait.

» Dix millions, ce n'était pas sûrement une somme introuvable dans les caisses du Trésor, mais on avait d'autres soucis et, à diverses reprises, je demandai vainement qu'on commençât l'amortissement de la dette. Un jour vint, cependant, où l'on se souvint de nous. La Commune sévissait à Paris. On avait besoin de fusils pour armer les soldats, rentrés de captivité, qui devaient former le 5e corps, à Amiens. Or, les fusils faisaient défaut en France, et on me demanda d'en envoyer quinze mille à Amiens. Malheureusement, la convention du Val-de-Travers ne se prêtait pas à cette mesure. Le matériel français ne pouvait être livré sans que la dette contractée fût payée. Et qu'on ne se méprenne pas sur les sentiments du Gouvernement fédéral à cet égard. Ce fut à M. Welti que je communiquai le télégramme chiffré du ministre des affaires étrangères ; et, de suite, avec un grand élan, ce brave homme me dit : « Venez demain matin, le Conseil vous donnera l'autorisation demandée ». Pour lui, cela ne faisait aucun doute, et je fus sur le point d'en aviser mon Gouvernement.

» Je me ravisai cependant, jugeant plus prudent d'attendre une résolution ferme qui devait être si prochaine. Le lendemain je fus exact au rendez-vous et j'attendis longtemps le résultat d'une délibération qui me semblait interminable. Enfin, M. Welti rentra dans son cabinet. Sa figure était bouleversée; il me prit les mains et m'exprima les regrets du Conseil dans des termes qui ne laissèrent aucun doute sur la bonne volonté impuissante du Gouvernement fédéral. Je ne pus maîtriser mon émotion et je m'écriai ; « Ah! Monsieur Welti, que n'ai-je dix millions dans ma poche ! » Il me répondit par un regard plein de supplications et nous nous séparâmes tristement.

» Plus tard, sur mes instances, le gouvernement promit de verser un million par mois ; mais le premier million seul fut payé, et, finalement je ne pus rapatrier le matériel que dans les derniers mois de l'année. »

M. le général Tricoche rapporte encore l'anecdote suivante:

« On me racontait en février 1871, qu'un train de soldats français internés, se trouvant de passage, en gare de Berne, était littéralement assiégé par les Suisses, porteurs de rafraîchissements à l'usage de nos pauvres soldats, lorsqu'un de ces derniers, frappé de l'empressement de deux messieurs à apporter des potages fumants aux voyageurs glacés et encore frissonnants d'une nuit de février passée en wagon, s'écria: « En voilà de braves gens, ces deux-là ! » Et, au grand ébahissement de notre petit soldat, quelqu'un lui dit: « Savez-vous qui sont ces deux-là? Celui-ci, c'est le président de notre République, M. Schenk, et celui-là, c'est notre ministre de la guerre, M. Welti. »

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les manœuvres impériales de 1899; composition des corps appelés à y prendre part. — Les nouvelles formations. — Encore le Projet de loi militaire. — A propos de l'*Artillerie de corps*. — Troupes techniques : leur composition. — Mutations. — Modification du fusil M. 88/97. — L'opinion du ministre de la guerre sur l'armée française. — Livres nouveaux.

L'ordre de Cabinet qui règle les manœuvres impériales de 1899 et les différentes manœuvres de cette année est daté du 2 février. Ce sont les XIIIe (Wurtemberg), XIVe (Bade) et XVe (Alsace) qui exécuteront les grandes manœuvres. Ils seront renforcés par quelques unités empruntées aux corps voisins.

On assistera peut-être cette année au passage du Rhin, tout comme l'année dernière on avait vu celui du Weser; selon toute probabilité, on manœuvrera en premier lieu sur la rive droite du Rhin, dans le grand-duché de Bade et dans le Wurtemberg, les deux corps principaux, appelés aux manœuvres, appartenant à ces deux pays.

Le XIIIe corps, dont le quartier-général est Stuttgart, se trouve depuis 1895 sous les ordres du général de Lindequist, qui commandait déjà, depuis 1890, la 26e division à Stuttgart. Quoique Prussien, et adjudant général du roi Guillaume de Prusse, cet officier s'est déjà acclimaté à la Souabe et y a gagné des sympathies. Il a fait sa carrière dans la Garde et dans l'Etat-major.

Le commandant du XIVe corps, à Carlsruhe, est le général de Bulow. Il sort de la cavalerie et a fait aussi un stage à l'état-major. Il en fit partie pendant la guerre de 1870-71, attaché à l'état-major de la 2me armée,

prince Frédéric-Charles, dont il fut aide de camp dans la campagne de 1866. Après onze années passées à Paris comme attaché militaire, il reprit un commandement dans la cavalerie. Commandant de la 25e division à Darmstadt, il devint en 1895 chef du VIIIe corps à Coblence. Il fut transféré l'année suivante à son XIVe corps actuel.

Le commandant du XVe corps à Strasbourg, le général Freiherr von Falkenstein, est né en Wurtemberg Il entra dans l'artillerie et permuta ensuite dans les pionniers. En 1866, on le trouve également à l'état-major; dans la campagne de 1866 contre la Prusse, il était attaché à l'état-major du VIIIe corps d'armée de la Confédération germanique. Il prit part aux combats d'Aschaffenbourg, Bischofsheim, Gerchsheim et de Wurzbourg. En 1870, il appartenait au bureau d'opérations de la division wurtembergeoise et assista comme tel aux combats de Wörth, Sedan, Mont Mesly, Villiers, ainsi qu'au siège de Paris. Il passa plus tard du Wurtemberg en Prusse, rentra de Stettin à Stuttgart comme adjudant général du roi, fut repris ensuite par la Prusse et

Ainsi toujours poussé vers de nouveaux rivages

acquit à ce jeu un très rapide avancement. C'est du reste la caractéristique des trois commandants de corps des futures manœuvres, qui tous trois étaient « dans les petits papiers » de leurs souverains et de leurs chefs, et ne sont guère âgés de plus de 62, 60 et 58 ans.

La composition des corps est la suivante : Le XIIIe corps comprendra la 26e division (v. Cämmerer) et la 27e (v. Sick, lieutenant-général wurtembergeois), ensemble 25 bataillons, la 25e brigade de cavalerie (hessoise) formée des régiments de dragons nos 23 et 24, les régiments d'artillerie de campagne nos 13 et 29, — au total 23 batteries montées, — le bataillon de pionniers no 13 et une section d'aérostiers.

Le XIVe corps d'armée sera composé, dès le 1er avril, de trois divisions : la 28e (v. Oertzen), la 29e (v. Bissing) et la nouvelle 39e division, ensemble 28 bataillons d'infanterie et 4 bataillons de chasseurs. Il comprendra en outre la 29e brigade de cavalerie : régiments de dragons nos 14 et 22, plus 1 escadron de chasseurs à cheval (Meldereiter), les régiments d'artillerie de campagne nos 14 et 30, — au total 23 batteries dont deux batteries à cheval, — le bataillon de pionniers no 14 et une section d'aérostiers.

Le XVe corps : 30e division (v. Stötzer) et 31e division (Freiherr Böcklin v. Böcklinsau) ensemble 34 bataillons d'infanterie, groupés en 5 brigades dont 2 à trois régiments ; 31e brigade de cavalerie : régiments de dragons no 15 et hussards no 9 avec un escadron de chasseurs à cheval ; régiments d'artillerie de campagne nos 15 et 31, soit 20 batteries, dont deux à cheval ; 2 bataillons de pionniers, nos 15 et 19, qui forment une sorte de régiment et sont placés sous les ordres d'un lieutenant-colonel.

Chacun des XIIIe et XIVe corps sera renforcé d'une division de cavalerie indépendante A et B, savoir:

Division de cavalerie A au XIIIe corps: 26e brigade de cavalerie (régiments de dragons nos 25 et 26); 27e brigade de cavalerie (régiments de ulhans nos 19 et 20); 30e brigade de cavalerie (régiments de ulhans nos 11 et 15); Abtheilung à cheval du régiment d'artillerie de campagne no 15, et un détachement de pionniers vélocipédistes du XVe corps.

Division de cavalerie B au XIVe corps: 16e brigade de cavalerie (régiments de dragons no 7 et de ulhans no 7), 28e brigade de cavalerie (régiments de dragons nos 20 et 21); 33e brigade de cavalerie (régiments de dragons nos 9 et 13); Abtheilung à cheval du régiment d'artillerie de campagne no 8, détachement de pionniers du XIVe corps.

L'effectif des troupes prenant part aux manœuvres s'élèvera ainsi à 91 1/2 bataillons (y compris l'école de sous-officiers de Ettlingen), 92 escadrons, 70 batteries, 4 bataillons de pionniers. (Cela représente 2 1/2 bataillons, 32 escadrons, 1 batterie et 1 bataillon de pionniers de plus qu'aux manœuvres impériales de 1898.) Notez que parmi les troupes de cette année, 40 bataillons d'infanterie et de chasseurs, 40 escadrons et la presque totalité des batteries sont à effectif renforcé, comme appartenant aux troupes de couverture de la frontière.

— On vient de prendre les premières mesures pour la constitution des corps et des divisions de nouvelle formation. Les officiers d'état-major appelés à en faire partie ont été commandés et sont déjà entrés en fonctions auprès des autorités chargées de former les nouvelles unités. C'est ainsi que le lieutenant-colonel Scholtz, dont parlait votre article sur l'état-major prussien dans la livraison du mois dernier [1], se trouve déjà auprès du XIe corps. Ce corps doit former, vous le savez, le XVIIIe corps à Francfort sur le Mein dont Scholtz deviendra chef d'état-major. D'autres officiers ont déjà été envoyés pour fonctionner aux états-majors des 2e, 22e, et 29e divisions qui ont à créer les nouvelles 37e, 38e et 39e divisions.

— La discussion du Projet de loi militaire devant la Commission du budget du Reichstag a pris une tournure très favorable au gouvernement. Non seulement la commission a adopté les nouveaux corps d'armée, mais, fait plus important, elle a voté l'augmentation de l'artillerie de campagne et celle des troupes techniques. Elle s'est montrée plus récalcitrante à l'égard des augmentations demandées pour la cavalerie et l'infanterie. En effet, dans ses premières séances, elle refusa d'accorder les dix escadrons de chasseurs à cheval et l'augmentation des bataillons d'infanterie. En ce qui concerne la cavalerie, les membres du parti conservateur s'étaient déclarés contre les 3 régiments à 4 escadrons proposés par le gouverne-

[1] Pages 92 et 93.

ment. Ils demandaient un 5e escadron comme dans les anciens régiments. C'était peine inutile de leur part attendu que le parti du centre, c'est-à-dire les ultramontains, qui ont la majorité, tenaient à prouver — après avoir fortement appuyé le quinquennat maritime de 1898 — qu'ils n'étaient pas entièrement vendus au gouvernement et qu'ils savaient, à l'occasion, manifester une opinion. Cependant le chef du parti, le Dr Lieber, ne tient pas à se compromettre : le jour où cet objet vint à l'ordre du jour il se trouva comme par hasard indisposé et chargea son collègue Gröber, le *Todtengräber* — l'enterreur — de la loi de 1892, de demander la réduction de 6 hommes de l'effectif du bataillon et le refus pur et simple des trois régiments de cavalerie. La majorité de la commission vota ses conclusions au premier débat. Ces derniers jours, le ministre de la guerre a cherché à amener les ultramontains à composition. Un compromis serait, dit-on, conclu entre le gouvernement et les catholiques. Ceux-ci concéderaient les dix nouveaux escadrons, et les effectifs de bataillon à 590 hommes. En échange, le gouvernement ne s'opposerait pas au retour des Jésuites sans toutefois autoriser leurs établissements. Cet accord n'est pas formellement décidé, mais il est très probable.

Le 5e escadron dans les régiments devient, à la mobilisation, escadron de dépôt; cette mesure est uniforme pour toute la cavalerie, tandis qu'avant 1867, une partie seulement de la cavalerie légère — dragons et les hussards — comptait cinq escadrons sur pied de paix. En 1866, ces régiments de hussards et de dragons sont entrés en campagne avec leurs cinq escadrons. L'*Allg. Militär-Zeitung*, no 17, dans son article sur les *Régiments de cavalerie à quatre escadrons*, fait erreur en affirmant que la formation à cinq escadrons date de 1860.

— J'ai lu avec le plus vif intérêt dans la livraison de février l'excellent exposé de l'un de vos rédacteurs sur le sujet si actuel de l'*Artillerie de corps*. L'auteur y est parfaitement renseigné sur nos intentions. L'artillerie de corps sera conservée en Allemagne pour les groupes d'obusiers, dont chaque corps possède trois batteries, ainsi que pour les groupes d'artillerie à cheval à trois batteries. Ces groupes, bien que disparates, continueront à former, cas échéant, une artillerie de corps. Au reste, à l'avenir, quand bien même les batteries montées seront endivisionnées, le commandant de corps prélèvera dans les divisions, pour avoir à sa disposition, tel régiment ou tel groupe qui lui conviendrait. Ce prélèvement sera variable et dépendra naturellement des circonstances et des intentions du commandant. Le principal motif de la suppression de l'artillerie de corps provenait de l'obligation où on se serait trouvé de constituer trois régiments d'artillerie par corps d'armée. Or, le corps étant normalement de deux divisions, et chaque division prenant un régiment d'artillerie, le troisième régiment restait isolé et ne trouvait pas cette liaison intime avec les autres armes qu'on avait en vue.

— J'ai déjà dit plus haut quelques mots des futures formations de diverses unités. J'y reviens pour ajouter quelques indications sur les troupes techniques.

La *télégraphie militaire* ne comprendra que 10 compagnies et un « détachement » de télégraphe. Quelques-unes des compagnies seront groupées par bataillon; 2 autres resteront isolées. La Prusse comptera 3 bataillons : le bataillon n° 1 à trois compagnies à Posen, le n° 2 à deux compagnies à Berlin, le n° 3 à trois compagnies à Coblence. La Saxe et la Bavière auront chacune une compagnie indépendante, le Wurtemberg prend « le détachement ». La répartition des compagnies est faite sur la base d'une compagnie pour deux corps d'armée, sans tenir compte, bien entendu, des corps d'armée projetés.

Les compagnies auront un effectif de 4 officiers, 14 à 18 sous officiers, 128 à 134 soldats. Le détachement attribué au Wurtemberg comprendra 1 officier, 4 sous-officiers, 45 soldats. Ces effectifs ne sont, à vrai dire, que le noyau des formations nouvelles et sont loin d'être suffisants.

Afin de donner aux troupes de chemins de fer l'occasion de se former au service de l'exploitation, on va créer une *Section d'exploitation* (Eisenbahn-Betriebsabtheilung); elle desservira la ligne militaire de 70,5 kilom., de longueur, qui relie Berlin au polygone de Jüterbog. Cette section comprendra 11 officiers, 77 sous-officiers, 408 hommes, répartis en 3 compagnies. Un détachement analogue mais à effectif plus faible sera formé pour la Saxe.

Les aérostiers seront constitués en un bataillon de deux compagnies. La seconde de ces deux compagnies, qui sera prochainement créée, comptera 4 officiers, 19 sous-officiers, 128 hommes.

Enfin, pour diriger tous ces services nouveaux, on instituera une *Inspection des troupes de communication*, à la tête de laquelle sera placé un lieutenant-général et une *Inspection de la télégraphie militaire*, dirigée par un colonel. Des subdivisions du train seront attachées soit aux bataillons de télégraphe, soit aux aérostiers pour la conduite des voitures.

— Février n'a pas été un mois de mutations. Un seul lieutenant-général a été mis à la retraite : le prince Henri XVIII de Reuss, commandant depuis un an la 14e division à Dusseldorf. Cet officier avait pris part aux manœuvres impériales de Minden l'année dernière; une de ses brigades y avait même été surprise, le 8 septembre, par les troupes commandées par l'Empereur. Cette circonstance n'est toutefois pour rien dans sa démission; il quitte l'armée pour cause de santé. Son remplaçant à la 14e division est le lieutenant général v. Kamptz qui a été pendant plusieurs années gouverneur des deux princes d'Anhalt.

En Wurtemberg, deux majors-généraux : de Schott, commandant de

Stuttgart, et Freiherr von Watter ont été promus lieutenants-généraux. Ils ont devancé dans leur promotion le frère de l'Empereur, le prince Henri, dont le brevet est plus ancien, mais qui doit d'abord attendre d'être promu vice-amiral, pour aspirer à un grade correspondant dans l'armée de terre. Vous voyez qu'il n'y a aucunes faveurs, même à l'égard de princes royaux.

Dernièrement est mort un général Schulz qui peut être considéré comme l'organisateur de nos troupes de chemin de fer. Il commanda le premier batataillon de chemin de fer qu'on forma en 1871, puis le régiment en 1876. Aujourd'hui les effectifs d'alors des troupes de chemins de fer sont bien dépassés : nous sommes à 7 bataillons et 3 régiments !

— Le Ministre de la guerre a donné aux députés du Reichstag, membres de la Commission du budget, quelques explications sur les fusils de petit calibre. Les expériences qui ont eu lieu avec les armes de petit calibre de même que les événements de la guerre hispano-américaine ont prouvé qu'un calibre inférieur à 8 millimètres ne répond pas parfaitement aux exigences de la guerre moderne. Notre fusil d'infanterie a de nombreux avantages sur les armes de plus faible calibre, surtout aux grandes distances. De plus, notre fusil de 8 millimètres aurait beaucoup plus d'efficacité qu'une arme à calibre réduit, notamment contre une charge de cavalerie. La balle d'un calibre inférieur à 8 millimètres n'occasionne, en effet, que des blessures, légères guérissant rapidement; elle est à peu près ncapable d'arrêter une troupe de cavaliers exécutant une charge. Il ne sera donc pas question d'une nouvelle arme dans un délai rapproché.

On compte, par contre, adapter à notre fusil actuel M 88/97 un autre système de fermeture due à l'invention de Mauser et permettant une plus rapide introduction des cartouches. Ce perfectionnement ne serait apporté, comme en Autriche et en Suisse qu'aux fusils de nouvelle fabrication.

Le fusil de 6 millimètres est excellent au point de vue balistique, mais son effet aux grandes distances est trop faible. Toutefois il est certain que la fabrication de ce petit calibre n'est que différée.

Quant à l'assertion du Ministre d'après laquelle les approvisionnements de cartouches dans les arsenaux devaient retarder l'adoption d'un petit calibre, personne ne l'a admise. Ces approvisionnements ne sont pas un obstacle. Je suis, pour ma part, persuadé que dans deux ans nous aurons un fusil de 6 millimètres avec vitesse initiale de 800 mètres. Le nouveau fusil sera plus léger comme arme et comme munition. On conservera la balle à chemise métallique complète, et on ne prendra pas la balle Dum-Dum à pointe non revêtue, ni une balle à tête creuse.

— Cédant à la curiosité de quelques députés le Ministre a exprimé également son opinion sur l'armée française. Il a dit qu'elle avait accompli

de grands progrès dans la discipline du feu et que son aptitude à la marche était meilleure (bessere Marschleistung). Le nouveau canon de campagne français, a-t-il dit, présente par contre quelques défauts, ce qui n'empêche que dans un an, la France comptera cent à cent vingt nouvelles batteries[1]... Le fusil Lebel ne tire pas aussi vite que le fusil allemand, quoique, à tout prendre, dans les petits calibres, toutes les armes se valent presque comme rendement.... On a fait en France de notables efforts pour perfectionner l'instruction des commandants supérieurs... Je suppose que ces aveux de notre Ministre n'auront pas pour effet de froisser le monde militaire français.

— Quelques livres pour finir. Je serai court. Un officier qui a appartenu à l'Etat-major général, le lieutenant-général de Janson, publie : *Le service d'état-major général auprès des troupes en temps de paix* (Dienst des Truppengeneralstabes im Frieden), ouvrage précieux pour initier les officiers au service si compliqué et à la fois si intéressant de l'état-major.

Une publication aussi nouvelle qu'inattendue est celle du lieutenant-colonel de Oven sur *L'Instruction tactique des officiers de santé.* Remarquez ce mot « tactique » qui révèle des tendances toutes nouvelles chez nos médecins militaires.

La section historique du grand Etat-major a publié une nouvelle monographie : *Um Candia*, par le colonel de Bigge. Ces combats de 1667 à 1669 sont assez curieux à comparer avec les événements de 1897.

Les historiques de régiment ont paru nombreux ce mois : je signale celui du 6e régiment badois no 114, en garnison à Constance, et celui du régiment d'infanterie d'Alvensleben no 52 qu'on vit à Metz et aux combats de la Loire.

Le colonel Cardinal de Widdern, une autorité en matière d'étapes et de guerre à l'arrière des armées, publie une nouvelle édition, en quatre volumes, de son ouvrage : *Der kleine Krieg u. der Etappendienst.* Les officiers de santé liront avec quelque intérêt les annales de W. Roth sur l'hygiène militaire, ainsi que les *Enseignements de la guerre gréco-turque de 1897*, par les médecins-majors Dr. Korsch et Dr. Velde. Enfin, *last not least*, vient de paraître le *Matériel d'artillerie de campagne C/96*, par le capitaine Wernigk (chez Mittler), description très complète du nouveau canon, avec de nombreuses indications sur sa manœuvre, à l'usage des volontaires d'un an et des officiers de réserve et de landwehr. Cette publication sera utile

[1] Comparer cette indication avec celle de la chronique française de février (p. 132) d'après laquelle les nouvelles batteries seraient à quatre pièces (ce qui expliquerait cette augmentation) et avec « l'Information », page 217 de la présente livraison, qui indique, au contraire, qu'on s'est prononcé en définitive en France pour la batterie à six pièces.

(Réd.)

aussi aux officiers étrangers qui veulent se renseigner sur nos nouveaux canons de campagne.

P. S. Au moment de vous envoyer ma lettre, j'apprends qu'au deuxième débat sur le Projet de loi militaire, la Commission du Reichstag a voté, à la presque unanimité, les 10 escadrons de chasseurs à cheval (Meldereiter). L'effectif des régiments d'infanterie sera légèrement inférieur à ce que demandait le gouvernement.

CHRONIQUE BELGE

(De notre correspondant particulier.)

La munition du soldat d'infanterie. — Nouveau règlement sur l'instruction du tir. — La garde civique. — La nouvelle notation horaire.

Je commence par un erratum. Une petite erreur s'est glissée dans ma chronique du 31 janvier au sujet du nombre de cartouches d'infanterie à la disposition du soldat. Ce nombre est 260 au lieu de 360. Au surplus, voici l'addition complète, calcul basé sur 220 fusils par compagnie, la division belge comptant, comme, en général, la vôtre, 13 bataillons, dont un de carabiniers.

Cartouches portées par l'homme	120
Dans le fourgon de compagnie	15
Caisson de bataillon	30
Colonnes de munitions	97
Total. . .	262

Chaque colonne de munitions transporte 534 480 cartouches.

Cette dotation en cartouches sera probablement augmentée.

De la munition au tir, la transition est naturelle. L'infanterie a reçu au mois de janvier, un nouveau règlement sur l'instruction du tir. Disons en passant que ce n'est pas un succès de librairie, ni un livre commode à manier, comme il devrait l'être. Oh! non. Il est bourré de planches pliées qui lui ont valu du coup le nom de « règlement-accordéon ». Et dire que l'on intercale si facilement aujourd'hui d'excellentes vignettes dans le texte!

Pour l'officier belge, le règlement de 1898 diffère peu de celui de 1894 qu'avaient modifié de nombreuses circulaires. L'officier étranger, qui n'a pas été tenu au courant des changements introduits chaque année, trouvera quelque intérêt à comparer les deux règlements.

Le tir est, avec raison, tenu en grand honneur dans notre armée. On s'en occupe pratiquement beaucoup, et théoriquement avec un peu de

tendance à l'exagération. Si vous en voulez la preuve, vous la trouverez dans les derniers Bulletins de la presse du ministère belge. Ça n'est pas une lecture amusante, mais elle est suggestive. Je reconnais au surplus que la théorie et les calculs ont du bon, mais pas trop n'en faut. Former d'adroits tireurs, rompus à la discipline du feu, et un cadre habile à apprécier les distances et les situations, énergique et froid, voilà l'essentiel.

Le Ministère de la guerre vient de publier les résultats des tirs de 1898. Les 33 688 hommes de l'infanterie qui ont pris part à tous les tirs sont classés de la façon suivante:

6567	tireurs de	Ire	classe,	soit	19.5 %
17480	»	IIe	»	»	51.8 %
8839	»	IIIe	»	»	25.9 %
931	»	non classés	»	»	2.8 %

Le classement des tireurs s'opère d'après les résultats obtenus aux « tirs individuels de guerre ». Chaque soldat brûle 40 cartouches. S'il réussit 16 coups au moins, il est de Ire classe; 8 à 15 coups de IIe classe; moins de 8 coups de IIIe classe. Les *non classés* sont les soldats qui n'ont pas exécuté quatre tirs de guerre. Ceux qui ont manqué moins de quatre tirs sont classés, suivant une proportion, d'après les tirs effectués.

Les tirs de guerre se font en huit séances de 5 balles sur des silhouettes représentant des buts de guerre conformément au tableau suivant. Ils sont exécutés au camp de Beverloo. La tenue est la tenue de campagne, baïonnette au canon.

Ire	séance,	200	m.	debout,	sur homme debout.
2e	»	300	»	à genou	id.
3e	»	400	»	couché,	sur 3 hommes debout.
4e	»	500	»	à volonté,	id.
5e	»	600	»	id.	id.
6e	»	200	»	à genou,	sur cible de buste[1] disparaissante.
7e	»	300	»	à genou,	sur cible de buste disparaissante.
8e	»	300	»	debout,	sur 3 hommes debout.

Cette dernière épreuve est un tir rapide, en 30 secondes. Le soldat charge avec deux cartouches dans le magasin, et fait ensuite usage du chargeur garni de trois cartouches.

Voici le tableau des différents tirs de l'infanterie (les carabiniers tirent 40 balles de plus) :

[1] Notre cible VI. (*Réd.*)

EMPLOI DES MUNITIONS		CARTOUCHES ALLOUÉES		
		Recrues 1re année	Anciens soldats 2e année	Permissionnaires rappelés
Tirs d'école	Tirs préparatoires .	15	5	10
	Tirs d'instruction .	40	40	—
Tirs de guerre	Tirs individuels , .	40	40	40
	Tirs collectifs. . .	35	35	35
Tirs d'entretien dans la garnison : .		20	20	—
		150	140	85

Il y a, de plus, des tirs de démonstration, des tirs d'examens et des concours pour lesquels 700 cartouches sont allouées *par compagnie*; des tirs d'expérience pour lesquels *chaque régiment* peut brûler 1000 cartouches.

Des expériences plus importantes sont faites à l'école d'application et de perfectionmement pour l'infanterie du camp de Beverloo.

* * *

Comme les Français, le général Farre étant ministre de la guerre, nous avons notre question des tambours. On ne les supprimera pas et c'est dommage, car ils constituent un meuble encombrant; mais en cas de mobilisation, ils seront déposés, et les clairons-tambours n'emporteront que leurs clairons et leurs fusils. Il en sera fait ainsi déjà pour les camps et les manœuvres. Le ministre a pris cette décision pour donner suite aux desiderata des chefs de corps.

Cette mesure est plus importante qu'elle ne le paraît. Nos tambours n'ont pas de fusil en temps de paix; leurs armes sont dans les dépôts. Il faudrait trois jours et maints embarras pour les armer au moment de la mise sur pied de guerre, en admettant que la mobilisation aie le temps de se faire régulièrement, sur place. A l'avenir, les fusils seront sans doute déposés dans les magasins de compagnies.

Il y a trois clairons-tambours par compagnie. Trois fusils par compagnie immédiatement disponibles, soit 700 fusils pour l'ensemble des compagnies actives, c'est quelque chose.

* * *

Le gouvernement se donne beaucoup de peine pour organiser une garde civique quelque peu sérieuse. Il nourrit l'arrière-pensée, bien certainement, de la présenter un jour aux Chambres comme réserve de

l'armée active. Je crains que ce ne soit une généreuse illusion. Jamais, quoiqu'on fasse, la garde civique belge ne constituera une réserve de l'armée active.

Les commandements principaux de la garde civique sont occupés par des généraux et officiers supérieurs sortant de l'armée. En date du 2 février, le ministre de la guerre a informé les commandants de l'autorisation donnée aux sous-officiers de bonne volonté de l'active de s'employer, en dehors des heures de service, à l'instruction des recrues de la garde. Les emplois d'instructeur de la garde devront être confiés aux meilleurs sous-officiers, à l'exclusion des candidats à la sous-lieutenance.

Une autre prescription récente, concernant la garde civique, est celle qui transforme en compagnies d'artillerie de forteresse un certain nombre de compagnies d'infanterie se trouvant à proximité des forts ou enceintes fortifiées. Ces compagnies continueront du reste à recevoir l'instruction de l'infanterie, dont elles garderont l'uniforme, avec, comme signe distinctif, deux canons croisés sur le devant du chapeau et sur le collet de la tunique; mais elles seront en même temps initiées à la manœuvre du canon par l'artillerie de l'armée. On espère former ainsi les auxiliaires, qui, en temps de guerre, seraient indispensables à l'artillerie de forteresse de l'armée.

* * *

Depuis le 28 janvier passé, la notation des heures de 0 à 24 heures a été introduite dans l'armée d'une façon générale et définitive. Depuis 1897, cette notation était en vigueur dans le service des chemins de fer. Elle avait été introduite de même pour les correspondances et rapports des grandes manœuvres. Elle est maintenant étendue à tout le service à l'exclusion absolue de l'ancienne notation.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Le Président de la République et l'armée. — Nouvelles diverses. — Le budget de la guerre. — Waterloo.

L'armée regrette M. Félix Faure, qui lui témoignait une très vive sympathie, vraiment cordiale, et non pas seulement cette sorte de considération banale qu'elle reproche à tant de parlementaires, à tant d'hommes d'État, de lui accorder, en dépit des protestations bruyantes d'affection qui sortent de leurs lèvres. Les militaires avaient pardonné au défunt Président sa redingote et son chapeau haut de forme, ils avaient oublié qu'il n'était

qu'un civil, parce que ce civil avait su le leur faire oublier par son affabilité, d'abord, et aussi par le prestige de sa stature, par son air imposant, par sa bonne mine, par son activité, par son goût pour l'équitation, par le plaisir évident qu'il éprouvait à se trouver au milieu des troupes, par son esprit cocardier, par son amour pour le panache et la représentation, par l'attitude enfin qu'on lui attribuait dans l'affaire Dreyfus et qui est conforme à celle qu'ont adoptée la majorité des officiers. M. Loubet passe pour n'avoir ni les opinions ni les allures de son prédécesseur. Il est vraisemblable qu'il s'occupera de l'armée le moins qu'il le pourra et que celle-ci, de son côté, ne s'occupera guère de lui. Il est douteux qu'on le voie suivre les manœuvres avec sollicitude et curiosité. Il ne fera que ce que lui imposera strictement le devoir de sa charge. M. Méline, d'ailleurs, se serait comporté de même, et M. Charles Dupuy, et M. Waldeck-Rousseau, et tous ceux enfin dont on a prononcé les noms (je ne parle pas du colonel Monteil, bien entendu !) sauf peut-être M. Deschanel et M. Cavaignac. Mais cet homme d'Etat est vraiment si peu décoratif, il a si peu de mine, il est si peu sportif, — ni cavalier, ni chasseur; il a un si mauvais estomac auquel il doit une humeur si renfrognée !... Bref, l'armée n'a peut-être pas lieu d'être particulièrement, personnellement satisfaite; mais la comparaison lui montre qu'elle n'a pas davantage à être mécontente.

— La crise présidentielle et toutes les péripéties de la politique ont fait grand tort aux affaires militaires. Et, à ce propos, je ne crois pas avoir à signaler l'attitude de l'armée en face de la provocation de ce brave Paul Déroulède. Eh! oui, elle n'a pas bronché; mais faut-il donc l'en louer? Pour qu'elle désertât son devoir, il eût fallu qu'elle crût voir ailleurs un autre devoir... ou son intérêt. L'idée d'un coup d'Etat au profit de personnes est une de ces turlutaines qui ne peuvent venir qu'à un grand enfant gâté. Quel dommage qu'un garçon de tant de cœur, si crâne, si vraiment soldat, soit allé aussi piteusement se compromettre, et à plaisir, dans une aussi sotte aventure, et qu'il ait cherché à y compromettre, en même temps, cette armée dont il était le Tyrtée pas toujours très inspiré, mais toujours convaincu et — en définitive — sympathique.

Revenons à nos affaires.

J'ai annoncé, le mois dernier, la création d'un 18e bataillon d'artillerie à pied; mais j'ai oublié de signaler la création d'un 5e bataillon, lequel sera stationné en France, dans chacun des quatre régiments de zouaves. De même, le nombre des bataillons de tirailleurs algériens a été augmenté.

Une grande « Instruction médicale », insérée dans le *Bulletin officiel du ministère de la guerre*, énumère les précautions hygiéniques à prescrire en vue des manœuvres à exécuter pendant l'hiver. Cette publication semble dénoter l'intention de faire manœuvrer les troupes par le froid. Je me borne à la mentionner : je doute que vous ayez rien à y prendre. C'est

plutôt à la Suisse que les rédacteurs de cette « Instruction » ont dû faire des emprunts.

Les archives historiques du Dépôt de la guerre entr'ouvrent enfin leurs portes au public. Celui-ci, après diverses formalités, est autorisé à consulter les documents... antérieurs à 1791. Ceux de la période 1791 à 1848 ne seront communiqués « que partiellement, en raison des questions diplomatiques, politiques ou personnelles, que pourraient soulever la divulgation de certaines pièces. »

La première personne qui utilisera la faculté laissée par le ministre c'est le 2e bureau de l'état-major général d'où émane la *Revue militaire de l'étranger*. Un prospectus encarté dans cette Revue confirme la nouvelle, que j'ai donnée, de sa transformation. A partir du 1er avril, elle se nommera *Revue militaire* et, sous la rubrique *Archives historiques*, elle « comprendra des documents relatifs aux différentes périodes de notre » histoire militaire, tirés des archives du Ministère de la guerre. La publi- » cation de ces pièces authentiques et inédites présentera le sérieux avan- » tage de vulgariser la connaissance des vieilles traditions de notre armée, » de contribuer au développement de notre esprit militaire national et, » par la comparaison de ces opinions avec les idées actuellement en cours » à l'étranger, d'associer intimement le glorieux passé de l'armée française » aux efforts à accomplir, de nos jours, en vue de la réalisation de ses » destinées futures. » Il sera extrêmement intéressant de voir renaître d'anciens documents puisés à des sources sûres et présentés sous la forme que cette excellente Revue sait donner à tout ce qu'elle publie.

Un décret bien singulier, tellement singulier que je ne suis pas sûr de l'avoir compris, facilite l'accès du grade d'officier aux « sous-officiers d'artillerie qui ont obtenu un certificat d'aptitude soit aux fonctions d'adjoint au trésorier, soit au service dans les compagnies d'ouvriers. » Cette mesure, dit un considérant, a pour objet « d'améliorer le recrutement des officiers comptables et des officiers des compagnies d'ouvriers d'artillerie. »

J'aurais aussi à mentionner des modifications aux règles suivies pour l'inspection des troupes et l'avancement des officiers. J'aurais beaucoup à dire là-dessus. Mais, si vous le voulez bien, ce sera pour une autre fois. Car j'ai hâte d'en venir (ou plutôt d'en revenir) au rapport de M. Boudenoot sur le budget de la guerre, document dont j'ai déjà dit un mot, le mois dernier.

La première impression qu'on éprouve en tournant les pages, c'est le sentiment désagréable que les questions sont prises par leurs petits côtés, que la Chambre « chipote », comme les bonnes ménagères tâtillonnes discutent avec leur cuisinière, que nos braves députés se mêlent d'une foule de choses qui ne les regardent pas et essayent de se substituer au pouvoir exécutif. De telles tendances sont très excusables, très naturelles. L'exer-

cice du droit de contrôle ne peut guère s'exercer que sur des détails, et on est tout porté, après avoir critiqué ce qui se fait, à conclure ainsi : « Eh bien, voici comme je m'y prendrais, moi, si j'étais à votre place. » Donc ni la mesquinerie du débat, ni la propension aux empiétements, au renversement des rôles, ne sont pour nous étonner.

Et, donc, nous voyons M. Boudenoot refuser pour les frais de service de l'Etat-Major 33 467 fr. demandés par le Ministre, qui pourtant y met de « l'insistance » ; la page d'après, c'est 40 000 fr. qu'il ne veut pas accorder pour remplacer dans leurs régiments les sous-officiers admis à Saint-Maixent. En vain « quelques chefs de corps expriment la crainte que ces vides ne soient préjudiciables au service. » Il n'est pas tenu compte de cette observation[1]. Ailleurs, c'est 810 fr. (!) rognés sur le personnel des Ecoles et 960 (!) grattés sur les « indemnités en marche » des officiers de gendarmerie.

C'est bien le cas de dire qu'il n'y a pas de petites économies. N'empêche que, si on a raison de couper les sous en quatre et de liarder, il ne faut pas pousser la lésinerie jusqu'au manque de dignité et créer, par une parcimonie exagérée, une situation désavantageuse au bien du service. Tenez. Je viens de parler du chapitre des frais de route. Autrefois les indemnités de déplacement étaient calculées très largement, à telles enseignes que, lorsqu'il y avait un officier à envoyer en mission, les chefs de corps envoyaient le plus besogneux et non le plus capable. C'était dommage assurément. Mais n'est-il pas plus fâcheux encore qu'on ait réduit les allocations à un tel point qu'on ne confie plus les missions qu'aux richards, à ceux qui peuvent faire face aux frais supplémentaires qu'elles leur imposent, et qui sont en état, comme dit le troupier, d'y aller de leur poche ? Pas plus qu'avant on ne se préoccupe du mérite intrinsèque de l'individu, de son appropriation au rôle qui lui est dévolu. Mais autrefois on venait en aide à un camarade digne d'intérêt ; maintenant on prélève une rançon sur les plus fortunés. Récemment la *Revue des revues* établissait que la situation pécuniaire faite aux officiers détourne le prolétariat de la carrière des armes, et ainsi la Chambre, par ses vexations puériles, va à l'encontre de l'esprit démocratique qui l'anime. Récemment un officier qui a publié sur la cavalerie des écrits remarqués me disait, en substance, ceci : « Vous savez que M. de Freycinet a décidé le 2 octobre 1889 que des conférences de garnison seraient faites périodiquement pour mettre les officiers de toutes armes au courant de ce qui se fait dans les armes voisines. Depuis cette époque, je suis envoyé chaque année faire une tournée dans mon corps d'armée. Jadis j'arrivais le matin, je déjeunais avec les camarades qui me questionnaient sur ce que nous faisions de nouveau, et

[1] La commission, dit le rapport à la page 46, déclare ces vides « nuisibles à l'instruction », et elle les considère comme bouchés, alors que, à la page 19, elle les laisse subsister.

je me rendais compte ainsi de ce qu'ils ignoraient le plus, de ce qu'ils désiraient savoir de préférence. Je modifiais en conséquence, s'il y avait lieu, le plan de ma causerie ; j'insistais davantage sur certains points. Le soir, le colonel me retenait à dîner et il invitait les officiers supérieurs à sa table. On me « poussait des colles » sur ce que j'avais raconté ; on me demandait de développer telle ou telle partie de ma conférence. Nous discutions et, en même temps que j'apprenais certaines choses à mes interlocuteurs, ceux-ci m'en apprenaient beaucoup d'autres, me montrant bien souvent les questions sous un aspect qui m'était nouveau. Aujourd'hui au contraire, on s'arrange de telle façon que je n'aie à prendre aucun repas en dehors de chez moi : je fais ma conférence entre deux trains, sans avoir le temps de causer avec personne, et l'heure de la séance est souvent choisie, pour ce motif, si mal à propos que tout le monde en est gêné. Croyez-vous que l'économie de trois ou quatre francs que l'Etat réalise par là compense ce que la camaraderie y perd et ce qu'y perd également l'instruction des officiers ? En effet, je vois à la page 70 du Rapport sur le budget parmi les mesures que le ministre se vante d'avoir prises dans l'intérêt du trésor, ce « décompte, pour les officiers, de l'indemnité journalière d'après la durée effective des trajets au lieu d'une durée conventionnelle, avec allocation spéciale par repas et par découche pour les déplacements de moins de 24 heures. » Eh bien, j'estime, comme mon interlocuteur, qu'il n'y a pas là de quoi tant se vanter, et que la Commission du budget exerce une influence fâcheuse pour arriver, en fin de compte, à de biens maigres résultats. Le total des crédits demandés était de 660 millions, à quoi, pour arriver à la somme des charges militaires du pays, il y a à ajouter diverses dépenses que supporte le Ministère des finances pour le compte du département de la guerre (plus de cent millions pour les pensions de retraite, plus de cent millions formant l'annuité correspondant à l'emprunt de l'ancien budget dit extraordinaire, etc.) ; viennent, par contre, en déduction certaines ressources : retenue de 5 % sur la solde des officiers, la vente des publications du gouvernement, des cartes d'état-major, etc., etc. En définitive, le total des dépenses prévues s'élevait à 875 millions. A force de rogner, on en a gratté dix et demi, soit la 83e partie. Et les exemples que j'ai donnés montrent assez par quoi se traduit cette économie. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle va souvent jusqu'à la lésinerie.

M. Boudenoot n'en est pas moins très satisfait de son œuvre. Le voici devenu un des collaborateurs du ministre, et il est dès lors tenté de considérer que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il rend de bonne grâce justice à ses efforts et à leur succès. Il se décerne maint satisfecit et déclare qu'il est bien près d'être arrivé à un budget incompressible. Il se hâte d'ajouter que ce résultat a été obtenu grâce à la bonne volonté et au désir d'entente manifestés par les chefs de l'armée. En revanche, il ne cache pas qu'il redoute fort les bureaux et l'esprit de résis-

tance qu'ils apportent (page 45). A la page 158, à propos de la fabrication de certaines fournitures de la Guerre par les détenus : « L'opération paraît avantageuse. Il est désirable que les Bureaux (par un grand B) n'y opposent pas les obstacles accoutumés. » A la page 193, à propos d'une note relative à des achats de coton pour la fabrication de la poudre sans fumée : « La conclusion de cette note était évidemment contraire au sentiment de la Chambre et aux déclarations du Ministre ; et le naturel des Bureaux, toujours prêts à se rebiffer contre les indications du Parlement, perçait visiblement.» A la page 195, à propos de la même question : « La lutte des bureaux (par un petit b, cette fois, mais nous allons nous rattraper avec l'Administration qui aura un grand A...) la lutte des bureaux contre les indications de la Chambre, contre les intérêts bien entendus du trésor lui-même, est incompréhensible.... Il est vraiment désirable que nos Administrations s'inspirent d'un esprit plus pratique. » Quelle est donc cette anarchie, et faut-il croire que la bonne volonté du Ministre vienne ainsi se briser contre la mauvaise volonté de ses sous-ordres, que sa puissance ne puisse avoir raison de leur inertie ? Ah ! Certes, on a raison de comparer ces organes au volant d'une machine, à cette masse qui emmagasine la vitesse et qui la restitue, si bien que la machine peut continuer à marcher après que le moteur a cessé d'agir. Mais si l'avantage de cette omnipotence des bureaux est que les crises ministérielles passent sans troubler la marche générale des affaires, comme elle s'oppose à tout progrès ! Les marins disent de certains bâtiments qu'ils sont lourds au gouvernail, voulant exprimer qu'ils obéissent mal aux coups de barre. Le ministère de la guerre est un de ces bâtiments-là.

A part quelques réflexions de cet ordre, le rapport de cette année ne me paraît suggérer que peu d'observations intéressantes. M. Boudenoot, qui avait réclamé une transformation de la télégraphie militaire et un remaniement des tarifs d'indemnités, se félicite d'avoir obtenu gain de cause sur ces deux points. C'est vendre la peau d'un ours bien vivant, car il repose, en ce qui concerne la réforme de la télégraphie, sur la promesse du Ministre déclarant que le dépôt d'un projet de loi sur le bureau de la Chambre « ne saurait tarder ! » C'est un bon billet, et, pour notre part, nous n'escompterions pas aussi facilement l'avenir [1].

Le rapport contient quelques indications au sujet de la fabrication du nouveau matériel d'artillerie. Parlant des manufactures d'armes, M. Boudenoot fait remarquer qu'on a pu procurer du travail à leurs ouvriers » grâce à cet événement inespéré, que certains ateliers ont été affectés à » la fabrication du gros matériel de l'artillerie; mais on entrevoit de

[1] Le projet a bien été présenté le 31 janvier. Mais quand sera-t-il examiné ? Quand sera-t-il voté ? Le Parlement a, si j'ose dire, d'autres chats à fouetter. Nous aurons occasion de reparler de l'économie des propositions établies par le gouvernement soit quand elles viendront en discussion soit lorsqu'on aura à les mettre en pratique.

» nouveau, pour un temps prochain *(un an, 18 mois)* le renvoi de 2000 ou-» vriers. » D'autre part, le crédit pour les équipages de campagne est de 1 172 500 fr. inférieur à ce qu'il était pour l'exercice de 1898 et il est spécifié (page 211) que cette diminution porte sur la fabrication du matériel d'artillerie de campagne. Il est aisé de tirer les conclusions sur le degré d'avancement de la fabrication.

L'idée de créer un corps d'ingénieurs militaires, énergiquement présentée par la Commission du budget, a été écartée par la Commission militaire chargée de l'étudier. « Mais le Ministre actuel a déclaré qu'il était disposé à en reprendre l'examen, cette réforme soulevant, d'ailleurs, une grosse question d'organisation militaire sur laquelle il n'a pas encore de conviction acquise. »

A signaler la tendance paradoxale qui se fait jour de ne pas incorporer trop de monde, alors que l'on s'accorde à réclamer le service universel. L'administration de la guerre calcule le chiffre du contingent : d'après elle il s'élèvera à 557 000 hommes. La Commission du budget « a décidé de tenir pour bon » ce chiffre ; « mais elle a vivement insisté auprès du Ministre pour qu'il tînt la main à ce qu'il ne fût pas dépassé. » A cet effet, elle a rappelé l'application des mesures prises l'année dernière d'un commun accord avec le général Billot en vue « d'atténuer les charges budgétaires et les inconvénients sociaux résultant de l'incorporation d'effectifs aussi élevés. » Ces mesures consistent en de larges distributions de permission ! D'un bout de l'année à l'autre, 9 % des hommes doivent ne pas toucher leur solde ! En d'autres termes, chaque soldat doit être absent de la caserne un mois par an, en moyenne ! C'est beaucoup. En même temps le Parlement ne veut plus qu'on admette sous les drapeaux ces malingres de qui je parlais dans ma chronique de janvier comme capables de s'acquitter des menus travaux du régiment, comme tout désignés pour les basses besognes accessoires du quartier auxquelles l'armée emploie un nombre respectable d'heures chaque jour, sans le moindre profit pour son instruction.

Mais vraiment ces Messieurs ont des façons de raisonner stupéfiantes. En voulez-vous un exemple ? Je le trouve à la page 184, où il est question des encouragements accordés à l'industrie chevaline :

« En établissant une distinction entre les primes allouées pour les jeunes chevaux, auxquels il est demandé seulement de marcher franchement sous le cavalier et aux trois allures sur des lignes droites, et les majorations de prix allouées pour les chevaux faits et complètement dressés, on a voulu détourner l'éleveur de chercher à obtenir des chevaux de quatre ans un dressage complet, qui produirait chez eux des tares indélébiles.

On a voulu, en outre, ainsi que l'idée en a été émise au sein du Parlement, encourager l'éleveur à faire monter ses chevaux par ses fils et ses domestiques, en vue de procurer ainsi à l'armée un plus grand nombre de jeunes gens déjà familiarisés avec le cheval avant leur arrivée au régiment. »

Ah! Si c'est là-dessus que les législateurs comptent pour faciliter et améliorer le recrutement de la cavalerie!.... Et, d'ailleurs, ne devraient-ils pas, pour être conséquents avec eux-mêmes, pousser les éleveurs à la repopulation en même temps qu'ils s'efforcent de développer le goût de l'équitation chez leurs fils?...

Mais le temps presse, la place va me manquer: je me hâte donc de tourner la page. Me voici arrêté par le chapitre 43 (Champs de manœuvre et de tir, stands et manèges), où je vois avec stupéfaction que le chiffre de sa dotation est en diminution de 1 300 000 fr. sur l'an dernier. Or, on avait trouvé précédemment les crédits relatifs à cet objet trop faibles (j'en ai parlé dans ma chronique de juin 1898), et l'administration de la guerre avait réclamé très vivement des subsides supplémentaires. Aussi le Parlement avait-il alloué en 1898 un crédit de 2 300 000 fr. pour ce chapitre. Et le voici qui retombe aujourd'hui à un million, sans qu'il y ait eu, à ma connaissance, beaucoup de champs de manœuvres créés! En tous cas, il en reste beaucoup à faire.

Je tourne deux pages, et je trouve des révélations fort attristantes sur l'état de nos ouvrages fortifiés et de nos batteries de côtes. Et encore le gouvernement ne va pas demander tous les fonds dont il aurait besoin pour améliorer la situation sur tous les points, car il prétend avoir écarté, « eu égard aux exigences budgétaires, certains travaux d'une nécessité indiscutable ». C'est un aveu qu'il est regrettable d'avoir à enregistrer [1].

— Il vient de paraître deux monographies de Waterloo: l'une de M. Jean-Marie Saint-Julien, l'autre de M. Henry Houssaye, membre de l'Académie française. Je viens de parcourir celle-ci, sur laquelle je compte revenir quand j'aurai lu l'autre, et j'y ai pris un très vif plaisir, mêlé d'une tristesse profonde. Un Français ne peut suivre, sans en avoir le cœur douloureusement serré, le récit de cet épouvantable désastre. Mais il faut rendre justice à l'art avec lequel l'auteur a exposé les faits, à la clarté qu'il a su répandre sur les péripéties embrouillées de la fatale journée. Sans doute il n'a pas fait, il n'a même pas eu la prétention de faire ce qu'on peut appeler de la grande histoire. Mais il a voulu entrer dans les plus infimes détails de temps et de lieu, et il n'est petit problème de cet ordre qu'il n'ait élucidé avec une extrême sagacité et grâce à une documentation qui est abondante et qui paraît être très abondante, les mêmes citations revenant à quelques pages de distance. Elles reviennent même parfois avec des variantes, soit dit en passant. (Et, puisque j'en suis sur ce chapitre,

[1] Avant d'en finir avec le consciencieux travail de M. Boudenoot, je me permettrai de demander à celui-ci, qui est, d'ordinaire, si exact, pourquoi il écrit (page 50) : « Les Etats-Unis qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas d'armée permanente, vont maintenant en constituer une de plus de 100 000 hommes. »

Pardon! Ils en avaient une qui était de 25 000 et qui, probablement, ne sera même pas triplée.

j'exprime le regret de trouver trop de fautes d'impression dans ce volume si bien imprimé. J'en signale une qui m'a vivement choqué : le livre d'York de Wartembourg — que d'autres écrivent Yorck de Wartemburg — livre que le commandant Richert vient de traduire en français, ne porte pas comme titre *Napoleon as Feldher*, comme il est dit à la page 388. A la page 486, *as* est devenu *als*; mais *Feldher* conserve son orthographe incorrecte).

Pour les militaires, l'intérêt de la relation de M. Henry Houssaye me semble être surtout dans ces détails dont il a fait l'objet principal de ses recherches : il y a bien des leçons à tirer de là, notamment au point de vue du service des officiers d'état-major, en ce qui concerne la rédaction et la transmission des ordres et aussi leur compréhension. Soult, qui avait remplacé Berthier comme major-général, était inexpérimenté dans ces fonctions. Il n'avait pas la prévoyance minutieuse de son prédécesseur — prévoyance que l'on serait tenté de trouver exagérée si les événements n'avaient prouvé que ce trop de précautions ne nuit pas : bien au contraire.

Vers 5 heures du soir, Grouchy reçoit une dépêche au crayon, en partie effacée, presque illisible. Elle commence par ces mots : « En ce moment, la bataille est *engagée*. » Le maréchal et les officiers qui l'entouraient lisent : « En ce moment, la bataille est *gagnée*. » La différence est considérable et permet d'expliquer bien des erreurs. D'autres erreurs sont moins faciles à justifier. Nous voyons (page 446) le même Grouchy confondre Dion-le-Mont avec Dion-le-Val, qui en est à 1400 mètres. Plus loin (page 464), il écrit Temploux au lieu de Gembloux. Et la première de ces localités n'est pas à moins de deux lieues et demie au sud-est de la deuxième. Citerai-je enfin ce passage de la page 289 :

Le village de Walhain et le hameau de Sart-à-Walhain, distants de 1700 mètres, furent réunis en une seule commune en 1822... Grouchy et d'autres officiers ont confondu le hameau et le village et ont écrit Sart-à-Walhain pour Walhain. L'erreur serait d'autant plus facile à expliquer que, sur la carte de Ferrari, qui servait à Grouchy, le nom de Sart-à-Walhain est inscrit presque au-dessus des clochers des deux villages (c'est-à-dire du village et du hameau), tandis que le nom de Walhain se trouve à gauche. A une lecture rapide, on peut se tromper. Grouchy, d'ailleurs, était coutumier de ces sortes de confusions.

Récemment je lisais, dans une étude, en cours de publication dans la *Revue d'artillerie* et que je signale parce que les officiers de toutes armes et surtout ceux de l'Etat-major peuvent en tirer le plus grand profit (il s'agit d'un mode de représentation ou plutôt d'une sorte de déformation rationnelle du terrain par le procédé dénommé, plus ou moins justement, *croquis perspectifs*), j'y lisais, dis-je, quelles précautions il importe de prendre dans la désignation des localités, étant données les similitudes de noms qui sont si fréquentes dans une même région: Et tenez : regardons le plan du champ de bataille de Waterloo. Nous y trouvons la *Ferme de la Haye*

Sainte, et, à 1600 mètres de là, la *Ferme de la Haye*. La Carte générale nous montre deux rivières portant le nom de *Senne*. Sur la carte suivante je vois *Rhisnes* à côté de *Les Isnes*; puis voici quatre *Sarts* (qui n'ont rien de Péladan): *Vieux Sart*, *Neuf Sart*, *Sart-à-Walhain* (déjà nommé), *Sart-Dame*, sans compter le moulin de *Chassart*, *Maransart*, *Ransart*, *Lambussart*, *Rixensart* et *Sart-Alletz*. (Toutes ces désinences, toutes ces dénominations, dérivent du radical vallon *sart* ou *saur*, qui signifie champ.) Quoi qu'il en soit, on conçoit très bien que, interrogeant les gens du pays, dont la prononciation peut n'être pas claire, on soit amené à se tromper et à entendre le nom qu'on lit sur la carte: à prendre Ransart pour Maransart. Et, de l'un à l'autre, il y a cinq bonnes lieues, à vol d'oiseau!

Puisque l'occasion s'en présente, un mot au sujet des cartes.

M. Henry Houssaye a cru devoir joindre à son livre deux plans d'ensemble sans nivellement et un plan de détail, dressé en 1816, dont le nivellement est exagéré au point d'en être ridicule. Il n'y a pas de terrain plus mollement ondulé que le champ de bataille de Waterloo. A le regarder des hauteurs, lisons-nous à la page 299, il « a l'aspect d'une plaine s'étendant sans dépression marquées entre deux collines d'un très faible relief. » Sa représentation, au contraire est celle d'un sol fortement raviné, convulsé, encore que ses formes ne se rapportent à aucune formation géologique normale et qu'elles constituent un véritable contre-sens topographique. Cette déformation résultant d'un relief excessif me rappelle l'impression que produit une visite aux champs de bataille de Metz. Votre chroniqueur suisse s'est très nettement exprimé à ce sujet en juin 1898 (à la page 351 de la *Revue)* : il a dit combien les cartes et les descriptions des auteurs dénaturent la réalité. Celle-ci est beaucoup plus simple, beaucoup moins mouvementée qu'on ne serait tenté de se l'imaginer. Et c'est encore plus vrai pour Waterloo que pour Metz.

— M. Gaston Moch a continué, dans la *Revue blanche*, sa très remarquable série d'études sur ce que doit être notre armée. Comme je l'ai déjà dit, c'est la vôtre qu'il nous propose comme modèle. Il doit, paraît-il, réunir ses articles en un volume dont la publication est annoncée pour la fin de ce mois et dans lequel il complètera ce qu'il a dit déjà des institutions militaires de la Suisse. On ne saurait ne pas tenir compte de l'opinion d'un écrivain comme lui: il est de ces trop rares publicistes qui marquent, et, tout jeune qu'il soit, il fait autorité. Je ne manquerai donc pas d'analyser son livre (et, s'il y a lieu, de le discuter), dès que je l'aurai lu.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

La botte pneumatique. — Conférences agraires. — Outil de sapeur portatif. Le recrutement de l'état-major général. – Le général Pelloux.

Depuis un mois, j'ai fait à votre intention une ample moisson de renseignements. Je commence par une information de nature à intéresser ceux de vos officiers qui — la *Revue militaire suisse* me l'apprend, — se livrent ces temps-ci à des exercices d'entraînement.

A l'exposition de Turin, on a pu remarquer des « bottes pneumatiques » inventées par M. Henri del Pabro de Udine, et dont il espère l'adoption par l'armée.

Le cliché ci-dessous rendra plus claire mon explication.

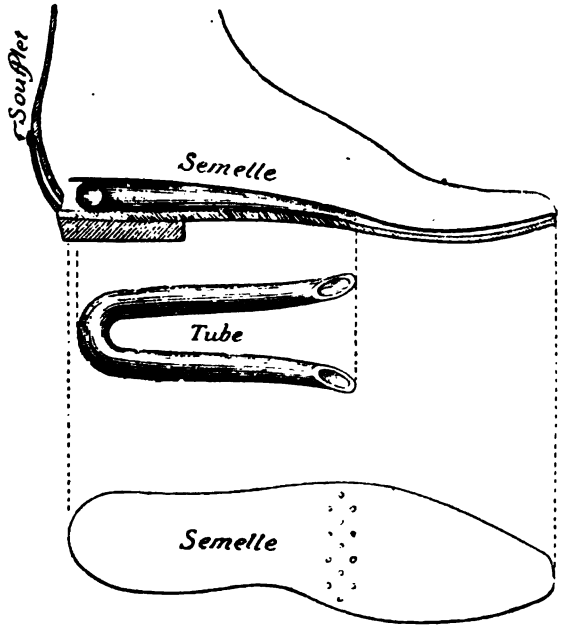

Cette botte est, en apparence, absolument pareille à une botte ordinaire. Mais, sous la plante du pied, en arrière, je trouve un petit tube en gomme, de la forme d'un fer à cheval. Le tube a trois ouvertures : l'une au centre de l'arc, les deux autres aux deux extrémités. Ces trois ouvertures sont en communication avec le dehors par un canal, fixé au-dessus du talon, auquel del Pabro a donné le nom de « soufflet ». Le tube est séparé de la plante du pied par une semelle trouée.

En marche, quand le pied est levé, aucune pression ne se produisant sur la semelle. le tube se gonfle d'air. Quand le pied est posé, la pression se produit, — et l'air sort du tube par les trous ménagés dans la semelle. On obtient ainsi, à chaque pas, une aspiration d'air suivie d'une expiration. Le pied est maintenu en état de fraîcheur.

Le capitaine d'artillerie Louis Pellerano a essayé ces bottes pendant une marche de 50 kilomètres, au cours d'une course de résistance à cheval de 354 kilomètres. Il leur a trouvé les avantages suivants : 1° Quoique les bottes n'avaient pas été faites sur mesure, elles ne lui ont causé aucune douleur, bien qu'il les ait gardées deux jours et deux nuits durant. Il ne souffrit d'aucune transpiration des pieds. 2° En descendant de cheval, il lui semblait marcher comme sur un tapis. Dans le terrain, il ne sentait plus les aspérités pierreuses qui font si mal quand on va à pied après une promenade à cheval un peu longue. A cheval, il ne ressentait pas les secousses de l'étrier. 3° Les pieds restent toujours frais et propres. Pendant la marche, on a l'impression d'être poussé, ce qui facilite beaucoup l'allure.

En résumé, l'invention paraît heureuse. Si l'armée l'adopte, elle y trouvera certainement de nombreux avantages. L'emploi de cette nouvelle chaussure augmenterait de plusieurs degrés la force de résistance de nos soldats, de nos fantassins surtout. Ce serait tout bénéfice, en outre, pour l'hygiène des pieds, si volontiers délicats. Rappelons-nous ce que disait Napoléon: « la guerre se fait avec les jambes ».

* * *

Les conférences agraires pour militaires, inaugurées à Naples par ordre de S. A. R. le prince Victor-Emmanuel, obtiennent de plus en plus la faveur générale. Dans la capitale, le nombre des soldats qui fréquentent ces conférences, données par un professeur d'agriculture, est de beaucoup supérieur à mille. Pour encourager nos soldats à suivre ces cours si utiles pour les paysans, le ministre de l'instruction publique a envoyé au ministre de la guerre 50 montres en argent qui seront distribuées aux auditeurs les plus diligents. Le ministre de la guerre y a joint des livres et publications instructifs. A Florence, à Turin, à Milan, on remarque de la part des soldats de toutes armes le même intérêt à suivre les conférences agricoles. L'initiative de S. A. R. le prince de Naples ne pouvait avoir des résultats plus satisfaisants.

* * *

Depuis longtemps, on songe à donner à chacun de nos soldats un outil de sapeur portatif. La question a fait un grand pas en avant. Le lieutenant oseph Paganuzzi du 70e régiment de ligne a étudié la fabrication d'une bêche ou pioche pliante, qui peut être facilement appliquée au havre-sac d t outil a été expérimenté ce mois-ci devant une commission

présidée par le général de brigade. Les résultats ont donné pleine satisfaction aux officiers chargés de l'expérimentation

* * *

L'article 37 de la loi du 2 juillet 1896 sur l'avancement stipule que les capitaines d'état-major seront choisis, selon les règles à établir par décret spécial, parmi les capitaines d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et du génie ayant suivi avec succès les cours de l'Ecole de guerre et ayant commandé pendant deux ans au moins dans leur grade une unité de leur arme. Le décret du 24 septembre 1898 vient de compléter ces dispositions : les capitaines dont il s'agit ne pourront être admis dans le corps de l'état-major qu'après avoir prouvé leur aptitude dans un cours spécial. Ce cours d'épreuve aura lieu autant que possible immédiatement après la sortie de l'école de guerre. A l'issue de ce cours une commission présidée par le chef d'état-major de l'armée, jugera définitivement de l'aptitude des officiers aux services de l'état-major. Le Bulletin du 15 octobre a donné les noms de vingt-six officiers appelés à fréquenter ce cours, d'une durée de six mois à peu près.

* * *

Malgré toutes les prévisions pessimistes émises au sujet de la durée du cabinet Pelloux, le général a jusqu'ici remporté de continuelles victoires; les luttes, il est vrai, ont été vives, toujours, mais un soldat ne craint pas la bataille.

Dans le courant du mois, deux graves questions se sont posées : l'amnistie générale pour délits politiques et les mesures restrictives à la liberté de la presse. La première a été favorablement résolue, conformément aux conclusions du gouvernement. La seconde est encore en discussion, au moment où je vous écris.

Plusieurs journaux qui sentent où le bât les blesse, sonnent l'alarme. Mais je ne doute pas que cette fois-ci encore la victoire ne soit pour le général Pelloux. Dernièrement, à la chambre des députés, il a fait sur ce sujet un discours clair, énergique, et comme depuis longtemps on n'avait plus l'habitude d'en entendre de la bouche d'un président du conseil des ministres. Le général Pelloux est d'ailleurs favorisé non seulement par son habileté, mais par les circonstances. Au nombre de celles-ci il faut compter le sentiment de la Chambre essentiellement conservatrice, comme l'est, au moins actuellement, le pays entier. Tout le monde ressent le besoin d'un bras vigoureux qui sache protéger le pays et tenir en bride les fauteurs de désordres. Pour contenir ce monde là, le général Pelloux est l'homme qu'il faut.

INFORMATIONS

ALLEMAGNE

Passages de rivières en bateaux pliants. — Traverser de larges cours d'eau le plus rapidement possible, quant il n'existe pas de ponts permanents ou que ces derniers ont été détruits par l'ennemi, a toujours été une des opérations les plus difficiles à exécuter pour une armée en campagne. Il est vrai que l'on peut construire des ponts de bateaux, mais cette opération, lorsqu'il s'agit de préparer une surprise, est toujours relativement longue, même si les équipages de ponts sont déjà arrivés. C'est pour ces raisons que l'Allemagne cherche déjà depuis plusieurs années à doter ses troupes d'un matériel léger et facile à transporter, lui permettant de traverser rapidement des cours d'eau. Le bateau pliant, *Faltboot*, que les Allemands expérimentent depuis quelque temps, paraît, sous ce rapport, réunir toutes les conditions désirables.

Les expériences que les pionniers de la garde ont faites, l'automne dernier, avec ces bateaux pliants, pour traverser des cours d'eau, ont été si satisfaisantes que la cavalerie elle-même est maintenant dotée de ces *Faltböte* qui, tout en étant légers, peu encombrants et solides, peuvent être employés presque immédiatement. Ces bateaux ont une quille en bois et des côtes longitudinales constituées avec des planches très minces ; le tout est recouvert de toile à voile brun foncé imperméable. Le fond en bois du bateau étant divisé en deux parties, ce dernier peut se replier ou se déplier à volonté, absolument comme un livre. Lorsque le *Faltboot* est replié un homme peut facilement le porter sous son bras, et deux hommes peuvent le transporter au pas de course.

Pour déplier le bateau et le mettre à l'eau, on se sert d'une poignée fixée sur chaque côté. Le poids du premier homme qui saute dans le *Faltboot* étant suffisant pour mettre en place le fond ainsi que les côtes longitudinales et tendre complètement la toile, le bateau est immédiatement utilisable. On peut dès lors se servir d'un certain nombre de ces bateaux pour transporter un petit détachement d'infanterie ou de cavalerie.

Dans ce dernier cas, les cavaliers s'assoient dans le *Faltboot*, et tiennent par les rênes les chevaux qui suivent à la nage. S'il s'agit de forts détachements, les pionniers jettent un pont volant à l'aide des bateaux pliants. Ils forment rapidement ces bateaux sur une seule file à travers le cours d'eau, et les relient entre eux par des poutrelles munies de petites chevilles permettant de fixer le tablier, constitué par des planches légères.

On construit ainsi, en très peu de temps, un pont étroit et vacillant il est vrai, mais suffisamment sûr. Tandis qu'il faut à peu près une voiture pour transporter un seul bateau des équipages de pont réglementaires, on peut charger jusqu'à cinquante *Faltböte* sur une seule voiture, qui suit constamment la troupe et ne nuit pas à sa mobilité. Les bateaux pliants possèdent, malgré la légèreté de leur construction, une stabilité et une solidité étonnantes. (*Revue du Cercle militaire*, nº 8.)

Des essais ont été entrepris, dit l'*Allg. Schweiz. Zeitung*, pour remplacer ces bateaux en toile par des bateaux en aluminium, supérieurs à ceux en toile comme durée, facilité de transport et de navigation. Ces expériences ont donné de bons résultats et seront poursuivies.

FRANCE

Organisation de la nouvelle artillerie de campagne à tir rapide. — On lit dans la *France Militaire* du 3 mars :

Le Comité technique d'artillerie a tenu, le 28 février, une nouvelle séance, principalement consacrée à l'examen des diverses questions sur lesquelles le ministre de la guerre tient à connaître son avis préalable.

Le Comité estime qu'il y a lieu de conserver le même nombre de pièces par batterie et le même nombre de batteries par corps d'armée. En ce qui concerne la répartition des batteries dans les corps d'armée, l'opinion qui paraît prévaloir est le groupement en trois régiments, dont deux d'artillerie divisionnaire et un d'artillerie de corps d'armée. Chacun des deux régiments d'artillerie divisionnaire se composerait de six batteries montées à six pièces qui formeraient deux groupes à trois batteries ou trois groupes à deux batteries. Quant au régiment d'artillerie de corps d'armée, il comprendrait six batteries montées et deux batteries à cheval, les unes et les autres à six pièces.

On peut remarquer que l'artillerie reviendrait ainsi au système des batteries de réserve de corps d'armée tel qu'il fonctionnait dans notre armée en 1870. Ajoutons que l'on rétablirait la troisième batterie de division de cavalerie, de manière que chaque brigade indépendante fût accompagnée de sa batterie.

La fabrication de notre nouveau matériel est assez avancée aujourd'hui pour qu'il devienne nécessaire, en raison de son prompt achèvement de résoudre sans retard tous les détails de la future organisation.

NORVÈGE

Nouvel équipement de l'infanterie norvégienne. — Le nouvel équipement adopté cet hiver sur la proposition d'une commission spéciale, rompt avec toutes les habitudes traditionnelles dans les armées. On l'a combiné en prenant pour modèle ceux que l'expérience à fait choisir par les touristes et les sportsmen. En même temps on a cherché à modeler l'habillement des soldats sur celui depuis longtemps en usage chez la population ouvrière norvégienne. Et enfin, on ne s'est préoccupé que des conditions à remplir par une tenue de campagne sans tenir compte des habitudes du service de caserne ou de garnison.

On a commencé par supprimer la capote ou manteau considéré comme peu pratique et ne satisfaisant que très imparfaitement aux conditions qu'il est censé devoir remplir et surtout à celle de servir de couverture la nuit au bivouac. Bien que relativement très lourd il ne remplit que très mal cette destination; l'homme ne pouvant jamais s'y envelopper entièrement et se trouvant avoir toujours soit les pieds, soit la tête ou même le haut de la poitrine à découvert. En outre il ne protège nullement contre l'humidité et la pluie, et par contre il est très gênant dans les marches à cause de sa longueur. Bien qu'un nouveau modèle en ait été récemment établi en drap aussi mince que possible il pèse encore plus de 2 kilos et son poids augmente énormément quand il pleut par suite de l'eau qu'il absorbe. Enfin il faut beaucoup de temps pour le paqueter sur le havre-sac. Et par-dessus tout cela il coûte très cher.

On l'a donc supprimé pour l'infanterie et remplacé par deux effets d'équipement dont l'un est le sac de couchage et l'autre la jaquette de laine irlandaise.

Le premier est assez grand pour qu'un soldat de taille ordinaire puisse y entrer les deux bras et le faire monter jusqu'aux oreilles. L'homme une fois les mains à l'intérieur du sac peut tirer une coulisse qui le ferme à la partie supérieure. N'étant pas doublé il ne pèse que 1500 grammes. Il tient cependant assez chaud étant imperméable et gardant la chaleur du corps. Quand on peut en garnir le fond d'un peu de paille ou de branches de sapins, il tient tout à fait chaud et n'absorbe nullement l'humidité du sol Enfin il a l'avantage de se paqueter en un clin d'œil.

La jaquette irlandaise est une sorte de chemise de laine, très épaisse qui descend jusqu'aux hanches. Elle pèse 1 kilo. C'est le costume favori des ouvriers norvégiens, surtout des pêcheurs. Elle ne devra se porter dans l'armée que la nuit, au bivouac, étant plus chaude que n'importe quel manteau. Le reste du temps on la portera dans le sac, sauf en cas de très grands froids. Alors elle se portera sous la tunique, qui a reçu à cet effet l'ampleur nécessaire sous les bras et sur la poitrine.

Le havre sac est remplacé par un sac dit de dos, semblable à celui de tous les touristes et ascensionnistes norvégiens. Haut de 45 centimètres et large de 44, ce sac pèse environ 1320 grammes, y compris le cadre et les courroies. Sans aucun compartiment, il se ferme simplement en haut par un couvercle et une courroie. De chaque côté s'y trouve une poche à cartouches. Ce sac est assez vaste pour qu'on puisse facilement y enfermer tout l'équipement du soldat, y compris le sac de couchage, la jaquette de laine, deux rations de vivres, des souliers et tout le reste des effets réglementaires. Son grand avantage est qu'en cas de besoin, comme lors d'une alerte, par exemple, on peut y fourrer tout cela pêle-mêle, sans aucun paquetage spécial.

Le cadre en bois de hêtre qui maintient ce sac ne comprend qu'une planchette horizontale et deux montants verticaux réunis à la partie supérieure par une garniture en laiton. Des deux côtés sont d'autres garnitures auxquelles les parties extérieures du sac peuvent être fixées par des anneaux et enfin un autre anneau où les extrémités de la courroie qui sert à porter le sac s'engagent au moyen de crochets. La particularité la plus remarquable de ce sac, c'est que les montants verticaux, au lieu d'être rectilignes, sont recourbés en forme d'S. C'est l'antique système usité en Norvège par tous les montagnards pour porter des fardeaux. Son principe est de faire reposer tout le poids, supporté par la planchette inférieure du cadre, sur les os des hanches. Les courroies qui passent sous les épaules ne supportent à peu près rien ; elles ne servent qu'à maintenir le sac sur le dos. Celui-ci ainsi que la poitrine et le bas-ventre restent entièrement libres et beaucoup plus à l'aise que dans le port du havre-sac ordinaire. Ni la respiration, ni les mouvements du corps ne sont gênés en rien ; le poids est entièrement porté par le bassin qui par sa structure même et sa solidité, constitue la partie du squelette la plus apte à porter des fardeaux.

Le seul inconvénient de ce paquetage c'est qu'il est gênant pour l'homme debout dans le rang et immobile, s'il doit se tenir rigidement vertical. Mais, en marche, au contraire, quand le corps se penche légèrement en avant, tout le poids porte perpendiculairement sur les reins et les avantages du système se manifestent pleinement. On marche très facilement et sans aucune gêne avec ce paquetage. De plus celui-ci peut être enlevé et remis avec une très grande facilité ; et il n'empêche ni de se coucher ni de s'asseoir, ni de faire un saut. Il reste toujours très fixe en pareil cas.

En dehors de ces avantages d'ordre statique, il a encore celui de n'être pas en contact immédiat avec le dos du soldat. De sorte que l'air peut librement circuler entre le dos et le sac. Ce qui, par les grandes chaleurs, n'est pas un mince avantage. (*Le Progrès militaire*, n° 1912.)

RUSSIE

Pigeons voyageurs. — Aux manœuvres qui ont terminé le rassemblement des troupes au camp de Novogueorguievsk (gouvernement de Plock) on a, d'après les ordres du commandant de la forteresse, fait usage de pigeons voyageurs pour relier le terrain des manœuvres avec la citadelle de la place et avec l'état-major du détachement des manœuvres. Les pigeons furent donnés aux patrouilles de cavalerie, à raison de 5 à 7 pigeons par patrouille. Le cavalier le portait dans une cage ordinaire qu'était attachée sur l'épaule par une corde. Au fur et à mesure du lâcher des pigeons, on les remplaçait par d'autres pigeons pris dans une réserve spéciale, disposée en un point de la ligne des avant-postes.

La veille, les cavaliers avaient été prendre les pigeons au colombier et avaient reçu des indications détaillées sur la manière de les soigner et d'attacher les dépêches; il avaient reçu également la nourriture à leur donner et les imprimés pour les dépêches.

Le théâtre de la manœuvre, situé en dehors des lignes de dressage, était inconnu des pigeons. Aussi, effrayés par les détonations, ils décrivaient une spirale en montant, puis se dirigeaient droit vers le colombier ou, par la Narey, vers la citadelle. Les dépêches ainsi reçues étaient transmises à destination par le téléphone ou par un vélocipédiste. Elles étaient enroulées sur la patte du pigeon et y étaient maintenues par un anneau de gutta-percha. Pour les courtes distances, ce procédé donne d'excellents résultats et l'opération se fait rapidement.

Pour les distances de 25 à 30 kilomètres, les pigeons mettaient de 18 à 23 minutes. Ainsi le chef du détachement savait au bout de 20 à 25 minutes les mouvements opérés par un ennemi qui se trouvait à une journée de marche, et pouvait combiner en conséquence ses mouvements. Une patrouille ayant pu se glisser sur les derrières de l'ennemi et le suivant pas à pas, tenait l'état-major au courant de chacun de ses mouvements.

Toutefois la cage de bois, bien que tapissée de foin, tourmentait beaucoup les pigeons; après avoir parcouru 40 à 50 kilomètres sur le dos de cavaliers et bien que n'ayant qu'une traversée insignifiante (25 ou 30 kilomètres ils arrivaient extrêmement fatigués. Sur les 60 pigeons qui avaient été pris, 37 apportèrent leurs dépêches sans retard, 2 eurent un retard de deux heures, et l'un ne rentra que le soir complètement épuisé; les 20 autres furent lâchés sans dépêches à la fin de la manœuvre.

(France militaire.)

—

BIBLIOGRAPHIE

Schnellfeuer-Kanonen, par le général-major à D. *R. Wille*. 1re partie. — 1 vol. in-8 de 348 pages, avec 103 figures. Berlin. R. Eisenschmidt.

L'éminent auteur du *Canon de campagne de l'avenir* et des *Futurs canons de campagne*, dont les travaux avaient provoqué en 1892 et 1893 une immense sensation, et avaient, pour une large part, contribué à hâter la solution du problème d'un canon de campagne à tir rapide, le général R. Wille, publie aujourd'hui sous le titre *Schnellfeuer-Kanonen* un nouvel, et important ouvrage. Ce volume n'a pas la prétention de discuter de nouveau les systèmes et la valeur des canons de campagne à tir rapide, mais, après une série d'années pendant lesquelles cet écrivain n'a rien publié sur un sujet qui lui tient à cœur et dans lequel il la montré une grande compétence, il a voulu résumer les résultats et exposer les progrès accomplis dès lors. Il a réunis les documents qui ont été fournis par l'industrie privée dans la construction des canons, documents ne provenant pas de simples calculs, mais résultant des données de matériels réellement construits, essayés, et pour quelques-uns employés dans divers Etats. Le dernier *Rapport de tir Krupp* d'octobre 1898 lui est parvenu trop tard pour qu'il lui soit possible de le faire figurer et d'en comprendre les données dans l'étude qu'il publie. Il le fera dans un second volume qu'il annonce, alors qu'on sera mieux fixé sur le rendement effectif de plusieurs des matériels proposés et qu'on aura des indications plus précises sur les essais en cours dans diverses puissances et sur les matériels adoptés par les principaux Etats. Jusqu'à présent, les données balistiques ont été tenues « dans l'ombre », mais on ne doit pas craindre de les mettre au jour. A propos du nouveau canon de campagne qu'on semblerait regetter en Allemagne d'avoir adopté hâtivement et sur lequel on ne devrait plus revenir, en répétant le mot de Saint-Augustin : *Roma locuta, res finita*, il faut au contraire ne pas considérer la question du canon à tir rapide comme liquidée. C'est aujourd'hui, suivant le proverbe, « le dernier qui parle qui a raison ». Telle est la compensation et la satisfaction des Etats qui, comme la Suisse, n'ont pas hâté les temps et n'ont pas adopté d'urgence un nouveau matériel.

L'étude du général Wille passe en revue les matériels suivants : Bofors 1896, Cail (de Bange et Piffard) 1896, Canet 1896, Elswick (Armstrong, Mitchell et Co) 1894, les matériels de construction nationale anglais et

russe 1895, Finspong (Thronsen) 1896, Hotchkiss 1893/97, Maxim-Nordenfelt (Londres) 1894 et 1897, Nordenfelt (Paris), 1891 1895 et 1897, Röstel 1897, Schneider 1893 et 1895, Skoda 1894/97, Saint-Chamond (Darmancier), Vickers et Maxim 1898.

Comme dans l'*Etude suisse d'un nouveau matériel d'artillerie* l'auteur établit aussi un grand tableau synoptique réunissant les données principales des matériels présentés dans son ouvrage, et des tableaux classant les pièces d'après leur rang de puissance et leur rang de poids.

Cet important travail du général R. Wille, abondamment documenté et d'une scrupuleuse exactitude, sera extrêmement précieux à tous les officiers appelés à des études sur les matériels étrangers; il indique les progrès considérables accomplis dans la technique de l'artillerie depuis quelques années, il intéressera au plus haut degré tous les officiers d'artillerie et même ceux des autres armes, les planches permettant aux moins initiés de se rendre immédiatement compte des perfectionnements et des particularités des systèmes d'artillerie réunis dans ce volume. E. M.

L'Artillerie. — Matériel. Organisation. (France, Angleterre, Russie, Allemagne, Italie, Espagne, Turquie) par le commandant *Vallier.* — 1 vol. in-8 carré cartonné de 275 pages, avec 45 figures. — Paris, Georges Carré et C. Naud.

Le commandant Vallier, auteur de travaux militaires bien connus, vient de réunir en un volume des indications et des données numériques très complètes sur l'artillerie. Une première partie de son livre comprend les « généralités sur l'artillerie » et traite des bouches à feu, du matériel, des projectiles et des poudres ; elle indique les conditions requises par les divers genres d'artillerie : artillerie de campagne, de montagne, de siège de côte et autres et donne quelques notions sur le tir en général et sur l'emploi tactique de l'artillerie de campagne.

La seconde partie, de beaucoup la plus importante, est un résumé de l'organisation de l'artillerie des puissances européennes, ainsi que des Etats-Unis et du Japon, Etats qui commencent à prendre rang au nombre des puissances militaires avec lesquelles il faut compter et qui méritent réellement le terme de « puissances ». Les indications du commandant Vallier sur les divers pays sont intéressantes à divers titres; il eut été désirable que pour l'Allemagne l'auteur eût publié les données, aujourd'hui parfaitement connues, du canon de campagne c/96, actuellement en service, qu'il ait indiqué les perfectionnements apportés en Autriche au matériel de campagne, et ait dit quelques mots enfin du canon français de campagne à tir rapide sur lequel on n'a plus de secret à garder.

L'ouvrage se termine par une série de tableaux comparatifs, fort utiles

à consulter et qui permettent de se rendre compte instantanément de la valeur des matériels d'artillerie en service dans la plupart des puissances.

Le volume, agrémenté d'un grand nombre de figures et d'une impression soignée, se présente fort bien et rehaussera le mérite de la *Bibliothèque de la Revue générale des sciences* à laquelle il appartient.

Beiträge zur Geschichte der K. u. K. Genie-Waffe. — Nach der von K. u. K. Obersten des Genie Stabes *Heinrich Blasek* hinterlassenen Manuscripten und Vorarbeiten, im Auftrage des K. u. K. Reichs-Kriegs-ministeriums Zusammengestellt und bearbeitet durch *Franz Rieger*, K. u. K. Oberst. — Wien 1898.

Tel est le titre de deux gros volumes formant la première partie d'un *Historique de l'arme du génie en Autriche* et relatant la création, le développement et l'activité des corps des ingénieurs, des sapeurs et des mineurs depuis leur fondation jusqu'à leur fusion dans l'arme du génie en 1851.

Le premier volume traite de l'organisation et du service général des trois corps.

Les deux volumes contiennent comme annexes une quantité de documents historiques, pièces officielles, états nominatifs, cartes, plans, etc.

C'est un beau monument élevé à la gloire du génie autrichien, rédigé par le colonel Rieger sur les notes de feu le colonel Blasek, bien connu par son ouvrage sur les systèmes de fortification dans les principales puissances de l'Europe.

La partie historique ne traite que très brièvement les opérations du génie au siècle dernier et dans la première partie de celui-ci. Nous n'avons trouvé que quelques lignes sur la campagne de Suisse en 1799; elles sont consacrées aux travaux des mineurs à Luziensteig et Diessenhofen

L'ouvrage s'étend par contre très longuement sur les opérations du génie en Italie et Hongrie de 1848 à 1851 et rappelle ses beaux états de service.

Nous avons été frappés du grand nombre de noms suisses qui figurent sur les listes du personnel, depuis l'infortuné lieutenant-général Doxat de Démoret, qui se distingua au siège de Temeswar en 1716, jusqu'à l'héroïque major-général Hentzi tué à Ofen en 1849. L'histoire de ce dernier siège, décrit dans tous ses détails, est du plus haut intérêt et réhabilite absolument notre compatriote dont le rôle a été des plus glorieux.

Nos officiers ont de tout temps apprécié à leur juste valeur les travaux du génie autrichien. Nous leur recommandons l'étude de cet ouvrage dont le prix est de 8 florins. Il est fait aux officiers du génie des armées étran-

gères un rabais de 30 % sur le prix, s'ils s'adressent à la rédaction des *Mittheilungen über Gegenstände der artillerie und Genie-Wesens* à Vienne.

Pr.

Justus Perthes Deutscher Armee-Atlas bearbeitet von *Paul Langhans*. Mit Begleitworten a. d. Major von Th. Tœgel.

L'auteur de cet atlas est déjà connu par son atlas de la marine allemande et par tant d'œuvres cartographiques de haute valeur. Sa nouvelle publication ne le cède en rien aux précédentes; elle se recommande par le même caractère de bienfacture et d'exactitude dans le moindre détail. C'est une de ces œuvres d'érudition minutieuse comme les affectionne les Allemands, et qui a cet avantage très précieux d'avoir été soigneusement contrôlée. Ses innombrables renseignements méritent toute confiance.

Pour qui veut se mettre au courant de l'organisation et de la répartition de l'armée allemande, nous ne pensons pas qu'il soit possible de trouver une source plus complète ni plus claire que le nouvel atlas de Perthes. La première carte donne, par corps d'armée, la répartition de toutes les forces militaires de l'Europe centrale; les trois suivantes celle des forces allemandes dans le N.-O., dans l'Est et dans le Sud, accompagnée chaque fois de la répartition des forces étrangères sur la frontière. La cinquième carte est consacrée aux arrondissements de landwehr.

De nombreux papillons représentent les territoires d'exercices des divers corps d'armée, les arrondissements d'inspections d'armée, les plans militaires de quelques grandes villes, etc, etc.

Enfin le texte contient non seulement tous les détails utiles à la connaissance de l'armée allemande, mais les principales indications relatives aux armées des grandes puissances européennes

Cet atlas est tout à fait recommandable.

LIVRES REÇUS

Torpilles et torpilleurs par *H. Brillié*, ingénieur des constructions navales. — Paris 1898.

Professional Papers of the Corps of Royal Engineers, edited by captain R. F. Edwards, R. E. — Chatham, 1898.

Das Feldartillerie-Material c/96. Nachtrag zum Handbuch für die Einjährig-Freiwilligen sowie für die Reserve und Landwehr-Offiziere der Feldartillerie, par *Wernigk*, capitaine-commandant au second régiment d'artillerie de campagne badois n° 30. — Berlin, 1899.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne
MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

Médaille d'Or CONSERVES DE SAXON **Genève 1896**

La nouvelle conserve de

BŒUF BRAISÉ A LA GELÉE DE SAXON

est une préparation culinaire de tout 1er ordre, adoptée par la **CONFÉDÉRATION SUISSE** pour l'armée. 17 (H392L)

Très recommandée aux militaires, touristes, etc.

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boites de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boites très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boites vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables potages Maggi.**

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
H 1060 **Kemptthal (cant. de Zurich).**

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

No 4. — AVRIL 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — 12 fr. 50 pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison d'AVRIL 1899

Pages

I. — **Des formations de marche comme formations de manœuvre** 225

II. — **Tir de campagne de l'artillerie suisse en 1898** 233

III. — **Equipement pour officiers** *(avec une planche)* 244

IV. — **Menus propos sur les courses de fond** *(Suite)*, par M. le major-vétérinaire A. DUTOIT 247

V. — **De l'utilisation du « crochet de porteur » réglementaire des troupes alpines suisses pour le transport des blessés**, par M. le lieutenant-colonel Dr FRŒLICH *(avec deux planches)* 258

VI. — **Un essai de mobilisation** 265

VII. — **Chronique suisse**. — Renvoi de l'école de recrues d'aérostiers. — Chevaux d'officiers. — L'obusier de campagne . 267

VIII. — **Chronique allemande**. — Mutations et promotions découlant de la nouvelle loi militaire. — Nos anciens attachés militaires en Suisse. — L'état-major de l'amirauté. — Le 3e corps d'armée bavarois sera formé en 1900. — On rase l'enceinte de nos forteresses. — Quelques livres 270

IX. — **Chronique autrichienne**. — Réorganisation des cours techniques. — Deux jubilaires. — Le grand-duc Ernest. — Escrime militaire. — A propos de la réorganisation de l'artillerie. — Excursion en haute montagne par une subdivision de skis. — Réorganisation des pionniers . . . 274

X. — **Chronique française**. — Brelan d'explosions. — Bonnes et mauvaises garnisons. — Les écoles et le rang. — « *L'Armée contre la nation* » : l'acquittement d'Urbain Gohier. — Le « *Waterloo* » de M. Henry Houssaye. — Comment on ne doit pas écrire l'histoire militaire. — La statistique médicale de l'armée en 1896 281

XI. — **Chronique italienne**. — L'anniversaire de la bataille de Novare. — Retraite du général Bava-Beccaris. — Courses de cavalerie en terrain varié. — Nos manœuvres en 1899. 290

XII. — **Informations**. — *France :* Une marche forcée. — Les garnisons de Savoie 293

XIII. — **Bibliographie**. — *Professional papers of the Corps of Royal Engineers*, édités par le capitaine R.-F. EDWARDS . . . 296

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 4. Avril 1899.

DES FORMATIONS DE MARCHE

COMME

FORMATIONS DE MANŒUVRE

Ce qui frappe tout d'abord, concernant l'infanterie, dans le *pro memoria* reproduit en février dernier par la *Revue militaire suisse*, c'est la prescription qu'il faut employer les colonnes de marche non-seulement pour traverser les terrains difficiles, mais aussi pour marcher à l'attaque. Ce dernier point ressort très clairement sinon du texte, du moins des figures qui accompagnent les paragraphes consacrés à *la rencontre* et à *l'attaque*.

Un article publié par la *Monatschrift für Offiziere aller Waffen*, dans son numéro de janvier (pages 74 et suivantes), relève cette particularité et y voit l'intention d'introduire dans l'infanterie une nouvelle tactique, soit quant aux marches, soit quant aux formations de manœuvre. Quelle que soit l'intention de l'auteur du *pro memoria*, quant à l'application à la manœuvre des formations de marche dont il préconise l'emploi, — car la concision de son opuscule ne permet pas de la pénétrer à fond, — on peut se demander si cette tactique est nouvelle, si elle se justifie et si son emploi, dans certains cas, est compatible avec ce que prescrit le règlement d'exercice pour l'infanterie suisse.

Aux manœuvres de 1898, il semble qu'on ait suivi les directions du *pro memoria* trop au pied de la lettre, car on a pu voir arriver dans la zone de manœuvre proprement dite de longues colonnes formées de compagnies entières et même de

bataillons. Assurément ces colonnes, longues et étroites, ne présentaient pas l'avantage requis d'*être prêtes à être immédiatement déployées.*

* * *

La tactique des colonnes de marche est empruntée au règlement français modifié du 15 avril 1894.

Longtemps avant déjà on se livrait en France à des études et à des expériences aux fins de savoir quel était le degré de vulnérabilité relative des colonnes par le flanc (sur quatre rangs et sur deux rangs), en vue de leur emploi au combat. Une brochure de 1892 *(Des formations à prendre pour marcher sous le feu de l'artillerie et de l'infanterie, par un officier supérieur d'infanterie)* arrivait aux conclusions suivantes :

« Une troupe... devra se former par demi-sections par le flanc sur quatre rangs, à des intervalles tels qu'elle puisse se déployer sur un rang, et marchera en ligne de demi-sections par le flanc jusqu'à 1100 mètres. Là, elle prendra la formation par escouades par le flanc sur deux rangs, marchera ainsi jusqu'à 800 mètres de l'ennemi et, à partir de ce point, se formera en ligne.

» Les troupes de deuxième ligne et les soutiens, qui ne sont guère exposés qu'aux ricochets, ont un intérêt majeur à rester par le flanc par demi-sections[1] jusque vers 1000 mètres et par escouades lorsqu'elles arrivent plus près ; il importe de laisser des vides nombreux pour le passage des projectiles, qui, là surtout, se répartissent au hasard et, par conséquent pour un grand nombre de coups, proportionnellement aux surfaces exposées...

» Il est absolument évident que la formation par demi-section ou même par section par le flanc s'impose pour les réserves ou les soutiens abrités des vues de l'ennemi, mais qui se trouvent exposés à une partie des projectiles dirigés contre la chaîne. »

Le règlement modifié du 15 avril 1894 fixa l'emploi des formations de flanc, au combat, dans les paragraphes suivants :

« Si le combat doit être engagé dans un terrain plat et découvert, le capitaine se conformera aux indications générales suivantes :

« Pendant la marche d'approche, la compagnie est disposée

[1] La demi-section est comptée à 32 hommes et l'escouade à 16 hommes.

en sections ou de préférence en pelotons marchant par le flanc, avec des intervalles aussi grands que le permet l'étendue du front qui lui est attribué.

» Quand la formation par le flanc devient trop vulnérable, le capitaine forme la compagnie en ligne, par files ouvertes ou sur un rang. » (Ecole de compagnie, chiffres 162 et 163.)

Il n'est pas question, dans le corps du règlement, de la distance à laquelle on peut s'approcher de l'ennemi dans cette formation. Une note fixe, *à l'instruction*, à 1300 mètres de l'infanterie ennemie la distance à laquelle la formation par le flanc devient trop vulnérable et où, par conséquent, il faut passer à la formation en ligne, par files ouvertes ou sur un rang.

Cela dépendra aussi, sans doute, de l'effet que le tir de l'infanterie ennemie aura sur ces courtes colonnes à front étroit; mais comme, dans les exercices de paix, cet effet ne peut pas être apprécié, l'auteur du règlement a voulu qu'on admît que, dès 1300 mètres, cet effet se fait sentir avec assez de puissance, pour forcer à adopter les formations longues et minces.

Cela dépendra aussi du terrain à traverser, car l'on parviendra fréquemment à moins de 1300 mètres sans être exposé au feu de l'infanterie ennemie, et du rôle que la compagnie aura à jouer dans le combat. Et en effet, nous trouvons dans ce même règlement français, à l'école de bataillon, l'indication suivante :

« Les compagnies de réserve suivent dans les formations les plus favorables pour les soustraire au feu, généralement par le flanc.

» Si elles ne peuvent être abritées, elles se maintiennent à 300 mètres environ en arrière des ailes ou des intervalles de la ligne de combat... »

Ici, aucune indication quant à la manière dont les compagnies de réserve doivent se fractionner pendant la marche d'approche par le flanc. Il est évident, toutefois, qu'elles doivent adopter le fractionnement prescrit par l'école de compagnie, en sections ou en pelotons, et qu'il n'y a pas lieu d'employer de longues colonnes formées de compagnies entières.

Ajoutons enfin que ces prescriptions n'ont aucun caractère absolu ; ce sont des *indications*.

* * *

Le règlement d'exercice pour l'infanterie suisse prescrit les

formations de manœuvre que peut employer la compagnie d'infanterie ; nous entendons par formations de manœuvre, celles que l'on peut utiliser pour le stationnement ou pour la marche d'approche. Ce sont, pour les compagnies de réserve : la *colonne de compagnie* (colonne par pelotons), la *ligne* et la *ligne ouverte de sections* ; pour les compagnies d'avant-ligne, il faut ajouter la *formation en échelons (...sections en avant pour le combat en tirailleurs.* Règlement d'exercice, chiffre 144).

Il n'y a lieu de ranger dans le nombre de ces formations la *colonne par sections* que comme formation de rassemblement et formation transitoire ; à ce dernier point de vue, on peut même la laisser complètement de côté ; il n'est pas nécessaire de passer par elle pour aller de la colonne de marche à la *colonne de compagnie* (par pelotons), ni de celle-ci à la colonne de marche.

La *ligne ouverte de sections* a l'inconvénient d'imposer à la compagnie un front dépassant celui que le règlement lui assigne au combat.

Suivant que les sections sont formées sur deux rangs ou sur un rang, la ligne ouverte de sections occupe un front de 120 à 135 mètres. Or le règlement d'exercice fixe à 100 mètres le front de combat d'une compagnie (« *Comme règle on admet que les tirailleurs d'une compagnie n'occupent pas un front de plus de 100 mètres.* » Règlement d'exercice, chiffre 230) ; et ce qui est vrai pour les compagnies d'avant-ligne l'est aussi pour les compagnies de réserve, vu l'impossibilité de resserrer au moment du passage à la formation de combat en avant-ligne, les fronts trop grands qu'elles auraient pris étant en réserve.

Avec la ligne ouverte de sections et la formation de toute la compagnie en ligne sur un rang qui en est la conséquence, il arrive ainsi que la direction de la compagnie échappe au capitaine.

Si aux manœuvres de 1898 on a vu des troupes abuser des colonnes de marche, dans d'autres occasions on a vu aussi abuser de la formation de longues lignes minces, flottantes et difficiles à diriger.

Alors il reste : la *colonne de compagnie*, la *ligne* et la *formation en échelons*. En apparence c'est peu ; c'est suffisant si l'on admet que, dans ces formations, l'on peut employer la

colonne de marche en tant que la distance, le terrain et la tâche tactique justifient cet emploi.

* * *

Quand un bataillon quitte les routes et aborde le terrain au travers duquel il doit marcher et dès qu'il s'est mis en face de son objectif, il sépare d'abord ses compagnies (Règlement d'exercice, chiffre 182). Chaque compagnie, à son tour, se place en face de son objectif et marche en droite ligne, sans autre préoccupation que de bien utiliser le terrain, de conserver sa mobilité, d'échapper à la vue et aux projectiles de l'ennemi et d'aborder celui-ci avec ces forces intactes et sur un front étroit permettant de nourrir le combat.

Voici quelques-unes des formations qu'un commandant de compagnie pourra adopter.

* * *

D'abord, simplement raccourcir la colonne de marche, en faisant déboiter le peloton de derrière pour l'amener à côté du peloton de devant et former ainsi une colonne double; le commandant marche en avant, à une certaine distance; il montre le chemin et sa compagnie n'a qu'à le suivre; les chefs de sections marchent sur le flanc extérieur à la hauteur de la tête de leurs subdivisions.

La colonne double ainsi formée a une profondeur de 35 m. et un front de 8 mètres (la moitié d'un front de section); elle est souple et bien mobile; si un obstacle se présente, les deux pelotons s'écartent momentanément l'un de l'autre pour se rejoindre ensuite.

* * *

Si l'on veut passer à la *colonne de compagnie*, il suffit de faire écarter les deux pelotons à intervalle de front de section; puis de mettre en ligne les sections et de faire serrer les subdivisions de derrière, évolutions qui peuvent se faire dans le temps le plus court et qui nécessitent, de la part de la troupe, un minimum de terrain à parcourir.

* * *

Pour donner plus d'indépendance aux subdivisions, pour leur permettre de marcher dans le terrain avec plus de liberté

et d'éviter plus facilement les obstacles, il suffira de ne pas laisser les deux colonnes accolées, de les séparer et de les faire marcher avec un intervalle variable, mais qu'il est bon de maintenir assez grand pour qu'on puisse, éventuellement, mettre les pelotons en ligne, soit environ 35 mètres.

* * *

Quand, depuis la *colonne de compagnie,* on veut passer à la formation en deux colonnes, on fait rompre par groupe par la droite (la gauche) des sections.

* * *

La compagnie étant en ligne, elle peut se fractionner en rompant par section par groupes en quatre colonnes; l'intervalle à maintenir de colonne à colonne est égal au front d'une section au moins, afin qu'on puisse revenir à la formation en ligne.

* * *

On peut former la compagnie en deux échelons en portant en avant deux sections, d'une manière analogue à ce qui est prescrit par le Règlement d'exercice (chiffre 144); les sections, suivant les circonstances, marchent en colonne ou en ligne, sur deux rangs ou sur un rang; les distances entre ces deux échelons sont celles fixées par le règlement (300-100 mètres) et les sections de l'échelon de derrière marchent l'une débordant du côté extérieur, l'autre derrière l'intervalle existant entre celles de devant (en échiquier).

* * *

Ces quelques exemples suffisent pour montrer le parti que l'on peut tirer de l'emploi de la colonne de marche pour varier presque à l'infini les formations de manœuvre.

* * *

L'emploi de la colonne de marche se recommande, dans le terrain, par sa mobilité, par sa souplesse, par la facilité avec laquelle elle se glisse au travers des obstacles ou les contourne, par la possibilité qu'elle offre de réduire encore le

front, quand cela devient nécessaire, en passant à la colonne par files et même à la marche par un.

Précisément pour ces qualités, la colonne de marche convient dans les terrains relativement difficiles où les troupes suisses sont appelées habituellement à manœuvrer.

Les vastes plaines font défaut sur le plateau suisse ; les longs champs de tir et les vastes champs de vue, au sens militaire de ce terme, se rencontrent exceptionnellement. Les terrains d'approche sont généralement couverts et coupés ; souvent, les champs de tir ayant à peine la profondeur de la zone la plus efficace du tir de l'infanterie, le combat par le feu ne peut s'engager que tard. Alors, ce qui importe, c'est de pouvoir amener les troupes d'infanterie nombreuses et en bon ordre jusque tout près de la ligne de feu pour la nourrir et acquérir rapidement la supériorité.

L'emploi des colonnes de marche pour conduire les troupes à travers ces terrains difficiles est tout indiqué.

* * *

Un autre motif pour employer les colonnes de marche dans la marche d'approche quand les circonstances s'y prêtent, c'est le degré d'aptitude des troupes.

Dans aucune formation elles ne marchent mieux, plus vite et avec plus d'ordre qu'en colonne de marche. Le temps fait défaut pour les dresser à marcher tout à fait correctement dans les formations frontales ; on ne peut non plus les y exercer sur d'assez longs parcours ; il ne se passe pas de jour, par contre, qu'on n'emploie la colonne de marche, et les troupes s'accoutument à marcher, dans cette formation, avec le plus grand ordre et la plus grande cohésion.

* * *

Les officiers, enfin, y trouveront leur profit. Moins préoccupés de faire maintenir l'ordre et la régularité des formations, ils pourront vouer toute leur attention et tous leurs soins au côté plus essentiellement tactique de leur tâche. Il suffira, pour la guider dans un terrain même difficile, qu'ils précèdent leur troupe ; celle-ci les suivra sans effort et sans perte de temps.

* * *

Il est à peine besoin de remarquer que cette façon de manœuvrer ne fait aucune violence au règlement. Est-il acquis, d'ailleurs, qu'il a entendu exclure des formations de manœuvre l'emploi de la colonne de marche? Rien ne l'est moins. Pourquoi, en effet, aurait-il pris soin de préciser la place spéciale que doivent occuper les chefs de section quand cette colonne est employée pour marcher sur route (Règlement d'exercice, chiffre 125) ?

N.

TIR DE CAMPAGNE DE L'ARTILLERIE SUISSE
en 1898

Les résumés ci-après, établis sur les rapports de tirs originaux de toute l'année, ont pour objet aussi bien de fournir des termes de comparaison permettant d'apprécier les résultats de l'instruction du tir dans les diverses écoles, que d'orienter les officiers de toutes armes sur l'efficacité du tir de nos batteries en faisant ressortir clairement la vulnérabilité des formations de l'infanterie et de l'artillerie.

Sauf pour les canons et mortiers de 12 cm., où il eût été difficile de laisser complètement de côté les tirs dits d'instruction, on n'a fait entrer en ligne de compte que les tirs de guerre, c'est-à-dire les tirs exécutés dans les conditions tactiques.

Un premier tableau, résumé d'après l'ensemble des tirs de guerre de l'année contre des buts de même nature et de même formation, doit servir de point de comparaison pour juger si les tirs d'un cours ou d'une école sont supérieurs ou inférieurs à la moyenne. Les tableaux qui suivent sont rangés par école. On a donné d'abord les tirs de l'*artillerie de campagne*, puis ceux de l'*artillerie de montagne* et en dernier lieu ceux de l'*artillerie de position*. Dans chaque catégorie, on a commencé par les *cours spéciaux* pour prendre ensuite les *écoles de recrues* et enfin les *cours de répétition*.

Rappelons que les tirs sont commandés par des officiers-instructeurs dans les écoles de sous-officiers et les écoles préparatoires d'officiers.

La simple comparaison des tirs des diverses écoles est intéressante autant au point de vue des résultats obtenus qu'en ce qui concerne la variété des buts qui ont servi à établir les tâches tactiques. Elle a une valeur spéciale pour les officiers qui ont à organiser des exercices de tir. En faisant l'examen détaillé des résultats, on ne perdra pas de vue que le succès

d'un tir peut-être dû aussi bien à l'habileté du chef de batterie et de son personnel qu'à la simplicité de la tâche posée et à la facilité d'observation des coups. Les conditions topographiques des places d'armes exercent une grande influence sur l'ensemble des résultats de tir. L'observation du tir est en général facile à Frauenfeld et à Bière, difficile à Thoune. Du reste plusieurs tirs ont été exécutés en terrain varié hors des places d'armes.

Pour juger le résultat d'un tir dirigé contre des troupes, on aura toujours devant les yeux cette règle essentielles : *l'effet décisif doit être obtenu dans le minimum de temps.* Le pour cent des cibles atteintes (nombre des cibles exprimé en pour cent des cibles placées) montrera si l'effet est décisif ou non. L'effet est considéré comme décisif quand 45 % des cibles sont atteintes aux petites distances et 55 % aux grandes distances. La colonne de la durée du tir fournira la seconde notion essentielle, celle relative au temps dans lequel le résultat a été obtenu.

Dans l'un des cours de tir, on a pu indiquer pour chaque série le nombre de coups et la durée du réglage percutant, ainsi que le nombre de coups et le temps consacré au tir fusant. Il eût été intéressant d'avoir ces chiffres pour toutes les écoles, car la destruction du but est pour ainsi dire nulle pendant la période percutante du réglage, qui doit être aussi courte que possible.

Les résultats sont consignés dans trois groupes de colonnes d'après la distance du but. Pour l'artillerie de campagne et l'artillerie de position, on a indiqué comme petites, les distances inférieures à 1500 m., comme grandes, les distances supérieures à 2100 m. Si une distance dépasse 4000 m., on en fait une mention spéciale. Avec l'artillerie de montagne, la distance de 1200 à 1800 m. est admise comme distance moyenne au lieu de celle de 1500 à 2100 m.

Pour chaque tir, outre les indications précises concernant la nature et la formation du but, il y a huit colonnes, dont la signification est la suivante :

La 1re colonne fait connaître le *nombre de séries* tirées contre le but ; elle donne par conséquent la *valeur relative* des chiffres renfermés dans les colonnes suivantes Les résultats d'une seule série ne peuvent, en effet, inspirer la même confiance que ceux qui sont la moyenne d'un nombre considérable de séries.

La 2e colonne contient le *nombre moyen de projectiles tirés par série*. Ce nombre est important pour apprécier les résultats obtenus. Il faut voir s'il a suffi ou non à produire un effet décisif. Il peut servir à évaluer rapidement combien de coups sont nécessaires pour obtenir le même résultat contre un but analogue offrant le même front ou un front différent. Le nombre de coups tirés par série explique dans certains cas comment on peut avoir contre le même but, à une distance supérieure, un meilleur résultat qu'à une distance plus faible.

La 3e colonne renferme le nombre moyen de *cibles placées*. Ce nombre permet de calculer le front du but, étant donnés la formation de l'objectif, la largeur et l'espacement des cibles. Il serait désirable que les buts d'infanterie, fixes ou en mouvement, n'eussent pas un front trop inférieur à celui de la batterie qui tire. On verra qu'il y a des progrès à faire à cet égard.

En comparant le front du but avec le nombre de coups tirés pour obtenir un *résultat décisif*, on arrive à la notion du nombre de *coups par mètre courant* de front du but, nombre commode permettant d'évaluer rapidement la consommation de munition et la durée probables d'un tir.

Les dimensions des cibles sont les suivantes :

	Hauteur	Largeur	Surf. vulnérable
Homme debout	1,60	0,60	0,48
Homme à genou	1,—	0,60	0,32
Homme couché	0,55	0,60	0,16
Cheval, de face	2,—	0,80	0,84
Cavalier, de face	2.50	0,80	1,13
Canon, avant-train ou caisson .	1,30	1,40	2,—

Comme tirailleurs couchés, on a employé en 1898 des cibles d'infanterie debout repliées à angle droit à la hauteur de la poitrine. Le ventre et les jambes sont étendus sur le sol, tandis que la poitrine et la tête s'élèvent verticalement. Une balle peut dans certains cas produire deux atteintes

La 4e colonne indique le *nombre des cibles atteintes* et marque le résultat réel du tir. Il faut, en effet, chercher à atteindre le plus de cibles, non à avoir le plus d'atteintes. Nous avons vu qu'on considère l'effet du tir comme *décisif*, c'est-à-dire comme ayant mis le but hors de combat lorsque 45 °/₀ des cibles placées sont atteintes aux petites distances et 55 °/₀ aux

grandes distances. On remarquera que contre une ligne de 15 à 20 fantassins en mouvement, but très étroit, on atteint généralement presque toutes les cibles. L'effet est donc écrasant. Au contraire, contre tirailleurs couchés, l'effet a été insuffisant aux grandes distances. Il eût fallu dans ce cas tirer plus de projectiles.

La 5e colonne, *atteintes par cible*, fait savoir d'après la table de correspondance du général Rohne si le tir a été bien réparti. En effet, quand le feu est correctement réparti sur le but, il y a, entre le nombre des atteintes par cible placée et le pour cent des cibles atteintes, un rapport parfaitement déterminé, que nous donnons plus loin dans une table spéciale. Si le pour cent des cibles réellement atteintes répond à celui qui est annoncé par la table de correspondance en face du nombre d'atteintes par cible, le tir a été bien réparti. S'il y a une différence de 10 % en moins, on peut admettre que la répartition du feu a été mal faite. Une forte différence en sens inverse dénoterait qu'il y a certainement une erreur dans le compte des atteintes ou dans celui des cibles.

La 6e colonne, atteintes par coup, sert de mesure à la valeur du projectile et du matériel ainsi que du service de la batterie, abstraction faite de la répartition du feu et de la rapidité du tir. Il faut remarquer que les coups percutants du réglage ne fournissent que peu d'atteintes; celles-ci sont dues surtout au tir fusant.

Pour calculer le nombre de coups mettant un but hors de combat, on cherche d'abord le nombre d'atteintes nécessaires pour obtenir l'effet décisif (nombre de cibles × fraction d'atteinte par cible donnant l'effet décisif (0,6 à 0,8), puis on divise par le nombre d'atteintes par coup. Si on avait le nombre d'atteintes par coup fusant on arriverait à un résultat plus correct : on chercherait le nombre de coups fusants nécessaires et on y ajouterait les coups percutants du réglage.

La 7e colonne, *atteintes par minute*, marque comme la précédente la valeur du projectile, du matériel et du service de la batterie; elle tient en outre compte de la rapidité du tir. Elle permet d'évaluer quelle durée doit avoir un tir pour mettre hors de combat un but de même nature et formation.

Pour cela, on cherche comme précédemment le nombre total des atteintes nécessaires et on le divise par le chiffre des atteintes par minute.

La rapidité du tir peut, au prix d'une forte consommation de munition, compenser dans le nombre d'atteintes par minute ce qui manque à l'effet du projectile isolé. Il faut arriver à obtenir l'efficacité maximum avec le minimum de projectiles dans le minimum de temps.

La 8e colonne, *durée de la série*, donne avec la seconde colonne, nombre de coups tirés, une indication directe sur la rapidité du tir de la batterie. Les fractions de minute sont notées en dixièmes.

Remarques concernant les cibles.

1° Les cibles ordinaires sont découpées dans du carton. Les cibles tombantes sont en bois.

2° Quand des cibles en carton sont disposées les unes derrière les autres, comme dans les formations en colonne, le nombre des atteintes est supérieur à celui qu'on obtiendrait sur une troupe, une même balle pouvant aisément traverser plusieurs cibles. Les cibles en carton, ne tombant pas quand elles sont atteintes, présentent pendant toute la durée du tir la même surface vulnérable, supérieure à celle qui résulterait de la chute des cibles atteintes.

3° Pour les buts d'artillerie, on a indiqué comme cibles placées et cibles atteintes celles qui représentent non seulement le personnel, mais le matériel. Les chiffres d'atteintes concernent l'ensemble du personnel et du matériel.

Table de correspondance du général Rohne.

Atteintes par cible	Cibles atteintes en % des cibles	Atteintes par cible	Cibles atteintes en % des cibles	Atteintes par cible	Cibles atteintes en % des cibles
0,01	1	0,43	35	1,20	70
0,05	5	0,51	40	1,38	75
0,10	10	0,60	45	1,60	80
0,16	15	0,69	50	1,89	85
0,22	20	0,79	55	2,29	90
0,29	25	0,92	60	2,98	95
0,35	30	1,04	65	4,58	99

Emploi de la table de correspondance.

1° *Contrôle de la répartition du feu.*

Il suffit de vérifier si le pour cent de cibles réellement atteintes correspond au pour cent de la table qui se trouve en face du nombre d'atteintes obtenu par cible. S'il y a une différence supérieure à 10 °/₀ en moins, la répartition du feu est certainement défectueuse. Une forte différence en sens inverse indiquerait une erreur dans le compte des atteintes ou des cibles.

Exemple : contre infanterie en ligne (1er tableau), à la distance moyenne, on a 76 °/₀ de cibles atteintes, le nombre des atteintes par cibles est de 3,16; le feu a-t-il été bien réparti ?

La table de correspondance donne pour 3,16 atteintes par coup un nombre de cibles atteintes compris entre 95 °/₀ et 99 °/₀. Le chiffre obtenu, 76 °/₀, est de plus du 10 °/₀ inférieur au chiffre de la table; donc le feu aurait dû être mieux réparti qu'il ne l'a été.

Quand, à la même distance, l'infanterie en ligne était formée de cibles tombantes, on a atteint 78 °/₀ des cibles, la moyenne par cible étant de 2,61 atteintes. Or 2,61 correspond à un nombre de cibles atteintes compris entre 90 °/₀ et 95 °/₀. La répartition du feu laisse encore à désirer, bien qu'elle ait été mieux faite que contre l'infanterie précédente. La chute des cibles atteintes a pour ainsi dire engagé la batterie à mieux répartir son feu sur l'ensemble du but. Bien des progrès sont à faire en ce qui concerne la répartition du feu, les résultats de tir le montrent clairement.

Il est évident que si la répartition du feu a été incorrecte, le même résultat de tir aurait pu être obtenu avec moins de projectiles bien répartis et par suite en même temps.

2° *Calcul du nombre d'atteintes strictement nécessaire pour mettre hors de combat un but donné, la répartition du feu étant correcte.*

Le nombre des cibles doit être multiplié par la fraction d'atteintes par cible qui assure la mise hors de combat de 45 °/₀ à 55 °/₀ des cibles, soit par 0,6, 0,7 ou 0,8. Si on multiplie le nombre de cibles par 1, c'est-à-dire si on prend un

total d'atteintes égal au nombre des cibles du but, la probabilité est d'en atteindre 63 %.

Exemple : But de 100 cibles à grande distance.

Il faudra $100 \times 0,8 = 80$ atteintes au total.

Le nombre total d'atteintes nécessaires pour mettre un but hors de combat peut servir de base pour trouver le nombre de projectiles à tirer et pour déterminer la durée probable du tir.

a) *Nombre de projectiles à tirer.*

On divise le nombre total d'atteintes par le chiffre de la 6e colonne des tableaux, atteintes par minute.

b) *Durée probable du tir.*

On divise le nombre total d'atteintes par le chiffre de la 7e colonne des tableaux, atteintes par coup.

Dans ces deux cas, il faut remarquer que les moyennes trouvées pour les colonnes 6 et 7 ne font pas de distinction entre les coups percutants du réglage, qui produisent un effet généralement nul, et les coups fusants du tir réglé. On aurait un résultat plus exact avec des moyennes de résultats ne s'appliquant qu'aux coups fusants. La division donnerait alors le nombre de coups fusants ou la durée du tir fusant, on y ajouterait les coups de réglage ou la durée moyenne du tir de réglage suivant le cas.

Infanterie en ligne, cibles tombantes, coups nécessaires pour mettre un but de 100 cibles hors de combat (voir 1er tableau, 2e ligne, distance moyenne).

Atteintes nécessaires : $80 ; \frac{80}{7,1} = 11,1 = 12$ coups.

Le tableau donne 15,3 coups pour atteindre 78 % des cibles (sur 44,2 placées).

Durée du tir : $\frac{80}{36} = 2,2$, chiffre un peu trop faible au lieu de 3,2, durée réellement obtenue.

Résultats des tirs de l'art

BUTS	Petite distance						
			Cibles		Atteintes		
	Séries	Shrapnels	Placées	Atteintes	Par cible	Par coup	Par [illegible]
A. Artillerie de cam							
Infanterie en ligne	7	16,1	34,3	32,4 = 94%	6,76	12,7	69,[illegible]
Infanterie en ligne (cibles tombantes)	1	20	40	34 = 80%	4,2	8,5	42,5
Infanterie en ligne ouverte de sections	1	14	80	62 = 77%	1,6	9,2	43
Infanterie en colonne de marche	—	—	—	—	—	—	—
Infanterie en colonne par files	—	—	—	—	—	—	—
Infanterie en ligne de colonnes (3 colonnes de marche)	—	—	—	—	—	—	—
Infanterie en ligne de colonnes (3 à 4 colonnes par files	—	—	—	—	—	—	—
Ligne de tirailleurs (à genou)	62	17,54	71,9	39,6 = 55%	1,32	5,01	26,6
Ligne de tirailleurs (couchés)	5	17,2	93,8	25,6 = 27%	0,38	1,82	10,8
6 pièces avec 2 caissons, avant-trains en colonne, attelés; servants debout	—	—	—	—	—	—	—
6 pièces avec 2 caissons, avant-trains en colonne, attelés; servants à genou	—	—	—	—	—	—	—
6 pièces avec 2 caissons attelés, avant-trains derrière les pièces; servants debout	—	—	—	—	—	—	—
6 pièces avec 2 caissons attelés, avant-trains derrière les pièces; servants à genou	—	—	—	—	—	—	—
6 pièces avec 2 caissons, point d'avant-trains; servants debout	—	—	—	—	—	—	—
6 pièces avec 2 caissons, point d'avant-trains; servants à genou	—	—	—	—	—	—	—
6 pièces sans caissons et sans avant-trains; servants à genou	—	—	—	—	—	—	—
6 pièces dans des retranchements; servants debout	—	—	—	—	—	—	—
6 pièces dans des retranchements; servants à genou	—	—	—	—	—	—	—
Ligne d'infanterie en mouvement	2	26	19	19 = 100%	16,9	12,4	66,7
Infanterie en ligne ouverte de sections en mouvement (2 sections)	—	—	—	—	—	—	—
Ligne de cavalerie en mouvement	2	11,5	10	10 = 100%	6,95	6,2	32,6
B. Artillerie de mont							
Ligne de tirailleurs sur terrain en pente, à genou	—	—	—	—	—	—	—
6 pièces, sans chevaux, sur terrain en pente (servants à genou)	—	—	—	—	—	—	—

98 contre les principaux buts.

istance de 1500 à 2100 mètres						Grande distance							
Cibles		Atteintes						Cibles		Atteintes			
Placées	Atteintes	Par cible placée	Par coup	Par minute	Durée de la série	Séries	Shrapnels	Placées	Atteintes	Par cible placée	Par coup	Par minute	Durée de la série
ne batterie de 6 pièces.)													
57,1	43,5 = 76%	3,16	8,1	39,3	4,3′	18	18,9	53,3	39,5 = 74%	2,87	7,7	36,5	4,4′
44,2	34,6 = 78%	2,61	7,1	36	3,2′	2	13,5	65	42 = 65%	0,9	4,3	11,7	5′
54	46,2 = 85%	2,8	7,8	37	3,8′	5	18,4	50	35,2 = 70%	3,37	8,43	51,7	4′
—	—	—	—	—	—	21	16,5	38,8	32,8 = 84%	3,41	8,57	35	4,1′
—	—	—	—	—	—	4	22,7	32	24,7 = 77%	3,89	5,4	39,7	3,2′
—	—	—	—	—	—	2	19,5	120	76,5 = 64%	2	12,2	67,7	3,5′
70	55 = 78%	2,97	9,7	29,6	7′	2	18	58	47 = 81%	1,95	6	24,5	4,5′
51,9	46,3 = 56%	1,7	5,71	26,97	4,49′	4	17,7	75	25,7 = 34%	0,61	2,37	13,62	3,25′
70	25,7 = 37%	0,7	2,48	7,86	5,7′	1	14	60	22 = 37%	0,45	2	9	3′
115	68,4 = 59%	2	12,4	46,1	5′	2	19	108	54,5 = 50%	1,05	5,95	31,75	3,5′
104	66,9 = 64%	2,01	12,4	42,9	4,8′	5	21,2	111	71 = 64%	1,45	8	35,4	4,6′
109,3	96,3 = 88%	3,12	21	97,32	3,7′	—	—	—	—	—	—	—	—
116	81 = 70%	2,65	13,1	44	7′	3	20,3	110,7	68,3 = 62%	1,03	5,70	25,4	4,5′
47	29 = 62%	1,76	3,62	12,5	7,6′	3	26,7	47	38 = 81%	2,51	4,38	18,4	6,7′
47	38 = 81%	2,9	4,56	17,1	8′	10	19,5	47	19,9 = 42%	0,97	2,39	10,55	5,7′
36,6	26,8 = 73%	2,45	3,9	16,8	5,9′	16	25	35,7	19,4 = 54%	1,44	2,23	9,6	5,9′
—	—	—	—	—	—	3	22	39	20,7 = 53%	1,6	2,2	9,07	5,3′
—	—	—	—	—	—	2	18,5	36	14 = 39%	1,3	2,55	10,3	4,5′
16,1	15 = 93%	7,02	5,98	27,28	4,86′	11	20,8	14,9	13,3 = 89%	4,56	3,21	13	5,3′
31	28 = 93%	3,07	5,18	22,1	4,33′	—	—	—	—	—	—	—	—
9	6 = 67%	3,2	2,4	7,2	4′	—	—	—	—	—	—	—	—
une batterie de 6 pièces.)													
Distance de 1200 à 1800 mètres													
21,65	17,9 = 82%	2,27	2,52	8,24	6′	—	—	—	—	—	—	—	—
15,6	12,98 = 69%	1,9	1,24	3,78	9,4′	—	—	—	—	—	—	—	—

BUTS	Petite distance					
	Séries	Shrapnels	Cibles Placées	Cibles Atteintes	Atteintes Par cible placée	Atteintes Par coup
C. A						
Tir d'une batterie de 4						
Infanterie en ligne	—	—	—	—	—	—
Infanterie en ligne (cibles tombantes)	—	—	—	—	—	—
Infanterie en colonne de marche	—	—	—	—	—	—
Infanterie en ligne ouverte de sections	—	—	—	—	—	—
Ligne de tirailleurs (à genou)	4	14,2	52	32,6 = 62%	1,7	5,54
6 pièces, avec 2 caissons, avant-trains en colonne, attelés; servants debout	—	—	—	—	—	—
6 pièces, avec 2 caissons, avant-trains en colonne, attelés; servants à genou	—	—	—	—	—	—
Ligne d'infanterie en mouvement	—	—	—	—	—	—
Infanterie en ligne ouverte de sections en mouvement:						
2 sections	—	—	—	—	—	—
3 sections	—	—	—	—	—	—
Tir d'une batterie de						
Infanterie en ligne	—	—	—	—	—	—
Infanterie en colonne de marche	—	—	—	—	—	—
Ligne de tirailleurs, à genou	3	11,7	66,7	40,3 = 60%	1,2	6,4
Ligne d'infanterie en mouvement	—	—	—	—	—	—
Tir d'une batterie de						
Infanterie en ligne	—	—	—	—	—	—
Infanterie en colonne de marche	—	—	—	—	—	—
Infanterie en ligne ouverte de sections	—	—	—	—	—	—
Ligne de tirailleurs, à genou	4	13,8	70	51,8 = 74%	1,56	7,9
6 pièces, 2 caissons, point d'avant-train; servants à genou	—	—	—	—	—	—
Ligne d'infanterie en mouvement	—	—	—	—	—	—
Tir d'une ba						
Infanterie en colonne de marche	—	—	—	—	—	—
» » »	—	—	—	—	—	—
4 pièces dans une batterie de position	—	—	—	—	—	—
» » »	—	—	—	—	—	—
Infanterie en ligne ouverte de sections, en mouvement	—	—	—	—	—	—
Tir d'une ba						
4 pièces dans une batterie de position:						
Charge 200 gr.	—	—	—	—	—	—
Charge 200 gr.	—	—	—	—	—	—
Charge 300 gr.	—	—	—	—	—	—

istance de 1500 à 2100 mètres						Grande distance							
Cibles		Atteintes				Séries	Shrapnels	Cibles		Atteintes			
Placées	Atteintes	Par cible placée	Par coup	Par minute	Durée de la série			Placées	Atteintes	Par cible placée	Par coup	Par minute	Durée de la série
ition													
ıı affûts de position.													
—	—	—	—	—	—	2	19,5	25	24 = 96%	6,14	7,7	16,3	11′
30	28 = 93%	1,5	3	6,4	7′	1	11	30	22 = 73%	1,1	3,1	8,5	4′
—	—	—	—	—	—	6	16,5	40	33,5 = 84%	2,28	6,23	20,5	5,7′
40	18 = 45%	0,62	1,56	3,6	7′	—	—	—	—	—	—	—	—
80	47,7 = 60%	0,9	4,97	15,7	5′	—	—	—	—	—	—	—	—
108	104 = 96%	5,4	19,3	38,7	15′	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	2	30	118	70,5 = 59%	1,58	6	16,85	11′
15	13,3 = 88%	2,92	2,3	5,87	8,7′	2	17,5	15	13 = 87%	3,75	3,4	8,5	7′
—	—	—	—	—	—	2	28	30	23,5 = 78%	2,93	3,14	10,4	8,5′
—	—	—	—	—	—	1	28	45	40 = 89%	2,2	3,5	9,9	10′
ı. sur affûts de campagne.													
—	—	—	—	—	—	1	12	40	29 = 72%	1,2	4	12,2	4′
—	—	—	—	—	—	3	8	40	27 = 67%	1,2	6,1	15	3,2′
40	37,5 = 94%	1,85	4,25	16,5	5′	—	—		—	—	—	—	—
15	15 = 100%	7,3	5,5	13,1	8,3′	—	—	—	—	—	—	—	—
ı. sur affûts de position.													
40	40 = 100%	3,3	9	26,6	5′	1	12	40	27 = 67%	1	3,4	10,2	4′
—	—	—	—	—	—	1	12	40	36,7 = 92%	2,6	8,9	34,4	3′
53,3	44,7 = 83%	4,2	12	42	5,3′	—	—	—	—	—	—	—	—
60	38 = 63%	0,6	3,8	19	2′	-	—	—	—	—	—	—	—
47	37 = 79%	2,27	6,1	17,8	6′	1	18	47	38 = 81%	1,9	5	15	6′
—	—	—	—	—	—	2	19,5	15	15 = 100%	4,1	3,1	11,1	5,5′
d.. 12 cm.							O. S.						
—	—	—	—	—	—	1	8 —	40	10 = 25%	0,28	1,4	1,4	8′
—	—	—	—	—	—	4	6,5 3,2	40	40 = 100%	13,2	28,8	57,8	9,8′
—	—	—	—	—	—	6	17,7 —	30	3,5 = 11%	0,29	0,46	0,56	11′
—	—	—	—	—	—	5	17,4 8,2	27	5,6 = 21%	0,33	0,35	0,7	12,6′
—	—	—	—	—	—	2	4,5 12	30	30 = 100%	4,5	3,2	10,4	13′
er. de 12 cm.													
30	3 = 10%	0,13	0,25	0,66	6′	1	36 —	30	1 = 3%	0,033	0,03	0,04	24′
28	7 = 25%	0,5	0,75	1,25	12′	—	— —	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	1	16 8	30	16 = 53%	1,25	1	2,7	11′

ÉQUIPEMENT POUR OFFICIERS

Le nouvel équipement pour officiers, dont la chronique suisse du numéro de mars annonçait la mise à l'essai, se compose des objets suivants :

Le sabre avec ceinturon et bélière.

Le revolver et son étui.

La jumelle et son étui.

Le sabretache.

Le sac et ses accessoires.

Le *sabre* est à lame droite, nickelé; la garde est pareille, quant à la forme et à l'ornementation, à la garde du sabre actuel, mais elle est de 1 ½ cm. environ moins large; il serait établi en trois longueurs différentes ; les deux exemplaires que nous avons pu examiner ont les poids et dimensions suivants :

Modèle moyen : longueur 99 cm.; poids 1,155.
Petit modèle : » 94 cm.; » 1,140.

Le grand modèle aurait donc approximativement une longueur de 104 cm.

Le sabre est à une seule bélière; le fourreau est pourvu à cet effet d'un collier portant du côté du dos du fourreau un anneau soudé mobile auquel se boucle la bélière ; sur le plat, du côté intérieur, un crampon fixe, tout pareil à celui auquel se fixe dans le sabre actuel la bélière supérieure, et qui sert, à l'officier à pied, à suspendre le sabre à un crochet plat, rivé sur la bélière.

La bélière elle-même est pourvue, à sa partie supérieure, d'un crochet plat par lequel le sabre se suspend au ceinturon. A cheval, le sabre se boucle à la selle.

Le ceinturon, de 4 cm. de largeur, se fixe autour de la taille, par-dessus la tunique ou le veston, au moyen d'une boucle carrée. Il est, ainsi que la bélière, en cuir verni noir pour les officiers subalternes, recouvert d'une tresse d'argent pour les officiers supérieurs. On y suspend encore : à droite le sabretache et, devant, le revolver et la jumelle, comme cela est indiqué sur la planche qui accompagne cette description.

Le nouvel équipement pour officiers.

Le sac est d'un modèle pareil au nouveau sac de la troupe; il n'en diffère que par des dimensions plus réduites, par les matériaux dont il est fait (peau de veau marin noire et cuir verni), par une confection plus soignée et par le fait qu'il n'y a pas, à la partie inférieure, de compartiment à munition.

Les bretelles du sac sont munies aussi de bretelles auxiliaires que l'on boucle au ceinturon pour soutenir le poids du revolver et de la jumelle, en tenue de campagne. Quand l'officier ne porte pas le sac, les bretelles auxiliaires sont remplacées par une courroie, pourvue à chaque extrémité d'un crochet, que l'on passe derrière la nuque et qui remplit le même but.

Tel est, à grands traits, l'équipement pour les officiers.

Ce qui frappe, tout d'abord, c'est le retour au port du ceinturon sur le vêtement. On y avait renoncé jadis; on y revient parce qu'on a reconnu que c'est le seul moyen permettant de porter les objets d'armement et d'équipement dont l'officier doit être pourvu.

L'officier doit porter le sabre, le revolver, la jumelle et le sabretache. Deux systèmes sont en présence : suspendre ces objets en bandoulière, à droite et à gauche; mais comme on a supprimé, dans l'équipement de l'homme de troupe, les courroies croisant sur la poitrine, on ne veut pas les introduire dans l'équipement des officiers; — ou les suspendre à un ceinturon et faire supporter celui-ci par les courroies du sac ou par une courroie les remplaçant et tenant lieu de bretelles, ensorte que le poids repose principalement sur les épaules; c'est le système qui a été adopté.

L'officier à pied, — et cette catégorie est de beaucoup la plus nombreuse dans l'armée, — doit pouvoir accomplir son travail en ayant à se préoccuper le moins possible du sabre qui lui pend au côté. Il aura à consulter la carte, à se servir de sa jumelle, à écrire des rapports, etc. ; il doit avoir les deux mains libres, et il ne les aura que si le sabre ne le gêne pas. Or, avec le mode actuel, le point de suspension du sabre qui se trouve forcément en dessous du bord inférieur de la tunique ou du veston est trop bas et, pendant la marche, le sabre se prend dans les jambes si on ne le maintient pas avec la main.

Dans le mode proposé cet inconvénient disparaît. Le point

de suspension est plus haut ; le sabre fixé plus solidement tombe verticalement et l'officier peut marcher et même courir en conservant ses deux mains libres.

Des autres parties de l'équipement, rien de spécial à dire. Dans son ensemble, il nous paraît répondre aux exigences. Ah, certes ! il ne désarmera pas les critiques. Mais qu'importe ; s'il vaut mieux que ce qui existe présentement, n'est-ce pas l'essentiel ? La principale critique que nous avons entendu formuler jusqu'ici concerne le port du ceinturon par dessus la tunique ou le veston. Si on avait proposé le contraire, on ne manquerait pas de dire que sans ceinturon apparent l'officier aurait l'air de n'être plus habillé ; aujourd'hui on prétend que ça usera les habits.

Nous pensons que dans les essais en cours on ne s'arrêtera pas à ces petits côtés, mais qu'on n'envisagera que la question de savoir si les propositions de la commission réalisent un progrès. Nous croyons qu'elles le réalisent.

N.

MENUS PROPOS SUR LES COURSES DE FOND

(SUITE.)

Proportions et jambes du cheval. — Avant d'aborder l'étude des allures, voyons un peu leurs générateurs. Nous n'examinerons pas par le menu les proportions que doit avoir un bon cheval, ni les compensations qui en sont la justification. Nous nous bornerons à citer quelques conditions pratiques, sans commentaires.

1. Le cheval doit mesurer plus long de la pointe d'épaule à la partie postérieure de la fesse que du sol au sommet du garrot.

2. La longueur totale mesurée depuis entre les oreilles jusqu'à la pointe de fesse doit se partager en deux parties égales au bord postérieur du garrot.

3. La profondeur du garrot ou sternum doit être égale à la hauteur du sol au sternum.

4. Le tour de poitrine doit dépasser la hauteur au garrot de 20 cm. au minimum et peut atteindre 35 cm.

5. La longueur de l'épaule doit se retrouver : au tronc mesuré de la partie postérieure du garrot à la pointe de hanche ; à la croupe : de la pointe de hanche à celle de fesse ; au cou : de l'angle antérieur de l'épaule au bord antérieur du maxillaire inférieur, et cette même longueur doit être supérieure à celle mesurée perpendiculairement de la pointe d'épaule au genou.

Un moyen très pratique de résumer ces proportions c'est de supposer deux lignes droites passant l'une par la pointe d'épaule et le sommet du garrot et l'autre par la pointe de fesse et l'angle de la hanche. Ces deux lignes doivent se rencontrer à une petite distance en dessus du dos et un peu en arrière du garrot. Plus le point d'intersection sera haut, plus l'épaule sera droite et la croupe avalée. Plus ce point sera en avant, plus la croupe sera horizontale et l'épaule droite ; plus il sera en arrière, au contraire, plus l'épaule et la croupe seront obliques.

Le cheval devrait avoir la tête d'une couleuvre, le cou du cygne, le dos d'un éléphant, les genoux d'un bœuf, les sabots du buffle, les jarrets du bouquetin et les tendons d'une autruche. Bien plus, il devrait avoir les yeux d'un chat sauvage, le cœur d'un lion, les poumons d'un lévrier. Il devrait être léger comme une gazelle ; avoir le pas du chameau, le trot de la girafe, le galop du cerf et le saut du chamois. Et pour compléter cet assemblage déjà extraordinaire, il le faudrait docile comme un caniche, sobre commme un mulet et philosophe comme un âne. C'est vraiment demander beaucoup, d'autant plus qu'on peut douter que même ainsi échafaudé il plaise à tout le monde.

Les jambes de devant du cheval sont sa ruine ; elles sont la terreur du cavalier dont la sécurité en selle dépend surtout de leur solidité et de leur intégrité. Tous les vertébrés bâtis en mode de vitesse sont fabriqués sur ce même modèle sans pour cela se couronner à tout propos. Il est vrai qu'ils n'ont pas, comme le favori de Buffon, l'avantage de servir de palanquin à celui qui s'est classé le premier dans la série animale. La valeur d'un cheval dépend donc en grande partie de son train de devant dont la solidité n'est souvent pas appréciable *de visu* et doit être éprouvée. L'important est que les aplombs soient bien ouverts et dans la ligne, avec une largeur égale au poitrail, aux genoux et aux boulets. L'avant-bras doit être long pour prendre du terrain, mais il est bon de se rappeler que l'animal construit de cette façon rase le tapis et est disposé à butter.

Le genou doit être fort et large et surtout ne pas montrer, à sa face interne, de la châtaigne au canon, aucune trace de coupure ; car un cheval ainsi tourné s'effondre souvent sans que le cavalier puisse rien faire pour le retenir. Les canons sont courts ou longs en proportion inverse de l'avant-bras. On peut leur faire la même remarque que pour ce dernier en ce qui concerne le relever dans la marche, condition favorable à la solidité, contrairement à l'allure rasante. Leur surface sera exempte de suros, qu'ils soient internes ou externes, antérieurs ou sous-tendineux, chevillés ou en fusée, car en règle générale le suros dénote ou une constitution vicieuse de l'ossature ou que le cheval se tape en marchant, ou encore que son appareil tendineux se claque ou est déjà claqué.

La position du genou donne souvent lieu à erreur au sujet de sa solidité.

On peut distinguer : 1. Le genou en avant suivant Lagondie ; 2. Le brassicourt ; 3. Le genou droit ; 4. Le genou renvoyé, creux ou de mouton.

A priori on pourrait supposer que la solidité décroît du n° 4 au n° 1, alors que le contraire est vrai, sans doute à cause de l'élasticité favorisée par la flexion de l'articulation. A dessin je ne cite pas le genou arqué qui provient d'usure et constitue une tare incompatible avec un cheval de selle résistant. Tout le monde sait que les tendons qui comprennent les deux fléchisseurs : la bride de renforcement et le ligament suspenseur doivent posséder la plus parfaite netteté et intégrité. Il en est de même du boulet qui ne doit présenter aucune trace de coupure, surtout en arrière près de l'ergot, car c'est un défaut capital pour faire trébucher et faucher les jambes à l'animal.

Le pâturon sera de moyenne longueur pour favoriser l'élasticité, comme le genou, mais sans exagération. Ni en plus, car il faut éviter la faiblesse, ni en moins afin d'empêcher la répercussion trop forte du sabot sur tout le membre. Surtout pas de formes qui sont de vrais cors aux pieds.

L'allure doit correspondre aux aplombs et s'harmoniser non seulement avec le bas — le membre et l'épaule — mais avec le haut formant balancier (tête et cou). Ainsi, par exemple, placez la tête d'un grand mecklembourgeois au bout du cou de « Boom Rang », l'épaule de « Bel œil », avec les pâturons de « Mustang », le poitrail de « Clémentine » avec les jambes de « César », les boulets de « Bouton d'or » avec les biceps d' « Eglantine » et vous obtiendrez un « particulier » non seulement peu esthétique mais encore bien maladroit. Avec tout cela ne pas oublier le sang qui supplée sinon à tous du moins à beaucoup de défauts. La main, je dirai même le doigté du cavalier : pression du mors douce, continue, amicale, qui ne gêne pas l'allure, ne torture pas la bouche, constitue cependant un soutien ferme et vigilant en cas d'obstacle ou de faux pas. Tout cela est influencé par la disposition du cheval, disposition qui varie d'un jour à l'autre dans les mêmes conditions, ensuite de la fatigue dont les bornes ne sont pas fixées.

Il ne peut être question ici d'un cours d'extérieur mais seulement d'un aperçu sur ce qu'il y a de plus défectueux dans le cheval comme serviteur de l'homme et moyen de transport accéléré. On pourrait citer quelques exemples de chevaux pos-

sédant de forts trains de devant. Ainsi le cheval de M. lieutenant-colonel Dietler, des fortifications de Lavey, qui marche grand trot de Dailly aux Bains sur des pentes de 10 à 14 % à 42 contours. Le cheval « Ménélik », âgé de près de 30 ans, appartenant à M. le Dr Burcher, à Brigue et qui tient toujours un trot infernal de Bérisal au pavé de Brigue, 11 km. « Va-de-bon-cœur », qui marchait d'un temps de trot et en 2 h. 55, de Château-d'Œx à Aigle par les Mosses. « Passe-partout », du Châtelet à Aigle en 3 h. 05 avec environ 2 km. de pas et le reste de trot à travers le Pillon, etc., etc.

Allures. — Un cheval de fond doit être correct dans les trois allures, au pas, au trop et au galop, car c'est leur combinaison qui permet une marche avec profit dans tous les terrains et sur toutes les pentes. Le vieux proverbe charretier dit : « A la montée, pousse-moi, à la descente retiens-moi, au plat laisse-moi marcher. » La montée fatigue moins le cheval que la descente, mais toutes deux doivent se parcourir en douceur. Par contre, au plat ou sur la fausse plaine, le bon cheval doit marcher et marcher toujours droit devant lui, naturellement, et sans se faire prier ou seulement pressentir. Un bon pas, sans festonner, fait le kilomètre en 8 minutes. Un bon trot parcourt le kilomètre en 3 minutes, naturellement, sans que le cheval ne se coupe ni ne forge. Je dis naturellement car ce même cheval est capable de faire le double si cela est nécessaire. Ces mêmes allures, marchées par le cavalier tenant sa monture en laisse, augmentent de durée jusqu'à 12 minutes pour le pas de route et à 6 à 7 minutes pour le pas gymnastique.

Il est indiqué de faire intervenir le galop de temps à autre, soit pour réveiller le cheval qui a tendance à s'enraidir, soit pour varier le jeu des membres, soit encore pour « semer » un concurrent. Ce galop variera, selon la nature du terrain et selon l'aptitude et le degré de fatigue du cheval, de 2 ½ à 1 ½ minute par kilomètre.

Le pas et le trot côte à côte sont sinon indispensables du moins très avantageux sur un long parcours. En général, tout ce qui doit se faire au pas, soit pour rafraîchir et déraidir les jambes du cavalier, soit pour laisser souffler le cheval, soit à cause de trop fortes rampes en montées ou descentes, doit se faire à pied et autant que possible au pas gymnastique. La

différence entre le trot du cheval en laisse ou monté étant d'environ 3-4 minutes par kilomètre. Il convient de ne pas exagérer cette manœuvre et de la réduire au strict nécessaire, soit de 5 à 15 minutes au maximum. Il s'en suit nécessairement que non seulement le cheval doit être bon aux trois allures mais que le cavalier doit l'être aussi au pas et au trot.

Indirectement, le sport vélocipédard peut être avantageux non au point de vue de l'entraînement des muscles du cœur et du poumon qu'il hypertrophie mais ne renforce pas, mais plutôt au point de vue de la connaissance préalable des routes comme cela a été le cas pour plusieurs concurrents dans la course Berne-Lausanne.

Plan de course. — On entend par là, la succession des allures, leur cadence, leur durée, ainsi que les haltes nécessaires. Tout cela dépend de la longueur de la course : plus la course sera longue moins le train devra être rapide et plus rapprochés seront les arrêts. D'après l'anatomie et la physiologie de la digestion chez le cheval, il vaut mieux répéter les arrêts et fourrager souvent que le contraire. Les résultats des courses étrangères et celui de notre modeste parcours Lausanne-Berne-Lausanne, ont prouvé qu'un cheval peut marcher vite c'est-à-dire à 4 minutes le kilomètre ou 15 km à l'heure (16 km. est la moyenne admise à l'heure pour une heure ou deux heures au plus) sur un parcours de 100 et quelques kilomètres sans fourrager. Je crois cependant que c'est une limite extrême qu'on ne peut dépasser sans une halte et sans déjeuner. Si donc le parcours dépasse cette distance, il devient nécessaire de fourrager tous les 30-40-50 km., en prenant les précautions usuelles contre l'indigestion. Pour cela on laisse le cheval au repos pendant 1 ¼-2 h. pour une ration complète ou bien on active le jeu de l'estomac au moyen de sels purgatifs (sel de Carlsbad entre autres) ; ou encore, aussitôt le fourrage ingéré on fait marcher l'animal à pas lents jusqu'à ce que l'on juge que la digestion est parfaite, par les crottins, les flatus et le volume du ventre.

L'idéal serait de pouvoir fourrager en marchant et sans arrêt, mais tous les essais faits dans ce sens ont échoué soit que le fourrage transporté ait pris une mauvaise odeur dans les musettes, soit que le jeu des mâchoires soit incompatible avec l'allure du pas. On peut compter une halte de 1 ¼ à 1 ½ heure pour 40 à 50 km., halte qui croît en proportion di-

recte de la distance parcourue et de l'allure adoptée. Le record obtenu par M. le major de Loys, de Lausanne à Berne, montre que 100 km. peuvent être parcourus presque en vitesse, soit à raison de 15 km. à l'heure. Les records Blancpain 13,3 à l'heure, Bühler 13,2, Castella 12,8 peuvent être taxés de superbes sur 200 km., mais si l'on tient compte de l'arrêt de dix heures à Berne ils tombent à 7,5 km. à l'heure alors qu'une modeste course à Bâle, en 1895, a eu un record de 8,6, sur 247 km. et retour.

Dans la course Vienne-Berlin, la moyenne du record autrichien est de 6,19, et celle des Allemands de 7,5 par heure sur 600 km. environ. La moyenne de Höfer, déjà cité, est de 8,2 en comptant les arrêts et 12 sans les arrêts. Dans les deux courses italiennes signalées par la *Revue militaire suisse* [1], nous voyons dans la première sur 350 km. une variation de 6,2 à 8,4. Dans la seconde de 310 km., par contre, on a marché plus vite et plus serré, c'est-à-dire de 9,1 à 9,9, pour aboutir à la « casse » formidable de 4 chevaux sur 9.

Le lieutenant de dragons russes Asséef dans son voyage de Loubny à Paris, voyage de 2633 km. accompli en 30 jours en 1889, a obtenu une moyenne de 8 km. à l'heure avec deux chevaux choisis dans son régiment, sans entraînement préalable. Il débuta par 48 km par jour pour arriver à un maximum de 115 km., cela au pas allongé entrecoupé toutes les demi-heures de cinq minutes de trot; plus tard 5 minutes tous les quarts d'heure; enfin et pendant le reste du parcours, il alterna le pas et le trot chacun pendant 10 minutes. Le cavalier montait deux chevaux, chacun pendant une demi-journée, à la façon turcomane : l'un était un cheval russe, l'autre une jument trois-quarts sang anglo-cosaque du Don par « Emir » p. s. Le travail effectif du cavalier et de ses chevaux a été de 340 heures, soit en moyenne 11 heures de travail par jour.

Jusqu'à présent en France on n'a guère fait de courses de fond du même genre. On cite cependant celle effectuée en 1882 par un sous-lieutenant de dragons, M. H. de la Comble, avec « Mascotte » provenant d'un étalon syrien et d'une jument de Tarbes.

Le premier parcours fut 159 km. en 17 heures, plus tard 350 km. en 72 heures avec un trot de 4 minutes au kilomètre. La jument a tenu un jour un trot de 36 km. sans reprendre

[1] Année 1898, p. 760 et 761.

le pas ; elle mangeait 20 litres d'avoine par jour. Pendant cette traite, la jument avait ses 8 heures de repos la nuit et trois ou quatre dans la journée. En pays accidenté la moyenne a été de 7 à 8 km. à l'heure, pour atteindre jusqu'à 16 km.

Pour finir, ayant engagé un pari de faire 300 km. en 24 heures, le lieutenant a tué sa jument au 264e km. atteint à la 20e heure. Plus tard deux lieutenants ont fait une équipée de 40 km. au galop, l'un en 1 h. 20, l'autre en 1 h. 21 ; ce dernier en est mort ainsi que sa jument. Cela donne une vitesse de 30 km. à l'heure ou le kilomètre en 2 minutes.

Avec les allures précitées, on peut, suivant le terrain et la distance, pour ne citer que les principaux facteurs, varier les alternances à l'infini.

L'idéal de l'entraînement c'est obtenir du cheval qu'il trotte naturellement, sans efforts et sans fatigue, pendant une heure de temps, et à une allure de 14 à 16 km. Après cela, au pas accéléré et gymnastique pendant 10-20 minutes. On répète cette reprise trois fois de suite, puis on peut fourrager sans être accusé de voler sa paie. Bien entendu, ce résultat ne s'obtient pas en un jour, même avec le meilleur cheval ni surtout avec tous les chevaux. On commence à trotter pendant 10 à 15 minutes soit 2 ½-3 km. ; ensuite une demi-heure de bon pas qui donne 3¼-4 km., soit un total de 6 à 7 km. On tourne bride et on rentre au logis. Voilà 12-14 km. Si le cheval est déjà assez fort, on répète le même exercice dans la journée, ce qui équivaut à 24 et jusqu'à 28 kilomètres.

On se rappelera toujours que le pas est la base de l'entraînement comme du dressage ; le pas fortifie les jambes du cheval et le trot les use. Après huit jours, si votre cheval est bon, vous pouvez augmenter sinon le parcours du moins la vitesse en renversant les proportions, soit 20 minutes de trot = 5 km. ; 25 minutes de pas = 3 km., soit 16 km. avec le retour et 32 kilomètres dans la journée. On augmente ainsi progressivement de 5 minutes les temps de trot tous les 3-4-5-6 jours, selon le degré de force du cheval, indépendamment des longues traites au pas que l'on ne supprimera jamais ; et l'on arrive ainsi en deux mois à deux et demi mois à trotter pendant une heure sans que le cheval mouille sous la selle, sans qu'il batte de la paupière et sans qu'il ait des clous dans ses souliers.

Progressivement on double et on triple le premier parcours,

toujours à la condition expresse que le cheval le supporte sans fatigue et sans perdre l'appétit. En effet, il ne faut pas abuser et sans jamais laisser le cheval à l'écurie (ce qui est une faute grave même en cas de fatigue), il faut, si cela est nécessaire, revenir au parcours initial, voire même, au besoin, s'en tenir au pas monté ou à la main pendant 8 à 10 heures par jour. A partir de 40 à 60 km., le triple de la leçon du début en une ou deux reprises, avec ou sans fourrage, peut être obtenu et même dépassé, ce qui donne 100 à 120 km. Si cette limite est atteinte on peut s'en tenir là et se borner à quelques essais de ce genre à des intervalles éloignés.

Reitzenstein, classé second dans la course Berlin-Vienne, et premier champion allemand en 1893, s'était contenté d'un entraînement de vingt jours dans des conditions sévères. Le dixième jour il faisait déjà un petit tour de 200 km. en 19 heures. Mais il avait trop tendu la corde et, comme l'olibrius qui voulait habituer son âne à se passer de nourriture, sa jument est morte au moment où elle était bien habituée. « Connais d'abord ton cheval, et toi-même ensuite. » En admettant que dans une course pareille les rôles soient partagés, le cheval doit accomplir un effort bien supérieur à celui de l'homme ; c'est pourquoi les lignes qui précèdent n'ont pas la prétention d'être un catéchisme, mais sont simplement l'aperçu d'un système vécu et rationnel.

Quant aux extrêmes minimun et maximum, on peut les considérer comme pas très éloignés de la moyenne qui convient à la plupart des bons chevaux actuels. Le cheval étant un moteur animé, il ne faut jamais cesser de le considérer comme tel, et surtout ne pas perdre de vue l'individualité qui fait de chaque sujet une machine ressemblant à une autre par le modèle, mais différent par le travail.

L'écuyer Duthil a dit avec beaucoup de modestie et infiniment de sagesse : « Chaque fois que je monte un nouveau cheval je prends une leçon d'équitation. » Voilà, si je ne me trompe, le commencement de la sagesse et bienheureux sont les chevaux qui ont à faire avec de pareils gens.

Il reste encore à entraîner le cheval de nuit, par tous les temps et dans tous les chemins. A ce propos, pour habituer les chevaux à lever les pieds, je recommande le moyen suivant, expérimenté sur les digues du Rhône, du Pont de Massongex au Fort de Noville, soit à l'embouchure du lac : Monter au

pas par une nuit sombre et sans lune dans des chemins pierreux, gravelés ou coupés d'ornières sérieuses, et cela pendant plusieurs heures consécutives. Se contenter d'être d'aplomb, tenir les rênes sans pression et lorsque le cheval butte se garder absolument de toute correction, alors même qu'il se casserait les dents ou s'enfoncerait l'arcade sourcillière. Aux premiers essais votre raseur de tapis bat du briquet contre les pierres roulantes, lance au loin les cailloux comme avec une fronde, se brise du devant, s'effronde du derrière mais sans jamais se faire beaucoup de mal. Le même essai peut être poursuivi dans des labours ou des lits de rivières, suivant la contrée que l'on habite.

Cinq à six jours avant le start il convient de donner à l'animal un repos relatif, en le faisant marcher au pas monté ou en laisse pendant plusieurs heures et cela pour fortifier les membres, faciliter la digestion et éviter les accidents causés par le trop-plein de nourriture.

Un grand inconvénient des courses à cheval en chaude saison est la piqûre des mouches, qui, d'après un naturaliste philosophe, « ont été créées pour forcer les animaux à se mouvoir et les empêcher de crever de pléthore dans les époques de l'année où la nourriture est abondante. » Comme il est préférable, dans une course, de remédier à la pléthore par l'allure plutôt que par le moyen des mouches, il faut le plus possible les éloigner, sans crainte de les blesser mortellement.

Une revue militaire italienne, parlant de ces fâcheuses bestioles, avoue qu'il n'y a pas grand'chose à faire, si ce n'est d'y habituer l'animal. Il est vrai de dire que le cheval, aussi bien que l'homme, subit, par de nombreuses piqûres, une sorte de vaccination qui rend la piqûre moins douloureuse. (On trouve dans la plaine du Rhône des vieillards qui ne ressentent plus les piqûres des moustiques, pas même de ceux qui prennent leur essor aux canicules et sont classés parmi les plus effrontés.)

Il n'y a évidemment rien à attendre de ces drogues qui ont nom Droutschina, Huile de pierre, Beurre de Laurier, Laurinol, Zæcherlin et compagnie. En revanche, un détail de mode pourrait être avec avantage supprimé. Ce détail marchand donne au cheval un air de vigueur, corrige souvent un train de derrière manqué, imprime du cachet à la bête qui n'en a pas. Actuellement, le meilleur canasson, s'il n'a pas la queue

toilettée, n'est pas chic. Donc on écourte la queue, opération qu'on appelait autrefois *anglaiser*, maintenant *cobber*, terme qu'on finira bien par transformer en *huntériser*. Tout au plus, — et ce n'est jamais le cas pour les chevaux qui nous occupent, — si la queue est trop lourde et trop fournie, on peut enlever quelques nœuds et éclaircir les crins. Avec sa queue allégée et au complet, un cheval chasse les mouches sur tout le train de derrière jusqu'à la sangle, sauf la base de la queue, le fourreau et le périné. Si le cavalier est pourvu d'un chasse-mouches de même longueur que la queue de son cheval et le manie sans paresse, il garantit d'abord les parties vulnérables de l'arrière-train, puis la sangle, le poitrail, le cou, les épaules et la tête jusqu'au bout du nez. On gagne pas là du temps et on épargne à son cheval des efforts en pure perte, le matin contre les mouches, à midi contre les taons, le soir contre les moustiques, quand ce n'est pas toute la journée contre les mouches et les taons turdillés.

Un système à recommander pour la tête, le poitrail, les épaules et les flancs est celui des filets en ficelle en une ou plusieurs pièces.

La fumée produite par la tourbe, la résine ou la poix réussit pour certains attelages, mais pour le cavalier je ne connais aucun système à préconiser.

Revenons à notre plan de course. Nous sommes partis du principe d'un temps de trot d'une heure suivi de 20 minutes de pas à pied, et cette reprise répétée trois fois avant de fourrager. Quant on aura suivi ce programme pendant vingt-quatre heures avec un *bon cheval,* il en aura assez. Pour continuer pendant quarante-huit heures à la même allure, il faut un *excellent* cheval, et pour marcher pendant septante-deux heures de ce train-là et ne pas crever la bête, il faut un cheval *extra-bon* entre les très bons que les juments ne mettent pas bas tous les jours. Tout cela sans compter sur aucun obstacle ni incident fâcheux dépendant de l'homme, de la monture ou de la route.

En calculant cet idéal théorique, nous obtenons :

1 h. de trot	=	15 km.
13 minutes au pas et arrêt pour monter et descendre	=	1
7 minutes, pas gymnastique	=	1
1 h. 20 m.	=	17 km.
3 reprises. . . . . = 4 heures	=	51
Halte fourrage . . . = 1 ¼ h.		
5 ¼ h.,		

soit, pour la journée de 24 heures, 4 ½ reprises ou 51 km. × 4 ½ = 229 ½ km.

Dans ce calcul, nous ne tenons pas compte du galop, qui peut s'intercaler sur 1-2 km.

En fait, cet idéal a été atteint et même dépassé par le lieutenant Höfer déjà cité, pendant le premier jour de sa course, soit 233 km., et le troisième, 237 km., et cela malgré le froid, l'obscurité, le brouillard, la pluie et les difficultés pour fourrager en route. La deuxième journée, malgré un accident de cheval qui a occasionné un arrêt forcé de huit heures, le lieutenant Höfer a cependant trouvé moyen de couvrir environ 138 km. [1].

[1] Un de nos abonnés de l'étranger qui s'intéresse vivement aux courses de fond et a entraîné lui-même, nous donne le résultat de ses propres expériences. Il nous écrit ceci :

« ..... Pour ma part, j'ai *souvent* fait, il y a quelques années, avec un de mes lieutenants, 33,5 kilom. en 4 h. 10, soit 8 km. à l'heure. Nous faisions régulièrement 27 minutes de pas très allongé et 3 minutes de trot raccourci, soit 3375 m au pas et un peu plus de 600 m. au trot en 30 minutes, c'est-à-dire les deux lieues à l'heure.

« Les chevaux étaient des *demi-sang*, dont un *assez bon*. Nous avions entraîné l'un (ma jument qui avait assez de sang) au pas allongé de manière à faire 7 km. 500 à l'heure. L'autre cheval, qui avait *moins de sang*, avait fait presque naturellement 8 km. à l'heure au pas. C'était un jeune cheval assez ordinaire. Les deux animaux marchaient au *pas régulier* et non à l'amble ou à tout autre allure. Ils étaient capables de continuer indéfiniment. Vous remarquerez qu'à 8 km. à l'heure on fait 88 km. en 11 heures de marche effective, c'est-à-dire juste ce que faisait le lieutenant Asséeff, avec deux chevaux, dans sa course de Loubny à Paris.

« Pour moi, c'est de beaucoup la *meilleure méthode*, mais je reconnais que c'est fatigant pour le cavalier. Il est préférable de marcher ou de trotter à pied de temps en temps.

« Cette méthode est un peu celle qu'employaient nos pères avec leurs ambleurs ou leurs bidets d'allure. Nous sommes incapables d'en faire autant. »

(Note de la Direction.)

(A suivre.)

DE L'UTILISATION

DU

« CROCHET DE PORTEUR » RÈGLEMENTAIRE

des troupes alpines suisses

POUR LE

TRANSPORT DES BLESSÉS

PAR

le lieut.-colonel Dr **L. FRŒLICH**, médecin-chef de la division du Gothard.

Les lignes qui suivent n'ont nullement pour but de traiter d'une manière complète la question toujours si complexe et si actuelle du transport des éclopés, des malades et des blessés en montagne.

Nous désirons au contraire limiter notre sujet à la description sommaire d'un moyen *inédit de transport d'urgence* dans le cas spécial que voici :

Un détachement a pour mission d'opérer en haute montagne, dans une région absolument dépourvue d'arbres ou de ressources quelconques en habitations, outils, engins, ustensiles divers, bois brut, etc. Le terrain qu'elle doit parcourir est en partie impraticable aux mulets ou chevaux de bât (glaciers, moraines dépourvues de sentiers, éboulis, « rapilles » et « dévaloirs »), de telle sorte que les munitions, les vivres et les bagages doivent être portés à dos d'homme.

Nous admettons en outre que les moyens ordinaires de transport, tels que brancards articulés ou brancards-sellettes font défaut ou que leur nombre est insuffisant. Comment, en cas d'impérieuse nécessité, obtenir néanmoins instantanément, sans combinaisons compliquées, un brancard à la fois confortable et rationnel ?

La question est assez simple à résoudre. Il résulte de nom-

breux essais et de divers exercices pratiques qu'il suffit de disposer judicieusement les différentes pièces de l'équipement spécial des soldats munis du *crochet de porteur*[1] *(Ræftræger)* et de se pourvoir avant le départ d'une simple planchette de bois dont on verra plus loin la destination et la forme.

Cet équipement spécial *(Packung)* se compose, comme on sait, des pièces suivantes :

1° Le crochet lui-même *(Gepäckræf*, fig. 1), soit petit cadre de bois formé de deux montants *(Seitenstäbe)* de 70 cm. de hauteur, reliés par deux traverses *(Schwingen)* de 25 à 30 cm. de largeur ;

2° La *couverture de bivouac*, qui, roulée, se fixe au moyen de courroies à la traverse inférieure, comme l'indique la fig. 1. Elle sert d'excellent point d'appui pour les reins du porteur ;

3° Les *garnitures* métalliques, soit en bas et à la face externe des montants, deux supports de charge *(Winkelstützen*, fig. 5) à équerre ; à l'extrémité supérieure des montants, deux ressorts soudés en fourchette *(Gewehrgabel)* pour porter le fusil comme dans la fig. 1 ; enfin divers crochets pour fixer la sacoche, les bretelles et les courroies ;

4° Les *bretelles*, fortement rembourrées (fig. 3), qui se terminent chacune par un anneau métallique ;

5° La *sacoche* à effets personnels, etc., dite *Rucksack*, en toile imperméable (fig. 1) ;

6° La pelle-hache portative *(Spaten*, fig. 1) ;

7° Le *bâton ferré* de montagne *(Alpenstock)*, auquel on adjoindra, suivant les besoins, celui du camarade de file ; enfin

8° Les différentes *courroies* de cuir, chacune avec boucle ou porte-mousqueton.

Quant à la planchette de bois que nous voudrions voir distribuée dans une certaine proportion aux hommes pourvus de cet équipement, elle serait confectionnée d'avance sur deux types distincts — un petit et un grand modèle — et la provision en serait répartie dans les magasins ou postes militaires alpestres[2].

[1] Le terme parfois usité de « cacolet » ne s'applique nullement à cet engin ; il désigne uniquement les sièges placés des deux côtés d'un bât servant dans certaines armées (France, Angleterre, etc.) au transport des éclopés et des hommes légèrement blessés.

[2] Il existe déjà maintenant un certain approvisionnement de ces planchettes pour les troupes du Saint-Gothard.

La *planchette petit modèle* (fig. 4) est rectiligne du côté du dos du porteur, légèrement cintrée du côté gauche et échancrée du côté droit, de manière à former un siège commode pour le blessé. Elle mesure 0m40 de longueur, de 0m28 à 0m32 de largeur, 2 cm. d'épaisseur. Elle est percée dans son milieu d'une dizaine de trous pour recevoir les cordes ou les courroies qui lient les objets à porter. Le dessous de la planchette est pourvu de deux côtes de renfort de 2 cm. d'épaisseur, fixés par des tenons à queue d'hirondelle dans la planchette. Ces côtes entrent à frottement juste entre les supports du crochet de porteur et immobilisent la planchette.

Le poids de la planchette ne dépasse pas 800 à 900 grammes. Il ne constitue donc pas une augmentation notable du fardeau entier, lequel comprend :

Crochet de porteur	Kg.	2,400
Couverture de bivouac	»	0,800
Alpenstock.	»	0,800
Sacoche.	»	0,620
Fusil (y compris 12 cartouches dans le magasin)	»	5,330

En temps ordinaire la planchette se dissimulera sans peine d'une façon quelconque dans le cadre, ou bien on la fixera d'emblée sur les supports pour servir de planchette de chargement.

Lorsqu'il s'agit de transporter un éclopé, un malade ou blessé encore capable de supporter la position assise, notre crochet de porteur deviendra sans autre un excellent « *siège de montagne* » (fig. 4) (Gebirgs-Tragsitz) ; il pourra du reste servir à l'occasion de siège au porteur lui-même, par exemple dans des haltes en terrain mou et sur la neige fraîche, les névés et les glaciers.

Le cadre du crochet étant relativement large à sa base, le malade ne peut, dans le transport, être placé — comme sur une sellette rigide de montagne — à cheval sur la planchette (Reitsitz), c'est-à-dire la poitrine tournée contre le dos du porteur : cette attitude deviendrait bientôt intolérable. Le transport « dos contre dos », usité dans le siège de Mundy de même que dans certaines improvisations malheureuses, est d'autre part très pénible pour le porteur. Nous donnons la préférence à l'installation dite « de côté » (fig. 4) par laquelle

la manœuvre de chargement s'exécute suivant un des procédés prévus par le *Manuel des soldats sanitaires*[1].

On veillera en chargeant le blessé à ce qu'il soit graduellement glissé et bien calé sur le siège, et on s'arrangera à bien équilibrer la charge; le fusil placé en travers du crochet, le canon tourné en bas[2], servira à donner de l'équilibre à l'ensemble et fournira un bon appui au blessé. On pourra, si besoin est, attacher l'homme au moyen d'une sangle ou d'une courroie. La sacoche servira de chancelière.

Si ce mode de transport a le précieux avantage d'être très simple, il reste néanmoins, en raison de la fatigue imposée au porteur et du parcours qu'il pourra effectuer avec un blessé, de beaucoup inférieur à l'emploi du brancard-sellette proprement dit.

Disons en passant que le modèle actuel de crochet militaire (fig. 1) présente toutes les qualités d'une légèreté et d'une solidité parfaites. Ce n'était pas le fait de ses prédécesseurs, en particulier pas du crochet métallique, pas plus que des crochets utilisés par les porteurs civils de nos contrées alpestres[3].

* * *

Nous venons de voir le cas d'un malade transporté assis; on se trouvera parfois en présence de blessés dont le transport exige l'horizontalité absolue des membres inférieurs (fracture de la jambe, plaie articulaire du genou, etc.). Là encore notre même crochet de porteur nous servira à souhait, mais nous utiliserons avec lui la *planchette* dite *grand modèle* représentée à la figure 1. Cette planchette mesure 0m65 de longueur, 0m44 de largeur et 2 ou 3 cm. d'épaisseur. Elle pèse de 1 à 2 kg. Elle entre dans la confection d'un *brancard proprement dit* comme il est indiqué aux figures 2, 3 et 5. Deux bâtons de

[1] Voir les 4e et 12e exercices de transport à bras, §§ 356 et 364.

[2] La figure 4 indique à tort le canon tourné en haut.

[3] Les *Krits* de Fribourg ou du Pays d'Enhaut, la *Traygabel* d'Unterwald, d'Uri et Glaris, les *Ræf* de l'Emmenthal, de l'Entlibuch et des Grisons ainsi que leurs dérivés employés dans les villes, sont en général loin de valoir nos crochets du St-Gothard. On trouvera une description de ces *portoirs usuels* et de leur adaptation à l'emploi qui nous occupe dans une étude antérieure (*8e Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, N° 103 et planche II. — Genève, Soullier, 1895).

montagne[1] forment les *hampes* du brancard, notre planchette fixée au crochet la *couche,* les supports du crochet les *pieds,* la pelle portative sert de *traverse d'écartement* en même temps que d'*appui-pieds*. Comme dans le premier cas, la sacoche sert de chancelière; les bretelles de la sacoche sont employées à attacher la pelle aux hampes.

Il importe que toutes les pièces de ce brancard improvisé soient très fortement liées ensemble et forment un tout rigide que ni le transport, ni le poids du blessé ne viennent disloquer en route.

Ce brancard de fortune offre divers avantages qui ne le cèdent en rien au meilleur brancard de campagne d'ordonnance ; il lui est même préférable, surtout en montagne, grâce aux particularités suivantes :

1° Il se porte à dos avec la plus grande aisance, comme le montre la fig. 2, sans gêner le moins du monde la marche du porteur, même en terrain difficile.

2° Son *poids* total — à peine 7 kilos — reste inférieur aux limites généralement admises pour ses nombreux congénères, qui tous pèsent 8 kilos et plus.

3° Ses dimensions principales : longueur d'environ 1m80, couche utilisable de 80 cm. à 1 m., largeur maximale de 45 à 50 cm., le font rentrer dans la catégorie des civières plutôt courtes et étroites, ce qui est favorable au transport. Notre brancard de campagne, dont les dimensions correspondantes sont de 2m40, 1m80 et 0m66, exige de la part des brancardiers qui le desservent un effort considérable, à la descente surtout. Plus la charge est « ramassée », plus les porteurs sont rapprochés, plus le travail est au contraire facile, nos montagnards le savent bien. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir la « corde de traction », préconisée par un auteur français, conduire à fin contraire du résultat qu'il visait.

Il en serait de même de l'idée, théoriquement juste, de confectionner un brancard pour blessé *étendu* au moyen de quatre bâtons de montagne fixés à deux crochets de porteur ajoutés bout à bout, les quatre supports du crochet formant les quatre pieds du brancard, les couvertures roulées servant l'une de traversin, l'autre de soutien des genoux. Un brancard de

[1] Les bâtons de montagne réglementaires sont fabriqués au tour en frêne de choix, et sont extrêmement solides. Leur longueur varie de 1m65 à 1m80, leur épaisseur de 2 à 3 cm. Poids 0,8 kg. à 1 kg.

ce genre serait inutilisable par suite de sa trop grande longueur.

Nous devons ajouter que dans notre brancard à dimensions réduites, le malade n'éprouve aucune des sensations désagréables qu'on ressent avec le système genre hamac : vertige, sentiment de chute, insécurité, etc ; le blessé affirme au contraire avoir l'impression d'être soutenu et retenu.

4° Les deux supports, servant de pieds (fig. 5), permettent enfin aux porteurs de déposer leur malade à terre en l'isolant du sol, de se reposer et de se relayer avec la plus grande facilité, sans secousses pour le patient[1].

Il importe néanmoins, comme pour toute espèce de transport, de bien *caler le blessé* sur le brancard. Ce sera particulièrement facile en se conformant aux indications suivantes : la couverture, roulée à la largeur de 20 à 40 cm., croix en dehors (fig. 1), servira de coussin pour le siège (fig. 5), ou de dossier, ou bien encore de matelas pour la couche.

La sacoche, dont on coiffera les pieds du patient (fig. 5), aidera à immobiliser les membres inférieurs ; on rendra l'immobilité complète en ramenant les deux bretelles de charge par-dessus les cuisses du malade (fig. 5), de manière à boucler les anneaux qui les terminent aux agrafes correspondantes situées à droite et à gauche de la base du cadre, comme lors de la fixation du crochet sur le dos.

Il conviendra également que le porteur de derrière (servant des pieds) se place toujours *face à face* avec le malade, de manière à le surveiller constamment, et que le porteur de devant (servant de tête) se tienne entre les hampes, *dos à dos* avec le blessé, pour l'appuyer et lui servir de dossier (fig. 5).

Afin de ménager leurs forces, les porteurs se muniront de bretelles improvisées au moyen de cordes *(Gletscherseil)*, de sangles ou de courroies.

Comme pour tous les transports en montagne, l'équipe normale se composera de trois hommes, dont l'un se repose à son tour ou prête son aide dans les endroits difficiles. C'est ce troisième porteur qui se charge des armes et du bagage du blessé.

[1] L'installation du blessé sur notre brancard de circonstance se fera également en principe d'après les règles énoncées par les §§ 369 et suivants du *Manuel pour soldats sanitaires*, c'est-à-dire par le procédé du transport à bras dit « jambes étendues avec soutien des aisselles », ou bien par la méthode dite « transport de côté ». La manœuvre est la même que celle des brancards de campagne.

Disons en terminant que malgré les excellents résultats obtenus avec le brancard improvisé, qui répond peut-être mieux à certaines exigences chirurgicales spéciales que la « sellette rigide », le brancard reste cependant inférieur à la sellette pour les transports dans la haute montagne.

Le brancard a tous les désavantages inhérents aux civières à deux porteurs, tandis que la sellette rigide permet, elle, de les éviter, suivant la configuration du terrain, et d'*alterner* avec le transport à un porteur.

C'est l'avis unanime de nos montagnards, véritables professionnels en matière de transport à dos ; c'est enfin la conviction absolue de l'auteur, qui, à la suite d'exercices d'entraînement pour brancardiers, — véritables records du genre [1], — et malgré les objections ou les craintes formulées par Nimier, Tostivint, Spitzer, Malgat, et d'autres, préfère avoir la certitude d'emmener de partout ses blessés, — fût-ce même dans une posture qui ne serait pas toujours la meilleure, — que d'assumer la responsabilité de les abandonner.

On suivrait en cela la tradition des Suisses de Marignan qui « *emportèrent leurs blessés sur les épaules.* »

Cette restriction faite, nous ne saurions trop encourager l'emploi du *brancard improvisé*, obtenu par *transformation d'un crochet de porteur*, et nous souhaitons qu'il rende de bons services à nos blessés en montagne.

[1] Citons par exemple les trajets exécutés dès le Nägelisgrätli (2630 m) par le Glacier du Rhône jusqu'à la Furka; du col qui sépare les cimes de la Fibbia et du Pizzo la Valletta jusqu'à l'Hospice du St-Gothard; de l'arête de la chaîne de la Pusmeda (2618 mètres) et du Poncione di Laita dura jusqu'à l'Hospice également. Voir la carte au 50 000e.

FIG. 1.

Crochet de porteur à vide avec accessoires divers.

FIG. 2.

Crochet de porteur transformé en brancard.

FIG. 4.

Crochet transformé en siège de côté pour blessé.

UN ESSAI DE MOBILISATION

La Suisse est le pays où les mobilisations sont le plus rapides. Les entrées au service pour les cours de répétition annuels ou bisannuels constituent chaque fois un exercice de mobilisation des plus utiles ; celle-ci est d'ailleurs facilitée par le fait que les hommes ont toujours chez eux leur habillement, leur équipement et l'armement personnel.

Une intéressante expérience de mobilisation vient d'être exécutée dans le district des forts de St-Maurice. Il s'agissait de mobiliser inopinément la garde régionale des forts. Cette garde est destinée à fournir rapidement, en cas d'alerte, un premier renfort à la garnison permanente, jusqu'à l'arrivée des troupes plus éloignées affectées à la défense ; la garde régionale comprend tous les hommes astreints au service des communes environnant St-Maurice. Leur effectif est assez élevé, certaines communes comprenant des localités populeuses, dans le canton de Vaud principalement.

La condition primordiale à remplir par la garde régionale est celle d'une rapide concentration aux forts et sur les points extérieurs de la défense ; afin d'obtenir cette concentration sans délais, sans heurts ni accrocs, il importe qu'elle soit soigneusement préparée et organisée à l'avance jusque dans ses moindres détails, et que cette organisation soit constamment tenue à jour. Elle l'est effectivement. Le commandant des fortifications avait élaboré l'année dernière toutes les prescriptions et tous les ordres auxquels les communes, chargées de leur exécution, auraient à se conformer dans un cas sérieux. Il s'agissait précisément de s'assurer de la manière dont ces ordres seraient suivis, de se rendre compte du temps employé à la mobilisation et de la façon dont elle s'effectuerait. Des publications faites à l'avance dans les communes annonçaient à la population civile que l'alarme qu'on donnerait pendant le mois d'avril ne serait qu'un simple exercice. On ne savait rien de plus. Le commandant des forts décidait seul à sa convenance, du jour et de l'heure de la mobilisation.

Le 6 avril à 4 heures du matin, l'ordre de mobilisation partait du bureau des fortifications à Lavey. Il était transmis par le téléphone militaire aux communes dont la plupart sont

reliées avec le bureau, et par estafette montée ou bicyclistes aux autres communes encore dépourvues du téléphone.

L'alarme fut donnée dans chacune d'elles par les autorités municipales au moyen du tocsin ou en battant ou sonnant la générale. (La façon d'alarmer est laissée entièrement au choix des communes). En même temps, vers 4 ½ heures, le canon tonnait aux forts et les projecteurs électriques fouillaient le terrain dans la direction de l'attaque supposée : on avait admis l'hypothèse d'une violation de neutralité de la part de la France.

Rapidement réunies sur leurs places de rassemblement respectives, les troupes furent vite organisées et dirigées sur les forts ou sur les postes que leur assignait l'ordre de mobilisation. A 9 heures, les premières compagnies, complètement organisées, arrivaient, après une marche de 5 à 8 km., au fort de Savatan et occupaient immédiatement les ouvrages et les retranchements de l'enceinte tournés contre l'assaillant : les détachements les plus éloignés, qui avaient une marche de 12 à 15 km. à effectuer, rejoignirent à 11 heures.

A 10 h. 40, une compagnie complète, entièrement organisée, arrivait à Dailly (1215 m.) et occupait immédiatement l'enceinte.

La mobilisation s'exécuta dans l'ordre le plus parfait et prouva que les mesures du commandant étaient non seulement bien prises, mais bien comprises et mises en exécution avec ponctualité. Si on tient compte de ce que, l'ordre arrivant en pleine nuit, trouve une exécution moins rapide que de jour, on conviendra que la mobilisation s'est effectuée dans un temps relativement court. L'expérience a du reste montré que certaines dispositions permettront de gagner encore une heure ou une heure et demie dans la mobilisation. La garnison de Savatan fut non moins prompte à courir à son poste : six minutes après l'alarme, elle occupait déjà ses positions.

Certaines communes et détachements ont accompli de véritables tours de force : un détachement de la montagne de Vionnaz, parti à 8 h. 45 de cette localité, arrivait à 10 h. à Monthey, parcourant 8 kilomètres en 1 ¼ heure ; il était à 12 h. 15 à Savatan.

L'alarme a été communiquée à Mex (1117 m.) à 5 heures par un piéton qui a mis 45 minutes dès Evionnaz (400 m.). C'est un joli record.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Renvoi de l'école de recrues d'aérostiers. — Chevaux d'officiers. — L'obusier de campagne.

Les journaux quotidiens ont annoncé le renvoi à l'année prochaine de la première école de recrues pour aérostiers. Voici quelques détails à ce sujet :

La loi du 14 décembre 1897 créant une compagnie d'aérostiers est entrée en vigueur le 1er avril 1898. A cette époque, on s'était arrêté à l'idée d'un ballon sphérique, le seul qui eut fait ses preuves. Outre l'acquisition de ce ballon, on prévoyait celle d'une enveloppe de réserve.

A la vérité, l'état-major avait étudié déjà le ballon cerf-volant (Drachen ballon), soumis à de nombreux essais en Allemagne et en Autriche. Mais à la date de l'adoption de la loi, ces essais n'avaient pas donné de résultats satisfaisants. La question n'en restait pas moins à l'étude.

Le message du Conseil fédéral du 24 mai 1897 introduisant la loi avait d'ailleurs posé certaines réserves : « Comme pour la création d'une compagnie d'aérostiers, disait-il, il s'agit d'une nouvelle unité de troupes, il est nécessaire que cette création ait lieu par une loi. Cependant, il est utile de laisser au Conseil fédéral, soit à l'Assemblée fédérale, une certaine marge dans la fixation de l'effectif, car le personnel et le matériel nécessaires ne pourront être également déterminés que lorsque nous aurons pu faire quelques expériences sur l'emploi de ce nouvel engin de guerre dans notre terrain et conjointement avec l'armée. »

On continua donc à suivre avec plus de soin les expériences faites avec le ballon cerf-volant, et peu à peu les résultats s'améliorant, on acquit la certitude qu'ils étaient assurés du succès. Cette opinion fut confirmée par les officiers suisses envoyés aux manœuvres autrichiennes de 1898. Le rapport de ces officiers fut très favorable à l'emploi du ballon cerf-volant. D'Allemagne également vinrent de très bons renseignements. Le Département militaire décida alors l'envoi d'une commission spéciale à Vienne, à Berlin et à Munich, chargée de voir et d'étudier le nouvel aérostat. Cette commission déposa, en novembre 1898, un rapport favorable ; il disait entre autre que les essais pouvaient être considérés comme terminés, et la forme du ballon cerf-volant comme définitivement fixée.

Le Conseil fédéral, profitant de la latitude que lui laissait le message du 24 mai 1897 plus haut cité, se prononça alors pour l'introduction dans notre armée du ballon cerf-volant. Par contre, et pour le moment, il supprima l'enveloppe de réserve du ballon sphérique. Depuis décembre 1898 le matériel nécessaire est fixé dans le détail.

Quant aux bâtiments, on avait primitivement prévu une halle de 16 m. sur 12 m. 50 pour le ballon sphérique. Dès juin 1898, en prévision de l'introduction possible du ballon cerf-volant, on porta ces dimensions à 42 m. sur 16 m. Par suite d'un retard dans l'élaboration des plans et dans la demande des crédits nécessaires, — le bureau chargé de cette affaire était au surplus surchargé de besogne, — le Département militaire fédéral proposa le renvoi à un an de l'école de recrues d'aérostiers.

Ce retard sera utilisé pour compléter les études et régler mieux les préparatifs. L'année prochaine, l'Ecole aura lieu dans des constructions parfaitement terminées et agencées, sous la direction d'officiers mieux préparés à leur tâche. C'est le bon côté du renvoi

Quelques renseignements sur le matériel intéresseront peut-être.

Le ballon sphérique servira à des ascensions libres et à des ascensions captives. Pour l'éducation des officiers aérostiers, un certain nombre d'ascensions libres sont indispensables; on doit prévoir le cas d'une rupture accidentelle du câble, ou, en campagne, d'une rupture causée par un projectile. D'autre part, le ballon sphérique étant moins coûteux, il servira de matériel d'école pour apprendre aux recrues le maniement des enveloppes et les différentes manœuvres.

Le ballon cerf-volant est destiné aux seules ascensions captives; il se prête mal à la navigation aérienne; en cas de rupture du câble, l'aéronaute cherchera à atterrir le plus vite possible. Par contre, la forme de cet aérostat et sa construction se prêtent admirablement aux ascensions captives; le vent le soulève comme un cerf-volant; les oscillations sont ainsi beaucoup plus faibles que celles du ballon sphérique, et les observations en sont facilitées et rendues plus exactes.

En campagne, on utilisera le ballon cerf-volant, exceptionnellement le ballon sphérique qui sera considéré comme matériel de réserve.

* * *

La dernière réunion des délégués de la section vaudoise des officiers a pris en considération une proposition de M. le capitaine Decollogny tendant à mettre tous les officiers montés au bénéfice des dispositions spéciales dont jouissent les officiers de cavalerie pour l'acquisition de leurs chevaux de service.

On sait que depuis l'année dernière, un arrêté fédéral oblige les officiers de cavalerie à être propriétaire d'un cheval. En revanche, l'officier comme

le soldat de troupe a droit au remboursement par annuités du prix de son cheval.

La proposition de M. le capitaine Decollogny a été transmise pour étude au comité central, qui ne manquera pas, nous en sommes certains, de l'étudier avec toute l'attention qu'elle mérite. Si, après cette étude, il reconnaît que pour des motifs budgétaires ou autres il ne paraît pas possible de la soumettre telle que à l'autorité militaire, il trouvera sûrement quelque autre moyen à mettre en avant. La question de la remonte des officiers est une de celles dont la solution n'a jamais encore été recherchée avec suffisamment de sérieux. Elle est d'une haute importance cependant, et la guerre que fait actuellement la bicyclette au cheval doit engager d'autant plus vivement l'autorité militaire à consentir aux sacrifices indispensables, sans lesquels le nombre restera toujours extrêmement restreint des officiers montés gardant un cheval au civil.

* * *

L'appel d'officiers d'infanterie aux écoles de tir de l'artillerie et d'officiers d'artillerie aux services de l'infanterie produit les meilleurs résultats. On voit les officiers non seulement s'initier et s'intéresser à l'arme voisine, mais en parler souvent avec compétence et en parfaite connaissance de cause.

C'est ainsi que le mois dernier, le lieutenant-colonel Repond a donné aux officiers de Lausanne et à ceux de Fribourg une conférence sur l'introduction d'un obusier dans notre matériel de campagne.

La tension toujours plus grande de la trajectoire qu'on a réalisée dans la pièce de campagne oblige à revenir à un canon à tir courbe, léger si possible, mobile, d'un effet plus puissant que le canon de campagne de petit calibre. La Suisse ne dispose actuellement à cet usage que d'une pièce appartenant à l'artillerie de position : le mortier de 12 cm. Ce canon jouit d'excellentes propriétés balistiques; il tire sur plates-formes transportables, légères ; à l'époque de son introduction, il y a quelque dix ans, il passait pour une vraie trouvaille, aucun matériel étranger n'avait des plates-formes aussi pratiques et ne pouvait prétendre à une mise en batterie aussi rapide. Dès lors, les temps ont marché à grands pas; les constructeurs de bouches à feu ont introduit des obusiers dont quelques-uns à tir rapide du dernier perfectionnement; aujourd'hui le matériel suisse est distancé et démodé.

De fait déjà, en 1898, la Russie, la première puissance qui attachait des obusiers à l'armée d'opération, adoptait un mortier de 6 pouces (152 mm.) dont la voiture-pièce ne pèse que 2100 kg. et tire un obus de 28,4 kg. La France suivit, en 1894, avec le canon court de 120 mm. à frein hydropneumatique (voiture-pièce 2365 kg.); l'Allemagne vient de doter d'attelages ses batteries d'obusiers de 15 cm. de manière à les attacher au besoin à

l'armée de campagne; elle étudie un obusier à tir rapide d'un calibre voisin de 10,5 cm. dont l'adoption paraît certaine à bref délai.

La Suisse doit suivre cette évolution; elle le doit d'autant plus que ses terrains accidentés et couverts fournissent précisément à son artillerie la faculté de se défiler à l'abri de ces couverts, et que réciproquement cette artillerie doit chercher à atteindre les troupes ennemies qui en profiteraient à leur tour. Le tir courbe seul permettra de tirer les meilleurs avantages de cette situation.

La Commission d'artillerie s'est prononcée en faveur de l'introduction de l'obusier de campagne, et la Commission des officiers supérieurs, présidée par M. le colonel Bleuler, qui étudie le nouveau canon de campagne, a été chargée de s'occuper également du choix d'un modèle d'obusier. Dans nos terrains, il importe que ce matériel ne soit pas trop pesant, une augmentation même légère du calibre entraînant une majoration considérable du poids de la munition et par suite des approvisionnements immédiats des pièces.

On étudiera aussi le mode de répartition des batteries d'obusiers dans les corps de troupe et on liera probablement cette question avec un remaniement de l'artillerie de position et de l'artillerie de montagne. En tous cas, de l'avis du lieut.-colonel Repond, le personnel à attribuer à de nouvelles batteries d'obusiers devrait être prélevé sur les formations existantes de l'artillerie et pas au détriment des autres armes.

— Des essais viennent d'avoir lieu à Thoune avec notre canon de campagne de 8,4 cm., auquel on a adapté une bêche de crosse pour limiter le recul et accélérer ainsi le tir. On est arrivé à une vitesse de 5 ou 6 coups par minute. La pièce a parfaitement fonctionné et a résisté sans fatigue à un tir de plus de 500 coups.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Mutations et promotions découlant de la nouvelle loi militaire. — Nos anciens attachés militaires en Suisse. — L'état-major de l'amirauté. Le 3e corps d'armée bavarois sera formé en 1900. — On rase l'enceinte de nos forteresses. — Quelques livres.

Ma dernière lettre ajoutait en postcriptum que la commission du Reichstag avait voté les escadrons que lui demandait le gouvernement, mais qu'elle avait réduit de 7006 hommes l'effectif qu'il réclamait pour l'infanterie. C'est sur ces bases que le Reichstag a adopté en définitive la loi entière dans sa séance plénière du 16 mars, avec la concession toutefois qu'on accorderait l'augmentation de ces 7006 hommes pendant le quinquennat si le

gouvernement en démontrait l'urgence. On a écarté ainsi le danger de dissoudre le Reichstag, danger dont menaçaient quelques organes de la droite et qui aurait été des plus malheureux. Les adversaires du projet de loi ne se seraient pas fait faute de mettre en avant l'idée russe du désarmement général pour faire valoir leur influence sur les élections.

La nouvelle loi a eu pour conséquence immédiate un nombre infini de mutations dans le commandement supérieur, encore que ces mutations ne forment qu'une première série ; au mois de septembre, lorsqu'on créera les divers corps de troupes, il en viendra une seconde, plus importante encore, principalement dans l'artillerie.

Le XVIIIe corps à Francfort s. M. a été donné à un officier qui vous est déjà connu, le général Oscar de Lindequist, commandant du XIIIe corps dont j'ai eu l'occasion de parler à propos des futures manœuvres impériales. Il est d'origine suédoise. Son père, Charles-Gustave, était officier dans le régiment d'infanterie de la reine sous Bernadotte et a combattu en 1813 contre Napoléon. En 1815, la Suède, qui possédait la Poméranie depuis la guerre de trente ans, fut contrainte de la céder à la Prusse. Elle reçut en échange la Norvège. Ce régiment poméranien fut alors incorporé à l'armée prussienne et devint le 34e régiment d'infanterie qu'il est encore. Le père du général était capitaine à Juliers, dans la province rhénane ; c'est là que naquit son fils en 1838. Le chef d'état-major du nouveau corps est désigné en la personne du lieutenant-colonel Scholtz, qui dirigeait la 7e section du grand état-major. Un de ses officiers est le capitaine de Tiedemann, qui a fait l'année dernière la campagne du Soudan sous les ordres du général Kitchener. On avait reproché aux troupes anglo-égyptiennes d'avoir commis des cruautés sur les blessés madhistes et de s'être livrées au pillage de la ville d'Omdurman. Tiedemann qui, pendant toute l'affaire, se trouvait à côté du général en chef et a par conséquent tout vu, a réfuté ces assertions et rectifié ces erreurs dans une lettre adressée au *Times*.

Au général de Lindequist a succédé à Stuttgart le lieutenant-général Freiherr von Falkenhausen, qui commandait la 2e division de la Garde. Cet officier général a passé à l'Etat-major et au Ministère de la guerre où il a fait un stage de 1894 à 1896 comme directeur du département de la guerre. Il y était très apprécié. Parmi les nominations d'officiers aux trois nouvelles divisions, je relève celle d'un artilleur, le lieutenant-général v. Reichenau à la 37e division à Allenstein (Prusse orientale), cet officier ayant quelque notoriété au dehors. Il a publié en 1896 un ouvrage assez remarqué : *Studie über die Kriegsmässige ausbildung der Feldartillerie* (Berlin 1896) et a occupé également des situations importantes dans l'artillerie comme adjudant de l'inspection générale de l'artillerie de campagne, directeur de l'école de tir, puis, pendant deux ans, de chef de section de l'artillerie au Ministère de la guerre. On le disait partisan des pièces de

campagne à tir rapide à une époque où il était mal porté de les préconiser. Les temps ont bien changé, vous en conviendrez. Il était même, prétend-on, partisan des pièces de très petit calibre que proposait alors le général Langlois.

Parmi les autres officiers que je vois figurer dans les récentes nominations, laissez-moi vous signaler encore les noms d'anciennes connaissances de la Suisse, où ils étaient attachés militaires : le lieutenant-général de Renthe-Fink, qui prend la 8e division à Halle, et celle du baron de Seckendorff, promu major-général et général à la suite du roi ; ce dernier conserve ses fonctions de Commandeur du corps des cadets où il fait merveille.

Leur passage à Berne a été favorable à ces officiers ; ils ont, vous le voyez, toutes les faveurs chez nous.

— Il n'y a pas eu beaucoup de promotions importantes dans le courant du mois dernier ; je signalerai seulement celle des lieutenants-généraux Ultlers, inspecteur de l'artillerie à pied, et Freiherr v. Rössing du corps des ingénieurs, commandant de la brigade des chemins de fer. Ce dernier cède sa place au nouvel Inspecteur des Troupes de communication, le lieutenant-général Rothe, entré en fonctions le 1er avril.

Quelques changements se sont produits dans le grand Etat-Major ; je les indique puisque vous avez parlé de ce corps dans la livraison de février dernier [1]. Les Quartiers-Maîtres principaux sont maintenant le lieutenant-général von Alten (promu le 25 mars), le major-général von Lessel, et le colonel von Blankenburg (ce dernier nouvellement nommé en remplacement de Rothe). Le successeur de Scholtz est le major Nieber qui a longtemps appartenu aux aérostiers.

— Il a été formé nouvellement un *Etat-Major de l'amirauté* qui relève directement de l'Empereur. Le commandement suprême de la marine a été supprimé en effet lors de la mise en disponibilité de l'amiral Knorr. L'Empereur assumera ainsi le commandement en chef des armées de terre et de mer dont les chefs d'état-major seront attachés en temps de guerre au grand quartier-général.

— Il avait été question, d'après certains journaux, de la prochaine formation d'un troisième corps d'armée en Bavière. Cette mesure est différée jusqu'à l'automne 1900. Le Reichstag n'est en effet pas seul à décider de ce qui touche à l'armée bavaroise, le Landtag bavarois a aussi son mot à dire, il a entre autres à voter le budget conformément aux chiffres qui lui sont assignés par l'empire. Pure formalité, il est vrai, mais formalité qui existe et qu'il faut respecter. Le Landtag ne s'assemble qu'en automne, l'affaire sera donc remise jusqu'alors.

[1] P. 90.

— Nos forteresses sont à la veille de subir une reconstruction fondamentale. Le gouvernement a demandé dans le nouveau budget une somme de 50 millions à répartir sur un certain nombre d'années, et déjà pour 1899, il a été voté 10 millions. Les intérêts des municipalités de plusieurs places fortes ne sont plus compatibles avec les exigences militaires, l'extension des villes étant entravée par les enceintes fortifiées et les ouvrages militaires. Les autorités militaires sont disposées à raser les enceintes et à établir à leur place des nouveaux ouvrages sur les points décisifs de la défense principale. Le ministre de la guerre s'est exprimé dans ce sens à la commission du budget; je n'ai malheureusement pu obtenir aucuns détails. Il paraît toutefois qu'on se contenterait dans plusieurs places de faire les travaux préparatoires de fortification, quitte à exécuter les travaux eux-mêmes en cas d'urgence seulement. C'est par la ville de Metz qu'on commencera. Son front Est ne recevra que des forts détachés, la ville elle-même sera absolument sans remparts et comme une ville ouverte. Cette décision donnera à la ville un essor immense et ne nuira en rien aux exigences de la défense puisqu'on établira des forts plus avancés. On réformera en même temps le matériel d'artillerie pour introduire des pièces à tir rapide et à plus grande portée, ainsi que des pièces de position cuirassées et on augmentera l'approvisionnement de munitions. Il est assez probable que les 50 millions du budget ne seront pas suffisants malgré la plus-value des terrains qui se vendront.

— Le général de Schlichting vient de faire paraître son 3e volume, soit la deuxième partie de son travail sur *La conduite des troupes*. Ce volume a pour titre : *La tactique au service des opérations*[1]. En tactique, notre époque est bien plus l'antipode de celle de Napoléon Ier que pour la stratégie. Le changement radical de notre temps est dû aux armes nouvelles et aux progrès techniques considérables accomplis dans le domaine militaire. C'est un des points nouveaux traités par l'ouvrage de l'éminent général.

Le 4e volume de la grande publication sur *Les armées et les flottes du temps présent*, édité par le général Zepelin, soit *L'armée et la flotte de l'Autriche-Hongrie* vient de sortir de presse. Il est dû à la plume du major-général en retraite E. von Kählig et du capitaine de corvette en retraite R. Ritter von Jedina, tous deux officiers autrichiens. Le livre est superbement illustré et pourvu des cartes de dislocation des diverses unités qui composent les forces austro-hongroises.

Quelques-uns de vos officiers auront de l'intérêt à lire une brochure qu'on tient secrète en général, notre *Règlement militaire sur le service des chemins de fer* (Militär-Eisenbahn-Ordnung). Ce règlement fait force

[1] Pour le compte rendu des premiers volumes, voir *Revue* de 1898, p. 104, 171.

en temps de guerre ; il renferme toute l'organisation du service des chemins de fer et des étapes en cas de guerre et, à ce titre, il est intéressant.

— Ensuite de l'explosion de Toulon du 5 mars, on a renforcé chez nous les gardes des poudreries. D'autre part, on trouve des personnes ici qui concluent de la coïncidence des explosions des 15, 18 et 21 mars à l'essai en France d'un nouvel explosif pour les projectiles creux ou pour les charges d'artillerie.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Réorganisation des cours techniques. - Deux jubilaires. — Le grand-duc Ernest. — Escrime militaire. — A propos de la réorganisation de l'artillerie. — Excursion en haute montagne par une subdivision sur skis. — Réorganisation des pionniers

Fin février, des modifications ont été introduites dans le programme d'instruction des cours techniques supérieurs. Elles ont pour but de fournir aux élèves de ces cours une instruction militaire spéciale, analogue à celle que procure l'école de guerre. Comme on sait, les cours supérieurs de l'école de guerre préparent à leurs fonctions les jeunes officiers destinés à être appelés auprès des commandements supérieurs et dans l'état-major. L'école de guerre instruit l'officier de l'état-major tandis que les deux cours supérieurs techniques préparent spécialement à la conduite de l'artillerie et du génie.

Cette répartition en trois catégories des instituts d'instruction technique supérieure répond aux exigences des trois états-majors, général, de l'artillerie et du génie. Les cours techniques spéciaux entre autres fournissent à ces deux derniers états-majors des officiers excellents, capables de remplir dans leur arme les obligations de leur charge jusqu'aux degrés élevés de l'échelle hiérarchique. Cependant leur instruction technique dirigée d'un seul côté, ne répond pas toujours aux exigences du commandement d'un général de brigade d'infanterie.

Afin d'obvier à cet inconvénient et de procurer à l'armée des officiers de mérite dans les grades supérieurs, on a organisé les deux cours techniques supérieurs de façon à les rapprocher du programme de l'école de guerre. Sans nuire à la partie de l'enseignement des branches spéciales à l'artillerie et au génie, on a introduit dans le plan d'études les branches d'enseignement de l'école de guerre, soit les opérations du service de l'état-major général, la géographie militaire, l'organisation de l'armée, et l'on a augmenté le nombre des heures consacrées à la tactique.

Les conditions d'admission ont été rendues plus sévères par la fixation

d'une limite d'âge de 28 ans au maximum, par l'exigence de la connaissance d'une seconde langue nationale outre l'allemand et par l'obligation du célibat.

L'examen d'admission comprend, comme par le passé, une épreuve préliminaire et une épreuve principale. Jusqu'ici, les candidats sortis d'une école militaire avec l'appréciation « très bien » étaient dispensés de la première de ces épreuves. Dorénavant, tous les candidats, sans distinction, devront la subir. L'épreuve principale pour ces deux cours portait sur la connaissance des règlements des trois armes tactiques et du service en campagne, sur la mécanique analytique et sur les hautes mathématiques ; on y a ajouté l'organisation de l'armée, et un travail écrit sur un sujet de connaissances générales afin de s'assurer du style du candidat.

Les nouveaux plans d'étude, ainsi que les nouveaux programmes d'examens d'admission entreront en vigueur pour l'année scolaire 1900-1901.

Les branches d'enseignement des cours supérieurs sont les suivantes :

La tactique, la stratégie, l'organisation militaire, la géographie militaire, l'électrotechnie, le français et l'anglais ; spécialement pour les cours d'artillerie : la balistique (enseignement de l'artillerie, 1re partie), matériel d'artillerie et construction (enseignement d'artillerie, 2e partie), guerre de forteresse, équipement de l'artillerie ; spécialement pour le cours de génie : travaux d'art militaire et projets d'ouvrages fortifiés ; fortification et guerre de forteresse ; enseignement de l'artillerie ; construction mécanique, construction de ponts, histoire militaire de la fortification.

Des auditeurs externes du cours d'artillerie (ingénieurs) suivent les leçons de balistique (à l'exclusion des effets du feu), de matériel d'artillerie et construction, d'électrotechnie, le français ou l'anglais ; ils suivent à l'école technique supérieure à Vienne les leçons de technologie mécanique et d'histoire générale de la mécanique. Le reste du temps disponible est employé à la construction de machines et de canons.

La période du 16 octobre à milieu de juin est consacrée aux cours théoriques ; du 1er juillet au 15 août ont lieu les exercices pratiques et les voyages, soit pendant trois semaines des exercices tactiques (2e année : voyage d'études tactiques), pendant deux semaines, visite des fortifications les plus importantes (2e année : exercices d'application sur le territoire d'une forteresse) ; et pendant une semaine des voyages techniques, avec exercices aérostatiques la 2e année.

Les élèves de seconde année du cours d'artillerie doivent en outre suivre l'école à feu de l'artillerie de campagne et de l'artillerie de forteresse, tandis que les élèves du cours du génie et les auditeurs n'y sont appelés que pendant quelques jours à la fin de l'année.

L'inspection de fin des cours a lieu dans la seconde quinzaine d'août; y assistent un représentant du chef de l'état-major général et l'inspecteur de l'artillerie de forteresse. Le chef de l'état-major général a le droit de se renseigner personnellement de l'état du développement théorique et pratique des élèves des cours.

Cette nouvelle ordonnance règle d'une manière très intelligente l'organisation des cours techniques supérieurs. Par elle, on obtiendra plus d'homogénéité dans l'enseignement procuré par l'école de guerre et les cours techniques. Les officiers qui la fréquentent seront instruits non seulement dans les connaissances nécessaires à leur carrière spéciale, mais dans les connaissances plus étendues sans lesquelles il ne peut être question d'une instruction générale supérieure.

* * *

Le 17 février, le premier chef de service du ministère impérial de la guerre felzeugmeister Rodolphe baron de Merkl, a fêté, circonstance rare, le jubilé cinquantenaire de service actif. Par sa nomination en 1882 de chef de section au ministère impérial de la guerre, il est depuis plus de seize ans le premier conseiller du ministre de la guerre et son remplaçant.

En récompense de ses grands services dans ses fonctions d'une si lourde responsabilité, le feldzeugmeister baron de Merkl a reçu de l'empereur la distinction de l'ordre impérial autrichien de Léopold.

Le 3 avril, le feldzeugmeister en retraite François baron Philippovic de Philippsberg, âgé de 79 ans, mais jouissant encore de toute sa lucidité d'esprit, a célébré son 25e anniversaire comme colonel titulaire du 70e régiment d'infanterie de Peterswardin.

Il est né le 12 avril 1820 à Gospic en Croatie, passa par l'école de pionniers à Tullen et devint sous-lieutenant en 1839. En 1848 il prit part à la campagne d'Italie et en 1849 à celle de Hongrie où il se distingua à la bataille de Temeswar. La croix de chevalier de l'ordre de Léopold récompensa son courage, tandis que la croix pour le mérite militaire et l'ordre russe de Wladimir récompensaient son activité.

Nommé en décembre 1848 capitaine et placé dans l'état-major du quartier-maître général son avancement fut rapide. Nous le voyons major en 1850, lieutenant-colonel en 1856 et adjudant de corps d'armée. De 1857 à 1861 il fait partie de la chancellerie militaire de l'empereur, et les services qu'il y rend lui valent l'ordre de la Couronne de fer de 2e classe. Major-général en 1862, il fonctionna dès 1863 comme brigadier et commandant de place à Raguse, puis, promu lieutenant-feldmaréchal en 1885 il devient statshalter en Dalmatie.

Dès lors, il continua à épuiser la liste des grades et des distinctions, et en 1878, nous le trouvons feldzeugmeister commandant à Agram, d'où il

seconde activement l'action du corps d'occupation en Bosnie à la tête duquel se trouve son frère, le feldzeugmeister Joseph, baron de Philippovic.

Le 1er septembre 1881, après 42 années de service actif, le feldzeugmeister François de Philippovic passe à la retraite, accompagné d'une lettre autographe de l'empereur le remerciant pour les nombreux et distingués services rendus à la monarchie et à l'armée.

Une délégation du régiment du jubilaire est venue apporter à celui-ci à Vienne les félicitations du régiment, ainsi qu'un tableau représentant ses officiers actuels massés autour du drapeau. Dans le fond, la forteresse de Peterwardin, et plus à droite la ville de Travuik, ancienne garnison du régiment.

* * *

La chronique de juillet passé informait le lecteur du décès du grand-duc Léopold. Aujourd'hui, peu après la mort de la grande-duchesse Maria Immaculata, les peuples d'Autriche-Hongrie ont la douleur de pleurer le départ d'un nouveau membre de la famille impériale. Le 4 avril, après une courte maladie, est décédé à Arco, dans le Tyrol du sud, le plus jeune frère de feu l'archiduc Léopold, l'archiduc Ernest.

Il était né le 8 août 1824 à Milan, quatrième enfant, deuxième fils de S. A. I. le grand-duc Rainer, qui fut l'unique vice-roi du royaume lombard-vénitien, et de la grande-duchesse Maria-Elisabeth, princesse de Savoie-Carignan, fille du duc Charles-Emmanuel de Savoie. De même que ses frères, Sigismond, Henri, Léopold et Rainer, le jeune prince reçut une excellente éducation, et fut, dès sa première jeunesse destiné à la carrière des armes. Le seul survivant et cadet des quatre frères, le feldzeugmeister grand-duc Rainer, encore en service actif, est depuis de nombreuses années à la tête de la landwehr. A lui vont en première ligne les sentiments de condoléances des peuples et de l'armée.

En 1845, le grand-duc Ernest était colonel-propriétaire du régiment d'infanterie no 47.

En 1847, il fut promu major-général, et prit une part active pendant les deux années suivantes à la guerre du Piémont de 1848 et 1849. A la fin de celle-ci, il reçut l'ordre de disperser les troupes de Garibaldi qui s'étaient retirées dans la montagne entre la Toscane et la Romagne. Il y eut une rencontre le 31 juillet 1849 sur le Mont-Tassano. Elle se termina par la fuite désordonnée des garibaldiens sur le territoire neutre de la république de St-Marin. Garibaldi s'échappa dans la nuit du 1er août, tandis que 1800 hommes des corps francs se rendaient,

En 1850, le grand-duc Ernest fut promu lieutenant-feldmaréchal et reçut le commandement d'une division, plus tard d'un corps d'armée en Hongrie. Pendant la campagne de 1859 il fut général-commandant à Laibach; l'année suivante il prit le commandement du 2e corps de cavalerie.

Vient 1866. Le grand-duc Ernest, sous le haut commandement de Benedek, est à la tête du 3e corps. Le 3 juillet, à la bataille de Königgrätz, il combat vaillamment et tient ferme jusqu'à ce que la défaite de l'aile droite de l'armée autrichienne détermine la retraite. Au moment décisif, à midi, le grand-duc, d'accord avec les commandants de corps Gablenz et Rammig avaient sollicité Benedek de tenter un mouvement offensif. Benedek hésita jusqu'à ce que ce mouvement devint impossible.

Le grand-duc Ernest se faisait remarquer par son sang-froid et son calme jusque dans les moments du feu le plus violent. Après la campagne il fut récompensé par la grand'croix de l'ordre de Léopold et la croix du mérite militaire. Il fut désigné général-commandant pour Steiermarck, Käruten, Krain, Kustenland, Tyrol et le Vorarlberg, avec siège de son commandement à Graz. Cependant, en 1868 déjà, il se démit de cette fonction et n'assuma plus dès lors de commandement.

Le grand-duc Ernest fut nommé général de cavalerie en 1872. Il continua à prendre une part active à la discussion de toutes les questions militaires et de tous les événements militaires; il vivait cependant à l'écart, tantôt dans son château de Hrabin, tantôt dans le sud tyrolien. Il ne faisait plus d'apparition à la résidence que dans des circonstances exceptionnelles, et révêtait toujours alors l'uniforme de colonel de son régiment. Comme son père, le grand-duc Léopold, il était universellement aimé.

* * *

L'introduction et le développement de l'école moderne italienne d'escrime est une circonstance réjouissante, car cette méthode par sa tournure chevaleresque aussi bien que par son mode d'application est supérieure à toutes celles jusqu'ici en usage. L'école italienne est connue chez nous depuis de longues années; toutefois, elle n'a pris droit de cité qu'en 1894, date à laquelle le tireur italien Barbasetti introduisit victorieusement à Vienne la nouvelle escrime. Celle-ci fut introduite également dans l'armée à la suite de la réorganisation des cours d'escrime et de gymnastique militaires et de la nomination a la direction de celui-ci du colonel Czaikowski de Berynda, ainsi que par la nomination de deux tireurs d'élite qui tous deux s'étaient signalés comme des maîtres de l'art en matière d'escrime et de gymnastique, le capitaine Tenner et le lieutenant de vaisseau Brosch.

Les progrès de l'escrime ont été grandement encouragés par la création d'un cours d'escrime d'une durée de cinq mois, par un meilleur choix des maîtres d'armes et par la réglementation de l'enseignement de l'escrime dans les corps de troupes. Chaque année, un tournoi d'escrime militaire permet d'apprécier les progrès accomplis. Il faut espérer que les

lauriers à recueillir dans ces tournois seront un encouragement nouveau au progrès et à l'extension de l'art si noble de l'escrime.

* * *

Dans les conversations sur la transformation du matériel de l'artillerie de campagne, on entend chez nous aussi lancer les mots d'*obusiers à tir rapide*. On ne les crie pas très haut, ils circulent à mi-voix autour de la table verte.

Les dépenses militaires que viennent de voter nos voisins du Nord éveillent en Autriche le désir, justifié du reste, de suivre l'Allemagne. Puisse ce désir nous conduire à des réalités et amener la réorganisation de notre artillerie de campagne.

La seule et unique valeur d'un canon à tir rapide pour l'artillerie de campagne réside dans la possibilité de porter, dans certains moments importants du combat, le feu de la pièce à son maximum. Si on tient ferme à ce principe, on fait tomber l'obligation, — très combattue du reste, — de pourvoir en tout temps à une consommation énorme de munition et on évite aux batteries le danger de se trouver sans défense pour avoir épuisé leurs munitions. Si on admet que l'approvisionnement de munitions est aujourd'hui suffisant, il le serait également par la suite, même avec un canon à tir rapide. C'est affaire du commandant de régler sa consommation de munition de façon à disposer d'un nombre de coups suffisant ou à faire arriver à temps la munition de remplacement pour faire jouer le tir rapide dans les moments décisifs.

La dotation de munitions de notre pièce de campagne, — 124 coups par pièce, avant-train et caissons compris, — est toutefois décidément trop faible ; lors de l'introduction d'un canon à tir rapide, il faudra nécessairement songer à augmenter le nombre des caissons. Notre organisation actuelle de 8 pièces par batterie rend cette augmentation très difficile, un plus grand nombre de voitures ne pouvant plus être conduit par un seul et même commandant.

Une réorganisation s'imposera donc et on sera amené à réduire le nombre de pièces de la batterie de huit à six pièces avec deux caissons par pièce, c'est-à-dire douze caissons.

En même temps, on sera appelé à remanier les groupements des batteries de campagne. La nouvelle organisation allemande répartit toutes les batteries aux divisions et supprime l'artillerie de corps. Cette dernière était destinée à permettre au commandant de corps d'agir avec une artillerie intacte dans certaines phases déterminées du combat. Si cette phase ne se présentait pas, toute cette artillerie risquerait de demeurer inactive. Elle aurait fait meilleur emploi, répartie aux divisions qui entreraient ainsi d'emblée au combat avec une force d'artillerie plus considérable.

Il est d'ailleurs toujours possible de retirer des batteries du feu pour les porter ailleurs et le commandant de corps peut toujours prélever un certain nombre de batteries en vue d'un but spécial [1].

Cette question, très controversée, paraît être résolue chez nous, et on ne serait, pas opposé en Autriche, à supprimer notre artillerie de corps.

* * *

La *Reichswehr* donne des détails sur une expédition alpine d'un caractère exceptionnel entreprise par la subdivision sur skis du bataillon de chasseurs en garnison à Méran. En treize heures, arrêt compris, cette subdivision a franchi les 24 kilomètres qui séparent Pfelders de Neu-Ratheis, avec une ascension de 1349 m. et une descente de 2073 m.

Le 3 mars, la subdivision — 1 officier et 6 hommes — marcha de Platt à Pfelders où elle passa la nuit. Le 4, à 6 h. et demie du matin, en complet équipement de marche, elle accomplit avec un guide l'ascension du Eis-Joch, 3014 m.; elle atteignit le sommet en 5 heures. Particulièrement difficile fut la traversée de la paroi très raide au-dessus du sommet, paroi de glace dans laquelle il fallut tailler des pas avec le piolet.

La neige atteignait une épaisseur de deux mètres; tantôt balayée par le vent et ferme sous les pieds, elle était ailleurs molle, si bien que les marcheurs enfonçaient parfois jusqu'aux hanches. Les pentes très raides ne permirent pas l'emploi du skis; il fallut se contenter des crampons à glace.

Sur le Joch, il y eut arrêt pendant une demi-heure à la Stettiner-Hütte puis la descente commença sur le Pfossen-Thal. La neige tombait un peu mais cela ne dura pas. Dès que l'inclinaison des pentes eut un peu diminué, les skis furent chaussés, et bientôt les voyageurs atteignirent la première maison habitée, dont le propriétaire, un vieillard de 70 ans, déclara n'avoir pas souvenir qu'à pareille saison des voyageurs se fussent présentés chez lui descendant du Eis-Joch. Les skis purent être utilisés encore sur un certain parcours, après quoi il fallut les enlever, les champs de neige devenant trop courts.

A 7 h. et demie la subdivision pénétrait à Neu-Ratheis, dans le Schnal-

[1] Bien que nous ne soyons pas d'accord avec notre correspondant, nous donnons son opinion telle quelle, afin de faire connaître la manière de voir qui a cours en Autriche.

Nous sommes au contraire de l'avis que dans tous les combats auquel prendra part le corps d'armée, il y aura un moment décisif et qu'il appartient au commandant de corps de disposer directement, de par lui-même et sans disloquer ses divisions, d'une artillerie indépendante pour amener cette décision. Autrement autant vaut ne pas considerer le corps comme unité et s'en tenir à la division comme unité combinée supérieure. Ce qu'il faut, c'est que le commandant de corps ne considère pas — comme beaucoup de gens s'imaginent qu'ils le font — l'artillerie de corps comme une réserve, mais comme une troupe de combat au premier chef, à porter en première ligne. *(Réd.)*

ser-Thal, où eut lieu un nouvel arrêt d'une demi-heure. De là, les membres de l'expédition rentrèrent pendant la nuit à Méran par Naturus.

Si l'on considère l'époque de l'année, cette excursion doit être considérée comme tout à fait remarquable. Elle témoigne hautement de la valeur physique et de l'adresse de notre subdivision sur skis; tous ses membres supportèrent cette course sans en être éprouvés et rentrèrent en parfait état.

* * *

Les troupes de pionniers composent 15 bataillons à cinq compagnies avec une réserve de matériel et une compagnie de cadre de remplacement. En vertu de nouvelles prescriptions, ces unités devront constituer en temps de guerre, à tirer de la cinquième compagnie, deux compagnies supplémentaires. Elles doivent fournir en outre les formations spéciales suivantes : 4 équipes de ponts, une compagnie de navigation fluviale, 3 détachements de mineurs-bateliers, 2 compagnies de mineurs, enfin des détachements pour la direction du génie, les troupes techniques pour les divisions de cavalerie et les détachements de service pour le parc de pionniers de siège.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Brelan d'explosions. — Bonnes et mauvaises garnisons. — Les écoles et le rang — « *L'Armée contre la nation* » : l'acquittement d'Urbain Gohier. — Le « *Waterloo* » de M. Henry Houssaye. — Comment on ne doit pas écrire l'histoire militaire. — La statistique médicale de l'armée en 1896.

Une série de catastrophes a ensanglanté le mois de mars. A Toulon l'explosion de la poudrière de Lagoubran a fait plus de 150 victimes. Les causes de cet accident ne semblent pas avoir été déterminées avec précision ni peut-être devoir l'être. On parle de malveillance; on parle aussi d'imprudence. De quoi ne parle-t-on pas ?

A Bourges, un atelier de chargement d'obus a sauté. L'autorité militaire s'est empressée de faire remarquer que, si les éclatements sont inévitables, toutes les précautions avaient été prises pour en limiter les effets, à telles enseignes que, jadis, lorsqu'il s'en produisait, il en résultait de nombreuses morts, tandis qu'on en était quitte, cette fois, pour quelques membres plus ou moins endommagés. Il y avait deux ou trois jours que les journaux avaient publié ce communiqué aux allures triomphales, lorsqu'une nouvelle explosion s'est produite dans le même service que la précédente. Trois ouvriers sont restés morts sur le carreau. Deux autres ont succombé aux suites de leurs blessures ou n'en valent guère mieux. A ce coup, on n'a rien expliqué, et, de fait, on n'a apporté aucune lumière

— par prudence sans doute, étant donné qu'il s'agit de matières éminemment inflammables, — sur les causes probables de ces douloureux accidents.

Le « comble », ç'a été celui qui s'est produit dans le laboratoire même de l'administration centrale des poudres et salpêtres. Il n'a pas été grave ; mais ce qui a causé une vive émotion, c'est que la victime a été M. l'ingénieur Vieille, le créateur de la poudre sans fumée, l'homme de France qui passe pour connaître le mieux les substances détonantes, et qui devrait savoir aussi qu'on ne doit pas jouer impunément avec le feu.

Ce qui n'a pas causé moins d'émotion, c'est l'énergie avec laquelle l'autorité militaire s'est opposée à toute ingérence de la police ou de la magistrature. L'enquête judiciaire a été remplacée par une enquête administrative, et, pour raison d'Etat, le pouvoir civil a dû s'incliner.

* * *

M. de Freycinet, fidèle à ses principes, se préoccupe manifestement d'être agréable à ses officiers. C'est pourquoi il vient de sanctionner le droit aux bonnes garnisons. Après qu'on aura passé deux ans dans des « petits trous pas chers », on obtiendra une résidence de choix, à titre de compensation Ce système est adopté déjà dans la marine : au bout d'un séjour de trois ans aux colonies, on est rapatrié. Rien de plus juste. Malheureusement rien n'est plus contraire à l'intérêt de la discipline. Le chef doit suivre le sort de ses hommes. On a blâmé les officiers qui, en 1870, n'ont pas voulu partager la captivité de la troupe. On encourage aujourd'hui ceux qui ne veulent point partager son exil. Des mutations fréquentes feront sans doute alterner les bonnes garnisons et les mauvaises ; elles empêcheront que ce soient toujours les mêmes qui jouissent de l'avantage d'être « près du soleil », tandis que les autres se morfondent dans quelque coin obscur. Mais elles rompront les liens hiérarchiques et seront une nouvelle cause qui contribuera à la discontinuité des traditions, mal dont souffre singulièrement l'armée française et qui se traduit par une excessive réglementation. La *Revue scientifique* du 11 mars le faisait justement remarquer, dans un article consacré à l'étude de cette réglementation et de ses effets désastreux sur l'esprit d'initiative : ce va-et-vient incessant du personnel dirigeant a pour conséquence naturelle l'abus des « Théories », des prescriptions qui asservissent l'intelligence à un texte souvent étroit.

Un même désir d'égalité, un même empressement à vouloir satisfaire tout le monde ont déterminé le ministre à promettre au Parlement que, dans la distribution de l'avancement, la part faite aux officiers sortant des rangs serait notablement augmentée. Il n'a pas été question de savoir s'ils sont plus dignes que d'autres d'être l'objet de mesures de faveur : il s'agit de répartir ces mesures plus également. Je ne dis pas : plus équitablement. Car hélas! rien n'est plus inique que de poursuivre dans un

homme son origine, que de le juger d'après son acte de naissance, d'après le nom qu'il porte, d'après l'école d'où il sort, plutôt que d'après son mérite. Pour l'admission à l'école de guerre, déjà, on poursuit ce qu'on nomme la péréquation des armes. On ne reçoit pas les 70 candidats les mieux classés, mais on cherche à faire entrer 40 fantassins, 10 cavaliers, 20 artilleurs ou sapeurs, pourvu qu'on ne commette pas de trop flagrantes injustices et de trop criantes énormités dans l'application de ce mode de représentation proportionnelle. Là encore, on fait passer le bien de la collectivité après la sauvegarde des intérêts particuliers. Si c'est le moyen de se rendre populaire, est-ce celui de relever l'armée? D'ailleurs j'ignore par quel procédé on arrivera à imposer la péréquation des faveurs aux commissions de généraux chargées d'établir les tableaux d'avancement au choix. Leur dira-t-on : « Inscrivez-y les plus dignes, » ou bien : « Inscrivez-y tant d'anciens élèves de Saint-Cyr et tant d'anciens élèves de Saint-Maixent? » Mais alors ce serait perpétuer les inconvénients de la dualité d'origine; ce serait multiplier les conflits, exaspérer les rivalités, et par là, d'abord, par un mauvais recrutement, ensuite, nuire à la qualité de l'armée. Que si les meilleurs officiers sont ceux qui sortent des rangs, il n'y a pas à hésiter à prendre parmi eux les sujets d'avenir. Pour cela seul qu'ils ont mangé à la gamelle et couché dans la chambrée on aurait tort d'arrêter leur carrière; mais ces mêmes raisons-là ne sont pas suffisantes pour qu'on leur facilite l'accès des hauts grades. Pour stimuler les bonnes volontés, rien ne vaut l'application de la vieille formule démocratique : A chacun selon ses œuvres.

* * *

Le gouvernement a poursuivi M. Urbain Gohier, auteur d'un méchant pamphlet *(L'armée contre la nation)* inspiré par une haine violente et enfiellée de notre organisme militaire. Ce n'est certainement pas pour améliorer celui-ci que l'auteur de ce mauvais livre y dénonce avec une joie sauvage et des ricanements féroces les vices que renferme notre armée. Ils sont nombreux, assurément, et j'estime qu'il est bon de les avouer, de les montrer [1]. Mais c'est une triste besogne, qu'il faut faire la mort dans l'âme et non par plaisir. Ceci, au surplus, est une opinion qui m'est personnelle, et, au point de vue philosophique, il importe peu qu'un abus soit révélé avec allégresse ou avec honte : l'essentiel est qu'il soit dévoilé et mis en évidence. Le jury a donc acquitté M. Urbain Gohier, trouvant sans doute qu'il avait fait une œuvre foncièrement utile : révélant des faits précis et des ignominies qui ne sont que trop avérées, il n'est pas plus coupable que tels autres écrivains qui ont vilipendé les officiers ou critiqué l'esprit qui

[1] On n'en a que trop l'occasion en ce moment. La revision du proces Dreyfus et ce qu'on a publié de l'enquête faite par la chambre criminelle de la Cour de cassation ne sont certes pas pour donner une haute idée de certains officiers. Mais il serait prématuré d'en tirer les aujourd'hui des conclusions.

règne dans les rangs de l'armée Ne citais-je pas dans ma chronique de janvier (page 62), ce que M. de Freycinet lui-même a écrit sur ou plutôt contre l'administration militaire? M. Lockroy ne s'est pas exprimé avec moins de netteté au sujet des abus commis dans la marine, contre la routine et le mauvais esprit du Département qu'il dirige présentement. Un publiciste ne saurait être mal venu de reprendre la thèse qu'ont soutenue les membres du gouvernement les plus qualifiés pour en parler. S'il a mis plus de virulence qu'eux, moins de modération dans ses expressions, on ne saurait vraiment le lui imputer à crime. Il n'est pas tenu à la même réserve qu'un homme d'Etat et surtout que les ministres directement intéressés.

Tout ceci n'en dénote pas moins qu'il y a « du tirage » et que l'esprit de l'armée, loin de se rapprocher de l'esprit de la nation, s'en éloigne de plus en plus. Le lien factice et conventionnel qui les unit finira bientôt par se rompre, j'en ai grand peur. Comme toujours, il y a des torts des deux côtés; je crois pourtant que ce sont ceux des officiers qui causeront tout le mal. Ces messieurs me font l'effet des nobles à la veille de la Révolution: ils « dansent sur un volcan. »

* * *

J'avais annoncé, le mois dernier, que je reviendrais sur le « 1815 » de M. Henry Houssaye et sur le « Waterloo » de M. de Saint-Julien. Ce dernier travail, que je n'avais pas encore vu, est le récit, fait par un touriste et non par un professionnel, d'une promenade sur le champ de bataille. Il forme une petite plaquette d'un très grand format, admirablement imprimée et fort bien illustrée de jolies eaux-fortes; mais il n'est d'aucun secours pour l'étude des opérations militaires, et même simplement pour celle du terrain. A cet égard, au contraire, le livre de M. Henry Houssaye est très intéressant.

Je ne cacherai pourtant pas la désillusion que j'ai éprouvée en le relisant. J'avais été charmé en le feuilletant: mal m'en a pris de vouloir l'examiner de près et d'y prendre des notes, la plume à la main: l'impression première s'est évanouie.

Et, d'abord, il n'est pas jusqu'au style lui-même de ce jeune académicien, qui ne m'ait paru lourd. Je cite quelques phrases pour appuyer mon assertion et vous me direz si elles n'ont pas une tournure germanique; de certaines d'entre elles on croirait que c'est quelque traduction mot à mot de l'allemand:

En exécution des décrets de Lyon, les officiers qui, ayant émigré ou quitté le service à l'époque de la Révolution, avaient été introduits dans l'armée depuis le 1er avril 1814, furent rayés des contrôles. (Page 39.)

Reille, vétéran des campagnes d'Italie, divisionnaire de 1807, commandant une division de la garde à Wagram et chargé à la fin de 1812 du commandement en chef de l'armée de Portugal, eut le 2e corps. Gérard, colonel à Auster-

litz, brigadier à Iéna, divisionnaire à la Moskowa, un des héros, avec Ney, des combats soutenus à l'arrière-garde pendant la retraite de Russie, et le seul officier de son grade qui eût commandé un corps d'armée durant la campagne de France, reçut le 4e corps. (P. 62.)

Seuls les officiers qui pendant la période du 5 au 20 mars, ont par leurs propos ou leurs actes encouragé ou provoqué les hommes à la défection, conservent leur autorité. (P. 76.)

La résolution que Napoléon, jugeant sur les apparences, prêtait à Blücher et à Wellington, lui assurait la victoire. (P. 133.)

Le plus ardent des lieutenants de Napoléon, celui qui dans tant de batailles, nommément à Iéna et à Craonne, avait abordé l'ennemi avant l'heure fixée, était devenu circonspect... (P. 185.)

Ces notes, *qui*, comme nous l'avons dit, n'ont été reproduites *que* partiellement dans les *Etudes sur Napoléon* du colonel Baudus, sont tellement précises *que*, bien *qu*'elles soient en contradiction sur quelques points avec d'autres récits *qui*, d'ailleurs, sur les détails et sur les noms, sont loin de concorder entre eux, on ne peut douter de leur véracité. (P. 212.)

Il eut avec lui un court entretien *qui* porta seulement sur les divisions de cavalerie *que*, d'après le premier ordre de Bertrand, *qu*'il venait de recevoir, il devait détacher de son armée... (P. 240.)

C'était seulement quand les assaillants, désunis par la montée sous le feu des chaînes de tirailleurs et des batteries établies sur les crêtes, abordaient le sommet de la position que les bataillons anglais, qui jusqu'alors n'avaient pas souffert, se démasquaient... (P. 304.)

En voilà assez, n'est-ce pas? pour montrer que ce français est un singulier français dont ni la correction ni la propriété des termes, ne sont irréprochables. Je n'ai pas à faire ici de la critique littéraire; il convient de remarquer cependant que la forme tient de près au fond et qu'on aurait tort de se placer à un point de vue exclusivement militaire, si j'ose m'exprimer ainsi, pour juger un ouvrage de ce genre, ouvrage qui, s'adressant aux gens du monde et aux hommes du métier, doit donc joindre la pureté du style à l'exactitude. Pur, le style de M. Henry Houssaye ne l'est pas : il s'en faut de beaucoup. Il est, en général, clair, translucide, en même temps — hélas! — qu'incolore. Ce qui rend surtout le récit facile à suivre, c'est moins le langage que le plan même et la composition... ou plutôt la décomposition. Je veux dire que les événements sont présentés découpés par tranches successives dont chacune est examinée à la loupe et fouillée dans le moindre détail. Cette précision même n'est pas sans fausser tant soit peu l'optique, et elle contribue à laisser une impression inexacte. Rien ne ressemble moins à la vie, rien n'en donne moins l'idée, qu'une photographie instantanée. Les représentations conventionnelles des peintres et des dessinateurs procurent bien plus vivement l'illusion du mouvement. On est légitimement étonné d'y voir si clair dans des périodes si troubles et de suivre si facilement des événements forcément embrouillés et enchevêtrés.

L'art du narrateur est de nous montrer les choses plus simples que nature. Un bon compte rendu dramatique dépouille la pièce des surcharges

parasites. Il en fait voir des choses que n'en ont vu ni les spectateurs, ni même souvent les acteurs, et peut-être pas non plus l'auteur. Avec M. Henry Houssaye, nous voyons les faits mieux que ne les ont vus, sans doute, ceux qui s'y sont trouvés mêlés. Peut-être même les voyons-nous plus clairement qu'ils ne se sont passés. L'habileté avec laquelle cette illusion d'optique est produite mérite qu'on la signale. Il est vrai qu'elle est obtenue avec quelque charlatanisme et qu'elle ne donne souvent que des trompe-l'œil. Tenez ! Savez-vous l'heure qu'il était au premier coup de canon tiré par les « batteries anglaises, établies au bord du plateau, à l'est de la route de Nivelles ? » Eh bien, il était 11 h. 35 juste (page 328). Ces trente-cinq minutes-là donnent une sensation d'exactitude qui, tout d'abord, satisfait l'esprit. A la réflexion, pourtant, on en vient à se demander qui a bien pu s'amuser à tirer sa montre, lorsque l'artillerie a ouvert le feu, et si, d'autre part, cette montre était réglée. Sur quoi l'était-elle, au surplus? Aujourd'hui on a la ressource de consulter les horloges des gares; mais en 1815? D'ailleurs, reportons-nous aux sources. L'heure indiquée par Kennedy (page 102), par le colonel Gowler (*Waterloo Letters*, p. 192), par Siborne (p. 384 du tome I), est 11 h. 30. Le capitaine Yalcott (*loc. cit.*, p. 288) dit : 11 h. 20. Comment la moyenne de ces quatre témoignages fait-elle 11 h. 35 ? Mystère.

Et, au surplus, que valent les témoignages qu'invoque M. Henry Houssaye ? Nous aurions souhaité que, citant beaucoup de documents, l'auteur fît une critique serrée de leur nature, pour nous indiquer le degré de confiance qu'ils doivent nous inspirer. A chaque instant, il se réfère à des manuscrits communiqués par M. tel ou M. tel, qu'il ne nous nomme d'ailleurs pas. Et tantôt il accepte leurs affirmations, tantôt il les rejette sans qu'on sache trop pourquoi. Tout à l'heure, dans une phrase terriblement embarrassée de qui et de quoi, nous l'avons entendu garantir la véracité de Baudus. Mais, à la page 332, il ébranle la sécurité que nous avait inspirée la page 212. Il nous y montre Baudus en flagrant délit, je ne dis pas d'imposture, mais d'altération de la vérité. Il l'en excuse par cette phrase : « Baudus, très royaliste et aide de camp de Soult, est jaloux ici de faire valoir son chef aux dépens de Napoléon. » J'en conclus que ledit Baudus n'est pas d'une impartialité à toute épreuve. C'est pourtant son opinion que M. Henry Houssaye invoquait, ces jours derniers, au cours d'une polémique engagée avec le colonel Stoffel sur le compte de M. Forbin-Janson.

Il ne suffit pas de multiplier les citations. Il faut d'abord qu'elles aient de quoi faire autorité, et ensuite qu'elles soient exactes. Or, nous trouvons à chaque pas des textes dénaturés, des noms défigurés, des contradictions qui nous plongent dans l'incertitude la plus noire. A la page 382, le deuxième renvoi donne, comme confirmation d'une hypothèse, une opinion exprimée par Marmont à la page 25 de son *Esprit des institutions*

militaires. Dans l'édition que je possède (celle de 1846, 4e tirage), le passage en question se trouve page 26. Même différence au premier renvoi de la page 57. On y lit 1551, et c'est 1550 qu'il faut. Tout cela n'est que vétilles. Voici qui est déjà plus grave : Le passage de la page 501, attribué au maréchal de Saxe, fourmille d'interversions, d'interpolations, si je m'en rapporte à l'édition de 1757 des *Rêveries (sur l'art de la guerre*, ajoute M. Henry Houssaye). Mais tout ceci ne se rapporte pas directement à l'objet du livre. Ce qui devient inquiétant, c'est de voir discuter des textes douteux. L'auteur, qui aime à se répéter, reproduit deux, trois et jusqu'à quatre fois, les mêmes documents. Je ne le lui reproche pas, ces redites ayant pour résultat d'éviter des recherches, encore qu'elles agacent singulièrement le lecteur attentif, celui-ci n'ayant pas besoin qu'on lui rabâche indéfiniment les mêmes choses [1]. Le malheur est que chaque fois le texte cité présente des variantes. Tantôt c'est la ponctuation qui en est modifiée, — et ce détail est souvent fort important ; — tantôt c'en est la teneur même. Il arrive à M. Houssaye de ne pas cacher les « tripatouillages » auxquels il s'est livré : « Comme toutes les présomptions sont que Grou- » chy a fait confusion entre Walhain et Sart-à-Walhain, je change désor- » mais, pour ne pas continuer la confusion, Sart-à-Walhain en Walhain » dans les ordres et les lettres de Grouchy [2]. » Ce n'est pas plus malin que cela !

Prenez les pages 292, 351 et 352. Vous y trouvez une lettre de Grouchy à Napoléon, écrite le 18 juin à 11 h. du matin. Ici elle est datée *(sic)* de Gembloux et là de Sart-à-Walhain (ou Walhain). Comparez les mêmes ordres reproduits aux pages 202 et 205, aux pages 163, 202 et 212, aux pages 230 et 271, aux pages 229, 272 et 487, aux pages 232 et 255, aux pages 272, 317, 333 et 335, aux pages 272, 335, 352 et 451, aux pages 240-241, 272 et 332, aux pages 286 et 334, aux pages 220 et 479... Je pourrais continuer longtemps ainsi. Je préfère préciser par un exemple.

Je trouve, page 451, la fin d'une dépêche de Soult à Grouchy. Je transcris textuellement :

En ce moment, la bataille est engagée sur la ligne de Waterloo en avant de la forêt de Soignes. Ainsi manœuvrez pour rejoindre notre droite. Nous croyons

[1] M. Henry Houssaye ne cite pas un manuscrit sans dire à qui il en doit la communication. Il est vrai que ces indications ne sont pas toujours très concluantes. A la page 224, il invoque le témoignage des « papiers du général G. » Qui diable est le général G ? A la page 434, il parle des Mémoires de Mme de X. « Il m'est interdit, ajoute-t-il, de dé- » signer autrement ces Mémoires, un des plus précieux documents qui soient sur les » derniers jours de l'Empire. » Je veux bien le croire ; mais je pourrais en douter. Que de dossiers secrets ! Il faut avouer que la réserve s'impose si Mme de X. a été, comme il semble, du « dernier bien » avec Joseph Bonaparte, et si c'est un de leurs descendants qui a confié le manuscrit à la discrétion de l'éminent écrivain.

[2] Voir ma chronique de mars, page 211.

apercevoir le corps de Bülow sur la hauteur de Saint-Lambert. Ainsi ne perdez pas un instant pour vous rapprocher de nous et nous joindre et écraser Bülow que vous prendrez en flagrant délit.

« J'ai cité cette dépêche *in extenso*, pages 335-336 », dit M. Henry Houssaye. Vite, je me reporte à l'endroit qu'il indique et je copie fidèlement, servilement, ce que voici :

Votre mouvement sur Corbais et Wavre est conforme aux dispositions de Sa Majesté. Cependant l'Empereur m'ordonne de vous dire que vous devez toujours manœuvrer dans notre direction et chercher à vous rapprocher de l'armée afin que vous puissiez nous joindre avant qu'aucun corps puisse se mettre entre nous. Je ne vous indique pas de direction. C'est à vous de voir le point où nous sommes pour vous régler en conséquence et pour lier nos communications, ainsi que pour être toujours en demeure *(sic)* de tomber sur quelques troupes ennemies qui chercheraient à inquiéter notre droite et de les écraser.

(Post-scriptum.) Une lettre qui vient d'être interceptée porte que le général Bülow doit attaquer notre flanc droit. Nous croyons apercevoir ce corps sur les hauteurs de Saint-Lambert. Ainsi ne perdez pas un instant pour vous rapprocher de nous et nous joindre, et pour écraser Bülow que vous prendrez en flagrant délit.

Que vous semble de cette confrontation ? Que dites-vous de cet extrait où se trouvent des phrases qui n'existent pas dans l'*in extenso* ! Et n'êtes-vous pas d'avis que, après celle-là, on peut tirer l'échelle ?

En résumé, donc, M. Henry Houssaye n'est pas l'historien richement documenté et sûrement informé qu'on nous avait représenté. M. Charles Malo prétend que son « 1815 » est définitif ; mais, à la page 309 de l'ouvrage, nous lisons : « Mon ami, M. Charles Malo, un des premiers critiques militaires de ce temps », et nous sommes tentés de récuser le jugement de cet écrivain pour cause de suspicion légitime. Oui, M. Houssaye sait beaucoup. Il n'ignore pas que, au bal de la duchesse de Richmond, le marquis d'Assche était invité avec sa femme, tandis que le comte du Cayla était invité sans la comtesse. Il a eu entre les mains les exemplaires mêmes des deux cartes qui ont servi à l'empereur pendant la campagne. Il a pris un repas sur la table où le déjeuner de Napoléon a été dressé, le 18, « dans la vaisselle d'argent aux armes impériales. » On ne lui apprendra pas que c'est avec la lorgnette du général Vivian que, le 17, Wellington reconnut les cuirassiers de Milhaud. Tout cet assaisonnement de menus détails, il le répand libéralement sur son récit, lequel prend par là comme une teinte de couleur locale, du relief et quelque apparence de vie. Mais c'est de l'à-côté, et on a pu voir combien laissent à désirer les pièces de résistance, les documents dont la discussion est essentielle. Il est à croire que M. Henry Houssaye, étant fort riche et fort occupé, répandu dans le monde et astreint à bien des corvées en ses qualités de membre de l'Académie française, de président de la Société des

gens de lettres, etc., s'est déchargé d'une partie de son travail sur des secrétaires dont il n'a pas suffisamment contrôlé la besogne, collationné les expéditions, coordonné les recherches et corrigé le style.

Un historien sévère ne se contente pas d'hypothèses sans preuves, telles que celle-ci :

Des ordres analogues furent *certainement* envoyés à la division Allix, qui se trouvait encore à Thuin, et à la deuxième brigade de Jacquinot arrêtée à Sobray. *Ainsi, il n'est pas douteux* que tout le 1er corps fut concentré autour de Jumet dans la matinée du 16 juin. (Page 199.)

Un historien sévère ne prononce pas des affirmations tranchantes qui ne reposent sur rien de certain, de démontré. Il n'écrit donc pas ceci :

Gourgaud dit que le mouvement de Lobau commença à 10 h. Je crois que ce fut à 11 h. (Page 225.)

Cette dépêche, adressée à Grouchy, avait été envoyée ou apportée par lui au quartier impérial. *J'ai des raisons certaines pour l'affirmer.* (Page 219.)

Peut-être trouvera-t-on que j'attache à de simples vétilles une importance exagérée. Je n'en disconviens pas. Je suis de fort méchante humeur, je l'avoue, contre un auteur que sa situation mettait en posture d'écrire un Waterloo presque définitif, et qui ne l'a pas fait. La presse aussi me paraît avoir donné avec trop d'unanimité pour couvrir de fleurs l'historien. Le public s'est laissé emballer. En un mois, près de vingt mille exemplaires ont été vendus, m'a-t-on dit. C'est donc un succès de librairie colossal. Et je ne nie pas qu'il ne soit, à beaucoup d'égards, mérité. J'ai dit, le mois dernier, la bonne impression que laisse un premier et rapide examen C'est peut-être le regret d'avoir approfondi, le dépit de m'être pris aux apparences, qui suscitent de ma part un jugement quelque peu sévère. Le désenchantement aigrit.

Je ne voudrais pas rester sur cette note, et je tiens à dire que l'ouvrage vaut assurément la peine d'être lu et étudié. J'aurai l'occasion d'en dire ce que je pense du fond, mes réserves une fois faites sur la qualité de la documentation. J'attends la mise en vente d'un nouveau « *Waterloo* », celui du colonel Stoffel, dont cet écrivain annonce la publication prochaine, et je reprendrai l'étude militaire du sujet. Je me suis contenté aujourd'hui de considérer les accessoires, les hors-d'œuvre, et je suis resté, de parti pris, en dehors de la question.

* * *

Le ministre de la guerre vient de publier la statistique médicale de l'armée pour 1896. Nous y trouvons quelques chiffres intéressants.

Les effectifs suivants ont servi de base à l'établissement de cet important document :

Officiers.	17 961
Sous-officiers.	35 022
Soldats ayant plus d'un an de service. . . .	259 272
Soldats ayant moins d'un an de service. . . .	196 570
Total des présents.	508 825

La morbidité générale, n'a été que de 573 pour 1000, alors que l'année précédente, elle s'était élevée à 631. Le chiffre total des décès correspond à une mortalité de 5,24 pour 1000, la plus basse, de beaucoup, que l'on ait observé dans l'armée.

On a retraité ou réformé 12 839 militaires pour maladies, blessures et infirmités. C'est un retour aux conditions normales, par suite de la suppression dans le recrutement de la catégorie des jeunes soldats pris « bons avec infirmités » et que le général Mercier avait cru devoir incorporer. Je ne sais si on ne regrettera pas d'avoir renoncé à cette innovation.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

L'anniversaire de la bataille de Novare. — Retraite du général Bava-Beccaris. Courses de cavalerie en terrain varié. — Nos manœuvres en 1899.

Nous avons eu dans ce mois la commémoration du 50e anniversaire de la bataille de Novare, auquel assistaient le duc de Gênes comme représentant du Roi, et le ministre de la guerre, Asinari di San Marzano. A l'inauguration de l'ossuaire de Novare, une foule de gens acclamait les vieux drapeaux des régiments qui ont pris part à cette malheureuse, quoique mémorable journée. Les écoles de Milan et de Turin y avaient envoyé des délégations. Mentionnons à ce propos la souscription faite par les élèves du lycée Farini de Milan. Ces braves jeunes gens, tout en honorant ceux qui tombèrent au champ d'honneur, ne voulurent point oublier les survivants et réunirent avec un empressement admirable la jolie somme de 497 fr., qui fut de suite envoyée à la maison des vétérans à Surate. Nous ne pouvons assez louer cette généreuse pensée : il est joli de voir la jeunesse, qui a hérité de ses pères une patrie libre et unie, concourir à rendre plus douce et plus heureuse la vie de ceux qui ont acquis cette liberté et cette unité au prix de leur sang. En tout cas, s'il est triste de rappeler cette malheureuse journée, l'idée de la solenniser est belle, car le souvenir d'une défaite n'est point pour nous abattre, mais bien pour nous fortifier dans le sentiment du devoir en rendant hommage aux braves et en enseignant à la génération présente que mourir pour la patrie est une gloire. Le ministre de la guerre a bien rendu l'impression qui se dégageait de cette cérémonie en disant que l'armée est toujours entourée de la plus chaude sympathie, et que les populations patriotes et martiales du Pié-

mont ont su imprimer à cette solennité une haute signification de confiance dans les destins de la patrie, et d'inaltérable attachement à notre glorieuse dynastie.

* * *

L'armée active a perdu un brave général, la ville de Milan le chef de sa garnison, le lieutenant-général Fiorenzo Bava-Beccaris, commandant le IIIe corps d'armée, que la limite d'âge a mis en « position auxiliaire ». Il y a environ une année, son nom était dans toutes les bouches, car c'est grâce à son savoir-faire que les tumultes et les émeutes, qui eurent lieu à Milan au mois de mai, — émeutes dont les conséquences pouvaient être incalculables, — furent réprimées en peu de temps. Dans cette occasion, le général a bien mérité de la patrie. Il a été très sévère, il est vrai, mais d'une sévérité juste et raisonnée ; preuve en soit la réponse donnée au cardinal Ferrari, lorsque celui-ci lui écrivit en le priant de vouloir donner la liberté à des moines qui avaient été arrêtés par les soldats dans une bagarre. Le général lui répondit de suite en félicitant le chef de l'église d'avoir été absent de la ville dans ces tristes moments. Quant aux moines, il n'en souffla mot. La réponse blessa au vif le cardinal, mais la grande majorité approuva chaleureusement l'acte du général. — Le général Bava-Beccaris naquit à Fossano le 17 mars 1831 : il a 50 ans de service actif ayant été nommé cadet en 1849. Officier d'artillerie, il fit les campagnes de Crimée, et celles de 1859 et 1866. Comme colonel, il commanda un régiment d'infanterie, puis une brigade de cavalerie. Il eut ensuite la direction générale des armes d'artillerie et du génie au ministère de la guerre, fut promu commandant de la division de Rome, puis des VIIe et des IIIe corps d'armée. Dans l'année 1874, le ministre de la guerre Ricotti le chargea d'instituer à Milan un collège militaire, qu'il dirigea lui-même pendant près de sept années. Son nom reste lié à des souvenirs fort tristes, et il est bien naturel que ceux contre lesquels, pour le salut de la patrie, il a dû lever la main, poussent encore les hauts cris. Mais tous ceux, — et ils sont nombreux, — qui ont suivi et observé les faits avec impartialité et sans passion, savent combien le pays lui est redevable, et ne craignent point de lui témoigner leur reconnaissance, certains que l'avenir lui donnera raison. Son successeur est le lieutenant-général Berrero, notre ambassadeur à Londres.

* * *

Une circulaire ministérielle du 1er février 1899 prescrit que tous les ans, avant les grandes manœuvres, il doit être procédé pour les officiers de cavalerie à un exercice en terrain varié. Cet exercice devra s'effectuer en présence du général de brigade, et consistera à parcourir au galop de chasse (400 à 450 m. à la minute) un itinéraire choisi par le chef de corps d'armée, d'une longueur de 5 à 8 km., sur lequel seront disposés des obstacles naturels ou artificiels de dimensions réglementaires. A cet exercice

prendront part tous les officiers indistinctement, à l'exception du chef de corps. Les chevaux devront être inscrits sur les contrôles trois mois au moins avant le concours. La ration de marche sera donnée aux chevaux soumis à l'entraînement 20 jours avant et 10 jours après l'exercice. La circulaire indique les fonds sur lesquels doivent être prélevées les sommes nécessaires au paiement des dégâts et à l'aménagement du terrain et des obstacles. Elle prescrit d'employer autant que possible la main d'œuvre militaire aux travaux à effectuer.

Cette année auront lieu des grandes manœuvres, des manœuvres de campagne et de siège, des exercices de cavalerie et des exercices de cadres. Voici un résumé de ce que le ministère a établi, en se réservant de donner en temps voulu d'ultérieures dispositions.

1. Grandes manœuvres : du 28 août au 8 septembre dans le territoire des Ier et IIe corps d'armée, avec les troupes suivantes : les Ier et IIe corps d'armée dans leur formation organique, une division de cavalerie, une division de « milizia mobile » formée de 4 régiments d'infanterie et 2 bataillons de bersagliers.
2. Manœuvres de campagne : du 28 août au 8 septembre dans les autres corps d'armée.
3. Manœuvres de siège : du 1er au 28 août pour les troupes qui seront désignées ultérieurement.
4. Exercices de cavalerie : dans les IIIe, Ve et Xe corps d'armée, on réunira une brigade de cavalerie en septembre pour la durée de 15 jours.

   Les 2e, 6e et 17e régiments de cavalerie, qui constitueront la division de cavalerie aux grandes manœuvres, se réuniront au champ de Cameri le 16 août pour y faire des exercices de régiment, de brigade et de division.

   Les 13e, 14e, 16e et 22e régiments de cavalerie feront des exercices de grande exploration à double action dans la seconde quinzaine d'août et à l'occasion des changements de garnison.
5. Manœuvres avec les cadres de corps d'armée : dans les Ier, IIIe, VIe, VIIIe, IXe et XIe corps.
6. Exercices de siège avec les cadres : ils auront lieu dans les IVe et Ve corps d'armée avec des officiers des IIIe et VIIe.
7. Manœuvres des cadres de cavalerie : dans le Ve corps d'armée.
8. Voyage d'instruction de cavalerie : sous la direction de l'inspecteur de cavalerie dans les premiers jours de mai.
9. Voyage d'Etat-Major : sous la direction du *Comando* du corps d'Etat-Major qui donnera les dispositions nécessaires.

INFORMATIONS

FRANCE

Une marche forcée. — Deux officiers du 10e chasseurs, M. le capitaine des Isles et M. le lieutenant Dinand, viennent d'exécuter une marche forcée d'environ 600 kilomètres en huit jours; nous croyons intéressant de donner, d'après la *Revue de cavalerie*, quelques renseignements sur la façon dont cette marche s'est effectuée.

Le départ de Moulins a eu lieu le 26 février à 5 heures du matin. Le retour à Moulins, le 5 mars à 6 heures du soir, après un séjour de vingt-trois heures à Paris, du mercredi 2 heures de l'après-midi au jeudi 1 heure du soir.

Les deux chevaux qui ont pris part à l'expérience sont : *Magister*, première monture du capitaine des Isles; cheval né en 1883, et *Dante*, monture du lieutenant Dinand; cheval demi-sang, né en 1891.

L'entraînement préparatoire des chevaux a consisté en :

1° *Entrainement à la marche.* — Les chevaux ont été soumis à un travail quotidien variant entre 20 et 30 kilomètres, parcourus en majeure partie au pas. Pendant cette préparation, il a été fait deux marches d'environ 60 kilomètres, à raison de 9 kilomètres à l'heure, et les deux derniers jours, deux heures seulement de travail au pas.

2° *Entrainement en nourriture.* — La ration a été portée progressivement de la ration réglementaire à 7 kg. 500 pour le cheval *Magister* et à 6 kg. 500 pour le cheval *Dante*. Ration normale en paille et foin.

La distance parcourue est évaluée à 598 kilomètres. Route bonne sur presque tout le parcours, excepté dans les villes et les environs de Paris (20 kilomètres environ pavés). Côtes très longues et très fatigantes entre Saint-Pierre-le-Moustier et La Charité.

Les *étapes* au nombre de quatre à l'aller et au retour ont été successivement de 80, 82 et 85 kilomètres avec halte de deux heures et de 51 kilomètres avec halte d'une heure. Même répartition au retour.

A l'exception du premier jour, les haltes ont été choisies au delà de la première moitié du parcours quotidien.

La moyenne des heures de départ a été le matin de 5 $^1/_4$ heures; et celle des heures de l'arrivée 6 heures du soir.

Deux heures de repos, entre 11 heures et 1 heure pour le déjeuner et le repas des chevaux.

La *vitesse* véritable de marche était environ 8 km. 500, vitesse abaissée à environ 7 km. 500 par suite de courts repos et de la marche à pied, utilisée pendant les premiers kilomètres au départ et aux fortes côtes, à la

montée ou à la descente. Le trot a été employé le quart environ du trajet. Le pas, étalonné plusieurs fois, a toujours été trouvé supérieur à 7 kilomètres; les temps de trot n'ont jamais dépassé 1500 mètres.

Les *repas des chevaux* ont été donnés de la manière suivante :

1° Vers 3 heures du matin, abreuvoir et 2 kg. d'avoine ;

2° A la halte, abreuvoir, 3 kg. d'avoine et une poignée de fourrage ;

3° A l'arrivée, abreuvoir, 2 kg. d'avoine et environ 1 kg. 250 de fourrage ;

4° A 9 heures et demie, 2 kilogr. d'avoine et 1 kg. 250 environ de fourrage.

Pas de paille. Les chevaux ont presque toujours mangé complètement ces 9 kg. d'avoine, arrosée d'un peu d'eau salée. En cours de route, ils ont bu chaque fois que l'occasion s'est présentée. Il a été donné en outre, à chacun des chevaux, une dose de poudre de kola, qui a été portée progressivement de 30 à 80 grammes par jour.

La kola a été donnée par moitié aux deux repas du matin ; l'odeur pénétrante de cette poudre répugne aux chevaux ; de tous les essais tentés pour la leur faire accepter, ce qui a le mieux réussi, a été de délayer la kola dans de la farine d'orge ou du son mouillé, et de mélanger cette mixture avec l'avoine. Il en est toujours resté dans la mangeoire. La kola a paru produire un bon effet. Pendant le séjour à Paris, il n'en a pas été donné.

Soins pendant la route. — Le matin, avant le départ, frictions à l'alcool camphré sur les membres. A la halte, lavage des yeux, naseaux et membres, et frictions des membres à l'alcool camphré. A l'arrivée, mêmes soins.

Cinq fois, en cours de route, les chevaux ont pu être mis à l'eau courante. A Paris, après l'arrivée, une demi-heure au pédiluve, douche le lendemain matin, et barbotage et carottes à chacun des repas.

A l'arrivée, les chevaux étaient en très bon état, sans paraître fatigués, ils étaient plutôt gais et semblaient aptes à continuer encore des étapes de cette nature.

POIDS COMPARATIFS

	La veille du départ.	Le lendemain de l'arrivée.
Capitaine des Isles.	81 kg.	80 kg.
Lieutenant Dinand.	62	62
Cheval *Magister*.	464	449
Cheval *Dante*.	402	395

Les garnisons de Savoie. — On va prochainement installer un bataillon d'infanterie entier à Thonon qui n'avait jusqu'ici que deux compagnies, écrit la *Gazette de Lausanne*. Cela ne suffit pas encore à la tranquilité d'esprit de nos excellents voisins et amis de Savoie.

Dans la séance du 13 mars de la Chambre française, comme on discutait le budget de la guerre au chapitre « Casernements », M. Fernand David, député de la Haute-Savoie, a demandé au nom de ses collègues et de lui-même et avec le concours de MM Chautemps et Jules Mercier qu'on portât le crédit de 1,3 million à 1,4 million afin que la République plaçât des garnisons dans les quatre villes de Thonon, Bonneville, Saint-Julien et Annemasse.

Dans un discours étudié, M. Fernand David a montré que l'Italie pourrait, dès les premières heures de la mobilisation, masser 15 000 hommes et 12 pièces de canon dans la vallée d'Aoste et passer de là dans la vallée de l'Arve d'où il n'y a qu'un saut jusqu'au Salève. Or, du Salève on commande les trois routes: Genève-Saint Julien-Annecy, Genève-Annemasse-Annecy et Genève-Culoz-Lyon. Les Italiens disposent pour cette invasion des cols de la Seigne et du Bonhomme, qui les conduisent à Bonneville, et de la route Grand St-Bernard-Martigny-Tête Noire, qui les amène à Chamonix.

« Ils trouveraient dans le monastère du Grand St-Bernard des locaux confortables, spacieux et qui ont encore été agrandis. Ils violent, il est vrai, la neutralité suisse, mais d'une façon purement platonique, car les Suisses, qui ont créé des retranchements sérieux à St-Maurice, n'ont pas barré la route qui conduit par la Tête-Noire à Chamonix par Vallorcines... Une fois à Chamonix, la troupe qui y a pénétré *et qui n'a pas trouvé jusque-là d'obstacle devant elle*, voit s'ouvrir la vallée de l'Arve qui conduit d'une part vers Genève, de l'autre vers le massif du Salève... »

Quelles forces la France aurait-elle à opposer à cette invasion subite ? Elle possède à Annecy un régiment d'infanterie et un bataillon de chasseurs alpins, mais Annecy est à 100 kilomètres du col du Bonhomme et de Vallorcines! C'est donc tout à fait insuffisant.

On voit que dans la stratégie de M. Fernand David la neutralité de la Suisse et les forces dont ce pays dispose pour la faire respecter ne pèsent pas lourd. Nous n'entrerons pas en discussion avec l'honorable député de Savoie.

Disons seulement que son amendement n'a pas été mis aux voix. M. de Freycinet, ministre de la guerre, a déclaré que la frontière de Savoie lui tenait fort à cœur, qu'après le bataillon de Thonon, on en installerait un autre ailleurs, mais que pour le surplus, il réservait l'avis de la commission

de l'armée. La question pourrait être reprise plus utilement devant la Chambre, cette commission entendue.

Les députés de la Savoie, devant ces déclarations ministérielles, ont retiré leur proposition.

BIBLIOGRAPHIE

Professional papers of the Corps of Royal Engineers, édités par le capitaine *R. F. Edwards*. Vol. XXIV. Mackay et Cie, Chatham, 1898, 305 p. in-8 et 30 planches ; prix : 10 s. 6 d.

Signalons, dans cet instructif recueil technique, un article plus spécialament militaire, celui du colonel du génie Goldie, sur *l'Emploi tactique de la fortification de campagne*. L'auteur de cette étude a été, comme beaucoup de ses collègues du génie, frappé du peu d'intérêt que nombre de militaires, soit écrivains, soit praticiens, témoignent pour la fortification de campagne.

Il s'est donné pour tâche d'en démontrer l'importance par un aperçu historique dans lequel il examine toutes les grandes luttes modernes où la fortification a joué un rôle. L'emploi des retranchements dans la défensive est illustré par une comparaison des dispositions de Bazaine à Gravelotte et de Werder sur la Lisaine. Les principes de l'application de la fortification sur l'offensive sont déduits de l'étude des campagnes de Sherman contre Atlanta et de Grant contre Richmond et appuyés par les exemples de Rivoli, Magenta, Gettysburg et vingt autres batailles fameuses.

De cette étude aussi érudite qu'intéressante, il ressort clairement le fait que la fortification de campagne est un puissant auxiliaire de la tactique, à condition que son emploi soit toujours conforme au principe fondamental de l'art de la guerre : la concentration des forces sur le point décisif.

Parmi les autres articles du recueil, citons un travail sur les *Chemins de fer de siège* par le lieutenant de génie Leggett, travail très complet et rempli de vues originales, mais trop spécial pour que nous puissions l'analyser ici.

Le reste du volume est consacré à des études savantes, mais purement techniques, émanant soit d'oficiers du génie, soit de professeurs ou d'ingénieurs civils.

Lausanne. — Imp. Corbaz et Cie.

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne
MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

R211 L. SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

REVUE
MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE, un an : 10 fr.. — ETRANGER, un an : 12 fr. 50.

On s'abonne par carte postale adressée à l'Administration Escalier-du-Marché, 23, LAUSANNE.

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boîtes de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boîtes très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boîtes vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables potages Maggi.**

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
H100L **Kemptthal (cant. de Zurich).**

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

N° 5. — MAI 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — 12 fr. 50 pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison de MAI 1899

Pages

I. — **Le blocus de Sphactérie d'après Thucydide**, par EDMOND ROSSIER 297

II. — **Menus propos sur les courses de fond** *(Fin)*, par M. le major-vétérinaire E. DUTOIT 306

III. — **Conférence de 1899 des instructeurs d'infanterie** . . . 314

IV. — **De la direction des manœuvres** 322

V. — **L'armée allemande au point de vue stratégique** 328

VI. — **Le nouveau fusil allemand** 331

VII. — **Outils de pionniers portatifs pour l'infanterie** *(avec une planche)* 333

VIII. — **Exercice de marche**, par M. le major AUG. BONNA et M. le lieut.-colonel Dr AUG. WARTMANN 334

IX. — **Chronique suisse**. — Interdiction de tout changement à la munition. — Lois d'organisation des troupes de l'armée suisse. — Publications. — Pistolet automatique. — Officiers d'administration 341

X. — **Chronique allemande.** — Une polémique sur le général de Caprivi. — Les revues de printemps à Berlin. — Mutations et promotions. — † Le général de Dresky. — Prochaine exposition de voitures automobiles. — Un livre du colonel de Bernhardi 343

XI. — **Chronique anglaise**. — Les grandes manœuvres de 1898 . 348

XII. — **Chronique française**. — L'affaire. — Les manœuvres de 1898. — Classement des places fortes 351

XIII. — **Informations**. — *Espagne :* La réduction des cadres. — *Etats-Unis :* Nouveaux canons de campagne à tir rapide. — *France :* Canons à tir rapide de 75 millimètres. — Soulier de course à pointes, pneumatique. — *Suède :* Un nouveau brancard de campagne 356

XIV. — **Bibliographie**. — *Armement portatif des armées européennes*, par BORNECQUE. — *Egypte et Soudan*, par le commandant breveté E. BUJAC 360

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 5. Mai 1899.

LE BLOCUS DE SPHACTÉRIE

d'après THUCYDIDE

La lourde infanterie a joué un grand rôle dans presque toutes les armées de l'antiquité. Chez les anciens Grecs, elle a décidé du sort des batailles pendant plusieurs siècles. Au temps héroïque, les chefs se défiaient du haut de leurs chars et engageaient des combats singuliers, que leurs troupes considéraient généralement de loin en faisant pleuvoir sur l'ennemi des projectiles divers. Au quatrième siècle avant notre ère, sous l'influence d'hommes comme Iphicrate, Epaminondas et Philippe de Macédoine, l'armement se complique, les troupes légères et la cavalerie prennent une part active à chaque engagement; le général doit connaître son métier et prendre pour la bataille des dispositions tactiques. Mais, entre ces deux âges, s'écoule une longue période dont on peut marquer la fin mais non pas le commencement, et pendant laquelle l'infanterie pesamment armée, la phalange des hoplites, fut seule considérée comme un élément de combat. Il en était ainsi au sixième siècle et pendant tout le cinquième. Or, le cinquième siècle, c'est la grande époque de la Grèce antique, le siècle de la lutte contre les Perses, le siècle de Périclès et de la guerre du Péloponèse.

Il m'a paru de quelque intérêt d'étudier de près l'une des circonstances où se montre l'infanterie des hoplites. Celle que j'ai choisie, la prise de Sphactérie, ne compte pas parmi les grands faits de guerre de l'histoire grecque; le nombre des troupes engagées est, d'un côté au moins, infiniment petit. Mais, grâce à un récit très circonstancié et très clair en même temps de Thucydide, nous pouvons saisir cette action jusqu'au dernier détail; nous comprenons, mieux peut-être que par

n'importe quelle autre histoire, le prestige dont était entouré le terrible hoplite de Lacédémone; comme aussi le rôle important joué dans cette affaire par des troupes légèrement armées montre qu'un changement se prépare, que l'organisation militaire des Hellènes va se perfectionner. [1]

I

C'était en l'an 425 avant notre ère, la septième année de la guerre du Péloponèse; Sparte et ses alliés d'une part, Athènes à la tête de son empire de l'autre, combattaient pour l'hégémonie; et peu à peu toutes les forces vives de l'Hellade s'absorbaient dans la lutte. Presque chaque printemps, une armée péloponésienne passait l'isthme de Corinthe et, augmentée de contingents de la Béotie, pénétrait en Attique; mais ces expéditions, dont Sparte attendait beaucoup au début, ne produisaient aucun résultat décisif. Les alliés pouvaient surprendre quelques châteaux et ravager affreusement le territoire ennemi; mais, quant à terminer la guerre d'un seul coup, en brisant la résistance dans son centre, ils n'y songeaient même pas. Athènes, dominée par son Acropole, ceinte de remparts et reliée à la mer par les longs murs, se riait de leurs efforts. Elle avait souffert divers maux; la peste, au dire de Thucydide, l'avait privée de quatre mille hoplites et du meilleur de ses citoyens, Périclès; mais le tempérament ionien, souple et fertile en ressources, ne se laissait pas abattre. Athènes châtiait les défections chez ses alliés, défendait ceux qui imploraient son secours, et ses vaisseaux allaient insulter les côtes du Péloponèse.

[1] Pour l'exposé des faits, je me suis tenu aussi près que possible du récit de Thucydide, si complet et si impartial, que les quelques renseignements donnés par d'autres auteurs — Diodore de Sicile et Plutarque dans sa vie de Nicias — n'y ajoutent que peu de chose. J'ai utilisé aussi les commentaires de quelques historiens modernes : Duruy, Curtius et surtout Grote — t. IX de la Traduction française. — Quant à l'organisation militaire de la Grèce antique, il est beaucoup plus difficile de la reconstituer : un traité de Xénophon, des détails épars chez les orateurs et les historiens, quelques inscriptions sur des stèles ou des tables de marbre, des bas-reliefs ou des peintures de vases qui montrent d'anciens guerriers, voilà tout ce que nous avons; l'ouvrage d'ensemble n'existe pas dans la littérature classique. Pourtant, de nombreux savants, des Allemands surtout, ont travaillé sur ces données. De bons résumés de ces ouvrages se trouvent dans le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio — art. *Exercitus*, etc. — et dans le 4e vol. du *Handbuch der klassischen Altertums-Wissenschaft* d'Iwan Müller. Malheureusement, bien des points restent obscurs et l'insuffisance des informations ne peut que se faire sentir même dans un travail spécial comme celui dont il s'agit ici.

La guerre traînait en longueur ; les belligérants ne laissaient percevoir aucun symptôme de défaillance ; ni l'un ni l'autre d'ailleurs n'avait encore su porter à l'adversaire un de ces coups dont on ne se relève pas.

Sparte paraissait alors au faîte de la grandeur : en 431, la première année de la guerre, son roi Archidamos avait conduit en Attique une armée de 60 000 hommes ; mais, parmi ces troupes, combien était petit le nombre des vrais Spartiates ! C'est que la vieille cité dorienne souffrait déjà du mal qui devait emporter sa puissance : des guerres continuelles décimaient ses citoyens ; ceux qui restaient campaient plutôt qu'ils n'habitaient au milieu de populations soumises, infiniment plus nombreuses qu'eux-mêmes. Un demi-siècle avant l'époque qui nous occupe, à la bataille de Platée, Sparte avait fait figurer 5000 de ses citoyens accompagnés d'un nombre égal de *périèques* [1] armés aussi en hoplites ; de plus, chaque Spartiate s'était fait suivre de sept esclaves ou hilotes. Dans les années qui suivirent, la proportion se déplaça encore ; il fallut confondre les troupes, se borner à encadrer de Spartiates les périèques lourdement armés, tandis que les hilotes continuaient leur office de serviteurs et de troupes auxiliaires. Pourtant, ces maîtres si peu nombreux étaient rudes pour leurs inférieurs, terribles pour leurs esclaves ; aussi vivaient-ils dans des inquiétudes continuelles : la Grèce tremblait devant eux, mais ils tremblaient eux-mêmes, sans cesse menacés d'une de ces guerres sociales les plus affreuses de toutes. Qu'une armée ennemie pénétrât en conquérante dans le Péloponèse, entraînât avec elle les habitants de l'Arcadie et de l'Argolide, appelât les périèques à la vie politique, les hilotes à la liberté, et Sparte s'effondrait. Voilà le point faible de la redoutable cité : pour la réduire, il fallait la frapper au cœur ; d'autres entreprises pouvaient diminuer sa puissance, celle-là seule l'abattrait d'un coup.

Pour Athènes, la situation était tout autre : sa force ne résidait ni dans ses murs, ni dans l'Attique, contrée étroite et moyennement fertile, mais bien dans l'empire magnifique qu'elle avait su se créer sur les flots. Partout, sur la mer Egée, dans ces îles innombrables qui forment comme une pas-

[1] Les périèques étaient probablement les anciens habitants de la Laconie au milieu desquels vivaient les Spartiates. Ils jouissaient de la liberté civile mais n'avaient pas de droits politiques.

serelle entre l'Europe et l'Asie, au loin sur les côtes de Thrace, de Carie, de Lycie, plus loin encore autour de la Propontide, du Pont-Euxin, jusqu'au Bosphore cimmérien, le nom d'Athènes était respecté. Cette démocratie de quinze ou vingt mille hommes, qui se pressait sur l'Agora et acclamait les orateurs populaires, avait des millions de sujets qui lui fournissaient des vaisseaux et lui payaient le tribut. Dès lors, les armées lacédémoniennes pouvaient camper en vue de l'Acropole, Athènes, tranquille derrière ses murailles, n'avait pas à les craindre aussi longtemps qu'elle disposait de son empire. Pour elle, le danger existait cependant : la ligue délo-athénienne avait été à l'origine une union librement consentie et dirigée contre le roi de Perse ; plus tard, Athènes de protectrice était devenue dominatrice ; elle avait cessé de rendre des comptes, de convoquer des assemblées fédérales : avec le produit du tribut, elle nourrissait ses citoyens, payait les frais de ses guerres et ses exigences allaient croissant, si bien que le mécontentement était partout. Quelques révoltes s'étaient déjà produites, d'autres attendaient, pour éclater, l'apparition d'une flotte libératrice dans l'archipel. Si jamais ses ennemis dominaient quelque temps la mer, Athènes était perdue.

Ainsi, Sparte devait être attaquée chez elle et Athènes dans ses colonies et son empire maritime ; mais Sparte n'avait que peu de vaisseaux et l'armée de terre d'Athènes était insuffisante. Pour vaincre, chacune des deux puissances aurait dû rompre avec ses traditions et attaquer l'ennemi sur son élément. Plus tard, dans la passion de la guerre, cette transformation devait s'accomplir ; au début, on en soupçonnait à peine la nécessité.

Pourtant, avec l'année 425, une nouvelle tendance parut dans la direction de la guerre. C'était au printemps, « à l'époque où le blé n'est pas encore mûr », selon l'expression de Thucydide, les Lacédémoniens avaient comme d'habitude envahi l'Attique, et les Athéniens, déjà engagés sur plusieurs points, se préparaient à envoyer quarante trirèmes au secours de leurs alliés de Corcyre ou même plus loin, jusqu'en Sicile ; alors intervint Démosthène.

Ce Démosthène était un général habile qu'une récente campagne en Acarnanie avait mis hors de pair ; ardent patriote, comme plus tard son homonyme l'orateur, courageux jusqu'à

la témérité, il désirait imprimer à la guerre une allure plus vive et attaquer Sparte chez elle. Comme il ne pouvait être question de passer l'isthme avec une armée, Démosthène voulait utiliser la flotte et s'établir d'une façon durable quelque part, sur le rivage du Péloponèse. Grâce à une parfaite connaissance de cette côte et à des rapports d'auxiliaires messiniens, il avait déjà pu choisir son point d'attaque : c'était le rocher de Pylos.

Le vieux nom homérique de Pylos, qui reparaît pour un instant en pleine guerre civile de la Grèce, s'appliquait à un promontoire élevé sur la côte sud-ouest de cette Messénie, autrefois si florissante, que la colère de Sparte avait rendue déserte ; 400 stades, c'est-à-dire plus de 70 kilomètres, le séparaient du centre de la Laconie ; du côté de la terre, des escarpements brusques en rendaient l'accès très difficile ; vers la mer, les pentes étaient presque aussi raides et, au milieu même du rocher, jaillissait une fontaine d'eau douce. Pylos était donc une forteresse naturelle qu'avec un peu de travail on pouvait mettre à l'abri d'une prise d'assaut. Pour Athènes, cette position offrait un avantage inappréciable : elle dominait une large baie qu'une singulière disposition des côtes rendait tout particulièrement sûre ; en effet, en avant de la baie, barrant la route du large, se trouvait la petite île de Sphactérie, inhabitée, couverte de bois et longue d'environ 15 stades. Entre Sphactérie et le continent, il ne subsistait que deux étroites passes, l'une en face de Pylos, par où deux trirèmes seulement auraient pu passer de front, l'autre, quatre ou cinq fois plus large, à l'extrémité sud de l'îlot.

Tous ces lieux, dont Thucydide nous fait l'exacte description, se reconnaissent assez facilement aujourd'hui sur une carte détaillée. La baie de Pylos n'est autre que la rade de Navarin, au sud-ouest de la Morée ; le promontoire élevé s'appelle Zouchio ou vieux Navarin ; Sphactérie, c'est l'île de Sphagia, qui protège encore le golfe ; elle a perdu sa forêt mais conserve une source d'eau à peu près potable, dont parle l'historien grec. Un seul point prête à contestation : Sphagia est plus éloigné de la côte que l'ancienne Sphactérie ; les deux passes sont infiniment plus larges que le dit Thucydide, celle du sud, en particulier, mesure plus d'un kilomètre. Voilà une grosse divergence que plusieurs commentateurs se sont efforcés en vain d'atténuer. Une seule explication me

paraît possible : comme les mesures données par notre auteur sont très précises et que sa description, si caractéristique, ne peut s'appliquer à aucun point du littoral autre que Navarin, il faut admettre que des changements sont survenus dans la disposition des côtes, que des ensablements existaient autrefois qui ont aujourd'hui disparu. Dans l'espace de 2300 ans, de bien autres transformations géographiques se sont opérées et ces parages n'ont jamais passé pour très stables.

Ces détails topographiques expliquent et justifient le projet de Démosthène : il voulait occuper le promontoire de Pylos, s'y accrocher avec quelques troupes comme dans un repaire, braver Sparte si elle l'attaquait ; prendre l'offensive, l'énerver par des incursions incessantes, l'inquiéter en agitant la Messénie, si elle affectait de le laisser tranquille. Exposa-t-il ce plan devant l'assemblée du peuple? Ce n'est pas probable ; Thucydide nous dit seulement que Démosthène, qui n'avait pas exercé de commandement depuis la campagne d'Acarnanie, obtint de prendre part à l'expédition comme volontaire et de disposer de la flottille pendant la traversée en vue du Péloponèse, si toutefois — cette restriction ressort de la suite des faits — les généraux et les soldats y consentaient. Singulière autorisation, demi-mesure pleine de dangers, comme peut en prendre une assemblée inexpérimentée qui, de loin, prétend diriger une grande guerre.

La flotte mit à la voile, longea la côte de Laconie et doubla les promontoires du sud. Lorsqu'elle fut devant Pylos, Démosthène développa ses plans aux généraux, Eurymédon et Sophocle, et insista pour qu'on fît une courte relâche afin de mettre cette position en état de défense. Les chefs refusèrent, une descente leur paraissait dangereuse et ils avaient hâte d'arriver à Corcyre, où on leur signalait la présence de la flotte lacédémonienne. L'intervention de Démosthène serait donc restée sans effet si une tempête, survenant tout à coup, n'avait forcé les navires athéniens à chercher un refuge précisément dans cette baie de Pylos qu'ils avaient déjà dépassée. Démosthène profita de l'occurence, renouvela ses propositions, et comme les généraux persistaient dans leur refus, il s'adressa aux officiers du grade inférieur, les taxiarques, et chercha par leur moyen à agir sur les troupes. Ses efforts restèrent vains ; découragé, il renonçait à son projet, mais de nouveau les circonstances le servirent : des soldats

débarqués sur la plage s'étaient mis spontanément à fortifier les rochers de Pylos. Etait-ce un effet du caractère ionien, ingénieux, débrouillard et que l'inaction exaspérait? ou bien ces hommes, perdus sur une côte ennemie, en face d'une mer innavigable, se sentaient-ils inquiets et voulaient-ils se mettre à l'abri d'une attaque possible? Toujours est-il que le travail fut poussé vivement : tout manquait sur ce chantier improvisé ; les ouvriers portaient le mortier sur leur dos et le retenaient sur leurs mains croisées ; sans outils pour tailler les pierres, ils les fixaient tant bien que mal à la place où elles pouvaient le mieux s'adapter. Mais la nature les secondait : par elle-même la position était si forte qu'il n'était pas nécessaire de construire un bien gros rempart.

En six jours tout fut terminé; entre temps la tempête s'était apaisée et la flotte repartit laissant derrière elle Démosthène avec cinq vaisseaux et leurs équipages. Un peu plus tard, deux navires apparurent montés par des corsaires messéniens qui renforcèrent la petite garnison et complétèrent ses approvisionnements.

A Sparte, cette audacieuse agression fut bientôt connue. La ville célébrait une de ces nombreuses fêtes religieuses qui encombraient son calendrier et justifiaient si bien son inaction quand un allié lui demandait du secours. Cette fois le territoire national était menacé; mais les Lacédémoniens ignoraient les résolutions rapides; ils étaient d'ailleurs persuadés qu'ils n'auraient qu'à se montrer pour emporter l'obstacle. Toutefois, à la nouvelle de cette offensive, l'armée qui était en Attique repassa l'isthme; elle avait ravagé le territoire ennemi pendant quinze jours seulement et cette retraite prématurée justifiait déjà, dans une certaine mesure, le plan de Démosthène. De même la flotte qui croisait dans les eaux de Corcyre cingla vers Pylos.

Lentement la ville s'émut; l'armée lacédémonienne, composée de citoyens et de périèques que devaient augmenter à bref délai les contingents des alliés, se mit en campagne; quelques marches lui suffirent pour se trouver en vue de Pylos et, comme elle atteignait la côte, la flotte venait se ranger dans la baie. Pour isoler complètement Démosthène, les Spartiates eurent un instant la pensée de garnir les deux passes entre Sphactérie et la côte de navires reliés entre eux par des chaînes et la proue tournée vers la mer. Ils renoncèrent, paraît-il,

à ce projet; mais, comme la possession de Sphactérie leur paraissait de quelque importance, il firent passer dans l'île des hoplites tirés au sort dans toutes les cohortes. Dans l'espace de quelques jours, plusieurs corps se relayèrent pour cette garde, le dernier qui l'entreprit se composait de 420 hommes, commandés par Epitadas et servis naturellement par un certain nombre d'hilotes.

Démosthène n'était pas resté inactif; avant l'investissement complet, il avait pu faire sortir deux de ses navires avec l'ordre de rallier la flotte et de lui demander un secours immédiat. Les autres furent tirés sur le rivage et quand l'ennemi parut, prêt à donner l'assaut, le général disposa habilement sa petite armée, lui démontra, en quelques paroles énergiques, que sa situation n'était nullement désespérée mais que toute défaillance entraînerait fatalement l'écrasement et la mort et il attendit l'attaque.

Elle eut lieu et l'événement justifia la confiance de l'audacieux Démosthène. Sur l'assaut du côté de la terre nous n'avons pas de renseignements, il ne fut sans doute pas mené bien vivement; la maladresse des Lacédémoniens devant tout ce qui ressemblait à des fortifications était bien connue en Grèce. Du côté de la baie, l'effort fut plus soutenu; mais les difficultés du débarquement étaient telles que jamais l'assaillant ne put prendre pied sur le rivage. Brasidas, l'homme qui devait un peu plus tard relever si brillamment les affaires de Sparte, était là comme simple capitaine de trirème; il poussa son vaisseau à la côte, invitant les autres triérarques à faire comme lui, car il valait mieux, disait-il, briser la flotte que de tolérer des ennemis sur le sol national. Mais Brasidas lui-même fut impuissant contre l'obstacle; il tomba grièvement blessé sur la proue de son navire et laissa échpper son bouclier que les Athéniens retirèrent des flots.

L'attaque se prolongea pendant tout un jour et une partie du lendemain; le troisième jour il y eut un coup de théâtre. Comme les Lacédémoniens, convaincus de la nécessité d'entreprendre un siège en règle, avaient envoyé quelques vaisseaux dans un golfe voisin chercher du bois de charpente pour construire des machines de guerre, la flotte athénienne parut. Les navires envoyés par Démosthène l'avaient trouvée à l'ancre devant Zacynthe et aisément ramenée. Quel changement depuis qu'elle avait quitté cette côte! le rivage, naguère

désert, fourmillait maintenant d'hoplites, Sphactérie était occupée, la baie remplie de vaisseaux. Les chefs athéniens prirent une décision sans tarder : ils allèrent chercher une station de nuit auprès de l'île voisine de Proté et revinrent le lendemain résolus, selon les circonstances, à accepter la bataille sur la haute mer ou à l'engager eux mêmes dans le port.

Ce fut la seconde hypothèse qui se réalisa; la supériorité des Athéniens sur mer était presque aussi bien reconnue que celle des Lacédémoniens sur terre. Trasymellidas, qui commandait la flotte de Sparte, ne se souciait pas d'aller chercher l'ennemi sur son élément, il l'attendit dans la baie et prit aussi mal que possible ses mesures de défense. Ses vaisseaux étaient à peine en état de combattre; plusieurs restaient sur leurs ancres et les rameurs n'étaient pas tous à leur poste. Aussi, lorsque les trirèmes athéniennes débouchèrent des deux passes, cherchant leurs ennemies de l'éperon, la résistance fut-elle courte. Quelques vaisseaux lacédémoniens furent pris, d'autres mis en pièces et la flotte entière aurait été menacée de destruction sans le courage des hoplites spartiates qui descendirent dans l'eau, s'efforcèrent, à coups de lance, d'écarter les Athéniens et, tirant sur les amarres, cherchèrent à remorquer les trirèmes jusque sur la plage. Au prix d'un combat violent, il en sauvèrent le plus grand nombre, mais le bilan de la journée n'en était pas moins désastreux : Démosthène restait à Pylos et élevait des trophées de victoire; la baie et la haute mer appartenaient à Athènes; sur le continent, une armée péloponésienne nombreuse mais impuissante; à Sphactérie enfin, les 420 hoplites d'Epitadas, coupés de toute communication avec leurs frères, entourés d'ennemis qui les regardaient déjà comme des prisonniers.

(A suivre.)

MENUS PROPOS SUR LES COURSES DE FOND

(FIN.)

Ferrure. — Un maçon gavroche perdant l'équilibre à 10 heures du matin s'écriait : « L'échafaudage ne devait pas tenir ». Il avait, en effet, absorbé pas mal de petits verres de liqueur à l'aube pour ensuite se gaver de grands verres de vin nouveau.

Il en serait de même du cheval mal fondé, qui, quoique parfait dans son dessus, manquerait par les pieds. Qui ne se souvient du légendaire « pied plat », expression déplaisante dont on gratifiait sans distinguer tous les exemptés du service militaire, il y a 25 à 30 ans ?

Actuellement cet opprobre a passé au cheval, et tout sujet taxé de pieds plats, terme générique de mauvais pieds, est un « carcan » de rebut.

Alors même que les sabots sont bons, ils doivent être soignés aussi bien que le « coffre » et maintenus dans un état d'intégrité, de souplesse et d'élasticité, seul compatible avec une longue marche en terrains variés.

En tout premier lieu, choisissons de bons sabots, proportionnés à l'animal. La sole en voûte ; la fourchette courte, large et bien à l'aise entre les arcs-boutants ; ces derniers contournés en rond et non à angle aigu, développés à la hauteur de la muraille ; les talons perpendiculaires à la couronne, ni trop hauts, ni trop bas, environ de la moitié de la longueur de la pince ; corne noire ou gris foncé, épaisse et pas cassante, et le tout paré d'aplomb et ferré juste.

On peut remédier aux aplombs en tant que l'irrégularité provient du boulet en bas. Tout sujet panard ou ouvert en « pieds de banc » est, sinon dangereux, du moins impropre pour une course de fond. Si les aplombs sont irréguliers ou faussés, on s'efforcera de les rétablir pendant la période d'entraînement, en parant juste, ou, selon que l'animal est panard ou cagneux du pied, en laissant pousser la sole et les arcs-boutants et en rétablissant autant que possible la proportion de 1-2 entre les talons et la pince.

Si l'entraînement a lieu par un temps sec, il faut éviter la

sécheresse de la corne au moyen de cataplasmes, de bains tièdes ou de pommades à base de goudron ou de térébenthine, connus sous le nom d'onguents de pied. En 1898, par exemple, l'entraînement était presque impossible sur route pendant l'été et le commencement de l'automne. Si la pluie n'était pas tombée à temps, la course, avec le train dont elle a été menée, aurait dégénéré en un « raid » de fourbus.

Il existe un nombre considérable de systèmes de ferrage préconisés pour les grandes courses. Quel qu'il soit, il doit être léger, résistant, bien ajusté, pour ne pas gêner, comprimer ou blesser le sabot, et bien fixé, pour ne pas se détacher autrement que par l'usure.

Le fer est ordinairement employé pour le ferrage et on compte qu'il représente un poids mort qui absorbe pour son transport la 37e partie de la force dépensée par celui qui le porte.

Un fer pèse de 350 à 400 grammes. On a cherché à en réduire le poids en le forgeant en aluminium, qui, avec le même volume, donne 140-160 grammes. Malheureusement, l'usure de ces fers-là, sans être très rapide, est trop inégale : un fer se coupe en mamelle et est intact en pince, ou vice-versa. Cette usure est de plus grenue et bosselée et rend l'appui du sabot inégal et défectueux. Il reste encore à trouver de ce côte-là l'alliage de maillechort ou de cuivre et à le rendre pratique. On peut cependant utiliser ces fers-là comme fers de rechange en raison de leur poids. Les quatre fers = 150 × 4 = 600 grammes, ce qui représente une différence d'un kilo d'avec les fers ordinaires.

On forge aussi des fers en acier doux, en tôle d'acier, ou bien l'on soude des plaques d'acier dans la pince des fers ordinaires. Le fer d'acier, s'usant moins promptement, demande moins d'épaisseur et permet à la fourchette de toucher le sol en favorisant le jeu des talons.

On a aussi essayé des fers en fonte, en bois ; en bois et métal associés, en corne incrustée de chevilles d'acier, en caoutchouc, en liège, en cuir pressé, en corne de mouton fondue, en papier comprimé ou en carton, en celluloïde et en corde goudronnée, etc. Aucun de ces systèmes n'est pratique pour le but qui nous occupe, et pour le moment, on est forcé de s'en tenir aux trois métaux précités : le fer, l'acier doux et l'aluminium.

Pour protéger la sole et les talons, empêcher les coupures, on peut recourir aux nombreux articles en caoutchouc dits patins, espadrilles, soles, fourchettes, élévateurs, ailettes, etc. Tous ces articles ont le défaut commun de dissoudre la corne qu'ils recouvrent; ils s'usent facilement, sont vite écrasés, ébranlent les clous et prédisposent aux avalures par arrachement du fer. Dans le genre protecteur, si l'on y tient pour éviter les bleimes, soles battues ou clous de Rue, les feutres soles Keller de Zurich, appliqués sur une couche de goudron ou d'onguent de pied, sont très recommandables. L'application de gutta-percha ou du mélange Defays recouvrant la sole et la fourchette jusqu'au niveau du fer ne nuit pas à la solidité des clous et peut rendre de bons services.

Selon la saison, il y a lieu de se prémunir contre le verglas, la glace ou la neige, car ferré à glace d'après la méthode usuelle, un cheval n'irait pas loin sans se « fracasser » les boulets ou se fendre les talons ou la couronne. Les systèmes préconisés sont légion, depuis les clous à glace jusqu'aux fers à ventouse, en passant par les plots, chevilles, crampons à vis et crampons à écrous. Il est donc prudent de ménager à ses fers des étampures ou des mortaises d'attente, bouchées avec du liège ou de la ouate. Dans la course Lausanne-Berne, le temps exceptionnellement favorable n'a pas nécessité de ferrure à glace, mais si le temps avait fraîchi avec la pluie, provoquant la formation du verglas au retour, je ne crois pas me tromper en disant que 15 concurrents sur 16 auraient été surpris.

Harnachement et paquetage. — Trouver un harnachement qui ne blesse pas le cheval et un soulier qui ne blesse pas le soldat seront toujours un problème militaire à résoudre. Rien à dire de spécial à ce sujet pour les courses de fond. Une selle anglaise solide et légère, rembourrée de crins ; arçons en bois ou en acier, bandes élastiques ou non et des anneaux pour arrimer le paquetage de nécessité. Une housse en cuir, feutre ou tissu de laine suivant la saison ; les housses en caoutchouc ou à chambre à air ne sont pas pratiques et peuvent tout au plus servir en cas de pressions ou de blessures. L'important est que cheval et cavalier y soient bien habitués. La bride sera une bride démontable, pouvant se transformer facilement en licol et munie d'une longe pour les haltes.

L'embouchure doit convenir à la bouche du cheval et à la

main du cavalier. Les filets en caoutchouc, articulés, arrondis, anguleux, à pointes, doubles dits de Berlin ou danois, à anneaux, à ailettes, à marlets ou porte-mousquetons pour le décrochage, sont bien ceux qui conviennent le mieux. Mais il ne faut pas oublier que lorsque le cheval est las, un filet n'est plus suffisant pour le tenir debout, le mors devient de rigueur. Ici nous avons en première ligne la bride d'ordonnance de cavalerie suisse; la bride française avec le mors qui se décroche par un mouvement de bascule; la bride de Hanovre dont le mors s'enlève facilement par suite de la disposition d'une cheville à bec, et quantité d'autres systèmes de brides se décrochant ou par la tétière ou par les montants de bride. L'important est que le mécanisme ne soit pas compliqué et permette d'agir en un tour de main. Le temps de passer les rênes par-dessus la tête, de crocher ou décrocher une gourmette chiffre immédiatement par une perte de quelques centaines de mètres au bout de la journée. C'est pour cela qu'il faut éviter cette manœuvre et se passer de gourmette en ajustant la muserolle en conséquence.

Pour trotter à côté du cheval on peut le dresser à suivre son maître ou l'attacher par la longe à une ceinture pour avoir les deux bras libres. Si l'on mène avec le filet il faut avoir soin de ne pas exercer de pression sur les barres et de l'enlever au moyen du décrochage indiqué plus haut. L'emploi du Vorderzeug peut présenter des avantages pour le paquetage, la position de la selle ou l'enrênement, mais il n'est pas indispensable.

Les étriers sont pour le pied du cavalier ce qu'est la matelassure de la selle pour le dos du cheval. L'étrier usité et d'ordonnance est en acier, celui des gauchos en cuir, celui des cosaques en cordes et celui des arabes en forme de pantoufle. Il convient pour des grandes courses de garnir le siège de l'étrier d'une doublure élastique : cuir, feutre caoutchouc ou paille tressée. Höfer raconte que c'est ce qu'il a ressenti de plus douloureux pendant son voyage Vienne-Berlin; pour avoir perdu un des feutres qui garnissaient ses étriers, il est resté trois mois boiteux. D'autres chaussent l'étrier jusqu'au talon et l'appui se fait sans douleur, sur le milieu du soulier. On objecte à cette méthode qu'en cas de chute on se fait traîner. C'est possible, mais on monte à cheval pour rester dessus, comme l'Appenzellois en avant-garde avait des souliers pour rester sur place et non pour filer en retraite.

Paquetage. — « Connais-toi toi-même. » D'après cette sage maxime chacun s'équipe suivant son degré de résistance et la longueur du parcours. Kola, coca, chocolat, emmenthaler, schabziger ou gruyère, pain aux œufs, cognac ou chartreuse, chacun en prend selon son cœur ou s'en remet aux hasards de la route pour se restaurer. Pour le cheval, du sucre et du pain et, au besoin, une ration d'avoine si l'on voyage de nuit ou dans une contrée inhabitée. Il est bon pour cela de se munir d'une musette en toile imperméable qui peut aussi servir de seau. Ensuite deux fers de rechange, un de devant et un de derrière, forgés en passe-partout pour pouvoir se clouer indifféremment à gauche ou à droite ; environ seize clous, une légère tenaille et un marteau pour les fixer ou les remplacer soi-même au besoin et une petite boîte de vaseline ou d'onguent de pied pour graisser la sole et éviter le sabotage en cas de neige. Suivant la saison, des clous, des plots ou des crampons à glace en nombre suffisant, soit quatre par pied, sans compter quelques paires de rechange, ainsi que l'outil pour les placer. Les bandages de toutes formes et de toutes dimensions préconisés pour les genoux, les tendons, les boulets et la couronne sont plutôt dangereux qu'utiles, et si un cheval ne peut pas marcher sans cela, il est préférable qu'il ne marche pas. Le strict nécessaire peut se composer de : une paire de genouillières en cas de couronnement ou de marche de nuit en mauvais terrain ; une paire de solides bandes de flanelle en cas d'effort de tendon, une paire de bandes de drap larges et courtes, munies de rubans de fil qui s'appliquent en manchon en dessus du boulet si le cheval se coupe ; une paire de bandes de gaze à pansement en cas de blessure, et comme effets de pansage, une éponge et une serviette de toile-éponge.

En saison froide, une couverture en drap sous la selle ou fixée à la selle aurait sa raison d'être pour les haltes en plein air.

Comme médicaments : quelques pastilles de sublimé corrosif en cas de blessure. (Le cheval « Athos », gagnant de la course Vienne-Berlin, a succombé au tétanos, suite d'une blessure de clou dans une écurie.) Pour combattre deux affections diamétralement opposées, quoique de même origine : de la pilocarpine pour l'indigestion et de la tannalbine pour la dyssenterie.

Quant au cavalier, il est tenu à l'uniforme pour les vêtements

extérieurs : casquette, vareuse et culottes. Porter de préférence aux bottes de forts souliers lacés pour pouvoir facilement varier la pression, et des guêtres en drap ou en cuir sans sous-pieds. Les vêtements de dessous en soie ou en jæger ; les chaussettes en coton savonnées à froid. Höfer, dans l'intention de marcher beaucoup, a fait sa course en pantalons de drap. Les pantalons de cyclistes, qui se boutonnent dans le bas de la jambe, seraient dans ce but assez pratiques et permettraient de se passer de sous-pieds. Une montre au poignet ; devant la selle ou adaptée en arrière de la bâtière de la bride, entre les oreilles du cheval, une boite de grosses allumettes-bougies et une lanterne.

Pour ce dernier impedimentum, diverses expériences ont été faites soit avec des lanternes à huile ou à pétrole, soit avec l'acétylène ou l'électricité. Suspendues au poitrail, à l'étrier, sur la poitrine du cavalier, elles ont toutes l'inconvénient de scintiller à gauche et à droite et d'irriter les yeux jusqu'à éblouissement. Si l'obscurité est telle qu'une lumière devienne indispensable, il est préférable de marcher à pied, la lanterne à la main. La lanterne la plus pratique pour cela est celle dite « du Club alpin », éclairée par une bougie, et avec des vitres en mica ; elle se plie comme un portefeuille. Quelques bons cavaliers recommandent de se munir d'un manteau de pluie ; mais lequel ? En drap, le manteau est lourd ; en loden, il s'imbibe comme une éponge ; en caoutchouc, il favorise la transpiration. Court, il laisse couler la pluie sur vos culottes et dans vos guêtres ; long, il empêche de marcher à pied. Aussi nombre de cavaliers préfèrent-ils se passer de protecteur contre la pluie et être mouillés uniformément partout, quitte à se sécher ou se changer où et quand on peut.

Le plus pratique serait, je crois, un petit paletot anglais à col, fait en toile à voiles, qui maintiendrait le « coffre » au sec et laisserait les jambes à l'humidité.

J'ai omis de parler des instruments coercitifs : fouets, cannes, cravaches et éperons. Nécessairement, il en faut, mais moins on en parle et moins on les emploie, mieux ça vaut.

L'éducation militaire est bien celle qui convient le mieux pour accomplir ce genre d'exercice. Sauf aux chasses, nous ne connaissons pas des courses de fond menées par des pieds plats, des côtes en long, des poussifs ou des bancals. Actuellement, la légende militaire est en baisse. Tous ceux qui ex-

ploitent la nation sans la servir jettent la pierre à ceux qui croient à leurs dépens qu'un peuple est toujours plus tranquille quand il peut se défendre, et qu'un chien n'est respecté que tant qu'il montre les dents.

A tous les citoyens qui partagent cette idée : Salut patriotique. Serrons les rangs.

Aigle, 25 janvier 1899.

DUTOIT, major vétérinaire.

Un de nos lecteurs nous écrit, à propos de l'entraînement, les quelques lignes qui suivent. Nous les publions pensant intéresser les amateurs de courses et de longues chevauchées :

« Vous avez publié une note dans la livraison d'avril (p. 257) sur les résultats qu'on peut atteindre en entraînant au pas allongé et les distances qu'il est possible de parcourir.

» J'ai voulu un jour vérifier ce qu'on m'avait raconté souvent des étapes de cavalerie de longue durée, exécutées exclusivement au pas (surtout en Algérie avec des chevaux arabes) et je constatai que rien n'était plus facile. En revanche, je dois avouer que pour quelqu'un qui n'a pas en vue une démonstration à faire, c'est mortellement ennuyeux et très fatigant, sans compter qu'on se blesse souvent, dans le mouvement de tangage qui vous promène du troussequin au panneau, *comme au galop.*

» Mais quel résultat ! Arriver à l'étape avec un cheval frais qui peut charger !

» J'ai gagné bien souvent le pari d'arriver *au pas* plus vite à l'étape que des batteries lesquelles *trottaient.*

» Pour un cavalier patient et soigneux la vérité est là, et plus encore, je crois, en montagne qu'ailleurs. C'est du reste très facile et même pour un cavalier très ordinaire.

» Au fond c'est ce que font les peuples cavaliers, Arabes, Turcomans et c'est ce que faisait la cavalerie américaine des raids de la guerre de Sécession, c'est ce que, comme vous le disiez, faisaient nos aïeux avec leurs *bidets.* Il y avait cependant une différence, c'est que ces bidets marchaient à *l'amble* ou à *l'entre pas*, pas rompu et allures contre lesquels j'ai un préjugé enraciné, tout en avouant qu'ils avaient peut-être raison ; mais comme j'obtiens le même résultat avec des chevaux allant au pas régulier, je puis repousser ces allures. Cela tient peut-être à ce que j'emploie des chevaux assez bons ; avec des chevaux passables ou très petits, on serait peut-être obligé d'accepter *l'amble* et autres allures non admises qui paraissent peu fatiguer le cheval.

» Maintenant comment obtenir des chevaux le pas très allongé ? On m'a enseigné, comme à tout le monde, le procédé régulier du coup de mollet appliqué suivant les aides diagonales, c'est-à-dire en se réglant sur le pied antérieur du côté opposé. Mollet gauche avec le pied droit du cheval, mollet droit avec le gauche. Mais faut-il agir quand le cheval pose ou lève son pied antérieur (ou ce qui revient au même, faut-il agir au lever de l'antérieur ou du postérieur du même diagonal). Les écuyers ont une théorie à ce sujet. Pour ma part, j'ai employé les deux procédés, et les deux m'ont donné de bons résultats, seulement l'un des deux s'emploie instinctivement en laissant ballotter les jambes naturellement, et l'autre demande de l'attention. Je crois que le mieux est d'employer le procédé instinctif, auquel on peut avoir recours pendant plusieurs heures de route sans fatigue, puisqu'il est instinctif.

» J'emploie en outre pour *aller plus vite* un autre procédé que personne ne m'a jamais indiqué, mais qui doit être un procédé connu des maquignons ; je touche (alternativement de chaque côté de préférence) le cheval à l'épaule avec un stick rigide (un bâton quelconque) au moment où il va lever le pied de ce côté, j'obtiens ainsi une *extension considérable* du membre correspondant. La seule difficulté, c'est de ne pas frapper trop fort pour ne pas embarquer le cheval au trot. Le cheval même irritable s'y habitue très vite ; le pas est du reste un calmant merveilleux.

» Bien entendu, le cheval doit être à bout de rênes, l'encolure allongée et bien libre, se balançant à son aise.

» Peut-être quelques-uns de vos lecteurs trouveront-ils quelque intérêt à vérifier mes expériences. »

CONFÉRENCE DE 1899

DES

INSTRUCTEURS D'INFANTERIE

L'instructeur en chef de l'infanterie, les instructeurs d'arrondissement, l'instructeur de tir et le commandant des écoles centrales, se réunissent chaque année, à teneur de l'art. 92 de l'« Organisation militaire » et délibèrent « sur l'amélioration à introduire dans l'instruction »; ils tranchent définitivement les points rentrant dans leur compétence et, sur les autres formulent des desiderata adressés à l'autorité militaire supérieure.

Cette année, les décisions de cette conférence ont été communiquées aux commandants des corps d'armée, des divisions, des brigades et des régiments de l'élite et de la landwehr Ier ban.

Nous donnons, ci-après, une analyse de ce document dont nous extrayons ce qui est d'un intérêt général et ce qui pourrait servir aux officiers à se préparer en vue du cours de répétition de l'automne prochain.

* * *

Comme moyen de développer les officiers de troupe, de les préparer à leur service et de leur fournir un champ de travail, on recommande de leur faire rédiger des programmes d'instruction, contenant pour chaque branche la répartition par heure et la progression à suivre; quand il s'agit d'un exercice de combat ou d'un exercice du service en campagne, le programme doit mentionner aussi le terrain dans lequel l'exercice aura lieu et la situation tactique ou, autrement dit, la tâche que l'unité doit résoudre.

On n'exige pas que les programmes soient faits dans une forme déterminée; toutefois, dans les écoles préparatoires d'officiers, dans les écoles centrales et dans les écoles de recrues, on enseignera la manière de les établir.

Pour permettre aux commandants d'établir ces programmes, il serait désirable qu'on leur accordât, avant les cours de répétition de l'infanterie d'élite, deux jours de solde et les frais de transport, afin qu'ils puissent se rendre dans la région où seront cantonnées leurs unités et étudier le terrain.

L'obligation de rédiger des programmes s'étend aux chefs de sections pour les branches dont l'instruction leur est confiée (service intérieur, école du soldat, connaissance de l'arme et de la munition, estimation des distances, service de garde et école de section).

Il faut exiger, enfin, que ces programmes soient rédigés et transmis à qui de droit dans un certain délai.

*
* *

Dans les cours de répétition, on établira une liste qualificative spéciale des sous-officiers et des soldats dont les aptitudes ne répondraient plus à ce que l'on peut exiger d'eux.

*
* *

Le vœu a été émis qu'à l'avenir le *train* entre en service et soit organisé en même temps que le bataillon auquel il appartient. Son instruction pourrait avoir lieu par régiment et on pourrait, éventuellement, la confier à un officier-instructeur ayant suivi avec succès un cours d'équitation.

Pour chaque bataillon on devrait appeler au service, la veille du jour d'entrée, un premier-lieutenant ou lieutenant comme officier du matériel, le sous-officier d'armement, les armuriers, deux hommes par compagnie et l'appointé du train pour prendre livraison du matériel de corps et le charger sur les voitures.

*
* *

Afin de pouvoir comparer la valeur du tir (feu d'une cartouche et feu de magasin) des écoles et des cours, on a adopté les deux exercices suivants :

Feu d'une cartouche, 400 m. cible I, à terre à bras franc.
Feu de magasin, 300 m. » I, à genou »

Ces deux exercices seront introduits dans tous les programmes de tir s'ils n'y existent pas déjà ; mais sans que le nombre des exercices soit augmenté.

Dans le programme de tir pour les écoles de recrues le premier exercice à conditions est modifié. En dernier lieu cet exercice était :

200 m., cible I, debout, l'arme appuyée; il est remplacé par le suivant :

300 m., cible I, à terre, l'arme appuyée.

Il était difficile d'obtenir du tireur debout une position correcte, l'arme étant appuyée; cette position n'est d'ailleurs pas une de celles qui sont employées habituellement dans le tir de guerre[1].

* * *

En vue de développer l'aptitude à la marche des troupes d'infanterie, on recommande de faire des exercices de marche de 10 à 15 kilomètres, dans lesquels la vitesse pourrait être portée à 5,5 kilomètres par heure, quand les circonstances sont favorables.

Avant les exercices de marche, on ne doit pas faire de visite médicale spéciale, mais tous les hommes qui sont en état de participer à un exercice ordinaire doivent prendre part à la marche ; si elle dure plusieurs jours, on renvoie jour par jour ceux qui ne peuvent plus suivre.

Il faut éviter aussi que les voitures suivent immédiatement les colonnes, parce qu'elles invitent à la paresse les hommes peu endurants ; il faut les tenir hors de portée de la vue.

L'année dernière, on a expérimenté, avec succès, l'emploi du sucre, pendant les marches, comme désaltérant. On en recommande l'emploi.

On rappelle enfin qu'il faut exercer la troupe, plus qu'on

[1] Cette modification n'est pas la seule qui ait été introduite dans ce programme du tir à conditions des écoles de recrues qui est actuellement le suivant :

Exercices.	Distance.	Cible.	Position du tireur.
		Feu d'une cartouche.	
1	300 m.	I	à terre, l'arme appuyée.
2	300 »	I	à genou, à bras franc.
3	400 »	I	à terre, »
4	300 »	I	debout, »
5	200 »	V	» »
6	200 »	VI	à genou, à bras franc baïonnette au canon.
7	200 »	VII	à terre »
8	300 »	V	à terre, l'arme appuyée.
		Feu de magasin.	
9	300 »	I	à genou, à bras franc, durée 30", le fusil chargé de 13 cartouches.
10	200 »	V	debout, à bras franc, la baïonnette au canon, durée 50", le fusil chargé de 4 cartouches et le tireur disposant de 2 chargeurs pour compléter successivement le magasin.

ne l'a fait jusqu'ici, à puiser de l'eau pendant la marche, sans arrêt.

*
* *

On avait introduit à titre d'essai, l'année dernière, une instruction sur les signaux optiques à employer par l'infanterie. Les résultats ayant été favorables, la conférence décide de demander au Département militaire son adoption à titre définitif[1].

Ces signaux permettent à des patrouilles de transmettre rapidement aux unités ou subdivisions qui les ont détachées (compagnies de tête, grand'garde, etc.) des rapports qui, portés par un homme à pied, ne parviendraient peut-être pas à temps.

*
* *

Parmi les observations sur l'instruction des troupes, nous relevons les points suivants :

a) Le chiffre 13 du Règlement d'exercice pour l'infanterie doit être interprété dans ce sens, qu'au commandement d'avertissement : *garde à vous !* le soldat place déjà ses deux pieds sur la ligne de front.

b) Dans le combat en tirailleurs, les chefs de sections font assurer les armes avant de quitter la position que leur subdivision occupe, et font armer dès qu'ils en ont occupé une nouvelle.

c) Dans l'enseignement de l'école du soldat, il faut faire peu de théorie et surtout de la pratique. L'homme n'apprend à

[1] Les signaux optiques se font au moyen de fanions de 30 cm. de largeur et de 50 cm. de longueur, la moitié supérieure rouge, l'autre blanche, garnie en haut et en bas d'une baguette en jonc ; on les ajuste au bout de la baïonnette par le moyen d'une gaine en cuir fixée à la partie supérieure et on les attache, solidement tendus, au moyen d'un cordon, au-dessous du battant de bretelles. On peut dès lors donner au fanion toutes les inclinaisons et décrire en l'air toute sorte de figures sans qu'il flotte.

Les signaux que l'on peut donner, suivant la position que l'on fait prendre au fanion ou la figure qu'il décrit, sont les suivants :

1. Attention.
2. Rien de nouveau sur l'ennemi.
3. Cavalerie.
4. Petite subdivision (patrouille).
5. Subdivision de force moyenne (section ou compagnie).
6. Corps de troupes plus considérable (bataillon ou unité supérieure).
7. Direction dans laquelle on voit l'ennemi.
8. Erreur.

Il y a 2 fanions par section.

exécuter correctement que par un exercice répété. Il ne faut donner qu'une seule fois l'explication complète d'un mouvement ; après, il faut l'exercer et corriger rapidement les fautes.

d) Il faut exercer le pas d'école comme préparation à la marche cadencée.

e) On doit acquérir une grande mobilité dans les évolutions en terrains difficiles. A cet effet, il faut que les unités et subdivisions prennent des points de direction, en avant, aussi éloignés que possible ; c'est ainsi seulement que ces mouvements deviennent aisés et rapides. Dans toutes les manœuvres qui doivent s'exécuter rapidement, il faut employer les allures vives et surtout le pas accéléré.

f) Il ne faut pas que l'exécution formelle devienne le but de l'exercice, surtout dans des cours de répétition. On peut, tout en exerçant sur la base d'une idée tactique très simple, ne laisser passer sans le corriger aucun mouvement mal exécuté.

g) Le service des patrouilles doit être exercé avec beaucoup de soin ; mais il faut y employer surtout les hommes qualifiés pour cela. Les rapports oraux ont aussi besoin d'être mieux exercés.

Dans les *marches* (marches de guerre ou marches de paix), les instrumentistes doivent marcher en tête des corps et des unités [1].

Les distances réglementaires entre les corps et les unités doivent être observées dès le début de la marche ; en agissant

[1] Dans le bataillon d'infanterie, les tambours marchent avec les compagnies auxquelles ils appartiennent ; on donne, en outre, à chaque compagnie un trompette comme signaliste. Ces instrumentistes forment une file qui marche immédiatement devant la compagnie.

Le reste des instrumentistes (trompettes) marche immédiatement devant la compagnie de tête du bataillon, sans distance entre leur dernière file et la première de la compagnie.

Dans un bataillon d'extrême-avant-garde, les instrumentistes restants marchent devant la compagnie placés en tête du gros du bataillon. — Dans une compagnie de tête, les tambours marchent, de même, devant le gros de la compagnie ; le trompette (signaliste) suit le commandant de compagnie.

Quand le commandant de bataillon prend avec lui un signaliste, ce n'est jamais le caporal-trompette ; celui-ci reste avec le gros des instrumentistes pour les commander et les conduire.

Quand le corps ou l'unité passe de la colonne de marche à une formation de rassemblement ou de manœuvre, les instrumentistes vont, sans attendre un ordre, se mettre à la place que leur assigne le Règlement d'exercice. Si le commandant veut qu'ils se placent ailleurs, il l'ordonne.

autrement, on provoque des à-coups au moment où l'on prend les distances.

Pour annoncer les haltes horaires, dont le moment et la durée sont en général fixés d'avance, on ne doit pas employer d'autre signal que le sifflet [1].

Quand la durée de la halte n'a pu être indiquée d'avance, on en fait passer l'ordre de subdivision à subdivision, de la tête à la queue de la colonne (passe-parole).

Même si la durée a été fixée d'avance, il est avantageux de la rappeler à chaque halte, par ce même moyen.

Il ne faut pas obliger les hommes à déposer le sac, pendant les courtes haltes, non plus que pendant les courts repos d'exercice, mais cela doit être facultatif.

Au contraire, la mise en faisceaux des armes est obligatoire; c'est un moyen qui permet de contrôler la présence de tous les hommes quand on reprend la marche [2].

Dans les longs repos, il n'est pas recommandable de permettre aux hommes l'entrée des auberges ; mieux vaut leur distribuer des boissons aux frais de l'ordinaire. Il va sans dire que les officiers ne quittent pas la troupe.

A la grande halte, on recommande de faire préparer du café ou du thé dans les marmites individuelles.

On ne peut pas faire manger des conserves plusieurs jours de suite; aussi faut-il habituer les commandants de compagnies, les fourriers et le personnel de cuisine à cuire dans les marmites de campagne.

Il ne faut pas non plus nourrir systématiquement la troupe avec des saucisses; ce n'est pas sain; cela n'apprend rien non plus au personnel chargé de pourvoir à la subsistance.

Quand le personnel de cuisine accompagne les voitures, il ne lui est permis d'y charger son bagage que dans certains cas et avec l'autorisation formelle du commandant. Les hommes

[1] On peut recommander de procéder comme suit :

Environ une demi-minute avant le moment fixé pour la halte on donne un premier signal (un coup de sifflet répété instantanément par tous les chefs de subdivisions); la troupe serre, autant qu'elle le peut, sur le côté droit de la route. A un second coup de sifflet, la troupe s'arrête, sans commandement, et forme les faisceaux.

[2] Pour rompre la halte on peut recommander le même moyen que celui indiqué dans une note précedente. Environ une demi-minute avant la cessation de la halte, on donne un premier signal; les hommes rejoignent leur rang, chargent le bagage; on rompt les faisceaux et on suspend les armes. A un second signal, la colonne s'ébranle.

DE LA DIRECTION DES MANŒUVRES

M. le colonel Wille a fait, le 10 avril dernier, aux officiers de Lausanne une conférence fort intéressante sur ce que nous traduisons par « la Direction des manœuvres » (*Die Anlage der Manöver*) qu'on pourrait aussi bien comprendre par l'Organisation des manœuvres. Il s'agit en effet de savoir comment on prépare les manœuvres pour les rendre vraiment instructives, utiles et propres à développer chez l'officier le sens du commandement et de la conduite des troupes.

L'idée que nous nous formons des manœuvres de paix, a dit le conférencier, doit provenir des expériences et des leçons de la guerre franco-allemande. Ce sont elles qui doivent inspirer partout l'organisation des manœuvres, en mettant en évidence les qualités qui décidèrent du succès des armes allemandes. A côté de l'esprit de la nation, et en dehors du mode de recrutement et du service militaire obligatoire, c'est surtout à l'*initiative* des chefs et des sous-ordres que les Allemands durent leurs avantages de 1870, encore que cette initiative n'était pas développée à cette époque d'une manière rationnelle ; il y avait alors, comme aujourd'hui, trop de commandants qui la détestaient.

Moltke avait néanmoins compris son importance, aussi ses ordres et ses *directives* sont-ils des modèles du genre et n'empiétaient-ils jamais sur les attributions de ses subordonnés. L'initiative et l'indépendance donnée aux sous-ordres ne sont toutefois pas synonymes de liberté illimitée : aucun chef en campagne n'est absolument libre ; sa liberté s'arrête au cadre que créent le but et la volonté de son supérieur et l'action du combat en général. Il doit tenir compte des mouvements des corps et des unités avec lesquelles il opère. Le général en chef même n'est pas libre ; il est lié par la situation, par les conditions de son pays et souvent par des considérations politiques. Toutefois, dans sa sphère d'action, l'officier doit avoir la liberté de choisir lui-même les voies et moyens propres à le conduire au but qui lui est prescrit.

Cette notion de l'initiative est devenue de tradition dans l'armée allemande, elle s'est perpétuée depuis Moltke et nous la trouvons reproduite dans le Règlement de service de campagne allemand, quand il dit : « Un ordre ne doit contenir que » ce que le subordonné ne peut pas prescrire de sa propre » initiative pour atteindre le but qui lui est assigné, *mais seu-* » *lement cela*. Il doit être court, clair et précis. »

Développer cette initiative, tel est, d'après le colonel Wille, un des premiers buts des manœuvres.

Pour atteindre ce but et en même temps pour que les manœuvres soient vraiment instructives pour tout le monde, il est indispensable de rendre la manœuvre aussi semblable que possible aux circonstances de la guerre, tout à fait *kriegsmässig* On l'a dit, ce qu'on a fait à la caserne, sur la place d'exercices, sur les champs de manœuvres, on le répètera sur le champ de bataille ; les habitudes prises dans les périodes d'instruction auront, en cas sérieux, leur infaillible répercussion et risqueront, si elles sont mauvaises, de se payer au prix des plus sanglants sacrifices. Habituons-nous donc à l'imprévu, — c'est la règle à la guerre, — et mettons-nous dans la situation où nous nous trouverions réellement en campagne ; on ne sera ainsi pas déçu.

* * *

La réussite des manœuvres, — et par ce mot de manœuvres nous entendons aussi bien les grandes manœuvres que les opérations de plus petites unités, même de subdivisions de la force de l'unité tactique, — cette réussite dépend, d'après le colonel Wille, de trois facteurs principaux :

1° Du thème de la manœuvre.

2° De l'influence du Directeur pendant l'exécution même de la manœuvre.

3° De la critique.

A première vue il paraît fort aisé de préparer une manœuvre ; en y regardant de plus près on voit, au contraire, qu'il n'en est rien. Si on veut qu'une manœuvre soit réellement instructive, qu'elle représente autre chose qu'une simple et illusoire dépense d'efforts et de temps, elle exige une préparation des plus complète et raisonnée.

Le *thème* varie suivant l'importance des unités. A un batail-

lon, à un régiment combiné on donnera une tâche simple relevant de la tactique seule. Ce sera un simple *thème tactique (taktische Aufgabe).*

Les corps de troupes plus importants, divisions, corps d'armée, recevront parfois aussi des problèmes à résoudre au moyen d'*opérations (operative Aufgaben)* dans la combinaison desquelles entreront peut-être pour une part des thèmes et des solutions de pure tactique. Entre toutes, les opérations de division contre division sont les plus instructives et celles auxquelles il importe de vouer le plus de soins, d'attention et la préparation la mieux soignée.

Si ces manœuvres, — division contre division, — sont en général bien élaborées chez nous (ce qui ne veut pas dire qu'elles soient toujours aussi bien exécutées), on fait, semble-t-il, aux exercices des plus faibles unités le reproche de n'offrir qu'une maigre source d'instruction et d'intérêt. La faute en est à ce qu'on enlève à ces utiles manœuvres leur véritable caractère d'exercices tactiques purs et simples. Pourquoi y introduire une « Idée générale », une « idée spéciale », qui n'ont à faire qu'aux manœuvres de grande envergure? *Le thème doit être simple et être exprimé en un langage clair, concis, précis et militaire.* Ainsi compris, il ne donne lieu, à son tour, de la part des exécutants et des chefs subalternes, qu'à des ordres simples et nets, entraînant une exécution énergique et décidée. Ce principe n'est pas nouveau : les Commentaires de Napoléan ne disaient-ils pas déjà que « la simplicité est la première condition de toutes les bonnes manœuvres. »

Tout n'est pas de formuler l'ordre, le directeur de la manœuvre ou de l'exercice doit émettre un thème qui s'adapte au terrain et qui ne conduise pas à des situations anormales, ou parfois même ridicules. Il importe donc qu'il étudie soigneusement à l'avance le territoire où il compte amener l'action et la rencontre des deux parties.

Les chefs chargés de l'exécution, eux, ne doivent pas le connaître auparavant et n'être renseignés, comme en guerre, que par les indications de la carte. Autrement, ils risquent de se laisser guider par des idées préconçues et de s'attacher à un plan d'une exécution impossible au moment décisif[1].

[1] Dans la brochure qu'a publiée en 1893 M. le colonel Wille : *Ueber Anlage und Durchführung der Manöver*, il s'est déjà élevé d'une façon très vive sur l'habitude — et il faut bien le dire, l'obligation — d'indiquer à l'avance le terrain des grandes manœu-

* * *

L'influence du directeur pendant l'exécution même de la manœuvre se manifeste de différentes manières. Elle dép nd entre autres :

1° Des instructions et de l'heure indiquées aux deux pa tis pour les amener en présence.

Pour de faibles détachements, les ordres se donnent en général au dernier moment. Aux grandes manœuvres on a consacré l'usage — vestige du passé — de donner l'ordre la veille, et cette faute provient pour une large part de ce qu'on désire avoir à l'avance les ordres de division. On sort ainsi de la réalité, attendu qu'en campagne la situation des partis serait susceptible de se modifier du tout au tout pendant la fin de la journée ou pendant la nuit. L'ordre émis la veille peut devenir nul au moment de l'exécuter.

Les instructions du directeur doivent être remises aux chefs de partis au moment même où elles leur parviendraient en guerre, et ceux-ci auraient à ce moment — et alors seulement — à prendre leurs dispositions pour s'y conformer. Dans bien des cas, il leur arriverait ainsi de dicter leurs ordres de la selle. Cette façon de procéder est d'ailleurs en usage dans la plupart des pays ; mieux que toute autre, elle fournit aux chefs l'occasion de montrer leur initiative, leur coup d'œil, leur décision et leur sang-froid. Elle imprime à la manœuvre un entrain et une allure autrement plus féconds qu'à un exercice où tout est réglé d'avance, « comme une pièce de théâtre », et où on devine comment les événements se dérouleront.

2° Le directeur de la manœuvre peut encore intervenir pendant l'exécution même en faisant entrer en jeu de nouveaux facteurs, en fournissant à une des deux parties un appoint de troupes nouvelles (réelles ou supposées) ou bien en ad-

vres et sur la reconnaissance préalable qu'en font, ou plutôt qu'en faisaient (l'usage tend à disparaître) les officiers supérieurs appelés à y opérer. Cette pratique entraîne forcément des idées toutes faites sur certaines positions, on se crée un schéma et quand vient l'exécution, quand arrive le moment d'opérer, on cherche à rapporter l'opération au schéma et à exécuter simplement les intentions de son chef dont on connaît l'opinion sur telle ou telle position. On ne fait en somme, suivant l'expressive comparaison du colonel Wille, que jouer dans l'orchestre une litanie apprise d'avance, sans avoir à faire la moindre preuve d'initiative et même sans s'inquiéter si l'adversaire ne se comporte pas comme on l'avait prévu.

mettant une situation différente de ce qu'elle était au début. On peut toujours supposer une action d'un corps de troupes voisin, une attaque sur un front inattendu ou telle autre circonstance imprévue. Dans les petites manœuvres, cette influence « supposée » peut être marquée par des fanions ; dans de grandes unités, l'emploi en masse de fanions est inexécutable et irréel, indépendamment de la dépense de troupes qu'il exige.

3° Enfin, le directeur imposera sa direction pendant le cours de la manœuvre au moyen des juges de camp. Ralentir le développement de la manœuvre (qui dans les exercices de paix se déroule beaucoup trop rapidement), faire sentir aux partis les effets du feu adverse, montrer les pertes que de mauvaises dispositions ou une fâcheuse occupation de positions auraient entraînées, faire valoir les avantages qu'a su conquérir un chef habile et énergique, malgré son infériorité numérique, contre un adversaire peu entreprenant et inactif, apprécier le judicieux emploi des troupes, tels sont quelques-uns des devoirs des juges de camp et ceux au moyen desquels on imprimera à la manœuvre le caractère d'une véritable opération de guerre.

* * *

Pour que la manœuvre produise tous ses fruits et soit vraiment instructive, elle est suivie de ce qu'on appelle en allemand la *Besprechung*, ce que nous désignons peut-être à tort par *la critique*.

Nous disons à tort, car nous ne croyons pas qu'il doive s'agir d'une critique au sens propre du terme, dans les grandes unités du moins.

La critique doit moins porter sur les dispositions de détail prises par les chefs de partis ou leurs sous-ordres que sur l'ensemble des opérations et sur les résultats obtenus par les chefs dans l'exécution de la tâche que leur avait imposée le directeur de la manœuvre. Aussi la pratique courante en Suisse d'organiser la critique chaque jour de manœuvre est-elle à plusieurs égards défectueuse : elle coupe la continuité de l'action et elle ne permet pas de juger du dénouement d'une opération qui, en campagne, demanderait plusieurs jours pour être conduite à chef. La critique journalière a pour effet d'interrompre la manœuvre, de faire supposer aux troupes que

l'action est terminée et qu'une nouvelle situation entre en jeu pour le lendemain. La conséquence en est une intensité moindre dans les services de sûreté, d'exploration et d'avant-postes, et un manque d'ambition de pousser à fond le combat en permettant au parti vainqueur de profiter de ses avantages, et au parti battu de faire une honorable retraite ou de reprendre l'offensive.

Il serait infiniment plus profitable, de l'avis du colonel Wille, que la critique n'ait lieu qu'à la fin d'une opération, après deux ou trois jours, lorsque aurait été accompli le thème proposé aux partis. C'est ainsi d'ailleurs qu'on procède dans les autres pays [1].

Dans les petites unités, il va sans dire que la critique suit immédiatement l'exercice lui-même. Elle en est le meilleur élément pour l'instruction et porte sur les ordres donnés par les chefs de chaque parti, sur les dispositions prises par chacun d'eux, sur l'exécution du thème et sur les questions de tactique proprement dite. Le directeur de l'exercice doit se garder de toute idée préconçue sur la façon dont le problème aurait dû être résolu ; le principal est de voir si le but a été atteint.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les idées émises par M. le colonel Wille. On voit qu'elles sont empreintes du meilleur esprit et du désir de donner à nos manœuvres le caractère de vraies manœuvres de campagne, destinées à nous préparer toujours mieux aux opérations de guerre et à rehausser la valeur de notre armée et de ses chefs.

E. M.

[1] Il serait extrêmement instructif que, comme l'avait fait le général de France pour les grandes manœuvres françaises de 1897, le directeur des manœuvres consentît à publier les observations et les critiques qu'il a eu l'occasion de faire au courant des manœuvres. Ce document serait précieux non seulement pour les participants eux-mêmes, mais pour les officiers de l'ensemble de l'armée, les mêmes fautes se produisant dans un corps d'armée comme dans l'autre. Ce travail serait d'ailleurs singulièrement facilité par les rapports qu'élaborent chaque jour très minutieusement les juges de camp et les chefs d'arme. *(Réd.)*

L'ARMÉE ALLEMANDE

AU POINT DE VUE STRATÉGIQUE

La loi militaire votée par le Reichstag, et publiée le 25 mars dernier, a augmenté les effectifs de diverses unités et a introduit des groupements nouveaux dans certains corps de troupes et dans quelques corps d'armée. La *Revue Militaire Suisse* a déjà signalé les modifications fondamentales apportées par cette loi [1], dont les effets n'acquerront leur entier développement qu'en 1903.

A la date du 1er avril de cette année, on en a seulement exécuté la première partie, et on a simplement pourvu au commandement des nouveaux corps d'armée et des nouvelles divisions, ainsi qu'à l'Inspection des troupes de communication. Les divisions de récente formation ne sont, à l'heure présente, que des noyaux servant à la constitution des unités définitives ; c'est ainsi que la division de Colmar, par exemple, ne compte encore que huit bataillons d'infanterie et de chasseurs. La Bavière même n'a pas commencé sa réorganisation. Dans les considérations qui suivent, on n'envisage les forces militaires allemandes que dans le groupement et l'importance qu'elles auront pris après l'accomplissement définitif de la loi.

L'idée fondamentale qui a inspiré la réorganisation récente de l'armée, est celle d'une liaison plus intime des trois armes combattantes dès le temps de paix, et pas seulement, comme jusqu'ici, pendant la période des manœuvres ou sur pied de guerre. On l'a réalisée en incorporant toute l'artillerie de campagne aux divisions d'infanterie. En même temps, on a attribué à chacune des divisions des rayons distincts, en évitant, autant que possible, de réunir dans les mêmes garnisons des troupes appartenant à des divisions ou à des corps d'armée différents. Il en est de même des autorités militaires placées à la tête de ces corps de troupe. Ainsi on ne verra

[1] Voir entre autres la chronique allemande de janvier dernier, p. 49.

plus, comme autrefois, Königsberg servir de siège à un corps d'armée à deux divisions, à trois brigades d'infanterie et à une brigade de cavalerie, toutes réunies avec leurs corps de troupe mixtes.

Dès le 1er avril, le 1er corps n'aura plus à Königsberg qu'une division de deux brigades d'infanterie, plus une brigade de cavalerie ; les deux autres divisions — il en a été formé une troisième — ont des circonscriptions distinctes. Situé à l'extrême frontière et près de la Baltique, Königsberg présentait une position stratégique défavorable pour recevoir des effectifs importants, or ce 1er corps ayant affaire à l'armée russe, dont la préparation à la guerre est une des plus parfaites qu'on connaisse, il importait de décentraliser les troupes de cette place. A l'avenir, il sera formé dans ce corps trois points de concentration, permettant ainsi une plus rapide mobilisation et une meilleure couverture de la frontière.

La condition première à remplir pour réaliser l'organisation future de l'armée était celle d'une nouvelle formation de l'artillerie. Il fallait, nous l'avons dit, placer ses unités sous l'autorité des commandants de division. Un premier pas avait déjà été fait dans cette voie en 1889 en subordonnant les brigades d'artillerie de campagne au commandement du Corps d'armée. On a alors supprimé l'Inspecteur général et les Inspecteurs d'artillerie et on avait seulement conservé un Inspecteur de tir relevant directement du ministre de la guerre. On reconnut cependant plus tard la nécessité, dans l'intérêt de l'artillerie, de conférer à cet officier le rang de commandant de corps d'armée. La situation était — elle est encore — très délicate et les difficultés qu'il aurait à vaincre dans l'accomplissement de ses fonctions seront encore plus grandes que par le passé, puisqu'il aura à faire aujourd'hui non seulement à 20 corps d'armée, mais en même temps à 42 divisions. On ne saurait cependant se passer de ce rouage, les questions de tir étant d'une nature particulière et exigeant forcément un spécialiste de l'artillerie.

Les officiers d'artillerie dans leur ensemble voient de très bon œil leur incorporation définitive aux divisions et comptent sur de l'avancement aux grades supérieurs d'officiers généraux. Le revers de la médaille est cependant que, pour le début, trois seulement des 42 généraux de division ont appartenu à l'artillerie et que les autres sont plus ou moins étrangers aux

questions de l'arme. Il se passera quatre ou cinq années jusqu'à ce que les officiers supérieurs de l'artillerie occupent, dans une plus large part, les places de commandants de division. D'ici là, les brigadiers d'artillerie se trouveront subordonnés aux commandants de division qui auront la responsabilité de l'instruction de l'artillerie sans être parfaitement initiés au tir, circonstance peut-être désavantageuse pour cette arme. On peut répondre, il est vrai, que les divisionnaires se préoccuperont surtout de la tactique et les brigadiers d'artillerie du tir, mais la tactique de l'artillerie c'est précisement le tir, et si le général de division ne cherche pas à s'y initier et n'y prend pas intérêt, il se produira certainement un arrêt, ou du moins un amoindrissement des progrès qu'il faut attendre de l'artillerie et de son matériel perfectionné.

Nous avons vu plus haut les conditions nouvelles où se trouve placé le 1er corps vis-à-vis de la Russie. Examinons celle des corps placés à la frontière sud-ouest.

Le XIVe corps badois est groupé en trois secteurs occupés chacun par une division. Le secteur Nord, sur la rive droite du Rhin, est attribué à la 28e division avec siège à Karlsruhe, où se trouve également le quartier général du corps. Ce secteur s'étend au midi jusqu'à Kehl.

Plus au Sud, les deux autres secteurs s'étendent sur les deux rives du Rhin. Les troupes du secteur du Centre sont celles de la nouvelle 39me division, avec siège à Colmar. Lorsque la constitution définitive de cette division sera effectuée, elle comprendra une brigade de chasseurs, une brigade d'infanterie, un régiment de chasseurs à cheval et seulement un régiment d'artillerie (en raison de son effectif relativement faible, sa dotation en artillerie est quelque peu réduite).

Le secteur Sud est occupé par la 29me division, avec centre Fribourg en Brisgau. Il présente sur la rive gauche du Rhin une force défensive importante par la forte garnison de Mulhouse, en face de la trouée des Vosges.

A l'ouest du XIVe corps, se rangent en Alsace les unités du XVe corps dont les forces atteignent presque l'effectif de trois divisions; plus à l'ouest encore, en Lorraine, le XVIe corps, qui est extrêmement concentré.

On voit que l'idée maîtresse qui a présidé aux groupements nouveaux est en somme une *décentralisation des unités stratégiques*. Il n'en est pas de même des Troupes de communi-

cation et on s'apprête même à centraliser encore les nouvelles troupes de télégraphe. Le 1er bataillon de télégraphes tiendra garnison à Berlin et comprendra la compagnie de Saxe et le détachement de Würtemberg, le 2e bataillon sera à Francfort-sur-Oder, le 3e à Coblence.

Ces quelques données permettront de se rendre compte des intentions de l'Etat-major allemand dans l'organisation future des corps d'armée. Nous reviendrons sur ce sujet en automne lorsque les formations nouvelles de l'artillerie seront accomplies et nous donnerons alors une esquisse de la répartition générale des forces allemandes.

LE NOUVEAU FUSIL ALLEMAND

Notre chroniqueur allemand, dans sa lettre du mois de mars, a signalé l'apparition prochaine d'un nouveau fusil, en Allemagne, arme de même calibre que le fusil actuel, M. 1888, et utilisant la même munition, mais le perfectionnant à maints égards. Diverses revues, entre autres la *Belgique militaire* et un journal espagnol *El Anunciador*, édité à Gibraltar, ont publié quelques informations sur l'arme nouvelle. Toutes ne sont pas absolument exactes. Voici ce que l'on peut dire avec certitude.

La construction d'un nouveau fusil M. 88/97 ou M. 88/98, a été provoquée par la nécessité de remédier à certains défauts de l'arme actuelle.

L'école de tir d'infanterie à Spandau avait recommandé l'adoption du manchon en tôle d'acier entourant le canon et qui devait, d'une part, garantir celui-ci contre toute dégradation extérieure, d'autre part, permettre le maniement de de l'arme lorsque le canon est surchauffé par le tir rapide. On voulait aussi éviter le contact immédiat du canon avec la grenadière (anneau du haut), contact dont l'influence sur les vibrations de l'arme pendant le tir est nuisible.

A l'expérience, on constata que tout cela était théorie pure. La mince couche d'air qui sépare le canon du manchon n'est pas suffisante pour empêcher l'échauffement de celui-ci. On renonce en conséquence au manchon, complication inutile, et on le remplace par un simple garde-main analogue à celui du fusil suisse M. 89.

Le fusil allemand, toujours comme le fusil suisse, possède un magasin rectangulaire, qui sort du fût, sous lequel il est placé, perpendiculairement à l'axe du canon. Le magasin est appelé en allemand le caisson (Kasten). Il est ouvert à sa partie postérieure. Par cette ouverture, le chargeur introduit dans le magasin, une fois vidé, tombe à terre.

L'inconvénient de cette ouverture est d'exposer l'intérieur du fusil à l'humidité voir même à la boue. En outre, la saillie que forme le magasin étant très proéminente, le tireur est gêné dans le maniement de l'arme.

Pour remedier à ces imperfections, il sera fait usage à l'avenir du chargeur Mauser, qui n'a pas besoin d'être introduit dans le magasin. Celui-ci sera fermé, et ses dimensions en profondeur réduites, les cartouches y chevauchant les unes sur les autres.

La hausse a été modifiée de façon à ne pas masquer la vue aux petites distances par le fait des montants dressés. La nouvelle hausse ne gêne en rien la vue et permet le contrôle facile de sa position. Il sera fait usage d'un pied de hausse à gradins jusqu'à la distance de 1200 mètres.

Tels sont les renseignements qui peuvent, actuellement, être donnés avec certitude. Pour le surplus, il faut attendre les documents officiels. Dans peu de temps paraîtra un *guide* donnant des détails complets.

On peut dans tous les cas citer parmi les informations erronées le renseignement de l'*El Anunciador* suivant lequel la portée du nouveau fusil, malgré le maintien du calibre et de la cartouche actuelle, pourrait être portée de 2000 à 3000 mètres.

OUTILS DE PIONNIERS PORTATIFS

Outils avec le manche emboîté.

Pelles avec le manche allongé.

OUTILS DE PIONNIERS PORTATIFS

POUR L'INFANTERIE

(Avec une planche.)

Les écoles de recrues d'infanterie ont reçu, pour les mettre à l'essai, des outils portatifs « système A. von Hellfeld », savoir : des pelles, des pioches et des haches.

Ce matériel, qui ressemble à celui en usage jusqu'ici, en diffère pourtant par quelques traits essentiels.

Les manches sont en tôle d'acier étirée; ils présentent ainsi plus de solidité que ceux en bois.

Il y a deux modèles de pelles (voir la planche) : une pelle carrée et une pelle arrondie et se terminant en pointe, en vue de mieux pénétrer dans le terrain à fouiller. Le manche des pelles présente cette particularité qu'il est formé de deux tubes s'emboitant l'un dans l'autre ; pour le travail, on allonge le manche en retirant le tube intérieur.

Le bouton du manche de la pioche s'enlève et l'on peut introduire dans le tube un manche en bois pour faciliter le travail.

Les poids de ces outils, comparés à ceux des outils actuels, sont les suivants :

	Outils actuels.		Outils A. von Hellfeld.	
Pelle carrée . .	Kg.	0,880	Kg.	0,800
» ronde. . .	»	—	»	0,700
Pioche	»	1,350	»	1,050
Hache	»	0,930	»	0,830

EXERCICE DE MARCHE

Suivant l'exemple de ses camarades vaudois, la Société militaire du canton de Genève a organisé pour le 26 mars dernier un exercice d'entraînement à la marche. Le programme comprenait deux parties : une reconnaissance tactique et une marche; il s'agissait de reconnaître les positions des troupes ennemies marquées par des fanions entre Peney et Peicy et de faire rapport au local de la Société.

L'intention du Comité n'était pas d'organiser une expérience gymnastique, mais bien une expérience militaire devant non seulement exercer les aptitudes physiques mais aussi permettre de se rendre compte comment les officiers les emploieraient au service de leurs connaissances.

Treize officiers ont pris part à l'exercice ; l'infanterie y était comme de juste la plus largement représentée ; l'artillerie y a fourni aussi une forte proportion de concurrents; les autres armes brillaient par leur absence. — Les départs, dont l'ordre avait été fixé par le sort, se sont succédé de 5 en 5 minutes dès 7 $^1/_4$ h. A midi et quart, tout le monde était rentré sans accident.

La longueur du parcours seul était de 18 km. 800 — Les détours de la reconnaissance, quelques obstacles dans le terrain portaient ce chiffre à 21 km. Les calculs indiqués plus loin ont été basés sur le premier de ces chiffres; les données en résultant sont donc des minima.

Un des concurrents a franchi le trajet total en 2 h. 45, soit 8 km. 391 par heure ou le kilomètre en 7 m. 9 s. ; un autre a employé 3 h. 58 m., soit 5 km. 259 à l'heure ou le kilomètre en 11 m. 24 s. Le premier résultat est certainement remarquable, l'autre, plus du tout et ne dépasse pas ce que bien des gens font tous les jours.

Cette grande différence provient surtout du temps plus ou moins long consacré à la reconnaissance proprement dite, et a amené le jury à faire entrer dans l'appréciation des travaux divers éléments, savoir: la vitesse réelle et totale, la vitesse maximum, le temps employé pour la reconnaissance, la valeur des rapports.

Si l'on considère l'ensemble des concurrents, on voit que l'allure, qui, pour tous, à une seule exception près, diminue dans le troisième secteur, s'accélère de nouveau dans le dernier, alors qu'il semble que le contraire aurait dû se produire. — La cause en est dans les conditions de route et de terrain très favorables à la marche.

Il semble que la meilleure répartition des forces consisterait dans le fait de ménager celles-ci jusqu'au moment de la reconnaissance, de façon à conserver la calme, le sang-froid et l'énergie nécessaires à l'accomplissement de la tâche tactique, puis d'obtenir le maximum de rapidité recherchée dans la dernière partie du trajet alors qu'il n'y a plus à se préoccuper que d'une chose : arriver vite.

En général, du reste, les résultats sportifs ont été très satisfaisants et font le plus grand honneur aux concurrents. Les résultats obtenus dans le côté plus spécial de la reconnaissance sont malheureusement moins bons, mais nous pouvons espérer que cela tient à diverses causes qui auront moins d'action dans les prochains exercices.

Nous publions ci-contre un tableau donnant les vitesses des concurrents dans les divers trajets.

Les quelques données qui précèdent ont été extraites du rapport du Jury (MM. les lieut.-colonels Galiffe et Viollier) obligeamment mis à ma disposition. Je passe maintenant la plume au troisième membre du Jury, plus spécialement chargé du service médical, M. le lieut.-colonel Dr Wartmann.

Aug. Bonna, major,
Président de la Société Militaire du Canton de Genève.

* * *

Rapport médical du lieut.-colonel Aug. Wartmann, médecin de division.

Les observations ont porté sur les questions suivantes :

Age, profession, état civil, tempérance ou abstinence, usage du tabac ou non, qualité de la chaussure, état des pieds, taille, poids, état du cœur avant et après la course, vitesse réelle développée par les concurrents.

SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE

Exercice du 26 mars 1899.

CONCURRENTS	DURÉE DU TRAJET		DURÉE DES ÉTAPES				DURÉE MOYENNE DU KILOMÈTRE					CONCURRENTS
	I complet 20 k. 800	II Sans la reconnaissance 18 k. 800	I G. Bourdigny 8 k. 900	II Bourdigny-Peney 2 kilom.	III Peney-Onex 5 k. 500	IV Onex-Genève 4 k. 800	I Trajet complet	II Trajet sans la reconnaissance	III Genève-Bourdigny	IV Peney-Onex	V Onex-Genève	
	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	m. s.	m. s.	m. s.	m. s.	m. s.	
1	2 45	2 13	1 01	— 32	— 40	— 32	7 09	7 —	7 06	7 12	6 36	1
2	2 49	2 11	— 53	— 38	— 45	— 33	8 06	6 54	6 12	8 06	6 48	2
3	3 02	2 03	— 52	— 59	— 38	— 33	8 42	6 30	6 06	6 54	6 48	3
4	3 03	2 24	1 03	— 39	— 46	— 35	8 43	7 36	7 24	8 18	7 12	4
5	3 08	2 32	1 08	— 36	- 48	— 36	9 —	8 —	8 —	8 42	7 30	5
6	3 17	2 28	1 10	— 39	— 49	— 39	9 24	7 18	8 12	8 54	8 —	6
7	3 17	2 26	— 57	— 51	— 48	— 41	9 24	7 42	6 42	8 42	8 30	7
8	3 35	2 35	1 08	1 —	— 50	— 37	10 18	8 12	8 —	9 —	7 42	8
9	3 40	2 37	1 05	1 03	— 50	— 42	10 30	8 18	7 36	9 —	8 42	9
10	3 41	2 40	1 13	1 01	— 49	— 38	10 36	8 30	8 30	8 54	7 54	10
11	3 42	2 15	1 07	1 27	— 38	— 30	10 30	7 06	7 48	6 54	6 12	11
12	3 54	2 52	1 10	1 02	— 57	— 45	11 12	9 06	8 12	10 18	9 18	12
13	3 58	2 31	1 12	1 27	— 42	— 37	11 24	8 —	8 24	7 36	7 42	13
	Vitesse moyenne de l'ensemble des concurrents :						10 22	7 36	7 36	8 —	7 34	

Age. Le plus jeune des concurrents a 21 ans, le plus âgé 34 1/2, l'âge moyen est 24 1/2 ans. Celui qui a exécuté la course dans le moins de temps est le plus âgé, 34 1/2 ans, le second 22 ans, le troisième 23 ans, le quatrième 23 1/2, le cinquième 24, le sixième 28, le septième 21, etc. Il ne paraît donc pas qu'entre ces limites de 21 à 35 ans, l'âge ait joué un rôle bien déterminé.

Profession. Sept professions libérales, six professions commerciales et partant plus sédentaires. Sur les sept premiers arrivés, quatre sont gens d'études, trois sont gens de bureaux. Le premier arrivé est forestier, chasseur, etc., et a une réputation acquise d'endurance pour la marche. A part ce cas, la profession ne paraît pas avoir une influence prépondérante.

Etat civil. Un homme marié, arrivé dans le minimum de temps, et douze célibataires, ou tout au moins inscrits sous la rubrique célibataires. Dans ces conditions il n'est pas possible d'exprimer une opinion sur l'influence du mariage à l'égard de la force de résistance.

Tempérance ou abstinence. Tous les concurrents se disent tempérants sauf l'un d'eux qui s'est abstenu de toute boisson alcoolique pendant 15 jours avant la course. L'influence de l'alcool ne peut donc être déterminée pour cette course.

Tabac. Même remarque que ci-dessus.

Chaussures et état des pieds. Tous portaient des brodequins lacés, avec ou sans guêtres ; parfois des bandes de flanelle ou de drap enroulées autour des mollets remplaçaient les guêtres. Pas de bottes, pas de bottines, pas d'éperons. Neuf coureurs avaient des clous à leurs chaussures, cinq avaient des semelles lisses. Des sept premiers arrivés, cinq portaient des clous. Trois officiers ont eu les pieds légèrement blessés, l'un par une chaussure trop étroite à l'extrémité et qui frottait sur le gros orteil, les deux autres par des plis du bas qui ont produit des phlycteris (gonfles). Un des coureurs a attribué les crampes qu'il a ressenti pendant la course à ce que ses bandes étaient trop serrées autour du mollet. L'explication est vraisemblable; cependant deux autres officiers, dont les mollets étaient libres, ont aussi été incommodés par des crampes.

Taille. Mesurations faites au moyen d'une des toises d'ordonnance du médecin de division. Avant la course le plus grand des concurrents mesure 183,3 cm., le plus petit 164,2.

La taille moyenne de nos treize officiers est de 172,6 cm. Après la course le plus grand des concurrents ne mesure plus que 182,1. Il a diminué de 1,2 cm. Le plus petit ne mesure plus que 163,2 ; il a diminué de 1 centimètre. La diminution moyenne de l'ensemble des tailles a été exactement de 1 cm. Celui qui montre le maximum de diminution de taille est parti avec une taille primitive de 179,6 et est revenu avec 177,6. Il a donc perdu 2 centimètres. Le concurrent qui a le moins diminué n'a perdu que 0,2 cm. avec une longueur primitive de 174,2. Il est arrivé onzième en fait, mais quatrième en réalité, ayant consacré beaucoup plus de temps que le précédent à l'exécution de sa tâche tactique.

Autant qu'on en peut juger sur un nombre de cas aussi restreint la diminution de la taille paraît dépendre pour un peu de sa longueur primitive, pour un peu aussi de la violence de l'exercice, mais surtout du plus ou moins de résistance des disques intervertébreux. — Les observations sur la diminution de la taille sont intéressantes en ce qu'elles montrent des écarts plus grands qu'on ne le croirait à priori et qu'elles rendent vraisemblable l'anecdote bien connue que sous Napoléon Ier les recrues de petite taille faisaient des courses insensées avant de passer au recensement pour échapper au service par insuffisance de taille.

Poids. Qu'un exercice violent produise une diminution de poids par la transpiration cutanée et par la vapeur d'eau exhalée en respirant, c'est ce que chacun sait, mais que l'on puisse diminuer très sensiblement dans un temps relativement court c'est ce que l'on ne se représente pas toujours et ce que montrent nos observations. Les pesées ont été effectuées au moyen d'une balance très sensible provenant de l'institut médical du Dr Keser et obligeamment mise par lui à notre disposition. M. le major Keser procède lui-même aux pesées. Pour cela les concurrents ont bien voulu consentir à se dépouiller entièrement de leurs vêtements, ce qui n'est pas bien agréable, je le reconnais. C'était cependant absolument nécessaire, car sans cela, comme une grande partie de la transpiration était demeurée dans les camisoles, blouses et qui en étaient devenus d'autant plus lourdes, en pesant l'homme habillé c'est-à dire portant dans son uniforme la transpiration perdue, nous n'aurions constaté qu'une différence de poids beaucoup moindre, provenant seulement de la respiration et

de l'évaporation. Aussi je tiens à remercier ici et très cordialement tous mes jeunes camarades d'avoir bien voulu se prêter de très bonne grâce à ces expériences médicales, et j'espère qu'ils en seront un peu récompensés par l'intérêt que peut leur offrir les résultats constatés dans ce rapport.

Les deux plus lourds participants pesaient chacun avant la course 72,1 kg., le plus léger 60,9 kg. La moyenne des concurrents était de 64,83 kg. C'était donc une course de poids légers. Au retour nos deux officiers les plus lourds ainsi que les plus légers ne pesaient plus respectivement que 70,34, 70,24 et 58,9 kg.

La moyenne de diminution du poids a été pour nos treize officiers de 2,02 kg. Les deux extrêmes sont 2,5 kg. (cinq livres!) et 1 kg.

Ces diminutions de poids me paraissent être moins en rapport avec la taille, ou avec le poids primitif (car ce ne sont pas les plus longs ou les plus lourds qui ont le plus diminué) qu'avec la vitesse réelle développée, c'est-à-dire avec la quantité de travail accompli.

Nous nous sommes renseigné autant que possible auprès de chacun des participants pour savoir s'ils avaient mangé ou bu pendant le parcours, ou si, au contraire, ils avaient soulagé leur bassin et leur intestin. Nous ne pouvons naturellement pas fournir des données exactes à cet égard; la plupart ont bu, mangé et évacué. Il ne nous semble pas que ces fonctions aient pu avoir une très grande influence sur les chiffres ci-dessus. Tout au plus les ont-elles fait varier de quelques centaines de grammes. Le principal facteur de la diminution reste bien la quantité d'eau perdue par la transpiration et l'expiration.

Pouls. Le nombre des pulsations du cœur étant en moyenne chez l'adulte de 70 à 75 à la minute, nous avons été surpris de trouver déjà avant la course une moyenne de 106-107 pulsations, avec chiffres extrêmes 68 et 132.

La chose peut s'expliquer par les faits suivants: levées tardives, habillements hâtifs, course plus ou moins précipitée pour se rendre au local de la Société (un des concurrents est venu au pas de course depuis Chêne) et enfin exaltation inhérente à un premier exercice.

Au retour, la moyenne des pulsations était montée à 143, soit une augmentation de 36-37 pulsations à la minute. Les

écarts extrêmes ont été un pouls de 68 au départ monté à 132 au retour, soit 64 pulsations de plus (presque du simple au double) et un pouls de 124 au départ tombé à 120 au retour, donc en diminution. Tous les autres pouls dénotaient une augmentation de fréquence, les bruits du cœur étaient renforcés, les mouvements avaient gagné en amplitude. Ce cas unique du pouls en diminution correspondait à un des bruits et mouvements du cœur très affaiblis, avec des extrémités froides, en un mot avec un éreintement physiologique prononcé. Ce tableau n'a pas duré et après une ou deux tasses de thé chaud, tous ces phénomènes avaient disparu.

Respiration. Même remarque que pour les pulsations. Chez l'adulte on compte en moyenne 14 à 16 inspirations et expirations à la minute. Au départ déjà cette moyenne s'était élevée à 22 avec chiffres extrêmes 20 et 28. A l'arrivée la moyenne était de 37 respirations à la minute (soit une augmentation de 15) avec extrêmes 22 et 44. — Deux points intéressants à signaler : 1° non seulement la respiration a augmenté en fréquence, mais en amplitude. Les poumons au lieu de fonctionner superficiellement fonctionnent en totalité ou presque totalité ; 2° les plus fortes augmentations de fréquence de la respiration sont en rapport avec les plus fortes diminutions de poids, ce qui semble bien indiquer que cette diminution dépend tout aussi bien de la respiration que de la transpiration.

Vitesse. Je n'ai que peu de chose à ajouter à ce que mon ami M. le lieut.-colonel Galiffe dit à ce sujet dans le rapport qu'il vous a présenté au nom du Jury. En exprimant la vitesse par le temps employé à parcourir un kilomètre voici les résultats obtenus :

	Vitesse maximum		Vitesse moyenne		Vitesse minimum	
Trajet complet . . .	7 m.	9 s.	10 m.	24 ½ s.	11 m.	24 s.
Trajet sans la reconnaissance	6	30	8	17 ½	8	30
Genève-Bourdigny . .	6	6	8	2	8	24
Peney-Onex	6	54	8	12 ½	10	18
Onex-Genève	6	12	8	11	9	18

Ces chiffres sont éloquents et montrent que les Genevois, lorsqu'ils le veulent, peuvent aussi bien marcher que leurs compatriotes d'autres Cantons. Avec un peu plus d'entraîne-

ment et de persévérance, on pourrait atteindre mieux encore.

Il est à désirer pour les exercices futurs :

1° Qu'un plus grand nombre de concurrents veuillent bien y prendre part, pour que les résultats que j'ai eu le plaisir de vous annoncer présentent plus de valeur. Les expériences analogues faites à l'étranger ont porté sur des compagnies et des bataillons entiers.

2° Que les participants soient convoqués par groupes de quatre ou cinq, de quart d'heure en quart d'heure, avant le moment du départ, pour que les observations puissent se faire sans hâte.

3° Que chaque concurrent veuille bien apporter un petit flacon contenant de l'urine émise la nuit précédente. Une analyse en serait faite pendant la course. Une autre analyse comparative d'urine émise au retour permettrait de se rendre compte de l'influence de ces exercices sur la production des urates, de l'urée, peut-être de l'albumine ou du sucre, ce qui donnerait probablement lieu à des constatations très intéressantes.

Genève, 30 mars 1899.

Dr Aug. WARTMANN, lieut.-colonel.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Interdiction de tout changement à la munition. — Lois d'organisation des troupes suisses. — Publications. — Pistolets automatiques. — Officiers d'administration.

L'instruction du tir pour les sous-officiers autorise ceux-ci, et les cadres en général, à démonter des cartouches à balle et des cartouches d'exercice, à en retirer la poudre et à la brûler, cela pour les besoins de l'instruction. Cette faculté a donné lieu à des abus. En conséquence, une circulaire du département militaire la rapporte et interdit dorénavant tout changement à la munition. Par contre, pour les besoins de l'instruction, on pourra s'adresser à la fabrique fédérale des munitions qui procurera, aux

frais de l'école, des cartouches et de la poudre, « mais en petite quantité » dit la circulaire.

* * *

Le département militaire fédéral a réuni et publié en un volume comme annexe à l'organisation militaire, les *Lois, ordonnances et arrêtés du Conseil fédéral concernant l'organisation des troupes de l'armée suisse*, depuis la Loi fédérale du landsturm du 4 décembre 1886, jusqu'à l'arrêté créant les compagnies de mitrailleurs à cheval, du 28 juin 1898.

Cette publication était devenue indispensable ; elle permet à quiconque a des recherches à faire de s'orienter au travers de notre organisation militaire actuelle, depuis 1874 tant de fois modifiée.

Cette suite de vingt-trois lois, ordonnances ou arrêtés, prouve mieux que tous les raisonnements que c'est une illusion de vouloir renfermer une organisation militaire, même d'un petit pays comme le nôtre et d'une armée de milices, dans une loi unique.

La loi ne peut que poser des principes ; mais l'application de ceux-ci doit nécessairement varier suivant le temps, le but, le mouvement de la population, les progrès de toute sorte, etc., autant de facteurs qui influencent incessamment l'art militaire et l'organisation des armées.

Après ce travail de coordination, la revision et la mise en harmonie avec l'état actuel de la loi organique de 1874, s'impose à brève échéance.

* * *

Le mois d'avril nous a apporté l'*Etat des officiers de l'Armée fédérale.* Cette publication en est maintenant à sa septième année.

En feuilletant l'état qui vient de paraître, on ne peut se défendre d'un sentiment mélancolique. On y cherche en vain les noms de chefs aimés que des circonstances diverses ont amenés à quitter le service. Leur place n'est, certes, pas restée vide ; mais, malgré le respect et la confiance que nous inspirent ceux qui les ont remplacés, qu'il nous soit permis d'exprimer encore une fois aux anciens les regrets que nous a causé leur départ.

* * *

La publication que la *Revue Militaire Suisse* a signalée en son temps [1], d'une *carte routière de la Suisse* T. C. S., en 4 feuilles, au 1 : 250000, plus

[1] N° 8, août 1898, page 503.

La carte routière du T. C. S. est en vente dans les douze dépôts de places d'armes du bureau topographique, aux prix suivants :

Sur papier de Japon et pliée.	fr. 12
Collée sur toile, g. à feuilles, format de poche. .	» 14
Collée sur toile et avec rouleaux comme carte murale.	» 20

La feuille en plus se donne par-dessus.

une feuille avec 10 plans de villes et une carte réduite vient de paraître.

Comme cela a déjà été dit, cette carte est vendue aux *officiers* de l'armée suisse, même s'ils n'appartiennent pas au T. C. S., et aux établissements des bureaux militaires, au même prix qu'aux membres de l'association.

* * *

La Commission pour l'étude des pistolets automatiques s'est réunie pour la seconde fois au commencement de mai. De ses premiers essais, elle avait retenu deux types de pistolets parmi ceux qui lui paraissaient remplir le mieux les conditions désirées. Elle a soumis ces deux pistolets à une expérimentation très serrée, qui lui a permis de constater la grande supériorité d'une des armes sur l'autre. Toutefois, avant de prendre une décision définitive, elle se propose de poursuivre encore ses expériences plus en grand. Des essais seront faits également dans diverses écoles et cours militaires. Il y a lieu de croire qu'avant la fin de l'année, la question sera résolue.

* * *

Le comité central de la Société des officiers d'administration de la Confédération suisse, à Lausanne, vient de provoquer la création d'une *Section romande* de cette Société. Cette section est maintenant formée avec un effectif de 82 membres. Son comité, dont le siège est à Lausanne, est ainsi composé : Président, lieutenant-colonel Isoz, à Lausanne; vice-président, major de Palézieux, à Vevey; secrétaire, capitaine Sudheimer, à Lausanne; caissier, lieutenant Martin, à Lausanne; membres adjoints : capitaine Druey, à Avenches; capitaine Lambert, à Orbe; lieutenant Roth, à Lausanne.

CHRONIQUE ALLEMANDE

Une polémique sur le général de Caprivi. — Les revues de printemps à Berlin. Mutations et promotions. — † Le général de Dresky. — Prochaine exposition de voitures automobiles. — Un livre du colonel de Bernhardi.

Tout l'intérêt militaire du mois se concentre sur un article publié par le *Militär-Wochenblatt* du 26 avril par le général d'artillerie de Voigts-Rhetz sous le titre de « Déclaration ». Cet article est une réponse documentée aux insinuations de la *Gazette de Cologne* du 17 février. Ce journal, à la mort du général et ancien chancelier de Caprivi, avait entrepris sa glorification et chanté ses louanges en rabaissant les mérites du général d'infanterie de Voigts-Rhetz, commandant du Xe corps, auquel en 1870, le lieutenant-colonel de Caprivi servait de chef d'état-major. La,

Gazette de Cologne prétendait que le général de Voigts-Rhetz laissait toute la besogne à son chef d'état-major, se trouvant lui-même souffrant et en mauvaise santé. De Caprivi aurait tout fait, aurait été à la fois « la main et l'œil » du commandant de corps ; il se serait même vanté plus tard, dans une lettre adressée à un certain professeur Max Scheidewin, — quelque temps après sa chute, en 1894, — d'avoir lui seul, Caprivi, reconnu, le 16 août 1870, que des troupes de la force de 20 000 hommes n'avaient pas encore quitté Metz pour se diriger sur la Meuse.

Et le *Militär-Wochenblatt* de répondre que le général de Voigts-Rhetz était alors en pleine santé et jouissait de toutes ses facultés. Il est prouvé, au contraire, que le lieutenant-colonel de Caprivi a intercepté le rapport d'un officier de cavalerie qui signalait très positivement la présence de l'armée de Bazaine dans le voisinage immédiat de Metz et dans la ville même, le 15 août, veille de la bataille de Vionville.

Le *Wochenblatt* relate au contraire les excellents rapports qui existaient entre le commandant du Xe corps et son chef d'état-major et rappelle les termes élogieux dans lesquels ce dernier s'exprimait sur le compte de son commandant à l'époque de la bataille de Beaune-la-Rolande : « Avec le général, disait Caprivi à un officier supérieur, il fait bon travailler ; dans toutes les situations critiques, dans les questions les plus compliquées, il trouve toujours la solution juste ; il sait exactement ce qu'il veut, et tient ferme à ses décisions. » L'article du *Wochenblatt* détruit une à une les assertions de la *Gazette de Cologne* qui, battue sur toute la ligne,

Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Elle avoue avoir fait fausse route et déclare abandonner la discussion à la presse militaire. Le général de Caprivi perd aux débats sa réputation d'officier d'état-major, après avoir depuis longtemps perdu celle de chancelier et de diplomate.

L'*Allgemeine Militär-Zeitung* de Darmstadt, qui entonne volontiers la même trompe que la *Gazette de Cologne*, s'est fait en février l'écho de son chef de file et a prôné aussi outre mesure les mérites de l'ancien chancelier. Il ferait bien de suivre l'exemple du journal qui l'inspire et de garder le silence.

— Nous sommes entrés dans la période où l'armée quitte ses quartiers pour les champs de manœuvres. Le mouvement a commencé à Berlin le 17 avril, jour où l'Empereur a alarmé la garnison. Les Berlinois, toujours friands de spectacles militaires, profitèrent de cette alerte pour assister aux évolutions de trois ou quatre régiments sur la place d'exercice de Tempelhof. La série habituelle des inspections que passe l'Empereur n'a cependant virtuellement commencé que le 30 avril. Les lecteurs qui me font l'honneur de me suivre se souviendront peut-être du récit que je faisais de l'inspection de printemps de l'année dernière (*Revue* de mai 1898,

p. 302); je pourrais presque me borner à la rappeler mot pour mot cette année. C'était encore le même colonel de Schwarzkoppen, notre ancien attaché à Paris, qui commandait l'un des partis et manœuvrait contre les grenadiers « Empereur-Alexandre ».

Schwarzkoppen occupait les mêmes collines Sud-Est du champ de manœuvres qu'en 1898, mais cette année il prit l'offensive et exécuta un mouvement tournant contre l'aile droite de son adversaire. La réussite en fut parfaite. J'ai remarqué que cette année on préconise plus encore qu'autrefois l'ordre dispersé et les longues lignes de tirailleurs. L'artillerie de l'adversaire maintenait bien le contact avec son infanterie, tout le contraire de ce qui se passait l'année dernière

Plusieurs officiers étrangers assistaient à la manœuvre; on y remarquait entre autres un lieutenant de Tinau, du 7e dragons français, qui est à Berlin depuis quelque temps, j'ignore en quelle qualité. Il portait un casque de dragon à longue queue blanche et avait une tenue très pittoresque. On le dit dans les meilleurs termes avec l'Empereur qui est rempli d'attentions pour lui.

— Le commencement du mois d'avril a vu se produire un certain nombre de mutations dans le haut commandement. Je ne puis les passer sous silence.

Le général de Seebeck, commandant de corps, dont vous avez parlé comme ayant pris part aux manœuvres impériales de l'année dernière, a pris sa retraite. Il a été remplacé, à la tête du Xe corps à Hanovre, par le général de Bomsdorff qui commandait depuis janvier 1897 le Ve corps à Posen. Le Ve corps a été donné au général de Stülpnagel, commandant de la Ire division à Königsberg. Stülpnagel a 56 ans; il a commencé sa carrière au 1er régiment d'infanterie de la garde, passa plus tard au 3e régiment avec lequel il fit trois campagnes. En 1877, il fut appelé à l'état-major général auquel il appartint, sauf à de rares intervalles, jusqu'en 1888. En 1895, il passait commandant de division et lieutenant-général.

Quant aux autres mutations d'avril, elles datent en majeure partie du 18 avril, jour anniversaire de la prise des redoutes de Düppel. Je profite de l'occasion pour relever une erreur de votre metteur en pages dans ma chronique d'avril. Il m'a fait parler de la *promotion* des généraux Ulffers et v. Rössing, c'est de leur *mise à disposition* qu'il s'agissait. Un chroniqueur consciencieux et exact ne peut pas laisser passer ce lapsus, à supposer même que les lecteurs suisses ne trouvent à ces mutations qu'un intérêt secondaire. Le mois d'avril a vu passer à la retraite 1 lieutenant-général, 5 majors-généraux, 27 officiers supérieurs, 14 capitaines et 18 lieutenants. Les promotions comprenaient : 8 lieutenants-généraux, 6 majors-généraux, 5 colonels et une foule d'officiers de grades inférieurs. Le chef de la 19e division à Hanovre, le lieutenant-général v. d. Müllbe, mis à

disposition, a eu pour successeur le lieutenant-général de Blumenthal, appartenant à la cavalerie.

A la même arme appartient aussi le lieutenant-général comte d'Eulenburg, qui succède au général Stülpnagel comme commandant de la 1re division.

La plupart des lieutenants-généraux actuellemeut promus conservent leurs fonctions. Ainsi le lieutenant-général de Deines, qui a été attaché militaire à Vienne de 1888 à 1894, reste premier gouverneur des fils de l'Empereur.

Restent également à leur poste les deux inspecteurs de cavalerie: d'Engelbrecht et de Lange.

Citons en outre le général ottoman Kamphövener Pacha, qui a gardé dans notre armée son ancien grade de lieutenant-général.

Un neveu de Moltke, ancien attaché militaire à Vienne, a été appelé au commandement des cuirassiers impériaux (Leib-Kürassiere). Il a été remplacé à Vienne par un simple capitaine des lanciers de la garde, le capitaine de Bulow, frère du Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères.

Parmi les brigadiers mis à la retraite, je relève celui de l'artillerie de la garde: de Saldern-Ahlimb. Son successeur est le major-général Dulitz — un roturier, comme vous le voyez. C'est une nouveauté que de voir un roturier placé à la tête de deux régiments dans lesquels les officiers de la roture forment une infime minorité.

Onze officiers turcs ont été employés dans notre armée comme lieutenants.

— Au Congrès du Désarmement, à la Haye, ont été délégués deux officiers: le colonel de Gross dit de Schwarzkoff, commandant du 94e régiment d'infanterie à Weimar, autrefois dans l'état-major général, et le capitaine de vaisseau Siegel, attaché de marine à Paris.

— Deux personnalités bien connues dans le monde militaire allemand viennent de disparaître.

L'une est le général d'artillerie de Dresky, qui, en 1870, avait commandé avec distinction le 3e régiment d'artillerie de campagne formant l'artillerie du IIIe corps d'armée. Sa brillante conduite pendant la campagne lui avait valu l'ordre du mérite et la croix de fer 1re classe. Il avait pris part aux batailles de Spicheren, de Beaune la Rolande, d'Orléans, de Vionville et du Mans. Appelé en dernier lieu aux fonctions d'inspecteur d'artillerie, il avait démissionné en 1884. A ses qualités militaires, de Dresky joignait d'autres talents. Bon musicien, il avait fondé à Berlin une Société de musique d'officiers (Officier Musik Verein) qui, encore aujourd'hui, jouit d'une certaine renommée.

L'autre mort n'est pas un militaire. C'est un professeur de chimie: Charles Scheibler, dont le nom est lié à l'invention de la poudre sans fu-

mée pour l'armée allemande. Les artilleurs qui préparaient la poudre noire n'étaient pas chimistes, leur métier n'exigeant que la connaissance de la mécanique. Comme ils avaient besoin de la collaboration d'un spécialiste, ils firent appel à Scheibler, qui était chimiste dans une raffinerie de sucre. Scheibler et le général Kuster, longtemps Directeur de la fabrique de poudre de Spandau, réussirent en peu de mois à fabriquer une poudre sans fumée qui valait celle des Français inventée par Vieille. En reconnaissance de leurs services, Kuster reçut une dotation de 50 000 marks et Scheibler fut nommé Conseiller secret.

— Dans ma chronique d'avril, je vous avais touché un mot de la *reconstruction de nos forteresses*. A ce propos, votre Rédaction m'a fait dire que je n'avais pu *malheureusement* me procurer les détails de ce projet, sur lequel on garde, naturellement, le secret le plus absolu. Ce mot : *malheureusement* ne figurait pas dans mon manuscrit; je ne puis donner, vous le comprendrez, dans mes chroniques des détails qui ne doivent pas être livrés à la publicité.

Les journaux français disent que Cologne doit être dégagée de son enceinte et que Thionville sera fortifiée. Ils parlent aussi de la reconstruction du fort du mont Blaise et d'Ancy près de Metz. En outre, un journal allemand de Breslau annonce qu'il serait question de fortifier le mont Florimont, au nord de Metz, mais toutes ces informations ne sont que de simples conjectures.

— En automne prochain, il y aura à Berlin une *Exposition de voitures automobiles*. Le Ministère de la guerre en a commandé une petite quantité dans quelques fabriques.

Votre étude parue en mars sur les voitures automobiles appliquées aux transports militaires a été très remarquée ici. Dans sa livraison d'avril, la *Kriegstechnische Zeitschrift* a publié, sur le même sujet, un article que quelques-uns de vos lecteurs auront peut-être lu. Cela n'empêche pas que le vôtre était une intéressante primeur.

* * *

Deux compagnies du 1er régiment des chemins de fer ont construit par-dessus un ravin de 15 m. de profondeur un pont d'une longueur de 150 m. sur la ligne du chemin de fer militaire de Jüterbog, près de Jänickendorf. Ce pont, dont la construction a été achevée en très peu de temps, a supporté une charge de 45 000 kg.

Les pionniers réunis à la division de cavalerie de la garde ont exécuté, au camp de Döberitz, de vastes exercices avec des explosifs de guerre.

Les cyclistes du corps de la garde ont fait une grande excursion avec les nouvelles bicyclettes livrées aux troupes l'année dernière.

-- Le colonel de Bernhardi, bien connu en Suisse, vient de faire paraître chez Mittler & fils un ouvrage sous le titre de : *Notre cavalerie dans la prochaine guerre. Considérations sur son emploi, son organisation et son instruction.* Bernhardi appartient à la cavalerie. Il a commandé le 20e dragons à Karlsruhe. Plus tard, il a été chef d'état-major du XVIe corps à Metz sous les ordres du général comte de Hæseler.

Dans le livre qu'il vient de publier, Bernhardi prend la défense de son arme qui est trop peu appréciée chez nous, tellement que le Reichstag a fait des difficultés pour voter la création d'un petit nombre seulement de nouveaux escadrons. Bernhardi nous présente des idées nouvelles ou peu répandues jusqu'à présent. Il exige beaucoup de la cavalerie et l'on peut se demander si toutes les innovations qu'il propose seraient pratiquement réalisables. Il est grand partisan des *raids* et il estime qu'à côté de son rôle stratégique, qui ne lui est disputé par personne, la cavalerie a un rôle tactique important à jouer sur le champ de bataille. Dans son idée, la cavalerie de l'avenir devra être très mobile ; elle devra être pourvue de trains pouvant la suivre partout à courte distance et on devra la doter de mitrailleuses Maxim, tout en lui laissant les batteries montées. En un mot, Bernhardi rêve d'une cavalerie parfaitement dressée au service de l'infanterie et de l'artillerie et ayant autant de valeur comme arme à pied que comme arme à cheval. Le livre est très bien écrit et vos lecteurs auront certainement du plaisir à le lire. — L'infatigable major Kunz vient d'écrire sur les événements belliqueux dont notre province de Posen a été le théâtre, en 1848 *(Petite guerre contre les insurgés Polonais)*, un livre qui intéressera peut-être quelques-uns de vos lecteurs.

CHRONIQUE ANGLAISE

Les grandes manœuvres de 1898.

La maladie du nombre dont paraissent atteintes presque toutes les puissances militaires de l'Europe et dont notre propre pays n'est pas exempt, sévit aussi de l'autre côté de la Manche. Les Anglais, quoique dans une situation exceptionnelle, ont senti le besoin, pour satisfaire à leur désir de conquêtes, d'augmenter leur armée. Cette augmentation a surtout porté sur la réserve, mais s'est faite au détriment de la qualité. On a réduit les effectifs des bataillons actifs pour en créer d'autres et c'est la réserve qui est chargée de les compléter les uns et les autres. Aussi peut-on dire avec un écrivain militaire anglais qu'il y a trente ans l'Angleterre avait une armée et pas de réserve et qu'aujourd'hui elle a une réserve mais pas d'armée. Et encore de l'avis de la même personne,

cette réserve ne serait qu'une masse, souvent peu disciplinée et militairement peu développée, qui devrait pourtant fournir à l'entrée en campagne le 50 °/₀ des combattants. Cela se corrigera peut-être avec le temps, mais il est un principe qu'on ne devrait jamais méconnaître, c'est qu'une force raisonnable doit toujours être prête dans le pays pour une petite campagne, sans que sa mobilisation dérange en rien le système général et surtout sans qu'elle absorbe plus du 4 °/₀ des réservistes. Il aurait peut-être mieux valu se contenter de perfectionner ce qui existait déjà que de créer du nouveau. Cela aurait sans doute coûté moins cher.

Si nous voulons nous rendre compte de ce qui s'est fait dans l'armée anglaise pour l'instruction proprement dite des officiers et de la troupe, nous trouvons de précieux renseignements dans le rapport du général Wolseley sur les manœuvres de l'année dernière aux environs de Salisbury, à l'ouest de Londres.

Il convient tout d'abord de dégager la vérité dans l'admiration un peu excessive qui se manifeste à chaque ligue. Sans vouloir contester le moins du monde la valeur des troupes et l'excellente qualité du travail qu'elles ont fourni, il est permis de s'imaginer que, comme partout ailleurs, tout n'a pas été parfait en toute circonstance. Si nous consultons l'opinion des commandants des deux parties adverses, nous verrons que bien des choses ont laissé à désirer et les critiques qu'ils font ne sont pas sans fondements.

Il faut en tout premier lieu reconnaître l'excellente conduite et la discipline des réguliers et des miliciens, qualités qui leur valurent des éloges de leurs chefs ainsi que des nombreuses personnes qui suivirent les opérations Chacun a voulu montrer qu'il était capable d'endurer sans murmure les plus grandes fatigues.

On appela aux manœuvres de 1898 un nombre assez considérable de troupes, plus de 50000 hommes. Cela n'a guère facilité la répartition des unités dans les cantonnements et c'est un des premiers désagréments relevés. On a été forcé de perdre beaucoup de temps en marches fatigantes, soit pour se concentrer, soit pour gagner le soir ses logements. « A plu-» sieurs reprises, dit sir Redvers Buller, commandant de l'armée bleue, » l'une de mes divisions eut à marcher plus de 20 milles (32 km.) et je » me sentais gêné dans mes opérations tactiques en pensant que chaque » mille que je faisais faire à ma troupe l'éloignait d'autant de ses canton-» nements. » L'instruction tactique des officiers en a souffert et l'intérêt que chacun prenait aux manœuvres semblait décroître chaque jour. De son côté, le commandant de l'armée du Nord ou armée rouge, le duc de Connaught, ajoute ceci : « Peut-être y avait-il une raison spéciale pour » demander aux troupes de fournir tout ce dont elles étaient capables. » Autrement il paraîtrait que le même travail eût facilement pu être fait » sans exiger un si grand déploiement de forces physiques. »

Quant à lord Wolseley, il éprouve le besoin de chercher à justifier ces marches par des raisons qui ne semblent pas toutes concluantes : « Les » distances à parcourir jusqu'au moment de la rencontre étaient souvent » fort grandes et l'on employait à marcher un temps qui eût été précieux » pour des opérations tactiques. Mais on manquait d'eau, il n'était guère » possible de faire autrement ; en guerre, dans le même pays, on se serait » trouvé dans les mêmes conditions. En outre on a placé dès le début les » deux armées loin l'une de l'autre pour donner à la cavalerie un espace » suffisant pour la reconnaissance d'un grand front. » Ailleurs il s'exprime autrement : « De longs jours et des nuits sans sommeil nuisent au recru- » tement d'une armée de volontaires et nous n'avons pas le droit de » l'ignorer. Le travail de nos hommes pendant les manœuvres, travail qui » bien souvent a été excessif, nécessitera une bien plus grande pression » sur nos futurs soldats et n'est guère fait pour faciliter le recrutement. »

On a aussi trouvé exagérée la manie de manœuvrer constamment avec des forces supposées quand on a de chaque côté plus d'un corps d'armée. On se perd dans les complications des « Idées générales » ou « spéciales » qui ne parviennent qu'à fausser le bon sens du soldat anglais. Il en résultait que beaucoup d'officiers ne se rendaient pas exactement compte des opérations et que cela devenait un surcroît de travail pour ceux qui arrivaient à les comprendre. Il paraîtrait que les situations énoncées n'étaient pas merveilleusement claires.

On se plaint aussi amèrement de l'arrivée tardive des ordres aux divers régiments, et cela surtout dans l'armée rouge, où les ordres des divisions n'arrivaient souvent qu'à 8 h. 30 du soir et ceux de la brigade qu'après 10 heures.

Le commandant des « bleus » avait adopté un système dont il n'eut, paraît-il, qu'à se louer : Il avait donné l'ordre à un officier d'état-major de chaque division et de chaque corps de troupes de se trouver à son quartier général vers 6 heures du soir. Sauf une seule fois, où l'idée spéciale n'est pas parvenue à temps, les ordres purent être donnés avant 7 heures. Un autre avantage de ce système fut que tous recevaient des ordres identiques et pouvaient, cas échéant, demander des éclaircissements.

Il est évident que la distribution des ordres doit être apprise avec soin dans les états-majors et qu'elle demande de la pratique et une grande précision. La cessation des feux sonnant généralement avant 1 heure du soir, il est difficile de comprendre qu'il ait fallu quelquefois près de dix heures pour que les ordres en vue du lendemain parvinssent aux régiments.

Pour faciliter la tâche des juges de camp ou arbitres, on leur avait adjoint des « officiers rapporteurs » chargés de suivre les mouvements, mais sans droit de prendre aucune décision. Il en résulta fréquemment des inconvénients lorsqu'on s'adressait à eux pour trancher un différend ; ces

inconvénients eussent pu être évités, si l'on avait donné aux officiers rapporteurs les mêmes pouvoirs qu'aux arbitres.

Au sujet de la cavalerie, on observe qu'il serait nécessaire de donner aux commandants un peu plus d'indépendance et qu'il vaudrait mieux ne pas combiner le service des éclaireurs et des patrouilles avec une concentration en vue d'un combat. Des plaintes ont été formulées aussi au sujet de défectuosités dans le service des renseignements, soit qu'on ait péché par ignorance ou par insouciance. Toutefois il y a lieu de constater que de notables progrès ont été réalisés.

Il en est de même pour l'artillerie, dont la discipline était exemplaire et qui a admirablement manœuvré dans un terrain qui se prêtait du reste fort bien à ses évolutions. Tout au plus pourrait-on lui reprocher de s'être quelquefois installée dans des positions très attrayantes mais presque hors de portée.

Ce qui a laissé le plus à désirer c'est le service de l'arrière (subsistances, fournitures, etc.). Ce service est confié à un ou à plusieurs entrepreneurs dont les employés ne sont pas sous la discipline militaire et qui ne se gênaient pas d'arriver parfois trop tard. M. W.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(D'un correspondant occasionnel.)

L'Affaire. — Les manœuvres de 1898 — Classement des places fortes.

Verrions-nous réellement approcher la fin de l'affaire? Si oui, le plus ardent des vœux actuels de l'armée serait comblé. Partout on soupire après l'arrêt de la Cour de cassation, quel qu'il soit. Lui seul mettra fin au débordement d'injures dont l'armée est la victime depuis dix-huit mois. Si, par surcroît, il prouve clair comme le jour l'innocence d'un condamné, personne ne saurait regretter que justice soit rendue. Il n'est pas indispensable qu'il y ait eu un traître parmi les officiers de l'état-major; je me figure même qu'il y aura quelque satisfaction à constater le contraire. Les braves officiers, auteurs d'une condamnation que de bonne foi ils ont cru légale et juste, ne seront pas les derniers à se réjouir.

Le grand tort de tout le monde a été de généraliser ce qui devait être spécialisé. Ici, pour sauver quelques personnages qu'il a fallu quand même jeter par-dessus bord, on a prétendu créer entre leurs actes et l'armée entière une solidarité compromettante; là, par manœuvre politique ou dans l'excitation des passions déchaînées, on a très injustement attribué à tous le fait de quelques-uns. L'armée a été atteinte des deux côtés; elle a souffert par ses amis et par ses ennemis. Il est grand temps que cela

finisse, et que le travail puisse être repris avec la sérénité d'esprit dont il a besoin pour être fructueux. Veuille la Cour de cassation rendre enfin son arrêt, et qu'on en finisse avec cette excédante, cette encombrante affaire.

* * *

Le ministre vient de présenter ses observations sur les manœuvres de 1898. Elles sont, en général, assez judicieuses ; mais en sera-t-il jamais tenu compte ? Elles débutent par une louange combien méritée ? Vous allez voir :

« Renonçant aux manœuvres arrangées à l'avance, dit-il, les directeurs se sont le plus souvent contentés de fixer, d'après l'hypothèse admise, la situation initiale des deux partis et de leur indiquer le but à atteindre, en leur laissant toute initiative dans le choix des moyens et toute indépendance de manœuvre. Il y a eu réellement ainsi manœuvre à double action, c'est-à-dire lutte de deux volontés opposées, et par conséquent préparation effective au commandement et à la guerre. »

M. le ministre fût-il sur les lieux ? A-t-il suivi les opérations ? C'est plus probablement quelque rapport complaisamment troussé qui lui a dicté cette élogieuse observation, dont le cœur d'innombrables militaires se fût réjoui s'il avait été possible d'y croire. Une manœuvre « qui n'a pas été arrangée à l'avance », *rara avis*, merle blanc, depuis si longtemps cherché, introuvable jusqu'à ce jour, et qu'une phrase d'un document officiel ne suffit pas à faire éclore.

Le ministre a pris soin d'ailleurs de se contredire lui-même :

« Dans beaucoup de corps d'armée, l'usage se maintient de fixer à l'avance les cantonnements de chaque jour. Cette manière n'est plus logique aujourd'hui. Il est préférable, toutes les fois que c'est possible, de déterminer les cantonnements d'après la situation tactique et la position des troupes à la fin de la manœuvre. A ce moment, le directeur assigne à chaque parti les limites de sa zone de cantonnements. Ce procédé permet de serrer de plus près la réalité et constitue en même temps un excellent exercice pour la troupe et les états-majors. »

Rien de plus juste. Mais si cet usage, condamné hors de France depuis longtemps déjà, y est toujours en vigueur, comment parler de manœuvres non préparées d'avance ? Le cantonnement arrêté la veille suppose la manœuvre réglée la veille. Et c'est bien ainsi que les choses se passent.

Je continue mes citations. En voici une, concernant le combat de l'infanterie, et à laquelle il faut applaudir des deux mains :

« D'une manière générale, les principes qui doivent régir l'emploi et le jeu de l'avant-garde ne sont pas encore suffisamment connus ou, tout au moins, mis en pratique. On a vu des partis marcher l'un contre l'autre sans avant-garde. D'autres fois, l'avant-garde s'est engagée inconsidéré-

ment ou a marché sans interruption, ne laissant pas au corps principal le temps de rejoindre pour l'action décisive. Ailleurs, au contraire, l'avant-garde s'est arrêtée et a pris position avant d'avoir croisé le feu.

» Ces erreurs capitales obligent à rappeler que la mission de l'avant-garde ne consiste pas seulement à préserver de toute surprise, mais aussi à renseigner le commandement sur les dispositions de l'ennemi et à lui laisser, une fois qu'il est renseigné, toute liberté de manœuvre. Elle doit donc agir en conformité des instructions du chef de la colonne, dont la place est d'ailleurs à l'avant-garde.

» Cette année encore on a abusé des « rassemblements ». Il importe de réagir contre cette tendance et de rappeler que le « rassemblement » ne se justifie que lorsqu'on a été, au préalable, exactement renseigné par l'avant-garde sur la direction et la situation de l'adversaire. Dans ce cas, c'est une manœuvre utile et souvent nécessaire. Mais se rassembler face à une direction déterminée lorsqu'on ne sait pas encore où est l'ennemi et par où il viendra, ou bien encore se rassembler pour rompre ensuite ce rassemblement, c'est exécuter une manœuvre inutile et même dangereuse.

» Il y a encore eu des déploiements prématurés et des fronts exagérés. En outre, l'action a souvent été menée trop rapidement. On devra mûrir les observations formulées à ce sujet dans la note-circulaire du 7 mai 1898.

» On persiste à constituer, avec les éclaireurs, une sorte d'avant-ligne, parallèle à la ligne de feu et qui gêne cette dernière. Il importe d'appliquer les principes du Règlement, car, si les éclaireurs sont une gêne au lieu d'être une aide pour la troupe qui marche, cela provient uniquement d'un défaut d'instruction auquel il faut remédier. »

La cavalerie a comme de coutume le couplet d'honneur. Les directeurs sont toujours unanimes à la louer, et elle apporte toujours la même foi à leurs louanges ; aussi commet-elle éternellement les mêmes fautes. Elle persiste à ignorer les autres armes, à rechercher uniquement les escadrons adversaires pour s'accorder la joie puérile de les charger, à ne pas les trouver le plus souvent, grâce à un service d'éclaireurs insuffisant et nul, ou si elle les trouve et les charge, à considérer sa mission comme terminée.

Les observations du ministre apportent un écho de ces vérités :

« Malgré de sérieux progrès dans l'emploi de la cavalerie sur le champ de bataille, on a constaté, dans cette arme, une tendance à ne rechercher que l'engagement contre la cavalerie ennemie et, celle-ci battue à considérer sa mission comme terminée. Il est indispensable que la cavalerie se persuade qu'elle a le devoir de profiter de toutes les occasions pour intervenir contre l'infanterie et l'artillerie. »

L'artillerie donne lieu à deux observations : 1° reconnaissances et mi-

ses en batterie, en général insuffisamment dissimulées ; 2° inexpérience dans l'utilisation du terrain varié, dans l'emploi des cheminements et des abris du sol.

Quant au génie rien à en dire. Lorsque les compagnies sont là, elles ne travaillent pas mal ; mais le plus souvent elles arrivent trop tard !

De ces diverses observations, la conclusion est que l'emploi des troupes au combat n'est toujours pas ce qu'il devrait être, et que la liaison entre les armes persiste à faire défaut. Ces conclusions ne sont pas nouvelles ; elle sont les mêmes depuis des années et des années ; elles se reproduiront plus longtemps encore, car il y a quelque chose de plus fort que les observations de ministres qui passent comme les roses : c'est l'impérissable et sacro-sainte routine.

* * *

Le 24 février, le ministre de la guerre a présenté à la Chambre un projet de loi ayant pour objet le classement des places fortes, d'après le rôle plus ou moins important qui est attribué à chacune d'entre elles et la détermination des servitudes que, d'après ce classement et suivant la législation en vigueur, elles doivent exercer sur toutes les propriétés privées qui les avoisinent.

Dans l'exposé des motifs qui accompagne ce projet de loi, le ministre a tout particulièrement invoqué la situation critique qu'a faite aux places fortes en général, l'invention des projectiles chargés à la mélinite. On a pu y remédier plus tard, soit chez nous, soit au dehors, grâce à l'emploi de procédés dont les principaux sont : les cuirassements métalliques et le renforcement des abris. Mais ces procédés coûtent fort cher, et nous n'avons pas le moyen de les appliquer à toutes nos places fortes indistinctement.

On se trouve, par suite, conduit à diviser nos diverses places fortes en trois séries.

La première comprendra les places d'une importance exceptionnelle et dont les ouvrages devront être mis complètement à la hauteur des besoins modernes de la défense. La deuxième série comprendra les places auxquelles on n'attribue qu'un rôle éventuel et qui ne seront entretenues, armées et approvisionnées que dans la mesure fixée par le ministre de la guerre. Enfin la troisième série comprendra celles qui ne sont conservées qu'en raison des établissements qui s'y trouvent ; elles ne seront ni entretenues, ni armées, ni approvisionnées.

Ces diverses dispositions ont été approuvées par le Conseil supérieur de la guerre, et c'est par ses soins qu'ont été dressés les tableaux de classement annexés au projet de loi. — Un certain nombre d'autres places qui ne figurent point sur ces tableaux seront déclassées plus tard, au

ur et à mesure que les études entreprises en ce sens auront pu aboutir.

On fait à ce projet diverses critiques, entre autres celle de signaler à l'ennemi l'importance défensive relative des diverses places fortes, et de discréditer certaines d'entre elles aux yeux de leurs propres défenseurs. Mais ces critiques-là ne sont qu'accessoires. Il importe bien plus d'être au clair sur la valeur de tout le réseau fortifié et sur les avantages, et plus encore les inconvénients qu'il présente. A cet égard, la comparaison entre la France et l'Allemagne est instructive.

Nos voisins de l'Est ont 23 forteresses seulement, dont 7 grandes places à ceintures de forts, et 9 fortifications maritimes, dont deux grands ports. En France, avec un territoire moins étendu, nous n'avons pas moins de 76 forteresses ou forts d'arrêt terrestres, dont 17 grandes places, et 23 fortifications maritimes, dont cinq grands ports.

La comparaison de ces chiffres suffit à démontrer l'esprit différent dans lequel agissent les autorités militaires des deux pays. Nos voisins mettent leur confiance la plus entière dans leur armée d'opération. En rase campagne se décide le sort des armées. Ils ont pu voir, hélas! en 1870, l'attraction néfaste qu'exercent parfois les places fortes, et que celles-ci sont insuffisantes à changer le sort d'une campagne. Ils concentrent tous leurs efforts sur le perfectionnement de l'armée active, sur l'outil offensif qui, seul, peut assurer la victoire. Le réseau défensif ne vient qu'en seconde ligne dans leurs préoccupations, simple aide éventuelle, subordonnée aux mouvements de l'armée de campagne.

Nous, au contraire, sous l'action déprimante de la défaite, nous avons songé avant tout à multiplier les moyens défensifs. Il semblerait que les expériences de 1870 ont été sans utilité à cet égard. Il nous faut partout un mur où s'abriter, et par conséquent immobiliser nos soldats. Notre réseau fortificatif n'exige pas moins de 600 000 hommes de garnison!

Nos adversaires savent fort bien à quoi s'en tenir. On en peut juger par les déductions que tire le général de Schlichting, de l'expérience de la campagne de 1870-71 :

« C'est dans les opérations de campagne que réside la décision; aussi les armées actives doivent-elles être aussi fortes que possible. De nombreux éléments de défense passive du pays affaiblissent manifestement ce facteur.

« La France n'a retiré, pour ses grandes opérations, que des désavantages de la possession de ses forteresses; celles-ci se seraient probablement trouvées en meilleur état si elles avaient été moins nombreuses. Seul, le réduit national de Paris a rendu de bons services comme fortification, et les places du nord ont eu indubitablement une valeur locale pour les mouvements de Faidherbe.

« De grandes opérations de campagne ne doivent pas s'appuyer sur des

places d'armes; cependant les forteresses fluviales conservent une importance intrinsèque, si elles viennent à se trouver sur la ligne de l'opération de campagne. »

Ailleurs, il dit encore :

« Pour la défense de son propre territoire, on ne pourra pas non plus, à l'heure actuelle, *se baser* sur les forteresses. Celles-ci sont de bons et utiles alliés, quand elles se trouvent précisément sur la voie une fois suivie des opérations actives... Mais il ne faut pas plier le tracé de la voie à leur situation. Elles continuent à être un outil dont on se sert quand on en a besoin, et c'est à ce point de vue qu'elles ont été choisies. Si leur emplacement a répondu à des considérations opératives, celles-ci ne doivent cependant jamais courir après lui. La guerre actuelle se *base* sur les ressources de tout le pays en arrière et elle ne trouve sa terminaison qu'à l'extrême limite de celui-ci : elle s'appuie ainsi, avec bien plus de certitude, sur les moyens de communication, qui font affluer dans ses veines le sang régénérateur, par suite, sur les chemins de fer. Ce sont les restes des vieilles idées sur l'importance des magasins fortifiés qui entretiennent le cauchemar des bases fortifiées, et la force de l'habitude maintient l'usage d'un mot suranné dont on ne connaît plus le sens originel. De ces idées, qui tournent à l'obsession, naît la tentative de s'assurer tout un système de forteresses, et même d'attribuer *a priori* à l'une de ces places une importance toute particulière. Rien n'est cependant devenu plus dangereux pour la guerre défensive du temps présent que la tendance à faire concourir l'opération vers un point déterminé (forte position). Des positions centrales, avec ou sans forteresses, conduisent à une défaite certaine. »

Nous ne le savons malheureusement que trop.

INFORMATIONS

ESPAGNE

La réduction des cadres. — Un décret royal du 14 mars applique à la marine et à tous les corps qui en dépendent, les dispositions précédemment arrêtées dans l'armée de terre pour réduire les cadres En conséquence, il ne sera fait à l'avenir qu'une seule nomination pour deux vacances signalées dans le personnel de l'état-major général de l'armée navale, des équipages de la flotte, de l'infanterie et de l'artillerie de marine.

En outre, le nombre des élèves officiers à admettre chaque année dans les diverses écoles de la marine ne devra pas excéder les deux tiers des vacances qui se sont produites au cours de l'année précédente.

ÉTATS-UNIS

Nouveaux canons de campagne à tir rapide. — D'après l'*Army and Navy Journal*, de New-York, le département de la guerre à Washington aurait décidé l'adoption d'un nouveau canon de campagne à tir rapide pour l'armée. La pièce aurait un calibre de 7m5, une longueur de 28 calibres et un poids de 388 kg. Le projectile pèserait 6 kg. 800. La vitesse initiale serait de 485 mètres, nécessaire pour produire un bon effet de shrapnel à 3000 m. La vitesse restante à cette distance serait encore de 260 m.

Le canon de campagne actuel des Etats-Unis est du calibre de 7m55 et tire un projectile du poids de 7 kg. 500. Le nouveau canon permettrait de transporter 132 projectiles de plus par batterie.

Le shrapnel du nouveau canon de campagne contiendrait des balles de plomb recouvertes d'acier et ne serait plus pourvu des séparateurs en fonte généralement employés. Il renfermerait ainsi un nombre de balles beaucoup plus considérable, et leur pénétration serait notablement augmentée.

FRANCE

Canons à tir rapide de 75 millimètres. — Le *Matin* annonce que la transformation du matériel d'artillerie de campagne est maintenant terminée et que toutes les batteries pourront être pourvues du 75 mm. La *France militaire* paraît moins explicite ; elle affirmait au contraire (n° 4504) que l'*organisation* de l'artillerie était en effet terminée, mais qu'on ne pouvait en dire autant de la *réfection* du matériel. Nous ajoutons cependant qu'à l'heure actuelle, il ne saurait tarder à l'être.

L'organisation de l'artillerie est la suivante : 105 batteries à pied, réparties entre 18 bataillons destinés à la défense des places, au service des parcs et des équipages de siège, à la défense des côtes, etc.; 430 batteries montées, 52 batteries à cheval, 14 batteries de montagne, le tout formant 40 régiments. En dehors de ces régiments, mais rattachées à la 19e brigade d'artillerie à Vincennes, sont encore 7 batteries à pied et 12 montées, qui tiennent garnison hors de France.

C'est donc un total de 620 batteries dont la France peut, à l'heure actuelle, disposer; ce nombre a été fixé par la loi ; on devra s'y maintenir jusqu'à une loi nouvelle.

Des 430 batteries montées, 390 sont armées du canon de campagne à tir rapide et 40 du canon de 120 court de campagne.

Soulier de courses à pointes, pneumatique, de la maison Cook (rue Auber, à Paris). — Le soulier pneumatique Cook destiné aux coureurs professionnels, présente *extérieurement* l'aspect d'un soulier ordinaire de course à pointes.

Intérieurement il présente reposant sur la partie antérieure de la semelle, de la cambrure à la pointe, une chambre à air en caoutchouc (A) dont la valve sort sous la cambrure. Au-dessus de cette chambre à air et la protégeant se trouve une sorte de sac en peau de gant souple (B) où le coureur engage la partie antérieure du pied.

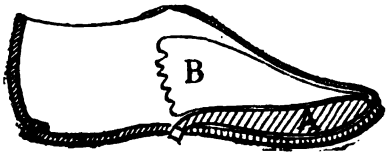

Dans les courses de vitesse, ce soulier atténue évidemment beaucoup les chocs, diminue par suite les pertes de force vive, et fait en conséquence gagner de la vitesse au coureur à pied, comme le pneumatique en fait gagner au cycliste.

Le gain obtenu avec ce genre de chaussures est assez considérable pour que l'emploi de souliers de cette espèce ait été, *paraît-il*, interdit en Angleterre dans les courses professionnelles. (On aurait pu gagner 3 ou 4 m. sur 100 m. ?) Il est bien évident du reste que cette chaussure sera d'autant plus avantageuse que le coureur est moins souple et que ses articulations font moins office de pneumatiques.

A ce point de vue, une chaussure dont toute la semelle serait occupée par une (ou plusieurs chambres à air) doit être très avantageuse pour de longs parcours où elle atténuerait la raideur due à la fatigue, non seulement dans le cas de la marche ordinaire, mais même dans le cas de la course de fond lorsque le coureur pose le pied à plat.

SUÈDE

Un nouveau brancard de campagne. — Un officier de l'armée suédoise, le capitaine J. Kjellestrom, du 2e bataillon du train, vient d'inventer un brancard de campagne dont il nous a envoyé la description détaillée. Nous en donnons ci-dessous un résumé succinct :

Le brancard comprend deux hampes, deux traverses, une toile et deux roues, du modèle adopté pour les bicyclettes, réunies par un essieu.

Les *hampes*, qui ont 2m40 de longueur, se composent de la hampe proprement dite et des poignées. Celles actuellement en usage sont en bois et ont un diamètre de 6 centimètres. Elles peuvent être remplacées par des tubes métalliques, en aluminium par exemple, ce qui permet de diminuer encore leur diamètre.

La *toile*, qui a 1m80 de longueur et 0m60 de largeur, est en toile de tente de couleur brune. A chaque extrémité, il y a trois lanières en cuir avec trois boucles fixées au bord de la toile. Ces lanières servent à relier la toile aux traverses. Les deux grands côtés sont repliés et piqués de manière à former une coulisse dans laquelle on peut introduire les hampes lorsqu'on monte le brancard. Un morceau de toile servant d'oreiller est cousu à l'une des extrémités de la toile du brancard. Ce morceau de toile-oreiller est pourvu de deux œillets dans lesquels s'engagent deux supports. Au-dessous de la toile du brancard sont cousues des sangles qu'on ramène en dessus pour attacher le blessé.

Ce qui caractérise particulièrement ce nouveau brancard, c'est qu'il est complètement démontable, et que la toile elle-même n'est fixée aux deux hampes et aux traverses qu'au moment où les deux brancardiers porteurs des différentes parties de la civière s'apprêtent à enlever le blessé. Pour éviter des souffrances à ce dernier, on glisse la toile sous lui, puis on la fixe aux traverses au moyen des lanières et enfin on introduit les hampes dans les coulisses décrites plus haut.

Enfin, on peut transformer le brancard en civière roulante en utilisant les deux roues.

Le capitaine Kjellestrom termine la description de son brancard en résumant les avantages de son invention :

1o Le brancard peut être utilisé soit comme brancard proprement dit, soit dans les voitures d'ambulance;

2o Le blessé peut être mis sur le brancard d'une façon plus commode pour lui-même et pour les brancardiers, dont deux seulement sont nécessaires pour cette opération;

3o On monte le brancard en même temps qu'on y place le blessé.

Comme on le voit, ce brancard paraît comporter des avantages qui méritent d'être étudiés par les médecins militaires.

(*Revue du Cercle militaire*, no 15, du 15 avril).

BIBLIOGRAPHIE

Armement portatif des armées européennes, par *Bornecque*. Un vol. in-8°. Paris 1897. Prix 2 fr. 50. Gauthier-Villars et fils, éditeurs.

Ce volume fait partie de l'Encyclopédie des aide-mémoire, section de l'ingénieur. C'est une première recommandation. Il y en a une autre qu'il ne doit qu'à lui-même : il est un résumé très complet et très clair de l'état actuel de l'armement portatif, très exact aussi, si nous en jugeons par le meilleur point de comparaison que nous puissions avoir, le chapitre consacré à l'armement suisse. Fusil 1889, mousqueton de cavalerie, revolver sont décrits avec une exactitude rigoureuse.

La description des différentes armes est précédée d'un aperçu historique général, d'une étude des conditions d'établissement d'une arme de guerre à répétition, et d'un chapitre de généralités sur les carabines, mousquetons, revolvers et sur les armes blanches ; le tout, simplement, comme il convient à un volume de vulgarisation et de mémorisation.

A recommander comme ouvrage de bibliothèque à nos jeunes officiers d'infanterie. Ils y trouveront des renseignements utiles et très nombreux pour leurs théories d'écoles de recrues et de cours de répétition.

Précis de quelques campagnes contemporaines. — III. Egypte et Soudan, par le commandant breveté *E. Bujac*, chef de bataillon au 144e d'infanterie. Volume in-8° de 496 pages avec 36 cartes ou croquis, 7 fr. 50. (Paris, H. Charles-Lavauzelle, éditeur).

Cette importante étude est la troisième de la série publiée par le commandant Bujac, sous le même titre général. Les deux premières étaient consacrées l'une à la guerre des Balkans et l'autre à la campagne des Japonais contre les Chinois. Ces deux ouvrages avaient été honorés d'une souscription des ministères de la guerre et de la marine.

Les faits récents qui ont failli provoquer un conflit terrible entre la France et l'Angleterre ramènent l'attention sur les troubles dont l'Egypte et le Soudan ont été les témoins depuis une quinzaine d'années et donnent un intérêt tout spécial d'actualité aux travaux historiques et techniques de M. le commandant Bujac.

L'histoire des révolutions qui ont ensanglanté l'Egypte et le Soudan depuis 1882 jusqu'à nos jours, le récit des combats livrés par les Anglais contre Arabi pacha et le Madhi, la relation des événements tragiques qui ont précédé et suivi la chute de Khartoum et la mort de Gordon, enfin l'exposé très détaillé de la campagne des Italiens contre l'Abyssinie, de 1887 à 1895, forment la matière de ce gros volume, intéressante contribution à l'histoire politique et militaire de ces dernières années.

Lausanne. — Imp. Corbaz et Cie.

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne
MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

H211L SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

Médaille d'Or CONSERVES DE SAXON **Genève 1896**

La nouvelle conserve de

BŒUF BRAISÉ A LA GELÉE DE SAXON

est une préparation culinaire de tout 1er ordre, adoptée par la **CONFÉDÉRATION SUISSE** pour l'armée. 17 (H39 2L)

Très recommandée aux militaires, touristes, etc.

REVUE
MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE, un an : 10 fr.. — ETRANGER, un an : 12 fr. 50.

On s'abonne par carte postale adressée à l'Administration Escalier-du-Marché, 23, LAUSANNE.

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boîtes de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boîtes très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boîtes vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables potages Maggi.**

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
Kemptthal (cant. de Zurich).

H100L

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

No 6. — JUIN 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — **12** fr. **50** pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison de JUIN 1899

Pages

I. — **Le blocus de Sphactérie d'après Thucydide** *(Fin)*, par EDMOND ROSSIER 361

II. — **L'instruction tactique de l'infanterie**, par F. FEYLER, major d'infanterie 378

III. — **Chevalet articulé pour cuisine de campagne** *(Avec deux planches)*. 386

IV. — **L'artillerie russe** 387

V. — **Chronique suisse.** — Le landsturm armé. — Instruction de tir pour l'artillerie de campagne. — Rapport sur la gestion du Département militaire fédéral en 1898. — † Le colonel Adolphe Ziegler. — Course de fond du *Reit-Club* de Zurich. 390

VI. — **Chronique allemande.** — L'annuaire de 1899 des armées prussienne et wurtembergeoise. — Les revues de printemps. — Mort du commandant du XVe corps, à Strasbourg; son remplaçant aux grandes manœuvres de cet automne. — Les nouvaux forts de Metz. — Un prochain règlement pour les vélocipédistes militaires. — Les bataillons du train aux manœuvres. — Quelques livres . . . 397

VII. — **Chronique autrichienne.** — Promotions et mutations. — Etablissements d'instruction et d'éducation militaires. — Le premier bateau-ambulance permanent. — Canon à tir rapide et obusier de campagne. — Inauguration de monuments 404

VIII. — **Chronique française.** — Ce que l'on pense. — L'armement de l'infanterie. — Reconnaissances de cavalerie. — La *Revue militaire*. — Le dernier volume du commandant Rousset 410

IX. — **Chronique italienne.** — Le lieutenant-général Nicola Marcelli. — Les officiers d'artillerie et du génie. — L'expédition du duc des Abruzzes. — Les écoles à feu de l'artillerie. — Le nouveau ministère 418

X. — **Informations.** — *Suisse :* Société des officiers. — *Angleterre :* Les appels de la milice en 1899. — *Autriche-Hongrie :* Manœuvres. — *Belgique :* Les vivres du sac. — *Etats-Unis :* Réorganisation de l'armée. — *France :* Cinématographie militaire; — Compagnies de vélocipédistes; — Déclassement de places fortes. — *Italie :* Tir à la cible. — *Russie :* Matériel Engelhardt à tir rapide. 422

XI. — **Bibliographie.** — *Des méthodes d'instruction du tir en France*, par le capitaine RICHARD. — *L'an 1800 en Suisse au point de vue militaire*, par le major BOILLOT. — *Einteilung der Schweizerischen-Armee.* — *La guerre hispano-américaine de 1898*, par le capitaine U. BREDEL. 429

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 6. Juin 1899.

LE BLOCUS DE SPHACTÉRIE

d'après THUCYDIDE

(FIN [1])

II

Sparte avait subi un rude coup. Sans doute, sa position n'était nullement désespérée, car son armée restait à peu près intacte et sa marine n'était pas détruite. Mais cette ville aux soldats héroïques était toujours prise au dépourvu par les offensives hardies. Au lieu de préparer un effort vigoureux pour jeter à la mer la garnison de Pylos, elle ne songea qu'au salut de ses citoyens enfermés dans Sphactérie. Comme dans les grandes calamités, les éphores vinrent au camp, ils virent la situation sous un mauvais jour et envoyèrent demander un armistice aux généraux athéniens.

Ceux-ci n'avaient aucune raison de pousser les choses à l'extrême; ils accordèrent la suspension d'armes et les conditions arrêtées montrent mieux que tout le reste combien grand était l'avantage d'Athènes et combien profond le découragement de Sparte : de part et d'autre les hostilités cesseraient; comme garantie de leurs bonnes intentions, les Spartiates livreraient momentanément leur flotte de guerre et les Athéniens autoriseraient le ravitaillement des hoplites enfermés dans Sphactérie à raison de deux chénices attiques de farine, deux cotyles de vin et un peu de viande par jour et pour chaque homme; la moitié pour les esclaves [2]. De plus, une députation de Lacédémoniens, montée sur une trirème athé-

[1] Pour la première partie, voir livraison d'avril.

[2] Le chénice attique avait une contenance d'un peu plus d'un litre. Le cotyle était le quart du chénice. Il est probable que ces rations correspondaient à celles qu'on donnait à Sparte dans les repas publics.

nienne, allait cingler vers le Pirée et conclure si possible une paix durable. A la moindre infraction de part ou d'autre, l'armistice serait déclaré rompu ; il cesserait de fait au retour de la députation, si la paix n'avait pas été obtenue.

Ainsi fut fait; la députation se présenta devant le peuple athénien au commencement de l'été probablement, et Thucydide nous fait assister à l'une de ces grandes scènes populaires qu'il excelle à décrire. Les Spartiates ne cherchèrent pas à cacher leurs désavantages, mais ils parlèrent des vicissitudes de la fortune, des grandes ressources qui restaient à leur cité et du danger qu'il y aurait à la pousser à bout. Combien ne vaudrait-il pas mieux, pour les deux partis, conclure une paix solide qui donnerait à Athènes d'amples satisfactions. Ce discours fut écouté avec des sentiments divers; il y avait dans l'assemblée une fraction nombreuse à la tête de laquelle se trouvait Nicias, qui désirait ardemment la paix ; mais la majorité du peuple, déjà éblouie par ce premier succès, voulait des victoires plus décisives; elle subissait l'influence de Cléon, le fameux démagogue auquel Thucydide a fait une réputation sans doute un peu trop mauvaise, mais qui, dans toute cette affaire, attisa les passions et exaspéra les haines. Ce fut Cléon qui mit les députés dans une situation fausse en leur enjoignant d'exposer devant toute l'assemblée les concessions qu'ils étaient autorisés à faire et qui poussa le peuple d'Athènes à formuler des conditions telles que Sparte, si elle tenait à son prestige, ne pouvait les accepter.

Conscients de ces dispositions, les ambassadeurs n'insistèrent pas; ils regagnèrent leur pays sur la trirème qui les avait amenés et, à la nouvelle de cet échec, l'armistice cessa; il n'avait duré que vingt jours. Mais lorsque les Athéniens furent mis en demeure de restituer à Sparte ses vaisseaux, ils firent la sourde oreille et prétextèrent certaines violations de l'armistice dont les Lacédémoniens se seraient rendus coupables, griefs sur la valeur desquels Thucydide ne se prononce pas expressément, quoiqu'il les qualifie de peu sérieux. Les Lacédémoniens crièrent à la perfidie et reprirent l'attaque contre Pylos ; mais leur attention était ailleurs : le refus d'Athènes de rendre la flotte les mettait dans une impossibilité plus complète que jamais de secourir leurs guerriers ; la seule question qui agitait la Grèce était désormais celle-ci :

les hoplites pourront-ils se maintenir dans leur île, quand et comment Athènes les prendra-t-elle ?

De nos jours, avec nos idées sur l'importance du nombre à la guerre, il peut nous paraître que cette question aurait dû être promptement résolue. Athènes avait renforcé sa flotte qui ne comptait pas moins de 70 trirèmes ; elle pouvait, en quelques instants, couvrir l'île de Sphactérie de milliers de guerriers qui auraient mis le petit corps d'occupation dans une situation désespérée. Mais les Athéniens ne tenaient en aucune manière à se heurter à des hoplites de Lacédémone ; ils comptaient les réduire par la famine et c'est dans ce but qu'Eurymédon et Démosthène prirent toutes leurs mesures. Après avoir sans doute renforcé la garnison de Pylos de façon à défier toute surprise, ils organisèrent une croisière en règle : de jour, deux navires faisaient incessamment le tour de l'île, qui ne mesurait pas trois kilomètres de long ; la nuit, la flotte entière se tenait sur ses ancres, la rive intérieure de Sphactérie était sans cesse surveillée ; du côté de la haute mer, des navires stationnaient aussi, sauf quand le gros temps les forçait de revenir dans la baie. De la sorte, malgré le grand nombre des Péloponésiens réunis sur la côte, Athènes croyait tenir sa proie et épiait une défaillance.

Elle attendit longtemps, car l'ennemi ne négligea rien pour prolonger la résistance. Il fallait absolument ravitailler les hoplites ; dans ce but, Sparte fit appel à tous les hommes de bonne volonté, les engageant à porter dans Sphactérie le plus de provisions possible. A ceux qui réussiraient elle fit des promesses magnifiques, les hilotes en particulier devaient recevoir la liberté. Tout un système de communications clandestines s'organisa : des hilotes montés sur des barques légères partaient des ports de la Laconie et, de nuit, cherchaient à gagner l'île du côté de la haute mer. Quand le vent soufflait violemment du large, ils y réussissaient fréquemment, car il devenait alors bien difficile aux Athéniens de poursuivre leur croisière. Les naufrages, il est vrai, étaient nombreux ; mais ces malheureux esclaves, attirés par l'appât de la liberté, ne ménageaient pas leur vie et ne craignaient pas de briser leurs bateaux contre les rochers de la côte, s'ils parvenaient, en tout ou en partie, à sauver leurs chargements. D'autres hilotes, nageurs et plongeurs habiles, traversaient la baie de Pylos,

remorquant une corde légère et se maintenant autant que possible entre deux eaux. Une fois sur l'île, ils tiraient sur la corde et amenaient doucement à eux des outres remplies de graine de pavot mêlée de miel et de graine de lin pilée; menu singulier, dont les armées modernes ne connaissent guère le goût, mais que la cuisine antique utilisait volontiers et que Galien cite parmi les substances à la fois alimentaires et pharmaceutiques. Ces prouesses nautiques devinrent, il est vrai, de plus en plus difficiles; les généraux athéniens resserrèrent la surveillance de la baie de manière à rendre presque impossible le passage des nageurs; mais, grâce à ces tentatives multipliées, Epitadas, qui d'ailleurs avait sagement économisé une partie des rations livrées pendant l'armistice, put toujours nourrir ses hommes. Les Lacédémoniens se tenaient dans les bois de l'intérieur sans cesser d'observer les côtes; ils coupaient de vin l'eau saumâtre de leur source, vivaient frugalement, et Thucydide ne nous dit pas que leur état sanitaire ait été particulièrement mauvais.

Les Athéniens, au contraire, souffraient beaucoup; comme ils ne disposaient d'aucun port dans les environs, leur ravitaillement était difficile; l'eau manquait aussi : la source de Pylos était tout à fait insuffisante pour les besoins d'une grande flotte et les soldats creusaient le sable au bord de la mer, à la recherche d'une boisson malsaine et nauséabonde. Sans cesse de réquisition, les équipages se fatiguaient; ils ne pouvaient, vu l'étroitesse du rocher de Pylos, organiser un camp; et la trirème ancienne ne présentait de dispositions commodes ni pour manger, ni pour dormir; elle n'était d'ailleurs nullement faite pour une habitation prolongée. Parfois, en désespoir de cause, des soldats allaient prendre leurs repas à l'extrêmité même de l'île de Sphactérie; mais de telles équipées étaient dangereuses et ne pouvaient se répéter souvent. Et, de tous ces embarras, de toutes ces fatigues, résultaient une désillusion, un ennui profond précurseur du découragement. Que ce blocus était long! en verrait-on jamais la fin? progressait-on seulement? La situation de la flotte athénienne était trop anormale pour se prolonger indéfiniment; d'un instant à l'autre, un incident malencontreux pouvait survenir; d'ailleurs le temps pressait, l'été s'écoulait, encore un peu et les tempêtes de l'équinoxe allaient soulever la mer... Qu'on était loin de la belle confiance du début!

Tout cela ne pouvait échapper à un chef comme Démosthène; son parti fut bientôt pris : il fallait tenter un coup de force et emporter Sphactérie de haute lutte. Mais l'opération lui semblait malaisée; le bois épais qui couvrait la plus grande partie de l'île rendait impossible le déploiement de forces imposantes; il était donc indispensable de traquer les Lacédémoniens dans leur repaire et d'affronter un combat corps à corps, où l'hoplite de Sparte serait presque invincible. Démosthène voulut mettre toutes les chances de son côté : il manda aux alliés de Zacynthe et de Naupacte de diriger vers Pylos toutes leurs troupes disponibles et envoya une députation à Athènes chargée d'exposer l'état des choses et de quérir des renforts.

Ici Thucydide nous ramène au milieu de l'assemblée populaire; la description qu'il en fait est moins ample que la précédente, mais elle est plus fouillée, plus vivante; elle nous fait mieux comprendre les émotions et les revirements de cette foule qui gouverne un empire : Le peuple est déçu, inquiet, jamais il ne se serait attendu à des lenteurs pareilles, et son mécontentement se retourne contre Cléon qu'il rend responsable du rejet des propositions de Sparte. Cléon, en homme qui connaît à fond son assemblée, prévient l'attaque, il s'élève contre les délégués qui noircissent à plaisir la situation; puis, comme on le met en demeure d'aller l'étudier lui-même, il opère un changement de front et accuse les généraux de ne pas savoir leur métier : ceux de la flotte pèchent évidemment par pusillanimité et si les stratèges qui sont à Athènes étaient des hommes de cœur, ils partiraient et s'empareraient sans peine du petit corps lacédémonien. C'est ce qu'il ferait lui-même, s'il avait le commandement.

La réplique ne tarde pas : Nicias qui se sent attaqué déclare, au nom des stratèges, qu'il cède le commandement à Cléon avec autant de troupes qu'il en désire; le peuple applaudit : Cléon comprenant son imprudence cherche à se retourner, il multiplie les prétextes, les faux-fuyants, et dit bien haut qu'il n'est pas général. Mais il est trop tard, la foule s'excite; plus Cléon fait d'efforts pour échapper, plus violentes deviennent les clameurs, plus impérieuses les sommations. Enfin le démagogue comprend que le moment est venu de risquer le tout pour le tout : il retrouve son assurance, se déclare prêt à partir, refuse, pour plaire à la foule, les contin-

gents athéniens et ne veut prendre avec lui que des troupes alliées de Lemnos, d'Imbros et d'Enos et 400 archers. Enfin, en beau joueur, il se fait fort, avant vingt jours, d'exterminer les Spartiates ou de les ramener vivants à Athènes. Mais, détail qui passe inaperçu et qui prouve que Cléon conserve une vision assez saine des choses, il demande qu'on lui adjoigne comme collègue dans le commandement Démosthène.

Telle est la scène; elle est extrêmement suggestive pour celui qui étudie les mœurs d'Athènes. Thucydide dit expressément que, parmi ces gens qui faisaient tant de bruit, les uns croyaient réellement que leur chef préféré exécuterait ses promesses, d'autres, *plus sages*, s'attendaient à voir les Spartiates opposer à l'agresseur une résistance insurmontable; mais, dans ce cas, c'en était fait de Cléon et sa chute ne pourrait être payée trop cher, même au prix d'une grande défaite. Ainsi l'ignorance, d'une part, la passion politique de l'autre, s'accordent pour mettre à la tête d'une expédition que, à tort ou à raison on considère comme difficile, un homme qui, de son propre aveu, ne connaît rien à la guerre. N'y a-t-il pas là un symptôme de décadence?

Mais une autre question doit nous occuper : toute cette scène n'a-t-elle pas quelque chose d'anormal? Pourquoi Nicias et les autres généraux hésitaient-ils à aller s'emparer d'une poignée d'hommes et quels étaient ces soldats qui, depuis bien des semaines, tenaient en échec toute une armée?

III

L'hoplite spartiate était alors le plus redoutable soldat de la Grèce. De complexion naturellement robuste[1], arraché dès l'âge de sept ans aux soins de sa mère, soumis à la plus impitoyable des disciplines, il atteignait à vingt ans un développement physique remarquable et était incorporé dans l'armée active. Alors il était admis aux repas pris en commun et participait aux parties de chasse; mais son éducation militaire ne s'en poursuivait pas moins : à trente ans seulement il était censé l'avoir achevée et jouissait des droits de citoyen.

Jamais, dans aucun Etat ancien ou moderne, le métier des

[1] A Sparte, chaque nouveau-né était examiné par les anciens de la tribu; s'ils ne le croyaient pas propre à devenir un jour un vigoureux hoplite, ils le faisaient jeter aux Apothètes, une gorge de Taygète.

armes n'a été aussi parfaitement et exclusivement pratiqué qu'à Sparte ; le citoyen n'était que soldat ; pour lui, aucune autre perspective qu'une surveillance incessante de ses sujets et la guerre avec ses ennemis, c'est-à-dire une station indéfinie dans l'armée. Le chasseur égaré qui, du haut du Taygète, aurait pu jeter un regard sur cette ville enveloppée de mystère qu'on appelait en Grèce la creuse Lacédémone, eût été stupéfait de ce va-et-vient continuel, de ce fourmillement de soldats qui faisait ressembler la place à un camp.

Jamais, non plus, armée ne fut plus simple. Au début de la guerre du Péloponèse, Sparte n'avait pas de cavalerie et peu ou pas de troupes légères ; les hilotes que l'on emmenai comme serviteurs sur les champs de bataille pouvaient bien lancer quelques traits sur l'ennemi ; mais promptement intervenait le véritable élément de combat, la phalange des hoplites qui soutenait tout le poids de la lutte.

L'armement seul des hoplites supposait une force corporelle considérable : sur une tunique d'étoffe rouge, il revêtait une lourde cuirasse de cuir garnie de plaques de métal ; ses bras et ses jambes étaient protégés par d'épais bourrelets de laine ; sur la tête il portait un casque pesant et, au bras gauche, un bouclier d'airain qui avait conservé les formes gigantesques des temps homériques et pouvait couvrir tout le corps. L'hoplite méprisait les armes de jet et n'en portait aucune ; il était muni d'une lourde lance et lorsque la bataille dégénérait en mêlée corps à corps, il dégainait sa courte épée et frappait de la pointe.

Chaque Spartiate était hoplite de vingt à soixante ans et quand retentissait l'appel aux armes tous les hoplites devaient être en mesure d'y répondre. Au début de la guerre du Péloponèse l'armée tout entière paraît avoir été divisée en sept *lochos* ; chaque loche en quatre pentécostyes et chaque pentécostye en quatre énomoties. Mais il n'arrivait que dans des cas exceptionnels que toutes les classes d'âge fussent appelées ; le plus souvent on en choisissait quelques unes pour l'expédition qu'on avait en vue. Il est donc impossible de fixer l'effectif d'un loche complet, comme aussi d'évaluer la proportion croissante des périèques qui y figuraient à côté des Spartiates proprement dit. D'après les renseignements que nous avons sur quelques batailles, nous voyons que le loche comprenait habituellement 5 à 600 hommes.

L'armée se mettait-elle en campagne, chaque loche marchait séparément sur une file très allongée. Dans le loche, l'unité inférieure était l'énomotie. Quand l'ennemi était signalé et que l'ordre de marche devait se transformer en ordre de bataille, une rapide conversion s'accomplissait sur la gauche ; l'énomotie qui avait marché en tête formait l'aile droite de la phalange, les autres venaient successivement se ranger à côté d'elle, la dernière composait l'aile gauche. La longueur de la ligne de bataille variait naturellement selon le chiffre des troupes ; la profondeur de l'ensemble correspondait à celle de chaque énomotie ; elle était le plus souvent de huit hommes, mais ce nombre n'était pas fixe. Une fois en phalange, les soldats n'étaient distants les uns des autres que de moins d'un demi-mètre ; ils abaissaient leurs piques et leur ligne hérissée de fer s'ébranlait.

Comme il eût été difficile de faire marcher longtemps l'armée sur un front étendu, les dispositions pour la bataille étaient prises le plus tard possible, en présence de l'ennemi. Ce n'était qu'au dernier moment aussi que l'hoplite prenait sa lance et son bouclier des mains de ses esclaves. Tous les terrains ne convenaient pas au déploiement de la phalange ; il fallait une plaine ; ordinairement les deux partis la choisissait d'un commun accord et y vidaient leur querelle comme en champ-clos. La bataille était parfois engagée par des troupes légères, mais seul le choc des hoplites avait de l'importance ; dès qu'il s'était produit, chacune des armées poussait droit devant elle ; elle tentait, comme unique manœuvre, de déborder l'aile droite de l'adversaire, afin de frapper l'hoplite ennemi de côté où son bouclier ne le couvrait pas. A part cela la tactique ne jouait aucun rôle dans ces rencontres : c'étaient le courage et la force individuelle, l'habileté à l'escrime, la plus ou moins grande résistance que ces hommes écrasés sous le poids de leurs armes pouvaient opposer à la fatigue, qui décidaient de la victoire. Enfin, le combat terminé, une poursuite n'intervenait pas toujours ; le parti qui, le premier, envoyait des hérauts pour réclamer ses morts se déclarait par là même vaincu ; le vainqueur élevait un trophée sur le champ de bataille et sacrifiait aux dieux.

On comprend quels devaient être les avantages de l'hoplite lacédémonien dans une bataille ainsi menée. Tous les autres Etats grecs avaient imité les institutions militaires de Sparte.

Athènes, en particulier, avait aussi son armée nationale, un corps d'hoplites où entraient les citoyens des premières classes censitaires et qui, comme armement et comme instruction, ressemblait, à quelque détails près, à celui de Lacédémone.

Bien avant son ennemie elle essaya de varier le mode de guerre ; elle eut des troupes légères, un corps d'archers et de frondeurs, de la cavalerie. L'Athénien avait prouvé son courage en maintes occasions ; les guerres médiques surtout l'avaient couvert de gloire ; il était plus impétueux, plus industrieux dans ses procédés d'attaque et de défense que le Lacédémonien. Mais, dans le corps à corps de la mêlée, l'hoplite de Sparte reprenait le dessus, l'Athénien ne pouvait rien contre lui.

Athènes, en effet, était la ville des lettres, des arts, la ville du travail aussi. Ses citoyens pouvaient bien être inscrits sur les rôles de l'armée de dix-huit à soixante ans, ils pouvaient pratiquer les exercices corporels et ne pas négliger la préparation de la guerre ; mais ils avaient autre chose à faire aussi : ils étaient artisans, agriculteurs, gros propriétaires, armateurs, etc. ; ils passaient une partie de leur temps sur le Pnyx ou la place Héliée ; habituellement leur vie s'écoulait dans la paix, de temps à autre, quand leur classe d'âge était appelée, ils partaient en campagne.

Au contraire, le Spartiate ne vivait que pour la guerre, orgueilleux et défiant, entouré de la foule de ses sujets et de ses esclaves, il laissait ces gens le nourrir et se préparait toujours au combat. A l'heure de la bataille il n'était pas nécessaire de l'exhorter, le Spartiate ne pouvait être autrement que brave ; et, tandis qu'il chantait d'une voix éclatante le péan que son roi avait entonné, il se couronnait de fleurs, car pour lui il n'y avait pas de plus grande fête qu'un tournoiement de mêlée.

Tel était l'hoplite spartiate, et le prestige de la fameuse phalange couvrait la petite armée perdue dans l'îlot de Sphactérie. Même les chefs athéniens les plus résolus estimaient que l'attaque serait difficile et qu'on ne pourrait venir à bout de ces 420 hommes qu'au prix de pertes énormes. De là, la perplexité des généraux, les demandes de renforts et l'hésitation du peuple que tranche la singulière intervention de Cléon.

IV

Lorsque l'assemblée se fut dispersée, Cléon, enfermé qu'il était dans les termes d'une promesse formelle, dut mettre tout en œuvre pour hâter son embarquement. Désireux de ne pas perdre un instant, il avertit Démosthène de sa venue et de l'approche de renforts et lui enjoignit de presser les préparatifs de l'attaque. Quand il arriva à Pylos, tout était prêt; non seulement les Athéniens, que ce long séjour énervait, brûlaient d'engager le combat; mais une circonstance fortuite avait grandement augmenté les chances du débarquement : des soldats qui étaient descendus sur l'île, ainsi qu'il le faisaient quelquefois, pour prendre leur repas, avaient mis par mégarde le feu à des arbres; comme un vent violent soufflait, l'incendie s'était propagé et avait consumé une grande partie de la forêt qui couvrait Sphactérie. Désormais, dans leur offensive, les Athéniens allaient pouvoir se déployer et profiter de leur grand nombre.

L'incendie eût d'ailleurs un résultat immédiat : Démosthène fut en mesure d'apprécier exactement la force et la position de l'ennemi. Il constata que le corps d'occupation était plus nombreux qu'il ne l'avait pensé; jusque là, il soupçonnait les Lacédémoniens d'avoir exagéré le chiffre des hommes pour pouvoir, pendant l'armistice, augmenter la quantité des rations. Maintenant il lui devenait facile de reconnaître la présence dans Sphactérie de plus de 400 hoplites; Epitadas, le commandant, occupait le centre de l'île avec le corps principal, il se tenait tout près de la source d'eau douce; une garde d'une trentaine d'hommes stationnait à l'extrêmité sud, dont l'accès était facile; une autre garde, à peu près aussi nombreuse, se trouvait sur la pointe nord, la plus rapprochée de Pylos; position élevée et rocailleuse, inabordable du côté de la mer, facile à défendre contre une attaque de terre, où subsistait un vieux retranchement de pierres brutes datant d'une époque inconnue. Epitadas se réservait de soutenir dans ce réduit le combat suprême. Quant aux hilotes, qui devaient se trouver en assez grand nombre à Sphactérie, Thucydide n'en parle plus; ils ne jouèrent aucun rôle dans la bataille.

Sitôt Cléon arrivé, un héraut fut envoyé aux Lacédémoniens

pour les engager à mettre bas les armes et à se rendre prisonniers jusqu'à la conclusion de la paix. Comme ils s'y attendaient, cette sommation n'eut pas de résultat. Alors les deux chefs donnèrent un jour complet de repos à leurs troupes puis la descente commença.

Démosthène prit des précautions minutieuses : rien ne fut changé aux rondes habituelles et, à la fin de la nuit, un corps de 800 hoplites athéniens fut déposé sur l'île dans le plus grand silence. La petite troupe de Lacédémoniens qui surveillait la pointe sud se gardait mal, paraît-il, elle fut surprise en plein sommeil et exterminée. Dès lors, rien ne gênait plus un débarquement général ; aux hoplites vinrent se joindre, en nombre égal, des peltastes, c'est-à-dire des soldats armés plus légèrement, comme Athènes commençait à en employer dans ses guerres ; puis on fit descendre les archers, aussi au nombre de 800, un corps de Messéniens et les autres auxiliaires. Les troupes qui occupaient Pylos furent amenées dans Sphactérie, sauf les hommes absolument nécessaires à la garde du mur et les équipages des 70 vaisseaux furent également débarqués à l'exception des rameurs du banc inférieur. Il devait bien y avoir là environ 10 000 hommes.

Même avec un pareil déploiement de troupes, Démosthène, que Cléon laissait faire en tout, crut nécessaire de prendre de prudentes dispositions. Il se plaça avec les hoplites athéniens, à la pointe sud de l'île, mais, en avant de ce corps, partout où il y avait des rochers ou des escarpements quelconques, il établit des troupes légères avec l'ordre de fatiguer les Lacédémoniens, de les couvrir de flèches, de javelots et de pierres, mais de ne pas engager de combat corps à corps. De la sorte la petite armée allait être impitoyablement harcelée avant de pouvoir se servir de ses armes.

Epitadas voyait se préparer l'orage ; il accomplit tant bien que mal les formalités requises, disposa ses 360 hommes en phalange et fonça droit sur le corps des hoplites athéniens dans le but de les jeter à la mer. Mais, dès les premiers pas, les difficultés commencèrent : le terrain était raboteux et couvert depuis l'incendie de souches et de troncs d'arbres à moitié carbonisés qui faisaient trébucher les pesants hoplites, tandis que des nuages de cendre les aveuglaient. Il leur aurait fallu aller longtemps comme cela, tout en conservant l'ordre de bataille, pour atteindre la ligne athénienne qui ne faisait pas

un mouvement ; mais déjà l'attaque des troupes légères avait commencé.

Ces soldats dont aucune arme pesante n'embarrassait les mouvements surgissaient de toutes parts, en tête, en flanc et par derrière : au premier abord, malgré leur nombre, ils ne firent pas grand mal, car, c'est l'Athénien Thucydide qui le dit, ils étaient épouvantés de se trouver opposés, dans un vrai combat, à des hoplites de Lacédémone ; mais bientôt ils s'enhardirent et lancèrent une grêle de projectiles cherchant surtout à atteindre les hoplites sur leur flanc droit que ne protégeait pas le bouclier.

La phalange s'arrêta ; son chef envoya de côté et d'autre de petits détachements pour mettre en fuite les bandes des agresseurs ; mais ceux-ci n'attendaient pas le contact de la lourde lance spartiate ; ils fuyaient, insaisissables, et revenaient dès que l'ennemi renonçait à la poursuite. Bientôt les Athéniens et leurs alliés constatant leurs avantages engagèrent le combat de plus près ; ils allèrent jusqu'à quelques pas des hoplites décocher leurs flèches ou jeter leurs javelots.

Les Spartiates commençaient à perdre beaucoup de monde ; fatigués de poursuivre un ennemi qu'ils ne pouvaient atteindre, étourdis par les clameurs des assaillants, ils n'entendaient plus la voix de leur chef ; rien dans leur éducation militaire ne les avaient préparés à une semblable bataille ; leurs armes leur étaient inutiles et ils ne pouvaient pas même renvoyer à l'ennemi les javelots qui pleuvaient, car les pointes de ces armes se brisaient presque toujours et restaient fixées dans le bouclier, la cuirasse ou dans la blessure. Rejoindre le corps toujours immobile des hoplites athéniens devenait impossible ; la petite phalange lacédémonienne ne faisait plus que pivoter sur place. Longtemps elle resta dans cette position critique, enfin elle serra ses rangs et se retira lentement, semant sa route de blessés et de morts, vers le nord de l'île où l'attendait le faible corps de soutien. Les Athéniens redoublèrent leurs clameurs, s'acharnèrent sur la troupe en retraite, la couvrant de projectiles et achevant les blessés ; mais ils ne purent l'empêcher de gagner son dernier retranchement qui, du reste, était peu éloigné.

La situation des Spartiates était désespérée ; déjà blessés pour la plupart, presque sans provisions et coupés de la source du milieu de l'île, ils ne pouvaient prolonger leur résistance ;

mais il ne rentrait pas dans les plans des généraux athéniens de recommencer le blocus; l'excitation des troupes ne le leur eût d'ailleurs pas permis. En conséquence Démosthène fit donner ses hoplites et les Lacédémoniens obtinrent ce combat corps à corps qu'ils avaient vainement cherché jusque-là. Ils n'étaient plus inquiétés sur leurs flancs et avaient l'avantage du terrain; aussi retrouvèrent-ils promptement leur supériorité; les Athéniens, quoique infiniment plus nombreux, ne purent venir à bout de cette petite troupe d'hommes exténués et tourmentés par la soif.

De longues heures s'écoulèrent; le soleil s'abaissait sur l'horizon et les assaillants commençaient à souffrir de la fatigue autant que les défenseurs de Sphactérie, quand le chef des auxiliaires Messéniens se présenta devant Cléon et Démosthène et leur donna à entendre qu'ils s'épuisaient en efforts inutiles; si on voulait lui confier un certain nombre de soldats légèrement armés et d'archers, il se faisait fort de tourner la position des Spartiates et de gravir les hauteurs qui se trouvaient derrière eux, dominant la mer. Naturellement cette proposition fut acceptée; le Messénien se mit en route à la dérobée, contourna les premiers escarpements, s'aventura sur une paroi presque à pic dont le pied était battu par les flots et tout à coup il surgit, à quelques pas derrière les Lacédémoniens, sur une crête de rochers qu'ils n'avaient aucunement songé à occuper. Représentons-nous ce dernier acte du drame: ces hauteurs qui se couvrent de soldats agitant leurs javelots et poussant leur cri de guerre; en face, d'autres soldats, les hoplites athéniens qui, assurés maintenant de la victoire, se jettent en avant dans un furieux effort et emportent la position. Au milieu, la phalange rompue des Spartiates qui soutient depuis huit ou dix heures, contre des forces écrasantes, une lutte désespérée et resserre en vain ses rangs éclaircis par la mort. Comme le fait remarquer Thucydide, elle se trouvait dans la même situation que les défenseurs des Thermopyles lorsque les Perses, conduits par le traître Ephialtès, les tournèrent par un sentier et les accablèrent; d'après les idées de Sparte et pour la gloire de la cité, dans un cas comme dans l'autre, tous ces soldats devaient mourir.

Les temps avaient-ils changé? Les défenseurs de Sphactérie ne connaissaient-ils plus cette sombre résolution qui avait animé les compagnons de Léonidas? Les privations physiques

avaient-elles amolli leur courage? ou bien estimaient-ils qu'une lutte fratricide entre Grecs n'impose pas les mêmes sacrifices qu'une guerre à mort contre des étrangers? Toujours est-il que la fameuse phalange de Lacédémone s'abîma soudain. Lorsque Cléon et Démosthène qui désiraient avoir des prisonniers à conduire à Athènes forcèrent leurs hommes à s'arrêter et, par la voix d'un héraut, sommèrent l'ennemi de se rendre à merci, la plupart des hoplites, incapables de combattre plus longtemps, jetèrent leurs boucliers et, en signe d'acquiescement, agitèrent leurs mains au-dessus de leur tête. Epitadas était mort; celui qui aurait dû le remplacer, Hippagrétas, gisait privé de sentiment au milieu des blessés; le commandant en troisième, Styphon, sollicita la permission d'envoyer l'un des siens demander à l'armée lacédémonienne de la côte de décider de leur sort. Les généraux athéniens refusèrent de laisser s'éloigner aucun hoplite, mais ils firent passer la baie à une barque qui ramena des hérauts spartiates; ceux-ci, après deux ou trois allées et venues, rapportèrent une réponse vraiment sibylline : « Les Lacédémoniens vous engagent à délibérer vous-mêmes sur ce qui vous concerne et à ne rien faire de honteux. » Là dessus Styphon et ses compagnons estimèrent vraisemblablement qu'ils avaient assez combattu pour satisfaire à l'honneur; ils livrèrent leurs armes et se constituèrent prisonniers. On les tint sous bonne garde le reste du jour et la nuit suivante, puis on les embarqua.

Sur les 420 hoplites, 128 étaient morts; 292 purent être transportés à Athènes. Notre historien omet de nous dire combien restaient sans blessures, mais il insiste sur le fait que, dans le nombre des captifs, 120 à peu près appartenaient à de vieilles familles spartiates issues des conquérants doriens. Thucydide ne fixe pas non plus les pertes des Athéniens; elles ne furent pas considérables, dit-il, ce qui tendrait à prouver que l'engagement au pied des rochers ne fut pas aussi vif qu'on pourrait le croire d'après une autre partie du récit. Enfin, le lendemain de la bataille, le vainqueur éleva, selon la coutume, un trophée et les Lacédémoniens de l'armée de Pylos envoyèrent des hérauts qui obtinrent d'ensevelir les morts.

Telle fut la prise de Sphactérie : le blocus avait duré 72 jours et, pendant 52, les hoplites n'avaient pu compter sur aucune distribution régulière; pourtant, au moment de la

reddition, les Athéniens trouvèrent dans l'île une petite réserve de blé et d'autres aliments qu'Epitadas, dans sa prévoyance, avait su mettre de côté. Comme avec la prise des hoplites spartiates le principal but était atteint, toute la flotte athénienne s'éloigna des parages de Pylos et les Lacédémoniens rentrèrent également chez eux. Au moment où les vigies du Pirée signalèrent la trirème de Cléon, vingt jours s'étaient écoulés depuis son départ : « Ainsi, dit Thucydide, fut réalisée sa promesse, *tout insensée qu'elle était.* »

V

Si un jugement de l'impeccable historien qu'est Thucydide peut prêter à la critique, c'est assurément celui-là ; nous sommes disposés aussi à trouver exagérées certaines railleries d'Aristophane qui, dans sa pièce des *Chevaliers* parue six mois après la prise de Sphactérie, représente Cléon sous les traits d'un abominable esclave paphlagonien qui s'insinue auprès du bonhomme Démos pour le voler, fait rouer de coups les bons serviteurs Nicias et Démosthène et apporte à son maître le gâteau de Pylos que Démosthène seul a su apprêter. En reconstituant la série des faits, le rôle de Cléon me paraît assez grand dans toute cette affaire et ses assertions n'ont rien de ridicule. Comment donc! voilà une troupe d'un peu plus de 400 hommes, isolée dans une petite île ouverte, sans approvisionnements, sans espoir de secours ; autour d'elle s'amasse une armée toujours plus nombreuse et, à Athènes, des personnages dont la guerre est la principale occupation, Nicias entre autres, estiment que ce serait folie d'attaquer cette poignée de soldats, ils leur reconnaissent ainsi une sorte de pouvoir surhumain. Cléon taxe ces sentiments de pusillanimes et déclare un débarquement possible ; il est d'accord en cela avec Démosthène qui, au même moment, se prépare à prendre l'offensive. L'élection du chef populaire au commandement de l'armée est une grosse imprudence qui, en tout autre circonstance, aurait eu des résultats déplorables ; mais Cléon, quoiqu'il avoue son incompétence, apprécie clairement la situation ; il joue serré et subvient à son incapacité militaire en laissant agir Démosthène. Nicias et le peuple sont donc coupables, mais le fameux démagogue qui pécha sans doute

par des intempérances de langage, ne fit du moins aucune promesse insensée, la preuve est qu'il réalisa tout ce qu'il avait fait espérer.

Cléon entraîna le peuple athénien et détruisit l'effet des sombres prédictions de gens par trop timorés; le vrai chef militaire fut Démosthène; et certes il faut admirer la hardiesse des plans de ce général qui, seul de son avis, parvient à retenir les Athéniens à Pylos, le courage avec lequel il défend cette place, les habiles dispositions qu'il prend à Sphactérie et qui lui livrent l'ennemi sans sacrifices trop grands pour son armée. Il y avait dans tout cela les éléments d'un beau succès.

Mais la défaite des hoplites spartiates n'est due ni à l'ardeur de Cléon, ni à la stratégie de Démosthène; elle s'explique d'elle-même. Dès l'instant que cette petite phalange était hors d'état de s'opposer à un débarquement des Athéniens et n'avait les moyens ni de construire, ni de munitionner une enceinte fortifiée, son sort était fixé. Longtemps le grand nom de Sparte la préserva de toute agression; lorsque l'ennemi se décida à l'attaquer résolument, elle fut perdue. Si elle se rendit en fin de compte, c'est qu'il ne lui restait rien autre à faire; entourée, elle ne pouvait même plus infliger à l'ennemi des pertes sérieuses. Comme le dit Grote : les meilleures troupes, dans les temps modernes, n'encourraient pas de reproche et ne causeraient pas de surprise en se rendant dans des circonstances semblables.

Pourtant, la Grèce s'étonna; elle s'étonna même prodigieusement. La terreur inspirée par les Lacédémoniens était si grande, la gloire des Thermopyles si éclatante, qu'on attendait quelque chose d'extraordinaire des guerriers de Sphactérie; on était sûr, dans tous les cas, qu'ils mourraient plutôt que de déposer les armes. Et voilà qu'ils s'étaient rendus comme des hommes ordinaires et qu'Athènes pouvait montrer dans les fers des hoplites de Sparte. L'ancienne Hellade ne comprenait plus!

Cet étonnement se marque dans une phrase que Thucydide attribue non pas à un Athénien, heureusement, mais à un soldat allié : « Vos braves ont-ils donc tous été tués? » demande ce personnage à l'un des captifs. A quoi celui-ci fit une réponse ambiguë où l'on sent moins une protestation indignée que le mépris des Lacédémoniens pour les armes qui

tuent de loin : « Il faudrait faire grand cas de l'attractus — il désignait ainsi la flèche — s'il savait distinguer les braves des lâches. »

Quelque chose était donc changé en Grèce : la phalange invincible avait reculé devant ces bandes munies d'arcs, de javelots et de frondes qu'on affectait de ne pas même mentionner dans les batailles. Désormais, ces troupes acquéraient plus d'importance ; l'armement allait se modifier. Lacédémone elle-même s'en rendit compte ; elle introduisit, en rechignant, quelques éléments nouveaux dans ses armées et put remporter encore de brillantes victoires. Mais ce qui ne se retrouva jamais complètement, c'est le prestige perdu ; la *légende* de Sparte invincible, ébranlée à Sphactérie, devait s'évanouir tout à fait un demi-siècle plus tard, après la bataille de Leuctres.

Comme de juste, le triomphe des vainqueurs fut d'autant plus éclatant que la réputation des vaincus était plus grande. Nous voudrions que Thucydide qui, à ce moment-là, devait se trouver à Athènes, eût consacré un peu de son talent à décrire le retour de l'armée de Pylos, la foule des Athéniens qui se porte au Pirée, la joie de tous à la vue des captifs enchaînés, le train de fête qui emplit la ville et le port. Nous voudrions aussi connaître la première assemblée populaire qui suivit la prise de Sphactérie, assister au triomphe des partisans de Cléon, à l'humiliation de Nicias... Mais, de tout cela, c'est-à-dire de ce qui serait la vie de l'histoire grecque, nous ne savons rien. Le grave Thucydide n'a pas le temps de conter ces détails ; il passe outre et reprend la description des incessants combats de cette guerre éternelle.

Par contre, nous percevons fort bien les conséquences lointaines de la victoire de Sphactérie. Désormais l'assurance de Cléon et de son parti ne connaît plus de bornes ; les ambassades que Sparte, désolée de la perte de ses citoyens, envoie à Athènes, repartent sans résultat. Mais, pour réparer les imprudences et faire aboutir à un triomphe l'expédition incertaine de Pylos, il avait fallu un sourire de la fortune ; les Athéniens savaient cette déesse changeante : ils abusèrent de sa faveur et leur succès fut sans lendemain.

Edmond Rossier.

L'INSTRUCTION TACTIQUE DE L'INFANTERIE

Deux quotidiens de la Suisse romande ont entamé récemment une courte discussion sur les méthodes actuelles d'instruction du soldat.

On abrutit les hommes par l'éternelle répétition des mêmes mouvements, a dit en résumé l'un d'eux : de l'école de soldat et encore de l'école de soldat, du port d'arme, des à gauche, des à droite, on recherche un automatisme à la prussienne aussi ridicule qu'inutile.

Vous êtes mal renseigné, a répliqué le second. Il en était ainsi il y a quelque quinze ou vingt ans, mais dès lors on a sacrifié de plus en plus l'automatisme au développement de l'intelligence tactique du soldat.

Le service en campagne est maintenant le fond de l'instruction militaire, peut-être même a-t-on sauté un peu de l'autre côté de la selle. L'école de soldat, l'école de section sont indispensables, non seulement pour procurer au soldat la souplesse qui assure les déploiements rapides et la prompte exécution d'un mouvement, mais comme moyen d'ordre et de discipline.

Cette seconde opinion est la juste ; il n'est pas un officier connaissant son métier qui n'y souscrive des deux mains. C'est pourquoi, malgré la tendance de plus en plus accusée de donner le pas, dans nos cours de répétition, au service en campagne, il ne viendra à l'idée de personne de ne pas profiter de toutes les occasions pour reprendre en mains les hommes par l'exécution de certains exercices purement formels.

Le plan d'instruction pour le cours de répétition des troupes du Ier corps d'armée qui vient d'être envoyé aux officiers n'a eu garde d'omettre ce point. Sous chiffre 12*b*, *Ecole de soldat*, il dit :

« On profitera de toutes les occasions pour donner à la » troupe une tenue militaire correcte ; on tiendra à ce que les » hommes manient correctement leur arme et l'on devra » exiger un pas allongé et soutenu à la cadence réglemen- » taire. »

Ce rappel est d'autant plus caractéristique que le plan d'instruction marque une étape nouvelle vers la transformation du « cours de répétition » en un « cours de manœuvres ». On peut même admettre aujourd'hui que ne méritent plus le nom de « cours de répétition » que les convocations par bataillon et par régiment ; encore, pendant ces dernières, le temps consacré à la répétition proprement dite, répétition plus ou moins formelle des prescriptions réglementaires, est-il singulièrement réduit.

Les convocations aux grandes manœuvres ne comportent plus de « cours de répétition » ; les quatre journées qui précèdent l'entrée en ligne des brigades méritent le seul et juste titre de « cours préparatoire » ; elles sont consacrées à l'entraînement, en petites unités, de la troupe et des officiers subalternes au service en campagne.

Le chemin parcouru depuis 1886 est grand. Cette année-là, mais pour la dernière fois, dans le Ier corps d'armée, huit jours dont un de repos, sur les seize de la convocation — nous mettons à part les jours d'entrée et de sortie, — furent consacrés au détail, depuis l'école de soldat à l'école de bataillon. On avait encore le principe du cours de répétition.

En 1890 une modification est introduite. Un temps plus long est consacré aux manœuvres de brigades et de divisions ; la durée du service de détail est limitée à trois jours pour le travail dans le cadre de la compagnie et à deux jours dans le cadre du bataillon. Il en fut de même en 1895.

Cette année-ci, le lien est définitivement rompu entre le système ancien du « cours de répétition » qui visait à rafraîchir l'instruction précédemment donnée aux hommes, et le système nouveau du « cours préparatoire » qui tend à fournir au commandement supérieur une troupe entraînée, dans la mesure du possible, aux exercices de plus grande envergure qu'il lui imposera. Un seul jour, le premier, incomplet même, est accordé à la compagnie, pour reprendre non le détail de l'instruction, école du soldat, de section, mais son instruction comme unité : le combat de la compagnie, le service de sûreté dans le cadre de la compagnie. Ce même jour déjà, une à deux heures sont consacrées à l'école de bataillon ; le commandant de ce dernier dispose en outre de la journée du lendemain. Enfin, dès le troisième jour commence l'instruction du régiment.

Sans doute, une journée est prévue pour du détail, mais elle trouve sa place entre les manœuvres de brigades et celles de divisions. Elle n'est pas considérée comme une journée de « cours de répétition » ; c'est un *Retablirungstag,* terme qui ne trouve pas en français son équivalent, et qui signifie non seulement une journée destinée à laisser un peu souffler les hommes, mais aussi à les reprendre en mains par le moyen du travail de précision en petites unités, groupes, sections, compagnies et par celui du service intérieur.

Ainsi l'évolution est complète ; ce qui, en 1886, exigeait 7 jours effectifs de travail, est liquidé maintenant en deux journées ; en revanche les chefs de régiments voient grossir la part qui, jusqu'ici, leur était mesurée si parcimonieusement.

Ce changement du programme général impose naturellement aux chefs, aux commandants de compagnies et de bataillons surtout, de nouvelles exigences. Plus le temps leur est limité, mieux préparés doivent-ils être à mettre toutes les minutes à profit. De là, l'obligation imposée aux commandants d'unités de consacrer deux jours, dans la période qui précède la mobilisation, à reconnaître le terrain sur lequel ils auront à travailler, afin d'arrêter à l'avance un programme réfléchi et logiquement établi pour l'instruction de leur unité.

Depuis quelques années, on enseigne avec beaucoup de soin aux élèves des écoles centrales et d'état-major l'élaboration de semblables programmes. Nul doute qu'avant qu'il soit longtemps il en résulte de nouveaux progrès dans l'instruction. Ce travail n'offre d'ailleurs pas de difficultés spéciales, à la condition de savoir mesurer la matière de l'instruction au temps disponible. Cette condition doit être respectée, surtout lorsque ce temps est réduit, comme ce sera le cas l'automne prochain.

Un chef de compagnie ne doit pas avoir la prétention de repasser en six heures, par le menu, toute la matière de l'instruction d'une compagnie ; il produirait un piètre ouvrage ; plus que jamais est de saison le proverbe : peu mais bien. Il faut préférer la bonne et complète exécution d'un petit nombre de mouvements à la multiplication d'exercices hâtivement esquissés.

En conséquence, il se bornera à l'établissement d'un programme minimum, quitte à tenir en réserve des articles supplémentaires pour le cas où l'exécution satisfaisante le dis-

penserait de trop nombreuses reprises du même mouvement.

En tête de ce programme minimum figurera la conduite de la compagnie encadrée. C'est en effet le cas ordinaire. Celui de la compagnie, détachement isolé, se rencontre rarement.

En supposant au début cette compagnie réserve du bataillon dans l'offensive, et en lui faisant parcourir, sur la base de cette supposition, un trajet un peu prolongé dans le terrain, il devient facile de passer en revue tous les principaux mouvements de l'école de compagnie en ordre serré. Il suffit de profiter intelligemment des accidents du sol, et, cas échéant faire intervenir tel ou tel feu supposé de l'ennemi, pour justifier les changements de formation. On aura même l'avantage, si quelque mouvement a été mal exécuté, de le reprendre plusieurs fois dans des lieux différents ; on obtient ainsi le bénéfice de la répétition sans engendrer la monotonie et la lassitude que celle-ci provoque chez les hommes.

En se rapprochant du moment où l'on supposera le passage dans l'avant-ligne, la marche en ligne ouverte de sections permettra, sans que soit abandonnée l'instruction de la compagnie, de revoir les mouvements de l'école de section.

Le passage de la compagnie dans l'avant-ligne pour enlever celle-ci à l'attaque de la position justifiera la marche sur un rang, ininterrompue, comme le dit le règlement, et au son du tambour. L'emploi des fanions rouge et blanc pour signaux optiques, qui sont maintenant matériel de corps, et à l'aide desquels la chaîne de tirailleurs sera jalonnée, est, dans un cas pareil, indiqué.

A ce moment de l'exercice, il n'est pas difficile de plier la supposition à la nécessité d'étudier le service de sûreté en marche ; la compagnie devient compagnie de tête du bataillon en marche.

Un nouveau combat pourra ainsi être amené, dans lequel la compagnie exercera l'ordre dispersé, déploiement en tirailleurs et conduite du feu.

Enfin à l'aide d'un nouvel artifice dans le développement du thème tactique, on pourra passer au service de sûreté en position avec travaux de campagne, puis, cas échéant, au combat en retraite. Entre temps, pour le repos des hommes et la préparation de la soupe, on aura formé le bivouac et cuit dans la marmite individuelle. Les travaux de bivouac demandent eux aussi à être exercés.

Un programme de ce genre, dont les articles et leur succession peuvent être variés à l'infini, permettra de parcourir, sans monotonie pour la troupe, les tâches essentielles que la réalité peut imposer à la compagnie.

Une fois au clair sur la nature des exercices à exécuter, il faut arrêter le thème tactique qui leur sert de base.

Sa condition principale est d'être simple. Pas n'est besoin, à propos d'un déploiement de compagnie, de mettre les peuples en mouvement. La position d'une situation générale et d'un thème spécial a sa raison d'être dans les exercices des grands corps de troupes, divisions, corps d'armée, pour lesquels des considérations stratégiques s'ajoutent aux considérations tactiques. Quand on fait mouvoir une compagnie, un bataillon, un régiment, une brigade même, la stratégie peut être laissée de côté avec avantage ; il n'y a plus que de la tactique, c'est-à-dire du bon sens appliqué à la conduite d'un nombre connu de combattants dans un terrain donné en vue d'un but déterminé.

Ce but, voilà le thème cherché ; il constitue le problème à résoudre, et comme il s'agit d'instruire non des généraux, mais des officiers subalternes et la troupe, il faut dégager ce problème de toutes complications, afin que chacun, jusqu'au dernier tambour, en saisisse la portée, comprenne clairement ce que l'on attend de l'unité dont il fait partie et de lui-même, et mette son intelligence à la manœuvre. Le soldat n'est pas une machine, il est un homme ; il doit savoir le pourquoi des mouvements qui lui sont prescrits ; l'exécution sera dix fois meilleure.

Reprenons le programme d'instruction que nous avons supposé ; il débute par l'école de compagnie en ordre serré. Le thème que formulera le capitaine sera le suivant :

« Un détachement ennemi occupe tel point (montrer la direction).

» Notre bataillon a l'ordre de l'attaquer, de le chasser de sa position et de le poursuivre jusqu'à destruction complète.

» Notre compagnie est réserve de bataillon. Elle suit l'avant-ligne, derrière l'aile gauche, à une distance qui est actuellement de 400 m. »

(Le chef ajoutera les prescriptions de manœuvres relatives à l'emploi des fanions, etc.)

C'est tout ce qu'il en faut ; ce thème permettra l'exécution

plusieurs fois répétée, si besoin est, de n'importe quel mouvement de l'école de compagnie ; de plus, il contient en germe tous les développements qu'exigera la suite du programme. Par exemple, une fois la position conquise et la poursuite par le feu épuisée, le capitaine, pour justifier l'étude qu'il se propose du service de sûreté en marche, formulera la supposition suivante :

« Notre bataillon, épuisé par l'effort qu'il a fait, a perdu le contact avec l'ennemi.

» Celui-ci s'est retiré dans la direction de...

» Le commandant du bataillon, après un court repos, décide de reprendre la poursuite par telle route.

» Notre compagnie, compagnie de tête, reçoit l'ordre d'assurer la marche du bataillon et d'attaquer l'ennemi partout où elle le trouvera. »

Suivent les prescriptions et ordres d'exécution.

Des suppositions analogues seront imaginées chaque fois qu'il y aura lieu de passer d'un article du programme au suivant.

Toutefois, — et nous insistons encore une fois sur ce point, — la préoccupation ne doit pas être avant tout d'épuiser le programme ; elle doit être d'obtenir la meilleure exécution possible des mouvements entrepris. Si pour cela il est nécessaire de s'arrêter sur un article plus longtemps qu'on ne l'avait prévu, plutôt que de passer outre aux défauts constatés, mieux vaut, même en cours d'application, simplifier le programme.

* * *

Le cas que nous venons d'examiner est celui du chef d'unité instruisant sa troupe.

Un autre cas concerne l'instruction de ce chef lui-même par le commandant de l'instance immédiatement supérieure. Ce dernier impose à son subordonné la résolution d'un problème, en quoi faisant, il vise moins à l'instruction de la troupe, — sans l'omettre bien entendu, — qu'à se rendre compte des aptitudes tactiques de l'officier qui la commande.

Ce cas est prévu par le plan d'instruction sous chiffre 12, lettre *d* :

« Pour les exercices de combat des différentes unités, on » travaillera toujours sur la base d'une supposition tactique, » en posant des problèmes aux chefs d'unités et en critiquant

» la solution. Ces exercices auront lieu dans le terrain, l'ennemi
» sera représenté par des fanions. On travaillera simultanément
» à l'instruction tactique des chefs et au développement de la
» troupe. »

Pour répondre à ces desiderata, la tâche imposée doit être telle qu'elle oblige l'officier à apprécier une situation tactique, à prendre une décision appropriée et à l'exécuter en formulant correctement ses ordres.

L'important est dès lors que le directeur de l'exercice soit lui-même très au clair sur le but qu'il se propose, sur le terrain de l'exercice et sur la manière dont il conduira le combat, c'est-à-dire dont il fera manœuvrer l'ennemi dont l'intervention impose ses décisions au commandant. Il devra surtout tenir à ce que les situations soient vraies, et pour cela ne pas diriger l'action de l'ennemi suivant l'idée du moment, mais suivant les nécessités de la mission qu'il lui a attribuée dès l'origine. Il doit enfin ne faire entrer en ligne de compte les mouvements de l'ennemi, soit ne les signaler qu'au moment où ils pourraient être aperçus dans la réalité.

Quant au but, il doit toujours être de procurer un enseignement.

Celui-ci doit tendre d'abord à inculquer l'habitude d'une décision prompte. On y arrivera par la multiplication des exercices et en procédant du plus facile au plus compliqué. Le coup d'œil qui n'est autre chose que l'appréciation rapide des motifs d'une décision s'acquiert avant tout par l'expérience.

L'enseignement doit tendre ensuite à développer le sens pratique de l'officier, à affranchir son esprit de l'esclavage des formules. La victoire ne se met pas en formules, et le règlement servilement appliqué n'est pas l'école de la victoire. Le directeur d'un exercice aura mille occasions de le prouver par des leçons pratiques qui se graveront dans la mémoire de l'officier.

Prenons un exemple.

Dans le combat offensif, la répartition de la troupe en deux fractions d'inégales forces, chargées l'une, la plus faible, de l'attaque secondaire, l'autre de l'attaque principale, est devenue un cliché pour beaucoup d'officiers. Trois fois sur quatre on les verra, dès le début d'un engagement, disposer, sans plus

d'informations, selon le schéma consacré. Le directeur s'empressera de saisir une aussi bonne occasion de rappeler l'officier à la réalité des choses. Une vigoureuse offensive de l'ennemi culbutant l'aile démonstrative et compromettant par là le succès de l'attaque, lui en fournira le moyen. Ce résultat portera en lui-même son enseignement, et le directeur, appuyé sur cette expérience, n'aura pas de peine à démontrer dans sa critique que le point et le moment de l'attaque décisifs ne peuvent être arrêtés qu'une fois l'ennemi fixé, c'est-à-dire occupé sur tout son front par une force en état de le contenir.

L'enseignement doit tendre enfin à développer l'esprit d'offensive. Les deux grands obstacles de cet esprit-là sont la crainte de se tromper, qui paralyse l'initiative, et l'importance exagérée que l'on attribue souvent au terrain, au choix d'une « bonne position ».

Ici encore, par une action appropriée de l'ennemi, le directeur établira que l'erreur la plus grande est précisément la crainte d'en commettre une, et que si le terrain joue un rôle dans le combat, il ne faut pas lui sacrifier l'exécution des mouvements, mais au contraire subordonner à ceux-ci l'utilisation du terrain.

Quel que soit le point spécial que le directeur se propose de faire ressortir, il doit, avec un soin extrême, se garder de toute idée préconçue. Il évitera, par exemple, d'interrompre un mouvement parce qu'il ne répond pas à son attente. De même qu'il fait intervenir l'ennemi pour imposer telle ou telle décision à l'officier, de même, et réciproquement, les manœuvres de l'officier imposent à l'ennemi supposé les ripostes logiques. A cette condition seulement la vérité sera respectée.

Il ne faut pas croire, en effet, que la critique, pour être profitable, doive nécessairement relever une faute. Elle atteindra aussi le but, en constatant la bonté des décisions prises et la correction de leur exécution.

Ce n'est du reste pas une chose aisée que la critique ; elle devient ici un art difficile ; le directeur doit mettre à la développer beaucoup de soin et d'attention, d'autant plus qu'elle constitue le couronnement de l'exercice. Son but est d'achever d'éclairer les officiers sur les faits d'expérience que cet exercice a fournis et sur leurs conséquences.

Le directeur rappellera donc d'une façon brève et claire la situation arrêtée au début et la mission imposée. Il analysera

les motifs qui ont dicté au commandant sa décision et montrera en quoi ils répondent à la situation ou s'en écartent. Il examinera ensuite l'exécution.

Si l'histoire de la guerre fournit des faits à l'appui de ses opinions il ne manquera pas de les indiquer. Sa critique y gagnera en intérêt, et se gravera mieux dans les mémoires.

Mais surtout, il ne perdra pas de vue le but de l'exercice qui devra être également celui de sa critique : inculquer aux officiers l'habitude des décisions promptes, l'esprit d'initiative, puis, dans l'exécution, une volonté arrêtée, l'instinct de l'offensive et la mise au rancart des formules schématiques.

F. F.

CHEVALET ARTICULÉ

POUR CUISINE DE CAMPAGNE

(Avec deux planches.)

Les deux clichés ci-joints représentent un chevalet articulé pour cuisine de campagne, dont l'adjudant sous-officier Zeller, à Neuchâtel, est l'inventeur. La planche X représente le chevalet déployé et en usage, et le représente également, au premier plan, fermé, comme il doit l'être pour le transport sur les chars de compagnie. La planche XI représente les deux supports d'une cuisine de compagnie accouplés.

Le chevalet se compose de deux fers en T, les jambages verticaux unis bout à bout et assemblés par deux plaques métalliques formant charnière. On peut ainsi replier les deux fers et les serrer l'un contre l'autre. Les branches du T qui forment les pieds du support sont également articulées de façon à pouvoir fournir l'écartement voulu pour fixer le support et être repliés et placés parallèlement aux fers lorsque le support est fermé.

Le chevalet Zeller mis à l'essai dans diverses écoles s'est montré d'un emploi pratique. Il se déploie et se reploie facilement, peut être installé partout, supporte enfin sans fléchir le poids d'autant de marmites pleines qu'il est possible d'en

CHEVALET DE CUISINE ARTICULÉ

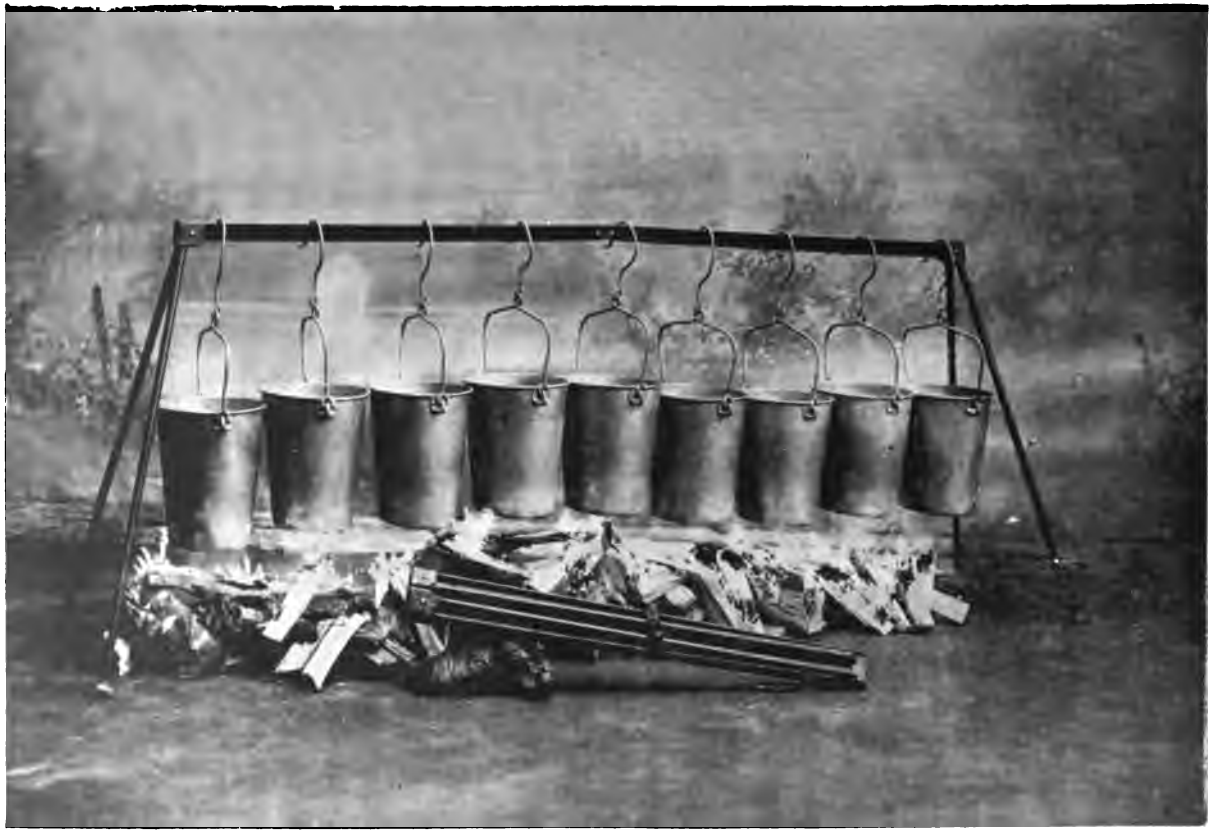

Support ouvert et support fermé.

Supports accouplés.

suspendre. Il est construit pour recevoir le nombre de marmites nécessaire à la nourriture d'une compagnie de 200 hommes.

Facilement transportable, le chevalet Zeller a cet avantage de durer. Son prix ne dépasse pas sensiblement le montant des frais qu'exige pendant un cours de répétition l'achat, dans chaque nouveau cantonnement, de supports en bois.

L'ARTILLERIE RUSSE

Dans les pays, dotés de larges rivières et dépourvus de ponts, il est intéressant de rechercher les moyens de faire franchir les cours d'eau à l'artillerie de campagne : Voici les procédés mis en œuvre avec succès par l'artillerie russe. Ils peuvent en partie être utilisés par les artilleries d'autres pays et présentent des particularités intéressantes et des dispositions ingénieuses. C'est à ce titre que nous les reproduisons.

Les 26 juin et 1er juillet 1897, la 3e batterie du Don et la 17e batterie à cheval passèrent le Donetz en présence du Chef de l'artillerie du 10e corps d'armée, la 1re à l'aide d'outres, ce que l'on appelle « à la mongole », la 2e en traînant simplement les pièces à travers le lit du fleuve, sous l'eau.

Le passage du fleuve par la 3e batterie d'artillerie à cheval du Don.

A l'endroit choisi pour le passage, le Donetz est large de 102 m. et profond de 9,8 m. au maximum.

La rive droite ainsi que le lit du fleuve de ce côté-là jusqu'aux trois-quarts de sa largeur est formée de sable fin, tandis que le sol de la rive gauche est argileux, blanc et uni. On avait fait préparer à cet endroit, en vue du passage, 3 petits canots, 4 outres de peau de buffle, 11 planches longues de 5 m., larges de 0,19 m. et épaisses de 2 ½ cm.; en outre, des câbles et des cordes.

Les canots mesuraient 5 m. de long, 1,3 m. de large, leurs bords émergeaient de 40 cm.

Les cordes destinées à tirer les pièces d'une rive à l'autre étaient longues de 42,5 m., composées chacune de 6 cordelettes; pour remorquer ce que l'on pourrait appeler impropre-

ment le radeau transbordeur, on se servit d'une corde épaisse et longue de 128 m. On eût pu employer également de fortes cordes à fourrage. Les outres de 1,9 m. de long et 2,5 m. de diamètre, avaient une capacité de chargement de 410 kg. Elles furent gonflées en 4 minutes, tout au plus, au moyen d'un petit soufflet. Ce soufflet n'avait guère plus de 71 cm. de long, et pouvait être chargé avec l'outre sur un avant-train.

Voici comment s'effectua le passage :

On poussa d'abord la pièce embrelée dans le fleuve, jusqu'à ce que les moyeux fussent immergés, puis, à chaque moyeu, on assujettit une outre attachée par les quatre coins.

On attacha à la volée le câble de traction dont on dirigea l'autre extrémité sur la rive à atteindre pour pouvoir employer à la pièce suivante les outres et les cordes, on noua une longue corde aux axes d'essieu pour les ramener à la rive de départ. Après ces préparatifs, on tira la pièce jusqu'à la rive opposée; pendant cette opération, les hommes qui avaient attaché les outres se cramponnèrent aux roues pour les empêcher de tourner, aussi longtemps que la pièce ne touchait pas le fond. Mais dès que celle-ci eut abordé, et qu'elle eut touché le sol, on la hissa à terre; puis on dénoua les outres et les câbles, on les attacha ensemble et on les ramena à la rive de départ au moyen de la corde dont il a été question.

Le radeau-passeur fut installé sur deux canots d'un tonnage à peu près pareil, reliés entre eux au moyen de perches ou de timons, sur lesquels, au moyen de planches attachées avec des cordes à fourrage, on avait établi un plancher. Le passage s'effectua par section : d'abord, les selles, les harnais et les vêtements des servants, puis les équipements et les munitions. Sur la moitié de droite de cette sorte de radeau, on plaça les harnais des chevaux de la 1e pièce, sur la moitié de gauche, ceux des chevaux de la 2e pièce; les habits des servants en ordre devant leur pièce respective.

Les munitions de la section passèrent ensuite. On plaça à droite du radeau les caissettes d'avant-train de la 1e pièce (les châssis à projectiles au milieu, les caissettes à charges sur les côtés), à gauche on mit pareillement le contenu de l'avant-train de la 2e pièce.

On peut aussi, si la capacité de chargement (tonnage) du radeau est suffisante, transborder à la fois les équipements et les munitions.

Pour le va-et-vient du radeau, une corde à l'avant, et une à l'arrière aboutissant à chaque rive.

On servit le 3e canot pour les préparatifs et pour le transport de la corde de sauvetage ; il avait été aménagé pour porter secours en cas d'accidents.

Le travail fut réparti comme suit :

Pour le passage de la *1e section* sur la rive opposée :

Les servants de la 1e section traversèrent le fleuve à la nage avec les chevaux, et halèrent ensuite à eux les pièces, les munitions et les équipements. Ceux de la 2e section adaptèrent les outres aux pièces et dirigèrent celles-ci pendant le commencement du trajet ; ceux de la 3e section enfin chargeaient le radeau.

Pour le passage de la *2e section :*

Les servants de la 2e section traversèrent à la nage avec leurs chevaux ; ceux de la 3e section adaptèrent les outres, et donnèrent la direction aux pièces ; les hommes de la 1e section halèrent les équipements, les harnais et les munitions de la 2e section.

Pour le passage de la *3e section :*

Les servants de la 3e section traversèrent à la nage avec leurs chevaux, ceux de la 1e section attachèrent les outres sur les avant-trains, la 2e section s'occupa du transport du matériel.

Pour le passage avec les chevaux les servants entraient dans l'eau à cheval en rompant par trois à droite, à intervalles ouverts, les conducteurs suivaient.

En 1 h. 10 min. le passage de la batterie était terminé, celle-ci exécuta sur la place d'exercice, après une marche de 10 verstes, le tir pratique qui avait été commandé.

Le passage du fleuve par la 17e batterie montée.

Cette batterie traversa le Donetz le 1er juillet avec le même effectif que la batterie du Don, 6 pièces attelées, les avant-trains réglementairement paquetés. A l'endroit désigné pour cet exercice, le Donetz a une largeur de 77 m. et une profondeur maximum de 7 m. environ. Le sol y est sablonneux et vaseux. On avait fait apporter sur le rivage à peu près les mêmes objets que ceux dont s'était servie la batterie du Don à l'exception du plancher pour le radeau.

On ne disposait donc, pour le transport de la munition et des vêtements, d'aucun radeau, mais seulement des canots accouplés

par deux au moyen de cordes. On chargea la munition dans le fond des canots que l'on hàla avec des câbles d'une rive à l'autre. Tous les chevaux traversèrent à la nage comme lors du passage de la batterie du Don.

Les pièces furent d'abord dételées, puis lorsqu'on les eut poussées tout embrelées jusque dans l'eau, on attacha un câble à la volée, on l'enroula deux fois autour du timon et on le fixa à l'anneau de la chaîne du timon. L'autre bout du câble fut porté sur la rive opposée. Pour le cas où le câble viendrait à rompre, on fixa un second câble de sûreté aux fusées d'essieux.

Le passage s'effectua à peu près dans les mêmes conditions que pour la batterie du Don.

Les pièces disparurent complètement dans l'eau, et furent hissées par les hommes sur la rive opposée; puis les cordes furent ramenées en arrière pour servir aux pièces qui suivaient,

En 55 min., le transport de la batterie entière était effectué.

Une fois rassemblée sur la place d'arme, la batterie exécuta le tir d'exercice qui lui avait été prescrit.

Lors du passage des deux batteries, outre le 3e canot destiné au sauvetage, on avait tendu, en aval du point de passage, une corde maintenue à la surface de l'eau par des bottes de paille ou de roseaux. Elle devait servir à recueillir les hommes que le courant aurait entraînés.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Le landsturm armé. — Instruction de tir pour l'artillerie de campagne. — Rapport sur la gestion du Département militaire fédéral en 1898. — † Le colonel Adolphe Ziegler. — Course de fond du *Reitclub* de Zurich.

M. Kellersberger, député aux Etats, le « père du landsturm », désespérerait-il de son rejeton ? Il vient de proposer, ou plutôt la commission de gestion qu'il préside, la fusion du landsturm avec la landwehr IIe ban. Cette fusion aurait l'avantage de dégager la landwehr II de sa position hétéroclite entre l'armée de campagne et l'armée territoriale. Avec ses meilleurs cadres, elle constituerait pour le landsturm une sorte de noyau et lui donnerait plus de corps et de cohésion.

C'est parler d'or, ou à peu près. Depuis longtemps les officiers les plus

compétents ont fait valoir les inconvénients d'une répartition de l'armée en quatre bans. Cette répartition ne correspond à rien de déterminé, et la fusion proposée ne serait point une mesure à dédaigner, à la condition de simplifier beaucoup l'organisation du landsturm. Car si la landwehr II est en mesure de fournir de bons cadres au landsturm, il ne faudrait pas qu'un recrutement mal conçu de ce dernier vint diminuer la valeur de la landwehr II et compromettre l'exécution des services que l'on peut attendre d'elle.

Plus juste encore est le vœu émis de supprimer les exercices du landsturm armé. Ils sont parfaitement inutiles ; ils l'étaient déjà du temps des cours de cadre ; ils n'ont pas changé de caractère depuis la disparition de ces cours. Une économie pourrait être avantageusement réalisée de ce chef. Elle donnerait en même temps satisfaction à ceux qui, par nos temps d'insuffisance budgétaire, tournent autour du Département militaire fédéral, *quærentes quem devorant.*

M. le colonel Ruffy, dans sa réponse, a admis la nécessité d'une réorganisation du landsturm ; seulement cette réorganisation ne doit pas être poursuivie isolément ; elle rentre dans les travaux de réorganisation militaire générale actuellement à l'étude et dont l'achèvement n'est plus très éloigné.

Cette ligne de conduite est en effet logique et paraît être la meilleure. Pendant trop longtemps on a procédé par revisions fragmentaires ; ce système nous a conduit aux complications que nous avons connues et dont nous ne sommes pas encore entièrement sortis. Inutile de renouveler l'expérience.

D'autre part, la suppression des exercices du landsturm pourrait être d'ores et déjà décrétées sans inconvénients. Mais, si nous en croyons le rapport du Conseil fédéral sur la situation financière, le Département militaire ne serait pas partisan de cette suppression. N'ayant pas encore vu le texte du rapport, nous ignorons les motifs de cette manière de voir.

* * *

Le Conseil fédéral a adopté, en date du 18 avril dernier, une nouvelle *Instruction de tir pour l'artillerie de campagne.* Cette Instruction a paru en allemand seulement; on attend avec impatience le texte français pour être remis aux officiers du Ier corps d'armée avant les manœuvres de cette année. Le nouveau règlement ne contient cependant pas de nouveautés essentielles, les méthodes de tir n'ayant en somme pas changé depuis l'Instruction précédente qui portait la date du 28 juillet 1890. Dès lors, on a supprimé l'obus et la boîte à mitraille, mais on a suivi dans le tir à shrapnel un système fort peu différent de celui qu'on pratiquait il y a neuf ans.

L'Instruction de 1890 était beaucoup trop prolixe et ne faisait pas res-

sortir d'une façon assez évidente les règles principales du tir. Le nouveau règlement est plus condensé, plus précis, plus positif et conçu dans un sens plus pratique.

Il se divise en une première partie traitant des *généralités*, où figurent quelques données sur la trajectoire, sur l'effet des projectiles, les probabilités de tir, l'observation des coups, la répartition du feu, le genre de feu, les objectifs, etc. ; la seconde partie est tout entière relative à l'exécution du tir. Il précise l'emploi de divers genres de feux, emploi qui jusqu'à présent n'était pas nettement défini Ainsi, le feu de vitesse n'est pratiqué que pour la destruction du but, par conséquent lorsque la batterie a son tir réglé. Le feu par pièce ne se donne que contre des objectifs distants de moins de 1500 m. La salve de batterie sert dans la période du réglage lorsque l'observation des coups isolés ne fournit pas de données suffisantes, — ce sont alors des salves dites d'observation, — ou bien dans le tir effectif, contre des buts apparaissant inopinément ou pour peu de temps, à des distances connues ; on les dénomme dans ce cas salves d'efficacité *(Wirkungssalven)*.

Le chapitre de l'exécution du tir indique quelques règles sur les tirs à percussion et sur le tir fusant. Elles sont en somme faciles à retenir. Un principe définitivement adopté établit qu'aux distances inférieures à 1500 m., on emploie exclusivement le tir fusant, en estimant la distance aussi exactement que possible et en donnant une graduation plutôt faible à la fusée. C'est du reste une des règles de l'Instruction de tir de l'artillerie allemande, dont paraît s'être inspiré la nôtre, et la règle de la plupart des artilleries étrangères.

Un certain nombre de pages sont consacrées aux tirs sur buts mobiles et on voit qu'on leur attribue une plus grande importance que jadis, ce en quoi on a raison. Par contre, tout le tir indirect — et nous faisons rentrer dans ce genre de tir les procédés de repérage — est traité d'une manière par trop sommaire et tout à fait insuffisante ; on a beau prétendre que ce genre de tir n'est pas normal, qu'on en fera usage le plus rarement possible, que nos appareils sont trop simples pour le pratiquer couramment, il n'en est pas moins vrai qu'il servira en campagne, plus souvent même qu'on imagine. On lui fera appel lorsque le but sera masqué par la fumée de nos coups ou lorsque la batterie qui tire sera aveuglée par celle des projectiles ennemis ? (On sait qu'on a tendance à employer des projectiles produisant de forts nuages de fumée.) Pourquoi n'utiliserait-on pas davantage, dans le combat à grande distance, la couverture des crêtes pour se défiler et pour masquer sa position ? Si on profite si peu de ce tir, c'est qu'on éprouve toujours une certaine hésitation à le pratiquer et que sa préparation en est généralement longue, faute d'habitude. Il est donc de la plus haute importance d'être au clair et à l'aise dans son emploi. Et puisqu'on a fait quelques emprunts à l'Instruction

allemande, on aurait pu avec profit y puiser aussi des indications sur ce chapitre.

Il serait extrêmement désirable que l'Instruction soit complétée sur ce point par un certain nombre de règles pratiques, groupant les indications éparses de l'Instruction et du Règlement d'exercice de l'artillerie de campagne et capables de fournir des notions simples et claires sur les principaux problèmes du tir indirect et du repérage des pièces.

* * *

Le rapport de gestion du Département militaire fédéral, pour 1898, a été publié dans le nº 14, du 5 avril, de la *Feuille fédérale suisse*. C'est un document qui ne se prête pas facilement à l'analyse ; les cadres de cette chronique n'y suffiraient d'ailleurs pas. Nous nous bornerons à en tirer quelques renseignements.

* * *

Pendant l'année 1898, il a été exercé 17174 recrues ; savoir :

Infanterie	13,732
Cavalerie	525
Artillerie	1,818
Génie	491
Troupes sanitaires	442
Troupes d'administration . .	166
Total	17,174

C'est le 93,64 °/o en moyenne du recrutement de 1897, qui avait été de 18339 hommes. Le nombre des exercés en 1898 est en diminution de 580 sur celui des exercés en 1897.

* * *

Le recrutement de 1898 a donné un total de 17851 hommes; en 1897, il avait été de 18339 ; il y a donc ici également une diminution par rapport à l'année précédente (488 hommes).

Les hommes recrutés en 1898, pour l'année 1899, se répartissent comme suit :

a) Par arrondissements de division :

Ier arrondissement de division	2,460
IIe »	1,841
IIIe »	2,264
IVe »	2,051
Ve »	2,465
VIe »	2,492
VIIe »	2,175
VIIIe »	2,103
Total	17,851

b) Par armes :

	Infanterie		13,944
	Cavalerie		544
Artillerie	Batteries attelées	Canonniers	435
		Soldats du train	647
	Batteries de montagne		80
	Artillerie de position		209
	Artillerie de forteresse		324
	Train		448
Génie	Sapeurs		349
	Pontonniers		86
	Pionniers		93
	Troupes sanitaires		523
	Troupes d'administration		169
		Total	17,851

D'après les contrôles au 1er janvier 1899, l'effectif de l'armée fédérale était le suivant :

Etats-majors	1,125
Elite	148,435
Landwehr	85,676
Total	235,236

Enfin, à la même date, les contrôles du landsturm accusaient un total de 275,596 hommes.

* * *

Le numéro de mars de la *Revue militaire suisse* a déjà parlé de l'instruction militaire préparatoire du IIIe degré dans le canton de Zurich. Voici pour compléter ces renseignements, ce que nous apprend le rapport de gestion.

Il a été donné, dans différents cantons et dans différentes localités, 19 cours ; le nombre des jeunes gens qui y ont pris part a été, au commencement du cours, de 6134 élèves, en augmentation de 1373 sur l'année 1897 ; il était, à la fin du cours, de 5266, en augmentation de 1148 sur l'année précédente.

L'instruction a duré, en général, de 50 à 80 heures ; le rapport constate qu'à moins de 50 heures les résultats sont à peine suffisants.

Le personnel enseignant de ces cours a été le suivant :

230 officiers.

592 sous-officiers, soldats et maîtres de gymnastique.

Comme cela avait déjà eu lieu précédemment dans quelques divisions, on a formé, à titre d'essai, des subdivisions spéciales avec les recrues

d'infanterie ayant fait un cours militaire préparatoire et l'expérience a prouvé à nouveau qu'on ne peut obtenir un degré d'instruction plus élevé qu'à la condition de rendre l'instruction militaire préparatoire obligatoire, ou d'augmenter la durée des écoles de recrues.

C'est avec plaisir que nous enregistrons ce jugement pris dans un document officiel; il nous donne la preuve qu'on considère, aussi en haut lieu, l'instruction que reçoit actuellement l'infanterie comme insuffisante; il nous fait espérer que les temps ne sont pas trop éloignés où, par l'un ou l'autre moyen, peut-être par les deux à la fois, on mettra l'infanterie à même d'acquérir le degré d'instruction que réclame le rôle prépondérant qu'elle joue à la guerre.

Nous constatons avec regret que la Suisse romande reste presque entièrement étrangère à l'instruction militaire préparatoire. Fribourg-Ville seule fait exception avec un premier cours qui a compté 105 participants

* * *

Parlant des cours de répétition des régiments d'infanterie du IIIe corps d'armée, le rapport relève que la durée des cours préparatoires est insuffisante pour obtenir une instruction solide dans toutes les branches élémentaires et, comme le tir individuel exige beaucoup de temps, il soulève la question de le restreindre, ou même de le supprimer entièrement pour l'attribuer exclusivement aux Sociétés de tir. Ici, en effet, il ne paraît guère possible de prolonger la durée des cours de répétition.

* * *

Appréciant la manière dont les troupes du IVe corps d'armée se sont comportées pendant les manœuvres d'automne, le rapport est plutôt élogieux. Il relève les progrès réalisés par l'*infanterie*, depuis les manœuvres de 1894, concernant la marche; les déploiements pour le combat; la manière de surmonter les obstacles; l'ordre, la cohésion et le calme dans les lignes de tirailleurs, etc. Il loue dans la *cavalerie* la solidité des cavaliers; leur mobilité et leur hardiesse dans le terrain le plus difficile; mais il la met en garde contre la tendance d'exagérer, dans ses rapports, les effectifs des colonnes de marche des autres armes.

Le rapport constate que l'*artillerie* est en progrès quant à la tactique, en ce qu'elle s'efforce de rester toujours plus en contact avec le commandement supérieur et qu'elle n'est pas embarrassée pour prendre des dispositions conformes aux circonstances quand elle est laissée sans ordres. Toutefois, il lui reste encore des progrès à accomplir sous ce rapport.

Le *génie*, les *troupes sanitaires* et l'*administration* ne méritent que des témoignages de satisfaction.

* * *

C'est pendant l'année 1899 que doit s'opérer le retrait de la *munition d'urgence* remise aux hommes. Ce n'est point seulement l'emploi abusif qui en a été fait dans un nombre restreint de cas qui a déterminé ce retrait; cela n'aurait pas suffi pour motiver cette mesure. Mais le système de la munition d'urgence présentait d'autres inconvénients : beaucoup de soldats ne disposaient pas d'un endroit sûr pour serrer cette munition; des propriétaires de logements prétendaient qu'elle était un danger pour leurs locataires et la poste ne voulait la transporter qu'à des conditions impossibles. Ce qui décida surtout à retirer la munition, c'est le fait qu'il importe avant tout de mobiliser les troupes, après quoi il est toujours assez tôt pour les pourvoir de la munition réglementaire. Des hommes isolés ou des bandes sans cohésion seraient de peu d'utilité pour la défense des frontières.

Le Département militaire est en pourparlers avec les cantons pour l'établissement, sur les places de rassemblement de corps, notamment dans les districts de la frontière qui seraient particulièrement exposés si une guerre éclatait subitement, de petits dépôts de cartouches où les hommes pourraient toucher la munition immédiatement en entrant au service.

* * *

Un vide s'est produit dans les rangs de l'administration militaire supérieure. Après une longue et douloureuse maladie, le colonel AdolpheZiegler, médecin en chef, est mort le 17 mai. Il était âgé de 66 ans.

Le colonel Ziegler débuta à Berne comme médecin et privat-docent à l'Université. En même temps, il prenait ses grades dans le service sanitaire de l'armée, et en 1876, il fut appelé aux fonctions de médecin en chef, succédant au colonel Schnyder, de Lucerne.

Pendant les 23 années de ses fonctions, son zèle ne s'est pas ralenti un seul instant. A la vérité, toutes les mesures qu'il a adoptées n'ont pas passé sans soulever parfois d'assez vives critiques; les Chambres elles mêmes en ont eu des échos. Mais chacun n'en reconnaît pas moins que le colonel Ziegler, par son activité, par sa conscience dans l'accomplissement de ses devoirs, et par l'entrain avec lequel il a toujours travaillé à mettre son important service à la hauteur des exigences croissantes de la guerre, mérite la reconnaissance de l'armée et spécialement du service sanitaire.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que le *Reitclub* de Zurich, suivant le bon exemple de la Société de cavalerie de la Suisse occidentale, a résolu l'organisation d'une course de fonds d'un parcours d'environ 300 kilomètres. Le programme définitif n'est pas encore arrêté; il le sera dans quelques semaines. Dans tous les cas ne seront admis que des officiers suisses

montant leur cheval de service ou celui d'un camarade. La course aura lieu au mois d'octobre ; elle durera trois jours. Les prix seront en rapport avec les frais résultant pour les cavaliers d'expériences de cette nature.

Dans le même ordre d'idées, nous apprenons que des pourparlers sont engagés entre les sous-sections des officiers de Lausanne, Morges et Nyon pour l'organisation en commun d'un nouvel exercice de marche et de tactique. Ici non plus, le programme n'est pas encore arrêté.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

L'*Annuaire* de 1899 des armées prussienne et wurtembergeoise. — Les revues de printemps. — Mort du commandant du XVe corps à Strasbourg ; son remplaçant. — Aux grandes manœuvres de cet automne. — Les nouveaux forts de Metz. — Un prochain règlement pour les vélocipédistes militaires. — Les bataillons du train aux manœuvres. — Quelques livres.

L'Annuaire de l'armée prussienne et du XIIIe corps d'armée wurtembergeois (Rang und Quartierliste der K. Preussischen Armeen des XIII (K. Würtemberg.) Armeekorps für 1899) a paru la veille de Pentecôte. Les mutations y sont arrêtées à la date du 2 mai. Le volume, assez considérable, compte 1308 pages, sept pages de moins que l'année dernière, malgré les augmentations assez sensibles du mois d'avril passé ; mais on a su tirer meilleur parti de l'espace.

En parcourant l'Annuaire, on est amené à faire diverses constatations intéressantes. On remarque entre autres au Ministère de la guerre l'emploi des nouvelles dénominations des départements et des sections dont j'ai dit quelques mots dans ma chronique de septembre dernier[1]. Le corps d'Etat-major général a également subi quelques modifications depuis l'époque où vous avez donné sa composition dans la livraison de février dernier[2]. Vous me permettrez de les signaler. Les quartiers-maîtres principaux sont aujourd'hui le lieutenant-général von Alten, resté à son poste, et comme officiers « faisant fonctions » au corps, le major-général de Lessel et le colonel de Blankenburg. Le major Nieber a pris la direction de la 7me section ; une section nouvelle, la 8me, a été attribuée au lieutenant-colonel v. Oven.

Parmi les nominations nouvelles, on en trouve deux de commandants de corps d'armée : celle du remplaçant du général de Seebeck, démissionnaire, et celle du commandant du XVIIIe corps, récemment créé; on compte

[1] P. 559. On avait alors germanisé un certain nombre d'appellations de grade et appliqué des termes nouveaux à divers services de l'armée.

[2] Tableau, p. 93.

en outre 18 nouveaux commandants de division, 39 commandants de brigade d'infanterie, 12 de cavalerie, 9 d'artillerie de campagne, un inspecteur et deux commandants de brigade d'artillerie à pied, un inspecteur du génie, un inspecteur des troupes de communication, un commandant de brigade de chemin de fer, un inspecteur de cavalerie.

En somme, d'après l'annuaire, on trouve pour les corps prussiens et wurtembergeois un effectif de 329 généraux, 370 colonels, 312 lieutenants-colonels, 1425 majors, soit au total 2107 officiers supérieurs (Stabsofficiere).

Il est assez curieux de comparer dans les divers régiments les effectifs des officiers subalternes, premiers-lieutenants et lieutenants. Les régiments d'infanterie à deux bataillons, formés en 1897, comptent de 12 à 21 lieutenants. Le plus faible régiment est le 174e, à Metz, qui n'a que 12 lieutenants. Dans les régiments à trois bataillons, cet effectif de lieutenants varie de 20 (régiment 75 à Brême) à 52 (1er régiment à pied de la Garde, à Potsdam); cette inégalité d'effectif en officiers se retrouve dans les autres armes également. La totalité des lieutenants enrégimentés est de 7650, c'est-à-dire 178 de plus qu'en 1898.

Je ne reviendrai pas sur la proportion d'officiers appartenant à la noblesse ou à la rôture dans les divers grades et unités. Cette proportion n'a guère varié depuis un an[1]. Disons seulement que 32 régiments se recrutent exclusivement parmi la noblesse, et 2 (d'artillerie à pied) n'ont que des officiers de la roture.

Le nombre de décorations de certains officiers est assez curieux à récapituler. On voit un général en posséder 63; il est vrai qu'il est en même temps grand maître de cérémonies à la cour. Le chef du Cabinet de l'empereur, le général de Hahnke, en a pour son compte 54, le général de Wittich, commandant du XIe corps, 44. La croix de fer, instituée en 1870 pendant la guerre, devient de plus en plus rare; elle est peu représentée dans les grades inférieurs. La croix de 1re classe ne compte plus aujourd'hui que 56 décorés dans l'armée; 1441 officiers portent celle de 2e classe.

— Les grandes revues du printemps ont eu lieu le 30 mai à Berlin et le 31 à Potsdam. A celle de Berlin, l'empereur était entouré de plusieurs personnalités princières dont la principale était l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, l'héritier des couronnes d'Autriche et de Hongrie. Il portait l'uniforme de son régiment, les uhlans no 10. Il fut l'objet de vives acclamations de la population berlinoise lors qu'il fit sa rentrée dans la capitale aux côtés de l'empereur, à la tête de la compagnie des drapeaux. L'empereur a placé l'archiduc « à la suite » des grenadiers de la garde Empereur François dont l'empereur François-Joseph est actuellement le chef.

La revue de Potsdam n'a rien présenté de marquant. Là tout se passe plus simplement, plus en famille si on peut dire.

[1] Voir année 1898, p. 357.

— La mort subite du général Freiherr v. Falkenstein a frappé tous les milieux militaires en Allemagne. Hélas! lorsqu'au mois de mars, je parlais de lui à propos des manœuvres impériales de cette année, j'étais loin de me douter que je prononçais presque son oraison funèbre. Sa mort, dans les circonstances que vous savez, était bien celle d'un vrai soldat, fidèle au poste jusqu'au bout. La *Gazette de Cologne* du 6 mai, jour du décès, donne une excellente biographie du valeureux général et décrit en fort bons termes les derniers jours de sa carrière [1].

Son successeur à la tête du XVe corps d'armée est le lieutenant-général Freiherr v. Meerscheidt-Hüllessem, qui commandait la 11me division, à Breslau. Il est demi-frère de l'ancien et renommé général du même nom, mort en 1895, qui était en dernier lieu à la tête du corps d'armée de la Garde. Le nouveau commandant du corps de Strasbourg a pris part avec distinction à quatre campagnes; il est né en 1840. Il entra au service à dix-sept ans, au 9me régiment d'infanterie, et a fait sa carrière dans la troupe. Pendant la guerre de 1870-71, il était capitaine au bataillon maritime (Seebataillon). En 1866, on le trouve attaché à un corps de réserve qui a occupé, presque sans coup férir, une partie de la Bavière. Comme colonel, il commandait le régiment no 55, et plus tard, avec le grade de major-général, la 42me brigade d'infanterie. C'est lui qui sera, cet automne, à la tête d'un des corps d'armée appelés aux manœuvres impériales.

Une mutation s'est produite également à la 31me division, où le lieutenant-général Böcklin v. Böcklinsau a été remplacé par le major-général v. Hugo. Ce mouvement est le corollaire des importantes mutations du mois de mai. A Strasbourg, le commandant de la place, le général de Jéna, a été transféré « von der Armee », ce qui, chez nous, est un prologue de démission. Son successeur n'est pas encore désigné.

On a mis à la retraite le lieutenant-général v. Willich, inspecteur de cavalerie. Son remplaçant est le major-général v. Hagenow. Je vous avais parlé, l'année dernière [2], du général de Willich et des trois autres inspecteurs de cavalerie nouvellement institués. Leur nombre se réduit à deux aujourd'hui.

Au milieu d'assez nombreuses démissions et promotions, je tiens cependant à relever l'avancement au grade de major-général du colonel Mayer, président du « Comité des ingénieurs », dont j'ai déjà eu l'occasion de parler [3]. C'est à lui que nous devons la nouvelle organisation des troupes de télégraphe. En sa qualité d'inspecteur de la télégraphie militaire,

[1] Le groupe d'officiers suisses qui s'est rendu à Strasbourg au printemps de 1897, allo de visiter Wörth et Wissembourg, a conservé un excellent souvenir du commandant du XVe corps et des facilités qu'il leur a accordées pour la visite des champs de bataille.

[2] Mai 1898, p. 301.

[3] Avril 1898, p. 230.

il a dirigé les études et les expériences qui devaient amener la constitution de ce corps de troupe, constitution qui ne sera d'ailleurs définitive que le 2 octobre prochain.

— Quelques changements se sont produits, depuis ma lettre de mars, parmi les commandants qui figureront aux manœuvres impériales des XVe et XIIIe corps. Ainsi, la division de cavalerie *A* attachée au XIIIe corps, sera sous les ordres du major-général Freiherr v. Schele.

Espérons que cet officier, qui s'est distingué dans les combats de l'Afrique orientale, dont il était gouverneur de 1892 à 1895, remportera d'aussi brillants succès cet automne, dans les contrées décidément moins arides du Grand-Duché de Bade. Car c'est bien dans cette région que les manœuvres se dérouleront, entre Carlsruhe et Stuttgart. La ville badoise de Pforzheim, qui compte 30 000 habitants, servira probablement de résidence au quartier impérial et à la direction des manœuvres. La *Gazette de Cologne* est dans l'erreur en indiquant Strasbourg comme quartier général, la capitale de l'Alsace se trouvant éloignée de plus de 100 kilomètres du théâtre des opérations.

Les trois revues de corps d'armée auront probablement lieu le 4 septembre à Strasbourg, le 6 à Stuttgart et le 8 à Carlsruhe. Les manœuvres proprement dites commenceront le lundi 11 septembre pour se terminer le vendredi 15 septembre. La reconnaissance du terrain des manœuvres a été faite en avril par la direction des manœuvres, entre autres par le chef d'état-major général, comte de Schlieffen, le lieutenant-colonel baron de Manteuffel et le major Eben.

Il est probable que nos manœuvres attireront un grand nombre de spectateurs, et que nous y verrons beaucoup de vos compatriotes, officiers de l'armée suisse. La direction des manœuvres s'est d'ailleurs toujours montrée très prévenante à l'égard des officiers d'autres nations et envers les correspondants de journaux militaires allemands ou étrangers. Voici, pour ceux d'entre eux qui auraient l'intention de s'y rendre, les démarches à faire : adresser à *l'avance* au général comte de Schlieffen, chef d'état-major général, à Berlin, une demande en autorisation d'assister aux manœuvres impériales. Il y sera répondu en fixant au demandeur un rendez-vous la veille des manœuvres, probablement à Pforzheim; là, on lui remettra un laissez-passer, les cartes du terrain des manœuvres, l'ordre de bataille des troupes et le thème général des manœuvres. Chaque matin, il recevra les renseignements relatifs aux opérations de la journée et un résumé de celles de la veille; on lui indiquera les points d'où, selon toute probabilité, on verra le mieux se dérouler les événements du jour. Un officier de l'état-major général, parlant plusieurs langues, est généralement attaché aux officiers accrédités aux manœuvres et a pour mission de les orienter et de les accompagner.

— Il y a juste un an, dans la chronique de juin 1898, je signalais la mutation qui venait de se produire en la personne de l'inspecteur général du génie et des forteresses ; le général Vogel von Falckenstein avait démissionné et avait été remplacé par le général von der Goltz, le Goltz de la Turquie, Goltz pacha. Le vrai motif de cette mutation n'était autre que la reconstruction sur de nouveaux plans de la place forte de Metz. L'empereur tenait à dégager la ville de son enceinte rapprochée et à donner libre essor au développement de la capitale de la Lorraine allemande; il demandait que la zone de défense fut reportée plus loin et que de nouveaux forts, plus avancés, fussent construits sur les fronts sud-ouest et nord-ouest de la place. Le général de Falckenstein ne partageait pas cet avis. Il estimait que les nouveaux forts seraient trop rapprochés de la frontière, peut-être craignait-il la création d'une enceinte nouvelle plus éloignée et plus étendue, d'une occupation plus difficile.

Vous connaissez la décision qu'on a prise. L'opinion de l'empereur a prévalu. Il faut bien avouer que les fronts sud et sud-ouest de Metz constituent un des côtés faibles de sa défense. L'ennemi pourrait facilement établir des contre-batteries sur les hauteurs du Gorgimont, près d'Ancy, et sur celles du château de Saint-Blaise, ou sur la côte de Faye, de façon à prendre d'enfilade les fronts du midi et de l'est. De ces points, il aurait peu à craindre le feu des forts Frédéric-Charles (l'ancien fort Saint-Quentin) et Gœben (l'ancien fort Queuleu). On va donc construire un ouvrage sur le mont Saint-Blaise — où, soit dit en passant, le prince Frédéric-Charles, commandant l'armée d'investissement, avait établi, en 1870, son principal poste d'observation — puis un autre sur le Gorgimont. Le troisième sera élevé au nord-ouest de la place, au nord du village de Saulny, sur une hauteur qui domine la route de Metz-Verdun par Saint-Privat, c'est-à-dire la route que Bazaine aurait dû assigner à son armée, les 15 et 16 août 1870. On cherchera de là à se relier à la place forte de Diedenhofen (Thionville), qui n'est pas encore dotée de forts avancés et où on va se borner à fortifier les hauteurs de Gentringen. Les journaux quotidiens vous auront relaté que l'empereur a posé la première pierre des forts de Saint-Blaise et de Gorgimont[1]. Il a baptisé le premier, Fort Hæseler, du nom du commandant du XVIe corps de Metz.

On paraît ne pas s'être ému en France de ces nouvelles constructions et la presse militaire n'en est pas trop alarmée. D'après un article intitulé: *Nos fortifications*, publié le 27 mai par la *France militaire*, nos voisins n'auraient aucune intention de répondre à ces nouveaux forts en érigeant une nouvelle ceinture de forts d'arrêts en face de nos ouvrages[2].

[1] Les journaux français signalaient ce fort comme déjà en construction. (*Réd.*)

[2] L'article dont il s'agit ici est le résumé d'un interview d'un des collaborateurs de la *France militaire* avec un des officiers supérieurs de l'état-major général de l'armée. Le journaliste rapportait le dit-on d'après lequel on allait élever sur les rives de la Moselle,

Je crois qu'ils ont raison, et cela pour deux motifs, celui d'abord que l'importance des places fortes, d'après nos idées actuelles, tend à diminuer, celui en outre que l'enceinte rapprochée de la ville de Metz sera supprimée dans un avenir plus ou moins rapproché, les anciens forts, celui de la Moselle excepté, devant être abandonnés. On va au reste bientôt raser celui de Belle-Croix. Mais, quoiqu'on en dise, l'enceinte représente toujours quelque chose dans une ligne de défense, et Metz, par sa situation, n'en demeure pas moins la clef de la frontière allemande du sud-ouest; on ne saurait songer à affaiblir cette place en ne remplaçant pas par d'autres les forts dont les circonstances économiques de la ville exigent la suppression. Les nouveaux forts ne constituent donc pas une augmentation de la force défensive ni de la base offensive de la place.

Rien n'est décidé d'autre part à l'égard du déclassement de nos autres places fortes. Il ne faut accorder aucune créance au bruit d'après lequel on demantèlerait Cologne, dont la nouvelle enceinte, reconstruite dans les années de 1875 à 1880, ne date que de vingt ou vingt-cinq ans.

— Il paraîtra prochainement un nouveau règlement sur les vélocipédistes militaires. Le règlement fixera en même temps l'habillement, l'armement et l'équipement de la nouvelle troupe. A Berlin, les officiers ont reçu l'autorisation de monter à bicyclette avec leur uniforme habituel. Jusqu'ici, les officiers à bicyclette devaient porter un uniforme spécial « la Litewka » sorte de tunique à brandebourgs.

— L'Empereur vient de promulguer un ordre d'après lequel les bataillons du train prendront part aux manœuvres d'automne avec leur effectif complet; leurs voitures devront être attelées de façon à figurer à tour de rôle dans les exercices de campagne (*in regelmässigen Wechsel zu den Kriegsmässigen Uebungen*). Pour les manœuvres impériales, on emmènera tout le matériel des voitures qui forme en campagne ce que nous appelons le « Kleine Bagage » et qui correspond à ce qu'on nomme ailleurs le train de combat et le train régimentaire. Il comprend principalement les caissons, les équipages de pont de la cavalerie (Faltbootwagen), les voitures

de Pagny à Briey, une nouvelle ligne de forts et demandait s'il ne conviendrait pas mieux de procéder à la création du camp retranché de Nancy.

Le général interviewé répond en rappelant tout d'abord le classement qui allait être fait des diverses places fortes dont a parlé, en mai dernier, notre chroniqueur français. D'après ce projet, certaines places de la première catégorie devraient être mises à la hauteur de tous les progrès actuels; ce sont, du côté du nord-est, Epinal, Toul, Verdun; mais il n'est nulle part question de fortifications nouvelles, pas plus que d'ouvrages à Nancy. L'amélioration des camps retranchés devant coûter très cher, dix millions au minimum pour chacun, et l'établissement de lignes de défense étant très coûteux, il est préférable, dit l'officier supérieur, de ne pas autrement fortifier Nancy. « Les millions que coûteraient les fortifications nouvelles, ajoute cet officier, seraient, à mon avis, beaucoup plus judicieusement dépensés si on les employait à perfectionner notre action offensive. »

(*Réd.*).

médicales et les fourgons à bagages. On constituera également des sections d'approvisionnement avec des voitures à vivres pour se relier aux magasins militaires.

— Deux mots pour finir sur la littérature militaire. Je ne serai pas long.

Vous vous souvenez que dans la guerre de 1870-71, le bombardement de Paris s'est fait attendre assez longtemps; le chancelier de fer et le ministre de la guerre v. Roon avaient même été fortement froissés de ce retard, eux qui ne faisaient pas de sentiment. Il était avéré que le prince royal de Prusse (plus tard Frédéric III) cherchait à éloigner le plus possible le moment où on ferait parler contre Paris les « gueules d'airain de l'artillerie ». Peut-être agissait-il sous l'influence de la princesse royale, sa femme, fille de la reine d'Angleterre, qui partageait, à l'égard des Parisiens, les sympathies de ses compatriotes d'outre-Manche. Ce sentiment se justifiait peut-être chez de jeunes misses anglaises, il s'expliquait moins de la part du prince héréditaire de Prusse... Bref, le général de Blume qui, en 1870, était chef du cabinet de Moltke, s'est livré à de nombreuses recherches sur les vraies causes de ce retard et s'efforce d'en donner l'explication dans une brochure qui a paru le mois dernier chez Mittler.[1] Il faut avouer qu'il n'a guère réussi à convaincre les partisans du prince de Bismarck et les officiers qui faisaient alors partie de l'armée d'investissement; les réticences du prince royal subsistent après comme avant.

Un capitaine du 1er hussards, v. Heijdebreck, vient de traiter *Les courses de résistance à cheval* (Dauerritte); je signale son ouvrage à vos lecteurs que, d'après vos articles, la question semble intéresser dans ce moment.

Un autre capitaine, celui-là du service de santé, le capitaine Löffler, parle de la *tactique* du service sanitaire des troupes sur le champ de bataille[2]. On fait, vous le voyez, de la tactique même dans le service médical!

La revue internationale de l'armée et de la marine, que dirige le major Witzleben, à Dresde, a commencé dès avril la publication, *en français*, notez bien, d'un certain nombre d'articles militaires, généralement en traduction. Elle les donne en supplément. Les traductions sont soignées; les corrections, par contre, dans les numéros parus jusqu'à présent du moins, gagneraient à être plus serrées. Ceci soit dit en passant, dans l'intérêt de votre aimable confrère.

Le premier supplément renferme le Rapport d'expériences no 89 de

[1] *Die Beschiessung von Paris 1870-71 und die Ursachen ihrer Verzögerung* von v. Blume, general der Infanterie à D.

[2] Taktik des Truppen-Sanitatsdienstes auf dem Schlachtfelde. Von Löffler, Hauptmann im Königlich Sächsischen Generalstabe. Berlin 1899. G. S. Mittler & Sohn.

l'usine Krupp, la transformation du fusil d'infanterie mod. 88, d'après la *Post*, de Berlin; des données sur les nouveaux canons de campagne de la France et de l'Allemagne et d'autres renseignements. Je salue avec plaisir cette « pénétration » de la langue française dans les publications militaires de notre pays.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Promotions et mutations. — Etablissements d'instruction et d'éducation militaires. — Le premier bateau-ambulance permanent. — Canon à tir rapide et obusier de campagne. — Inaugurations de monuments.

A signaler en tête de la liste d'avancement du mois de mai, dans le corps des généraux, les noms du plus ancien neveu et du frère de l'empereur. S. A. R. et I. lieutenant-feldmarschal, archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Este, jusqu'ici à disposition du commandement supérieur, a été nommé général de la cavalerie; S. A. R. et I. lieutenant-feldmarschal, archiduc Louis-Victor, a été nommé feldzeugmeister.

Dans le même ordre d'idées, les archiducs Léopold-Ferdinand et Pierre-Ferdinand, qui, tous deux, appartiennent à l'infanterie, ont été promus, le premier lieutenant-colonel et le second capitaine.

Enfin l'archiduc Ferdinand, un neveu de l'empereur, colonel au 4e régiment de chasseurs tyroliens de l'empereur, a été transféré au 3e régiment à titre de commandant.

— J'ai parlé, dans ma dernière chronique, du jubilé cinquantenaire du feldzeugmeister baron Merke, chef de la première section au ministère de la guerre. Au 1er mai, cet officier s'est retiré du service actif. Une lettre autographe de l'empereur lui a exprimé la gratitude de S. M. pour les longs services rendus.

Son successeur, le nouveau suppléant du ministre de la guerre, est le lieutenant-feldmarschal François Schönaich, commandant de la 8e division d'infanterie à Innsbruck, et lieutenant-feldmarschal depuis mai 1895. Il est né en 1844, reçut sa première éducation militaire à l'Institut des cadets de Hainburg, et subit avec succès, à l'âge de 18 ans, ses examens de sortie de l'Académie de Vienne-Neustadt d'où il passa lieutenant dans les chasseurs. Il prit part aux campagnes de 1864 et de 1866, pendant lesquelles il combattit dans le Holstein et en Bohême. Il suivit ensuite les cours de l'école de guerre et entra dans l'état-major général.

Nommé colonel en 1885, il fut appelé aux fonctions de chef d'état-major du 5e corps qu'il remplit pendant trois ans avec distinction. S'étant ainsi

fait remarquer, il fut placé auprès de l'inspecteur général de l'armée, l'archiduc Albrecht, auquel il resta attaché jusqu'en 1895, année de la mort du grand-duc. Ce poste de confiance permit à Schönaich de se mettre au courant de l'ensemble de l'administration de l'armée; cette circonstance justifie le choix qui a été fait de sa personne pour assumer les responsabilités de sa nouvelle fonction au ministère de la guerre.

Outre l'Ordre de la Couronne de fer de 2e classe, l'Ordre de Léopold et la croix du Mérite militaire, le nouveau suppléant du ministre de la guerre est porteur de nombreuses décorations étrangères qui lui furent octroyées au cours de ses voyages avec l'archiduc Albrecht.

Autre nomination à l'actif de l'avancement de mai, celle comme amiral du vice-amiral Hermann baron de Spaun, commandant de la marine austro-hongroise et chef de la section de la marine au ministère impérial de la guerre.

Enfin, intéresse le commandement supérieur, le transfert du commandant du VIe corps, à Kaschau, feldzeugmeister Louis Gabini, à la tête du VIIIe corps, à Prague, où il remplace le feldzeugmeister Philippe, comte Grünne, tombé dangereusement malade. Devient commandant du VIe corps, le chef de la 17e division d'infanterie, lieutenant feldmarschal Hermann, comte de Pokorny.

* * *

On médite en Autriche-Hongrie une réforme du régime de l'éducation militaire. Elle aurait pour effet de mettre sur le même pied les écoles de cadets et les écoles réales supérieures. Jusqu'ici, les premières ont été essentiellement des instituts militaires, ayant un caractère exceptionnel et destinés à préparer leurs élèves à suivre les cours des deux académies militaires.

Suivant le projet de réformes, les écoles de cadets, qui dressent environ 4000 élèves en vue de la carrière des armes, subiraient une transformation complète. Le programme d'instruction pour les trois classes inférieures serait exactement le même que celui des écoles réales civiles. Les branches militaires de ce programme seraient réservées à la quatrième classe où elles seraient prépondérantes.

Cette réforme sera d'un grand effet sur l'instruction générale. En effet, les jeunes gens qui, au sortir des écoles de cadets, renonceraient, pour une cause ou pour une autre, à entrer dans la carrière militaire, se trouveront en état de poursuivre leurs travaux dans les écoles supérieures et académies ordinaires et d'embrasser des carrières civiles. Inversement l'armée en profitera, en ce que les cadets ayant reçu une meilleure instruction générale, instruction identique à celle des écoles réales supérieures, la valeur intellectuelle du corps d'officiers en sera accrue.

Pour réaliser l'égalité parfaite entre les cadets et les élèves des écoles

réales et donner aux diplômes d'examens des premiers la même valeur, il faudra que les professeurs chargés de l'enseignement des branches constituant les humanités soient examinés par l'Etat. De même, le commandant de l'école devra être un professeur éprouvé nommé par entente avec les autorités scolaires. Celles-ci devront d'ailleurs avoir la surveillance de l'enseignement des humanités dans les écoles de cadets.

Ces conditions ne pourront être réalisées qu'au fur et à mesure du développement de la réforme entreprise. Pour le moment, le premier pas, et un pas important, a été fait par le changement du plan d'instruction. L'ordonnance du 17 avril 1899 décide en effet que dans les écoles de cadets d'infanterie et de cavalerie le nouveau programme des cours sera mis en vigueur, pour les élèves de première année, dans l'année scolaire 1899-1900.

Les examens d'admission portent sur les branches suivantes: allemand, géographie, histoire, histoire naturelle, physique et chimie, arithmétique, algèbre, géométrie et dessin géométral, calligraphie.

Les officiers chargés des branches exclusivement militaires de la 4me année des cadets devront rentrer dans la troupe après trois ou quatre années de professorat. Pour les branches d'instruction générale la nomination se fera à titre définitif, après que le professeur aura suivi pendant une ou deux années, comme auditeur, les cours de l'Académie. Ne pourront être désignés, au surplus, que des officiers ayant suivi avec succès les leçons de l'école réale militaire supérieure, ou des classes supérieures d'une école moyenne civile. Les branches rentrant dans le programme des humanités sont enseignées par des professeurs civils.

Les *cours préparatoires* dont l'introduction est projetée tiennent compte des circonstances spéciales de langues en Autriche-Hongrie et des difficultés énormes que rencontrent les familles militaires pour l'instruction de leurs enfants. Il y a lieu de considérer en effet que dans les provinces non allemandes de la monarchie, l'enseignement de l'allemand devient de plus en plus rare.

Afin de remédier aux difficultés que rencontrent l'instruction et l'éducation des enfants de militaires ensuite de la différence des langues parlées dans les diverses parties de la monarchie, la création d'une *association scolaire militaire* a été entreprise par l'initiative privée. Dans toutes les garnisons de quelque importance où se trouveraient des enfants de langue allemande, seraient fondés des établissements d'instruction pour enfants de militaires: écoles primaires, secondaires, écoles de sœurs enseignantes, avec enseignement en allemand. Le programme d'étude et les manuels scolaires seraient partout les mêmes, afin que les changements de garnison n'entravent pas la suite de l'instruction.

Cette intelligente et patriotique initiative qui procède des intentions les plus louables et s'inspire d'un sentiment autrichien très net, rencontre

malheureusement une vive opposition dans la presse nationaliste, surtout en Hongrie. Il devient douteux qu'elle aboutisse, et pourtant elle permettrait une sérieuse amélioration de l'armée, qui l'accueillerait avec joie.

A Hinterberg, dans la Basse-Autriche, existe un institut pour fils orphelins d'officiers. Cet orphelinat, organisé conformément aux exigences les plus récentes, comporte une école primaire divisée en quatre classes et pouvant recevoir 100 élèves, et un jardin d'enfants pour 20 élèves. La direction est confiée à un maître militaire supérieur, ou à une directrice en chef. Celle-ci doit fournir la preuve d'une instruction générale supérieure, avoir un certificat d'enseignement à l'école secondaire, posséder une pratique développée comme professeur et éducatrice, et être familiarisée avec la tenue de ménage d'une grosse maison.

Le personnel d'enseignement comprend deux professeurs militaires pour les deux classes supérieures et deux maîtresses de classes pour les deux années les plus jeunes ; enfin une maîtresse pour jardin d'enfants. Il y a en outre un officier pensionné, plusieurs sous-officiers, des gardes pour enfants, des gardes-malades, des cuisinières, femmes de chambre, jardinier, sœurs, tailleur, couturières et personnel subalterne. L'ecclésiastique de l'endroit donne les leçons de religion et le médecin de la place visite l'infirmerie des élèves.

A leur réception, les enfants ne doivent être atteints d'aucune maladie héréditaire ou contagieuse ; ils doivent être exempts de toute grave tare physique ou intellectuelle.

Après avoir terminé leur école primaire, les élèves passent dans l'école militaire subalterne. Si, à ce moment, ils sont corporellement insuffisants pour suivre, on les envoie à l'orphelinat impérial et royal de Vienne, ou on les remet à leur commune ou à leurs aboutissants.

Une institution analogue existe à Odenburg pour les orphelines d'officiers pauvres. Au sortir de cet établissement elles poursuivent leur éducation dans l'Institut de filles d'officiers, à Vienne.

C'est ici le lieu de parler des dispositions projetées pour la formation des *instituteurs militaires*. Depuis 1891 ils constituent un groupe indépendant de fonctionnaires militaires, mais jusqu'en juin 1898 n'ont formé que deux classes avec rang de premier lieutenant et lieutenant. Pour les maîtres de deuxième classe, on exige la capacité d'instruire une école secondaire, exceptionnellement l'école primaire seulement. Après une année d'essai à titre de *maître militaire provisoire* intervient la nomination en 2e classe et après dix années d'enseignement la promotion en 1re classe.

D'après les nouvelles dispositions les maîtres militaires devront justifier des connaissances nécessaires pour l'enseignement dans une école moyenne ou secondaire. Ceux qui rempliraient cette exigence pour les écoles moyennes fonctionneront d'abord comme maîtres provisoires dans

les écoles réales militaires subalternes; ceux qui se montreront aptes à l'enseignement dans une école secondaire fonctionneront comme maîtres provisoires de seconde classe à l'Institut pour orphelins de Hinterberg, dont il a été question plus haut.

Après une année d'essai, la nomination définitive interviendra et les titulaires recevront une indemnité d'équipement de 120 florins. Les maîtres de seconde classe, dont le service est satisfaisant, pourront être promus en 1re classe. Si, plus tard, ils sont reconnus aptes à professer dans un établissement d'instruction militaire, ou dans une école moyenne, ils pourront prétendre à la nomination de maître militaire supérieur de 2me, cas échéant, de 1re classe, avec rang de capitaine de 2me ou 1re classe.

Ces dispositions nouvelles paraissent devoir développer l'institution des maîtres militaires et répondre au besoin de leur emploi dans les écoles réales militaires.

* * *

Le baron Charles Reinelt, depuis de longues années président de la Chambre du commerce et de l'industrie, à Trieste, a institué une fondation pour ambulances maritimes de la Société autrichienne de la Croix-Rouge, cela à l'occasion du jubilé cinquantenaire du gouvernement de S.M. l'empereur. Il a permis ainsi la construction d'un bateau-ambulance, qui, conformément au vœu de S. M. l'empereur, recevra le nom de *Comte Falkenhayn*, le premier président de la Société autrichienne de la Croix-Rouge. Celle-ci se trouve être la première des sociétés similaires du continent qui dispose d'un bateau-ambulance permanent.

Ce bateau peut recevoir 102 blessés, dont 8 officiers. Il possède une division pour maladies contagieuses parfaitement isolée et deux cabines de bains. Il possède aussi deux radeaux démontables pour l'embarquement et le débarquement des blessés, cela dans la prévision où il ne lui serait pas possible d'aborder la côte. Il est du reste construit de manière à pouvoir transporter des malades couchés dans tout l'espace intérieur.

La machine de 120 chevaux permet une vitesse de marche de 9 milles marins à l'heure.

Le bateau-ambulance mouille dans le port de Trieste sous la surveillance d'un officier pensionné du Lloyd.

* * *

Après que la plupart des grandes puissances, l'Allemagne, la France et la Russie, nous ont devancé dans l'adoption d'un canon de campagne à tir rapide, on arrive peu à peu en Autriche-Hongrie à résoudre aussi ce problème. Nos grands journaux annoncent que les essais d'un nouveau matériel sont près d'être terminés et qu'on a l'intention d'adopter deux

genres de bouches à feu pour l'artillerie de campagne : un canon à tir rapide et un obusier de campagne[1].

On réalise, en adoptant l'obusier, l'idée tactique qu'avait émise, déjà en 1872, le ministre de la guerre d'alors, le feldzeugmeister baron Kuhn. Les essais entrepris à cette époque n'avaient cependant pas donné de résultat positif; les expériences de la guerre et les exercices de tir ont dès lors démontré l'absolue nécessité de posséder pour la guerre de campagne une pièce à tir courbe capable d'atteindre les troupes abritées derrière des couverts; et on a parfaitement raison de profiter de la transformation de l'artillerie de campagne pour introduire ce genre d'artillerie que la majeure partie des grands Etats militaires possédent déjà.

On conservera comme métal à canon le bronze-acier, bien que les autres puissances aient, comme on sait, adopté depuis longtemps l'acier. Cela s'explique. L'Autriche-Hongrie est encore en partie tributaire de l'étranger pour la production de l'acier ; d'autre part, il est probable que les techniciens, et les autorités supérieures de l'artillerie se laisseront influencer par le coût moindre du bronze-acier et par la possibilité de construire tout le matériel en Autriche. Si le bronze-acier est adopté pour le canon de campagne, il a beaucoup de chances de l'être aussi pour l'obusier de campagne.

Toutefois, dans ce domaine, que de brusques revirements n'a-t-on pas vu se produire ! Ainsi, en 1861, on avait décidé l'adoption du canon Lenk à coton-poudre. Déjà trois régiments entiers en étaient armés, lorsque plusieurs magasins à coton-poudre vinrent à faire explosion. On abandonna de ce fait subitement la construction de ces pièces pour adopter le matériel modèle 1863.

Puis, lorsque la campagne de 1866 conduisit à l'adoption du chargement par la culasse, les pièces Krupp se comportèrent si bien aux essais que leur adoption semblait certaine. Quelque temps plus tard, en 1874, le général Uchatius présenta ses modèles de bronze-acier qui aux épreuves d'endurance donnèrent de brillants résultats. Les essais comparatifs d'octobre 1875, devant la commission d'expériences, entre les pièces de bronze-acier et les canons Krupp, décidèrent enfin définitivement de l'adoption du bronze-acier pour le canon de campagne modèle 1875.

La question du matériel à tir rapide devant être tranchée avant peu on saura bientôt quel métal — du bronze-acier ou de l'acier — aura obtenu gain de cause.

*
* *

Le 21 mai a été inauguré à Vienne le monument élevé à la mémoire de

[1] D'après l'*Armeeblatt*, le comité technique militaire expérimente actuellement un canon à trajectoire rasante, c'est-à-dire une pièce à tir rapide du calibre de 7 centimètres, et un canon à trajectoire courbe, autrement dit un obusier de campagne, de 12 centimètres, l'un et l'autre en acier. *(Réd.)*

l'archiduc Albrecht. La cérémonie a été brillante et d'un caractère presque exclusivement militaire. Le monument lui-même est une œuvre due à l'initiative de l'armée et menée à bien par les ressources qu'a fournies l'armée. Celle-ci tenait d'une façon toute spéciale à honorer le grand capitaine que fut l'archiduc Albrecht, le héros de Mantoue et de Novare, le vainqueur de Custozza.

Elle lui est d'ailleurs redevable en grande partie de ce qu'elle est aujourd'hui ; l'archiduc Albrecht, pendant le temps de son inspectorat général, a été l'auteur de son organisation et surtout lui a insufflé l'esprit d'idéal qui l'anime.

A la cérémonie d'inauguration, de nombreuses délégations militaires étrangères se sont jointes à nos troupes, délégations bavaroises, saxonnes et russes des régiments dont l'archiduc était le titulaire.

L'inauguration a eu lieu sous la présidence de l'empereur avec le cérémonial ordinaire, chœurs, salves d'artillerie, revue et défilé des troupes. Puis, à la Hofburg fut servi un dîner de gala, suivi de la représentation à l'Opéra d'un programme s'adressant à un auditoire militaire. L'empereur y a paru ; c'est la première fois qu'il s'est rendu au théâtre depuis la mort de l'impératrice.

Une autre inauguration de monument a eu lieu le 27 mai sur le champ de bataille de Kolin, en souvenir du combat de ce nom. Il est dû à l'initiative du comité des monuments commémoratifs des batailles de la campagne de Bohême.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(D'un correspondant occasionnel)

Ce que l'on pense. — L'armement de l'infanterie. — Reconnaissances de cavalerie. — La *Revue militaire*. — Le dernier volume du commandant Rousset.

Depuis un mois, les événements se sont précipités et n'ont point tourné mal, me semble-t-il, au point de vue de l'armée. Plus l'évidence ouvre les yeux, plus se manifeste la tendance de rompre toute solidarité entre elle et les auteurs des fautes commises, j'entends les auteurs conscients. Car ceux dont la bonne foi n'est pas douteuse, qui n'ont péché que par ignorance — tels les juges du conseil de guerre de 1894, — ceux-là ne sauraient être confondus avec les fauteurs de manœuvres coupables.

La grosse erreur a été de mettre en cause, au début, l'honneur de l'armée, pour couvrir les procédés déloyaux de quelques officiers indignes de l'uniforme. Parce qu'un arbre dépérit, la forêt doit-elle être condam-

née? Un service de l'état-major — car c'est à tort que l'on met en cause continuellement tout le deuxième bureau -- n'est pas l'état-major entier, pas plus que celui-ci n'est l'armée Le troupeau peut être humilié d'avoir compté des brebis galeuses; cela ne signifie pas que les brebis soient galeuses de la première à la dernière.

Cette appréciation plus juste des choses fait son chemin, au grand contentement des officiers heureux d'être affranchis d'une solidarité compromettante. Il en est encore, je le sais, qui ne peuvent se soumettre à l'idée que Dreyfus revienne, qu'il soit innocent, réintégré dans son grade. Renversant le vers du poète, ils estiment que l'échafaud fait la honte pour le moins autant que le crime. Mais laissons prononcer le nouveau conseil de guerre; une réhabilitation par ses pairs de l'officier injustement condamné achèvera l'évolution des sentiments. Resteront réfractaires ceux-là seuls desquels il n'y a rien à attendre, ceux qui croient à l'existence du syndicat international — on en trouve, j'ai un peu honte de le dire — et pour qui les mots de justice et de vérité n'ont qu'un sens relatif.

Il règne un autre état d'esprit chez quelques officiers de troupes, dû à l'antagonisme toujours plus ou moins existant entre eux et leurs camarades de l'état-major. Ces derniers se considèrent volontiers comme d'une essence supérieure, aussi tout le monde n'est-il pas fâché de la déconvenue qui les frappe. Ils en auront peut-être — oh! pas pendant très longtemps — le verbe un peu moins haut. Ils s'apercevront qu'on peut être de l'état-major et n'avoir pas la science innée ni l'infaillibilité.

On a beaucoup parlé de l'incident du général Hervé, à propos du procès Déroulède. On a généralement regretté qu'il ait failli compromettre sa dignité pour un si petit motif. Je vous assure que l'armée ne prend point aussi au sérieux ce grand efflanqué de Déroulède qu'il ne paraît le croire lui-même. Il vit dans un milieu dont la mentalité n'est heureusement pas celle de nos officiers. Ses grands gestes, ses grandes phrases, ses déclarations boursouflées éveillent surtout le sourire. Son clairon agit sur les bavards; à cela se borne son influence. Un général inspecteur d'armée pouvait se dispenser d'apporter ses encouragements à tant de bruit couvrant si peu de besogne utile. César déjà jugeait bien nos ancêtres des Gaules; n'a-t-il pas relevé chez eux la manie de trop parler?

* * *

L'étude de notre nouveau fusil est activement poussée. Elle est plus avancée qu'on ne suppose. Naturellement je suis tenu sur ce sujet à une grande discrétion ; je puis dire toutefois que la transformation de l'armement de l'infanterie ne tardera plus beaucoup. Les perfectionnements que les Allemands viennent d'apporter à leur Mauser contribuent à en démontrer la nécessité.

Le Lebel n'est cependant pas une mauvaise arme, loin de là. Le soldat

a confiance en elle, c'est l'essentiel. A mérite à peu près égal, le fusil le meilleur sera celui qui inspire la confiance la plus grande à l'infanterie qui le possède. Le Lebel jouit de cette confiance, non seulement parce que, techniquement, il est une arme bien construite, et que sa précision est parfaite, mais parce qu'il fut à l'avant-garde de la transformation de l'armement en Europe et détermina l'adoption du petit calibre.

Il est cependant dépassé aujourd'hui à plusieurs égards. Son poids d'abord. Il pèse environ 4600 grammes, comme vous savez, soit de 400 à 500 grammes de plus que les fusils allemand, autrichien et italien. Le poids de sa munition est également supérieur à celui de la cartouche allemande et italienne. A la vérité, il y a une compensation dans l'absence de chargeur, mais cette compensation n'a pas de valeur, l'absence de chargeur établissant précisément l'infériorité la plus sensible, la lenteur du chargement.

Nous sommes les seuls, avec les Portugais, qui ont repris notre ancien Kropatscheck, dont le fusil ait son magasin dans le fût. Les huit cartouches que peut contenir le magasin du Lebel doivent être introduites une à une, ce qui exige à peu près une demi-minute de la part d'un soldat exercé. Cette disposition doit disparaître; le nouveau magasin sera fixé à la culasse, avec, pour son chargement, emploi d'un chargeur rapide.

A côté d'une diminution du poids de l'arme et de sa munition et d'une plus grande facilité du chargement, on recherche une précision plus parfaite et une augmentation de l'espace dangereux par une tension plus grande de la trajectoire. La condition de cette dernière paraît être moins la réduction du calibre qu'un progrès dans la fabrication de la poudre.

On commence à en revenir un peu du calibre très réduit. Les expériences des Italiens en Abyssinie avec leur 6,5 ont jeté un froid. Même les calibres de 7,5 et 8 ne mettent pas à tout coup hors de combat l'homme atteint. La *Revue d'infanterie* a fait à ce sujet une étude intéressante, il y a quelques mois, et cite des cas nombreux tirés de l'histoire de l'armement actuel dans les différents pays de l'Europe[1]. En voici quelques-uns :

« La presse allemande a rapporté le fait suivant :

» Un canonnier conducteur d'artillerie de campagne se trouvait, pour son service, sur le polygone d'Haguenau, lorsqu'il ressentit à la poitrine le choc d'un objet dur. Il n'y fit aucune attention, pensant qu'il avait été atteint par une pierre d'un petit volume.

» En rentrant à la caserne, il s'occupa du pansage de ses chevaux, puis ressentit subitement une douleur à la poitrine, qui provoqua une syncope environ trois heures après la sensation du choc éprouvée sur le polygone.

» Un médecin militaire constata que cet homme avait la poitrine tra-

[1] *Revue d'infanterie* du 15 février 1897 et du 15 décembre 1898.

versée d'une balle de fusil d'infanterie. La blessure n'avait causé aucune hémorragie; elle n'a pas eu de suites mortelles.

« On peut conclure qu'une blessure de ce genre n'arrête pas sûrement un homme dans le cours d'une action de guerre. »

Le calibre du Mauser est de 7,9, avec une vitesse initiale de 630 m.

Le colonel Zwiaguine, au cours d'un voyage en Abyssinie, a fait la même constatation avec le fusil russe de 7,6, vitesse initiale de 620 m. Lui et son escorte vivaient essentiellement du produit de leur chasse. Mais ils remarquèrent dès le début qu'un grand nombre d'animaux, visiblement atteints par les projectiles, échappaient chaque fois qu'un organe essentiel n'était pas lésé. Dès lors, ils pratiquèrent sur les projectiles des entailles de manière à obtenir une balle analogue à la balle dum-dum des Anglais.

Les Espagnols ont fait des constatations analogues au cours de la dernière guerre, avec leur Mauser de 7mm, à vitesse initiale de 680 m. Les médecins américains sont unanimes à déclarer que la balle Mauser a produit des effets moins meurtriers que les projectiles des derniers fusils en service dans les troupes américaines, qui ont une pénétration beaucoup moindre. Si les blessures à la tête ont entraîné généralement une mort rapide, celles à la poitrine, au contraire, étaient le plus souvent facilement guérissables. Ils citent un grand nombre de cas où la balle Mauser a traversé la poitrine de part en part, sans occasionner de lésion sérieuse.

Comme faits particulièrement remarquables relatés dans les rapports américains, on peut citer les suivants :

Un soldat a eu les deux poumons traversés par une balle, sans que l'hémorragie se soit produite. Si cet homme s'est présenté à l'ambulance, c'est pour se faire soigner pour une autre blessure reçue à la jambe.

Un autre blessé a été atteint par une balle qui, pénétrant par le côté gauche, a traversé la cavité thoracique, pour ressortir dans le dos après avoir fracturé l'omoplate. En raison du trajet rectiligne observé dans la grande majorité des blessures, il semble certain que cette balle a traversé la région voisine du cœur. Cette blessure n'a pas déterminé la mort.

Deux blessés ont eu les intestins traversés sans en souffrir; un autre a eu les reins et la joue atteints impunément.

Ces diverses constatations ont ébranlé la foi dans l'utilité d'une réduction du calibre; il est probable que celui du nouveau fusil ne descendra pas sensiblement au-dessous des 8mm du fusil Lebel [1], s'il y a changement.

[1] M. le Dr Edmond Lardy, qui fut chef de l'ambulance de la Banque impériale ottomane en Thessalie, effleure la question du petit calibre dans son récent volume : *La guerre gréco-turque*. Ses conclusions sont identiques à celles de notre correspondant de Paris. Après avoir rappelé les expériences faites sur un cheval vivant par M. le Dr Bircher et interrompues par les ridicules criailleries de la Société protectrice des animaux, M. le Dr Lardy ajoute :

« Nous ne savons même pas d'une façon sérieuse si notre fusil de guerre est d'une

* * *

On fonde de grandes espérances dans la cavalerie, sur une des dernières mesures du règne de M. de Freycinet. Par circulaire du 7 avril dernier, ce ministre a prescrit, dans chaque régiment de cavalerie, des reconnaissances à longue portée Le but est de préparer les officiers à leur rôle de découverte en leur faisant parcourir des distances de plus en plus grandes et en leur donnant l'occasion d'observer des troupes en manœuvre et en marche.

Elles devront, à cet effet, être dirigées vers des zones déterminées, où elles rencontreront des troupes d'une autre garnison, soit manœuvrant sur la place d'exercices ou en terrain varié, soit exécutant une manœuvre de garnison, ou même une simple marche.

Les officiers envoyés en reconnaissance auront pour mission de reconnaître les troupes « sans être vus », et ils transmettront ou rapporteront les renseignements recueillis (force et composition de ces troupes, direction de leur marche, etc., etc.). Ils seront accompagnés d'un gradé et d'un ou deux cavaliers. La durée des reconnaissances sera d'un ou deux jours; elle pourra même aller jusqu'à trois jours et sera calculée de façon à ce que la distance parcourue par vingt-quatre heures soit en moyenne de 60 à 80 kilomètres. Les officiers et les hommes prenant part à ces exercices auront droit à une indemnité journalière; l'indemnité représentative de fourrages sera, en outre, perçue pour chaque cheval. Pour faire face à ces dépenses, il sera alloué à chaque corps d'armée, en sus des crédits fixés pour les manœuvres de garnison, un supplément de 300 francs par brigade de cavalerie.

Ce genre d'exercice n'est pas absolument inédit, mais jusqu'ici il avait été laissé à l'initiative des chefs de corps d'armée, et aucun crédit n'était prévu pour faire face aux dépenses. Notre infériorité était ainsi manifeste vis-à-vis de l'Allemagne où les *Distanzritte* sont fort en honneur. Ils l'étaient déjà en 1870, époque où nous avions, en pareille matière, perdu

efficacité suffisante pour assurer notre défensive; nous pouvons prévoir qu'en cas de guerre notre pays serait envahi par des masses considérables de cavalerie, et nous ne savons pas si notre arme arrêterait efficacement une charge.

« D'après ce que j'ai vu en Thessalie, je n'hésite pas à répondre non, nos balles n'arrêteraient pas la cavalerie, elles n'arrêteraient même que d'une façon insuffisante l'infanterie. J'estime qu'il y a des modifications importantes à faire subir à notre munition et que des essais nécessaires, urgents même doivent être faits *sur des animaux vivants et en mouvement.* »

De pareils essais seraient fort intéressants. Nous ne pouvons, en effet, nous baser absolument sur les expériences de l'étranger. Il y a, entre notre munition et celle des armes citées par notre correspondant, une différence essentielle. Les fusils allemand, russe, français, etc., tirent un projectile entièrement revêtu d'une enveloppe rigide; le nôtre tire un projectile en plomb durci, simplement coiffé d'un capuchon en acier. Les effets peuvent n'être pas absolument identiques. *(Note de la rédaction.)*

les traditions de l'armée napoléonienne. On sait de quel petit secours furent nos escadrons pendant la mobilisation de nos troupes. Tandis que les Allemands savaient par le menu à quoi s'en tenir sur nos embarras et sur l'impéritie de notre administration supérieure, et par leurs patrouilles, apprenaient assez exactement l'emplacement de nos corps, nous étions dans l'ignorance absolue de leurs faits et gestes. Faut-il rappeler la patrouille du capitaine Zeppelin, le 24 juillet 1870, grâce à laquelle le prince royal, informé de l'absence de détachements français importants dans la Basse-Alsace, put, sans crainte d'être inquiété, transporter sur la rive gauche du Rhin toute la IIIme armée, et occuper ainsi dès le 2 août les routes d'accès qui devaient lui permettre l'invasion immédiate de notre territoire?

Le service de découverte, je l'ai dit déjà dans ma dernière chronique, est fréquemment négligé par notre cavalerie, qui lui préfère les brillantes mais souvent inutiles chevauchées chargeant l'ennemi sur le champ de bataille. Si la circulaire de M. de Freycinet parvient à introduire quelque amélioration dans ces habitudes, il faudra beaucoup pardonner au trop avisé politicien que fut notre avant-dernier ministre de la guerre. Du reste, elle a déjà porté quelque fruit. Nos journaux militaires mentionnent différentes courses de fond exécutées ces derniers temps. Voici deux de ces mentions recueillies au hasard :

Le lieutenant Gabarrot, du 25e dragons, parti d'Angers le 18 au matin avec trois hommes de son peloton, est allé reconnaître l'infanterie manœuvrant au sud de Cholet, a opéré une reconnaissance des forêts de Vezins, de la Gaubretière, des bois du Comte et des bois d'Anjou, et est rentré à Angers le 20 mai, à 11 heures, ayant fourni un raid de 196 kilomètres. Le colonel a inspecté les hommes et les chevaux à l'arrivée et les a trouvés en parfait état.

M. de Bonnefoy, lieutenant au 17e dragons, à Carcassonne, vient d'accomplir un véritable tour de force. Parti lundi à midi pour Perpignan, avec mission de faire une reconnaissance, accompagné de deux cavaliers, cet officier est arrivé à Perpignan mardi dans la soirée. Le mercredi il a assisté à une manœuvre qui a duré toute la matinée et, jeudi matin, à six heures, il est rentré à Carcassonne, ayant fait à cheval, en deux jours et demi, plus de 250 kilomètres.

Ni M. de Bonnefoy ni sa monture n'ont paru avoir éprouvé la moindre fatigue.

* * *

La *Revue militaire de l'Etranger*, rédigée à l'état-major de l'armée, s'appelle, depuis avril, la *Revue militaire* tout court. A ce changement de titre correspond un changement, ou plutôt une extension du contenu. Aux renseignements relatifs aux armées étrangères s'ajoutent, dans une

deuxième partie, avec pagination indépendante, les renseignements relatifs à l'histoire de l'armée française. Ce sera les *Archives historiques*. La livraison d'avril, par exemple, — celle de mai n'a pas paru au moment où je vous écris, — nous renseigne sur l'origine des grandes manœuvres, sur l'armée du Rhin et Moselle, pendant la campagne de 1796, et rappelle l'ordre de bataille de l'armée du Rhin en 1870.

Le nouveau programme de la publication de l'état-major sera sûrement goûté des lecteurs de la *Revue militaire*.

* * *

L'espace m'a manqué le mois dernier pour vous parler de la belle publication que vient de faire paraître M. le lieutenant-colonel Rousset : *Le 4e corps de l'armée de Metz* [1]. L'éminent professeur à l'école de guerre était de tous les auteurs militaires de notre pays, un des mieux placés pour refaire l'historique du 4e corps; il l'était d'autant mieux, qu'acteur lui-même et attaché à ce corps, que commandait le général de Ladmirault, il en a suivi les tristes péripéties à l'armée de Metz et apporte ses souvenirs et son impression personnels. Non qu'il parle souvent de sa personne, il n'en est, je crois, question que dans la note de la page 78, relative à la retraite du 4e corps, après la bataille de Borny. La voici :

« Jusque-là, les régiments sont restés en place et, s'il est permis de s'ap-
» puyer ici sur un souvenir personnel, celui qui écrit ces lignes peut affirmer
» qu'après la bataille, la Ire brigade de la division Cissey, à laquelle il appar-
» tenait, s'est reformée contre la lisière du bois de Mey; que lui-même a été
» chargé de relever les blessés, triste mission qui s'est prolongée jusque vers
» 11 heures; et qu'ensuite il s'est endormi sur un tas de fumier, jusqu'au mo-
» ment où on l'a averti que son bataillon partait. Il était juste minuit et demi. »

Ce ne sont pas tant ses souvenirs que ses jugements et ses critiques qui font le principal attrait de cet important travail. Comme dans sa grande publication de l'*Histoire générale de la guerre franco-allemande de 1870-1871*, l'éminent colonel relève les fautes et recherche les responsabilités. Dans les journées des 14, 16 et 18 août, que de graves fautes n'ont pas été commises aussi bien par les généraux allemands que par les nôtres! Mais tandis que l'ennemi, dit l'auteur, animé d'une indestructible volonté de vaincre, mettait tout en œuvre pour réparer les siennes, pour en limiter rigoureusement les conséquences, pour les circonscrire et les annihiler par une activité supérieure, le commandement suprême de l'armée française, tombé en mains déplorables, ne se manifestait que par des ordres équivoques, souvent impraticables, presque toujours déprimants, et laissait avec une indifférence coupable chacun se débattre au milieu

[1] *Le 4e corps de l'armée de Metz*, 19 juillet-27 octobre 1870. — 1 vol. grand in-8°. Paris, Henri-Charles Lavauzelle, éditeur.

d'un cahos d'instructions incomplètes, d'événements hasardeux et de situations imprévues...

L'histoire démontre d'une façon irréprochable qu'à la guerre le commandement est tout. Lui seul est maître de la victoire définitive, comme il est seul responsable de la défaite. La valeur, le nombre, la puissance de l'armement et des moyens sont des facteurs importants, sans doute, mais secondaires. Il en est un qui les prime tous, c'est la puissance morale du chef qui les actionne...

Ma citation est un peu longue. Elle montre dans quel esprit l'ouvrage est écrit. On ne peut faire autrement que d'être « empoigné » par la valeureuse conduite des troupes dans ces grandes journées de Metz et l'ineptie, l'incurie, l'incapacité de Bazaine, qui se laissa entraîner vers les murailles de Metz, par cette sorte d'attraction passive qu'exercent ces places fortes sur les généraux irrésolus [1].

Le lieutenant-colonel Rousset ne se perd du reste pas dans les détails. Il prend les questions de haut et décrit les engagements avec la netteté, la précision et, je dois ajouter, l'impartialité qui faisaient déjà le mérite de sa première publication de l'Histoire de la guerre. Il fait ressortir la part prépondérante qu'a prise dans les trois journées des 14, 16 et 18 août le 4e corps du général Ladmirault. Ses documents proviennent pour quelques-uns des publications françaises déjà connues, et des notes, plusieurs inédites, d'officiers de l'état-major du général commandant le 4e corps; je citerai entre autre celles du capitaine de la Tour-du-Pin, son aide de camp : *Souvenirs inédits*. Les sources allemandes sont celles de la *Guerre franco-allemande*, les historiques de régiment, les *Recherches sur la tactique de l'avenir*, de Fritz Hœnig, ancien lieutenant du 57e régiment, et la 25e *monographie* de l'état-major allemand qui, sur de nombreux points, s'est attachée à réfuter les assertions erronées de cet officier sur les engagements du 16 août près de Mars-la-Tour.

Je voudrais pouvoir rappeler en entier les récits du combat du ravin de la Frizière, du « Fond de la cuve », l'anéantissement de la 38e brigade allemande, la conduite de la division Cissey, ainsi que les mémorables mêlées de cavalerie du plateau d'Yron, que décrit le lieutenant-colonel Rousset d'une façon magistrale et saisissante.

... Les jours qui suivirent Saint-Privat, le blocus, l'inaction, la malheureuse sortie de Noisseville, l'affaire de Ladonchamps, la capitulation laissent les plus sombres souvenirs.

Il n'en est pas moins vrai que partout le général de Ladmirault s'est montré un caractère et qu'au moment même où paraissait le 4e *corps de l'armée de Metz*, on lançait chez nous une souscription pour ériger, à Montmorillon, une statue à son héroïque commandant.

[1] P. 48.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

† Le lieutenant-général Nicola Marselli. — Les officiers d'artillerie et du génie. — L'expédition du duc des Abruzzes. — Les écoles à feu de l'artillerie. — Le nouveau ministère.

Une horrible tragédie a attristé il y a quelques semaines la capitale et ses cercles militaires : le suicide du lieutenant-général Nicola Marselli, qui se jeta de la fenêtre de sa maison peu d'heures après le mariage de sa fille avec le lieutenant-colonel Amadasi du 64me de ligne. Depuis quelques années, le général N. Marselli était tourmenté d'une maladie qui, de temps en temps, provoquait des crises mentales. Né à Naples, en 1832, au temps des Bourbons, il y gagna ses épaulettes au collège militaire « della Nunziatella » et conquit ses premiers grades dans l'armée des Bourbons. Cette circonstance lui attira plus tard les critiques de ses adversaires bien qu'en 1860, il marquait son passage à l'armée nationale en combattant vaillamment pour l'indépendance de son pays. Sa carrière fut brillante. Nommé professeur d'histoire militaire à l'école de guerre, ses cours eurent un grand succès. Député durant plusieurs législatures, il prit une part fort active à la vie politique. Ses discours étaient très écoutés. En 1884, il devint secrétaire général au Ministère de la guerre, sous Ricotti. Plus tard, en 1887, après la chute du ministère, il passa à la sous-direction du Corps d'Etat-major ; mais sa santé s'altérait de jour en jour jusqu'à ce qu'il fût transféré en position auxiliaire en novembre 1897. Depuis 1892, sénateur, il ne prit presque pas part aux séances du Sénat à cause de sa santé. Taciturne, solitaire et pensif, il était d'une intelligence solide et d'une trempe énergique. Son nom vivra longtemps dans l'armée, à laquelle il laisse un précieux héritage: ses nombreuses œuvres militaires et historiques. Au nombre d'entre elles, je ne citerai que son étude sur *Les événements de 1870-71*, traduit dans plusieurs langues, *La guerre et son histoire*, *L'architecture en relation avec l'histoire du monde*, *Le problème militaire de l'Indépendance*, etc. A ses funérailles, qui eurent lieu aux frais de l'Etat, on vit figurer tout le monde politique et militaire de la capitale; toute la garnison avait été mise sous les armes.

— L'artillerie et le génie ont donné lieu à un rapport volumineux, présenté aux Chambres par le ministre de la guerre d'alors, le général Afan de Rivera. Ce document constate que quelles que puissent être les causes de l'inégalité de carrière qu'on remarque aujourd'hui entre les officiers d'artillerie, du génie et de la cavalerie avec ceux de l'infanterie, il faut s'efforcer d'en atténuer l'effet moral. Le projet de loi du ministre San Marzano proposait d'assigner un commandement supérieur d'artillerie à chaque Corps d'armée sauf au XIme, celui-ci n'ayant que peu de services

d'artillerie. La Commission, elle, ne veut aucune exception, d'autant plus que, de cette manière, les officiers d'artillerie et de génie se trouveraient à même d'aspirer avec plus de chance de succès au grade de major-général.

Pour l'artillerie de côte et de forteresse, le ministre proposait plusieurs modifications destinées de augmenter l'effectif par trop réduit des officiers. Quant à l'artillerie de campagne, et bien que nos Corps d'armée aient moins de bouches à feu que ceux d'autres puissances, la Commission s'est réservé d'y revenir quand on aura définitivement adopté les canons à tir rapide. Le régiment d'artillerie de montagne, qui, de l'avis de la Commission est beaucoup trop lourd, sera dédoublé en deux régiments de force normale, et pour mieux assurer ainsi les services de mobilisation, on limitera le champ d'action des commandants. Cette proposition a obtenu l'adhésion du Ministère de la guerre. On aurait de cette manière deux régiments à trois brigades chacun. Quant au génie, les opinions de la Commission sont divergentes: la majorité demande que les cadres du génie soient rétablis comme en 1892; la minorité croit nécessaire une modification complète de l'organisation de cette arme. Comme conclusion, le général Afan de Rivera affirme que, malgré la loi, le problème permettant de donner à l'artillerie et au génie une organisation stable n'est pas encore résolu. En attendant, il importe surtout aujourd'hui de tirer quelques uns des services de ces armes spéciales de la situation difficile où ils se trouvent. Les dépenses qui en résulteront seraient aisément couvertes par des économies réalisées sur d'autres chapitres du budget militaire.

— On annonce que les grandes manœuvres navales de cette année auront pour thème l'attaque et la défense des côtes de la Sicile. L'escadre active et une partie de l'escadre de la réserve y prendront part. La nouvelle lancée par les journaux qu'à cette époque on verrait réunies aux navires italiens les escadres de l'Allemagne et de l'Autriche est absolument controuvée.

— La population italienne témoigne ces temps-ci d'une admiration unanime pour le duc des Abruzzes, en route pour le Pôle nord. La personnalité du duc explique cet enthousiasme et les vœux dont il est l'objet. Il n'est pas, en effet, un de ces beaux petits princes, qui parcourent les cours de l'Europe aux frais de l'Etat; il est un homme intelligent et viril, un vrai soldat, un ardent Italien. Plein de modestie, sans aucune réclame, avec la gravité d'un homme qui va poursuivre une importante entreprise, depuis longtemps méditée, Luis-Amédée de Savoie, duc des Abruzzes, s'embarque sur la *Stella Polare* pour une de ces expéditions dans lesquelles de nobles existences ont déjà souvent trouvé la mort. Il

aspire à déchirer partie du mystère qui couvre un point de notre globe, vierge de tout pas humain, le Pôle nord.

L'expédition se compose du duc, commandant; du capitaine de corvette Humbert Cagni, commandant en second, qui accompagna déjà le duc dans son excursion hardie en Alaska ; du comte Querini, lieutenant de vaisseau ; du docteur de marine Cavalli-Molinelli, et de deux matelots de la marine de guerre avec quatre guides des Alpes italiennes. Il y aura en outre dix matelots norvégiens pour le service du bateau, un guide pour les chiens ; en tout, vingt-une personnes.

Le navire sur lequel se sont embarqués les hardis navigateurs est un brigantin, qui a fait déjà plus d'une campagne dans les mers polaires.

Le bagage de l'expédition se compose de 1500 caisses environ, toutes transportables à dos d'homme. Elles sont réparties en quatre catégories : Aliments, — Vêtements et équipement, — Instruments scientifiques, — objets utiles, mais non indispensables. Chaque catégorie de caisses a sa couleur distinctive et sur chaque caisse on lit l'indication du contenu.

Grâce à cette scrupuleuse répartition, on peut, en cas de danger, sauver, en les reconnaissant au premier coup d'œil, les caisses les plus nécessaires.

Les aliments comprennent du riz, de la pâte, des galettes et de la viande en conserve. En outre, plus de 1000 bouteilles de vin pour les fêtes et circonstances extraordinaires, car les boissons alcooliques sont sévèrement défendues, et à l'ordinaire, on n'usera que d'eau, de thé et de café.

Les matelots et les guides reçoivent un habillement complet, du chapeau jusqu'aux bottes, et qui durera jusqu'au moment de se vêtir en Esquimau.

Les instruments scientifiques ont été en grande partie fournis par l'Office hydrographique de la marine royale et par différentes maisons de commerce italiennes ; d'autres ont été achetés en France, en Autriche et en Allemagne. Parmi les objets non indispensables règne une grande variété : jeux de cartes, de dames et d'échecs, même le fameux jeu de l'oie. De plus, une guitare, un graphophone, un piano mécanique, bref, de quoi amuser et distraire nos voyageurs pendant les longues heures des loisirs de l'hiver.

L'itinéraire est, d'une manière générale, le suivant : La *Stella Polare* se dirigera vers les terres de François-Joseph, d'où elle tâchera de se porter le plus au Nord possible. A la différence de Nansen, l'intention du duc Amédée n'est point d'atteindre son but en suivant les courants marins, mais de se servir du bateau simplement comme d'une base d'opérations. De là, il ira de l'avant le plus vite possible, se dirigeant vers le Pôle en traîneaux, et laissant de temps en temps en arrière sur son chemin des dépôts d'aliments. S'il est arrêté par les glaces, il utilisera les aérostats, soit deux ballons construits à Paris.

Le succès répondra-t-il aux efforts de notre prince? Atteindra-t-il le but auquel, depuis un siècle, ont tendu tant de grands explorateurs? L'avenir le dira; mais une chose est certaine, c'est que la nation italienne est fière du courage que montre un de ses princes et qu'elle lui adresse les souhaits les plus chaleureux de réussite.

— Une circulaire ministérielle donne les instructions relatives aux écoles à feu de l'artillerie. Les polygones utilisés pour les écoles à feu sont au nombre de dix, dont un en Sicile. Deux ou trois régiments de campagne font leurs écoles successivement dans chaque polygone, exception faite pour le régiment à cheval, qui a son champ de tir spécial. Les brigades de forteresse sont groupées par trois ou par quatre; en général, elles se rendent dans leurs forts d'arrêt respectifs après leurs écoles, et attendent, pour achever leurs tirs, les manœuvres d'été. Quant aux régiments d'artillerie de montagne, ils font leurs écoles dans la montagne et non dans les polygones. La durée des écoles est en moyenne de 25 jours. Il est alloué à chaque batterie de campagne 360 obus et 6 boîtes à mitraille. A chaque batterie à cheval 420 obus et 6 boîtes à mitraille. A chaque batterie de montagne 400 obus et 6 boîtes à mitraille. A chaque compagnie de forteresse 420 projectiles et 1000 cartouches pour mitrailleuses.

— Le mois dernier nous a apporté un nouveau ministère. Que vaut-il? Il est bon certainement en ce qui concerne les personnes. Mais pourquoi donc l'ancien ministère est il tombé? *Parva favilla!* Le général Pelloux, pour les nombreux avocats qui siègent à la Chambre des députés, ne peut être l'idéal des présidents de ministère; d'autre part, sa ferme résolution de ne point céder sur les décisions prises à l'occasion des dernières lois sur la presse et de ne point revenir de plusieurs actes énergiques récents l'avait un peu isolé. Néanmoins la Couronne l'a confirmé dans ses fonctions et chargé de reconstituer le ministère.

Il mit de suite le doigt sur la plaie qui depuis quelque temps menaçait la solidité de sa position: je veux dire le ministre des affaires étrangères. Le pays était inquiet; il n'avait plus confiance en l'amiral Canevaro, tantôt énergique, tantôt chancelant. Le retour de Visconti-Venosta, vieux diplomate, bien connu, rétablit le calme et la tranquillité générale.

Le ministre de la guerre, Asinari de San-Marzano, avait depuis longtemps l'intention de quitter son ministère pour cause d'âge. En juste récompense de ses longs services, il a été nommé secrétaire général de l'Ordre des saints Maurice et Lazare, charge honorifique et très lucrative en même temps. A pris le portefeuille de la guerre à sa place le lieutenant-général Joseph Mirri, sénateur, né à Imola en 1834. Il avait succédé, comme commandant du VIe corps d'armée à Bologne et gouverneur de Palerme et de la Sicile, au général Morra de Lavirano, notre ambassadeur à Pétersbourg.

Mirri est un ancien garibaldien; il prit part à l'expédition des « Mille », où il se distingua par son courage et ses mérites. Il a une valeur technique et est un vrai patriote, ayant combattu pour l'unité et l'indépendance de sa patrie.

Malgré l'opposition furieuse qu'une partie de la Chambre fera — comme de coutume — au nouveau ministère, il faut lui souhaiter un règne plus long qu'au précédent : la majorité est très compacte, sinon nombreuse. Et pourquoi donc la Chambre refuserait-elle son appui à un gouvernement réellement capable de bien faire ? Le pays, dans ce cas, ne serait pas de son côté.

INFORMATIONS

SUISSE

Société des officiers. — La réunion de la Société des officiers neuchâtelois aura lieu dimanche et lundi 2 et 3 juillet. Tous les officiers supérieurs de la IIe division sont conviés spécialement. Le programme est très bien conçu. Le voici :

Dimanche 2 juillet. — 8 h. 55 matin, arrivée des officiers du Locle; 9 h. 35, arrivée des officiers de Neuchâtel et du reste du canton, collation à la Brasserie Ariste Robert; 10 h. 25, départ pour Saignelégier; 12 h. 05 soir, arrivée à Saignelégier; 12 h. 15, assemblée générale; 2 h., dîner; 4 h., reconnaissance des routes Goumois-Montfaucon-St-Brais, Soubey; 8 h., souper, réunion familière.

Lundi 3 juillet. — 6 h. 30 matin, départ et marche en trois colonnes sur Sonceboz, suivant le programme qui sera distribué la veille : *a)* par Rouges-Terres, les Geneveys, Bellelay, Fuet, Tavannes, 20 km.; *b)* par Tramelan-Tavannes, 18 km.; *c)* par Muriaux, les Breuleux, les Fontaines, Cortébert, 18 km.; 12 h. 30 soir, rapport des reconnaissances; 2 h., dîner.

Le prix de la carte de fête est de 6 fr. pour le dimanche seulement, de 11 fr. pour les deux jours. S'inscrire avant le 20 juin.

Le comité cantonal espère que les participants seront nombreux.

« Il est bon, dit la convocation, que peu de temps avant les manœuvres, auxquelles la plupart de nous seront appelés, nous ayions l'occasion de nous réunir pour discuter des questions qui nous préoccupent et parler des choses qui nous sont chères. »

Dans sa dernière assemblée générale, la Société militaire du Canton de Genève a renouvelé son comité comme suit :

Président, major Bonna ; vice-président, lieut.-colonel Galiffe ; trésorier, capitaine Odier ; secrétaire, 1er lieut. Choisy ; vice-secrétaire, capitaine Coutau ; économe, capitaine Senglet ; bibliothécaire, capitaine Bastard vice-bibliothécaire, capitaine Borel ; membre adjoint, capitaine Patry.

ANGLETERRE

Les appels de la milice en 1899. — D'après l'*Admiralty and Horse Guards Gazette*, des instructions viennent d'être données au sujet des appels de la milice pour cette année. Seize bataillons des régiments anglais et écossais seront réunis sur le terrain de manœuvre de la plaine de Salisbury. Aucun bataillon irlandais ne sera envoyé en Angleterre. Les bataillons désignés constituent deux groupes de huit bataillons chacun ; le premier groupe sera convoqué du 26 juin au 29 juillet, et le deuxième du 31 juillet au 2 septembre.

En outre, deux bataillons seulement seront envoyés à Aldershot le 19 juin ; trois iront à Shorncliffe à des dates différentes ; quatre seront convoqués au camp de Colchester et trois à Hounslow.

En Irlande il y aura plusieurs convocations importantes : les trois bataillons du *Royal Inniskilling Fusiliers*, le 15 mai, à Ballyshannon, ainsi que les trois bataillons du *Royal Irish Fusiliers*, le 12 juin ; le 5 juin, les trois bataillons du *Royal Dublin Fusiliers* au Curragh, les trois du *Connaught Rangers* (forestiers) à Oranmore, et les trois du *Royal Munster Fusiliers* à Kilworth.

La brigade d'artillerie du Sud de l'Ecosse, ainsi que celle de Forfar et Kincardine seront envoyées à Portsmouth pour leur instruction ; celles d'York, de Tipperary et de Mil-Ulster à Plymouth ; celles de Durham à Devonport, et enfin celles de Limerick à Sheerness.

Les corps des ingénieurs et des défenses sous-marines, ainsi que la plus grande partie de l'artillerie et de l'infanterie seront exercés dans leurs lieux de rassemblement respectifs, ou à petite distance de ceux-ci. Les compagnies du service sanitaire de la milice seront appelées, le 3 juillet, à Aldershot, Nethey et Woolwich. En résumé, on convoquera 32 brigades d'artillerie, 2 bataillons d'ingénieurs, 10 corps de mineurs sous-marins, 124 bataillons d'infanterie et 6 compagnies du service sanitaire. La durée de la période d'instruction ne sera dans aucun cas inférieure à quatre semaines. (*Revue du Cercle militaire*. no 10.)

AUTRICHE-HONGRIE

Manœuvres. — Aux grandes manœuvres de cet automne, fixées du 1er au 14 septembre, seront appelés les VIIIe et IXe corps d'armée, à Prague et à Josephstadt, et les IIIe et XIVe à Prague et à Innsbruck.

BELGIQUE

Les vivres du sac. — La *Belgique militaire* annonce que, à la suite d'études entreprises et continuées avec succès par la fabrique de conserves d'Anvers, la composition des vivres de réserve, dits « vivres du sac », va être modifiée de la façon suivante :

Le biscuit sera remplacé par un produit analogue, mais plus friable, d'un goût plus agréable et renfermant une quantité beaucoup plus grande d'éléments nutritifs. Les boîtes en aluminium, qui contenaient le riz, le café, le poivre et le sel, seront supprimées; on y substituera une « cartouche alimentaire » comprenant : une tablette de sel desséché; une tablette de café, chicorée et sucre comprimés; une tablette de farine de pois et viande pulvérisés. Ces trois tablettes seront enveloppées de papier imperméable et réunies dans un étui d'aluminium, de forme cylindrique, ayant 4 centimètres de diamètre et 5 centimètres de hauteur. Chacun de ces étuis représentera donc, avec 550 grammes de biscuit, la valeur d'une ration de vivres de réserve.

Jusqu'à présent, la ration du sac comporte : 550 grammes de biscuit, 300 grammes de conserves de viande, 90 grammes de riz, 25 grammes de sel, 15 grammes de café sans sucre et 50 centigrammes de poivre. En cas de mobilisation, chaque homme reçoit, selon les ordres donnés, une ou plusieurs rations de réserve.

(Revue du Cercle militaire, 3 juin.*)*

ÉTATS-UNIS

Réorganisation de l'armée. — Le congrès américain vient de voter, à la date du 2 mars 1899, une loi de réorganisation de l'armée, dont les dispositions principales sont les suivantes :

L'armée comprend : 3 majors généraux; 6 brigadiers généraux; 10 régiments de cavalerie; 7 d'artillerie; 25 d'infanterie; les services de l'adjudant général (chef d'état-major général), de l'inspecteur général, de la justice, du quartier-maître, des subsistances, de santé, de la solde, du génie, de l'artillerie, des signaleurs (Signal-Corps); 30 chapelains, les archivistes, les officiers et les hommes retraités et le personnel de l'école de West-Point.

Pour parer aux exigences actuelles, le président a le pouvoir, jusqu'au 1er juillet 1901, de maintenir l'armée active à l'effectif de 65 000 hommes et de lever 35 000 volontaires.

L'avancement continuera à avoir lieu dans chaque arme par ancienneté.

Pendant la période provisoire, qui doit durer jusqu'en 1901, le prési-

dent peut nommer des brigadiers généraux de volontaires dans une proportion de 1 par 4000 hommes, et des majors généraux à raison de 1 par 12 000 hommes.

En résumé, la nouvelle loi ne change pour ainsi dire pas l'ancienne organisation de l'armée américaine; elle ne fait qu'augmenter ses effectifs, sans réaliser aucune des réformes proposées, notamment au sujet du commandement.

Elle a été accueillie avec désappointement dans les milieux militaires, et une Revue spéciale, l'*Army and Navy Journal*, l'a caractérisée en ces termes :

« C'est une véritable désillusion, et les plans de réorganisation, qu promettaient tant au début de la session du Congrès, ont définitivement échoué. Le résultat final est une demi-mesure qui, pour l'armée, ne marque aucun progrès dans la voie des réformes. »

FRANCE

Cinématographie militaire. — On écrit à la *France militaire:*

« La science marche et à chacune de ses étapes offre, en général, une application possible aux choses militaires. C'est en creusant cette idée que je demeure frappé d'étonnement qu'on n'ait pas encore songé à utiliser dans l'armée une découverte qui n'est cependant plus nouvelle : le cinématographe. Un de nos plus éminents chirurgiens a eu récemment l'idée de l'appliquer à l'enseignement chirurgical.

» On cinématographie une opération qui, précédemment, ne pouvait être exécutée que devant un très petit nombre d'assistants, et l'on peut ensuite l'étudier devant un auditoire nombreux en insistant sur les temps opératoires et sur les phases intéressantes.

» Pourquoi ce procédé ne serait-il pas employé dans l'armée ? Je n'ai pas l'intention de me livrer ici à une étude des différents points de l'instruction qui, dans chaque arme, pourraient être enseignés aux hommes par le cinématographe. Quelques instants de réflexion suffisent pour en faire découvrir des quantités qui permettraient, notamment, d'utiliser les longues et mauvaises journées d'hiver, où les séances prolongées dans les chambres sont si préjudiciables à l'instruction et contribuent grandement au surmenage nécessité ensuite par le temps si court exigé pour que nos hommes soient en état de faire campagne.

» C'est surtout dans nos écoles militaires qu'on tirerait, à mon avis, un profit énorme de cette application. Nos futurs officiers pourraient se rendre compte, avec une économie de temps considérable — et chacun de nous sait combien le temps est précieux à ceux qui doivent apprendre leur métier en deux années — du lancement d'un pont, par exemple, des

effets des différents explosifs, des effets des différents feux, artillerie ou infanterie, de certaines manœuvres particulières aux différentes armes. En un mot, qui ne voit tout ce que l'on pourrait tirer du cinématographe dans l'enseignement du tir et du service en campagne ? »

Compagnies de vélocipédistes. — Une des dernières mesures de M. de Freycinet a été la constitution de deux compagnies de vélocipédistes, l'une attachée au VIe corps (Châlons-sur-Marne), en garnison à St-Mihiel l'autre attachée au XXe corps (Nancy), en garnison à Lunéville.

L'effectif de chaque compagnie est d'un capitaine, 4 lieutenants ou sous-lieutenants, 1 sous-officier comptable, 4 sous-officiers adjoints, 4 sergents, 8 caporaux, 2 clairons, 4 mécaniciens et 100 soldats. Comme équipages, deux voitures à deux chevaux.

Les compagnies sont rattachées administrativement aux bataillons de chasseurs. Leur tenue est celle des chasseurs alpins, sauf le béret; l'armement est le mousqueton d'artillerie, avec bayonnette. Leur machine est la bicyclette pliante du capitaine Gérard.

Pendant les prochaines manœuvres, les compagnies de vélocipédistes seront attachées aux divisions de cavalerie.

Déclassement de places fortes. — On sait que le ministre de la guerre a récemment soumis à la Chambre un projet de loi ayant pour objet de ranger dans trois classes les places et ouvrages fortifiés situés sur nos frontières de terre et à l'intérieur du territoire national. Il est dit, dans ce document, que des propositions spéciales seront présentées au Parlement au sujet du déclassement d'un certain nombre d'autres places et ouvrages.

Une première proposition vient d'être adressée à la Chambre pour que le gouvernement soit autorisé à rayer du tableau des places de guerre les places et ouvrages de fortification indiqués ci-après : l'enceinte et la citadelle de la place de Lille ; les places de Condé-sur-Escaut, du Quesnoy, de Péronne, de Longwy ; l'enceinte de la place de Perpignan, à l'exception de la citadelle; la lunette 41 de Besançon.

Le Conseil supérieur de la guerre n'a pas admis le déclassement pur et simple de Perpignan; de la discussion à laquelle cette question a donné lieu, il ressort qu'il s'agit moins de conserver un système reconnu défectueux et suranné que de maintenir, dans cette partie des Pyrénées, un point de résistance susceptible d'appuyer les mouvements de nos armées. En attendant l'exécution de travaux prévus, la citadelle de Perpignan, conservée et améliorée, remplira le but signalé beaucoup plus efficacement que ne le fait l'enceinte actuelle.

(*Revue du Cercle militaire.*)

ITALIE

Tir à la cible. — Les différentes sociétés de tir qui existent en Italie, vivement sollicitées par le gouvernement, exercent leurs sociétaires à des tirs de guerre, se rapprochant autant que possible de la réalité. C'est ainsi que la société de tir de Savone habitue ses sociétaires, appartenant à la milice territoriale, à tirer sur des buts flottants, figurant des troupes de débarquement. Un exercice de ce genre a été fait dernièrement dans la rade de Vado, en présence des autorités civiles et militaires. Les résultats obtenus ont été remarquables; le pour cent a varié, selon les escouades des tireurs, entre 65 et 80 %.

D'autre part le gouvernement italien a mis en demeure les Sociétés de tir de disposer leur polygone de façon à pouvoir tirer le fusil petit calibre modèle 1891, au lieu et place du Vetterli. Le ministère de la guerre fait faire, de son côté, des essais pour obtenir une nouvelle cartouche pour le fusil 1891, coûtant moins cher que la cartouche de guerre et qui sera livrée contre remboursement aux Sociétés de tir, dont on cherche à augmenter le nombre par tous les moyens possibles.

RUSSIE

Matériel Engelhardt à tir rapide. — On s'attend à voir l'artillerie russe pourvue, dans un délai assez rapproché, d'un matériel à tir rapide au calibre de 76 mm. Le général Engelhardt, inspecteur général de l'artillerie pour la réception des fournitures, a fait insérer dans l'*Invalide russe* une note détaillée sur le matériel de campagne construit dans les usines d'Alexandrovsk et de Partisov et expérimenté en concurrence avec des matériels présentés par les principaux établissements de l'étranger.

Après un examen prolongé des systèmes d'affûts à tir rapide, notamment des affûts Krupp à bêche de crosse et de l'affût du canon français de 120 court à frein hydropneumatique, le général Engelhardt a voulu faire œuvre personnelle :

« Aux ressorts d'acier et aux freins pneumatiques, il substitue le caoutchouc, dans lequel il a pleine confiance Le fonctionnement des ressorts d'acier n'est pas toujours régulier; quant aux freins pneumatiques, ce sont des organes compliqués, encore nouveaux en Russie, et peu appliqués au climat. Si la France a employé avec succès les freins pneumatiques, c'est que, dans ce pays, le pneumatisme a fait l'objet d'études très développées et que l'air comprimé a acquis droit de cité depuis la généralisation des tramways. »

L'affût du général Engelhardt ressemble à l'affût Nordenfelt : « petit

affût mobile sur un châssis porté par des roues. Des ressorts en caoutchouc limitent le recul et ramènent la pièce en batterie; un appareil hydraulique amortit les chocs et régularise leur action. »

Depuis longtemps partisan des caissons à deux roues, le général Engelhardt expose dans la note envoyée à l'*Invalide russe* que « l'artillerie à tir rapide exige une augmentation de l'approvisionnement en munitions près des pièces. Si l'on conserve le type actuel des caissons à quatre roues et à six chevaux, il est impossible de réaliser cette augmentation d'approvisionnement sans accroître le nombre actuel des attelages de l'artillerie. »

Le général étudie un modèle de caisson à deux roues, attelé à deux chevaux, se rapprochant du type adopté pour les caissons de munitions d'infanterie. On sait que ce caisson a permis de réaliser dans les parcs et les trains régimentaires une économie de près de 8000 conducteurs et de 15 000 chevaux.

Le caisson actuel à 6 chevaux transporte 80 projectiles de 6 kg. 5; le caisson à deux roues en contient 40. Pour le même nombre de chevaux, les caissons à deux roues permettent de transporter une fois et demie plus de projectiles que ceux du type en service.

Dans son travail, le général Engelhardt propose de réduire le nombre des pièces de la batterie de 8 à 6. « En utilisant les douze chevaux laissés disponibles pour atteler des caissons à deux roues, on accroîtra ainsi de 160 projectiles l'approvisionnement de la batterie, sans augmentation du nombre de chevaux et sans affaiblissement du feu de la batterie, la batterie à 6 pièces à tir rapide devant envoyer beaucoup plus de projectiles, dans un même temps donné, que la batterie existante. »

La longueur de l'affût étudié est sensiblement plus grande que celle des affûts modèles 1877 et 1895. Ce qui résulte de l'accroissement donné à la vitesse initiale.

Les dimensions de l'affût sont faites pour surprendre. Le général n'a pas voulu raccourcir l'affût pour ne rien sacrifier à la vitesse. Il s'est refusé à « adopter 450 m. au lieu de 600 m, d'où serait résulté une diminution sensible de la vitesse des balles du shrapnel aux grandes portées. »

Aux yeux de l'inspecteur général des réceptions de l'artillerie russe pour éviter le reproche adressé aux shrapnels d'avoir une « faible action aux distances supérieures à 3000 mètres, il faut accroître la vitesse initiale et s'habituer aux affûts à dimensions inaccoutumées. »

Voici les principales données du matériel à tir rapide établi par le général Engelhardt dans les usines de Partilov et d'Alexandrovsk :

Calibre.	76 mm.
Poids du projectile	6 kg. 3
Vitesse initiale	600 m.

Poids de la bouche à feu	276 kg.
» de la voiture-pièce	1720 kg.
Nombre de coups tirés à la minute	16
Nombre de cartouches portées par l'avant-train . .	36

Nous nous bornerons à rappeler, comme terme de comparaison, que le matériel à remplacer par l'artillerie à tir rapide pouvait tirer quatre coups à la minute: il pourrait aller jusqu'à six coups, si on lui appliquait le principe de la cartouche métallique.

(Progrès militaire.)

BIBLIOGRAPHIE

Des méthodes d'instruction du tir en France, par le capitaine *Richard*, du 20e bataillon de chasseurs à pied. Paris 1899. Librairie de L. Baudoin. 1 vol. in-8o, 103 pages.

Cette étude, que nous avons lue avec beaucoup d'intérêt, est surtout un historique des armes à feu portatives et un résumé des différents règlements et prescriptions concernant le tir en France.

Comme point de départ de son travail, l'auteur a pris le commencement du XVIIIe siècle. C'est après la bataille d'Hochstett, en 1703 (contre l'Electeur de Brandebourg) qu'une ordonnance de Louis XIV supprimait les piquiers, et donnait à toute l'infanterie française le fusil à baïonnette, arme de jet et de choc à la fois. Le premier modèle de fusil, dont la fabrication fut réglementée, ne fût cependant régulièrement établi qu'en 1717.

Pour la clarté de l'étude, celle-ci est divisée en cinq périodes, correspondant aux grandes étapes parcourues par l'armement de l'infanterie en France. Dans chacune de ces périodes, l'auteur étudie successivement : 1o L'historique de l'armement ; 2o Les modifications apportées à la tactique et aux règlements de manœuvres ; 3o Les méthodes d'instruction du tir.

Ces cinq périodes sont :

1o *Armes lisses* se chargeant par la bouche, et de gros calibre : 17 à 19 mm., jusqu'aux guerres de la Révolution ;

2o *Armes lisses* se chargeant par la bouche, et de gros calibre : 17 à 19 mm., jusqu'en 1842.

3o *Armes rayées* se chargeant par la bouche, et de gros calibre : 17 à 19 mm., de 1842 à 1860 ;

4o *Armes rayées* se chargeant par la culasse, et de calibre moyen : 11 mm., de 1866 à 1886 ;

5° *Armes rayées à répétition* et de petit calibre, depuis 1886.

Sont surtout intéressants les chapitres qui traitent de l'instruction du tir dont l'auteur démontre l'importance.

A l'époque du mousquet, l'instruction du tir se bornait à apprendre à charger et à faire partir le coup; elle est devenue une des bases fondamentales de l'instruction du soldat en vue de la guerre, depuis que nous possédons des armes précises à tir rapide, dont la portée dépassera peut-être un jour les limites mêmes de l'acuité visuelle du tireur. Depuis l'adoption de la répétition, on a enfin reconnu l'importance qu'il faut accorder à l'instruction du tir : elle doit devenir pour nos fantassins un exercice quotidien, et pour nos officiers un souci de tous les instants. Il y a trente ans, on semblait moins pénétré de cette nécessité, on la pressentait, on la désirait même, mais son importance ne s'était pas imposée avec autant de force que de nos jours. Dans son remarquable cours de tir, publié en 1864, l'amiral de Cuverville, alors lieutenant de vaisseau, écrivait les lignes suivantes :

« Les dernières batailles ont prouvé que l'arme à feu moderne n'atteint réellement bien, de loin, qu'entre les mains de bons tireurs ; il existe aujourd'hui une différence infiniment plus grande que par le passé entre les services de guerre que l'on peut attendre d'un tireur exercé ou d'un tireur sans expérience, d'un homme calme et de sang-froid ou d'un homme sans nerf ni courage, en un mot, d'un bon ou d'un mauvais soldat; aussi, s'exposerait-on à des mécomptes, si, dès à présent, on prétendait prononcer sur la valeur pratique d'un instrument nouveau qui n'a pas encore subi l'épreuve d'une application générale à de grandes armées, faite en parfaite connaissance de cause avec des hommes suffisamment exercés.

» Tout en reconnaissant que depuis dix ans il y a eu dans l'armée française une amélioration énorme au point de vue du tir, nous croyons qu'il reste encore beaucoup à faire et qu'on peut arriver à des résultats moyens infiniment supérieurs.

» Nous croyons qu'en raison du progrès de l'arme à feu, le succès à la guerre dépendra, plus que jamais, beaucoup plus de la qualité de la troupe et de la supériorité intellectuelle de ses chefs, que de la force brute des masses. En exprimant cette opinion, nous ne voulons point enlever à la baïonnette l'importance qu'elle s'est acquise dans les dernières campagnes, nous reconnaissons qu'un fantassin ordinaire manque le plus souvent, même de près, un adversaire qui fond sur lui à la baïonnette ; en un mot, nous savons qu'un tir juste est chose rare, et qu'ainsi le hasard n'a pas perdu ses droits, mais nous pensons qu'une instruction solide, donnée aux hommes, peut singulièrement les amoindrir. »

Ce que pensait l'amiral de Cuverville en 1864 est devenu, en 1899, une vérité évidente. *Il y aura plus de progrès à réaliser dans une solide instruc-*

tion du tireur que dans un perfectionnement nouveau à apporter à la précision ou à la vitesse de l'arme.

En outre, un nouveau facteur, et des plus importants, est à considérer dans l'efficacité qu'on doit s'efforcer d'obtenir dans le tir de guerre : la longue portée des armes a accru considérablement la nécessité d'apprécier sainement les distances. Cette partie de l'instruction du tir incombe surtout aux officiers et doit les intéresser au plus haut degré; elle doit être pour eux d'une pratique quotidienne sous peine de voir annihiler un jour, par leur propre faute, les résultats d'une solide instruction individuelle acquise par leurs hommes.

Dans sa conclusion, l'auteur termine par les mots suivants, qui indiquent bien l'esprit qui domine le travail ; nous pouvons les adopter en partie aussi pour nous .

« L'instruction du tir est devenue d'une importance capitale, c'est la sauvegarde de notre infanterie dans les guerres prochaines où il ne faut pas que nous nous livrions encore à « un tir sauvage » (sans conduite).

» Un modeste capitaine d'infanterie ose exprimer le désir que, à l'avenir, on consacre moins de temps à l'enseignement de la boxe et du bâton, qu'on simplifie l'école de bataillon à rangs serrés dont une séance par mois, au plus, suffirait largement pour apprendre aux bataillons et régiments les quelques mouvements et formations de parades et de revues qui sont en usage. En un mot, que l'on consacre plus de temps à l'instruction du tir et au dressage de la troupe et des gradés aux tirs de guerre.

» Une infanterie souple, entraînée, obéissant au doigt et à l'œil à ses chefs, connaissant ses devoirs en campagne, parfaitement instruite sur la pratique du tir de champ de bataille, sera la première du monde.

» Pour que la nôtre soit celle-là, n'hésitons pas à sacrifier tous les vieux restes surannés de nos anciens règlements, pour ne plus demander à notre infanterie que trois qualités maîtresses : la marche, la manœuvre en vue du combat et le tir de guerre ! »

Nous recommandons à nos camarades la lecture de ce travail réfléchi il les renseignera parfaitement sur les prétentions de l'instruction du tir dans l'armée française et leur offrira en même temps un historique restreint de l'armement de l'infanterie suisse jusqu'en 1860, qui, jusqu'à cette époque, suivait l'exemple de la France. S.

L'an 1800 en Suisse au point de vue militaire, par le major *Boillot*, instructeur d'infanterie. Une broch. in-8°. Davos 1899. E. Richter, éditeur.

Cette brochure fait suite aux *Essais d'une levée d'une force nationale en Suisse en 1799*, du même auteur. Elle fournit la publication de documents militaires émanant du Directoire helvétique et des corps législatifs en 1800. C'est

une collection utile à posséder par ceux qui s'intéressent aux recherches historiques, et cherchent à s'éclairer sur cette triste et cependant intéressante période de la république helvétique.

Un seul petit reproche. L'auteur s'y défend de la nécessité d'agrémenter la publication de simples documents, de phrases et d'un style à effet, pour en rehausser l'action. Il a raison. Mais sans rechercher des phrases à effet, il y aurait lieu d'éviter certaines tournures que la logique grammaticale interdit aussi bien que les exigences de l'euphonie.

Einteilung der Schweizerischen Armee nebst Verzeichnis des Instruktions personals, Tableau der Militären-Schuler pro 1899 und dienstlichen Notiz formularien. Anhang zum Taschen-Kalender fur Schweizer. Wehrmänner. 1 livret format de poche. Frauenfeld 1899. J. Huber. éditeur.

Très pratique, ce petit livret. Il ne prend pour ainsi dire pas de place, peut être sans difficulté glissé dans un portefeuille de poche et contient tous les renseignements généraux auxquels on est obligé de temps à autre de recourir : l'ordre de bataille de l'armée au complet, le tableau, par armes, des écoles et services militaires de l'année, l'état nominatif et la répartition du personnel d'instruction. En outre, à la fin, quelques pages sont ménagées et réglées, conformément aux formulaires officiels, pour recevoir un état nominatif d'unité et les rapports journaliers. Cette petite publication est de nature à rendre de bons services.

La guerre hispano-américaine de 1898, par le capitaine Ch. *Bride*. Paris, 1899. 1 vol. in-8° avec de nombreux croquis dans le texte. R. Chapelot et Cie, éditeurs.

La *guerre hispano-américaine de 1898*, que publie l'éditeur militaire Chapelot, nous donne l'historique des graves changements survenus aux Antilles et en Extrême-Orient. L'auteur de l'ouvrage, le capitaine Bride, s'est efforcé de présenter avec exactitude et impartialité la série assez décousue des événements qui viennent de se dérouler à Cuba et aux Philippines.

Après avoir exposé l'état de ces colonies espagnoles avant le conflit, la série des insurrections cubaines et la suite des faits antérieurs à la rupture, il a, pour aborder l'étude des opérations même, réuni les documents officieux et officiels publiés par les belligérants, comparé entre eux des rapports et des informations souvent discordants, quelquefois contradictoires et en a composé un récit intéressant.

Lausanne. — Imp. Corbaz et Cie.

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne
MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

(211L) SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

Médaille d'Or **CONSERVES DE SAXON** Genève 1896

Nouvelles conserves

BŒUF BRAISÉ A LA GELÉE
ESTOUFFADE DE BŒUF } à 1.20

Préparation culinaire de 1er ordre, adoptée par la Confédération suisse pour l'armée.

Recommandée pour **Courses, Clubistes, Touristes,** etc.

Opinion de la presse (*Gazette de Lausanne*, 18 mai 1898) : *Les conserves de Saxon ont aussi été analysées comparativement et le résultat a été très favorable pour Saxon.*

En vente dans les principaux magasins de comestibles et d'épicerie. (H17L)

REVUE
MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE, un an : 10 fr.. — ETRANGER, un an : 12 fr. 50.

On s'abonne par carte postale adressée à l'Administration Escalier-du-Marché, 23, LAUSANNE.

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boîtes de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boîtes très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boîtes vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables potages Maggi.**

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
Kemptthal (cant. de Zurich).

H 1000.

Lausanne. -- Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

No 7. — JUILLET 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — **12** fr. **50** pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison de JUILLET 1899

Pages

I. — **De la critique dans les manœuvres** 433

II. — **Les conditions actuelles du recrutement des officiers d'infanterie**, par M. le colonel NICOLET 446

III. — **Dans l'artillerie**. — *Le service de sûreté*. — *L'armement du personnel*, par M. le lieutenant-colonel ED. MANUEL . . . 454

IV. — **La guerre moderne et la cavalerie allemande**, par M. le colonel WILDBOLZ, instructeur en chef de la cavalerie . . 459

V. — **Chronique suisse**. — Changement de commandement. — † Le colonel William de Crousaz. — Prévisions budgétaires. — Les exercices du landsturm. — Complément de matériel de corps. — Transformation de l'artillerie de campagne. — Les ateliers de Thoune. — A la caserne de Thoune . 463

VI. — **Chronique allemande**. — Le général Rohne en disponibilité. — Nos nouveaux inspecteurs. — Exercices des aérostiers. — Une lampe-projecteur à acétylène. — Ce que le Ministère de la guerre exposera à Paris en 1900. — Un train de pigeons-voyageurs. — Essais de mitrailleuses Maxim. — La nouvelle ordonnance sur l'habillement des officiers. — Manœuvres de forteresse à Thionville. — Suppression des bagages d'officiers aux manœuvres. — Une rectification . 470

VII. — **Chronique anglaise**. — Les effectifs de l'armée et le recrutement. — Ce que coûte une campagne. — Les balles... qui tuent. — Les évolutions du matériel de l'artillerie de campagne depuis quarante ans. — Modifications au matériel pour accélérer le tir 475

VIII. — **Chronique française**. — Un nouveau ministre de la guerre. — Le stage des lieutenants-colonels. — La Conférence de la Paix. — Automobilisme 482

IX. — **Chronique italienne**. — A propos du budget de la guerre. — Le major-général Giletta. — Français et Italiens. — La mort tragique d'un soldat du génie 485

X. — **Informations**. — *Suisse :* Société des officiers. — Société vaudoise des officiers. — *Allemagne :* Un camp d'instruction pour le Ve corps d'armée. — *Angleterre :* Rattachement des volontaires aux corps actifs pour l'instruction. *Autriche-Hongrie :* Les grandes manœuvres de 1899. — *Espagne :* La réorganisation de l'armée. — *France :* Passage de rivière 488

XI. — **Bibliographie**. — *Désarmer c'est déchoir*, par *Léon Chomé*. — *Récits de quelques campagnes contemporaines. La guerre hispano-américaine*, par le commandant *E. Bujac*. — *Fortification*, par le lieut.-colonel *Hennebert*. — *Atlas de géographie historique* 494

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 7. Juillet 1899.

DE LA CRITIQUE DANS LES MANŒUVRES [1]

La *Revue du Cercle militaire* a publié récemment le « résumé des observations faites à la suite des manœuvres d'une division combinée de toutes armes d'une armée voisine. ». Bien que ces observations soient vieilles déjà de quelques années, elles ont conservé un caractère frappant d'actualité. Présentées en leur temps à un nombreux corps d'officiers, elles relevaient les fautes tactiques commises. Or les mêmes fautes se reproduisent dans toutes les manœuvres ; notre armée de milices y est plus exposée qu'aucune autre.

A la veille de nos propres manœuvres, il nous a paru qu'il pouvait y avoir quelque utilité à mettre ces critiques sous les yeux des officiers appelés à y prendre part.

I. — Ordres donnés.

Les officiers qui ont à donner un ordre de manœuvre doivre doivent éviter, avant tout, les idées militaires compliquées. C'est peut-être bon dans les livres, mais, sur le terrain, c'est presque toujours l'idée la plus simple qui réussit ; les finesses ne font que nuire. Quand on a l'ordre d'aller sur un point et qu'on ne connait rien encore des dispositions de l'ennemi pour arrêter le mouvement, le meilleur parti à prendre est de suivre la route la plus directe, en prenant les précautions nécessaires pour n'être pas surpris par une résistance imprévue. En faisant autrement, on perd du temps : souvent le chemin le plus court est aussi le plus sûr.

Il y a tout avantage à laisser la plus grande latitude à celui qui commande, pourvu qu'il se conforme à l'esprit des instructions qu'il a reçues. Non seulement les modifications que

[1] *Revue du Cercle militaire* des 27 mai et 10 juin 1899.

le terrain peut amener seront approuvées, mais même celles résultant des circonstances.

Ainsi un chef qui commande des troupes supposées battues la veille, et qui a reçu pour instruction de reprendre l'offensive malgré son échec, ne doit pas être blâmé d'avoir gardé une attitude défensive, si le terrain était trop défavorable à l'action offensive, et surtout s'il s'est aperçu que l'ennemi était supérieur en nombre et marchait sur lui. Le but qu'on lui indiquait, c'était de ne pas laisser échapper l'ennemi pour aller autre part, de le combattre en un mot ; et peu importe le procédé employé si le résultat est atteint et si l'on emploie toutes ses forces pour y arriver. D'ailleurs, l'attitude défensive au début d'une action n'exclut pas la pensée de l'offensive. Si l'attaque de l'adversaire est repoussée, la possibilité de marcher en avant peut naître d'un retour offensif exécuté à propos.

Pour les mêmes raisons, un chef qui a reçu des instructions l'autorisant à garder une attitude plutôt défensive, mais lui recommandant cependant d'attirer l'ennemi sur lui, peut avoir eu raison de marcher en avant droit sur l'ennemi. Il faut toutefois qu'il ne s'acharne pas trop dans son attaque et sache s'arrêter à temps, quand le combat deviendrait désavantageux par suite de la supériorité numérique de l'adversaire et de son attitude énergique.

Ce que l'on doit, en toutes circonstances, exiger d'un chef militaire, c'est qu'il remplisse par les moyens les plus appropriés la tâche qui lui est assignée.

Enfin, lorsqu'un chef se voit contraint à rester sur la défensive, il ne doit jamais indiquer cette intention par son ordre, de peur que la troupe n'en ait connaissance. On risque d'affaiblir son moral, si elle sait à l'avance qu'elle ne pourra que se défendre. Elle le verra bien plus tard et ce sera toujours trop tôt.

Pour le rassemblement des troupes, il y a à concilier deux nécessités ; d'abord celle de pouvoir se réunir sans être gêné par l'ennemi, ensuite celle de ne pas trop fatiguer les troupes ; la marche en grosses colonnes est toujours plus pénible que celle des petits détachements. Ainsi, après un combat qui a été avantageux, quand les avant-postes n'ont pas été inquiétés pendant la nuit ni au point du jour, il peut être judicieux de choisir un point de rassemblement aussi rapproché des avant-postes que la prudence le permet.

Il faut éviter, autant qu'on le peut, de laisser toujours à la même troupe le rôle ingrat ; elle finirait par se décourager et peut-être y verrait-elle un présage fâcheux. Il faut donc choisir le programme de manière à donner l'avantage, de temps en temps, à celui qui ne l'a pas eu, soit en lui donnant la supériorité numérique, soit en lui assurant une position plus favorable.

II. — Avant-postes.

L'établissement des avant-postes doit se faire rapidement : après un combat, les troupes ont un profond besoin de repos et elles ne peuvent le prendre que lorsque la sécurité des cantonnements est garantie par les avant-postes. Jusque-là, elles sont dans un moment de crise qu'il faut abréger à tout prix. Trois quarts d'heure doivent suffire : on trouvera que c'est bien peu de temps, mais il faut y parvenir. Deux heures, c'est beaucoup trop.

En conséquence, le commandant d'un bataillon désigné pour les avant-postes ne doit pas aller placer lui-même les factionnaires. Il doit donner ses ordres aux capitaines commandant les compagnies et aux commandants des pelotons de cavalerie ; ceux-ci doivent s'occuper du détail, tout en restant fidèles aux instructions qu'ils ont reçues.

Pendant ce temps, le commandant des avant-postes reste, de sa personne, avec la réserve des avant-postes, jusqu'au moment où les capitaines ont rendu compte qu'ils sont arrivés sur leurs emplacements. Il fait aussitôt prévenir le chef de la troupe qu'il doit protéger, et celle-ci peut dès lors se reposer. A ce moment, le commandant des avant-postes fera bien d'aller de sa personne inspecter les grand'gardes et les factionnaires et rectifier les détails qui ne seraient pas corrects.

Il ne faut pas exagérer ce service toujours pénible ; il n'est pas nécessaire de garder tous les points d'un terrain et il n'est pas même possible de le faire. Après une journée victorieuse, un retour offensif de l'ennemi battu est peu probable ; il suffit, en général, de garder avec soin les routes par lesquelles s'est opérée sa retraite et leurs abords, jusqu'à une distance telle qu'il ne puisse pas venir tirer sur les cantonnements. Pour les directions excentriques, de simples postes de surveillance d'une fraction d'infanterie avec 12 ou 15 cavaliers sont bien assez forts.

Une compagnie de grand'garde attaquée par des cavaliers ayant mis pied à terre, si elle est protégée par un obstacle défensif, commet une imprudence en quittant son abri pour exécuter un retour offensif. Le capitaine de cette compagnie dispose d'une force numérique trop faible pour pouvoir espérer un résultat sérieux d'une semblable action, surtout si le terrain en avant n'est pas vu complètement. L'attaque dont il ne voit que les préliminaires peut être forte ; la troupe s'aventurant sans appui s'expose à se compromettre gravement et peut même être enlevée.

Il importe d'apprécier exactement la valeur des obstacles défensifs qui couvrent une grand'garde. En manœuvre, on est trop porté à respecter les petits cours d'eau quand ils sont vaseux, parce qu'on ne veut pas mouiller les hommes et salir leurs vêtements dans la boue. En guerre, on n'hésiterait pas à les franchir avec de l'eau à mi-corps : il est dangereux de défendre à outrance un obstacle peu sérieux.

En principe, la résistance d'une grand'garde ne doit pas être prolongée jusqu'au moment où sa retraite devient impossible : ce n'est que dans le cas où elle défend un point de passage d'un cours d'eau réellement infranchissable que sa défense doit être poussée jusqu'aux dernières limites.

III. — Service de marche.

Les marches doivent se faire avec régularité, ordre et discipline, malgré la chaleur, la fatigue et la poussière : les colonnes doivent marcher compactes, sans traînards et sans allongement anormal.

Pendant toute la durée des marches, les troupes doivent être vigilantes et ne pas céder à cette sorte d'engourdissement fâcheux, si fréquent quand la marche se prolonge. Tout indice de l'apparition de l'ennemi sur le front ou sur les flancs de la marche doit être remarqué et signalé dans les rapports et comptes rendus.

Les voitures de cantiniers ne doivent jamais gêner le mouvement d'une troupe : il faut bien les prévenir que, toutes les fois que ce cas se produira, leurs voitures seront culbutées dans les fossés pour rendre la route libre.

Les convois de vivres doivent suivre strictement la route de marche qui leur est désignée : ils ne doivent pas en sortir,

même pour prendre un chemin plus court et arriver plus tôt. Toute infraction de ce genre doit attirer une punition pour le chef du convoi.

IV. — Service de reconnaissance.

Dans toute marche, les éclaireurs de la cavalerie doivent occuper rapidement tous les points essentiels du terrain à parcourir et marcher activement jusqu'à ce qu'ils aient rencontré l'ennemi.

Si un officier de cavalerie envoyé en reconnaissance avec son peloton prend le contact d'une ligne d'avant-postes, il doit éviter de la longer de trop près en essuyant des coups de feu tirés à petite portée. En temps de paix, ce n'est qu'une fanfaronnade sans mérite ; en temps de guerre, cela serait si difficile que le péril seul pourrait l'excuser.

Un officier de cavalerie doit savoir apprécier exactement la force des détachements qu'il rencontre et ne jamais envoyer un rapport faux. Quelles que soient les apparences, il ne doit pas se laisser tromper et prendre, par exemple, des groupes inoffensifs de spectateurs pour une troupe active. Impatiemment attendus, les rapports de la cavalerie exercent toujours une influence sérieuse sur ceux qui les reçoivent, surtout quand ils signalent un mouvement important. Ils peuvent déterminer le renforcement de certains points d'une ligne de défense, ce qui peut amener un résultat fâcheux, d'autres points plus importants restant dégarnis au moment utile.

En signalant la présence de l'ennemi sur une position, l'officier de cavalerie doit se montrer très sobre de détails s'il n'en est pas absolument sûr. Il ne doit donner une évaluation des forces que s'il en est certain. Signaler deux compagnies là où il n'y en a qu'une seule est une faute. Trois compagnies peuvent échouer dans l'attaque d'une position gardée par deux compagnies, si cette position est forte ; elles ont de grandes chances de succès s'il n'y en a qu'une seule et si l'effectif de l'assaillant est triple de celui du défenseur.

Il faut toujours faire reconnaître un village avant de l'attaquer, même dans le cas où l'on s'est assuré qu'il était gardé ; il peut toujours se faire que les défenseurs l'aient évacué. Tout déploiement retarde et fatigue les troupes ; il faut donc l'éviter quand il est inutile.

Le service de reconnaissance, vigilant et actif avant l'engagement, cesse trop souvent dès que le combat est engagé. Il doit cependant continuer et renseigner sans cesse le commandement sur les mouvements que l'ennemi peut exécuter pendant le combat : marche, retraite, renforcement ou évacuation de certains points.

V. — Du combat.

C'est une nécessité de premier ordre pour tout chef de ne pas hésiter dès lors que l'ennemi est en vue et que le combat est commencé. Ce n'est plus le moment de combiner lentement ses dispositions et de rester incertain. Il faut d'abord, et avant tout, se décider vite, puis prononcer franchement son mouvement et marcher ferme et droit, sans hésitation ni flottement.

A. *Cavalerie.*

La cavalerie précédant une colonne chargée d'une mission offensive et rencontrant devant elle une cavalerie d'une force égale ne doit pas hésiter à l'attaquer. Sans doute, des circonstances imprévues peuvent faire que le résultat du combat soit défavorable, mais la décision primitive n'en était pas moins juste et doit être approuvée.

Si la cavalerie, dans les mêmes conditions, se trouve en présence d'avant-postes de l'adversaire qui se découvrent et se portent en avant, elle a raison d'agir résolument et de les repousser : la surprise est souvent possible et elle est toujours efficace.

Dans sa marche en avant des colonnes, la cavalerie nombreuse et massée peut souffrir beaucoup du feu de l'artillerie de l'avant-garde ennemie, si elle est à mi-côte surtout. Elle doit alors gagner le plus rapidement possible l'abri le plus proche et regagner sa direction primitive en profitant de tous les abris du terrain. Elle doit éviter de présenter le flanc au tir de l'artillerie.

Pendant la suite du combat, comme au début, la cavalerie doit respecter le feu de l'artillerie ; elle ne peut pas rester immobile sous le feu d'une batterie ; dès qu'elle y est exposée, elle doit se retirer et s'abriter.

Elle doit également respecter le feu de l'infanterie : elle ne

peut rester immobile et massée à une distance où les balles des tirailleurs lui arrivent ; elle doit se mettre à l'abri.

Si, au début, la cavalerie a pour première tâche de découvrir l'adversaire et de trouver la position de celui-ci, il est aussi cependant à désirer qu'elle repousse la cavalerie de l'adversaire. Si elle le peut, elle ne doit pas hésiter à le faire elle-même et ne doit pas abandonner cette tâche à l'infanterie de l'avant-garde.

Dans le combat de cavalerie contre cavalerie, presque toujours les mouvements préparatoires se font en colonnes de pelotons ou en ligne de colonnes, parce que cette formation est souple et permet de marcher plus vite et plus facilement dans les terrains difficiles, mais il faut avoir soin de se former en ligne assez à temps pour l'attaque ; si le déploiement est trop tardif, il rompt l'élan de l'attaque et nuit à son succès.

Lorsque le combat de l'infanterie est commencé, la cavalerie doit éviter de se laisser entraîner trop loin à la suite de la cavalerie de l'adversaire. En le faisant, elle s'isole de l'infanterie. D'une part, elle s'ôte la possibilité de pouvoir intervenir au combat dans le moment favorable, de l'autre elle perd l'appui qui résulte du voisinage de l'infanterie. Enfin elle peut être dans le rayon du feu de l'artillerie adverse, sans protection. Si elle est obligée de faire demi-tour sous ce feu et que la cavalerie ennemie saisisse ce moment pour se retourner et l'attaquer, elle peut-être culbutée. C'est un moment que toute troupe de cavalerie doit chercher à utiliser.

Si la cavalerie envoyée en avant n'a pu déboucher et est obligée de battre en retraite, elle doit choisir une direction qui la rapproche des troupes d'infanterie avec lesquelles elle doit combattre et rester en relations intimes avec elle.

Lorsqu'elle est arrêtée devant une position garnie d'infanterie et d'artillerie, elle se met d'abord à l'abri du feu, mais elle doit avoir soin de ne pas trop s'éloigner pendant que l'infanterie attaque cette position. Les mouvements trop excentriques qui l'entraîneraient au loin pour agir sur les flancs ou sur les derrières de la position doivent être évités, s'ils demandent trop longtemps pour être exécutés ou peuvent être arrêtés avant leur achèvement par un obstacle matériel infranchissable. Il faut que la cavalerie reste assez à portée pour aider à achever le succès de l'infanterie, si elle réussit, ou pour la soutenir en cas de retraite, si elle échoue.

Cette obligation est d'autant plus stricte que la cavalerie a plus d'artillerie avec elle. Cette artillerie peut être utile pendant l'action, et, si elle est éloignée, son absence, au moment opportun, peut être très fâcheuse.

B. *Artillerie.*

L'artillerie ne doit pas venir prendre position trop près de la ligne des tirailleurs de l'infanterie ennemie. Se mettre en batterie à 800 mètres de cette ligne est tout simplement impossible avec le feu actuel et ne se ferait pas sur le champ de bataille.

Si donc une batterie de l'avant-garde s'avance jusqu'à la ligne des tirailleurs, elle s'aventure imprudemment et doit être regardée comme mise hors de combat.

Il en est de même d'une batterie qui soutient l'attaque d'une infanterie agissant contre un adversaire protégé par des tranchées ou un obstacle sérieux, si elle s'avance sans abri jusqu'à un point où elle se trouve dans le rayon d'action efficace du feu des tirailleurs.

La distance raisonnable pour placer l'artillerie est à 2000 ou 2500 mètres des batteries ennemies et elle se trouve alors à plus de 1000 mètres en arrière de la ligne de tirailleurs la plus avancée.

L'artillerie, cherchant à déboucher et à se mettre en batterie, doit éviter de défiler par le flanc derrière une ligne de tirailleurs, si elle est en vue : elle présente en ce cas un objectif trop facile à atteindre. Elle doit d'abord gagner un abri qui la dérobe à la vue et ne se montrer que pour faire feu. Toute batterie trop imprudente doit être supposée hors de combat.

L'artillerie agit judicieusement quand, placée dans une position défensive d'où elle voit le débouché d'un défilé par lequel on peut prévoir l'arrivée de l'ennemi, elle profite du passage des premiers éléments de la colonne ennemie pour régler son tir. Le débouché de l'infanterie devient alors très difficile, parce que, selon toute probabilité, le tir de l'artillerie est très précis.

Lorsqu'à la fin de l'action, l'adversaire repoussé cherche à battre en retraite, l'artillerie de la défense a raison de s'avancer jusque sur la première ligne, si elle y trouve des positions

dominantes qui lui permettent d'apercevoir des colonnes compactes battant en retraite. Son feu fait alors des ravages considérables.

Quand une position défensive est menacée par un mouvement enveloppant, l'artillerie de la défense doit chercher une position d'où elle puisse prendre d'enfilade ou seulement d'écharpe la troupe qui exécute l'enveloppement. Si elle peut faire ce mouvement à couvert, son tir acquiert de suite une efficacité considérable et favorise beaucoup l'action de l'infanterie; celle-ci pourra probablement faire un retour offensif dans des conditions favorables de succès.

C. *Infanterie.*

L'infanterie de l'avant-garde, prévenue de l'approche de l'ennemi, doit se hâter d'occuper promptement tous les points importants du terrain, dont la possession pourrait donner un avantage à l'ennemi; il vaut mieux le prévenir que d'être obligé de prendre ensuite ces positions.

L'infanterie, quand elle est en position, doit être vigilante. Il n'est pas admissible que le chef d'une colonne laisse approcher de lui une troupe ennemie sans s'en apercevoir, même quand le mouvement de celle-ci est masqué par le terrain et protégé par la cavalerie. C'est un devoir strict d'être toujours renseigné à temps sur l'approche des masses ennemies.

Dans la défensive, dès qu'une troupe apparaît à bonne portée, le feu doit être dirigé de ce côté et interdire toutes les approches.

Partout on s'occupe beaucoup du feu à grande portée; les armes sont dans un état de transition : il est naturel que, dans les manœuvres, les officiers s'en servent, tant pour se rendre compte par eux-même de ce procédé de combat que pour y habituer leurs troupes. Ce tir est devenu une nécessité; il faut s'en servir, mais ne pas en abuser; il doit être l'exception et ne se faire que dans des circonstances favorables.

Il est admissible sur les buts très étendus; si le but est peu important, il est préférable de s'abstenir. Une erreur de cent mètres sur la portée peut rendre le tir inutile. On ne doit donc pas voir exécuter des salves sur des lignes minces de tirailleurs qu'on aperçoit à peine, derrière une ondulation de terrain.

Pour toutes ces raisons, beaucoup d'esprits sages restent partisans convaincus, par dessus tout, du feu exécuté de près et bien ajusté.

Lorsque l'ennemi a commis la faute de séparer ses forces et de les placer à cheval sur un obstacle infranchissable qui les empêche de communiquer entre elles, l'adversaire qui les attaque, s'il dispose d'une force à peu près égale, peut faire un coup brillant en agissant avec tout son monde sur l'une des deux masses séparées. Presque toujours il aura avantage à choisir la plus importante, parce qu'elle est, en général, placée au point le moins fort et par conséquent le plus facile à attaquer. Ecraser cette fraction, avant que l'autre puisse arriver à son secours ou même la recueillir dans sa retraite, est alors assez facile. Quand une semblable circonstance se présente, il faut s'empresser de la saisir.

C'est une opération très délicate pour l'infanterie de traverser, sous un feu dominant d'artillerie, une plaine découverte ou légèrement ondulée. Pendant sa marche, l'assaillant fera des pertes considérables et il arrivera déjà très éprouvé près de la position qu'il attaque. Les arbitres et le directeur de la manœuvre doivent en tenir compte dans leurs décisions.

Aussi, pour s'approcher d'un ennemi en position, il faut se couvrir du terrain avec le plus grand soin et ne pas craindre les détours, si, en les faisant, on peut s'avancer sans s'exposer au feu. Ce n'est pas le moment de ménager les forces de la troupe et de chercher à lui épargner de la fatigue.

Déploiement. — Les troupes d'infanterie doivent éviter de trop étendre leur front. Une ligne de cinq bataillons, qui se déploie uniformément sur une étendue de 1600 mètres, est mince partout, et faible par conséquent. L'action énergique de deux bataillons bien groupés sur un point quelconque de cette ligne, surtout si leur mouvement est appuyé par une batterie, peut la couper en deux et la contraindre à la retraite.

Dans le combat en ordre dispersé, le bataillon doit rester sur le front normal; il doit toujours avoir la facilité de présenter trois échelons successifs en profondeur pour l'action décisive : une ligne de tirailleurs, une ligne de soutiens, une ligne de réserves.

De l'attaque. — Il est judicieux de choisir, pour y diriger

son attaque, le point faible de la position de l'adversaire, mais il faut aussi faire grande attention aux points d'appui qui peuvent faciliter l'attaque. Ainsi une ferme isolée, d'où l'on peut avoir des vues sur l'ennemi, qui permet d'abriter des tireurs et de placer à couvert des réserves, sera un point d'appui très utile.

Il en est de même d'un bois qui n'est pas gardé, s'il permet de s'approcher sans être vu distinctement d'une position forte.

Les points sur lesquels il est judicieux de diriger une attaque sont surtout ceux dont la possession menace la retraite de l'adversaire.

Sur le terrain de manœuvres, dans les exercices d'instruction, on exécute souvent la marche simultanée de deux lignes se suivant à peu près parallèlement. Il faut savoir se dégager de ces formes géométriques, qui ne sont jamais absolues, dès que le terrain et les circonstances y engagent. Ainsi, quand la deuxième ligne peut s'appuyer sur un obstacle naturel qui l'abrite et d'où son feu peut atteindre l'ennemi, il y a tout avantage à l'y arrêter et à ne porter en avant que la première ligne qui attaque à découvert. La troupe abritée seconde par son feu celle qui marche; elle est prête à la recueillir dans sa retraite si elle échoue, à la suivre et à l'appuyer si elle réussit.

Si la deuxième ligne a suivi la première et que celle-ci soit repoussée, sa retraite entraîne l'autre jusqu'à l'abri d'où elle est partie et les pertes faites par la deuxième ligne sont tout à fait inutiles.

Une troupe en position bien abritée par des obstacles naturels ou artificiels, tels qu'une ligne de tranchées, et renforcée par des troupes fraîches ayant peu souffert, peut résister efficacement à l'attaque de troupes même supérieures en nombre si celles-ci se sont avancées à découvert, et si leur action n'a pas été précédée par un feu efficace et suffisamment prolongé d'artillerie. L'attaque, en pareil cas, doit être regardée comme ayant échoué, malgré la supériorité numérique.

Il en est de même d'une troupe qui, ayant traversé un terrain découvert et battu par l'artillerie, s'avance à l'attaque en débordant une des ailes de l'ennemi, si celui-ci peut tirer de sa réserve une troupe fraîche formant échelon défensif, vient exécuter une contre-attaque sur le flanc des troupes qui s'a-

vancent. Celles-ci, prises dans un rentrant de feu, seront contraintes à la retraite.

Une troupe à découvert contre laquelle s'avancent des forces déployées, supérieures en nombre et qui l'enveloppent de feux concentriques, sera, au contraire, obligée de s'y dérober rapidement par une prompte retraite.

Une troupe qui vient de repousser une attaque, mais qui pour y parvenir, a dû employer toutes ses forces et mettre en ligne ses dernières réserves, peut être regardée comme ébranlée et faible partout. Dès lors, si l'adversaire dispose encore de forces compactes et peu éprouvées, il peut être opportun de reprendre l'attaque sur un autre point. Tous les points sont faibles désormais puisqu'il n'y a plus de réserves, et la ligne défensive peut être percée.

Lorsque deux troupes d'un effectif sensiblement égal sont en présence, et que l'une d'elles s'est acharnée avec la partie la plus importante de ses forces à l'attaque d'un point appuyé par un bon obstacle défensif, l'adversaire peut tenter un coup brillant en réunissant toutes ses forces disponibles pour exécuter une contre-attaque vigoureuse dans le flanc des troupes engagées de front. Il faut rechercher ces occasions et ne pas les laisser échapper si elles se présentent.

Lorsqu'un mouvement offensif de ce genre s'exécute, il est nécessaire de ne pas trop l'étendre en longueur : pour entraîner en avant, il faut autre chose que des soutiens minces et très espacés; une troupe compacte seule peut y réussir.

Du mouvement tournant. — La troupe qui exécute un mouvement tournant ne doit pas s'étendre en ligne trop mince et trop élargir son action; si elle le fait, elle s'expose à être coupée par un retour offensif de l'adversaire.

Si le mouvement réussit, presque toujours l'adversaire cherche à s'y dérober par une prompte retraite. Si celle-ci est faite assez à temps pour que l'ennemi puisse se soustraire à l'enveloppement, il faut aussitôt redresser la direction : la troupe qui débordait forme alors un échelon offensif dont la marche en avant menace incessamment le flanc de l'adversaire et l'empêche soit de s'arrêter sur une nouvelle position, soit d'exécuter un retour offensif.

Si, à ce moment, un obstacle que l'on ne peut traverser qu'avec peine comme un bois touffu, vient arrêter le mouve-

ment de la poursuite, il y a tout avantage à le contourner et à renforcer l'échelon débordant par la plus grande partie des forces. On empêche ainsi toute réorganisation de la force défensive de l'adversaire et on précipite sa retraite.

Si l'adversaire ne réussit pas à se soustraire à temps à un mouvement tournant, et qu'on arrive à voir l'intérieur de sa position et les troupes qui se hâtent d'exécuter une retraite tardive, alors l'assaillant ne doit pas trop s'occuper du désordre et du décousu que l'attaque même a amenés dans ses rangs. Il doit se jeter comme d'instinct et à corps perdu sur l'ennemi qu'on aperçoit.

Retraite. — La retraite, quand elle est imposée par les circonstances, est très difficile, surtout si elle résulte d'un mouvement tournant victorieux de l'adversaire. Il importe alors de ne pas former trop tôt les colonnes de marche, pour éviter qu'elles soient exposées aux feux de poursuite. Ceux-ci sont très efficaces sur des colonnes prises de flanc, d'enfilade ou d'écharpe. Il faut rester déployé tant que cela est nécessaire. On ne peut reformer la colonne de route que quand on est tout à fait hors de danger.

Pourtant si la première position a été enlevée par un mouvement tournant, sans que toutes les troupes aient été engagées à fond, il est judicieux de choisir en arrière une seconde position défensive, surtout si elle donne à l'artillerie des vues favorables lui permettant de prendre de flanc ou d'écharpe la ligne ennemie, dans le décousu où l'a jetée forcément son mouvement. Un retour offensif peut être alors très efficace, et il n'y a pas à hésiter à le tenter.

P. M. F.

LES CONDITIONS ACTUELLES

DU

RECRUTEMENT DES OFFICIERS D'INFANTERIE

La loi du 13 novembre 1874 a établi la base du recrutement des officiers de l'armée suisse, dans les articles 38 et 39; ces articles sont ainsi conçus :

ART. 38. Les autorités cantonales désignent, parmi les sous-officiers et les soldats déclarés qualifiés à cet effet par les officiers des unités tactiques respectives ou par les instructeurs, ceux qui doivent assister à une école préparatoire d'officiers

ART. 39. Les sous-officiers et soldats qui obtiennent le certificat de capacité dans l'école préparatoire d'officiers, sont nommés au grade de lieutenant.

Telle est la règle. Le législateur s'est préoccupé de ménager les prérogatives cantonales et trace nettement le droit des cantons. Les officiers des unités tactiques ou les instructeurs décident quels sont les sous-officiers et les soldats aptes à prendre part à une école préparatoire d'officiers; mais parmi ceux-ci les cantons désignent ceux qui doivent assister à l'école préparatoire. A la suite de cette école, on nomme, obligatoirement, au grade de lieutenant, les élèves qui ont obtenu le certificat de capacité.

Depuis 1874, les exigences de service imposées aux candidats au grade d'officier, ainsi que les formes suivant lesquelles ces candidats sont choisis, ont subi des modifications. Nous nous proposons, dans les lignes qui suivent, d'exposer les règles actuellement en vigueur.

*
* *

La loi de 1874 a subi, à une époque relativement récente, par l'*Arrêté fédéral du 21 avril 1893*, une modification importante. Cet arrêté prescrit qu' « on ne peut admettre aux

écoles préparatoires d'officiers que des sous-officiers qui ont pris part à une école de sous-officiers et à une école de recrues avec le grade de sous-officier. »

Contrairement à l'art. 38 de la loi, on ne peut donc prendre part à une école préparatoire d'officiers que si l'on est revêtu du grade de sous-officier.

Il s'agit donc de voir comment le soldat devient sous-officier et comment un sous-officier peut être proposé comme candidat au grade d'officier.

On choisit les futurs caporaux parmi les soldats, dans une école de recrues ou dans un cours de répétition [1]. Les notes inscrites dans la liste qualificative tiennent lieu de certificat de capacité; ces notes portent sur la *conduite*, le *zèle*, le *progrès* et l'*aptitude* [2].

Les recrues proposées pour le grade de caporal sont désignées par une annotation portée dans la colonne des observations : « *Apte à l'avancement.* »

Les listes qualificatives, ainsi annotées, vont aux autorités militaires cantonales; celles-ci convoquent aux écoles de tir de sous-officiers, qui sont les écoles préparatoires au grade de caporal, le nombre d'élèves prescrit, choisis parmi les recrues ayant obtenu la mention d'aptitude.

Dans les cours de répétition, on dresse une liste qualificative spéciale des soldats proposés pour l'avancement, c'est-à-dire pour prendre part à une école de sous-officiers [3].

A la fin de l'école de tir de sous-officiers, on établit aussi une liste qualificative, dans laquelle, outre les notes indiquées plus haut, on donne les qualifications suivantes :

[1] « Les caporaux sont nommés parmi les soldats qui ont obtenu un certificat de capacité dans une école de recrue ou un cours de répétition. » Loi du 13 novembre 1874; art. 44.

[2] La qualification est notée en chiffres, savoir :

1 Très bien.
2 Bien.
3 Suffisant.
4 Faible.
5 Insuffisant.

Pour marquer les nuances, on peut donner des demi-notes ou des quarts de notes (2 1/4, 3 1/2, 4 3/4).

[3] Unterrichtsplan für die Regiments-Wiederholungskürse der Infanterie des Auszuges. 1899. Zif. 36 a.

a) Connaissances théoriques;
b) Aptitude pratique;
c) Aptitude pour instruire.

Tous les élèves qui obtiennent une qualification suffisante et qui ne sont pas notés comme *non aptes* sont promus, immédiatement après la sortie de l'école, au grade de caporal.

On ne fait pas encore des propositions pour l'école préparatoire d'officiers, mais, se basant sur le « *curriculum vitæ* » rédigé par chaque élève, sur les renseignements fournis par le commandant de bataillon à qui ces travaux sont communiqués et sur les résultats obtenus pendant l'école, on établit une liste des élèves à observer en vue de les appeler à une école préparatoire d'officiers [1]. Il n'est fait de cela aucune mention sur la liste qualificative; mais on indique aux officiers-instructeurs, sous les ordres desquels les élèves serviront, les noms des caporaux à observer et à suivre pendant l'école de recrues qu'ils accompliront ensuite.

Les listes qualificatives générales des élèves de l'école de tir de sous-officiers sont transmises aux cantons; les autorités militaires cantonales convoquent les caporaux aux écoles de recrues, suivant les besoins, mais sans pouvoir tenir compte de ceux qui, éventuellement, pourraient devenir officiers, puisqu'ils ne les connaissent pas. Parmi les caporaux disponibles, les cantons appellent qui bon leur semble pourvu qu'ils en fournissent le nombre requis.

* * *

C'est dans les écoles de recrues, dans les cours de répétition et dans les écoles de tir de sous-officiers d'infanterie [2], que l'on propose les sous-officiers à appeler à l'école préparatoire.

Vers la fin du service, en tenant compte du préavis des commandants de bataillons et des aptitudes, on établit une liste des candidats à l'école préparatoire et on leur fait subir un examen écrit portant sur le *calcul*, la *géographie*, l'*histoire nationale* et les *connaissances militaires*.

[1] Plan d'instruction pour les écoles de tir de sous-officiers d'infanterie, 1899, chiffre 35.

[2] Dans les écoles de tir de sous-officiers, le choix porte sur les sous-officiers formant le cadre (généralement des sergents).

Après l'examen, on réunit tous les officiers ayant pris part à l'école ou au cours, sous la présidence de l'instructeur d'arrondissement ou du commandant de l'unité, pour délibérer sur les candidats et décider par un vote si oui ou non ils seront proposés.

Dans les écoles de recrues et dans les écoles de tir de sous-officiers, les officiers-instructeurs seuls ont voix délibérative; les officiers de troupe n'ont que voix consultative. Dans les cours de répétition c'est le contraire; les officiers de troupe seuls votent sur l'admissibilité des candidats; les officiers-instructeurs prenant part au cours comme tels n'ont que voix consultative [1].

L'instructeur d'arrondissement adresse au chef de l'arme de l'infanterie les travaux d'examen (y compris ceux provenant des cours de répétition qui lui sont transmis par les commandants de bataillon), ainsi que les notes suivantes pour chaque candidat :

a) Instruction générale;
b) Calcul, géographie et histoire;
c) Questions militaires;
d) Préavis du commandant du cours (éventuellement);
e) Préavis de l'instructeur d'arrondissement;
f) Préavis du commandant de bataillon;
g) Position civile du candidat [2].

Sur le vu de ces travaux et des préavis les accompagnant, le chef de l'arme, après entente avec l'instructeur en chef de l'infanterie, décide de l'appel à l'école préparatoire d'officiers et fait établir, pour chaque arrondissement et par canton, un état des sous-officiers proposés. Ces états sont transmis aux autorités militaires cantonales avec l'indication du nombre d'élèves pouvant être appelés [3]. Parmi les sous-officiers proposés, les autorités militaires cantonales convoquent qui bon leur semble à l'école préparatoire.

* * *

[1] Ordonnance concernant la nomination et la promotion des officiers et des sous-officiers, du 24 avril 1885, § 14. — Ordre général pour les exercices de l'infanterie 1899, § 12, lettres *a* et *b*.

[2] Ordre général pour les exercices de l'infanterie. 1899, § 12.

[3] Circulaire du chef de l'arme de l'infanterie aux autorités militaires cantonales, concernant la convocation aux exercices militaires en 1899. Chiffre 47.

Il nous reste à voir si ce système compliqué offre les garanties pour tous ceux que leurs goûts, leurs aptitudes, leur position, ou simplement le sentiment des devoirs à remplir envers le pays, poussent à ambitionner et à rechercher le grade d'officier.

Dans une armée de milices la carrière des armes n'est pas une profession ; elle est pour tout milicien, officier, sous-officier ou soldat, un devoir dont l'accomplissement constitue souvent une lourde charge ; d'autant plus lourde que la position occupée dans l'armée est plus élevée.

Les exigences du service et les nécessités de la vie civile sont souvent contraires ; il faut en tenir compte. On pourrait, il est vrai, passer outre, la loi ayant établi que nul ne peut refuser le grade ou la fonction qu'on lui impose. Mais, dans la pratique, il faut tenir compte des circonstances dans lesquelles se trouve chaque individu. En agissant autrement, on court le risque de briser la carrière civile du jeune homme en lui imposant une charge qu'il ne peut porter et, du même coup, de faire un mauvais officier parce qu'il aura été revêtu de ce grade contre son gré.

Doit passer officier, en tout premier lieu, celui qui veut le devenir, qui se sent la force de supporter les charges de cette position et le courage de travailler pour acquérir les connaissances nécessaires à l'accomplissement de ses obligations. Encore exige-t-on qu'il possède les qualités requises.

Il faut donc donner à ceux qui désirent devenir officiers l'occasion de le manifester. On remarquera que ce n'est pas le cas actuellement. Cela n'est pas défendu, il est vrai, mais ce n'est ni prescrit, ni généralement pratiqué.

Actuellement, on laisse dans le rang comme sous-officiers, parfois même comme soldats, des hommes qui auraient dû passer officiers s'ils avaient pu manifester leur désir. Or, il faut que chacun serve à sa place et au rang qui lui convient.

Il n'en résulte pas, nécessairement, que tout jeune homme qui en a le désir puisse devenir officier ; mais, pour qu'on puisse faire un choix parmi les candidats il faut leur donner l'occasion de s'annoncer ; il faut aussi avoir le temps de les examiner, de les étudier ; il faut chercher à les développer dans le sens de leurs aspirations et les mettre à l'épreuve.

Actuellement les plus jeunes candidats au grade d'officier ont fait auparavant, au minimum, deux écoles de recrues (une comme recrues, l'autre comme caporaux), et une école de tir

de sous-officiers. Dans l'école de recrues, on a choisi des candidats au grade de caporal, généralement sans regarder plus loin et sans s'attacher spécialement à distinguer ceux qui pourraient ou qui désireraient devenir plus tard officiers.

Dans l'école de tir de sous-officiers, on développe les élèves exclusivement comme caporaux. Les listes qualificatives signalent ceux des élèves qu'il faudrait ultérieurement observer, en vue de l'école préparatoire d'officiers, mais sans les proposer.

C'est dans la deuxième école de recrues seulement, et à la fin, qu'on fait ces propositions, comme cela a été dit plus haut. C'est trop tard. On a peut-être déjà perdu en route des sujets qui auraient voulu et qui auraient pu devenir officiers.

Quelques-uns seront simplement restés dans le rang, parce qu'ils n'auront pas été désignés pour prendre part à l'école de tir de sous-officiers. On ne propose pas tous ceux qui pourraient devenir sous-officiers. Il y en a qu'on oublie ou dont on méconnait les qualités. Qu'on ne perde pas de vue que ce sont de tout jeunes lieutenants qui font ces propositions ; ils manquent encore de l'expérience nécessaire pour distinguer, dans la masse, tous ceux qui paraissent présenter les qualités d'aptitude à l'avancement. Les officiers plus âgés et plus expérimentés, le commandant de la compagnie et les officiers-instructeurs ne peuvent pas toujours voir la troupe d'assez près pour corriger ces erreurs.

Voilà pourquoi, dans l'école de recrues, on devrait inviter à se déclarer, dès les premiers jours, ceux qui désirent aspirer à l'avancement, soit pour devenir sous-officiers, soit pour devenir officiers. On aurait ainsi le temps de les voir de près, d'étudier leur caractère et leurs aptitudes, de se rendre compte de leur degré de culture et de leur développement intellectuel et de décider, à la fin de l'école, en connaissance de cause, de leur aptitude à être appelés à une école de tir de sous-officiers.

Ceux qui auraient manifesté le désir de devenir officiers et qui en paraîtraient dignes, devraient être notés spécialement pour qu'on les appelle, obligatoirement, à la plus prochaine école de tir de sous-officiers.

Il y a lieu, en effet, de remarquer que le nombre des propositions faites dans les écoles de recrues pour l'école de tir de sous-officiers est généralement supérieur au nombre des élèves

appelés. Or il peut fort bien se produire, — les cantons ayant actuellement toute liberté de convoquer qui bon leur semble parmi les recrues pointées à cet effet, — qu'on écarte précisément, sans intention d'ailleurs, ceux qui devraient être appelés les premiers, parce qu'on projette de les faire officiers.

De même, les listes qualificatives de l'école de tir de sous-officiers devraient mentionner les élèves-candidats au grade d'officier, afin qu'on les appelât aux plus prochaines écoles de recrues où, comme cela a lieu actuellement, se ferait la proposition définitive pour prendre part à l'école préparatoire d'officiers.

On a remarqué que parmi les sous-officiers proposés pour l'école préparatoire, les autorités militaires cantonales peuvent choisir librement, pourvu qu'elles fournissent le nombre d'élèves requis, sans tenir compte des notes qualificatives obtenues ni du degré d'aptitude.

Ici encore une modification est nécessaire.

Tous les sous-officiers proposés pour l'école préparatoire pendant l'année devraient être réunis, par arrondissement de division, pour passer l'examen d'admission ensemble et le même jour ; une commission *ad hoc* établirait la liste des candidats admissibles et fixerait leur rang, d'après le résultat de l'examen et les notes antérieurement obtenues. C'est ce rang qui déciderait, obligatoirement, de l'appel à l'école préparatoire.

Actuellement les présentations sont faites, dans les écoles de recrues et dans les écoles de tir de sous-officiers, sur le vote des officiers-instructeurs ; dans les cours de répétition, sur le vote des officiers de troupe. Là où le droit de vote est acquis aux officiers-instructeurs, les officiers de troupe ont voix consultative, et inversement.

On a, sans doute, voulu donner aux officiers de troupe et aux officiers-instructeurs une égale part d'influence dans le recrutement des officiers. Le système était ingénieux. On pouvait supposer que, dans les cours de répétition, les officiers de troupe useraient largement de leur droit de proposition. Il n'en a rien été ; c'est des écoles de recrues que provient la majeure partie des élèves des écoles préparatoires. D'ailleurs, les années où il n'y a pas de cours de répétition, il ne peut être fait de propositions que par le vote des officiers-instructeurs, dans les écoles de recrues ou dans les écoles de tir de sous-officiers.

Nous pensons que ce système, destiné à doser la part d'influence de deux catégories d'officiers, n'a pas de raison d'être. Il tend, tout simplement, à établir une sorte de dualisme entre officiers de troupe et officiers-instructeurs ; or, pour le bien du service, ce dualisme ne doit pas exister.

Il serait infiniment plus simple et plus sage aussi, croyons-nous, de faire complètement abstraction de cette distinction entre officiers de troupe et officiers-instructeurs, et d'appeler à voter sur les candidats l'ensemble des officiers de l'arme présents à l'école, quelle que soit la qualité dans laquelle ils y prennent part.

* * *

A dessein, nous n'avons pas abordé ici l'examen des questions suivantes, qui se posent tout naturellement.

La recrue, après qu'elle sera inscrite comme candidat à l'avancement (officier ou sous-officier), recevra-t-elle une instruction à part ou continuera-t-elle à être formée dans le rang, avec la masse des autres recrues ? Au moment où elle se présentera lui fera-t-on subir une épreuve ? Par quels procédés arrivera-t-on, en fin de compte, à avoir, au moment de l'examen décidant de l'admissibilité à l'école préparatoire, des candidats mieux préparés et plus dignes, à tous égards, de devenir officiers ?

Autres sont les qualités nécessaires à un sous-officier, autres celles que l'on recherche chez un officier.

Il nous paraît donc qu'il ne serait pas possible d'assimiler en toutes choses le candidat au grade d'officier à la masse des recrues mais qu'il faudrait, dès le commencement, travailler à le former en vue des fonctions qu'il est destiné à remplir plus tard.

Mais c'est là un côté de la question que nous n'avons pas eu l'intention d'examiner ici et qui pourra faire l'objet de développements ultérieurs.

Notre but était de chercher à montrer que l'infanterie aurait avantage à songer au recrutement de ses officiers, comme cela a lieu déjà dans d'autres armes et par les mêmes moyens, avant le moment où elle le fait en raison des règles présentement en vigueur.

N.

DANS L'ARTILLERIE

Le service de sûreté. — L'armement du personnel.

L'époque des grandes manœuvres approche. On sent renaître le souvenir de ce que furent celles des années précédentes et on passe en revue les divers enseignements qu'elles ont apportés. On cherche à se rappeler les fautes qui se sont produites pour ne pas les commettre soi-même et à profiter des expériences des autres pour en tirer parti.

L'année dernière, en Suisse, l'artillerie est une des armes qui a peut-être le plus profité de ces exercices de campagne, non parce qu'elle a le plus manœuvré, bien au contraire, mais par la raison qu'elle a le mieux compris où et dans quel domaine il fallait apporter des réformes ou des innovations. Elle a reconnu entre autres la nécessité de maintenir avec l'infanterie un contact plus intime pendant la marche et le combat, ainsi que l'obligation de réclamer de cette infanterie un soutien et une protection plus efficaces. L'infanterie ne refusera pas cet appui — elle a trop besoin de ses canons, — mais encore faut-il le lui demander, et le lui demander en temps utile, avant que l'artillerie, dépourvue de toute défense dans une attaque rapprochée, ne soit livrée à la merci d'un adversaire audacieux. Il importe aussi que les artilleurs ne se reposent pas bénévolement sur le concours de l'infanterie pour leur protection, mais qu'ils y coopèrent eux-mêmes par un service de sûreté et d'exploration intelligent. Si l'infanterie fournit l'appoint de ses fusils, l'artillerie apportera celui de ses cavaliers.

Dans une intéressante étude qu'a publiée ce printemps dans la *Zeitschrift für Artillerie und Genie*[1] un officier d'état-major

[1] *Die Sicherung der Artillerie gegen überraschenden Angriff und Nahangriff überhaupt.* Livraisons de février, mars et avril 1899.

qui signe G. J., la question de l'appui que se prêteront les deux armes est traitée d'une manière très complète et examinée dans les diverses situations de la marche et du déploiement pour le combat. Nous en relèverons quelques traits.

Dans la marche en colonne d'un détachement combiné sur une grande route, la situation est simple : l'artillerie est encadrée par l'infanterie, et le service de sûreté qui vaut pour l'un vaut pour l'autre. Cependant, il importe que dès que le contact est pris avec l'ennemi, le commandant de l'artillerie se maintienne en relation avec les commandants d'infanterie qui le précèdent et qui le suivent dans la colonne de marche et que les commandants d'infanterie se pénètrent de l'idée qu'ils sont responsables de la sécurité de l'artillerie.

Si l'artillerie compte plusieurs groupes ou plusieurs régiments, il conviendra aussi d'intercaler entre les groupes et les régiments une compagnie d'infanterie (l'auteur dit « ou mieux un bataillon », nous estimons cependant qu'une compagnie suffit) pour garantir l'artillerie de toute surprise. Cette disposition n'est pas nouvelle, elle a déjà été employée dans nos manœuvres [1]. Il est cependant utile de la rappeler.

Dans le déploiement pour le combat, la couverture n'est pas aussi simple toutes les fois que l'artillerie aura à se porter en position sur une des ailes du front d'attaque. Il conviendra, dans ce cas, de pourvoir à l'avance à la protection de cette artillerie, surtout si elle doit traverser, comme cela se présente souvent, des chemins difficiles ou des terrains couverts pour arriver à la position qui lui est assignée et pour ne pas être surprise par la cavalerie au moment où les batteries arrivent en ligne. C'est au commandant supérieur à assurer cette protection en détachant un soutien sur le flanc découvert de l'artillerie. Ce soutien proviendra, cela va de soi, des troupes de l'avant-garde et sera fourni par le bataillon de réserve de celle-ci.

L'artillerie du gros n'exigera pas de couverture spéciale si elle prend position près de la route de marche. Si elle est dirigée sur les ailes, il faudra, au contraire, lui en donner une, notamment si elle doit parcourir des terrains coupés ou couverts. A un régiment d'artillerie, par exemple, on adjoindra un

[1] En 1895, le 9 septembre, dans la marche de Bière à Cossonay, de la Ire division, renforcée de l'artillerie de corps, une compagnie avait été intercalée entre le groupe divisionnaire et l'artillerie de corps qui se suivaient dans l'ordre de marche.

bataillon, dont deux compagnies marcheront en tête de la colonne, une entre les deux groupes, la quatrième en queue du régiment.

Telles sont quelques-unes des idées de l'article de la *Zeitschrift*.

Ces dispositions, qu'on ne peut qu'approuver, ne doivent cependant pas retenir l'artillerie de coopérer à sa protection pour son propre compte. On a vu, aux dernières manœuvres suisses, combien il lui en a coûté de négliger cette précaution et combien souvent, dans des terrains couverts — et même découverts (le Hasenberg), — elle s'est laissée surprendre par des détachements de cavalerie ou d'infanterie ennemis. Elle devra, elle aussi, explorer le terrain, surveiller l'ennemi et organiser son propre service d'*éclaireurs*.

Elle s'y prépare cette année. En attendant que ce service soit officiellement organisé chez nous, on compte l'amorcer aux manœuvres prochaines du Ier corps et déjà former, pendant le cours préparatoire, un certain nombre d'officiers et de sous-officiers à ces importantes fonctions.

* * *

Ce personnel monté rendra d'excellents services, nous en avons la conviction; mais il se présentera cependant des circonstances, où, malgré toutes les précautions, l'artillerie sera surprise et où elle sera assaillie à courte portée par un feu de mousqueterie contre lequel elle sera dans l'impossibilité de répondre par le feu de ses pièces.

Afin de riposter à ces attaques, il convient de remettre aux artilleurs une arme à feu portative.

Laquelle leur donner ? C'est la question, et c'est même une des questions qui ont fait différer si longtemps la dotation d'un armement à l'artillerie. Faut-il lui fournir un revolver ou un mousqueton ? L'arme se distribuera-t-elle aux canonniers et aux conducteurs ou aux canonniers seulement ? Si controversées que soient ces questions, tout le monde est aujourd'hui enfin unanime à reconnaître qu'une arme portative est devenue indispensable.

Les partisans du revolver — ou du pistolet à répétition ou automatique — pour les canonniers affirment que le canonnier est là pour servir sa pièce jusqu'à la dernière minute, qu'il

doit se défendre par le feu du canon et qu'il lui suffit de posséder une arme portative pour le combat à bout portant en cas de surprise ; qu'au surplus, le mousqueton est une gêne dans le service de la pièce et pour monter sur les voitures. Les autres, les partisans du mousqueton, estiment au contraire que ses inconvénients sont loin de primer ses avantages et qu'il s'agit moins de se défendre contre une surprise immédiate que contre une surprise par le feu. Contre ce genre de surprises, c'est-à-dire quand les batteries sont en marche, qu'elles s'avancent sous bois, dans un défilé ou dans un terrain couvert, elles ne peuvent répondre ni par le feu des pièces, ni par celui des revolvers et sont dans l'impossibilité de déloger des tirailleurs postés à quelques cents mètres. A ces fusils, il faut en opposer d'autres. Un mousqueton, ou si on préfère, un fusil court, devient obligatoire. Il suffit de choisir une arme pratique, légère, mesurant au plus 90 cm., qui n'embarrasse pas le canonnier. C'est la solution qu'on sera conduit à adopter, nous en sommes persuadé. Quant aux conducteurs, chacun admet qu'un fusil court serait mal commode à cheval et qu'il est préférable de les armer du revolver.

Il est assez curieux de voir que le revolver et le mousqueton sont, dans l'armement du canonnier, l'un et l'autre représentés dans les pays qui nous entourent. Ainsi l'Allemagne a le revolver pour ses canonniers et ses conducteurs, tandis que la France et l'Italie possèdent le mousqueton pour les premiers, le revolver pour les seconds. L'Autriche a adopté depuis un an un mousqueton à répétition pour ses canonniers qui jusqu'à cette époque ne possédaient aucune arme portative.

Un des principaux avantages de choisir en Suisse un fusil court serait celui de résoudre du même coup l'armement des compagnies de parc et des compagnies de position de landwehr, leurs canonniers provenant toutes deux des batteries de campagne. Depuis que le parc a cessé d'être recruté dans l'élite et qu'il est devenu formation de landwehr, on ne lui a pas rendu de fusils. Or, il est inadmissible que cette troupe ne puisse pas défendre elle-même ses convois et qu'on doive lui attribuer une escorte de sûreté.

D'autre part, si on admet avec nous que les compagnies de position et de l'élite, à l'instar de la forteresse ou de l'artillerie à pied d'autres pays, doivent aussi posséder leur mousqueton ou un fusil court, il est naturel de penser que les canonniers

de campagne passant aux compagnies de position de landwehr, conservent leur arme. L'artillerie de position doit aussi être en mesure de défendre ses pièces et de s'opposer par le feu aux approches de l'ennemi et à l'assaut de ses batteries. Si la diversité du matériel que ses canonniers ont à desservir les empêchent d'être formés au maniement du fusil et au tir, il suffira de spécialiser et de dresser des escouades plus particulièrement au service de certaines bouches à feu.

Nous n'avons rien dit encore de l'artillerie de montagne. Elle aussi a besoin du fusil court, puisque, plus que toutes autres, elle est exposée aux surprises par le feu et que vis-à-vis d'elle, il suffit d'une poignée de tireurs pour immobiliser toute une colonne et l'empêcher de déboucher. De même ici, le personnel de l'élite, passant au convoi de montagne de landwehr, se trouvera, tout naturellement, posséder une arme à feu portative non moins nécessaire à ses convois.

Il ne reste plus à souhaiter qu'on prenne au plus tôt une décision sur l'armement et qu'on fasse choix de l'arme qu'on se propose de remettre aux troupes. Le choix sera vite fait en ce qui concerne l'arme des conducteurs, puisqu'on vient d'adopter un modèle de pistolet automatique, et qu'il est probable qu'on en dotera en même temps les officiers et les soldats aujourd'hui armés du revolver. On assurera ainsi l'unité d'armement et l'unité de munition.

E. M.

LA GUERRE MODERNE

ET LA

CAVALERIE ALLEMANDE[1]

L'ancien attaché militaire d'Allemagne à Berne, M. le colonel de Bernhardi, vient de publier un volume qui mérite de fixer l'attention générale du monde militaire.

Beaucoup de nos camarades ont eu, jadis, l'occasion d'apprécier la haute intelligence, les connaissances étendues et le jugement très indépendant et très original de l'auteur. Toutes ces qualités se retrouvent dans l'ouvrage en question.

Le colonel de Bernhardi a fait à Berlin, en février 1898, une conférence sur « les conditions de la guerre moderne », conférence qui fut publiée dans les *Beilagen zum Militärwochenblatt*. Son volume est basé sur les principes qu'il développa dans cette conférence.

Il est donc utile, nécessaire même, d'en résumer brièvement les points principaux.

Les armées modernes sont devenues si considérables qu'il est de plus en plus difficile de leur conserver la liberté des mouvements. Avec des troupes trop massées, privées de l'espace nécessaire, on expose les armées au danger de s'embarrasser les unes dans les autres, de se gêner ainsi mutuellement dans l'exécution de leurs mouvements, si bien qu'elles finissent par s'*immobiliser*.

Une armée immobilisée faute d'espace est vaincue parce qu'elle ne peut plus utiliser tous ses moyens d'action contre une attaque qui ne la prend pas simplement de front. Elle peut être comparée à un homme ou à un animal devenu trop gros ; elle devient la proie assurée et relativement facile d'un adversaire qui a su rester mobile et à qui sa mobilité offre les moyens d'appréhender l'ennemi en son point faible, cela avec des forces déployées donnant leur maximum d'effet.

Dans ces conditions, chacun des deux adversaires cherchera tout d'abord à immobiliser l'autre, à le contraindre à accepter l'attaque ; puis il s'efforcera de bien diriger cette attaque là où elle peut faire le plus de mal et gênera le plus l'ennemi.

[1] *Unsere Kavallerie im nächsten Kriege*, Betrachtungen über ihre Verwendung, Organisation und Ausbildung von Friedrich *von Bernhardi*, Oberst und Abtheilungschef im grossen Generalstabe.

Il est évident que le général qui agira avec le plus de hardiesse et d'énergie, qui aura le plus de confiance en lui-même et surtout en l'armée dont il dispose, celui-là sortira vainqueur de cette première lutte destinée à acquérir l'initiative du mouvement.

Les plans une fois conçus doivent être exécutés avec une rapidité telle que l'ennemi n'ait pas le temps d'opérer les groupements et les changements de front nécessaires et qu'il soit mis dans l'impossibilité de se concentrer à temps ou de se déployer pour faire valoir toutes ses forces.

Par ce moyen seront paralysés les effets que l'adversaire peut tirer de ses engins de guerre moderne, tandis qu'on mettra en complète valeur les siens propres.

Bien entendu, quand nous parlons ici des mouvements à exécuter, il ne s'agit pas de ceux d'un corps d'armée ou deux, mais des opérations rapides et bien réglées d'armées entières ou même de groupes d'armée.

Ces opérations doivent d'abord être soigneusement préparées en temps de paix. Elles exigent, en outre, des troupes capables de très grands efforts, dont les chefs saisissent rapidement les plans du général et participent à leur exécution par une intelligente initiative.

Elles exigent un service d'état-major extrêmement habile, un service de chemin de fer très développé, exploité avec la plus haute clairvoyance, un service de subsistances à la hauteur des obligations qu'imposent de brusques changements de lignes d'opérations.

Il faut enfin également une nombreuse cavalerie, experte à fournir des renseignements sur l'ennemi, capable de masquer les mouvements stratégiques de sa propre armée, et habile à multiplier les obstacles et à jeter le trouble chez l'adversaire par des entreprises contre ses lignes de communications.

La cavalerie allemande répond-elle à ces exigences? Est-elle à la hauteur des missions que lui réserve la guerre moderne?

Telle est la question qu'examine le colonel de Bernhardi.

En premier lieu, il pose le principe, que ce n'est pas dans le domaine tactique, et que ce *n'est pas sur le champ de bataille* que la cavalerie doit chercher avant tout sa tâche et sa gloire. Son champ d'activité principal est du domaine stratégique : Exploration, couverture, entreprise contre les communications de l'ennemi, — puis la poursuite.

Sans doute, la cavalerie peut avoir à intervenir dans la bataille de l'avenir, comme elle l'a fait dans le passé; la démoralisation qui, à de certains moments, s'empare d'une infanterie, surtout d'une infanterie superficiellement éduquée, offrira encore de brillantes victoires aux masses de cavalerie dans les heures critiques d'une bataille.

Cependant l'effet de ces charges ne sera jamais assez grand, et surtout

ne s'étendra jamais assez loin, pour que la cavalerie doive y chercher son but principal.

L'influence que le service stratégique de la cavalerie exerce sur la marche générale des opérations doit être à l'avenir tout autre que par le passé.

Tout d'abord *le service d'exploration* a énormément gagné en importance. Les opérations géniales et hasardées que rêve le colonel Bernhardi deviennent impossibles si les renseignements sur l'ennemi font défaut. Cette exploration est d'autant plus difficile que l'ennemi s'y opposera de toutes ses forces. Ni en 1870/71, ni depuis, le service d'exploration de la cavalerie ne s'est trouvé dans les conditions qui seront celles de la guerre future.

La seconde tâche qui incombera à la cavalerie, sera celle *de retarder la marche en avant de l'ennemi.*

Tout retard imposé au front de l'ennemi ou seulement à des parties de celui-ci, dérange, désorganise même à la fois ses plans et la régularité de ses opérations; ces retards procurent à l'attaquant plus de temps pour exécuter les mouvements stratégiques destinés à placer l'adversaire dans un état d'infériorité.

Plus la cavalerie explorera énergiquement, plus elle réussira à ralentir et à entraver la marche en avant de l'ennemi, plus aussi elle l'empêchera d'explorer lui-même et de masquer ses opérations.

Les entreprises que la cavalerie dirigera contre les communications de l'ennemi pourront être désastreuses pour lui, parce qu'il a besoin des chemins de fer pour se ravitailler, pour vivre, puis pour exécuter les vastes déplacements qu'exige la stratégie moderne.

Le colonel de Bernhardi ne prédit point de grands succès aux opérations de la cavalerie destinées à contrecarrer la mobilisation ennemie. Il est de l'opinion (partagée d'ailleurs chez nous) que cette cavalerie ne trouverait peut-être pas trop de difficultés à *entrer* en pays ennemi, mais qu'il lui serait beaucoup plus difficile *d'en sortir ou d'y rester*. Elle court le grand danger de demeurer victime d'une entreprise aussi risquée.

Une cavalerie énergiquement conduite remportera enfin de brillants succès dans la poursuite. Il est très probable que dans la retraite, une très forte désorganisation s'emparera des armées modernes à service relativement court. C'est à la cavalerie de déployer alors la plus grande activité; elle devra chercher surtout à dépasser sur leurs flancs les colonnes ennemies, pour agir ensuite contre elles principalement par le feu des mousquetons et le tir de son artillerie.

L'examen de toutes ces tâches amène le colonel de Bernhardi à affirmer que la cavalerie allemande n'est actuellement pas encore tout à fait au point de perfection auquel elle peut arriver. Il voudrait donner à ses brillants escadrons, dont il reconnaît parfaitement l'excellente instruction

de détail, un nouvel et puissant élan. Il ne veut pas les laisser dormir sur les lauriers de 1870-1871.

Loin de croire que les beaux jours de la cavalerie soient passés, il lui prédit au contraire un avenir magnifique dans lequel son influence et son importance ne feront que grandir. Mais en prévision de cet avenir, il lui demande de s'y préparer, de s'élever à la hauteur des tâches qui lui sont réservées.

D'abord *la cavalerie allemande est trop faible ;* l'armée s'est augmentée depuis 1870 dans une très forte proportion (deux tiers environ), la cavalerie ne compte aujourd'hui qu'une dizaine d'escadrons de plus qu'en 1871 et elle ne suffit pas pour couvrir l'espace voulu ; elle se heurtera à des cavaleries de beaucoup supérieures en nombre.

Donc, il faut l'augmenter, mais l'augmenter *sans toucher à sa qualité*, maintenir les cinq escadrons en temps de paix, dont l'un complète les quatre autres, faisant campagne, et dont il reçoit les moins-valeurs.

Il faut ensuite améliorer et l'organisation et l'instruction de cette cavalerie.

L'auteur n'admet pas les divisions de cavalerie, formées d'une manière permanente en temps de paix. Il désire que sa cavalerie conserve une « organisation coulante » *(flüssige Organisation)*, qui puisse *facilement* se modifier suivant les combinaisons stratégiques, suivant le terrain et suivant les conditions dans lesquelles on opère.

On formera des divisions de deux ou de quatre brigades, les brigades à deux ou trois régiments, on réunira deux ou trois divisions pour former des corps de cavalerie, mais, dans tous ces groupements, on obéira *uniquement* aux besoins dictés par la situation.

A chaque brigade on attachera une batterie à cheval à quatre pièces (l'effet du feu est suffisant, attendu qu'ici la *mobilité* devient la condition primordiale).

Enfin l'auteur désire voir adjoindre aux régiments des mitrailleuses Maxim, surtout afin d'augmenter la puissance du feu vis-à-vis de l'infanterie.

L'*instruction* de la cavalerie, qui actuellement vise surtout le *combat*, doit tendre à l'avenir plutôt vers l'emploi stratégique de cette arme, vers l'action à grande envergure.

Dans ce but il s'agit de pousser beaucoup plus activement le détail et surtout l'équitation, afin de disposer ensuite de plus de temps pour les exercices relatifs à l'emploi stratégique de la cavalerie.

Il est nécessaire d'améliorer l'instruction du service en campagne et du service d'exploration. Ces exercices doivent se faire beaucoup plus fréquemment par unités plus fortes. Puis il faut organiser beaucoup plus d'exercices avec des corps de cavalerie considérables (divisions de cavalerie, une division contre l'autre). Il importe enfin que ces exercices ima-

nœuvres de cavalerie) s'attachent moins à développer les escadrons pour le combat lui-même qu'à les former au rôle stratégique de la cavalerie, (marches, opérations combinées, avant-postes, explorations au loin, raids, etc, etc.).

L'entraînement doit moins porter sur les galops très vites et très longs que sur les marches rapides et bien réglées, avec paquetage de guerre, à travers le terrain.

Le *combat à pied* acquerra la même importance que le combat à cheval. Il doit être exercé systématiquement, non pas seulement par les régiments et par les brigades, mais par des divisions entières.

Les principes de ce combat demandent à être revus; ils doivent être mieux étudiés et devenir familiers à tous, si bien qu'on n'ait pas à craindre de prendre l'*offensive* dans le combat à pied, *même s'il s'agit d'un engagement contre de l'infanterie.*

Quant à l'artillerie à cheval, son principal rôle est de soutenir l'action à pied de la cavalerie.

L'instruction de l'officier de cavalerie sera poussée plus loin. Il doit être homme de cheval et hardi cavalier sans doute et avant tout, mais il doit même s'il n'est que lieutenant, se faire une idée claire et nette des opérations; il doit être en état de comprendre les chefs, de saisir promptement leurs plans et de se rendre compte des renseignements dont ils ont besoin. C'est alors seulement qu'il saura bien mener sa patrouille, bien organiser son service d'exploration, bref, remplir réellement la mission importante dont il est chargé.

Il faut que de la part des chefs de cavalerie le service d'exploration soit mieux compris, qu'il soit mieux étudié; il s'agira dorénavant d'y mettre plus d'ordre, *plus de méthode*, et de s'appliquer mieux à faire arriver les rapports à qui de droit avec le moins de perte de temps possible.

En résumé, l'ouvrage du colonel de Bernhardi nous fait comprendre combien beau et combien grand est l'avenir qui s'ouvre devant cette arme de la cavalerie que l'on croyait à son apogée et qui ne pouvait plus que décliner. A tous les points de vue, sa lecture offre un vif intérêt, non seulement pour nos officiers de cavalerie, mais pour tous ceux qui exercent un commandement ou seront appelés à en exercer un par la suite. Tous y puiseront des renseignements précieux et des lumières sur le rôle qu'ils auront à remplir et sur les facteurs avec lesquels ils auront à compter.

*
* *

Tout en admirant les ressources dont dispose la cavalerie allemande, nous avons trouvé, dans ce volume, avec une très vive satisfaction, des principes qui, grâce à l'officier de grand talent qui a dirigé notre arme, sont en vigueur en Suisse et y ont produit les meilleurs effets.

Nous avons constaté une fois de plus qu'il n'y a nullement lieu de se décourager chez nous, qu'il importe d'aller toujours de l'avant, en restant ce que nous sommes et en subordonnant nos efforts aux conditions de notre pays, de notre terrain, et à nos circonstances.

Colonel WILDBOLZ.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Changement de commandement. — † Le colonel William de Crousaz. — Prévisions budgétaires. — Les exercices du landsturm. — Complément de matériel de corps. — Transformation de l'artillerie de campagne. — Les ateliers de Thoune. — A la caserne de Thoune.

Une mauvaise nouvelle. M. le colonel divisionnaire de la Rive a été obligé de demander un congé pour raison de santé. Il ne commandera pas sa division aux manœuvres d'automne. C'est une nouvelle mutation dans notre Ier corps d'armée, qui en a eu cette année-ci sa trop large part. Nous faisons des vœux sincères pour que l'état de santé du chef de notre Ire division s'améliore promptement.

M. le colonel Geilinger, commandant des fortifications de St-Maurice, remplacera, pour les manœuvres, M. le colonel divisionnaire de la Rive. D'autre part, le commandement de la division dite de manœuvres a été confié à M. le colonel P. Isler, instructeur en chef de l'infanterie.

Cette division sera composée des 6e et 10e brigades d'infanterie, des bataillons de carabiniers 3 et 5, de la brigade de cavalerie IV et du 10e régiment d'artillerie de campagne. Elle opérera sa concentration le 11 septembre pour entrer en ligne dès le soir, et participera aux grandes manœuvres pendant les journées du 12 et du 13 septembre.

Une autre mauvaise nouvelle, nouvelle particulièrement triste, a été celle de la mort du colonel William de Crousaz, instructeur d'arrondissement de la IIIe division. Il est mort le 1er juillet à l'hôpital du Salem, à Berne, à la suite d'une opération nécessitée par l'existence d'une tumeur près des reins.

Le 4 juillet, les honneurs militaires lui ont été rendus à Berne, puis à

Lausanne où le corps a été transporté pour être enterré dans le cimetière de La Sallaz. Un nombreux cortège d'officiers a suivi le char mortuaire et accompagné la famille. Les colonels Wassmer, instructeur d'arrondissement; Pingoud, Bourgoz et Nicolet tenaient les cordons du poêle. Les salves réglementaires ont été tirées par la compagnie des cadres du 3e détachement de recrues.

Pour marquer les sentiments qui ont accueilli l'annonce de cette mort aussi bien que pour retracer la carrière toute de travail, d'activité et de dévouement du défunt, nous ne pouvons que reproduire les paroles prononcées sur la tombe par M. le colonel P. Isler, instructeur en chef de l'infanterie :

Messieurs,
Chers camarades,

Le colonel de Crousaz, que nous accompagnons à sa dernière demeure, a passé les trente dernières années de sa vie au service de la Confédération. Sur sa tombe prête à se fermer, nous ne saurions mieux faire son éloge qu'en évoquant le souvenir de sa carrière militaire si bien remplie.

William de Crousaz est né en 1839 en Allemagne et a été élevé dans la principauté de Hohenzollern où son père occupait une charge à la cour. De bonne heure, il entra au corps des cadets, qu'il quitta en 1855 pour le régiment des grenadiers de la garde François-Joseph, en garnison à Berlin. C'est là qu'il devint officier.

L'affaire de Neuchâtel survenue l'année suivante, l'obligea à prendre un congé pour éviter de servir contre son pays d'origine.

En 1860, il quitta définitivement le service de la Prusse pour revenir en Suisse où il devait, jusqu'à sa mort, rester fidèle à la carrière des armes.

En 1863 nous le trouvons au rassemblement de troupes de la Haute-Argovie comme adjudant de brigade. Il était à cette époque premier lieutenant dans l'état-major fédéral.

Toujours comme adjudant de brigade il participa en octobre 1864 à l'occupation de Genève.

En 1871 il fait le service d'occupation de la frontière en qualité d'adjudant à l'état-major de la 7e brigade et dès cette même année il fonctionne comme instructeur dans les écoles d'officiers qui, à cette époque, étaient encore concentrées à Thoune et dirigées par les colonels Hofstetter, Stadler et Wieland.

Mais ses fonctions d'instructeur ne deviennent permanentes que sous le régime de l'organisation militaire de 1874.

De 1875 à 1885 il réside à Colombier comme instructeur de Ire classe de la IIe division. C'est dans cette période (en 1882) que se placent son incorporation définitive dans l'infanterie avec promotion au grade de colonel, ainsi que sa mission aux manœuvres françaises de 1883 à Gray.

La fin de l'année 1885 marque son avancement aux fonctions si importantes d'instructeur d'arrondissement. Il les remplit d'abord à Aarau, dans la Ve division, puis à partir de 1895, dans la IIIe division, à Berne où il est mort.

C'est dans ces postes entourés de responsabilités et d'écueils que le colonel de Crousaz a eu l'occasion de faire apprécier de tous son haut mérite.

Etranger aux luttes politiques, et militaire avant tout, il possédait en revanche le tact et le savoir-faire si utile à un instructeur de division appelé à concilier l'idée nationale avec le groupement des troupes par cantons, et l'unité de l'armée avec la multiplicité et la rapide succession des écoles militaires.

Parlant avec une égale élégance le français et l'allemand, le colonel de Crousaz professait les sciences militaires avec la même facilité à Colombier, à Thoune, à Aarau ou à Berne.

Partout l'amabilité et l'ouverture de son caractère lui ménageaient un accueil favorable. Sans rien rabattre des exigences militaires, il savait en atténuer les rigueurs.

Il a rendu à notre armée et spécialement à l'infanterie des services dont ses élèves, ses camarades et ses chefs, lui sont pareillement reconnaissants.

Tous, nous comptions le conserver encore longtemps, car personne ne portait plus allègrement que lui ses 60 ans. Autant que martiale, sa figure était pleine de santé et semblait lui garantir encore une longue activité. Mais en quelques mois, cette belle nature s'est effondrée, et voilà que nous sommes réduits à pleurer l'excellent camarade dont je vous ai esquissé la vie laborieuse et si utile au pays.

Puisse son souvenir vivre parmi nous et nous garder aussi profondément attachés au devoir militaire que le fut toujours le colonel de Crousaz.

Les paroles de M. le colonel Isler ont trouvé un profond écho dans tous les cœurs.

— Le message du Conseil fédéral sur la situation financière de la Confédération sera discuté dans la prochaine session des Chambres fédérales. Il faut s'attendre à voir un débat particulièrement serré au sujet des dépenses de l'armée. Le budget militaire est volontiers, dans les heures de crise, la tête de Turc sur laquelle s'acharne un Parlement soucieux du maintien de sa popularité électorale. La situation se complique de l'impossibilité où s'est trouvée jusqu'à présent la Confédération d'assurer les ressources nécessaires à l'institution projetée des assurances maladie et accidents. Elles absorberaient une somme annuelle de sept à huit millions de francs que les « assureurs » les plus convaincus ne craindraient pas de demander au budget de la guerre. Certaines menaces d'initiative populaire ont déjà surgi de ces cotés-là

Le Département militaire répond qu'il est inutile de songer à aucune réduction un peu sensible de ses dépenses. Le seul chapitre dont les chiffres soient assez importants pour donner une satisfaction effective aux partisans des réductions serait celui de l'instruction; or, de tous les chapitres du budget militaire, celui-là se prête le moins aux économies. Supprimera-t-on les cours d'état-major institués depuis 1874? Ce serait ramener ce corps si important à l'insuffisance où il était avant cette date. Retranchera-t-on certaines écoles centrales? Ce sont les seules où nos officiers des diverses armes soient appelés à travailler en commun; elles sont donc indispensables.

Peut-être demandera-t-on la diminution du nombre des classes d'âge appelées aux cours de répétition? On obtiendrait, en effet, par ce moyen, 240000 francs environ par classe d'âge de l'infanterie dispensée. Mais cette économie serait payée trop cher par le déchet d'instruction qui en résulterait, aussi bien pour notre élite que pour la landwehr I. Il est déjà regrettable, au point de vue de l'habitude que devraient prendre les officiers de manier leur effectif de guerre au complet, de n'appeler que dix classes d'âge sur douze; il ne faut pas exagérer encore cet inconvénient, en n'appelant plus que neuf ou même huit classes d'âge.

Pas question non plus de diminuer le recrutement. Ce serait d'ailleurs contraire à toutes nos traditions. Le service militaire personnel n'est pas seulement un devoir chez nous, c'est un droit. On ne saurait l'enlever aux citoyens en faveur desquels notre organisation militaire l'a expressément consacré.

Le Département militaire n'admet pas même, — nous l'avons relevé déjà dans notre dernière chronique — la suppression des exercices du landsturm. C'est aller un peu loin, nous semble-t-il, et ses arguments ne nous paraissent point convaincants, tant s'en faut.

Il en a trois. Le premier est un argument par analogie. Les cours de répétition de landwehr, dit le message, ont rencontré la même opposition, peu de temps après leur création; de nos jours, cependant, personne ne conteste plus leur utilité.

L'analogie n'est pas justifiée. Les cours de landwehr durent huit jours et sont précédés d'un cours de cadre; les soldats qui y prennent part ont une instruction de date encore récente et sont ainsi mieux en mesure de profiter d'un service même de courte durée; enfin ils sont encore pour la plupart à un âge où la souplesse du corps peut les servir.

Aucune de ces conditions n'est remplie par le landsturm.

D'ailleurs on a été obligé de reconnaître que la landwehr, même avec ses cours de répétition de quelques jours, n'était pas à la hauteur de sa tâche. On l'a donc sectionnée en deux bans, et l'on est généralement d'accord pour reporter sur le premier ban la charge entière de l'instruction.

Le second argument a moins de valeur encore : Les exercices du landsturm, dit le message, ont été institués par une loi; une loi seule pourrait les supprimer Dirait-on pas que notre parlement y regarde à une loi près!

Enfin, troisième argument : L'effet que produirait la suppression d'une institution qui suscita en Suisse et à l'étranger un si vif intérêt.

Nous croyons qu'en Suisse l'effet serait excellent et que l'étranger ne s'en préoccuperait pas outre mesure. Il ne s'agit pas d'ailleurs de supprimer l'institution, mais de la simplifier en la dégageant de ce qui ne la sert pas.

Quoi qu'il en soit, les prévisions budgétaires pour l'année courante et les quatre suivantes se résument comme suit :

En 1899	Fr.	27,284,899
En 1900	»	28,778,999
En 1901	»	27,877,045
En 1902	»	27,632,025
En 1903	»	27,550,835

Il y a donc, malgré les suppressions de certaines dépenses d'un caractère accessoire, une augmentation à prévoir. Cela tient en premier lieu à l'accroissement constant de la population, dont la conséquence se fait sentir sur l'effectif du contingent annuel de recrutement. Cela tient auss aux formations nouvelles qui exigent des dépenses de mise en train : les vélocipédistes, les mitrailleurs et les aérostiers. Cela tient enfin au complément du matériel de certains corps. Le Département militaire se propose en effet les acquisitions suivantes prévues pour la période de 1899 à 1903 :

Fourgons d'état-major pour les brigades et régiments de landwehr I.

Diverses voitures qui font encore défaut dans les bataillons de landwehr I.

40 caissons d'infanterie pour le parc de corps.

Nouveau matériel des compagnies de télégraphistes et du train des équipages de pont. L'ancien matériel sera remis aux unités de landwehr.

Voitures sanitaires de régiments pour la landwehr I.

Garnitures de fours de campagne et chars à ustensiles pour les détachements des subsistances ; pétrisseurs mécaniques.

Au Gothard, remplacement des mortiers sphériques de 12 cm. par des obusiers du même calibre et acquisition de munitions d'infanterie pour les observateurs, les mitrailleurs et les sapeurs de forteresse.

A Saint-Maurice, divers remplacements dans l'armement des forts, matériel de corps des observateurs, mitrailleurs et sapeurs de forteresse, parachèvement de l'intérieur des forts, etc.

N'omettons pas les crédits de 200,000 fr. pour chacune des années 1899 et 1900 à consacrer au matériel des compagnies de mitrailleurs à cheval et les crédits de 100,000 pendant les mêmes années pour le matériel d'aérostation.

Enfin le Département se propose d'inscrire au budget à partir de 1901 une somme annuelle de 2 millions pour la transformation de l'artillerie Coût total : 17 à 18 millions. Le message s'exprime comme suit à ce sujet :

« Des dépenses extraordinaires et considérables seront occasionnées par l'introduction de nouveaux modèles de canons. En raison de l'urgence que présente cette question, sa réalisation ne comporte aucun délai. Vers la fin de l'année courante ou au commencement de l'année prochaine au plus tard, il y aura lieu de prendre une décision à ce sujet.

» Au surplus, la création de batteries de pièces à tir courbe s'impose, soit au moyen de la formation de nouvelles batteries, soit par la transformation de batteries existantes.

» Des essais décisifs devant être faits cette année, nous ne sommes pas encore à même de présenter une proposition à ce sujet. »

Ces essais, faits avec la batterie de campagne Krupp à tir rapide, mise à la disposition de la Confédération par l'usine d'Essen, se poursuivent activement. Le mois dernier, la batterie a été employée au cours de tir des capitaines et 1ers lieutenants, à Thoune. Elle s'est rendue à Aarberg pour exécuter près de Kallnach des tirs à grande distance. Sauf en quelques détails, les pièces se sont bien comportées. Les essais n'en continuent pas moins dans les écoles suivantes.

La munition fabriquée en Suisse et sortant de la fabrique de munitions de Thoune a donné les meilleurs résultats. Les caissons, de quatre types différents, sont également construits dans notre pays par les Ateliers fédéraux de Thoune ; ils accompagnent partout la batterie et ont donné lieu à des constatations intéressantes.

En attendant que l'adoption du nouveau canon de campagne soit chose décidée, et que les crédits en aient été votés, — ce qui amènera aux ateliers de construction de Thoune un surcroît de travail considérable, — ceux-ci ne restent pas inactifs. Ils termineront sous peu la construction de seize chariots de sapeurs (un par compagnie), plus légers et d'un paquetage plus pratique que les anciens. Ils préparent aussi, à titre d'essai, une cuisine roulante à un feu pour les mêmes compagnies de sapeurs. Cette voiture, à deux roues, sera attachée, au moyen d'un anneau d'embrelage, à une autre voiture du génie.

On a essayé une modification à la voiture de câbles des télégraphistes, en y introduisant une bobine à manivelle pour l'enroulement des câbles. A l'avant de la voiture, on a supprimé le plus gros coffre pour le remplacer par une petite cabine servant de station, ce qui permettrait d'abandonner la voiture-station.

Les ateliers construisent aussi, sur le type de la nouvelle voiture à munitions de l'infanterie, un modèle de caisson pour les compagnies de mitrailleurs à cheval.

Dans les voitures d'unité d'infanterie, le remplacement des freins Lemoine par des freins à vis ordinaires sera, à la fin de l'année, un fait accompli pour tous les corps d'armée ; à l'heure actuelle, la transformation est entièrement terminée pour les voitures des Ier, IIme et IVme corps d'armée, et en voie d'exécution pour le IIIe.

On travaille activement aussi à la fabrication des plateformes métalliques avec coins de recul destinées aux pièces de 12 cm. des forts de Saint-Maurice et du Gothard. D'autres travaux de moindre importance sont également en cours.

On le voit, les ateliers de Thoune ont de l'ouvrage. Aussi, en présence des nouveaux travaux en perspective, l'habile et distingué directeur des ateliers, M. le major Muller, prévoit la nécessité de modifier et d'améliorer quelques-unes des installations mécaniques. Jusqu'à présent, la force motrice produite par les turbines de l'Aar était distribuée dans les divers chantiers par des câbles aériens. Ce système, outre qu'il exige plusieurs chevalets porteurs des roues de transmission, occasionne une assez forte déperdition de force et une distribution difficile de celle-ci. Il serait préférable de produire sur l'Aar de l'énergie électrique et de la transporter par câbles sur les chantiers, ce qui permettrait de placer ces derniers à une plus grande distance les uns des autres. On produirait en même temps la lumière nécessaire à l'éclairage des ateliers et de leurs abords. La transformation projetée coûterait environ 300 000 fr., dépense à laquelle il faudra bien un jour se résigner.

Puisque nous parlons de Thoune, constatons qu'on ne voit toujours pas venir la construction, demandée depuis si longtemps pour les casernes, de la cantine et de réfectoires des officiers et de la troupe. Il serait pourtant temps d'en finir et de faire désarmer les aubergistes bernois qui mettent obstacle à son exécution. En attendant, pour avoir l'air de faire quelque chose aux casernes et d'améliorer le bien-être des soldats, ne s'est-on pas mis en tête de revêtir de boiseries les parois des chambres de soldats! Et voilà comment on entend faire la guerre aux insectes et aux microbes et comment on prétend maintenir dans une de nos principales casernes l'hygiène et la propreté!

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Le général Rohne en disponibilité. — Nos nouveaux inspecteurs. — Exercices des aérostiers. — Une lampe-projecteur à acétylène. — Ce que le Ministère de la Guerre exposera à Paris en 1900. — Un train de pigeons-voyageurs. — Essais de mitrailleuses Maxim. — La nouvelle ordonnance sur l'habillement des officiers. — Manœuvres de forteresse à Thionville. — Suppression des bagages d'officiers aux manœuvres. — Une rectification.

De nombreuses mutations ont eu lieu vers le 10 du mois passé. Parmi les généraux mis en disponibilité, nous citerons d'abord le général *H. Rohne*, l'excellent artilleur, qui a terminé sa carrière militaire comme gouverneur de la place forte de Thorn. Rohne s'est fait connaître par ses études sur l'art du tir, la balistique et la tactique de l'artillerie de campagnes Je vous ai parlé de ces dernières publications, notamment de ses « Nouvelles études sur l'effet du fusil d'infanterie » (voir la livraison d'août 1898).

Rohne vient de publier une nouvelle édition — la première avait paru en 1895 — de son traité sur le « Tir de combat et de groupes de l'infanterie » (Das gefechtsmässige Abtheilungsschiessen der Infanterie). L'auteur y utilise les renseignements que lui a fournis le Directeur de l'Ecole de tir d'infanterie de Munich, le lieutenant-colonel Kronberger, sur les résultats de très importants tirs d'essai qui ont eu lieu dans cette école depuis la publication du traité en question. La pratique a démontré la rigoureuse exactitude des principes scientifiques posés par l'auteur dans la première édition de son ouvrage. Je suis persuadé que les officiers d'artillerie suisse connaissent le « Jeu de tir d'artillerie » inventé par Rohne a l'époque où il était professeur à l'école de tir de l'artillerie. Rohne à fait également partie de la « Commission d'expériences d'artillerie » (Artillerie Prüfungs-Commission) de 1888 à 1890, alors que l'on étudiait le perfectionnement de notre matériel et de nos munitions par l'introduction d'un frein de tir, d'un nouveau shrapnel, de la poudre sans fumée, etc. On trouve, en outre, des traces de son activité dans la littérature périodique, entre autres dans le *Militar Wochenblatt*, où il a écrit de virulents articles contre le canon de l'avenir, prôné par le général *Wille*. Rohne a été l'adversaire de Reichenau, le fameux partisan des pièces à tir rapide de très petit calibre. S'attaquer à Reichenau n'était pas chose aisée, car, à un moment donné, Reichenau avait su se faire très bien voir en haut lieu, mais dès lors, grâce aux efforts de Rohne, son étoile a singulièrement pâli. J'ajoute que Rohne a depuis longtemps collaboré aux *Jahresberichte von Löbell*, où il donne l'exposé de la tactique de l'artillerie. On a dit, dans la presse quotidienne, que Rohne allait entrer comme directeur à l'Usine Krupp, mais ce n'est là qu'un simple bruit.

Au nombre des autres généraux mis à la retraite, nous trouvons le nom du *Comte de Wartensleben*, commandant la division de cavalerie de la Garde. Il était connu à la fois comme excellent cavalier et comme brillant causeur. Lieutenant de hussards de 1864 à 1866, il s'est signalé à plusieurs reprises par des coups hardis. En 1870-71, il commandait l'escorte particulière du prince Frédéric-Charles qui, plus tard, en fit son aide de camp.

Ont également passé à la retraite l'ancien commandant de la 31e division à Strasbourg: Freiherr *Böcklin von Böcklinsau*, qui est d'origine badoise, et le lieutenant-général *von Lange*, inspecteur de la 3e inspection de cavalerie, qui commandait la division de cavalerie B pendant les manœuvres impériales de 1898.

Le successeur du comte de Wartensleben est le major général *de Mossner*, depuis une année directeur de l'école d'équitation militaire de Hanovre. D'extraction bourgeoise, c'est un favori de l'Empereur qui, comme prince, commandait le régiment de hussards de la Garde à une époque où Mossner appartenait à l'état major de ce régiment. Plus tard

Mossner fut nommé aide de camp du roi. Aux manœuvres de Hombourg, en 1897, il était à la tête de la division de cavalerie D qui devait succomber à l'attaque du corps de cavalerie conduit par l'Empereur lui-même. Il est vrai que l'on avait compté sans la prévoyance du général comte de Hæseler, qui commandait le groupe d'armée Ouest,opposé à celui dont ce corps de cavalerie faisait partie.

Le nouvel inspecteur de cavalerie est le major-général Freiherr *v. Schele*. Gouverneur de notre colonie est-africaine de 1892 à 1895, il s'est acquis l'Ordre pour le Mérite dans sa campagne contre la tribu des Wahehe. Aux prochaines manœuvres de Pforzheim, il aura le commandement de la division de cavalerie du XIIIe corps d'armée.

On a nommé gouverneur de Strasbourg le lieutenant-général wurtembergeois *von Sick*, qui a été remplacé à la tête de la 27e division par le lieutenant-général *de Hiller*, également wurtembergeois. En sorte qu'aux prochaines manœuvres impériales, on aura, dans les trois corps d'armée, deux commandants de corps et trois divisionnaires nouvellement promus depuis février, sans parler de nombreux officiers d'un grade moins élevé: commandants de brigades, etc. Cela prouve que le rajeunissement des cadres est à l'ordre du jour dans notre armée.

Encore une mutation, causée, celle-là, par un transfert au service diplomatique. Elle concerne le gouverneur de Berlin, général de cavalerie comte *v. Wedel*, qui a été nommé ambassadeur à Rome. Il avait été, pendant dix ans, attaché militaire à Vienne, puis plus tard conseiller de légation à Stockholm.

— Le 10 juin dernier on a vu, sur la plaine de Tempelhof, un spectacle analogue à celui dont je vous ai parlé l'année dernière : Une manœuvre de dix régiments de cavalerie dirigées, cette fois, par l'inspecteur général de la cavalerie von der Planitz. Toute la division de la Garde, avec deux batteries à cheval, était réunie sur la plaine. L'ennemi était marqué par la 6e brigade de cavalerie, le 6e régiment de unlans et le 3e de hussards (régiment von Zieten) avec une batterie. Je n'entrerai pas dans de plus longs détails sur ce déploiement de troupes, qui offrait un coup d'œil à peu près identique à celui que j'ai décrit l'année dernière. J'ajouterai cependant que l'Empereur fonctionnait, cette année, comme arbitre suprême et qu'il a fait le même jour l'inspection d'une brigade de la Garde.

— Des exercices d'aérostation militaire ont lieu actuellement dans les montagnes de Harz près de Blankenburg. Précédement, les aérostiers avaient organisé, dans les environs de Berlin, des expériences réussies de télégraphie sans fil, découverte qui rendra de grands services à l'aérostation de campagne. Les aérostiers emploient, pour leurs exercices, des quantités considérables d'hydrogène, gaz dont il n'existe en Allema-

gne qu'une seule fabrique à Leopoldshall. On le transporte dans de grosses bonbonnes en acier fermées hermétiquement. Dernièrement un nommé Zekéli, de Potsdam, qui avait eu l'intention d'équiper un ballon pour faire, à l'instar d'Andrée, un voyage d'exploration scientifique de longue durée, a dû momentanément renoncer à son projet, faute de pouvoir se procurer l'hydrogène dont il avait besoin, la fabrique ne pouvant en produire plus qu'elle n'en fournit aux aérostiers militaires.

Le nouveau ballon dirigeable imaginé par le général comte Zeppelin sera lancé, dans le courant de juillet, à Friedrichshafen sur les bords du lac de Constance. Un établissement d'essais a été construit près de cette ville par une société anonyme qui s'est constituée en vue d'exploiter et de perfectionner l'invention du général et qui se propose d'étudier surtout les mouvements des couches supérieures de l'atmosphère. L'aérostation militaire tirera grand profit de ces expériences, si elles donnent les résultats qu'on en attend.

— Au mois de septembre prochain, nous aurons à Berlin une *exposition internationale de voitures automobiles*. Le comité d'organisation est présidé par le général de Podbielski, directeur des postes et des télégraphes d'Allemagne. L'administration militaire a promis son concours à cette exposition.

— Un officier du bataillon du train de la Garde, M. le premier-lieutenant *von Kries*, a inventé un nouveau système de lampe-réflecteur à acétylène qui projette la lumière à une distance d'environ 100 mètres et qui est portée à dos par un soldat, comme un sac. Cette lampe a été essayée sur le polygone de la brigade des chemin de fer par une société d'infirmiers volontaires de Berlin. Les essais ont parfaitement réussi. En général, on préférera cependant l'électricité à l'acétylène, l'emploi de ce gaz n'étant pas sans dangers, malgré tous les perfectionnements qui ont été apportés à ce genre d'éclairage.

— Quelques modifications vont être apportées à *l'uniforme de l'artillerie de campagne*, afin que l'on puisse mieux reconnaître les corps d'armée auxquels les régiments appartiennent. Jusqu'ici, les pattes d'épaules étaient de couleur uniforme — rouge — pour tous les artilleurs; dorénavant, elles seront de couleur différente selon les corps d'armée, comme dans l'infanterie. Les bataillons de télégraphistes porteront l'uniforme des pionniers avec une insigne spécial (un faisceau d'éclairs) sur l'épaulette. Les soldats des troupes sanitaires seront coiffés d'une casquette d'étoffe rouge — analogue à celles de nos chefs de gare — avec une grande visière, en sorte qu'on les reconnaîtra facilement à distance sur le champ de bataille.

— On va réduire le nombre, exagéré actuellement, des officiers non

incorporés ou hors cadre, mesure qui atteindra en première ligne ceux qui ont obtenu des congés de longue durée pour compléter leur instruction à l'étranger.

— Notre Ministère de la Guerre prendra part à l'*Exposition universelle de Paris en 1900*, mais il se bornera à exposer des effets d'habillement et d'équipement et des objets ou appareils employés par les troupes sanitaires et tout ce qui a rapport au logement et à la nourriture des troupes. Une somme de 294,000 marcs y sera consacrée cette année. Les Parisiens reverront donc, dans des circonstances pacifiques cette fois, ces fameux casques à pointe ou — comme on les appelait aussi — ces « paratonnerres » sur lesquels, en 1870, ils auraient bien voulu voir tomber toutes les foudres du ciel.....

— Dans nos provinces de l'Ouest, on s'adonne avec passion au dressage des *pigeons-voyageurs*. Les autorités militaires voient naturellement d'un bon œil et encouragent ce sport si utile aux intérêts de l'armée Des sociétés se sont formées en beaucoup de localités pour l'entraînement de ces intelligents volatiles. Dernièrement un train de 16 voitures contenant 8000 pigeons-voyageurs est arrivé de Dortmund à Spandau. Les employés du génie de cette dernière place forte s'occupent de leur entretien en attendant leurs lâchers qui auront lieu ces jours prochains.

— Nos journaux annoncent que lors de l'inspection du bataillon de chasseurs nº 8, en présence du général commandant le XIVe corps d'armée, à Schletstadt, on avait fait usage de quelques mitrailleuses Maxim, du calibre de 8 mm. On suppose qu'il ne s'agit que d'un simple essai, toutefois je suis persuadé qu'il serait utile de les introduire pour tout de bon dans la guerre de montagne — et cette région d'Alsace a un peu le caractère de montagne, — notre artillerie de campagne est trop lourde dans ces terrains. Dans les bataillons de chasseurs, on s'adonne également au dressage des chiens de guerre, et on obtient des résultats satisfaisants. Les animaux portent au collier une petite sacoche destinée à recevoir les dépêches que, dans le service de sûreté, on leur envoie porter d'un poste à l'autre.

— On vient de publier une nouvelle ordonnance sur l'habillement des officiers (Bekleidungsvorschrift für Officiere); elle contient un certain nombre d'innovations. Ainsi, à l'avenir, les officiers porteront en campagne et pendant les manœuvres des gants rouges-bruns, et plus des gris. Outre le paletot et le manteau, ils sont autorisés à porter une pèlerine (Umhang) en drap (Laune-, Loden-oder Paletotstoff) et même, s'il y a lieu, un capuchon. Il est sévèrement interdit de porter un uniforme ou des équipements qui ne sont pas strictement réglementaires ou même, comme cela arrive parfois, des costumes ou des équipements de fantaisie.

— Vers la fin du mois d'août, du 24 au 30 août, aura lieu près de Thionville un grand exercice de siège auquel l'Empereur assistera. Les troupes

qui y prendront part se composent d'une part du régiment d'infanterie n° 145 (Régiment du Roi), d'une subdivision du train (bataillon n° 16) et d'une boulangerie militaire, appartenant à la garnison de Metz; d'autre part de la garnison de Thionville tout entière, formée du régiment d'infanterie n° 135, du 6e dragons, et d'une compagnie d'artillerie à pied. Les opérations auront probablement lieu dans les voisinage de hauteurs de Gentriegen qu'on compte prochainement fortifier.

— L'Empereur a donné l'ordre de ne plus admettre, dans les manœuvres de campagne, la masse exagérée de bagages d'officiers qu'on voyait parfois. Les ordonnances ont été précisées et les commandants sont rendus responsables de leur exécution. Les volontaires d'un an n'auront plus droit au transport de leurs effets sur les voitures. Sont interdits également les lits de camp, les tables, les chaises, etc., pour les bivouacs. Les officiers devront faire usage des tentes-abris réglementaires et ne seront pas autorisés à employer leurs tentes particulières.

— La future organisation de l'artillerie de campagne et du train a été réglée par un ordre spécial dont je vous entretiendrai dans ma prochaine chronique; je renvoie aussi une foule d'autres sujets très intéressants qui me feraient dépasser l'espace dont je dispose aujourd'hui. J'y reviendrai.

— Deux petits lapsus, que je ne puis laisser passer sans correction, se sont glissés dans ma chronique de juin. Page 399 d'abord : Le général qui a pris part avec distinction à quatre campagnes, est l'aîné de Meerscheidt-Hüllessem, mort en 1895, et non son demi-frère le lieutenant-général et nouveau commandant du corps de Strasbourg Freiherr von Meerscheidt-Hüllessem, qui n'en a fait aucune. Page 401, ligne 12. il faut lire : Le général de Falckenstein estimait que les nouveaux forts seraient trop rapprochés de la frontière : *peut-être aurait-il préféré* la création d'une enceinte nouvelle plus éloignée et plus étendue, d'une occupation plus difficile » et non : « *peut être craignait-il etc.* ».

Il était bon de préciser et de rendre à César... ou plutôt de ne pas lui attribuer ce qui ne lui appartenait pas.

CHRONIQUE ANGLAISE

Les effectifs de l'armée et le recrutement. — Ce que coûte une campagne. — Les balles... qui tuent. — Les évolutions du matériel d'artillerie de campagne depuis quarante ans. — Modifications au matériel actuel pour accélérer le tir.

Pendant que des messieurs très distingués et pourvus des meilleures intentions discutent à La Haye sur la manière d'humaniser les guerres et de les rendre plus rares, — puisqu'on ne peut les supprimer, — les nations

civilisées passent leur temps à perfectionner leur organisation militaire et leurs armements, et à accroître leurs effectifs. Les chroniqueurs militaires ont encore du pain sur la planche ; ils en auront longtemps.

L'Angleterre est précisément en train d'augmenter ses effectifs ; mais cette augmentation de l'armée régulière votée en 1897 par le Parlement ne s'effectue pas avec autant de facilité qu'on l'espérait au début. En 1897, l'armée britannique, si l'on en excepte les Indes et les quelques corps indigènes créés ces dernières années en Afrique et en Chine[1], comptait 147 398 hommes, officiers compris. On doit arriver en 1901 au chiffre de 173 442, c'est-à-dire à une augmentation de plus de 26 000 hommes, qui permettra à l'Angleterre de mieux se défendre chez elle et d'intervenir plus efficacement dans une guerre continentale qui pourrait l'intéresser.

Si l'on ne considère que l'armée régulière, cette augmentation a l'air de se faire régulièrement, mais il faut regarder plus loin pour se rendre compte de ce qui se passe ; il faut examiner la situation actuelle de la réserve et de la milice, ainsi que les conditions dans lesquelles doit se faire le recrutement.

Laissons parler les chiffres et comparons les effectifs de l'armée anglaise dans son ensemble en 1895 et en 1899 :

	Armée régulière.	Réserve.	Milice.	Total
1er janvier 1895	213,555	82,804	112,541	408,900
1er janvier 1899	222,373	78,798	107,753	408,924

L'augmentation totale n'est donc pas très considérable ; elle n'est que de 24 hommes. Si l'armée régulière a grossi, ce n'est qu'au détriment de la réserve et de la milice, des miliciens se sont engagés et des réservistes se sont rengagés. Et pourtant des efforts considérables ont été faits pour obtenir un plus fort contingent de recrues ; on a fait son possible pour rendre l'armée plus populaire, pour procurer des avantages aux soldats, soit pendant leur vie militaire, soit après ; les agences de recrutement ont bien travaillé, mais pour s'approcher du chiffre à atteindre, il a fallu accepter des hommes d'une taille en dessous du minimum fixé. En 1896, il y en avait 18 %, en 1897, 29 %, et en 1898, 33.8 %. Auparavant, ces hommes qui n'avaient pas encore atteint un développement physique suffisant, on les incorporait provisoirement dans la milice ; maintenant, pour faire nombre, tout au moins, on les admet directement dans l'armée régulière.

Cette difficulté de trouver des recrues en nombre suffisant préoccupe à juste titre ceux qui s'intéressent à l'armée anglaise et à son développement. Il convient du reste d'observer que les conditions d'enrôlement dans l'armée régulière sont toutes spéciales et particulières à l'Angleterre. Il

[1] Un corps dans l'Afrique occidentale, un dans l'Afrique centrale et un à Wei hai-Weï.

ne s'agit pas comme ailleurs d'inscrire tous les jeunes gens physiquement aptes qui ont atteint un certain âge, et de les répartir suivant les besoins. Il faut trouver des hommes qui veulent faire en quelque sorte le métier de soldat, parce que celui-ci leur convient ou parce qu'ils n'en ont pas d'autre.

L'*United Service Magazine* du mois de juin, dans un intéressant article, recherche les raisons qui amènent aujourd'hui le jeune homme à s'enrôler. Il en trouve cinq, que l'on me permettra d'indiquer :

1° Pour améliorer sa condition, c'est-à-dire pour obtenir du travail, et par celui-ci la nourriture nécessaire à son existence. (Cas fréquent.)

2° Par désir de gloire. (Rare.)

3° Par vanité, pour porter de beaux habits. (Cas fréquent.)

4° Pour échapper aux conséquences de crimes, de querelles domestiques. (Très fréquent dans les villes, moins dans les districts agricoles.)

5° Par goût naturel de la vie de soldat et pour en faire sa profession. (Rare.)

Nous ne sommes pas à même de contrôler les dires de l'auteur de l'article dont nous parlons ; ils paraissent d'ailleurs parfaitement vraisemblables mais ne sont malheureusement que des affirmations qui ne valent que comme telles. L'avenir nous apprendra si l'on a trouvé le moyen d'augmenter le nombre des recrues à enrôler chaque année. On est arrivé en 1898 à environ 40000 et c'est 50000 qu'il faudrait.

* * *

Une arme pour laquelle le recrutement est plus facile que pour les autres, c'est la cavalerie, le goût pour les exercices équestres étant fort développé dans le Royaume-Uni. Mais si le recrutement est aisé, tout le monde n'est pas content de la manière dont on instruit la cavalerie anglaise. Un officier de cavalerie, qui ne signe pas, exhale son mécontentement dans le numéro d'avril du *Journal of the Royal United Service Institution* et ses plaintes valent la peine qu'on s'en occupe.

En premier lieu, il paraît qu'au lieu de verser les recrues ensemble dans es unités et de les éduquer pour leur propre compte, on les verse dans les escadrons par une ou par deux à la fois. Elles se trouvent de suite mélangées aux anciens soldats déjà formés et leur entraînement ne se fait pas dans de bonnes conditions.

Il se plaint aussi que l'on réprime et décourage au lieu de la cultiver l'initiative du jeune officier qui n'a rien à faire qu'à surveiller l'exécution d'une routine, à moins qu'on ne l'emploie au service d'adjudant de régiment. Et pourtant aujourd'hui partout on s'efforce de développer l'instruction du jeune officier de cavalerie qui demande des connaissances tactiques étendues, outre les qualités individuelles, l'énergie, l'intelligence, l'audace et le coup d'œil.

La tâche de chef de patrouille de cavalerie est une des plus belles que puisse avoir à remplir un officier, mais pour l'exécuter elle demande des connaissances que l'officier ne peut acquérir que si on les lui enseigne et si on l'encourage chaque jour dans ses études.

Le *Cavalry Drill Book* dit que rien de ce qui n'est pas simple ne peut réussir en guerre et qu'il ne faut donc exercer en temps de paix que des choses simples et ne rien enseigner sur la place d'exercice qui soit impossible sur le champ de bataille. Excellente recommandation, mais qui ne paraît guère suivie là où l'on passe des semaines à enseigner et à exercer les différentes colonnes de marche dont on complique à plaisir la formation. Cela prend beaucoup de temps précisément parce que c'est compliqué et que ça doit être su à fond, car c'est ce que l'on demande aux inspections.

Sur le service en campagne le *Drill Book* renferme de bonnes et utiles prescriptions; mais on les trouve trop détaillées, ne laissant pas assez agir l'intelligence et l'initiative. Le système d'avant-postes est enseigné avec une précision trop formaliste et paraîtrait plutôt convenir à l'infanterie. Il consiste en une chaîne continuelle de postes d'observation en vue les uns des autres et avec des soutiens et des réserves en arrière, sorte de formation en éventail qui paralyse la véritable action de la cavalerie par la dispersion de ses forces. Quant au service de patrouilles, il est presque inconnu malgré son importance et sa nécessité universellement établies.

Enfin on se plaint que les chevaux sont mal entraînés et ne supportent pas les fatigues comme ils le pourraient, si bien qu'en manœuvre les chevaux fourbus abondent.

* * *

Au mois d'avril a paru le rapport de lord Cromer sur l'administration de l'Egypte en 1898. Les frais de la campagne du Soudan s'élèvent à 2 354 000 livres, ce qui est peu de chose quand on pense à tout ce qui a été fait. Pour 1899 les dépenses au Soudan sont évaluées à 383 000 livres, dont 50 000 fournies par les recettes du Soudan et le reste par le trésor du khédive. Il faudra du temps avant que le Soudan produise beaucoup. La plupart des districts sont complètement ruinés par la domination mahdiste qui a été terrible. Les tribus soudanaises sont heureuses aujourd'hui d'avoir quitté le joug des Derviches et d'être sorties de leur longue servitude. La sécurité est maintenant complète dans tout le pays et chacun s'efforce de remettre toutes choses en état. Les ingénieurs anglais se distinguent dans la construction du chemin de fer; on avance rapidement pour atteindre Khartoum avant la fin de l'année.

Quant au vainqueur des Derviches, la Chambre des Communes vient de le récompenser de ses victoires en lui votant par 393 voix contre 51, la

somme respectable de 30000 livres sterling. Le bill a passé sans peine malgré les reproches qu'on adressait à lord Kitchener. Il a du reste démenti avoir donné l'ordre de massacrer les blessés sur le champ de bataille d'Omdurman et de piller la ville trois jours durant. Cela s'est fait sans son ordre et à la vérité sans qu'il ait rien fait pour l'empêcher. Quant à la violation de la tombe du Mahdi, dont les restes ont été jetés dans le Nil, c'est une mesure politique que nécessitaient, paraît-il, les circonstances.

Devant la Chambre des Communes, c'est M. Balfour qui a fait son panégyrique, le portant aux nues comme représentant le type parfait du général moderne. En réalité, a-t-il dit à peu près, la bataille d'Omdurman a été le résultat d'une série d'opérations réfléchies et menées avec grand soin et une rare prévoyance. On sent dans cette préparation lente mais sûre, l'action d'une force intellectuelle et morale extraordinaire. Le général Kitchener a dû vaincre un ennemi dont les forces étaient numériquement supérieures aux siennes, loin de sa base d'opérations, dans une terre ennemie, dans une région où, sauf l'eau, tout ce qui est nécessaire à une armée manquait, avec des troupes dont une partie se souvenait des terribles massacres d'il y a quinze ans, quand Hicks-Pacha conduisait les Egyptiens. Il réussit.

D'abord, des mois et des mois de patiente préparation, de soins minutieux pour tout détail et pour tout facteur nécessaire. Puis il se mit à avancer lentement, irrésistiblement pour aboutir au triomphe d'Omdurman. Lord Kitchener a été un grand général mais plus encore un grand organisateur.

Il eut aussi son détracteur : au nom de la morale, sir John Morley s'éleva contre les excès commis :

« Ce sont des actes ignobles. Vous envoyez des soldats civiliser les » sauvages, prenez garde que les sauvages ne rendent pas barbares les » soldats. Et ce qui est plus important : faites attention que les maximes » et les sentiments de la Chambre ne deviennent pas ceux de barbares. » Ce serait un vilain jour celui où nous montrerions avoir une conscience » pour la mère-patrie et une autre pour les pays lointains. »

* * *

Le dernier reproche de sir John Morley pourrait peut-être s'appliquer aux nouveaux projectiles d'infanterie dont les Anglais ont fait usage dans leurs dernières campagnes contre les Afridis et au Soudan. Ne trouvant pas assez meurtrier le projectile ordinaire du Lee-Metford, ils ont imaginé la balle dum-dum, qui n'est du reste autre chose que la balle ordinaire dont on a limé l'extrémité de la chemise en nickel jusqu'à ce que le plomb soit à découvert.

Limée suffisamment, cette balle devient expansible mais présente alors l'inconvénient de rayer le canon du fusil. C'est cette circonstance, et non des considérations humanitaires, qui occasionna l'essai d'un nouveau projectile de même genre qui a fait ses preuves à Omdurman. C'est une balle dont la partie antérieure est évidée et offre une petite cavité tapissée entièrement par la chemise en nickel du projectile. Les effets qu'elle produits sont encore plus terribles que ceux de la balle dum-dum : la chemise nickelée éclate près de la pointe et le plomb s'étale en champignon en provoquant d'énormes déchirures d'autant plus dangereuses que la résistance est grande. Dans les parties molles, telles que le gras de la jambe, la balle se comporte comme une balle pleine.

C'est la balle qui tue par opposition à celle qui se contente de percer. Reste à savoir si la Conférence de la Haye parviendra à en défendre l'usage même contre des sauvages.

— Comme toutes les puissances, l'Angleterre poursuit les études d'un matériel de campagne à tir rapide. En attendant que ces études aient permis de se décider pour un matériel déterminé, elle a adopté, à l'exemple de certains pays, notamment l'Autriche-Hongrie, des mesures transitoires pour accélérer le tir de son matériel actuel, et pour tirer meilleur parti de son armement. Elle le peut d'autant mieux que le matériel actuellement en service est de construction relativement récente — il date de 1883 — et que l'affût se prêtait bien aux modifications projetées.

Il est assez curieux de suivre, dans les quarante dernières années, l'évolution des idées en Angleterre, relatives à la construction des canons. Je me permets de les rappeler.

Après avoir été la première à adopter, en 1858, une bouche à feu à chargement par la culasse, l'Angleterre revenait en 1871 au chargement par la bouche ; puis, sous l'influence des opinions de l'étranger et des résultats de tir décidément meilleurs du chargement par la culasse, elle reprit ce dernier en 1879 en adoptant alors le canon de 3 pouces (76mm2), encore que l'opinion ne fût pas fortement assise, puisque les dernières pièces de ce modèle étaient terminées avec le chargement par la bouche. Ce n'est qu'en 1883, après une longue série d'essais comparatifs, que l'Angleterre adoptait pour l'ensemble de son matériel d'artillerie, le chargement par la culasse avec la vis française et l'obturateur de Bange, et des bouches à feu en acier fondu.

Au commencement de l'année 1895, l'armement de la majeure partie des batteries de campagne se trouvait constitué par le *canon de campagne de 12-pr. B. L.* (Breech Loading) 7 *cwt.* du calibre de 3 pouces (76.2mm), dont la bouche à feu pesait 356 kg. et le projectile 5.7 kg. Cette pièce servait à la fois pour les batteries à cheval et pour les batteries montées et réalisait ainsi non seulement l'unité de calibre, mais l'*unité de pièce*. Elle ne réussit cependant pas à donner satisfaction à aucune des deux artilleries

Les batteries à cheval la trouvaient trop pesante, les batteries montées lui reprochaient son défaut de puissance. De là, de nouveaux essais qui conduisirent à l'adoption pour l'artillerie à cheval d'un canon à fils de six quintaux, introduit en 1896 *(12-pr. B. L. wire-gun 6 cwt.)* du calibre de 3 pouces, et aboutirent au maintien pour l'artillerie montée du canon de 12-pr. mod. 1883, modifié dans quelques détails, mais dont le poids du projectile était porté de 12 livres (5.4 kg.) à 15 livres (6.4 kg.); on adoptait en même temps un obusier de 5 pouces (127 mm.) du poids de 450 kg., dont n'étaient toutefois armées, fin 1897, que deux seules batteries de l'intérieur.

C'est au matériel de 1883 que se rapporte la modification qu'on vient d'entreprendre pour accélérer le tir. L'affût actuel comporte un petit affût, pivotant autour de l'essieu et un frein hydraulique qui limite le recul de la bouche à feu.

L'addition de ces deux dispositifs avait déjà eu pour effet d'accroître notablement la rapidité du tir. Celle-ci vient d'être augmentée encore par l'adjonction d'un appareil dû au colonel Clarke, de l'Arsenal de Woolwich, et destiné à limiter le recul de l'affût.

Cet appareil consiste en une bêche de crosse reliée par deux bras à un ressort placé sous les flasques, mais organisée de telle manière que sans dégager la bêche enfoncée dans le sol, on peut donner à l'affût de petits déplacements nécessaires pour le pointage en direction[1]. Les nouveaux dispositifs permettent d'atteindre une vitesse de tir de cinq coups à la minute.

On est actuellement occupé à l'arsenal de Woolwich à pourvoir de cette bêche toutes les batteries. Le travail est très activement poussé.

Entre temps, on poursuit les essais de matériel à tir rapide.

Le *Daily Chronicle* annonçait le 31 mars, que le résultat des expériences faites avec les diverses pièces présentées au Département de la Guerre tant par l'Arsenal de Woolwich que par les maisons Armstrong et Vickers, aurait conduit à l'adoption définitive du matériel proposé par ce dernier établissement.

L'armement de l'artillerie de campagne comprendrait deux pièces à tir rapide : l'une de 15 livres pour l'artillerie montée, l'autre de 12 livres pour l'artillerie à cheval. Ces pièces ne seraient en somme que des canons automatiques Maxim perfectionnés.

La construction des nouvelles batteries serait, paraît-il, commencée. Les nouvelles pièces seraient distribuées d'abord au 1er corps.

M. W.

[1] La *Revue d'artillerie* du mois de juin dernier donne la description et le dessin de cet appareil. *(Réd.)*

CHRONIQUE FRANÇAISE

(D'un correspondant occasionnel.)

Un nouveau ministre de la guerre. — Le stage des lieutenants-colonels. — La Conférence de la Paix. — Automobilisme.

L'ère des ministres de la guerre civile serait-elle close ? MM. de Freycinet et Krantz n'ont pas fait, avouons-le, très brillante figure à la tête de l'administration de l'armée. Mais leurs prédécesseurs immédiats, quoique généraux, n'avaient pas fait brillante figure non plus.

Cette fois-ci nous avons au ministère un soldat dans la véritable acception du mot. Ce n'est pas du général de Galiffet qu'on dira jamais qu'il a cédé à des visées politiques. Il est officier, pas autre chose. De là le prestige dont il jouit. Son caractère le lui vaut autant que son glorieux passé de guerre. Le commandant de brigade de cavalerie qui, dans la fournaise de Sedan, ayant déjà conduit une charge héroïque autant qu'impuissante, répond à l'ordre de charger de nouveau : « Tant que vous voudrez, mon général; aussi longtemps qu'il en restera un ! » Celui-là a le cœur à la bonne place et mérite qu'on se découvre devant lui.

Dans le moment actuel, l'armée française ne compte pas un général devant lequel ses subordonnés s'inclineront plus volontiers. Sous sa direction, tout rentrera promptement dans l'ordre; les infractions à la discipline dont plusieurs chef d'unités ont donné l'exemple verront leur terme.

La trop célèbre affaire aussi verra son terme, espérons-le. Le retour de Dreyfus me paraît avoir hâté cette évolution des sentiments dont je vous parlais dans ma dernière chronique. Il ne faudrait plus grand chose peut-être pour qu'un verdict d'acquittement fut accueilli dans l'armée par un soupir de soulagement à peu près général. Cela dépendra naturellement de la tournure des débats et un peu aussi de l'attitude de Dreyfus lui-même. La publicité du procès jouera un grand rôle.

Je parlais tout à l'heure de M. Krantz. Il n'a été qu'une étoile filante au ministère de la guerre, et pas même de première ni de deuxième grandeur Il a cependant signé une bonne réforme. La voici telle que l'expose une circulaire du 12 juin :

« Les lieutenants-colonels qui semblent, par leur âge et par leurs aptitudes, appelés à atteindre les échelons supérieurs de la hiérarchie et à exercer le commandement des troupes des différentes armes pourront être autorisés par le ministre, sur leur demande, à accomplir un stage dans une arme autre que la leur.

» Les chefs de bataillon ou d'escadron inscrits au tableau d'avancement pourront faire, par anticipation, une demande de stage en vue du moment où ils seront promus au grade supérieur.

» Le ministre désignera, chaque année, les lieutenants-colonels admis au stage et les corps dans lesquels ils devront l'accomplir.

» La durée de ces stages sera d'environ dix mois, de l'arrivée de la classe à la fin des manœuvres. »

Dix mois de stage dans une autre arme que la leur, çà n'est pas une exigence outrée imposée à de futurs généraux. Mais c'est toujours autant. Le grade de lieutenant-colonel est d'ailleurs, et de beaucoup, celui qui convient le mieux pour l'envoi en stage. Le lieutenant-colonel est un rouage utile mais point indispensable dans le régiment; il joue un rôle quelque peu accessoire, celui d'un *alter ego* subalterne du colonel, son remplaçant s'il le faut, son aide en temps ordinaire. Lui absent, le régiment marche quand même; l'instruction n'en souffre pas. Plus tard, il n'en serait pas ainsi. De trop fréquents changements de colonels exercent une influence néfaste sur le développement de l'instruction d'un régiment. Il en résulte des périodes de flottements et par conséquent des pertes de temps et de travail.

Donc, rien de mieux que le stage des lieutenants-colonels; à une condition toutefois, c'est qu'il entre dans la pratique. Quelque réserve est de mise en effet. J'en ai tant vu de ces résolutions admirables sur le papier, dont l'exécution eût été parfaite et qui sont demeurées lettres mortes. Avant de chanter victoire, il convient toujours d'attendre la sanction des actes. Ce qu'un ministre a fait, l'autre peut le défaire; les changements ministériels ne sont même pas nécessaires pour que les plus belles pensées d'un règne restent éternellement à l'état de pensées!

Il en pourrait bien être ainsi de celle qui a inspiré la convocation de la conférence de La Haye. Nous ne manquons pas d'idéalistes en France, mais je doute qu'il s'en trouve beaucoup pour croire à l'éternité de la paix même garantie par conventions et traités.

Le jour où quelque nation aura un intérêt majeur à se servir de ce grand régulateur des rapports internationaux qui s'appelle la guerre, elle s'en servira, et mieux elle s'y sera préparée, plus sûrement elle fera pencher la balance en sa faveur. Les tribunaux d'arbitrage et les paperasseries diplomatiques seront pour elle un faible obstacle. Elle ira de l'avant et si elle est la plus forte, elle gagnera l'enjeu pour lequel elle a estimé utile d'entrer en campagne. Il en a été ainsi de tous temps, - il suffit de relire son histoire pour s'en convaincre — et il en sera ainsi tant que l'homme sera l'homme.

Je ris quand j'entends nos intellectuels disserter doctement sur le développement moral des peuples qui les oblige à répudier les sauvageries de la guerre. N'est-ce pas hier encore que les Allemands, cette nation si poétique et chez laquelle on ne compte plus les philosophes humanitaristes, se livraient aux massacres de Bazeilles, tuant les femmes et les vieillards, jetant les torches dans les maisons pour compléter l'œuvre du

canon. N'est-ce pas hier que les Anglais inventaient la balle Dumdum pour rendre plus atroces les blessures de leurs adversaires ? Et la mission Marchand a-t-elle hésité devant les fusillades et la boucherie des indigènes africains ?

Dans un autre ordre d'idée, certains détails de l'Affaire Dreyfus n'ont-ils pas montré combien les goûts de la sauvagerie étaient encore vivaces dans beaucoup de cœurs ?

Le progrès moral n'est qu'à fleur de peau, ce n'est pas l'amour du prochain qui pousse aux manifestations en faveur de la paix, c'est l'amour du bien-être matériel, indice de dégénérescence.

Admirons donc les efforts des représentants de l'Europe à la recherche de formules diplomatiques masquant honnêtement l'insuccès du Tzar, et rappelons-nous qu'une solide armée, convenablement instruite et outillée est, contre les entreprises du voisin, un argument plus persuasif que les arrêts sans sanction d'un tribunal d'arbitrage.

— L'automobilisme fait incontestablement de grands progrès, mais il s'en faut qu'on en puisse tirer tout ce que ses sectateurs prétendent. A entendre certains d'entre eux, nous serions à la veille de la suppression du cheval de trait dans l'armée, et même du cheval de selle pour certains emplois. L'automobile à essence ou à électricité suffirait à tout : à traîner les trains de bagages, de vivres et de munitions, à traîner également les pièces d'artillerie dans les colonnes de marche, à transporter, automobiles blindés, les commandants d'unité en reconnaissance, etc. On parle même de charrues-motrices pour la construction des tranchées.

Que tout cela ne soit jamais, je n'aurai garde de le prétendre ; on a vu des inventions plus merveilleuses. Mais pour le moment, le seul emploi militaire de l'automobile que l'on puisse rêver — rêve non encore réalisé — c'est celui de tracteur sur route pour les trains de service en arrière du front.

L'avantage serait déjà considérable. Des traites de 80 kilomètres et plus n'ont pas été rares en 1870 pour certaines colonnes de ravitaillement. On aboutit, avec des étapes de cette longueur, à l'éreintement des chevaux et à leur mortalité exagérée.

L'automobile, j'entends l'automobile perfectionné de l'avenir, à l'abri des détériorations encore trop nombreuses qu'il éprouve actuellement, permettra de gagner de la vitesse et de la sécurité dans la marche. Il suffit d'assurer le relevé des conducteurs et le tracteur peut repartir sans autre retard.

On voit d'ici combien surtout le ravitaillement en munitions sera mieux assuré ; ce ravitaillement qui constitue une des inconnues de demain, l'X de la guerre nouvelle où le tir rapide sera la règle, qu'il s'agisse du canon ou du fusil.

La machine qui jamais ne s'essouffle tirera de peine plus d'un chef d'armée. Et non seulement parce qu'elle est infatigable, mais parce qu'elle prendra moins de place. Au lieu des quinze mètres de l'attelage à six chevaux, au lieu des dix mètres de l'attelage à quatre chevaux, l'automobile se contentera d'un espace de 5 mètres, permettant, pour une même longueur de colonne, de doubler le nombre des voitures, ou ce qui vaut mieux que de multiplier sans nécessité leur nombre, de raccourcir ces colonnes.

L'automobile peut devenir ainsi un des grands moteurs des victoires à venir, mais il lui manque, dans sa construction actuelle, les qualités indispensables. Il faut pouvoir régler mieux la vitesse, disposer de freins plus surs, obtenir la marche rétrograde, protéger enfin toutes les parties délicates contre l'encrassement. Quand ces desiderata auront été réalisés, le cheval mécanique sera bien près d'entrer en concurrence dans l'armée avec le cheval-nature.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

A propos du budget de la guerre. — Le major-général Giletta. — Français et Italiens. — La mort tragique d'un soldat du génie.

Malgré tous les contre-temps dont a souffert le cabinet depuis un mois, à la suite de l'obstruction de la minorité de la Chambre, le budget de la guerre a pu être adopté, et avec lui une partie de celui de la marine. Les débuts du ministre de la guerre, général Mirri, orateur brillant et facile, ont été heureux ; la grande majorité des députés lui ont témoigné leur sympathie.

Quoique l'attention de la Chambre fût surtout tournée vers le projet de loi sur les mesures politiques relatives à la presse et au droit de réunion, la discussion du budget a été longue et vive. Plusieurs questions importantes ont été soulevées.

L'exposé des motifs du chapitre des dépenses pour l'exercice 1899-1900 relève la disproportion énorme qui existe entre les dépenses pour l'infanterie et celles pour les autres armes. Dans un budget de 239 millions de francs, l'infanterie n'entre que pour un tiers. « La raison simple et nue de cette anomalie, dit l'exposé des motifs, est que nous avons résolu le problème du commandement en inculquant à nos officiers du génie et de l'artillerie des trésors de science qui ne leur seront d'aucun fruit dans une guerre future. L'artillerie, entre autres, aura, dans l'avenir, une tâche plus facile que celle des autres armes. Aujourd'hui, les officiers les plus vaillants doivent avant tout affluer dans la cavalerie et dans l'infanterie. »

Pour remédier à l'inconvénient signalé, l'exposé des motifs propose les innovations suivantes :

1° Tous les officiers doivent sortir d'une unique Université militaire.

2° L'état-major doit être ouvert à tous les grades.

3° Les spécialistes seront renvoyés à un corps technique.

Tous ces points ne pouvaient être tranchés à l'occasion du budget, mais la majorité de la Chambre n'en a pas moins compris l'importance des modifications proposées. Il importe que l'on en finisse avec un régime qui met en état d'infériorité un officier, pour cela seul qu'il est de l'infanterie. Toute disparité de traitement entre les armes doit cesser. Chaque officier doit pouvoir aspirer aux grades supérieurs et à l'état-major en raison de ses mérites et de son intelligence, et en créant pour les spécialistes un corps technique où ils pourront s'occuper du matériel et des perfectionnements à apporter aux outils de guerre, on donnera la suprématie morale aux officiers qui ont à s'occuper non de ces objets-là, mais de la conduite des troupes sur le champ de bataille.

Espérons que la Chambre trouvera le temps de se consacrer sérieusement à une si grave étude et d'un intérêt vital pour notre armée.

Quelques députés ont abordé la question importante des capitaines d'infanterie montés. Ils auraient voulu proposer la réalisation au moins partielle de cette réforme.

Le ministre de la guerre a estimé que, pour le moment, il valait mieux ne pas toucher cette question En revanche, il a promis d'étudier celle de l'introduction des bicyclistes dans l'armée et de tenter un essai aux prochaines grandes manœuvres.

— Tandis que tous les peuples civilisés attendaient avec une vive satisfaction l'arrivée du navire porteur du condamné de l'île du Diable, une affaire d'espionnage occupait de nouveau la justice française. Un général italien, le major-général Gilleta di San Giuseppe, arrêté le 6 juin, et traduit en tribunal comme espion, était condamné au maximum de la peine, soit cinq ans de prison et 5000 fr. d'amende.

Sur quels faits a été basée cette condamnation ? Vous connaissez ceux que la presse a rendus publics. Les journaux français ont donné à ce sujet des détails intéressants, trop intéressants même ; la plupart ne sont pas exacts, et prouvent seulement, une fois de plus, la vigoureuse imagination de nos chers voisins. Comment admettre, par exemple, que le général Gilleta — histoire de montrer sans doute combien il serait dangereux de le laisser échapper encore une fois — ait déclaré avoir fait, en 1889 déjà, de l'espionnage pour le compte du gouvernement italien ? qu'il connaissait par conséquent toutes les routes stratégiques de la frontière ?

Cette condamnation, fait grave, a vivement surexcité l'opinion publique italienne. Elle a prouvé qu'en dépit de tous les traités commerciaux con-

clus ces derniers temps, l'esprit public, en France, est plus que jamais hostile et méfiant envers tout ce qui est italien.

Il faut souhaiter que la grâce présidentielle mette au plus tôt en liberté le général Giletta, coupable ou non ; car si les Français ont un faible pour tout ce qui est des leurs, les bons Italiens aussi pourraient trouver le moment venu de mettre de côté toute trop grande noblesse de sentiments et payer leurs chers voisins de la même monnaie. Car voyez le contraste: A Nice, des Français applaudissent à la sentence qui condamne au maximum de la peine un général italien, tandis qu'à Cunéo, des Italiens applaudissent à l'acquittement d'un lieutenant français arrêté en Italie !

L'incident de Nice aura un écho au Parlement ; plusieurs députés ont déposé déjà des demandes d'interpellation.

— Je dois vous signaler la mort tragique d'un soldat du génie. Le 14 juin, la section du parc aérostatique, à Rome, procédait comme de coutume, sur le mont Mario, à des exercices avec le ballon captif. Le vent était fort, mais pas au point d'obliger à interrompre les exercices.

Tout à coup, au cours d'une ascension, le câble rompt. « Lâchez les cordes », ordonne-t-on aussitôt aux soldats. Malheureusement, soit que l'ordre n'ait pas été entendu, soit qu'il ait été mal interprété, un fort et robuste soldat, Vacca Oreste, se cramponne de toute sa vigueur à sa corde et est entraîné dans les airs avec une rapidité foudroyante.

Le malheureux soldat parcourt ainsi des centaines de mètres, — terrible voyage, — et ce n'est qu'au moment où le ballon passe au-dessus du Tibre, à 600 mètres d'altitude, qu'il lâche la corde et, précipité dans le vide, vient s'écraser sur la rive gauche du fleuve. Son cadavre fut retrouvé par des gardes de l'octroi.

On suppose que le pauvre Vacca, fort nageur, se sera laissé aller à l'espoir de tomber dans le Tibre.

L'officier et les soldats qui se trouvaient dans la nacelle ont heureusement atterri. Mais quels moments affreux n'ont-ils pas dû passer !

Cet accident a vivement ému la population de la capitale. Les journaux réclamèrent une enquête. Celle-ci fut ordonnée par le ministre. Elle démontra qu'officiers et soldats avaient fait leur devoir et que le vent n'était point assez fort pour obliger à renvoyer l'exercice.

Pauvre soldat ! Il est mort victime du devoir sur l'autel de la patrie.

INFORMATIONS

SUISSE

Société des officiers. — En date du 28 juin, le Comité central de l Société des officiers a adressé aux sections la circulaire suivante :

CHERS CAMARADES,

1. *Instruction de l'infanterie.* — L'assemblée des officiers d'infanterie a décidé le 3 juillet 1898, à Saint-Gall, sur le rapport de M. le colonel Isler, instructeur d'arrondissement, de renvoyer à l'étude des sections:

1° La thèse N° 5 du rapport de M. le colonel Isler, conjointement à la propositton de la section de Bâle-Campagne.

2° La thèse N° 8 du même rapport avec la proposition de M. le capitaine Sonderegger.

Nous nous en référons pour le surplus aux procès-verbaux en vos mains, en vous priant de bien vouloir examiner les diverses questions soulevées à ce propos, et de nous faire part de votre point de vue d'ici au 1er janvier 1900.

La section de Zoug avait, en outre, émis la proposition suivante:

Dans les années où elles n'ont pas de service, les troupes d'infanterie doivent être commandées pour prendre part à des exercices de tir dans un cours de 2 à 3 jours. L'inspection d'armes et d'habillement doit être combinée avec ce cours.

Chargé d'étudier cette proposition, notre Comité a adopté le point de vue ci-après :

Selon la teneur des vœux exprimés à la fin de son rapport, sous Nos 1 et 4, par M. le colonel Isler, la proposition de Zoug *ne peut se rapporter qu'aux troupes de Landwehr Ier ban. Le Comité central estime que ces cours de tir de 2-3 jours ne peuvent qu'être nuisibles à la discipline; ils ne sont, par conséquent, pas désirables.*

2. *Remonte des officiers.* — La section vaudoise propose que *tous les officiers montés* soient mis au bénéfice des facilités accordées par la Confédération à la remonte des officiers de cavalerie en vertu de la loi fédérale du 29 juin 1898.

Le Comité central estime que d'autres solutions pourraient être éventuellement préconisées de pair avec celle de la section vaudoise:

telle la proposition de payer une indemnité journalière d'entretien à tout officier monté possesseur d'un cheval reconnu propre au service.

Nous vous prions d'étudier ce sujet d'une importance croissante et de nous faire rapport avant le 1er novembre 1899.

3. *Location des chevaux de régie aux officiers avant l'entrée au service.* — Conformément à la décision de l'assemblée générale de Saint-Gall, nous avons demandé au Département militaire fédéral que les officiers qui louent un cheval de la Régie fédérale pour un service, puissent, sur leur demande, disposer de celui-ci huit jours avant leur entrée à ce service, et à leurs frais.

Le Département militaire nous a répondu que les inconvénients de cette mesure ne lui permettent pas de faire droit à notre demande. Une innovation de ce genre aurait pour conséquence, à ses yeux, de rendre impossible tout contrôle au sujet de l'emploi et de l'entretien des chevaux en question. Du reste, la Régie ne pourrait fournir huit jours avant les manœuvres d'automne, — c'est-à-dire dans le cas où ce mode de faire aurait le plus d'utilité, — un nombre de chevaux suffisant pour satisfaire à toutes les demandes. Enfin, elle met déjà aujourd'hui une cinquantaine de chevaux à la disposition des officiers du corps d'armée mobilisé pour les grandes manœuvres, en vue de l'organisation de « cours d'équitation d'été ».

4. *Bonification de la solde des palefreniers aux cours d'équitation.* — Ensuite des démarches du précédent Comité central, la Régie fédérale des chevaux prend désormais à sa charge la solde de ses palefreniers attachés aux cours d'équitation, tant d'hiver que d'été. Nous formons le vœu que cette réduction de leurs dépenses détermine les sections à organiser un plus grand nombre de cours d'équitation que jusqu'ici.

Quelques sections ne nous ont pas fait encore parvenir l'état sommaire du nombre de leurs membres, la composition de leur comité et leur contribution pour 1899. Nous leur serions reconnaissants de nous les faire tenir à bref délai.

Agréez, chers camarades, nos plus cordiales salutations.

Pour le Comité central :

Le Président, — ED. SECRETAN, colonel-divisionnaire.

Le Secrétaire, — J. VALLOTTON, capitaine.

A la date du 6 juillet, le Comité central faisait suivre ce communiqué de la circulaire suivante :

CHERS CAMARADES,

Notre dernière circulaire, version française, qui vous a été adressée à fin juin 1899, vous a avisés que la Régie fédérale des chevaux prenait à sa

charge la solde de ses palefreniers attachés au cours d'équitation organisés par les sections.

Le 4 juillet 1899, le Département militaire fédéral nous a annoncé « qu'il a » fallu revenir sur la décision du Département en vertu de laquelle cette fa- » cilité avait été accordée, attendu qu'elle était incompatible avec le budget. » L'arrêté du Conseil fédéral qui a consacré cette manière de voir est du » 15 juin 1899.

» Etant donnée la situation financière de la Confédération, il est certain » qu'une nouvelle proposition de votre part dans le sens d'une nouvelle » prise en considération de l'innovation rétractée n'aurait, en ce moment, » aucune chance d'aboutir. »

Nous vous prions, chers camarades, de prendre note de cette communication du Département militaire. La solde des palefreniers attachés au cours d'équitation reste donc, comme auparavant, à la charge des officiers et non de la Régie.

Agréez, etc.

Société vaudoise de la Société des officiers. — Conformément au vœu émis par la dernière assemblée des délégués et sur l'aimable proposition de la sous-section d'Yverdon, la réunion annuelle et l'Assemblée générale de la Section vaudoise a été convoquée pour les samedi 22 et dimanche 23 juillet prochain, à Yverdon.

Cette réunion coïncide avec le tir cantonal d'Yverdon. Un tir au revolver est organisé pour les officiers.

Le programme prévoit pour samedi 22, de 9 h. du matin à 7 h. du soir le tir, et pour dimanche 23 juillet, à 10 h., l'assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville, avec l'ordre du jour suivant :

a) Rapport du comité sur la marche de la section vaudoise.

b) Rapport du jury sur les travaux de concours.

c) Communications et propositions individuelles.

A 1 heure, dîner ; à 3 heures, distribution des prix.

Tenue de service avec casquette ; les anciens officiers et les officiers de landsturm sont seuls autorisés à se présenter en civil.

ALLEMAGNE

Un camp d'instruction pour le Ve corps d'armée va être organisé près du village de Biedrusko, à 2 milles au nord de Posen. Le terrain, d'une superficie de 4000 hectares, est déjà acheté, et les travaux d'aménagement ainsi que les constructions des locaux destinés à loger les hommes vont être poussés, dit la *Militär-Zeitung*, assez vite pour que les troupes puissent aller y manœuvrer à l'automne 1900.

(Revue du Cercle militaire.)

ANGLETERRE

Rattachement des volontaires aux corps actifs pour l'instruction. — D'après l'*Admiralty and Horseguards Gazette* le gouvernement vient de sanctionner officiellement un projet en vertu duquel les officiers, sous-officiers et hommes appartenant aux corps de volontaires, pourront constituer, lors de leurs périodes d'exercices, des unités provisoires rattachées pour le service aux troupes régulières. Les compagnies provisoires de volontaires ainsi formées pourront recevoir pendant la durée de la convocation (une semaine) une instruction spéciale sous la direction d'officiers de l'armée active, soit dans une garnison, soit dans un camp.

D'après l'organe cité plus haut, cette mesure est excellente et prouve que l'on accorde aujourd'hui une certaine valeur aux corps de volontaires destinés à renforcer les forces défensives de l'Angleterre.

AUTRICHE-HONGRIE

Les grandes manœuvres de 1899 auront lieu en Bohême, près de Böhmisch-Leipa, dans les premiers jours de septembre. L'empereur y assistera.

Les 8e corps (Prague) et 9e corps d'armée (Josephstadt), qui prendront part à ces manœuvres, comprendront chacun deux divisions d'infanterie et une division de landwehr.

Aux manœuvres de Bohême succèderont, à quelques jours d'intervalle, des manœuvres exécutées près de Klagenfurt-Villach. Prendront part à ces manœuvres, toutes les troupes des 3e et 14e corps stationnés en Styrie, en Carinthie, en Carniole, sur le littoral, dans le Tyrol, dans la haute Autriche et à Salzbourg. L'effectif total des troupes comprendra : 35 bataillons d'infanterie, 13 bataillons de chasseurs impériaux (ou tyroliens) 5 bataillons de chasseurs de campagne, 3 bataillons bosniaques, 14 bataillons de landwehr et 10 bataillons de *Landesschützen* (carabiniers territoriaux), en tout 80 bataillons. Comme le terrain où auront lieu ces manœuvres est montagneux, la cavalerie n'y sera représentée que par quelques escadrons.

ESPAGNE

La réorganisation de l'armée. — Le ministre de la guerre a donné des ordres pour que tous les mouvements nécessités par la réorganisation de l'armée de la Péninsule et l'endivisionnement des troupes en temps de paix soient terminés avant le 1er juillet ; il n'y a eu d'exception à cette règle que pour quelques bataillons de chasseurs et pour certains régiments de cavalerie qui doivent occuper des localités où les casernements sont en construction ou même encore à l'état de projet.

Les troupes doivent être réparties en 15 divisions d'infanterie, 1 divi-

sion et 4 brigades de cavalerie. Chaque division d'infanterie doit comprendre normalement : 4 régiments d'infanterie à 2 bataillons sur le pied de paix et à 3 sur le pied de guerre ; un bataillon de chasseurs ; un régiment de chasseurs à cheval ; un régiment d'artillerie ; les services d'administration et de santé. Il faudrait donc 60 régiments d'infanterie pour constituer les 15 divisions de la Péninsule, or l'Espagne n'en a que 56 et ne veut pas en créer actuellement ; pour remplacer ceux qui manquent, on forme provisoirement 2 brigades fortes chacune de 6 bataillons de chasseurs. Trois autres bataillons de chasseurs sont constitués en demi-brigade et affectés à la défense du camp de Gibraltar ; enfin, les cinq bataillons restants deviennent bataillons d'infanterie de montagne. Plus tard, les bataillons de chasseurs embrigadés rentreront dans leurs divisions respectives.

Les bataillons de montagne doivent occuper Estella, Jaca et Seo de Urgel, sur la frontière des Pyrénées; Cacerès, près de la frontière portugaise : Ronda, dans les montagnes de l'Andalousie. Mais, comme il n'existe pas de caserne à Seo de Urgel et à Cacerès, le bataillon destiné à la première de ces localités ira, pendant quelque temps, à Mauresa, et celui de Cacerès attendra à Madrid que des dispositions aient été prises pour le loger.

Des 28 régiments de cavalerie, 15 régiments de chasseurs à cheval font partie des divisions d'infanterie ; 4 forment, avec le régiment léger d'artillerie, la division de cavalerie; les 9 autres sont groupés en 4 brigades de cavalerie. Ces 13 derniers régiments sont : 2 de hussards, 3 de dragons et 8 de lanciers.

Les troupes d'artillerie de siège et de forteresse ainsi que les parcs ne font pas partie des divisions.

A la date du 1er juillet, les quartiers généraux de division et ceux des 4 brigades de cavalerie occuperont les emplacements suivants :

1re région. — Nouvelle-Castille. — 1re division, Madrid; 2e division, Madrid; 3e division, Badajoz; division de cavalerie, Madrid.

2e région. — Andalousie. — 4e division, Cadix; 5e division, Grenade; 1re brigade de cavalerie, Jerez.

3e région.— Valence. — 6e division, Valence; 7e division, Carthagène.

4e région. — Catalogne. — 8e division, Gérône; 9e division, Tarragone; 2e brigade de cavalerie, Barcelone.

5e région. — Aragon. — 10e division, Saragosse.

6e région. — Nord. — 11e division, Pampelune; 12e division, Victoria, 13e division, Bilbao; 3e brigade de cavalerie, Burgos.

7e région. — Vieille-Castille. — 14e division, Léon; 4e brigade de cavalerie, Valladolid.

8e région. — Galicie. — 15e division, la Corogne.

Un projet de loi fixe à 108 342 hommes l'effectif budgétaire de l'exercice 1899-1900. (*Revue du Cercle militaire.*)

FRANCE

Passage de rivière. — Le 9e régiment de hussards vient d'accomplir à Cadenet, sur la Durance, des exercices qui méritent d'être signalés. Cette rivière impétueuse et jusqu'ici « inviolée » a été franchie avec autant d'audace que d'habileté.

Voici sur cette entreprise des détails fournis par un spectateur, homme du métier :

« Les radeaux qui ont servi à transporter le régiment d'une rive à l'autre de la Durance sont en soie cachou et rappellent de très près les balsas en cuir employés sur la côte du Pacifique. (Les balsas sont tout simplement des peaux de bœuf gonflées et accouplées deux à deux.) Ils sont d'un emploi très pratique et très utile pour de petits groupes de cavalerie ou d'infanterie devant franchir instantanément une rivière ou un fleuve dont les points de passage normaux sont détruits ou gardés par l'ennemi.

» Accouplés par deux, ils sont inchavirables et se conduisent très facilement à la pagaie. Ces appareils pèsent 6 kg. et peuvent être mis sur le paquetage du cavalier sans en augmenter trop l'encombrement. Au moment d'en faire usage, les appareils sont bourrés de paille, de branches mortes ou de feuilles sèches, et le 9e hussards a démontré qu'en cinq minutes on les met au point d'être mis à l'eau. Il faut deux minutes pour les accoupler.

» Garni de cordes flottantes et d'anneaux, cet appareil porte très facilement douze hommes ou le harnachement complet d'un peloton. Il constitue un précieux outillage de guerre qui vient de faire ses preuves, d'une façon définitive, sur une rivière qui était réputée jusqu'à présent infranchissable, soit par l'extrême rapidité de son courant, soit encore et surtout à cause de la nature essentiellement mouvante de son lit.

» On en jugera en sachant que le dernier bras torrentiel de la Durance qui a servi de champ d'expérience charrie ses eaux à une vitesse de plus de deux mètres à la seconde, sur une largeur de 90 mètres et une profondeur de 2m70.

» L'inventeur de l'appareil est le capitaine Habert, du 15e chasseurs, et c'est grâce à l'initiative et sur la demande de M. le colonel de Rancougne que le général Metzinger, commandant le 15e corps, a bien voulu autoriser le 9e hussards à tenter cet essai victorieux auprès duquel la traversée du Rhône ne serait rien.

» Dans l'expérience actuelle, un escadron à cheval a pu être jeté d'une rive à l'autre en vingt minutes, traversant 800 mètres de gué et 80 mètres de bras dangereux sous les yeux d'un public spécial très impressionné par un pareil tour de force. »

(France militaire.)

BIBLIOGRAPHIE

Désarmer c'est déchoir, par *Léon Chomé*, directeur de la *Belgique militaire*. Une brochure in-8°. Bruxelles 1899. Gustave Deprez, éditeur.

Notre confrère de la *Belgique militaire* n'y va pas de main morte contre les philanthropes et les philosophes qui rêvent de paix universelle et fondent leurs espoirs sur la réussite de la conférence de La Haye.

Sa brochure soutient cette thèse que la guerre est de droit naturel, qu'elle obéit à la loi nécessaire du droit du plus fort et que seule les nations déchues peuvent céder au désir de la paix éternelle. A cette thèse principale s'ajoutent les thèses accessoires qui l'accompagnent à l'ordinaire : nécessité de maintenir les progrès des armements pour favoriser ceux de la science dont bénéficieront par contre-coup les arts de la paix ; influence de la caserne sur le développement intellectuel et la tenue des soldats ressortissants des contrées arriérées ; danger de la surpopulation provenant d'un licenciement partiel du contingent, etc., etc. Pour tous ces motifs, l'auteur souhaite l'échec de la Conférence.

Même l'arbitrage le laisse extrêmement sceptique, en quoi il est loin d'être seul de son avis. Il admet la possibilité de l'arbitrage dans certains cas où la passion des foules n'est pas engagée; mais chaque fois qu'une question vitale est en jeu : intérêt matériel ou question d'honneur, l'arbitrage est inapplicable; la seule sanction est la supériorité du plus fort.

Toutes ces opinions ont été exposées et défendues maintes fois. Aussi l'intérêt de la brochure réside-t-il surtout dans le regain d'actualité que procure à son contenu la conférence de La Haye et dans l'entrain que met l'auteur à pourfendre les sectateurs de la paix permanente. Peut-être même y met-il un peu trop d'ardeur; il croit devoir traiter par trop souvent de crétins et d'imbéciles ceux qui ne pensent pas comme lui. Son travail y perd beaucoup en puissance de persuasion. Tout raisonnement gagne à rester objectif: il atteint le but avec plus de certitude. M. Chomé nous paraît avoir oublié parfois cette vérité. Son œuvre s'en ressent plus peut-être qu'il ne le suppose.

Précis de quelques campagnes contemporaires. — La guerre hispano-américaine par le commandant *E. Bujac*. Un vol. in-8°. Paris 1899. Henri Charles-Lavauzelle, éditeur.

A l'heure qu'il est tout marche à l'électricité, l'information comme le reste; et non seulement celle que fournit avec exagération la presse quotidienne, mais même celle qui nécessite le travail plus mûri d'un volume d'une certaine étendue.

Le commandant Bujac s'est fait une spécialité dans l'information militaire. Il suit au jour le jour les opérations des campagnes contemporaines, collectionne les documents et pièces officielles au fur et à mesure des événements, et le point final n'est pas plutôt mis à une expédition coloniale ou à une guerre internationale, qu'il nous en apporte un compte-rendu détaillé. Ainsi fit-il pour les campagnes anglo égyptiennes au Soudan, dont nous avons parlé dernièrement; ainsi fait-il aujourd'hui pour la guerre hispano-américaine.

Naturellement, une œuvre aussi rapidement conçue ne peut avoir la prétention d'être un commentaire définitif. Le temps et les sources font défaut pour permettre un contrôle minutieux de tous les récits et de tous les rapports. Le tableau d'ensemble n'en a pas moins sa valeur, les documents officiels garantissant l'exactitude des faits principaux.

Le commandant Bujac n'a d'ailleurs rien négligé pour que le lecteur ait une perception claire et complète du différend hispano-américain. Il nous en décrit d'abord les origines et le théâtre général; il fait l'historique de la question cubaine, celle de l'insurrection de 1895; il expose enfin les préliminaires diplomatiques de la lutte.

Survient la déclaration de guerre. L'auteur met les belligérants en présence; il nous dit leurs forces respectives, la situation militaire de ces deux puissances qui vont se heurter en un suprême assaut, l'une à son aurore, l'autre à son déclin. Puis c'est le récit des opérations, à Cuba, à Porto-Rico, aux Philippines, les grandes défaites espagnoles obligeant le vaincu à solliciter la paix, la signature du traité. Le volume conclut sur un court chapitre exposant les conséquences de la guerre pour autant qu'elles ressortent immédiatement des faits.

Fortification, par le lieutenant-colonel *Hennebert*. Un volume in-8° de l'Encyclopédie des aide-mémoire. Paris 1899. Gauthier-Villars et fils et J. Masson, éditeurs.

C'est encore un volume de l'excellente Encyclopédie scientifique des aide-mémoire que nous annonçons. Cette encyclopédie, publiée sous la direction de M. Leauté, membre de l'Institut, forme déjà une collection de premier ordre, et chaque jour elle s'enrichit d'un volume nouveau, toujours confié aux plumes les plus compétentes. M. le lieutenant-colonel Hennebert, entre autres, n'a plus besoin d'être présenté au lecteur militaire. Sa réputation d'écrivain expert est faite et a franchi depuis longtemps les frontières de la France.

Le volume débute par une histoire très clairement résumée de la fortification, depuis les hautes et larges murailles de l'antiquité, permettant à défaut d'armes de jet puissantes de donner, par leur hauteur même, une vitesse accélérée aux projectiles, jusqu'aux forts actuels blindés, cuirassés,

terrés, bétonnés, contreminés, bref, pourvu de tous les moyens de résistance et de toutes les défenses accessoires possibles et imaginables.

Quelques chapitres sont consacrés spécialement aux fortifications néo-modernes, dont la construction et l'organisation ont été arrêtées à la suite de l'invention des obus-torpilles.

L'auteur aborde ensuite le rôle des fortifications à travers les âges. Il les montre servant, à l'origine de l'Europe contemporaine, de simples refuges, pour devenir plus tard une protection provinciale, puis nationale. Il fait en passant le procès du terme « camp retranché » qui fut mis en usage, sauf erreur, par le général Brialmont, et qui implique fallacieusement une idée de sécurité passagère, à l'attrait de laquelle succombent les généraux incertains d'eux-mêmes. La France a vu ce qu'il en coûtait à une armée d'opération d'aller s'enfermer dans le rayon d'une place forte. C'est la ruine assurée qu'elle y trouvera, les hontes de la capitulation par la famine.

Le lieutenant-colonel Hennebert termine son simple et lumineux exposé par des considérations sur la défense des places, les moyens à mettre en usage, les devoirs du défenseur.

Atlas de géographie historique, par une réunion de professeurs et de savants, sous la direction géographique de *F. Schrader*. — 1 vol. in-4° avec 156 cartes en couleurs et 115 figures dans le texte. Paris, Hachette & Cie, 1896.

Cet atlas compte comme collaborateurs les noms les plus illustres parmi les professeurs et les historiens de France : les Lavisse, Lemonnier, B. Haussoullier, A. Sorel, d'autres encore. Il donne en texte un résumé très net et très clair des principales époques qu'embrasse cet atlas, depuis l'ancienne Egypte jusqu'au monde moderne, et reproduit en cartes coloriées les empires ou les Etats anciens aux diverses époques les plus marquantes de leur histoire ou au moment de leurs grandes évolutions politiques. Un certain nombre de figures et de plans en noir dans le texte indiquent des situations particulières, des plans de villes ou de batailles, des répartitions de provinces, ou la limite d'influence de certaines races ou nationalités.

Tout l'atlas est traité avec une merveilleuse exactitude et une parfaite netteté ; il permet au chercheur et à l'historien de se retrouver en un instant et d'un seul coup d'œil dans les vingt siècles qui précèdent notre époque, en s'épargnant des recherches considérables qu'il faudrait exécuter dans plusieurs publications et qui ne fourniraient pas une synthèse aussi bien conçue et aussi claire. Il faut savoir gré à M. F. Schrader d'avoir entrepris cet important et utile travail, qui complète fort heureusement l'*Atlas de géographie moderne* qu'il a précédemment publié.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

COMITÉ DE RÉDACTION

Colonel d'infanterie A. Nicolet, à Lausanne; lieutenant-colonel d'artillerie Ed. Manuel, à Lausanne; major d'infanterie F. Feyler, à St-Prex.

COMITÉ DE CONTROLE

M. le colonel Constant David, à Lausanne.
» colonel Camille Favre, à Genève.

COLLABORATEURS

MM. le colonel F. Lecomte, le colonel de cavalerie U. Wille, le colonel C. Favre, le colonel-divisionnaire E. de la Rive, le colonel-divisionnaire Ed. Secrétan, le colonel du génie P. Pfund, le colonel-brigadier Perrier le colonel d'état-major A. de Tscharner, le colonel d'état-major Audéoud, le colonel de cavalerie Wildbolz, le colonel d'artillerie A. Pagan, le lieutenant colonel Guiguer de Prangins, le lieutenant-colonel J. Repond, le lieutenant-colonel médecin Frœlich, le lieutenant colonel d'état-major E. Borel, le lieutenant-colonel d'artillerie E. Ruffieux, le lieutenant-colonel d'artillerie Picot, le major vétérinaire A. Dutoit, le major d'artillerie H. de Loes, le capitaine d'artillerie Guillaume, le capitaine d'infanterie Marc Warnéry, le capitaine d'état-major J. Vallotton, le capitaine d'artillerie de Vallière, etc., etc.

Gants Militaires

N° 1. N° 2. N° 3. N° 4. N° 5. N° 6.

N°.

1. **Gants coton blanc**, bonne qualité, la paire 60 ct., la douzaine fr. 6.50 ; qualité extra, la paire 85 ct., la douz. fr. 8.50
2. **Gants peau castor blanc**, qualité courante, fr. 1.75 ; très bonne qualité, fr. 2.50 ; qualité extra-forte, fr. 3.75 la paire
3. **Gants peau castor gris** . . . . . » » » 2.50 ; » » » 3.75 »
4. **Gants peau glacés blanc**, deux boutons . . . . » » » 2.75 ; » » » 4.90 »
5. **Gants peau Driving**, brun-rouge, pour conduire . . . » » » 3.75 ; » extra-renforc. » 5.50 »
6. **Gants peau p^r civils**, qual. courantes, fr. 2.75 & 3.75 ; qualité extra-forte, » 4.75 ; » Rainproof » 5.50 »

TAILLES : 7 1/4 7 1/2 7 3/4 = **petit** ; 8 8 1/4 8 1/2 = **moyen** ; 8 3/4 9 = **grand** ; 9 1/2 10 = **très grand**.

Envois par retour du courrier et contre remboursement. — Marchandises défiant toute concurrence.

SAVOIE-PETITPIERRE
NEUCHATEL

(H6827N)18

CHEVAL

Beau cheval noir, grande taille, **voiture et selle**. Très sage, 6 1/2 ans. S'adresser **J. PERRET**, av. Villamont, 1, à **Lausanne**.

(H7587L)19

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne
MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

H211L SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

Médaille d'Or CONSERVES DE SAXON **Genève 1896**

Nouvelles conserves

BŒUF BRAISÉ A LA GELÉE
ESTOUFFADE DE BŒUF } à 1.20

préparation culinaire de 1er ordre, adoptée par la Confédération suisse pour l'armée.

Recommandée pour **Courses, Clubistes, Touristes,** etc.

Opinion de la presse (*Gazette de Lausanne,* 18 mai 1898) : *Les conserves de Saxon ont aussi été analysées comparativement et le résultat a été très favorable pour Saxon.*

En vente dans les principaux magasins de comestibles et d'épicerie. (H17L)

REVUE
MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE, un an : 10 fr.. — ETRANGER, un an : 12 fr. 50.

On s'abonne par carte postale adressée à l'Administration Escalier-du-Marché, 23, LAUSANNE.

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boîtes de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boîtes très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boîtes vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables potages Maggi.**

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
H100L **Kemptthal (cant. de Zurich).**

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

N° 8. — AOUT 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — 12 fr. 50 pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison d'AOUT 1899

Pages

I. — **La bataille d'Aix** (an 102 avant J.-C.), par M. le colonel-divisionnaire ED. SECRETAN 498

II. — **L'obusier de campagne et la réorganisation de l'artillerie**, par M. le lieutenant-colonel REPOND 514

III. — **Le nouveau règlement allemand des vélocipédistes** . . 525

IV. — **Chronique suisse**. — Vélocipédistes de bataillons. — La question des cantines. — Une innovation du service sanitaire. — Signaux optiques. — Remplacement des munitions. — Dommages aux cultures. — L'artillerie de montagne dans le Val Ferret. — † Lieutenant-colonel Eugène Muret 527

V. — **Chronique allemande**. — Manœuvres impériales. — Mutations et promotions de juin et juillet. — Les morts du mois de juillet. Notice nécrologique. — Passage des cours d'eau par l'artillerie. — Construction et destruction d'un fort provisoire à Doberitz. — Exposition d'une maison ouvrière à Paris, en 1900 532

VI. — **Chronique autrichienne**. — Mutations. — Deux nouvelles écoles de cadets d'infanterie. — Règlement d'exercice pour l'artillerie de campagne. — Constructions de ponts et chemins de fer militaires — Exercices de marche d'une compagnie combinée. — Manœuvres de corps. — Transformation de la maison E. Skoda en une Société par actions. — Nouvel équipement de la gendarmerie. — L'artillerie de forteresse pourvue de carabines à répétition. — Programmes des examens d'Etat pour l'admission des officiers dans l'état-major général, dans l'état-major du génie et dans l'artillerie. — Essais de télégraphie sans fil. — Grande marche accomplie par un bataillon de chasseurs 537

VII. — **Chronique russe**. — Une circulaire aux officiers d'état-major. — La camaraderie de combat. — Les attaques traversées. 543

VIII. — **Pour les manœuvres**. — Ordre de corps administratif (n° 1); — Cantine et alimentation des troupes durant les exercices; — Remplacement des munitions; — Dommages aux cultures et propriétés; — Vélocipédistes 546

IX. — **Fonds Herzog**. — Rapport du Comité pour la période décennale 1889-1899 557

X. — **Bibliographie**. — *Livrets d'appel et de commandements*, pour sergents-majors et pour sous-officiers. — *Frœschwiller*, par le général *H. Bonnal*. — *A l'occasion des grandes manœuvres*. Album-Souvenir 559

— **SUPPLÉMENT**. — Carte du terrain des manœuvres du Ier corps d'armée.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 8. Août 1899.

LA BATAILLE D'AIX

(An 102 avant Jésus-Christ.)

I

L'invasion des Cimbres et des Teutons.

Entre les années 113 et 102 avant Jésus-Christ, l'invasion dévastatrice des Cimbres et des Teutons dans la Gaule et la Province romaine menaça un instant l'existence même de la république de Rome.

A quatre reprises, Rome avait envoyé ses armées contre les Barbares envahisseurs. Par quatre fois, elles avaient été battues. En l'an 113, le consul Carbo perdait la bataille de Noreia. En 109, Marcus Julius Silanus essuyait une défaite dans la vallée du Rhône. En 107, les légions de Cassius subissaient l'humiliation du passage sous le joug à Agen, sur la Garonne[1]. En 105 enfin, la sanglante victoire d'Arausio où fut détruite l'armée du consul Cneïus Manlius Maximus et du proconsul Quintus Servilius Cæpio ouvrit aux sauvages hordes du nord le passage des Alpes et les routes d'Italie. L'effroyable journée de Cannes avait été moins désastreuse. C'était à se demander si Rome reverrait la catastrophe de l'Allia et les cavaliers gaulois piétinant le Forum.

Ce grand péril surprenait la république en pleine crise intérieure, en pleine lutte de la plèbe contre l'ordre établi. Carthage réduite ou près de l'être, la Grèce subjuguée, les rois d'Asie vaincus, les Romains, dit Salluste, trouvèrent le loisir

[1] C'est la scène peinte par Gleyre, sous le nom de Bataille du Léman. On a cru longtemps, sur la foi d'une édition défectueuse de Tite Live, que cette affaire avait eu lieu sur les bords du Léman.

de se livrer à leurs dissensions intestines. D'un côté, le sénat ; de l'autre, le peuple. Et, entre deux, les politiciens, en petit nombre, mais puissants par leur arrogance et leur audace, flattant les préjugés des uns et les appétits des autres, excitant toutes les passions et toutes les haines. L'austérité des mœurs antiques et les stoïques vertus des premiers temps de la république avaient disparu. Le luxe, l'amour de l'argent, la dépravation publique et privée étaient partout. Le titre de bon ou de mauvais citoyen n'était plus le prix de ce qu'on avait fait pour ou contre la patrie, car tous étaient également corrompus et n'ayant plus de patriotisme pour eux-mêmes, ne pouvaient souffrir que d'autres en eussent en leur lieu et place. Pourvu qu'on fût riche, on pouvait impunément faire le mal et passer pour un homme de bien.

La société romaine avait subi de profonds changements. La populace des villes avait augmenté en nombre et en influence, tandis que les campagnes s'étaient dépeuplées. Les grandes propriétés rurales s'étaient formées au préjudice de la classe des petits cultivateurs libres, remplacés sur les latifondes par les esclaves ramenés avec le butin de guerre. Dans les villes, les prolétaires et les affranchis, clients de l'Etat ou des patriciens riches, affluaient, faussant par leurs réclamations incessantes et leur abjection, la vie publique et l'équilibre des institutions. Tiberius et Caïus Gracchus avaient tenté de parer à ces désordres par une réforme des lois ; ils avaient succombé devant la résistance du patriciat, mais il était resté des luttes sanglantes qu'ils avaient provoquées un profond et inquiétant malaise.

Cependant, il fallait agir sous peine de voir sombrer la République et avec elle la civilisation. Le sénat décréta que la journée d'Arausio serait inscrite au nombre des jours néfastes. En même temps, il ordonnait que le deuil pour les légionnaires trépassés fût raccourci. Ce n'était pas de pleurer sur le passé qui importait, mais d'envisager virilement le danger présent.

Les institutions militaires de Rome avaient déchu avec les autres. Jusqu'alors l'apanage des seuls citoyens, le service n'était plus considéré comme le premier des honneurs et le plus sacré des devoirs par ceux qui s'étaient arrogé le privilège de le fournir, tandis que, d'autre part, les alliés italiotes, toujours maintenus dans un état d'infériorité politique, se las-

saient de combattre pour la gloire de Rome à laquelle ils n'avaient aucune part. Plus nombreux que ceux de la ville, leurs contingents ne recevaient qu'une solde réduite et devaient subir des châtiments corporels avilissants dont le citoyen romain était exempté. Dans les triomphes, leurs cohortes marchaient piteusement en queue des légions romaines. Et pourtant, plus que jamais Rome avait besoin de leur concours. Avec le nombre des hommes libres des campagnes, le nombre des légionnaires était allé diminuant.

Dans ce désarroi et devant le péril menaçant, l'opinion publique chercha un sauveur, un homme qui fût assez puissant pour faire taire les rivalités des partis et ramener la victoire. Les suffrages unanimes allèrent à Caïus Marius, l'ancien tribun du peuple, le vaillant lieutenant de Metellus dans la guerre contre Jugurtha, élu consul à trente ans quand la loi exigeait quarante-deux ans d'âge, alors le commandant en chef heureux des armées de Numidie. Marius était le seul homme capable d'arrêter les Barbares, de sauver Rome et l'Italie! Contrairement à la loi, il fut élu, sans intervalle, consul pour la seconde fois et chargé de la guerre des Gaules.

Marius était de basse extraction. Il était né au pays des Arginates, d'une famille de clients de Cecilius Metellus. Il avait vécu sa jeunesse loin de la ville, travaillant de ses mains. Il avait fait ses premières armes sous les ordres de Scipion l'Africain et s'était distingué par sa bravoure et son zèle infatigable. Devenu officier, attaché à l'état-major du général, il avait gardé toute la rusticité de vie d'un simple soldat, pansant lui-même son cheval et sa bête de somme. De l'armée, il était venu à la ville. Ambitieux, résolu, intrigant et sans scrupule, il avait gagné les faveurs de la plèbe par la familiarité de ses allures, son audace devant les puissants, la facilité de son commerce. Il fut tribun du peuple, puis prêteur. Il avait fait la guerre en Espagne et purgé cette province du brigandage. Il avait été le bras droit de Quintus Cecilius Metellus dans la guerre d'Afrique. Muni d'un congé, il était venu à Rome briguer le consulat et, élu, avait remplacé son chef dans le commandement de l'armée.

Marius était un rude soldat. Il était craint de ses camarades, mais quoique sévère dans la discipline, emporté et brusque, il avait conquis toute la confiance et tout l'amour de ses soldats. On le savait brave et on le savait juste. S'il était exigeant,

geant le mollet droit, du genou à la cheville, pour le combat à l'épée ; au bras gauche, un bouclier oblong, en bois, recouvert de drap ou de cuir. Un baudrier de cuir porte la courte et large épée pointue et à double tranchant, sorte de dague espagnole, qui pend, dans un fourreau de fer, sur la cuisse droite. Comme arme de jet, le légionnaire porte dans la main droite le *pilum,* lourd et puissant javelot, long de deux mètres, destiné à être lancé de près sur l'ennemi, avant qu'on ne l'aborde pour le choc [1].

Il y a dix cohortes dans la légion. Marius les dispose en échiquier, sur deux ou sur trois lignes. Dans la formation de combat de la légion, les cohortes sont séparées par des intervalles égaux à leur propre front et la distance entre les lignes est de la profondeur d'une cohorte. C'est un ordre tant plein que vide, très mobile, dans lequel chaque cohorte peut évoluer à son aise par des marches de front et de flanc. Les deux premières lignes, en approchant l'ennemi, peuvent s'enchâsser l'une dans l'autre à toute réquisition.

La cohorte est divisée en centuries, dont chacune a un fanion *(signum).* Les quatre enseignes légionnaires des régimes précédents sont remplacées par un symbole unique : l'aigle d'or.

II

Au camp de Marius.

L'an 104 avant Jésus-Christ, Marius quittait Rome à la tête d'une armée nombreuse, entouré d'un corps d'officiers recruté avec soin. Il entre dans la Province gauloise et constate que l'ennemi avait disparu. Cimbres et Teutons se sont répandus dans la Province, ravageant le pays, puis, poussés par leur humeur vagabonde et le désir de voir des contrées nouvelles, ils ont passé les Pyrénées, guerroyant contre les Celtibères d'Espagne.

Marius ne devait revoir les Barbares que deux ans plus tard.

[1] Polybe décrit comme suit le *pilum :* Un épieu carré, en bois, long de 1m35 et de 0m75 de côté. Dans ce fût est logé une tige de fer, carrée aussi, chevillée dans le bois par deux tenons en fer et dépassant le fût par une pointe acérée, longue de 0m65, et dont l'extrémité seulement est durcie au feu. Quand le pilum avait pénétré par la pointe dans le bouclier ou dans le corps de l'ennemi, la tige non trempée se courbait sous le poids de la hampe et était alors souvent fort difficile à enlever.

Général prévoyant et actif, il mit ce temps à profit pour discipliner et aguerrir ses hommes et reprendre les Gallo-Romains de la Province dans la crainte de la puissance de la métropole. Aux tribus qui ont fait cause commune avec l'ennemi et ont fait mine de secouer la domination romaine, il envoie des garnisons et des colonnes volantes. Il charge son lieutenant Sylla de rétablir l'autorité des légions dans le pays des Tectosages. Il tient ses troupes en haleine par de nombreux détachements qu'il envoie de ci de là, soit pour entraîner ses cohortes à la marche, soit pour montrer les légionnaires dans les régions où le prestige de leurs armes, ébranlé par les défaites successives que leur ont fait subir les Barbares, demande à être raffermi. Les soldats qui ne sont pas employés aux expéditions travaillent à élever des retranchements, à creuser des canaux ou à construire des routes.

Marius a établi son camp au nord d'Arles, au confluent de l'Isère et du Rhône, couvert par le fleuve et appuyé aux Alpines. Il l'a solidement fortifié. Pour assurer ses approvisionnements qui lui viennent par la mer, il fait creuser par ses soldats un canal navigable qui débouche à la mer au village de Foz, dont le nom rappelle encore les *Fossæ marianæ*. Au début, les légionnaires, déshabitués de l'obéissance et du travail, n'acceptent que de mauvaise grâce les durs labeurs que leur imposaient les ordres sévères et l'infatigable activité du général. Ils raillent leurs camarades, qui peinent sous le transport des terres et des matériaux, du sobriquet de « mulets de Marius ». Le général tient ferme. Le salut de Rome veut qu'il extirpe des armées les traditions de fainéantise et d'indiscipline qui ont coûté à la république tant de batailles perdues. Il sait par expérience que, rompu à la fatigue et obéissant à l'ordre, le soldat romain est invincible. Il veut lui rendre la confiance en lui-même et en ses chefs. Au surplus, il prêche d'exemple. Aucun soldat dans ses légions n'est plus que le général souple et rapide à l'escrime, habile à lancer le pilum, infatigable fantassin et écuyer intrépide.

Marius tient en honneur dans son camp le culte des dieux et des drapeaux. Connaissant l'action du divin sur l'imagination des hommes, superstitieux lui-même, il ne néglige rien pour affermir l'armée dans la croyance que le chef est en relations directes et constantes avec les dieux. Il promène dans le camp, nous dit Plutarque, une femme de Syrie, Martha,

qu'il a emmenée avec lui de Rome et qu'il donne à son entourage pour une prophétesse. Des valets d'armée portent Martha dans une litière : elle est enveloppée d'un grand manteau de pourpre, retenu à la gorge par des agrafes d'or ; elle tient à la main un javelot orné de rubans et de bandelettes. Deux vautours apprivoisés, portant au cou des colliers d'airain, volètent autour de la tente du général et, comme attachés à sa fortune, annoncent la victoire.

Arrêtés par les Celtibères dans leur incursion en Espagne, les Cimbres repassent les Pyrénées, remontent au nord en suivant les rives de l'Atlantique jusqu'à l'embouchure de la Seine, se heurtent à la résistance de la confédération des Belges, se rabattent au sud, et près de Rouen, au territoire des Vellocasses, rallient les Teutons. Alors surgit dans leur esprit le projet d'une expédition au delà des Alpes. La vision du Midi rayonnant de soleil les attire comme un mirage.

Les Helvétiens se sont joints à eux : Tigurins, Toygènes et Ambrons ne demandent qu'à s'associer à la grande campagne qui leur livrera des terres nouvelles, fertiles, riches, découlant de lait, de vin et de miel [1].

On délibère. Six mille hommes resteront en arrière pour veiller sur le butin conquis, dont on ne veut pas alourdir la marche de la colonne, et comme il s'agit de passer les Alpes et qu'en montagne le ravitaillement d'une si grande masse sera difficile, on décide de former deux armées : les Teutons, les Ambrons et les Toygènes descendront par la province romaine et gagneront la Cisalpine par les Alpes pennines ; les Cimbres et les Tigurins de Divicon passeront le Jura et traverseront l'Helvétie pour franchir les Alpes plus à l'orient. On se joindra sur les bords du Pô.

C'était l'année 102 avant Jésus-Christ.

Marius ne tarde pas à être renseigné sur la réapparition des Barbares et leur intention de gagner au midi la route d'Italie.

[1] Les Helvétiens ont participé d'une façon intermittente aux expéditions des Cimbres et des Teutons. Déjà, en 109, ils ont fait la connaissance des Barbares du nord lorsque ceux-ci ont pénétré dans la Gaule par le pays des Allobroges (Genève) et la vallée du Rhône. Mais il ne semble pas que dès le début ils se soient associés à leurs expéditions. Cependant, en 107 avant Jésus-Christ, nous trouvons Divicon et les Tigurins au pays des Nitiobriges, sur la Garonne, prenant une part active à la bataille d'Agen (dont l'interprétation d'un texte défectueux de Tite-Live a fait la bataille du Léman) et deux ans après nous les trouvons, combattant avec leurs alliés, les légions de Manlius et de Cépion à Orange. Il ne semble pas qu'ils aient pris part à l'expédition d'Espagne.

Il est prêt à les recevoir. Il rétrograde vers la mer et installe son camp à Arles, de façon à couvrir les deux routes qui se croisent en ce point et conduisent dans la péninsule l'une par les Alpes maritimes, l'autre par le littoral de la Ligurie. Là, il attendra le moment propice pour livrer bataille.

L'armée des Teutons et de leurs alliés d'Helvétie ne tarda pas à surgir. Ils couvraient une grande étendue de pays. Plutarque affirme qu'ils étaient trois cent mille, qu'ils traînaient avec eux dans leurs chariots, attelés de bœufs, un nombre égal de femmes et d'enfants, qu'ils étaient hideux à voir, qu'ils poussaient des cris semblables à ceux des animaux et jetaient la terreur dans l'âme des plus braves.

Quand les Barbares voient, au penchant des collines, se dresser devant eux les hautes palissades derrière lesquelles le consul a abrité ses soldats, ils s'arrêtent et installent leur camp en face des retranchements romains. Ils les connaissent; ils en ont escaladé et renversé d'autres; ceux ci ne les arrêteront pas davantage que les légions de Scaurus, de Cépion ou de Carbo. Bien résolus à marcher de l'avant et à passer sur le ventre à l'ennemi s'il s'aventure à leur barrer la route, ils prennent pour de la faiblesse et de la peur l'expectative du consul. Il faut l'exciter à la bataille.

Les soldats teutons s'avancent sous les retranchements ennemis jusqu'à portée de la voix. Ils provoquent et injurient les légionnaires qui montent la garde sur la banquette. Un jour, un chef teuton s'avance jusqu'à la porte du camp. Il appelle le général en chef pour le combat singulier. Marius lui fait répondre que, s'il est las de vivre, il aille se faire pendre et que, s'il veut absolument se battre, il lui enverra un gladiateur.

Cependant, au camp romain, les légionnaires frémissent sous l'outrage. Hautement, les soldats se plaignent de ce qu'on les oblige à subir tant d'insolences. Leurs murmures montent jusqu'au général.

— Est ce donc qu'il nous tient pour des lâches que Marius nous empêche de combattre et nous retient dans le camp comme des femmes craintives? Ne sommes-nous bons qu'à creuser des fossés, à sécher des marais ou à détourner des rivières? Est-ce pour subir ces hontes qu'on nous a accablés de fatigues et Marius attend-il d'autres soldats pour le combat de la liberté? Ou bien a-t-il peur d'être battu comme Cépion? Mais l'armée de Cépion était bien moins nombreuse que la

nôtre ? Encore vaudrait-il mieux être battu en combattant que de rester là, spectateurs oisifs des dévastations que les terres de nos alliés souffrent de ces barbares ? »

Marius rassemble au prétoire, au centre du camp, devant sa tente, en face des autels et des drapeaux, les chefs des légions et des cohortes, les centurions qui commandent les manipules. Il a entendu les murmures des soldats, mais il ne veut pas que ce soient eux qui fassent la loi. Lui, le général, est seul responsable du salut de l'armée et de l'Etat. Il livrera la bataille à l'heure qui lui conviendra, c'est-à-dire quand, averti par l'oracle des dieux, il aura la certitude de remporter la victoire. Puis il donne l'ordre qu'on rassemble les troupes. Il veut leur parler et les ramener lui-même à l'obéissance. Les légions prennent les armes et de sa voix puissante le consul les rappelle au devoir :

— Tout soldat qui vocifère contre son général ou critique un ordre est un traître, leur dit-il. Il ne s'agit point ici pour moi de satisfaire mon ambition, de recueillir des trophées ou de gagner un triomphe, mais de dissiper pour jamais la nuée de barbares qui, comme un orage, menace Rome et l'Italie. Pour attaquer l'ennemi avec la certitude de l'exterminer, je veux attendre un jour propice. »

Marius donne ses ordres pour le service du camp. La porte prétorienne, qui débouche sur le front de bataille et les portes principales qui, à droite et à gauche, sortent sur les flancs de l'armée, seront cancelées avec des mottes de gazon. Seule la porte décumane qui, sur la face d'arrière, ouvre sur les boutiques des vivandiers et des marchands, restera ouverte. Les sentinelles veilleront la nuit sur le rempart et, à chaque porte, trois cohortes seront toujours prêtes à prendre les armes. A l'aube et pendant toute la journée, les troupes de piquet monteront sur la banquette, l'œil aux palissades qui couronnent le parapet, de manière à surveiller constamment le fossé et les approches et surtout pour que tous les hommes s'accoutument à regarder l'ennemi en face, à supporter sans défaillance la vue de leurs terribles figures, à entendre sans frayeur leurs cris sauvages, à voir sans terreur leurs armures étranges et leurs gestes formidables.

La journée se passe ainsi. Le soir venu, les officiers de service se réunissent devant la tente du général pour recevoir les ordres, puis le signal de la retraite commande le repos à tous.

Dans le camp des Barbares, on entend, perçant le silence de la nuit, les sons éclatants de la *tuba* sonner les veilles et le relevé des sentinelles.

Le soir, après la soupe, devant les tentes et, pendant les longues heures de la nuit, dans les cohortes qui veillent sur les portes au pied des remparts, on parle de l'ennemi qui menace. Les triaires, qui ont déjà fait campagne, et les réengagés, vétérans des guerres antérieures, racontent aux plus jeunes, aux hastaires et aux princes, ce qu'ils ont vu des barbares, de leur manière de combattre, de leurs mœurs, de leurs exploits merveilleux.

Ce sont de redoutables adversaires. Non pas qu'ils soient savants dans l'art de la guerre. Le premier choc de leur phalange serrée où, sur une seule ligne, se pressent les guerriers, coude à coude, entassés sur vingt et vingt-quatre rangs de profondeur, est d'une impétuosité et d'une violence terrifiantes. Toute cette race est prompte au combat, intrépide, folle de la guerre. Toute leur tactique est de marcher droit à l'ennemi, de l'aborder de front, rapidement, pour le terrasser et le piétiner. Mais pour qui sait résister à ce premier assaut ou le prévenir, le péril est aux trois quarts passé. Dans sa formation de combat sur trois lignes avec, dans chacune d'elles, les cohortes espacées par de larges intervalles, la légion est bien plus souple que la phalange, plus légère à manier, plus mobile. Elle peut évoluer, se plier au terrain ; la phalange ne le peut pas.

Que la légion enfonce la première ligne ennemie ou que celle-ci lui résiste et la repousse, l'ordonnance massive de la phalange est dans l'un et l'autre cas déformée. Elle perd la disposition qui fait sa principale force. En poursuivant l'ennemi qui cède ou en fuyant celui qui les charge, les soldats phalangites font des brèches dans le front de bataille dont la cohésion est la raison d'être et ouvrent ainsi aux réserves ennemies des voies d'attaque. Les cohortes de première ligne pénètrent alors de vive force dans la masse ennemie, tandis que les réserves la chargent sur les flancs et les derrières. En manœuvrant, la légion peut éviter le premier choc si redoutable de la phalange, tandis que celle-ci n'a aucun moyen de se dérober à l'élan de la légion.

Pourtant ces Barbares ont vaincu Cassius et Cépion et Scaurus? C'est que leur intrépidité et leur mépris de la mort

dépassent toute imagination. Le combat éloigné les irrite. Les coups de fronde et les traits que leur décochent les vélites et qui les atteignent sans qu'ils voient devant eux sur qui se venger les exaspèrent. Alors ils se précipitent en avant comme le sanglier des bois que la morsure du chien a rendu furieux. Pour mourir glorieusement, il faut à ces enragés le corps à corps, le combat à l'épée, qui fait de larges blessures, dont le sang vermeil et chaud ruisselle à flots. La pointe perfide du javelot pénètre dans les chairs sans déchirer la peau. Honteux, fou de colère comme s'il mourrait dans le déshonneur, le Gaulois blessé de loin se roule à terre dans les convulsions d'une rage impuissante et de son couteau élargit la plaie afin que, rouge de sang, son corps soit plus glorieux pour la mort qui l'attend.

Ils sont si violents et si prompts aux coups que rarement leurs festins finissent sans quelque querelle. Ils y ont toujours leurs armes, que tiennent des clients ou des esclaves debout derrière les convives. Alors, quand ils sont repus de viandes, de bière et d'hydromel, quand ils ont chanté les exploits des ancêtres et conté leurs hauts faits, quand les coupes circulent à la ronde et que hurlent les refrains des chants de guerre, l'humeur querelleuse monte dans les cerveaux avec les fumées de la cervoise et bientôt la frénésie du combat s'empare de tous. Les tenants, les porteurs de lances et de boucliers se provoquent, sur l'ordre des chefs, pour des duels, simulés d'abord, mais qui au moindre choc violent, à la première goutte de sang répandue, dégénèrent en luttes féroces. Souvent les chefs prennent parti pour leurs hommes et l'orgie devient un carnage. On raconte que parfois quelque guerrier, ivre de jactance et d'alcool, s'offre à mourir pour quelques mesures de vin ou une somme d'argent, qu'il distribue à ses amis, après quoi il s'étend sur son bouclier, tendant sa gorge au couteau.

Dans leurs razzias à travers la Gaule romaine, ces Barbares ont amassé des richesses considérables. Ils s'en servent pour plaquer d'argent et d'or leurs armes, leurs boucliers, leurs casques, les harnais de leurs chevaux, leurs chariots de guerre; pour s'habiller de riches vêtements, aux couleurs voyantes; pour se parer de colliers d'or, de boucles d'oreilles, de bracelets, d'anneaux, de bagues. Luer, le roi des Arvernes, jetait l'or par poignées à ses clients, quand il paraissait devant eux les

jours de grande fête. Et Bituit, son fils, que le consul Fabius a battu à Vindalium, allait à la bataille dans un chariot tout incrusté d'argent qu'entourait une meute de chiens énormes, importés à grands frais du pays des Belges, escorté d'un escadron superbe de jeunes cavaliers vêtus de pourpre et d'or, tandis qu'un barde, la rotte en mains, chantait la gloire du chef, les exploits de la nation et la toute puissance des dieux!

Certes, au dire des vieux soldats, Marius a de redoutables adversaires à combattre!

III

L'attaque du camp romain.

Cependant, au camp des Barbares, les chefs tiennent conseil.

Si les Romains subissent si patiemment les outrages et se terrent dans leur camp, c'est qu'ils se sentent trop faibles pour affronter le combat en rase campagne. Et l'armée est impatiente de reprendre sa route. Demain, on attaquera l'ennemi.

A l'aube, les sentinelles romaines signalent, du haut du parapet, des mouvements insolites sur le front de bandière du camp des Teutons. On voit de longues lignes de guerriers se former sur plusieurs rangs de profondeur. Aux extrémités du corps de bataille, ils sont jusqu'à vingt-quatre hommes, pressés les uns sur les autres. Puis, c'est une éclatante fanfare de cors et de trompettes et de cette masse d'hommes s'élève un cliquetis d'armes, suivi d'une immense clameur, une effroyable cacophonie de cris et de hurlements sauvages. Il semble que non seulement les cors et les trompettes, les hommes et les bêtes qui beuglent derrière l'armée, parqués au milieu du cercle des chariots, mais la terre elle-même et les forêts d'alentour se joignent à cette imprécation formidable. C'est le prélude du combat.

L'armée des Barbares s'ébranle et à mesure que leur phalange s'approche, on voit plus distinctement les hommes et les armes. Devant les rangs caracolent les chefs, montés sur des chevaux fougueux, caparaçonnés de peaux de bêtes, les harnais plaqués d'argent et de cuivre. La jambe du cavalier est collée au flanc de sa monture, sans étrier et sans éperon. De la pointe effilée de leur longue épée à double tranchant, les capitaines montrent à leurs hommes les retranchements ennemis qui couronnent la colline. On voit briller au soleil

du matin les baudriers de cuir, ornementés d'or et d'argent et les fourreaux des sabres, suspendus à des chaînettes de cuivre et gravés au burin de dessins étranges. Ce ne sont plus les glaives mal trempés d'Allia et de Telamon, qui se faussaient au premier coup porté. Les Barbares ont appris à travailler le fer : les épées romaines prises aux camps de Cassius et de Cépion leur ont servi de modèles et des armuriers, pris parmi les captifs des guerres passées, leur ont forgé des lames de bonne trempe. Ce sont des hommes superbes. Ils portent encore, comme leurs pères, au cou, au bras, au poignet, à la cheville du pied, les colliers, les anneaux et les bracelets d'or. Jadis ils combattaient nus. Maintenant ils ont pris aux peuples vaincus le goût des armures brillantes ; ils s'en couvrent comme d'un ornement et aussi comme d'une protection utile dans la lutte corps à corps, la seule qu'ils goûtent. Sur le casque de métal du guerrier romain, ils ont fixé des cornes d'élan, de cerf ou de buffle, ou encore un cimier étrange, figurant quelque oiseau rapace ou quelque tête de fauve, que surmonte un énorme panache de plumes multicolores. Ainsi, dans leurs cuirasses brillantes, quand, à la force du genou, ils se dressent sur leur monture, ces cavaliers aux longues moustaches prennent l'apparence de géants.

Derrière les chefs, dans cette muraille vivante qui s'avance à grands pas, les hommes du rang sont aussi de haute stature. Leur teint blanc, leurs yeux bleus, les poils blonds de leur barbe et leurs longs cheveux d'un rouge ardent, qu'ils portent flottant sur la nuque ou relevés au sommet de la tête, montrent des enfants du Nord. Ils portent de larges braies aux vives couleurs, une chemise à manches d'étoffe rayée et, par-dessus, une saie, rayée comme la chemise ou bariolée de fleurs, de disques, de losanges, de figures de toute sorte, couvrant le dos et les épaules et retenue sous le menton par une agrafe en métal. La plupart ont au bras gauche un long bouclier rectangulaire en bois, peint de couleurs crues ou orné de plaques de bronze bizarrement découpées. Ils ont le casque, semblable de forme au casque romain, non pas en fer battu, mais façonné d'un treillis de baguettes de noisetier fendues, revêtu de cuir durci, sur lequel sont fixés au pourtour six disques de bronze avec, au sommet, un septième disque plus grand, formant dôme et qui se termine par une pointe en fer. Un long espadon à deux tranchants, dans un fourreau de fer, pend le long de la cuisse droite à une chaine

de fer qui passe sur l'épaule. De la main droite, ils brandissent une lance, forgée droite, en feuille de saule ou de laurier, à longue douille, ou aux ailerons dentelés à l'emporte-pièce, ou encore recourbée en croissant, pour que, non seulement elle perce, mais aussi entaille les chairs, lacère et déchire les plaies. Il y en a de tous les types. Devant le premier rang de la phalange, plus légèrement armés, sont de jeunes hommes portant de courts javelots, à la pointe acérée, ayant à l'extrémité inférieure de la hampe une tête de clou massive et lourde, lisse ou à facettes, pour faire contre-poids à la pointe en fer.

Dans le camp romain, l'alarme est bientôt donnée. Les *vigiles* ont signalé la marche offensive de l'ennemi, et les *speculatores* qui, pendant toute la nuit, ont rôdé en patrouilles autour du campement des Gaulois pour épier leurs moindres mouvements, rentrent au quartier annonçant que toute l'armée des Barbares est en marche. Le consul a reçu leurs rapports et aussitôt le camp est debout.

Les *buccinatores* donnent le signal de plier les tentes. A un second signal, les tentes et tout le matériel du campement est chargé sur les bêtes de somme. La colonne des bagages, que commande le questeur, prête à se mettre en marche, se masse à l'arrière du camp dans le *quæstorium*. A un troisième signal, toutes les troupes prennent les armes et occupent leurs postes de combat. La cavalerie, les chevaux sellés et bridés, se forme en colonne par escadrons devant la colonne des bagages et tout le milieu du camp est évacué. Les cohortes sont massées sur le pourtour, au pied du rempart. Les hommes ont le casque en tête, le grand bouclier au bras gauche, l'épée dans le fourreau, le lourd *pilum* à la main droite. Dans chacune des dix cohortes de la légion, les hastaires du premier manipule sont montés sur le parapet, cent à cent-vingt hommes environ. Le manipule des princes occupe les degrés en fascines qui, du terre-plein, conduisent sur le rempart. Tous ces hommes, le regard fixé en avant, n'attendent qu'un signal pour remplacer leurs camarades quand ceux-ci auront épuisé leur provision de javelots. Le manipule des triaires est en réserve au pied du parapet. Derrière la porte prétorienne et aux deux portes principales de droite et de gauche, que défendent des tambours et des traverses fortement palissadées, des cohortes entières sont massées en colonnes, prêtes à s'élancer hors du camp à l'ordre de la contre-attaque. Les drapeaux des cohortes et les aigles des légions, que portent les plus anciens

parmi les centurions, sont réunis au centre du camp, dans le prétoire, auprès du consul et de son état-major, sous la protection de la cohorte chargée du service intérieur du camp. Là stationnent aussi la cohorte prétorienne qui fournit au général en chef les services de l'état-major, la troupe nombreuse des *evocati*, les licteurs, les cavaliers d'ordonnance et d'escorte. La troupe des ouvriers est à proximité, *fabri ferrarii* et *fabri lignarii*, forgerons et sapeurs, sous le commandement du *præfectus fabrum*, chef du génie.

En attendant, l'ennemi a gagné du terrain. D'un pas rapide, la phalange immense approche. Les ordres des chefs, les cris des soldats, les chants des bardes qui, derrière la ligne de bataille, suivent les chariots de guerre; les aboiements des chiens se font plus distinctement entendre et déjà il semble que le sol tremble et vacille sous le trépignement de la masse énorme des guerriers. Encore quelques pas et ils vont aborder le rempart. Ils précipitent leur allure et soudain, comme une trombe, en poussant un hurlement sauvage, toute la ligne se jette en avant à la course.

Mais tout autour du camp romain court un large et profond fossé. Avant de le franchir, les jeunes Teutons et Helvètes, d'un bras vigoureux, lancent les javelots. Légers, ils se croisent dans l'air avec la volée des *pila* qui, d'un bout à l'autre du parapet, s'abattent sur le front ennemi, bientôt suivie d'une autre salve, d'une autre encore, d'une quatrième, d'une cinquième. Chaque soldat romain en a une demi-douzaine à lancer, préparés à l'avance sur la banquette, appuyés à la palissade.

L'averse des pila a fait faiblir l'élan des assaillants. Le fer des lances romaines se plante par la pointe dans les boucliers. La cheville de bois qui la fixe se brise et les hampes se jettent dans les jambes des hommes du premier rang. Par-dessus leurs têtes, les lances frappent dans les rangs d'arrière, jetant la colère et la confusion dans la phalange. Mais l'ardeur des Barbares est si grande et la poussée si irrésistible que les premiers rangs des Gaulois sont jetés dans le fossé. S'aidant des mains et des pieds, ils escaladent l'escarpe, s'accrochent aux palissades, les brisent ou les escaladent et, l'épée à la main, se jettent sur les défenseurs du rempart. Alors la mêlée commence. Les princes gravissent le parapet et renforcent les hastaires qui faiblissent. Le combat corps à corps est acharné,

féroce. Le Gaulois, de sa lourde épée, frappe sur les boucliers et les casques. Mais Marius a appris l'escrime à ses hommes; ils se servent à merveille de leurs fortes dagues. L'avantage restera au plus agile.

Sur tout le front du camp romain, les légionnaires résistent à l'assaut et, de l'autre côté du fossé, les barbares commencent à hésiter. On s'injurie, on s'outrage d'une ligne à l'autre. Les malédictions et les jurements se croisent et font une clameur horrible qui domine le cliquetis des armes, les hurlements des blessés et le bruit sourd des corps morts dégringolant du parapet dans le fossé.

Quand il voit flotter la ligne ennemie et l'élan de l'ennemi se briser, Marius ordonne aux cohortes en station près des portes *(cohortes in statione)* de prendre l'offensive. Par les trois issues, elles s'élancent, l'épée au poing et achèvent ce que la résistance de leurs camarades a commencé. L'attaque est repoussée. Les barbares tournent le dos et redescendent en courant la colline...

Trois jours de suite, ils revinrent à la charge. Trois fois, Marius, qui se tenait sur ses gardes, les repoussa. Alors, Teutons et Helvètes, que presse le désir de voir l'Italie, décident qu'ils passeront outre et, laissant Marius derrière ses retranchements, le gagneront de vitesse au passage des Alpes. Ils plient bagage et passent devant le camp romain. Plutarque affirme que, six jours durant, du haut des remparts, les Romains virent défiler leur armée. Ce fut alors, dit-il, qu'on reconnut le mieux leur nombre effroyable. Il faut admettre que leur marche était lente et leur bagage, chargé des femmes et des enfants, très lourd. Comme ils passaient fort près des Romains, ajoute-t-il, ils leur demandaient, par hâblerie, « s'ils ne voulaient rien mander à leurs femmes, car ils seraient bientôt auprès d'elles ».

Soit qu'il ne jugeât pas encore l'occasion propice, soit que la fière contenance de l'ennemi lui en imposât, soit qu'il ne se fiât pas encore à ses troupes pour combattre en rase campagne, Marius laissa dire et faire cette marche de flanc sans l'inquiéter, puis quand toute la longue colonne eut passé, il leva lui-même son camp et la suivit en queue, à petites journées, jusqu'à Aix en Provence, où l'armée ennemie allait s'arrêter et dresser son bivac.

(A suivre.) Colonel Ed. Secretan.

L'OBUSIER DE CAMPAGNE

ET LA

RÉORGANISATION DE L'ARTILLERIE

La question du renouvellement du matériel de l'artillerie de campagne s'est doublée en Suisse, depuis quelques mois, de la question de savoir si, à l'exemple d'autres pays, cette même artillerie ne devait pas compter une proportion plus ou moins forte d'obusiers, c'est-à-dire de canons courts, tirant avec une faible vitesse initiale des projectiles qui décrivent une parabole à courbe très accentuée. L'obusier doit nous donner non seulement le tir courbe qu'il ne faut pas demander au canon, mais, grâce à son calibre plus fort, il est destiné à déployer une plus grande puissance destructive que le canon, surtout contre les buts morts.

On se flattait d'avoir aboli à jamais, dans l'artillerie de campagne, le dualisme des calibres, et le voici qui reparaît et s'impose, au grand scandale de ceux qui aiment à s'endormir sur les idées reçues. A vrai dire, la Russie protestait depuis Plewna contre l'étroitesse du système qui refuse à l'artillerie de campagne toute autre arme que le canon à trajectoire tendue. Elle se souvenait de s'être trouvée singulièrement désarmée devant des fortifications improvisées que, seul, le tir courbe aurait promptement réduites. Aussi avait-elle adopté un obusier de 15 cm., dit de campagne, dont la construction marque le premier pas dans la voie où l'on marche aujourd'hui d'une allure autrement décidée.

Le 15 cm. russe, comme le 12 cm. suisse, était beaucoup trop lourd, et ce défaut affecte encore dans une certaine mesure le canon court français de 12 cm., adopté en 1896, qui ne pèse pas moins de 1475 kg. (dont 785 kg. pour l'affût). Mais les progrès récents de la métallurgie ont définitivement affranchi l'obusier de cette lourdeur, qui lui interdisait de rivaliser de mobilité avec le canon de campagne. Le 12 cm.

de la maison Krupp est aussi léger que notre canon actuel de 8,4 et l'obusier de 10,5 cm., dont la loi allemande du 25 mars 1899 a décidé l'adoption, sera certainement beaucoup plus léger.

La commission d'artillerie a fait au Département militaire fédéral la proposition d'étudier et d'essayer le nouvel obusier de campagne, dont différents modèles seront demandés aux principaux constructeurs étrangers, et l'autorité fédérale a fait bon accueil à cette proposition. L'obusier va donc entrer dans la période d'essais où l'a précédé le canon à tir rapide, et il est à désirer que l'introduction de ces deux types soit simultanée et fasse l'objet d'une décision unique.

Quelle sera la proportion des batteries de canons et de celles d'obusiers? Ces dernières doivent-elles simplement remplacer un nombre correspondant de batteries de canons, ou bien se superposeront-elles aux 56 batteries de campagne actuelles? Où prendra-t-on le personnel des nouvelles formations, et quel sera le fractionnement de la future artillerie? Ce sont là autant de questions qui acquièrent un intérêt d'actualité et qu'on examinera plus loin; elles se résument, au reste, en une seule : *La réorganisation de l'artillerie,* question ancienne, mais qui prend subitement tout le développement dont elle est susceptible, question si importante pour toute l'armée que l'infanterie la discutera avec autant d'intérêt que s'il s'agissait de sa propre constitution.

I

« Les batteries d'obusiers sont nécessaires pour tirer contre des troupes abritées et détruire les couverts de l'ennemi. » C'est par cette considération que le général von Gossler, ministre de la guerre, a motivé devant le Reichstag la création de 69 batteries d'obusiers, formant à peu près le huitième de l'artillerie de campagne de l'armée allemande.

Tirer contre les troupes abritées ! Voilà qui n'est pas difficile à comprendre pour le milicien suisse, habitué à manœuvrer dans un terrain semé d'angles morts. Combien de nos combats de grandes manœuvres auraient-ils pris une tournure bien différente s'il avait été possible de rendre intenables certains plis de terrain que ne pouvait balayer le tir rasant du canon. Ainsi, le 12 septembre 1893, la IIIe division, marchant de

Delémont sur Bâle par la vallée de la Birse, a pu déboucher du défilé au sud de Laufon sans essuyer le feu de l'artillerie ennemie, établie sur le Pfaffenberg, près de Breitenbach. Bien plus, cette division a pu prendre ses dispositions d'attaque à l'abri de la colline du Rebacker, à 1500 m. de la position du Pfaffenberg. Or, deux batteries d'obusiers auraient suffi à fermer, par leur feu, le défilé étroit et profondément encaissé qui conduit à Laufon. Mise dans l'impossibilité de déboucher, la IIIe division aurait dû se résigner à la retraite au lieu de marcher au succès.

L'abri qui dérobe une troupe ennemie à notre tir peut se trouver à proximité de nos lignes. Ce sera, par exemple, une forêt s'étendant devant notre front et qui nous masque l'ennemi. Le tir courbe n'est pas davantage arrêté par un tel écran, à la seule condition de disposer d'un recul en rapport avec la hauteur de l'obstacle et l'éloignement du but. A cet égard, l'obusier est beaucoup plus indépendant du terrain que le canon : il tire par-dessus des masses couvrantes dont le voisinage condamnerait le canon à l'inaction. Cette aptitude au tir dérobé permettra d'utiliser l'obusier dans les terrains les plus coupés et les plus couverts, dès que ceux-ci se prêtent à l'installation du service d'observation indispensable au tir indirect. En particulier, l'obusier abrité pourra rester en position à l'approche de l'infanterie ennemie. Tranquillement installé dans une dépression de terrain qui le dérobe à la vue et au feu de l'ennemi, il pourra soutenir le combat jusqu'à la dernière minute, au lieu de fausser compagnie à l'infanterie au moment décisif. Ses services seront surtout inappréciables dans l'avant-dernière phase du combat défensif, car c'est lui qui battra les angles morts dans lesquels l'infanterie ennemie a coutume de préparer son assaut. C'est lui aussi qui tiendra sous son feu les débouchés des défilés où l'ennemi est engagé.

L'obusier est la pièce de tir indirect, il n'exige pas des positions dominantes et peut parfaitement entrer en activité dans un bas-fond, sous la protection d'une colline boisée. Plus facilement que le canon et avec moins de danger, il tirera par-dessus les lignes de l'infanterie amie, car sa moindre vitesse initiale diminue le risque d'un éclatement prématuré du projectile et la hauteur de sa parabole lui vaut un angle de chute très fort. Tandis que notre canon n'atteint l'angle de

chute de 30° qu'à la distance de 4200 m., l'obusier français l'obtient déjà à 2200 m.

Manifestement, l'obusier comble une lacune de l'artillerie de campagne, qui est surtout sensible dans notre pays à relief accidenté. L'artillerie possédait déjà dans le shrapnel un projectile indépendant du terrain, dorénavant elle étendra cette indépendance au tir même des batteries d'obusiers, celles-ci étant en état de tirer parti des terrains les plus ingrats.

Tirant une charge de poudre relativement faible, l'obusier peut augmenter son calibre jusqu'à 12 cm. sans perdre l'avantage de la solidité et de la légèreté, ce qui le destine spécialement à la destruction des buts morts. Il est donc appelé à lancer contre les localités mises en état de défense et contre les retranchements passagers de l'ennemi des obus brisants d'une puissance efficace. Ces obus seront vraisemblablement chargés d'un explosif capable d'un grand effet de mine, et ici encore, la faible vitesse de l'obusier se montre avantageuse en excluant plus ou moins complètement le risque d'éclatement de l'obus au départ du coup.

II

L'obusier n'acquiert toute sa valeur qu'entre les mains d'une troupe rompue au tir indirect. Cette exigence n'est pas pour faire reculer les officiers de « l'arme savante », mais on ne saurait se dissimuler qu'il n'est point aisé d'y satisfaire. La discussion sur les meilleurs procédés de tir indirect ne fait guère que commencer, et quelques années se passeront probablement avant qu'on soit définitivement fixé sur le mérite des divers instruments de précision inventés et proposés pour permettre un tir juste contre un but invisible.

L'artillerie de forteresse a porté à la perfection le tir indirect. Elle n'en connaît d'ailleurs pas d'autre. Mais, chez elle, la principale difficulté de ce genre de feux a été vaincue à l'avance par l'étude minutieuse du terrain où elle doit combattre. Dès que l'ennemi apparaît sur un point quelconque de la zone d'action du fort, il est signalé à celui-ci par un poste d'observation qui indique avec précision le point occupé par cette cible et l'espace approximatif qu'elle occupe. Relié par téléphone au bureau de tir du fort, l'observateur est l'œil du commandant du fort. A la lueur de sa lampe, ce dernier peut

suivre sur la carte l'apparition et le déplacement de l'ennemi, et les tabelles placées à sa portée lui indiquent en quelques secondes sous quels angles il doit faire tirer pour arroser de balles de shrapnels la case du plan où se montre la troupe ennemie. Commandées également par téléphone, les pièces du fort seront pointées en un minimum de temps, et le résultat de leur feu sera communiqué instantanément par le poste d'observation. C'est le tir indirect confortable, qui a les pieds sur les chenets.

En campagne, l'observation des buts à désigner aux batteries d'obusiers se fera aisément à l'abri des lignes d'infanterie, mais la communication de l'observateur avec les batteries ne pourra être établie qu'exceptionnellement par le téléphone, et il faudra avoir recours le plus souvent à la transmission des rapports par signaux, plus lente et moins sûre que le fil. En second lieu, la batterie ne connaîtra la direction et la distance du but, au moins dans les cas difficiles, qu'au moyen d'une opération trigonométrique plus ou moins compliquée, supposant l'existence d'un point d'observation d'où l'on voit à la fois le but et les pièces destinées à le battre. Des instruments ingénieux [1] permettent, il est vrai, d'abréger et de simplifier les calculs, sans qu'une telle méthode puisse cependant approcher de la rapidité du tir direct. Aussi est-il légitime d'en conclure que, règle générale, le tir indirect trouvera son emploi le plus sûr contre les buts stables, tels que l'artillerie en position, les localités occupées, les lignes d'infanterie immobilisées.

Le pointage à l'aide d'une carte à grande échelle donnera des résultats plus prompts que la méthode trigonométrique, mais il suppose que soit le but, soit la batterie, se trouvent sur des points bien déterminés de la carte au 1 : 25000. Pratiqué quelquefois par notre artillerie de position, le pointage à la carte a donné une précision suffisante.

Restent les cas faciles et susceptibles d'une rapide solution au moyen du point de mire auxiliaire ou du jalonnement en avant ou en arrière de la pièce. Ce genre de tir indirect a déjà été employé avec succès par l'artillerie allemande dans la campagne de 1870 [2] ; accessible dans beaucoup de terrains au canon à trajectoire tendue, il l'est à plus forte raison à l'obusier, et on dispute [2] sur le point de savoir si la guerre de

[1] Cf *Mittheilungen über Artillerie.* — Vienne. 1896 p. 321. 1899, 4e fascicule.

[2] Voir Layriz, *Die Feldartillerie im Zukunftskampf.*— Berlin 1897.

l'avenir n'obligera pas les batteries de canons à recourir fréquemment à ce tir dérobé. Le seul fait de l'existence de cette controverse montre que l'entrée en scène de l'obusier n'est point inopportune.

La complication du tir indirect lui créera des adversaires indignés parmi les partisans de la guerre simplifiée, mais il suffit que les difficultés inhérentes à cette complication aient été surmontées par une seule armée — et elles le seront — pour que toutes les autres soient contraintes à s'élever au même niveau. Le machinisme nous envahit, et les tentatives les plus récentes d'y suppléer par l'intrépidité s'appellent Santiago et Omdurman.

III

Supposons la Suisse envahie par une armée dont l'artillerie tiendrait sous son feu les combes et les défilés où nous aimons à masser nos réserves et à dissimuler nos colonnes. De plus, cette même artillerie resterait invisible à la nôtre. Les effets de son feu révéleraient seuls son existence. Evidemment, notre situation deviendrait promptement intenable, car elle équivaudrait à celle d'une troupe aventurée dans une plaine nue sous le feu dominant d'un ennemi bien abrité.

Sans doute, tant que des essais prolongés n'auront pas déterminé exactement ce qu'il est permis d'attendre du nouvel obusier, il sera prématuré de lui assigner dans le combat son rôle définitif. En particulier, nous ignorons encore dans quelle mesure sa précision restera inférieure à celle du canon. Toutefois, comme nous la savons supérieure à celle de nos vieux obusiers de 12 cm., cette indication positive nous autorise à une première série de déductions non dépourvues de valeur. Connaissant en outre la mobilité du nouvel obusier, nous sommes autorisés à affirmer que cette nouvelle pièce est de nature à procurer à l'armée qui la posséderait un avantage énorme sur celle qui en serait privée.

Cela est vrai, surtout pour la Suisse, au double point de vue de la rareté des positions d'artillerie et de la nécessité de fouiller par le feu les plis d'un terrain très accidenté. Ces particularités de notre sol nous engagent même à nous faire une spécialité du tir courbe et à en pousser la pratique jusqu'à la virtuosité.

A première vue, il semble bien que l'importance nouvelle

acquise par l'artillerie sera gagnée au détriment de l'infanterie. Celle-ci se trouvera partout à découvert et partout exposée au feu des pièces à tir courbe. Elle perdra la satisfaction d'interdire à l'artillerie ennemie toute participation aux combats engagés dans ces terrains, si nombreux en Suisse, où le canon ne peut sortir des bois, des bas-fonds ou des marais sans tomber dans la zone efficace du feu d'infanterie. Cependant une infanterie mobile et formée en lignes minces se soustraira sans trop de peine au tir indirect, et c'est surtout l'infanterie condamnée à l'immobilité de la défensive qui souffrira du feu des batteries d'obusiers. Si cela peut contribuer à nous dégoûter de la défensive systématique, l'obusier nous aura rendu un fier service.

Le plus mauvais tour que l'obusier puisse jouer à l'offensive consistera vraisemblablement à lui fermer les défilés inévitables et à tenir ainsi à distance une partie des forces de l'assaillant, pendant que les autres s'avanceront imprudemment. L'offensive devra apprendre à compter avec de tels contretemps. Jusqu'ici nos manœuvres ne l'y avaient pas préparée, mais dans les rassemblements de troupes du siècle prochain on verra sans doute des juges de camp interdire, au nom d'une batterie invisible, le passage d'une gorge ou d'un ravin. Comme dans la guerre de forteresse, on préludera à l'action principale en se battant pour des positions avancées et pour des emplacements de postes d'observation, et les dispositions définitives seront prises de part et d'autre au vu des rapports des ballons captifs et non plus à la simple inspection de la carte. Les manœuvres en deviendront plus longues, plus compliquées et plus incompréhensibles au public.

Une collaboration plus intime de l'artillerie et de l'infanterie compensera pour cette dernière le désavantage de la suppression des angles morts. L'artillerie soutiendra mieux l'arme principale dès qu'elle n'y mettra plus la condition d'une position dominante, située aux distances qui lui conviennent. Dès que nos lignes de tirailleurs se seront heurtées à l'ennemi et l'auront contraint à dessiner son front, les batteries d'obusiers pourront entrer en action, et nos tirailleurs ne se plaindront pas d'entendre au-dessus de leurs têtes le bruissement de ses shrapnels. Travaillant dans les mêmes terrains, l'infanterie et l'artillerie à tir courbe se comprendront mieux et se prêteront un concours réciproque plus fructueux. Souvent

le tirailleur sera le chien de chasse de l'artilleur, combinaison utile pour les deux.

IV

S'il avait été possible de réunir dans la même bouche à feu les qualités du canon et de l'obusier, l'organisation de l'artillerie s'en trouverait extrêmement simplifiée. Les anciennes pièces lisses se prêtaient, il est vrai, au tir courbe, moyennant une charge plus faible, mais cette aptitude n'est réalisable que dans une bouche à feu dont on doit dire qu'elle est un mauvais canon et un médiocre obusier. Aujourd'hui, tous les constructeurs ont accepté le dualisme de l'artillerie de campagne. Nous avons donc à déterminer la proportion des deux catégories de batteries qui constitueront notre future artillerie.

La solution juste consistera-t-elle dans une simple imitation de l'Allemagne, ce qui nous amènerait à ajouter huit batteries d'obusiers à nos cinquante-six batteries de canons? Poussant jusqu'au bout notre fidélité à copier l'armée allemande, irons-nous jusqu'à distribuer aux divisions l'artillerie de corps? Une telle méthode aura ses partisans, car, en fait d'organisation, nous sommes trop disposés en Suisse à nous rabattre sur l'exemple de l'étranger. C'est pourquoi il importe de proclamer ici expressément que l'organisation de notre milice doit s'inspirer exclusivement des exigences des combats qu'elle sera dans le cas de livrer.

Partant de ce point de vue, nous avons à rechercher combien de batteries de canons ou d'obusiers pourront être utilisées, dans la généralité de nos terrains, sur le front de combat de notre corps d'armée, lequel mesurera normalement quatre kilomètres. Ce qui paraît certain, c'est que, dans les cas les plus favorables, nous arriverons avec beaucoup de peine à mettre en ligne les quatorze batteries dont dispose un corps d'armée. N'occuperaient-elles pas un front d'un kilomètre au minimum? Les expériences de nos grandes manœuvres ne montrent-elles pas que nous avons actuellement trop d'artillerie?

La proportion de quatre canons par mille hommes est trop forte pour une armée qui ne se battra jamais en dehors de Suisse, et, dès lors, il n'y aurait aucun inconvénient à rem-

placer huit de nos 56 batteries de canons par des batteries d'obusiers. Du même coup, nous aurions atteint approximativement la proportion de pièces à tir courbe observée dans l'armée allemande, proportion qui, pour les motifs déjà exposés, resterait cependant inférieure à nos besoins. Rien n'empêcherait d'élever cette proportion par la création de quatre, de huit ou même de seize autres batteries d'obusiers, si nos essais démontraient que le cinquième, le quart ou le tiers de notre artillerie de campagne doit se composer d'obusiers. La série des éventualités à étudier serait donc la suivante :

	Batteries de canons.	Batteries d'obusiers.	Total
1°	56	8	64
2°	48	8	56
3°	48	12	60
4°	48	16	64
5°	48	24	72

La répartition des batteries entre la division et le corps d'armée pourrait être opérée, dans ces différentes éventualités, comme suit :

	Artillerie divisionnaire.		**Artillerie de corps.**	
	Batteries.			
	Canons.	Obusiers.	Canons.	Obusiers.
1°	4	1	6	0
2°	4	0	4	2
3°	4	0	4	3
4°	4	2	4	0
5°	4	2	4	2

Toutes ces solutions, sauf la première et la troisième, auraient l'avantage de permettre la formation de groupes uniformes à deux batteries. L'état actuel des choses, où le groupe de l'artillerie de corps est plus fort que celui de l'artillerie divisionnaire, est défectueux, tant au point de vue tactique qu'à celui des trop fréquentes mutations qui en sont la conséquence.

Le groupe à deux batteries semble préférable à l'autre pour notre pays, parce qu'il trouve plus facilement place sur les positions à front restreint dont nous devons nous contenter. Ce groupe est aussi celui qui convient le mieux à l'avant-garde d'une de nos divisions.

On n'examinera point ici la question de la suppression de l'artillerie de corps. Les raisons que Schlichting a données pour son maintien paraissent assez décisives pour nous, à moins que nous ne nous décidions une bonne fois à abolir nos corps d'armée et à réduire le nombre de nos divisions. Telle qu'elle est actuellement constituée, notre division ne comporte pas une dotation d'artillerie dépassant six batteries ; elle en serait alourdie.

V

Dans quatre des cinq éventualités proposées plus haut, l'introduction de l'obusier de campagne entraînera une augmentation du nombre des batteries, laquelle ne doit point s'effectuer au préjudice du recrutement de l'infanterie. Celle-ci a déjà dû faire les frais du développement de l'artillerie de montagne et de l'artillerie de position, et n'y est point encore résignée. L'artillerie n'a d'ailleurs qu'à se réformer pour trouver dans ses ressources actuelles tout le personnel nécessaire à ses nouvelles formations.

Qu'elle commence par supprimer ses batteries de montagne, dont l'inutilité est proclamée à l'envi par les artilleurs et par l'infanterie, qui est censée bénéficier du concours de ces pièces impuissantes. Il y a une criante disproportion entre la médiocrité avérée des services de l'artillerie de montagne et le nombre d'hommes et de bêtes de somme qu'elle emploie. Au surplus, la multiplication des routes alpestres et la mobilité plus grande de la future artillerie à tir rapide permettront d'amener du canon dans beaucoup de hautes vallées qui lui étaient fermées autrefois. Toute spécialité non pleinement justifiée étant nuisible à une petite armée, ayons le courage de reconnaître que nous avons fait fausse route en doublant le nombre de nos batteries de montagne au lieu de les supprimer complètement.

L'artillerie de position est la seconde spécialité inutile et coûteuse dont il faut débarrasser notre armée. Tant que nous ne possédions pas de forteresses, il était naturel d'entretenir une troupe destinée à la défense de fortifications improvisées. Mais nous avons fortifié le Gothard et St-Maurice et créé des troupes de forteresse. Sur ces points stratégiques si importants, nous avons déployé toutes les ressources de la fortifica-

tion permanente, dans l'idée fort juste que l'artillerie de position aurait été incapabte de les défendre efficacement. En outre, depuis la création de ces forts, les progrès de l'artillerie et des explosifs ont achevé de déconsidérer les fortifications improvisées. Plewna serait aujourd'hui émiettée en vingt-quatre heures. On se demande pourquoi nous conservons une artillerie de position ?

Sur dix compagnies de position d'élite, trois ont été attribuées au Gothard et à St-Maurice : qu'on les y laisse et qu'on leur donne nos bons canons de 12 cm., mais que les autres soient dissoutes et restituent à l'infanterie la superbe graine de sous-officiers qu'elles lui ont soustraite.

L'abolition de l'artillerie de position délivrera l'infanterie du cauchemar de la position défensive préparée. Jusqu'à l'année dernière on a vu des compagnies de position prendre part à nos *manœuvres* d'automne ! Des troupes auxquelles le règlement du colonel Feiss prêche l'offensive à outrance ont traîné après elles des canons incapables de rouler en dehors des routes. En temps de paix, cela prête à rire, mais en cas de guerre les gros canons de la position seraient surtout dangereux pour nous. Puisqu'ils sont là, on voudrait les utiliser, et dès qu'une façon de camp retranché aurait été établi quelque part, quelle funeste attraction ne risquerait-il pas d'exercer sur notre armée d'opération ?

En supprimant l'artillerie de position, on lui épargne du reste une indispensable réorganisation, car la multiplicité des tâches qui lui sont dévolues ne lui permet pas de vouer à chacune d'elles le temps nécessaire. Elle a trois espèces de pièces à servir et doit manier des appareils compliqués d'observation et d'éclairage. Ses hommes doivent être artilleurs, fantassins et soldats du génie. Ils forment, il est vrai, une troupe choisie, mais l'exceptionnelle qualité de ce corps accroît les regrets qu'on éprouve à le voir voué à une mission mal définie et ingrate.

L'obusier de campagne consolera l'artillerie du sacrifice d'une spécialité qui lui est chère, parce qu'elle y a mis beaucoup de travail : il lui apporte non seulement une arme merveilleuse, mais le contact plus étroit avec l'infanterie, ainsi qu'une nouvelle prime à l'offensive.

Lieutenant-colonel Repond.

LE NOUVEAU
RÈGLEMENT ALLEMAND DES VÉLOCIPÉDISTES

Jusqu'à présent l'Allemagne n'avait qu'un Projet d'instruction pour l'entretien et l'emploi des bicycles militaires; ce projet datait de 1895. Un nouveau règlement, *Fahrradvorschrift,* a été adopté à la date du 12 mai dernier; il contient quelques dispositions nouvelles.

Les anciennes machines militaires étaient à caoutchoucs pleins, aujourd'hui toutes les bicyclettes sont pneumatiques.

Dans les garnisons, on dispose de trois genres de machines : la *Garnitur A*, qui sert pour le service en campagne, les manœuvres de garnison et les grandes manœuvres; la *Garnitur B*, d'emploi courant pour les exercices, enfin les *Lernräder*, les bicycles d'école qu'on utilise pour l'instruction des jeunes vélocipédistes.

Les premiers chapitres du règlement s'occupent de la nomenclature des diverses pièces d'une bicyclette, du démonmontage, nettoyage, des réparations et de l'entretien et ne contiennent rien qui ne soit connu.

Le chapitre V traite de l'Instruction proprement dite des vélocipédistes. Dans l'infanterie et les chasseurs, l'instruction se fait par bataillon ou par régiment. On choisit principalement pour ce service des hommes sûrs, adroits et intelligents, d'une bonne instruction et si possible ayant déjà roulé avant le service militaire. Les volontaires d'un an ne peuvent être employés qu'à titre exceptionnel.

Les hommes sont examinés médicalement et on s'assure que les poumons et le cœur soient sains. Pendant les premières semaines, cette visite médicale est répétée tous les quinze jours.

L'instruction est dirigée par un officier, bon cycliste lui-même et connaisseur dans le maniement et l'emploi des machines. L'entraînement a lieu progressivement; les premiers exercices ont une durée de 1 $^1/_2$ à 2 heures sur une

route plate, plus tard on augmente et la durée de la course et les difficultés de la route. On exercera les vélocipédistes à rouler et à s'orienter de nuit, même sans lanterne, et on leur enseignera le maniement du fusil, la lecture des cartes, la valeur du terrain, la transmission des ordres. Le cycliste doit être capable de lire en marche la carte et les ordres écrits, et de se servir de son arme.

De par sa construction, la bicyclette sera dans la règle employée sur la route. Sur de bonnes routes et pour de longues distances, le vélocipédiste est supérieur comme vitesse à l'estafette à cheval, toutefois dans un terrain sablonneux, sur la neige molle l'avantage reste à l'estafette.

Il n'est pas possible de fixer la vitesse de marche moyenne du vélocipédiste, le règlement allemand ajoute toutefois que par un temps favorable et de bonnes routes une vitesse moyenne de 30 à 40 kilomètres en deux heures est celle qu'on peut attendre.

L'emploi des vélocipédistes en campagne est fixé par le Règlement de service en campagne. Dans les marches, il est souvent avantageux de faire par moments marcher à part les vélocipédistes, la vitesse de marche des troupes à pied étant très fatigante pour le vélocipédiste monté. Lorsque la troupe entre au combat, les cyclistes qui n'ont pas de mission spéciale sont réunis auprès des échelons d'arrière.

Pour rendre les honneurs, le vélocipédiste diminue sa vitesse, se redresse sur sa machine et regarde en face et ouvertement son supérieur. Dans les rues très fréquentées, où toute l'attention du cycliste doit se porter sur son chemin, il en est cependant dispensé.

Les vélocipédistes qui appartiennent aux troupes à pied sont armés du fusil M. 91 court, ceux de la cavalerie du mousqueton M. 88. Ils portent cette arme en sautoir. L'habillement consiste en une casquette à visière avec jugulaire, la litewka ou la tunique, gilet de tricot, culotte de cheval avec courtes guêtres de cuir, brodequins, pèlerine en drap imperméable gris avec capuchon, ceinturon avec poche pour les dépêches, gourde et sac à pain. Le sabre-baïonnette est fixé au guidon. Le sac et la capote ou manteau sont transportés sur les voitures.

Le règlement ne dit pas un mot des cyclistes combattants ni des détachements de cyclistes. Les belles espérances que

s'étaient faites dans les journaux militaires allemands les Burckardt dans la *Kriegstechnische Zeitschrift* et les Stavenhagen du *Militär Wochenblatt* se trouvent évanouies. Attend-on en Allemagne d'être mieux fixé sur leur emploi et de s'être mieux rendu compte de leur utilité comme troupe combattante, c'est ce qu'on ne saurait dire. On a cependant, à diverses reprises, formé des détachements de cyclistes-pionniers attachés aux divisions de cavalerie. Aux grandes manœuvres de 1897, on a organisé deux détachements de fantassins cyclistes, sans parler des subdivisions qui ont été crées ad hoc dans d'autres circonstances ou provisoirement.

Les journaux ont signalé ces essais comme satisfaisants. Dans le monde militaire on reste néanmoins extrêmement froid à leur égard ; preuve en est le nouveau règlement.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Vélocipédistes de bataillons. — La question des cantines. — Une innovation du service sanitaire. — Signaux optiques. — Remplacement des munitions. — Dommages aux cultures. — L'artillerie de montagne dans le Val Ferret. — † Lieutenant-colonel Eugène Muret.

Quelques jours seulement nous séparent de l'entrée en ligne des troupes du Ier corps d'armée. Le 28 août le matériel sera touché dans les arsenaux, et le 29 les unités organisées occuperont leurs premiers cantonnements.

Nous donnons plus loin un résumé succinct des ordres parus jusqu'à ce jour. Ils contiennent certaines innovations intéressantes. L'une d'elles a trait à l'extension du service vélocipédique.

En 1898, un ordre du Département militaire fédéral avait interdit toute utilisation de vélocipédistes en dehors de ceux réglementairement attachés aux états-majors de corps d'armée, de division et de brigade de landwehr. On est revenu dès lors à une notion plus juste des services que peuvent rendre dans les unités moins importantes des bicyclistes militaires.

Chaque bataillon est autorisé maintenant à prélever sur son effectif cinq hommes à titre de vélocipédistes, soit un pour l'état-major du bataillon et un par compagnie. Il est entendu, toutefois, que ces hommes rentrent dans le rang aussitôt qu'ils ne sont plus utilisés comme vélocipédistes.

Nul doute que dans tous les bataillons, on ne tire largement parti de cette autorisation. Qu'il s'agisse du service de sûreté en marche et du service de sûreté en position, ou qu'il devienne nécessaire à un commandant de bataillon de se mettre en rapide communication avec son chef de régiment, ou avec le commandant d'un corps voisin, les vélocipédistes trouveront un utile et fréquent emploi. Et quelle sécurité, pour le chef d'une compagnie aux avant-postes, de penser à la facilité avec laquelle il pourra, à tout instant, nantir promptement son commandant de bataillon à la réserve et provoquer ses ordres!

Il y aura lieu, d'autre part, de se garder des abus. La tentation sera grande, pour le commandant d'une compagnie de tête, d'envoyer son vélocipédiste en patrouille de découverte, et de le lancer au travers des patrouilles ennemies en se fiant à la vitesse de sa machine. L'absence de projectile dans les armes est de nature à encourager cette manière d'agir.

Ce serait cependant une lourde erreur. Il ne faut pas faire, en manœuvre, ce que l'on sait être irréalisable dans la guerre. Or, une patrouille d'un vélocipédiste isolé, ou même d'un petit groupe de deux ou trois hommes, est une chose impraticable, et le restera aussi longtemps que l'on n'aura pas organisé des compagnies de cyclistes combattants, munis d'un équipement et d'un armement *ad hoc*, compagnies qui pourront suivre la marche de leurs patrouilles d'assez près pour les appuyer ou les recueillir, cas échéant.

Nous n'en sommes pas encore là. Il faudra donc se borner à utiliser les vélocipédistes pour le service d'estafette, le seul pour lequel leur emploi est autorisé.

Une difficulté se présente. Le vélocipédiste doit rentrer dans le rang s'il n'est plus utilisé comme tel.

Cette prescription est-elle applicable ? Que fera cet homme de sa machine ? Devra-t-elle être transportée sur les chars d'unités ? Ceux-ci sont déjà chargés à l'excès. Nous doutons qu'une bicyclette y trouve encore place, surtout sans de grands risques d'avaries.

D'ailleurs, quel commandant de bataillon pourra prévoir le matin, si oui ou non, dans le courant de la journée, il n'aura pas emploi de ses vélocipédistes ? Il n'est pas certain, à supposer qu'il fasse partie au début du gros d'une colonne de marche, qu'il ne sera pas détaché pour une mission spéciale, soit qu'il reçoive l'ordre de relever un bataillon d'avant-garde, ou de protéger un flanc de la colonne, ou toute autre tâche analogue. Dans ces cas-là, les bicyclistes dont il n'avait que faire au

départ, lui deviennent tout à coup nécessaires. Où donc iront-ils chercher leur machine s'ils ont été réintégrés dans le rang ?

Il est infiniment plus probable que les vélocipédistes une fois désignés, resteront vélocipédistes pendant tout le cours des manœuvres, et deviendront une ordonnance d'une nature spéciale attachée à la personne des capitaines et des commandants de bataillon.

— La question des cantines a été fort controversée. Le Commandant de corps a demandé leur préavis aux divers chefs d'unités et de service. Les opinions, très partagées, ont donné raison toutefois aux cantines, en considération du pays peu favorisé sous le rapport des cantonnements, et avec diverses restrictions que l'on constatera, ci-après, dans l'ordre du Commandant de corps. La principale de ces restrictions est l'attribution des cantines pendant la journée aux colonnes de bagages; elles passeront avec celles ci d'un cantonnement à un autre sans paraître jamais sur le champ d'exercices.

En fait, cela équivaut à la condamnation dans le Ier corps d'armée de l'ancien régime des cantines. Celles-ci, en principe, sont abolies. La décision de cette année est une mesure d'exception, limitée aux nécessités qui l'ont dictée. Il n'est pas un chef d'unité qui ne se réjouisse à cette idée. Les cantines suivant les unités dans leur marche étaient une complication pour les états-majors et pour la troupe un élément d'indiscipline. Puissions-nous ne jamais les revoir !

— Une innovation a trait au service sanitaire.

Jusqu'ici on avait pris l'habitude de réunir à part, pendant les cours préparatoires, tout le personnel sanitaire du corps d'armée, ambulances et personnel des unités. Ce mélange n'était pas heureux. Il ne permettait pas de tirer de l'instruction tout le fruit qu'on est en droit d'en attendre. En outre, le plus souvent, le médecin de bataillon était retenu au corps, et son adjoint, moins au courant du maniement des hommes au point de vue de la tactique du service sanitaire, se trouvait chargé de l'instruction.

Cette année-ci, tout le personnel sanitaire des bataillons, infirmiers et brancardiers, entre en ligne avec les bataillons et leur reste attaché. Mais, chaque jour, il sera réuni par régiment sous les ordres du médecin de régiment, qui n'est plus comme autrefois un des médecins de bataillon détaché à l'état-major du régiment. Ce médecin sera chargé de l'instruction du personnel sanitaire du régiment avec l'aide des officiers et sous-officiers sanitaires des bataillons. Un cours spécial de huit jours, qui doit avoir lieu à Yverdon sous la direction du médecin de corps, est destiné à mettre les médecins de régiment au clair sur la nature et l'accomplissement de la tâche qui leur est imposée.

Les quatre premiers jours du cours préparatoire de manœuvre seront consacrés à la reprise de l'instruction théorique et de détail : règlement de service, organisation du service sanitaire dans le corps d'armée, école de soldat, connaissance du matériel, divers modes de transports, service de santé auprès des corps de troupes en marche, au combat, au repos, hygiène militaire, pansements, fractures, luxations, etc. Les jours suivants : manœuvre avec le régiment. Chaque jour chargement de la voiture médicale régimentaire ; établissement de postes de secours chaque fois que l'occasion s'en présente ; chaînes de brancardiers, transports, pansements.

— Une innovation d'une autre nature est l'emploi des signaux optiques qui ont été introduits définitivement dans l'infanterie. Les fanions, des fanions rouge et blanc, et qui se fixent à la baïonnette comme ceux dont on se sert pour marquer l'ennemi, seront livrés cette année-ci aux 25 bataillons du Ier corps d'armée, aux 26 bataillons du IIe corps et à 7 bataillons de landwehr. La distribution du solde aura lieu l'année prochaine. Ces fanions, au nombre de 32 par bataillon, seront gardés par ceux-ci comme matériel de corps.

L'ordonnance pour l'emploi des signaux optiques prévoit huit indications :

1° *Attention.* Le signaleur fait quelques pas en avant et en arrière et agite le fanion en formant un huit couché jusqu'à ce que le signal ait été répété.

2° *Rien de nouveau sur l'ennemi.* Diriger le fusil droit en avant et le conduire à plusieurs reprises de côté ($^1/_4$ de cercle horizontal).

3° *Cavalerie.* Tenir le fusil perpendiculairement au sol devant le milieu du corps, puis l'élever rapidement en l'air à plusieurs reprises.

4° *Petite subdivision* (patrouilles). Tenir le fusil verticalement, au-dessus de la tête.

5° *Subdivision de force moyenne* (section à compagnie). Tenir le fusil haut, puis l'abaisser de côté ($^1/_2$ cercle vertical).

6° *Corps de troupes plus considérable* (bataillon ou unité supérieure). Tenir le fusil le fanion en bas, puis décrire un cercle vertical.

7° *Direction où se trouve l'ennemi.* Lancer le fusil à plusieurs reprises dans la direction où l'on aperçoit l'ennemi. C'est aussi le signal à donner en dernier lieu et qui signifie : *Terminé.*

8° *Erreur.* Diriger le fusil en avant et faire plusieurs tours sur soi-même dans cette position (cercles horizontaux).

L'emploi de ces signaux laissera probablement à désirer cette année, mais il ira se perfectionnant au fur et à mesure de l'instruction donnée dans les écoles de recrues.

Cette instruction doit habituer les hommes à donner une grande ampleur

dans l'exécution des mouvements. C'est généralement par là qu'ils pèchent. Or, à distance un peu grande, les signaux ne peuvent être saisis qu'à la la condition qu'ils soient largement prononcés.

Une observation : l'emploi d'un même signal pour indiquer la direction de l'ennemi et la fin de la conversation prête à confusion.

— Ne laissons pas passer sans une expresse mention l'ordre sur le remplacement des munitions. Jusqu'ici, ce service d'une importance capitale n'avait pas été sérieusement pratiqué dans nos grandes manœuvres. Il importait de combler une lacune aussi grave. Profitant de la réorganisation du parc, l'autorité militaire a résolu de mettre à l'étude, cette année, la question du ravitaillement des combattants par le premier échelon de munitions. Ce n'est pas encore l'application du service de remplacement dans son ensemble, mais c'est un de ses éléments les plus importants et celui soulève les plus réelles difficultés.

Nous recommandons la lecture attentive de l'ordre publié plus loin. On verra qu'il se propose ce double but : apprendre la manœuvre du ravitaillement et apprendre surtout à la troupe à ménager sa munition. Le second enseignement est plus utile encore que le premier.

— Comme toujours, avant les grandes manœuvres, revient la question des dommages aux cultures. Le commandant de corps a dicté à ce sujet des prescriptions avec raisons impératives. Les dommages aux cultures et aux propriétés sont un des motifs les plus fréquents d'attaques contre les institutions militaires. Il faut les prévenir avec un soin constant.

Il y a lieu de faire remarquer d'autre part que les plus importants ne sont pas toujours commis par la troupe, tant s'en faut. Le public civil qui suit les manœuvres met souvent un sans-gêne excessif à pénétrer dans les cultures que la troupe respecte et à pratiquer une maraude dont les soldats s'abstiennent, sachant assez les peines qu'ils risquent. Le public civil part fréquemment de cette idée que les dommages dont il est l'auteur doivent passer de droit avec ceux que commet la troupe, et il en prend d'autant plus à son aise.

Il ne serait peut-être pas de trop de renforcer la gendarmerie et d'insister sur la partie de sa consigne qui touche à la surveillance du public spectateur.

— Les batteries 1 et 2 du régiment d'artillerie de montagne ont exécuté le mois passé, sous les ordres du colonel Fama, d'intéressants exercices de marche et de tir aux environs d'Orsière et dans le Val-Ferret. Nous espérons pouvoir publier de ces exercices quelques clichés phototypiques. Nous renvoyons jusqu'à ce moment-là les commentaires auxquels le service des deux batteries nous paraît donner lieu. Contentons-nous

pour l'instant de dire le plaisir que nous avons eu à suivre dans le Val-Ferret le demi-régiment welsche d'artillerie de montagne, et de remercier son chef et les officiers sous ses ordres de leur accueil si rempli de cordiale camaraderie.

— Le 29 juillet est décédé à Morges, après plusieurs mois de maladie, le lieutenant-colonel Eugène Muret. Officier laborieux et rempli de zèle, il a commandé en dernier lieu (avant la réorganisation), le 2e régiment de landwehr, après le 3e régiment d'élite.

Il fut un des membres les plus actifs de la section vaudoise et de la sous-section morgienne des officiers qu'il présida l'une et l'autre.

Il se complaisait aux travaux d'histoire militaire et exposait volontiers à ses camarades, qui lui en savaient gré, le résultat de ses études. On connaît de lui, entre autres, une intéressante publication en deux volumes, l'*Invasion de la Suisse en 1798* (tome I : *Campagne des Français contre Berne;* tome II : *Campagne des Français contre les Confédérés).* Il fut également un collaborateur de la *Revue militaire suisse*, dans laquelle son dernier article, dont nos lecteurs ont sans doute gardé le souvenir, traitait de la bataille d'Octodurum (livraison d'avril 1895).

La mort de cet officier aimé de tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître, a causé d'immenses regrets. Ses jeunes camarades surtout, auxquels il prodigua souvent avec une intarissable bienveillance les conseils et les encouragements, lui conserveront un profond et un reconnaissant souvenir.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Manœuvres impériales. — Mutations et promotions de juin et juillet. — Les morts du mois de juillet. Notice nécrologique. — Passage des cours d'eau par l'artillerie. — Construction et destruction d'un fort provisoire à Döberitz. — Exposition d'une maison ouvrière à Paris, en 1900.

Je vous parlerai d'abord des manœuvres impériales, sur lesquelles j'ai recueilli quelques détails intéressants. Tout cela est, en quelque sorte, officiel.

D'abord les revues (Kaiserparaden). Il y en aura une le 4 septembre à Strasbourg, où le XVe corps d'armée et deux brigades de la division de cavalerie défileront sur le polygone devant l'empereur. Trois jours après, le 7 septembre, l'empereur assistera au défilé du XIIIe corps d'armée wurtembergeois et de la division de cavalerie A. La revue aura lieu sur la

place de manœuvres de Cannstatt, au fond de la vallée du Neckar, près de Stuttgart. Le lendemain, 8 septembre, revue du XIVe corps sur la place d'exercices de Forsheim, à 6 km. au sud-ouest de Karlsruhe.

Les divisions de cavalerie et les corps d'armée commenceront leurs marches et manœuvres de reconnaissance immédiatement après leurs revues respectives.

Ce sera donc le corps d'Alsace qui entrera en scène le premier. Vous savez que les manœuvres se dérouleront sur la rive droite du Rhin, dans le grand-duché de Bade et dans le Wurtemberg. Le XVe corps devra donc traverser le Rhin, probablement près de Rastatt, et de là marcher dans la direction de Stuttgart. Il fera ses 100 km. bien comptés avant de trouver le contact avec les troupes wurtembergeoises, qui ne pourront se mettre en route que le 8 septembre. Les Badois devront même attendre jusqu'au 9 Il est probable que les deux divisions de cavalerie se rencontreront le 9 dans les environs de Weil die Stadt. Le 10 septembre étant un dimanche, jour de repos, les gros des deux partis ne prendront contact que le 11 Alors commenceront les manœuvres proprement dites, qui se termineront le jeudi 14 septembre.

Les forces qui prendront part aux manœuvres seront les suivantes :

XIIIe corps d'armée.	26	bataillons,	10	escadrons,	23	batteries	(132	pièces)
XIVe »	33	»	10	»	23	»	(132	»)
XVe »	36	»	10	»	20	»	(120	»)
2 divisions de caval.	—		60	»	4	»	(24	»)
Au total	95	bataillons,	90	escadrons,	70	batteries	(408	pièces)

Dans les 95 bataillons, sont compris 4 bataillons de pionniers.

Vos compatriotes se rendront sans doute en bon nombre à nos manœuvres. Ils y seront, je vous assure, les très bien venus. Mais s'ils veulent y être admis, il faut qu'ils se hâtent d'adresser au chef de l'état-major général de l'armée, comte de Schlieffen, Berlin N. W., une demande de suivre les manœuvres en qualité de correspondant de tel ou tel journal ou de spectateur désireux de faire des études militaires. Il suffirait même qu'ils envoyassent leurs lettres à l'officier chargé du service d'informations, soit au major Dame, de l'état-major général, Herwarthstrasse 2 et 3, Berlin N. W.

Ils recevront, au commencement de septembre, une invitation à se présenter tel jour dans tel lieu spécialement désigné, probablement à la gare principale de Karlsruhe. Il leur sera délivré un laisser-passer sur le terrain de manœuvres, des cartes, l'ordre de bataille et, chaque jour l'idée générale, les idées spéciales, les ordres des chefs supérieurs et un résumé des opérations de la veille. Ils seront autorisés à profiter des trains spéciaux destinés à la direction générale des manœuvres et aux officiers supérieurs qui assistent aux manœuvres par ordre spécial. Le major Dame, qui parle quatre ou cinq langues, leur indiquera chaque

matin l'endroit où ils devront se placer pour avoir la meilleure vue d'ensemble de la manœuvre.

— Je vous ai parlé dernièrement des mutations du 10 juin. Cinq jours plus tard, le 15 juin, on a encore mis à disposition un commandant de division, un de forteresse et huit de brigades. Dans le nombre se trouve le lieutenant général Otto, officier sorti du contingent brünswickois. Il commandait la 7e division (Magdebourg), laquelle avait pris part aux manœuvres impériales de 1898. Puis le major général de Schiesstädt, de la 27e brigade d'infanterie, qui, le 8 septembre 1898, dans les mêmes manœuvres, fut surpris par un détachement du Xe corps d'armée, que l'empereur commandait ce jour-là. Enfin, le major-général Volk, gouverneur de Mavence.

Le successeur du général Otto est le lieutenant-général von Hugo qui avait la 56e brigade d'infanterie. Cet officier ne doit pas être confondu avec le lieutenant-général von Hugo qui, depuis le 3 juillet, commande à titre définitif la 31e division, à Strassbourg, après avoir exercé ce commandement, à titre provisoire, depuis la fin de mai. Le nouveau commandant de la 7e division est d'origine prussienne ; celui de la 31e division avait appartenu à l'armée hanovrienne. Il n'y a aucun lien de parenté entre ces deux officiers.

Le successeur du général Rohne comme gouverneur de Thorn (v. ma chronique de juillet) est le lieutenant-général von Amann, qui commandait, à Graudenz, la 35e division, attribuée dès lors au lieutenant-général Wallmuller. Von Amann a commencé son service dans le régiment d'infanterie du grand-duché d'Oldenburg et il a fait la campagne de 1866, sur le Main, comme allié de la Prusse. En 1867, ce régiment fut incorporé dans l'armée prusienne et von Amann fut transféré dans les grenadiers du roi no 2, et prit part à la campagne de 1870-1871. Longtemps professeur de tactique dans différentes écoles de guerre, il s'y est acquis un renom de bon tacticien. Il fut ensuite directeur d'une de ces écoles, puis il dirigea l'institut principal des cadets à Gross Lichterfeld et commanda même le corps des cadets. On s'attendait donc à le voir arriver aux fonctions de commandant de corps, plutôt qu'à celles de gouverneur d'une place forte, dignité généralement réservée aux généraux parvenus au terme de leur carrière.

Avant de partir pour le Nord, l'empereur avait signé les mutations de juillet. Ont été mis à la retraite : deux généraux d'infanterie, un lieutenant-général, trois majors généraux, quatre officiers supérieurs et trois lieutenants. Parmi les généraux et lieutenants-généraux retraités, citons le général de Zingler, gouverneur de la forteresse d'Ulm dans le Wurtemberg; le général de Jena, gouverneur de Strassbourg jusqu'en mai dernier, le lieutenant-général von Mayer, commandant de Metz. Zingler a fait sa carrière dans l'état-major général où il s'est élevé au grade de quartier-maître en prin-

cipal. Il a commandé pendant trois ans la 31e division à Strassbourg. Jena a repris le commandement de cette division après Zingler et il a été gouverneur de Strassbourg dès le mois de janvier 1896. Il s'est distingué dans les campagnes de 1866 et de 1870-1871, où une brillante conduite lui a valu la croix de fer 1re classe, rarement décernée aujourd'hui. On a nommé gouverneur d'Ulm le lieutenant-général de Brodowski, commandant de la 6e division à Brandenbourg. Il a été remplacé à la tête de cette division par le lieutenant-général Jonas. Brodowski est sorti du corps des ingénieurs. Lieutenant au régiment de pionniers no 7 en 1864, il fut gravement blessé à l'assaut de la redoute no 4 de Duppel. En 1870, il était premier lieutenant de pionniers de la garde. Il prit part le 18 août à la bataille de St-Privat, et le lendemain, il fut chargé de la conduite de deux compagnies — combinées, à cause des pertes subies en officiers et soldats — de tireurs de la garde (Gardeschützen). Plus tard, il fut transféré comme capitaine dans le régiment de grenadiers de la garde Empereur François Ier. Il a fait les batailles de Beaumont et de Sedan et le siège de Paris, y compris les combats du Bourget. En 1895, il prit le commandement de la 6e division, après avoir commandé un régiment et une brigade d'infanterie. Le lieutenant-général von Mayer a été remplacé à la tête de la garnison de Metz par le major-général de Wedel, qui commandait à Metz une brigade d'infanterie. Le quartier-maître principal faisant fonctions de colonel : de Blankenbourg, a été nommé major-général. Au total, ont été promus : trois lieutenants-généraux, vingt-trois majors-généraux, treize colonels, dix-huit lieutenants-colonels, cinq capitaines, un premier-lieutenant.

— Deux officiers supérieurs qui ont joué un rôle dans l'histoire de nos guerres modernes sont morts dans le courant de juillet. L'un des deux, Octavio von Böhn, mort vers la fin du mois, avait terminé sa carrière militaire en 1889, comme général commandant le 6e corps d'armée à Breslau. Chef du 1er bataillon de grenadiers de la garde Empereur François Ier, il se comporta si brillamment à la bataille de Soor qu'il fut décoré de l'ordre pour le mérite. En 1870-1871 il était à la tête du même bataillon, et plus tard du 1er régiment de la garde à pied. Il fut gravement blessé à la bataille de St-Privat. En novembre, après sa guérison, il revint sur le théâtre de la guerre et se signala de nouveau par une conduite distinguée qui lui fit décerner la croix de fer 1re classe.

L'autre officier : Edmond de Förster, mort à Wiesbaden, le 26 juillet n'était arrivé qu'au grade de colonel et commandant de la petite forteresse de Bituch. Ce n'est, certes, pas chose commune que de voir un premier-lieutenant conquérir, à lui seul, une forteresse. C'est pourtant ce que fit de Förster, alors simple premier-lieutenant, à Rocroy (Ardennes) le 5 janvier 1871. De Förster avait été envoyé en parlementaire dans la forteresse assiégée de cette petite ville célèbre par la victoire de Condé sur les Es-

pagnols. Il intimida tellement le commandant du fort que celui-ci consentit à capituler, quoique le gros des forces prussiennes eût renoncé à l'attaque et se fût déjà retiré. La tâche du jeune officier prussien ne fut pas aussi facile qu'on ne le croirait, car la garnison était en révolte contre le commandant du fort. Il fallut que Förster déployât une audace et une habileté vraiment remarquables pour réussir dans sa mission. On trouvera le récit de ce fait dans les annales de notre état-major et dans les livres du cardinal von Widdern sur la guerre d'étapes en 1870-1871.

— Les journaux parlent d'un nouveau procédé employé pour la traversée des cours d'eau par les voitures de guerre et les pièces d'artillerie. On attache à chaque roue trois tonneaux vides et un au timon, et l'on pousse dans l'eau les voitures et les pièces qui flottent à la surface et sont tirées depuis la rive opposée par des cordes. On les dirige à l'aide de pontons, montés chacun par cinq soldats. Les chevaux traversent le fleuve à la nage. L'Oder a été passée de cette manière, en juillet, par le 5e régiment d'artillerie de campagne en garnison à Glogau.

Un autre exercice de passage d'une nappe d'eau a été exécuté sur le Muggelsee, dont la largeur est de 3,5 km., par deux bataillons de pionniers, le no 3 et celui de la garde. Ces bataillons avaient été chargés de faire passer, sur des pontons accolés deux à deux, le régiment de grenadiers de la garde Empereur Alexandre. On avait au total 136 pontons. La traversée se fit de nuit; elle ne prit que trois quarts d'heure. L'adversaire, qui avait occupé la rive opposée du lac, fut surpris et dut se retirer. Quatre pontons suffirent pour une compagnie. Le reste fut employé à faire, dans différentes directions, des démonstrations destinées à tromper l'adversaire, ce qui réussit parfaitement.

— Le bataillon de pionniers no 3 va construire, sur la place d'exercice de Döberitz, près de Spandau, un fort provisoire que le régiment d'artillerie à pied de la garde détruira au mois prochain avec des pièces de l'artillerie à pied attelée.

— A l'Exposition universelle de Paris en 1900, on exhibera une maison ouvrière semblable à celle qui a été construite à Haselhorst pour les ouvriers de la fabrique de poudre de Spandau.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Mutations. — Deux nouvelles écoles de cadets d'infanterie. — Règlement d'exercice pour l'artillerie de campagne. — Constructions de ponts et chemins de fer militaires. — Exercices de marche d'une compagnie combinée. — Manœuvres de corps. — Transformation de la maison E. Skoda en une Société par actions. — Nouvel équipement de la gendarmerie. — L'artillerie de forteresse pourvue de carabines à répétition. — Programmes des examens d'Etat pour l'admission des officiers dans l'état-major général, dans l'état-major du génie et dans l'artillerie. — Essais de télégraphie sans fil. — Grande marche accomplie par un bataillon de chasseurs.

Dans ma chronique de juin, les noms des deux nouveaux commandants du 6e et du 8e corps ont été inexactement reproduits. Le commandant du 6e corps est actuellement le lieutenant feldmarschal Hermann Edler von Pokorny, et celui du 8e corps le feldzeugmeister Ludwig Fabini.

Dès lors, l'excellent commandant du 9e corps, le feldzeugmeister Emmanuel Mersa, a dû aussi prendre sa retraite, pour cause de santé et il a été remplacé par le lieutenant feldmarschall Hugr Edler von Klobus, jusqu'ici commandant de la 7e division d'infanterie.

— Je vous ai parlé, dans ma dernière chronique, des réformes introduites dans notre régime d'éducation militaire. Non seulement on a transformé les écoles de cadets existantes et leurs programmes d'instruction, mais on continue à augmenter le nombre de ces établissements. Dès le commencement de la prochaine année d'études, une 15e école de cadets d'infanterie sera créée à Strass (Styrie), où existait déjà une école provisoire, et une 16e à Lemberg.

— Le 16 juillet est entré en vigueur, à titre d'essai et jusqu'à nouvel ordre, un nouveau « projet de règlement d'exercice pour l'artillerie impériale et royale, 3e partie, artillerie de campagne. »

— Le régiment de chemins de fer et de télégraphes en stationnement à Kornenburg, près Vienne, a exécuté dans la seconde semaine de juillet de très intéressants exercices. Le terrain choisi pour ces exercices se trouve sur la rive droite du Danube, dans les talus du chemin de fer du Nord-Ouest. La troupe a jeté en cet endroit, par-dessus un fossé large de 20 m. et profond de 4 m., un pont de chemin de fer à voie normale, en fer, systèmes Kohn et Herbertle, avec des rails à écartement de 1 m. 435. Cet exercice a été organisé et exécuté militairement.

Dans la matinée du jour fixé pour cette manœuvre, deux subdivisions fortes ensemble de 116 hommes sont parties à pied de Kronenburg et se sont rendues à l'emplacement désigné, où le matériel pour la construction du pont avait été transporté les jours précédents dans dix vagons de chemins de fer. La troupe était pourvue des outils nécessaires et elle était suivie de chars réquisitionnés.

Arrivée à destination, la troupe déchargea le matériel et le transporta au bord du ravin, puis elle passa la nuit dans les voitures vides du chemin de fer.

La seconde journée d'exercice fut consacrée à l'assemblage des pièces et au lancement du pont. On employa, pour jeter celui-ci par-dessus l'obstacle, un bec long de 18 m.

Les travaux furent rapidement menés, car déjà avant la tombée de la nuit, le pont était à sa place et prêt à être utilisé.

L'ouvrage fut ensuite démonté et la demi-compagnie, rentrée à Kronenburg, fut remplacée par deux pelotons d'un autre bataillon, qui répétèrent le même exercice.

Le commandant du régiment de chemins de fer et de télégraphes et le commandant de la 50e brigade d'infanterie, à laquelle ce régiment est attaché, ont assisté à ces exercices, qui ont été correctement exécutés et qui se sont terminés sans accidents.

— Un exercice de marche ayant pour but d'éprouver le degré de résistence à la marche de l'infanterie entièrement équipée et chargée du grand paquetage de campagne, avec les munitions et les vivres au complet, a eu lieu le 8 juillet dans un terrain très coupé des environs de Vienne. Les troupes qui y ont pris part formaient une compagnie combinée, dont chaque section appartenait à un régiment différent : 23e et 64e régiments d'infanterie, 1er régiment bosniaque-herzégovinien et 3e de chasseurs impér., tous en garnison à Vienne. La colonne était escortée, comme en temps de guerre, de deux détachements spéciaux, l'un de pionniers, et l'autre de brancardiers, avec un médecin de régiment.

Partie à 8 heures du matin de la caserne, la troupe est rentrée tard dans l'après-midi. Il n'y a pas eu un seul traînard.

Assistaient à l'exercice le commandant de corps, les commandants des quatre régiments intéressés — entre autres l'archiduc Ferdinand-Charles — et leurs subordonnés immédiats; en outre, tous les officiers d'état-major des régiments d'infanterie et de chasseurs en garnison à Vienne ; plus, les chefs des compagnies dans lesquelles avaient été choisies les quatre sections prenant part à la course et enfin les officiers d'état-major général attachés au commandement supérieur des corps de Vienne.

— La note parue dans votre livraison de juin sur les manœuvres austro-hongroises de cet automne contient une faute d'impression : C'est à Graz et non à Prague que se rassemblera le IIIe corps.

Toutes les dispositions sont déjà prises au sujet de la présence de S. M. l'empereur à ces manœuvres, dont je vous rendrai compte en détail quand le moment sera venu.

Les manœuvres du corps de Vienne (IIe corps) auront lieu à la fin d'août et au commencement de septembre dans la contrée de Stockeran, Horn, Krems, Pötten et elles seront introduites encore cette année par des marches d'entraînement.

Tous les bâtiments de la flottille du Danube, en tête le *Kamos*, puis les trois autres « moniteurs », *Körös*, *Maros* et *Leitha*, le patrouilleur *a* et le torpilleur no 1 seront de service aux manœuvres du IIe corps.

— En Autriche-Hongrie comme ailleurs, la grande industrie commence à s'organiser sur des bases financières nouvelles. Les banques tendent à prendre une part toujours plus directe à la constitution et à l'exploitation des entreprises industrielles, non seulement en prêtant aux entreprises privées, mais encore en y engageant une partie de leurs capitaux, afin de retirer, en cas de conjonctures favorables, des bénéfices plus élevés. La transformation des maisons privées en sociétés anonymes est à l'ordre du jour, et ces derniers temps, trois grands établissements métallurgiques, les maisons R. Th. Waagner, frères Böhler et E. Skoda se sont constituées en sociétés par actions.

L'extension que vient de prendre la dernière de ces trois usines intéresse particulièrement les militaires. C'est à ce titre que nous en parlons ici. La grande fonderie et aciérie E. Skoda, établie à Pilsen (Bohême), est en effet une des plus importantes maisons de l'Autriche pour la construction des cuirassés et la fonte des canons à tir rapide. Depuis quelque temps, elle s'occupe aussi de la fabrication des projectiles de gros calibre. La réorganisation que vient de subir cet établissement, soit sa constitution en une puissante société anonyme, disposant de capitaux considérables, offre donc, au point de vue militaire, un intérêt qui n'échappera à aucun de vos lecteurs.

La grande production s'est tellement développée de nos jours que les maisons privées, avec leurs capitaux restreints, ne peuvent se maintenir qu'à la condition de se transformer. Les progrès constants des arts techniques, l'augmentation des armements et la complication croissante des procédés de fabrication entraîne le remplacement d'anciennes machines par des nouvelles et l'agrandissement des locaux et des installations. Il faut, pour faire marcher des entreprises de ce genre, des capitaux toujours plus considérables, et l'on comprend qu'à un moment donné les industriels isolés ne puissent plus suffire et qu'ils soient amenés, par la force

des choses, à solliciter la coopération financière des banques et du public, afin de répartir le fardeau de l'entreprise sur un plus grand nombre de têtes. Il y a cependant des exceptions bien connues Les usines Krupp, à Essen, Schneider, au Creusot, Armstrong, à Newcastle, n'ont jamais voulu renoncer à l'exploitation privée et se constituer en sociétés anonymes.

Dans les milieux militaires austro-hongrois, on fonde de grandes espérances sur les changements qui viennent d'être apportés à la constitution de l'Usine de Pilsen, et cela d'autant plus que le chef de l'usine, le chevalier Emile de Skoda, reste propriétaire de la moitié des actions et conserve la direction générale de l'entreprise. Le capital-actions a été fixé à 12 $^1/_2$ millions de gulden. M. de Skoda a souscrit 6 $^1/_2$ millions et le reste a été réparti, à peu près par parts égales, entre la Credit Anstalt et la Banque d'escompte de Bohême. Ces deux banques feront du reste appel à la coopération d'autres établissements de crédit. On dit que deux importantes fabriques de cuirassés et d'armes, les usines Vickers Sons et Maxime Limited, à Londres, ont l'intention de s'intéresser dans l'entreprise de Pilsen.

— La gendarmerie autrichienne, ce corps d'élite dont le personnel choisi et excellent a une réputation de bonne tenue depuis longtemps établie, vient d'être doté d'un nouvel uniforme.

Les principaux changements apportés à l'ancienne tenue de ce corps concernent la tunique et la coiffure. La tunique sera dorénavant ornée d'une double rangée de boutons — huit ce chaque côté — et d'aiguillettes semblables à celles que portent les gardes. Le chapeau à plumes disparaît et nos gendarmes seront coiffés, comme les gardes, du casque à pointe.

Le fusil Fruhwirtte, dont la gendarmerie était anciennement armée, a été remplacé, depuis un certain temps déjà, par la carabine à répétition Mannlicher.

— Ainsi que l'annonce le *Reichswehr*, la distribution des carabines à répétition M. 95 à l'artillerie de forteresse et au personnel des arsenaux et des magasins d'approvisionnements d'artillerie sera terminée encore dans le courant de l'été. Les exercices de tir avec la nouvelle arme ne commenceront qu'au mois d'octobre. A cette époque paraîtront aussi l'instruction sur la connaissance et l'entretien de la nouvelle arme et les prescriptions concernant le prix des munitions pour le tir d'exercice et à la cible.

— La Feuille militaire officielle : *Verordnungsblatt für das K. K. Heer* publie, dans son numéro du 22 juillet, à la suite des tableaux d'avance-

ment, le programme des examens à subir pour l'admission au grade de major dans l'état-major général, dans l'état-major du génie et dans l'artillerie.

Le programme des examens oraux comprend pour les trois classes de candidats:

1. Le récit complet ou partiel d'une campagne historique.

2. Un exposé approfondi des institutions militaires de l'Autriche-Hongrie, au point de vue de leur fonctionnement en temps de guerre, en laissant de côté les détails et les chiffres non essentiels.

3. Un exposé sommaire de l'organisation et du fonctionnement des armées de campagne des puissances étrangères.

Le programme des examens oraux comprend en outre:

Pour les officiers de l'état-major général:

4. Le service de l'état-major général expliqué par des exemples courants.

5. Définir par des exemples courants, le rôle de l'artillerie et des troupes de forteresse dans la guerre de campagne ou de siège, en faisant ressortir tous les points qui intéressent spécialement le commandement supérieur.

Pour les officiers de l'état-major du génie:

4. Les fortifications de campagne et permanentes. Conduite des troupes dans les guerres de siège.

5. Description générale des principales forteresses étrangères.

6. Le service de l'artillerie expliqué par des exemples pratiques, au point de vue spécial de l'emploi de cette arme dans les guerres de siège.

7. Caractéristique sommaire des artilleries des Etats étrangers.

Pour les officiers d'état-major d'artillerie:

4. Rôle et service de l'artillerie. Exposé des progrès accomplis dans la fabrication et l'emploi du matériel d'artillerie de campagne et de forteresse. Théorie du tir d'artillerie et solutions de problèmes.

5. Connaissance générale du matériel des artilleries étrangères.

6. Service des troupes de forteresse. Appréciation de divers plans de fortifications de campagne et permanentes au point de vue spécial de leur utilisation par l'artillerie.

Les examens écrits comportent pour les trois groupes de candidats la solution d'une tâche stratégique et d'une tâche tactique, cette dernière à résoudre par les officiers d'artillerie et de génie en étudiant les opérations d'une division de troupes d'infanterie.

Les officiers de génie ont en outre à fournir:

1. Un projet de forteresse avec le plan général et tous les croquis de détail.

2. Une composition tactique sur l'attaque et la défense d'un ouvrage

fortifié. Un travail du même genre est aussi exigé des officiers d'artillerie.

L'examen a lieu chaque année dans le mois de mars, à Vienne.

Font partie de la Commission d'examens:

a) Pour l'état-major général: le chef de l'état-major général, président; un général fonctionnant comme vice-président et cinq officiers d'état-major, l'un de l'état-major général, un autre du génie, un troisième de l'infanterie, un quatrième de l'artillerie et un cinquième de la cavalerie.

b) Pour l'état-major du génie : l'inspecteur général du génie, président; deux officiers de l'état-major général et trois autres officiers d'état-major, l'un de l'état-major général, le second de l'infanterie et le troisième de l'artillerie.

c) Pour l'état-major de l'artillerie : l'inspecteur général de l'artillerie, président; l'inspecteur de l'artillerie de forteresse; deux officiers d'état-major de l'artillerie et deux autres officiers d'état-major, l'un de l'état-major général et le second du génie.

Ajoutons que les examens pour l'admission au grade de major dans l'état major-général existent depuis de longues années, mais jusqu'en 1895, le programme en était un peu différent de celui que nous venons de donner. Les examens pour les officiers de génie ont été introduits, avec le programme ci-dessus, en 1895. Les examens pour les officiers d'artillerie auront lieu, pour la première fois, en 1900. Ils mettront les capitaines d'artillerie qui les subiront avec succès au bénéfice des facilités d'avanvement dont jouissaient — seuls jusqu'ici — les capitaines de l'état-major général et du génie.

— Des expériences ayant pour but de rechercher si et dans quelle mesure la télégraphie sans fil pourrait rendre des services à l'aérostation militaire ont eu lieu, dans le courant de juillet, à l'Institut aérostatique de Vienne. Comme, en temps de guerre, les aérostats sont surtout utilisés pour le service de reconnaissance et de transmission d'ordres ou de nouvelles à des troupes enfermées, il serait très désirable que l'on pût arriver à établir une communication directe et sans fils entre le ballon libre et la terre. Malheureusement, les expériences faites ont démontré que l'on devra se borner à envoyer des dépêches de bas en haut, mais non inversément. La marche inverse offre, en effet, beaucoup plus de difficultés, parce que l'appareil d'expédition est très volumineux et ne peut-être logé dans la petite nacelle d'un ballon libre. On a procédé, à Vienne, de la manière suivante : L'appareil d'expédition a été installé dans la nacelle d'un ballon captif dit « dragon » arrêté à une hauteur de 150 m. et communiquant par un mince fil de cuivre avec un appareil Morse placé sur la terre. Le ballon libre emportant l'appareil de réception, s'est ensuite élevé à une altitude de 1600 m. et ceux qui le montaient ont donné à

entendre, par des signaux convenus d'avance, qu'ils comprenaient les dépêches qui leur étaient expédiées depuis le ballon inférieur.

Bien que l'expérience ait réussi dans une certaine mesure, il faut néanmoins reconnaître que des perfectionnements très sérieux devront être apportés à la télégraphie sans fils avant que cette invention puisse rendre des services réellement utiles à l'aérostation militaire.

Le *Reichswehr* parle d'une marche énorme accomplie les 26 et 27 juillet par le 12e bataillon de chasseurs entre Rawa ruska et Lemberg en Galicie. Ayant reçu l'ordre de participer, avec les troupes de la garnison de Lemberg, à un exercice de nuit consistant à attaquer d'autres troupes de la même garnison stationnées entre Mohylany et Artasow, ce bataillon, complètement armé et équipé — avec des tentes-abris et une seconde paire de chaussures légères sous le couvercle du sac — a fourni en 40 heures un trajet de 94 km. Il a parcouru en 26 heures les derniers 76 km., depuis le départ pour l'attaque jusqu'au retour à Rawa ruska, où il est rentré sans laisser un seul homme en route.

CHRONIQUE RUSSE

(De notre correspondant particulier.)

Une circulaire aux officiers d'état-major. — La camaraderie de combat. — Les attaques traversées.

Que de mois sont passés depuis que je vous ai écrit! J'en aurais honte si je n'avais eu soin de vous avertir, quand vous m'avez demandé ma collaboration, des difficultés spéciales qui m'empêcheraient d'être un correspondant régulier. Vous avez eu la générosité de me laisser la bride sur le cou ; j'en ai peut-être abusé quelque peu ; en bons camarades, vous me pardonnerez.

La matière ne manque d'ailleurs pas. Nous aussi, malgré la réputation méritée qui nous est acquise d'armée pratique, nous avons notre lot d'ordonnances et de circulaires. Pour qui goûte la lecture, les occasions sont nombreuses. Je ne vous garantis pas toutefois que chacun en profite autant qu'il le pourrait.

Les officiers d'état-major d'abord ont eu la leur de circulaire, et j'ai toutes raisons de ne pas la passer sous silence. Elle date du 16/28 février dernier et sort du bureau du chef de l'état-major général.

Vous vous doutez probablement que dans notre armée, comme dans beaucoup d'autres, il règne non un antagonisme, ce serait beaucoup trop dire, mais une certaine opposition d'esprit, entre l'officier d'état-major et l'officier de troupes. Le premier se considèrerait facilement comme d'une

essence un brin supérieure, car l'enseignement militaire spécial qu'il reçoit lui procure des connaissances théoriques plus étendues, et sa fonction, en lui ménageant l'occasion de voir à l'œuvre toutes les armes et tous les services lui donne de leur action une idée plus juste et plus précise. Le second se rend compte de cette différence, et se trouve d'autant plus porté à voir en son camarade de l'état-major un soldat en bureau. Il lui reproche volontiers son incompétence pratique, sa méconnaissance des hommes, sa tendance à régler toute chose suivant des calculs et des abstractions, sans songer au côté humain, c'est-à-dire psychologique et physiologique du métier.

L'erreur de cette opinion est de généraliser trop; tous les officiers d'état-major ne méritent pas ce reproche, par quoi je n'entends pas qu'aucun ne le mérite ; la circulaire du 28 février me donnerait tort.

Légalement tout officier d'état-major est astreint à au moins deux stages dans les troupes. Un capitaine pour être promu lieutenant-colonel doit avoir commandé pendant une année une compagnie ou un escadron. De même, le lieutenant-colonel doit avoir commandé pendant six mois un bataillon d'infanterie ou avoir servi dans la cavalerie pendant quatre mois.

Depuis le grade de colonel aucun stage n'est obligé, mais il est bon, pour un futur général, que ce stage ait été accompli à la tête d'un régiment. A cet effet, une place sur cinq dans l'infanterie et une place sur quatre dans la cavalerie sont réservées à des colonels d'état-major.

Or, peu à peu, les officiers d'état-major se sont désaccoutumés de faire autre chose que le premier stage plus strictement obligatoire. A partir de ce moment-là, ils passaient — non tous, mais un grand nombre — leur carrière entière dans les directions ou dans les états-majors.

L'attention du ministre de la guerre a été attirée sur cette anomalie, et aussitôt un décret a été rédigé pour la faire cesser. Pour qui prétend à des fonctions militaires supérieures, la connaissance du service pratique et de la vie du soldat est indispensable.

Le décret en question impose donc aux officiers d'état-major l'alternance du service d'état-major et du service de troupe. Il stipule notamment qu'aucun officier ne recevra le commandement d'une division s'il n'a, au préalable, commandé un régiment et une brigade. De cette façon, l'officier d'état-major, depuis le grade de capitaine, n'obtiendra jamais une promotion sans avoir pendant un certain temps exercé dans la troupe le commandement afférent à son grade.

Cette mesure aura d'excellents effets à un double point de vue. Premièrement, elle préparera mieux les officiers destinés à recevoir des hauts commandements. Secondement, elle contribuera à faire bénéficier les officiers d'état-major des leçons par lesquelles on développe chez nos troupes la camaraderie de combat.

C'est une grosse affaire dans notre armée que ces leçons-là. Elles contribuent puissamment à établir le contact entre les diverses armes en établissant entre leurs soldats une confiance réciproque. Quand, par exemple, un bataillon a manœuvré pas très loin des cibles, sous la trajectoire d'une batterie tirant à shrapnel, les artilleurs se rendent compte de l'attention qu'ils doivent mettre à leur besogne, et les fantassins prennent confiance dans leurs frères d'armes de l'artillerie.

Mais un des grands moyens pour fortifier le moral des hommes est « l'attaque traversée ».

Votre armée connaît-elle, comme exercice, les attaques traversées ? En France, dans tous les cas, je ne les ai vues pratiquer nulle part, dans le temps que j'y étais, et je ne sache pas qu'elles soient exercées en Allemagne. Chez nous, elles sont un legs de notre grand Souwaroff. Seulement de son temps, il y avait volontiers de la casse, la cavalerie étant toujours lancée aux grandes allures.

Les attaques traversées consistent à pousser à fond, par exemple, une charge de cavalerie contre infanterie ou artillerie, ou un assaut d'infanterie contre l'une des deux autres armes, le tout étant compliqué souvent de maniement du fusil pour habituer les chevaux au calme.

On disposera, par exemple, deux ou trois bataillons les uns à côté des autres, en formation de rassemblement. Entre les files on laisse deux pas d'intervalle. Derrière les bataillons, à quelque distance, un groupe d'artillerie, en batterie, front contre eux.

Deux ou trois escadrons sont lancés contre les bataillons, au pas pour les premières épreuves, au trot plus tard : ils les pénètrent, chaque file de cavaliers passant dans les intervalles ménagés entre les fantassins. Quand les chevaux sont habitués, les escadrons font halte dans les bataillons, et l'infanterie fait du maniement d'arme sous le nez des chevaux.

Les choses se passent de la même façon en passant dans les batteries.

Quand on veut corser l'exercice, les pièces, au moment où les escadrons franchissent l'espace réservé entre l'infanterie et l'artillerie, tirent une volée à blanc; les escadrons doivent continuer la charge et pénétrer dans les batteries.

On organise également des charges d'infanterie contre cavalerie ou artillerie. Les fantassins pénètrent à leur tour les escadrons, croisant la baïonnette et poussant des cris assourdissants.

Ces exercices ont cet avantage d'accoutumer cavaliers et chevaux à charger franchement, et fantassins à ne pas se troubler devant une attaque de cavalerie. Au point de vue moral, on obtient l'accord plus intime entre les armes; tous se sentent unis dans un effort commun pour l'obtention d'un même but. Ils défendent ensemble le même drapeau, ils luttent la main dans la main ; ils se doivent mutuel secours et mutuelle

assistance; et quand l'heure viendra, ils sauront mettre en pratique le beau principe si souvent mis en lumière dans son instruction par notre général Dragomiroff : *Péris, mais sauve ton frère !*

POUR LES MANŒUVRES

Ordre de corps administratif (n° 1).

Nous résumons ici les principales dispositions de l'ordre de corps administratif pour le Ier corps d'armée.

A noter que cet ordre concerne le Ier corps d'armée seul, à l'exclusion de la division du IIe corps d'armée qui sera mobilisée le 12 septembre.

Dépôts de troupe. — Il est formé deux dépôts de troupes, soit un par division, où l'on verse tous les hommes sortant guéris des dépôts de malades pendant les manœuvres proprement dites, à l'exception des officiers de toutes armes, ainsi que des cavaliers et des soldats du train des batteries et de ligne, lesquels rejoignent directement leurs corps respectifs.

Les dépôts sont placés sous les ordres d'officiers d'instruction. Ils sont dissous le 14 septembre et les hommes qui les composent dirigés sur les places de licenciement des troupes des unités auxquelles ils appartiennent.

Un dépôt de chevaux de remplacement est organisé à Yverdon dès l'entrée au service. Il se compose de 180 chevaux.

Rien de spécial à mentionner au sujet des rapports, des chevaux de service, de la solde, des indemnités de route.

A propos des domestiques d'officiers, rappelons qu'à l'exception des officiers montés des bataillons d'infanterie et des officiers subalternes de l'artillerie, tous les officiers montés ont droit à l'indemnité de 3 fr. 50 par jour pour leurs domestiques civils, si ces officiers ne prennent pas de soldats pour ce service.

Cependant les officiers montés des bataillons d'infanterie et les officiers subalternes de l'artillerie ont droit, lorsqu'ils entrent au service avec des chevaux leur appartenant, à l'indemnité des domestiques pour le jour d'entrée et de licenciement, ainsi qu'à l'indemnité de route. (Voir à ce sujet les art. 313-321 du règlement d'administration.)

Suivant décision du Département militaire fédéral du 27 juin 1895.

chaque unité de troupe est tenue de toucher les deux tiers des denrées pour l'ordinaire auprès des magasins d'approvisionnements d'armée. Ces denrées sont du café grillé ou du chocolat, des pois, de l'orge, du gruau d'avoine et du riz. En outre, le détachement des subsistances est en mesure de fournir des haricots, des conserves de soupe, de viande et de biscuits, de l'avoine.

Pendant le cours préparatoire, les vivres non livrés par les magasins de l'armée, sont fournis par des fournisseurs civils. Dès le 5 septembre, ils le seront par le détachement des subsistances

Les officiers ont la faculté de toucher les vivres en nature ou en argent.

Comme d'habitude, il sera distribué par homme, pendant les manœuvres : 3 portions de conserves de viande, 3 portions de conserves de soupe, 2 portions de conserves de biscuits. En outre, comme subsistance extraordinaire à répartir entre trois jours : 240 gr. de fromage et 1 $^1/_2$ litre de vin.

Les conserves seront mangées les 8, 12 et 14 septembre ; la subsistance extraordinaire distribuée les 8, 11 et 12 septembre. Les vivres à consommer le 14, jour de la revue, forment la ration d'urgence, touchée en même temps que les vivres pour le 7 septembre et portée par chaque homme dans le sac.

Pendant les manœuvres de régiment contre régiment, les exercices de brigade et les manœuvres de brigade contre brigade, les chars d'approvisionnements seront dirigés sur les cantonnements du soir aussitôt les vivres touchés à la place de distribution. La rentrée des chars dans les cantonnements doit se faire de manière que la troupe puisse manger à son arrivée.

Pour les jours de manœuvres de division contre division, le commandant du corps d'armée fixe l'emplacement où les voitures chargées doivent attendre la fin de la manœuvre. La communication en est faite au commandant de la colonne sur la place de distribution. Les commandants de division et de troupes non endivisionnées sont informés de l'emplacement fixé en recevant l'ordre de dislocation. Ils donnent alors les ordres nécessaires pour diriger leurs voitures sur les cantonnements du soir.

Aussi longtemps que le Commandant du corps d'armée ne prend pas d'autres dispositions, les commandants de division fixent eux-mêmes la place de rassemblement de la colonne de bagages. Par contre, les chars à bagages des troupes non endivisionnées suivent leurs chars d'approvisionnement.

Tout retard notable dans l'arrivée aux unités des chars d'approvisionnements à partir du 5 septembre, et toutes fautes ou irrégularités dans le ravitaillement des unités, doivent être signalés par télégraphe, téléphone, etc., immédiatement et directement au Commandant du corps

d'armée par l'unité intéressée. Avis en est également donné au commandant de la division.

Du chapitre des *logements*, nous extrayons les deux prescriptions suivantes :

Il n'est, sous aucun prétexte, alloué d'indemnités de logements d'officiers, ni à ceux-ci, ni aux communes, tant pendant le cours préparatoire que pendant les manœuvres. Autant que possible, il sera procuré gratuitement des lits, aussi aux officiers de compagnie, d'escadron, de batterie, etc.

Si cela ne peut se faire, ces officiers sont logés avec leur troupe, comme le prévoit l'art. 215 du règlement d'administration ; à moins cependant qu'ils ne préfèrent payer eux-mêmes les frais de logement.

Le soin de loger les troupes incombe aux officiers ou sous-officiers de troupe. Les quartiers-maîtres sont exclusivement employés au service des subsistances et à la comptabilité.

L'ordre administratif traite encore des transports, des dommages causés aux cultures, des frais de bureau et de l'établissement des comptes. Rien de spécial à signaler dans ces divers chapitres.

Cantines et alimentation des troupes durant les exercices.

I. Cantines

Bien que l'usage de cantines en manœuvres soit absolument contraire à la réalité du service en campagne qui est le but et la seule raison d'être de nos exercices, le Commandant du Ier corps a été amené à les tolérer cette année aux conditions ci-après :

Les unités suivantes :

Bataillons d'infanterie ;
Groupes d'artillerie ;
Demi-bataillons de sapeurs ;
Equipage de pont,

seront pourvues chacune d'un char de cantinier attelé de deux chevaux.

Le poids et les dimensions de ces voitures seront assez restreints pour qu'elles puissent suivre partout et sans difficulté les colonnes de bagage dont elles font partie durant les marches et manœuvres. Attelages et voitures devront être agréés par les commandants d'unités.

Conditions d'emploi.

1° Les cantines, ainsi que tout le personnel qui leur est attaché à un

titre quelconque, sont entièrement sous les ordres et la discipline militaire, cela aussi bien en ce qui concerne la conduite et la tenue du personnel, que pour la fixation de l'emplacement, des heures d'ouverture et de fermeture du débit ; la place et l'attribution des voitures dans les colonnes, etc.

2° Les voitures sont pourvues, comme celles de l'armée, d'une plaque indiquant l'arme et le numéro de leur unité. Le personnel porte, constamment, un brassard jaune avec la même indication abrégée en lettres noires (par exemple F. 13 ; G. 9, II ; S. 2, etc.). La fourniture de ce brassard incombe aux unités. Chaque employé reçoit, en outre, une carte d'identité qu'il est tenu d'exhiber à première réquisition de tout gradé ou gendarme. Ces cartes sont établies par les soins des Commandants d'unité qui en tiennent registre.

L'emploi de femmes n'est pas admis. De même, sous aucun prétexte, celui de sous-officiers ou soldats, sauf le cas d'exploitation en régie par les corps.

3° Interdiction absolue de débiter, même gratuitement, des boissons alcooliques autres que vin, bière et cidre. Obligation d'être toujours pourvu, en quantité suffisante, de liquides non-alcooliques (café, thé, etc.).

4° Contrôle sévère et journalier par des officiers (sanitaires, des subsistances, etc.) et autres experts désignés par les Commandants d'unités ou supérieurs.

Les prix des boissons et denrées seront fixés par les Commandants d'unité et affichés d'une façon très visible pendant la durée du débit.

5° Les cantines — personnel et voitures — ne suivent pas les troupes en manœuvre.

Elles font partie intégrante des trains de bagage et sont soumises aux mêmes règles et itinéraires que ceux-ci. Elles n'auront donc, en aucun cas, accès aux haltes, critiques, etc.

Le ravitaillement des cantines sera organisé par les intéressés de telle façon que les voitures-cantines ne quittent pas la colonne à laquelle elles sont attribuées.

6° Les cantiniers sont choisis par les Commandants d'unités, après approbation par le chef immédiatement supérieur. Ces industriels se pourvoiront d'une patente intercantonale (dont le prix — minime — sera fixé ultérieurement d'entente avec les autorités civiles compétentes).

Leur contrat portera la clause formelle de retrait immédiat de la licence, sans recours ni indemnité, et avec expulsion de tout le rayon des manœuvres en cas de contravention aux clauses ci-dessus.

7° Les Commandants d'unités sont responsables vis-à-vis de leurs supérieurs de la tenue des cantines, ainsi que de tout inconvénient qui en pourrait résulter pour la troupe.

Ils peuvent désigner un officier plus spécialement chargé de la surveillance et des ordres à donner à ces entreprises.

II. Alimentation pendant les repos

1° Les cantines n'ayant pas accès aux haltes des troupes en marche ou en manœuvre, il est recommandé à MM. les Commandants de divisions (et corps non-endivisionnés) de prendre les mesures nécessaires pour y suppléer en partie. Ils veilleront, entre autres, à ce que les hommes emportent, outre leurs provisions du sac à pain et gourde (dans laquelle on ne tolérera aucune liqueur ou eau-de-vie), des subsistances de volume, poids et nature faciles à transporter et à préparer rapidement sur place (tablettes de soupe, café, thé, etc.).

Ces aliments seront, dans la règle, consommés après la cessation de la manœuvre et avant la marche sur les cantonnements.

Une halte ainsi organisée permet aux troupes de reprendre haleine, évite l'encombrement des routes, les croisements, arrêts ou à-coups dans les marches et laisse le temps, soit aux bagages et vivres d'arriver et de cuire, soit de faire reconnaître et organiser les cantonnements de façon à ce qu'ils puissent être occupés, en ordre, immédiatement à l'arrivée des corps.

2° Les Commandants d'unités veillent tout particulièrement à ce qu'aucun marchand ambulant ne suive les troupes ou ne leur débite des vivres ou liquides. Les contrevenants seraient remis sans retard à la gendarmerie de campagne ou à l'autorité de police civile la plus rapprochée.

Le Commandant du Ier corps d'armée,
TECHTERMANN.

Remplacement des munitions.

Le service de ravitaillement des munitions en campagne — et surtout durant l'action — est des plus importants. Le sort du combat dépend en partie de la façon dont il est organisé et exécuté.

Ce service est cependant très peu connu et apprécié dans nos exercices. Il importe que cette lacune dans l'instruction du Ier corps d'armée soit comblée, au moins en partie, c'est-à-dire par la pratique du ravitaillement des combattants par le premier échelon de munitions (train de combat).

Cadres et troupe apprendront — souvent à leurs dépens — que la conduite et l'intensité du feu, ainsi que les dispositions à prendre, dépen-

dent non seulement de la situation du combat, mais aussi de la quantité de munitions immédiatement disponible, ainsi que des difficultés de leur remplacement.

Il faudra, en particulier, rompre une bonne fois avec ces « tirailleries » ridicules, avec ce gaspillage de munitions, qui, non seulement ne répondent pas à la réalité en guerre, mais entretiennent de dangereuses illusions dans l'esprit des troupes et leur conception du combat.

En conséquence, les commandants d'unités — grandes et petites — se conformeront strictement et sous leur entière responsabilité, aux dispositions ci-après:

a) *Infanterie.*

1. Pendant les manœuvres, on distribuera, pour les jours de manœuvres de régiment et de brigade, 5 cartouches par jour et par fusil; pour les jours de manœuvres de division et de corps d'armée, 12 cartouches par jour et par fusil.

Cette distribution aura lieu pour la manœuvre du 2 septembre, la veille au soir au cantonnement; pour les jours suivants, la veille également pendant la manœuvre.

Il restera à prélever dans l'échelon de munitions à distribuer pour parfaire l'allocation journalière prévue à l'art. 36 du *Plan d'instruction.*

Pour les jours de manœuvres de régiment et de brigade, 2 cartouches par jour et par fusil; pour les jours de manœuvres de division et de corps d'armée, 2 cartouches par jour et par fusil.

2. L'*échelon de munitions* est constitué par le char à munitions et le char nº 5.

Il est composé dans chaque bataillon de :

1 sous-officier d'armement,
2 armuriers,
2 gardes-voitures,
2 conducteurs.

L'échelon marchera dans le train de combat, groupé par régiment, sous les ordres de l'adjudant sous-officier, chef de caissons; si la brigade est réunie, sous les ordres du lieutenant du train de la brigade.

3. Pendant le combat, l'échelon suit le régiment (brigade) et vient se placer, si possible à couvert et suivant les circonstances, à 600-1000 m. de la ligne de feu, derrière le centre du régiment (brigade) à proximité des routes, mais en les dégageant (déployer le fanion).

Il détache l'adjudant sous-officier du train auprès du commandant de régiment.

4. Lorsque, soit avant, soit pendant l'engagement, on prévoit une consommation de munitions plus forte que celle portée sur l'homme, ordre est donné à cet adjudant de chercher à l'échelon le char à munitions, qui

se porte rapidement, le plus près possible, en avant, pour procéder à une distribution supplémentaire de cartouches.

5. Dans tous les cas, immédiatement après la première partie de la manœuvre, et pendant la critique, le char à munitions est amené et l'on distribue sans retard, sur place, les cartouches prévues pour le lendemain, suivant article 1.

Exceptionnellement, cette distribution peut se faire après la manœuvre, avant le départ pour les cantonnements (bivouacs)

Dans aucun cas, en vue d'alertes de nuit, la troupe ne doit rentrer sans avoir dans ses cartouchières son complet de munitions pour le lendemain.

6. Le char à munitions retourne ensuite à l'échelon (au pas) et se complétera de suite au moyen des cartouches du char nº 5 pour aussi longtemps qu'il y en aura.

7. Après la manœuvre, ces voitures rejoignent promptement leurs unités.

Toute distribution de munitions aux cantonnements est interdite sauf ordre spécial du commandant de régiment, qui en fait rapport sur-le-champ.

8. Les mesures générales d'ordre et de discipline sont fixées par les art. 17, 18, 19, 20 et 21 suivants.

b) *Artillerie.*

9. Dans chaque batterie, on empaquette pour la journée du 6 septembre, la veille au cantonnement, et pour les journées suivantes, la veille également, mais pendant la manœuvre, les charges suivantes : *(Voir tableau à la page suivante.)*

10. Chaque jour, chaque batterie détache au train de combat du corps auquel elle est attachée, deux caissons, destinés à former l'échelon de munitions d'artillerie. Ces caissons sont groupés par régiment sous la conduite d'un officier et d'au moins un sous-officier monté.

11. Pendant le combat, dans la batterie, l'officier de batterie fait remplacer les caissons de la batterie de combat dès qu'ils sont épuisés, par les deux caissons de l'échelon des caissons, conformément à l'article 307 du Règlement d'exercice pour l'artillerie de campagne.

Il n'est touché aux munitions de l'avant-train des pièces que pour marquer la prise de position et, exceptionnellement, lorsque les autres coffres seraient épuisés.

La munition des avant-trains de pièces doit être immédiatement complétée.

12. Dès que l'échelon de munitions est arrivé sur le lieu de combat, il vient se placer à 600-1000 m. derrière ses batteries, si possible à couvert, à proximité des routes conduisant aux batteries, mais en les dégageant.

	Pour chaque jour de manœuvre					
	BRIGADE		DIVISION		CORPS D'ARMÉE	
		soit par batterie		soit par batterie		soit par batterie
a) Dans chaque avant-train de pièce, charges . .	3	18	3	18	3	18
b) Dans chacun des deux caissons de la batterie de combat, charges . .	15	30	24	48	30	60
c) Dans chacun des deux caissons de l'échelon des caissons, charges . .	15	30	24	48	30	60
d) Dans chacun des deux caissons de l'échelon de munitions désigné à l'article 10 ci-après, charges	toutes les charges restantes [1].	—	toutes les charges restantes [1].	—	toutes les charges restantes [1].	—
e) Il restera ainsi à prélever dans l'échelon de munitions et à distribuer, pour parfaire l'allocation journalière prévue à l'article 38 du Plan d'instruction, charges .	—	12	—	36	—	42
Moyenne par journée de manœuvre	—	90	—	150	—	180

[1] Les bouchons de carton qui ne pourraient être logés dans ces caissons seront répartis aux autres caissons de la batterie.

L'officier se porte à l'échelon des caissons de son régiment.

13. Si on prévoit une forte consommation de munitions, ou sur l'ordre du commandant de groupe ou de régiment, cet officier va chercher à l'échelon de munitions un caisson de ravitaillement par batterie ; ces caissons sont autant que possible amenés au trot.

14. Dans tous les cas, après la première partie de la manœuvre et pendant la critique, ces caissons seront amenés et on reconstituera de suite les approvisionnements prévus pour le lendemain, suivant l'art. 9.

15. Après la distribution, les caissons sont reconduits à l'échelon de munitions où on égalisera entre les deux caissons la munition restante.

16. Après la manœuvre, les caissons de l'échelon rejoignent promptement leurs unités.

N.-B. Si, pendant les manœuvres, les deux groupes de l'artillerie de corps étaient disloqués, on procéderait pour chaque groupe comme pour un régiment.

c) *Dispositions générales.*

17. La discipline la plus stricte doit régner dans les échelons de munitions. Les armuriers ou gardes-voitures marchent toujours derrière ou à côté des chars, portant sac et fusil. Ils ne les déposeront que lorsque les circonstances de leur service l'exigent.

Les gardes-voitures d'artillerie (art. 10) procèdent de même. Ils ne bouclent le sac et ne montent sur les voitures que dans le cas prévu à l'article 13 ou pour rejoindre leur unité à la rentrée après la manœuvre.

Aucun homme ne doit quitter sa place ou s'asseoir sans autorisation.

Les chefs, soit de caissons, soit des colonnes de train, en sont responsables.

18. Il est expressément interdit de loger sur ou dans les caissons, tant d'infanterie que d'artillerie, des objets non réglementaires, armes, sacs, valises, victuailles, etc.

19. Afin de n'être pas surpris par la cavalerie adverse, chaque chef d'échelon organise constamment, soit en marche, soit au repos, un service de protection de ses voitures, avec le personnel dont il dispose. — En cas urgent, il demanderait un soutien aux troupes d'infanterie les plus rapprochées.

20. L'emploi, l'administration et la comptabilité de la munition ont lieu en conformité du chapitre III, article 36 du Plan d'instruction.

21. Les commandants d'unités (régiments, bataillons, groupes et batteries) sont absolument responsables du remplacement des munitions dans les formes qui précèdent.

Les commandants supérieurs, commandants du parc (et officiers du train des corps, divisions et brigades en ce qui concerne les colonnes) sont tenus à une surveillance continue et toute spéciale de cet important service.

Le commandant du Ier corps d'armée :
TECHTERMANN,
Colonel, commandant de corps.

Dommages aux cultures et propriétés.

Les commissaires chargés du règlement des indemnités pour dommages aux cultures et propriétés dans les derniers rassemblements de troupes sont unanimes dans leurs rapports pour constater que beaucoup de dégâts proviennent de l'insouciance et de la négligence des officiers et de la troupe.

Cette manière d'agir est, au plus haut point, nuisible à la considération due à l'armée et à nos institutions militaires. Elle provoque un légitime mécontentement qu'il est trop facile d'exploiter contre ces dernières. Il n'est pas admissible en effet que des milices suisses puissent oublier les lourdes charges qu'imposent, surtout aux populations agricoles, les manœuvres de grandes unités. Officiers et soldats doivent, au contraire, s'efforcer de les réduire au strict nécessaire, sans nuire toutefois à leur instruction. Si, pendant le combat, les exigences de la tactique obligent souvent à ne pas tenir compte de l'état des cultures, il importe, en dehors de ces moments, de les ménager le plus possible.

De semblables négligences ne doivent, en aucun cas, se présenter pendant les manœuvres du 1er corps d'armée.

Dans ce but, on observera strictement les prescriptions ci-après :

1. Il est interdit de pénétrer et surtout de séjourner, sans motif résultant de la situation de la manœuvre, dans les parcelles de terrain couvertes de récoltes sarclées (pommes de terre, choux, raves, etc.) ou de fourrages artificiels (trèfles, esparcettes, maïs, etc.).

En dehors du combat ou de la zone efficace du feu, les cultures de ce genre qui se trouveraient sur le chemin des colonnes — ou même de lignes déployées — seront soigneusement contournées et évitées.

2. Les vignes, jardins, vergers, enclos protégés de clôtures permanentes, ainsi que les champs de tabac et de betteraves à sucre, sont réputés obstacles infranchissables. L'accès en est absolument interdit, même aux hommes et cavaliers isolés (adjudants, patrouilles, ordonnances, estafettes, etc.).

3. Les bivouacs, haltes, places de parc, ainsi que celles de rassemblement en dehors du combat, seront établis exclusivement sur des terrains dénudés ou récoltés (chaumes, labourés non ensemencés, prés fauchés, etc.).

On n'en déterminera pas les emplacements avant d'avoir bien reconnu l'état du sol.

4. Pendant les cours préparatoires, on n'utilisera pas d'autres places d'exercice que celles fixées d'accord avec les autorités locales et choisies au moins dommage.

5. Il est expressément défendu d'attacher des chevaux aux arbres fruitiers ou d'agrément, allées et clôtures vives.

6. Les feux de cuisine ou de bivouac sont interdits dans le voisinage immédiat des bâtiments, granges, fenières, etc., ainsi que dans les forêts, sous des arbres ou des haies vives. Il est de même interdit d'utiliser ceux-ci pour supporter des chevalets des cuisines.

7. Les places de bivouacs et de haltes doivent, avant le départ de la troupe, être absolument propres et débarrassés de tous débris pouvant nuire aux bestiaux. De même les locaux de cantonnements et écuries.

Les boîtes à conserves vides, bouteilles, tessons de verre, etc., seront rassemblés en tas dans un endroit apparent d'où l'on puisse facilement les enlever. Des corvées sont, au besoin, désignées dans chaque unité pour ce service. Elles ne quittent la place que lorsque tout le terrain ou locaux occupés sont complètement nettoyés. Les commandants d'unités veillent aussi à ce que leurs cantiniers observent les mêmes prescriptions.

8. Les officiers chargés de préparer les cantonnements ou bivouacs devront s'assurer de l'état des lieux mis à leur disposition en présence des délégués de l'autorité communale et se faire donner décharge des défectuosités existantes. Cela surtout quand ils prennent possession de locaux déjà précédemment occupés par d'autres troupes. Faute de quoi, la responsabilité de leur corps demeure entière. La même inspection se fera lors de l'évacuation des cantonnements.

9. Défense absolue de fumer dans les locaux de cantonnement et écuries.

10. Toute infraction au présent ordre serait sévèrement punie. La réparation des dégâts serait mise à la charge de la troupe en défaut ou, cas échéant, des officiers dont la surveillance et les dispositions auraient été insuffisantes.

11. Le présent ordre sera porté à la connaissance de la troupe à l'entrée au service ainsi qu'au départ des cantonnements du cours préparatoire et rappelé aussi souvent que les circonstances l'exigeront durant les manœuvres.

Le commandant du Ier corps d'armée :
TECHTERMANN,
Colonel, commandant de corps.

Vélocipédistes.

Le chef d'arme de l'infanterie aux commandants de brigade, de régiment et de bataillon de l'élite et de la landwehr du 1er ban.

Par la présente, je vous informe qu'en date du 20 courant, le Département militaire fédéral a décidé ce qui suit :

1° Les commandants de bataillon sont autorisés à employer 5 hommes de leur troupe comme vélocipédistes; savoir : 1 pour l'état-major et 1 pour chaque compagnie. Toutefois, ces hommes ne doivent fonctionner en cette qualité que dans les cas où le service l'exige; le reste du temps, ils rentrent dans le rang.

Les hommes désignés pour le service de vélocipédiste fourniront eux-

mêmes leur machine; ils toucheront les indemnités auxquelles ont droit les vélocipédistes, à l'exception du supplément journalier de 1 fr. 50 prévu à l'art. 8 de la loi fédérale du 19 décembre 1891. Cependant l'indemnité de louage ne leur sera payée que pour les jours où ils auront fonctionné comme vélocipédistes.

2° Dans les cours de répétition de régiments, les états-majors de régiment, de même que l'état-major de brigade chargé de la direction des manœuvres, pourront commander chacun deux hommes de la troupe comme vélocipédistes. Les prescriptions du chiffre 1 ci-dessus s'appliqueront également à ces derniers.

3° Lors des rassemblements de troupe, les états-majors de brigade et de régiment sont également autorisés à commander chacun 2 vélocipédistes de la troupe, dans le cas où la section de vélocipédistes attachée à l'état-major de division ne pourrait les leur fournir.

4° Par la présente décision celle du 21 février 1898 (Défense d'employer des hommes de la troupe comme vélocipédistes) est abrogée.

Pour le chef d'arme de l'infanterie :
Le remplaçant,
ISLER.

FONDS HERZOG

Rapport du Comité pour la période décennale 1889-1899.

Le Comité chargé de la gérance du Fonds Herzog vient de publier son rapport pour la période décennale de 1889 à 1899.

Les fonds qui composent cette fondation s'élèvent aux sommes ci-après :

Montant à la création du fonds en 1889	Fr. 12 000 —
Intérêt au 31 décembre 1898.	» 3 866 40
Augmentation provenant des versements de camarades .	» 3 230 —
Total au 31 décembre 1898 . .	Fr. 19 096 40
Moins frais d'impression	» 13 20
Montant net au 31 décembre 1898 . .	Fr. 19 083 30

Après avoir indiqué le but de cette fondation et fait son historique depuis son début, le rapport constate qu'en 1898, pas plus que dans les années précédentes, il n'a été présenté aucun travail, ni fait aucune

demande de la part d'officiers désireux de se placer au bénéfice de ce fonds pour voyages militaires, etc.

Le Comité a donc décidé d'attendre le moment où le capital s'élèvera à 20 000 fr., ce qui arrivera en 1900, et de disposer alors des intérêts qui s'élèveront à 700 fr. au moins par an pour l'appliquer au but que s'est proposé la fondation.

Il vaut la peine, dit le rapport, d'examiner pourquoi le corps d'officiers d'artillerie laisse complètement de côté les occasions de développer ses connaissances militaires ou de recueillir auprès des manœuvres de l'étranger les enseignements et les expériences qu'elles présentent. Faut-il attribuer cette apathie au fait que les occupations civiles absorbent tellement les officiers qu'ils n'ont plus de temps à vouer aux choses militaires? Certainement pas, puisque les camarades plus anciens rencontraient les mêmes difficultés et trouvaient cependant des heures à consacrer à l'artillerie. Une des meilleures preuves est celle de la longue existence de nos journaux militaires, qui seraient vite tombés si leurs rédacteurs n'avaient pu compter sur l'appui volontaire et désintéressé de leurs camarades. Les sociétés d'officiers témoignent aussi aujourd'hui de ce manque d'intérêt à ce qui se rapporte à l'arme en comparaison des années précédentes. A qui la faute? Certainement au déclin de l'intérêt pour l'arme et à l'affaiblissement de la bonne camaraderie. Ces manquements sont dus en partie à certaines questions de personnes, en partie aussi à la nouvelle organisation de l'artillerie qui a rompu les liens des unités. Il importe donc que dans tout le corps d'officiers d'artillerie, à partir des commandants supérieurs jusqu'aux chefs de batterie, tout le monde s'applique à réveiller le culte de la science de l'artillerie et à rendre à l'arme un esprit de saine camaraderie.

Une autre cause d'insuccès résiderait peut-être dans une interprétation erronée de la part des officiers dans une mise au bénéfice de ce fonds. Ils ne voudraient pas recevoir une sorte d'« aumône »; cette idée est fausse. Toutes les universités et les académies ont des dotations employées à des buts analogues.

On a aussi reproché aux sujets de concours d'être trop difficiles. Ce serait au contraire méconnaître les connaissances et le niveau intellectuel de nos jeunes officiers que de leur proposer des sujets dignes tout au plus de sous-officiers.

Au surplus, les sujets mis au concours l'année dernière sont de ceux qui touchent au développement moderne de l'artillerie et sont de ceux où la littérature militaire offre assez de sources de renseignements et d'informations de tout genre, sans parler des bibliothèques et des conseils que peuvent donner d'anciens officiers ou les rédacteurs de nos journaux militaires.

Enfin le subside à accorder pour les voyages militaires, pour assister à

des manœuvres, etc., ne devrait pas être si difficile à demander puisqu'il ne s'agit pour l'obtenir que de présenter un rapport au Département militaire sur ce qu'on a vu. Est-ce si difficile de relater ce *vu* ?

Telles sont les principales indications du rapport du Comité. Celui-ci termine en constatant quelle apathie nos jeunes officiers de carrière montrent à l'égard du fonds Herzog. Ce devrait être au contraire pour ces officiers-là une tâche agréable et facile de se mettre hardiment au travail les mois d'hiver, pour le bien de leur arme, et pour lui apporter non seulement à la salle de théorie ou sur le terrain d'exercices, mais en dehors de la place d'armes, le résultat de leurs travaux et de leurs lumières. Si le corps d'instruction ne prêche pas d'exemple, que faut-il attendre de ses élèves ?

Le rapport, de la plume du colonel Bluntschli, président du Comité, se termine par les paroles d'encouragement qu'émettait le jour de son jubilé le regretté général Herzog, lors de la remise du fonds auquel il a laissé son nom et son souvenir. Puissent ces paroles être entendues et « porter des fruits pour le plus grand bien de l'arme » dans la deuxième décade qui va s'ouvrir.

BIBLIOGRAPHIE

Livrets d'appel et de commandement, pour sergents-majors et pour sous-officiers. J. Huber, éditeur, Frauenfeld.

La maison Huber, à Frauenfeld, nous envoie deux *livrets d'appel et de commandement*, l'un pour sergents-majors, l'autre pour sous-officiers. Ces deux publications nous paraissent fort pratiques Elles comprennent d'abord un certain nombre de pages destinées à l'état nominatif par escouade et par section. A chaque page, un onglet ingénieusement établi permet d'inscrire en regard du nom de l'homme, outre les indications générales d'âge, profession et domicile, les insignes individuels qu'il porte, une note sur son aptitude, le numéro du fusil, et les services auxquels il a été commandé, garde, cuisine, corvée, ordonnance.

Viennent ensuite, pour le sergent-major, des formulaires de rapport sur le matériel dont un double peut être détaché pour remise au chef de compagnie ; pour le sous-officier, des formulaires d'inscription du linge de la chambrée en vue du blanchissage. Là aussi, un double peut être détaché. A la fin des deux livrets, un certain nombre de feuillets « pour les notes à prendre ».

Ces livrets seront donnés, au commencement des manœuvres, à tous

les sergents-majors du Ier corps d'armée qui pourront ainsi en faire l'essai. Ils sont utilisés déjà par les sergents-majors du détachement de recrues actuellement à la caserne de Lausanne. Ces derniers, tout en reconnaissant les avantages du livret, lui font le reproche d'être d'un format un peu trop fort et d'un poids un peu élevé.

Frœschwiller, par le général *H. Bonnal*. Récit commenté des événements militaires qui ont eu pour théâtre le Palatinat bavarois, la Basse-Alsace et les Vosges moyennes, du 15 juillet au 12 août 1870. Un fort vol. grand in-8°, avec atlas de 381 cartes. Paris 1899. R. Chapelot et Cie, éditeurs.

Nous nous bornons pour aujourd'hui à signaler ce volume qui enrichit d'un document nouveau, et non des moindres, l'histoire des débuts de la campagne de 1870. Le volume du général Bonnal, œuvre réfléchie et impartiale, est appelé à devenir un ouvrage classique. Il devra être consulté par tous ceux qui tiennent à avoir une vue claire et complète de la concentration de la IIIe armée allemande et des rencontres de Wissembourg et de Frœschwiller.

On s'est un peu trop accoutumé à considérer comme source unique des événements de la guerre de 1870, la publication officielle du grand état-major allemand. C'est une faute. Elle renferme ses erreurs comme toute œuvre humaine, et le général Bonnal en relève plus d'une, appuyé sur des preuves irréfutables.

Nous reviendrons là-dessus et étudierons avec quelque détail, dans une de nos prochaines livraisons, le volume du général Bonnal ; car il mérite mieux qu'une mention bibliographique passagère, et les renseignements qu'un officier, même de grade subalterne, peut retirer de sa lecture doivent être soulignés.

A l'occasion des grandes manœuvres, la *Patrie suisse* de Genève prépare un *Album-souvenir* qui renfermera les portraits des officiers du Ier corps d'armée, depuis le colonel commandant le corps jusques et y compris les lieutenants-colonels, puis toute une série d'instantanés pris sur les lieux, de scènes variées et vivantes de manœuvres. Toutes les armes y seront représentées. L'*Album-souvenir*, orné d'une belle couverture artistique, sera envoyé aux souscripteurs dans la quinzaine qui suivra les manœuvres. (Prix de souscription, 1 fr. 50.)

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés d'excuser le retard dans l'expédition de la présente livraison. Nous avons tenu à y joindre la carte du terrain des manœuvres qui ne pouvait nous être livrée plus tôt.

Notre livraison de septembre paraîtra également avec un retard d'une dizaine de jours, les trois membres du Comité de rédaction prenant part aux manœuvres du Ier corps d'armée.

Nous joignons au présent nnméro la carte du terrain des manœuvres du Ier corps d'armée.

Le Comité de la Société des officiers (section de Neuchâtel) nous demande de publier l'avis suivant :

« Nous avons l'avantage d'informer MM. les officiers du Ier corps d'armée que, grâce à l'amabilité des membres du CERCLE DU MUSÉE, le jardin et les locaux qui dépendent de ce Cercle sont mis à la disposition de MM. les officiers pendant le séjour qu'ils feront à Neuchâtel avant les prochaines manœuvres. »

Gants Militaires

Nos

1. **Gants coton blanc**, bonne qualité, la paire 60 ct., la douzaine fr. 6.50; qualité extra, la paire 85 ct., la douz. fr. 8.50
2. **Gants peau castor blanc**, qualité courante, fr. 1.75; très bonne qualité, fr. 2.50; qualité extra-forte, fr. 3.75 la paire
3. **Gants peau castor gris** . . . . . » » » 2.50; » » » 3.75 »
4. **Gants peau glacés blanc**, deux boutons . . . . . » » » 2.75; » » » 4.90 »
5. **Gants peau Driving**, brun-rouge, pour conduire . . . » » » 3.75; » extra-renforc. » 5.50 »
6. **Gants peau p^r civils**, qual. courantes, fr. 2.75 & 3.75; qualité extra-forte, » 4.75; » Rainproof » 5.50 »

TAILLES : 7 1/4 7 1/2 7 3/4 = **petit**; 8 8 1/4 8 1/2 = **moyen**; 8 3/4 9 = **grand**; 9 1/2 10 = **très grand.**

Envois par retour du courrier et contre-remboursement. — Marchandises défiant toute concurrence.

SAVOIE-PETITPIERRE
NEUCHATEL

(H6827S)

ALBUM-SOUVENIR DES MANŒUVRES

contenant les portraits des officiers supérieurs dès et y compris le grade de lieutenant-colonel; des instantanés des évolutions du 1er corps d'armée, des campements des différentes unités, des combats, de scènes militaires, etc.

Publication sérieuse et soignée éditée par la *Patrie Suisse*. Parviendra aux souscripteurs dans la quinzaine qui suivra la clôture des manœuvres, sous une élégante couverture artistique.

Prix de souscription jusqu'à fin septembre, 1 fr. 50. S'adresser à la *Patrie Suisse*, 3, rue Petitot, à Genève.

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne
MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

H211L SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

Médaille d'Or CONSERVES DE SAXON **Genève 1896**

Nouvelles conserves

BŒUF BRAISÉ A LA GELÉE
ESTOUFFADE DE BŒUF } à 1.20

préparation culinaire de 1er ordre, adoptée par la Confédération suisse pour l'armée.

Recommandée pour **Courses, Clubistes, Touristes,** etc.

Opinion de la presse (*Gazette de Lausanne,* 18 mai 1898) : *Les conserves de Saxon ont aussi été analysées comparativement et le résultat a été très favorable pour Saxon.*

En vente dans les principaux magasins de comestibles et d'épicerie. (H17L)

REVUE
MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE, un an : 10 fr.. — ETRANGER, un an : 12 fr. 50.

On s'abonne par carte postale adressée à l'Administration Escalier-du-Marché, 23, LAUSANNE.

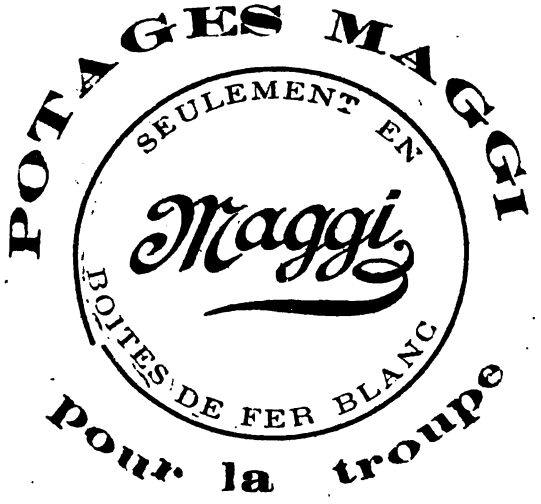

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boîtes de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boîtes très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boîtes vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables potages Maggi.**

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
H100L **Kemptthal (cant. de Zurich).**

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

N° 9. — SEPTEMBRE 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — 12 fr. 50 pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison de SEPTEMBRE 1899

Pages

I. — **La bataille d'Aix** (an 102 avant J.-C.). *(Fin)*, par M. le colonel-divisionnaire ED. SECRETAN 561

II. — **Locomotives routières et automobiles pour les transports militaires en campagne** 580

III. — **L'artillerie de montagne suisse** *(avec trois planches)* . . 599

IV. — **Les manœuvres du Ier corps d'armée en 1899**, par M. le colonel-brigadier NICOLET 605

V. — **Chronique suisse.** — Le parc de corps. — Cours préparatoire et plan d'instruction. — Le remplacement des munitions. — Discipline de feu. — Bicyclistes 613

VI. — **Chronique allemande.** — Mutations. — Soixante ans sous les drapeaux. — Un indice de rapprochement entre la Russie et l'Allemagne. — L'artillerie à la remorque de l'infanterie. — Nouveaux règlements d'exercice et de tir pour l'artillerie de campagne. — Manœuvres de siège au camp de Döberitz. — L'obusier de campagne modèle 1898. — Mitrailleuses d'infanterie. — Cyclistes, rentrez dans le rang. — Le recrutement de 1898 618

VII. — **Chronique italienne.** — Seconde expédition du capitaine Bottego à L'Omo. — Les grandes manœuvres. — Amélioration de la nourriture du soldat. — Visite du comte de Turin à l'Erythrée 622

Les photographies de l'artillerie de montagne que nous reproduisons dans la présente livraison nous ont été fournies par le **Comptoir de Phototypie de Neuchâtel.** Le **Comptoir** possède une collection très complète et extrêmement intéressante d'environ 70 photographies, prises pendant les marches et les exercices des batteries de montagne au Val Ferret.

REVUE MILITAIRE SUISSE.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 9. Septembre 1899.

LA BATAILLE D'AIX

(An 102 avant Jésus-Christ.)

IV

La bataille d'Aix.

A Aquae Sextiae, on est près des Alpes. Le moment était venu pour Marius d'en découdre.

Teutons, Toygènes et Ambrons, ceux-ci formant l'arrière-garde, avaient établi leur camp, suivant leur coutume, à proximité de la rivière de l'Arc, sur la rive gauche, en deux quartiers séparés, les Ambrons tout près du cours de l'eau.

Aix était un lieu de plaisance renommé par ses sources thermales et la beauté du site ; les riches habitants de la Provence y avaient des villas. Dans les jours chauds de l'été, Aix était un rendez-vous élégant et mondain. Les Barbares ne s'y étaient arrêtés que le temps nécessaire pour enlever les vivres et les provisions.

Les bivacs étaient à une lieue environ de la ville. Ils les avaient entourés, comme toujours, d'une triple rangée de chariots, ménageant dans ce retranchement de larges avenues pour le passage des colonnes de combat. Et comme on marchait depuis plusieurs jours, qu'on était en route depuis l'aube, que le soleil était brûlant, que l'ennemi ne s'était pas montré plus entreprenant, ni plus désireux de combattre que la veille, on s'était abandonné aux douceurs de l'étape et aux séductions du lieu.

Quand, dans l'après-midi, Marius déboucha avec la tête de sa colonne sur les hauteurs de la rive droite, il vit s'étaler à

ses pieds tout le campement des Barbares, les uns mangeant et buvant, faisant bonne chère et se livrant à la volupté, dit Plutarque ; les autres se baignant dans l'Arc, ou dormant, dispersés, dans la plaine. Dans l'intérieur du quartier, près des chariots, à l'ombre des grandes tentes de cuir, les femmes vaquaient aux soins du ménage ou faisaient leur toilette en surveillant les jeux des enfants, qui s'amusaient avec les chiens. Plus loin, les esclaves, reconnaissables à leur vêtement en peau de mouton ou de laine brute, pansaient les chevaux des attelages et les menaient à l'abreuvoir. Du haut de la colline, le général romain et les officiers de son escorte distinguaient nettement, au centre du camp, l'autel sacré, qu'entouraient les druides à la longue barbe blanche, à la robe écarlate; les bardes et les ovates, et les belles prêtresses aux longues robes de laine blanche, retenues sous les seins par une ceinture de bronze, d'argent ou d'or; les longs cheveux, couleur du blé jaunissant, flottant sur les épaules; la tête auréolée d'un diadème d'argent ou d'or; de larges bracelets d'or cerclant les bras nus; les pieds nus, protégés par des sandales. Elles paressent, musant et devisant entre elles, insouciantes, assises ou couchées sur la prairie, tandis que les prêtres vaquent aux soins de l'autel.

Marius arrête son avant-garde et ordonne qu'on dresse le camp, dont les tribuns et les centurions, qui ont pris les devants, ont déjà mesuré et dessiné les contours, marquant au centre, par un fanion rouge, le point où le général en chef aura sa tente, puis, les quatre angles, et, par des javelots, les emplacements des légions et des cohortes. Les cavaliers de l'avant-garde, *antecessores equites*, replient leurs patrouilles et se bornent à laisser en observation quelques vedettes pour surveiller le camp ennemi. Eux-mêmes vont rejoindre le gros de la cavalerie, qui a marché en tête de l'avant-garde et qui, en attendant que le camp soit prêt, se massera à droite et à gauche, sur les ailes, mettra pied à terre, mais restera prête à remonter en selle à la première alerte. Puis viennent les vélites, qui se forment en ligne devant le front que vont occuper les légions; ensuite les cohortes de l'avant-garde, *primum agmen*, qui se massent sur la première ligne, et derrière lesquelles viennent se ranger, sur trois lignes, en formation de combat, le gros de la colonne, *agmen legionum*, et l'arrière-garde, *agmen novissimum*. Les trains vont droit au camp pour

décharger le matériel sous la garde de leur escorte. Toutes les troupes restent sous les armes, front contre l'ennemi.

La troisième ligne quitte la première la station et va rejoindre l'emplacement qui lui est assigné. Les légionnaires déposent leur bagage, le corselet, le bouclier et le pilum, mais gardent le casque et l'épée, et la tunique de laine sans manches, qui descend jusqu'aux genoux. Sous la surveillance des centurions et des décurions, on dresse rapidement les tentes; puis, aussitôt après, on creuse le fossé, on gazonne le parapet et on plante la palissade. Le retranchement doit être terminé avant qu'on songe au repas.

* * *

Marius a très bien choisi sa place de bivac. Il a l'avantage de la hauteur, *superioris loci ;* il domine de toute la colline le camp des Barbares. Mais il n'y a pas une goutte d'eau sur le plateau. La marche a été longue, il est midi, la chaleur est torride, le soleil tombe d'aplomb sur les casques de fer et les lourdes cuirasses. Hommes et chevaux souffrent d'une soif ardente. On commence à murmurer dans les rangs. On demande à boire.

Marius, voyant l'exaspération monter, se dit qu'elle peut servir ses projets. Il parle aux soldats : — N'êtes-vous pas des hommes? » leur crie-t-il. Et leur montrant la rivière qui coule dans la vallée et les sépare de l'ennemi : — En voilà de l'eau! Mais vous ne l'aurez qu'en échange de votre sang! » — Mènenous donc au combat, avant que ce sang se soit séché dans nos veines! » crie un soldat. — Soit! répond le général, je vous y mènerai ; mais, avant toutes choses, il faut terminer le camp. »

Les soldats se taisent, mais les valets d'armée, qui ont terminé leur besogne et qui n'ont d'eau ni pour eux, ni pour leurs bêtes, prennent d'une main des armes, qui une hache, qui une épée ou une lance, de l'autre une cruche, et descendent à la rivière en courant. Ils y trouvent des Ambrons qui se baignaient ou musaient au bord de l'eau. Aussitôt, on en vient aux injures et aux coups. D'autres Ambrons accourent pour soutenir leurs camarades. Alors, au camp des Ambrons, on sonne la générale. Les guerriers sautent sur leurs armures, rapidement prennent leurs rangs, et bientôt la phalange est formée. Trente mille hommes s'avancent vers la rivière, mar-

chant au pas cadencé, frappant leurs boucliers de leurs épées et poussant leur cri de guerre : *Ambrons ! Ambrons !* Ils avaient le corps chargé et alourdi par la bonne chère, dit Plutarque, mais ils n'en avaient que plus de résolution et de fierté ; rendus plus gais par le vin, ils s'avançaient, non pas en désordre comme des furieux, ni en jetant des cris confus et inarticulés, mais en frappant leurs armes en mesure et en criant leur nom : Ambrons ! Ambrons ! comme pour terrifier à l'avance leurs ennemis en leur annonçant à qui ils allaient avoir à faire.

Marius voit ce qui se passe et prend aussitôt des dispositions pour le combat. Il laisse les Ambrons aborder la rivière et descendre dans l'eau, puis, quand il constate que leur belle ordonnance s'est rompue au passage du gué, il lance sur eux la légion auxiliaire levée sur les terres des Ligures. Et la bataille commence. Ces soldats, eux aussi, sont des Gaulois[1]. Ils ont adopté les mœurs et la langue du pays de leur habitation, mais ils n'ont pas oublié pour cela le nom de leurs ancêtres. Quand le cri : *Ambra !* vient frapper leurs oreilles, ils sont d'abord saisis d'étonnement, puis ils répondent aux provocations de l'ennemi en répétant le même cri qui, s'élevant à la fois des deux armées, remplit au loin toute la vallée de l'Arc.

Au pas cadencé aussi, *certo gradu,* les légionnaires descendent la pente, puis ils s'élancent à la course, l'épée au fourreau, les hastaires de chaque cohorte le pilum en balance dans la main droite élevée, prête à être jetée, *infestis pilis.* A quinze pas du front de bataille ennemi, ils s'arrêtent, lancent le pilum dans les rangs des barbares, puis profitant du désarroi que cette salve de traits a provoqué dans la phalange des Ambrons, ils tirent l'épée et attaquent l'ennemi corps à corps, *impetus gladiorum.* Sur quatre et jusqu'à cinq rangs de profondeur, c'est alors une inextricable mêlée. A mesure que les premiers rangs de la cohorte pénètrent plus avant dans la phalange, les rangs postérieurs poussent en avant et cherchent à atteindre du pilum, par-dessus la tête des combattants, les rangs d'arrière de la phalange ennemie. Longtemps Ligures

[1] Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. II, partie II, chap. III. Quoique levés sur les terres des Ligures et confondus avec eux par les Romains, ces auxiliaires appartenaient à l'une de ces colonies d'émigrés galliques qui se réfugièrent dans les Alpes liguriennes lorsque les Etrusques renversèrent la domination des Ombres.

et Ambrons luttent sur la rive gauche et jusque dans le lit de la rivière, rougissant les eaux du sang des morts et des blessés. Les Ambrons résistent jusqu'à ce que Marius porte ses autres légions au secours des Ligures; elles descendent au pas de charge la colline et leur choc impétueux, alourdi encore par la pente du terrain, culbute les Ambrons jusque sur l'autre rive. Marius lui-même passe la rivière rouge de sang et presque comblée de cadavres. Il poursuit, l'épée dans les reins, les Ambrons qui impuissants à lui tenir tête se retirent en désordre sur leur campement. Là, sur les chariots, un nouvel ennemi se dresse devant les légionnaires. Les femmes ambrones, armées d'épées et de haches, dit Plutarque, grinçant des dents, hurlant de rage et de douleur, frappent également sur ceux qui fuient et sur ceux qui les poursuivent, sur les premiers comme des traîtres et sur les autres comme des ennemis. Elles se jettent dans la mêlée, saisissent de la main les épées des Romains, leur arrachent leurs boucliers et affrontent la mort avec un héroïque courage.

La nuit tombait et dans le camp des Teutons l'alarme venait d'être donnée. Marius jugea prudent de ne pas demeurer plus longtemps sur la rive droite. En s'y attardant, il courait le risque d'être attaqué par le gros de l'armée ennemie, et de devoir combattre sur un terrain défavorable, n'ayant pas même son camp retranché pour appuyer et rallier sa retraite. Les cadavres des ennemis remplissaient le lit de la rivière et jonchaient la plaine par milliers. C'était, pour une première rencontre, un succès encourageant. Circonspect, heureux de ce que ses troupes eussent franchement abordé et énergiquement refoulé l'ennemi, le général fit sonner la retraite et regagna le plateau.

* * *

La nuit se passa sans que les Teutons reprissent l'offensive, mais dans le camp romain personne ne songea à se reposer, ni même à se réjouir d'une victoire qui n'était en aucune façon définitive. On avait encore devant soi tout le gros de l'armée ennemie, qui n'était pas intervenu dans le combat et dont, d'un moment à l'autre, ou pouvait recevoir l'attaque. Il fallut remettre de l'ordre dans les cohortes, achever le retranchement, faire l'ordinaire et distribuer le service, puis commander pour la nuit un minutieux service d'exploration,

tout autour du camp ennemi. Le nombre des cohortes de garde aux portes du camp fut doublé et toute l'armée demeura sous les armes. « On n'entendit point de chant de victoire, dit Plutarque, comme cela eût été naturel après un si grand succès; on ne se mit point à boire et on ne se réjouit pas dans les tentes; toute la nuit se passa dans la frayeur et dans le trouble. On entendait, sur la rive opposée, les lamentations et les menaces des ennemis. Ce n'étaient pas des plaintes ni des clameurs humaines, mais comme des hurlements de fauves ou des mugissement de bêtes. Les montagnes, la plaine et le fleuve semblaient rugir. Le cœur des Romains était saisi de crainte et Marius lui-même frappé d'étonnement. Tous s'attendaient à quelque périlleux combat de nuit. »

Cependant, ni durant cette nuit, ni le lendemain, les Teutons ne sortirent de leur camp. Ils se préparaient pour l'action qu'ils sentaient inévitable et qu'ils jugeaient bien devoir être décisive.

On consulta les dieux pour savoir quel en serait le sort. On avait pour cela les prisonniers du combat de la veille, dont les entrailles fumantes diraient les arrêts du destin?

Au centre du camp, autour des autels, toute l'armée est réunie. Dépositaires des rites sacrés, interprétateurs de la volonté des dieux, les druides sont là, majestueux dans leurs robes écarlates. Des magiciennes, vieilles femmes édentées, et les prophétesses, vierges superbes, vont leur servir d'acolytes dans l'horrible cérémonie.

Des femmes amènent les captifs. Ils sont nus et garrottés des pieds et des mains. Au-dessus d'une grande chaudière de bronze se dresse une potence; on y suspend la victime, par les pieds, la tête en bas. Une prêtresse s'avance, une faucille à la main et d'un seul coup lui ouvre la gorge. Le sang chaud jaillit des artères en jets puissants. Les femmes le recueillent dans les coupes sacrées: la couleur de ce sang, la force et la direction du jet servent aux druides de premières indications.

Puis d'autres femmes s'emparent du cadavre exsangue, l'éventrent et les entrailles tombent, livrant aux prêtres le secret de demain. Les ovates dépècent le corps du supplicié et on jette les morceaux dans la chaudière d'airain.

A un autre maintenant. On amène le malheureux. Une prêtresse s'élance et lui enfonce dans le cœur, jusqu'à la garde, un long couteau. Il tombe et de l'attitude que le corps affecte

dans sa chute, de la couleur et de l'abondance du sang qui ruisselle de la blessure, des dernières convulsions du supplicié, les prêtres tirent leurs pronostics.

Et l'effroyable sacrifice continue ainsi devant toute l'armée impatiente de connaître la voix divine. Le chef des druides va parler... Un grand silence se répand sur le camp. Le prêtre annonce une glorieuse victoire, la mort de milliers d'ennemis, du butin à rassasier toute l'armée. Une immense acclamation poussée par cent mille poitrines accueille la voix du vieillard.

Alors, dans tout le camp, c'est la joie, l'allégresse folle. Les Bardes, debout sur les chariots, chantent les exploits des chefs illustres, exaltent les gloires nationales, couvrent d'imprécations l'ennemi des Teutons et promet aux guerriers qui tomberont dans le combat les félicités qui attendent les braves dans le séjour des bienheureux. La vaillance du guerrier mort à la bataille est récompensée dans le Walhalla. A eux, les chasses et les pêches merveilleuses, les combats singuliers avec les immortels, les copieux festins où s'amoncellent les viandes grasses, où coulent à flots la bière, l'hydromel et le vin. La mort dans la bataille, c'est le sourire de la vie, c'est l'exaucement de la prière que toute femme teutonne a fait monter au ciel en mettant un fils au monde. Malheur à celui que la mort pâle vient surprendre dans sa demeure, au malade, à l'infirme qui doit rendre son âme alité entre deux peaux de bête, comme une vieille femme : il descendra dans les tristes régions du Hela. Quand le barde a parlé, les guerriers dansent et chantent, joyeux d'être les élus auxquels il sera donné de quitter glorieusement la vie.

* * *

Dans le camp romain, sur la colline, on se prépare aussi à la bataille imminente.

Marius envoie les officiers de son état-major reconnaître la contrée. Il redoute d'entreprendre une attaque de front contre les lignes ennemies; il voudrait les tourner et prendre les Barbares à revers, avec une partie de ses forces.

Au retour des reconnaissances, on lui annonce que derrière le campement teuton est un large ravin que masque un bois épais. Alors le parti du général est pris. A la nuit close, le tribun Claudius Marcellus, avec les trois mille hommes de sa légion, passera l'Arc en amont, contournera le bivac des Bar-

bares et s'embusquera dans le ravin. De la colline opposée, il pourra suivre toutes les phases de la bataille; il s'y jettera avec toutes ses forces quand il jugera le moment opportun. Puis Marius ordonne que le repas du soir soit pris de bonne heure et la retraite avancée. Il entend attaquer à l'aube.

* * *

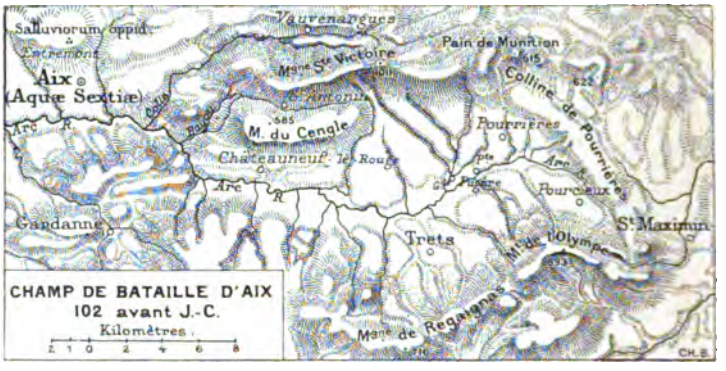

(Ce cliché, extrait de l'*Atlas de géographie historique*, de F. Schrader, a été obligeamment mis à notre disposition par la maison Hachette et Cie. Voir dans notre livraison de juillet dernier la notice bibliographique relative à cet Atlas).

Le lendemain, au point du jour et dans le plus grand silence, les troupes prennent les armes. Les bagages sont chargés sur les bêtes de somme et toute l'armée se range en bataille sur la hauteur, par trois lignes de cohortes. La cavalerie descend la première dans la plaine pour provoquer l'ennemi. Les vélites, les archers, les frondeurs sont devant le front.

Les Teutons veillaient. Eux aussi s'étaient levés de bonne heure. Leur cavalerie se lance sur les escadrons romains qui, perfidement, cédant le terrain, attirent de proche en proche les Teutons, jusqu'aux bords de l'Arc. Puis, précipitamment, ils reviennent sur la rive droite et reprennent position sur les flancs des légions.

Leur ruse a réussi. Emportés par leur ardeur, les Teutons n'ont pas la patience d'attendre que les Romains descendent dans la plaine, où ils eussent pu les combattre de plain pied et avec un égal avantage. Ils passent la rivière et recommencent

la même manœuvre qui, l'avant-veille, a coûté si cher aux Ambrons.

Marius a donné l'ordre à ses officiers que personne ne bouge avant son commandement. Il laisse l'ennemi s'engager sur la pente glissante et rapide où les rangs se rompent et où les assaillants s'essoufflent. Puis, quand il juge l'instant favorable, il donne l'ordre de l'attaque. Toute la ligne avance au pas de charge, les javelots et les lances en arrêt.

Le général en chef est au premier rang. « Il n'y avait point d'homme dans l'armée, dit Plutarque, qui fût plus adroit aux armes, ni qui eût le corps mieux exercé que lui, et il surpassait tous les autres en courage et en audace. »

Les Romains descendent. La cavalerie est sur les ailes. Devant le front des cohortes, la troupe légère des *antesignani*, vélites, frondeurs baléares, arbalétriers de Crète. L'ennemi est à leurs pieds. A la portée du trait, les antesignani lancent leurs projectiles, puis se dispersent en retraite, disparaissant par les intervalles entre les cohortes. Les légionnaires arrivent à la rescousse et lancent le lourd pilum. Tous les coups portent. Les hommes des premiers rangs ont déjà mis l'épée à la main que ceux des rangs postérieurs, profitant de la forte déclivité du terrain, peuvent encore accabler l'ennemi de leurs salves. Le désarroi et le désordre se répandent vite dans l'armée teutonne, déjà déséquilibrée par la marche sur le sol glissant. Les Teutons essaient en vain de faire ferme sous le poids des légions qui, comme un éboulement, les submergent et les écrasent. Les légionnaires se servent du bouclier pour jeter l'ennemi à terre avant de le frapper de l'épée.

En vain, les Teutons cherchent à résister. Les coups qu'ils portent de bas en haut n'ont ni aplomb, ni vigueur. Leur ordonnance serrée est rompue. Entraînés par le terrain qui leur oppose un invincible obstacle, ils reculent de deux pas pour un fait en avant. Ils tombent en arrière, glissent, dégringolent, puis tournant le dos à l'attaque, qui fond sur eux de tout son poids doublé de la vitesse acquise, ils s'enfuient en courant et repassent la rivière talonnés par les coups de sabre qui les accablent. Quant ils ont regagné la plaine et la rive gauche, ce n'est plus qu'une multitude désemparée.

A la voix des chefs, l'ordre se rétablit pourtant dans les bataillons qui ont à peine pu aborder la pente et qui, avant même d'avoir pu donner dans les cohortes romaines, ont été

entraînés dans la débandade par la fuite désordonnée de ceux qui les précédaient. Une ligne de bataille se reforme et, cette fois, les Romains auront le ravin contre eux.

Mais voici que, du haut des collines de la rive gauche, une clameur retentit. C'est la légion de Marcellus qui entre au combat, prenant les Teutons à revers. Elle aussi descend au pas de charge la colline, entraînée par la volupté de prendre part à un combat à moitié décidé déjà. Une partie des hommes de Marcellus se jettent sur le camp des Barbares et lancent leur javelots sur les attelages des chariots qui, blessés, s'emportent et échappent à leurs conducteurs. D'autres parviennent à mettre le feu au campement et rejettent dans les flammes les femmes et les enfants qui cherchent à échapper à l'incendie. Le gros de la légion atteint par derrière la ligne de bataille ennemie, la cerne et l'entoure. Alors, c'est dans l'armée teutonne une confusion effroyable. Pressés de toutes parts, les Barbares pensent qu'il ne leur reste qu'à défendre chèrement leur vie. La mêlée est atroce et le carnage horrible. Pendant plusieurs heures, le combat continue dans un ruissellement de sang. Le tumulte et les cris ne diminuent qu'avec le nombre des combattants.

V

Le sacrifice aux dieux.

Ambrons et Toygènes furent complètement détruits dans le massacre d'Aix-en-Provence. Depuis ce jour funeste, leur nom n'apparaît plus dans l'histoire. Une fraction de l'armée teutonne, couverte dans sa retraite par la cavalerie de Teutobodes qui vaillamment tint tête aux escadrons romains, parvint à échapper au désastre et à regagner le Nord [1]. Plutarque évalue à 100 000 le nombre des Barbares tués ou prisonniers ; d'autres historiens doublent ce chiffre [2].

Marius abandonna le champ de bataille sans enterrer ni

[1] Suivant Plutarque, ils se retirèrent par la Franche-Comté où Teutobodes, pris par les Séquanes, aurait été livré à Marius. D'autres historiens font réapparaître Teutobodes et sa cavalerie à la bataille de Verceil.

[2] Voici les principales évaluations des pertes : Tite-Live, 200 000 morts, 90 000 captifs, — Velleius Paterculus, 150 000 morts ; — Plutarque, 100 000 morts et captifs ; — Eusèbe et Eutrope, 200 000 morts, 80 000 prisonniers ; — Orose, 200 000 morts, 80 000 prisonniers, 3 000 fugitifs.

brûler ces monceaux de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants, qui pourrirent à la pluie et au soleil. Le lieu du carnage prit le nom de *campi putridi*, que rappelle encore aujourd'hui celui de Pourrières. Engraissé de la putréfaction de tous ces corps humains, il devint célèbre par sa fertilité. Plutarque prétend que les Massaliotes, qui en étaient les propriétaires, se servirent des ossements humains gisant à la surface du sol pour étayer et enclore leurs vignobles.

Ce fut dans l'armée romaine une explosion d'enthousiasme. Pour la première fois depuis longtemps, les aigles de la république pouvaient de nouveau se repaître à satiété de la chair des ennemis, ces redoutables Barbares qui si souvent avaient mis Rome en péril. Après tant de défaites, c'était une glorieuse revanche. Le butin conquis était immense. L'armée en fit don au général victorieux qui, par sa prudence, sa patience, la justesse de son coup d'œil, son habile manœuvre et son courage personnel, avait sauvé la patrie de la honte et de la ruine d'une invasion.

Marius ne choisit dans les dépouilles ennemies que les plus riches, celles qui pouvaient orner par leur splendeur la somptuosité de son prochain triomphe. Il fit ensuite la part des troupes et distribua aux soldats de larges récompenses, en armes, en argent, en esclaves, favorisant les plus braves et les plus vaillants. Ce qui resta fut offert aux dieux dans un solennel et magnifique sacrifice.

Sur le champ de bataille où par milliers gisent encore les cadavres des ennemis, toute l'armée est massée en un vaste carré, les légionnaires appuyés sur les piques, les cavaliers en selle. Devant le front des cohortes, les décurions et les centurions ; les tribuns, chefs des légions, devant les légions. Tous font face en dedans.

Au centre du carré, le butin conquis est amoncelé en un immense bûcher : chariots brisés, harnais de chevaux, bâts des bêtes de somme, armes cassées, casques fendus, cuirasses défoncées, ustensiles de ménage, tous les lamentables débris d'un campement où, hier encore, régnaient la joie de vivre et l'ardeur du combat, mais où la mort a passé, qui est maintenant sans maître et dont le feu va détruire jusqu'aux derniers vestiges.

Près de l'immense bûcher, un autel est dressé ; les aruspices et les prêtres l'entourent. Le feu sacré brûle et, dans le ciel

matinal, monte comme un encens la fumée des offrandes. Les augures attestent que les dieux sont présents et qu'ils sont favorables.

A côté de l'autel et tout près du groupe des prêtres, entouré des licteurs, le consul Marius, généralissime, est debout, un javelot dans la main, une couronne de laurier sur la tête. Un riche manteau écarlate, brodé et frangé d'or, flotte sur les épaules du victorieux. Derrière lui, à respectueuse distance, les légats, les officiers généraux, le questeur, le maître de la cavalerie, les adjudants et les officiers d'état-major, les guides et les ordonnances, toute la cohorte prétorienne. Face à l'état-major, les fanions des cohortes, les étendards de la cavalerie et les aigles des légions que portent les plus âgés des centurions.

Le grand pontife préside, au nom du général et par délégation de son pouvoir, aux cérémonies du culte. On sacrifie aux dieux de l'armée, à Jupiter Feretrius, à Mars le père, à la Victoire, qui ont puissance sur les guerriers, qui octroyent la force et la victoire aux fils de Quirinus, qui frappent de la terreur, de l'épouvante et de la mort les ennemis du peuple romain. Puis ce sont des imprécations contre les corps, les armes et les drapeaux de l'ennemi assez téméraire pour oser s'attaquer à Rome prédestinée pour régner sur le monde.

Le grand pontife allume un flambeau à la flamme de l'autel et le remet brûlant au général. Marius saisit la torche incendiaire, qui va réduire en cendres, à l'honneur des dieux, ce qui reste du camp des Barbares. Des deux mains, il l'élève vers le ciel, invoquant les puissances supérieures dans un dernier acte d'adoration, puis la jette dans le bûcher.

Déjà la flamme s'élève, et l'armée, dans une puissante acclamation, salue le général victorieux, lorsque, soudain, des cavaliers arrivant à toute bride font irruption dans l'enceinte sacrée, vont droit au général, sautent à bas de leurs chevaux et en l'embrassant lui annoncent que le peuple de Rome, enfreignant pour la quatrième fois les lois, pour le salut de l'Etat, l'ont réélu à la magistrature consulaire.

« Alors, dit Plutarque, une si grande joie étant survenue par-dessus celle que donnait déjà une si complète victoire sur l'ennemi, toute l'armée, pour témoigner l'allégresse qu'elle en ressentait, se mit à pousser de grands cris de triomphe, qu'elle accompagnait du bruit guerrier de ses armes, tandis que les

officiers amoncelaient sur la tête de Marius de nouvelles couronnes. Toute la journée se passa dans le camp romain en festivités et en réjouissances. »

Dans toute la province romaine la nouvelle de la victoire de Marius répandit une grande joie. On érigea sur les Campi putridi une haute pyramide dont les bas-reliefs figuraient Marius debout sur un bouclier porté par des soldats, dans l'attitude du général proclamé *imperator*. Sur le lieu où Marius avait offert son sacrifice d'action de grâce, un temple à la Victoire fut édifié [1].

VI

Cimbres et Tigurins.

Pendant que ces faits se passaient en Provence, les Cimbres et les Tigurins avaient passé le Rhin, traversé la Germanie méridionale et gagné le passage du Brenner. Le consul Quintus Lutatius Catulus occupait les cols des Alpes, mais à l'approche de l'ennemi, craignant que la division de ses forces ne l'affaiblit et qu'il ne pût résister sur aucun des points occupés, il se concentra en arrière, abandonna les défilés aux envahisseurs et se retira sur la rive droite de l'Adige. Il y retrancha son camp, construisant des ouvrages sur les deux rives et jetant sur le fleuve un pont pour les relier.

L'armée des Germains et des Gaulois ne tarda pas à le rejoindre. Elle dressa son camp sur la rive droite et éleva en travers du fleuve, en amont du camp romain, un barrage de pierres et de troncs d'arbre. En même temps, les Barbares dirigeaient contre le pont de grosses masses, dit Plutarque, sans doute des radeaux chargés de rochers, de façon à en rompre les piles. Les légionnaires de Catulus, saisis de

[1] M. Fauris de Saint-Vincent (Magasin encyclopédique, 1814) constate que le monument était encore debout au XVe siècle et que le village de Pourrières a pris dans ses armoiries la scène représentée par le bas-relief. Des cérémonies annuelles, qui n'ont cessé qu'à la Révolution française, ont perpétué le souvenir de la victoire d'Aix. Tous les ans, au mois de mai, la population se rendait en procession au temple de la Victoire, transformé par le christianisme en église de Sainte-Victoire, et au son des instruments de musique allumait des feux de joie sur les côteaux environnants.

Amédée Thierry (*Histoire des Gaulois*) affirme que le matelot provençal, près d'entrer dans la rade de Marseille, montrant au voyageur le sommet lointain de la montagne, lui dit encore, comme disaient ses ancêtres d'Arélate ou de Fosse : « Voilà le temple de la Victoire. »

panique, abandonnèrent leurs positions sans coup férir. Catulus, dit Plutarque, se montra en cette circonstance un grand et parfait capitaine, en montrant qu'il préférait l'honneur de son pays au sien propre. Voyant qu'il ne pouvait persuader à ses troupes de demeurer, et constatant qu'elles pliaient bagage dans le plus grand effroi, il ordonna qu'on donnât l'ordre du départ et, se mettant à la tête des fuyards, il entreprit de les conduire afin que toute la honte de cette retraite précipitée tombât sur lui et non sur la république et qu'il parût que ses soldats, loin de prendre la fuite, eussent suivi leur général. Les Barbares passèrent l'Adige sur les pas des Romains en retraite, s'emparèrent, par une capitulation, des ouvrages de la rive droite et se répandirent dans toute la Transpadane, pillant et ravageant le pays. C'était dans l'été de l'année 102, à peu près à l'époque de la bataille d'Aix.

Marius était rentré à Rome. Le Sénat lui avait décerné les honneurs du triomphe, mais il avait refusé d'en jouir tant que le sol de l'Italie ne serait pas purgé de la présence des Barbares. Il fit revenir sa belle armée des Gaules, passa le Pô et, au printemps de l'année 101, concentra une armée de cent mille hommes sous ses ordres et ceux du proconsul Catulus, aux environs de Verceil.

Le plan des Barbares comportait le ralliement de leurs deux armées sur les rives du Pô. Ignorant le désastre d'Aquae Sextiae, Cimbres et Tigurins se dirigèrent vers l'ouest, à la rencontre de leurs alliés, lorsque, dans leur marche, ils se heurtèrent au camp de Marius. Il fallait nécessairement, en l'absence de nouvelles, temporiser, si possible composer avec l'ennemi. Les Cimbres eurent recours à la ruse habituelle des Barbares en pareille circonstance. Ils envoyèrent à Marius des ambassadeurs chargés de lui demander, pour eux et pour leurs frères, des terres et des villes où ils pussent s'établir, promettant que si elles leur étaient abandonnées à l'amiable, ils s'y installeraient en amis du peuple romain.

Le général romain reçut les envoyés en présence des officiers de son état-major. Tout d'abord, il leur demanda quels étaient ces frères auxquels ils faisaient allusion dans leur discours. Quand les ambassadeurs nommèrent les Teutons, ce fut dans toute l'assistance un grand rire. — Quittez le souci de vos frères, leur dit Marius, et ne vous mettez point en peine pour eux ; nous leur avons donné des terres qu'ils garderont éternellement. »

Irrités de ces moqueries, les parlementaires le prirent de haut à leur tour, ripostant par des injures aux ricanements des officiers romains. Puis, passant à la menace, ils leur annoncent qu'ils seront punis de leurs propos moqueurs, par les Cimbres d'abord, puis par les Teutons, sitôt que ceux-ci seront arrivés. — Ils le sont déjà, répliqua Marius ; il ne serait pas aimable de notre part que nous vous laissassions quitter le camp sans que vous les eussiez vus et embrassés ». Marius ordonna qu'on amenât les rois teutons, arrêtés dans leur fuite par les Séquanes, livrés par ceux-ci à l'armée romaine et que Marius traînait avec lui, chargés de chaînes.

Il fallut bien se rendre à l'évidence. Les parlementaires quittèrent le camp et annoncèrent aux leurs la fatale nouvelle. Les Cimbres prirent aussitôt leur parti ; il ne leur en restait d'autre qu'une rapide offensive. Le roi Boïorix, escorté d'une troupe de cavaliers, se dirigea vers le camp romain, demanda à parler au général en chef et le somma de prendre lieu et date pour la bataille qui devait décider à qui demeurerait le pays. Marius répondit à Boïorix qu'il n'était pas dans la coutume des armées romaines de prendre conseil de leurs ennemis pour le choix du champ de bataille et du moment de la rencontre, mais que pour être agréable aux Cimbres, il voulait bien, dans le cas particulier, s'entendre avec eux. On convint que le combat aurait lieu au troisième jour, le 30 juillet, dans la plaine même de Verceil où les deux armées trouveraient un espace suffisant pour déployer toutes leurs forces [1].

On prétend qu'ambitieux et égoïste, Marius disposa les troupes de telle façon que l'armée des Gaules eût à jouer le grand rôle dans la bataille et que les honneurs de la journée fussent pour elle et pour son chef [2]. Il plaça Catulus et ses

[1] Le lieu précis de la rencontre est la plaine Raudique, *in campis Raudiis*, dit Vellejus, Paterculus (livre II, chap. 12), sur la rive droite de la Sesia, au confluent de cette rivière et du Pô. Plutarque prétend que la bataille de Verceil fut la première où Marius utilisa sa nouvelle ordonnance du *pilum*, dans laquelle la hampe et le fer étaient liés, non plus par deux chevilles en fer, mais par une seule cheville en fer seulement et par une autre en bois, très faible, qui devait se rompre au choc contre le bouclier ou l'armure de l'adversaire, de telle sorte que le fer restant planté, la hampe, tenant encore par la cheville en fer, traînât à terre et entravât les mouvements de l'ennemi.

[2] C'est Plutarque qui nous a donné le récit de cette sanglante bataille dont l'issue fut l'extermination des Cimbres. Leur nom sort dès lors de l'histoire, comme celui des Teutons après la journée d'Aix. Il semble à entendre l'historien romain que les honneurs de la journée furent pour le proconsul Catulus et ses hommes, plus que pour le général en chef et l'armée des Gaules. Mais Plutarque tenait son récit de Sylla et Sylla n'est point

20 300 hommes d'infanterie au centre de la ligne, tandis que ses 32 000 hommes à lui étaient répartis sur les deux ailes, avec la cavalerie. Son plan consistait à prendre l'offensive avec ces deux ailes et à manœuvrer contre les flancs de l'ennemi, de façon à l'attaquer pendant la marche en avant de la phalange et à la rompre avant même qu'elle eût pu aborder le centre de la ligne romaine. Ainsi la victoire serait due entièrement à ses troupes, sans que l'armée de Catulus eût seulement pu prendre le contact.

Les Cimbres formèrent leur infanterie en un corps de bataille massif, ayant autant de profondeur que de front, chaque face de l'immense carré occupant trente stades de terrain, soit trois mille sept cent cinquante pas. Sur le flanc droit de cet immense carré, la cavalerie, forte de quinze mille chevaux, marchait en superbe équipage. Tous les cavaliers, dit Plutarque, avaient des casques en forme de gueules ouvertes et de mufles de toutes sortes de bêtes étranges et épouvantables, rehaussés encore par des panaches en ailes déployées et d'une hauteur prodigieuse, ce qui les faisait paraître plus grands encore. Ils étaient armés de cuirasses de fer très brillantes et portaient des boucliers tout blancs. Chacun d'eux portait deux javelots à darder de loin et, pour aborder l'ennemi, de grandes et fortes épées.

Avant d'entrer dans la bataille, les deux généraux romains avaient fait leurs ablutions suivant le rite et consulté les entrailles des victimes après avoir sacrifié sur les autels des dieux. A peine les prêtres lui eurent-ils montré les signes du ciel que Marius s'était écrié : «la victoire est à moi » et, élevant les mains vers le ciel, avait voué à Jupiter Feretrius une hécatombe, tandis que Catulus faisait le vœu de consacrer un temple à la Fortune. Puis les deux généraux avaient pris la tête de leurs troupes et disposé les cohortes pour la bataille.

Les cavaliers cimbres, manœuvrant à la droite de leur infanterie, s'avançaient contre le flanc gauche de l'armée ro-

ici un témoin impartial. Déjà dans la guerre d'Afrique, quand il servait comme questeur dans l'armée de Marius, une jalousie féroce était née entre ces deux hommes. Par ses intrigues, Sylla était parvenu à ravir au consul la gloire de la capture de Jugurtha et dès cette date une haine implacable et cruelle, excitée encore par les partisans de l'un et de l'autre, avait séparé les deux officiers. Le soir de la bataille de Verceil, Sylla tenta de même de ravir à Marius la gloire de la journée ; il provoqua une lutte violente entre les soldats des deux consuls, prenant les uns et les autres parti pour leur chef.

Quoiqu'il en soit, il faut suivre le récit de Plutarque.

maine, cherchant à la déborder et à l'enfermer entre eux et le corps de bataille, qui s'avançait, « comme les flots de la vaste mer ». Les généraux romains discernèrent incontinent la manœuvre ennemie, mais leurs troupes, semble-t-il, leur sortirent de la main. Un soldat s'étant mis à crier que l'ennemi fuyait, toute la masse se porta impétueusement en avant pour le poursuivre.

Le piétinement de ces milliers de cavaliers et de fantassins souleva une si épaisse poussière sur la plaine desséchée par le soleil brûlant de l'été que les deux armées en furent comme couvertes et cachées. Marius qui s'était ébranlé le premier pour charger avec ses troupes eut le malheur de manquer la direction dans cette obscurité où les deux armées étaient comme ensevelies. Ayant poussé fort loin au delà des lignes ennemies, il fut longtemps errant dans la vaste plaine sans pouvoir reprendre le contact. En sorte que la masse énorme des Cimbres vint donner, sans coup férir, sur le centre romain et que Catulus et ses hommes eurent à soutenir tout l'effort de la bataille.

Les Cimbres, dans cette rencontre qui devait leur être fatale, avaient le soleil dans les yeux. La chaleur était suffocante. « Endurcis à supporter les plus grandes gelées, dit Plutarque, élevés dans des pays froids et couverts de forêts, les Barbares ne pouvaient pas résister à une telle chaleur ; ils fondaient en eau, étaient tout haletants et n'avaient que la force de mettre leurs boucliers devant leurs yeux pour les garantir de la lumière aveuglante. Tout cela servit beaucoup aux Romains si endurcis par le travail, si exercés, si entraînés à la fatigue, si aguerris qu'on n'en vit pas un seul suant ou haletant. La poussière leur fut aussi un puissant auxiliaire ; elle augmenta leur audace et leur confiance en leur cachant la plus grande partie de leurs ennemis ; il s'en fallut de beaucoup qu'ils vissent leur nombre innombrable. Au surplus, l'attaque fut si vivement menée, les corps luttèrent si allègrement de vitesse pour aborder l'ennemi que le corps à corps fut pris avant que dans les légions ou eût pu se rendre compte de la force numérique des Cimbres et s'effrayer à leur vue ».

Ce fut un horrible carnage. Les Cimbres avaient suivi la maladroite pratique de lier les uns aux autres, par de longues cordes tenant aux baudriers, les hommes des premiers rangs, afin que leur ordonnance ne pût être rompue. A grands coups

de sabre, les Romains étaient entrés dans cette masse. La plupart des Barbares furent taillés en pièces sur le champ de bataille; ce qui survécut fut refoulé sur le camp. Mais quand les légionnaires abordèrent le rempart des chariots, ce fut une autre tuerie, « la plus tragique et la plus terrifiante ». Debout sur les chars, vêtues de longues robes noires, les femmes des Cimbres, prises de furie, tuaient leurs propres guerriers rejetés sur le camp; les unes, leurs maris; les autres, leurs frères; celles-là, leurs pères; celles-ci, leurs fils. Prenant leurs petits enfants, elles les étouffaient de leurs propres mains, les jetaient sous les roues des chariots ou sous les pieds des chevaux et se tuaient ensuite elles-mêmes. Plutarque évalue à cent vingt mille le nombre des morts. Quoique des milliers de Barbares se fussent détruits eux-mêmes plutôt que de tomber vivants aux mains de l'ennemi, les Romains firent néanmoins soixante mille prisonniers.

L'ennemi détruit, ce fut le pillage et l'occasion aussi de la querelle qui s'éleva entre les troupes des deux généraux. Les dépouilles des ennemis tombés dans le combat, les armes, les drapeaux et les enseignes, les trompettes avaient été accaparés par les soldats de Catulus et portés par eux dans leur camp. Catulus ne manqua pas de s'en targuer comme d'une preuve que la victoire était due à lui seul. Ce fut le signal d'une grande dispute. Pour mettre les deux camps d'accord et prévenir un conflit qui eût pu avoir de funestes conséquences, on fit intervenir comme arbitres les ambassadeurs de Parme, présents au camp. Les soldats de Catulus les menèrent sur le champ de bataille jonché de cadavres et où râlaient encore les blessés. On leur fit voir que tous étaient percés des piques de Catulus, reconnaissables à la marque du général gravée sur la hampe.

Néanmoins, les honneurs de la journée allèrent à Marius, tant à cause de ses précédents exploits que de sa dignité de général en chef. Le peuple de Rome lui donna le titre de troisième fondateur de la république, estimant que le danger dont la victoire de Verceil l'avait préservée n'était pas moins grand que celui dont autrefois l'avait menacée les Gaulois. Quant à Marius, sobre dans sa fortune et politique, il associa Catulus à son triomphe et partagea avec lui les honneurs décernés par le Sénat.

Les Tigurins ne paraissent pas avoir pris part à la bataille

de Verceil. Il semble qu'ils soient restés en arrière, gardant sur les monts le flanc de l'armée et la communication avec les pays au nord des Alpes. A la nouvelle de la défaite et de l'extermination des Cimbres, ils rentrèrent en Helvétie, où un siècle plus tard on les retrouve, prenant part à la grande migration des Helvètes en Gaule, arrêtée par César.

Colonel Ed. SECRETAN.

LOCOMOTIVES ROUTIÈRES ET AUTOMOBILES

POUR

LES TRANSPORTS MILITAIRES EN CAMPAGNE

Le major du génie Mirandoli publiait en décembre 1898, dans la *Rivista di Artigliera e Genio* une étude sur l'automobilisme et les transports militaires en campagne et s'y attachait à résoudre la question suivante :

« L'automobilisme a-t-il modifié les conditions de la traction » mécanique sur les routes ordinaires? A-t-il résolu, d'une » manière plus satisfaisante que les locomotives routières, les » problèmes suivants, particulièrement intéressants au point » de vue militaire : 1° Suppléer le service des chemins de fer, » aux points où celui-ci cesse de fonctionner, par des moyens » de transport puissants; 2° remplacer dans les parcs et con- » vois la traction animale par un procédé aussi simple? »

Après une assez longue discussion, le major Mirandoli n'hésitait pas à se prononcer dans le sens de la négative, et le capitaine du génie français Bardonnaut, qui a repris cette année, dans la *Revue du Cercle militaire*, l'étude du major italien, s'associait pleinement à ses conclusions.

Nous allons essayer de montrer aux lecteurs de la *Revue militaire suisse* que ces conclusions sont des plus contestables, surtout en ce qui concerne la première partie de la question posée par le major italien. Et pour entrer tout de suite dans le vif du sujet, nous commencerons par comparer les chiffres relatifs aux locomotives routières et ceux relatifs à des automobiles connus, telles que les voitures de Dion, qui ont figuré au Concours des poids lourds à Versailles en octobre 1898. C'est là un rapprochement que MM. Mirandoli et Bardonnaut ont omis de faire et cela bien à tort, à ce qu'il nous semble, car s'ils avaient procédé à ce rapprochement, leurs conclusions auraient été probablement très différentes.

Pour que les chiffres que nous donnerons soient, autant que

possible, à l'abri de toute discussion, nous prendrons, d'une part, pour les voitures de Dion, les renseignements qui ont déjà paru dans la *Revue* en mars 1899 au cours d'une étude sur le Concours des poids lourds de 1898. L'auteur de cette étude paraît, en effet, s'être documenté aux meilleures sources et les chiffres qu'il donne sont conformes aux résultats officiels fournis par l'Automobile-Club de France [1].

D'autre part, nous nous servirons pour les locomotives routières des renseignements officiels publiés en France par le Ministère de la Guerre pour l'usage des troupes de l'artillerie à pied.

Le tableau ci-contre est, en conséquence, extrait tout entier du Règlement sur le service des bouches à feu de siège et place, publié par l'Imprimerie nationale en 1891. On le trouvera dans la 1re partie de ce règlement, au titre V (manœuvres de force), pages 147 et 148.

Ces renseignements s'appliquent aux locomotives routières qui sont en service en France depuis une trentaine d'années, mais seulement pour les besoins du temps de paix. Nous remarquerons, en effet, en passant, que chez nos voisins on ne paraît pas avoir jamais eu l'intention d'utiliser le mode de traction par locomotives routières en temps de guerre, pour suppléer au manque de chevaux ou à l'absence de chemins de fer, ainsi que cela se passe dans la péninsule italienne.

COMPARAISON D'UNE LOCOMOTIVE ROUTIÈRE AVEC UN AUTOMOBILE DE DION

Nous choisirons comme terme de comparaison le camion de Dion, dit de huit tonnes, qui figurait sous le n° 7 au *Concours des poids lourds* de 1898.

Ce camion, qui pesait en réalité 8840 kg., *chargé et en ordre de marche*, possédait un moteur de 30 chevaux et des roues motrices de 1m10 [2]. Il a pu, avec une charge utile de 3300 kg.

[1] Nous avons pu tout récemment compléter (et même rectifier) ces renseignements au moyen du Rapport officiel sur le Concours des poids lourds en 1898, rapport que M. Forestier vient de publier *in extenso* dans le *Génie civil* (nos 13, 14 et 15, des 29 juillet, 5 et 12 août 1899).

[2] Les voitures de Dion qui figuraient au Concours de 1898 étaient toutes du même type. En particulier l'omnibus n° 5 et le camion n° 7 ne différaient que par l'équipage du changement de vitesse, qui permettait au camion de marcher à une vitesse réduite, et

RENSEIGNEMENTS SUR LES LOCOMOTIVES		Système			
		CAIL		AVELING et PORTER	
		N° 2	N° 3	de 6 chevaux (grue et câble.)	de 8 chevaux (grue)
Force nominale	chevaux-vapeur	40	30	—	—
Poids de la machine	vide . . . . . Kilog.	12 200	9 000	10 150	9 850
	en service . . . . . »	15 000	11 000	11 700	11 500
Train brut (machine non comprise) remorqué sur *bonne route sèche* avec rampes accidentelles de	10 à 20mm environ par mètre . . Tonnes	35 *(a)*	25 *(a)*	25 *(a)*	25 *(a)*
	20 à 40mm » » »	30 à 15	20 à 12	20 à 12	25 à 12
	40 à 70mm » » »	15 à 8	12 à 6	12 à 6	12 à 6
Train brut remorqué sur rampe permanente de . .	10 à 20mm environ par mètre . . Tonnes	30 à 25	25 à 20	—	—
	20 à 40mm » » »	25 à 15	20 à 12	—	—
	40 à 70mm » » »	15 à 7	12 à 6	—	—
	120 à 140mm » » »	—	—	—	—
Vitesse moyenne sur . . .	Routes ordinaires en partie pavées, en partie macadamisées, avec rampes accidentelles ne dépassant pas 1 à 2 % . . . Kilom.	5	5	4	4
	Route sèche horizontale . . . . »	7	7	5 à 6	5 à 6
	Route pavée humide, macadam un peu défoncé, avec rampes accidentelles de 1 à 2 % . . . . . Kilom.	4	4	3	3
Diamètre des roues motrices	. . . . . Mètre	1,500	1,300	2,133	1,676
Approvisionnement en . . .	eau . . . . . Kilog.	2 200	1 400	1 000	700
	combustible . . . . . »	600	400	250	300
Parcours avec l'approvisionnement d'eau	. . . . . Kilom.	10 à 12	10 à 12	9	6
» » de combustible	. . . . . »	20 à 24	20 à 24	14	18

(a) Maximum pour un court trajet.

et un approvisionnement d'eau et de combustible suffisant pour un parcours de 30 à 35 km., obtenir une *vitesse moyenne*[1] de 13,8 km. à l'heure, avec des rampes allant jusqu'à 9 %, et remonter ces dernières à une vitesse supérieure à 8 km.

Si nous prenons, d'autre part, la locomotive routière Cail n° 2, nous constatons qu'elle pèse *en ordre de marche* 15 000 kg. avec un moteur de 40 chevaux et des roues motrices de 1m50. Elle a donc un poids *presque double* de celui du camion de Dion, un moteur plus fort d'un tiers et des roues plus hautes d'un tiers. Elle devrait donc donner un rendement plus fort d'au moins un tiers.

Or c'est le contraire qui se produit, dès que le profil de la route devient accidenté. On conclut, en effet, du tableau qui précède que, en rampe de 9 %, la locomotive n° 2 remorquerait moins de 4000 kg. de poids brut, soit, en admettant pour le rapport du poids net transporté au poids brut la proportion $\frac{2}{3}$, qui est celle adoptée par le major Mirandoli, 2650 kg. environ de poids net, ce qui est sensiblement inférieur au résultat obtenu par le camion de Dion.

La vitesse de la locomotive, dans de pareilles rampes, atteindrait à peine 3 km., tandis que sa vitesse maximum ne paraît pas pouvoir dépasser 7 km. à l'heure.

Quant à l'approvisionnement d'eau, il ne permet de faire qu'un parcours trois fois plus faible que celui du camion de Dion.

La locomotive n° 2, au point de vue de la montée des rampes et de l'approvisionnement, est donc très inférieure au camion n° 7. On peut même dire que sur de fortes rampes elle n'existe plus.

Comparons maintenant les rendements des deux véhicules en terrain moyennement accidenté, c'est-à-dire comprenant des rampes de 4 à 7 % :

par la carrosserie, la caisse étant naturellement supprimée dans le camion qui avait, en outre, des ressorts un peu plus raides. Le moteur était le même pour toutes les voitures.

[1] La vitesse *moyenne* était de 13,8 km., mais la vitesse *commerciale* n'était que de 12,4 km. La vitesse commerciale suppose un certain nombre d'arrêts en cours de route, pour prendre ou laisser des marchandises; nous n'avons donc pas à nous en occuper ici.

Les vitesses indiquées ci-dessus ont été calculées en laissant de côté les chiffres relatifs à la première journée du concours, pendant laquelle le camion a marché *avant d'être complètement terminé* et qui a donné par suite des résultats tout à fait anormaux.

La locomotive routière traînera, à la vitesse moyenne de 4 km. à l'heure, de 25 000 à 7000 kg. de poids brut, soit 16 700 à 4700 kg. de poids net. Son rendement sera donc de 67 à 19 tonnes kilométriques par heure.

Le camion de Dion avec sa charge de 3300 kg. et sa vitesse moyenne de 13,8 km., a donné au Concours des poids lourds un rendement de 45 tonnes kilométriques par heure.

Or, dans le premier cas, on a un poids brut variant de 40 000 à 22 000 kg., et, dans le second cas, on a un poids brut de 8800 kg.

Il ressort de ce qui précède, que le major Mirandoli paraît s'être montré dans ses appréciations beaucoup trop favorable aux locomotives routières qui donnent, tout compte fait, des résultats inférieurs à ceux d'un automobile de Dion, de poids moindre et muni d'un moteur plus faible. Cet officier supérieur est certainement un peu prévenu en faveur d'un mode de transport qui est depuis longtemps réglementaire dans l'armée italienne, mais qui ne semble avantageux que pour des parcours exécutés à une très faible vitesse, en terrain à peu près horizontal (rampes inférieures à 2 %).

RENDEMENT ACTUEL DES VOITURES A PÉTROLE

Le major Mirandoli paraît, en revanche ne pas avoir apprécié les automobiles à leur juste valeur.

« Le chariot automobile de l'avenir, dit-il, sera à vapeur » avec combustible liquide, à essence ou à pétrole ; sa charge » utile sera de 1200 kg., son poids chargé de 3000 kg., sa » vitesse moyenne de 9,5 km. L'étape journalière moyenne » peut être fixée à 70 km. »

Ces données, ajoute le capitaine Bardonnaut, dans la *Revue du Cercle militaire*, *résultent d'expériences déjà faites*.

Le malheur est que ces données sont inexactes, et surtout très inférieures à la réalité. En effet, pour prendre un exemple, la voiture de livraison Panhard, qui figurait au Concours de 1898 et dont le type reproduisait, en l'améliorant, le type de l'omnibus du Concours de 1897, a donné des résultats bien supérieurs à ce que prévoit le major Mirandoli pour le chariot automobile *de l'avenir*.

La voiture en question était munie d'un moteur à essence de 8 chevaux; elle pesait, en ordre de marche, 3250 kg., et

transportait une charge utile de 1000 kg., avec un approvisionnement d'eau et d'essence suffisant pour parcourir 130 kilomètres environ. Sa vitesse était de 22 km. en palier, 10 en rampe de 6 %, 5 en rampe de 9 %. La vitesse moyenne pendant le concours a été de 16 km.

On remarquera que cette voiture, comme toutes les voitures des grands magasins parisiens, est une voiture fermée, presque luxueuse. En supprimant la carrosserie supérieure, qui ne sert qu'à garantir les marchandises et le chauffeur, on pourrait alléger la voiture de 400 à 500 kg. de poids mort et augmenter d'autant la charge utile qui serait portée à 1450 kg. sur 3250 de poids total. On augmenterait par suite le rendement par heure, qui est actuellement de 16 tonnes kilométriques.

Ce rendement deviendrait alors de 1,450 × 16, soit 23 tonnes kilométriques (moitié du rendement du camion de Dion) contre 1,200 × 9,5, soit 11 tonnes et demie, rendement admis par le major Mirandoli pour son automobile type. C'est là un excellent résultat, sans compter qu'une pareille voiture fera facilement 130 km. dans sa journée, *sans se ravitailler*, et davantage en se ravitaillant.

Une autre voiture, qui a figuré au concours de 1898, le camion de Dietrich, nous conduit encore à des conclusions analogues.

Ce camion, muni d'un moteur à essence de 9 chevaux[1], pèse, en ordre de marche, 3300 kg., et transporte 1500 kg. de charge utile, avec un approvisionnement suffisant pour un parcours de 70 km. Sa vitesse moyenne au Concours a été de 12,5 km. à l'heure, et il a monté assez facilement une rampe de 9 %. Son rendement par heure était donc de 18,7 tonnes kilométriques, résultat légèrement supérieur à celui fourni en 1898 par la voiture de livraison Panhard, avec sa carrosserie de luxe, et supérieur de plus de moitié à celui du chariot-type.

Le camion de Dietrich circule actuellement au Soudan.

Nous venons de voir que deux voitures, pesant seulement

[1] La puissance en chevaux des moteurs à pétrole, surtout appliqués aux automobiles, est généralement fort mal connue. Il faut se défier énormément des chiffres fournis par les constructeurs qui ignorent eux-mêmes, la plupart du temps, la force réelle de leurs moteurs.

$^1/_{10}$ de plus que le *chariot-automobile de l'avenir,* peuvent donner l'une un rendement de plus du double, l'autre un rendement supérieur de plus de moitié. Nous sommes donc bien fondés à dire que les données du major Mirandoli ne peuvent servir de base à la discussion[1].

Avantages divers attribués aux locomotives routières

Examinons maintenant les avantages de détail que l'on a attribués aux locomotives routières.

L'un de ces avantages serait d'avoir des roues de grand diamètre qui permettent « d'obtenir le maximum d'adhérence avec des *vitesses faibles.* »

Nous ne contestons pas que les grandes roues ne soient *d'une façon générale*[2] avantageuses, mais nous ne pouvons admettre qu'elles soient commodes pour obtenir de faibles vitesses, car elles exigent pour cela une démultiplication d'autant plus forte qu'elles sont plus grandes, et les démultiplications trop fortes sont à rejeter autant que possible, en raison des pertes de travail qu'elles amènent.

Quant à la solidité de ces roues, elle est toujours sujette à caution, si l'on s'en rapporte aux résultats obtenus jusqu'à ce jour, et enfin quant à la solidité même des locomotives routières qu'on nous présente comme très grande, elle est très contestable et très contestée en France par les établissements militaires, qui ont fait de ces véhicules un usage un peu prolongé. Il ne faut pas croire, en effet, que la masse donne la solidité; c'est souvent l'inverse qui a lieu. Les monstres sont souvent peu solides, et les locomotives routières sont plutôt des monstres.

En ce qui concerne les consommations de combustible et d'eau, le major Mirandoli s'écarte encore beaucoup de la réalité. C'est ainsi qu'il déclare que les locomotives routières consomment incontestablement plus d'eau que les automobiles à pétrole, mais qu'il n'y a là qu'un *bien léger inconvénient.*

[1] On pourrait admettre, comme point de départ, un chariot-automobile de 3000 kg., portant 1400 kg. à la vitesse moyenne de 12 km. à l'heure, et capable de faire d'une façon continue des étapes de 100 km. par jour.

[2] Les grandes roues sont très avantageuses au point de vue de la conservation des chaussées, mais elles ne le sont nullement au point de vue de l'adhérence.

Car il suffit, dit-il, de leur assurer sur un parcours de 70 km. un ravitaillement de 3 mètres cubes d'eau.

Or, tout le monde sait que l'un des gros inconvénients des automobiles à vapeur, mis en lumière par les concours de 1897 et 1898, c'est la difficulté de se procurer de l'eau d'alimentation convenable, c'est-à-dire ni boueuse, ni grasse, ni trop calcaire, etc. Le camion de Dion, excellente voiture dont nous avons parlé précédemment, ne consommait, pour un parcours de 70 km., que moins de 1200 litres d'eau et, cependant, son ravitaillement ne se faisait pas sans encombre sur un itinéraire connu à l'avance, et à moins de 40 km. de Paris. C'eut été bien pis encore s'il avait fallu trouver 3000 litres d'eau (3 m.^{3}), c'est-à-dire un approvisionnement deux fois et demie plus considérable.

Ajoutons que ce chiffre de 3 m.^{3} d'eau pour une locomotive routière parcourant 70 km. nous paraît beaucoup trop faible.

En effet, d'après le tableau que nous avons donné en commençant, les locomotives Cail n° 2 et n° 3 (de 40 et 30 chevaux) consommeraient respectivement pour un parcours de cette espèce 15 et 10 mètres cubes.

En admettant que ces locomotives arrivent à ne pas consommer proportionnellement davantage que les automobiles de Dion, il leur faudrait encore 5 et 3,8 mètres cubes, chiffres toujours supérieurs à celui qui a été indiqué.

Nous ne parlons pas de la consommation de coke *métallurgique*[1], qui est beaucoup moins considérable que celle de l'eau, mais qui n'est pas cependant sans créer d'assez sérieuses difficultés. Nous sommes, en effet, d'avis, comme le major Mirandoli, que le combustible employé doit être, de préférence, un combustible liquide, tel que le pétrole, qui se rencontre actuellement partout, l'emploi du pétrole supprimant toute difficulté pour l'organisation du générateur de vapeur, en simplifiant, en outre, la question approvisionnement.

Nous citerons comme exemple la très intéressante voiture de *The automobile Leyland Association* qui figurait au concours de 1898. Cette voiture avait non seulement un moteur à vapeur avec chauffage au pétrole, mais un appareil de con-

[1] Les automobiles à vapeur de Dion, Scotte, etc., ne peuvent brûler un charbon ou un coke quelconque, coke d'usine à gaz par exemple; il leur faut, pour fonctionner convenablement, du coke spécial, du coke métallurgique.

densation très bien organisé, qui réduisait considérablement la consommation de l'eau[1]. Nous sommes même assez disposé à croire que c'est parmi les véhicules de ce genre que se trouvera l'automobile militaire de l'avenir, car, comme le fait remarquer l'auteur de l'étude sur les Poids lourds, parue dans la *Revue* de mars 1899, le jour où la question du chauffage au pétrole, et surtout celle de la condensation à peu près complète de l'eau seront résolues, la question de l'automobile militaire pratique sera également bien près de l'être.

Importance de la vitesse. — Réduction du personnel et du matériel

Nous avons déjà vu que le major Mirandoli attribuait aux automobiles lourds (à vapeur ou à pétrole) des vitesses beaucoup trop faibles. Il se trompe également en déclarant que les résultats obtenus au concours de 1898 ne différaient pas sensiblement de ceux obtenus au concours précédent. Il est vrai qu'à l'époque où il a écrit son article, aucun document officiel n'avait été encore publié à ce sujet, le rapport de M. Forestier n'ayant paru que dans le courant du mois d'août 1899. Mais ce rapport fait justement ressortir les progrès notables obtenus en 1898, au double point de vue de la vitesse et du rendement économique.

La vérité c'est que, contrairement à ce que croit le major Mirandoli, les automobiles à vapeur et à pétrole ont une vitesse notablement supérieure à celles des locomotives routières, et c'est justement là ce qui leur assure la supériorité de rendement que nous avons déjà constatée.

C'est, en effet, une erreur complète de croire qu'on n'a pas intérêt à obtenir une allure moyenne un peu élevée, et à tirer des charges *même restreintes* à une vitesse considérable, au moins quand il s'agit des transports de l'armée en temps de guerre.

L'emploi dans l'armée des automobiles rapides aurait en effet

[1] Dans l'automobile Serpollet on avait également cherché à résoudre les mêmes problèmes. La question de la condensation complete de l'eau, *de sa mise en cercle*, si l'on peut s'exprimer ainsi, est malheureusement fort compliquée; on se heurte à toutes sortes de difficultés accessoires. C'est ainsi qu'on est forcé de disposer sur le passage de l'eau de condensation des filtres à huile pour enlever les matières grasses ou huileuses qui rendraient cette eau *inutilisable*.

l'avantage de réduire dans une proportion considérable le personnel et le matériel nécessaires, un seul véhicule remplaçant un grand nombre de chevaux et faisant la besogne de plusieurs voitures.

Un exemple permettra de s'en rendre bien facilement compte :

On sait combien il est actuellement difficile de ravitailler par voie de terre une armée, à une distance d'une centaine de kilomètres (4 étapes), et on n'ignore pas qu'au delà de cette distance l'opération devient presque impossible[1].

Nous supposerons donc qu'on ait à ravitailler un corps d'armée à cette distance de 100 km., ce qui suppose l'arrivée journalière d'une cinquantaine de tonnes de vivres.

Avec des camions de Dion, du type de 8 tonnes[2] (n° 7 du Concours de 1898), il suffira d'expédier chaque jour $\frac{50}{3,3}$ soit 15 voitures, et comme ces voitures resteront deux jours en route (un jour pour aller, un jour pour revenir) le ravitaillement sera complètement assuré avec 30 voitures.

Si au lieu du camion n° 7, parcourant des étapes journalières de 100 km., nous employions une voiture ne pouvant faire que 75 km., le nombre des véhicules automobiles nécessaires s'élèverait à 40. Il serait de 60 voitures ne parcourant que 50 km. et de 120 avec des voitures ne parcourant que 25 km.

Avec des voitures attelées à quatre, dont le chargement paraît être au maximum la moitié du chargement du camion de Dion ($\frac{1}{2}$ 3300 = 1650), il faudrait 240 véhicules pour assurer le même service.

D'autre part, on peut admettre qu'il faut : 1° par automobile, deux hommes (un mécanicien et un chauffeur serre-frein), plus un homme de remplacement ou un gradé monté pour deux voitures ; 2° par voiture attelée à 4 chevaux, deux hom-

[1] Nous avons choisi pour notre exemple la distance de 100 km., parce que c'est à peu près la limite du ravitaillement par voie de terre, et parce que, en outre, ce chiffre correspondant exactement à 4 étapes de voitures et à 1 étape d'automobile, les calculs deviennent plus faciles et plus clairs en raison de la symétrie des transports.

[2] Nous rappelons que le camion de Dion porte 3300 kg., et que, sa vitesse moyenne étant de 13,8 km., on peut lui demander sans crainte 100 km. par jour. On pourrait même lui en demander beaucoup plus.

mes plus un gradé monté pour deux voitures. Ce qui nous donne le tableau suivant :

MATÉRIEL	PERSONNEL	
	Hommes	Chevaux
30 camions de Dion, portant 3300 kg. faisant des étapes de 100 km.	75 (mécaniens, chauffeurs, gradés).	
40 automobiles portant 3300 kg., faisant des étapes de 75 km.	100 (mécanic., chauffeurs, gradés).	
60 automobiles portant 3300 kg., faisant des étapes de 50 km.	150 (mécanic., chauffeurs, gradés).	
120 automobiles portant 3300 kg., faisant des étapes de 25 km.	300 (mécanic., chauffeurs, gradés).	
240 voitures attelées à 4, portant 1650 kg., faisant . . 25 km.	600 (conducteurs ou gradés).	1080

On voit en résumé que 30 camions de Dion [1] de 8 tonnes avec 75 hommes pourraient remplacer 240 voitures avec 600 hommes et 1080 chevaux, ce qui est l'équivalent en matériel de 12 batteries d'artillerie et en personnel d'un régiment et demi de cavalerie.

Cette simple comparaison suffira, croyons-nous, à faire ressortir les avantages de l'emploi des automobiles rapides non seulement sur les automobiles lents, mais encore sur l'organisation actuelle, en même temps qu'elle montrera les inconvénients de cette dernière.

C'est cependant cette organisation qui est en usage dans toutes les armées européeunes, et celles-ci ne peuvent absolument point s'en passer à certains moments, ne serait ce que pendant la période de concentration qui précédera chaque grande bataille. Or, le malheur est que cette organisation, dont dépendra l'alimentation des troupes, ne fonctionnera jamais d'une façon satisfaisante, à moins d'y employer exclusivement l'élite de l'armée, et encore !

[1] Nous avons supposé, dans ce qui précède, l'emploi de camions de Dion, parce que ce sont des voitures bien connues, dont on peut facilement apprécier le rendement. Ceci ne veut pas dire que nous en conseillerions l'emploi en campagne. Les automobiles à vapeur de Dion sont, il est vrai, des voitures fort remarquables, mais elles ont été créées *exclusivement* en vue d'un service industriel déterminé et bien régulier : elles ne conviendraient pas, en réalité, au service du temps de guerre, pour lequel elles n'ont pas été établies.

Il n'est, du reste, nullement certain que l'on arrive, dans certains pays, à se procurer l'énorme quantité de chevaux nécessaire, non seulement pour le service des vivres, mais pour tous les autres services de l'arrière.

C'est ainsi que le service du ravitaillement en munitions ne paraît pas beaucoup mieux assuré que celui des vivres. Il est, à vrai dire, moins important au point de vue du tonnage à transporter, mais il est essentiellement irrégulier et il a besoin de fonctionner d'une façon presque instantanée. Plus encore que pour le service des vivres, son bon fonctionnement est une question de vie ou de mort [1], car, si une armée peut, à la rigueur, vivre sur le pays, elle doit toujours tirer ses munitions de l'arrière.

On se rendra compte des difficultés auxquelles se heurte ce service en lisant dans les *Lettres sur l'artillerie*, du prince de Hohenlohe, l'odyssée d'une des colonnes de munitions de la IIe armée. Après la bataille de St-Privat, cette colonne dut se rendre jusqu'à Sarrelouis pour se ravitailler, et elle ne parvint à rejoindre le corps de la garde que la veille de Sedan, ayant fait 338 km. en 9 jours, soit une moyenne journalière de 36,4 km. Elle repartit aussitôt pour Sarrelouis et rejoignit cette fois à Paris, après avoir parcouru 525 km. en 14 jours (37,5 km.) sur des routes constamment encombrées [2].

Et cependant le prince de Hohenlohe déclare que malgré ces efforts, vraiment extraordinaires, les munitions n'arrivaient pas en quantité suffisante à l'armée victorieuse. Que sera-ce à l'avenir? On peut prévoir que les attelages ne suffiront jamais à leur tâche, et seul l'emploi des automobiles permet d'entrevoir la solution du problème.

On se risque donc beaucoup en se prononçant contre le remplacement de la traction animale dans les parcs et les convois par les automobiles, car ceux-ci peuvent seuls réaliser les vitesses devenues aujourd'hui nécessaires pour assurer convenablement le ravitaillement, sans exigences excessives en personnel et en matériel.

[1] On peut citer comme exemple la bataille de Leipzig-Wachau, où le défaut de munitions d'artillerie, le deuxième jour, détermina la retraite de l'armée française. « Si j'avais « eu, disait Napoléon à Ste-Hélène, 30 000 coups de canon de plus le 18 septembre, je « serais aujourd'hui le maître du monde. »

[2] Le prince de Hohenlohe ajoute qu'il ne chercha pas à se rendre compte du nombre de chevaux qui restèrent en route et durent être remplacés par des chevaux de réquisition, mais il laisse comprendre que ce nombre fut très considérable.

En ce qui concerne la réduction du personnel, le major Mirandoli attribue aux locomotives routières et aux trains routiers une certaine supériorité sur les automobiles indépendants. Cette supériorité existe, mais elle est beaucoup plus faible que ne l'a indiqué l'officier italien, qui a oublié de tenir compte des serre-freins, si nécessaires cependant dans un train routier.

Les chiffres que nous avons indiqués pour le personnel nécessaire au ravitaillement automobile d'un corps d'armée sont d'ailleurs trop faibles pour qu'une réduction quelconque puisse présenter une réelle importance.

INCONVÉNIENTS DES LOCOMOTIVES ROUTIÈRES ET DES TRAINS ROUTIERS

En revanche, il est facile de faire ressortir les inconvénients des locomotives routières et trains routiers au moyen de la comparaison qui met en présence[1] :

1° Un convoi de 10 chariots automobiles (du type indiqué par le major Mirandoli), pesant au total 30 tonnes, portant 12 tonnes de charge utile à la vitesse moyenne de 9,5 km. et parcourant, par jour, 70 km.;

2° Un train de voiture à deux roues portant la même charge utile de 10 tonnes, et pesant brut 18 tonnes, lequel, traîné par une locomotive routière munie de son tender à deux roues, atteindra également le poids total de 30 tonnes.

En admettant que le poids adhérent (poids sur l'essieu moteur) soit les $^3/_5$ du poids total[2], ce poids est, dans le premier cas, de 18 tonnes et, dans le deuxième cas, de 7,2 tonnes seulement. Par conséquent, en cas de mauvais temps, par exemple, avec un coefficient d'adhérence de $^1/_4$, la force de traction totale des automobiles a une limite de 4,5 tonnes, tandis que celle du train routier ne peut dépasser 1,8 tonne.

C'est ce qui explique l'infériorité des trains routiers en terrain accidenté, surtout par le mauvais temps.

[1] Cette comparaison devait, dans l'esprit de l'auteur de l'article que nous analysons, établir la supériorité du train routier: 1° Par l'économie du personnel; 2° par l'infériorité du prix d'achat. Or, nous avons vu que l'économie du personnel était, en réalité, très faible; quant à l'infériorité du prix de revient, elle est très contestable, attendu que les prix de revient sont, à l'heure actuelle, très difficiles à évaluer, en particulier en ce qui concerne les éléments à deux roues du train routier.

[2] C'est le chiffre moyen qui résulte du concours de 1898.

Mais il est un inconvénient encore plus grave des locomotives routières, nous voulons parler de leur action destructrice sur les routes.

Le général Morin a fixé à 6000 kilos le maximum du chargement que peut recevoir une voiture attelée, munie de roues de 1 m. et 1m65 de diamètre avec bandages de 0m12, lorsque l'on veut assurer la conservation des routes [1]. Etant donné ce maximum, on peut se figurer l'effet que produiraient en cas de guerre, sur des routes déjà fatiguées et non entretenues, des locomotives routières pesant de 11 à 15 tonnes, qui *meuleraient* en outre la surface des chaussées avec leurs roues motrices de 1m30 ou 1m50 [2].

Dans la pratique, on a déjà constaté que des automobiles de 6 à 8000 kilos, avec roues motrices de 1 m. ou 1m10, dégradaient très rapidement le meilleur macadam. Ce fait préoccupait même, paraît-il, très sérieusement, les ingénieurs ou agents voyers chargés de l'entretien des routes, qui assistaient en grand nombre au dernier concours des Poids lourds, et l'on trouve l'écho de cette préoccupation dans les conclusions du rapport de M. Forestier.

On a proposé, il est vrai, pour diminuer ces dégradations, d'augmenter la largeur des jantes proportionnellement à la charge, oubliant que cette proportionnalité imposée en France par la loi au commencement du siècle avait été supprimée plus tard par la loi sur la police de roulage, lorsque Morin eut montré, par ses longues et savantes expériences, qu'elle était plutôt nuisible qu'utile [3] et qu'il n'y avait aucun intérêt, sur les routes en empierrement, à porter la largeur des bandages au delà de 12 centimètres [4]. Morin a même établi que les jantes trop larges étaient *nuisibles* à la conservation des routes pavées [5], et M. Forestier, dans son *Etude didactique sur les*

[1] Morin, *Tirage des voitures*, 3e partie, pages 54 et 58.

[2] Le maximum de 6000 kg. s'applique à des voitures dont les roues sont simplement porteuses. Il est vraisemblable que ce chiffre doit être diminué pour des voitures dont les roues sont à la fois porteuses et motrices.

[3] Morin, *Tirage des voitures*, 2e partie, p. 17. Voir aussi avant-propos, p. XVI.

[4] Morin, *Tirage des voitures*, 2e partie, p. 18.

[5] Morin, *Tirage des voitures*, 2e partie, p. 118. « Sur le pavé, dit Morin, le ballottement « continuel qu'éprouvent les roues très larges en passant d'un pavé à un autre produit « des chocs nuisibles à la conservation des routes. »

automobiles, parue récemment dans le *Génie civil*, a fait voir qu'il pouvait en être de même sur les chaussées macadamisées, en raison des glissements relatifs des bords du bandage et de la chaussée. Et non seulement les dégradations en pareil cas sont plus fortes, mais le tirage, qui est fonction de ces dégradations, augmente en même temps [1].

En résumé, les jantes larges sont nuisibles à la conservation des routes (et au tirage) en temps ordinaire [2], et c'est avec raison que dans les automobiles de Dion et Scotte on n'a pas dépassé, pour les bandages, les largeurs de 11 et 12 centimètres. Dans la mauvaise saison, il est vrai, on peut être amené, sur des routes par trop molles, à recourir aux bandages larges pour pouvoir circuler un petit nombre de fois de suite, mais au bout de peu de temps les routes seront en bouillie et la circulation deviendra impossible. Il ne faut donc recourir aux bandages larges que lorsqu'on ne peut assurer autrement le passage des véhicules (à travers champs par exemple), mais il ne faut pas s'attendre alors à voir les routes résister.

Les locomotives routières sont donc inférieures aux automobiles en raison de leur poids d'abord, parce qu'elles mettront les routes hors de service et, ensuite, parce qu'elles pourront bien plus difficilement se tirer d'un mauvais pas.

Or, l'arrêt d'une locomotive routière, qu'il résulte d'un mauvais pas, ou qu'il résulte d'une avarie, ayant pour résultat d'arrêter un train entier, est autrement grave que celui d'un véhicule automobile indépendant.

[1] « La largeur des bandes de roues peut augmenter le tirage. » Morin, *Tirage des voitures*, avant-propos, p. XXVII. Cela tient à l'inclinaison des fusées et à la rotation des roues autour d'un axe non parallèle au sol.

« Les bandages, trop larges, avec les contours sinueux de la piste suivie, entraînent des » glissements relatifs des bords du bandage et de la chaussée, absorbant *au moins autant, sinon plus*, de force vive que les enfoncements des matériaux causés par un bandage moins large. L'usure des bords des bandages trop larges en est la preuve manifeste. » *Etude didactique sur les automobiles*, par M. Forestier, inspecteur général des ponts et chaussées (*Génie civil*, 3 juin 1899, p. 76). « La tendance de quelques constructeurs à augmenter la largeur des bandages nous paraît moins bonne, à cause de la » mobilité en hiver des matériaux des chaussées empierrées. » Rapport de M. Forestier sur le Concours des poids lourds de 1898 (*Génie civil*, 12 août 1899, p. 250). « M. Dupont » a montré par des exemples qu'au bout de quelque temps des bandes de roues de 17 » 14 et 11 centimètres sont tellement déformées et arrondies, que la partie rectiligne de » leur profil est réduite à 6 ou 7 cm., de façon que la portion comprimée de terrain » se trouve excessivement réduite. » Morin, *Tirage des voitures*, avant-propos, p. XXII.

[2] La Compagnie générale des omnibus à Paris emploie pour ce motif des bandages plus étroits que les jantes des roues qui les reçoivent.

Il semble d'autre part que l'expérience se soit très nettement prononcée contre l'emploi normal des locomotives et des trains routiers. Dans le *Génie civil* du 27 mai 1899, M. Forestier, après avoir rappelé qu'il existe depuis longtemps en France de bonnes locomotives routières, se demande comment il se fait que ces engins n'aient pu entrer dans la pratique industrielle et il constate qu'ils se sont presque tous transformés en rouleaux compresseurs. Il attribue cet insuccès des locomotives routières non seulement à leur infériorité économique, laquelle provient surtout de leur rendement insuffisant en terrain un peu mouvementé, mais aussi aux difficultés très réelles d'emploi et de conduite des trains routiers. Il est, en effet, très difficile en pareil cas d'évoluer avec un peu de vitesse, sans compromettre la stabilité des véhicules remorqués, et il est surtout peu aisé d'éviter le freingalage de la remorque par rapport au remorqueur. Ces difficultés sont encore notablement augmentées par la masse considérable des trains routiers; elles sont particulièrement à craindre en cas d'arrêt brusque, dans la descente des rampes en lacets, etc. On voit mal, en effet, un train de 30 tonnes, organisé comme le comprend le major Mirandoli (locomotive de 12 tonnes remorquant 18 tonnes de voitures), descendant une pente en lacets un peu accentuée et forcé de s'arrêter brusquement [1]. De pareilles masses sont réellement trop peu maniables, et deviennent trop facilement dangereuses en raison de leur énorme force vive.

Ces difficultés de conduite des trains routiers seraient encore beaucoup plus graves pour des convois militaires qui ne peuvent généralement pas choisir leur chemin et qui, en particulier, seront fréquemment obligés de passer à travers les rues souvent mal percées et sinueuses de villages ou de hameaux qu'ils ne peuvent éviter [2], bien heureux quant, à la suite d'une erreur de parcours ou d'une interruption quelconque de la

[1] Un pareil train doit forcément comprendre un grand nombre de serre-freins, parfaitement dressés et toujours très attentifs; or, le major Mirandoli ne paraît pas avoir tenu compte de l'existence de ces serre-freins quand il parle de l'économie de personnel réalisée par l'emploi des locomotives routières.

On ne peut, d'autre part, songer à faire usage d'un système de freins continus, actionné par le mécanicien de la locomotive, l'existence de ce système paraissant incompatible avec l'organisation robuste et simple que doit présenter un train routier.

[2] Un convoi comprenant des voitures très lourdes (de 6 tonnes et au delà) ne peut presque jamais, faute de chemins empierrés suffisamment solides, contourner un village dont la traversée est difficile. La chose est au contraire très souvent possible pour des véhicules de poids moindre.

route, ils ne seront pas forcés de faire demi-tour, opération qui n'est pas précisément facile pour un train routier. (Nous ne parlons pas du reculer, qui est impossible avec les trains routiers, autre inconvénient des plus sérieux.)

Ajoutons que sur un parcours un peu sinueux, l'effort de traction peut être considérablement accru, ce qui constitue une nouvelle infériorité pour les locomotives routières, déjà très désavantagées à ce point de vue par rapport aux automobiles porteurs.

On voit, que pour toutes ces raisons, l'emploi des trains routiers proprement dits, déjà abandonné par l'industrie, ne peut guère donner en campagne que de très médiocres résultats.

AVANTAGES DES TRACTEURS

Nous croyons cependant, malgré tout ce que nous venons de dire contre l'emploi du remorquage sur route, qu'il existe des arguments d'une certaine valeur en faveur de l'emploi, sinon des locomotives routières et des trains routiers, tout au moins des *tracteurs* [1] et nous allons essayer d'indiquer sommairement ces arguments que les partisans des trains routiers ont le plus souvent négligé de faire valoir :

1° Toutes les armées européennes ont actuellement en magasin un énorme matériel de voitures destinées au ravitaillement. Va-t-on créer de toutes pièces pour la traction mécanique un matériel entièrement neuf? Cela est peu vraisemblable, car le temps et l'argent feraient défaut à la fois. Il est infiniment plus probable qu'on s'arrêtera, au moins pour le moment, à un système de transition permettant d'utiliser le mieux possible le matériel existant.

2° Il y a un avantage très réel et très sérieux à pouvoir atteler alternativement avec des automobiles ou avec des attelages la plupart des voitures employées au ravitaillement. Dans ce cas, en effet, on pourra, par exemple, envoyer par les voies ferrées une voiture de munitions de Spandau à Sarrebourg et la débarquer à Sarrebourg pour l'atteler à un tracteur automobile qui la conduirait en quelques heures rejoindre dans le voisinage de Nancy les troupes de première ligne. Elle rem-

[1] L'expression de *tracteur* s'emploie pour un véhicule automobile (tracteur de Dion qui remorque non pas *un train* mais une voiture, deux au plus. Le *tracteur* peut être en même temps porteur (voitures Scotte).

placerait alors une voiture de munitions vide qui lui céderait ses chevaux et qui prendrait elle-même la place devenue libre derrière le tracteur.

On voit, sans qu'il soit besoin d'insister davantage, la simplification et l'économie de temps et de travail qui résulteraient de l'application de ce système.

3° L'emploi des tracteurs permet de recourir à la double traction, ou plutôt au dédoublement de la remorque, en cas de mauvais temps ou de mauvaises routes.

Les avantages que nous venons d'exposer nous paraissent être tels qu'il est difficile de repousser d'une façon absolue, à priori, sinon l'emploi des trains routiers, qui donne lieu à trop d'objections, du moins l'emploi du remorquage, bien qu'il soit certain que le remorquage donne mécaniquement un mauvais rendement.

Dans ces conditions, on pourrait concevoir le service des transports de l'arrière organisé avec :

1° Des automobiles porteurs-tracteurs[1], c'est-à-dire des automobiles portant eux-mêmes une certaine charge et remorquant, en outre, une voiture ordinaire (deux dans les cas favorables). On utiliserait ainsi, au moins en partie, le matériel existant, en se réservant la possibilité de l'atteler alternativement avec des tracteurs ou avec des chevaux. On obtiendrait, enfin, un rendement un peu meilleur qu'avec des locomotives routières, ou des automobiles jouant uniquement le rôle de tracteurs, sans cependant atteindre le rendement des automomobiles porteurs.

2° Des automobiles simplement porteurs, qui ne pourraient pas habituellement remorquer des voitures ordinaires, mais qui auraient sur les véhicules précédents l'avantage d'avoir un bien meilleur rendement, surtout par mauvais temps, grâce à leur adhérence bien supérieure.

Dans le cas où il serait trop difficile, à cause de la limite de poids imposée par la nécessité de ménager les routes, d'établir un type satisfaisant de porteur-tracteur, on se résignerait à employer des véhicules jouant uniquement le rôle de tracteurs, ou plutôt on adopterait des avant-trains tracteurs dont les roues motrices supporteraient une partie du poids de

[1] C'est la solution adoptée par M. Scotte pour son tracteur à marchandises.

l'arrière-train à deux roues remorqué, ce poids additionnel contribuant à donner à l'avant-train-tracteur l'adhérence nécessaire [1].

Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet, car il y a là une étude complète à faire, étude que nous ne pouvons entreprendre dans un simple article de revue, mais qui sera vraisemblablement faite dans chaque pays par les services techniques compétents. Nous nous contentons de signaler la pierre d'achoppement de toute étude de ce genre : c'est la limite de poids déterminée par Morin [2], limite assez basse, à laquelle on se heurte dès que l'on veut établir des tracteurs *très puissants*. Nous croyons, en outre, que, pour la facilité du service, il sera bon de construire les automobiles *porteurs* aussi légers que possible, ce qui amènera à se tenir entre 3000 et 4000 kilogrammes, et de préférence dans le voisinage de la première limite, car des voitures de 3000 kilogrammes peuvent circuler à peu près partout, ainsi que le montre l'étude des divers matériels d'artillerie, actuellement existants [3].

Il sera, du reste, impossible d'établir un système définitif d'automobiles avant d'avoir fait, en grand, des expériences prolongées qui devront avoir lieu surtout pendant la mauvaise saison. Autant qu'on peut en juger, ces expériences sont déjà en préparation chez diverses puissances ; c'est ainsi qu'en Allemagne le ministre de la guerre s'est fait allouer sur le nouveau budget un crédit de 125 000 fr. pour achat et essai d'automobiles lourds, destinés aux services de l'arrière.

[1] Cette solution était celle qui avait été adoptée pour la Pauline de Dion qui figurait au concours de 1897. Cette voiture qui pesait au total 9910 kilogrammes réalisa pendant le concours une vitesse normale moyenne d'une douzaine de kilomètres. Elle était organisée de la façon suivante : 1° un tracteur de 35 chevaux, du poids total de 4150 kg. dont 1380 sur les roues directrices et 2760 sur les roues arrière motrices. 2° Une Pauline de course ne comprenant qu'un arrière-train et pesant 5770 kg., dont 3800 sur ses propres roues, et 1970 sur le tracteur. Tout compte fait, on obtenait ainsi un véhicule à six roues portant 1380 kg. sur les roues avant directrices, 4730 sur les roues motrices, et 3800 sur les roues arrière. Ce véhicule marchait très bien, mais les roues motrices étaient trop chargées au point de vue de la conservation des routes.

[2] Cette limite de poids est de 6000 kg. pour des voitures à quatre roues de 1 m. et 1 m. 65 de diamètre avec bandages de 0 m. 12 (maximum de largeur des bandages). Elle est de 7400 avec des roues de 2 m., et de 5550 avec des roues de 1 m. 33. Morin, *Tirage des voitures*, 3e partie, page 58.

[3] Il existe encore, ou il a existé, dans divers pays, des caissons pesant, tout compris avec les servants, les sacs, l'avoine, les outils, etc., plus de 2800 kg.

La Suisse fera bien de suivre de près ces expériences, si même elle ne se décide pas à en exécuter pour son compte.

C.

P.S. Les critiques que nous nous sommes permis dans le présent travail de diriger contre l'étude du major Mirandoli et contre celle du capitaine Bardonnaut paraîtront peut-être un peu vives à certains des lecteurs de la *Revue*. Nous prions ceux-ci de croire qu'il n'y a point chez nous le moindre esprit de dénigrement; nous désirons seulement mettre les officiers suisses qui s'occupent de cette question en garde contre le système d'emploi exclusif des trains routiers, système qui nous paraît particulièrement impraticable et dangereux en pays de montagnes.

Nous avouerons même à ce propos que nous ne sommes pas bien certain que le système des porteurs-tracteurs y soit pratiquement applicable pour les besoins d'une armée en campagne.

C.

L'ARTILLERIE DE MONTAGNE SUISSE

L'article de M. le lieutenant-colonel Repond sur l'*obusier de campagne* et la *réorganisation de l'artillerie* que nous avons publié dans notre livraison du mois dernier a provoqué, de la part de nombreux officiers d'artillerie, de vives protestations. Il en est toujours ainsi lorsqu'on émet des vues nouvelles et qu'on rompt en visière avec les idées établies et les principes admis depuis longtemps.

Une des phrases qui ont le plus piqué au vif les artilleurs est celle qui se rapportait aux batteries de montagne. En indiquant où l'artillerie pourrait puiser les ressources en personnel nécessaires au service des nouvelles batteries d'obusiers, M. le lieutenant-colonel Repond écrivait :

« Que l'artillerie commence par supprimer ses batteries de » montagne, dont l'inutilité est proclamée à l'envi par les artil- » leurs et par l'infanterie, qui est censée bénéficier du con- » cours de ces pièces impuissantes. Il y a une criante dispro- » portion entre la médiocrité avérée des services de l'artillerie » de montagne et le nombre d'hommes et de bêtes de somme » qu'elle emploie. Au surplus, la multiplication des routes » alpestres et la mobilité plus grande de la future artillerie » à tir rapide permettront d'amener du canon dans beaucoup » de hautes vallées qui lui étaient fermées autrefois. Toute » spécialité non pleinement justifiée étant nuisible à une petite » armée, ayons le courage de reconnaître que nous avons fait » fausse route en doublant le nombre de nos batteries de mon- » tagne au lieu de les supprimer complètement. »

Cette condamnation sommaire de l'artillerie de montagne nous a valu de M. le major Souvairan, officier d'instruction d'artillerie, la lettre suivante, dont il nous demande l'insertion :

Je me permets de venir vous communiquer les causes qui ont pu induire M. le lieutenant-colonel Repond en erreur sur l'impuissance de nos pièces de montagne.

1. Sur la route du Saint-Bernard.

2. Batterie au feu à Ferret.

3. A Ferret, en formation de parc.

4. A Praz-de-Fort, une pièce qui « se cabre ».

5. En colonne de marche au col Ferret.

6. A l'abreuvoir à la Peulaz.

J'ai fait deux écoles avec l'artillerie de montagne, l'une, il y a cinq ou six ans, l'autre, tout dernièrement à Thoune et Erlenbach.

Ces deux écoles correspondent à deux phases bien distinctes de notre artillerie : la première sous le régime de l'ancien Règlement, la seconde sous l'empire du Projet de nouveau Règlement pour l'artillerie de montagne, pour la première fois appliqué pendant l'école que je viens de terminer.

L'ancien Règlement donnait une très grande importance à la *forme*; on perdait un temps précieux à enseigner aux hommes à partir de tel ou tel pied, à faire un mouvement d'une certaine manière et pas d'une autre. C'était la période où l'instruction théorique brillait dans tout son éclat; on y consacrait, par jour, trois ou quatre heures, et si on prélevait encore le temps nécessaire à l'instruction de l'école du soldat, du service intérieur, etc., il ne restait pour l'instruction de l'homme à la pièce qu'un minimum de deux ou trois heures par jour.

Je dois avouer que l'école que j'ai passée dans ces principes m'avait enlevé toute illusion sur la valeur de nos pièces de montagne : aucune précision, aucune exactitude; décidément le matériel ne valait rien. Il me paraissait préférable de supprimer les batteries de montagne, et j'aurais, à ce moment, signé sincèrement l'article de M. le lieutenant-colonel Repond.

C'est dans ces dispositions que je commençais cette année l'école de montagne. Mais avec un nouveau Règlement, un nouveau plan d'instruction, tout a changé.

Ce Règlement est conçu dans un tout autre esprit. Ce n'est plus la forme qui importe, mais la fonction, l'exactitude, la rapidité.

En outre, le plan d'instruction ramène l'instruction théorique à de justes limites, de telle sorte que nous avons gardé les canonniers cinq ou six heures par jour à l'instruction du service de la pièce.

En travaillant dans ces idées nouvelles, nous sommes arrivés, pour le tir, à des résultats absolument incroyables pour qui ne les a vus.

Ces petites pièces de montagne, qui, à ma première école, envoyaient leurs projectiles dans toutes les directions, excepté la bonne, qui m'avaient enlevé toute confiance dans notre artillerie de montagne, se sont révélées, *lorsqu'elles furent bien servies,* comme des pièces d'une haute valeur balistique, d'une remarquable exactitude, à dispersion très faible.

L'opinion de M. le lieutenant-colonel Repond et celle des artilleurs qu'il invoque, repose certainement sur notre ancien système d'instruction, sur notre ancien Règlement : juste peut-être à cette époque, cette opinion est actuellement complètement erronée, et je considère comme un devoir de ne pas la laisser s'accréditer.

Un autre officier, qui a servi également dans l'artillerie de montagne, nous écrit à ce même propos :

« ... Il serait cependant bon de donner à l'artillerie de mon-
» tagne une consolation des attaques *téméraires* et injustifiées
» que lui adresse M. le lieutenant-colonel Repond. Je connais
» fort bien l'artillerie de montagne pour en avoir fait partie,
» et j'estime que les conclusions de M. Repond témoignent de
» plus de parti pris que de connaissance des résultats de tir

» de l'artillerie de montagne; ceux-ci sont bons, étant donnés » le rôle de cette troupe et les conditions spéciales dans les- » quelles elle doit opérer. »

M. le lieutenant-colonel Repond a été un peu absolu dans ses attaques; en somme, il l'affirme lui-même, il n'a fait que reproduire l'opinion d'un grand nombre d'artilleurs, on ne saurait donc lui en faire un reproche. Et cette opinion, quoi qu'on dise, a un fond de vérité. Il est certain que notre petite pièce de montagne, *bien servie*, donne de bons résultats de tir; elle ne produit cependant pas plus et pas mieux que ne lui confèrent ses propriétés balistiques; aucune discussion ne changera sa table de tir, sa portée et sa précision. On ne peut s'empêcher de trouver que la batterie de montagne — en Suisse comme ailleurs — exige un personnel nombreux, un grand nombre de mulets ou de chevaux, une masse d'impedimenta considérable pour un effet, en définitive, assez faible. Ce principe est si unanimement reconnu, que dans tous les pays on cherche à améliorer le matériel et à introduire une pièce nouvelle capable de fournir un rendement meilleur, plus en rapport avec les forces de toute nature qu'immobilise la batterie.

La question est très complexe, elle l'est beaucoup plus que celle du canon de campagne à tir rapide, comme le faisait déjà ressortir l'étude du *Projet de canon de montagne à tir rapide* du capitaine autrichien von Fritsch, parue ici même en mars dernier.

On continuera, d'ailleurs, à écrire beaucoup sur l'artillerie de montagne et à faire de nombreuses propositions sur les conditions qu'elle doit remplir. Dernièrement encore[1], la *Zeitschrift für Artillerie und Genie* publiait une étude du capitaine d'état-major G. Bäumlin sur le même thème. Cet officier concluait en indiquant ce qu'il faut exiger d'un nouveau matériel de montagne. Selon lui, ce matériel doit présenter :

1° Facilité de fractionner la pièce en un certain nombre de fardeaux capables d'être transportés par des animaux de bât; chaque fraction donnant son maximum de rendement. Mais pour qu'on puisse réellement parler de *progrès*, — que le capitaine Bäumlin demande, — il faut, en outre, que :

[1] Livraison de juillet 1899.

2° *a)* la portée et la vitesse initiale soient notablement augmentées ;

b) la dotation en munitions soit majorée d'un tiers, et portée de 90 à 120 coups à la batterie ;

c) la mobilité de la batterie et faculté d'une direction unique de la batterie et de la conduite du feu ne soient nullement amoindries ;

d) la longueur de la colonne ne soit pas augmentée ;

Enfin, — conditions moins importantes, — que :

e) la vitesse du feu soit telle, qu'une fois le tir réglé, on puisse, à certains moments, couvrir le but de projectiles. Il faudrait donc obtenir une vitesse de 4 ou 5 coups par minute. Le système de fermeture doit être simple, et toute complication inutile, telle que l'armé automatique, demande à être écarté. Et enfin, en raison des difficultés de logement et d'entretien en montagne, il faut rechercher les solutions qui permettent de réduire le nombre d'hommes ou de chevaux, en tant que cette réduction ne porte pas préjudice à la rapidité du tir.

Tout le monde peut souscrire à ces conclusions. Mais, nous ne sommes plus d'accord avec le capitaine Bäumlin lorsqu'il propose l'introduction de canons démontables. Ces canons ont fait leurs preuves. Bien que les Anglais les aient adoptés pour leurs armées coloniales, ces canons, soi-disant démontables, ne se laissent souvent que difficilement dévisser après le tir et exigent un temps considérable pour le chargement et le déchargement du mulet, le montage de la pièce et sa mise en batterie. Ce matériel ne nous convient nullement.

* * *

En attendant qu'on ait trouvé le véritable matériel de montagne à tir rapide, moderne, nous continuerons à utiliser notre pièce actuelle et à lui faire rendre tout ce qu'elle peut produire.

C'est ce qu'ont déjà cherché à faire les deux batteries 1 et 2 dans les manœuvres qu'elles viennent d'exécuter dans le Val Ferret, sous l'habile direction de M. le colonel Fama. Nous donnons avec la présente livraison un certain nombre

de phototypies représentant ces batteries dans diverses situations.

Le service qu'elles viennent d'accomplir a été des plus intéressants non seulement par le programme du cours, mais surtout par les comparaisons qu'il a permis d'établir entre les deux batteries.

On sait que leur recrutement diffère du tout au tout. La batterie 1 est tirée entièrement du canton du Valais. Son personnel est exclusivement montagnard. On s'en aperçoit dans les marches où se manifestent l'endurance et la patience du Valaisan.

La batterie 2 est recrutée fédéralement. Vaud, Fribourg, Neuchâtel lui fournissent des hommes, Ici, le personnel n'est plus exclusivement montagnard. Le Jura industriel fournit sa part.

C'est une erreur, croyons-nous. Un horloger du Jura, un monteur de boîtes de Ste-Croix n'ont pas les qualités voulues pour faire l'artilleur de montagne. Il ne suffit pas d'être né à 1000 ou 1100 mètres d'altitude pour les posséder. Aussi remarque-t-on, dans la batterie fédérale, une certaine gaucherie dans le maniement du mulet, et une endurance moindre dans la marche en haute montagne.

Il serait facile de remédier à ces imperfections par un recrutement plus logique du personnel de la batterie 2. Les Alpes vaudoises et fribourgeoises disposent d'une population suffisante pour qu'on puisse se dispenser de mettre à contribution les industriels du Jura. Rien ne les prépare au service de l'artillerie de montagne.

Ajoutons, d'autre part, que le service des pièces est plus rapide dans la batterie fédérale. Les bons pointeurs y sont plus nombreux et plus prompts.

LES MANŒUVRES DU Ier CORPS D'ARMÉE

en 1899.

Il n'entre pas dans nos vues de donner des manœuvres du Ier corps d'armée un compte rendu détaillé. Nous nous bornerons à en donner une rapide esquisse, pour fixer les souvenirs et rappeler les critiques. Cette esquisse comprendra les parties suivantes :

1° Le terrain des manœuvres ;

2° Les manœuvres de division contre division ;

3° Les manœuvres du corps d'armée contre la division combinée.

* * *

Le terrain des manœuvres est limité à l'Ouest par le lac de Neuchâtel, le cours de la Thièle et le lac de Bienne, à l'Est par le cours de l'Aar, de la Sarine et de la Singine. Les manœuvres de division contre division devaient avoir lieu à l'Ouest de l'Aar et de la Sarine, celles du corps d'armée contre une division de manœuvre, entre la Sarine et la Singine.

Dans le terrain des manœuvres de division, on remarque le Jolimont, les hauteurs d'Ins[1] (Anet) et de Müntschemier qui dominent le Grand-Marais au Sud et à l'Est, le Grand-Marais et, enfin, une région limitée à l'Ouest par ce Grand-Marais, à l'Est par l'Aar et la Sarine, contrée montueuse, fortement boisée et coupée du Sud au Nord par la Biberen qui, de Chiètres (Kerzers), s'infléchit vers le Sud-Ouest pour aller se jeter dans le lac de Morat.

Les principales voies de communications sont : la route de Neuchâtel à Berne à travers le Grand-Marais et par Gummenen ; puis la route d'Anet à Morat, celles de Morat à Gummenen, de Morat à Laupen et de Morat à Fribourg.

Une seule grande route traverse ce terrain du Sud au Nord : celle de Morat à Aarberg.

[1] Toutes ces indications sont données d'après la carte des manœuvres au 1/100 000.

Bien que ce terrain soit fortement couvert et coupé, il présente les conditions d'un bon terrain de manœuvres avec de nombreuses positions et des champs de tir favorables.

* * *

L'idée générale servant de base aux manœuvres de division contre division est la suivante :

Le gros d'une armée *Est* se trouve entre Berne et Soleure.

Une division *Est* (Ire division) s'est concentrée à Fribourg.

Les hauteurs entre Yverdon, Moudon et Echallens sont occupées par des troupes Est.

Le gros d'une armée *Ouest* et arrivé par le Jura à Bienne et à Soleure.

Une division *Ouest* (IIe division) a pénétré en Suisse par les Verrières.

* * *

Le 7 septembre, dans la soirée, la situation des divisions I et II était la suivante :

La Ire division était stationnée entre la Sarine et le lac de Morat, en deux groupes, par brigades accolées, la 2e brigade à droite, la 1re à gauche ; avant-postes sur la ligne Wallenbuch-Büchslen-Löwenberg.

La IIe division était encore à l'Ouest de la Thièle ; son avant-garde (régiment 7 et demi-bataillon du génie) stationnait à Hauterive-St-Blaise-Marin-Montmirail ; elle avait un détachement de gauche (régiment 8) à Wavre-Cornaux-Cressier. Le reste de la division se trouvait à Neuchâtel, La Coudre et Peseux-Corcelles. La IIe division était renforcée des six batteries de l'artillerie de corps. La ligne de ses avant-postes passait par Marin-Wavre-Combes. Le régiment de dragons avait franchi la Thièle à 8 h. du soir et stationnait sur la rive droite du canal, protégeant les préparatifs du passage.

Le 7 septembre au soir, chacune de ces deux divisions avait reçu du commandant en chef de son armée des ordres ou des directions, savoir, pour la Ire division :

Bätterkinden, 7 sept. 1899, 5 heures soir.

L'armée attendra l'ennemi sur la rive droite de l'Aar. Cherchez à vous établir demain sur les hauteurs de la rive droite de la Thièle, afin de barrer le passage à la colonne ennemie qui va déboucher du Val-de-Travers.

Le Commandant de l'armée.

La IIe division avait reçu, de son côté, l'ordre suivant :

Granges, 7 sept., 5 heures soir.

L'armée franchira demain l'Aar pour marcher sur Berne.

Votre division cherchera à franchir la Sarine à Gummenen pour marcher également sur Berne.

Le Commandant de l'armée.

Les dispositions de manœuvres accompagnant ces ordres prescrivaient à la Ire division de ne pas franchir la ligne de ses avant-postes avant 7 ½ h. du matin, et à la IIe division de ne pas passer la Thièle avant 8 h. du matin. Ces dispositions mettaient ces deux divisions en mouvement l'une contre l'autre, chacune avec une tâche nettement offensive; elles devaient amener une rencontre dans la région d'Anet.

La Ire division s'achemina sur deux colonnes, formées d'après le dispositif de stationnement. A droite la IIe brigade (colonel-brigadier Perrier), un peloton de guides, un groupe d'artillerie divisionnaire, un échelon de munition et une ambulance, marcha par Oberried-Kerzers, Müntschemier sur Ins et la Thièle. A gauche, le reste de la division, sous le commandement du commandant de la division, prit la route du Löwenberg sur Ins.

La IIe division franchit la Thièle en cinq colonnes, savoir : par le pont de Thièle, par un pont de colonnes et par une passerelle construite au nord du pont de Thièle, les troupes de la IVe brigade d'infanterie (colonel-brigadier Courvoisier), le bataillon de carabiniers n° 2, l'artillerie de corps, l'artillerie divisionnaire et la compagnie de guides ; par une passerelle et un pont de colonnes au sud du pont de Thièle, le reste de la division (IIIe brigade, colonel-brigadier Roulet), en deux colonnes.

La colonne de gauche de la Ire division atteignit Ins sans difficulté et put ouvrir le feu contre la tête de la IIe division, débouchant de Gampelen. Tout le 1er régiment fut bientôt déployé au nord-ouest et au nord d'Ins; il fut suivi par le 2e régiment qui s'établit à la droite du premier, pendant que l'artillerie divisionnaire prenait position sur les hauteurs à l'est du chemin tendant d'Ins à Vinelz, au sud du bois.

Du côté de la IIe division, la IVe brigade (colonel-brigadier Courvoisier) occupait la forêt au sud-est de Jolimont; l'artillerie

divisionnaire et l'artillerie de corps venaient successivement prendre position sur le mamelon portant la cote 477 (sud-est de Jolimont) et au sud de la route tendant de Gampelen à Ins. La IIIe brigade (colonel-brigadier Roulet), en deux colonnes, marchait contre le sud d'Ins afin de s'emparer de ce village.

Pendant ce temps, le colonel Geilinger faisait prendre à la IIe brigade de la Ire division (colonel-brigadier Perrier) la direction des hauteurs et des bois au nord d'Ins et la conduisait, par Müllen, contre le flanc gauche de la brigade Courvoisier et contre le Jolimont.

La Ire brigade (colonel-brigadier Kœchlin) de son côté résistait à Ins et sur les hauteurs qui dominent le village même aux attaques des colonnes de brigade Roulet, qui menaçaient son flanc gauche.

C'est à ce moment que le directeur fit sonner la cessation de la manœuvre, et appela les officiers à la critique.

Le colonel-commandant de corps de Techtermann critiqua la IIe division d'avoir fait envoyer sur la rive droite de la Thièle le 2e régiment de dragons déjà la veille au soir, et de lui avoir adjoint pour la nuit une batterie d'artillerie pour couvrir la préparation des moyens de passage. Il constata cependant que, malgré une dislocation en cinq colonnes, et un déploiement sur un front étendu, la IIe division avait réussi à établir entre ses colonnes une certaine cohésion et qu'elle se trouvait dans des conditions assez bonnes pour passer à l'assaut au moment où sonna la suspension.

A la Ire division, le directeur des manœuvres reprocha sa formation en deux colonnes de force égale, séparées par un terrain impraticable et incapables de se secourir l'une l'autre avant d'atteindre le plateau de Müntschemier-Ins.

Pour la reprise de la manœuvre, le colonel Geilinger, qui n'avait pas réussi à s'opposer au passage de la Thièle, ni à s'emparer de Jolimont, reçut l'ordre de battre en retraite et de couvrir les ponts de la Sarine. Lui aurait-il été possible, si le colonel Secretan n'avait pas été retenu par des prescriptions de manœuvre qui l'immobilisaient momentanément, d'opérer cette retraite? Toute la question est là.

La seule ligne de retraite de la Ire division était la route de Ins-Müntschemier-Kerzers. Or, la brigade Roulet, en s'emparant de Ins, venait d'atteindre cette route et la brigade Per-

rier (Ire division) se trouvait encore dans le vallon entre les hauteurs d'Anet et de Jolimont.

Peut-être le colonel Kœchlin aurait-il réussi à gagner, avec la Ire brigade, Muntschemier et Kerzers; quant à la IIe brigade, si elle avait réussi à rompre le combat et si elle avait pu, traversant de nouveau péniblement les bois, atteindre les hauteurs au nord d'Ins, elle aurait fort probablement trouvé sa ligne de retraite occupée par l'ennemi.

N'eut-il pas mieux valu, pour la Ire division, puisqu'elle n'avait pu empêcher la IIe de passer la Thièle, de chercher à la battre d'abord à Ins, et à la rejeter dans le lac de Neuchâtel?

* * *

Le 8 septembre, après la reprise de la manœuvre, les troupes de la Ire division se retirèrent au delà du Grand-Marais et occupèrent, la Ire brigade en première ligne, la IIe brigade en seconde ligne, la contrée Kerzers, Galmitz, Gurbrü, Biberen.

La IIe division les poursuivit jusque vers Müntschemier et s'établit entre Müntschemier, Brütteln et la Thièle.

L'ordre transmis au colonel Geilinger lui enjoignait de couvrir les ponts de la Sarine à Gümmenen, Kriechenwyl et Schiffenen, tandis que le colonel Secretan recevait l'avis que son armée n'avait pas encore réussi à forcer le passage de l'Aar entre Aarberg et Soleure.

Craignant que son adversaire ne tentât de passer le marais de nuit ou, tout au moins, au point du jour, le colonel Geilinger rassembla sa division, le 9 septembre à 4 h. du matin, de la manière suivante :

Le régiment 2 à Kerzers;

Le régiment 1 à Oberried;

La IIe brigade au sud d'Agriswyl;

Un groupe d'artillerie au sud-est de Hattenberg (cote 549), un groupe au sud d'Agriswyl.

Le régiment de dragons no 1 devait éclairer dans les directions de Fräschels-Treiten, Kallnach-Siselen, Kallnach-Bargen et couvrir le flanc droit de la division.

De son côté, le colonel divisionnaire Secretan, se décida à passer le marais en deux colonnes :

A droite, un régiment (lieutenant-colonel Repond), direction Kerzers, à gauche, le reste de la division sur Finsterhennen et Fräschels.

Renseigné sur ces dispositions, le colonel Geilinger se décida à occuper les hauteurs à l'est de Fräschels et Kallnach, ne laissant à Kerzers qu'un seul bataillon.

Les hauteurs de Fräschels furent occupées par l'artillerie et la brigade Kœchlin, et la forêt par la brigade Perrier.

Ces dispositions avaient le désavantage d'acculer la Ire division à l'Aar, de découvrir les passages de la Sarine qu'il fallait garantir et de mettre la seule ligne de retraite dont on put au besoin se servir — celle du pont de Gümmenen — dans le prolongement de l'aile gauche.

Le colonel divisionnaire Secretan fut amené, au cours de la manœuvre, à former une troisième colonne, à son extrême gauche; il la dirigea sur Kallnach. Informé aussi que, dans la journée, il recevrait comme renfort une brigade de cavalerie venant d'Aarberg, il avait envoyé le régiment de dragons no 2 rallier celle-ci à Golaten.

Au moment où fut sonnée la cessation de la manœuvre, la situation des troupes était, pour la Ire division, celle que nous avons indiquée plus haut.

La IIe division, qui avait achevé son déploiement, était alors dans la situation suivante :

A droite, elle s'était emparée de Kerzers et elle attaquait le flanc gauche de la division du colonel Geilinger; au nord, le régiment Robert et le bataillon de carabiniers 2, venant de Kallnach, se rabattaient sur le flanc droit de la brigade Perrier; à l'ouest de Fräschels, toute l'artillerie, artillerie divisionnaire et artillerie de corps, établie entre les chemins de Treiten et de Finsterhennen, canonnait les positions de la Ire division; le régiment de dragons no 2, renforcé par la IVe brigade de cavalerie (Waldmeyer), après avoir chargé à plusieurs reprises la cavalerie de la Ire division, s'était établi presque sur les derrières du colonel Geilinger. Celui-ci se voyait menacé d'un enveloppement complet.

A la critique, on approuva le colonel Geilinger d'avoir d'abord occupé une position d'attente à Oberried et à Agriswyl, et de ne s'être pas porté en avant avant d'être renseigné sur les dispositions adoptées par son adversaire. Le colonel commandant de corps Techtermann fit ressortir combien était

exagérée l'étendue du front de la IIe division, entre Müntschemier et Kallnach et remarqua que la direction d'attaque qui offrait le plus de couverts pour l'approche de l'infanterie était celle de Müntschemier-Kerzers. Le directeur de la manœuvre mit également en garde contre l'emploi, dans les bois, de masses trop considérables d'infanterie; les mouvements en sont lents et la direction extrêmement difficile.

On peut aussi se demander si le colonel Geilinger n'aurait pas mieux accompli sa tâche, — celle de couvrir les ponts de la Sarine. — en occupant les positions qui sont au sud de Chiètres. La tentation de défendre directement le passage du marais était grande, cela est vrai, mais, dans le cas particulier, cette disposition a eu pour résultat de découvrir les ponts, de couper sa retraite et d'amener l'enveloppement de sa division.

* * *

Après le combat de Kerzers-Fräschels, la Ire division s'était retirée au sud de la ligne Liebistorf-Cressier, où elle stationnait. La IIe division s'était établie à l'est du Marais, dans la contrée de Kerzers où se fixait le quartier général de la division. Le dimanche 10 septembre était jour de repos; l'état de guerre reprenait le lundi 11 septembre à 4 heures du matin.

La situation de la division Est (I) était celle-ci : le gros de l'armée se retirait sur Berne. Les ponts de Gummenen et de Kriechenwyl étant supposés détruits, la division avait pour mission de se maintenir sur la rive gauche de la Sarine et de couvrir le pont de Schiffenen.

De son côté, la division Ouest (II) devait chercher à couper la division Est du pont de Schiffenen et à la rejeter sur Payerne.

L'ordre émis le 10 septembre, à 4 heures du soir, à Cordast, par le commandant de la division Est, atteste son intention de défendre la position s'étendant de Gurmels à Guschelmuth; en même temps, il ordonne de construire des ponts sur la Sarine entre Schiffenen et Grandley.

Les troupes doivent se trouver en position d'attente, à 5 h. du matin, comme suit :

La Ire brigade à l'est de Cordast.

Le IIIe régiment au sud-ouest de Kleinguschelmuth.

Le IVe régiment au nord de Monterschu.

Le bataillon de carabiniers 1 à Gurmels.

L'artillerie à la croisée des routes au sud-est de Guschelmuth.

La division Est était renforcée de l'artillerie de corps.

La division Ouest rassemblée à 5 heures du matin derrière ses avant-postes, entre Büchslen et Wallenbusch, se mit en marche en deux colonnes : d'Ulmitz, à travers la forêt, contre Mühle et Gurmels, une colonne de flanc de quatre bataillons, destinée à faire une démonstration; par Salvenach sur Cressier, tout le reste de la IIe division, avec l'intention d'attaquer le flanc gauche de la Ire division.

Trompé d'abord par la colonne de gauche de la IIe division, le colonel Geilinger transporte une assez forte partie de son infanterie dans la forêt (Holz) située à l'est de Gurmels. Quand l'attaque principale de la IIe division se dessine par Cressier, il a le temps de la ramener vers son aile gauche, où il répond par une contre-attaque à l'attaque décisive de son adversaire.

Les 8 et 9 septembre, la Ire division avait été réduite à un rôle défensif, aussi, le colonel-commandant de corps Techtermann aurait-il vu avec plaisir le commandant de la division Est prendre l'offensive contre la division Ouest. Ce mouvement offensif aurait mieux couvert le pont de Schiffenen et permis à la division de se maintenir sur la rive gauche de la Sarine. Cette offensive était possible, à la condition que les colonnes viennent déboucher, avant de prendre le contact avec les têtes de colonnes de l'ennemi, de la région de forêts qui s'étend au nord de Gurmels.

Quant à la division Ouest, il semble que son attaque ait été portée trop à droite et que, dirigée de Cressier contre les hauteurs de Gurmels, elle eût eu comme résultat, non de couper la division Est du pont de Schiffenen pour la rejeter sur Payerne, mais au contraire de la rejeter sur ce pont.

(A suivre.) N.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Le parc de corps. — Cours préparatoire et plan d'instruction. — Le remplacement des munitions. — Discipline de feu. — Bicyclistes.

Les manœuvres du Ier corps d'armée ont été précédées du cours de répétition du parc de corps I, c'est-à-dire des compagnies de parc 1 à 4.

Le parc a subi dans les dix dernières années de si nombreuses vicissitudes, il a été utilisé de tant de façons diverses, soit comme parc proprement dit, pour le ravitaillement des munitions, soit comme troupe destinée à former de nouvelles batteries, qu'il était temps de lui donner une organisation définitive et stable. Les nouvelles formations de l'artillerie l'ont attribué à la landwehr 1er ban. On peut le regretter, si l'on admet surtout que les compagnies de parc sont appelées à céder, en cas de besoin, une partie de leur personnel aux unités de l'élite pour combler les vides et remplacer les pertes que celles-ci subiraient au combat. Toutefois, telle qu'elle est, et sans posséder la vivacité et l'élasticité des hommes de l'élite, cette troupe de landwehr est encore capable de rendre de très bons services dans les fonctions spéciales qui lui incombent.

On a, cette année, doté les canonniers, à titre d'essai, du fusil M. 89/94. On peut dire que cet essai a parfaitement réussi. Le fusil est si simple et d'un maniement si facile qu'au bout de quatre jours, moyennant une instruction bien ordonnée et intense, — et grâce aussi, il faut le dire, à l'intérêt que les hommes prenaient à leur arme, — on a pu les conduire à la cible. Les résultats de tir étaient notablement supérieurs à ceux auxquels on se serait attendu.

Si on dote les canonniers de parc du fusil, ce qui paraît indispensable pour la garde et la défense de ses convois, il semble nécessaire de les appeler à des cours bisannuels pour leur enseigner le maniement du fusil, le tir et le service de sûreté d'une colonne en marche ou en station.

L'Instruction officielle sur le Remplacement des munitions, datant de 1881, n'étant plus de saison aujourd'hui, un nouveau Projet d'Instruction, approuvé par le Chef de l'artillerie du Ier corps, a été mis à l'essai cet été et appliqué pendant les exercices nombreux de ravitaillement qui ont été exécutés

* * *

Dans nos dernières livraisons, nous avons énuméré un certain nombre d'innovations introduites dans le programme de nos grandes manœuvres. Voyons ce qu'elles ont donné.

La principale de ces innovations a été la suppression de l'ancien cours préparatoire, durant lequel on reprenait, à la hâte, mais dès son point de départ, l'instruction de l'école de recrues. Cette année-ci, dès le premier jour, on a abordé l'école de compagnie et le service en campagne de la compagnie et du bataillon. Le troisième jour déjà, on en était à l'école de régiment.

Cette innovation ne nous paraît pas avoir été en tous points heureuse. Elle réussira sans doute lorsque nous aurons les cours de répétition annuels, mais dans l'état actuel des choses, on a pu se rendre compte de la nécessité qu'il y avait de permettre aux chefs de sections de prendre leurs hommes en mains avant d'aborder le travail dans la compagnie et le bataillon.

Bien que le plan d'instruction eût été, à la dernière heure, considérablement simplifié, recommandant aux chefs d'unité de limiter leur effort à assouplir leur unité par la répétition de mouvements formels, on a pu constater, pendant l'école de régiment et pendant l'école de brigade, que les mouvements des bataillons laissaient encore beaucoup à désirer sous le rapport de la correction et de la tranquillité dans le rang. Sans doute des progrès considérables se sont manifestés d'une semaine à l'autre. Quand sont venues les manœuvres de corps, on a constaté un changement complet dans l'attitude des unités. Telles marches de régiments manœuvrant dans le terrain en ordre serré, exécutées avec une correction presque parfaite, eussent été impossibles pendant les premiers jours du service. Mais ces progrès auraient été plus sensibles encore, et se seraient manifestés plus tôt, si les officiers subalternes avaient été mis à même de prendre leur troupe en main au début du cours.

Il paraîtrait donc avantageux de rendre au cours préparatoire une des journées qu'on lui a ôtées cette année-ci, quitte, s'il le fallait, à supprimer l'école de brigade qui a paru faire double emploi avec celle de régiment. Il est certain que si les régiments manœuvrent correctement isolés, ils manœuvreront de même dans le cadre de la brigade, sans qu'il soit indispensable d'en faire un essai préalable.

* * *

Nous avons dit qu'à la dernière heure le plan d'instruction avait été considérablement simplifié. On se rappelle le programme qu'il imposait pour le cours préparatoire. Les chefs de compagnie et les commandants de bataillons devaient instruire le service de sûreté dans le cadre de leur unité et comme exercice de combat exercer, *en particulier* : l'attaque

décisive, le combat secondaire, le combat défensif avec reprise de l'offensive, la poursuite, la retraite avec l'occupation d'une position de repli, la conduite de la réserve.

C'était beaucoup, c'était trop demander. Pour exécuter tant de tâches diverses dans le cadre de la compagnie, puis dans celui du bataillon, quatre ou cinq jours au moins eussent été nécessaires. Or, deux journées seulement étaient prévues. Force fut d'en rabattre. En recevant leurs programmes d'instruction en retour, les commandants d'unité furent invités à les réduire à des proportions plus normales. « Les commandants de compagnie, dit l'ordre envoyé à cet effet, doivent dès la première heure prendre en mains leurs compagnies et faire beaucoup plus de « drill » dans la compagnie que les programmes ne le prévoyent : ployement, mises en ligne, marche prolongée en formation de manœuvres, changements de direction, etc. En un mot, les capitaines doivent tourner et retourner leur compagnie dans tous sens, en faire une unité manœuvrière et diciplinée Ils n'ont pas trop de temps pour cela. »

« ...Les mêmes principes s'appliquent à l'instruction du bataillon : avant tout, obtenir un bataillon manœuvrant correctement, rapidement et silencieusement en ordre serré. »

Ainsi fut fait, mais malgré les simplifications introduites, il a fallu reconnaître que deux journées ne suffisaient pas pour remettre les hommes au point où les avaient amenés l'école de recrues. Les exercices formels du régiment ont trahi des bataillons encore insuffisamment en mains.

L'expérience est donc concluante ; elle l'est d'autant plus que le dernier cours de répétition avait été un cours par bataillon, soit celui qui se prête le mieux à l'instruction de détail. Malheureusement, deux années sont un long intervalle de temps. Cadres et troupes ont oublié une bonne partie de ce qu'ils avaient appris.

Pour être juste, il faut reconnaître aussi que tous les chefs d'unité n'ont pas su employer les heures dont ils disposaient comme ils l'auraient pu. L'obligation de préparer leur programme à l'avance a certainement contribué à vaincre partiellement, chez nombre d'entre eux, les hésitations inséparables du début, Mais ces hésitations se sont encore trop manifestées. Il a fallu, aux chefs, quelques heures pour « se mettre dans le mouvement » ; pendant ce temps-là, la troupe n'a pas été prise en main avec assez d'énergie.

Nous en venons ainsi à soulever l'éternelle question du cours de cadres, et à nous demander une fois de plus si un tel cours, même de très brève durée, 48 heures par exemple, ne serait pas une solution. Nous sommes persuadés que oui. Les quelques heures de réunion des cadres précédant l'entrée en ligne de la troupe suffiraient pour ménager la transition de la vie civile à la vie militaire, et pour procurer aux chefs une assurance plus grande. La troupe en ressentirait aussitôt le bon effet ; elle

entrerait de plain pied dans une atmosphère plus militaire que ce n'est le cas avec l'entrée en ligne actuelle.

Nous n'insistons d'ailleurs pas; la question a été déjà si souvent et si longuement débattue que nos arguments sont connus de tous. Il serait fastidieux de les rééditer.

* * *

Le lecteur a pu prendre connaissance, dans notre livraison d'août, de l'ordre sur le remplacement des munitions. Il ne nous a pas paru que le but poursuivi par cet ordre ait été atteint. On a voulu, pour le remplacement des munitions, se rapprocher des conditions de la réalité. On n'y est pas parvenu. En fait, il n'y a eu aucune différence entre le ravitaillement sur le champ de manœuvre pendant la critique et après le combat, et le ravitaillement au cantonnement Etant donnée la manière dont on a procédé, opérer le remplacement ici ou là revient exactement au même. Nous n'en tournons pas la main.

Si, cependant. Nous nous prononçons pour le remplacement au cantonnement, et à tête reposée, aussi longtemps que l'on obligera les chefs d'unité à la paperasserie qui leur est demandée pour établir le compte des munitions. Le calcul des cartouches rendues, alors qu'on n'en rend point, qu'on en réclame au contraire un supplément, est une de ces chinoiseries qui du coup nous transporte à cent lieues des réalités de la guerre.

Si l'on veut se rapprocher de ces réalités, il faut renoncer à la paperasserie, renoncer aussi à juger à l'avance le moment du remplacement des munitions, renoncer à imposer le chiffre exact à une cartouche près des prélèvements à faire sur les voitures, et appliquer les articles 272 et 273 du règlement d'exercice. Il est probable que la consommation des munitions sera un peu plus forte, mais l'exercice de remplacement signifiera quelque chose et n'aura pas le caractère artificiel et convenu du système mis à l'essai cette année-ci.

* * *

De la munition à la discipline de feu, la transition est naturelle. Cette discipline ne nous a pas paru toujours très stricte. Nous l'attribuons en partie à la prescription qui fait tirer toutes les cartouches d'une escouade à deux ou à trois hommes seulement de cette escouade. Ces deux ou trois seuls apportent à l'exécution des mouvements pour le tir une attention rigoureuse. Les autres, qui tirent à vide, y mettent plus de laisser-aller et n'écoutent plus les commandements que d'une oreille parfois distraite.

Un autre motif réside dans la préparation insuffisante des hommes pendant le cours préliminaire. Non qu'il soit nécessaire de reprendre l'école de soldat commandée par les sous-officiers, comme on le fait à l'école de recrues. Mais par l'école du soldat dans la section, et par l'école

de section, on permettrait aux chefs de section, les premiers responsables de la discipline du feu, de mieux former les hommes à cette partie de leur tâche.

Il n'a pas été rare, par exemple, de voir des hommes se servir de leur magasin dans le feu d'une cartouche. Ils tiraient au commandement, mais au lieu de remplacer la cartouche tirée par une cartouche prise dans la cartouchière, ils la remplaçaient en faisant fonctionner le magasin. Puis ils remplissaient à nouveau ce dernier qnand il était épuisé.

Cette manière de faire est absolument condamnable; les officiers et serre-files doivent la réprimer avec la plus grande sévérité. L'emploi du magasin, sous peine de gaspillage de munitions avec tous les dangers qu'il entraîne, doit être et rester l'exception. Le règlement le dit et ce n'est pas sans très justes raisons. Le magasin est une réserve pour certaines situations spéciales. En dehors de ces situations-là il n'y faut pas toucher, et employer le seul et parfaitement suffisant feu d'une cartouche.

D'une manière générale, on a abusé du feu de magasin Que de fois avons-nous entendu commander ce feu quand rien ne le justifiait. Il est erroné par exemple, de se servir du feu de magasin contre des lignes de tirailleurs avançant à 500 ou 600 mètres. L'effet du feu d'une cartouche sera, dans des cas pareils, de beaucoup supérieur à celui du feu de magasin. Et sa supériorité se manifestera non-seulement dans le pour cent des touchés, mais au point de vue moral par une facilité plus grande pour les chefs de maintenir le calme dans leur troupe.

Ce sont choses qui ont été dites et répétées cent fois. Mais elles n'ont pas encore suffisamment pénétré dans l'esprit d'un grand nombre de nos officiers, puisque toujours se renouvellent les mêmes fautes.

* * *

Avant de mettre le point final à cette chronique, signalons les services rendus par les bicyclistes. A notre avis, ils ont gagné leur procès. Pendant un cours de grandes manœuvres, ils sont d'une inappréciable utilité. En revanche, pendant le cours préparatoire, il n'y a pas eu de travail pour cinq. On en peut conclure que dans les cours de répétition d'unités inférieures, deux ou trois vélocipédistes seraient suffisants.

Quel que soit leur nombre, il serait avantageux de les sortir définitivement du rang et de leur donner l'équipement du corps des cyclistes officiel. On débarasserait ainsi les chars des fusils à transporter, et l'on faciliterait les vélocipédistes dans l'accomplissement de leur service.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Mutations. — Soixante ans sous les drapeaux. — Un indice de rapprochement entre la Russie et l'Allemagne. — L'artillerie à la remorque de l'infanterie. Nouveaux règlements d'exercice et de tir pour l'artillerie de campagne. — Manœuvres de siège au camp de Döberitz. — L'obusier de campagne modèle 1898. — Mitrailleuses d'infanterie. — Cyclistes, rentrez dans le rang ! — Le recrutement de 1898.

Les mutations du mois d'août n'ont pas été très nombreuses. On a mis à la retraite le lieutenant-général von Janson, commandant la 3e division à Stettin, auteur d'un livre récemment paru sur le « Service de l'état-major général en temps de paix » (v. livraison du mois de mars). Sorti d'un régiment d'infanterie, 3e grenadiers, de la Prusse orientale, il fut transféré en 1864 dans le régiment d'infanterie de Saxe-Cobourg, après que le duc Ernest II, bien connu par ses tendances ultra-libérales, eût rattaché son contingent à l'armée prussienne. Dans ce régiment, il a fait en 1866 la campagne contre le Hanovre, puis celle du Main. En 1870-71, il a pris part à la guerre franco-allemande. Plus tard, il appartint longtemps à l'état-major général, puis il fut attaché, pendant six ans, au Ministère de la guerre. Il est actuellement âgé de 55 ans, ensorte qu'il a atteint la limite d'âge. En France, il aurait servi encore une dizaine d'années avant d'être mis à la retraite.

Son successeur est le lieutenant-général Ritter Hentsickel von Gilgenheimb, qui a également fait sa carrière dans l'état-major général. Il commandait jusqu'ici la 30e brigade d'infanterie à Coblence, où il a été remplacé par le major-général von Normann, qui avait, au XIIIe corps d'armée, un régiment dont il a dû abandonner le commandement à la veille des manœuvres impériales, de même que le major-général von Hochwächter, qui était à la tête d'un régiment à Rastatt et qui a été nommé commandant de brigade à Cassel.

De nombreux déplacements ont eu lieu, dès le 1er avril, dans le corps d'armée wurtembergeois. Ainsi, à la tête de la 52e brigade d'infanterie ont été appelés un nouveau commandant et deux nouveaux colonels. Dans la 53e brigade, les deux commandants de régiment ont été échangés et un commandant de régiment a été remplacé dans la 51e. Un nouveau commandant du corps d'armée a été nommé le 25 mars, ainsi qu'un nouveau divisionnaire au mois de juin, à Ulm. Le commandant du régiment no 126, qui appartient au XVe corps d'armée (Strassbourg), a été également changé. Dans le corps d'armée wurtembergeois, la 54e brigade est la seule dont le commandement soit resté intact.

— Les journaux annoncent déjà toute une série de mutations qui s'accompliront, après les manœuvres, dans les hauts emplois. Cela commencera, disent-ils, par le Chef de l'état-major général, puis viendra le tour du Ministre de la guerre, du commandant du XIVe corps d'armée et du chef de la maison militaire de l'Empereur. Vous voyez jusqu'à quel point l'imagination des reporters a été échauffée par les fortes chaleurs de l'été et cela à un moment où l'actualité ne manque pas. Nos journaux sont remplis de détails sur le procès de Rennes et sur la question du canal du milieu — Mittelland-Canal — qui doit relier le Rhin à l'Elbe. Vous avez lu sans doute qu'on a fait valoir des considérations d'ordre militaire en faveur de cette entreprise. Dans le discours qu'il a prononcé au Landtag pour appuyer le projet, le Chef de la section des chemins de fer à l'état-major, colonel Budde, a fort bien fait ressortir l'importance qu'aurait le canal projeté au point de vue de la défense nationale, mais tout a été inutile. Les députés, surtout les agrariens, n'ont pas voulu se laisser convaincre.

— C'est une rareté que de voir un général fêter le jubilé de sa soixantième année de service. Le général von Stubberg vient d'avoir cette chance exceptionnelle. Né en 1821, il est entré dans l'armée le 8 août 1839 comme lieutenant au 30e d'infanterie. En 1849, il a fait la campagne contre les insurgés badois et il fut, à cette occasion, décoré de l'Aigle rouge IVe classe aux épées. De 1852 à 1854, il a séjourné à Paris pour apprendre la langue française. Nommé en 1859 aide de camp du prince-régent et en 1861 aide de camp du roi, il fit la campagne de 1864 et prit part au siège et à l'assaut de la redoute de Duppel. Puis il fut appelé au commandement des grenadiers d'Augusta et combattit à Soor et à Königgrätz, où il fut décoré de l'ordre de la Couronne aux épées. En 1870-71, il avait la 30e brigade d'infanterie et il prit part aux batailles devant Metz et dans le nord de la France. Il y gagna la croix de Fer 1re classe et l'ordre pour le Mérite. Plus tard, il commanda une division à Hanovre, puis, en 1880, il fut nommé inspecteur général des écoles d'officiers. Il fut mis à disposition en 1890, après avoir passé 50 ans sous les drapeaux. Il est chef du 30e régiment d'infanterie et commandant à la suite du corps des cadets dont il porte l'uniforme. Stubberg est un homme d'une haute intelligence. L'Université lui a décerné les grades de licencié et de docteur *honoris causa*.

— Le capitaine en retraite von Drygalski, collaborateur des *Annales de Lobell*, où il fait la chronique russe, a été invité par la Russie à suivre les grandes manœuvres de l'armée de ce pays. Ce n'est pas la première fois que Drygalski profite de l'hospitalité de la Russie. Celle-ci lui avait déjà été offerte précédemment, mais cela avait changé lorsque les relations

entre la Russie et l'Allemagne eurent perdu leur ancienne intimité. On voit dans l'invitation adressée de nouveau à ce publiciste un indice de rapprochement entre les deux empires. Le capitaine Drygalski avait dû démissionner de l'armée ensuite d'une attaque d'apoplexie dont il avait été frappé étant encore simple lieutenant. Encore aujourd'hui, il ne marche qu'avec des béquilles et il faut qu'il soit doué d'une énergie peu commune pour voyager et suivre des manœuvres dans ces conditions.

— Je vous signale une simplification introduite dans la nomenclature de notre matériel d'artillerie. Au lieu de dire : le canon de campagne « construction 1896 », on dira dorénavant : « le canon de campagne 1896 » comme dans l'infanterie, où, pour désigner le fusil du modèle de 1888, on se sert depuis dix ans de la formule abrégée : « fusil 1888 ». Si je vous cite ce petit fait, c'est pour vous montrer combien notre artillerie est lente à progresser, comparée à l'infanterie.

— Le 10 août dernier, l'Empereur a approuvé un nouveau règlement d'exercice pour l'artillerie de campagne. Ce sera la troisième édition parue depuis le mois de février 1898. L'Instruction de tir sera rééditée également. La revision de ces règlements d'exercice et de tir a été nécessitée par la réorganisation de l'artillerie de campagne, qui, à partir du 1er octobre prochain, sera rattachée aux divisions.

— On parle beaucoup des manœuvres de siège qui ont eu lieu vers la mi-août au camp de Döberitz. L'exercice a consisté en l'attaque d'un fort provisoire armé de vieilles pièces et élevé au centre d'un retranchement construit par les pionniers de Spandau sur les hauteurs à l'ouest du camp. Quatre régiments d'infanterie de la garde, les chasseurs de la garde, plusieurs batteries de campagne du régiment de Potsdam, le régiment d'artillerie à pied et les pionniers de la garde formaient les troupes d'attaque qui manœuvraient sous les ordres du major-général de Kronigs. L'artillerie à pied avait armé deux batteries d'obusiers de 15 appartenant à l'artillerie à pied attelée.

Dans les tranchées, on avait placé des cibles figurant des tirailleurs. Les obusiers chargés d'obus brisants et de shrapnels tiraient à une distance de 5000 m. Les effets du tir furent formidables. Les obstacles furent presque complètement détruits et les cibles criblées de balles. On a pu se rendre compte de l'efficacité des obusiers lourds quand il s'agit de déloger l'adversaire d'une position provisoirement fortifiée, comme celle de Plewna par exemple. A la fin de l'exercice, on fit encore l'assaut contre la position qu'avait occupée plus tard la 5e brigade d'infanterie de la garde. Le ballon captif servit à l'observation du tir. On dit que l'on a fait usage de la télégraphie sans fil.

— Notre obusier de campagne modèle 1898 sera du calibre de 10,5 cm. la bouche à feu aura une longueur de douze calibres. La fermeture sera

coin, mais, comparée à celle du nouveau canon à tir rapide, elle sera d'un maniement plus facile, n'exigeant qu'un seul mouvement pour ouvrir et fermer la culasse. La douille métallique de la cartouche sera très écourtée. L'affût ressemblera à celui du canon de campagne. Il aura des sièges d'essieux. On emploiera comme munitions des shrapnels et des obus brisants du poids d'environ 16 kg. Les fusées seront à double effet[1].

— Les chasseurs de la garde, de Potsdam, ont été pourvus d'un matériel de mitrailleuses Maxim du calibre de 8 mm., de même que les chasseurs d'Alsace dont je vous ai parlé dans ma chronique de juillet. A ce propos, les journaux quotidiens, généralement très mal informés de tout ce qui a trait à l'armée, ont dit que ces troupes avaient été dotées de « canons à tir rapide ! »

Ces mitrailleuses, d'après la *Militär Zeitung*, ressemblent à de petits canons dont l'affût repose sur deux roues. Elles peuvent être portées ou traînées par deux hommes et sont particulièrement destinées à battre des secteurs de terrain déterminés. Les cartouches sont fixées, au nombre de 250, sur un ruban qui se déroule rapidement de droite à gauche à travers la machine, ce qui permet de tirer sans interruption avec une grande vitesse. Un seul homme suffit pour pointer et manœuvrer la pièce. Tant que ce dernier appuie sur les deux poignées, la machine lance des projectiles, et le feu ne cesse que lorsque les 250 cartouches du ruban sont brûlées. Les mitrailleuses sont amenées aussi près que possible de la position où elles doivent être mises en action, sur des voitures tirées par des chevaux, puis elles sont portées ou traînées par deux soldats jusqu'à la ligne de tirailleurs et mises rapidement en batterie à l'endroit le plus favorable. Deux hommes portent, au moyen de courroies, des récipients en fer peu élevés, dans lesquels se trouvent plusieurs petites caisses remplies de rubans de cartouches.

— Aux grandes manœuvres d'automne on voyait toujours, parmi les cyclistes, un certain nombre d'hommes montant leurs propres machines. C'étaient principalement des volontaires, fils de famille, qui trouvaient

[1] Nous pouvons compléter les données de notre correspondant par celles que le major Schott publie ce mois dans sa revue technique des *Jahrbücher*.

Le poids de la pièce ne dépassera pas de beaucoup celui du canon de campagne c. 96. La fermeture sera probablement une fermeture à coin prismatique, munie simplement d'une poignée; elle sera du système dit Leitwell. La charge étant variable, on est obligé de renoncer à leur cartouche complète. On a dû se contenter d'un étui métallique court, au fond duquel se place l'amorce et qui est pourvu d'un bourrelet pour l'extraction.

L'affût est organisé comme celui du canon de campagne. Le nombre des caissons de munitions est supérieur à celui des batteries de campagne, mais par contre l'approvisionnement des avant-trains est moindre.

L'obusier de 15 cm., de l'artillerie lourde de campagne est néanmoins maintenu en service; il servira à contrebattre les positions offrant une très grande force de résistance.

(*Réd.*)

moyen de se faire admettre dans le corps des cyclistes pour avoir un service plus commode que leurs camarades marchant dans le rang, sac au dos et le fusil sur l'épaule. Il y avait là un véritable abus. Une ordonnance vient d'y couper court en prescrivant qu'à l'avenir les troupes devront se servir exclusivement des machines livrées au corps.

— On vient de publier les résultats du recrutement de 1898. Sur les listes de recrutement étaient portés 1 638 222 hommes. Ont été déclarés impropres à tout service 41 639 hommes, ajournés 571883, exclus 1212, aptes au service (y compris les recrues de la marine) 221 672, plus un excédent de 5987 hommes, aptes également, mais dépassant le chiffre des effectifs nécessaires. On a versé, en outre, dans la réserve de recrutement 87764 hommes, tous aptes au service de guerre et dans l'arrière-ban 109953 hommes, dont la moitié pourra être formée au service armé et l'autre moitié au service non armé. 23309 volontaires, dont 22 933, âgés de 17 à 19 ans et non encore astreints à l'obligation de servir, ont été inscrits sur les listes de recrutement.

Pour l'armée de terre, on a recruté en tout (volontaires compris) 259366 hommes. En France, le nombre des conscrits de l'armée de terre a été, en 1898, de 251 816 hommes.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Seconde expédition du capitaine Bottego à L'Omo. — Les grandes manœuvres. — Améliorations de la nourriture du soldat. — Visite du Comte de Turin à l'Erythrée.

La littérature coloniale et militaire s'est enrichie ces jours d'un ouvrage précieux et bien intéressant : l'*Omo*. C'est la description du voyage d'exploration accompli dans l'Afrique orientale, sous les auspices de la Société de géographie italienne, par L. Vannutelli et C. Citerni (Milan, V. Hœpli, éditeur). A côté de renseignements scientifiques d'un prix inestimable pour les géographes, cet ouvrage contient des pages qui resteront chères à tous les Italiens, comme témoignage éloquent de leurs vertus nationales. En lisant le récit de ce long voyage, aux péripéties émouvantes, on est rempli d'enthousiasme et d'admiration pour les quatre expéditionnaires, dont trois étaient officiers de l'armée et de la marine. Ces héros n'ont eu pour but que l'honneur et la gloire du drapeau qui les suivait. — Cette expédition, de la plus haute importance et qui, malheureusement, devait avoir une fin si tragique, partit, en automne 1895, pour le Bénadir. Elle était chargée par la Société de géographie italienne « d'explorer toute la région encore inconnue qui se trouve entre le Haut-Nil, le fleuve Sobat et la côte Somali; d'étudier ce pays de hautes montagnes, couvertes de

grandes forêts, et les mœurs des peuples belliqueux et cruels qui les habitent; de découvrir l'embouchure du grand fleuve éthyopien l'Omo; de déterminer l'emplacement du lac Abba ou Abbala, et enfin de reconnaître à l'occident la région du haut-plateau éthyopien ». Au point de vue commercial, la tâche de l'expédition consistait à fonder une station à Lugh, et à conclure des traités d'amitié avec les tribus Somalis soumises au protectorat italien. L'expédition était dirigée par le capitaine d'artillerie Vittorio Bottego, homme d'une trempe de fer, d'une bravoure et d'une énergie étonnantes, dont il avait déjà donné des preuves dans d'autres voyages d'exploration en Afrique. Le destin ne lui permit pas de voir le couronnement de son œuvre et l'accomplissement de ses vœux les plus chers. A côté de lui se trouvaient le lieutenant de vaisseau Lamberto Vannutelli et le lieutenant d'infanterie Carlo Citerni. On sait comment s'acheva l'expédition : la mort tragique du capitaine Bottego et le sauvetage miraculeux de Vennutelli et de Citerni sont des épisodes connus de chacun. Quant au programme, il fut complètement et brillamment rempli. On trouvera de nombreux détails à ce sujet dans l'ouvrage de MM. Vennutelli et Citerni. Les exemples admirables de ténacité et de bravoure qui y sont rapportés font de ce livre un vrai monument élevé à la gloire des expéditionnaires et de leur pays

— Nous sommes en pleines manœuvres. Chaque corps d'armée a, ces jours, aux alentours des garnisons, des exercices de campagne à double action — une division contre l'autre. — Les troupes bivouaquent tantôt ici, tantôt là et font chaque jour des marches de 25 à 30 km.

Les grandes manœuvres proprement dites ont aussi commencé et déjà le roi est arrivé à Racconigi, avec tous les attachés militaires de la capitale, pour y assister. Deux corps d'armée — celui de Turin et celui d'Alexandrie — y prennent part. Le corps de Turin a trois divisions, une de Turin, une de Novare et une de « milice mobile ». Le corps d'Alexandrie comprend la division de Cunéo, celle d'Alexandrie et une troisième de cavalerie. Comme à l'ordinaire, les manœuvres seront divisées en deux périodes. Du 27 au 31 août, les manœuvres auront lieu près de Carignano pour le Ier corps et près de Bra pour le corps d'Alexandrie. A partir du 1er septembre jusqu'au 6, les deux corps d'armée manœuvreront l'un contre l'autre dans la région comprise entre Carmagnole, Vigone et Turin, sur les rives du Pô et du Chigone. Enfin, le 6, les deux corps d'armée réunis manœuvreront contre un ennemi marqué. Chaque corps d'armée aura un parc aérostatique mobile.

Le directeur des manœuvres est le général Leone Pelloux. Le Ier corps d'armée est commandé par le général Besozzi, et le IIe par le général Rugini. Les divisions ont à leurs têtes le généraux suivants : 1re, général La Halle; 2e, général Prielli; 3e, général Malacria; 4e, général Fecia di

Cossato; milice mobile, général Sismondo; cavalerie, général Rainoni d'Intignano.

Le duc d'Aoste suivra le Ier corps d'armée. Le 8 septembre, aura lieu, à Turin, la grande revue qui coïncidera avec l'inauguration du monument du roi Victor-Emmanuel.

Comme je vous l'ai écrit, les cyclistes militaires feront, cette année d'importants exercices. Une compagnie de 120 cyclistes bersagliers, commandés par 7 officiers, sous les ordres du capitaine Natali — bien connu par ses écrits sur l'emploi de la bicyclette à la guerre, — prendra part aux grandes manœuvres du Piémont. Cette compagnie a reçu l'ordre de côtoyer, après les manœuvres, toute la péninsule, — course qui devra s'effectuer en deux mois, en commençant par l'Adriatique. Le ministère de la guerre veut éprouver la résistance des hommes et des machines, qui toutes ont été construites en Italie, dans les ateliers du génie, à Pavie.

— Depuis quelque temps, les journaux réclamaient un amélioration de la nourriture du soldat et citaient à ce propos l'exemple de l'Allemagne, qui a introduit dans son armée un second repas du soir. Le ministère faisait jusqu'à présent la sourde oreille, tout en étudiant la question. Des considérations financières semblaient, comme toujours, s'opposer à l'adoption de cette mesure. Mais voici que la commission chargée par le ministère de la guerre d'examiner cette proposition vient de se prononcer en sa faveur, ensorte que des instructions vont être incessamment publiées. La ration de pain, actuellement de 750 grammes par homme, sera augmentée, de même que la distribution de café et de vin. Il y aura également amélioration dans la qualité de l'ordinaire servi aux repas. Ce progrès important est le fruit des patientes études faites, depuis trois ans, par la direction générale des services administratifs. Cette direction mérite les applaudissements de tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'intéressent au bon traitement de nos braves soldats.

— Il paraît certain que le comte de Turin, neveu du roi, fera, au retour de son long voyage en Amérique et en Orient, un court séjour dans notre colonie africaine de l'Erythrée. Les journaux accueillent ce projet avec beaucoup de sympathie, car aucun prince royal n'a encore visité les lieux où tant de sang italien a coulé pour la défense de notre drapeau. On prépare de grandes fêtes à Massaouah; le gouverneur Bartini, de retour d'Italie, regagnera son poste à cette occasion.

Lausanne — Imp. Corbaz & Cie.

COMITÉ DE RÉDACTION

Colonel d'infanterie A. Nicolet, à Lausanne; lieutenant-colonel d'artillerie Ed. Manuel, à Lausanne; major d'infanterie F. Feyler, à St-Prex.

COMITÉ DE CONTROLE

M. le colonel Constant David, à Lausanne.
» colonel Camille Favre, à Genève.

COLLABORATEURS

MM. le colonel F. Lecomte, le colonel de cavalerie U. Wille, le colonel C. Favre, le colonel-divisionnaire E. de la Rive, le colonel-divisionnaire Ed. Secrétan, le colonel du génie P. Pfund, le colonel-brigadier Perrier le colonel d'état-major A. de Tscharner, le colonel d'état-major Audéoud, le colonel de cavalerie Wildbolz, le colonel d'artillerie A. Pagan, le lieutenant-colonel Guiguer de Prangins, le lieutenant-colonel J. Repond, le lieutenant-colonel médecin Frœlich, le lieutenant-colonel d'état-major E. Borel, le lieutenant-colonel d'artillerie E. Ruffieux, le lieutenant-colonel d'artillerie Picot, le major vétérinaire A. Dutoit, le major d'artillerie H. de Loes, le capitaine d'artillerie Guillaume, le capitaine d'infanterie Marc Warnéry, le capitaine d'état-major J. Vallotton, le capitaine d'artillerie de Vallière, etc., etc.

Gants Militaires

N° 1. N° 2. N° 3. N° 4. N° 5. N° 6.

1. **Gants coton blanc,** bonne qualité, la paire 60 ct., la douzaine fr. 6.50 ; qualité extra, la paire 85 ct., la douz. fr. 8.50
2. **Gants peau castor blanc,** qualité courante, fr. 1.75 ; très bonne qualité, fr. 2.50 ; qualité extra-forte, fr. 3.75 la paire
3. **Gants peau castor gris** . . . . . » » 2.50 ; » » » 3.75 »
4. **Gants peau glacés blanc,** deux boutons . . . . . » » 2.75 ; » » » 4.90 »
5. **Gants peau Driving,** brun-rouge, pour conduire. . . . » » 3.75 ; » extra-renforc. » 5.50 »
6. **Gants peau p^r civils,** qual. courantes, fr. 2.75 & 3.75 ; qualité extra-forte, » 4.75 ; » Rainproof » 5.50 »

TAILLES : 7 1/4 7 1/2 7 3/4 = **petit ;** 8 8 1/4 8 1/2 = **moyen ;** 8 3/4 9 = **grand ;** 9 1/2 10 = **très grand.**

Envois par retour du courrier et contre remboursement. — Marchandises défiant toute concurrence.

SAVOIE-PETITPIERRE

NEUCHATEL

(H6827N)

ALBUM-SOUVENIR DES MANŒUVRES

contenant les portraits des officiers supérieurs dès et y compris le grade de lieutenant-colonel ; des instantanés des évolutions du 1er corps d'armée, des campements des différentes unités, des combats, de scènes militaires, etc.

Publication sérieuse et soignée éditée par la *Patrie Suisse*. Parviendra aux souscripteurs dans la quinzaine qui suivra la clôture des manœuvres, sous une élégante couverture artistique.

Prix de souscription jusqu'à fin septembre, 1 fr. 50. S'adresser à la *Patrie Suisse*, 3, rue Petitot, à Genève.

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne

MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

H211L. SE VENDENT CHEZ. 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

Médaille d'Or CONSERVES DE SAXON **Genève 1896**

Nouvelles conserves

BŒUF BRAISÉ A LA GELÉE
ESTOUFFADE DE BŒUF à 1.20

préparation culinaire de 1er ordre, adoptée par la Confédération suisse pour l'armée.

Recommandée pour **Courses, Clubistes, Touristes,** etc.

Opinion de la presse (*Gazette de Lausanne*, 18 mai 1898) : *Les conserves de Saxon ont aussi été analysées comparativement et le résultat a été très favorable pour Saxon.*

En vente dans les principaux magasins de comestibles et d'épicerie. (H17L)

REVUE
MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE, un an : 10 fr. — ETRANGER, un an : 12 fr. 50.

On s'abonne par carte postale adressée à l'Administration Escalier-du-Marché, 23, LAUSANNE.

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boîtes de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boîtes très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boîtes vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables potages Maggi.**

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
Kemptthal (cant. de Zurich).

H100L

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

N° 10. — OCTOBRE 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — **12** fr. **50** pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison d'OCTOBRE 1899

Pages

I. — **Les manœuvres du Ier corps d'armée en 1899** *(Fin)*, par M. le colonel-brigadier NICOLET 627

II. — **Opérations des Alliés en 1813-1814** *(avec une carte)*, par M. le capitaine Ch. BASTARD 634

III. — **Le canon de campagne et les nouveaux Règlements de l'artillerie de campagne allemands**, par M. le capitaine d'artillerie DE VALLIÈRE 652

IV. — **Chronique suisse**. — Le remplacement des munitions. — L'état sanitaire pendant les manœuvres. — Les manœuvres et la presse. — Aux Chambres fédérales . . . 664

V. — **Chronique allemande**. — Les manœuvres impériales en Wurttemberg ; opinions anglaise et allemande. — Démission du général Hoffbauer. — Les livres. — Le camp de de Biedrusko 669

VI. — **Chronique autrichienne**. — Mutations et notices nécrologiques. — Fête commémorative de l'expédition autrichienne au Pôle nord en 1875 — Réorganisation de la landwehr autrichienne. — Nouvelle ordonnance pour le corps des médecins militaires 673

VII. — **Chronique française**. — Le général de Galliffet. — L'affaire Dreyfus et l'armée. — La suppression des grandes manœuvres. — Questions de personnes. — A l'état-major de l'armée. — Dans la gendarmerie et les hiérarchies latérales 680

VIII. — **Informations**. — *Monument général Jomini :* Appel aux souscripteurs. — *Angleterre et Transvaal.* — *Angleterre :* Inspection de la milice à Salisbury 690

IX. — **Bibliographie**. - *Album-Souvenir du rassemblement de troupes du Ier corps d'armée.* — *Politisch.-Militärische Karte von Süd-Afrika.* — *Historique du 106e régiment d'infanterie* 696

Avis à MM. les Officiers.

Nous serions obligés à ceux de nos camarades qui ont pris, pendant les manœuvres, des vues photographiques, de bien vouloir nous envoyer leurs collections. Nous nous ferons un plaisir de reproduire les photographies les mieux réussies dans nos prochaines livraisons

LA RÉDACTION.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 10. Octobre 1899.

LES MANŒUVRES DU Ier CORPS D'ARMÉE

en 1899.

(Fin.)

Le 11 septembre, immédiatement après la clôture des manœuvres de division, M. le colonel-commandant de corps Bleuler, commandant du IIIe corps d'armée, prenait la direction des manœuvres de corps.

La supposition générale mise à la base de ces manœuvres était la suivante :

Une *armée du Sud* s'est avancée par le Bas-Valais et le Jura vaudois et a poussé ses têtes de colonnes jusqu'à Bulle et Moudon. Une colonne de cette armée, détachée par le col du Pillon, a atteint avec une division, *division du Sud* (division combinée du IIe corps d'armée), la contrée de Thoune.

Une *armée du Nord* se concentre près de Fribourg. Une réserve de cette armée, *corps du Nord* (Ier corps d'armée), se trouve entre le lac de Morat et la Sarine.

* * *

Le Ier corps d'armée (colonel-commandant de corps Techtermann) était stationné le 11 septembre, après midi, entre le lac de Morat et la Sarine, par divisions accolées, la Ire à droite la IIe à gauche, front au Sud. Ses forces comprenaient : 25 bataillons d'infanterie, 6 escadrons de dragons, 2 compagnies de guides, 14 batteries d'artillerie de campagne, 2 demi-bataillons du génie, 1 équipage de ponts et 1 compagnie de télégraphistes.

La division du Sud, placée sous le commandement de M. le colonel P. Isler, instructeur en chef de l'infanterie, avait été réunie le 11 septembre, après midi, à Riggisberg ; elle comp-

tait les forces suivantes : 14 bataillons d'infanterie, 6 escadrons de cavalerie, 1 compagnie de guides, 6 batteries d'artillerie de campagne et une compagnie de télégraphistes. Le même jour elle avait marché sur Schwarzenbourg et s'était établie pour la nuit sur la rive droite de la Singine (Sense), faisant passer deux régiments d'infanterie sur la rive gauche, le 19 à Albligen et le 11 à Heitenried. Ses avant-posies couvraient la ligne Curried-Stoffelsmatt.

* * *

Le terrain des manœuvres de corps, délimité à l'Ouest par la Sarine, au Nord et à l'Est par la Singine, au Sud par le profond ravin du Gotteron, est coupé du Sud au Nord par un affluent de la Singine, le Tafersbach ; il est traversé du Sud-Ouest au Nord-Est par la voie ferrée et par la route de Fribourg à Berne, de l'Ouest à l'Est par la route de Fribourg à Thoune et à la vallée de l'Aar par Schwarzenbourg ; cette route est rejointe à Tafers par celle de Morat-pont de Schiffenen-Düdingen.

La région est très accidentée ; de courtes collines et des mamelons y sont jetés comme au hasard ; de nombreuses parcelles de bois les couronnent ; les fonds des vallons sont souvent marécageux ; les routes et les chemins suivent les contours capricieux des vallées ; l'orientation partout est malaisée et la direction difficile à garder, faute de points saillants visibles de partout. C'est un terrain de manœuvre compliqué et difficile.

* * *

L'état de guerre entre le Ier corps d'armée et la division combinée commençait le 11 septembre, à 2 h. du soir ; à 3 h., la Ire brigade de cavalerie partait en exploration.

La situation devant amener la rencontre des deux adversaires résultait des ordres suivants :

Pour le corps d'armée du Nord :

Groley, le 11 septembre, 1 h. soir.

Nos avant-gardes ont pris le contact avec les avant-gardes ennemies au Sud-Ouest de Fribourg, entre la Broye et la Sarine. La division ennemie, qui est arrivée à Thoune, a fait un changement de front vers l'Ouest et semble vouloir marcher par Schwarzenbourg contre notre flanc gauche et contre nos communications.

Demain, le Ier corps d'armée marchera contre le cours supérieur de la Singine, à Schwarzenbourg et à Albligen, afin de couvrir le flanc gauche de l'armée et, ensuite, disposera le gros de ses forces de manière à pouvoir soutenir l'aile gauche de l'armée (supposée) qui est stationnée près de Matran.

Ce soir encore, on fera passer un bataillon sur la rive droite de la Sarine pour couvrir le pont de Schiffenen.

Pour la division du Sud (division de manœuvre) :

Lausanne, le 11 septembre, 1 h. soir.

Le gros des forces de l'armée ennemie se rassemble à l'Ouest de Fribourg, sur la ligne Corcelles-Matran. Fribourg est occupé par des troupes d'étapes et a été mis en état de défense. Un corps d'armée se trouve encore sur la rive gauche de la Sarine, au Nord de Fribourg.

Nous ne pourrons pas attaquer l'armée ennemie avant le 13 septembre.

Vous recevez l'ordre de marcher demain par Schwarzenbourg, de vous emparer des communications entre Fribourg et Berne et, en tout cas, de chercher à attirer sur vous le plus que vous le pourrez des forces de l'ennemi.

Vous vous emparerez, ce soir encore, des passages de la Singine, à Schwarzenbourg.

Le Ier corps d'armée fit passer sur la rive droite de la Sarine, à Schiffenen, le bataillon de carabiniers nº 2, qui détacha une compagnie au pont de Klein-Bösingen et une compagnie au pont de Bonn-Bad.

Pour exécuter l'ordre daté de Groley, reçu du commandement de l'armée, le Ier corps, qui avait son front tourné au Sud, devait faire un changement de front complet vers l'Est et en même temps passer la Sarine. Cette rivière ne devait pas être franchie par les pointes des avant-gardes avant 7 h. 30 du matin.

Par son ordre de mouvement daté de Morat, 2 h. du soir, le colonel-commandant de corps Techtermann ordonna que le Ier corps passerait la Sarine en trois colonnes, comme suit :

1º A gauche, la IIe division, par le pont de pontons de Klein-Bösingen, sur Vogelshaus-Litzisdorf-Fillisdorf-Schmitten. A Litzisdorf, un régiment devait être détaché par Richterwyl sur Elsewyl-Wunnenwyl.

2º Au centre, par le pont de Schiffenen, une colonne, commandée par le colonel-brigadier Perrier et comprenant le régiment d'infanterie nº 4, le bataillon de carabiniers nº 2, deux pelotons de la compagnie de guides nº 1, le régiment d'artillerie de campagne nº 1 (artillerie divisionnaire 1) et le régi-

ment d'artillerie de campagne nº 9 (artillerie de corps I), sur Buntels-Galmis-Heitenwyl-Berg-Schmitten.

3º A droite, la Ire division, moins le régiment d'infanterie nº 4 et l'artillerie divisionnaire, par le pont de Gross-Vivers-Bonn-Bad sur Dudingen-forêt au Nord de Lustdorf, en évitant la route Heitenwyl-Berg.

* * *

La division du Sud marchait aussi en trois colonnes savoir :

1º Au centre, une colonne principale, commandée par le colonel P. Isler et formée de trois régiments d'infanterie, cinq batteries d'artillerie et la compagnie de télégraphistes. Cette colonne devait marcher par Schwarzenbourg-Heitenried-Niedermuhren-Lanthen-Galmis.

2º A droite, sous les ordres du colonel-brigadier Bertschinger, un détachement formé d'un régiment d'infanterie, une batterie d'artillerie et un demi-peloton de guides, s'avançait par Albligen-Tützishaus-Zirkels-Elsewyl.

3º A gauche, deux bataillons de carabiniers formés en un régiment commandé par le lieutenant-colonel d'infanterie Gertsch, marchaient par Ober-Montenach-St-Antoni-Lustdorf-Heitenwyl.

Les prescriptions de manœuvre ne permettaient pas à la division du Sud de franchir la ligne Albligen-Heitenried avant 6 h. 30 matin ; on pouvait donc s'attendre à ce que le combat eût lieu dans la région comprise entre la Sarine et le Tafersbach.

La division du Sud avait marché avec une remarquable vitesse ; aussi l'action s'engagea-t-elle plus vite qu'on ne s'y attendait en général. Les deux colonnes du centre se rencontrèrent sur les hauteurs de Galmis ; l'infanterie de la division du Sud attaqua avec impétuosité et rejeta de l'autre côté de la crête qu'elle venait d'atteindre celle du corps du Nord. Les quatre bataillons d'infanterie de cette colonne ayant été disloqués pour le combat, toute l'artillerie qui la suivait se trouva momentanément dans une situation des plus critiques ; les deux batteries qui marchaient en tête essuyèrent un violent feu d'infanterie et furent mises, pour un temps, hors de combat par les juges de camp.

Toutefois les premiers succès de l'infanterie de la division

du Sud ne furent que passagers. Le reste de l'artillerie du corps du Nord ayant réussi à se mettre en batterie la canonna vigoureusement; en même temps elle était attaquée dans son flanc droit par des troupes de la colonne de gauche du corps du Nord (IIe division) et les juges de camp lui donnèrent l'ordre de se retirer. La retraite, qui se fit dans le meilleur ordre, eut lieu dans la direction de Berg et des bois qui couronnent la hauteur au sud de Lanthen.

Vers le même temps l'infanterie de la colonne de gauche du Ier corps atteignait Bethléhem et la Ie division (colonne de droite) avait débouché à Düdingen, gagné Jetschwyl et s'étendait dans la direction de Heitenwyl.

Le combat s'était engagé, violent, sur toute la ligne; mais les juges de camp en ordonnèrent bientôt la suspension car, l'avant-garde de la colonne du centre de la division du Sud ayant dû se retirer, et sa colonne de droite ayant aussi été repoussée, la division du Sud se trouvait en présence de forces très supérieures. La position devenait critique.

Pendant la pause assez longue qui eut lieu alors, le colonel P. Isler opéra sa retraite, et retira ses troupes à l'est du Tafersbach, partie par Wyler, partie par Rohr.

Vers une heure le combat reprit; tandis que l'artillerie du corps du Nord occupait encore les positions qu'elle avait, au moment de la suspension de la manœuvre, près de Lustdorf, que l'infanterie de la colonne du centre qui s'était avancée jusqu'à Hohezelg recevait l'ordre de suspendre son mouvement et d'attendre des ordres, l'attaque des positions du corps du Sud, près de St-Antoni, avait lieu presque exclusivement par l'infanterie du corps du Nord. La Ire division attaquait par Rohr et la IIe s'avançait par Wyler et Tutzenberg d'une part, et Zirkels à l'extrême gauche.

Finalement l'infanterie de la Ire division marchait à l'assaut des dernières troupes de la division du Sud occupant St-Antoni.

Ce fut le dernier acte de la journée.

La division du Sud stationna pour la nuit autour de Heitenried, couverte par le Tafersbach, le long de la rive droite duquel étaient placés ses avant-postes.

Le corps du Nord s'établit en cantonnements serrés, par divisions accolées, la IIe division au Nord de la ligne Garmiswyl-Ietschwyl-Vetterwyl, la Ire division au Sud de cette

ligne, couverte par des avant-postes le long de la rive gauche du Tafersbach.

* * *

Ainsi, dans la journée, le corps du Nord avait opéré un changement de front du Sud vers l'Est, et avait franchi un cours d'eau profondément encaissé et pauvre en moyens de passage; il avait dû engager le combat dans des conditions défavorables, une partie de ses troupes n'ayant pas encore achevé le passage de la Sarine; puis, ayant pris sur son adversaire la supériorité il l'avait contraint à reculer et, prononçant lui-même un nouveau changement de front vers le Sud-Ouest, il avait tenté de la couper de sa ligne de retraite. Il y aurait certainement réussi sans la suspension de combat qui permit à la division du Sud d'opérer son mouvement en arrière.

Quant à la division du Sud, après avoir, grâce à la rapidité de sa marche, surpris et forcé de reculer la colonne du centre du corps du Nord, elle avait dû, après ce premier succès, céder devant des forces supérieures et devant la menace d'un enveloppement. Elle avait réussi à opérer sa retraite, tout en combattant et en bon ordre, et à se retirer à l'abri du Tafersbach.

Pour la journée du 13 septembre, la direction des manœuvres avait donné à la division du sud l'ordre suivant :

Lausanne, le 12 septembre, 10 h. soir.

Vous empêcherez le corps d'armée qui se trouve devant vous de faire sa jonction avec le gros de l'armée. Reprenez demain l'offensive et maintenez-vous le plus longtemps possible sur la rive droite de la Sarine.

Le colonel Isler rassembla ses troupes à 5 h. 30 du matin et, à 6 h., les fit marcher en trois colonnes :

1° A droite, la brigade du colonel Bertschinger sur Vetterwyl.

2° Au centre, la brigade du colonel de Wattenwyl dans la direction de Hohzelg.

3° A gauche, le régiment de carabiniers sur Bäriswyl.

Ces colonnes se heurtèrent aux avant-postes du corps du Nord qu'elles n'eurent pas de peine à rompre.

Le commandant du corps du Nord, de son côté, avait reçu l'ordre suivant :

Groley, le 12 septembre, 10 h. soir.

Demain, de bonne heure, faites poursuivre et observer par une forte avant-garde (brigade combinée) l'ennemi battu et, avec le gros du Ier corps d'armée, occupez à 7 h. du matin une position d'attente, vers Tafers, sur la route de Fribourg, afin que dans le cas où l'ennemi attaquerait notre armée, vous soyez en état de marcher rapidement au secours de son aile gauche, par Marly ou par Fribourg.

Le colonel Techtermann ordonna au colonel-brigadier Courvoisier de marcher, dès 6 h. du matin, avec une brigade d'infanterie, un groupe d'artillerie divisionnaire, une compagnie de sapeurs et la Ire brigade de cavalerie, dans la direction de Niedermuhren-Heitenried-Schwarzenbourg.

Cette colonne ne tarda pas à rencontrer d'abord la colonne du colonel Bertschinger et le combat s'engagea immédiatement très vif. Les colonnes du centre et de gauche de la division du Sud, qui ne trouvaient devant elles aucun ennemi abandonnèrent les directions qu'elles suivaient primitivement vers Hohzelg et Bäriswyl, tournèrent leurs têtes de colonnes au nord, et marchèrent du côté où les attirait le bruit du combat. Toutefois la colonne du centre (colonel-brigadier de Wattenwyl) laissait deux bataillons en réserve à Tützenberg.

La colonne du colonel Courvoisier allait avoir à supporter l'effort de toute la division du Sud, le régiment de carabiniers s'étant porté à gauche de la brigade Bertschinger et, ce qui restait de la brigade de Wattenwyl, suivant en seconde ligne. Le détachement du colonel Courvoisier ne put résister à des forces aussi considérables; il fut rejeté sur Schmitten qu'il dut bientôt abandonner et, devant les attaques réitérées des troupes de la division du Sud, il se retira vers les hauteurs de Bethléhem et de Galmis où il s'immobilisa jusqu'à la cessation de la manœuvre. Le rude combat que venait de lui livrer la division du Sud l'aurait, dans la réalité, mis pour longtemps hors d'état de reprendre la lutte.

Il était environ 8 h. du matin quand ce combat prit fin. Mais, pendant ce temps, la situation s'était modifiée.

Le colonel Techtermann avait reçu du commandant de l'armée l'ordre suivant :

Groley, le 13 septembre, 7 h. 30 matin.

D'après des renseignements récents et de source sûre, des fractions importantes de la principale armée ennemie sont encore si loin dans la direction du

sud que, de ce côté, on n'a pas à craindre pour aujourd'hui une attaque décisive.

En conséquence, le Ier corps d'armée reçoit l'ordre d'attaquer de nouveau l'ennemi battu afin qu'il ne puisse plus rien entreprendre contre nos communications.

En exécution de l'ordre du 12 septembre reproduit plus haut, le reste du Ier corps d'armée avait été rassemblé en position d'attente, à 7 h. du matin, sur les hauteurs de Menziswyl, front à la route de Tafers à Fribourg, c'est-à-dire front au sud.

Maintenant il s'agissait de marcher au nord, pour rejoindre la division du Sud engagée encore contre le détachement du colonel Courvoisier. Le colonel Techtermann prend à cet effet les dispositions suivantes:

A droite, il dirige par Tafers contre le Tützenberg, où avaient pris position deux bataillons de la brigade de Wattenwyl, la Ire brigade; à sa gauche, la IIIe brigade marche contre Bäriswyl; à l'extrême gauche, enfin, la IIe brigade était dirigée contre les hauteurs de Lustdorf.

Quant à la division du Sud, abandonnant le détachement du colonel Courvoisier, elle s'apprêta à faire tête à ce nouvel ennemi.

La brigade de Wattenwyl, qui était en seconde ligne, fit demi-tour et marcha contre la Ire brigade qui s'avançait par Tafers; le régiment de carabiniers se dirigeait sur Lustdorf; enfin, la brigade Bertschinger, qui suivait venant de Lanthen, traversait la forêt et marchait sur Hohzelg.

Du côté du corps du Nord, la Ire brigade avait réussi à s'emparer de Rohr et à occuper le col qui sépare Rohr du Tutzenberg; elle menaçait ainsi les communications de la division du Sud. A l'autre aile, la IIre brigade avait atteint les hauteurs du Lustdorf et opéré l'enveloppement de l'aile droite de la division du Sud. L'artillerie avait pris position sur les hauteurs de Mariahilf.

Si le détachement du colonel Courvoisier n'avait pas été si complètement battu le matin, et s'il avait pu coopérer à l'attaque du reste du Ier corps, la situation de la division du Sud eût été des plus critique.

Un peu après 10 heures, le déploiement du corps d'armée était complètement effectué et le directeur des manœuvres faisait donner le signal de la cessation.

On avait donc pu assister, dans cette journée, à ce spectacle d'un corps d'armée rassemblé en position d'attente et renversant son front pour marcher à l'ennemi, opérant son déploiement complet, sans un à-coup et avec une remarquable précision. On avait aussi l'occasion d'admirer la rapidité et l'à-propos avec lesquels une division qui venait de livrer un violent combat, avait su faire volte-face pour tenir tête à un nouvel ennemi.

* * *

A la critique, qui eut lieu à Hohzelg, le colonel Bleuler, parlant des opérations des deux jours des manœuvres de corps, loua, en général, les dispositions prises. Puis, appréciant l'ensemble des manœuvres, il se plut à constater les progrès qui avaient été réalisés pendant la semaine.

Le chef du Département militaire suisse, M. le conseiller fédéra Ruffy prit ensuite la parole et rendit hommage à la clarté et à la fermeté avec lesquelles les directeurs des manœuvres, MM. les colonels-commandants de corps Bleuler et Techtermann, les avaient dirigées, assurant ainsi les résultats satisfaisants que l'on constatait.

N.

OPÉRATIONS DES ALLIÉS EN 1813-1814

(Avec une carte.)

I

Marche du corps d'armée du maréchal comte Bubna de Leipzig, sur Genève et Lyon, en 1813.

La victoire de Leipzig avait été remportée par quatre armées alliées :

1° Armée de Bohême : Feld-maréchal Prince Schwartzenberg.

2° Armée de Silésie : Feld-maréchal von Blücher.

3° Armée de Pologne : Général Comte Bennigsen.

4° Armée du Nord : Prince royal de Suède.

Seules, les deux premières armées marchèrent sur le Rhin ; les deux autres au Nord. L'armée de Bohême passa par la Thuringe, à gauche ; l'armée de Silésie, à droite, sur la Lahn et Sieg.

Après que les Autrichiens eurent enlevé le 9 novembre les positions de Hochheim au confluent du Mein et du Rhin, les Français se retirèrent en toute hâte derrière ce fleuve. Les avant-gardes des deux armées de Schwartzenberg et de Blücher surveillèrent la rive droite, de Bâle à Mayence et plus bas jusqu'à la Lahn et Sieg.

Mais revenons à la bataille de Leipzig et attachons-nous au corps de Bubna.

Au moment où, le 19 octobre au matin, le feld-maréchal comte Bubna commençait à s'emparer des faubourgs de la ville, il reçut l'ordre de rompre avec sa division pour former l'avant-garde de l'armée principale des alliés. A 10 heures du matin, après que des troupes prussiennes de l'armée du prince de Suède eurent relevé sa division dans la ligne de bataille, le comte Bubna se mit en marche.

Il se dirigea sur Konnewitz sur la Pleisse, et atteignit tard dans la soirée, l'Elster à Zwenkau ; là, il campa. Le 20, au

point du jour, la division se remit en marche. Une demi-heure à peine après avoir quitté Zwenkau, elle entra dans les colonnes d'autres corps. Tous les efforts pour avancer furent vains: on faisait cent pas puis on restait une demi-heure sur place. A Pegau, il fallut attendre deux heures que d'autres troupes eussent défilé; la division fut coupée par plusieurs colonnes qui se croisaient. Elle se rassembla alors en deçà du bourg et se remit en marche à côté de la route, à travers champs, fossés, marais, dans l'espoir de dépasser les troupes qui encombraient la chaussée. Mais elle se heurta alors à des obstacles du sol, des fossés que l'on ne pouvait franchir que sur des ponts volants.

La nuit vint, il fallut organiser le bivouac. La division qui avait marché toute la journée avait franchi 5 lieues à peine.

Pour obvier aux difficultés de cette marche, Bubna partit le 21 à 2 heures du matin. Il put avancer jusqu'à Zeitz; mais là il rattrapa de nouveau les corps qui quittaient cette localité. Il se procura alors de bons guides et marcha par d'étroits sentiers franchissant des hauteurs escarpées. Les canons suivirent la route. Les chevaux des voitures de munitions éreintés, ne pouvaient plus avancer. On choisit les meilleurs, on les attela à quelques voitures et les autres suivirent les canons. Les voitures restantes furent laissées à l'artillerie de réserve avec mission de pourvoir aux attelages et de faire rejoindre.

Le comte Bubna marcha sans arrêt. A travers champs, il atteignit Crossen et là eut enfin toute l'armée derrière lui.

A 6 heures du soir, après 16 heures de marche sans une halte, il était à Serba, en état de commencer sa mission d'avant-garde.

Plus aucun Français dans la région ; les habitants vinrent d'eux-mêmes apporter des vivres en suffisance à la troupe exténuée.

Le 22, Bubna reçoit l'ordre d'aller, si possible, occuper Weimar. La division fut prête à marcher à la pointe du jour. L'artillerie n'avait pas encore rejoint, mais grâce au zèle de ses officiers elle arriva bientôt.

La marche sur Weimar commença par Bürgel, Iéna, Umpferstedt.

Après 10 heures de marche sans repos et bien que l'on fût encore à 2 heures de Weimar, l'avant-garde s'arrêta en colonne à Umpferstedt et envoya 2 escadrons de hussards en re-

connaissance. Ces derniers, en entrant à Weimar, s'y heurtèrent à 3000 cavaliers ennemis ; mais avec l'aide des troupes du général Platoff qui arrivaient à point nommé, ils les repoussèrent et les poursuivirent pendant près d'une lieue. Les prisonniers dirent que Napoléon avait passé ce jour-là par Buttelstedt.

Après que les routes de Buttelstedt et d'Erfurt eurent été occupées par la cavalerie, et que les ponts sur la rivière, grossie par les pluies, furent gardés par l'infanterie, Bubna fit occcuper Weimar par le reste de ses troupes.

Le 23, ordre fut donné de pousser sur Erfurt par Nohra. Il y eut un combat victorieux près de cet endroit.

Le 24, marche par Uzberg et reconnaissance des positions ennemies et des forces occupant Erfurt. On se servit entre autres d'un hussard qui devait simuler un déserteur; pour plus de vraisemblance, on accompagna de coups de fusil sa fuite simulée.

Dans la nuit, le maréchal Bubna reçut l'ordre suivant pour le 25 :

« L'avant-garde attendra l'arrivée de la 1re subdivision d'armée, qui quittera son camp à 10 heures du matin et se mettra en position à Mönchholzhausen. Dès que la tête de colonne arrivera, vous vous mettrez en marche pour reconnaître Erfurt ».

Le déserteur était rentré de bonne heure le 25 et avait remis un rapport très important.

A partir de ce jour, la 2me division légère prit le nom « d'avant-garde de l'armée principale » et fut renforcée par les troupes du prince de Hesse-Hombourg et par celles du général baron Scheither et fut divisée en 3 brigades, fortes en tout de 26 escadrons, 5 bataillons et 24 pièces. Les voitures restées en arrière rejoignirent avec de nouveaux attelages l'avant-garde qui reçut aussi une subdivision de pionniers avec l'équipage de pont nécessaire.

Le 26, la division fait une marche d'observation sur le flanc de l'armée et doit se tenir prête à reprendre de suite la tête.

Le 27, le quartier-général est à Ingersleben avec 2 brigades, la 3me est à Seebergen.

Le 28, ordre d'avancer sur Eisleben et d'observer la route d'Erfurt à Gotha. Bubna est laissé libre de choisir sa direc-

tion. Il marche en plusieurs colonnes sur Waltershausen, Mechterstedt, Eichrode, Salzungen.

Le 29, à l'aube, la division reprend le mouvement sur Salzungen par Schwarzhausen, Altenstein et Schweina. Cette étape fut très pénible; les chemins de la forêt de Thuringe étaient convertis en fondrières et sur les hauteurs était tombée une neige abondante.

Entre Altenstein et Salzungen, on se heurta à des colonnes de Blücher; la marche fut interrompue. On atteignit cependant Salzungen; la division se retrouva à la tête de l'armée.

On recueillait partout des quantités énormes de traînards français, épuisés de faim et de fatigue. Pour ne pas affaiblir ses troupes par trop de détachements d'escorte, le maréchal fit enlever tous ces traînards par les autorités locales avec ordre de les mettre en lieu sûr.

Le 30, quartier général à Tann.

A partir de cette date, l'armée marche en deux colonnes. Bubna reste à l'avant-garde de la Ire. Le 31, il arrive à Fulda, le 1er novembre à Schlüchtern.

A peine arrivé en cette ville, on apprend qu'une grande bataille a lieu à Hanau. On laisse en arrière les hommes et les chevaux trop fatigués et l'on repart avec le reste. Bientôt on atteint, la cavalerie Saalmünster et l'infanterie Steinau. L'armée française a laissé dans le défilé de G. Jelnhausen tant d'hommes et de chevaux morts, qu'il fut impossible de les enlever. Il fallut marcher sur les cadavres.

Le 3, l'avant-garde arrive à Hanau. Le 4, son quartier général est à Bonuamès, les troupes à Francfort et environs. Le 5, repos. Le 6, marche sur Höchst. Les avant-postes sont poussés sur le Rhin de Biesbrich au Mein. Le 7, Bubna reconnaît les positions de l'ennemi à Hochheim et environs. Le 8 on reste sur place. Le 9 est jour de bataille.

Hochheim, les forts de Castel et de Montebello sur la rive droite du Rhin, en face de Mayence, furent attaqués par quatre colonnes. Le corps de Bubna forma la 2me, se concentra à Delkentreim et avança en liaison avec les 1re et 3me contre la Donnersmühle afin de menacer sur son flanc gauche l'ennemi se retirant de Hochheim.

Cette journée décida la fuite des grands chefs de l'armée française. Napoléon partit pour Paris, le roi de Naples pour

l'Italie, le maréchal Kellermann, sans destination connue, et le maréchal Victor pour Strasbourg.

La plus grande partie de l'avant-garde de Bubna resta à Erbenheim. Dans la journée son chef reçut l'ordre d'occuper la rive droite du Rhin de l'embouchure du Mein à celle du Neckar et d'avoir son quartier général à Gross-Gerau.

Le 14 novembre, la division occupait, avec ses avant-postes, la ligne Bischoffsheim, Artheim, Geinsheim, Stockstadt, Gernsheim, Lamperstheim avec quartier général à Gros-Gerau jusqu'au 19, le 20 à Griesheim, le 21 à Lorsch.

Le 22 arriva l'ordre d'occuper la ligne Mannheim-Eggenstein aussitôt que le général russe Jurkowsky aurait relevé la division. Le 24 le quartier général est transporté à Mannheim.

Le 27, comme l'armée principale s'approchait de la Suisse et que la plupart de ses corps d'armée étaient déjà en mouvement dans cette direction, l'avant-garde reçut l'ordre de se porter à Lörrach, en laissant 6 escadrons en arrière pour observer la rive du Rhin. Le 29, le quartier général quitte Mannheim pour Hockenheim, le 30 ce dernier endroit pour Dürlach. Le 1er décembre, l'avant-garde arrive à Rastadt. Depuis Dürlach déjà, les troupes durent camper, ne pouvant trouver de cantonnements, plusieurs corps occupant la région. Le même fait se reproduisit à Rastadt; aussi pour pouvoir devancer l'armée, on marcha sans repos et l'on arriva le 2 à Ackern, le 3 à Offenburg, le 4 à Mahlberg, le 5 à Emmendingen, le 6 à Fribourg, le 7 à Heitersheim et le 8 à Scheingen Le 9 l'avant-garde put enfin cantonner à Lörrach, Stetten, Weil, Krenazach, Nollingen, etc., avec quartier général à Lörrach.

Entre Bâle et Rheinfelden se rassemblaient des troupes suisses dont la force s'élevait à 3 ou 4000 hommes. L'ancien landammann Wattenwyl se trouvait à Aarau et organisait la 2me ligne de défense avec environ 12 000 hommes.

Entre le 17 et le 19 décembre, toute l'armée autrichienne se rapprocha de la frontière suisse.

Le grand quartier général s'établit le 18 à Lörrach. La division Bubna prit des cantonnements plus resserrés à l'aile gauche; une partie de ses troupes dut camper, son quartier général resta aussi à Lörrach.

D'après une disposition du maréchal Schwarzenberg, cette division forma, à partir du 19, avec le 2me corps, la 1re co-

lonne pour la marche en Suisse sous le commandement de Bubna. Enfin, le 20 décembre, ce dernier reçut l'ordre suivant : « Le passage en Suisse s'effectuera sur tous les points le 21 décembre. Des pourparlers seront entrepris avec le colonel suisse Herrenschwand pour la reddition de Bâle. Le général Hohenbruck aura à construire un pont à Kreuzach, de manière à ce qu'il puisse être passé par les troupes le 21, à 6 heures du matin. »

Le colonel Herrenschwand envoya de Bâle son chef d'état-major avec une lettre au comte Bubna, dans laquelle il disait que cet officier indiquerait les positions des troupes suisses et donnerait tous les renseignements voulus sur leurs mouvements ultérieurs. Le même soir encore le général Zechmeister mandait de Wurmbach que les troupes suisses quittaient le cordon du Rhin et se retiraient dans l'intérieur du pays.

Le 21, l'avant-garde fut empêchée de passer le pont par suite d'accident. Bubna dut retourner sur ses pas pour passer le pont de Bâle à la suite des 2me et 3me corps, avec les brigades Scheither et Hesse-Hombourg ; la brigade Zechmeister passa sur la gauche le pont de Rheinfelden. Les troupes suisses se retirèrent entre Zurich et Lucerne. Les têtes d'avant-garde arrivèrent le 21 à Langenbruck ; Bubna prit quartier à Waldenbourg. Le 22 il marche sur Soleure. Il envoie le général Scheither avec 2 bataillons, 6 escadrons et 1 batterie à cheval à Büren et le général Zechmeister avec 1 bataillon, 8 escadrons et 4 pièces sur la droite à Bettlach. Ce dernier a l'ordre d'attendre à Bienne le 23 et d'occuper Pierre-Pertuis jusqu'à l'arrivée de la division de réserve Bianchi. Le major de Vaula, des chevau-légers, marche sur Neuchâtel avec 100 cavaliers et quelques chasseurs.

Le 23 décembre l'avant-garde, devenue Ire division légère, marche sur Berne. Le major de Vaula était arrivé dans la nuit du 22 au 23 à Neuchâtel, non occupé par l'ennemi, et y avait trouvé d'importants dépôts d'armes. Le 24, arrivée de la division à Fribourg. Le 25, repos.

Comme l'occupation de Genève est indispensable pour les futures opérations de l'armée, Bubna doit employer tous les moyens pour y arriver le plus vite possible. Dans ce but on lui donne en plus la division d'infanterie de ligne Greth, du 2me corps, et une batterie de pièces de 12 de position. La Ire brigade Scheither remplace au 2me corps la division Greth.

Le corps se portera de Berne sur Pontarlier, pour couvrir la droite de Bubna.

Celui-ci marchera donc sur Genève avec 2 brigades légères et la division de ligne. Il envoie un détachement à Martigny pour couper les communications de l'ennemi par le St-Bernard et le Mont-Cenis avec l'armée d'Italie. Il reste encore le 25 à Fribourg avec les brigades Hesse-Hombourg et Zechmeister. Le 26, arrivée à Payerne avec les deux brigades légères ; avant-postes à Moudon. La division Greth, commandée par le général Kloppstein, entre ce même jour à Fribourg. Le colonel baron Simbschen part pour le Valais avec une compagnie du 6me chasseurs, 2 compagnies du Warasdiner, 100 hommes du Gradiskaner et un demi-escadron des hussards de Lichtenstein.

Le 27, Bubna s'approche de Genève par une marche forcée. Le colonel comte Zichy arrive à Morges avec les pointes de l'avant-garde. Le quartier général est à Lausanne avec la brigade Hesse-Hombourg. La brigade Zechmeister est à Morat, la division Kloppstein à Moudon.

Le 28, cette dernière arrive à Lausanne ; Bubna, avec une partie de la division légère, atteint Rolle. Le colonel Zichy occupe Nyon et St-Cergues avec l'avant-garde. La brigade Zechmeister marche de Morat sur Moudon ; le colonel Simbschen arrive à Martigny comme les fonctionnaires français évacuaient le pays.

Le même jour, une députation de Genevois arrive à Lausanne, déclare se rendre aux alliés et demande que la ville soit respectée. Elle était occupée par 6 bataillons (2000 hommes de ligne et 1600 gardes nationaux). Le commandant de place, général Jordy, avait reçu l'ordre, deux jours auparavant, de l'empereur Napoléon, de résister jusqu'à la dernière extrémité. Mais comme la défense n'était pas suffisamment préparée, le général avait promis aux habitants de se retirer dès que la ville serait cernée par un corps d'une certaine importance et que quelques coups de canon auraient été échangés.

Bubna, sur ces entrefaites, reçut l'ordre de s'emparer de Genève à coup sûr le 31 décembre, puis de mettre tout de suite la ville en état de défense, en raison de son extrême importance pour les armées principale et austro-italienne. La possession du fort de l'Ecluse lui était aussi indiquée comme d'une grande valeur. Il devait ensuite garder le flanc gauche de l'armée par l'envoi d'un détachement à Châlons-sur-Saône,

et, après avoir laissé à Genève une garnison suffisante, marcher avec le gros de ses forces sur Poligny et Dôle.

Le 29 décembre avant le jour, toutes les colonnes du maréchal Bubna étaient en marche sur Genève. Le colonel Zichy arriva avec l'avant-garde à Versoix, plaça des avant-postes et fit occuper Gex pour s'assurer de la route de St Claude. Un escadron fut envoyé à St-Genis pour observer la route du fort de l'Ecluse. Les deux brigades légères cantonnèrent entre Nyon et Versoix, celle du co onel Georgy à Rolle ; le quartier général s'établit à Nyon. Le général Zechmeister arriva de Moudon par Lausanne à Morges. Dans la nuit on rassembla des bateaux à Versoix et Coppet et l'on transporta deux bataillons avec canons à Cologny pour investir Genève par le Sud.

Le colonel Zichy avança le 30 avec deux bataillons, deux escadrons de hussards, une batterie de 12 et deux batteries à cheval, de Versoix, sur la grande route venant de Fernex, et occupa les hauteurs des Délices et de St-Jean dominant la ville.

Le colonel Wieland suivit avec deux bataillons, un escadron et une batterie la route le long du lac et prit position à Sécheron. Le général Kloppstein prit la même direction avec la division Greth et occupa les hauteurs du Petit-Sacconex. Chaque colonne possédait quelques échelles d'escalade. Le reste de la cavalerie prit position près de Fernex. Un troisième bataillon fut embarqué pour Cologny, mais le vent était si violent qu'il n'y arriva que fort tard. Les colonnes se trouvaient à portée de canon et les chasseurs à portée de fusil des remparts.

Alors le maréchal Bubna envoya le major comte St-Quentin au général Jordy avec mission de demander la reddition de la place. Comme le major s'approchait de l'enceinte, le drapeau blanc y fut hissé.

En effet, le conseil de défense avait à peine appris que les colonnes autrichiennes avançaient par plusieurs routes et que des troupes faisaient aussi voile de Versoix pour Cologny, qu'il avait opté pour la reddition.

Jordy, il est vrai, demandait toujours à attendre, pour sauver les apparences, que quelques coups de canon eussent été échangés, mais on ne tint aucun compte de ses observations et on ne lui demanda plus son avis. Son second dans le commandement était le général d'artillerie Montfort, mais il ne voulait rien prendre sur lui. La garnison se retira rapidement par la route de Chambéry.

Le général Jordy fut si ébranlé par l'événement qu'il tomba dans une espèce de torpeur. Il n'y eut aucun pourparler. Les portes de la ville furent ouvertes, une députation apporta les clefs et le maréchal Bubna entra à Genève.

Le 31 décembre, les troupes eurent repos. On trouva à Genève 107 pièces de gros calibre et 30 pièces françaises de campagne. La garnison s'était retirée sur Annecy et Rumilly. Le comte Bubna fit alors occuper les passages de l'Arve. Une fois en possession de la ville, il chargea le général Zechmeister avec quatre bataillons, un escadron et demi, une batterie de 3 et une batterie de 12 d'en assurer la sécurité et de s'emparer du fort de l'Ecluse.

Avec neuf bataillons, douze escadrons et quatre batteries, et ensuite des ordres reçus antérieurement, lui-même passa le Jura le 1er janvier 1814. Tandis qu'il envoyait le colonel comte Zichy avec quatre escadrons de hussards et une batterie à cheval par Gex, St-Claude, Orgelet sur Lons-le-Saunier, il passa avec la colonne principale par St-Cergues, St-Laurent, Champagnole, et arrivait le 5 janvier à Poligny.

De là, le maréchal envoya le colonel Benczeck avec un détachement pour investir à Salins le fort St-André occupé par l'ennemi. Il donna l'ordre à une autre subdivision, sous le commandement du chef d'escadron Bezeredy, de chasser l'ennemi de Dôle et de s'assurer en cette ville du pont sur le Doubs.

Pendant que les troupes se reposaient quelques jours à Poligny, était arrivée du colonel Zichy, — qui se trouvait depuis le 4 à Lons-le-Saunier, — la nouvelle que le général français Munier campait avec 1500 hommes devant Bourg en Bresse ; que le général Legrand, avec un détachement moins important, surveillait le pont de Châlons-sur-Saône, et que ces deux généraux activaient beaucoup l'armement des populations de la région et les organisaient pour la résistance. On ne savait par contre rien de ce qui se passait à Lyon.

Au reçu de ces nouvelles, Bubna décida de marcher immédiatement avec ses troupes disponibles sur cette ville, sinon pour l'occuper, au moins pour l'observer de près et empêcher l'armement de la population civile. Il renforça son avant-garde, commandée par Zichy, d'un bataillon de chasseurs et d'un bataillon d'infanterie et la poussa le 8 janvier de Lons-le-Saunier à Cousances. Le colonel Wieland fut envoyé par

Arlay et Bletterande contre Châlons, pour protéger le flanc droit, avec quatre escadrons, un bataillon et une batterie à cheval. Avec le reste de ses forces, Bubna avança le 9 jusqu'à Lons-le-Saunier, le 10 jusqu'à St-Amour, et le 11 jusqu'à Bourg, d'où Munier s'était retiré sur Lyon le matin même. Des gardes nationales voulurent résister, mais elles furent dispersées et Bourg fut occupé.

Les troupes autrichiennes se dirigèrent de là sur Meximieux et sur Pont-d'Ain. Un détachement sous les ordres du major Wratzfeld se rendit sur la route de Villars. Le colonel Benezeck, qui avait remis l'investissement du fort de St-André à Salins à la brigade de réserve du prince de Hesse-Hombourg, fut envoyé avec un bataillon et un escadron par Ceysériat à Nantua, afin de couvrir le pont du Rhône à Seyssel et de servir de liaison avec Genève.

Poursuivant son but, Bubna arriva avec le gros le 16 à Pont-d'Ain, le 18 à Meximieux. L'avant-garde était arrivée le même jour aux portes de Lyon. Le colonel Wieland avait l'ordre de marcher par Cuissery sur Mâcon, où sa pointe, sous les ordres du major St-Quentin, était arrivée déjà le 13.

Le général Munier avait, il est vrai, quitté Lyon à l'arrivée des troupes autrichiennes et pris position en arrière des faubourgs situés sur la rive droite de la Saône. Mais Bubna n'ignorait pas que des renforts importants en troupes de ligne et gardes nationales arrivaient en toute hâte des départements voisins, ni que, dans Lyon même, plusieurs milliers de citoyens armés étaient prêts à défendre la ville. Il ne pouvait dans ces conditions attaquer la place avec un détachement comptant à peine 4000 hommes, sans aucun soutien rapproché. Et même si, par bonheur, il s'en fut emparé, il sentait fort bien qu'il ne pourrait la garder contre les forces croissantes de l'ennemi. Il essaya donc d'entrer en possession de Lyon par une convention. Mais le général Munier repoussa toute entrée en pourparlers. Le parlementaire envoyé fit rapport sur l'état des esprits de la population décidée à la résistance à outrance, et sur les mesures de défense prises de tous côtés.

Bubna se décida alors à se retirer derrière l'Ain, à fins de pouvoir se tourner soit contre Genève, soit contre la Saône, suivant les circonstances. En conséquence, les avant-postes reçurent l'ordre de quitter dans la nuit du 19 au 20 les hauteurs de la Pape et de suivre à petite distance le gros, qui

arriva le 21 à Pont-d'Ain. L'arrière garde, sous le commandement du colonel de hussards Jünger, fut poursuivie vigoureusement jusqu'à Montluel. Elle prit position près de Meximieux, et quand l'ennemi se retira à Miribel, elle occupa aussi Montluel.

Le maréchal remet alors le commandement de ses forces sur la rive droite du Rhône au général Klebelsberg et se rend à Genève, soit pour préparer la défense de cette place, soit pour mieux se renseigner sur ce qui se passait en Savoie et en Valais.

Tandis que ces événements se déroulaient aux environs de Lyon, le général Zechmeister, venant de Genève, s'était emparé du fort de l'Ecluse le 3 janvier; il l'avait approvisionné pour 20 jours, puis était reparti avec la plupart des troupes de la garnison de la ville pour occuper les routes de la Savoie, soit afin d'être à même d'aider Bubna, soit pour distraire l'attention de l'ennemi.

Il se heurta le 18 janvier à Rumilly aux troupes de l'ancienne garnison de Genève, renforcées par les dépôts du Dauphiné. L'ennemi fut forcé bien vite d'abandonner Rumilly, puis le 20, Chambéry, d'où il se retira non sans d'assez fortes pertes par les Echelles, sous la protection du fort Barraux. Zechmeister occupa Chambéry le 20, prit le 30 le Pas de la Crotte, sur la route de Lyon, chassa les Français des Echelles et poussa ses avant-postes jusqu'à la Tour du Pin, sur la route de Lyon, et à gauche par Voiron sur Grenoble.

Quelques attaques des Français sur Montmélian, furent repoussées par le régiment de Peterwardein qui avait deux canons avec lui. Pendant le même temps, la brigade Schreither, qui avait cédé l'investissement du fort St-André de Salins au prince de Hesse-Hombourg, avait rejoint Bubna en restant sur la rive droite de la Saône et le major St-Quentin avait rallié le colonel Wieland à Montmerle.

Pendant les opérations des Autrichiens contre Lyon et autour de cette ville, le maréchal Augereau, duc de Castiglione, était arrivé le 14 janvier dans cette place pour former sur l'ordre de Napoléon une armée de défense du Sud avec les dépôts et réserves départementales et un renfort de 10 000 hommes venant à marches forcées de Catalogne. La fin de l'ordre disait : « Qu'une fois cette armée organisée, le maréchal devait chasser à tout prix les Autrichiens, reprendre

Genève et de là, renforcé par les sympathies connues du Pays de Vaud, traverser la Suisse pour marcher sur le Haut-Rhin afin d'interrompre la marche de l'ennemi sur Paris et de délivrer les forteresses investies par lui ».

Augereau avait réussi à former un corps de 17 000 hommes, non compris les bandes de francs-tireurs, qui obligeaient les Autrichiens à détacher beaucoup d'unités. Ce nombre fut porté à 27 000 le 14 février, par l'arrivée des troupes de Catalogne, et le tout fut formé en cinq divisions. Quatre étaient autour de Lyon sous le commandement du maréchal ; la 5me à Grenoble pour garder le pays entre le Rhône et l'Isère. La garnison de Lyon était formée de gardes nationaux.

Bubna estimant qu'il devait mettre toute son activité à la défense de Genève, la partie la plus importante de sa tâche, arrêta les mesures nécessaires.

Il donna l'ordre à Klebelsberg de se retirer par Seyssel sur la rive gauche du Rhône et de prendre position derrière le Fier pour couvrir Genève ; en cas de besoin le général Zechmeister le rejoindrait là. Le détachement du colonel Wieland devait rester à Bourg et en cas de retraite aller renforcer le blocus de Besançon.

Après l'arrivée de la division de Catalogne, Augereau prit l'offensive sur les deux rives de la Saône, et envoya la division Marchand en Savoie pour protéger son flanc droit.

Le colonel Jünger, déjà cité, qui était à Meximieux avec l'avant-garde de Klebelsberg, trop faible pour résister à l'élan de l'ennemi, fut bientôt forcé de se retirer sur Pont d'Ain, que Klebelsberg tint en sa possession jusqu'au 20 au matin, avec deux bataillons, deux escadrons et deux batteries.

Arrivé à Meximieux le corps français venant de Lyon se divisa en deux colonnes. La plus forte comptant 10 000 hommes environ, marcha le 18 par Chalamont contre Bourg, conduite par le général Munier. L'autre aux ordres du général Pouchelon prit la direction de Pont-d'Ain d'où Klebelsberg se retira le 20 sur Nantua, et le 21 sur Châtillon-de-Michaille. Après que Munier eût attaqué le 19 à Marlieux et Chalamont les avant-postes de Wieland et les eût en partie dispersés, il arriva l'après-midi à 4 heures devant Bourg, croyant y trouver le gros du corps de Bubna.

L'attaque des Français devant Bourg fut si impétueuse que Wieland eût à peine le temps de marcher à leur rencontre

devant la ville avec son petit effectif et sa batterie à cheval. Il soutint cependant pendant plusieurs heures ce combat inégal, et au soir seulement, se retira à travers Bourg sur St-Amour où il resta jusqu'au 22 sans être inquiété. L'ennemi indécis s'était arrêté à Bourg. Toutefois, il ne tarda pas à avancer sur la route de Genève. Wieland se vit couper toute communication avec Klebelsberg ; il dut quitter St-Amour pour Lons-le-Saunier.

De son côté le général Scheither avait été attaqué le 19 près de Mâcon par le général Pannetier venant de Villefranche : après un violent combat il avait dû battre en retraite sur Châlons-sur-Saône. Il croyait pouvoir s'arrêter à St-Albin, mais menacé d'être enveloppé, il fut forcé de rétrograder jusqu'à Châlons ; le terrain très coupé ne lui permettait pas d'ailleurs de faire usage de sa cavalerie. Un détachement de cette arme en observation à Tournus, dût se retirer fort malmené par les habitants.

En somme les affaires marchaient mal pour les Autrichiens sur les deux rives de la Saône, quoique Augereau fût resté à deux reprises plusieurs jours inactifs. Mais partout la population s'armait et harcelait les unités isolées.

Marchand qui était à Grenoble avait déployé beaucoup d'activité. Déjà le 15 février il avait fait attaquer sur la route de Chambéry et sur les Marches les troupes de Zechmeister fortes de 12 à 1500 hommes, par celles du fort Barraux, pendant que Dessaix qui occupait avec 2000 hommes la rive gauche de l'Isère depuis le milieu de janvier essayait de dégager Montmélian. Mais tous les efforts de l'ennemi se heurtèrent à la résistance des soldats du régiment de Peterwardein. Il ne parvint pas à franchir l'Isère. Le major Blankenstein, qui commandait l'avant-garde, fût même resté dans les Marches, si Marchand n'avait envoyé par Les Echelles une seconde colonne de 2000 hommes qui reprit le Pas-de la Crotte et le força à battre en retraite sur St-Jean-de-Coux. La suite de ce mouvement fut l'évacuation de Montmélian pendant la nuit.

Le 16, Marchand s'avança sur Chambéry ; Dessaix ayant opéré sa jonction au-dessus de Montmélian avec la colonne du fort Barraux, le général Zechmeister, qui ne pouvait opposer que 2000 hommes aux forces très supérieures de l'ennemi, prit le parti de se retirer derrière Chambéry. Il prit position entre cette ville et Aix, sa droite au lac du Bourget, sa gauche

au château de Montagny. L'avant-garde demeura jusqu'au 20 à Chambéry.

Zechmeister malgré plusieurs attaques des Français contre le château de Montagny, put rester jusqu'au 22 dans ses positions d'Aix. Sur ces entrefaites, il reçut l'ordre du maréchal Bubna de rejoindre Klebelsberg derrière le Fier. Il disposa comme suit :

A Albens, à la bifurcation des routes de Rumilly et d'Annecy six compagnies, un escadron et quatre canons, comme avant-garde sous les ordres du colonel Benczeck. A Rumilly, deux bataillons, deux escadrons, quatre canons sous le commandement du colonel Zichy. A Annecy, neuf compagnies, deux escadrons, quatre canons aux ordres du général Zechmeister ; enfin pour couvrir son flanc gauche, il envoya quatre compagnies et un escadron à Faverges.

Le 23, l'ennemi repoussa les avant-postes d'Albens et s'avança le 24 en deux colonnes sur Rumilly et Annecy. Benczeck fut attaqué à Alby et forcé de se retirer sur Annecy. Le général Zechmeister le recueillit dans la plaine derrière Annecy et passant aussitôt le Fier en vue de l'ennemi, alla se poster le 25 à Frangy et le Châble derrière les Usses. Le même jour arriva à Frangy le maréchal Klebelsberg venant de Seyssel avec les troupes d'occupation de l'Ain. Il avait envoyé le lieutenant-colonel Derra et deux escadrons des hussards de l'empereur, à Genève. Il fit prendre d'après les ordres de Bubna aux deux brigades Zechmeister et Kloppstein, maintenant réunies, les positions de couverture de Genève sur la ligne St-Julien-Archamps.

II

Relation (officielle) des combats de l'armée impériale et royale autrichienne du Sud, près Genève, en février et mars 1814.

Le maréchal Augereau avait donc pris l'offensive avec des forces supérieures contre le feld-maréchal-lieutenant comte Bubna. Celui-ci s'était retiré sur Genève.

Le feld-maréchal comte Klebelsberg occupa le 25 février 1814, avec la brigade Klopstein, amenée du département de l'Ain, et avec la brigade du général-major Zechmeister, venue de Cham-

béry, la position derrière les Usses de St-Julien à Landecy, couvrant Genève. La conservation de cette position jusqu'à l'arrivée de renforts arrivés de tous côtés, était de la plus haute importance. Le feld-maréchal-lieutenant Klebelsberg avait l'ordre de la défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Ses forces comprenaient 10 bataillons et 8 escadrons ou 5600 hommes avec 29 canons. La brigade Zechmeister se trouvait à l'aile droite, de St-Julien à Bardonnex; elle avait envoyé le major Marschall avec un détachement et 2 canons sur les hauteurs de Bernex. La brigade du général-major Klopstein s'étendait sur l'aile gauche de Landecy à Archamp.

Le général français Dessaix qui commandait un corps de 8000 hommes fit, le 27 février au matin, une démonstration contre l'aile droite sur la route de Rumilly et pendant qu'il occupait de ce côté les avant-postes de la brigade Zechmeister par un combat très vif, il attaqua en même temps avec des forces supérieures la brigade Klopstein sur la route d'Annecy.

L'attaque réussit à l'aile gauche; malgré la résistance la plus héroïque des défenseurs, les Français s'emparèrent des villages de Neydens, Moisin et la Place; de là ils envoyèrent une forte colonne le long de la montagne pour tourner Archamp et Collonges. Le lieutenant-colonel Giesl défendit Archamp avec la plus grande vaillance, mais dut céder au nombre. Toutefois, renforcé par une compagnie de Kaunitz sous les ordres du 1er lieutenant Steffens, il revint à la charge et à son tour chassa l'ennemi d'Archamp. Le 1er lieutenant Steffens s'est distingué dans cette attaque par son courage.

Pendant ce combat, 3 à 400 ennemis se montrèrent sur les hauteurs en deçà de Charrot; ils attaquèrent le colonel Berger qui, avec un bataillon du Wenzel-Collorado, arrivait de Genève sur le centre de la position; ils le repoussèrent.

Le général Zechmeister plus heureux avait rejeté l'ennemi sur Viry.

Celui-ci suspendit alors ses opérations contre St-Julien; il attira toutes ses forces contre l'aile gauche de la position et en deux colonnes attaqua de nouveau Archamp; il reprit le village pour la seconde fois malgré la défense la plus opiniâtre. Mais, cette fois-ci encore, son avantage fut de courte durée: il dut reculer devant l'assaut vigoureux du capitaine Siegel commandant trois compagnies du régiment de Wenzel-Collorado, assaut

soutenu par une attaque de flanc, que dirigea le capitaine Potier de l'état-major général, et par un mouvement tournant du major Mylius qui, passant par la gorge de Ternier, tourna Neydens et tomba sur les derrières de l'ennemi. Neydens fut repris au crépuscule. Le major Mylius y trouva de nombreux Français, fit quarante prisonniers et recueillit beaucoup des nôtres qui étaient blessés.

Le 28 février, à 4 heures après-midi, une forte colonne ennemie fit irruption à l'Eluiset, sur la route de Rumilly; elle attaqua vivement les avant-postes, au village de La Côte, mais fut repoussée. Le lieutenant-colonel Wahler qui occupait ce point disposait de trois compagnies du régiment de Peterwardein, de deux canons et d'un demi-escadron. Il fut soutenu par une compagnie du régiment de Wenzel-Collorado.

Ce jour-là, les forces adverses furent portées à 13000 hommes et 18 canons par l'arrivée d'un renfort de 3000 soldats venant de Seyssel. C'était le double des nôtres, mais outre que nos troupes étaient animées d'un excellent esprit, nous avions l'avantage des positions et la supériorité en artillerie.

Le 1er mars, à 8 h. du matin, une forte colonne française avec six canons attaqua notre aile gauche, repoussa du Châble nos avant-postes et prit position en deçà de Neydens et de Moisin. Le régiment du Warasdiner-kreuzer soutint la retraite dans l'ordre le plus parfait quoique attaqué sur ses deux flancs.

Cette attaque n'était d'ailleurs qu'une démonstration; l'ennemi ne dépassa pas la ligne des hauteurs, se contentant de diriger contre nous une vive canonnade.

A 10 h. parurent sur les hauteurs de l'Eluiset trois colonnes ennemies. L'une marchait sur Viry par le plateau de Songy; l'autre se dirigeait sur La Côte; la troisième, entre la Côte et Presilly sur la Grossa. Pendant une heure le major Osthaus avec un demi-bataillon s'opposa à la colonne du centre ; mais celle de Viry étant descendue de la hauteur de Sougy et s'étant massée au bord du ravin qui se creuse dans la direction de Crache, force fut de donner l'ordre au major Osthaus de battre en retraite sous peine d'être pris de dos.

Il devint évident que les Français, descendus dans le ravin entre Crache et Thayry, tenteraient de se servir de celui de l'Aire pour envelopper notre aile droite. Le général Zechmeister envoya aussitôt le colonel Berger, avec un bataillon du

régiment de Wenzel-Colorado et deux canons, couvrir notre droite en occupant la hauteur en deçà de Thairy. Ce village venait d'être enlevé par l'ennemi. La colonne Berger le reprit et parvint à se maintenir sur la ligne des hauteurs.

A cet instant, au plus fort du combat, le colonel résolut le baptême des drapeaux de son régiment qui n'avaient pas été bénis. Sous le feu de l'artillerie et sous la fusillade de l'ennemi, l'aumônier du régiment Grohmann prononça une courte et énergique allocution. Les soldats, pris d'une sainte émotion, se jetèrent à genoux et jurèrent de défendre leurs drapeaux jusqu'à la mort.

Pendant que le combat fait rage à Crache et à Thairy, la seconde colonne ennemie s'est avancée jusqu'à l'angle de la forêt, en deçà d'Ogny; elle occupe les hauteurs de St-Julien, face à notre position. La troisième colonne a dépassé la Grossa; elle a marché sur Cervonnex et ses tirailleurs se faufilent par le ravin dans la direction de St-Julien et de Ternier. Le major Osthaus, puis le lieutenant-colonel Wahler se portent à leur rencontre, arrêtent leur mouvement, les obligent à se reporter en arrière. Vainement, la seconde colonne menace à son tour sur St-Julien ; descendant des bois, et elle ne parvient pas à accentuer son mouvement sous la mitraille de nos canons.

Cependant le général Dessaix survient avec d'importants renforts. Un moment il semble rétablir le combat. La fusillade des Français met hors de combat une partie des servants de nos pièces. Déjà nous jugeons que l'ennemi va l'emporter. Pour protéger notre retraite, nous reportons en arrière quelques-unes de nos bouches à feu de gros calibre.

L'heure est critique. Heureusement le capitaine Potier, de l'état-major général, est parvenu à joindre, à notre aile gauche cinq compagnies disponibles du régiment de Kaunitz. Il les enlève, les lance avec vigueur contre le flanc droit des troupes françaises occupées à forcer St-Julien, enlève une première colonne qui lui est opposée, et oblige l'ennemi à détourner ses réserves de l'attaque du village.

Le combat est rétabli, mais il dure violent jusqu'au soir. La nuit seule vient y mettre un terme. L'ennemi est repoussé sur tous les points ; nous avons conservé nos positions.

Pendant ces journées, les pertes adverses peuvent être éva-

luées à 1200-1400 hommes. Nous avons fait 320 prisonniers et démonté cinq canons. De notre côté 650 morts et blessés.

Le feld-maréchal-lieutenant comte Klebelsberg loue les généraux Zechmeister et Kloppstein qui ont dirigé les mouvements de leurs troupes avec habileté et ont relevé le courage de leurs soldats par leur vaillant exemple.

Toutes les troupes ont défendu leurs positions avec une bravoure extraordinaire et une résistance des plus opiniâtre et des plus courageuse contre un ennemi supérieur en nombre.

En outre des officiers d'Etat-Major ou supérieurs qui sont déjà mentionnés dans notre relation de combat, les suivants se sont encore distingués particulièrement : le capitaine Hess de l'Etat-Major général, les capitaines Sartory et Brojatsch, le 1er lieutenant Annich, et l'enseigne Pilka du Wenzel-Colloredo; le 1er lieutenant Mihalka du 5me bataillon de chasseurs; le chef d'escadron prince Liechtenstein, qui fonctionnait pendant ces journées comme adjudant du feld-maréchal-lieutenant comte Klebelsberg, enfin le capitaine Potier de l'Etat-Major général qui, par sa conduite habile et courageuse et surtout par la diversion qu'il dirigea sur le flanc de l'ennemi, a beaucoup contribué au maintien de la position de Saint-Julien.

Capitaine Ch. Bastard.

LE CANON DE CAMPAGNE

ET LES

nouveaux Règlements de l'artillerie de campagne allemands.

Depuis la livraison de mars 1898, dans laquelle la *Revue* a été une des premières à publier les données du nouveau canon de campagne C/96, l'espace nous a manqué pour fournir des renseignements complémentaires sur ce matériel.

Nous les publions aujourd'hui à l'occasion de la mise en vigueur de la nouvelle organisation de l'artillerie de campagne allemande et de l'introduction des règlements récents, applicables dès le 1er octobre. Nous les faisons suivre des modifications essentielles apportées au Règlement d'exercice de l'artillerie et au Manuel de tir.

Deux ans à peine après la guerre de 1870-71, où son artillerie avait pourtant joué un rôle si important, l'Allemagne la dotait d'un nouvel armement : le matériel C/73 qui devait rester en service jusqu'en 1896.

Durant cette période de vingt-trois ans, ce matériel a subi un certain nombre de perfectionnements, tant à la pièce qu'aux munitions, telles que l'introduction du frein à cordes, de la fusée à double effet, de la poudre sans fumée et de l'obus brisant. Le nouvel armement de l'infanterie a néanmoins, comme partout, précipité son remplacement, opération précédée d'une longue suite d'essais et d'expériences s'étendant sur plusieurs années.

Le matériel que l'Artillerie-Prüfungs-Kommission a établi ensuite de ces essais diffère sensiblement de ce qu'en général on attendait. Le nouveau canon allemand n'est en effet pas, à proprement parler, un canon à tir rapide : il doit être ramené en avant après le coup ; mais le dispositif de pointage, comme celui de mire, ont été perfectionnés de façon à permettre au pointeur un travail aussi accéléré que possible.

La bouche à feu, du calibre de 77 mm., est à jaquette, et en un des alliages spéciaux de Krupp résistant aux éclatements dans l'âme. Sa longueur totale est de 2m10. L'âme a trente-deux rayures à pas progressif. Le coin est prismatique à ouverture en deux temps — en opposition à l'ouverture en un temps de la plupart des mécanismes de fermeture des canons à tir rapide. — La mortaise du coin est complètement ouverte du côté gauche, de façon à faciliter le chargement.

On a conservé le principe de la séparation du projectile et de la charge, mais la gargousse est métallique et pourvue de son amorce. Le coin est en conséquence muni d'un percuteur, armé en partie par la rotation de la manivelle; le feu est mis à l'aide d'un cordon tire-feu, fixé à l'œillet de la gâchette. La traction exercée par le servant sur ce cordon finit d'armer le percuteur, avant de le déclancher.

Le coin est muni d'un dispositif de sûreté qui l'empêche de s'ouvrir en marche et prévient en même temps une mise de feu prématurée.

Un extracteur, qui fonctionne lors de l'ouverture du coin, éjecte la douille de la chambre.

La hausse est inclinée sur la verticale de la valeur de la dérive normale, dont, ainsi, il n'y a plus lieu de tenir compte. La dérive accidentelle — vent, dévers des roues — se corrige comme avant. La hausse à crémaillère est munie d'un niveau à bulle qui permet le tir indirect, ainsi que les corrections de l'angle de site. Un niveau de pointage peut en outre remplacer la hausse lorsqu'elle est hors de service ou lorsque la distance du but est supérieure à sa graduation, qui va jusqu'à 5000 mètres.

L'affût est entièrement en acier, sauf les jantes et les rayons des roues. La hauteur de l'axe de l'âme est de 0m96.

Les flasques se rapprochent et diminuent de hauteur vers la crosse. Celle-ci porte une bêche rigide, à rabattement, ce qui permet de la renverser sur la crosse, lorsque la nature du terrain rend son usage inutile.

Les roues sont munies du frein à cordes, dont on se sert comme frein de tir.

La bouche à feu est engagée par son tourillon vertical dans le petit affût. Celui-ci est muni de tourillons latéraux, comme jusqu'ici les bouches à feu, et repose comme elles dans les encastrements du grand affût.

On obtient ainsi une simplification importante du pointage, puisque le pointeur devient indépendant de son aide et peut manœuvrer lui-même l'appareil de pointage en hauteur et en direction.

L'appareil de pointage en direction consiste en une vis reliant le petit affût et la bouche à feu et passant dans un écrou fixé à cette dernière. Il donne une amplitude de mouvement de 4° de chaque côté de l'axe.

L'appareil de pointage en hauteur relie le petit affût au grand et se compose d'une double vis (intérieure et extérieure), mue par deux pignons dentés. Les deux volants de pointage sont rapprochés l'un de l'autre de façon à se trouver bien à portée de la main.

Les projectiles sont : le shrapnel et l'obus brisant C/96, tous deux avec fusée à double effet. Le shrapnel à chambre postérieure pèse 6 kg. 850 gr. Il renferme 300 balles de 10 grammes en plomb durci. Le remplissage entre les balles renferme une composition fumigère.

La boîte à mitraille a disparu, on la remplace par le shrapnel, tiré percutant jusqu'à 300 m. de la pièce.

L'obus brisant à fusée à double effet, s'emploie contre des buts morts ou, en raison de la grande ouverture de son cône d'éclatement, contre des buts placés immédiatement derrière un couvert. Comme la bouche à feu doit résister à un éclatement dans l'âme, on peut admettre que la charge de l'obus ne dépasse pas 2 ½ à 3 % de son poids, soit environ 150 à 200 gr. L'éclatement produit environ 500 éclats.

La fusée à double effet est en aluminium. On a ainsi augmenté le rendement du shrapnel — rapport du poids des balles au poids total — qui est de 0.44, tandis que celui de notre shrapnel suisse est de 0.34. La fusée est à étages et permet le tir fusant jusqu'à 5000 m. Pour le transport, elle est graduée sur le bloc, de façon à permettre, sans autres, le tir percutant. Elle est munie d'une goupille de sûreté qu'on enlève au moment de charger.

Les munitions sont paquetées par groupe de quatre projectiles dans des corbeilles de jonc à couvercle, qui sont maintenues par des courroies dans les casiers des coffres. Les portes de ces coffres se rabattent sur le bas et sont maintenues horizontales de façon à former tables.

Les avant-trains et les canons, comme les affûts, sont en

acier. Toutes les roues sont interchangeables. Les caissons sont munis de freins à vis.

On admet que la vitesse initiale est de 465 m., le travail du projectile à la bouche (74,63 tm.) est donc légèrement supérieur à celui de la pièce C/73. Mais comme la densité transversale a augmenté par suite de la diminution du calibre (147,2 gr. au lieu de 123,3 gr.) la trajectoire est plus tendue. L'effet en profondeur du shrapnel en est augmenté, comme il l'est du reste par la chambre postérieure.

Le rendement de la bouche à feu a de même été amélioré : 194 kgm. par kilogramme de son poids, au lieu de 170 kgm. La pièce en batterie pèse 925 kg. au lieu de 1055, la voiture-pièce 1720 kg. au lieu de 2005.

Ce qui frappe dans ce nouveau matériel, c'est le souci évident de simplicité, de rusticité dans la contruction ; on a évité tout mécanisme compliqué et délicat, afin que le service de la nouvelle pièce diffère aussi peu que possible de celui de l'ancienne, ce qui, dit le major Schott dans les *Neue militärische Blätter* est d'une importance capitale pour une armée où l'obligation de servir est si longue.

Sans bêche élastique ou frein hydraulique, on est arrivé à tripler la rapidité du tir : le règlement indique 8 coups par minute comme maximum (50 coups pour la batterie [1]).

Si on s'est contenté de ce résultat qui, dit-on, peut être dépassé en terrain favorable, c'est afin d'éviter un gaspillage de munitions fort à craindre avec les vitesses de 8 à 20 coups par minute que certains systèmes permettent d'obtenir ; les systèmes rapides paraissent l'avoir emporté en France, où la nouvelle pièce est à bêche de crosse rigide et à frein hydro-pneumatique limitant le recul et ramenant la bouche à feu en batterie après le coup.

On semble au contraire dans l'armée allemande attacher plus d'importance à la direction du tir et à un service irréprochable qu'à une très grande perfection d'un mécanisme qui risquerait d'être trop délicat.

La réorganisation de l'école de tir de Jüterbog, où tous les lieutenants et capitaines des batteries de campagne sont appelés à tour de rôle à des cours de tir d'une durée de quatre mois, semble le prouver.

[1] Le règlement de 1893 indiquait 15 coups par minute et par batterie, le Projet de règlement pour le service du canon C/96 de janvier 1898 30 coups.

Le nouveau Règlement d'exercice de l'artillerie de campagne[1].

Le Règlement se divise, comme l'ancien, en cinq parties, traitant :

l'instruction à pied,
l'instruction avec la pièce non attelée,
l'instruction avec la pièce attelée,
le combat,
les revues et défilés.

La première partie n'a pas subi de modifications. La seconde, en revanche, présente une innovation qui sera sans doute suivie ailleurs :

Les batteries d'obusiers étant rattachées à l'artillerie de campagne, on a cherché à rapprocher leur service le plus possible de celui du canon, et comme, entre les deux branches d'une même arme, des changements de personnel sont inévitables, on a voulu comprendre dans un même règlement tout ce qui a trait à ces deux pièces, en s'efforçant toutefois d'éviter que cette réunion prête à confusion. On y est admirablement arrivé en imprimant en noir ce qui se rapporte aux deux pièces, en bleu ce qui concerne le canon, et en rouge ce qui est relatif à l'obusier. Sauf ces modifications, et comparée au Projet de règlement sur le service de la pièce C/96 non attelée, paru en janvier 1898, cette partie ne présente aucune modification importante. Nous rappelons que le service de la pièce est effectué par cinq canonniers : le n° 1 — notre n° 1 de droite — est garde fermeture et tire-feu. Le n° 2 — notre n° 1 de gauche — est pointeur; il refoule, en outre, le projectile qu'introduit dans la chambre le n° 4, le chargeur — notre n° 2 de gauche. Le n° 3 est aide-pointeur. Le n° 5 est pourvoyeur et gradue les fusées.

Les changements à la 3me partie, c'est-à-dire à l'instruction avec la pièce attelée, sont surtout motivés par les modifications de la composition de la batterie à laquelle on a enlevé trois caissons ainsi que la forge de campagne.

[1] Exerzir-Reglement für die Feld-Artillerie. Berlin, 1899. Mittler u. Sohn.

Sa composition actuelle est donc la suivante :

Batterie de combat	6 pièces.	
	1er caisson	formant la section de munitions.
	2e »	
	3e »	
Echelon	4e caisson.	
	5e »	
	6e »	
	Un chariot de batterie.	
	Chevaux haut-le-pied et chevaux d'officiers.	
Réserve *(grosse Bagage)*	Deux fourgons.	
	Un char à vivres.	
	Un char à fourrages.	

La batterie comprend donc 16 voitures au lieu de 21 ; et transporte dans ses coffres environ 126 projectiles par pièce. Le règlement ne dit pas combien d'obus brisants sont compris dans ce nombre.

Dans cette partie également, deux paragraphes nouveaux et suggestifs sont consacrés à la mise en batterie à couvert derrière une crête.

Dans la 4e partie : le combat, les changements sont surtout motivés par la suppression de l'artillerie de corps et l'attribution de toutes les batteries aux divisions.

La loi du 25 mars 1899, qui a porté à 23 le nombre des corps d'armée, a créé en même temps 80 batteries de campagne nouvelles, dont 11 de canons et 69 d'obusiers.

Le nombre total des batteries de campagne est donc actuellement de 574, réparties en 46 brigades. Chaque brigade, forte en moyenne de 12 batteries, est attribuée à une division d'infanterie. L'artillerie d'une des divisions d'un même corps d'armée comprend un groupe de trois batteriesd'obusiers.

Lorsque des groupes ou des batteries viennent renforcer une brigade, ils passent sous les ordres du commandant de la brigade. Lorsque l'artillerie de plusieurs divisions est réunie sur une même position, le commandement échoit au plus ancien commandant de brigade.

Cette disposition fait apparaître la suppression de l'artillerie de corps comme une mesure purement administrative, puis-

qu'il restera toujours loisible au commandant de corps[1] de se réserver le libre usage d'une fraction de son artillerie pour l'employer suivant les besoins. Le nombre de batteries laissées ainsi à la disposition du chef de corps variera suivant les circonstances ; il atteindra la moitié de l'effectif dans le cas, par exemple, du corps marchant sur une seule route, où l'artillerie de la deuxième division est toute indiquée pour être directement subordonnée au commandant de corps.

Les « principes généraux » sur l'emploi de l'artillerie n'ont pas changé. Le nouveau règlement sépare seulement la sphère d'action des canons et des obusiers : les premiers s'emploient contre tous les buts, sauf ceux qui sont protégés par de forts abris, les seconds s'emploient contre ces abris ou contre des buts placés immédiatement derrière eux, contre les buts particulièrement résistants et en dernier lieu contre les autres buts de campagne.

Les obusiers étant avant tout destinés à battre des buts spéciaux, on ne les engagera d'emblée avec les batteries de canons que lorsqu'on sera certain de ne voir surgir aucune tâche spéciale pour le tir courbe.

Les chapitres consacrés à la reconnaissance, au choix de la position et à son occupation ont peu changé. Celui relatif à la *conduite du feu:* choix des buts et des projectiles, rapidité du tir, sur lequel nous sommes forcés de passer, mériterait à lui seul une analyse spéciale.

Le shrapnel reste le projectile principal du canon, l'obus brisant celui de l'obusier. Les obus des batteries de canons ont été presque tous réunis dans les colonnes légères de munition, ce qui fait supposer que leur emploi ne sera pas très fréquent.

Le *ravitaillement en munitions* a par contre été fortement modifié : les munitions sont prises, en premier lieu, aux trois caissons de la section de munition de la batterie de combat, les munitions des avant-trains restant comme réserve. La section de munitions est ravitaillée pendant le combat par l'*échelon* qui vient se placer à 300 m. derrière la batterie.

Les anciens « seconds échelons » ont été remplacés par des « *colonnes légères de munitions* » au nombre de deux par division[2] et correspondant donc aux régiments.

[1] *Militär Wochenblatt*, 1, 5 et 8 juillet 1899.

[2] *Militär Wochenblatt*, 30 septembre 1899.

Chacune de ces colonnes comprend probablement 18 caissons et se subdivise en deux « Schrapnelsektionen » à trois « Zügen » et en une « Granatsektion ».

Ces colonnes prennent position à environ 600 m. derrière la ligne de feu.

Le ravitaillement des colonnes légères est effectué à son tour au moyen des « *colonnes de munitions d'artillerie* » qui relèvent du corps d'armée — Generalkommandos — mais peuvent être attribuées aux divisions.

Après le combat, les colonnes légères sont tenues de fournir aux batteries tout le personnel et matériel nécessaires à combler les pertes de ces dernières. Elles doivent fournir jusqu'à leurs dernières ressources au prix même de leur propre disparition.

La même partie du Règlement contient enfin un nouveau chapitre consacré à l'attaque de positions fortifiées, dans lequel on insiste d'une façon particulière sur l'unité d'action de l'infanterie et de l'artillerie.

Les obus auront peu d'effet aussi longtemps que les troupes de la défense resteront à couvert sous leurs abris. Au contraire, l'effet de l'artillerie augmentera si l'attaque de l'infanterie, en se dessinant, oblige la défense à occuper ses lignes et à montrer ses troupes. Une des tâches principales du commandement consiste précisément à proportionner le développement de l'infanterie à l'appui que peut lui accorder l'artillerie.

Dès que la défense se montre, on passe au tir à shrapnel, en battant également les derrières de la ligne ennemie et principalement les endroits appelés à devenir les points décisifs de la lutte d'infanterie.

Ce règlement, bien que contenant les prescriptions sur le service des deux pièces, ne perd rien de sa clarté, ce qui est un tour de force, comme l'écrit le *Militär Wochenblatt*. Il est extrêmement complet et, tout en prévoyant une foule de cas ou de situations particulières, il laisse une large marge à l'initiative du commandement. Les chapitres relatifs au combat sont particulièrement intéressants et fournissent non seulement aux officiers d'artillerie mais aux officiers de toutes armes des notions concises et claires sur l'emploi de l'artillerie.

Manuel de tir [1].

Le nouveau Manuel de tir ne présente pas de différence fondamentale d'avec celui de 1893; il a simplement été mis en accord avec les exigences du service du matériel 96 et adapté aux nouveaux obusiers.

Dans la *première partie*, il traite de la trajectoire en général, et donne les règles de tir pour les deux pièces de campagne.

Dans la *seconde*, il parle de l'instruction des pointeurs, de l'estimation des distances, et des écoles à feu; dans ce dernier chapitre, les règles pour l'établissement des protocoles de tir — qui sont d'une grande simplicité, — leur utilisation pour les critiques de tir aux officiers et l'explication des tirs aux sous-officiers et aux pointeurs, intéresseront sûrement les officiers de l'arme.

L'espace nous manque pour entrer ici dans plus de détails et pour donner une analyse plus étendue de cette nouvelle Instruction.

Pour terminer, constatons que, sauf la République argentine qui a introduit le matériel Krupp, le Chili et le Transvaal qui en ont également quelques batteries, l'Allemagne est le seul pays qui ait *terminé* la transformation de son matériel d'artillerie et qui ait *réglementé* son emploi d'une manière définitive. La France accomplit cette transformation en ce moment, les autres puissances paraissent à peine être en possession d'un modèle définitif de pièces de campagne à tir rapide.

[1] *Schiessvorschrift für die Feldartillerie* 1899. — Berlin, Mittler u. Sohn.

De Vallière,
capitaine d'artillerie.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Encore le ravitaillement des munitions aux manœuvres. — Le service de santé. — Opinions de nos voisins sur nos manœuvres. — L'armée devant les Chambres : Economies, suppression des exercices du landsturm.

Dans sa dernière livraison, la *Revue* a publié une opinion de son chroniqueur suisse d'où il semblerait résulter, qu'aux dernières manœuvres, le service du ravitaillement des munitions « ne se serait pas rapproché des conditions de la réalité ». On aurait en outre imposé aux chefs d'unités une comptabilité de munitions si compliquée qu'il était difficile de s'y conformer.

L'officier qui a dirigé ce service aux manœuvres écrit à ce propos :

« J'ignore quelle comptabilité on peut bien avoir demandée pour la consommation journalière de la munition d'infanterie. Il est élémentaire et d'un usage constant (je dirais même réglementaire, s'il existait un règlement), que dans une seule et même unité, on doit se borner à noter les diminutions et les augmentations de la munition, c'est-à-dire les cartouches consommées et celles que touche l'unité auprès du second échelon ou du dépôt. Toute autre comptabilité est inutile et absurde.

» Quant au ravitaillement lui-même au cours des manœuvres, selon l'ordre de corps n° 2, il peut paraître à un officier de la Ire division dont fait partie l'auteur de la dernière chronique, que le ravitaillement ne se soit pas opéré d'une manière satisfaisante, ni conforme aux réalités de la guerre.

» Cette lacune provient de ce que la Ire division s'est trouvée, deux jours consécutifs, refoulée et obligée de battre en retraite. Les trains de combat ont été par deux fois coupés de leur division ; menacés par la cavalerie, ils ont dû se retirer précipitamment à assez grande distance en arrière du front. Un autre jour, ils ont été immobilisés par ordre d'un des commandants. Ils ont donc été très souvent dans l'impossibilité de ravitailler à temps, sur le champ de bataille, comme le prévoyait l'ordre de corps.

» A la IIe division au contraire, l'ordre a pleinement reçu son exécution, la situation étant d'ailleurs différente, et l'on a vu constamment les bataillons se ravitailler pendant la critique ou après le combat et même parfois avant et pendant l'action elle-même.

» Etant donné la consommation énorme de munitions à laquelle entraînent notre fusil et le combat actuel, il importe que ce ravitaillement soit exercé, non seulement pour accoutumer les hommes à se ravitailler même pendant le

combat, mais afin d'enseigner aux voitures à munitions à suivre leurs unités, à se tenir prêtes à les réapprovisionner en temps inutile et à ne les laisser jamais venir à court de munition.

» Si l'infanterie doit exercer le ravitaillement de munition, l'artillerie en a, à bien plus forte raison le devoir, aussi est-il fort regrettable, qu'à la dernière heure, le ravitaillement tel qu'il était prévu pour l'artillerie ait été supprimé.

» Le fait que les hommes ne portaient sur eux qu'un nombre limité de cartouches a d'ailleurs réduit considérablement le gaspillage des munitions, tout en laissant aux hommes une quantité en général suffisante pour la journée. Un des officiers étrangers ne voulait pas croire que nos hommes ne disposaient que de 12 cartouches par jour.

» La réduction de 132 à 100 cartouches par fusil pour les grandes manœuvres, réduction que, par mesure d'économie, viennent de voter les Chambres, est, on le voit, d'ores et déjà acquise, si on continue le service de ravitaillement comme on l'a pratiqué cette année. Il résulte en effet des chiffres que nous a obligeamment fournis M. le Directeur de l'arsenal de Morges que dans les dix bataillons vaudois de la Ire division — et la Ire division généralement en défensive, a tiré plus que la IIe, — il n'a été tiré, *en moyenne* que le 61 % de l'allocation des cartouches, soit 81 cartouches sur 132.

» Cette économie est importante et n'a nullement nui aux manœuvres. L'artillerie, de son côté, est loin d'avoir brûlé toutes ses munitions d'exercice. Le 1er régiment a consommé seulement le 86 % de son allocation, le 2e le 94 %, le 9e le 81 %. »

Nous publions ces indications qui sont de nature à intéresser de nombreux officiers, et pendant que nous parlons des trains de combat, disons combien les nouveaux caissons d'infanterie roulent et manœuvrent aisément, même dans le terrain, tandis que les chars du bataillon no 5, et plus encore les fourgons de batterie, ne peuvent quitter les routes ou les bons chemins. On est donc amené à scinder les trains de combat, si on veut que les caissons se maintiennent en contact et à faible distance des unités d'infanterie dont ils dépendent.

* * *

Lorsqu'on suit les manœuvres suisses, on est frappé de l'importance accordée au service sanitaire en comparaison de ce qui se passe ailleurs. Nous faisons fonctionner largement chez nous tous les « services » afin de nous préparer à fond aux conditions de la guerre. Aux dernières manœuvres, huit ambulances étaient attachées au Ier corps d'armée.

Bien qu'en général le service sanitaire soit peu connu en dehors des officiers de santé, tous les officiers de troupe ont cependant remarqué les progrès considérables accomplis depuis quelques années dans ce service et la bonne organisation qui lui a été donnée. Les manœuvres de cette année ont été précédées d'un cours préparatoire pour les médecins de régiment et de brigade, cours pendant lequel on a arrêté dans le détail

les règles qui devaient présider à la marche du service pendant les manœuvres elles-mêmes : groupement du personnel sanitaire par régiment, établissement des postes de secours, des places de pansement, des ambulances, exercices du personnel sanitaire, etc., aussi on a vu souvent, en général sur des points judicieusement choisis, les doubles fanions à croix rouge et à croix fédérale, indiquant la place d'un poste de secours. La voiture médicale régimentaire que sa teinte bleu-de-ciel fait reconnaître à grande distance[1], a accompagné, elle aussi, fidèlement ses unités.

Pendant les manœuvres proprement dites, c'est-à-dire à partir du 5 septembres, les malades ont tous été évacués sur les *Dépôts de malades*. Les hommes qui en sortaient, guéris, ne rentraient pas à leur corps, ils passaient aux Dépôts de troupe que, pour la première fois cette année, on avait installés à proximité. Ce système, qui est celui qui s'emploierait en campagne, a pour avantage d'éviter, derrière les lignes, le va-et-vient d'hommes isolés, ou de subdivisions, errant à l'aventure à la recherche de leur unité.

Durant la période de manœuvres, soit du 5 au 14 septembre inclusivement, il a été évacué sur les Dépôts de malades[2] :

Dans les troupes non endivisionnées	35	hommes.
» la Ire division	582	»
» la IIe division	549	»

Pour un effectif de plus de 25000 hommes, pendant dix jours, ces chiffres n'ont rien d'excessif; ils sont du reste inférieurs à ceux des manœuvres de 1895 et d'autres manœuvres suisses et montrent, malgré le dire de certains journaux, que l'état sanitaire a été satisfaisant.

Le Dépôt de Payerne qui fonctionnait principalement pour les malades de la Ire division en a soigné pour son compte 597, celui de Colombier (plus tard transféré à Morat), pour les troupes de la IIe division, 569. Il faut noter que les malades ne l'étaient que légèrement, puisqu'ils ne restaient en moyenne que 1 $^1/_3$ journée en traitement.

Par suite de la manie de certains chefs d'unité de garder au corps les livrets de service jusqu'à la fin du cours, un grand nombre d'hommes sont arrivés au Dépôt sans livret. Grave complication, qui fait penser en même temps à la nécessité d'adopter en Suisse la plaque d'identité ou tout autre moyen de reconnaître les morts ou les blessés.

[1] On trouve cette teinte trop visible et comme marquant trop à l'ennemi la présence d'un régiment, et on propose de donner à cette voiture une couleur plus sombre.

[2] Les chiffres que nous donnons sont les chiffres officiels que nous devons à l'amabilité du Médecin en chef du Ier corps d'armée.

Nous donnons, en terminant, le tableau du nombre de malades d'après les rapports journaliers :

Genre d'exercices.	COURS PRÉPARATOIRE					Exercices de bataillon et de régiment.			Dimanche.	Manœuvres de régiment.	Manœuvres de brigade	
Dates.	26 août.	27	28	29	30	31	1er sept.	2	3	4	5	6
Troupes non endivisionnées .	3	6	5	11	6	8	15	22	9	10	14	18
Ire division . .	—	1	6	13	66	51	84	80	47	64	54	69
IIe division . .	1	3	3	22	97	71	80	91	68	73	77	136

Genre d'exercices.	Repos.	Manœuvres de division.		Dimanche.	Manœuvres de division.	Manœuvres de corps.		Inspection.	Licenciement	Dont évacués.
Dates.	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
Troupes non endivisionnées .	15	13	13	13	9	27	22	9	7	57
Ire division . .	156	76	98	85	76	52	24	8	0	648
IIe division . .	211	79	46	74	32	21	21	20	10	719

Les effectifs étaient les suivants :

	Effectif d'entrée.	*Effectif* le 7 septembre, après l'entrée en ligne de la brigade de cavalerie et des compagnies de guides
Troupes non endivisionnées . . .	1,764	2,937
Ire division.	10,565	10,682
IIe division.	11,762	11,747

Ce tableau est intéressant en ce sens qu'il montre l'utilité d'un entraînement progressif et la répercussion immédiate d'une longue étape, par de fortes chaleurs, sur le nombre des indisponibles. Après la journée chaude du 5 septembre, à la IIe division, le nombre s'accroît ; après la

journée plus chaude encore et plus pénible du 6 septembre, ce chiffre monte notablement dans les deux divisions. Le jour de repos du 7, la température moins élevée des jours suivants, les marches moins pénibles, les évacuations antérieures des hommes les moins résistants, le font rapidement baisser à partir du 11 septembre. Il en serait de même en campagne; on admet dans les autres armées, après les premières longues marches, un déchet de 10 °/₀ des effectifs de l'infanterie.

Dans le Ier corps d'armée, les bataillons qui ont fourni le moins de malades pendant toute la durée du cours sont les carabiniers nº 2 qui n'en ont compté que le 3,9 °/₀ de leur effectif et les fusiliers nº 1 que le 4,3°/₀.

* * *

Les manœuvres du Ier corps d'armée ont donné lieu à de nombreux commentaires de presse, soit en Suisse, soit à l'étranger. Les uns sont bienveillants, les autres le sont moins.

Parmi les premiers, nous pouvons citer un article qu'a reproduit le *Journal de Genève,* dû à la plume d'un officier supérieur allemand. A notre avis, cet article-là est seulement trop élogieux, laissant dans l'ombre des défauts et des erreurs dont nous autres, officiers suisses, sommes les premiers à nous rendre compte. Nous aurons l'occasion d'en signaler quelques-uns dans le cours de nos chroniques.

Nous laissons donc de côté le corps principal de l'article, et ne relevons que la fin qui nous paraît contenir une critique d'une grande vérité :

Je ne peux pas vous cacher, dit l'auteur, que j'ai trouvé que la cohésion entre les différentes armes et les différents corps de troupe (régiments, brigades) manquait très souvent, ce qui se faisait sentir très désavantageusement en vue d'une action commune et concentrée. De là cette marche quelquefois hésitante et trop lente de quelques régiments, de là ces combats particuliers désastreux avant que des réserves fussent à portée.

Les causes de ce manque de cohésion proviennent d'abord de l'emploi trop peu expansif de la cavalerie, dont les patrouilles, comme je l'ai déjà dit, ont pour mission de relier les différents corps de troupes, et en second lieu de la direction générale.

Les dispositions et les premiers ordres étaient très clairs et bien conçus, mais, après avoir lancé les troupes dans les directions indiquées par la disposition, la direction ultérieure était souvent en défaut. Il manquait, dans les états-majors des généraux, un certain nombre d'officiers d'ordonnance bien montés, toujours prêts à porter les ordres aussi vite que possible, tandis qu'il y avait dans ces états-majors une quantité de médecins et d'officiers d'administration, dont les services sont très utiles pour la troupe, mais dont la présence sur les champs de bataille est tout à fait superflue. Il ne sera certes pas difficile de trouver bon nombre de bons officiers d'ordonnance parmi les officiers de la cavalerie et de l'artillerie, qui, montés sur de bons chevaux de sang, rendront un excellent service à la haute direction, surtout depuis que le goût du sport hippique, des rallyes papers et des chasses à courre a pris un grand développement parmi la jeunesse de la Suisse romande.

Dans de telles conditions, la direction des troupes serait beaucoup plus facile, et l'on ne peut douter qu'avec un emploi plus expansif de la cavalerie, les défectuosités dans la direction et dans la cohésion des troupes qui existent encore disparaîtront bientôt complètement.

Ce reproche du manque de cohésion entre armes et grandes unités a été relevé par de nombreux spectateurs et de nombreux critiques militaires. Il a été signalé entre autres par le *Bund,* dans un article plus juste de fond qu'aimable dans la forme. Cela n'est pas pour nous surprendre outre mesure. Nos confédérés de la Suisse allemande le prennent volontiers, quand ils s'adressent aux troupes welsches, sur le ton du régent sermonnant les gamins de son école. Ils ont le plus souvent l'air de nous dire : Si vous voulez bien vous défaire avec soin de votre légèreté native et travailler assidûment pendant de nombreuses années, peut-être arriverez-vous à nous être comparés !

Dans le cas particulier, la réponse, en ce qui concerne la conduite des grandes unités de la Ire division, nous serait facile. Nous préférons ne pas la faire, et invoquer une fois de plus la « légèreté welsche » pour glisser sans appuyer. Nous sommes d'accord, au surplus, avec la critique en elle-même, et pouvons ajouter qu'à réitérées fois des commandants de régiments et de bataillons ont été obligés de diriger leurs unités dans le terrain sans orientation suffisante, et sans être instruits comme ils auraient dû l'être de leur tâche spéciale.

L'auteur de l'article reproduit ci-dessus en donne deux causes : l'insuffisance du service de reconnaissance de la cavalerie pendant le combat [1], et l'absence d'un nombre nécessaire d'officiers d'ordonnance bien montés.

Il y en a une troisième, croyons-nous.

Même renseignés par les patrouilles de cavalerie et disposant d'officiers d'ordonnance, tous les chefs supérieurs n'ont pas toujours songé à mettre

[1] Voici le passage où l'écrivain allemand traite ce point :

Quant à la cavalerie, on semble conserver en Suisse certains préjugés vieillis. Le rôle de la cavalerie dans les campagnes modernes, comme « œil du chef de l'armée », son emploi pour la reconnaissance de l'ennemi et du terrain n'a pas encore assez pris pied. Il est vrai qu'on envoyait des patrouilles pour couvrir la marche en avant, mais, aussitôt après avoir pris contact avec l'ennemi, la cavalerie se massait aux flancs et ne s'occupait plus du tout de l'exploration. J'ai vu très rarement une patrouille de cavalerie pendant l'action et jamais une patrouille d'officier, et c'est seulement par ces dernières que les chefs supérieurs sont en état de s'orienter sur les mouvements de l'ennemi pour ne pas être attaqué à l'improviste par des forces sérieuses. Or la cavalerie suisse est tout à fait capable d'exécuter un bon service d'exploration, qui est la première condition pour assurer la sécurité et pour éviter à l'infanterie des fatigues inutiles. Les quelques patrouilles que j'ai vues pratiquaient très bien tout genre de terrain, sautaient sans hésitation les fossés les plus larges, grimpaient des talus très hauts et escarpés, bref, se montraient très hardis et intrépides cavaliers. Pourquoi ne pas les employer en grand nombre pour ce service si nécessaire et si intéressant d'exploration ?

Au lieu de cela, la cavalerie exécutait de grandes charges aux flancs, qui n'étaient d'aucune utilité générale et se neutralisaient mutuellement.

au courant leurs subordonnés du pourquoi de leurs ordres. Au début de l'action, ou plutôt avant l'engagement, l'orientation a bien été donnée du haut en bas de l'échelle hiérarchique, mais une fois le combat engagé, dans la fièvre de l'action, l'orientation se trouvait interceptée par l'un ou l'autre des degrés de cette échelle, obligeant brigades, régiments ou bataillons à marcher au petit bonheur, à s'orienter eux-mêmes tant bien que mal. De là plus de lenteur dans les mouvements, et moins d'assurance dans les engagements.

* * *

Nous trouvons un autre article dans l'*Echo de Paris* du 3 octobre. Le voici *in extenso*:

Les services improvisés. — Notre nouveau chef d'état-major avait été envoyé en Suisse pour assister aux manœuvres du 1er corps de l'armée fédérale. C'est même à cette circonstance, que le général Delanne a dû de représenter le ministre de la guerre aux obsèques de l'ambassadeur de France, M. de Montholon.

Il nous est revenu que le chef de la mission française n'a pas caché son impression sur les défauts des services improvisés pour les manœuvres et dont les lacunes s'affirmeraient bien autrement au cours d'une campagne.

Avec son caractère de milices, l'armée suisse est d'autant plus intéressante à observer que ceux de nos socialistes qui ont maintenant un pied dans le gouvernement chercheront à imposer leur programme militaire, tendant à réduire l'armée permanente, avant de la supprimer.

MM. Millerand et Pierre Baudin feront bien de se faire communiquer le rapport établi par le général Delanne à la suite des manœuvres qui ont conduit des environs de Thoune une division combinée du 2e corps fédérés contre le 1er corps d'armée rassemblé dans la région de Fribourg.

A part l'infanterie, dont la vigueur dans les opérations offensives a été très remarquée, mais dont l'exagération des fronts de combat l'exposait sans cesse à être disloquée, les troupes ont montré une insuffisance d'instruction compréhensible avec leur organisation. Le service de reconnaissances par la cavalerie a été certainement en défaut. Les mises en batterie de l'artillerie étaient d'une lenteur marquant l'indécision dans le choix des positions.

Les défectuosités des services administratifs ont été tellement manifestes que pendant plusieurs jours les vivres frais ne sont pas arrivés. Les ordres transmis à l'intendance étaient exécutés généralement de nuit, après que les hommes avaient dû se contenter de leur morceau de conserve ou de fromage, nourriture insuffisante par la pluie et le froid de certaines journées de manœuvres très fatigantes.

La ration individuelle du soldat suisse comprend 750 gr. de pain, 375 gr. de viande, 150 gr. de légumes secs, 20 gr. de sel et autant de sucre, 15 gr. de café par jour.

Quand un service de subsistances n'arrive pas à faire parvenir à temps aux troupes d'opérations les 26000 rations journalières qui leur sont nécessaires, il décèle une organisation éminemment défectueuse. Avec l'absence de personnel militaire de profession, les Suisses font l'expérience des déceptions que la guerre leur réserve.

Paul RENARD.

Au lendemain de la publication de cet article, a paru un démenti officieux contestant que le général Delanne eût été l'inspirateur de l'*Echo de Paris*.

Au surplus, peu importe. L'essentiel est de démêler, pour notre propre instruction, ce qui est vrai, dans l'article ci-dessus et ce qui est fantaisiste.

A remarquer tout d'abord qu'il est tendancieux; c'est une œuvre de polémique; il est dirigé contre les partisans en France de la réduction du service militaire. De là, l'obligation de noircir le tableau. L'auteur s'y est appliqué consciencieusement à propos du service des subsistances. A le lire, on jurerait que la Suisse est à Madagascar.

La vérité est que le service des subsistances a fonctionné sans accroc du commencement à la fin des manœuvres. L'écrivain de l'*Echo de Paris* a été manifestement mal renseigné. Les vivres frais sont parvenus chaque jour aux unités, qui chaque jour les ont fait toucher à l'heure indiquée. S'il y a eu des distributions tardives aux hommes, les cas ont été isolés, est dus à la faute, non du service des subsistances, mais de certains organes subordonnés dans les unités elles-mêmes, quartiers-maîtres ou chefs de colonnes de vivres. Toutes les unités qui ont su veiller à ce service si important des subsistances et tirer parti de leur caisse de l'ordinaire spécialement bien garnie cette année-ci, ont, non seulement fourni à leurs hommes, chaque soir, la ration réglementaire de viande fraîche et de soupe, mais ont pu, chaque jour aussi, au milieu du jour, faire manger chaud, et ajouter au Maggi soit un cervelas, soit une saucisse aux choux, soit la ration fédérale de fromage. Ajoutez à cela le chocolat avant le départ, les gourdes remplies de café chaque matin, les trois rations fédérales de vin pendant les manœuvres de divisions, et comme distribution extraordinaire, les tablettes de chocolat au lait fournies à deux ou trois reprises dans la plupart des bataillons. Que M. Paul Renard ne vienne pas, après cela, nous parler de nourriture insuffisante.

En revanche, ce qui est exact dans l'entrefilet de M. Renard, c'est les fronts trop étendus pendant les premières manœuvres — la critique a relevé cette faute, — c'est les imperfections du service de reconnaissance, comme nous l'avons dit ci-dessus ; c'est aussi, non pas la lenteur de de toutes les mises en batterie, mais d'un certain nombre de mises en batteries, qu'il serait possible d'éviter, — lorsqu'elles ne s'effectuent pas, comme souvent, dans des terrains très difficiles ou sur des positions peu aisées à occuper. — Ces derniers points sont naturellement les points faibles d'une armée de milices qui ne dispose pas du temps nécessaire pour pousser à fond le « drill », indispensable à la rapidité des évolutions.

Nous aurions voulu reproduire encore l'article du *Bund* auquel nous avons fait allusion ci-dessus. Mais notre chronique s'allonge. Ce sera pour une autre fois, si les nécessités de l'actualité ne s'y opposent pas.

* * *

Le budget militaire a fait les frais d'une partie des débats de la dernière session des Chambres fédérales. Les députés y ont cherché les objets permettant la réalisation de quelques économies au profit des projets d'assurance, qui depuis 1894 luttent désespérément contre des vents contraires. Ils en ont trouvé deux ou trois, et le Conseil fédéral, revenant de ses déclarations contraires, s'est rangé à leur opinion.

Les deux résolutions les plus importantes ont trait au landsturm dont les exercices obligatoires ont été supprimés, et au recrutement dont les exigences devront être plus sévères. La commission du Conseil national voulait une réduction de 1500 hommes sur le chiffre des recrutés de la dernière année. M. le conseiller fédéral Muller a répondu qu'il ne pouvait être question d'une diminution aussi considérable, qui aboutirait, au bout de douze années, à priver l'élite de 15000 fusils. En revanche, il a admis la possibilité et même l'avantage du recrutement plus sévère, qui réduira le nombre trop grand des soldats à réformer après les premières années de service.

Quant à la suppression des exercices du landsturm, elle n'a soulevé aucune objection. La poire était mûre.

A signaler la réduction à 100 des 132 cartouches par homme que le budget militaire allouait aux unités participant à des manœuvres de corps d'armée, et la réduction de 20 gargousses par batterie. La possibilité de ces réductions ressort des chiffres indiqués au commencement de cette chronique.

Un député, M. Favon de Genève, a annoncé son intention de déposer une motion en faveur de la suppression des manœuvres de corps d'armée. Le débat sera peut-être intéressant. Mais M. Favon ne se fait sans doute pas d'illusion sur le sort qui, au Parlement, attend sa proposition manœuvricide.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les manœuvres impériales en Wurttemberg; opinions anglaise et allemande. Démission du général Hoffbauer. — Les livres. — Le camp de Biedrusko.

Pendant le mois qui vient de s'écouler, l'intérêt principal du monde militaire s'est porté sur les manœuvres impériales dans le Wurttemberg. Ains que j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, les manœuvres réunissaient les troupes du XIIIe corps wurtembergeois, du XIVe badois, et du XVe de l'Alsace. Le thème principal de la manœuvre portait que le XVe corps, qui se concentrait à Strasbourg, devait chercher à empêcher la mobilisation des XIIIe et XIVe corps, ainsi que d'autres corps de troupes de la

rive droite du Rhin destinés à renforcer une armée qu'on supposait se concentrer dans le Palatinat.

Les manœuvres d'ensemble devaient avoir une durée de quatre jours, de fait, elles n'en ont duré que trois. J'ignore le motif de cette réduction. Serait-il dû au mauvais temps? Peut-être, quoique, chez nous, on ne craigne guère à s'exposer à un rhume.

Sur les trois jours effectifs de manœuvre, deux jours seulement ont offert de beaux spectacles : le 12 septembre, où le parti bleu, c'est-à-dire la fraction d'armée formée par les XIIIe et XIVe corps, que commance jour-là l'Empereur, a donné l'assaut de la position du Hohscheid, et le lendemain, lors de l'attaque du corps de cavalerie que dirigeait également l'Empereur.

Je ne m'étends pas sur les manœuvres elles-mêmes, puisque vous me dites vouloir en donner plus tard le compte rendu, je me bornerai à signaler simplement quelques-unes de ses particularités.

Au nombre des officiers étrangers présents aux manœuvres, se trouvaient trois officiers suisses; je n'ai réussi à savoir le nom que d'un seul d'entre eux: un capitaine Mercier. Ils y étaient, cela va sans dire, sans mission officielle, en civil. Deux officiers français suivaient les manœuvres dans les mêmes conditions : le général de brigade Bonnard et un capitaine. Un lieutenant-colonel de l'infanterie de marine qui était également annoncé est tombé malade au dernier moment. Les anglo-saxons formaient la grande majorité : beaucoup d'officiers anglais et quelques américains.

Contrairement aux autres années, on ne rencontrait cet automne aucuns souverains, ni chefs d'Etats étrangers; nous nous trouvions pour ainsi dire entre nous. On avait bien dit que l'Empereur d'Autriche assisterait à nos manœuvres; il aura sans doute renoncé à ce projet, ayant lui-même à diriger celles de sa propre armée en Bohême et dans le Tyrol.

Aux revues qui ont précédé l'entrée en campagne des troupes, on a, il est vrai, remarqué le vieux roi Albert de Saxe; mais les manœuvres elles-mêmes n'ont été suivies que par le roi de Wurttemberg et le prince Louis, fils aîné du prince-régent Luitpold, qui représentait la Bavière. Le grand-duc de Bade, en sa qualité d'Inspecteur général des XIVe et XVe corps, y prenait naturellement aussi part, ainsi que le grand-duc de Hesse qui avait fourni au XIIIe corps ses *Leibdragoner* comme cavalerie divisionnaire. Parmi les autres notabilités, je citerai encore le prince Léopold de Bavière, le prince-régent de Brunswick, le prince Albrecht de Prusse, — qui fonctionnait comme arbitre suprême —, le prince-régent de Mecklembourg dont le 14e bataillon de chasseurs à pied participait aux manœuvres, le prince de Hohenzollern, enfin le gouverneur de l'Alsace-Lorraine, prince de Hohenlohe-Langenburg. Le général-colonel comte de Waldersee remplissait les fonctions de remplaçant de l'arbitre en chef, l'Empereur.

Quant à l'impression qu'ont produite les manœuvres sur les personnes qui y ont assisté, je la trouve consignée dans les articles d'un journal anglais et d'une publication allemande. Je vais essayer de vous les résumer.

Commençons, si vous voulez, par le chroniqueur anglais, correspondant du *Times*. Notre *Stammbruder* de l'autre côté de la Manche, parle de nous d'une manière très favorable, il nous couvre même parfois de fleurs... Il dit entre autres que la caractéristique de l'armée allemande est sa solidité et son sentiment du devoir. On n'y néglige rien, une attention égale est donnée à tous les détails du service et on remarque de la part de tous les grades et dans tous les dicastères une exécution parfaite de tous les devoirs qui leur incombent. Non seulement, on exige que tout soit bien fait, on veut que tout soit fait à fond.

Malheureusement, sa première lettre a trait presque exclusivement aux revues des divers corps d'armée. Il se borne à dire sur les manœuvres elles-mêmes qu'elles ont été extrêmement fatigantes : un temps à désespérer, de mauvaises routes, des marches excessivement pénibles, des bivouacs désolés, tel est le bilan qu'elles ont offert. Ces fatigues et ces intempéries sont en même temps la pierre de touche qui a permis de juger de la discipline, de l'endurance et de la tenue des troupes; à leur départ pour leurs garnisons, les troupes « se tenaient » aussi bien qu'au début des manœuvres.

Ecoutons maintenant l'autre cloche, celle du correspondant allemand qui écrit dans la *Gazette de Cologne*. Ce journal avait aux manœuvres deux correspondants, l'un, ancien militaire, le lieutenant Sch., l'autre, un érudit, qui a étudié les mathématiques, M. St. Les sciences précises ne l'empêchent néanmoins pas de traiter dans son journal les questions sociales et d'y faire la chronique théâtrale. Il est représentant de la *Gazette* à Berlin. Voilà, me direz-vous, quelqu'un de bien novice et de fort peu au fait de l'art de la guerre. Les manœuvres doivent lui paraître un affreux grimoire. Détrompez-vous ! A force d'avoir assisté à une douzaine de grandes manœuvres, ce mathématicien a acquis une étonnante sûreté de coup d'œil et une compréhension vraiment remarquable des opérations militaires. Je ne puis, faute de place, citer *in extenso* l'article qu'il a publié dans le no 627 du 16 septembre. Je me bornerai à en donner quelques extraits. Il écrit : « Les manœuvres de cette année n'ont pas offert deux journées d'opérations qui aient quelque connexion l'une avec l'autre. On sait que les grandes manœuvres occasionnent des dépenses considérables, aussi est-il du *devoir des autorités responsables* de calculer si, pour remplacer les expériences de la guerre qui nous manquent depuis trente ans, les expériences de manœuvre, *sans aucun système*, comme celles de cette année remplissent réellement le but qu'on se propose et justifient les dépenses qu'elles entraînent. Tout ce qu'on a réussi à faire cette année,

c'est de montrer, dans le renversement de tous les plans et de tous les préparatifs, une virtuosité qu'on pourrait qualifier d'admirable, si elle ne risquait pas de devenir funeste. C'était la manœuvre des surprises : il n'y manquait qu'une cinquième journée, une journée sans surprise... »

J'aime à croire que l'auteur de l'article que vous publierez sur nos manœuvres trouvera, pour l'honneur de nos armes, à atténuer les jugements par trop pessimistes peut-être, de la *Gazette de Cologne.*

— A la suite des manœuvres, et comme il est d'usage, il a été décerné grand nombre de décorations, aussi bien dans le parti bleu que dans le parti rouge, ce qui prouve qu'il ne s'agit ici encore que d'une pure formalité. Lorsque les rapports de manœuvres auront été examinés et scrutés, on verra alors maint brave commandant obligé de se « démettre. »

Au nombre des dernières mutations je relève celle d'un officier, originaire de votre pays, le colonel baron de Senarclens-Grancy, qui prend les fonctions d'adjudant-général du grand-duc de Hesse. Il n'en était jusqu'ici que le Flügeladjudant.

Une autre mutation, très remarquée dans les milieux artilleurs, est celle du général Hoffbauer, Inspecteur de l'artillerie de campagne qui vient de prendre sa retraite. Il a été remplacé par le général-major Schmidt, Commandant de l'Ecole de tir d'artillerie de campagne de Jüterbog. Le général Hoffbauer, qui est entré au service en 1853, du temps des pièces lisses, à l'époque où l'artillerie était l'arme savante et formait, selon l'expression du prince de Hohenlohe, une « caste » absolument distincte des autres troupes, se sera trouvé trop âgé pour assumer la direction de l'artillerie de campagne après les modifications fondamentales qui entrent en vigueur ce premier octobre. Ces modifications portent, vous le savez, à la fois sur la composition et le groupement des batteries, subordonnées maintenant aux divisions, et sur les règlements. D'aussi notables changements exigeaient, cela se comprend, des forces plus jeunes et des personnes nouvelles.

— Peu de livres ce mois-ci. L'époque n'est pas propice, les lecteurs, tous aux manœuvres ou aux exercices de campagne, sont rarissimes. Le major Julius Burckart, un des fervents adeptes des cyclistes combattants a réuni en un volume (Mittler et fils, éditeurs), ses articles de la *Kriegs-Technische Zeitschrift* sur les *Cyclistes de l'avenir* (Die Radfahrertruppe der Zukunft).

Le lieutenant-colonel a. D. Frobenius publie ses *Exemples de la guerre de forteresse tirés de la campagne 1870-1871*, 1er volume : *Belfort* et *Strasbourg*. (Kriegsgeschichtliche Beispiele des Festungskrieges aus dem deutsch-französischen Kriege von 1870-1871). Il semble qu'on ait déjà beaucoup écrit sur ces opérations, l'auteur y trouve néanmoins de l'inédit des épisodes intéressants à décrire et des considérations nouvelles à faire

valoir. La suite de cet ouvrage qui traitera des sièges de Paris et de Metz est annoncée pour la fin de l'automne.

— Les travaux d'installation au camp d'instruction de Biedrusko, près de Posen, destiné au Ve corps, sont poussés très activement. Le nouveau terrain doit être prêt pour le 1er juillet 1900; il sera un des plus grands de l'Allemagne, sa superficie totale comprendra environ 6500 hectares et sa configuration permettra à l'artillerie d'utiliser des lignes de tir d'une longueur de 10 km.

Le château de Biedrusko sera transformé en logement pour le commandant du camp et pour les généraux. Les officiers sont logés dans des bâtiments en maçonnerie, les hommes dans des baraques en tôle ondulée. Le camp pourra recevoir un effectif de 6000 hommes.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Mutations et notices nécrologiques. — Fête commémorative de l'expédition autrichienne au Pôle nord en 1875. — Réorganisation de la landwehr autrichienne. — Nouvelle ordonnance pour le corps des médecins militaires.

Un destin tragique a empêché, cette année, trois de nos commandants de corps de présenter leurs troupes au chef suprême de l'armée lors des dernières grandes manœuvres impériales.

Comme je vous le disais dans ma chronique d'août, le chef du IXe corps, Feldzeugmeister Merta, a dû, déjà dans le courant de l'été, demander sa mise à la retraite pour cause de santé. Il est mort le 30 août, immédiatement avant le début des grandes manœuvres, dans lesquelles le corps d'armée qu'il commandait devait particulièrement se distinguer. Nous retraçons plus bas la carrière si bien remplie de ce général de grand mérite.

Le chef du VIIIe corps, Feldzeugmeister comte Grunne, devenu fou à la suite d'une congestion cérébrale, a dû également être mis à la retraite il y a quelques mois. Je vous ai annoncé sa maladie déjà dans ma chronique de juin.

Le troisième commandant de corps, Feldzeugmeister chevalier von Hold, atteint depuis longtemps d'une douloureuse maladie de cœur, est néanmoins resté ferme au poste pendant les premières semaines de manœuvres, dont il a supporté les fatigues avec un véritable héroïsme. Il espérait pouvoir se maintenir jusqu'à la fin à la tête de son corps d'armée — le XIVe, d'Innsbruck — et montrer à son Empereur ce que ces troupes,

qu'il commandait depuis plusieurs années, avaient appris sous ses ordres. Mais immédiatement avant les journées impériales, sa maladie de cœur empira à tel point qu'il dut se faire conduire à Riva pour y chercher quelque soulagement à ses souffrances.

— Tandis que le IXe corps se préparait, dans la Bohême du nord, aux manœuvres impériales de Reichstadt, son ancien commandant, Feidzeugmeister Emanuel Merta, mourait à l'âge de 63 ans à son domicile de Worochta, près Nadworna en Bohême.

Merta, qui terminait cette année sa 46e année de service, était entré dans l'armée, comme cadet, en 1853. Plus tard, à sa sortie de l'Ecole de guerre, il fut attaché à l'état-major général et il fit, comme capitaine d'état-major, la campagne contre l'Italie, après laquelle il entra dans les bureaux de la Direction. En 1872, il fut nommé professeur à l'Ecole de guerre, puis plus tard attribué au bureau des travaux spéciaux de l'état-major général. En 1879, il fut promu colonel et mis, comme tel, à disposition du chef de l'état-major général. Dans les années suivantes, il fonctionna comme commandant de brigade, puis il fut appelé en décembre 1885 au commandement de l'Ecole de guerre. En 1890, il avança au grade de lieutenant-feldmaréchal et l'année suivante, il fut décoré de la Couronne de fer 2e classe. Bientôt après, il devint remplaçant du chef de l'état-major général, puis en juin 1894, général commandant du IXe corps à Josefstadt, où il fut élevé à la dignité de conseiller secret et, en 1897, appelé au commandement honoraire du 94e régiment d'infanterie. Le 1er mai 1898 suivit sa nomination au grade de Feldzeugmeister et la même année, à l'occasion du Jubilé de l'Empereur, la couronne de Fer 1re classe lui fut décernée. Se sentant déjà gravement malade, Merta demanda comme une grâce à l'Empereur de pouvoir participer encore aux grandes manœuvres de cette année, mais ses forces épuisées le forcèrent à prendre sa retraite plus tôt et la maladie l'emporta, comme nous l'avons dit plus haut, le 30 août dernier.

Après avoir, comme professeur à l'Ecole de guerre, instruit théoriquement toute une génération d'officiers supérieurs, il ne lui fut pas donné de montrer, aux grandes manœuvres, ses aptitudes pratiques. Mais pendant ses cinq années de fonctions comme commandant de corps, Merta avait eu fréquemment l'occasion de se révéler comme un bon praticien, bien au courant des besoins des troupes et sachant parfaitement ce que l'on peut exiger d'elles ; de même qu'en sa qualité de commandant de l'Ecole de guerre, il avait déployé de brillantes qualités de théoricien militaire et sut toujours maintenir l'Ecole de guerre à un niveau très élevé.

— Le 21 septembre est mort, à l'âge de 88 ans, dans son château de Raitz en Moravie, le général de cavalerie Léopold comte Sternberg, le plus

ancien chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse. Avec ce vieillard disparaît un fervent patriote, ayant bien mérité de son pays, et un vaillant soldat. Cette année encore, il avait été décoré par l'Empereur de la croix Thérèse avec brillants, à l'occasion de son jubilé cinquantenaire comme chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse. Le comte Sternberg était également chevalier de la Toison d'or et membre héréditaire de la Chambre des Seigneurs. Il avait conservé, jusqu'à l'âge le plus avancé, une fraîcheur d'esprit et une activité merveilleuses, et ce n'est que peu de semaines avant sa mort qu'il ressentit les premières atteintes de la maladie dont il ne devait plus se relever.

Né le 22 décembre 1811, il était entré à l'âge de 16 ans, comme cadet dans ce qui était alors le 7e régiment de chevau-légers, puis plus tard, comme officier, dans le régiment de cuirassiers Wallmoden no 6, où il avança bientôt au grade d'officier d'état-major. Ses capacités militaires se révélèrent déjà devant Vienne en 1848 et ce fut, en 1848 et 1849, sur les champs de bataille hongrois, où il s'était signalé par la hardiesse de ses attaques de cavalerie, qu'il conquit l'ordre de Marie-Thérèse. Incorporé en 1848 comme colonel dans la brigade de cavalerie Ottinger, qui faisait partie du corps d'armée du banneret Jellacic, il fit preuve, le 30 novembre 1848, dans le combat de Moor contre le corps d'insurgés Perczel, d'une clairvoyance et d'une bravoure qui lui valurent alors la croix de chevalier de l'ordre de Léopold. Il se distingua en outre dans les batailles de Szolnok le 22 janvier 1849 et de Tapio Bicse le 4 avril de la même année. Lors de la bataille de Kaacs, en Hongrie, le 7 juin 1849, il était colonel du 3e régiment de dragons, faisant partie de l'armée Sud. C'est là qu'il accomplit son plus brillant fait d'armes.

Perczel, le général commandant les insurgés hongrois, avait franchi avec 13 bataillons, 14 escadrons et 30 à 40 pièces, en tout 10 à 12000 hommes, les fortifications romaines. Il avait envoyé ses batteries, entre 4 et 5 h. du matin, prendre position contre la forêt de Kaacs, derrière laquelle les avant-postes de cavalerie d'Ottinger s'étaient repliés sur le gros des troupes. Perczel voulait attaquer le flanc droit d'Ottinger, mais celui-ci ne lui en laissa pas le temps. Efficacement soutenu par le major-général — aujourd'hui ministre honvèd — Fejervary, il s'élança lui-même à l'attaque. L'ennemi s'enfuit dans la direction des fortifications romaines, derrière lesquelles il prit position, essayant de repousser l'attaque par un feu de mousqueterie très vif.

En poursuivant l'ennemi, le lieutenant feld-maréchal Ottinger était arrivé à proximité immédiate des fortifications romaines. C'est à ce moment que le colonel comte Sternberg se jeta, de sa propre initiative, dans la mêlée. Marchant, avec son régiment, à l'assaut des fortifications, il fondit avec une telle violence sur le flanc gauche des insurgés que ceux-ci furent obligés d'abandonner leur position favorable. Franchissant

alors, avec la Ire division, les fortifications romaines, Sternberg marcha droit sur le 8e bataillon honvèd, qui était retranché derrière un mur de cimetière. A ce moment, il reçut l'ordre de rompre le combat et de battre en retraite avec son régiment, parce que la cavalerie ennemie avançait à secours de l'infanterie.

Mais Sternberg calcula qu'en menant rapidement son attaque il avait le temps de bousculer le bataillon honvèd avant l'arrivée de la cavalerie de renfort et comme ce bataillon occupait le centre de la position ennemie, il pensa que s'il parvenait à le détruire, la bataille était gagnée. Donc, non seulement il ne suspendit pas l'attaque, mais il la poursuivit avec un redoublement d'énergie et de bravoure. Le résultat couronna brillamment ses efforts. Le bataillon honvèd fut complètement anéanti. Il n'en resta que 19 hommes.

L'ennemi, consterné, ayant pris la fuite, Sternberg le fit poursuivre en toute hâte par la troisième division de son régiment, afin d'empêcher que l'adversaire ne reprenne pied.

Sternberg remporta ainsi les principaux honneurs de cette victoire, dont les conséquences furent l'évacuation de Bacska — au sud de la Hongrie — par les insurgés et le blocus de Peterwardein. Dans sa 157e séance qui eut lieu le 26 mars 1850, le Chapitre de l'ordre de Marie-Thérèse, après avoir décerné la grand croix aux généraux Windischgrätz et Haynau, conféra la croix de chevalier au colonel comte Sternberg.

En 1859, Sternberg commandait, en qualité de lieutenant feldmaréchal, une division de troupes du cinquième corps et il mérita encore, pour sa conduite distinguée pendant la campagne, l'ordre de la Couronne de fer, 2e classe. Arrivé au grade de général de cavalerie, il prit sa retraite en 1872, et dès lors se tint constamment à l'écart de la vie publique, militaire et politique

— Un troisième général distingué a encore été enseveli ces jours passés.

Le 20 septembre, dernier jour des grandes manœuvres du troisième contre le quatorzième corps, est décédé à Vienne, âgé de 58 ans seulement, le lieutenant feldmaréchal chevalier von Zsoldos, commandeur de l'ordre de François-Josef avec l'étoile, chevalier des ordres de St-Etienne, de Léopold et de la Couronne de fer 3e classe, possesseur de la médaille pour le mérite militaire, de la médaille de guerre et de l'insigne de service pour officiers, 2e classe.

Né en Hongrie en 1841, cadet en 1857 dans le cinquième régiment d'infanterie, lieutenant en 1859, premier lieutenant en 1866, il participa activement, à la bataille de Custozza, à la prise du Mont-Belvédère. Transféré en 1872 dans l'Institut géographique, puis bientôt après dans le régiment de landwehr hongrois no 58, Zsoldos fut nommé, en 1872, capitaine, et

1873, professeur à l'Académie Ludovica et, en 1879, major. Appelé en 1880 à faire partie du ministère hongrois de défense territoriale, il y fut promu en 1884 lieutenant-colonel et, en 1886, colonel et il y prit, comme président de groupes et de département, une part importante à la réorganisation des troupes de landwehr et de landsturm hongroises. Son activité dans ce domaine lui valut, en 1887, l'ordre de la Couronne de fer et, en 1889, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold. En 1891, lorsqu'il résigna son poste de chef de section au Ministère de défense territoriale, il reçut encore la croix de commandeur de l'ordre de François-Josef et il fut appelé au commandement de la 81e brigade de landwehr hongroise.

Nommé en 1892 major général et commandant de la 79e brigade de landwehr, il passa, en 1894, en qualité de chef de section, au Ministère impérial et royal de la guerre, où, la même année, il fut promu au grade de lieutenant-feldmaréchal. En 1896, à l'ocasion de l'exposition du millénaire, il reçut l'étoile de commandeur de l'ordre de François-Josef et, en 1898, à l'occasion du jubilé de l'empereur, il fut décoré de la croix de chevalier de l'ordre de St-Etienne En 1899, atteint d'une grave maladie des reins, il dût demander un congé temporaire qui lui fut accordé avec la médaille pour le mérite militaire, et bientôt la mort mit prématurément fin à la carrière laborieuse de ce loyal soldat, dont la capacité de travail était remarquable et qui fut, toute sa vie, fidèlement attaché à son devoir.

— Le vingt-cinquième anniversaire de l'expédition autrichienne au Pôle Nord — découverte des terres François-Josef — a été solennellement fêté, le 3 septembre dernier, à Pola (Istrie). Ce jubilé, auquel toute l'Autriche et les hommes de science du monde entier auraient dû s'associer, n'a été célébré que par les représentants de la marine de guerre autrichienne.

Parmi les héros qui firent partie de cette mémorable expédition, se trouvaient encore, après 25 ans, réunis à Pola : Son Excellence Hans comte Wilzeck, le grand patriote et le généreux promoteur de l'expédition ; Julius von Payer, l'éminent artiste et savant sorti des rangs de l'armée, lieutenant de l'expédition chargée de la direction des voyages de terre; le contre-amiral chevalier von Brosch; le médecin d'état-major Dr Kepes; le photographe de la cour Willi Burger; le professeur Dr Höfer; le capitaine Scarpa, de la compagnie du Lloyd austro-hongrois; le pilote-chef Zaninovics; les radeleurs Pahnics, Lucinovics et Lettics; le mécanicien Popischill; le châtelain de Miramare Orasch; le forestier Haller et le chasseur Muhlbacher.

Les hôtes d'honneur furent reçus le 2 septembre par le contre-amiral von Brosch, président du comité du Casino de la Marine, puis par d'autres représentants de la marine et par des notabilités civiles de Pola. A 3 heures de l'après-midi eut lieu une réception au palais de l'amirauté et le soir, à 8 heures, un concert de fête au Casino de la Marine.

Le lendemain, dimanche 3 septembre, fut célébrée, à 9 heures du matin, une grand'messe solennelle à l'église abbatiale de la marine. Le *Tegetthof* le bâtiment qui fut armé par Weyprecht et qui servit pour l'expédition, était exposé — orné de drapeaux et de fleurs — sous les voûtes de l'édifice.

Le dimanche après midi, un banquet dont la réussite fut des plus brillantes, réunit au Casino de la Marine un grand nombre d'officiers de terre et de mer.

La partie oratoire fut ouverte par l'amiral du havre de Pola : vice-amiral Edler von Hinke, qui porta un toast enflammé à l'empereur, « le dispensateur et protecteur de tout ce qui élève et anoblit le cœur et l'esprit. » Puis Payer évoqua, dans un discours très éloquent, le souvenir des membres décédés de la caravane et tout spécialement celui de Weyprecht, le hardi navigateur chargé de la direction des voyages de mer, le grand Spartiate, qui avait rapporté de son expédition dans les glaces des observations et des vues extrêmement fécondes et dont le célèbre ouvrage sur les métamorphoses des glaces polaires, imprima une orientation toute nouvelle et une impulsion considérable à l'étude des régions arctiques.

Le comte Wilzeck a ensuite donné lecture d'une lettre de l'Académie Impériale des Sciences, adressant des remerciements à la marine pour tous les travaux accomplis par l'armée de mer dans la Méditerranée et la mer Rouge et d'une seconde lettre de la Société de Géographie, félicitant la marine des résultats acquis par elle et s'associant de cœur aux fêtes du jubilé.

Puis, le comte Wilzeck a porté un toast vibrant d'enthousiasme à la marine. Il a dit qu'il avait toujours rêvé de devenir marin ; qu'il était très heureux d'avoir pu concourir à l'organisation des expéditions du *Tegetthof* en 1872 et de Jan Mayen — commandée par Wohlgemuth — en 1882 et que toute son ambition était qu'on voulût bien lui faire l'honneur de le compter comme appartenant à la marine.

Puis, le capitaine de corvette Cosulich, vice-président du Casino de Marine, a prononcé un long discours à la louange du comte Wilzeck. Il a rappelé tout ce qu'a fait le comte pour l'avancement des sciences en général, et en particulier tout ce que l'humanité lui doit comme promoteur généreux de deux mémorables expéditions polaires et il l'a représenté comme un Mécène éclairé, faisant un noble usage de ses biens et comme un admirable modèle de vertus civiques et militaires.

D'autres discours furent encore prononcés et la fête, très animée, ne se termina que tard dans la soirée.

Puissent ces quelques lignes contribuer à sauver de l'oubli une entreprise qui fait honneur à la marine de guerre autrichienne et dont le souvenir, que les marins autrichiens peuvent rappeler avec orgueil et satisfaction, mérite d'être perpétué !

— A dater du 1er octobre 1899, l'infanterie de Landwehr autrichienne sera augmentée, conformément à la nouvelle organisation. On créera un nouveau poste de commandant de brigade à Pilsen et deux nouveaux régiments, le nº 28 à Pisek et le nº 29 à Budweis, et un nouveau 4e bataillon sera ajouté au régiment de Landwehr nº 2 à Linz. En même temps, on établira, pour la brigade de Landwehr de Czernowitz, créée ce printemps, un nouveau Tribunal militaire dans cette dernière ville.

Ces mesures ne sont que la conséquence naturelle de la réorganisation, entreprise depuis quelques années, de la Landwehr autrichienne. Lorsqu'elle sera complètement terminée, chaque corps d'armée de la Cisleithanie possédera une division de troupes de Landwehr systématiquement organisée.

— La *Verordnungsblatt* nº 25, du 16 septembre, publie l'ordonnance, approuvée par l'Empereur le 19 août 1899, concernant la nomination et l'avancement des médecins militaires et le mode d'établissement des listes qualificatives pour ces officiers.

D'après ces prescriptions, peuvent être admises dans le corps des médecins militaires les personnes des catégories suivantes :

a) Les médecins en chef de la réserve, leurs assistants en titre et leurs assistants-suppléants, de même que les officiers, cadets, sous-officiers et soldats de l'armée active ou de la réserve pourvus du diplôme de docteur en médecine ;

b) Les médecins volontaires d'un an à la fin de leur service comme assistants-suppléants ;

c) Les médecins volontaires d'un an (porteurs du diplôme de docteur en médecine) à la fin de leur service de six mois avec la troupe ;

d) Les personnes ci-dessus indiquées appartenant à la Landwehr impériale et royale et à la Landwehr hongroise.

Les aspirants qui, pendant leur volontariat d'un an, n'auront pas fonctionné comme assistants-suppléants, ne pourront être admis qu'après avoir fait, comme médecins, un service supplémentaire de six mois. dans la règle, mais dont la durée pourra être prolongée selon les cas.

Les postulants nommés porteront le titre et rempliront exclusivement la charge de « Oberarzt ». Les candidats mariés ne seront reçus que dans certains cas spéciaux et seulement s'ils disposent d'un revenu accessoire jugé suffisant.

L'avancement aura lieu en principe par rang d'ancienneté jusqu'au grade de médecin supérieur d'état-major 2e classe ; cependant les médecins de cette catégorie qui se seront signalés par d'éminents services rendus à la guerre ou en temps de paix pourront être exceptionnellement promus hors tour. Pour les promotions aux grades de médecin en chef d'état-major 1re classe et de médecin d'état-major général, l'avancement au choix sera la règle. On tiendra compte en première ligne des connais-

sances acquises et des succès obtenus par le médecin dans son service sanitaire auprès des troupes. Ne seront promus au grade d'officier d'état-major, après avoir subi avec succès les épreuves nécessaires, que les médecins de régiment 1re classe qui se seront montrés absolument capables de diriger le service sanitaire auprès des divisions et dans les grandes garnisons ou forteresses et de fonctionner comme commandants des hôpitaux de campagne, de réserve et de forteresse ou comme chefs de cliniques dans les hôpitaux de garnisons.

En cas de mobilisation, des médecins civils distingués, n'appartenant ni à la réserve, ni à la Landwehr, ni au Landsturm et disposés à offrir leurs services aux troupes mobilisées, pourront être appelés sous les drapeaux en qualité de médecins-conseils et revêtir exceptionnellement, pendant la durée de la guerre, un grade élevé: médecins d'état-major ou médecins supérieur d'état-major. Après la fin de la campagne, ils pourront obtenir du Ministère de la Guerre l'autorisation de conserver leur grade comme médecins militaires « en retraite d'emploi ».

Note de la Rédaction. A la présente chronique, notre correspondant autrichien a joint un compte rendu général des dernières manœuvres impériales dans la Bohême du Nord et en Carinthie. Ce compte rendu fera l'objet d'un article spécial, qui paraîtra dans un de nos prochains numéros.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Le général de Galliffet. — L'affaire Dreyfus et l'armée. — La suppression des grandes manœuvres. — Questions de personnes. — A l'état-major de l'armée. — Dans la gendarmerie et les hiérarchies latérales.

Après M. de Freycinet, M. Camille Krantz. Après M. Camille Krantz, le général de Galliffet. Les ministres se suivent de près et ne se ressemblent ni de près, ni de loin. Celui que le cabinet Waldeck-Rousseau a mis à la tête de notre armée est trop connu dans le monde militaire pour que nous croyions utile d'esquisser sa physionomie martiale et intelligente. L'ex-grand-maître de notre cavalerie est un soldat adossé à un homme du monde. Il a de l'aplomb, de la fermeté et aussi de la douceur. Il a montré de l'énergie à l'égard de son camarade de Négrier. Il a fait preuve de mansuétude quand il s'est agi de seigneurs de moindre importance. S'il a cru devoir frapper les généraux Roget et Harschmidt, ou le colonel de Saxcé, c'est avec des fleurs qu'il l'a fait, et leur disgrâce a pu être interprétée comme une faveur par les intéressés et leurs amis, de sorte

que tout le monde a été content, à l'exception de ces récalcitrants que rien ni personne ne saurait satisfaire.

D'action militaire, le général de Galliffet n'en a exercé presque aucune depuis son avènement. La politique ou ce qui s'y rattachait directement l'a pris tout entier. Et il a eu fort à faire à louvoyer au milieu des récifs, des écueils, des remous, des courants et des obstacles de toutes sortes. Il a su habilement mener sa barque au travers des difficultés. Ce n'est pas qu'il n'ait eu bien des fois l'intention de céder le gouvernail à d'autres. Mais on l'a retenu et on le retient encore, sauf à le débarquer ou à le laisser quitter le bord avant la convocation des Chambres. On affirme qu'il s'en ira avant cette date, et on nomme déjà tel divisionnaire de fraîche date auquel on songe à confier le portefeuille de la guerre. J'estime qu'il ne faut pas s'amuser à vendre la peau d'un ours qui est non seulement bien vivant mais encore bon vivant.

C'est par son humeur souriante, par sa spirituelle désinvolture que le général de Galliffet s'est tiré de bien des mauvais pas. Il se trouve des esprits chagrins qui estiment le moment mal choisi pour plaisanter, pour prendre les choses en douceur, pour pratiquer ce qu'on a appelé la politique de l'éponge. Jamais la vie normale d'un peuple n'a été interrompue par une crise plus effroyable que cette sombre affaire Dreyfus ; son dénouement actuel ne saurait être que temporaire, et elle a montré des dessous que les plus clairvoyants eux-mêmes étaient fort loin de soupçonner. Le désaccord a éclaté entre les mœurs de la démocratie et les dispositions d'esprit de la majorité des militaires, désaccord que des écrivains clairvoyants avaient déjà dénoncé, désaccord fort explicable et dont la faute est imputable au pays même, mais que l'opinion publique ignorait. Le peuple est simpliste, et la complexité de la psychologie n'est pas son fait. Il voit des traîtres et des faussaires ou des martyrs et des héros alors qu'il n'y a que des hommes en qui le bon et le mauvais sont mêlés ceci prévalant en certains et cela en d'autres. Le verdict de Rennes déclarant Dreyfus coupable du plus grand des crimes, tout en admettant les circonstances atténuantes, a offensé le bon sens de beaucoup de citoyens. L'armée en a mieux compris le sens et la portée, parce qu'elle sait mieux quels sont les devoirs de la magistrature, en général, et de la magistrature militaire, en particulier.

Beaucoup de gens vont disant qu'il faut juger selon la justice et l'équité. Ils nous la bâillent belle. La justice n'est pas de ce monde. C'est la loi qu'on doit appliquer, et la loi n'est pas l'équité. Qu'est-ce, par exemple, que la prescription, en vertu de quoi ce qui était criminel un jour cesse, le lendemain, d'être répréhensible ? Qu'est-ce que la force de la chose jugée, en vertu de quoi un Esterhazy déclaré une fois innocent ne peut être repris pour les mêmes faits, sa culpabilité fût-elle cent fois certaine ? Qu'est-ce que ce principe d'après lequel la responsabilité des

fautes commises commence pour tout le monde au même âge, alors que, suivant les conditions d'éducation et de milieu, le sens du bien et du mal s'éveille plus ou moins tôt ou plus ou moins tard ? Et quelle valeur morale ont ces conventions internationales qui forcent un pays à reconduire à la frontière tel individu qui lui a fait du mal et qu'on rend à la liberté pour obéir aux règles de l'extradition ?

S'il ne s'agissait que d'appliquer la loi, que de reconnaître la matérialité des faits reprochés aux inculpés, on n'aurait pas à faire appel aux lumières de « laïques » : les gens de robe suffiraient à la tâche. Or, on a voulu qu'une part fût faite à l'appréciation des circonstances extérieures et aux considérations sentimentales ; on a voulu aussi que l'intérêt social entrât en compte. Et voilà pourquoi on a appelé des jurés, des hommes pris dans la société, des pairs de l'accusé, à se prononcer sur son cas. Ils ne s'occupent pas des pénalités, eux, ni de la jurisprudence. Ils s'inspirent de la nécessité qu'ils pensent qu'il y a de faire un exemple, ou de l'inutilité qu'ils attribuent à la sévérité. Pour telle faute grave, mais qui semble devoir rester isolée, ils ont des trésors d'indulgence, et ils sévissent avec vigueur contre des peccadilles qui, se renouvelant fréquemment, risquent de troubler la tranquillité publique. De là, ces verdicts qui semblent au premier abord incompréhensibles.

Si le jury est appelé à juger humainement les choses humaines, les conseils de guerre, dont les membres sont à la fois jurés et magistrats, ont à juger militairement les choses militaires L'intérêt de l'armée domine à leurs yeux et doit légitimement dominer, dans une certaine mesure, les droits mêmes de l'accusé. L'individu n'est rien à côté de la collectivité : il n'est quelque chose qu'en tant que membre de cette collectivité, et, s'il faut respecter les droits qu'il a, c'est uniquement par la raison que, si on n'en tenait pas compte, tous ses égaux se sentiraient menacés du même sort que lui. Une telle manière d'envisager le devoir des juges militaires offusque et chagrine la sensibilité des bonnes âmes; elle trouble l'idée qu'on se fait couramment de l'équité. Elle n'étonnera pas ceux qui savent que l'armée est quelque chose de spécial, qu'elle est soumise à une codification spéciale, qu'elle a, qu'il faut qu'elle ait une mentalité spéciale, et que c'est pour cette raison qu'on lui a donné une juridiction spéciale. Sans cela, en effet, pourquoi ne relèverait-elle pas simplement des tribunaux ordinaires, appliquant les règles du droit commun, ce à quoi certes rêvent certaines gens, mais ce que n'admet personne de ceux qui ont le souci de l'esprit militaire et de la discipline.

Reconnaissons une bonne fois que chaque situation a ses nécessités. On ne voyage pas de Tombouctou à Brazzaville comme de Paris à Lausanne ; on ne peut, traversant des contrées sauvages peuplées d'anthropophages, se comporter comme lorsqu'on se trouve en pays civilisé. On ne reproche pas aux missions qui sont envoyées sur ces terres lointaines

de recourir à des procédés inusités chez nous. Si on leur en veut, c'est de dépasser la mesure, c'est d'inspirer aux indigènes l'horreur et la crainte et non le désir, de la civilisation; c'est de se frayer un chemin par des violences telles que la route se refermera derrière leur passage et que personne plus ne pourra s'engager à leur suite. Vous connaissez le mot célèbre : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute ». Ayons le courage de l'avouer : on en veut plus aux Voulet, aux Chanoine et consorts de la faute politique qu'ils ont commise en martyrisant de pauvres diables de nègres que du crime d'inhumanité dont ils se sont rendus coupables par ces méfaits. Si, dans le métier d'explorateur, il y a des cruautés inutiles, il y en a aussi d'indispensables.

Il en va de même à la guerre. Lorsqu'on se décide à violer toutes les lois religieuses pour se livrer à l'œuvre de destruction, lorsqu'on ferme les oreilles à la voix qui vous crie : « Tu ne tueras pas », il faut bien convenir qu'on quitte le domaine de la morale et qu'on se place sur un terrain d'exception. La guerre est, dans le fonctionnement de la vie sociale, une véritable anomalie, une anomalie qui traîne à sa suite une foule de conséquences auxquelles il faut bien se soumettre. On les limite dans une certaine mesure par l'adoption de ces conventions internationales qui constituent le droit des gens, et que les nations civilisées élaborent de temps en temps dans des conférences comme celle de Bruxelles ou de Pétersbourg, de Genève ou de La Haye. Mais si on cherche à mettre quelque humanité dans le code du duel entre les nations, c'est donc que cette humanité ne s'y trouve pas et qu'on sent le besoin de l'y introduire. La morale pure ne réprouve-t-elle pas les pratiques essentielles de la guerre ? Fusiller des otages, décimer une population pour la punir d'un méfait commis par des francs-tireurs étrangers au pays, incendier des villages parce qu'ils n'ont pu fournir les contributions requises, est-ce, au sens propre du mot, de la justice ? C'est tout simplement de l'intimidation.

Et c'est pour intimider les troupes qu'on tire au sort, quand une d'elles s'est mutinée, les malheureux qui paieront pour les camarades. C'est pour les intimider qu'on fait par-ci par-là un exemple, qu'on passe des maraudeurs par les armes, un certain jour, alors qu'on a fermé les yeux, quelques jours avant, sur le scandale de scènes de pillage, de débauche, d'indiscipline. On laisse aller ; puis, quand on trouve que les soldats vont trop loin, on arrête les frais. Faut-il rappeler l'institution des cours martiales rendant une justice sommaire et privant les accusés des moyens de se défendre ? Il est fâcheux d'être obligé d'en venir là, assurément. Mais on n'a rien trouvé de mieux, jusqu'à présent. Et, du moment qu'on se décide à faire la guerre, c'est-à-dire, somme toute, à faire périr une foule d'innocents sur le champ de bataille, il importe assez peu qu'on en sacrifie froidement, consciemment, quelques-uns de plus en les livrant aux pelotons d'exécution.

Il était utile de préciser le caractère de la justice militaire pour se représenter l'état d'esprit dans lequel devaient se trouver les membres du conseil de guerre de Rennes appelés à se prononcer sur le sort du capitaine Alfred Dreyfus. Ils n'avaient pas tant à proclamer son innocence ou sa culpabilité qu'à s'inquiéter de l'influence de leur verdict sur l'état d'âme de l'armée. Le renvoyer indemne, c'était dire : « Il y a eu, en 1894, forfaiture et pression sur les juges ; ceux-ci n'ont pas eu le courage d'être indépendants ou l'intelligence d'être clairvoyants. Le conseil de guerre auquel a été déféré le commandant Esterhazy a manqué, lui aussi, à ses devoirs essentiels. Les cinq ministres qui ont affirmé que Dreyfus, en 1894, avait été légalement et justement condamné, ces cinq ministres ont menti délibérément. L'état-major, qui a emboîté le pas derrière eux (à moins que ce ne soit eux qui aient emboîté le pas derrière lui), l'état-major est solidaire de ces mensonges... » Voilà, sans compter le reste, ce qu'eût signifié un acquittement : il eût imprimé une flétrissure indélébile à tous ces chefs qui ont posé le dilemme : Lui ou nous ! Il eût imprimé non sur leur épaule, mais sur leur face, les stigmates de l'infamie. Le conseil de guerre pouvait-il rendre, devait-il rendre un verdict qui fît tomber dans la boue tout ce qui était au sommet de la hiérarchie, tous ceux qu'on habituait le soldat à respecter, malgré les excitations de la presse hostile à l'ordre des choses actuelles ?

D'une voix presque unanime, l'armée eût répondu non. Aussi a-t-elle accueilli avec une joie profonde la nouvelle de la recondamnation, encore que celle-ci eût été prononcée dans des conditions qui, au premier abord, paraissent étranges. Au delà de nos frontières, on n'a pas concilié les termes contradictoires du jugement, et, chez nous, beaucoup ont feint de n'en pas comprendre le sens. Celui-ci apparaît pourtant bien clairement, comme la résultante unique des tendances divergentes qui s'y manifestent. A l'unanimité ou à une grande majorité, on a voulu et ne pas infliger aux plus éminents officiers de l'armée une honte ineffaçable et réduire au minimum les souffrances de la malheureuse victime d'une situation insoluble. Voilà pourquoi, ayant à se prononcer sur la vérité par oui ou par non, le conseil de guerre n'a dit ni oui ni non. Il n'a pas voulu parler : il a donné à entendre. Ah ! la réponse qu'il a donnée est bien plus nette que ne l'eût été un acquittement prononcé par 3 voix contre 4, voire par 4 contre 3. Car on en eût justement conclu qu'une certaine fraction du tribunal croyait fermement à la culpabilité, que 3 ou 4 de ses membres approuvaient sans restriction ni atténuation le jugement de 1894 et les atrocités de l'île du Diable. On eût attribué à la vénalité, à des considérations méprisables, à des manœuvres coupables, le résultat obtenu. Ici, rien de semblable : il est manifeste que les juges n'ont fait qu'obéir à une conviction, à une double conviction même : au double désir

de sauvegarder la discipline et de ménager un infortuné dont la mauvaise étoile a fait le bouc émissaire chargé des péchés d'Israël [1].

L'armée l'a bien compris. Elle a accepté à la fois le verdict de culpabilité avec joie et la grâce du condamné avec soulagement [2]. Le rapport du général de Galliffet et le commentaire qu'il en a donné par ces mots : « L'incident est clos » ne veulent pas dire autre chose. Les étrangers s'y sont trompés, et aussi ceux que nous appelons les « intellectuels ». Les uns et les autres ont l'esprit hanté d'un idéal de justice pure qui s'accommode mal des nécessités de la justice contingente. Ils se sont figuré qu'on n'étouffait pas la vérité, que tout le monde connaissait les crimes commis et qu'en vain le colonel Jouaust et ses « complices » cherchaient à jeter sur eux le manteau de Noé.

Que tout le monde connaisse la communication des pièces secrètes et se rende compte de la gravité de cette illégalité, c'est possible, exception étant faite des intéressés, de ceux pour lesquels l'arrêt est rendu, c'est-à-dire des militaires et de cette masse de la nation où ils se recrutent Conformément à une expression qu'ils affectionnent, les officiers n'ont rien voulu savoir. Indifférents aux débats, préoccupés seulement de la façon dont la chose se terminerait, ils n'ont lu que des comptes rendus

[1] Chacun des juges de Rennes, pris séparément, se défend avec énergie d'être l'un des deux membres de la minorité. On est porté à en conclure qu'il n'y a pas eu véritablement de minorité ; on commence à croire généralement que « la question n'a pas été posée » en chambre du Conseil, qu'on n'y a pas procédé au vote régulier, dans les formes prévues par la loi, mais qu'on a délibéré et qu'un dialogue s'est produit, du genre de celui-ci : « Allons-nous proclamer l'innocence ? — Oh ! jamais de la vie. — Eh bien ! puisque nous voulons prononcer la culpabilité, la déclarerons-nous complète, c'est-à-dire votée par sept voix sur sept, sans circonstances atténuantes, ou aussi mitigée que possible, c'est-à-dire, d'abord votée par cinq oui seulement, ce qui est le minimum exigé, puis en admettant les circonstances atténuantes, en signant un recours en grâce pour la dégradation militaire, en infligeant une peine équivalante à celle que l'accusé a déjà subie ? » C'est cette dernière solution qui a prévalu, les juges s'étant imaginés, à tort, que les dix ans de détention qu'ils prononçaient correspondaient en droit aux cinq ans d'emprisonnement cellulaire auquel avait été soumis le malheureux détenu de l'île du Diable. Ils n'y correspondent qu'en équité.

De pareilles ententes ne sont pas rares, et on peut en citer un précédent bien connu. Il est de notoriété publique, en effet, que le duc d'Aumale, président du conseil de guerre qui a jugé Bazaine, a fait admettre le principe que, quelle que fût la décision prise, on la considérerait comme rendue à l'unanimité pour lui donner plus de force morale, les dissidents se soumettant à l'avis de la majorité et l'endossant. On finit par tomber d'accord là-dessus, et c'est ainsi qu'il a eu unanimité pour condamner le maréchal à mort, et unanimité aussi pour demander la commutation de sa peine.

[2] Il est des officiers, ardents revisionnistes, qui ont eu du regret, du remords même d'avoir demandé la lumière, quand ils ont vu tout ce que les débats de Rennes ont montré. Tels ces enfants qui, s'informant du secret de leur naissance, apprennent que leur mère a eu un instant de défaillance, alors qu'ils étaient habitués à l'en croire incapable et qu'ils la respectaient religieusement.

tronqués des séances du conseil de guerre, que des extraits tendancieux du dossier de la Cour de cassation. Les journaux qui pénètrent dans les basses couches de la population, de la population rurale surtout, ne les renseignaient pas mieux. De même que Rome et Albe avaient commis leur sort aux Horaces et aux Curiaces, la grande majorité de la France avait renoncé à se faire par soi-même une opinion sur l' « Affaire », étant décidée à accepter la décision de Rennes, quelle qu'elle fût. Et elle a accepté, et les incohérences de cette décision ne l'ont pas choquée, et elle a trouvé tout naturel qu'on rendît à la liberté le condamné, puisque, s'il n'était pas lavé d'avoir commis le pire des forfaits, il bénéficiait de l'admission de circonstances atténuantes.

J'insiste là-dessus parce que l'étranger, en général, les Suisses, en particulier, ne s'expliquent point parfaitement notre état d'âme. J'ajoute que, personnellement, je me l'explique plus que je ne l'approuve, parce que je redoute l'action d'une minorité, quand cette minorité est composée comme elle l'est : la Révolution française a été faite par l'influence des penseurs, qui pourtant étaient bien peu nombreux par rapport à la masse de la nation. Il suffit d'une pincée de levain pour faire fermenter une masse de pâte. L'agitation s'est calmée et tend à se calmer chaque jour davantage. Le général de Galliffet a été un des principaux artisans de l'apaisement. Sous l'influence des considérations que j'ai développées, il a pris des mesures pour qu'on oubliât, et il s'est prononcé très nettement contre les représailles. Il n'acceptera jamais d'y prêter les mains. Aussi la détente est-elle indéniable. Mais durera-t-elle, et, au surplus, était-elle souhaitable ? C'est ce que d'aucuns contestent. A leurs yeux, elle conduit à la veulerie, elle ramène à un état de choses fâcheux et dont il se présentait une occasion propice unique de se débarrasser. On va se rendormir. Après tant de fièvre, on est en train de retomber dans la somnolence et dans la prostration A l'agitation, à l'excitation, voici que succèdent l'abattement, la langueur, le coma.

Jamais depuis 1870 pareille crise n'avait éclaté ; les questions les plus vitales se trouvaient remises en cause. L'équilibre des institutions était troublé. On sait que le lendemain de nos défaites n'a pas su nous inspirer des résolutions énergiques et heureuses. Nous n'avons pas trouvé un Scharnhorst, un Hartenberg, un Stein, qui aient réorganisé notre armée sur des bases nouvelles et résistantes. On a reconstruit tant bien que mal certaines parties de l'édifice en se servant des vieux matériaux ; on a conservé les autres en se contentant de boucher les trous, de cimenter les fissures et de remplacer quelques pierres effritées par des moellons frais. Aussi n'est-on arrivé à rien de satisfaisant. Ce qui le prouve, c'est qu'on n'est satisfait de rien. La loi de recrutement, la loi des cadres, les règles de l'avancement, que de fois n'y a-t-on pas retouché en ces vingt-cinq dernières années ? Et on n'est pas au bout des remaniements! Le

service de trois ans n'en a plus pour longtemps. Le Président de la République a abrogé le 29 du mois dernier le décret du 3 mars 1899 et l'instruction ministérielle du 27 du même mois (qui a donc vécu juste un semestre et deux jours, et qui est morte avant d'avoir été une seule fois appliquée), relatifs à l'établissement des listes d'officiers proposés pour l'avancement[1]. Bref, il n'y a aucune stabilité, parce qu'on n'a pas su profiter de l'ébranlement produit par les désastres de l'année terrible pour adopter des principes solides et réédifier sur des fondations profondes. Certains réformateurs souhaitaient qu'on ne laissât plus échapper des occasions aussi favorables que celle qui s'est offerte ces jours-ci. L'armée ayant subi des secousses qui l'ont désagrégée, ils eussent voulu qu'on achevât de la démolir pour la reconstruire sur un autre terrain, et en lui donnant comme assises l'esprit démocratique. On a jugé plus sage de laisser les choses en l'état, et, ne pouvant consolider ce qui est disjoint, on évite de l'ébranler pour n'en pas précipiter la ruine. On marche sur la pointe des pieds, on parle bas, on évite de faire du bruit, pour ne pas provoquer l'accident qu'on redoute tant.

Réussira-t-on à s'y soustraire? Peut-être; mais en se contentant de vouloir maintenir un équilibre instable, on se met à la merci du moindre événement. Qu'on vienne à trouver un ancien ministre de la guerre compromis dans le complot déféré à la Haute-Cour, et aussitôt voilà tous les esprits retournés. Les prodiges d'adresse et de tact qu'on a déployés pour sauver la situation se trouveront être inutiles, et on en viendra à regretter de n'avoir pas virilement pris le parti énergique d'envisager en face la nécessité d'une révolution complète des institutions.

Je m'excuse, une fois encore, de m'être tant étendu sur ce sujet. Mais ce qu'on a appelé l' « Affaire » est une trop grosse affaire, trop capitale, pour qu'on n'essaie pas d'en définir le caractère, d'en expliquer l'importance, d'en prévoir les répercussions. Elle a tout dominé, elle domine tout, et son influence se fera sentir longtemps encore, parce qu'elle a soulevé bien des passions, dévoilé bien des secrets, mis à nu bien des ressorts cachés. Ce n'est pas d'un homme seulement qu'il s'est agi et de savoir s'il était coupable ou innocent : c'est l'état d'âme d'un pays qui se trouve en jeu, c'est la valeur de ce qui en fait la sécurité.

Et, parmi les conséquences directes de cette crise sur l'armée, ne voyons-nous pas la suppression des grandes manœuvres, sous prétexte de je ne sais quelle fièvre aphteuse dont la contagion vraiment n'offrait que des dangers bien hypothétiques? Et ne voyons-nous pas surtout le choix des personnes appelées à de hauts emplois? Les circonstances forcent à éliminer beaucoup de noms. Les généraux les plus en vue sont

[1] On ne saurait trop louer l'esprit militaire et l'énergique netteté du rapport que le Ministre de la guerre a présenté pour motiver ce retour à la logique, mais aussi à l'arbitraire.

considérés comme plus ou moins compromis. Et c'est ainsi que, pour la succession du général de Galliffet, on met en avant non pas le nom d'un commandant de corps d'armée, voire d'un vieux divisionnaire, mais celui d'un général qui a tout récemment reçu la troisième étoile, et dont le mérite vient de ce qu'il a eu une certaine attitude dans telle ou telle circonstance politique ou plutôt morale. C'est ainsi qu'on appelle un simple brigadier à occuper le poste créé pour le général de Miribel, et qu'ont rempli tour à tour les généraux de Boisdeffre, Renouard et Brault.

* * *

Le général Delanne qui vient d'être choisi comme chef de l'état-major de l'armée est un officier laborieux et instruit, qui parle d'une façon remarquable et avec autorité. De ce qu'il a les qualités d'un excellent professeur, faut-il conclure qu'il soit apte à bien remplir son emploi nouveau ? Ce n'est pas certain. Mais à quel criterium meilleur reconnaître le *right man* ? Avec de l'intelligence, du travail, du savoir, de l'ardeur, un homme n'est déplacé nulle part, surtout s'il est assez jeune pour avoir le temps de se mettre à une besogne qui, par certains de ses côtés, lui est nouvelle. Les ennemis, peu nombreux d'ailleurs, du général Delanne, ne lui refusent pas ces divers titres. Ils en sont réduits à lui reprocher d'avoir introduit des prescriptions qui ont, entre autres torts, celui d'être contraires aux règlements, dans le chapitre relatif aux revues et défilés du récent *Aide mémoire de l'officier d'état-major en campagne !* Certes, le reproche est bien mesquin, comme aussi l'objet auquel il s'applique.

Il est à noter que l'Ecole polytechnique reprend possession de la direction des choses de la guerre avec le général Delanne, qui sort de l'arme du génie, et avec son adjoint, le général Frater, qui provient de l'ex-corps d'état-major. Je n'en tire aucune conclusion, mais je le signale parce que la lutte est toujours vive chez nous entre l'esprit des deux écoles qui fournissent au recrutement de nos officiers. Vous savez que le ministre ne sort ni de l'une de l'autre de ces deux grandes pépinières.

* * *

On a fait un grand et légitime succès au décret relatif au choix des généraux et à leur avancement. Il a fait oublier l'ordre général à l'armée prononçant la clôture de l' « incident », ordre qui n'avait pas eu « une bonne presse ». Dans les questions militaires, la désinvolture du général de Galliffet a bon air. On aime le ton martial qu'il affectionne. Le nœud du décret signé le 29 septembre est dans cette phrase : « Le ministre décide seul des nominations. » — « Moi seule, et c'est assez ! » disait Médée. Et cette prétention, qui ne manque pas d'allure, le ministre se l'est appropriée avec une crânerie qui lui a valu l'approbation même des ennemis déclarés de l'arbitraire gouvernemental. En l'approuvant, d'ailleurs, on ne faisait

que blâmer — une fois de plus ! — la lâcheté de ceux de ses prédécesseurs qui avaient cru devoir abdiquer une des plus précieuses prérogatives du commandement en remettant le choix des généraux à des assemblées qui ne devraient être que consultatives, n'étant pas responsables. Le rapport du général de Galliffet au Président de la République montre, d'une façon très nette, l'absurdité de cette pratique et son incorrection :

C'est, pour le gouvernement, l'abandon absolu de ses pouvoirs : il n'est plus que l'exécuteur obligé des volontés d'une commission composée de quelques officiers généraux non responsables devant la Parlement.

Aux yeux des officiers qui ont, avec raison, l'espoir d'arriver aux plus hautes situations de l'armée, le gouvernement et le ministre de la guerre ne sont rien. Les commissions supérieures de classement sont tout. C'est le renversement de toutes les règles de la logique et de la sagesse.

On ne trouvera un exemple de cette manière de faire ni dans un autre ministère français, ni dans aucun autre pays. Tout ministre de la guerre ayant le sentiment exact de ses devoirs et de ses responsabilités — (attrape !) — se refusera à exercer ses fonctions dans un pareil état d'impuissance.

Il va de soi que les officiers appelés, par leur mérite, aux hautes situations militaires, seront examinés d'une façon plus particulière par leurs chefs, aux différents degrés de la hiérarchie ; que ceux-là, seuls, qui auront été reconnus, par ces chefs, aptes à l'emploi supérieur, pourront y parvenir.

Il va également de soi que le ministre de la guerre, qu'il soit civil ou militaire, ne manquera pas de consulter ceux qui sont en mesure de l'éclairer, au moment où il proposera des candidats au choix du gouvernement ; mais il n'est pas admissible que les décisions de commissions, qui ne doivent être que consultatives, revêtent un caractère impératif.

Voilà qui est parlé ! Comme dit le troupier, c'est envoyé !

* * *

A côté des bonnes paroles, de bonnes mesures. A propos de bottes, le ministre s'est montré fort libéral. Il autorise les modèles quelconques en dehors du service Pour les prises d'armes, par contre, il exige la chaussure du modèle réglementaire.

La gendarmerie, dont la pensée vient immédiatement à l'esprit quand on parle de bottes, se montre, elle aussi, très satisfaite des dispositions que le général de Galliffet a manifestées à son égard, par un petit détail qui a bien son importance.

Les intérêts des puissants de cette terre ne sont jamais méconnus. Les petits, au contraire, sont souvent oubliés ou sacrifiés. Le corps de la gendarmerie est donc un de ceux qu'on néglige. Il a d'ailleurs contre lui qu'il appartient à trop de monde à la fois. Il dépend du ministère de la guerre, de celui de l'intérieur, de celui de la justice. Etre à tant de gens, c'est n'être à personne. Cependant, les officiers de la maréchausssée relèvent surtout des bureaux de la rue Saint-Dominique, pour l'avancement, en particulier. Ils sont rattachés à la direction de la cavalerie, car c'est le

sort des petits corps de graviter autour des grands, d'où résultent fort souvent des groupements fort artificiels. En faut-il une preuve ? Je la trouve dans l'arrêté ministériel du 27 septembre réglant la composition des commissions de classement. Pour la cavalerie, pour l'artillerie, pour le génie, pour l'intendance, pour le service de santé, rien de plus simple. Chacun est jugé par ses pairs : les médecins par des médecins, et ainsi de suite. Mais qui a-t-on chargé de choisir les archivistes, les chefs de musique, les employés de la justice militaire, les vétérinaires dignes d'être nommés au grade supérieur ? Pour les archivistes, on a désigné des commandants de corps d'armée et, en très faible minorité, des représentants de l'état-major. Les qualités musicales de nos *Kapellmeister* sont soumises à l'appréciation de commandants de corps d'armée présidés par le général Pierron, l'éminent auteur des *Méthodes de guerre au XIXe siècle*, et auxquels on a adjoint le directeur de l'infanterie. Les titres du personnel de la justice militaire seront discutés par un aréopage composé de commandants de corps d'armée et de fonctionnaires du service du contrôle. Enfin l'avancement des vétérinaires dépendra du général Gras, président du Comité d'artillerie et inventeur du fusil modèle 1874, de l'inspecteur général des remontes et de son adjoint, des directeurs de l'artillerie et de la cavalerie au ministère. Il est juste d'ajouter que, par une exception qui mérite d'être signalée, trois idoines, trois vétérinaires principaux, auront voix au chapitre. En général, les candidats à l'avancement, dans les hiérarchies latérales, sont jugés par des gens qui ne sont pas du métier. Aussi faut-il signaler l'excellente décision que le général de Galliffet vient de prendre en plaçant à la Direction de la cavalerie un officier de gendarmerie, qui fût capable de soutenir les intérêts de sa subdivision d'arme très spéciale. Il est surprenant qu'on n'en ait pas eu l'idée plus tôt. Et il est très beau que, l'ayant eue, on l'ait mise en pratique.

INFORMATIONS

SUISSE

Monument Général Jomini. — Appel aux souscripteurs.

Lausanne-Payerne, mars-octobre 1899.

Depuis quelques années, bon nombre de citoyens de la Commune et contrée de Payerne désiraient qu'il fût élevé à leur célèbre combourgeois, le général Jomini, un monument dans sa ville natale; en cela, ils ne fai-

saient que compléter l'hommage rendu au général par leurs pères, quand, de son vivant, il y a qnelque quarante ans, ils l'acclamèrent comme membre honoraire de la Société des officiers suisses et firent placer au Musée de Lausanne son portrait commandé à notre illustre compatriote Gleyre.

Ce projet, qui ne pouvait manquer de se réaliser un jour, a plusieurs fois cédé la place à d'autres projets analogues paraissant avoir plus d'actualité, et qui sont maintenant soit réalisés — les statues de Pestalozzi, à Yverdon, et du major Davel, à Lausanne — soit assurés de l'être prochainement, celles d'Alexandre Vinet et de Louis Ruchonnet, aussi à Lausanne.

La célébration du Centenaire vaudois a ravivé l'idée de ce témoignage national à la mémoire du général Jomini, et cette idée a reçu au milieu de nos fêtes de l'an dernier, particulièrement de la jeune génération, un accueil empressé.

Cela se comprend. — L'éminent militaire que nous voulons honorer fut mêlé personnellement à l'œuvre de 1798, et plus tard, en 1813-1815, il eut l'avantage de plaider énergiquement et très efficacement auprès de l'empereur Alexandre et des plénipotentiaires d'alors, comme le fit aussi notre grand patriote F.-C. de la Harpe, la cause derechef menacée de l'indépendance du Canton de Vaud.

Aujourd'hui, que tant de statues ou de bustes s'élèvent partout en Europe à l'honneur d'illustrations de tous genres, il nous a paru que le moment était venu de combler la lacune qu'à plusieurs reprises des étrangers ont remarquée à Payerne.

Ne laissons pas dans l'oubli le savant et vaillant général payernois qui, acteur souvent influent dans une vingtaine de campagnes des plus importantes du siècle, a écrit tout autant de volumes formant la base de toutes les études militaires sérieuses dans tous les pays civilisés.

Les soussignés prennent donc la liberté d'adresser à leurs camarades et concitoyens le présent appel.

La cité laborieuse de la reine Berthe, type légendaire du travail le plus constant, paraît bien placée à tous égards pour recevoir le monument commémoratif de l'ardent et infatigable travailleur que fut le général Jomini, ce chef de bataillon suisse de 22 ans, devenu par ses seuls mérites et par ses persévérants efforts, mêlés à de dures amertumes, général français, puis général en chef russe; et qui jamais n'oublia, sous la tenue étrangère, le pays natal cher à son cœur, ni les principes de la révolution de 1798, qu'il avait chaleureusement appuyés aux jours critiques.

COMITÉ D'EXÉCUTION :

Président: Colonel F. Lecomte.

Vice-présidents: MM. E. Perrin, député et syndic de Payerne.
E. Chuard, lieutenant-colonel, Lausanne.

Caissier : M. E. Paccaud, député, directeur de la Banque cantonale, Lausanne

Membres : MM. colonel Lecoultre, Avenches. — Cossy-de la Harpe. major d'artillerie, conseiller d'Etat, Lausanne. — Frossard, J., député. Payerne. — Bersier, Ch., député, Payerne. — Comte, Jules, receveur Payerne. — Major Favre, Louis, président du Tribunal, Moudon. — Lieutenant-colonel Guiguer de Prangins, président de la Société des officiers vaudois, Lausanne. — Lieutenant-colonel Bornand, Lausanne. — Capitaine Fr. Secretan, président de la Société des officiers de Lausanne. — Professeur Mailleter, municipal et député, Lausanne.

Secrétaires : Lieutenant Jaton, président de l'Union instrumentale, Lausanne. — Professeur H. Dürr, premier-lieutenant d'administration, Lausanne. — Premier-lieutenant du génie Lecomte, Henri, Viège. — René Guisan d'Albenas (petit-neveu du général Jomini), Paris.

ANGLETERRE ET TRANSVAAL

La guerre entre l'Angleterre et le Transvaal va, pendant quelque temps, occuper l'attention du monde militaire. Non qu'elle soit de nature à procurer de nombreux renseignements sur les exigences actuelles de la tactique des grandes batailles, mais parce qu'elle mettra en présence deux systèmes militaires opposés, dont il sera intéressant de constater les effets.

Le problème à résoudre est celui-ci : Combien de temps faut-il à une armée européenne, disposant de toutes les ressources techniques qu'offre la science, pour réduire une petite peuplade dont les troupes sans organisation spéciale sont protégées moins par leur armement et la connaissance de la guerre, que par la nature du pays dans lequel elles évoluent. et par les difficultés que rencontre l'adversaire dans ses ravitaillements

Les Boers, en effet, ne combattent pas en batailles rangées, au sens où nous l'entendons en Europe. Voici, à ce sujet, les renseignements qu'fournit au *Times* le lieutenant-colonel Walker :

« Les Boers mettront sur pied de 30 à 35000 hommes. Ils ont une bonne artillerie de campagne. Mais leur force principale, c'est leur organisation et leur tactique. Les Boers forment une troupe qu'on ne peut désigner autrement que sous le nom d'infanterie montée.

» Aucun Boer ne combat sans son cheval. Chaque cheval transport pour quatre jours de *biltong* ou bœuf desséché et cent à cent cinquant cartouches. En quatre jours, il peut fournir une course de 200 milles. Le cheval se nourrit sur le *weldt*. Cette mobilité de l'armée boer est son premier avantage. Pendant un engagement, les Boers, s'ils sont surpris »

cheval, ne perdent rien de la vigueur et de la solidité d'une troupe d'infanterie. Car les chevaux sont dressés de telle façon que, si les rênes leur sont jetées sur le cou, ils ne bougent pas plus que des rocs.

» D'habitude, ils ne combattent pas à cheval. Divisés en compagnies de cent hommes, ils ne prennent position sur la ligne de combat qu'après avoir mis pied à terre et laissé leurs chevaux à l'abri. Repoussés, ils les reprennent pour la retraite. Vainqueurs, ils les reprennent aussi pour une poursuite. Même pendant le combat, ils s'en servent. Ils ne s'engagent point à fond, en effet. S'ils sentent une résistance trop forte, la ligne se dégarnit. Des compagnies de cent hommes montent à cheval et, galopant loin du centre de combat, se mettent en devoir, soit de tourner, soit d'entourer l'ennemi. Comme ils vont plus vite, tirent mieux et à plus longue portée que le soldat anglais, ils réussissent presque toujours; Majouba hill Laing's neck furent le résultat de cette tactique. Combattre contre eux, c'est combattre contre un essaim d'abeilles. Il faut abandonner toute idée de les tourner ou de les envelopper: Il faut que l'infanterie ne s'arrête jamais sans se fortifier. »

Les Anglais ont l'intention de jeter dans l'Afrique du Sud 52 000 hommes, qui sont placés sous le commandement de sir Redwel Buller. Ces 52 000 hommes formeront une division de cavalerie de 5800 hommes, trois divisions d'infanterie de 9700 hommes chacune, divers détachements du génie et auxiliaires. L'artillerie comptera 714 canons.

Ces troupes sont prises partie en Angleterre, partie dans les Indes. Ont été entre autres commandés 25 000 hommes de la réserve de 100 000 hommes que possède l'Angleterre.

Les journaux quotidiens prétendent qu'actuellement les Anglais ont déjà 23 000 hommes dans l'Afrique du Sud. Ce chiffre paraît exagéré.

En temps ordinaire, l'effectif des troupes anglaises dans la colonie du Cap et dans la Natalie varie de 8000 à 9000 hommes. D'après les documents officiels, il était au 1er mai de cette année de 8291 officiers, sous-officiers et soldats.

Dès lors, et à partir du milieu de juillet, ont été embarqués successivement, et sont arrivés en partie au Cap ou à Durban, 2 régiments de cavalerie, 4 compagnies du génie, 6 $^1/_2$ bataillons d'infanterie, 3 batteries de campagne, et différentes troupes auxiliaires, intendance, ambulances, etc. En tout une dizaine de mille hommes.

Les Anglais disposent ainsi, à l'heure actuelle, de 18 000 hommes dans l'Afrique du Sud. Ils en auront par conséquent 70 000 quand tous les transports auront été effectués, ce qui exigera au moins de six à huit semaines.

L'intérêt se portera donc surtout sur le service des transports et des ravitaillements. C'est de ce côté que les Anglais rencontreront probablement les plus grandes difficultés.

ANGLETERRE

Inspection de la milice à Salisbury. — Nous rappelons à nos lecteurs que le programme des manœuvres de cet été comportait une période d'instruction pour les troupes de la milice, suivie de manœuvres entre des forces combinées de milice et d'infanterie régulière. Comme il est intéressant de connaître l'appréciation portée sur ce corps par les généraux qui l'ont inspecté, nous extrayons les renseignements suivants de l'*Admiralty and Horse Guards Gazette*:

» Les manœuvres ont été clôturées le jeudi 31 août par une inspection de la milice passée par les officiers commandant les différentes brigades. On a eu une excellente idée en consacrant cette journée exclusivement à la milice, car les commandants de brigade ont eu ainsi l'occasion d'exprimer aux bataillons les éloges qu'ils avaient incontestablement mérités pendant la durée des manœuvres. Ce vieux corps de troupe constitutionnel a beaucoup plus de valeur qu'on ne le croit généralement, et avec une instruction donnée judicieusement, il deviendrait un puissant facteur de notre organisation définitive. C'est en instruisant la milice, côte à côte avec les troupes régulières, comme cela a eu lieu à la plaine de Salisbury, qu'on lui fait rendre le maximum de ce qu'elle peut donner comme outil de combat. Ceux qui ont assisté aux revues de Perham et de Bulford Downs ne pouvaient manquer d'être frappés de l'air militaire et de la belle attitude des bataillons de la milice.

» A Bulford, le colonel R. A. P. Clements a inspecté les 5e et 7e bataillons de la *Rifle Brigade*. Les *Green Jackets* étaient formés en ligne déployée et, après avoir rendu les honneurs à l'officier inspecteur, ils ont exécuté la parade habituelle. Le colonel Clements, s'adressant aux hommes, leur a parlé du haut degré de perfection qu'ils avaient atteint à la plaine de Salisbury, et a ajouté qu'il y avait très peu de différence entre eux et les bataillons de la ligne. Des éloges du même genre ont été faits à la plupart des bataillons, et les hommes paraissaient très fiers de la bonne impression qu'ils avaient produite sur leurs propres commandants de brigade et sur le directeur des manœuvres, sir Charles Mansfield Clark. »

L'organe anglais termine en disant que l'état sanitaire de la milice a été excellent. Il y eu quelques cas de pneumonie et un ou deux accidents, mais à part cela, les troupes ont joui d'une excellente santé.

— Notre correspondant de France a signalé, dans sa chronique du mois de février de cette année, le développement que l'Angleterre comptait donner à ses manœuvres en terrain varié. Pour mettre à exécution ces projets, le *War Office* a acquis de vastes emplacements dans les environs de Salisbury. Cet achat n'a pas été sans provoquer quelques protestations. On s'est plaint du prix élevé auquel l'Etat avait payé le domaine de Net-

heravon: près de deux millions et demi de francs. Le propriétaire de ce domaine, le bénéficiaire, par conséquent, de cette forte indemnité d'expropriation, n'est rien moins que sir Michael Hicks-Beach, chancelier de l'Echiquier. Et voilà pourquoi on jase.

BIBLIOGRAPHIE

Album-souvenir du rassemblement de troupes du Ier corps d'armée, du 29 août au 15 septembre 1899. Prix 4 fr. Lausanne, Corbaz et Cie, éditeurs.

Sous ce titre, l'Institut polygraphique de Zurich publie un album des manœuvres, album dont MM. Corbaz et Cie, à Lausanne, sont les éditeurs.

Cet album sera certainement ce qui aura paru de mieux dans ce genre. Toutes les armes, tous les principaux corps ont leurs planches phototypiques ; l'ensemble forme un tableau très complet des manœuvres, tableau à la fois historique et militaire.

Telles planches sont de vrais petits chefs-d'œuvre photographiques : à signaler, par exemple, le défilé d'un bataillon d'infanterie, un groupe de bicyclistes, le déploiement de la cavalerie dans un combat à pied, etc., etc. C'est un travail plein de finesse et d'art.

Les officiers, et d'une manière générale les personnes qui désirent acquérir un souvenir des manœuvres de cette année, feront bien de prendre connaissance de l'*Album-Souvenir*. Il paraîtra très prochainement, en un volume élégamment relié, avec couverture en couleurs.

Politisch-militärische Karte von Südafrica zur Veranschaulichung der Kämpfe zwischen Buren und Engländern bis zur Gegenwart. Mit statistischen Begleitworten : Südafrika vom politisch-militärischen Standpunkte. Bearbeitet von Paul Langhans. Gotha, Justus Perthes. Preis Fr. 1.25.

L'heure est venue de s'orienter sur la situation politique et militaire de l'Afrique du Sud. La carte Langhans nous en fournit un excellent moyen. La réputation de cet institut et sa compétence exceptionnelle en matière géographique ne sont plus à faire. La carte qu'il nous adresse aujourd'hui confirmera cette opinion.

Nous pouvons la recommander sans arrière-pensée à ceux de nos

lecteurs qui se proposent de suivre les événements dont le Transvaal et les contrées limitrophes vont être le théâtre.

Elle est très complète, soit au point de vue de la situation des lieux, soit au point de vue des voies de communication, chemins de fer, routes terrestres et maritimes, télégraphes, soit à celui de la concentration à l'heure où s'ouvre la campagne. Cette concentration n'est d'ailleurs pas limitée aux troupes britanniques et sud-africaines, elle concerne également les forces dont les Allemands disposent dans leur colonie de l'Afrique occidentale. On a ainsi un tableau clair et complet de la situation générale.

Petite bibliothèque de l'armée française. — Historique du 106e régiment d'infanterie, rédigé d'après les ordres du colonel Moinot-Werly, par H. Carlet, capitaine-breveté au régiment. 1 vol. in-16. Henri-Charles Lavauzelle, à Paris, éditeur.

On sait le soin jaloux avec lequel nos voisins de France conservent les historiques de leurs régiments. La *Petite bibliothèque de l'armée française* les publie successivement, et cet ensemble de jolis volumes, élégamment reliés, forme un éloquent monument élevé à la gloire des troupes fançaises. C'est la page la plus complète d'histoire militaire que l'on puisse trouver.

L'*Historique du 106e régiment d'infanterie* est dû à la plume d'un officier qui n'est plus un inconnu pour plusieurs de ses camarades de l'armée suisse. Il a suivi nos dernières manœuvres du 1er corps d'armée et s'est fait, pendant ce temps, plus d'un ami parmi nous. Son ancien régiment, le 106e, qui depuis vingt-trois ans monte la garde dans l'Est, a de beaux états de service. Son drapeau porte les noms de Biberach 1796, Gênes 1800, Wagram 1809, Malo-Jaroslawetz 1812. C'est toute l'épopée révolutionnaire et napoléonienne qui transparaît à travers ces dates, et la chanson du 106e montre assez combien les grands souvenirs en sont restés vivants au cœur de ses soldats :

Fils des chasseurs de Saint-Domingue,
De Sambre-et-Meuse et du Haut-Rhin,
Que Marceau jetait dans Huningue
Et Massena sur l'Apennin ;
Au temps des fières avant-gardes,
L'écho chantait dans le vent :
« Pas besoin d'autres sauvegardes,
» Le cent-sixième est en avant. »

Lausanne. — Imp. Corbaz et Cie.

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne
MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

H211L SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

Médaille d'Or

Genève 1896

Nouvelles conserves

BŒUF BRAISÉ A LA GELÉE
ESTOUFFADE DE BŒUF à 1.20

préparation culinaire de 1er ordre, adoptée par la Confédération suisse pour l'armée.

Recommandée pour **Courses, Clubistes, Touristes,** etc.

Opinion de la presse *(Gazette de Lausanne,* 18 mai 1898) : *Les conserves de Saxon ont aussi été analysées comparativement et le résultat a été très favorable pour Saxon.*

En vente dans les principaux magasins de comestibles et d'épicerie. (H17L)

F.-H. KNECHT

Membre de la Société d'artillerie, à ZURICH

Commerce de Chaussures confectionnées

ET SUR MESURE

Zeughausstrasse, N° 3, ZURICH

à côté de la Caserne.

Spécialité de **BOTTES DE CAVALIER** et de **CHAUSSURES MILITAIRES en magasin et sur commande.**

RÉFÉRENCES : Fabrique suisse d'uniformes à **Zurich, Berne** et **Lausanne,** qui a des échantillons à disposition. H4841Z

PROSPECTUS GRATIS SUR DEMANDE

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boites de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boîtes très pratiques résistent à toute pression et preservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boites vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables potages Maggi.**

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
Kemptthal (cant. de Zurich).

H100L

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

N° 11. — NOVEMBRE 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — **12** fr. **50** pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison de NOVEMBRE 1899

Pages

I. — **Aux manœuvres suisses**, par M. le colonel-brigad. NICOLET et M. le lieutenant-colonel MANUEL 697

II. — **Champ de manœuvres de la place d'armes de Lausanne** *(avec une carte)* 712

III. — **Manœuvres impériales autrichiennes** *(avec une carte)*. . . 713

IV. — **Patrouilles de sous-officiers**, par M. le lieutenant Arthur FONJALLAZ. 727

V. — **Chronique suisse**. — Economies. — L'instruction de l'infanterie. — Manœuvres de cavalerie. — Service postal . . . 731

VI. — **Chronique allemande**. — Les nouvelles formations du 1er octobre. — Un flot de promotions. — Le nouvel inspecteur de l'artillerie de campagne. — Une rectification. — *Cuique suum*, un plagiaire maladroit. — Officiers détachés aux diverses écoles spéciales de Berlin. — Quelques livres. 734

VII. — **Chronique anglaise**. — La guerre dans le Sud-africain . . 738

VIII. — **Chronique française**. — La tenue bourgeoise. — Conflit d'idées. — L'armée et la République. — Un volume intéressant : *L'armée d'une démocratie*, par Gaston Moch . . 743

IX. — **Chronique italienne**. — Grandes manœuvres. — L'uniforme de l'infanterie. — Ecoles d'application militaires. — Un héros. — Les marches en montagne dans la neige. — Le représentant militaire italien au Transvaal. — La maison Humbert I pour vétérans et invalides 753

X. — **Informations**. — *Allemagne :* Expériences de télégraphie sans fil. — *France :* La batterie de campagne 757

XI. — **Bibliographie**. — *La campagne de 1812 en Russie*, par *Clausevitz*. — *Perrochel et Masséna*, par M. *Edouard Rott*. — *La petite guerre dans le Haut-Rhin au mois de septembre 1870*, par M. *Fr. von der Wengen*.

XII. — Photographies des manœuvres du Ier corps d'armée.

PHOTOGRAPHIES DES MANŒUVRES

Nous publions à la fin de la présente livraison quatre planches autotypiques relatives aux manœuvres du Ier corps d'armée. Les deux premières font partie de la charmante collection de M. le capitaine Auguste Vautier, à Grandson, qui a bien voulu les mettre à notre disposition. Les deux dernières sont tirées de l'album *Souvenir des manœuvres* édité par la *Patrie Suisse*, à Genève.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIVe Année. N° 11. Novembre 1899.

AUX MANŒUVRES SUISSES

L'INFANTERIE

Durant ces dernières années, l'infanterie a fait un certain nombre de progrès; aussi, tout en faisant ressortir les ombres qui restent encore au tableau, on l'en a louée à l'occasion des dernières manœuvres.

Si l'on compare ce qu'était l'infanterie il y a quelques années avec ce qu'elle est en 1899, on est amené à constater que l'on peut maintenant exiger d'elle une continuité d'efforts que l'on n'eût pas osé lui demander antérieurement. Là est le progrès capital accompli.

Ce résultat est dû, pour une part, aux méthodes de travail appliquées dans les périodes d'instruction, en général, et surtout dans les écoles de recrues. On y accoutume les soldats à un travail continu: on leur enseigne à montrer, à certains moments, une énergie, une endurance, une résistance à la fatigue et une persévérance considérables pour obtenir certains résultats. Livré à son penchant naturel, l'homme reculerait devant l'effort à accomplir; mais quand il a fait une fois ce qui lui semblait au-dessus de ses forces, il le refait, non sans peine sans doute, mais avec confiance, parce qu'il sait qu'il atteindra le but.

Il n'y a pas là entraînement physique; la courte durée des services, les longues périodes d'inactivité militaire qui les séparent, font disparaître rapidement les traces de cet entraînement chez ceux qui ne cultivent pas sportivement les exercices physiques. Et c'est le grand nombre. Mais cela constitue un entraînement moral; la volonté et l'énergie sont excitées et les forces ne les trahissent plus.

Or, pour l'infanterie, c'est un grand point. L'infanterie est

l'arme qui exige le plus d'endurance. Le fantassin ne connaît pas d'autre moyen de transport que ses jambes ; il doit porter avec lui tout son bagage, ses munitions et ses vivres; généralement c'est lui qui regagne le plus tard les cantonnements où les armes montées, arrivées avant lui et avec lesquelles il doit les partager, se sont casées tout à leur aise ; c'est le fantassin aussi qui, le lendemain, quitte le premier ses cantonnements pour s'achemiuer, encore dans la nuit, au rendez-vous.

Sans volonté et sans une persévérante tenacité, il ne viendrait pas à bout de tout cela.

Un second facteur des progrès de l'infanterie consiste dans l'amélioration de la discipline; si elle n'est pas encore aussi complète qu'on le pourrait désirer, même avec les moyens imparfaits de la développer que nous possédons, il s'est produit pourtant, dans ce domaine aussi, un changement favorable.

Mais, l'infanterie a encore beaucoup de progrès à réaliser; il a été commis, pendant les manœuvres, beaucoup de fautes dont il faudra qu'elle se corrige. Nous notons rapidement celles qui se sont le plus habituellement produites.

Dans les *marches*, la discipline fait encore trop défaut; les petites haltes ne sont pas régulièrement faites; leur mécanisme, qui cependant doit être connu, est peu méthodiquement appliqué; il en résulte des à-coups et des perturbations dans la marche. On a vu des unités, surtout au retour de la manœuvre, le soir, marcher plusieurs heures consécutives sans faire ces haltes, au grand détriment de l'ordre dans la colonne.

La cadence de la marche était souvent mal réglée par l'officier marchant en tête, en sorte qu'on allait tantôt trop vite, tantôt trop lentement.

Les tenues dans les colonnes ont fréquemment manqué d'uniformité; les mesures consistant à faire relever la jugulaire du képi, à faire ouvrir le veston n'étant pas toujours ordonnées à temps, les soldats, d'eux-mêmes, suppléaient alors à cet oubli et se permettaient des modifications de tenue préjudiciables à une saine discipline.

Il semble qu'il ait été accordé un trop grand nombre de dispenses de port du sac et des dispenses pas toujours justifiées; par contre, on a toléré que des hommes remplacent dans leur

sac les effets réglementaires par un chargement de circonstance, consistant essentiellement en boissons et en victuailles.

On n'a pas assez tenu compte, dans les marches à travers champs, du déploiement plus grand de forces qu'elles imposent et de l'impossibilité de les exécuter à l'allure du pas de route ; dès lors, les unités se rompaient, les rangs se confondaient et il se formait en arrière une queue de traînards. Disons toutefois que c'est un des défauts qui se sont le plus corrigés au cours des manœuvres.

Les instrumentistes ont rarement été répartis dans les colonnes conformément aux prescriptions du règlement et fréquemment aussi ils ne marchaient ni à la place que celui-ci leur assigne, ni en ordre.

Le service intérieur a généralement été négligé dans les *cantonnements ;* l'ordre y a manqué, les hommes de troupe ne s'y conduisaient pas toujours comme des soldats, les tenues y étaient malpropres et négligées, les honneurs s'y rendaient mal ; le service de garde s'y faisait trop peu sérieusement.

Lors du déploiement pour le *combat* il est arrivé, ou bien que des unités conservaient trop longtemps des formations denses et profondes (colonnes de marche ou colonnes par subdivisions), se montrant ainsi à découvert et s'exposant au feu de l'artillerie, ou bien qu'elles prenaient prématurément une formation complète de combat, y compris le déploiement des tirailleurs, et avançaient ainsi péniblement dans le terrain longtemps avant de pouvoir ouvrir le feu. On a trop peu employé la formation sur un rang, en terrain découvert ; par contre, dans les terrains très couverts et coupés et spécialement dans les bois, on n'a pas assez généralement utilisé les colonnes de marche, qui sont la formation se prêtant le mieux au maintien de l'ordre et de la cohésion et permettant aux subdivisions et aux petites unités de se glisser, sans que leur marche soit trop ralentie, entre les obstacles s'opposant à un mouvement droit en avant.

Les lignes sur deux rangs et sur un rang étaient souvent flottantes et décousues ; on a exagéré l'étendue des fronts de combat, en déployant trop de subdivisions ou d'unités les unes à côté des autres, ou bien parce qu'on avait adopté pour les réserves déjà, des formations trop étendues, telles que la ligne ouverte de sections pour la compagnie, ou la ligne de colonne

à intervalles ouverts pour le bataillon, au lieu de former, dans ces unités, des échelons successifs permettant de resserrer les fronts.

Les déploiements pour le combat n'ont pas toujours été faits dans la bonne direction, parce que les troupes devant déployer ne s'étaient pas mises, préalablement, bien en face de leur objectif ou dans l'axe de leur direction. Alors les fronts étaient incorrects et il devenait difficile de les corriger.

La direction du feu a très généralement été défectueuse : à dire vrai, il n'y en avait parfois aucune ; on tiraillait sans attendre un commandement, sans que les hausses fussent correctement placées et sans prendre la peine de bien viser. On a montré aussi le plus souverain mépris du feu ennemi, spécialement de celui de l'artillerie qu'on paraissait complètement ignorer.

L'infanterie ne connaît pas le service de soutien d'artillerie, et elle ignore les mesures à prendre en pareil cas.

L'occasion a rarement été offerte à l'infanterie d'exécuter des travaux de pionniers ; mais, lorsque celle-ci s'est présentée, les tranchées établies péchaient généralement, soit au point de vue technique, soit au point de vue tactique. Il est vrai qu'on ébauche souvent de ces ouvrages et qu'on n'a pas le temps de les terminer.

Après avoir énuméré tant de points faibles, il est juste d'ajouter que quelques-uns de ces défauts sont allés en s'atténuant jusqu'au dernier jour des manœuvres, sans qu'on puisse se flatter qu'ils aient disparu complètement. Les critiques journalières avaient donc pourtant produit un effet.

Mais ne serait-il pas possible, en organisant en conséquence le cours préparatoire aux manœuvres, d'obtenir ce résultat plus tôt ?

Un certain nombre de fautes ont été commises parce que la troupe manquait d'entraînement. Pendant les jours du cours préparatoire, elle se mouvait dans un rayon relativement restreint autour des cantonnements, ce qui ne constituait pas un entraînement suffisant ; et puis, tout d'un coup, elle a dû exécuter des marches assez longues, combattre dans des terrains difficiles, se lever avant le jour, fournir des détachements aux avant-postes, etc., tout cela sans préparation suffisante. On comprend alors qu'il y ait eu tant de fautes à relever dans les premiers jours des manœuvres.

Est-ce qu'on n'éviterait pas, au moins partiellement, cet apprentissage pénible, fait aux dépens des manœuvres, si le cours préparatoire était consacré, après une très courte reprise en main de la troupe par des exercices de l'école du soldat et de section, à des exercices de marche et à des exercices formels de combat, contre un ennemi marqué, répétés depuis la compagnie au bataillon, jusqu'à ce que la discipline et les formes ne laissent plus rien à désirer.

Les exercices tactiques, tels qu'ils étaient ordonnés par le plan d'instruction, ont assurément leur valeur; l'élaboration de programmes avait surtout l'avantage de faire réfléchir et travailler, avant le commencement du service, tous les officiers chargés d'un commandement; mais l'exécution de ces programmes, presque toujours trop imparfaits, ne pouvait pas ajouter grand'chose à l'instruction tactique des officiers, sans contribuer, dans une mesure suffisante, au dressage de la troupe et à l'habileté manœuvrière des chefs.

Pour préparer les troupes à coopérer à l'exécution de tâches tactiques par des corps de troupes combinés (brigades, divisions ou corps d'armée) l'essentiel n'est pas, nous semble-t-il, de faire résoudre par des commandants de régiments, de bataillons ou de compagnies, des tâches tactiques, indépendantes, incombant à l'unité dont ils exercent le commandement, mais de les amener à devenir complètement maîtres des formes, c'est-à-dire foncièrement manœuvriers au sens formel du mot. C'est, pensons-nous, au moyen des exercices formels de combat *(Gefechtsexerziren)*, que l'on pourrait le mieux atteindre ce but, quand on dispose de si peu de temps pour se préparer.

Et l'instruction tactique, nous dira-t-on ?

Eh bien, à cette question nous répondrons simplement ceci : Si les officiers attendent le cours préparatoire aux manœuvres pour acquérir les connaissances tactiques indispensables, c'est trop tard, il n'y a rien à faire. A ce moment, il s'agit d'appliquer les connaissances tactiques préalablement acquises et, pour s'y préparer, il faut surtout exercer les formes qu'on devra employer.

Toutefois, si tous les chefs, et spécialement les chefs subalternes, s'étaient sérieusement préparés, si les sous-officiers, ces ouvriers à la position modeste mais dont la coopération est si indispensable à la bonne marche du service, avaient été

à la hauteur de leur tâche, tant au point de vue du caractère qu'à celui des connaissances, et s'ils avaient fait leur devoir. tout leur devoir, on aurait évité bien des fautes, bien des critiques et bien des regrets.

On a donné à l'infanterie du Ier corps d'armée le témoignage que les manœuvres de 1899 marquaient un progrès sur les précédentes; elle aura certainement à cœur de ne pas s'endormir sur cet apparent succès, et, profitant des critiques, elle s'efforcera de faire disparaître les défauts qui lui ont été signalés.

N.

L'ARTILLERIE

Avant d'entrer aux manœuvres, l'artillerie a suivi son cours préparatoire : le 1er régiment à Bière, le 2e à Orbe et Arnex, le 9e, celui de l'artillerie de corps, près des marais de l'Aar, à Buren et à Granges-Soleure. Deux des batteries de ce dernier régiment, les batteries fédérales nos 49 et 50, de nouvelle formation, n'ont cependant pas accompagné leur régiment pendant cette première partie du service. On les a « cantonnées », c'est le cas de le dire, à Payerne et à Corcelles-près-Payerne, où elles ont manœuvré et exercé séparement. Cet isolement voulu a étonné bien des gens ; il semblait que ces batteries nouvelles auraient dû être de suite rattachées à leur régiment, afin qu'on apprît à se connaître et qu'une saine émulation s'établit dès l'emblée entre les diverses batteries du groupe. On ne l'a pas fait parce qu'on se proposait, dit-on, de pousser dans le détail l'instruction de ces unités récentes qui, dans les manœuvres de l'année dernière, avaient paru moins préparées que les autres. Cette intention excellente n'entraînait toutefois pas leur isolement immérité et inutile. Si décidément on tenait à gagner du temps pour leur instruction, encore eût-il été préférable de les mobiliser sur une bonne place d'armes de l'artillerie où on n'a pas tout à improviser. comme dans un cantonnement, où on dispose d'une grande place d'exercices, d'un vaste champ de tir et où la surveillance générale est plus facile. Il aurait fallu aussi mieux préparer leur mobilisation.

Les batteries fédérales ont rejoint leur régiment à Kallnach

pour le tir d'ensemble de ce régiment. Cette année, en raison de la distance qui séparait les divers régiments du 1er corps, il n'a pas été possible de les réunir tous pour exécuter, comme les années précédentes, un tir de guerre de toute la brigade. Les deux régiments divisionnaires, seuls, se sont concentrés à cet effet à Valleyres près Orbe pour une manœuvre à feu, très réussie, dans le détail de laquelle nous ne pouvons entrer ici. Elles ont rallié ensuite leur division respective pour prendre part aux manœuvres de brigade.

La première partie des exercices de l'artillerie a été marquée de quelques accidents de personnes causés, en partie, par la difficulté du terrain. Un canonnier entre autres a eu la jambe broyée par une roue. C'est sans doute cet accident qui faisait dire à l'officier supérieur allemand dont le *Journal de Genève* résumait dernièrement les impressions :

« Le système de l'artillerie suisse de placer deux canonniers debout entre les roues et l'affût ne me semble pas très pratique, vu que c'est très difficile à ces hommes de s'y maintenir avec tous les cahots du véhicule. Dans mon opinion, il y a assez de place entre l'affût et les roues pour y adapter deux petits sièges, comme dans les armées allemande et française. Les caissons faisant partie intégrale *(sic)* de la batterie, il y aurait assez de canonniers pour servir le canon, même sans ces deux hommes « perchés debout ». En tout cas, la situation de ces deux hommes n'est guère enviable. »

La position de ces hommes n'est guère moins bonne que celle des canonniers cahotés sur les coffres, mais l'officier allemand ne se rend pas compte que des sièges d'essieu élargiraient forcément notre voie des roues, et que cet écartement nous interdirait, pour un maigre profit, une foule de chemins de campagne et de montagne que passe aujourd'hui notre artillerie avec la plus grande aisance. Dans notre nouveau matériel à tir rapide nous conserverons un avantage aussi important pour un pays comme le nôtre.

Les manœuvres elles-mêmes ont donné lieu à divers enseignements qu'il est intéressant et utile de relever, car si l'artillerie a montré cette année un réel progrès, si elle a apporté à l'infanterie une aide importante et a témoigné d'une liaison plus intime des deux armes, elle n'a cependant pas touché à la perfection. Y aurait-elle touché qu'alors les manœuvres deviendraient superflues et qu'on n'aurait rien à en apprendre.

Il convient cependant d'ajouter, à la décharge de l'artillerie, que les quelques accrocs qu'elle a commis aux règles de la tactique sont souvent la conséquence d'ordres d'officiers généraux, ordres souvent trop précis, ne laissant pas aux commandants de l'artillerie la liberté d'agir suivant les circonstances du combat.

C'est ainsi qu'à deux reprises nous voyons des artilleries s'établir pour la défensive et *occuper la position* (artillerie de corps à Wavre, le 8 septembre, régiment divisionnaire n° 1, au nord de Kerzers, le 9 septembre), alors qu'on n'apercevait ni de près ni de loin aucun ennemi et que les nouvelles qu'on avait de son approche étaient encore des plus vagues. A moins qu'il ne s'agisse de donner le change à l'ennemi, — encore que cette ruse est dangereuse, puisqu'on risque d'arriver trop tard sur la position véritable, — on doit occuper une position d'attente, à l'abri des vues de l'ennemi, exécuter la reconnaissance détaillée de la position, mais ne s'y porter qu'au moment où les batteries ont à entrer en action. Toute pratique différente, c'est élémentaire, dévoile à l'ennemi la place où le commandant aura son centre de résistance et démasque prématurément les intentions de la défense [1]. Elle n'oblige pas l'artillerie à se déplacer comme a dû le faire le régiment n° 1, lorsque s'est dessinée l'attaque, pour se porter des hauteurs de Kerzers sur celles de Fräschels.

Sur cette dernière position, on a reproché à cette artillerie d'avoir ouvert son feu trop tard. Son commandant avait tout préparé pour une mise en ligne simultanée de toutes ses batteries, d'autre part il avait reçu l'ordre de son divisionnaire de ne tirer que sur un avis de sa part. Cette pratique est juste [2], encore faut-il que cet avis arrive ou que, dans la fièvre

[1] Le règlement allemand de l'artillerie de campagne (§ 357) est très précis à cet égard. Il s'exprime comme suit : « Dans la plupart des cas, il doit être recommandé pour l'artillerie de campagne de prendre d'abord une *position préparatoire* (Bereitstellung), même quand la position est renforcée artificiellement. Ce n'est qu'ainsi qu'on a la garantie que l'artillerie se portera sur le véritable front d'attaque et ne sera pas obligée de faire des changements de position prématurés. C'est aussi le meilleur moyen d'éviter que l'ennemi se rende compte des mesures prises et des intentions sur l'ouverture de la lutte.

« Sitôt que le point d'attaque est connu d'une manière générale, on prend position autant que possible avant que l'ennemi ait amené ses batteries. »

[2] Le règlement allemand (§ 358) la prévoit :

« La plupart du temps c'est le commandant des troupes qui indique quand on doit tirer le premier coup de canon. Une ouverture prématurée du feu à une trop grande dis-

du combat, on n'omette pas de le donner. Une omission de ce genre rappelle celle de Bazaine, à la bataille de Noisseville, lorsqu'il avait annoncé vouloir faire donner le signal de l'attaque par les deux coups de canon tirés du fort Saint-Julien et qu'étonné de l'inaction de ses troupes, son chef d'état-major, le général Jarras, est obligé de lui rappeler ses ordres précédents. Si le commandant des troupes quitte la position principale, qui est en général, au début du combat, celle de son artillerie, il devrait laisser au commandant de l'artillerie la latitude d'ouvrir le feu quand le moment et les objectifs paraîtront favorables.

Le jour de manœuvres suivant, le 11 septembre, à Klein-Gurmels, cette même artillerie divisionnaire, qui n'a décidément pas de chance, reçut également l'ordre formel d'ouvrir son feu contre de petits partis de cavalerie qui surent fort habilement manœuvrer et firent croire, par un combat par le feu, à des troupes supérieures en nombre ou à la présence de la tête d'avant-garde de la division.

A ce zèle intempestif, qui, nous le répétons, n'est pas imputable au commandant de l'artillerie, on peut opposer l'inaction du régiment n° 9, à Wavre, dans la journée du 8. Voyant le combat s'engager dans les environs d'Anet, ce régiment a attendu trop longtemps pour se porter en avant et pour seconder les troupes de la IIe division à laquelle elle était attachée dans cette journée. Ici ressort, d'une manière évidente, l'obligation, pour les commandants d'artillerie, de « se maintenir en liaison constante avec le commandant des troupes », comme le prescrit le Projet de règlement français. A diver-

tance et sur un groupe ennemi peu important doit être évitée, car l'ennemi reconnaîtrait alors plus facilement la position. »

Nous citons les règlements étrangers puisque nous n'avons en Suisse toujours aucun règlement traitant du combat et que nous devons nous en rapporter aux leçons des Ecoles centrales ou aux règles du bon sens.

Le *Projet de réglement de manœuvres* de l'artillerie de campagne française de 1898 est tout aussi positif :

« Dans la défensive, l'ordre d'ouvrir le feu est en principe donné par le commandant des troupes (§ 452). » Le Règlement entre moins dans le détail pour la position d'attente ou de rendez-vous dont il ne parle que dans l'offensive, mais il est plus large lorsqu'il traite, au § 468, des attributions du commandant de l'artillerie :

« Le commandant d'une artillerie doit jouir sur le champ de bataille d'une grande indépendance pour l'exécution des fonctions multiples qui lui incombent. Mais il doit se tenir en liaison constante avec le commandant des troupes.

« Il suit avec la plus grande attention les différents événements de la lutte, de manière à faire coopérer l'action de l'artillerie à l'action générale. »

ses reprises, dans les manœuvres de cette année, on a constaté la difficulté du maintien de cette liaison. Nous croyons qu'il ne suffit pas de détacher auprès du commandant des troupes un officier d'artillerie, qui envoie des rapports au chef de l'artillerie et le renseigne sur la situation et sur les intentions du commandant des troupes, mais que le commandant d'artillerie lui-même, une fois le combat engagé et dessiné dans ses lignes générales, doit se porter si possible, de sa personne, auprès du commandant des troupes, pour recevoir de lui ses dispositions ultérieures sur l'emploi de l'artillerie dans la suite du combat. Au surplus, si on a parfois observé, dans les dernières manœuvres, un certain manque d'unité d'action entre les artilleries divisionnaires et l'artillerie de corps — qui a passé, cette dernière, alternativement d'un parti à l'autre, pendant les manœuvres de division — on peut l'attribuer au fait que le chef de l'artillerie *du* corps n'a pas reçu le commandement des deux artilleries réunies et n'a pas ainsi coordonné leurs mouvements et leur activité. Le décousu du premier jour de manœuvre contraste nettement avec la rondeur du dernier jour, à Bäriswyl, où le gros de l'artillerie, artillerie de corps et un des groupes divisionnaires, sous les ordres de leur chef hiérarchique, le chef de l'artillerie du corps, a manœuvré avec cohésion et habileté. Par une série de changements de position, bien ordonnés, par échelons, elle a appuyé l'attaque principale d'une façon extrêmement heureuse, dans un terrain difficile et mouvementé.

* * *

A diverses reprises, dans les manœuvres de l'année dernières, l'artillerie s'est laissé surprendre. Nous avons déjà alors attiré l'attention des artilleurs sur les mesures à prendre pour éviter ces surprises, d'une exécution facile de la part de l'adversaire, dans un terrain aussi couvert et coupé que le nôtre.

Cette année, bien que les précautions fussent meilleures, et qu'en particulier on ait organisé un service d'éclaireurs, l'artillerie n'a pas échappé à ce danger. Elle s'est laissé surprendre précisément le jour où, s'estimant couverte par son infanterie, ou suffisamment encadrée par elle, ainsi qu'éclairée sur ses devants par la cavalerie, elle se croyait absolument à l'abri de toute déconvenue et avait négligé d'envoyer des

éclaireurs sur son front et sur ses flancs. C'était le premier jour de manœuvre de corps, à Galmiz. L'ordre de mouvement de corps pour cette journée était, nous tenons à le faire ressortir, un des meilleurs de ceux que nous ayons vus dans nos manœuvres suisses. Les dispositifs de marche, la composition des colonnes, leur acheminement, étaient admirablement compris. Placer la majeure partie de l'artillerie dans la colonne du centre, flanquer cette colonne profonde et de grande vulnérabilité de deux colonnes d'infanterie distantes de deux kilomètres, couvrir la tête de la colonne d'artillerie par un détachement de quatre bataillons, intercaler entre les groupes et les régiments d'artillerie des subdivisions d'infanterie, paraissaient des mesures destinées à parer à tout mécompte. En campagne, cependant, il est impossible de tout prévoir; on s'en est aperçu lorsque l'ennemi, en force sur les hauteurs au sud-est de Galmiz, a obligé le déploiement de toute l'infanterie de l'attaque, laissant ainsi un instant découverte, à faible portée de l'ennemi, la tête de colonne de l'artillerie. Si celle-ci, comme dans les jours précédents, avait envoyé ses éclaireurs pour suppléer au service insuffisant — et mal compris ce jour-là — de la cavalerie, elle aurait mis en batterie à temps et n'aurait pas eu de peine à déloger l'ennemi de ses positions, comme elle l'a fait quelques minutes après.

Le commandant de la colonne du centre, le commandant de la IIe brigade d'infanterie, affirme bien avoir donné à l'artillerie l'ordre de ne pas dépasser, avec sa tête de colonne, la ligne du chemin de fer Fribourg-Berne; cet ordre n'est pas parvenu. Cela importe peu. Au contraire, cet épisode a été des plus instructifs[1]. Et pendant que nous parlons de la protection de l'artillerie, un des sujets qui nous tiennent à cœur et qu'on a trop négligé jusqu'ici chez nous, qu'on nous permette, en l'absence de tout règlement suisse, de citer une fois encore le Projet de règlement français qui s'y rapporte, afin de définir les attributions des commandants et de dire en

[1] L'artillerie de la Division de manœuvre a également été surprise le dernier jour de manœuvres. Un groupe du régiment n° 10, après avoir longtemps soutenu, près de Niedermuhren, la marche en avant de son infanterie, avait traversé le ravin de Tafersbach pour se porter dans la direction de Rohr. Insuffisamment éclairé, il tomba sous le feu violent, à courte portée, de subdivisions de l'aile droite du corps d'armée et dut précipitamment faire demi-tour dans un très mauvais chemin creux. En réalité, dit le *Bund*, ce groupe aurait été en grande partie anéanti.

même temps comment doivent se comporter les soutiens, desquels il faudrait aussi parler.

Au § 423 on lit :

En principe, l'artillerie n'a pas à pourvoir à sa propre sûreté ; cette tâche incombe aux troupes des autres armes qui l'encadrent ou la devancent, ou, en cas de besoin, à un soutien spécial qu'elles lui fournissent. Il appartient aux commandants de l'artillerie et aux commandants de groupe de réclamer ce soutien quand ils le jugent nécessaire, et, d'une manière générale, de veiller à ce que les mesures ordonnées pour la protection de l'artillerie aient été prises ; en cas d'insuffisance, ils avisent de la situation le commandant des troupes voisines et provoquent au besoin des ordres à ce sujet.

Le commandant d'un soutien n'est pas aux ordres du commandant de l'artillerie ; il reçoit de cet officier tous les renseignements qui sont de nature à lui faciliter l'accomplissement de sa mission ; mais il a le choix des moyens et est responsable de la sûreté des pièces.

Indépendamment de cette protection donnée par les troupes des autres armes, le chef de toute fraction d'artillerie en marche ou en position a le devoir d'assurer la sécurité immédiate de sa troupe en surveillant les abords de la colonne ou de la position ; il emploie, à cet effet, les éclaireurs de terrain en leur faisant fouiller et surveiller les couverts susceptibles de dissimuler la présence de l'ennemi.

Voilà qui est clair, et ce que nous voudrions aussi pour nous. Et ce que nous aimerions également, ce n'est pas tant les prescriptions, que les éclaireurs de terrain eux-mêmes. Il est indispensable qu'ils soient créés à l'avance. On ne les improvise pas, leur formation exige quelque étude préliminaire et le choix d'un personnel approprié [1]. Aux dernières manœuvres, ceux qu'avait formés, à titre d'essai, le régiment n° 1 ont rendu d'excellents services et ont permis au commandant d'être toujours renseigné sur les mouvements de l'ennemi dans les secteurs voisins des batteries et masqués à leur vue, ou sur l'état et la viabilité des chemins que les batteries eurent à suivre dans leurs mouvements en avant ou en retraite.

*
* *

En attendant que la cavalerie soit dotée de ses mitrailleuses, elle sent le besoin de se faire appuyer par une arme d'un effet plus puissant que son mousqueton. C'est ainsi que, la veille de la journée d'Anet, le régiment de cavalerie n° 2 a demandé qu'on lui attribuât le soir une batterie d'artillerie pour lui

[1] La *Revue* a déjà publié, dans la livraison de janvier dernier, une étude sur le Rôle des éclaireurs d'artillerie.

aider à tenir la rive droite de la Thièle et à assurer à la IIe division le débouché des ponts sur cette rivière.

L'attribution d'artillerie à cette cavalerie était d'ailleurs une subtilité. Les «Prescriptions de manœuvres », annexées à l'ordre de la Direction des manœuvres pour le 8 septembre, disaient (article 2) : « La ligne des avant-postes (Marin-Wavre-Combes) ne sera pas franchie par l'*infanterie* avant 8 heures du matin. » Pas question des autres armes. Mais cela allait de soi pour l'artillerie. Nous convenons cependant que cette disposition, d'une batterie détachée sur la rive droite, n'avait rien de contraire à l'ordre. Elle était par contre contraire à l'emploi de l'artillerie. Attacher de l'artillerie *pour la nuit* à un poste avancé, défendu par de la cavalerie, faire arriver cette batterie, vers minuit, sur sa position ou dans son voisinage, alors qu'elle ne peut ni se repérer, ni se rendre compte de la contrée et des points importants à battre ou à mettre en état de défense, qu'elle ne sait pas où construire des épaulements pour renforcer sa position, immobiliser une partie de la cavalerie pour couvrir l'artillerie, ne nous paraissent pas une inspiration particulièrement heureuse. Il eut été en tous cas préférable, une fois mieux renseigné sur l'ennemi, de faire partir cette batterie le matin pour arriver en position à l'aube. Si décidément, on craignait d'être refoulé sur les ponts et de ne pouvoir déboucher sur la rive droite avec le corps principal, il fallait alors lancer sur l'autre rive une artillerie plus forte, capable de constituer une sorte de tête de pont, à Pont de Thièle tout au moins.

Les marches de nuit et une nuit complète passée sous le harnais amènent une grande fatigue des chevaux et ont leur répercussion les jours suivants. Il ne faut pas trop en user, ni surtout en abuser; certaines unités en savent quelque chose. Le régiment n° 1, les deux premiers jours de manœuvre de division, a quitté de très bonne heure ses cantonnements et y est rentré très tard. Les chevaux de quelques batteries ont porté le harnais dix-neuf heures consécutives et ont à peine eu le temps de se fourrager convenablement et de se reposer L'arrivée dans les cantonnements à la nuit noire, le départ longtemps avant le jour, rend le service difficile et la surveillance aussi. Dans ce « camp des falots », — pour employer la pittoresque expression des hommes de troupe, — il est évi-

dent qu'au départ, les soins des chevaux, l'ajustage des harnais et du paquetage ne se font jamais aussi bien que lorsque les gradés peuvent inspecter de jour et dans le détail leurs attelages.

Un officier anglais présent aux manœuvres disait, en ayant, il est vrai, surtout en vue l'infanterie : « Si nous avions à nous battre contre vous, nous vous laisserions vous surmener comme vous le faites pendant trois jours. Le quatrième jour, nous vous attaquerions et nous aurions vite raison de vous ! » Cette réflexion serait plus de mise encore pour l'artillerie, dont les attelages « se refont » moins vite que les hommes. Il convient cependant d'ajouter qu'en campagne, l'action se passe moins vite qu'en manœuvres, que les jours n'y sont pas comptés et qu'on ne se bat pas plusieurs jours consécutifs.

*
* *

Telles sont quelques-unes des remarques que nous ont suggérées les manœuvres de 1899. Il était bon de les indiquer, sans que nous ayons à l'égard de personne la moindre idée de critique. A côté des enseignements qu'elles nous procurent et que nous signalons ici, il s'en trouve une foule d'autres, d'ordre plus spécial, plus personnel si on peut dire, dont les chefs de tout rang ont fait leur profit et qu'ils ont soigneusement enregistrés pour des services futurs. Les manœuvres étant le seul moyen dont nous disposions pour nous préparer à la guerre et la seule occasion où les officiers d'artillerie puissent se former aux mouvements de corps de troupe combinés et à l'emploi de l'artillerie en liaison avec les autres armes, il faut leur recommander, à eux plus encore qu'à d'autres, de les suivre assidûment. Ils y acquerront, pour la conduite de leurs unités, un jugement beaucoup plus complet et plus sûr que celui que procure la meilleure Ecole centrale.

E. M.

Des renseignements, partiellement erronés, nous ont fait présenter d'une manière incomplète et inexacte le rôle joué par la IVe brigade d'infanterie (combinée) dans la journée du 13 septembre. Voici, d'après le récit du colonel-brigadier Courvoisier, commandant de la brigade, comment les choses se sont passées.

La IVe brigade était rassemblée à 5 h. 50 du matin; à ce moment, elle reçut l'ordre de ne pas quitter les hauteurs de Berg et *de ne pas marcher à l'ennemi avant d'avoir reçu de sa cavalerie des rapports très circonstanciés.*

A 6 h. 15, des rapports de la cavalerie et un feu très violent que l'on entendait en avant informaient le commandant de la brigade de l'approche de l'adversaire. C'était toute la division ennemie qui avançait; ses avant-lignes couronnèrent bientôt les crêtes dominant Lanthen. Le colonel-brigadier Courvoisier se trouva donc contraint d'adopter la défensive; il fit occuper Lanthen par les bataillons nos 20 et 24 et les déploya à la lisière du village pendant que l'artillerie prenait position et que les quatre autres bataillons du détachement occupaient les hauteurs de Berg; cela fait, il retira peu à peu les bataillons 20 et 24 sur la hauteur de Berg qui se trouva alors occupée par les deux régiments accolés, le 7e à droite, et ayant chacun un bataillon en première ligne.

Très peu après, devant l'impétuosité de l'ennemi, chaque régiment mettait un deuxième bataillon en première ligne: la division combinée, brusquant l'attaque, se précipitait alors contre les hauteurs de Berg, savoir : le régiment Gertsch (carabiniers 3 et 5) contre l'aile droite et toute la brigade du colonel-brigadier Bertschinger contre l'aile gauche.

Les juges de camp renvoyèrent le régiment Gertsch dans la plaine, son attaque ayant été jugée manquée; celle du colonel-brigadier Bertschinger, par contre, fut déclarée réussie, attendu qu'il avait la supériorité numérique (6 bataillons contre 4). Mais, au même moment, le colonel Isler, commandant de la division sud, donnait l'ordre à la brigade Bertschinger et au régiment Gertsch de marcher sur le Ier corps d'armée au secours de la brigade de Wattenwyl et, pour ce faire, ils durent exécuter un demi-tour complet. Si le colonel-brigadier Courvoisier n'ouvrit pas le feu sur ces troupes en marche rétrograde, c'est que les juges de camp avaient ordonné une suspension d'hostilités d'un quart d'heure; ce délai passé, il se préparait à se mettre en mouvement pour leur marcher sur les talons, quand retentit la sonnerie de la cessation de la manœuvre. A ce moment, le colonel-brigadier Courvoisier avait encore une réserve de deux bataillons intacts, et l'aile gauche de la IIe brigade, qui achevant son déploiement, donnait la main aux bataillons de son aile droite. Ajoutons enfin que le

groupe d'artillerie attaché à la brigade Courvoisier n'avait cessé de canonner l'infanterie de la division combinée, à part un instant, au début de l'action, où elle eut à faire à l'artillerie ennemie. Quant à la cavalerie, après avoir fait le service d'exploration, elle s'était retirée, sauf un escadron que le colonel-brigadier Courvoisier avait gardé avec lui dès le commencement.

N.

Champ de manœuvres de la place d'armes de Lausanne.

A titre de supplément, nous joignons à ce numéro de la *Revue militaire* une carte au 1 : 10000 du champ de manœuvres de la place d'armes de la Ire division, établi sur les terrains récemment acquis dans ce but par la commune de Lausanne, ensuite de conventions entre elle, le Canton de Vaud et la Confédération.

Ce champ de manœuvres situé sur le territoire des communes de Lausanne, Romanel et Le Mont, au nord de la caserne, à environ un kilomètre de celle-ci, est d'une superficie totale de 10 247 ares environ, soit plus de 227 poses vaudoises ; le terrain est extrêmement varié et très favorable aux exercices de l'infanterie.

On y trouve, à côté de parties convenant aux exercices de détail et au dressage individuel, des terrains mouvementés, avec ruisseau, rochers, mamelons, obstacles divers et de vastes champs de tir. Enfin, ce champ de manœuvres est le plus grand de ceux qui, en Suisse, sont consacrés exclusivement à l'infanterie. Il est, par sa nature, le mieux approprié à son but.

Quand les clauses de la convention nouvelle, liée entre le Canton de Vaud et la Confédération, seront de tous points réalisées, que l'agrandissement de la caserne sera terminé, qu'elle sera pourvue d'un manège, d'écuries et des dépendances nécessaires, la place d'armes d'infanterie de Lausanne sera une des mieux outillées de la Suisse.

On assista, pour finir, à une attaque énergique exécutée par le 3e régiment de chasseurs tyroliens, qui, réuni à deux régiments de Landwehr, formait la brigade opposée à la division d'armée. Commandé par le grand-duc Ferdinand, un neveu de l'Empereur, ce régiment entraîna à l'assaut des hauteurs d'Hötzelsdorf tous les neuf bataillons de la réserve. Ce fut un beau spectacle que de le voir partir à l'attaque, bannières déployées, le grand-duc marchant en tête, à pied, et les fanfares jouant la marche de Radetzky. — Deux compagnies d'aérostiers ont participé à cette manœuvre.

Très intéressantes ont été également les manœuvres sur terre et sur eau [1] du 4e corps — de Buda-Pesth — commandé par le grand-duc François-Ferdinand, remplaçant le commandant de corps, qui avait été appelé au lit de mort de sa mère, la princesse Lobkowitz.

A l'exception du corps de Galicie, tous les corps d'armée cisleithaniens ont pris part, cette année, aux manœuvres impériales, dont voici un compte-rendu aussi sommaire que possible.

Manœuvres impériales en Bohême.

L'*idée générale* était la suivante :

Pour le 8e corps (Prague) : L'ennemi, venant de la Bohême nord-orientale, se retire dans la direction de Reichenberg-Zittau. Il a atteint le 29 août Böhmisch-Aicha et Münchengrätz. Le 8e corps, qui fait partie de l'armée offensive réunie sur les rives de l'Elbe moyenne, marche sur Böhmisch-Leipa, Reichstadt et Gabel, afin d'inquiéter l'ennemi dans sa retraite.

Pour le 9e corps (Josefstadt) : Le 9e corps, chargé de couvrir la retraite de l'armée Nord, doit s'opposer à la marche en avant d'un corps ennemi dont la présence a été constatée le 29 août près d'Auscha, l'empêcher de franchir la Polsen et le tenir en échec pendant quelques jours, afin de permettre à l'armée en retraite de gagner Reichenberg et Zittau, par Reichstadt et Gabel.

Le 8e corps a été commandé pendant les manœuvres impériales par le grand-duc François-Ferdinand, général de cavalerie. Il était composé de la 9e division de troupes d'infanterie de ligne (15 bataillons, 2 1/4 escadrons, 16 pièces), de la 19e division de troupes d'infanterie de ligne (14 bataillons, 2 escadrons, 16 pièces) et de la 21e division de troupes d'infanterie de Landwehr (14 bataillons, 2 escadrons, 16 pièces).

[1] Voir Chronique autrichienne d'août. Le passage ayant trait à ces manœuvres contient deux fautes d'impression qui doivent être corrigées comme suit : Page 339, al. 1 au lieu de Kamos, lire : Samos, et au lieu de II e corps, lire : 4e corps. (*Réd.*)

Il comprenait en outre les troupes suivantes, placées sous le commandement direct du commandant de corps : le régiment de dragons n° 7 (6 1/4 escadrons) ; l'artillerie de corps, régiment n° 8 (4 batteries, 16 pièces) ; 2 compagnies de pionniers ; 1/2 équipage de ponts légers et un détachement de téléphonistes. — Au total : 48 bataillons ; 12 2/4 escadrons ; 64 pièces ; 2 compagnies de pionniers ; 1/2 équipage de ponts légers.

Le 9e corps était commandé par le lieutenant feldmaréchal Hugo Edler von Klobus, qui a succédé cet été, comme commandant du corps, au Feldzeugmeister Merta [1]. Ce corps était composé de la 10e division de troupes d'infanterie de ligne (13 bataillons, 2 escadrons, 16 pièces), de la 29e division de troupes d'infanterie de ligne (13 bataillons, 2 escadrons, 16 pièces), de la 26e division de troupes d'infanterie de Landwehr (15 bataillons, 2 1/4 escadrons, 16 pièces) et en outre des troupes suivantes, commandées directement par le commandant du corps : le régiment de dragons n° 8 (6 1/4 escadrons) ; l'artillerie de corps, régiment n° 9 (4 batteries, 16 pièces) ; 2 compagnies de pionniers ; 1/2 équipage de ponts légers et un détachement de téléphonistes. — Au total : 41 bataillons ; 12 2/4 escadrons ; 64 pièces ; 2 compagnies de pionniers ; 1/2 équipage de ponts légers.

Etaient donc concentrés sur le terrain des manœuvres : 84 bataillons ; 25 escadrons ; 128 pièces ; 1 bataillon de pionniers ; 1 équipage de ponts légers ; plus les institutions et les trains, ensemble 52 000 hommes et 6670 chevaux. Effectif des troupes combattantes : 41 700 hommes non montés, 2754 cavaliers, 128 bouches à feu.

Le *théâtre des opérations* [2] des deux corps d'armée comprenait la contrée limitée à l'ouest par l'Elbe, au nord par le Mittel-Gebirge bohème et par les monts de la Lusace et de Ieschken, à l'ouest par l'Iser et au sud par les contreforts des montagnes ci-dessus et par les plateaux de Dauba et de Weisswasser.

Le terrain des manœuvres proprement dit est traversé par la Polzen et parsemé de montagnes et de collines, premiers

[1] V. dans la Chronique autrichienne d'août dernier la notice consacrée à cet officier décédé. (*Réd.*)

[2] V. la carte générale 1 : 200 000, feuilles 32° 50° Prague ; 32° 51° Bautzen ; 33° 50° Neu-Kolin ; 33° 51° Reichenberg.

gradins des monts de la Lusace et de Ieschken et du Mittel-Gebirge bohême. Le terrain situé au sud de la Polzen et le long de cette rivière est une région montagneuse, d'une hauteur moyenne de 400 m. environ, coupée de vallées profondes et formée de crêtes boisées atteignant jusqu'à 200 m. et de larges terrains où se dressent çà et là, isolés, des pics de basalte de forme conique. Au nord et à l'ouest, soit dans la direction des monts de la Lusace et de Ieschken, le terrain a un caractère analogue. Cependant, il est plus escarpé encore. Des échancrures profondes, souvent bordées de hautes parois de rochers, des crevasses au fond desquelles coulent les cours d'eau, entaillent le sol, ce qui rend le terrain très difficile pour toutes les armes. La vue est considérablement gênée par les forêts qui couronnent les crêtes. Ces forêts, bien entretenues, sont particulièrement vastes et épaisses au sud de la ligne Böhmisch-Leipa-Niemes-Wartenberg, tandis qu'au nord de cette ligne, les prairies et les champs prédominent, ensorte que le terrain est relativement plus ouvert et plus favorable aux mouvements des troupes.

La région comprise entre Habstein et Hirschberg se compose de plaines basses, marécageuses, sillonnées de nombreux canaux et enveloppées de hautes cultures. Elle ne peut être traversée qu'en formations serrées par les passages existants. Tout déploiement et toute autre formation que la colonne de marche sont impossibles dans cette zone, impraticable pour toutes les armes.

A l'exception de ces marais et de la Polzen, qui, à basses eaux, n'est pas profonde, sauf en aval de Niemes, par suite de l'étroitesse de la vallée en cet endroit, le terrain de manœuvres n'offre pas d'obstacles naturels importants.

Les communications sont nombreuses. La contrée est parcourue du nord au sud par cinq routes parallèles partant de la Haute-Lusace et se dirigeant vers l'Iser. Séparées par les monts de Ieschken, elles descendent des hauteurs de Reichenberg en coupant la frontière sur une zone large de 25 à 30 km. environ et elles franchissent le mont Lauscha (790 m.), la sommité la plus élevée des monts de la Lusace. Ce réseau de voies parallèles se relie à d'autres chaussées traversant le pays de l'ouest à l'est, ensorte qu'en ce qui concerne les communications, le terrain de manœuvres peut être considéré comme très favorable.

Au point de vue du logement des troupes, le pays offre également des ressources suffisantes. Les villages ne manquent pas ; ils sont assez rapprochés les uns des autres et ils permettent de loger de grands détachements, mais, à l'exception de Böhmisch-Leipa, Reichstadt, Niemes, Gabel et Böhmisch-Aicha, qui sont des agglomérations urbaines d'une certaine importance, les bourgs et les villages sont souvent trop étendus au fond des vallées, ce qui entraîne de fâcheuses dislocations d'unités.

L'état de guerre commença, pour les deux partis, le 30 août, à 7 heures du matin. Les deux corps d'armée se mirent aussitôt en marche, conformément aux dispositions et depuis les points de dislocation fixés par la direction des manœuvres pour le 29 août, après avoir lancé en avant leurs détachements et patrouilles de reconnaissance.

Les communications entre les deux partis furent complètement suspendues et les services d'exploration et de sûreté organisés comme à la guerre. Chaque jour, après la fin du combat, la Direction des manœuvres déterminait les lignes de démarcation qui ne devaient pas être dépassées jusqu'au jour suivant, sauf par les patrouilles de découverte, et au delà desquelles il était interdit de pousser les sentinelles extérieures. Les deux partis étaient placés sous le commandement supérieur de la Direction des manœuvres et ne pouvaient communiquer entre eux, sur le champ de manœuvres, que par des parlementaires. Les directeurs des manœuvres, les juges de camp et les officiers rapporteurs avaient droit de circuler librement dans toutes les directions.

Le *Directeur en chef des manœuvres* était, après l'Empereur, le chef de l'état-major général Feldzeugmeister baron von Beck.

Assistaient aux manœuvres : le grand-duc Rainer ; le Ministre de la Guerre ; le chef du Ministère de défense nationale ; un inspecteur général des troupes ; l'inspecteur général de l'artillerie et de nombreux généraux, officiers d'état-major et capitaines de l'état-major général. Etaient en outre présents, comme hôtes de l'Empereur, les attachés militaires des ambassades allemande, française, anglaise, italienne, japonaise, roumaine, russe, serbe, espagnole et turque.

Ces grands exercices n'étant utiles et instructifs que s'ils se rapprochent des conditions de la guerre, les *dispositions admi-*

nistratives réglées à l'avance furent prises de façon à restreindre le moins possible la liberté d'action des chefs et l'indépendance du commandement. Les quartiers généraux de corps et de divisions furent organisés presque sur pied de guerre et les troupes, dont les effectifs ordinaires avaient été complétés par l'appel des hommes de réserve, furent équipées, nourries et pourvues de munitions de remplacement, le tout comme en temps de guerre.

Chaque homme portait avec lui une ration de vivres journalière et deux rations de réserve. Les chevaux trois rations de réserve d'avoine. Les animaux de boucherie et des chars de vivres, portant les rations journalières pour les hommes et les rations d'avoine pour les chevaux — ces dernières distribuées tous les trois jours — suivaient la troupe.

Pour le transport des munitions de remplacement, on avait formé des parcs de division comprenant les caissons de cinq bataillons. Les sacs paquetés au grand complet suivaient sur des chars de bagages.

A chaque division d'infanterie était attaché un lazaret pourvu des voitures et du matériel nécessaires. Pour l'amélioration de l'eau potable destinée aux troupes, on avait emporté des flacons de citronade et, en outre, chaque lazaret de division disposait, à cet effet, de pompes-filtres système Berkefeld [1].

Le service de transmission des ordres et des rapports fut soigneusement organisé. On mit de nouveau en œuvre l'institution — introduite avec succès il y a quelques années —

[1] Le *Progrès militaire* indique d'autres mesures sanitaires, qui, en raison des épidemies qui ont régné dans la région, avaient été prises pour préserver la troupe de toute contagion et pour améliorer ses conditions hygiéniques. C'est ainsi qu'il avait été prescrit que : 1° Toutes les maisons où des maladies infectieuses seraient déclarées devaient être marquées extérieurement d'une plaque rouge de 20 centimètres en carré, portant inscrite en lettres noires la nature de la maladie ; 2° les fontaines dont l'eau n'était pas de consommation saine étaient signalées par une plaque indicatrice blanche portant l'inscription : *Défense de boire* ; 3° les médecins de circonscription avaient reçu avis d'avoir à éclairer leurs enseignes la nuit au moyen d'une lumière blanche ; 4° les autorités communales du territoire où se sont exécutées les manœuvres avaient reçu l'ordre de signaler leurs bureaux de jour par un grand pavillon rouge et blanc, la nuit par une lanterne verte ; d'avoir en permanence, de jour et de nuit, dans ces bureaux, un service représenté soit par le bourgmestre, soit par le secrétaire de la commune ou par un conseiller municipal ; 5° enfin les hôteliers, épiciers, boulangers, etc., avaient été avisés de la façon la plus formelle de n'avoir point à augmenter leurs prix habituels, surtout pour les troupes, sous peine de voir toute augmentation signalée aux autorités par le capitaine du district.

Grâce à ces précautions, les manœuvres ont pu avoir lieu dans des conditions satisfaisantes.

des officiers d'état-major fonctionnant comme officiers rapporteurs (Berichterstatter) attachés aux corps ou aux divisions et même à des corps de troupes indépendants et chargés de tenir la Direction des Manœuvres au courant de tout ce qui se passe sur le champ de manœuvres. La Direction des Manœuvres et tous les commandants des grandes unités — à l'exception des che s d'états-majors de cavalerie — disposaient en outre de cyclistes — officiers, sous-officiers et soldats — pour le service d'ordonnances.

Chaque corps comptait un détachement de téléphonistes formant quatre stations pourvues en tout de 60 km. de câbles. Pour le service postal, il y avait un bureau de direction au quartier général de corps et un fourgon de campagne adjoint aux quartiers généraux de chaque division. Les bureaux de concentration fixes étaient à Leitmeritz pour le 8e corps et à Turnau pour le 9e. La poste de campagne se chargeait de la distribution des lettres simples et recommandées et des envois d'espèces, du paiement des bons de poste, etc., etc.

Les chemins de fer et le télégraphe pouvaient être utilisés sans restrictions par la Direction des Manœuvres et par les partis seulement pour les communications internes, dans le rayon situé en arrière des lignes d'avant-postes de chaque corps.

Sans entrer à cette place dans le détail des opérations, nous constaterons, d'une façon toute générale, que les manœuvres impériales qui ont eu lieu dans la Bohême du nord ont mis en présence deux corps d'armée solides, composés de troupes décidées et aguerries. L'action a été énergiquement menée de part et d'autre. Le corps ouest — 8e — s'est signalé surtout par sa tendance à l'offensive la plus vive. Nous mentionnerons en particulier une attaque enveloppante dirigée par le 8e corps contre les positions naturellement fortes et renforcées encore par des ouvrages défensifs, qu'occupait le 9e corps sur les hauteurs situées au nord-ouest de Brims, notamment à Capellenberg. Cette attaque magistralement exécutée a terminé les manœuvres et en a été le couronnement.

Un changement que nous devons mentionner a été apporté cette année à la disposition générale des grandes manœuvres. Jusqu'ici on avait coutume de répartir inégalement, pendant les premiers jours de manœuvres, les forces des deux partis

en présence, afin de fournir au parti numériquement le plus fort l'occasion de prendre l'offensive. Une fois l'action engagée, l'armée la plus faible recevait des renforts, ce qui rétablissait l'équilibre des forces entre les deux adversaires.

Il en résultait que les premiers engagements avaient toujours plus ou moins le caractère de batailles rangées et que les combats de rencontre ne se livraient qu'après l'arrivée des troupes venant renforcer l'armée la plus faible, c'est-à-dire généralement dans les derniers jours de manœuvres.

Cette année, on fit l'essai d'égaliser d'emblée les forces des deux partis et ceux-ci entrèrent, l'un et l'autre, en campagne complètement ou presque complètement concentrés. Chacun d'eux reçut une tâche qui l'obligeait à avancer, de sorte que les manœuvres débutèrent par un combat de rencontre. Il y en eut d'autres les jours suivants et la bataille rangée ne fut livrée que tout à la fin, après que le parti Ouest eut reçu de la Direction des manœuvres l'ordre de se retrancher sur les hauteurs voisines de Brims. L'innovation introduite cette année constitue un progrès en ce sens qu'elle augmente la liberté de mouvement des commandants de corps, la Direction des manœuvres n'ayant pas, dès le début, à intervenir pour régler le cours des opérations. Ce qui prouve que cette mesure était bonne, c'est que les manœuvres de cette année ont pris, sur le terrain, une tournure tout à fait inattendue. Elles ont offert, dans le détail, beaucoup plus d'imprévu que de coutume.

On s'est de nouveau rendu compte, aux manœuvres de cette année, de la difficulté qu'on éprouve à distinguer les unes des autres, à distance, les troupes des différents régiments d'infanterie. Seuls, les régiments hongrois sont facilement reconnaissables aux pantalons collants que portent ces troupes : les passepoils et les parements de couleur ne sont visibles qu'à de très courtes distances. D'autre part, on a constaté que les casquettes noires dont sont coiffés les officiers d'infanterie — la troupe porte des casquettes bleues — leurs brassards et le scintillement de leurs fourreaux de sabre et du sabre attirent décidément trop les regards. Reconnaissables ainsi même à grandes distances, les officiers offrent des buts trop faciles aux projectiles ennemis, et en temps de guerre, on les verrait tomber en grand nombre. On devrait en tous cas leur recommander de ne tirer le sabre qu'à proximité immédiate de l'ennemi ; quant au scintillement des fourreaux, il serait facile d'y remédier en les brunissant.

Manœuvres du Tyrol et de la Carinthie.

Très différentes des manœuvres du 8e et du 9e corps dans les environs de Reichstadt, les *manœuvres du 3e contre le 14e corps dans le Tyrol et la Carinthie*, ont été peut-être encore plus intéressantes.

Elles méritent d'attirer l'attention du monde militaire, car elles ont offert le spectacle assez rare de grandes unités opérant dans la haute montagne et, étant donné le temps déplorable et vraiment anormal qui a régné sans interruption, elles ont été un bel exemple de l'extraordinaire résistance dont ont fait preuve quelques-unes des troupes qui y ont pris part.

Le Directeur en chef de ces manœuvres était de nouveau le chef du grand état-major général, Feldzeugmeister Baron von Beck. Le 14e corps — d'Innsbruck — était commandé par le Feldzeugmeister Ritter von Hold, et le 3e corps — de Gratz — par le Feldzeugmeister Ritter von Succovaty. Avant d'être opposés l'un à l'autre, les deux corps exécutèrent, chacun pour leur compte, des manœuvres de division contre division, en se rapprochant successivement des emplacements qu'ils avaient reçu l'ordre d'occuper le 10 septembre, veille des manœuvres de corps.

La situation initiale, ce jour-là, se présentait comme suit :

Le 14e corps avait ses forces principales dans les vallées de la Drave et du Gail, près de Greifenburg-Ienig et une forte réserve détachée, et non encore à la disposition du commandant de corps, dans la partie supérieure de la vallée de la Mur, près de Tamsweg. Le 3e corps occupait le fond de la vallée de Villach et avait un groupe détaché stationné près de Ebene Reichenau. (Voir notre croquis, pl. XVII, page 728) [1].

La *supposition générale* pour les manœuvres de corps était, en résumé, la suivante :

Pour le 3e corps : Le commandant du corps Est — 3e corps — a été informé que de forts détachements ennemis s'avancent par la vallée de la Puster et qu'un groupe a atteint la partie supérieure de la vallée de la Mur. Il reçoit l'ordre de défendre la Carinthie jusqu'à la dernière extrémité.

Pour le 14e corps : Après avoir occupé le Tyrol, le corps Ouest — 14e corps — s'avancera vers l'est par la vallée de la Puster. Il devra faire tous ses efforts pour anéantir l'ennemi qui occupe encore la Carinthie et la Basse-Styrie.

[1] Voir aussi la carte générale autrichienne au 1 : 200 000, feuilles 31e 47e Hofgastein, 32e 47e Klagenfurt, 33e 47e Gratz.

Il peut compter sur des renforts qui lui parviendront plus tard, dès Rastadt-Tamsweg.

Les deux corps étaient composés des troupes suivantes :

3e corps : 6e division (15 bataillons, 2 1/4 escadrons, 16 pièces) ;

28e division (16 bataillons, 2 escadrons, 16 pièces) ;

22e division de landwehr (11 bataillons d'infanterie de landwehr, 1 escadron, 16 pièces).

Troupes non endivisionnées : 2 compagnies de pionniers ; un demi-équipage de ponts léger.

Le 3e corps comptait donc en tout : 42 bataillons, 5 1/4 escadrons, 48 pièces, 2 compagnies de pionniers, demi-équipage de ponts léger ; plus les institutions et les trains.

14e corps : 3e division (13 bataillons, 1 escadron, 16 pièces) :

8e division (15 bataillons, 1 escadron, 16 pièces) ;

13e division de Landwehr (10 bataillons d'infanterie de landwehr, 1 escadron, 12 pièces de montagne).

Troupes non endivisionnées : 2 compagnies de pionniers ; demi-équipage de ponts léger.

Au total : 38 bataillons, 3 escadrons, 32 pièces de campagne et 12 de montagne, 2 compagnies de pionniers, demi-équipage de ponts léger ; les institutions et les trains.

Etaient donc concentrés sur le terrain de manœuvres : 80 bataillons, 8 1/4 escadrons, 92 pièces, 4 compagnies de pionniers, plus les institutions et les trains. Effectif total : 42 622 hommes. Troupes combattantes : 39 400 hommes, 92 pièces.

Le *terrain* choisi pour ces manœuvres de montagne était parfaitement approprié au but qu'on s'était proposé en les organisant.

Trois puissantes chaines parallèles : les Alpes d'Autriche centrales et orientales, les Alpes Carniques et les Karawanken, ces dernières avec leurs sommités d'une hauteur moyenne de 1500 à 2000 m., traversent la contrée de l'ouest à l'est. Les vallées de la Drave et du Gail et plus loin, les rives escarpés des lacs d'Ossiach et de Wörth forment, dans ce terrain, le théâtre naturel des opérations.

Les trois massifs précités se composent de montagnes abruptes, aux flancs escarpés, recouverts d'épaisses forêts et d'un accès difficile jusqu'à la contrée de Villach, ne se prêtant guère à de grands mouvements de troupes. Mais à l'est de

Villach, on rencontre, sur les rives nord de la Drave, un vaste champ de manœuvres pourvu de communications nombreuses et de ressources abondantes. De grandes armées peuvent y être concentrées et même y cantonner pendant une période prolongée.

Entre les gorges de la Drave, le lac de Wörth, la Glan inférieure, et la Gurk, s'élève un plateau d'une hauteur de 400 à 500 m., passablement boisé dans sa partie occidentale, mais bien cultivé à l'est : le plateau de Sattnitz.

La région comprise entre les lacs d'Ossiach et celui de Wörth, jusqu'au cours inférieur de la Gurk, est partie en plaine, partie en montagne et en collines couvertes de champs labourés. Dans la plaine de Klagenfurt se trouvent aussi d'assez vastes étendues de terrains marécageux.

Les vallées offrent des communications nombreuses et commodes et l'on y rencontre beaucoup de villages et de fermes isolées où se trouve tout ce qui est nécessaire pour le logement des troupes. L'eau potable y est partout de bonne qualité.

Dans les montagnes, les communications et les cantonnements font naturellement défaut; on n'y rencontre aucunes ressources.

Pour ces manœuvres, de même que pour celles des 8e et 9e corps en Bohême, toutes les *dispositions administratives* furent prises de façon à laisser la plus grande indépendance aux chefs. D'ailleurs, dans la guerre de montagne, on ne peut pas régler à l'avance tous les détails des opérations. Tout est subordonné au terrain et les aptitudes individuelles des chefs, aux divers degrés de l'échelle hiérarchique, leur savoir-faire, leur énergie, jouent un rôle bien plus important encore que dans la guerre de plaine.

De même qu'en Bohême, on fit en sorte que ces manœuvres dans le Tyrol et la Carinthie soient, en toutes choses, la reproduction aussi fidèle que possible de la guerre. L'organisation des quartiers généraux de corps et de divisions, l'appel des hommes de réserve venant compléter les effectifs, le mode d'entretien des troupes, la remise à chaque homme d'une certaine quantité de munitions de remplacement, les mesures sanitaires prises dans les corps d'armée et dans les divisions, tout cela fut absolument conforme à ce qui se ferait en cas de mobilisation effective. Etant données les difficultés spéciales

de ravitaillement qu'on devait s'attendre à rencontrer dans un pays de montagnes, nécessairement pauvre en ressources de toute nature. des ordres précis concernant les objets indispensables et les effets de rechange à emporter par chaque homme furent donnés aux troupes avant le départ pour les manœuvres.

Enfin, toujours comme en Bohême, les deux corps d'armée ne furent pas placés, dès le début, dans une situation telle qu'un faible mouvement en avant les mit aux prises l'un avec l'autre. On les fit, au contraire, partir de deux points assez distants pour que les deux adversaires aient un assez long trajet à effectuer avant de prendre le contact.

Tandis que le gros du *14e corps* avançait dans la direction de l'Est, par la vallée de la Puster, la 3e division devait marcher de Salzburg sur Klagenfurt par Radstadt-Tamsweg et ne devait passer sous le commandement du chef du 14e corps qu'après son arrivée dans la région de Feldkirchen.

Le 10 septembre au soir, cette division avait atteint la région de Tamsweg, dans la vallée de la Mur, soit le point qui lui avait été assigné comme situation initiale pour les manœuvres de corps. Pour s'y rendre, elle avait effectué une marche de 50 km. depuis Radstadt et franchi les Tauern, trajet qui comporte une différence d'altitude de 882 m. de hauteur sur une longueur horizontale de 20 km. Depuis Radstadt, dans la vallée de l'Enns, à 856 m., la route s'élève dans la montagne jusqu'à un col situé à 1738 m., et redescend sur Tamsweg à la cote 1021 m.

Le commandant du *3e corps* avait rallié près de Villach sa 6e division d'infanterie, refoulée du Tyrol, à sa 28e division. Lorsqu'il apprit que de forts détachements ennemis venant de Salzbourg et de Radstadt s'apprêtaient à franchir les Tauern, il porta sa 11e brigade renforcée de Feldkirchen à Ebene-Reichenau.

Nous donnerons plus tard, à cette place, une description détaillée des combats qui se livrèrent, à partir du 10 septembre, dans les vallées de la Drave et du Gail, autour de Villach et dans la haute montagne, près de Turrach et de Feldkirchen. Ils présentent un intérêt spécial pour les officiers suisses en raison de l'analogie de cette contrée avec la Suisse et des opérations qui s'y déroulèrent.

Pour le moment, nous dirons simplement quelques mots de

la tâche accomplie par deux corps de troupes détachés — la 3e division et la 11e brigade d'infanterie — qui, par suite de l'inclémence vraiment exceptionnelle du temps, eurent un service extraordinairement pénible. A plusieurs reprises, ces deux corps de troupes essuyèrent d'affreuses bourrasques. Ils tinrent bon cependant et ils déployèrent, au milieu des difficultés contre lesquelles ils eurent à lutter, une énergie et une persévérance qui méritent tous les éloges.

La *11e brigade d'infanterie* du corps Est, composée de 8 bataillons, ¼ escadron et 4 pièces, avait reçu l'ordre de couvrir avec son gros les hauteurs de Turrach, afin d'empêcher l'ennemi — formé par la 3e division de troupes — de pénétrer par Tamsweg dans la plaine de Klagenfurt. Dans ce but, cette brigade occupa jusqu'au 11 septembre au soir une position à cheval sur la route des Tauern, et fit garder par quelques compagnies isolées les chemins par lesquels l'adversaire pouvait tourner la position.

Le 11 septembre au soir, le gros de la *3e division d'infanterie* — corps ouest — atteignit la contrée de Turrach (1260 m.) et le 4e régiment de chasseurs impériaux tyroliens l'alpe de Sumper (env. 1400 m.).

Le 12 septembre, la division se proposait de déboucher dans la vallée de la Gurk. A cet effet, le gros devait marcher par la route à l'assaut des hauteurs de Turrach, tandis que deux autres colonnes, plus faibles, avaient pour mission de tourner, des deux côtés à la fois, les positions occupées par la 11e brigade d'infanterie et furent dirigées, l'une à l'ouest du gros, sur sa droite, l'autre sur sa gauche, par la vallée de Flattnitz.

Pour exécuter ce projet, les trois colonnes devaient franchir la chaîne principale des Tauern, dont les sommités dépassent de beaucoup 2000 m., puis gagner le versant opposé de la montagne en se frayant le chemin par le combat et en refoulant les troupes de la 11e brigade qui occupaient les hauteurs et qui avaient posté entre autres une compagnie sur le Berett (2377 m.), une autre en dessous du sommet du Rinseneck (2328 m.), et une demi-compagnie sur le Kofler Nock (2272 m.).

Telle était la situation, lorsque éclata un violent orage. La température descendit rapidement au-dessous de zéro ; une pluie glaciale se mit à tomber et se transforma bientôt en une tourmente de neige. Les troupes, inaccoutumées à de pareilles

intempéries, souffrirent énormément du froid et de la neige qu'un vent impétueux chassait par rafales, enveloppant les hommes en leur cinglant cruellement le visage.

Dans les Alpes, les cantonnements sont rares. On n'y trouve guère, au-delà de 2000 m., que quelques masots isolés et que de rares et primitifs chalets, refuges bien insuffisants pour loger de grandes unités, aussi la majeure partie des troupes en fut-elle réduite à passer la nuit... à la belle étoile.

Néanmoins, le moral des troupes ne s'en ressentit nullement. Elles supportèrent ces fatigues avec une vigueur et un entrain admirables et le lendemain, quand elles regagnèrent la plaine, elles y arrivèrent dans d'excellentes conditions.

Le petit lac de Turrach, qui se trouvait à l'intérieur des positions de la 11e brigade, s'était recouvert d'une couche de glace épaisse de 3 cm. Un lourd tapis de neige enveloppait le pays, obstruant tous les chemins. La tourmente avait rendu presque impossible tout service de communications et de rapports, en sorte que le commandant de la 11e brigade ne fut informé que très tardivement de l'approche des deux colonnes ennemies qui avaient pour mission de tourner les hauteurs qu'il occupait. Il eut néanmoins encore le temps d'échapper et d'opérer sa retraite sur Ebene-Reichenau, poursuivi par la 3e division, laquelle prit le lendemain ses quartiers dans la partie supérieure de la vallée de la Gurk, entre Saint-Margarethen et Bad Saint-Leonhard. La 11e brigade essaya bien encore d'opposer une nouvelle résistance près de Feldkirchen, où elle avait établi une position fortifiée; elle y fut bousculée par les forces supérieures de la 3e division. La brigade rallia ensuite la 6e division, tandis que la 3e division, après s'être emparée de Feldkirchen, opérait sa jonction avec le 14e corps dont elle relevait.

Le 16 septembre, il n'y eut pas de combat. Chaque parti continua l'un à avancer, l'autre à battre en retraite, afin d'atteindre la région où, le 18 septembre, devait se livrer la bataille décisive entre les deux armées disposant, chacune, de toutes leurs forces.

Le 17 septembre fut un jour de repos et les 18 et 19, les manœuvres se terminèrent d'une manière satisfaisante sous les yeux de l'Empereur. Parmi les notabilités qui assistèrent aux manœuvres des 18 et 19 septembre, à la suite de l'Empereur, on remarquait le grand-duc François-Ferdinand et le

grand-duc Rainer; puis le Ministre de la Guerre; les inspecteurs généraux des troupes, le Ministre de la Défense nationale et l'inspecteur général de l'artillerie. Etaient en outre présents, comme hôtes de l'Empereur, les attachés militaires d'Allemagne et d'Italie, le colonel saxon baron von dem Bussche-Ippenburg, ainsi que le colonel-commandant de corps Fahrländer et le lieutenant-colonel de Reding, de l'armée suisse.

PATROUILLES DE SOUS-OFFICIERS

Le colonel Zwicky, instructeur d'arrondissement à la VIIIe division, partant de l'idée que l'infanterie doit posséder, dans chaque unité, des soldats particulièrement aptes aux difficultés d'une marche forcée, avait organisé, le 15 octobre passé, une course de fond entre les élèves sous-officiers actuellement en service à Coire.

La participation à la course était volontaire; 20 élèves se présentèrent.

Après une visite sanitaire, 19 furent autorisés à y prendre part.

La tâche donnée aux patrouilleurs était la suivante :

« Nos troupes sont arrivées aujourd'hui à Coire. Une pa-
» trouille à grande distance (*Fernpatrouille*) reçoit l'ordre de
» marcher immédiatement sur Reichenau et de nous indi-
» quer :

» *a)* Si les ponts sur le Rhin sont praticables et quelle est
» la nature de leur construction?

» *b)* Si l'église de Tamins est entièrement construite et si
» elle peut servir pour l'établissement d'un poste d'obser-
» vation?

» Le rapport doit être écrit sur place et sur une carte-
» rapport. »

Prescriptions spéciales.

Chaque homme recevra une gourde de thé et 12 morceaux de sucre.

Tenue : paquetage réduit, fusil et 12 cartouches.

On recommande aux hommes de s'abstenir de boissons alcooliques pendant les jours précédant la marche et durant la patrouille.

Les patrouilleurs devront, à leur arrivée, exécuter un tir avec le fusil à tir réduit (système Gysi) et faire au moins 6 points en 3 coups.

Les participants sont divisés en 2 séries, série A et série B. La première série suit la rive droite du Rhin par Ems, la deuxième série, la rive gauche, par Felsberg.

A 12 h. 50, appel. A 1 heure, départ du numéro 1 de chaque série, les suivants partant successivement à 3 minutes d'intervalle.

Le contrôle volant est fait par des officiers à bicyclette. Des contrôles fixes sont établis à Felsberg, à Tamins et à Reichenau.

La distance exacte est de 21 km.; pour le calcul final on comptera en chiffre rond 20 km., et le rang s'établira d'après la formule suivante :

$$\frac{\text{Distance totale}}{\text{Durée de la marche (en min.)}} + \text{Nombre de touchés} + \text{Notes obt. p. le rapport}$$

Les notes seront données d'après l'échelle suivante : 5 très bien, 4 bien, 3 suffisant, 2 mal, 1 insuffisant.

Le départ eut lieu à l'heure indiquée; la course s'effectua normalement.

A 4 h. 26, les deux derniers concurrents sont rentrés.

Le tableau ci-après donne le résultat final et la classification des patrouilleurs.

Ce résultat, donnant une moyenne de 8500 à 6500 m. à l'heure, peut être considéré comme très satisfaisant.

Le terrain, fort accidenté sur la rive gauche du Rhin, offre un véritable obstacle à une marche rapide et soutenue; ce ne sont que collines et ravins sur une étendue de 12 km.

Sur la rive droite, au contraire, le pays est plat et le parcours très facile.

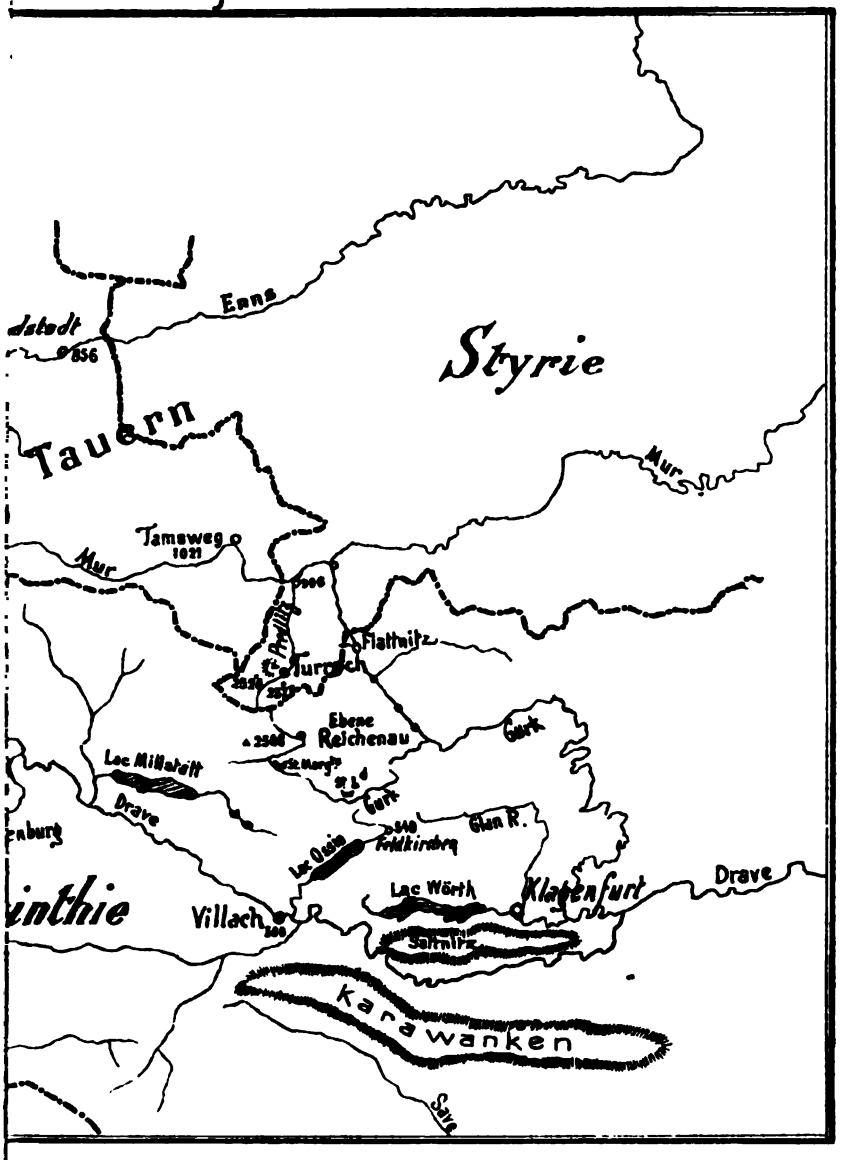
Enns
Styrie
Tauern
Murr
Tamsweg
1021
Murr
Flattnitz
Ebene
Reichenau
Gurk
Lac Millstatt
Drave
Gurk
Glan R.
Lac Ossiach
Lac Wörth
Klagenfurt
Drave
Villach
Saifnitz
Karawanken
Save

NOMS	N° du batail.	HEURE Départ	HEURE Arrivée	HEURE Minutes TOTAL	20'000 = TEMPS	Nombre de points au tir	RAPPORT a.	RAPPORT b.	TOTAL des POINTS	RANG
Bayard	89	1.18	3.55 1/2	157 1/2	127	11	2	3	143	1
Holzgang	86	1.00	3.41	161	124	10	5	4	143	2
Schöllkopf	90	1.03	3.27 1/2	164 1/2	122	13	3	5	143	3
Walter	89	1.27	4.09	162	124	11	4	3	142	4
Caliezi	91	1.06	3.53	167	120	12	5	4	141	5
Grass Wieland	91	1.09	3.55 1/2	166 1/2	120	9	5	5	139	6
Schnyder	89	1.15	4.00	174	115	13	5	4	137	7
Delprete	C. 8	1.24	4.14	170	118	9	4	5	136	8
Hämmerli	85	1.12	4.04	172	116	13	3	3	135	9
Jenny	85	1.00	3.53	173	116	10	5	4	135	10
Kamer	C. 8	1.06	3.55	169	118	7	4	4	133	11
Trinkkeller	91	1.15	4.10	175	114	12	4	3	133	12
Vüscher	96	1.24	4.26 1/2	182 1/2	110	15	4	4	133	13
Jägli	C. 8	1.21	4.26	185	108	15	5	5	133	14
Kalbermatten	89	1.09	4.05	176	114	11	4	3	132	15
Croci	95	1.18	4.26 1/2	188	106 1/2	12	5	5	128 1/2	16
Auf der Mauer	86	1.03	4.04	181	103 1/2	9	5	5	127 1/2	17
Vescovi	96	1.21	4.31	190	105	11	5	5	126	18
Von Rothen	89	1.12	4.00 1/2	177	106 1/2	11	4	4	125 1/2	19

La différence de niveau entre les deux points extrêmes est de 400 m.

Quant au temps employé pour la rédaction du rapport lui-même, il varie entre 5 et 15 minutes.

L'église de Tamins est en construction et plusieurs patrouilleurs sont restés interloqués en voyant la bâtisse, ne sachant si on pouvait y installer un poste d'observation. D'autres se sont attardés à reconnaître minutieusement les trois ponts de Reichenau et en ont donné une description très complète.

Les résultats au tir (cible I) sont satisfaisants. Ce tir avait été organisé surtout pour contrôler l'état physique des hommes ; ceux-ci ne devaient en aucun cas arriver hors d'haleine sous peine d'exclusion du concours.

Peu après la rentrée du dernier patrouilleur eut lieu une réunion des participants. Une surprise bien méritée était ménagée aux vainqueurs. Outre une mention honorable décernée à chacun, les onze premiers reçurent des médailles commémoratives offertes par les commandants du 30e et du 31e régiment d'infanterie, par la Société des officiers de Coire et par l'école.

Une allocution patriotique du colonel Zwicky termina cette journée militaire si utile à tous les points de vue.

Lieutenant Arthur FONJALLAZ.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Economies. — L'instruction de l'infanterie. — Manœuvres de cavalerie. — Service postal.

Les élections au Conseil national sont achevées ; pour certains partis les économies à opérer sur le budget militaire ont été le grand cheval de bataille électoral ; à Neuchâtel, le parti libéral et le candidat socialiste en avaient fait un point de leur programme et, le dernier ne promettait rien moins que la réduction d'un tiers du budget militaire.

Ce spectacle, en général, n'est pas nouveau ; ne voit-on pas, à chaque fin de législature, des projets même urgents, hâtivement et prudemment ajournés, parce qu'on ne veut pas se présenter devant le suffrage universel, dont on sollicite un nouveau baptême, avec un bagage législatif impopulaire ? Que deviendront devant les Chambres issues de la consultation populaire de 1899 les projets que leur ont légués leurs devancières ? Nul ne saurait le dire.

On ne saurait faire un crime au défunt Conseil national d'avoir renvoyé à son successeur des projets que la peur de déplaire au souverain aurait fait mutiler de façon à leur ôter leur portée. Il en est un qui, nécessairement, doit être repris : c'est celui concernant l'organisation du département militaire. En fait, les Chambres, par leurs votes accordant les ressources financières nécessaires à cet effet, ont sanctionné l'état de chose existant ; et puis, les retouches successivement apportées à l'organisation militaire ont rendu indispensables certaines modifications de l'organisation administrative. Il est nécessaire aussi que les fonctionnaires militaires soient mis sur le même pied que ceux des autres administrations, au point de vue du traitement ; or ce n'est pas le cas, puisqu'ils sont encore gérés par une loi spéciale.

Il est à remarquer qu'aucun programme de parti, ni de candidat, ne s'est avisé de dire sur quelle partie du budget militaire devaient porter les économies ; on aime mieux rester dans le vague ; on se contente d'affirmer la nécessité et la possibilité de faire des économies sur ce poste, mais sans dire ni où, ni comment. Une fois pourtant, nous avons entendu un orateur d'assemblée populaire demander la suppression de quelques-uns « de ces grands rassemblements de troupes qui coûtent si cher » parce que, comme chacun en convient, ils ne contribuent pas, dans la limite des frais qu'ils occasionnent, au dressage de la troupe, mais sont plutôt destinés à former des officiers supérieurs au commandement et au maniement de masses de troupes considérables. Or, ajoutait l'orateur, si cela était le cas, on pourrait en admettre la légitimité ; mais combien de fois ne devons-nous pas constater ce fait que des officiers pour lesquels on a fait ainsi de grands frais, se retirent du service, prématurément, sans avoir fait bénéficier le pays de l'expérience qu'il leur a donné l'occasion d'acquérir, et cela sans motifs suffisamment justifiés : blessures d'amour-propre, susceptibilité exagérée, échecs personnels, etc., et sans qu'on cherche à les retenir. Et alors tout est à recommencer, au grand détriment du commandement.

Est-ce à dire que l'on ne doit pas tenir compte, dans des limites raisonnables, de ce désir général de voir restreindre les dépenses militaires ? Assurément non. En s'engageant dans la voie des fortifications, on a été entraîné, peut-être, plus loin qu'on ne l'aurait voulu ; ne serait-ce pas le moment d'achever, de bien achever ce qui est commencé, puis de s'arrê-

ter ? Ce ne sont pas les fortifications qui nous sauveront en cas de guerre, elles ne sont pas populaires, à cause des grosses sommes qu'elles coûtent, à cause des frais annuels qu'elles occasionnent et aussi à cause de ce semblant de troupe permanente mercenaire appelée garde de sûreté, le peuple, jaloux, voit là, de mauvais œil, l'embryon d'une armée permanente; il a tort, assurément, mais c'est son sentiment et c'est en vain que l'on lutterait là contre.

Qu'on fortifie tout juste pour satisfaire aux nécessités internationales, mais qu'on n'aille pas plus loin.

C'est notre armée de campagne qui serait, le cas échéant, notre véritable sauvegarde. Craignons d'en immobiliser une trop grosse part pour la protection, en temps de guerre, des positions fortifiées, et de dépenser pour celles-là les ressources que nous devrions consacrer à nos forces mobiles.

Or, nous ne sommes pas au bout des améliorations à réaliser.

L'infanterie attend toujours son tour. Sacrifiée en 1874 aux autres armes, elle n'obtient que péniblement et lentement les faveurs du budget. C'est à elle surtout qu'il faudrait songer maintenant. Les autres armes ont obtenu, en partie du moins, ce qu'elles désiraient; l'infanterie réclame sa part. Elle réclame une prolongation du temps de service des recrues, réclamation impopulaire, nous ne nous faisons aucune illusion, mais nécessaire pour confirmer et rendre durable l'instruction reçue, nécessaire aussi pour donner, dans cette période d'instruction, une importance plus grande qu'on ne le peut faire actuellement, au côté éducatif; elle réclame aussi une meilleure organisation des périodes d'instruction consécutives à l'école de recrues, soit des cours de répétition, de manière à les rendre annuelles et à totaliser le service à faire sur un moins grand nombre d'années.

Ces prétentions n'ont rien d'exagéré; elles n'exigeront pas des sacrifices beaucoup plus grands que ceux consentis jusqu'à présent, ni en temps ni en argent; mais, nous en avons la conviction, elles donneront à notre armée nationale une valeur militaire plus considérable.

Les brigades de cavalerie II et III ont eu leurs manœuvres à partir du 20 septembre; la IIe brigade (colonel-brigadier Gugelmann), s'est réunie dans la contrée de Reinach-Therwyl-Bâle, la IIIe (lieutenant-colonel Buel dans la contrée de Bülach (Zurich). Les exercices ont été dirigés par l'instructeur en chef de la cavalerie, colonel Ed. Wildbolz; ils ont été suivis par le chef de l'arme, colonel Markwalder.

Après que ces deux brigades eurent exécuté les exercices formels, l'état de guerre commença le 22 septembre et, le lendemain, elles se rencontrèrent près d'Oberfrick et Wittnau.

Le lundi 25 septembre, les deux brigades, réunies en une division,

sous le commandement de l'instructeur en chef, exécutèrent des exercices formels de division près de Möhlin. Ces exercices, exécutés pour la première fois par une division suisse de cavalerie, eurent un plein succès.

Le mardi matin, les deux brigades se séparèrent de nouveau et exécurèrent une nouvelle opération de guerre. La IIe brigade, comme aile gauche d'un corps ouest ayant atteint Brugg, refoula la IIIe brigade, représentant la cavalerie indépendante d'un corps est, dans le triangle Rhin-Aar-Bötzberg. Les deux jours suivants, l'action principale se déroula près du château de Böttstein, sur la rive gauche de l'Aar, et près de Würmelingen-Stilli, sur la rive droite.

Après l'inspection, passée par le colonel Markwalder, dans la plaine de Würmelingen, cet officier exprima sa complète satisfaction.

— Les journaux se sont fait l'écho de plaintes sur le service de la poste militaire aux dernières manœuvres. Des envois et des lettres auraient mis un temps considérable pour arriver à destination et être distribués aux unités. Des télégrammes seraient parvenus avec 48 heures de retard à leurs destinataires. La faute en incomberait à la poste de campagne!

Nullement. C'est même une grave erreur que de se l'imaginer. Si on se rend compte que la dislocation n'était connue que tard dans l'après-midi, que les voitures de vivres auxquelles étaient remises les envois de la poste arrivaient parfois de nuit dans les cantonnements, que les unités partaient avant le jour, il pouvait parfaitement se produire que la distribution de ces envois ne s'effectuât pas le soir même.

D'ailleurs, dans bien des cas, les paquets ne renfermaient pas des objets indispensables, mais le plus souvent des provisions de bouche ou des boissons. A côté de ces paquets, la poste de campagne a été surchargée par des expéditions de cartes illustrées. On prétend qu'elle en a expédié plus de 200000; un seul bataillon en aurait envoyé 1200 d'un seul coup. Les fourgons de la poste de campagne se sont trouvés dans l'impossibilité de suffire à tous les transports et on a dû, à plusieurs reprises, réquisitionner deux ou trois chars de supplément.

Il y a abus. A l'avenir, il faudra exclure non seulement tout envoi gratuit de cartes illustrées, mais chercher à restreindre les envois aux troupes en service au strict nécessaire, soit par des publications avant les manœuvres, soit par des ordres très stricts aux troupes pendant le service préparatoire.

Le service postal gagnerait également à être subordonné au Commissariat, puisque c'est par le canal de ce service que les envois sont acheminés en campagne sur les emplacements des unités.

Le chef du télégraphe de campagne a fait également l'impossible pour faire suivre les dépêches aux destinataires, mais tantôt la dislocation des

[illegible] n'était pas connue, ou ne l'était que trop tard à l'état-major du corps, tantôt les dépêches étaient destinées à des localités dépourvues de télégraphe ou de téléphone. Il fallait alors forcément les remettre à la poste de campagne.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les nouvelles formations du 1er octobre. — Un flot de promotions. — Le nouvel inspecteur de l'artillerie de campagne. — Une rectification. — *Cuique suum*, un plagiaire maladroit. — Officiers détachés aux diverses écoles spéciales de Berlin. — Nos conscrits. — Quelques livres.

Par ordre de l'Empereur daté du 13 septembre, dernier jour des manœuvres impériales, le 2 octobre était le jour fixé pour les modifications prévues dans l'artillerie de campagne et les troupes de communication. Le dernier supplément de la « Rang und Quartierliste », pour les armées prussienne et wurtembergeoise tient compte de ces changements. Vous y trouverez la répartition rectifiée de l'armée, et dans leur nouvel ordre, les corps de troupes de l'artillerie de campagne et les troupes de communication. Manquent les indications concernant la Saxe et la Bavière. Ces deux Etats ont leur annuaire spécial ; mais la Bavière n'a pas commencé le travail, et les formations de la Saxe sont encore très incomplètes.

Pour se faire une juste idée des nouvelles formations, il faut étudier « La répartition et les garnisons de l'armée allemande », édition du 2 octobre. Ce petit volume que publie deux fois par an la librairie de Bath, à Berlin, est toujours à jour et fournit des renseignements extrêmement clairs et exacts.

Comme bien vous pensez, la nouvelle répartition n'exclut pas toute irrégularité dans les formations. Sans doute, la division d'infanterie a sa brigade d'artillerie à deux régiments, ce qui signifie que l'artillerie est subordonnée aux divisions, et qu'un général-major ou un colonel faisant fonction de général de brigade est le chef de l'artillerie de la division en temps de paix comme en temps de guerre. Cependant vous verrez que deux divisions n'ont pas leur brigade mais seulement un régiment d'artillerie, c'est la 37me division dans la Prusse orientale et la 39me à Colmar. Les régiments attachés à ces deux divisions sont même subordonnés à des brigades d'artillerie d'une autre division.

La Saxe, qui possède deux corps d'armée, n'a que deux brigades d'artillerie, non encore endivisionnées. Les choses resteront en l'état pendant quelques années jusqu'à la création de deux nouvelles brigades.

Enfin les groupes d'artillerie, même en Prusse, ne sont pas encore au complet. Restent à créer 19 batteries qui le seront pour le 1er octobre 1900.

En fait de cavalerie, la règle veut que chaque division dispose en temps de paix d'une brigade de cavalerie. Or, vous remarquerez que la 38me division à Erfurt, la 39me à Colmar et la 40me à Chemnitz ne possèdent aucune cavalerie. Elles recevront plus tard quelques escadrons de chasseurs à cheval, mais qui ne seront pas réunis en régiments, le Reichstag ayant refusé les crédits pour la formation des états-majors.

Les troupes de communication sont organisées. La brigade de chemins de fer a ses trois régiments et sa section de l'exploitation, subordonnée au directeur des chemins de fer militaires. Fonctionne aussi l'inspectorat des troupes de télégraphe qui comprend trois bataillons, le premier à Berlin, le deuxième à Francfort s/Oder, le troisième à Coblence; plus l'école de télégraphie pour la cavalerie. Est également organisée la section d'aérostiers, destinée à se transformer en un bataillon, et la section des expériences des troupes de communication,

On a formé, pour le dix-neuvième corps d'armée (deuxième saxon), un bataillon de pionniers, no 22, et un bataillon du train, no 19 (le no 18 n'existe pas). Pour le onzième corps, un bataillon de pionniers no 21 sera créé plus tard.

Naturellement, l'avancement, dans l'artillerie prussienne surtout, a été extraordinaire. D'après l'annuaire du mois de mai, 5 colonels n'avaient pas de régiments; pour autant de lieutenants-colonels manquaient les places dans les états-majors de régiment; pour autant de chefs de groupe les groupes nécessaires, 3 colonels seulement commandaient des brigades. Or, le supplément d'octobre nous informe qu'à l'heure actuelle 16 colonels commandent des brigades, et que même 17 majors commandent des régiments. Deux commandants de brigade seulement ont été nommés majors-généraux en obtenant leur commandement, l'accession à ce grade s'effectuant dans le cadre de l'armée comme pour tout officier supérieur. 12 capitaines ont été promus majors et désignés comme commandants de groupe, mais provisoirement sans brevet. Enfin au grade de capitaine ont été promus 158 premiers-lieutenants, et à ce dernier grade 184 lieutenants. Voilà un avancement comme jamais plus n'en reverra l'artillerie.

— Je vous ai parlé déjà du nouvel inspecteur ou plutôt faisant fonction d'inspecteur de l'artillerie de campagne, le major-général Schmidt. C'est un homme tout jeune encore. On compte même 6 commandants de brigade dont les brevets sont plus anciens que le sien.

Le major-général Schmidt est né en 1843, et a pris son service en 1862 dans l'artillerie de la garde. Lieutenant en 1868, il a fait la campagne de

1870-1871 comme capitaine dans son arme. Il devint membre de la commission des expériences et plus tard professeur à l'école d'artillerie. 1884 le trouva major, depuis 1889 il appartint à l'école de tir, en qualité d'instructeur puis de commandant. Il est bien préparé, comme vous voyez, pour sa nouvelle fonction d'inspecteur du tir.

Son successeur à la tête de l'école est le lieutenant-colonel Kettembeil. Deux majors ont été adjoints à ce dernier, à l'état-major de l'école. Celle-ci possède en outre 4 majors et 12 capitaines comme instructeurs. Elle forme deux groupes d'instruction à trois batteries; un troisième groupe sera créé ultérieurement. Nous sommes ainsi en pleine période de sollicitude pour l'instruction du tir dans l'artillerie de campagne, instruction que va compliquer encore l'introduction de l'obusier mod. 98.

— J'ai lu avec grand intérêt l'article du capitaine de Vallière dans votre livraison d'octobre. J'y ai remarqué toutefois quelques erreurs fort compréhensibles de la part de quelqu'un qui travaille à distance. Je prends la liberté de les relever.

La réserve n'a que le 2e chariot de batterie (Vorrathswagen) (et non 2 fourgons) et les 2 chars d'approvisionnement. D'après le texte on pourrait croire à l'existence de 17 voitures; il y en a 16 en réalité. L'ancienne batterie possédait 20 voitures. Je complète ces renseignements en ajoutant que la batterie de canons ne transporte plus d'obus brisants, ils sont maintenant à la colonne légère, et qu'enfin le nombre de 574 batteries est exact, mais qu'il ne sera atteint que dans deux ou trois ans.

— Je complète le renseignement au sujet du Transvaal : celui ci possède en effet quelques batteries Krupp; mais la deuxième fourniture est de Schneider (voir Wille, *Les canons de campagne à tir rapide*). Ce sont des canons à tir rapide.

Ma chronique d'octobre vous a entretenu d'une critique des manœuvres impériales parue dans la *Gazette de Cologne*. Vous en avez reproduit un extrait. L'auteur, du nom de Steinbauer, a suivi les exercices comme correspondant autorisé par la direction des manœuvres.

Or, je n'ai pas été peu stupéfait de voir ce même article de la *Gazette de Cologne* paraître dans l'*Allgemeine Militär Zeitung* (Darmstadt), n° 85, qui le donne comme rédigé à son intention par un participant aux manœuvres du XIVe corps, soit un officier en service actif. Je profite de la situation de collaborateur d'une revue aussi estimée et aussi répandue en Europe que la vôtre pour relever ce procédé insolite. On se ferait une fâcheuse idée de notre armée si un de ses officiers avait pu écrire un pareil article.

Le directeur de l'*Allgemeine* s'est mis directement dans son tort : premièrement en s'appropriant un article dont il supprime l'indication d'origine; secondement en l'attribuant à un autre qu'à l'auteur.

Le cas n'est pas isolé. Dans son numéro précédent, la *Darmstädterin* publiait déjà un article de la *Gazette de Cologne* sur les manœuvres, également sans la citer, et en attribuant le dit article à un de ses propres correspondants, un officier supérieur wurtembergeois, prétendait-elle. Par malheur, ce soi-disant officier supérieur ignorait, paraît-il, les « couleurs » des partis en présence ; il fit succomber les « bleus » comme ennemi marqué au lieu des « rouges ». Tableau !

— Les mutations du mois d'octobre n'ont pas été nombreuses, mais ont revêtu une certaine importance. Je vous ai dit, dans ma chronique de juillet, que le gouverneur de Berlin, comte von Wedel, avait été nommé ambassadeur à Rome. Il reçoit comme successeur le général d'infanterie de Bomsdorff, depuis avril commandant du 10e corps d'armée. A la tête de celui-ci a été désigné le lieutenant-général v. Stünzner qui commandait la 2e division.

Né en 1839, Stünzner appartient à la cavalerie. Il prit part à la campagne de 1870-71 dans le 9e dragons. Trois fois il passa par l'état-major, la dernière fois, de 1894 à 1897, comme quartier-maître principal. La 2e division est échue au lieutenant-général de Alten, sorti de l'infanterie, et depuis deux ans quartier-maître principal. Le colonel Beseler prend ce dernier emploi. D'abord officier du génie, il a appartenu longtemps à l'état-major général ; en dernier lieu, il commandait un régiment d'infanterie à Cologne.

Comme avancement exceptionnellement rapide, je dois signaler celui du lieutenant-colonel de Pritzelwitz, aide de camp en fonction du roi. Il vient d'être promu hors tour commandant du 2e régiment de la garde à pied. Entré dans l'armée en 1872 comme lieutenant dans la garde à pied ; plus tard, de 1890 à 1895 attaché militaire à Munich ; pendant six mois il commande un bataillon ; aide de camp depuis 1897.

Ont été mis à la retraite : 1 major-général, 18 officiers supérieurs, 32 capitaines et lieutenants. Ont été promus : 1 major général, 5 majors, 17 capitaines, 54 lieutenants, 226 enseignes. C'est un peu maigre cette fois-ci.

Petit détail d'équipement : il est question de rendre à la landwehr le casque qui, en 1866, avait été remplacé par le képi.

— Il ne sera pas apporté grand changement à l'état de l'armée en 1900. Entre autres, ne seront pas encore demandés les 7000 hommes pour l'augmentation des effectifs de l'infanterie dont le Reichstag a différé l'appel. Tout l'intérêt se portera sur l'accroissement de la flotte.

— Huit cents officiers de corps de troupes provinciaux sont arrivés à Berlin le 1er octobre. Ils sont commandés pour les diverses écoles militaires et autres : 411 vont à l'académie de guerre, 206 à l'école d'artillerie

et du génie, 34 à l'école polytechnique, 10 à l'école d'aérostiers, 125 à l'école de gymnastique militaire, etc. Ne sont pas compris dans ce nombre les officiers envoyés aux écoles de tir à Juterbog et à Spandau. Pour ne parler que de l'école de tir pour l'artillerie de campagne, les cours sont suivis par 26 capitaines, 46 premiers-lieutenants et 100 lieutenants ; en outre, 20 officiers supérieurs commandés chaque année. Ces chiffres croîtront avec les nouvelles formations.

— Jusqu'ici les conscrits qui devaient se rendre à leurs corps étaient réunis dans leurs arrondissements respectifs et conduits tous ensemble par un officier et par quelques sous-officiers à leur lieu de destination. On va faire l'essai d'appeler directement et isolément à leurs corps les conscrits ayant leurs garnisons dans le rayon du corps d'armée auquel ils appartiennent. On évitera ainsi les transports d'ensemble, mais l'essai ne réussira qu'avec l'appui réciproque des autorités de police de chaque localité et celle des chefs de gare.

— La littérature militaire a été productive ces derniers temps. Mittler et Sohn viennent de publier, de notre immortel Moltke, la deuxième partie du groupe III de ses œuvres, soit les travaux relatifs à l'histoire des guerres (*Moltkes Krieggeschichtliche Arbeiten. Kritische Aufsätze zur Geschichte der Feldzüge* 1809, 1859, 1864, 1866, 1870-71), en outre une édition populaire des œuvres de Moltke, édition en trois volumes et d'un prix modeste. A paru une deuxième édition de *La guerre de 1806 et 1807*, par le colonel de Lettow-Vorbeck. Le général von Müller publie le deuxième volume de *Die Thätigkeit der Deutschen Festungsartillerie bei den Belagerungen, Beschiessungen und Einschliessungen im deutsch-französischen Kriege 1870-71*. Ce volume traite des sièges de Schlestadt, Toul, Soissons, Langres, etc. J'en passe et des meilleurs. Je cite seulement « le développement des anciennes armes de guerre » que va publier le lieutenant-colonel Max Jähns, officier très versé dans l'histoire des armes de guerre et dans les sciences militaires.

CHRONIQUE ANGLAISE

La guerre dans le Sud africain.

Toute l'attention du monde militaire se concentre actuellement sur le Sud africain où depuis quelques semaines les hostilités ont commencé. Qu'on me permette de retourner quelque peu en arrière pour établir les causes du conflit.

C'est vers 1835 que des Hollandais du Cap, trouvant trop lourde la domination britannique, se mirent en route vers le Nord, emportant avec eux tout ce qu'ils possédaient. Ils s'établirent au delà du fleuve Orange puis du Vaal et créèrent là deux Etats qui furent bientôt déclarés indépendants, le Transvaal le 17 janvier 1852 et l'Etat libre d'Orange le 23 février 1854. Ce dernier eut encore maille à partir avec les Anglais en 1872 à propos de riches mines de diamants découvertes aux environs de Kimberley ; les Anglais finirent par se les approprier et donnèrent à la république d'Orange l'indemnité dérisoire de 90000 livres sterling. Quant au Transvaal, il ne jouit pas très longtemps de son indépendance. Prétextant les guerres contre les Zoulous, les Anglais intervinrent, battirent les noirs et annexèrent la république le 12 avril 1877. Les colons hollandais, les Boers, ne se soumirent pas volontiers à cette opération ; hommes robustes, faits aux fatigues, excellents tireurs et chasseurs, ils voulaient vivre libres et indépendants. Pendant trois ans ils se contentèrent de réclamer constamment à l'Angleterre leur liberté, puis voyant que cela ne servait de rien, un beau jour, ils se révoltèrent. A la tête du mouvement se trouvaient M. Krüger, leur président actuel, le général Joubert et Prétorius, fils du fondateur de Prétoria, leur capitale. Les hostilités commencèrent dès le mois de décembre 1880, et deux mois après, le 26 février 1881, après quelques premiers succès de moindre importance, ils défont complètement l'armée anglaise à Majuba Hill, la mettent en déroute et en tuent le général sir Georges Colley.

Un moment les Anglais hésitèrent ; ils voulaient reprendre la lutte. Mais Gladstone qui venait de monter au pouvoir se prononça pour la paix et offrit aux Boers, qui l'acceptèrent, un arrangement provisoire par lequel on leur reconnaissait l'autonomie et un Volksraad sous la suzeraineté de la reine d'Angleterre. La convention définitive qui fut signée à Londres en 1884 ne parle plus de suzeraineté : elle réserve seulement en faveur de l'Angleterre un droit de veto sur les traités conclus par le Transvaal avec d'autres pays que l'Etat libre d'Orange.

Cette même année, on découvrit au Transvaal de nouveaux gisements d'or d'une très grande richesse. Les Boers n'en voulaient pas de cet or ; ils essayèrent d'abord d'en cacher l'existence mais ce fut en vain : des aventuriers, anglais pour la plupart, achetèrent à bas prix d'immenses terrains incultes qu'ils fouillèrent dans tous les sens. C'est à cette époque que fut fondée la ville de Johannesburg, ville à l'européenne, qui compte actuellement plus de 100000 habitants. Par la force des choses le Transvaal commence à se civiliser; on construit des routes, des chemins de fer reliant Prétoria et Johannesburg à la baie de Delagoa, au Cap et à Port Natal. Mais les Boers ne voient pas ces changements d'un bon œil; il leur suffit de vivre dans leurs fermes tenant sous leur main rude et brutale les naturels du pays qu'ils désirent conserver sauvages. Le président Krüger va jusqu'à

refuser toute concession à de nouveaux chemins de fer, redoutant la création de nouveaux Johannesburg. Alors commencèrent contre les étrangers, les *uitlanders*, les mesures vexatoires qui ont amené le conflit actuel droits d'entrée énormes sur le matériel nécessaire à l'exploitation des mines, sur les objets de première nécessité, taxe sur les huttes portée de 12 fr. 50 à 125 fr., concession du monopole de la dynamite à une compagnie qui majora les prix du 40 %, monopolisation de l'eau, enfin droit de sortie considérable sur l'or.

Et chaque jour on découvrait de nouvelle richesses dans le sol. Aussi, quoi de plus compréhensible que le désir de ces uitlanders, auxquels on rendait la vie si dure, d'obtenir le droit de cité pour pouvoir modifier les lois et règlements arbitraires dont ils étaient les seuls à souffrir. En vue de l'obtention des droits politiques, les Anglais de Johannesburg fondèrent une Union nationale qui s'entendit bientôt avec le syndicat de toutes les compagnies minières. Mais toutes les démarches étaient inutiles. Forts de l'appui de M. Cecil Rhodes, fondateur du syndicat minier et homme influent de la Chartered Company, les uitlanders préparèrent un mouvement, un soulèvement. Un ancien médecin, le docteur Jameson, chef de la police à cheval de la Chartered Company, promit son concours pour la fin de 1895. Le mouvement devait commencer dans un meeting à Johannesburg; mais au dernier moment les uitlanders d'autres nationalités se séparèrent des Anglais et le coup fut manqué. Le docteur Jameson pénétra quand même dans le Transvaal, mais réduit à ses propres forces il fut fait prisonnier par les Boers. C'est alors que l'empereur d'Allemagne envoya au président Krüger sa fameuse dépêche qui enleva à l'Angleterre toute envie d'appuyer ses ressortissants.

Dès lors les uitlanders ont continué de souffrir d'un régime spécial et sévère contre lequel ils ne cessent pas de lutter. Las de s'adresser inutilement au gouvernement transvaalien, ils se sont tournés vers leur pays d'origine. Le gouvernement anglais prenant leur cause en mains s'est mis en rapport avec les Boers. Ceux-ci ont compris qu'ils ne pouvaient plus s'obstiner dans leur refus; ils ont fait quelques concessions jugées insuffisantes par les Anglais qui ont appuyé leurs demandes par l'envoi de nouvelles troupes dans l'Afrique méridionale.

Puis un beau jour parut l'ultimatum du Transvaal. Entre temps, l'Etat libre d'Orange avait déclaré faire cause commune avec ses voisins et amis du Nord. L'ultimatum équivalait à une déclaration de guerre tellement ses conditions étaient inacceptables. Même les partisans de la paix en Angleterre durent changer d'attitude. Lord Rosebery, le chef du parti libéral, déclara hautement qu'il ne pouvait qu'approuver le gouvernement. Pourtant toute opposition à la guerre n'est pas supprimée en Grande-Bretagne, mais le peuple anglais, celui de Londres surtout en est, dans sa grande majorité, ardemment partisan. Signalons l'enthousiasme indescrip-

tible des habitants de la capitale accompagnant en chantant les troupes qui défilent, hurlant parfois si fort qu'ils couvrent les sons perçants des fanfares. Et l'accueil délirant fait aux jeunes lanciers de la Nouvelle-Galles du Sud que le Lord Maire, en costume de gala, harrangue de la plus belle façon. Et, au moment de l'expiration du délai fixé par l'ultimatum, la Bourse comme affolée, les opérations suspendues et tous, spéculateurs, banquiers, agents de change, se réunissant pour chanter le *God save the Queen*, puis le *Rule Britannia* ; partout dans les théâtres et les cafés chantants, les représentations de l'après-midi interrompues à 3 heures pour chanter en chœur l'hymne national. Enthousiasme si grand que l'étranger qui assiste à de pareilles manifestations se sent entraîné lui-même et salue chapeau bas la foule qui passe en chantant.

Là-bas, en Afrique[1], on est prêt à combattre et dès le 11 octobre au soir, on peut dire que les hostilités ont commencé ; rencontre de patrouilles d'abord, rien de bien sérieux, comme dans tout commencement. Les Anglais restent en expectative, occupant dans l'Est, avec une poignée d'hommes, Mafeking, et avec 3000 hommes Kimberley. Cecil Rhodes se trouve, paraît-il, dans cette dernière localité. Vrybourg sera la première ville qui tombera entre les mains du général boer Cronje, lequel à la tête de 7000 hommes environ la menace ainsi que les deux précédentes.

Au Sud de l'Orange, dans la colonie du Cap, la ville de Colesberg est également menacée. Dans le Natal, actuellement principal théâtre de la guerre, et dont la partie septentrionale pénètre comme un coin entre l'Orange et le Transvaal, les Anglais, laissant sans défense l'extrême frontière où se trouvent les défilés trop célèbres pour eux de Laing's Neck et de Majuba, ont établi plus en arrière leur ligne de défense à Glencoe, Dundee et Ladysmith, faisant front à la fois au Nord et à l'Ouest. Ils sont un peu plus d'une douzaine de mille. Vis-à-vis d'eux, au Nord de Newcastle et aux environs d'Harrismith se trouvent les Boers, quelque 20 000 en tout.

Le premier engagement sérieux eut lieu aux environs de Glencoe, le 10 octobre, la veille de l'anniversaire de la bataille de Trafalgar. Pour marcher au Sud, les Boers du Transvaal s'étaient divisés en trois colonnes : la colonne du Nord commandée par le général Erasmus, venant d'Ingagane, celle de l'Est commandée par le commandant Lucas Meyer, venant de Vryheit et celle du Sud-Ouest commandée par le général Viljoën gagnant Elandslagte.

La colonne de l'Est seule prit part au premier combat. Les Anglais avaient établi leur camp sur les pentes d'une colline faisant front aux hauteurs escarpées de Glencoe-Hill sur les crêtes desquelles les Boers, pendant la nuit, avaient installé leur artillerie. Le camp avait passé la nuit

[1] Je tiens à faire observer que, dans cette chronique, je ne puis donner que les grandes lignes et dois laisser de côté bien des particularités, sur lesquelles le télégraphe ne fournit que des renseignements incomplets et souvent contradictoires.

l'arme au côté prêt à combattre au premier signal. Dès que l'aube paraît les batteries anglaises s'en vont prendre position au-dessus du camp pendant que les Boers ouvrent le feu; l'artillerie de ces derniers est mal servie, le tir est extraordinairement lent et les projectiles n'atteignent pas; au contraire l'artillerie anglaise tirant avec une grande précision eut bientôt fait de réduire au silence l'une après l'autre les pièces de leurs ennemis. A sept heures et demie le général Symons donne l'ordre à l'infanterie de sortir de ses retranchements et de marcher à l'attaque. A l'aile droite se trouve le 1er bataillon des King's Royal Rifles, au centre le 2e bataillon des Royal Dublin fusiliers, à gauche le 1er bataillon de Leicestershire; ils avancent lentement mais résolument, profitant avec soin de tous replis du terrain pour se dissimuler, puis le feu de l'infanterie commence, terrible des deux côtés, les Boers justifiant pleinement leur réputation d'excellents tireurs, visant à chaque coup, comme à l'affût. Un instant, de part et d'autre, comme si l'on s'était entendu d'avance, le fracas de la bataille cessa, les Anglais avançaient toujours. Puis le vacarme reprit plus fort, comme si une rage nouvelle s'était emparée des combattants. Cela dura jusqu'après 9 heures. Alors le général Symons fit sonner la charge. Les hourras retentissent et l'infanterie s'élance de plus belle en haut la pente; la marche est pénible, les officiers sont en avant entraînant leurs hommes par leur exemple et s'offrant trop crânement aux balles ennemies qui ne les ménagent pas; le général Symons tombe en tête de ses troupes frappé dans le ventre. On l'emporte sans connaissance et sa première question en revenant à lui fut de demander comment allait la bataille. Quelques centaines de mètres encore et l'on est sur la crête, les pertes augmentent mais on avance toujours. A l'aile gauche le 18e hussards et les volontaires montés du Natal aidés par les Leicesters s'efforcent de tourner l'ennemi et de lui couper la retraite. Vers 10 heures les Anglais sont sur les crêtes et les Boers fuyent vers le Nord-Est. C'est en les poursuivant qu'un escadron du 18e lanciers s'engageant trop témérairement fut fait prisonnier.

La colonne du commandant Lucas Meyer est en fuite, mais peut bientôt revenir à la charge secondée par la colonne nord, les deux sous le commandement du général Joubert. A plusieurs reprises, elles tentèrent l'attaque du camp de Glencoe, sans réussir, repoussées chaque fois par les sorties des Anglais.

La troisième colonne, celle du général Viljoen, s'était portée entre Glencoe et Ladysmith, essayant d'intercepter les communications entre l'armée du général Yule à Glencoe, environ 4000 hommes, et le gros des forces anglaises à Ladysmith, à peu près 9000 hommes. C'est de cette localité que le général White, commandant des forces anglaises au Natal jusqu'à l'arrivée de sir Redvers Buller, expédia le 21 octobre le général French en reconnaissance, pour rétablir précisément les communications avec le général Yule. Les troupes qu'il avait sous ses ordres étaient la

suivantes[1] : le 5e lanciers, un escadron des dragons de la garde, la cavalerie légère (volontaires du Natal), les 21e et 42e batteries de campagne, un demi-bataillon de Devonshire, un demi-bataillon des Gordon-highlanders, un demi-bataillon de Manchester. Déjà dans la matinée, ces troupes se heurtèrent à de petits détachements boers, mais cela ne donna lieu qu'à des engagements sans importance ; le véritable combat devait commencer l'après-midi.

Les Boers occupaient près d'Elandslaagte une hauteur en pain de sucre où ils avaient élevé des retranchements. Comme à Glencoe, ce furent les artilleries qui commencèrent par un duel, sérieux cette fois; les Boers tiraient juste, leurs projectiles éclataient bien, seulement leurs quelques pièces, malgré les prodiges qu'elles firent, ne purent pas lutter contre les deux batteries anglaises. Après un petit engagement de la cavalerie légère avec les Boers montés, l'attaque de l'infanterie commença. Les Devonshire attaquant de front et les Manchester et Gordon-highlanders à l'aile gauche tournant l'ennemi. Le temps était sombre, la nuit approchait, il ne fallait pas perdre un instant. A 4 1/2 h, par une pluie torrentielle, les Devons s'élancent en avant ; c'est à eux qu'incombait la tâche périlleuse de couper, sous le feu violent de l'ennemi, les fils de fer qu'avaient tendus les Boers. Trois fois on revint à l'assaut et ce ne fut qu'à la troisième reprise, vers 6 h. du soir, une demi-heure avant la nuit, que l'infanterie anglaise, décimée elle-même, ayant perdu presque tous ses officiers, arriva sur les positions de son adversaire. Cette infanterie a fait ce jour-là un effort merveilleux pour vaincre dans de pareilles conditions ; c'est aux cris de « remember Majuba », que les entraînaient leurs chefs, payant la plupart du temps de la vie l'exemple qu'ils donnaient à leurs soldats. Les Boers, poursuivis par la cavalerie, s'enfuirent abandonnant leur camp avec tentes et voitures ainsi que deux canons. Le général boer Kok et le colonel Schiel furent faits prisonniers ; le premier grièvement blessé, succombera bientôt à ses blessures.

A Glencoe-Dundee, le général Yule, continuellement harcelé par des forces bien plus considérables que les siennes, ne peut plus guère tenir ; il se sent trop isolé ; aussi, dès le 22, se décide-t-il à la retraite sur Ladysmith, laissant ses blessés à Dundee que les Boers bombardent. Il mit trois jours pour opérer sa jonction avec le général White, jours de marche pénibles, dans un pays coupé, par des routes défoncées que le temps pluvieux rendait plus mauvaises encore. Le 26 ou le 27, le mouvement était terminé.

De leur côté, dès le 28, les Boers d'Orange et ceux du Transvaal se sont réunis et s'apprêtent à investir Ladysmith qu'ils entourent bientôt de trois côtés, à l'est, au nord et à l'ouest, et qu'ils menacent de leurs

[1] Les données concernant la cavalerie varient suivant les sources.

pièces de siège amenées de Dundee. La situation du général White n'est pas des plus enviables, il court le risque de voir bientôt coupées ses communications avec Pietermaritzburg et Port-Natal. Dimanche 29, pour compléter les renseignements donnés par ses patrouilles, il observe lui-même depuis un ballon captif les positions ennemies et se décide à effectuer dans la nuit une sortie avec toutes ses troupes. Il forma trois colonnes : celle de droite devait engager directement le combat secondée par celle du centre qui devait prendre les Boers par le flanc ; la colonne de gauche protégerait le mouvement sur la gauche. Comment le général Joubert fut-il renseigné sur les intentions de son adversaire, c'est ce qu'il faudrait savoir, toujours est-il que soit par des espions, soit autrement, il en eut connaissance à temps, et à l'aube, quand les Anglais arrivèrent sur les positions précédemment occupées par l'ennemi, celui-ci avait disparu. Il aurait peut-être été prudent de se retirer ; au contraire, sans se méfier qu'il pouvait tomber dans un piège, le général White continua sa marche en avant. Tout d'un coup, une colonne considérable de Boers se précipite sur l'aile droite, la fait reculer et oblige le centre à opérer un changement de front, puis de battre en retraite à son tour ; quelques canons tombèrent même aux mains de l'ennemi. Quant à la colonne de gauche, elle se trouva complètement isolée et pour comble de malheur, sans qu'on sache bien ni comment, ni pourquoi, une panique bizarre s'empara des mules qui portaient la munition de réserve pour l'infanterie, elles s'emballèrent et disparurent du côté de l'ennemi, suivies immédiatement par celles de la batterie de montagne. On croira ce qu'on voudra de cette étrange fuite, ce qu'il y a de certain, c'est que cette colonne de gauche ne rentra pas à Ladysmith, la plupart de ceux qui la composaient (1500 à 2000) ayant été faits prisonniers. Ce fut le premier désastre des Anglais, revers dont le général White prend crânement toute la responsabilité : « Je suis seul responsable, aucun blâme ne peut être fait aux » soldats, la position était intenable. »

Dès le lendemain, les Boers reprirent leurs anciennes positions, cherchant de nouveau à investir complètement la ville. Le 2 novembre, à 2 ½ h. du soir, les communications télégraphiques avec Ladysmith sont interrompues ; ce n'est peut-être que l'ouvrage de quelque patrouille, mais l'investissement complet ne saurait tarder. La garnison de Colenso a déjà dû se retirer devant les forces ennemies.

M. W.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(D'un correspondant spécial.)

La tenue bourgeoise. — Conflit d'idées. — L'armée et la république. — Un volume intéressant : *L'armée d'une démocratie*, par Gaston Moch.

Quel maître coup de pied le général de Galiffet vient de donner dans notre fourmilière militaire ! Depuis le 13 octobre on discute, on s'agite, on s'indigne ou l'on rit, suivant les tempéraments, mais nul ne reste indifférent, si ce n'est les officiers de la garnison de Paris, à peu près désintéressés dans le débat.

Vous devinez que j'entends parler de l'interdiction de la tenue civile, qui vient de faire l'objet d'un décret incendiaire. Elle était inattendue complètement, aussi y en a-t-il eu des ah! et des oh! de surprise !

Le rapport au Président de la République résume, dans ce style au fleuret qu'affectionne le général de Galiflet, les motifs de cette mesure insolite. Lisez :

Il résulte des rapports qui me sont parvenus que la tolérance accordée aux officiers, en ce qui concerne le port d'habits bourgeois, a produit les plus fâcheux résultats.

Cette tolérance, dont beaucoup d'officiers ne font usage que pour imiter des camarades plus fortunés, impose des dépenses qui sont hors de proportion avec les ressources de la plupart des officiers.

Elle les détourne de l'accomplissement de leurs devoirs journaliers. Elle les amène à envisager comme une corvée le port d'un uniforme qu'ils doivent s'honorer de revêtir toujours et partout.

Elle rend plus difficile la surveillance des chefs ; elle est contraire à la discipline et diminue la considération de l'officier aux yeux de ses subordonnés.

Enfin, elle constitue, sans raisons sérieuses, une exception aux règles adoptées et soigneusement maintenues dans les meilleures armées de l'Europe.

Pour ces motifs et pour beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, j'ai l'honneur de vous proposer de décider que l'uniforme sera porté en toutes circonstances par les officiers de tous grades ou assimilés en activité de service.

L'application de cette règle absolue, dont les officiers généraux et chefs de corps ou de service tiendront à honneur de donner l'exemple, ne souffrira d'autres exceptions que celles relatives aux officiers en garnison à Paris et aux militaires en congé ou permission.

J'ai fait préparer, en conséquence, le projet de décret ci-joint.

De tous ces considérants, le plus insignifiant en apparence pourrait bien être le plus important en réalité. Les économies de vêtements, l'imitation des camarades fortunés, la surveillance des chefs, ces points sont discutables. Ce qui ne l'est plus, c'est les motifs « qu'il serait trop long d'énumérer ». Là est la grande raison, celle qui nous vaut le retour à la « règle absolue » du port de l'uniforme. L'incident de Montélimar ne doit-il

pas être rangé parmi les motifs que le ministre n'a pas le temps d'énumérer? Beaucoup d'entre nous n'en voient pas d'autres, et il est probable, en effet, qu'en uniforme, le sous-lieutenant de Benardy et ses camarades n'auraient pas occasionné le scandale dont on a tant parlé.

Quant à la règle absolue, elle le sera pendant quelques semaines, pendant la durée d'un ministère peut-être, — la vie d'une rose, — mais tôt après, elle tombera en désuétude avec la complicité bienveillante des chefs supérieurs eux-mêmes, aussi peu désireux que leurs subordonnés de s'astreindre à la tenue militaire perpétuelle.

Le décret du 13 octobre n'a pas une bonne presse, loin de là. Ça été, dès sa publication, une tempête de protestations dont quelques échos résonnent encore. Les journaux militaires ont même accueilli des lettres de réclamation où perce parfois un véritable esprit d'insubordination. On dirait vraiment que l'obligation de l'uniforme est un outrage à la dignité d'un officier. Je vous recopie, à titre d'exemple, une lettre publiée par le *Progrès Militaire*. Son auteur s'est visiblement appliqué à rédiger une sorte de contre-partie de l'exposé ministériel :

C'est le général Thibaudin, ministre de la guerre en 1883, qui fit étendre équitablement à tous officiers de l'armée la tolérance de la tenue bourgeoise, dont jouissaient seuls ceux de la garnison de Paris et tous les militaires en congé ou permission. La mesure fut favorablement accueillie dans l'armée et ne produisit pas les inconvénients que prédisaient les rigoristes, et qu'a allégués le ministre de la guerre actuel pour la faire abroger par le décret du 13 octobre dernier.

La dépense supplémentaire, occasionnée par le port des habits bourgeois, est nulle, parce que leur usage ménage d'autant les effets militaires.

La tolérance ne détourne pas les officiers de leurs devoirs journaliers, puisqu'ils n'en jouissent qu'en dehors du service, pour lequel ils revêtent très volontiers l'uniforme qu'ils s'honorent de porter.

Leur surveillance n'en est pas rendue plus difficile à leurs chefs, car un officier en bourgeois est facilement reconnaissable, même par tout le monde et, à fortiori, par ses supérieurs.

Cette tolérance n'est donc pas contraire à la discipline, et elle ne diminue en rien la considération de l'officier aux yeux de ses subordonnés, qui le saluent, quand ils le connaissent, comme s'il était en tenue militaire.

Quant à l'exception qu'elle constitue aux règles des meilleures armées européennes, on ne voit pas qu'elle ait été préjudiciable à la nôtre, depuis 16 ans qu'elle en a le privilège.

Il n'était donc pas inutile que, pour justifier le décret, le ministre ajoutât aux motifs allégués tous les autres qu'il trouve trop long d'énumérer, dans un style encore moins militaire que la tenue qu'il vient de faire proscrire.

A défaut, l'armée pourrait voir dans la nouvelle mesure une nouvelle vexation, doublée d'une suspicion, dont ses officiers ne méritent certes pas d'être l'objet.

Mais assez sur cette question du port de l'uniforme dont l'intérêt est, en somme, très relatif. Si tous nos officiers se passionnaient pour les de-

voirs du service autant que pour cette affaire de tenue, notre armée dépasserait toutes les autres de cent coudées

Que d'objets plus importants sollicitent en ce moment l'attention de notre monde militaire français! Les coups de plumes et les résolutions viriles du ministre de la guerre ne sont pas les seuls, ce ne sont même pas les principaux. Qu'il cherche le rajeunissement des cadres, qu'il le provoque en appelant de nouvelles forces à la tête de l'armée, qu'il s'applique à mettre un terme au pouvoir des coteries dans l'appel au généralat, toutes ces mesures peuvent recevoir l'approbation de l'armée, lui paraître intrinsèquement bonnes, et l'être en réalité. Ce ne sont cependant que des mesures prises pour ainsi dire au hasard des occasions, et sans liaisons suffisantes entre elles. On cherche le fil conducteur et on ne le voit pas. Notre armée souffre dans ce moment-ci d'une sorte de désenchantement; elle sent qu'un ressort s'est brisé; se croyant pendant longtemps intimement unie à la nation, elle s'aperçoit tout à coup qu'il existe pour le moins un malentendu et que dans la nation des puissances se dressent qui prétendent faire de l'armée de la France leur armée, et du soldat français leurs soldats.

Nous sommes tombés dans cet extraordinaire état d'âme que le cri de: « Vive l'armée » signifie pour certaines gens, pour certains manifestants de la rue ou des salons : « A bas la République! », « à bas le gouvernement! » Ils ont mis leur espoir politique dans l'armée; elle est là pour servir leurs ambitions; la force qu'elle représente doit les aider dans leurs projets de renversement de l'ordre établi, dans leurs espérances de coups d'Etat, de restauration ou monarchique ou plébiscitaire.

Et par contre-coup, nous voyons leurs adversaires se retourner contre l'armée, la poursuivre de leurs attaques ou tout au moins de leur méfiance; faire d'elle, eux aussi, un pouvoir en dehors de la nation, qu'on redoute et qu'on flatte, que l'on aime peut-être, mais que l'on craint plus encore, comme si l'on prévoyait un abus possible de la force dont elle dispose.

De fil en aiguille, on en arrive de part et d'autre à cette conclusion parfaitement fausse et qu'explique seulement l'aveuglement dans lequel nous ont jeté les passions du jour, que l'armée, école de discipline et d'obéissance, de soumission nécessaire aux ordres d'un chef, est inconciliable avec la République, qui suppose la liberté des individus, la souveraineté de tout le peuple et par conséquent, chacun pour sa part, de tous les membres du peuple. Les uns prétendent que la monarchie seule est capable de sauvegarder la discipline militaire, parce qu'elle est, comme l'armée, hiérarchiquement organisée, et que le chef de l'armée est en même temps le chef de la nation. Et les autres seraient sur le point de soutenir la même opinion, mais en y arrivant par une autre voie; la discipline militaire, suivant eux, serait contraire à la dignité du citoyen démocrate.

Cela est absurde, et en contradiction avec une foule de faits. Notre armée elle-même le prouve. Il n'est pas un de ceux qui la connaissent qui ne proclame sans hésitation les progrès réalisés depuis un quart de siècle de république. Ces progrès sautent aux yeux, ils sont l'évidence. Notre armée de 1899 représente une puissance autrement considérable que celle de 1870; nos adversaires d'alors le reconnaissent hautement, et nous pouvons nous rendre cette justice que les efforts accomplis n'ont pas été vains.

Et si nous remontons dans le passé, qui ne sait que dans les armées de la première république, l'enthousiasme démocratique le plus débordant n'a jamais exclu le plus ardent esprit militaire, si bien que ces armées en sabots ont pendant six années résisté victorieusement à toute l'Europe coalisée.

Non certes, il n'y aucune opposition de principe entre le régime républicain et les exigences de l'armée, et si nous découvrons des indices trop certains d'incompatibilité d'humeur entre notre république actuelle et notre armée actuelle, cela tient uniquement à ce qu'en proclamant la première on n'a introduit dans la seconde aucune réforme correspondante.

Depuis vingt-cinq ans, depuis plus longtemps même, on s'est efforcé de développer notre armée sur une base vicieuse. Cette base est la loi du recrutement, continuellement modifiée, jamais intégralement applicable. On aurait dû jeter résolument l'édifice à terre, et reconstruire avec des matériaux neufs. Au lieu de cela, on a tenté replâtrages sur replâtrages, consolidant tant bien que mal la maison qui se crevassait. En définitive, tout le monde est mécontent et les voix qui réclament un changement radical et de plus en plus nécessaire vont se multipliant. Puissent-elles ne pas clamer dans le désert.

Un des plus originaux de ces réformateurs, et l'un de ceux dont l'œuvre mérite le plus justement de retenir l'attention est Gaston Moch, un ancien capitaine d'artillerie, dont plusieurs ouvrages solidement charpentés ont fondé la réputation. Vous le connaissez d'ailleurs. Vous avez cité son nom déjà, précisément à propos du volume qu'il vient de publier: *L'armée d'une démocratie.*

C'est une œuvre remarquable, très substantielle, très forte, documentée avec un soin minutieux, et qui représente une somme de travail tout à fait exceptionnelle. C'est en outre l'œuvre d'un esprit clairvoyant, qui sous la complexité des faits, discerne et fait ressortir avec netteté les principes. C'est enfin l'œuvre d'un homme courageux, d'un caractère. il n'y a pas chez lui de compromissions; il va droit son chemin, superbe devant les critiques, disant ce qu'il pense et comme il le pense, parce que tel est le devoir de l'écrivain honnête et convaincu.

Je lui reprocherai toutefois un peu de sécheresse dans le développe-

ment de son argumentation. Le mathématicien, le théoricien sorti de l'Ecole polytechnique et qui en a gardé l'empreinte ne cède pas assez souvent la plume à l'homme, au psychologue. Pour lui, tous les problèmes se résolvent à l'aide d'un syllogisme, et c'est ce qui effarouchera parfois les lecteurs de son livre. L'âme, et une âme très humaine, très humanitaire devrais-je dire, transparaît cependant quelquefois à travers les chiffres La réforme qu'il propose, et qui n'est autre que la transformation successive de toutes les armées permanentes en milices calquées sur votre armée fédérale, lui inspire ici et là des lignes d'un vibrant enthousiasme, lignes fugitives, mais d'autant plus remarquées.

Voyez la conclusion, par exemple, qui résume les avanges que recueillerait la « grande puissance » qui aurait, la première, le courage et le bon sens de se transformer en une « grande Suisse » et deviendrait ainsi un objet d'émulation pour les nations voisines:

« Ayant ainsi mérité l'admiration et la reconnaissance de l'humanité, en prenant l'initiative de la plus grande révolution morale et matérielle que l'histoire puisse enregistrer, elle se couvrira d'une gloire impérissable et sans seconde ; elle sera la nation libératrice, la directrice morale du monde civilisé. »

» Je souhaite pour mon pays que cette nation si bien avisée soit la France. »

Voyez aussi certains chapitres de la partie consacrée aux institutions militaires de la Suisse. Vous y trouverez, pour votre armée, des accents de sympathie qui ne vous laisseront pas indifférents. Moch vous tresse des couronnes comme vous n'avez pas souvent coutume de vous les tresser à vous-mêmes, si j'en juge par certains articles de la *Revue militaire suisse.*

Le point de départ, sous-entendu, de l'*Armée d'une démocratie* est la renonciation de la part de la France à toute idée de revanche. C'est un acte singulièrement hardi pour un officier français de servir cette thèse comme base d'une réforme militaire. Une génération a beau avoir passé depuis l'année terrible, la masse n'en reste pas moins comme par le passé fidèle à ses espérances de retour aux anciennes frontières. Non que la nation tienne réellement à reprendre les armes pour reconquérir ce qu'elle a perdu, mais elle ne veut pas se donner l'apparence d'une reculade qui lui paraîtrait honteuse. Désarmer tant que la question de l'Alsace-Lorraine n'est pas réglée autrement qu'elle ne l'est serait, pense-t-elle, une lâcheté, et aucun homme politique, connaissant cette opinion du public, n'oserait, dans le moment actuel, mettre à exécution le généreux projet de Gaston Moch.

Est-ce à dire qu'il en sera toujours ainsi ? Je ne le pense pas. Le temps adoucit toutes les amertumes et guérit toutes les blessures. Les idées, les sentiments aussi, se modifient avec les circonstances. N'entend-on

pas, depuis deux ou trois ans, des voix qui s'élèvent pour plaider l'alliance allemande ? Et pas des Jules Lemaître seulement, mais même des officiers écrivant dans la presse militaire. Tout récemment encore, un collaborateur de la *France militaire* défendait chaleureusement l'alliance avec l'Allemagne ; le colonel Thomas l'appuyait, demandant toutefois, mais sans grande conviction, la rétrocession de l'Alsace-Lorraine, en échange d'une colonie, du Tonkin par exemple ou de Madagascar. Ce n'est donc plus de revanche qu'il s'agit, c'est d'un arrangement à l'amiable, d'un échange de territoire, ce qui signifie qu'on admet aujourd'hui les droits de propriété des Allemands sur les deux provinces. Quel chemin parcouru depuis vingt-huit ans !

Gaston Moch ne doit donc pas désespérer. Le grain qu'il sème aujourd'hui finira par germer et par donner la moisson qu'il en espère.

La « revanche » n'étant plus en cause, et la France devant renoncer à toute idée de conquête, au moins en Europe, son armée ne saurait plus avoir qu'un seul but, celui de la défense du sol national. Des quatre objets que l'on assigne aux armées : défense du territoire, conquêtes, maintien des lois à l'intérieur, éducation morale et physique de la nation, l'auteur ne retient que le premier. L'armée ne doit plus être nécessaire que pour prévenir une attaque, et pour cela, une organisation purement défensive est suffisante, du moment qu'on saura bien au dehors que cette organisation est réellement appropriée à son but de résistance.

Pour l'obtenir, pas n'est besoin du service militaire de longue durée. Que de temps ne perd-on pas à la caserne, et quelle erreur de croire que pour inculquer au soldat l'esprit militaire sans lequel il ne peut être un bon combattant, il faille le retenir deux ans, trois ans sous les drapeaux.

L'histoire n'est-elle pas là, qui montre ce qu'ont pu des armées improvisées, celles de la Révolution française, par exemple, déjà citées ; celles des guerres de l'indépendance allemande, — car on peut dire que l'armée prussienne de 1813 et jusqu'à Waterloo, cette armée due aux vues si claires et si habiles de Scharnhorst, était une armée de simples miliciens ; celles de la guerre de Sécession ; enfin, tout près de nous, celles de la France elle-même après Sédan, les armées de la Défense nationale, sorties de terre à l'appel d'un Gambetta, et qui, mal instruites, à peine équipées, armées des armes les plus dissemblables, inférieures à maints points de vue aux milices suisses, prolongèrent héroïquement pendant quatre mois la défense de la France.

Et Moch termine ce chapitre de son volume par le passage suivant de la brochure de Bebel : *Pas d'armée permanente, mais une milice :*

Chaque fois qu'un des grands Etats civilisés — Angleterre, France, Etats-Unis, Prusse — a été frappé d'une catastrophe, ce n'est pas l'armée permanente qui a sauvé le pays, mais bien cette puissance élémentaire qui s'appelle le peuple. A l'appui de ce fait, on pourrait citer encore les populations de l'E-

pagne et du Tyrol, qui, réduites à elles-mêmes, tinrent tête à l'envahisseur, longtemps après la disparition de tout organisme officiel et militaire.

Mais cette force, irrésistible pour la défense d'une juste cause, il ne s'agit naturellement pas de la laisser à l'état chaotique. Pour qu'elle produise tous ses effets, il faut l'organiser, et l'organiser de la manière qui convient le mieux aux conditions des sociétés modernes : non en armée permanente, mais en milice

C'est ici que se place la deuxième partie du volume : *Notes sur l'armée suisse*. L'auteur y développe un exposé de votre organisation militaire : les autorités militaires, le recrutement et les formations de l'armée, l'instruction tant de la troupe et des cadres que l'instruction militaire préparatoire et l'organisation des sociétés de tir, enfin l'administration et le budget. Un chapitre spécial est consacré ensuite aux réformes proposées en Suisse, aux résultats obtenus et aux appréciations d'ensemble.

Ce n'est pas à moi à vous dire si le tableau est complet. Vous êtes mieux à même d'en juger. Mais pour autant que je connais la manière de Gaston Moch, il aura pris soin de se documenter d'une manière précise et de telle façon que son œuvre ne comporte aucune lacune. Vous verrez en le lisant si je me trompe[1].

La troisième partie de l'ouvrage traite de la « Réorganisation de l'armée française ». Celle que propose l'auteur est en grande partie calquée sur le système suisse, mais en ayant soin de combler les lacunes qu'il présente encore. Les écoles de recrues d'infanterie, par exemple, sont portées à soixante jours, etc. L'auteur publie même un projet de toutes pièces, projet en 126 articles, qu'il fait suivre, pour le détail, de divers commentaires explicatifs. Ce projet tient compte naturellement de certaines exigences que vous ignorez en Suisse, les exigences de la marine et de l'armée coloniale. Mais tel que, et en tenant compte des conditions différentes des deux pays, il apporte au budget une économie de 287 millions, sans parler des capitaux produits par les centaines de mille hommes immobilisés actuellement dans les casernes, sans profit pour la prospérité nationale.

J'aurais voulu vous donner de l'œuvre remarquable de Gaston Moch

[1] Notre collaborateur ne se trompe pas. Le tableau de nos institutions militaires résumé par M. le capitaine Moch est absolument complet et d'une clarté lumineuse. Nous pouvons ajouter qu'il n'existe pas actuellement en Suisse un ouvrage qui présente mieux, avec plus de souci de l'exactitude, et d'une façon plus intelligente, l'ensemble de notre organisation. A ce titre, il pourra être consulté avec fruit par n'importe quel officier de l'armée fédérale. Nous ne serions point étonné que plus d'un y découvrit des renseignements inédits pour lui. L'*Appendice* dont l'auteur fait suivre son volume, montre au surplus qu'il s'est adressé aux meilleures sources, nous voulons dire l'*Armée suisse*, de Feiss, et l'ensemble des documents officiels. Il a consulté, en outre, de nombreuses brochures et articles de revues. Nous trouvons cités, dans la nomenclature des sources de cette catégorie, les noms des colonels Wille, Isler, Wildholz, Lecoultre, etc. (*Réd.*)

une analyse moins brève et moins sèche, elle l'aurait mérité. Je me console en me disant qu'elle trouvera sûrement chez vous de nombreux lecteurs, car elle est, plus qu'une autre, de nature à les intéresser. Ici, en France, elle provoquera l'admiration de quelques-uns et les sourires sceptiques d'un grand nombre. Une fois de plus, nous aurons par elle la démonstration de cette vérité, formulée par Casimir-Périer après beaucoup d'autres, et que l'écrivain de l'*Armée d'une démocratie* a reproduit en tête de son volume :

« Une réforme est toujours une utopie aux yeux de tous ceux dont elle trouble les habitudes. »

Une chose est certaine, — et je reprends ici le fil de mon raisonnement, — la solution de Moch résoudrait mieux qu'aucune autre le problème que chacun s'efforce de résoudre actuellement en France : établir l'union intime de l'armée et de la nation, faire de celle-là l'émanation de celle-ci.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Grandes manœuvres. — L'uniforme de l'infanterie. — Ecoles d'application militaires. — Un héros. — Les marches en montagne dans la neige. — Le représentant militaire italien au Transvaal. — La maison Humbert Ier pour vétérans et invalides.

Cette année-ci nos manœuvres de campagne et nos grandes manœuvres ont offert un intérêt spécial pour qui tenait à suivre l'expérimentation — en petit — du nouveau système de mobilisation. L'essai a bien réussi, quand, l'habitude aidant, on aura acquis encore plus de sûreté, il sera facile de reconnaître les avantages du nouveau régime.

La compagnie cycliste de *bersaglieri* venant de Parme, où officiers et soldats avaient eu un cours spécial, fut souvent utilisée comme escorte de cavalerie; elle a fourni de très bons résultats.

En général, un temps sec a favorisé cette année-ci nos braves soldats dont la conduite fut exemplaire pendant toute la durée des manœuvres. S'est fait admirer en particulier la division de milice mobile, des pères de famille pour la plupart, qui ont montré que quelques années passées à la maison ne leur avaient point fait oublier l'esprit militaire ni l'instruction reçue sous les armes : tous ont eu une conduite irréprochable, étant toujours dispos pour tout travail et pour toute fatigue, pleins d'enthousiasme et de bonne volonté.

Quant aux diverses phases épisodiques des grandes manœuvres, je ne dirai rien : les batailles inoffensives qui se livrent chaque année en Eu-

rope se ressemblent toutes plus ou moins. Je signalerai seulement la manœuvre d'armée exécutée près de Turin contre un ennemi en partie effectif, en partie marqué, sous la direction du général Leone Pelloux, frère du président du Conseil, et du général Sismondo; cette manœuvre a prouvé la bonne instruction de notre infanterie, légère et agile, leste et de grande résistance, sobre et disciplinée. S. M. le Roi a suivi les exercices dès le début, accompagné du général Mirri, ministre de la guerre, du général Saletta, chef de l'état-major général de l'armée, et des attachés militaires et représentants étrangers. Voici quelques noms : pour l'Allemagne, le lieutenant-colonel von Jacobi; pour l'Autriche, le lieutenant-colonel Marenzi; pour la Suisse, le colonel Fama; pour la Russie le colonel prince Troubeskoi; pour la France, le colonel Girard-Pinsonnière; pour l'Angleterre, le colonel Needham, etc., etc. L'interdiction réciproque par l'Italie et la France à leurs officiers d'assister aux manœuvres sans une permission du ministre de la guerre, a empêché plusieurs Français de nous suivre. Néanmoins, on a pu remarquer plus d'un étranger, qui observait avec trop d'intérêt les diverses phases des combats pour être un simple bourgeois.

Le ministre de la guerre a consenti, cette année, à ce que les changements de garnison, après le congé de la classe la plus ancienne, se fassent successivement de façon à éviter que le commerce souffre d'une pénurie des wagons. Ceux-ci sont très nécessaires en automne pour le transport du raisin.

La mesure présente cependant divers inconvénients auxquels le Conseil des ministres espère parer, à l'avenir, par une augmentation du matériel de transport. Sur proposition du ministre des travaux publics, il a résolu de faire construire au plus vite 111 locomotives, 4 automobiles, 458 voitures et 3050 chars. Ce matériel devra être prêt pour l'année prochaine. Toute la presse applaudit à cette décision, si utile au commerce : mais il est facile de reconnaître les avantages qu'en ressentira aussi l'armée en cas de mobilisation.

* * *

Chaque année, après les manœuvres, les journaux militaires ou non publient de longs articles sur la nécessité de modifier l'uniforme de l'infanterie et sur le besoin d'une tunique de campagne pour les officiers. C'est toujours la même *ritournelle :* Nos officiers — dit-on — n'ont qu'un seul uniforme pour tout genre de service, qu'ils aillent à la Cour ou en soirée, ou qu'ils soient au travail sous les armes. Cet uniforme, en tant qu'il s'agit des officiers, se prêterait mal aux exigences de la guerre. Il est trop voyant, se distingue trop de l'uniforme du simple soldat, offrant ainsi une cible facilement visible pour le tir de l'ennemi. Et à ce propos on cite ce régiment anglais, qui dernièrement dans la bataille de Glencoe,

a été décimé à cause des couleurs éclatantes de son uniforme : inconvénient auquel on a de suite trouvé le remède en modifiant l'uniforme. Au contraire de ce qui se passe dans les armées allemande, autrichienne et autres encore, qui affrontent des climats bien plus rudes que le nôtre, l'officier de l'armée italienne endosse le même vêtement en été comme en hiver.

Toutes ces remarques sont très vieilles. Depuis un quart de siècle, les modifications à l'uniforme de l'infanterie sont à l'étude, — mais rien n'est encore décidé. Il y a quatre ans, le ministre de la guerre donna au 69e de ligne à Rome un nouvel uniforme à essayer. La capote, si contraire à la liberté des mouvements, avait été remplacée par une pèlerine ; le képi par un chapeau d'alpin ; plusieurs autres petites modifications avaient été introduites au nombre desquelles la botte alpine à la place des guêtres, si délicates ; puis après une année d'essai, le nouvel uniforme disparut et on n'en parla plus. Certes, il n'était pas l'uniforme idéal, mais à bien des égards, l'infanterie eût gagné à l'adopter.

Ces jours-ci, le ministre a tenté d'autres essais ; il a ordonné aux officiers de toutes armes de la capitale de porter au lieu du col rabattu le col droit, à l'imitation de celui des « carabiniers ». De plus, sur le képi actuel, il a fait poser un panache noir pour l'infanterie de ligne, rouge pour les grenadiers. C'est tout. On avait parlé de la suppression du képi et de l'adoption d'un petit casque présenté il y a quelques mois au ministre par le major Vesprignani du 69e de ligne. On considérait comme certain aussi que le ministre se déciderait à donner aux officiers la tunique de campagne en essai depuis quelques années chez les alpins : tous ces bruits sont prématurés. Une seule chose est toujours certaine : le désir de tous les officiers d'obtenir une modification à l'uniforme actuel, modification qui leur permette de mieux supporter les grandes chaleurs et le travail des manœuvres.

* * *

— Le général Pouzio-Vaglia, premier adjudant général du roi, atteint par la limite d'âge, va passer au cadre auxiliaire. On dit que son successeur sera le lieutenant général Ferrero, commandant le corps d'armée de Milan. Le général Ferrero a été ambassadeur à Londres.

* * *

— Le ministre de la guerre, général Mirri, a l'intention d'introduire des changements dans les écoles de Modène et de Parme destinées à l'éducation et la formation des officiers d'infanterie. Jusqu'à ce jour, pour gagner ses épaulettes, il fallait un cours de deux années à Modène, soit deux classes d'une durée de neuf mois. A la fin de chaque année, les élèves exécutaient une excursion militaire : celle de première année était consacrée à un petit cours pratique de topographie ; dans celle de

seconde année, on étudiait des manœuvres sur le terrain avec *camp mobile*. Or, le ministre a trouvé que l'élève qui sort de Modène pour entrer au régiment n'était pas encore assez « formé » : s'il connaît parfaitement la théorie, la pratique du métier lui manque. En conséquence, il propose, paraît-il, à la Chambre, de modifier la loi sur les écoles militaires, de manière à ce que l'élève ne passe qu'une année ou un peu plus à Modène, pour de là entrer à l'école centrale d'infanterie à Parme, où il apprendra la pratique et les choses les plus nécessaires à la formation d'un bon officier de compagnie. Cette année, le ministre a déjà envoyé tous les élèves de seconde année de l'école de Modène, nommés officiers, au mois d'octobre, à Parme, où ils suivront un cours supplémentaire pratique de six mois de durée environ. Quant à l'école de Parme, destinée à devenir pour l'infanterie ce que sont les écoles d'application du génie et de l'artillerie à Turin et l'école de cavalerie à Pinerolo, elle augmenterait d'importance. On y transporterait notre magistrale école d'escrime, actuellement à Rome.

L'idée du ministre d'augmenter le plus possible les connaissances de l'officier qui arrive au régiment, est bonne et ne pourra qu'être accueillie favorablement par le Parlement.

* * *

Le bulletin du ministère de la guerre en date du 1er octobre nous apporte le nom d'un héros décoré de la médaille d'or pour la valeur militaire. C'est celui du brigadier Can Lussorio des R. Carabiniers. Ce brave, à lui seul, et deux fois au moins au péril de sa vie, a reconnu les refuges de fameux brigands qui répandaient la terreur et la consternation dans les environs de Nuoro (Sardaigne). Il arriva, franchissant rochers et précipices, jusque tout près de l'endroit presque inaccessible qu'ils occupaient. Ensuite il participa directement à leur capture, se distinguant par son sang-froid et son courage. Il eut ses vêtements percés d'une balle et tua le plus dangereux des brigands en le poursuivant.

Le brave Can est né à Borore (Cagliari); il est âgé de trente ans. Outre la médaille d'or, il possède déjà celle d'argent.

* * *

— Vient de sortir de presse un petit livre fort intéressant sur *Les marches en montagne dans la neige*, œuvre du major Zavattari du 3e régiment alpin. C'est un exposé très soigneusement fait des conditions dans lesquelles peut s'opérer la marche en terrain de haute montagne recouvert de neige. La question est traitée non seulement au point de vue logistique, mais au point de vue tactique également. L'auteur passe en revue tous les cas où la neige exerce une influence sur les manœuvres, soit comme motif de retard dans le mouvement des masses, soit comme

élément obligeant à modifier les formations, soit comme moyen de couverture contre le feu enuemi, soit enfin comme cause d'anomalies dans le développemnnt de l'action. Le recueil en est rendu fort instructif. Il sera lu avec plaisir, non seulement par les alpins déjà familiarisés avec les exigences de la vie alpestre, mais surtout par les officiers d'autres armes toujours prêts à conduire leur troupe dans la montagne, mais sans s'être préparés toujours avec assez de soin aux nécessités de cette tâche.

* * *

— Notre gouvernement a envoyé à Londres le major Cav. Domenico Gentilini, du 62e régiment d'infanterie. Il est chargé de suivre les opérations militaires au Transvaal. Avec lui s'embarqueront des représentants militaires d'Allemagne, de Russie et d'autres Etats. Le major Gentilini a 37 ans ; il est élève de l'académie de Turin d'où il a gagné ses épaulettes d'officier du génie. Il suivit avec succès les cours de l'école de guerre et fut nommé capitaine d'état-major. C'est de là qu'il fut transféré dans l'infanterie comme commandant de bataillon au 62e régiment.

* * *

— Depuis longtemps, on projetait en Italie de fonder une maison pour les invalides des guerres nationales. Dans plusieurs pays d'Europe, il existe des asiles où les invalides pauvres sont reçus et trouvent un repos bien mérité. Un industriel Milanais, vétéran des premières campagnes de l'indépendance, le commandeur Candiani, a porté, il y a quelque temps, la question devant une assemblée de vétérans lombards, et il a fait la proposition de fonder un établissement semblable à l'Hôtel des Invalides de Paris, ou aux asiles, encore mieux aménagés, qui ont été créés aux Etats-Unis. L'idée fut acceptée avec enthousiasme, et le président de l'assemblée, le colonel garibaldien Giacinto Brunesi, — qui prit une part brillante à la défense de Rome, ce qui lui valut la médaille d'or pour le mérite — se donna beaucoup de peine pour faire aboutir ce projet, et il y réussit Sous la présidence honoraire du prince de Naples, et grâce aux subsides offerts en premier lieu par la Caisse d'Epargne de Milan, qui donna 50 000 francs, puis par le municipe de Milan, qui vota 25 000 fr., par le Comité des vétérans lombards, qui versa 10 000 fr., et par plusieurs particuliers, on acheta le palais Ala Ponzone, à Turate (Côme), qui, dorénavent prendra le nom de « Maison Humbert Ier pour les vétérans et invalides des guerres nationales ». La villa, située dans une contrée riante, a deux étages, dont les fenêtres s'ouvrent sur une immense cour entourée d'un jardin. Dans la cour s'élève un magnifique buste en bronze du roi, sur le socle duquel on admire des figures de soldats : un bersaglier, un garibaldien, un chevau-léger et un matelot. Le ministère de la guerre a déjà fait installer cent lits complets dans la maison, où l'on calcule que l'on pourra loger cinq cents invalides. Sans doute, les sommes d'argent recueillies jusqu'ici ne suffi-

raient pas pour faire vivre l'institution, mais le vif intérêt qu'y porte Sa Majesté fait espérer que cette entreprise patriotique trouvera auprès du gouvernement l'appui auquel elle a droit, et que l'initiative privée continuera également à la soutenir. L'Italie aura alors accompli un pieux devoir envers les glorieux survivants de l'épopée de sa renaissance.

INFORMATIONS

ALLEMAGNE

Expériences de télégraphie sans fil. — Des expériences ont été faites dernièrement par la section d'aérostiers prussienne, sous le commandement du lieutenant von Sigsfeld, entre le champ de manœuvre de cette section, où un mât avait été dressé, et quelques maisons élevées de Friedenau. Le but de ces expériences était de déterminer jusqu'à quel point, lorsqu'on opère à de faibles hauteurs, les maisons et autres obstacles situés entre les deux postes peuvent troubler la transmission des télégrammes. On a déjà réussi à expédier des télégrammes du terrain de Tempelhof au polygone de Jüterbog.

Les exercices exécutés le 30 juin dernier ont été particulièrement intéressants. Les transmissions télégraphiques ont eu lieu entre le champ de manœuvre de la section d'aérostiers à Schoneberg et un ballon captif que l'on a laissé monter en rase campagne entre Friedenau et Wilmersdorf. Ce ballon n'avait pas de nacelle, et les ondes électriques venant de l'appareil expéditeur étaient transmises par un fil de cuivre fixé à l'aérostat et conduite ainsi à un appareil récepteur se trouvant en bas. La distance entre le ballon et le terrain de manœuvre était d'environ un quart de mille allemand (1875 mètres). Ces expériences se continuent sous la direction du major Klussmann, commandant la section d'aérostiers.

(Revue du cercle militaire.)

FRANCE

La nouvelle batterie. — Sera-t-elle à quatre?

— Quoi?

— La nouvelle artillerie de campagne, ou bien maintiendra-t-on la composition actuelle?

— Je vous le donne *en* quatre, impossible de se prononcer.

Telle est la conversation que je surprenais l'autre jour. C'est une des

questions les plus brûlantes, qui va se décider. A la suite d'une visite qu'a faite récemment au camp de Châlons, le ministre de la guerre et conformément à l'avis du Comité technique de l'artillerie, le principe de la batterie à quatre pièces paraît nettement posé. Il reste à connaître, sur cette question, l'avis du Conseil supérieur de la guerre pour le joindre à l'appui du projet de loi de remaniement. Il est probable que ce projet sera conforme à celui du Comité technique.

Une foule de raisons militent en faveur de la batterie à quatre pièces: elle est plus souple, plus facile à commander, elle exige moins de personnel, elle occupe moins d'espace, enfin et surtout, tout en ayant plus d'effet que notre ancien canon et tout en étant supérieure comme rapidité du tir à l'artillerie actuelle des autres puissances, elle permet, sans augmenter le nombre des voitures, d'augmenter le nombre des caissons et par suite des munitions. C'est d'une immense importance pour un canon qui les consommera aussi rapidement. La batterie de quatre pièces serait dotée de douze caissons.

Il paraît aussi probable que le nombre actuel de batteries du corps d'armée ne sera pas augmenté; reste à savoir comment se fera le groupement des batteries et si, à l'instar des idées qui ont cours ailleurs, on supprimera l'artillerie de corps et on incorporera toute l'artillerie aux divisions. Les avis sont très partagés: il est difficile de donner déjà un pronostic qui ait quelques chances de certitude. X.

BIBLIOGRAPHIE

La campagne de 1812 en Russie, par Clausewitz, traduit de l'allemand par M. *Bégoin*, capitaine commandant au 31e dragons, breveté d'état-major. 1 vol. avec une carte. Paris 1900. R. Chapelot et Cie, éditeurs.

« Clausewitz a été un des premiers instructeurs de l'Académie de guerre de Berlin. Il en est resté peut-être le plus grand. Ses doctrines ont formé la génération qui a fourni de Moltke, ses leçons ont donné au prince destiné à devenir le premier empereur allemand d'origine prussienne ce goût des choses de la guerre, qui en a fait l'organisateur de l'armée de Sadova et de Sedan.

» Ce théoricien excellent avait fait la guerre; il avait assisté tout jeune à des défaites. En 1806, il connut la douleur de prévoir Iéna alors qu'il était trop peu de chose dans l'armée prussienne pour conjurer le désastre. Après la déroute il ne perdit pas courage, et, malgré la paix humiliante et désastreuse pour son pays, à laquelle dut se soumettre son roi, il espéra la revanche et y travailla.

» C'était alors les années de gloire de l'empire français. D'année en année la paix courbait davantage la Prusse vaincue ; elle en vint au point d'unir ses armes à celles de son vainqueur. L'alliance franco-prussienne fut conclue. Clausewitz ne pensa pas qu'il dut servir son roi contre les intérêts même de sa patrie. Il demanda son congé et se mit au service de la Russie qui, seule alors sur le continent (les insurgés espagnols mis à part), combattaient la France et l'empereur.

» Ce récit de 1812 est donc, en partie du moins, le récit d'un témoin oculaire. Il abonde en scènes vécues; les souvenirs de ces jours d'angoisse cruelle où Clausewitz, officier russe, eut devant lui son ancienne armée prussienne et dut considérer comme momentanément ennemis les soldats de son pays, sont, malgré les défauts de la composition et la négligence du style, d'un intérêt palpitant et d'une grandeur de tragédie.

» Cet acteur du drame était en même temps un penseur : il rattache sans cesse et presque involontairement le fait particulier à une idée générale, l'incident journalier à une loi fixe. Ainsi, quelquefois dans la correspondance de l'empereur, la critique d'un cas concret conduit à l'énoncé d'une maxime éternellement vraie. Mais tandis que chez le grand réaliste l'action est à la hauteur de la conception, chez Clausewitz, qui ne fut jamais empereur de l'Europe et dut se borner aux seconds rôles, la métaphysique tend à l'emporter sur l'observation, la stratégie doctrinale sur l'analyse exacte et complète du cas concret. »

Les lignes qu'on vient de lire sont extraites de la préface du traducteur de Clausewitz, le capitaine commandant Bégoin. Elles résument on ne peut plus fidèlement le caractère de l'œuvre du grand penseur allemand qu'avec une fidélité scrupuleuse et dans une langue élégante présente le capitaine Bégoin au public français.

Ajoutons que si Clausewitz est souvent plus métaphysicien qu'observateur, le récit de 1812 fait volontiers exception à la règle. Il est bien le récit d'un témoin oculaire, principalement pour la première et la dernière phase de la campagne. De là le plan particulier de l'ouvrage : la première partie conte les souvenirs personnels de l'auteur sur le début de la guerre; la seconde est un résumé des opérations; dans la troisième enfin, Clausewitz s'arrête surtout sur ce qu'il a vu à la fin de cette campagne, et se borne, sur la marche des événements, à des considérations générales mais d'une pensée très élevée.

Perrochel et Masséna, par M. Edouard Rott. Un vol. in-8°. Neuchâtel, Attinger frères.

On a beaucoup écrit, dans ces deux années de centenaires, sur les événements de 1798 et de 1799. Nous recevons encore aujourd'hui un nouvel ouvrage : *Perrochel et Masséna*, de la plume de M. Edouard Rott. Le nom de Perrochel, ministre plénipotentiaire de la République française près la République helvétique, celui de Masséna, qui commandait à la même époque l'armée d'Helvétie, devaient provoquer un rapprochement. Ce rapprochement, l'auteur l'a tenté dans son volume, encore que l'évocation de ces deux représentants de la France forme plutôt une antithèse, telle-

ment leurs intentions et l'esprit qui les animaient étaient différents. D'un côté, Perrochel se souviendra, conformément aux instructions qu'il a reçues « qu'il est envoyé vers une nation libre, vers un gouvernement ami, » et que, si quelques faits inséparables de l'état de guerre avaient froissé » le cœur des Helvétiens en affectant leur dignité, c'est au ministre plénipotentiaire de la République à faire oublier ces moments d'angoisse et » à contribuer, de tout son pouvoir, au plus grand développement de » l'énergie qui est dans le cœur des descendants de Guillaume Tell. »

Et Perrochel est en effet resté fidèle à ses instructions. D'autre part, Masséna agissant à sa guise et suivant les exigences de la guerre, traitant l Helvétie de la façon qu'on sait.

L'ouvrage de M. Edouard Rott est très documenté, bien ordonné, agréablement écrit, clair, et trouvera de nombreux lecteurs parmi les officiers qu'intéressent la période agitée de notre pays à la fin du siècle passé et les opérations militaires d'alors sur notre territoire.

La petite guerre dans le Haut-Rhin au mois de septembre 1870, par Fr. von der Wengen, traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur par le capitaine Carlet, du service de l'état-major. Une brochure in 8°, Paris, 1899, Henri-Charles Lavauzelle, éditeur.

Encore une publication de notre camarade M. le capitaine Carlet.

On sait combien riche est la littérature de la guerre franco-allemande. Cependant chaque jour encore elle s'enrichit de quelque nouveau volume. Du côté allemand surtout, les publications pullulent. Depuis les hautes dissertations stratégiques auxquelles donnent lieu les combinaisons du commandement supérieur jusqu'aux menus incidents de la guerre de partisans, rien n'est laissé dans l'ombre, et l'on peut dire, sans crainte d'exagération, qu'aucune guerre au monde n'a d'histoire plus riche, ni plus détaillée.

Malheureusement, la plus grande partie de cette abondante littérature militaire est ignorée du public de langue française. Faible est la proportion des Français sachant l'allemand, au regard des Allemands connaissant le français. Les officiers qui, comme le capitaine Carlet, contribuent à atténuer cette infériorité en permettant à leurs camarades de se tenir au courant des œuvres allemandes de nature à les intéresser d'une façon spéciale, rendent donc de réels services.

La petite guerre dans le Haut-Rhin offre un aperçu vivant de la série d'escarmouches auxquelles se livrèrent, d'une rive à l'autre du Rhin, les populations ennemies et de l'esprit qui les animait. C'est une série de petites expéditions, sans grande importance d'ailleurs, qui, à aucun moment de la campagne, n'auraient pu exercer une influence quelconque sur celle-ci, mais qui éclairent néanmoins d'une manière intéressante les menus faits d'armes qui constituent la guerre de partisans. Le tout est traduit fidèlement, en une langue claire et facile, qui ajoute beaucoup à l'agrément de la lecture.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

Bicyclistes du Ier corps d'armée.
(Collection de M. le capitaine Auguste Vautier.)

Passage d'une passerelle militaire sur la Sarine.
(Collection de M. le capitaine Auguste Vautier.)

Le Défilé de l'Infanterie à Bertigny, le 14 septembre 1899.
(Collection de la *Patrie Suisse.*)

Train du 4e Régiment d'infanterie.

1er Régiment d'artillerie ; départ de Bière.
(Collection de la *Patrie Suisse.*)

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne

MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

8211L SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

SPÉCIALITÉ

Bottes d'Officiers

aux formes les plus élégantes 21

BOTTES DE LUXE

Ouvrage exquis, travail à la main,

Fabrique de chaussures

VELTHEIM, Argovie

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boites de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boites très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boites vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables** potages Maggi.

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
Kemptthal (cant. de Zurich).

H 1001.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE

MILITAIRE SUISSE

Paraissant le 15 de chaque mois.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

N° 12. — DÉCEMBRE 1899

PRIX D'ABONNEMENT :

10 fr. pour la Suisse. — **12** fr. **50** pour l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

23, Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

SOMMAIRE

DE

la livraison de DÉCEMBRE 1899

I. — † **Le colonel Ferdinand Lecomte**, par M. F. FEYLER, major d'infanterie . . . . . .

II. — **Nos mitrailleuses de cavalerie** *(avec phototypies)*, par M. le 1er lieutenant Ph. BARBET . . . . . .

III. — **Les manœuvres impériales allemandes de 1899 dans le Wurtemberg** *(avec une carte)* . . . . . .

IV. — **Chronique suisse.** — Mutations. — L'armée au parlement. — Suisse et Transvaal. — Jubilé des pontonniers. — Société des officiers et Société romande des armes spéciales.

V. — **Chronique allemande.** — La nouvelle cour supérieure militaire. — Les automobiles et les mitrailleuses Maxim aux manœuvres impériales. — Mutations. — Elaboration d'un nouveau règlement de service en campagne. — Le service de deux ans et nos sous-officiers. — A propos de livres.

VI. — **Chronique anglaise.** — La guerre dans le Sud-Africain .

VII. — **Chronique autrichienne.** — Le budget pour 1900. — Réorganisation de la landwehr autrichienne. — Solde des officiers. — Constructions navales. — Le nouveau matériel de l'artillerie. — Perfectionnement de l'armée. — La lance .

VIII. — **Informations.** — *Suisse :* † Le colonel Rodolphe Bindschedler. — Programme des travaux de concours proposés pour 1900-1901 par la Société des officiers de la Confédération suisse. — *Allemagne :* Le budget de l'empire. — L'armée et la marine. — Essai de train blindé. — *Angleterre :* La cavalerie au Transvaal. — *Belgique :* Répartition de l'artillerie. — *France :* La batterie de campagne. — Rajeunissement des cadres. — *Etats-Unis :* L'armée américaine. — *Italie :* Conférences aux militaires. — *Sud-africain :* Le fusil des Boers . . . . . .

IX. — **Bibliographie.** — *Waffenlehre für Officiere aller Waffen*, par *Hans Maudry*. — *Tenue des troupes de France.* — *Rochefort ?* par le capitaine *Paul Marin*. — *La celerita di Tiro et il munizionamento della fanteria*, par *Antonino Cascino*.

AVIS

De nouveaux registres devant être établis prochainement, nous prions MM. les abonnés qui auraient des changements à faire apporter à leur adresse, entre autres les indications de grades, de bien vouloir nous les communiquer d'ici au 15 janvier.

L'ADMINISTRATION

Colonel FERDINAND LECOMTE
Fondateur de la REVUE MILITAIRE SUISSE
18 août 1826 — 21 novembre 1899

Photographie R. DE GRECK de 1875.

Train du 4e Régiment d'infanterie.

1er Régiment d'artillerie ; départ de Bière.
(Collection de la *Patrie Suisse.)*

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne

MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

6211L SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

SPÉCIALITÉ

Bottes d'Officiers

aux formes les plus élégantes 21

BOTTES DE LUXE

Ouvrage exquis, travail à la main,

Fabrique de chaussures

VELTHEIM, Argovie

tiques dans la fortification, l'artillerie, la pyrotechnie, la topographie, le service sanitaire, etc. ;

Les sciences morales, politiques, économiques et juridiques dans l'administration, dans les préliminaires et dans la conclusion de toute opération militaire, dans l'art enfin de conduire les hommes :

L'éloquence et les lettres, dans les rapports généraux, dans les récits historiques, dans les mémoires, les ordres du jour, les proclamations, les allocutions.

Quel chef-d'œuvre de littérature respirera la poésie d'une grande bataille, de l'incendie de Moscou, du cimetière d'Eylau, des ponts de Lobau, des escalades gigantesques de Souwaroff !

Quelles aventures et quels voyages que ces courses des Pyramides au Kremlin, du Tage au Niémen !

Quels applaudissements ou quels triomphes que ceux de Bonaparte entrant à Paris, après ses campagnes d'Italie ; à Berlin après Iéna ; et ceux des alliés foulant Paris à leur tour !

Quelle popularité comparable à celle d'un heureux capitaine, mettant à ses pieds les plus grandes réputations de tous genres !

Quels rêves que ceux du jeune soldat sachant au départ qu'il peut arriver au faîte des grandeurs et de la richesse !

Quelle jouïssance que celle d'avoir la principale part dans un acte qui a sauvé son pays d'un désastre ou d'une honte !

Quelle science que celle qui ouvre à ses adeptes de pareils horizons !

Aussi l'on comprend que les hommes, heureusement doués, qui s'adonnent à elle, s'y livrent corps et âme et fassent de sa culture, soit théorique, soit pratique, une seconde vie. On comprend même qu'ils en aient quelquefois fait une autre patrie, quand les attraits de la science ne s'accordaient pas avec les besoins de leur pays.

Plus tard, l'âge tempéra quelque peu ces élans juvéniles : il ne les supprima pas. Ferdinand Lecomte resta toujours fidèle à ses premiers enthousiasmes ; le génie des sciences militaires l'avait marqué de son sceau, il en garda l'empreinte ineffaçable. Sans doute, il ne put vivre autrement que par l'imagination les épopées napoléoniennes ; mais dans les limites où le permit son époque moins belliqueuse et les conditions spéciales du pays auquel il appartint, il fit de sa science de prédilection sa seconde vie.

* * *

Ferdinand Lecomte, originaire de St-Saphorin (Vaud), est né à Lausanne le 18 août 1826. Il y fit son droit, après avoir fréquenté le Collège cantonal et l'École industrielle ; puis il suivit les cours de l'Université de Munich. Mais la basoche et les luttes trop peu mouvementées du prétoire ne l'attirèrent pas ; tout jeune, il rêvait de coups d'estoc et de taille et d'une

vie où son tempérament un peu turbulent put se donner carrière.

En 1845, — il avait 19 ans, — il fit son premier apprentissage militaire, — oh ! pas très long ni dangereux; — il s'inscrivit dans la garde soldée créée à Lausanne à l'occasion de la révolution du 14 février. Cette garde vécut la durée d'une rose ; elle rendit bientôt le jeune volontaire à ses cours.

Vint l'année du recrutement. Elle va nous montrer comment le futur colonel-divisionnaire fit son entrée dans l'armée. Ce ne fut pas banal.

Il désirait être inscrit dans l'infanterie ; mais il était de petite taille et l'on voulait des hommes grands.

— Inutile, lui répondit l'officier recruteur, vous êtes trop petit.

Lecomte insiste ; il tient à être recruté ; et puis il a le règlement pour lui ; il réclame l'application du règlement ; une commission de recrutement doit observer les règlements. Et comme celle-ci maintient sa décision, le jeune citoyen se fâche et commence à parler haut. Le colonel-président ordonne au sergent de service de le mettre à la porte. Le sergent s'avance pour exécuter sa consigne. Mais l'adversaire connaît déjà la tactique et les principes de l'attaque centrale qu'il recommandera toute sa vie ; il accueille le sergent par un maître coup de poing en pleine figure.

Après ce belliqueux exploit, Lecomte n'attend pas son reste ; il a entendu le colonel donner aux gendarmes présents des ordres qui ne laissent aucun doute sur le sort qui l'attend.

Il bat en retraite en bon ordre mais rapidement, et se réfugie à la maison. Là, pour s'exercer à l'art des sièges, il se barricade solidement, et quand la gendarmerie arrive et lui réclame ses armes, il répond comme Léonidas :

— Viens les prendre !

Hélas ! à ce moment héroïque intervint l'autorité paternelle. Elle est accourue au bruit et s'est fait expliquer le cas. Les pères de tous les temps n'ont jamais rien compris aux romans de chevalerie. Celui de Ferdinand Lecomte ne voulant pas de combats dans ses appartements, rendit la place. Cela se termina par trente jours d'arrêts infligés au futur colonel. Il les subit dans les prisons de l'Evêché.

Dégoûté de l'infanterie, Ferdinand Lecomte profita de son repos forcé pour préparer ses examens d'aspirant d'artillerie qu'il réussira deux ans plus tard.

En 1847, ce fut un peu plus sérieux ; la guerre civile avait éclaté ; les bataillons vaudois partaient sur Fribourg. Lecomte, sergent d'artillerie, fut incorporé dans une batterie lausannoise volontaire qui, d'ailleurs, ne vit pas le feu. On sait que les habiles dispositions du général Dufour mirent fin au conflit avec un minimum de sang versé.

Cette paix si rapide satisfaisait sans doute le patriote, mais ne faisait pas l'affaire du sergent qui tenait à baptiser ses galons mieux que sur le champ d'exercice. On parlait d'écraser définitivement le Sonderbund par une descente en Lombardie, dont il fallait chasser l'Autrichien. La « Légion romande » fut créée dans ce but. Le sergent Lecomte en fut le secrétaire-général ; il travailla à procurer à l'insurrection italienne des volontaires ; lui-même entendait comme de juste participer à la campagne. Le gouvernement de Milan mit fin à ce premier rêve de gloire ; il déclina à la dernière heure les offres des jeunes et fougueux patriotes [1].

Il fallut revenir aux exercices de la place d'armes. A fin 1848, Ferdinand Lecomte est aspirant d'artillerie ; il est nommé sous-lieutenant en 1849, et lieutenant trois ans plus tard. Il passa alors dans l'état-major où nous le verrons prendre successivement tous ses grades jusqu'à celui de colonel fédéral qu'il obtint le 15 mars 1867.

Pendant cet espace de 15 années, il avait profité de toutes les occasions favorables pour courir le monde. En 1856, — il était alors capitaine d'état-major de nomination récente, — il se proposait de faire partie en Orient du 3e régiment anglo-suisse ; mais la création de ce corps fut interrompue par les prévisions de paix. Il se consola en se rendant deux années plus tard à Constantinople pour une affaire d'imprimerie et de journalisme qui n'aboutit pas, et de là en Autriche, où il prit plaisir à visiter le camp de Neunkirchen et les principaux champs de bataille de la vallée du Danube.

L'année précédente, comme tout soldat vaudois, il avait pris part à la levée des troupes contre la Prusse, à ce que l'on appela la « campagne du Rhin. » Il s'agissait du conflit de Neuchâtel. Le capitaine Lecomte avait été attaché à l'état-

[1] Le comité de la Légion romande était composé du colonel fédéral Frédéric Veillon, du lieutenant-colonel Duplessis, instructeur chef des milices ; J. Eytel, député à la Diète ; François Vallotton, député ; Constant Borgeaud, major du génie, commissaire à Sion d'où les détachements étaient dirigés par le Simplon sur Domo-d'Ossola ; Victor Dessoulavy, ingénieur ; Ferdinand Lecomte, rédacteur du *Nouvelliste vaudois*, secrétaire.

major du colonel fédéral Bourgeois, qui fut sur pied de décembre 1856 à mars 1857.

Sept divisions de l'armée fédérale sur neuf qu'elle comprenait alors, avaient été successivement appelées en tout ou partie. Les IIIe et Ve avaient été mobilisées les premières, la IIIe forte de 7800 hommes et de 550 chevaux, la Ve de 7300 hommes et de 500 chevaux.

Quelques jours après, les états-majors des divisions I, II, IV, VI et VIII, ainsi que ceux de leurs brigades, étaient appelés en activité de service et envoyés dans des localités en arrière, mais rapprochées de la ligne du Rhin à observer.

Dès le 1er janvier, le commandant en chef, général Dufour, prenant en considération la gravité des circonstances, renforçait le corps d'observation en appelant une partie des divisions I, IV et VI, soit un supplément de 14500 hommes et de 660 chevaux. Deux trains de pontons avec leur personnel durent, en outre, s'acheminer sur Bâle et sur Schaffhouse.

La division III resserra ses cantonnements et se concentra entre Bâle et Rheinfelden. La Ve se porta entre la Töss et Diessenhofen ; les Ire et IVe remplirent l'intervalle, la Ire entre l'Aar et la Töss, la IVe de Rheinfelden à l'Aar. La VIe division prit ses cantonnements à l'extrême-droite, entre Diessenhofen et Rorschach.

De leurs quartiers généraux de Laufon et de Zurich, les divisions II et VIII se seraient trouvées en mesure, une fois leur rassemblement accompli, d'appuyer les divisions III et V qui, par les positions qu'elles occupaient à Bâle et à Schaffhouse et par les desseins probables de l'ennemi, devaient avoir à soutenir le principal effort.

On sait que l'affaire n'eut pas d'autres suites militaires, et que le 20 janvier, l'armée fédérale fut licenciée. Mais la fibre patriotique avait profondément vibré ; les soldats demandaient à combattre, et le général Dufour crut un moment que l'ordre de licenciement ne serait pas accueilli sans protestation. Il n'en fut rien, les troupes rentrèrent dans leurs foyers avec la même discipline qu'elles avaient mis à se rassembler.

Nous trouvons dans la *Revue militaire suisse* du 7 janvier 1857 un écho des sentiments qui animaient au moment de l'appel sous les armes les militaires suisses.

Le moment est venu où il nous est donné de faire quelque chose pour la patrie, où nous pouvons montrer que les sacrifices nombreux qu'elle a fait en

temps de paix pour le développement de nos institutions militaires ne sont pas des sacrifices inutiles, que l'argent dépensé pour nos écoles militaires par les gouvernements et par les citoyens n'est pas une vaine dépense...

Déjà l'on a pu se couvaincre que les Suisses étaient unanimes dans leur résolution de repousser la force par la force et que ceux qui sont à la frontière s'y sont rendus avec empressement et avec joie.

Il nous reste à montrer que cet élan se maintiendra tout en se pliant à la discipline et que devant l'ennemi nous ne lui serons point inférieurs en aptitudes militaires. Telle est notre espérance, et, nous le disons aussi, notre ferme conviction; car, si en certains points, l'armée prussienne peut avoir, par son organisation, quelques avantages sur la nôtre, le sentiment de notre bon droit, de la défense de nos foyers, de notre liberté, sera un ressort suffisant pour neutraliser tous ces avantages. Loin de nous la pensée de mépriser l'ennemi: nous tenons au contraire l'armée prussienne pour l'une des plus belles et des mieux disciplinées de l'Europe.... Mais l'organisation actuelle de cette armée, inspirée par les désastres de l'invasion française aux temps de l'Empire, n'a pas en vue les expéditions lointaines au milieu de populations hostiles... L'armée prussienne, par la courte durée du temps d'élite et par l'institution des landwehrs, se rapproche de notre système de milices, système excellent pour une défense nationale, pour une guerre juste chez soi: mais impropre à une guerre d'amour-propre dynastique, à une invasion au loin, à une expédition aventureuse et impopulaire.

Aprés quelques semaines de campagne et d'exercices préparatoires, nos soldats de l'élite et de la réserve seront aussi bien aguerris que ceux de l'ennemi: des deux côtés on laissera des femmes et des enfants à la maison, les uns et les autres iront en grande partie pour la première fois au feu...

Jaloux de n'avoir pas la même position militaire que les puissances qui ont combattu dernièrement ou qui combattent encore en Afrique, en Orient, aux Indes, en Lombardie, en Hongrie, le gouvernement prussien veut aussi avoir ses lauriers et pense les trouver et les cueillir en Suisse. Quoiqu'il en puisse advenir de cette intention, ces lauriers, si lauriers il y a, coûteront cher.

Aujourd'hui mieux que jamais, la Suisse peut faire la guerre pour son bon droit. Les cœurs sont unanimes, l'armée suisse est bien préparée... Si nos chefs ne sont peut-être pas tous aussi savants que le sont les officiers prussiens, du moins nous les connaissons et ils nous connaissent: il y aura confiance mutuelle entre eux et la troupe.

En résumé, nous avons confiance dans l'issue des événements. Le Suisse de nos jours ne démèritera pas de ses ancêtres: dévoué comme citoyen, confiant comme chrétien, ferme et vaillant comme soldat, il saura sauver la patrie ou tomber glorieusement avec elle.

Quinze ans plus tard, le colonel Lecomte aura l'occasion de revenir sur ces événements. Le 22 septembre 1872, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du colonel Veillon au cimetière de La Sallaz, à Lausanne, il rappela dans un discours la part prise par cet officier à la campagne du Rhin. Veillon commandait alors la Ire division. « A cette division, ainsi s'exprima l'orateur, devait incomber une lourde et belle tâche. On

ose en parler aujourd'hui, car par la création du nouvel empire germanique, englobant aussi la pauvre Alsace, les conditions de défense de notre ligne du Rhin sont totalement changées. En 1857 cette ligne, maintenant tournée, avait toute sa valeur, et notre brave général Dufour, dont la prudence connue n'est pas l'inertie, aurait su en profiter. Il ne se serait pas enfermé dans un situation passive ; il voulait, paraît-il, défendre Bâle en avant de Bâle, en jetant le gros de l'armée fédérale sur la gauche de l'ennemi qu'il eût acculé au coude du Rhin ; Bâle eût été l'enclume, le gros de l'armée fédérale le marteau, et la pointe du marteau eût été fournie par la Ire division, le bataillon genevois nº 20 en extrême avant-garde. »

Ce fragment du discours du colonel Lecomte valut à ce dernier la lettre suivante du général Dufour :

Genève, le 29 septembre 1872.

Mon cher colonel,

Je suis bien aise de vous dire que vous ne vous êtes point trompés dans ce que vous avez dit au sujet de mon plan de campagne de 1857. Vous avez, selon l'expression vulgaire, mis le doigt dessus. Je me proposais, le cas échéant, d'agir extérieurement pour refouler, si possible, l'ennemi dans l'angle du Rhin.

Voulant dès le début défendre nos frontières par l'offensive, j'avais fait ajouter à mes instructions que, « si les circonstances l'exigeaient, je serais autorisé à sortir des frontières. »

C'était mon plan pour le début, quitte ensuite à me rabattre sur nos lignes de défense et à disputer le terrain pied à pied, tant que nos ressources y auraient suffi.

Si le succès n'eût pas répondu à cette stratégie, elle eût du moins surpris bien du monde et l'honneur suisse n'y eut rien perdu.

Agréez, etc. Général G.-H. Dufour.

* * *

En 1859, le capitaine Lecomte, pour la première fois, verra la guerre de près. Les hostilités ont éclaté en Italie. Le Conseil fédéral l'a désigné d'abord pour surveiller la zone neutre de Savoie, puis pour suivre les opérations en Lombardie. C'est ainsi qu'attaché à l'état-major du roi Victor-Emmanuel, il put recueillir de première main une foule de documents intéressants qui lui permirent de publier, au lendemain même de la guerre, un de ses premiers ouvrages : *Relation historique et critique de la campagne d'Italie en 1859*, suivi deux ans plus tard de *L'Italie en 1860, esquisse des événements politiques*

et militaires. L'autorité italienne conféra à l'auteur la médaille commémorative de la campagne et la Croix des Saints Maurice et Lazare.

A la même époque, il publia un de ses volumes qui attira le plus vivement l'attention sur ses travaux. Nous l'avons signalé déjà ; c'est *Le général Jomini, sa vie et ses écrits*, dont une seconde et une troisième éditions ont paru depuis, chaque fois avec le même succès. Une quatrième édition était en préparation. Le canevas de ce volume, sous la forme d'un « Mémoire », avait été lu dans une assemblée des officiers vaudois dans le temple de Cully, le 9 août 1857.

Le capitaine Lecomte a mis à son étude sur Jomini toute son âme et tout son cœur. A l'admiration qu'il professait pour l'écrivain militaire, s'ajoutait l'affection respectueuse du camarade pour le camarade plus âgé et l'attachement du citoyen pour un illustre concitoyen. Aussi Jomini n'a-t-il pas eu de biographe plus fidèle et de défenseur plus éloquent. Lecomte releva les critiques outrées qui poursuivaient le célèbre général, il en montra le mal fondé et donna de la conduite de son héros, après Bautzen, l'explication juste et décisive. Nul ne le pouvait mieux que lui, car nul n'était mieux à même de pénétrer les sentiments du général. Il y avait entre eux de nombreux points de contact, de nombreuses causes de rapprochement. Même enthousiasme pour la science militaire, même amour de la patrie, même âme pour ainsi dire, « l'âme suisse » qu'un étranger ne pouvait comprendre, encore moins sentir.

On a souvent mal jugé, écrit Lecomte, la démarche par laquelle Jomini est entré au service de la Russie. Les uns se sont déchaînés contre lui en le représentant comme un traître de mélodrame : on ne peut qu'en lever les épaules de pitié. D'autres l'ont excusé par les mauvais traitements que Berthier lui aurait fait éprouver; d'autres, dans les mêmes louables intentions, ont fait valoir les services rendus par lui à la France, avant qu'il eût quitté l'armée française comme après son départ, ajoutant qu'il n'avait jamais oublié sa patrie d'adoption, qu'il s'est opposé à son invasion en 1813, et qu'il y est revenu plus tard : d'autres ont avancé l'impartialité universellement reconnue avec laquelle il a écrit l'histoire militaire de la France et celle de Napoléon, alors que celui-ci était accablé par le malheur : d'autres enfin, prenant pour devise : *ubi bene ibi patria*, ont tenté de présenter comme palliatif de la conduite de Jomini la bienveillance que lui avait témoignée l'empereur Alexandre, et les magnifiques perspectives qui s'ouvraient pour lui en Russie.

Il y a dans tout cela un peu de vrai et beaucoup de faux. Il y manque le point essentiel, c'est-à-dire que la patrie réelle de Jomini fut toujours son pays natal, la Suisse, chose qu'on n'a pas assez comprise en France, où l'on a l'ha-

bitude de s'incorporer, au moins de sentiment, tout ce qui sert ce grand Empire et parle le français.

Quant à la patrie adoptive de Jomini, ce ne fut ni la France, ni la Russie, mais bien et seulement la science militaire et ses champs d'application, science à la fois de méditation et d'action, qu'il ne pouvait pas cultiver en Suisse, et qui formait le seul objet de ses pensées.

Il a bien pu avoir, ici, une grande amitié pour ses frères d'armes: là, de la reconnaissance pour la haute confiance qu'on lui témoignait; mais c'est la science relevée, celle qui, à 23 ans, lui inspirait son *Traité*, qui l'anima partout et toujours de son feu le plus sacré. Ce feu ne se partageait pas et dominait, chez lui, toutes les considérations ordinaires de confraternité, de soumission hiérarchique, et même de sécurité personnelle.

Et si vous voulez mieux comprendre encore la physionomie de Jomini telle qu'elle ressort du tableau que nous en trace l'auteur, lisez ces lignes sur la source des sentiments militaires qui animent les jeunes Suisses. Elles ont trait, dans leurs détails, à nos institutions militaires postérieures à la jeunesse du célèbre écrivain, mais dans leur ensemble et leur esprit, elles valent pour le passé comme pour l'époque où elles furent écrites. Elles nous renseigneront en même temps sur les arrière-pensées du biographe, car en les traçant il a manifestement fait un retour sur lui-même.

Toutes les institutions ont pour but d'attirer le jeune homme vers la patrie militaire, de lui inculquer l'amour des armes et de la gloire nationale: puis, une fois né, cet amour se trouve condamné à des désirs sans satisfaction et sans issue.

A dix ans, on met le fusil entre les mains de l'écolier des villes et des bourgades; à 14 ans, on lui confie des canons; à 16 ans, on le place dans les dépôts de contingents où on l'exerce sept à huit fois l'an; à 20 ans, il entre dans une compagnie du centre ou de l'arme pour laquelle il a fait preuve d'aptitude; il passe ses écoles de recrue, avance en grade, reçoit des leçons de théorie, subit des examens, s'ouvre l'esprit aux sciences et aux études militaires, en effleure les jouissances théoriques et pratiques, puis revient prendre sa bêche d'agriculteur, son aune de marchand, sa plume de commis, rêvant aux occasions d'endosser de nouveau l'uniforme et lisant, dans ses loisirs, quelque histoire des dernières guerres.

Mais un éclair brille à l'horizon, le canon gronde au delà de nos frontières: les bruits de la guerre font le sujet de toutes les conversations et emplissent les journaux. Plus d'un jeune milicien a jeté alors un regard attristé sur ses armes suspendues à la porte, épousseté machinalement sa tenue, regardé la place des galons, de l'épaulette, de la croix, et pris en pitié son labeur de chaque jour. Puis le recruteur passait ou un ami écrivait, et bientôt une nouvelle recrue allait grossir le nombre de ceux qui cherchent au loin la gloire, l'activité, les illusions qu'ils ne trouvaient plus chez eux.

C'est en 1858 que le capitaine Lecomte fit la connaissance du général Jomini. Il avait entrepris une étude biographique

des généraux vaudois destinée à la *Revue militaire suisse*, fondée par lui l'année précédente. La biographie du général Reynier avait paru. Il abordait celle de Jomini. Il eut à ce propos, en février 1858, une première entrevue avec le général, entrevue dont il a publié le récit dans la *Revue du dimanche* (15 mars 1891) et qui fut le début de relations suivies, auxquelles la mort de Jomini devait seule mettre fin. On sait que le général considéra Ferdinand Lecomte en quelque sorte comme son exécuteur testamentaire au point de vue militaire, et l'on se rappelle cette lettre écrite quatre mois avant sa mort, dans laquelle il disait : « Si j'apprenais, dans l'autre monde, la publication d'un ouvrage intitulé : *Précis de l'art de la guerre*, par le général Jomini, complété et appliqué aux nouvelles découvertes, par le colonel Lecomte, etc., je serais fier d'avoir un aussi bon continuateur et votre amour-propre ne saurait en souffrir. »

Le volume espéré a paru en 1894. On y trouve, outre les considérations spéciales attendues par l'auteur du *Précis*, divers documents qui complètent à son sujet les renseignements du volume biographique publié par le capitaine Lecomte en 1857-1860 [1].

* * *

Nous avons laissé Ferdinand Lecomte à son retour de l'armée d'Italie. En 1860, devenu major et chef d'état-major de la division Veillon, il visite le camp de Châlons, commandé alors par le maréchal Mac-Mahon, et quelques réunions de troupes et établissements militaires en France, en Belgique et en Allemagne.

En 1862 et les années suivantes se place un événement qui marquera dans sa vie et restera parmi ses plus beaux souvenirs. Comme major américain, il fait la campagne de Centreville, puis de la péninsule d'Yorktown sous le général Mac Clellan, auquel il servit d'aide de camp. C'est alors qu'il lia des relations d'une amitié durable scellée sur les champs de bataille, avec le prince de Joinville, le duc de Chartres et le comte de Paris qui suivirent la campagne dans le même état-

[1] On sait que le colonel Lecomte, il y a peu de mois, avait pris l'initiative de l'érection d'un monument au général Jomini, à Payerne, la ville natale du célèbre stratège. Un comité a été constitué, dont la *Revue militaire suisse* a donné la composition dans sa livraison d'octobre. Il faut souhaiter que ce projet aboutisse et que l'œuvre du colonel Lecomte trouve de zélés continuateurs.

major. Il fixa les péripéties de la campagne dans une relation qui fut très remarquée et contribua pour sa part à la réputation d'écrivain militaire de l'auteur : *Guerre des Etats-Unis d'Amérique*, rapport au Département militaire suisse.

Cette brochure fut complétée peu après par la publication de divers documents officiels qui parurent sous le titre : *Campagnes de Virginie et de Maryland en 1862.*

Il revint au pays[1], participa, en automne 1862, avec le grade de lieutenant-colonel, au rassemblement de Winterthour, et, l'année suivante, à celui de la Haute-Argovie sous le colonel féderal de Salis ; il reprit ses cours d'instruction à Thoune ; il fut aussi, pendant l'hiver 1864, un des précepteurs militaires du prince de Condé, fils du Duc d'Aumale. A cette occasion, il lia connaissance avec ce dernier et resta en relations suivies. Le duc d'Aumale, grand militaire comme on sait, était un correspondant précieux, toujours prêt à s'entretenir avec les écrivains les plus compétents des sujets qui lui tenaient à cœur[2].

Les leçons du colonel Lecomte au prince de Condé ont donné lieu à la publication de deux volumes : *Etudes d'histoire militaire*, embrassant les temps anciens et modernes jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

Mais il avait la nostalgie du champ de bataille. En 1865, il repart pour l'Amérique et assiste à la partie la plus importante des campagnes de la Virginie. Il fut un des premiers, dit-il dans ses notes personnelles, à entrer à Richmond, avec le corps de nègres du général Ord, le 2 avril 1865. Au milieu de la ville en flammes, beaucoup de pauvres sécessionistes affamés et affolés, américains, suisses, allemands, français, vinrent se mettre sous la protection de son brassard rouge à croix blanche, et il eut le bonheur, grâce à l'excellente discipline des mêmes soldats nègres dont on redoutait les représailles, de faire loger et nourrir un grand nombre de ces malheureux.

A la fin de la guerre et après avoir assisté aux funérailles

[1] Détail intéressant : Il était alors bibliothécaire cantonal du Canton de Vaud ; le Conseil d'Etat de ce canton lui fit savoir par une lettre signée du nom de son ancien collègue de la Légion romande, Eytel, qu'il eut à réintégrer ses fonctions s'il ne voulait se voir remplacer. Lecomte n'avait pas de fortune, il dut revenir à son bureau trop paisible de bibliothécaire.

[2] On trouvera, sur les séjours du duc d'Aumale et du prince de Condé en Suisse, d'intéressants détails dans deux articles de la *Revue militaire suisse* (juin et juillet 1897) rédigés par le colonel Lecomte à l'occasion de la mort du duc.

de son dernier martyr, le président Lincoln, à Washington, le lieutenant-colonel Lecomte se dirigea sur le Far-West pour suivre les troupes du général Sully en campagne contre les Indiens Sioux sur le Haut-Missouri.

La publication de la *Guerre de la sécession*, 1861-1865, ouvrage en trois volumes, fut la suite des voyages d'études américains de Ferdinand Lecomte. A la même époque à peu près, parut la *Guerre du Danemark en 1864*, qui lui valut la Croix de commandeur de l'Ordre du Danebrog.

Quand éclata la guerre de 1866, le lieutenant-colonel Lecomte se rendit à Francfort pour voir la mobilisation et l'entrée en campagne des Allemands du Sud. Resté quelques jours avec les Wurtembergois et les Hessois, il hésitait à les accompagner plus loin en sympathique amateur, ou à se rendre comme belligérant en Italie, où il était question de lui confier un commandement sous Garibaldi, quand il fut tiré d'embarras par un ordre le rappelant en Suisse pour un service d'état-major. Il ne vit les champs de bataille de 1866 qu'en touriste et en écrivain. De ce voyage et de l'étude des opérations sortirent les deux volumes de la *Guerre de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche et la Confédération germanique en 1866*. C'est à la suite de cette publication que Ferdinand Lecomte fut nommé Membre honoraire de l'Académie royale des sciences militaires de Suède et Chevalier de l'Ordre de l'Epée.

En 1867, le lieutenant-colonel Lecomte passa colonel.

Survient l'année terrible. Le colonel Lecomte est marié depuis trois ans ; il est père de famille ; son état de santé laisse à désirer aussi ; il a une rechute de la laryngite qui, depuis 1853, à diverses reprises, l'a obligé de courir les cures d'eau et les hivernages dans le Midi. C'en est fini des expéditions à la suite des armées étrangères. Il se contente de faire son service d'officier de milices suisses, d'abord comme chef d'état-major de la division de Salis, à Porrentruy, puis à Lausanne, comme adjoint du Département militaire vaudois et commandant de place.

Mais de cœur, il est avec les combattants, là-bas, au delà de la frontière. Il les accompagne par l'imagination ; il les suit sur la carte ; il voit Moltke renouveler ses « tenailles » de Sadowa, de partout, et déplore qu'il n'y ait pas en France un général pour remettre en honneur les vrais principes de la guerre.

A maintes reprises, il reprend ce sujet qui lui tient très particulièrement au cœur, dans les quatre volumes de sa *Relation historique et critique de la guerre franco-allemande en 1870-1871*. On retrouve presque à chaque page, dans cette publication, le disciple de Jomini et des grands maîtres de la stratégie, nourri de la lecture de leurs ouvrages et de l'étude de leurs faits de guerre. Dans sa première entrevue avec Jomini, la question de l'enveloppement a déjà été le fond de la conversation :

— Marengo et Ulm, je n'appelle pas ça des batailles, dit-il, avec cette belle assurance que possède seule la jeunesse.

— Ah ! Ah ! s'écrie Jomini ravi. Et Rivoli, et Austerlitz, qu'en direz-vous ?

— Voilà des vraies batailles : du central.

— Et Dresde ?

— Juste l'inverse : de la tenaille.

— A la bonne heure ! Nous nous entendrons.

Il y reviendra souvent, surtout à propos des opérations du grand état-major prussien. Lisez, par exemple, ce passage de son chapitre sur Sedan :

« On comprend que l'état-major prussien, avec ses masses et son artillerie supérieures, soit arrivé à faire de l'enveloppement un système exclusif, presque une routine. Ce ne serait pas une raison de l'imiter dans d'autres conditions d'effectifs et de feux, ni de s'en alarmer dans tous les cas, ni surtout de dire, comme on l'a fait, qu'il a créé par là une nouvelle stratégie.

» Ce trop gracieux compliment n'est sans doute qu'une figure, car ce système est vieux comme la guerre.

» La nouveauté, c'est qu'il réussisse si bien après tant d'expériences du contraire, dont les batailles de Rivoli et d'Austerlitz sont les plus mémorables. Quoiqu'il y ait des raisons réelles de cette résurrection fortunée, comme nous le dirons tout à l'heure, les dispositions de Napoléon Ier pour ces deux batailles restent aussi le type constant de la méthode à lui opposer.

» Elle consiste, comme on sait, dans l'offensive en forces contre une fraction de l'enveloppement, avant son passage de la phase stratégique à la phase tactique, tandis que les autres fractions sont paralysées par des détachements minimes.

» Nous convenons que la difficulté de l'exécution est plus

grande de nos jours que sous Napoléon Ier, et là est le secret des succès prussiens. »

Il ne peut admettre les louanges exagérées adressées à la stratégie de de Moltke; il ne comprend pas qu'on puisse la célébrer sans restriction, alors que tant de généraux et tant d'écrivains éminents, de divers pays, en ont, par avance, éclairé les points faibles, Jomini, l'archiduc Charles, Clausewitz et Muffling, Radetzky, Bugeaud, Dufour, l'archiduc Albert, et parmi les écrivains civils, Thiers, pour lequel le colonel Lecomte eut toujours un faible. Et il est heureux de constater qu'un général français ne subit pas l'emballement universel, « le général Lewal, fécond écrivain du *Journal des sciences militaires*, qui bien que trop imprégné de l'esprit fantaisiste de Clausewitz, fournit dans ses études un bon bagage de faits spirituellement mis au goût des gens désireux de nouveautés à tout prix en fait d'art militaire. »

Mais le général Lewal a commis une imprudence. Il a parlé des « obscurités » de Jomini et de Dufour. Le colonel Lecomte ne permet pas qu'on touche à ses maitres. Aussi son ardeur de polémiste, que jamais il ne parvint à vaincre complètement, se réveille. « Peut-être, ajoute-t-il en note, le savant général a-t-il trop cédé à cette tendance (les nouveautés en fait d'art militaire) quand il propose, pour parer aux *obscurités* de Jomini, Dufour et autres, tout un ensemble de définitions constituant un nouveau langage militaire. Quel profit réel y aurait-il à changer les termes connus de : stratégie, tactique, logistique, etc., en ceux de : stratopédie, machétique, proégétique, pronoétique, sullégitique, etc., etc.

» Laissons ces réformes de philologie à qui de droit. Si elles peuvent mériter un prix de grec ou d'allemand, elles avanceront fort peu la cause de l'art militaire, en France surtout, où l'on a plus besoin de revenir aux bonnes traditions perdues que de les remplacer et de s'abuser par des nomenclatures nouvelles. »

On trouve souvent dans les volumes du colonel Lecomte, et plus spécialement dans ses articles de la *Revue militaire suisse*, qui les supportaient mieux, des remarques de ce genre. Elles mettent en lumière un des côtés de son esprit toujours prêt à combattre et à tailler à ses antagonistes des croupières. Dans la polémique de presse comme sur le terrain, il aimait la méthode offensive.

*
* *

En 1875, l'armée suisse ayant été réorganisée sur ses bases actuelles, le colonel Lecomte est nommé divisionnaire, et prend le commandement de la IIe division. En 1871 déjà, le Conseil fédéral lui avait offert le commandement de la IVe division en remplacement du colonel Bontems. Il avait dû refuser pour raison de santé.

Il resta à la tête de la IIe Division jusqu'en 1891. Pendant cette période, il commanda ses troupes au rassemblement de Fribourg en 1878, aux manœuvres de 1886 dans la Broie et de 1890 dans la Gruyère. Cette année-là cependant, son état de santé précaire l'obligea à diverses reprises à se faire remplacer par son plus ancien brigadier, le colonel Frey.

En 1889, il avait dirigé les manœuvres d[illegible] IIe et Ve divisions, entre Soleure et Berthoud. Elles [illegible]ent attiré un concours d'officiers plus grand encore que d'habitude ; on voulait voir comment se mesureraient le fougueux colonel Müller avec le tenace et réfléchi colonel Feiss. Même de l'étranger, fait rare chez nous, s'étaient présentés des correspondants militaires. A signaler en particulier M. Lorand, rédacteur de la *Réforme*, qui venait chercher des documents pour sa campagne en faveur de l'introduction du système des milices en Belgique ; et M. Charles Malo, le correspondant militaire bien connu du *Journal des Débats*.

Ce dernier apprécia d'une manière fort bienveillante les manœuvres auxquelles il assista du premier au dernier jour. Donnant entre autres son opinion sur le colonel Lecomte, il écrit, après avoir constaté l'exiguïté du territoire où se mouvaient les divisions :

« Il appartenait au Directeur des manœuvres d'atténuer en grande partie cet inconvénient par des thèmes judicieux, et c'est à quoi je puis dire qu'il a excellé : grâce au soin prévoyant avec lequel il avait arrêté la répartition des cantonnements, grâce aux ordres généraux d'une clarté parfaite et d'une portée toute pratique qu'il faisait parvenir en temps utile à chacune des divisions (au nom des armées auxquelles elles étaient censées appartenir), grâce à la netteté avec laquelle était définie, après chaque choc, la « situation » nouvelle qui devait servir de base à la manœuvre suivante, les deux partis se reportaient en avant, reprenaient le contact et en venaient

aux mains dans des conditions se rapprochant aussi complètetement que possible de celles qui se présentent le plus ordinairement à la guerre. Aussi n'ai-je pas manqué de vous signaler déjà ce qui m'avait le plus frappé dans ces manœuvres, à savoir une constante préoccupation d'éviter toute invraisemblance, que des états-majors plus renommés devraient bien avoir au même degré et qui était d'autant plus méritoire ici qu'il fallait compter sans cesse avec le temps, avec les lieux et avec l'argent. »

En 1891, le colonel Lecomte dut, pour motifs de santé, demander sa démission au Conseil fédéral. Cette décision, devant laquelle il ne put s'empêcher de reculer pendant quelque temps, lui fut un véritable crève-cœur. C'était comme une fin de sa vie précédant la mort. Dès sa première jeunesse, il avait vécu pour la science militaire, pour la satisfaction de ses goûts de soldat et d'officier ; l'armée était le fond et le tréfond de ses pensées. Et voilà qu'au lieu de mourir soldat comme il avait vécu, en pleine activité de service, la maladie qu'avait si souvent vaincu son énergie le contraignait à abandonner ce qui lui était le plus cher au monde, le commandement de sa division.

Son ordre du jour d'adieu laisse percer son sentiment :

Aux officiers de la IIme division et, par eux, aux sous-officiers et soldats sous leurs ordres.

Le Conseil fédéral m'ayant accordé ma démission de commandant de la IIme division pour raison de santé, je prends congé de vous par la présente en vous remerciant de vos bons services et de votre constant dévouement.

Ce n'est pas sans regrets que je me sépare de la IIme division : mais j'ai la consolation de savoir que je la laisse entre bonnes mains, soit pour le commandement, soit pour l'instruction, et d'être sûr que mon successeur, M. le colonel-divisionnaire David, trouvera auprès de vous le même précieux concours que vous m'avez toujours prêté.

Recevez mes adieux sincères et gardez-moi une petite place dans vos cœurs.

Lausanne, le 2 mars 1891.

LECOMTE, col-div

Pendant cette période de 1875 à 1891, l'activité littéraire du colonel Lecomte s'est un peu ralentie. Plusieurs raisons l'expliquent. Tandis qu'il était, comme militaire, appelé au commandement d'une division, il était, au civil, nommé chancelier d'Etat du Canton de Vaud, situation absorbante exigeant

un travail extrêmement suivi. D'autre part, l'ère des grandes guerres européennes avait pris fin pour un temps. Sa publication la *Guerre d'Orient 1876-1877* fut donc la dernière de cette importante série de relations des guerres contemporaines, commencée en 1859 par la guerre d'Italie, et qui ne compte pas moins de quatorze forts volumes.

Aussitôt sa démission donnée, il profita de ses nouveaux loisirs pour se remettre à la tâche. Un de ses premiers soins fut l'exécution du testament militaire de Jomini ; il mena à bien cette réédition augmentée du *Précis* dont nous avons déjà parlé.

Peu auparavant, soit en 1891-1892, il avait fait paraître, comme supplément à la *Revue militaire suisse* d'abord, puis en un volume séparé, la *Guerre d'Espagne*, extrait des manuscrits des *Souvenirs* de Jomini. Il avait extrait des mêmes *Souvenirs* le récit des campagnes de 1812-1814. Enfin, en 1892, également, il entreprit la défense des troupes suisses au service de Napoléon Ier, accusées par Marbot, dans un passage calomnieux de ses *Mémoires*, d'avoir fui devant l'ennemi, à Polotsk, le 17 août 1812. Il recueillit les documents officiels et les récits des témoins oculaires, entre autres, celui de St-Cyr, et rétablit ainsi la vérité historique dont Marbot ne paraît pas s'être soucié dans cette circonstance plus que dans beaucoup d'autres.

La dernière œuvre du colonel Lecomte comme écrivain militaire a vu le jour au lendemain de sa mort. C'est un 3e volume de ses *Etudes d'histoire militaire* [1], consacré à Frédéric-le-Grand, à Washington et à Napoléon. Nous venons seulement de le recevoir et attendrons notre prochaine livraison pour en parler. L'auteur avait donné le « bon à tirer » de la couverture la veille même de sa mort.

* * *

Ainsi, jusqu'à sa dernière heure, Ferdinand Lecomte resta fidèle à ses premières amours, les études militaires. Elles l'ont fait connaître et apprécier bien au delà de nos frontières. La sûreté de ses jugements, survenant au lendemain même des événements, témoignait de l'indépendance de son esprit et de

[1] *Etudes d'histoire militaire*, par F. Lecomte, colonel fédéral suisse, membre de l'Académie royale des sciences militaires de Suède. Tome III, Frédéric — Washington — Napoléon, avec six planches. Lausanne, 1900. F. Rouge, éditeur.

la profondeur de ses connaissances. La plupart de ses conclusions sur les grandes guerres de ce siècle ont conservé toute leur valeur.

Prenez celles qu'il porte sur Moltke pour ainsi dire au jour même des succès de cet heureux vainqueur. Les élèves du feld-maréchal ne les auraient pas ratifiées pour tout au monde, il y a quelques années encore. Moltke, pour eux, devait égaler, si ce n'est effacer, la gloire de Napoléon. Trente ans bientôt sont passés, et voici qu'en Allemagne la critique historique ayant repris ses droits, des jugements se font jour qui rappellent singulièrement ceux de l'écrivain suisse. Mais celui-ci a eu l'honneur de les formuler le premier, en se dégageant de l'encens qui entoure les capitaines victorieux et voile si souvent la réalité aux yeux de leurs contemporains. Ce n'est pas un petit éloge que celui adressé à un écrivain de savoir résister aux courants d'opinion qui se forment autour de lui ; il prouve par là que ses ouvrages sont scellés de la bonne marque historique, la marque de l'impartialité, de l'étude basée sur les faits et sur les principes, avec, pour seul but et unique souci : la vérité.

C'est un grand honneur pour la Suisse d'avoir possédé un homme d'une aussi haute valeur que le colonel Lecomte. Notre pays a toujours tenu avant toute autre chose à sa réputation militaire. A cet égard, il n'a pas changé. Malgré la longue paix et les progrès de ce que l'on appelle les vertus bourgeoises, nous tenons à rester les fils de ces soldats qui pendant cinq siècles combattirent sur tous les champs de bataille de l'Europe, servant non les rois ou les Républiques, mais la guerre.

Ferdinand Lecomte vécut sa vie entière dans ce sentiment. Ne pouvant servir la guerre au gré de ses désirs, sous les drapeaux, dans les camps, il la servit dans ses écrits ; il lui éleva un monument solide de science et de travail.

La Suisse lui en est reconnaissante ; elle se rappellera les services rendus par le citoyen et par le soldat ; elle honorera la mémoire de l'écrivain qui a accru l'héritage national d'une part de gloire et de grandeur morale.

F. F.

NOS MITRAILLEUSES DE CAVALERIE

(Avec cinq planches phototypiques.)

La *Revue militaire suisse* a déjà publié un article donnant quelques indications sur les mitrailleuses Maxim à l'occasion des études préliminaires auxquelles elles ont donné lieu[1].

Dès lors, nous avons vu les puissances limitrophes les introduire dans leur armée de campagne.

La chronique allemande de la *Revue* du mois de septembre dernier annonçait que les chasseurs de la garde et les chasseurs d'Alsace avaient été pourvus d'un matériel de mitrailleuses Maxim de 8 mm. Plus récemment encore, la *Gazette de Cologne* publiait un long article ayant trait à ces nouveaux engins de guerre, qui expérimentés aux dernières manœuvres impériales ont donné des résultats satisfaisants. Après une longue description de la machine, l'auteur pose les conclusions suivantes: « On peut s'étonner de ce que la Suisse soit le premier Etat qui ait créé des compagnies de mitrailleuses ; mais les conditions spéciales de ce pays, dans lequel l'emploi de la cavalerie comme *Schlachtenreiterei* est impossible, sont des raisons qui rendent nécessaire la formation de ces nouvelles unités. »

Partout les mitrailleuses ont été attelées ou portées à dos d'homme ; nous serons donc les premiers encore à les faire porter par des chevaux de bât, accompagnant la cavalerie.

On a beaucoup discuté, dans nos milieux militaires, le pour et le contre de cette innovation. Les uns voient en ces pièces des engins n'ayant leur vraie utilité que dans la guerre de montagne et voudraient les attacher à nos batteries alpines ; les autres auraient voulu en doter l'infanterie. Il s'est même trouvé un « plaisant » pour proposer de supprimer l'infanterie et de la remplacer par des compagnies de Maxim, afin de pouvoir rogner un coin au budget militaire.

Cette année, — ensuite de la décision qui attachait les mitrailleuses à la cavalerie, — a paru un projet de règle-

[1] *La mitrailleuse Maxim dans notre cavalerie*, par le colonel Wildbolz, instructeur de cavalerie. *Revue militaire suisse*, juin 1894.

ment intitulé : *Principes de l'emploi tactique et de la conduite du feu des compagnies de mitrailleuses à cheval.*

Un premier chapitre de ce projet traite des généralités : voici en substance ce qu'il dit :

L'adjonction de ces machines, soit à la cavalerie indépendante, devant le front, soit à celle qui se trouvera engagée dans le combat des trois armes, a pour but d'augmenter la force de résistance de la cavalerie, tout spécialement dans notre genre de terrain, ainsi que de stimuler l'esprit d'entreprise de son chef.

Offrant un but très restreint à l'ennemi, ces pièces trouveront facilement dans le terrain des couverts et des masques, de telle façon qu'il soit difficile, sinon impossible à un ennemi, surpris par leur feu, d'en découvrir la provenance.

Ces nouvelles unités ne devront, en aucun cas, entraver les mouvements de la cavalerie et ne seront qu'un moyen « bienvenu », susceptible d'augmenter les chances de succès dans le combat. Une cavalerie qui en arriverait à se considérer comme simple soutien de ses mitrailleuses perdrait, du coup, sa raison d'être.

Les mitrailleuses, attachées à une brigade, formeront une compagnie de huit machines. Cette unité peut être employée réunie, ou bien sera répartie aux escadrons ou pelotons, chargés de missions spéciales. Il faut cependant éviter de la fractionner trop et en tous cas ne jamais détacher une pièce seule.

Le chef de la compagnie sera placé sous les ordres directs du commandant de la cavalerie. Celui-ci, après l'avoir orienté sur la tâche générale, indiquera la ou les positions à prendre et les buts à battre.

Un chef de mitrailleuses qui, pour une raison ou pour une autre, n'aurait pas reçu d'ordres, est tenu d'agir d'après sa propre initiative.

La colonne des pièces suivra la cavalerie ou y sera intercalée et déboitera au besoin aux allures vives.

Une cavalerie chargée d'occuper une position avancée ou un défilé, peut détacher une subdivision de mitrailleuses, sous la protection d'un faible détachement de cavaliers, avec ordre de tenir le point donné jusqu'à l'arrivée du gros. Cette position peut encore, à ce moment-là, être gardée par les mitrail-

leuses pendant que le gros de la cavalerie est employé à une opération plus étendue.

Pour occuper une position, on placera les pièces de façon à battre les points qui, par la configuration du terrain, paraîtront favoriser le déploiement des forces ennemies. On cherchera spécialement à tenir sous son feu la direction de l'attaque ennemie. Ces considérations exigent de la part d'un officier de mitrailleuses un coup d'œil tactique très développé et une connaissance parfaite des particularités de son arme, attendu qu'une position de ce genre ne peut en général être reconnue et, moins encore, être fortifiée à l'avance.

Une cavalerie chargée de la couverture d'un front très étendu (ligne de cours d'eau ou de montagnes) peut en faire garder les passages principaux par quelques mitrailleuses, auxquelles on adjoindra un certain nombre de cavaliers comme couverture, pendant que le gros de la cavalerie reste en main de son chef et sera envoyé, au moment propice, sur le point où l'ennemi cherche à percer. De même, aux avant-postes d'une cavalerie indépendante, on fera garder, les principales lignes d'approche de l'ennemi ainsi que les défilés.

L'occasion ne manquera pas de combiner l'action de choc de la cavalerie avec l'action du tir des mitrailleuses, pour tendre des pièges à l'ennemi, le surprendre et l'attirer sous le feu. Le rôle des mitrailleuses dans le combat spécial de cavalerie contre cavalerie sera cependant plus limité. Mais là encore, elles rendront d'importants services soit en cas de rencontre de deux corps de cavalerie, en couvrant l'ennemi de projectiles et préparant ainsi l'attaque, ou en arrêtant l'élan de la cavalerie adverse, soit pour couvrir la retraite et permettre de rallier une cavalerie dont l'action n'aura pas réussi.

Mais c'est dans un combat où la cavalerie agit en liaison avec un corps de troupes considérable et, en terrain peu propice pour elle, que les Maxim trouveront leur plus grand champ d'activité.

Dans chaque phase du combat : au moment de l'arrêt de l'avant-garde ennemie, pour protéger la mise en ligne de nos propres forces contre les entreprises de l'ennemi puis au moment décisif de l'action, les mitrailleuses ne manqueront pas de buts, de la destruction desquels dépendra le salut de l'ensemble.

Enfin, la mitrailleuse facilite et favorise la poursuite tâche qui incombe presque exclusivement à la cavalerie. Elle concourra aussi à couvrir la retraite si, grâce à sa mobilité, elle parvient à ouvrir son feu sur le flanc des masses ennemies.

Nous ne voulons pas entrer ici dans une description technique détaillée des mitrailleuses Maxim; nous nous bornerons à en rappeler le système. La mitrailleuse n'est autre chose qu'un canon de nos fusils d'infanterie, dont la culasse mobile a été remplacée par un mécanisme permettant le chargement automatique produit par le recul au départ du coup. Ce canon est entouré d'un cylindre rempli d'eau destiné à empêcher l'échauffement pendant un tir de vitesse un peu prolongé. L'appareil est placé, pour le tir, sur un trépied pourvu d'une sellette sur laquelle prend place l'unique servant chargé de manœuvrer la pièce. Le chargement s'opère au moyen d'une bande portant 250 cartouches de fusil. Une fois le premier mouvement de la charge terminé et la cartouche engagée dans son logement, il suffit de presser sur une détente, placée en arrière de la culasse, pour faire partir le coup. La douille est rejetée en avant, une nouvelle cartouche vient prendre sa place, le second coup part, et ainsi de suite. Une fois les 250 coups tirés, une nouvelle bande de cartouches vient remplacer la première.

L'appareil de pointage se compose d'une hausse à cheminée et à glissoire et d'un guidon. L'inclinaison est donnée à la pièce au moyen d'une vis de pointage. Deux poignées adaptées à la partie postérieure de la culasse permettent la déviation latérale du canon.

Les phototypies que nous donnons avec la présente livraison (Pl. XXII à XXVI), permettront de se rendre compte de la construction de la machine dans ses parties principales, de son arrimage sur les bâts et de quelques-unes des formations de tir et de combat.

On admet, pour nos Maxims, une portée efficace de 1500 m.. De récentes expériences ont prouvé que le règlement est trop modeste et qu'on peut les employer efficacement à de plus grandes distances encore, c'est-à-dire jusqu'à 1800 et 2000 m.. sur des buts compacts, à des distances connues.

Le maximum d'effet s'acquerrait en attendant que l'ennemi ait atteint un point repéré d'avance et en ouvrant, à ce moment, un feu de vitesse.

Les effets de l'artillerie de campagne surpassent ceux des mitrailleuses, aussi bien que ceux de l'infanterie, aux grandes distances. L'effet moral du projectile d'artillerie est aussi tout autre. Par contre, la mitrailleuse a l'immense avantage de se mouvoir pendant le tir dans le sens vertical et latéral, de façon à arroser de grands secteurs d'un feu continu. Cet avantage la rend supérieure aux deux autres armes, contre des buts s'avançant entre des couverts ou se mouvant à des allures rapides, telle une attaque de cavalerie.

Etant donné la précision du tir des mitrailleuses, on peut compter sur l'avantage du feu contre une subdivision d'infanterie d'une section (40 hommes) aux distances de 800-1000 m. et au-dessus, grâce à une gerbe de dispersion beaucoup plus concentrée, à l'observation des coups plus facile et à la correction instantanée. — Grâce aux qualités balistiques supérieures dont cette arme a fait preuve dans de nombreuses expériences, exécutées dans les plus mauvaises conditions, dit la *Gazette de Cologne* il faut s'attendre à ce que sous peu toutes les armées de terre et de mer en soient dotées.

On entend souvent reprocher aux mitrailleuses leur mécanisme trop compliqué et délicat; il suffit de si peu de chose pour qu'un accroc se produise ! A ce reproche, on peut répondre que le système se perfectionnera tous les jours ; du reste, depuis la construction de machines à recharger les bandes vides, l'appareil fonctionne beaucoup mieux.

* * *

Malgré le dédain que tout cavalier professe à l'égard de ce qui fait du bruit et travaille à pied, on n'a pas rencontré de difficultés à trouver les cadres et le personnel destinés aux nouvelles unités.

Le 1er cours de mitrailleurs, qui avait pour but de former des cadres en vue des écoles à venir, devait servir en quelque sorte de pierre de touche au *Projet de règlement* ; cette école vient de prendre fin à Berne. Elle a duré six semaines.

Les *compagnies de mitrailleurs à cheval* ne seront pas des unités techniques, elles ne sont même pas formées exclusivement de techniciens; le service de mitrailleur n'exige aucune connaissance technique. Nous avons vu que les mitrailleuses serviront, en première ligne, à renforcer la puissance de feu de la cavalerie et formeront partie intégrante de cette arme. Leur force résidera, en tout premier lieu, dans la préparation au tir,

dans la connaissance des principes de la tactique du feu, puis dans l'esprit *cavalier* qui les animera.

L'instruction tactique de la troupe sera faite de telle façon que le chef de la cavalerie n'ait pas à se faire de soucis à l'endroit de ses mitrailleurs et que, sans être appelés, ils soient toujours à disposition immédiate de l'arme à laquelle ils appartiennent.

Le cours de mitrailleurs, placé sous les ordres de M. le major Schlapbach, instructeur de Ire classe de cavalerie, formait un peloton d'école de 4 pièces; cadres et troupe étaient fournis par des guides ou des dragons qui, attirés par la nouveauté, s'étaient volontairement offerts pour y prendre part.

L'organisation de ce peloton, conforme au règlement, était à peu près la suivante :

1	Ier lieut. ou lieutenant [1]		
2	sergents	2	
4	brigadiers . . .	4	
1	caporal armurier .	1	
12	servants	12	soit 20 cavaliers pouvant tous faire le service de la pièce.
8	conducteurs . . .	16	
Total : 1 off. 27 hommes		35	chevaux.
2 chars à munitions de cavalerie	.	4	»
		39	chevaux.

Les hommes étaient armés du mousqueton et du sabre; dans le prochain cours on fera l'essai du pistolet à tir rapide.

Les 4 chevaux à munitions portaient chacun 2000 cartouches. Les chevaux sont accouplés deux à deux, comme dans l'artillerie, avec cette différence qu'au lieu d'une longe, c'est un bâton qui sert au conducteur à conduire le sous-verge.

Les pièces sont portées sur bâts, d'un côté le trépied avec sellette; de l'autre, la pièce avec cylindre réservoir à eau. En plus un bidon rempli d'eau et un sac de réserve contenant les outils et pièces de rechange pour le mécanisme.

Poids du chargement pour le cheval de pièce :

Paquetage complet avec : selle, bride, cylindre chargé d'eau, canon, réserve d'eau et 5 kg d'avoine = 108 kg.

[1] On en avait appelé davantage afin de former des officiers pour les écoles à venir

Canon avec eau	31,5 kg.
Trépied	24 »
Trépied avec réserve d'eau	31 »
Selle et bride	27 »
Cadres de bâts avec deux couvertures . . .	13,5 »

Les munitions sont réparties en caissettes renfermant chacune une bande de 250 cartouches. Quatre caissettes, soit 1000 cartouches, sont portées de chaque côté du bât.

Poids du chargement pour le cheval de munitions :

Paquetage complet avec 5 kg d'avoine = 123 kg.

1 coffret à munitions = 9 kg.

Cadres de bâts à munitions avec 8 coffrets = 90,5 kg.

Formations.

Les formations de manœuvre, marche et combat ne présentent rien de particulier. La colonne de marche s'obtient par un *rompez par pièce* de façon à avoir dans la colonne les pièces suivies par leurs chevaux de munitions. La marche en avant en terrain découvert se fait en ligne, ou même en ligne ouverte, avec des intervalles de 20 pas entre les pièces.

Les prises de position, en terrain découvert, se font aux allures vives, trot ou galop. Les chars à munitions suivent à 100-200 m. comme 2me échelon.

Au commandement de *halte* le chef de peloton indique exactement la position à occuper, puis donne l'ordre :

En avant (à droite, à gauche) en position, direction l'angle du bois, pièce de droite à côté de cet arbre, etc.

Si le terrain n'offre pas de couverts à proximité pour les chevaux, ces derniers sont échelonnés en arrière d'une aile ou des deux ailes des pièces et forment le premier échelon de munitions.

Les sergents désignent l'emplacement de leurs deux pièces, dont l'intervalle ne doit jamais être inférieur à 10 pas, de façon à ce quelles soient isolées et n'offrent pas un but trop compact à l'ennemi.

Les caporaux, chefs de pièce, avec l'aide de leurs aide-tireurs, détachent pièces et trépieds et les portent en avant. Le montage se fait sur l'emplacement à occuper.

Les porteurs de munitions prennent une caissette contenant une bande de cartouches et la portent à la pièce. La bande est engagée et la pièce prête à fonctionner. Tout ce qui n'est

pas nécessaire au service des pièces se porte en arrière, à couvert.

Le remplacement des bandes, une fois l'action commencée, est l'affaire des aide-tireurs. Les caissettes vides sont remplacées au fur et à mesure par celles du caisson de munitions.

La réserve, sous les ordres du caporal armurier (pour la compagnie, sous les ordres de l'officier non occupé au tir), est autant que possible placée à couvert. Cet officier, ou, cas échéant, un sous-officier, veille à ce que les bandes vides soient remplies à l'aide de la machine *charge-bandes* adaptée au fourgon de munitions. Il fait en outre garder par des surnuméraires l'aile non appuyée de la position.

Le tir.

La conduite du feu est la tâche la plus difficile ; elle incombe à l'officier dans le combat. L'unité de feu des mitrailleuses est le peloton de 4 pièces. Deux pièces peuvent être appelées à remplir une tâche spéciale. Dans la compagnie, c'est le commandant qui indique aux chefs de pelotons la position à occuper et les buts à prendre sous leur feu. La hausse et le genre de feu, par contre, sont en général l'affaire des chefs de pelotons. Le chef de compagnie a la conduite tactique de l'unité et les chefs de pelotons la conduite du feu proprement dite.

Genres de feux.

Le *feu de séries* (Lagenfeuer) est aux mitrailleuses ce qu'était le feu de salve à l'infanterie. Après indication du but et de la hausse à employer, le chef de peloton indique la pièce qui doit tirer en faisant précéder le commandement : *feu* du nom du servant de la dite mitrailleuse. Chaque série de 5 coups environ est suivie d'une correction.

La hausse est-elle trouvée, le tir est dit réglé et l'on passe au *feu de vitesse*. A cet ordre, les sergents font tirer alternativement leurs pièces de gauche et de droite. Le tir se fait alors en séries d'une cinquantaine de coups et le moment pendant lequel une des deux pièces ne tire pas est employé par le servant à inspecter et à graisser le mécanisme. C'est le feu ordinaire des mitrailleuses.

Le *feu par pièce* correspond au feu de magasin de l'infanterie. Toutes les pièces tirent simultanément des séries de 50

à 100 coups, puis interrompent le feu un instant (inspection et graissage). Elles reprennent une nouvelle série de 50 à 100 coups et ainsi de suite.

En raison de la quantité énorme de munitions que ce genre de feu consomme et afin d'éviter l'usure prématurée du matériel, on ne l'emploiera qu'exceptionnellement pour repousser un danger imminent, en cas de surprise par le feu, ou pour battre des buts étendus et compacts qui risquent de disparaître d'un instant à l'autre, cela aux distances connues.

Afin de couvrir des objectifs de faible profondeur et passablement larges du plus grand nombre de projectiles, le chef de section donnera l'ordre : *Dispersez le feu en largeur* (Seitenstreufeuer), le feu sera dirigé d'une aile du but à l'autre, en fauchant.

Contre des buts étroits et profonds, on emploiera l'ordre de : *Dispersez le feu en hauteur* (Höhenstreufeuer).

Un simple mouvement de rotation imprimé à la vis de pointage, pendant qu'une main continue à presser sur la détente, produira un arrosage en profondeur.

Ce dernier système s'emploiera aussi lorsqu'il n'aura pas été possible de régler le tir d'une façon certaine ; on arrivera, par ce procédé, à mettre des coups dans le but, sans avoir la hausse voulue. C'est un tir échelonné.

Une des parties délicates du tir consiste à choisir judicieusement le point sur lequel se fera le réglage, puisque pendant le réglage toutes les pièces tireront sur un seul et même point. Admettons qu'une subdivision s'avance en ligne, développée à cheval sur une route. On choisira, pour le réglage du tir, le groupe de cavaliers qui marchera sur la route même ; l'observation des coups sera facile et la répartition du feu se fera instantanément, aussitôt la hausse trouvée.

Le maximum de vitesse de tir des mitrailleuses est de 600 coups à la minute, ce qui représente 10 coups à la seconde. Cette vitesse n'a pas été atteinte dans le cours ; par économie de munitions, on avait réglé les pièces de façon à tirer un nombre beaucoup moins considérable de cartouches. Le plus grand rendement en vitesse a été le tir sur ballons [1] par une seule machine : Coups tirés en 55″ = 248. Le % des touchés a été 6 et celui des cibles touchées 80 %. Cette vitesse correspond à 4 ou 5 coups à la seconde. A ce taux-là déjà, les mu-

[1] Voir plus loin la description de ces ballons.

nitions seront rapidement épuisées et les effets d'un tir réglé terribles.

En admettant qu'à cette vitesse de tir un projectile mette 4 secondes à parcourir un espace de 1300 m., au moment où le premier projectile atteint le but, 19 autres (soit 4 × 5 = 20 moins le premier) suivent la trajectoire. A la vitesse de 10 coups à la seconde, 39 projectiles sont en route

Quant à la précision, elle surpasse de beaucoup celle d'une subdivision d'infanterie. L'arme portée par un trépied donne une dispersion équivalente à peu près à celle du fusil dans le tir au chevalet et peu différente de celle qu'indique la table de précision. Les trépidations du sol exercent une influence sur le tir, soit une petite dispersion en hauteur (angle de relèvement), le recul se faisant sentir dans la direction de l'axe du canon. Cette dispersion est pour ainsi dire nulle en terrain favorable.

Résultats de tir.

Les buts employés pour le tir de combat aux courtes distances étaient de petits ballons bleus, de la grandeur d'une tête d'enfant. Ce système est beaucoup employé en Allemagne Ce genre de cible a le grand avantage de ne pas prendre beaucoup de place pour le transport. Un officier désirant offrir à ses tireurs une compagnie ennemie, la met tout entière dans sa poche. Les ballons sont gonflés sur place et attachés à des haies, pierres et autres objets du terrain, au moyen d'une simple ficelle. Le tir est rendu intéressant par l'éclatement de ces ballons et la répartition du feu n'exige de la part du tireur aucun effort d'imagination.

Tir de précision.

DISTANCE	CIBLE	COUPS	GENRE DE FEU	TOUCHÉS Cercle de 30 cm.	1 m.	TOTAL
m.				%	%	%
300	I	10	Feu d'une cartouche.	62	97	100
»	»	10	Feu de vitesse.	12	43	81
»	»	20	»	12	37	71
500	I	10	Feu d'une cartouche.	31	63	91
»	»	20	Feu de vitesse.	8	22	53

Tir d'instruction sur but de campagne.

Distance	BUT	GENRE DE FEU	Coups.	% Touchés	% Figures touchées.
m.					
300	10 cibles VII.	Réglage du tir	50	25	61
400	10 » VI.	puis	50	25	60
500	10 » V.	feu dispersé.	50	35	80
600	20 » V, ligne de tirailleurs.		100	23	65
700	1 pièce, servie par 5 hommes à genou.		50	22	**27**
1000	3 cibles IV, section d'infanterie ordre serré.		100	28	**52**
1200	2 » II, peloton de cavalerie en ligne		100	22	**48**

Tir de combat aux petites distances (sur ballons)

DISTANCE	COUPS	TEMPS EMPLOYÉ	% des cibles touchées.	% des touchés
		Le temps est calculé depuis le commandement de « halte » jusqu'au dernier coup.		
500	616	5'45"	69	4
400	769	6'20"	70	4
Inconnue (360 m. env.)	589	4'25"	70	5
		Tir d'essai d'une machine (20 ballons.)		
300	248	55"	80	6

Les mitrailleuses ont exécuté, le 3 novembre, leur tir de combat prévu par le Plan d'instruction du cours. Le temps était peu favorable à des essais de ce genre : mauvais éclairage, brouillard, température froide. Les cibles étaient mal éclairées, peu visibles, le terrain détrempé rendait l'observation des coups difficile et les prises de positions dangereuses. Il est bon d'ajouter que ni l'instructeur ni les cadres prenant part à cet exercice ne connaissaient la place de tir.

Résultats du tir de combat du 3 novembre.

BUTS ET DISTANCES	Temps employé pour la mise en batterie	Temps employé pour le tir seul	Nombre de coups tirés	Nombre des touchés	Nombre des figures touchées	OBSERVATIONS
Batterie de 6 pièces en position. Distance 1500–1600 m. . . .	2′0″	3′45″	908	4	67	Placées à la lisière d'un bois et cachées par le brouillard, 2 pièces étaient invisibles. Servants à genoux.
Compagnie en colonne par section. Au moment de la mise en ligne, une section d'arrière est encore en colonne de marche. Distance 1400 m. . . .	1′10″	3′	697	19	65	
Compagnie en colonne par peloton. Distance 1300 m. .	1′10″	2′20″	681	16	48	
Compagnie en ligne. Distance 1000 m. .	1′0″	4′	916	5	29	Le terrain était fortement incliné dans la direction du tir ; les balles s'enfonçaient dans le sol et rendaient toute observation impossible
Deux sections en ligne de tirailleurs avec intervalle 20 pas. Distance 700 m. .	1′15″	4′20″	776	10	57	
				Touchés	Fig. touchées	
Soutien de 30 cibles V	1′15″	3′45″		62	25	
» » » VI				36	15	
Tiraill. » » V				144	30	
Cavalerie de 15 » VIII				27	13	
» » » VIII				50	14	
Aux distances entre 1000 et 320 m.						

Total de ce tir, 319 touchés, soit 24 °/o, et 97 figures, soit 81 °/o.

En examinant les résultats du tir, on voit que, même dans des conditions atmosphériques peu favorables, les résultats de nos mitrailleuses ne sont pas à dédaigner. Les prises de positions, rendues difficiles par le terrain marécageux et glissant, lentes au commencement, gagnent en vitesse avec chaque nouvel exercice. Quant au tir lui-même, il a rendu plus qu'on ne pouvait s'y attendre d'après le Projet de règlement. Preuve

Chevaux de pièces et de munitions.

Mitrailleuses au tir.

Quatre douilles en l'air pendant la prise de photographie ; durée de la pose, $^1/_{300}$ de seconde.

Section de pièces au saut.

Prise de position. « Halte ! »

« En avant en position ! »

« Contre infanterie ! Hausse 800 mètres ! »

en soit cette batterie, à 1550 m. environ, à la lisière d'un bois, dont 4 pièces seulement étaient visibles et mal visibles, et qui, en 3 min. 45 secondes, a perdu le 67 % de ses servants.

Attachées à la cavalerie, les mitrailleuses devront posséder le plus haut degré de mobilité, non seulement sur les routes, mais dans tous les terrains. Les essais entrepris dans ce sens ont parfaitement réussi; plusieurs courses exécutées en terrains variés, ayant pentes, haies, fossés et obstacles de divers genres, ont été enlevées par nos mitrailleurs avec la plus grande facilité. Les chevaux ne semblaient nullement gênés par leur chargement. Les bâts se sont montrés bien construits; aucun cheval n'a été blessé.

Le projet de règlement subira certaines modifications, à la suite de ce cours mais elles seront peu importantes.

Nous avons toute confiance en nos mitrailleuses, l'avenir nous réserve de précieuses indications sur les services qu'elles sont appelées à rendre sur le champ de bataille. Au Transvaal, l'Angleterre en a mobilisé un grand nombre; les journaux anglais annoncent que les Boers en possèdent aussi. Il sera intéressant de connaître leurs effets et d'être renseignés sur les expériences de guerre auxquelles elles donneront lieu.

Notre armement suisse est excellent et sûr; la tâche de la cavalerie en est rehaussée. Il ne s'agit plus que de former un personnel capable. Nous l'aurons.

Ph. Bardet, Ier lieut.

LES MANŒUVRES IMPÉRIALES ALLEMANDES DE 1899

dans le Wurtemberg

(Avec une carte.)

L'hypothèse générale d'après laquelle se sont déroulées les manœuvres de cette année, rappelle par certains points la situation de 1870, au début de la guerre, au moment de la concentration des troupes sur les deux rives du Rhin. Cette hypothèse est la suivante :

« Une armée dite bleue[1] se rassemble dans le Palatinat au » Nord de la région Germersheim-Landau et à l'ouest de cette » région. Les XIIIe et XIVe corps qui appartiennent à cette ar- » mée terminent leur mobilisation dans le voisinage de Stutt- » gart et Ulm (XIIIe) et de Mannheim et Heidelberg (XIVe).

» Une armée dite rouge se concentre en Alsace. Le XVe » corps, en garnison dans ce territoire, est, près de Stras- » bourg, prêt à partir. »

Aujourd'hui, la situation diffère de celle de 1870 en ce sens que l'armée d'Alsace — celle qui représente l'armée de Mac-Mahon — est entièrement mobilisée et prête à marcher ; elle dispose même d'un corps de troupes assez important pour franchir le Rhin, tandis que de l'autre côté du fleuve, les contingents de l'armée allemande — celle du Prince royal en 1870 — sont encore en Bavière, en Wurtemberg et dans le Grand-Duché de Bade dans la période de mobilisation. Il importe donc à l'assaillant d'inquiéter cette mobilisation et d'empêcher les troupes de ces états d'opérer leur jonction avec l'armée du Palatinat en leur interdisant l'emploi de la ligne du chemin de fer de Munich à Germersheim par Cannstatt et Mühlacker. De son côté, le corps bleu ne dispose au début que d'un corps d'armée à peine pour résister aux tentatives du parti rouge qui s'apprête à franchir le Rhin et à

[1] On a renoncé cette année à désigner les partis par leur situation géographique et à les appeler, par exemple, parti Est ou parti Ouest. Le cours des événements peut amener des situations différentes et même un renversement complet de deux partis comme cela s'est présenté aux manœuvres de l'année dernière de Minden. On a préféré une dénomination empruntée au jeu de guerre.

traverser la Forêt Noire, se dirigeant vers l'est. Plus tard seulement, ce parti bleu sera renforcé par un second corps d'armée qui aura terminé sa mobilisation et se portera à son secours.

La fraction d'armée du *parti rouge*, détachée sur la rive droite du Rhin, est composée du XVe corps d'armée, de Strasbourg, sous les ordres du lieutenant-général de Meerscheidt-Hüllessem.

Renforcé à quatre divisions d'infanterie pour les grandes manœuvres, ce corps a la composition suivante :

30e division d'infanterie (lieutenant-général Stœtzer).
31e » » (lieutenant-général v. Hugo).
39e » » détachée du XIVe corps d'armée badois (lieutenant-général Sommer).
41e division d'infanterie, provisoire (major-général v. Perbandt).
Toutes ces divisions disposent chacune d'un régiment de cavalerie et de six batteries ;
Artillerie de corps : quatre batteries ;
Division de cavalerie B., (lieutenant-général v. Engelbrecht) avec deux batteries à cheval.

Au total 42 ½ bataillons d'infanterie et de chasseurs, 45 escadrons, 30 batteries d'artillerie, plus 3 batteries de mitrailleuses Maxim (Maxim-Maschinengewehre).

Le corps d'armée du *parti bleu* qui est prêt à marcher le premier, est le XIIIe corps, wurtembergeois (Stuttgart), commandé par le lieutenant-général Freiherr v. Falkenhausen.

Le jour où ce corps terminait sa mobilisation, le chemin de fer amenait à Stuttgart la division de cavalerie A qu'on supposait dirigée sur le Palatinat. Cette division, que commande le lieutenant-général Freiherr v. Schele, reçut du général en chef du parti bleu l'ordre de renforcer à Stuttgart le XIIIe corps et de se mettre à sa disposition.

Sur ces entrefaites, le XIVe corps, censé se concentrer dans la région du Neckar inférieur, a, lui aussi, terminé sa mobilisation. Son commandant, le général de cavalerie v. Bülow, est désigné pour prendre le commandement des deux corps d'armée réunis et de la division de cavalerie A. Il est remplacé à la tête du XIVe corps par le lieutenant-général v. Bissing.

L'ensemble des forces qui composent la « fraction d'armée » (Armeeabtheilung) du parti bleu présente 49 bataillons, 45 escadrons, 37 batteries, répartis comme suit :

XIIIe corps. — 26e division d'infanterie (lieutenant-général v. Caemmerer).
27e » » (lieutenant-général v. Hiller).
à chacune un régiment de cavalerie et six batteries.
Artillerie de corps : six batteries.

XIVe corps. — 28e division d'infanterie (lieutenant-général v. Oertzen).
29e » » (major-général v. Fallois remplaçant le général v. Bissing, appelé au commandement du XIVe corps.)
à chacune un régiment de cavalerie et six batteries.
Artillerie de corps : cinq batteries.

Division de cavalerie A : 30 escadrons et 2 batteries à cheval.

C'est à la 39e division (parti rouge) que sont attachées les batteries de mitrailleuses Maxim mentionnées plus haut.

* * *

Le mouvement des troupes commença par le XVe corps qui, le 5 septembre, le lendemain de la revue de l'empereur à Strasbourg, franchit le Rhin en divers points et s'engagea, sur plusieurs colonnes, à travers la Forêt-Noire. Le flanc gauche du XVe corps était supposé couvert, dans la direction de Rastatt, par la 39e division d'infanterie et par la 28e brigade de cavalerie (désignée pour tourner la division de cavalerie B) dont les troupes, appartenant au XIVe corps, ne devaient passer leur revue que le 8 septembre et n'entrer ainsi en ligne que plus tard. Sur le front du parti rouge, dans la Forêt-Noire, l'exploration s'effectua au moyen de la division de cavalerie B (2 brigades), et d'une brigade de cavalerie provisoire, formée par prélèvements sur les cavaleries divisionnaires.

Dans la journée du 8, la cavalerie dépassa la rivière du Nagold et poussa son avant-garde jusqu'à la Würm où elle prit le contact avec la cavalerie adverse. Ce ne fut en effet que le 8 au matin que le XIIIe corps — dont la revue avait eu lieu la veille — se mettait en mouvement. Par une marche forcée, la division de cavalerie A, suivie même de quelques détachements d'infanterie, réussit à atteindre la Würm le 8 au soir et à en chasser la cavalerie rouge. Celle-ci se retira sur le Nagold.

Le premier combat se livra le 9 septembre. Le XIIIe corps et la division de cavalerie A se trouvaient ce jour-là sous les ordres du général v. Falkenhausen qui remplaçait le général de Bülow (retenu à Carlsruhe par l'anniversaire du grand-duc de Bade). Fort bien renseigné sur les mouvements de l'ad-

versaire, — comme on l'est en pareil cas lorsqu'on opère dans son propre pays, — le commandant du parti bleu pouvait aisément prendre ses dispositions pour attaquer l'ennemi à son débouché des montagnes, et se conformer en cela à l'ordre qu'il en avait reçu. Le parti rouge, d'après les indications de la Direction des manœuvres, était plus fort en infanterie, mais disposait d'une artillerie moins nombreuse. Cependant le parti bleu « réussira, en concentrant ses forces à battre un ennemi divisé, débouchant de la montagne par plusieurs colonnes », disait le thème particulier du Directeur des manœuvres pour cette journée. C'est en effet ce que le général v. Falkenhausen chercha à faire. Il battit une des colonnes, mais ne réussit cependant pas à empêcher les autres de déboucher. Son succès partiel ne fut du moins pas reconnu comme tel par la Direction des manœuvres, le parti rouge étant parvenu à diriger deux divisions dans la direction du Nord et à empêcher ainsi le XIVe corps d'opérer sa jonction avec le XIIIe. Le combat de Weilder-Stadt, dans lequel le général v. Falkenhausen avait déployé presque toutes ses forces en infanterie et en artillerie contre les têtes de colonne de la 31e division d'infanterie et de la division de cavalerie B rouges, fut déclaré indécis par le Directeur des manœuvres.

Le 9 au soir, la situation du parti rouge paraissait plutôt favorable puisqu'il avait réussi à franchir les défilés de la Forêt-Noire sans éprouver de pertes sérieuses. De son côté, le parti bleu ne pouvait guère espérer être en mesure d'opérer sa concentration le 11 septembre[1] — le XIVe corps n'avait pas encore rejoint — sans livrer des combats dont l'issue paraissait fort problématique. Aussi, dans la soirée du 9, un ordre télégraphique du grand quartier-général annonçait au commandant du parti bleu que sa fraction d'armée devait opérer le 11 septembre sa concentration derrière la Glems sur la ligne Schwieberdingen-Léonberg. (Voir la carte des manœuvres, pl. XXVII.) Le mouvement en retraite s'opéra pendant la nuit et dans la matinée du 11, pour ainsi dire sans combats. Le thème de manœuvres pour cette journée portait simplement ces mots : « Marches de guerre ». Le XIVe corps d'armée avait été dirigé, le 10 au soir, au nord de la rivière de l'Enz, où on l'avait transporté en majeure partie par chemin de fer.

Le XVe corps, parti rouge, se trouva fort désappointé des

[1] Le 10 était un dimanche, jour de repos.

mouvements inopinés de son adversaire pendant la nuit du 11. Il avait escompté un brillant succès d'armes ; il devait se contenter d'un résultat partiel, favorable il est vrai, au sens stratégique, puisqu'il avait réussi à couper l'armée bleue de son corps principal dans le Palatinat, qu'il occupait la rive gauche de l'Enz et avait en son pouvoir la ligne de chemins de fer de Cannstatt à Mühlacker dont la possession pour le parti bleu était de la dernière importance.

Le 11 au soir, les troupes du parti rouge s'arrêtèrent derrière le Strudelbach, face à l'est, celles du parti bleu derrière la Glems, face à l'ouest, les avant-postes des deux adversaires en regard les uns des autres. Les avant-postes du parti bleu occupaient la ligne Léonberg, Hemmingen, Markgroeningen ; ceux du parti rouge s'étendaient de Rütesheim par Hochdorf à Enzweihingen.

Le lendemain, on devait en venir aux mains ; le combat était décidé, même sans les ordres des commandants d'armée qu'avaient reçus le matin les deux partis. Les ordres du XVe corps l'avaient informé que l'armée principale franchirait le lendemain la Lauter et se porterait à l'attaque de l'armée ennemie. Le général en chef comptait attaquer l'adversaire derrière la Glems et le repousser sur Stuttgart. La division de cavalerie B avait l'ordre de tourner l'ennemi par le nord.

Le commandant de la fraction d'armée devait se porter de suite à l'attaque du parti rouge et chercher plus tard à opérer sa jonction avec l'armée principale.

Le combat de la journée du 12 prit tout à fait le caractère d'une bataille rangée ; il eut pour théâtre le territoire compris entre les cours d'eau de la Glems et du Strudelbach. Le terrain accidenté et boisé est peu favorable aux mouvements de la cavalerie, il offrait par contre des positions nombreuses à l'infanterie et à l'artillerie.

L'empereur prit le commandement de la « fraction d'armée » bleue, et se donna l'occasion de conduire à la victoire qui suit d'habitude ses drapeaux aux manœuvres, les troupes de ses alliés du Sud. Ses dispositions étaient d'ailleurs parfaites, ses adversaires eux-mêmes ont dû en convenir. Il importait en effet de rejeter sur l'Enz les troupes de l'ennemi et de lui couper la retraite. L'aile gauche de l'armée de l'empereur, composée des Wurtembergeois, devait prendre l'offensive et

marcher dans la direction du Nord-Ouest, tandis qu'à l'aile droite, les Badois, chercheraient, en refusant le combat, à attirer sur eux l'offensive ennemie.

L'Empereur avait massé ses divisions d'infanterie dans les ravins à couvert des collines de la rive gauche de la Glems. Il avait fait fortifier les crêtes des hauteurs du Hardt, cotes 315 et 333. Cette position fut occupée par la 28e division, à l'aile droite. Plus au Sud, la 29e division se masquait dans le ravin situé au Sud-Est de Katharinenlinde. La 26e division se plaça derrière Schöckingen, enfin la 27e à l'aile gauche se dissimula dans une coupure du terrain au Sud-Ouest de Hirschlanden. Ces deux divisions étaient prêtes à sortir de leurs emplacements au premier signal.

Le général de Meerscheidt, commandant le parti rouge, entra complètement dans les intentions de l'Empereur, sans les connaître. Il était d'ailleurs fort naturel de sa part qu'il cherchât à prendre l'offensive par son aile gauche pour rejeter la fraction d'armée bleue dans la région boisée des environs de Stuttgart. Les deux divisions de gauche, la 39e et la 41e devaient, d'après ses dispositions, marcher contre la ligne Markgröningen-Hardt, tandis que les 30e et 31e divisions avaient à tenir le front Pulverdingen, Hochdorf, Heimerdingen. Les divisions de cavalerie des deux partis étaient au Nord, sur les ailes, dans la vallée de l'Enz. Elles devaient chercher à s'envelopper.

Il arrive souvent qu'une opération bien préparée et organisée en tous points déraille par suite de la témérité d'un des participants. Ce phénomène faillit se produire une fois de plus, tant il est vrai qu'en campagne ce qui est simple, seul, réussit. La 29e division risqua de faire échouer les plans de l'Empereur. En effet, le parti rouge n'avait pas encore occupé, avec le gros de ses forces, les positions de la rive droite du Strudelbach que l'avant garde de la 29e division entreprit l'attaque des avant-postes rouges à Hochdorf et s'emparait même de ce village. Elle devint bientôt à son tour l'objet des attaques de trois divisions du parti rouge, des 30e, 41e et 39e. Bien que la 28e division se fut portée à son secours, les arbitres décidèrent que la 29e division devait se retirer.

Sur ces entrefaites, l'artillerie des deux partis se portait en position sur toute la ligne ; une violente canonnade s'ensuivit.

A l'aile gauche de l'Empereur, le corps d'armée wurtember-

geois accentuait son mouvement tournant et exerçait sa pression sur la droite ennemie. On réussit à enlever le village de Heimerdingen, occupé par la 31e division, rouge, et un combat des plus vifs s'engagea dans les forêts situées entre Heimerdingen et Hochdorf. Les Wurtembergeois réussirent enfin à établir leur jonction avec les Badois, près du Zeilwald, dans le saillant du bois que, dès le début de l'action, ceux-ci étaient parvenus à garder en leur possession. L'attaque se resserrait de plus en plus; elle se trouvait en face de la forte position du Hohscheid, à l'ouest de Hochdorf, qu'à tout prix il fallait enlever, si on entendait rompre la résistance du parti rouge. L'Empereur s'y décida. La position, sur une colline dominante, jouissant de vues étendues et d'un vaste champ de tir, n'était pas facile à emporter. L'Empereur ordonna à toutes ses troupes un mouvement en avant. La 28e division, en formations profondes, sortit des ravins où elle s'était masquée et marcha tambour battant contre le Hohscheid en passant par le Kaiserfeld. Elle était accompagnée, à sa gauche, par la 29e division. Plus à gauche encore, la ligne de tirailleurs wurtembergeois progressait rapidement, suivie de ses soutiens et de ses réserves; elle gagnait du terrain dans les forêts qui s'étendent à l'ouest presque jusqu'au Strudelbach. Un certain nombre de batteries accompagnent l'attaque.

Peu à peu l'infanterie se rapproche, accélérant sa marche et resserrant le cercle formé autour de l'ennemi. A huit heures et demie, il se produit un léger temps d'arrêt. Il est employé à la préparation de l'attaque finale, puis, au son des fanfares et des tambours, toutes les divisions s'avancent à la fois. L'assaut, dirigé par l'Empereur en personne, est impétueux et terrible. L'ennemi ne peut y résister. Malgré ses retours offensifs et en dépit de l'intensité du feu de son artillerie, il est obligé de lâcher pied et d'abandonner ses positions.

Il se retire derrière le Strudelbach, sans chercher à occuper une position de repli. Il se contente de couvrir sa retraite au moyen de son artillerie qui s'établit près de Nussdorf. Le succès de l'Empereur est décisif et complet. Le mouvement rétrograde du parti rouge aurait, en réalité, été singulièrement gêné par les deux cours d'eau, le Kreuzbach et l'Enz, qu'il avait sur ses derrières, surtout si les bleus lui avaient donné la poursuite.

* * *

Pour le lendemain, 13 septembre, l'hypothèse générale des manœuvres fut modifiée du tout au tout, de même que l'ordre de bataille. Il s'agissait en effet de constituer trois corps d'armée et de former un corps entier de cavalerie, à deux divisions, le tout sous les ordres du roi de Wurtemberg. L'empereur prit le commandement du corps de cavalerie, ainsi qu'il l'avait déjà fait en 1897, dans les manœuvres de Hombourg. Le roi de Wurtemberg, bien qu'il porte le grade de général de cavalerie, n'a jamais commandé, au service actif, d'unité supérieure à un régiment. En lui donnant le commandement, on faisait à son égard un acte de pure courtoisie.

Pour la journée du 12, les XIVe et XVe corps furent réduits à deux divisions. On leur enleva la 29e et la 41e divisions dont les brigades servirent à marquer l'ennemi et représentèrent des divisions prenant les numéros 57, 58, 85 et 90.

La cavalerie des corps d'armée fut groupée en une division de cavalerie D. Les artilleries de corps furent supprimées et attribuées aux divisions d'infanterie destinées à marquer l'ennemi. Ces quatre divisions et la division de cavalerie D constituèrent un XXe corps d'armée, dont le commandement fut dévolu au général de Plessen, commandant du quartier-général de l'Empereur.

Les trois corps d'armée et le corps de cavalerie prirent la dénomination de Première fraction d'armée (Armeeabtheilung). Elle faisait partie du parti bleu ; le XXe corps devenait le parti rouge. C'était au premier qu'appartenait maintenant le rôle de l'envahisseur supposé venir du Rhin et de la Forêt-Noire, tandis que le parti rouge avait à s'opposer à l'invasion. Chacun des partis était censé appartenir à de grandes armées qui devaient se livrer bataille dans la journée du 13, l'armée bleue déployée dès Gross-Sachsenheim au Nord à Herrenberg au Sud, sur un front de près de 38 kilomètres, front à l'Est ; l'armée rouge face à l'Ouest, entre Marbach et Tubingue, sur une étendue d'environ 43 kilomètres. Les deux partis en présence aux manœuvres représentaient les ailes Nord de ces armées.

Le 12 au soir, la situation est la suivante :

Le parti bleu se trouve à la hauteur du Strudelbach. Chacun des trois corps qui le composent a placé ses divisions comme suit :

Le XIIIe corps près de Gebersheim, Rutesheim et Flacht, Weissach.

Le XVe corps près de Nussdorf, Rieth, Eberdingen et Aurich, Enzweihingen.

Le XIVe corps près de Vaihingen sur l'Enz, Klein-Glattbach et Sersheim, Gross-Sachsenheim, Klein-Sachsenheim.

Les avant-postes occupent la ligne : Clausen-Mühle (à l'ouest de Léonberg), lisière nord-est du Rauwald, Heimerdingen, Hochdorf, Pulverdingen, Pont de l'Enz près de Ober-Riexingen, rive gauche de l'Enz jusqu'à Bietigheim.

Le corps de cavalerie s'est porté dans la direction Nord-Est, débordant l'aile droite ennemie, et a franchi le Neckar entre Pleidelsheim et Marbach.

Les forces du parti bleu s'élèvent à 71 ½ bataillons, 60 escadrons, 43 batteries, plus 3 batteries de mitrailleuses Maxim, attachées au corps de cavalerie, auquel on a adjoint deux bataillons de chasseurs.

Le parti rouge est censé avoir franchi, dans la journée du 12, le Neckar entre Neckarweihingen et Cannstatt. Les têtes de colonne de ses quatre divisions se sont avancées jusque derrière la Glems et occupent, le 12 au soir, avec leurs têtes, les localités de Möglingen, Münchingen, Kornthal et Feuerbach.

Son effectif représente 48 bataillons, 30 escadrons et 24 batteries.

Il est à remarquer que dans chaque parti la cavalerie divisionnaire avait été réduite à l'effectif d'un escadron par division.

Le parti rouge, fort inférieur en nombre à son adversaire, est obligé de s'établir en défensive. Il a fortifié les hauteurs de Ried, de Knöbel et du Lotterberg que viendront occuper les 90e, 85e et 58e divisions, la 57e division ainsi que la division de cavalerie D restant en réserve de derrière l'aile droite.

Le 13 au matin, le roi de Wurtemberg, commandant de la 1re fraction de l'armée bleue, met en marche ses troupes à 7 heures. Son intention est d'attaquer l'ennemi sur la ligne Ditzingen-Markgröningen et d'envelopper l'aile droite ennemie par Bissingen et Bietigheim. Ce mouvement enveloppant est dévolu au XIVe corps.

A 9 h. 20, le XIVe corps et la 30e division du XVe arrivent avec leurs têtes à la hauteur d'Asperg et se tiennent prêtes à marcher à l'attaque de Möglingen. Au même moment, la 31e division a à peu près terminé près de Schwieberdingen sa mar-

che en avant. Le XIIIe corps reçoit l'ordre de marcher à l'attaque des hauteurs de Knöbel, puis de celles de Stammheimer Höhe, qui paraissent fortement occupées par l'ennemi.

Vers 10 heures, les XIV et XVe corps se portent également à l'attaque, l'aile droite du XVe prenant comme point de direction Schwieberdingen-Ried-Stammheimer Höhe. Les troupes du XVe arrivent sur cette dernière position presque en même temps que celles du XIIIe corps. Tous deux passent simultanément à l'attaque. L'ennemi, délogé de ses positions, se retire dans la direction de Stuttgart. Un peu avant onze heures apparut le signal de la cessation de la manœuvre.

Le corps de cavalerie, conduit par l'empereur, s'était de son côté avancé par Ludwigsbourg contre l'aile droite du parti rouge, la prenant même à revers. Il se jeta sur la réserve, c'est-à-dire sur la 57e division, puis sur la 90e division qui battait en retraite devant l'attaque du XVe corps. Son intention était ensuite, par une conversion à gauche, de charger les troupes en retraite du centre et de l'aile gauche ennemie. L'arrêt de la manœuvre ne permit pas l'exécution de ce mouvement qui eût fait un digne pendant à l'attaque de Hombourg en 1897.

Cette opération marquait la fin des manœuvres, celles prévues pour la journée du 14 ayant été contremandées pour des motifs que l'on ne connait pas.

Les troupes furent rapatriées dans leurs garnisons le jour même, d'après un graphique dressé par la section des chemins de fer du grand état-major. La majeure partie d'entre elles, comprenant 55 000 hommes et 1600 chevaux, fut expédiée entre 3 heures de l'après-midi et 11 h. 35 du soir. Le XIIIe corps s'embarqua dans 3 gares différentes, le XIVe dans 6 gares, le XVe dans 5 gares. Grâce aux mesures prises, tout se passa sans encombre et dans les délais prévus.

* * *

Les manœuvres de cette année ont donné lieu à quelques essais et à diverses constatations intéressantes.

Pour la première fois, on y voit figurer des mitrailleuses.

Les automobiles ont joué également un certain rôle. Nos lecteurs trouveront dans la Chronique allemande de la présente livraison les observations et le résultat des expériences auxquelles ont donné lieu ces deux engins pendant les manœuvres.

Malgré le mauvais temps, les vélocipédistes ont rendu les meilleurs services. Ils ont été employés exclusivement à la transmission des ordres et des renseignements.

Indépendamment des cyclistes réglementaires, attachés aux différents corps de troupe, on avait formé un détachement de pionniers cyclistes pour la division de cavalerie A.

Les cyclistes avaient été exercés à lire la carte et le terrain et à faire des comptes rendus exacts. Dans les troupes à pied, ils étaient armés du fusil modèle 91 raccourci et allégé, et, dans la cavalerie, de la carabine. Leur habillement comprenait : une casquette, une tunique, une *Litewka* (vareuse), une pèlerine avec capuchon en drap gris imperméable, une culotte, des jambières courtes en cuir et une paire de brodequins.

Pendant toute la durée des manœuvres, on a fait un grand usage de postes de correspondance fournis par les cyclistes. Ces postes, ou relais, étaient généralement distants les uns des autres d'environ 15 kilomètres. Les cyclistes du détachement de la brigade des chemins de fer étaient répartis de la façon suivante : 1 sergent-major et 9 hommes à la disposition du grand quartier général ; 1 sous officier et 6 hommes auprès de la direction des manœuvres à Carlsruhe ; 1 vice-sergent-major, 8 sous-officiers et 40 hommes employés aux postes de correspondance. La distance de Carlsruhe à Stuttgart était partagée en 7 secteurs, sur chacun desquels était installé un relai comprenant 1 sous-officier et 5 hommes. Les lettres, les télégrammes, les ordres étaient transmis rapidement d'un relai à un autre; de cette façon, ils arrivaient plus vite à destination, et les cyclistes étaient moins fatigués. Ce service fonctionnait jour et nuit. Une autre ligne de postes de correspondance fut aussi organisée de Pforzheim à Markgröningen (approximativement 32 kilomètres), en passant par Mühlacker et Vaihingen. Ce dernier service était dirigé par un lieutenant de la brigade des chemins de fer. Le 11 septembre, les opérations militaires ayant lieu plus au Sud, la ligne des relais fut également déplacée dans le même sens et passa par Wurmberg, Waissach, Markgröningen et Hemmingen. Le service des renseignements fonctionnait très régulièrement et très exactement.

La presse allemande fait les plus grands éloges du détachement de cyclistes pionniers qui a franchi le col de Knibis (Forêt-Noire), situé à une altitude de 990 mètres, dans d'excellentes conditions, malgré le mauvais état des chemins. Cette

ascension a eu lieu, avec la 30e brigade de cavalerie, le jour où ce détachement de cyclistes allait rallier la division de cavalerie A à Mensingen.

Comme l'année dernière aux manœuvres de division, on a employé des pigeons voyageurs dans le corps de cavalerie. On a essayé aux manœuvres de Stuttgart un nouveau mode de transport pour ces volatiles, en les enfermant dans une cage plate, en forme de havre-sac, portée sur le dos d'un cavalier.

Des essais ont aussi été entrepris par un détachement héliographique pour la télégraphie optique. Il n'a par contre pas été organisé d'expériences de télégraphie sans fils.

Les aérostiers ont éprouvé quelques difficultés du fait du mauvais temps et des brouillards les deux derniers jours de manœuvres; ils ont cependant rendu des services. Les ballonnets dont le lâcher signifiait la cessation de la manœuvre, ont obtenu des résultats plus rapides que n'importe quelle sonnerie.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Mutations. — L'armée au parlement. — Suisse et Transwaal. — Jubilé des pontonniers. — Société des officiers et Société romande des armes spéciales.

La fin de l'année amène son contingent habituel de mutations; elles seront moins nombreuses qu'elles ne l'ont été l'année dernière, à pareille époque. Parmi celles déjà annoncées, on remarque la libération du service du colonel-divisionnaire Meister, commandant la VIe division, et du colonel-divisionnaire de Segesser, commandant la division du Gothard.

Le colonel-divisionnaire Meister est né en 1838; il est colonel depuis 1880 et commande la VIe division depuis 1891; il avait succédé dans ce commandement au colonel-commandant de corps Bleuler.

Quel sera son successeur? On se souvient que lors du dernier cours pour officiers supérieurs (VIe et VIIe divisions), le colonel Meister avait demandé à être dispensé, et qu'il avait été remplacé pour diriger les officiers de la VIe division et pour les fonctions de juge de camp aux manœuvres par le colonel Wille. Déjà alors on annonçait, pour la fin de l'année, la retraite du colonel Meister et son remplacement, dans son

commandement, par le colonel Wille. Nous saurons prochainement si ces pronostics se réalisent.

Le colonel U. Wille est né en 1848; il est colonel depuis 1885. Après avoir été d'abord instructeur de Ire classe d'artillerie, il avait quitté cette arme pour devenir instructeur de la cavalerie, puis, à la retraite du colonel Zehnder, en même temps chef de l'arme. Nous ne rappellerons pas les circonstances retentissantes à la suite desquelles il quitta ce poste pour rentrer dans la vie privée. Depuis 1895 il n'avait plus exercé aucune fonction militaire ni aucun commandement. Nous nous féliciterons, si les prévisions se confirment, de la rentrée de cet officier distingué qui doit rendre encore de bons services à son pays.

Le colonel de Segesser est né en 1843; il était colonel depuis 1888 et occupait son commandement depuis 1892; il aura été le premier commandant de la division du Gothard. C'est pour des motifs de santé qu'il prend sa retraite : nos regrets l'accompagnent ainsi que des vœux sincères pour le rétablissement de sa santé.

On attribue sa succession au colonel-brigadier Geilinger, commandant des fortifications de St-Maurice. Cet officier, toutefois, ne paraît pas désirer ardemment ce poste; il préférerait le commandement d'une division mobile et prétendrait, dit-on, à succéder au colonel Meister à la tête de la VIe division. Rappelons seulement que, lors des dernières manœuvres, il a remplacé le colonel de la Rive dans le commandement de la Ie division. Le colonel Geilinger est né en 1848 et est colonel depuis 1893.

Si le colonel Geilinger passait au Gothard, il y aurait lieu de le remplacer dans son commandement actuel des fortifications de St-Maurice. Il serait oiseux de se livrer ici à des suppositions, parfaitement gratuites peut-être, sur la personne de son successeur.

A cela paraît devoir se limiter, cette année-ci, le mouvement dans les hauts commandements. On ne peut que s'en féliciter.

* * *

Les journaux politiques ont annoncé que la commission du budget proposait diverses réductions de dépenses militaires montant ensemble à 400 000 francs et que, en outre, elle déposerait des postulats tendant soit à réaliser à l'avenir certaines économies, soit à apporter des modifications à l'administration de quelques parties de l'armée.

L'un de ces postulats, relatif aux fortifications et réclamant que les dépenses les concernant soient groupées dans le budget et dans les comptes de façon à les rendre apparentes permettrait, espère-t-on, de réaliser des économies.

La commission désirerait aussi que le Conseil fédéral examinât s'il ne serait pas possible de faire des économies sur les dépenses pour l'entretien et l'administration des fortifications, ainsi que sur l'instruction des

troupes qui leur sont attribuées, etc., et si l'on ne pourrait pas fixer pour ces dépenses un crédit déterminé considéré comme un maximum.

Mais le plus important des postulats de la commission se rapporte aux manœuvres d'automne : elle exprime le vœu que l'on renonce à faire participer les troupes de la VIIIe division aux manœuvres de division, en évitation des grands frais de transport que cela occasionne.

Les conséquences de ce postulat, s'il était pris en considération et s'il lui était donné suite, pourraient être graves. Une pareille décision équivaudrait à la dissolution du IVe corps d'armée dont la VIIIe division fait partie. Renoncer à la faire participer aux manœuvres de division conduirait fatalement à renoncer à la réunir pour l'exercice comme division; car, ce qui augmente surtout les transports, c'est le rassemblement des diverses fractions de la VIIIe division et, ensuite, le rapatriement.

On peut soutenir, il est vrai, que dans la région où se recrute la VIIIe division on ne dispose pas de théâtres de guerre assez étendus pour faire évoluer un corps d'armée, qu'elle se prête tout au plus aux opérations d'une division et qu'il serait bon d'habituer les troupes qui l'habitent aux manœuvres de montagne en unités moins considérables. Mais à ce raisonnement on peut aussi répondre que ces manœuvres de division ne reviennent que tous les quatre ans et qu'il y a, dans l'intervalle, un cours de répétition, par bataillon ou par régiment, qu'on peut combiner avec les cours de répétition d'autres armes, et qui se prêtent précisément bien à exercer ces troupes à la guerre de montagne.

D'ailleurs, il est probable que, tout bien considéré, l'économie que l'on réaliserait de ce chef ne serait pas considérable et ne correspondrait pas à l'affaiblissement de l'instruction, dans cette partie des troupes, qui en serait l'inévitable conséquence.

Dans le même ordre d'idées, M. le conseiller national Favon appuyé de dix autres députés a déposé, le 6 décembre, une motion invitant le Conseil fédéral à examiner s'il n'y aurait pas lieu de supprimer les manœuvres de corps d'armée; les motionnaires accordent au Conseil fédéral un délai d'une année pour présenter un rapport à ce sujet.

On peut différer d'opinion sur la nécessité qu'il y avait de créer en Suisse des corps d'armée. Nous croyons toutefois que maintenant la question est jugée et que les manœuvres de corps d'armée de cette année ont démontré, encore une fois, que l'on peut faire évoluer cette unité même dans des terrains difficiles, et la mener au combat. Il ne sera pas possible de s'appuyer sur les résultats de 1899 pour combattre l'institution des corps d'armée. Or, ou bien la motion de M. le conseiller national Favon et des dix autres motionnaires vise la suppression des corps d'armée (à quoi bon conserver, en effet, un organisme dont on ne préparerait pas la mise en œuvre), ou bien c'est une satisfaction platonique donnée à une certaine opinion et la conséquence des promesses faites à l'occasion

des dernières élections du Conseil national. Le délai d'une année que les motionnaires, *motu proprio*, accordent au Conseil fédéral, nous rassure pleinement.

* * *

On discute très vivement ces derniers temps dans la presse suisse sur l'opportunité d'envoyer des officiers au Transvaal pour y suivre les opérations. Nous avons reçu à ce propos, à la date du 6 décembre, la lettre suivante, que nous reproduisons *in extenso :*

Pendant les quelques semaines qui viennent de s'écouler depuis l'ouverture des hostilités entre Boers et Anglais, l'intérêt de la lutte héroïque engagée par les milices sud-africaines contre un des plus puissants empires du monde n'a cessé de croître. Il n'est pas de récit de cette campagne qui ne donne l'impression de quelque chose de très nouveau et de très instructif à la fois, *pour nous spécialement.*

Nous sommes actuellement à nous demander en Suisse quel est le meilleur canon de campagne pour la guerre de demain. Or les Boers ont pour ainsi dire collectionné les modèles les plus divers, des calibres de 15 cm., 12 cm. et 7,5 cm. de Schneider-Canat et Krupp, canons et obusiers, jusqu'aux engins meurtriers de Hotchkiss et de Maxim. Ils font les plus intéressantes expériences... *in anima vili,* expériences dont nous pourrions profiter si nous avions là-bas l'un de nos artilleurs.

Puis une seconde question se pose : Les Boers ont-ils réellement, dans leur armée *de campagne,* ces gros calibres, canons et obusiers? Quels sont ceux-ci ? Quel est leur mode de transport et leur efficacité ?...

Au lieu que la commission du nouveau canon et le département militaire en soient réduits à se baser sur des expériences de tir à la cible, ne vaudrait-il pas la peine d'envoyer un officier se rendre compte, sur place, de l'efficacité des *artilleries* en présence ? — Puis l'armement et la tactique de l'*infanterie* des Boers paraissent dignes de remarque. Non seulement leur discipline de feu, mais leurs manœuvres pourraient nous servir de modèles. Nous avons par exemple l'habitude de nous engager à fond, de nous cramponner, dans la défensive, à la position occupée au début de l'action : Les milices boers, au contraire, évitent soigneusement tout corps à corps : insaisissables, ils ne laissent guère de prisonniers aux mains de l'ennemi, et tandis qu'on les croit battus, ils tombent sur les flancs ou les derrières des colonnes d'attaque, puis quelques heures après, occupent fortement une nouvelle position, à peine dix kilomètres plus loin. — Cette tactique paraît admirablement appropriée à une armée de milices, dont elle évite de soumettre les unités à la dangereuse crise du combat à la baïonnette.

Puis il serait extrêmement intéressant, pour notre *cavalerie,* de voir le rôle joué par les mitrailleuses dans cette campagne. Et l'emploi de la cavalerie anglaise elle-même, — la troupe la plus vantée de l'armée assaillante, — paraît être fréquemment impossible, bien que les Boers n'aient aucune cavalerie à lui opposer. Il serait fort instructif pour nous de savoir auquel des adversaires ce fait est imputable, puisque nous nous trouvons à peu près dans la même situation que les Boers avec nos quelques escadrons de cavalerie.

Il y aurait beaucoup d'autres questions encore à examiner sur le théâtre de cette guerre, questions d'intérêt vital qu'il serait trop long de vous énumérer.

Mon but était simplement de vous demander de formuler, au nom de l'armée, la demande suivante auprès du Conseil fédéral :

Le Conseil fédéral est prié de bien vouloir envoyer un officier ou deux (si possible un cavalier et un artilleur) pour suivre les opérations du *côté Boer*. La Société suisse des officiers et l'administration du fonds Herzog donneraient l'une 1000 fr., l'autre 2000 fr. de subside minimum, avec le plus grand empressement, nous en sommes convaincus. Et les quelques milliers de francs dépensés de la sorte par la Confédération nous éviteront peut-être des millions de dépenses inutiles. Il n'est pas trop tard pour prendre cette décision, car tout fait prévoir que la campagne durera jusqu'au printemps. (Les autres officiers étrangers, attachés à l'armée anglaise qui nous intéresse moins, sont arrivés au Cap le 4 décembre.)

Veuillez excuser la longueur de ma lettre et accorder à votre correspondant l'appui des plus autorisés de la *Revue militaire suisse*.

Un officier d'état-major.

Nous renvoyons cette pétition à qui de droit et ne pouvons que l'appuyer de toutes nos forces. Il est certain que les officiers qui seraient envoyés au Transvaal nous rapporteraient une foule de renseignements intéressants et de données utiles tant au point de vue de l'armement et de son emploi qu'à celui de la tactique.

Un correspondant de la *Nouvelle Gazette de Zurich* se prononce dans le même sens que l'officier qui nous écrit.

Le Conseil fédéral a déjà examiné cette question, mais il a estimé qu'une mission militaire ne donnerait guère de résultats en rapport avec les sacrifices qu'elle exigerait. Le territoire où opèrent les belligérants est très étendu. De part et d'autre, les combattants sont très disséminés. Un militaire ne pourrait voir le plus souvent, dit-on, que de petits engagements. Puis les Boers sont une infanterie montée. Leur tactique a un caractère très spécial. Elle connaît surtout le combat défensif et de surprise. L'offensive soutenue et la contre-attaque ne sont guère pratiquées. Quant aux troupes britanniques, leur manière de se lancer à l'attaque paraît assez vieux jeu. Ni d'un côté, ni de l'autre, nos officiers ne trouveraient des exemples d'une application immédiate. Ils ne verraient pas comment les chefs d'une armée telle que la nôtre devraient agir. On leur montrerait surtout ce que, dans une campagne future, ils ne devraient pas faire.

La théorie du Conseil fédéral serait déjà un enseignement, « montrer ce qu'il ne faut pas faire », et, à côté de cette question tactique, il serait utile de voir comment se comportent, dans un terrain difficile et montagneux, les matériels d'artillerie étrangers, des divers modèles entre lesquels la Suisse va aussi être appelée à faire un choix.

Reste la question du coût de la mission. Le moment est mal choisi pour voter de nouvelles dépenses militaires qui, aux yeux de la nation, ne paraîtraient pas indispensables. Rien ne serait cependant plus aisé que

d'opérer dans les différentes rubriques du budget militaire les quelques réductions nécessaires à couvrir les frais de la mission.

— On est à cette fin de siècle dans la phase des centenaires et des jubilés. Cette fois, c'est le Génie qui va en fêter un. Il y a vingt-cinq ans que pour la première fois un contingent de pontonniers a été recruté dans la Suisse romande. On sait ce qu'est devenu dès lors, sous la merveilleuse impulsion et avec la discipline excellente du colonel Pfund, le corps des pontonniers suisses. Celui de la Suisse romande n'est pas resté en arrière. Il est bon que l'esprit de corps se perpétue et que tous ceux qui ont pour emblème la rame et la gaffe se rencontrent nombreux à l'assemblée qui se tiendra le 6 janvier à Lausanne.

— La Société des officiers de la Confédération suisse vient de publier le programme des travaux qu'elle met au concours pour 1900-1901. Nos lecteurs le trouveront à la fin de la présente livraison.

Le Comité central s'est départi de sa traditition qui entendait n'offrir que des sujets de très grande envergure ou de portée générale que n'osaient aborder un très grand nombre d'officiers. En conservant quelques thèmes de cette catégorie et en présentant en outre une série de sujets mieux définis, le Comité a beaucoup de chances d'amener un plus grand nombre d'officiers à concourir, ce qu'il recherche. La somme destinée à primer les travaux a été en même temps portée de 1500 à 2500 fr.

Le Comité central nous demande à cette occasion de remercier, par la voie de notre *Revue*, les officiers, en particulier les chefs de service et les instructeurs d'arrondissement, qui ont bien voulu lui proposer des sujets de concours.

— La Société romande des armes spéciales a tenu le 9 décembre sa réunion annuelle à Lausanne.

Elle a entendu une série de travaux et de communications intéressantes. Le lieutenant-colonel Chauvet a passé en revue quelques événements au col de Chipka en 1877-78 et fait valoir le courage et l'endurance des troupes des deux belligérants, surtout pendant l'occupation de la « passe des Monts-Oliviers. Il a donné quelques indications sur les emplacements des batteries de l'attaque et de la défense et sur les opérations des troupes.

Le colonel P. Isler, instructeur en chef de l'infanterie et commandant du parti Est aux dernières manœuvres, a donné : *Quelques impressions sur nos dernières manœuvres.* Son exposé, rempli d'aperçus nouveaux et de propositions pour l'organisation et l'instruction des troupes, a été d'un intérêt extrêmement puissant. Sur la demande de la Société et avec le consentement de l'aimable conférencier, ses notes seront publiées dans la prochaine livraison de la *Revue.*

Enfin, M. le colonel Audéoud, chef d'état-major du 1er corps, a fait re-

vivre les deux journées de manœuvre du 1er corps d'armée contre la division combinée, en septembre dernier. Son travail, basé sur les rapports de combat et les documents originaux, ainsi que sur les données de la section historique du grand Etat-Major et ses propres observations, représente une étude considérable, admirablement classée, exposée avec une concision, une clarté et un langage militaire qu'on avait plaisir à entendre. Les nombreux officiers présents en ont tiré profit et ont été heureux de savoir comment s'étaient exactement déroulés les événements de ces deux journées.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

La nouvelle cour supérieure militaire. — Les automobiles et les mitrailleuses Maxim aux manœuvres impériales. — Mutations. — Elaboration d'un nouveau règlement de service en campagne. — Le service de deux ans et nos sous-officiers. — A propos de livres.

Le Reichstag a ouvert sa session, interrompue en juin, mais l'*Etat militaire pour 1900* n'a pas encore paru. Cependant quelques renseignements ont transpiré à son sujet, spécialement en ce qui concerne la *nouvelle loi de procédure pénale militaire* (Neue Militärstrafgerichtsordnung) qui entrera en vigueur le 1er octobre 1900.

La nouvelle cour supérieure militaire (Reichsmilitär-Gericht) aura un président ayant rang de général commandant de corps d'armée, avec tous les avantages y afférents, entre autres les six rations pour chevaux. Il aura deux aides de camp ayant rang de major.

Les membres militaires de la cour seront deux majors-généraux, et un colonel, membres permanents, et douze juges extraordinaires, qui n'ont qu'une haute-paie. Les membres civils seront trois présidents de sénat, douze conseillers de tribunal, un procureur général militaire (Obermilitäranwalt), trois procureurs militaires, vingt-trois secrétaires. Le budget pour six mois s'élève à 243 188 marcs. Ils feront les gros yeux, nos libéraux, qui ont combattu tant d'années pour la nouvelle procédure; ils ne s'attendaient guère à de telles dépenses, mais « Tu l'as voulu, George Dandin ! ».

Le personnel des tribunaux ordinaires sera augmenté dans les mêmes proportions. On profitera de l'occasion pour nous débarrasser des « auditeurs »; nous aurons des « Kriegsgerichtsräthe » et des « Ober Kriegsgerichtsräthe » ; encore une épuration de langue, mais bien peu euphonique celle-là.

Il va sans dire que l'*Etat* contiendra quantité de rubriques concernant

de nouvelles casernes et autres bâtiments militaires. C'est la conséquence forcée des nouvelles formations introduites par la loi du 25 mars 1899.

On est curieux de savoir si l'*Etat* mentionnera les « mitrailleuses Maxim » et les « automobiles », qui ont fait leur début, cette année, aux manœuvres impériales. Les essais n'ont porté, il est vrai, que sur quelques voitures automotrices mises par leurs fabricants à la disposition des antorités militaires à Carlsruhe. Les soixante bicyclistes de la brigade des chemins de fer qui, sous le commandement du capitaine Oschmann, adjudant de brigade, avaient été chargés du service des renseignements de l'Etat-Major, furent enchantés de profiter de ces véhicules. Quant aux fabricants intéressés, ils n'en auront pas voulu, sans doute, aux correspondants de journaux d'avoir fait grand tapage à propos de l'utilisation de leurs voitures, qui, d'ailleurs, n'ont servi qu'au transport des personnes

Comme systèmes, ont été expérimentés des tricycles à deux ou trois places, et des voitures à quatre places avec compartiment à bagages; en tout six à huit modèles, pourvus tous de moteur à benzine.

On raconte que deux tricycles ont été chargés, à la fin des exercices de porter les ordres aux différents quartiers des troupes sur le champ de manœuvres. L'un d'eux, ayant heurté un caillou, subit des avaries qui mirent fin à ses services. Le capitaine Oschmann se tira d'affaires avec la seule machine qui lui restait, chargea sur elle tous ses paquets et parcourut 85 kilomètres par la nuit obscure, en terrain inconnu. On ne peut toutefois gravir les pentes un peu raides; il faut alors descendre de machine et parfois même la pousser.

Ces voitures pour transport de personnes me paraissent d'une utilité insignifiante au regard des avantages que pourraient offrir des camions pour le transport de vivres, de munitions, etc. Il n'y a pas eu, aux manœuvres de cette année, de voitures de ce genre. En 1898, il s'en trouvait une, mais elle n'a presque pas servi, ayant été détériorée par une explosion de la benzine. En tous cas, il faut des expériences pour lesquelles le peu de jours des manœuvres d'automne ne présentent pas une durée suffisante. La question reste donc ouverte. Il est probable que des crédits seront demandés pour continuer les essais.

Quant aux mitrailleuses Maxim, elles ont paru au grand jour, attribuées aux bataillons de chasseurs 8 et 10, le dernier jour des manœuvres La presse avait préparé le public à leur apparition, seulement on ne savait pas que les bataillons munis de ces engins seraient attachés au corps de cavalerie. On croyait les mitrailleuses destinées uniquement à la guerre de montagne, dans les Vosges, par exemple. (Voir ma chronique de juillet.)

Votre chronique suisse de juin 1898 a parlé déjà de nos essais. Elle a dit que le modèle étudié en Allemagne n'était pas porté à dos de cheval

comme les mitrailleuses de la cavalerie suisse, mais placé sur un traîneau qui se fixe sur une voiture. Pour la mise en batterie, le traîneau est tiré à bras jusqu'à l'emplacement choisi, la voiture restant à l'abri.

Vous avez été très bien informé : c'est bien ainsi. Notre presse ne l'a « flairé » qu'en juin 1899, à l'occasion de la revue du 8e chasseurs, à Schlechtstadt. Et encore comment ! Voyez ce que dit le *Berliner Tageblatt :* « Cette arme possède une vitesse de tir effrayante, *dix* coups à la seconde, soixante (!) en une seule minute. » Pauvre reporter, tu n'es pas fin de siècle.

Les batteries de mitrailleuses qui ont accompagné le corps de cavalerie avaient l'aspect d'une batterie de campagne ordinaire. Un avant-train attelé de deux chevaux d'artillerie ; un affût à deux roues portant l'engin, et trois servants, des chasseurs, assis sur le coffre à munitions de l'avant-train. Je ne crois pas pourtant que ce soit une réédition de la mitrailleuse de Meudon en 1870. La voiture restera en arrière, comme vous le dites. Il est essentiel que l'adversaire ne distingue pas l'engin dans la ligne des tirailleurs. C'est pourquoi on a choisi le système de la mise en ligne par les servants, et non par les chevaux. Au reste, pour tout cela, on en est encore à la période des essais. Le secret règne encore ; mais la littérature spéciale s'en occupe ; ainsi, je vous signale un bon article du colonel v. Scheve, dans la *Kriegst. Zeitschrift* de 1898, 5e livraison, et un travail de von Bogulawski, traitant plus spécialement la question tactique, dans la 8e livraison du même journal, même année.

Sur le continent, vous avez été encore une fois les premiers à reconnaître l'importance de cet engin de guerre. La France se prépare aussi à vous suivre, comme le fait prévoir la *France militaire* du 16 novembre.

— Pas de mutations bien importantes en novembre. Quelques commandants de brigade ont été mis à la retraite en Prusse et en Wurtemberg, entre autres le major-général von Hiller, qui commandait la 51e brigade aux manœuvres impériales, et le major-général von und zu Gilsa, commandant de Strasbourg, remplacé par le chef de la 5e brigade d'infanterie de la garde, major-général von Buddenbrock-Hettersdorf. La 2e brigade de la garde est dévolue au major-général comte de Hülsa-Haenseler, général à la suite et pendant longtemps attaché militaire à Vienne. Cette brigade est celle dite « de l'empereur ». Ce dernier l'a commandée étant prince royal, ce qui ne dura que peu de mois.

Deux officiers du 2e uhlans de la garde qui ont appartenu au Club des Insouciants, connu par ce fameux procès des joueurs qui se termina par un acquittement, ont été transférés de Berlin dans des régiments de uhlans en Lorraine. Genre de punition peu flatteur pour ces régiments.

Les colonels du grand Etat-Major Budde, von Bernhardi et Beseler ont passé au rang de commandants de brigade.

En résumé, ont été promus: 6 majors, 13 capitaines, 50 lieutenants; ont été mis à la retraite: 3 majors-généraux, 18 officiers supérieurs, 21 officiers subalternes.

— Je dois signaler le décès de deux généraux qui se sont fait remarquer dans nos trois guerres de 1864, 1866 et 1870/71. Le général von Stiehle, mort le 15 novembre, fut en 1870-71 chef d'état-major de la 2e armée, l'armée du prince Frédéric-Charles. Il conclut avec le général Jarras, chef d'état-major de l'armée du Rhin, la convention qui, le 27 octobre 1870, régla la capitulation de Metz. Nommé général d'infanterie, Stiehle fut commandant du Ve corps d'armée de 1881 à 1886, ensuite inspecteur général du corps des ingénieurs jusqu'en 1888, époque de sa retraite.

Le général de cavalerie von Heuduck, mort le 20 novembre, fut un brave chef d'escadron, puis commandant d'un régiment de cavalerie, entre autres à la bataille de Wörth et pendant la campagne de la Loire. Heuduck commanda le 15e corps d'armée depuis 1885. Il fut mis à disposition en 1890.

— Notre règlement sur le service en campagne, qui date de 1894 avec des suppléments de 1898, va être fondu en une nouvelle édition. Une commission présidée par le comte Haeseler, commandant du 16e corps, à Metz, en délibère depuis plusieurs semaines. Il ne faut pas attendre la publication avant 1900.

— Vous savez que le service de deux ans, introduit en 1893 pour les troupes à pied, rend très difficile la tâche du personnel chargé de l'instruction des jeunes soldats. Précédemment, on pouvait se servir comme aides sous-officiers des soldats de 3e année. Plus moyen maintenant C'est pourquoi on a pris le parti de choisir immédiatement, dans chaque classe de recrues, les hommes doués d'une certaine intelligence et d'une certaine adresse, pour les instruire à part et en former un personnel apte à servir plus tard d'aides sous-officiers.

Nous sommes en effet dans une situation difficile en regard de l'infanterie française, où les deux tiers des simples soldats demeurent trois ans sous les drapeaux.

A propos, ils ne seront guère satisfaits, là-bas, de l'*Armée d'une démocratie* selon le modèle de Gaston Moch. Quel dommage pour la littérature de l'artillerie en France que Moch ait quitté son arme! C'est une perte. Il l'a enrichie de travaux fort instructifs pour ses compatriotes et pour nous Vous vous rappelez que Moch a été pour ainsi dire l'allié de Rohne contre les erreurs du général Wille dans son « Canon de l'avenir ». Wille prétendait nous donner le bonheur avec une vitesse initiale de 800 m. pour les pièces de campagne.

Je saisis cette occasion pour vous citer le nouvel ouvrage du général

Rohne, paru chez Mittler et fils : *La tactique de l'artillerie de campagne pour officiers de toutes armes, d'après les prescriptions réglementaires de l'artillerie allemande*. J'en parlerai une autre fois, à moins que vous ne lui consacriez un compte rendu spécial, ce que j'espère.

CHRONIQUE ANGLAISE

La guerre dans le Sud-Africain.

Dès les premiers jours de novembre, l'investissement de Ladysmith est un fait accompli ; le général White, se croyant sans doute assez fort, n'a pas voulu reculer ; il a préféré se laisser enfermer dans une ville presque sans défenses, se berçant peut-être de la douce illusion de pouvoir un jour rompre le cercle humain qui l'entoure et gagner à lui seul une belle bataille.

Ladysmith est une jolie petite ville de 4 à 5000 habitants, bâtie au fond de la vallée que forme le Klip, affluent de gauche du Tugela. Située à la bifurcation des routes et voies ferrées qui conduisent d'une part à l'Ouest dans l'Orange par Harrismith, d'autre part au Nord dans le Transvaal par Newcastle, elle a par sa seule situation une importance militaire assez grande. D'un autre côté, elle se trouve dans un bas-fond environné de collines, dont les Boers se sont naturellement tout de suite emparés.

Quant à la manière dont elle a été fortifiée, ça n'a pu être qu'en élevant à la hâte quelques retranchements en terre, directement aux portes de la ville. Ces retranchements ont été armés de pièces de campagne et de quelques canons de gros calibre de marine arrivés de Port-Natal au dernier moment.

Dès lors, et pendant tout le mois de novembre, on a pu assister aux incidents particuliers à un siège : bombardement à réitérées reprises de la part des assiégeants, et sorties fréquentes, plus ou moins efficaces, des assiégés, qui s'efforcent de molester leur adversaire avec la nombreuse cavalerie dont ils disposent. Les dommages causés par l'artillerie boère n'ont pas l'air d'être bien considérables, mais Ladysmith n'en est pas moins investie, et le général White n'en pourra sortir que quand on sera venu à son secours.

Dans l'ouest, la situation reste la même, Kimberley et Mafeking toujours assiégées et supportant bien leur siège. Quelques trains blindés engagés un peu témérairement et qui ne reviennent pas entiers, mais rien qui fasse prévoir la reddition des deux places.

Au sud de l'Orange, dans la colonie du Cap, quelques succès des Boers,

le drapeau des alliés hissé sur des localités sans défense; pas encore d'engagements sérieux.

La première partie de la campagne est terminée, bien à l'avantage de l'offensive stratégique des Boers et pleines de sérieuses leçons pour les Anglais. Elle a fait voir tout d'abord que si ceux-ci n'étaient pas prêts à entrer en lutte dès le commencement d'octobre, les deux républiques l'étaient davantage et depuis longtemps; ce n'était pas pour rien qu'on avait acheté des gros canons à longue portée. Cette lutte pour la suprématie dans le Sud-Africain entre la civilisation et la barbarie moderne devait éclater tôt ou tard, et les Boers, rusés comme des sauvages, ont saisi l'occasion quand elle leur a paru favorable. L'ultimatum du Transvaal était nacceptable; il devait amener et amena en effet le commencement immédiat des hostilités. La guerre était voulue des deux côtés; du reste, elle était fatale, et la Grande-Bretagne se montra bien imprévoyante en envoyant si peu de troupes au Cap et au Natal.

Puis les Anglais ont pu voir la grave faute que l'on commet en éparpillant ses forces. Trop peu nombreux à Glencoe-Dundee, ils ont dû se retirer et ont pu le faire heureusement, quoique péniblement; trop faibles encore à Ladysmith, ils s'y sont vu enfermés; trop faibles à Colenso, trop faibles à Estcourt, ils ont peut-être compris, mais ce n'est pas encore bien sûr, qu'il fallait être en force pour vaincre un ennemi aussi entreprenant. On n'avait pas l'air de faire grand cas en Angleterre, malgré Majuba, des connaissances stratégiques des généraux boers. C'est encore une faute, personne n'ignore qu'à la guerre il faut toujours supposer à son adversaire la possibilité de combiner et d'exécuter les manœuvres les plus savantes.

Les Anglais auront pu voir ensuite les inconvénients de la trop grande témérité de leurs officiers, qui se faisaient un sport du mépris des balles, quand c'est quelquefois un devoir de se ménager. Il y a souvent plus d'héroïsme à rester à sa place, qu'à s'offrir à une mort que l'on ne craint pas.

Ils ont vu les désavantages du manque d'initiative chez les officiers subalternes, résultat d'une instruction militaire beaucoup trop formaliste, qui les force, comme déjà dans les campagnes antérieures, à manœuvrer tout autrement sur le champ de bataille que sur la place d'exercice, quand ils se donnent la peine de le faire. Depuis quelque temps déjà, un mouvement de réaction contre le formalisme de l'instruction militaire s'est fortement dessiné en Grande-Bretagne en faveur d'une instruction plus intelligente des officiers. Ce qui peut paraître curieux mais n'en est pas moins très fréquent, dans le monde entier, le formalisme se trouve dans l'esprit, non dans les règlements. Voici ce que dit le Drill-book pour l'infanterie anglaise: « Les commandants de n'importe quel rang, depuis les » généraux aux chefs de section, doivent avoir constamment à l'esprit

» qu'en guerre il est impossible d'exercer sur ses hommes le même con-
» trôle personnel que sur la place d'exercice. D'où la nécessité de la dé-
» légation du commandement, et les chefs doivent saisir chaque occasion
» d'habituer leurs subordonnés à endosser certaines responsabilités qu'ils
» pourraient être appelés à assumer en cas d'une mort ou d'un change-
» ment... Les conditions de la guerre moderne sont telles qu'elles exigent
» qu'on enseigne à chacun à réfléchir et à agir par soi-même, tout en se
» soumettant aux instructions générales et aux principes établis. »

Enfin, les Anglais auront pu se rendre compte des difficultés que présente une mobilisation, ne fût-ce que d'un corps d'armée, quand on ne possède pas suffisamment de réservistes, quand on manque de chevaux et qu'on doit compléter le déficit en prenant dans les unités qui restent au pays. Je ne parle pas du train, dont les voitures ont dû être arrangées à la hâte pour être utilisables, ni des mulets qu'on cherche dans le monde entier.

Le commandant en chef dans le sud de l'Afrique, le général sir R. H. Buller, est un officier très apprécié en Grande-Bretagne. Né en 1839, il fit presque toute sa carrière militaire en Afrique, où il se distingua en 1878-1879 dans la campagne contre les Zoulous ; ce fut là qu'il obtint la Victoria-Cross, distinction qui ne se donne pas pour n'avoir rien fait. En 1881, il fit partie des renforts envoyés au Natal au général Colley ; en 1882, il devint chef du service des renseignements à l'expédition d'Egypte, puis i prit part à la campagne du Soudan, en 1885, comme chef d'état-major du général Wolseley. En 1891, il fut nommé lieutenant-général et occupa de hautes positions militaires, telles que celles de quartier-maître général de l'armée britannique. Tout dernièrement il avait été désigné comme commandant du camp d'Aldershot. Joignant à des connaissances militaires étendues et à une grande expérience personnelle de sérieuses qualités administratives, il a paru au général Wolseley qu'il était l'homme capable de mener à bien la campagne qui vient de commencer. Son chef d'état-major, le major-général sir A. Hunter, n'est pas un inconnu pour ceux qui ont suivi la dernière campagne du Soudan.

Le corps d'armée du général Buller, embarqué en Angleterre dès le milieu d'octobre était composé de la manière suivante, selon les intentions du War-Office : 3 divisions d'infanterie (lieutenant-général lord Methuen, major-général Clery, major-général Gatacre), une division de cavalerie indépendante (lieutenant-général French), les troupes de corps et les troupes d'étapes. Chaque division d'infanterie devait comprendre 2 brigades d'infanterie à 4 bataillons[1] à 8 compagnies, un escadron de cavalerie, 3 batteries de campagne et des détachements techniques. La divi-

[1] On trouve quelquefois le nom de régiment au lieu de celui de bataillon ; en Angleterre, le régiment n'est qu'une unité administrative et territoriale, non point tactique. Le 2e bataillon du régiment reste en général en Angleterre comme dépôt.

sion de cavalerie a deux brigades (colonels Babington et Barbazon), qui ont elles-mêmes 3 régiments à 3 escadrons, 1 batterie à cheval, 1 bataillon d'infanterie montée. Quant aux troupes de corps, elles sont formées par 1 bataillon d'infanterie, 1 régiment de cavalerie, 3 batteries à cheval, 3 batteries de campagne, 2 batteries d'obusiers et des détachements techniques.

Au total: 23 bataillons d'infanterie, 2 bataillons d'infanterie montée, 24 escadrons de cavalerie, 19 batteries d'artillerie plus 7 bataillons d'infanterie d'étapes et les services spéciaux. On peut compter environ 1000 hommes par bataillon d'infanterie (500 pour l'infanterie montée), 150 hommes à l'escadron et 6 pièces par batterie. En ce qui concerne les troupes montées, il faut tenir compte d'un déchet considérable causé par la perte d'une grande quantité de chevaux pendant le transoprt.

Les événements survenus depuis le commencement de la guerre ont vraisemblablement modifié les dispositions premières du général Buller, aussi le voit-on, dès son arrivée à Port Natal, désorganiser ses unités et envoyer à droite et à gauche des troupes réunies à la hâte sur les divers lieux de débarquement. Une première colonne, sous les ordres du lieutenant-général Methuen, près de 10000 hommes, s'avance à travers la colonie du Cap sur les confins occidentaux de l'Etat libre d'Orange, ayant pour but probable de délivrer Kimberley et Mafeking, colonne légèrement équipée, partie à la hâte, liée à la voie ferrée pour son ravitaillement, bien isolée à plus de 500 kilomètres du gros de l'armée.

Elle franchit facilement le fleuve Orange et, continuant sa route vers le nord, elle rencontra près de Belmont 3 à 4000 Boers qu'elle força à se retirer. La rencontre eut lieu le 23 novembre à la pointe du jour et là encore, officiers et soldats, dédaignant toute prudence, qu'ils prennent pour de la lâcheté, se sont lancés à la baïonnette sur la position ennemie presque sans aucune réparation par le feu. Disposés en trois échelons : gardes anglaises, gardes écossaises et Coldstream gards, avec la cavalerie aux ailes, ils ont à peine attendu que les deux artilleries eussent échangé quelques projectiles pour se lancer à l'attaque frontale comme un jour de parade. Aussi ne faut-il pas s'étonner des pertes importantes qu'ils subissent à chaque combat sans aucune nécessité.

Le surlendemain, 25 novembre, nouvel engagement à Graspan (Enslin), environ 10 kilomètres plus au nord; de nouveau combat meurtrier pour l'Anglais vainqueur, devant lequel l'ennemi se retire sans jamais se laisser toucher à fond. Et cet ennemi qui se dérobe continuellement, qui, embusqué derrière un rocher, tire admirablement bien, on veut le défaire en combattant comme au dix-septième siècle! Les Anglais pourraient payer cher leur mépris ou leur ignorance de mouvements ou de manœuvres que le bon sens le plus élémentaire indique au premier venu; et, avant de déclarer, comme le fait lord Methuen dans sa proclamation du 27 novembre,

que l'Angleterre peut être fière d'avoir affaire à un adversaire digne d'elle, on devrait s'efforcer de faire preuve de capacités militaires à la hauteur des siennes.

Le 28 novembre nouvelle rencontre à Modder-River, à 40 kilomètres de Kimberley, combat acharné qui dura dix heures sous un soleil accablant. Puis les nouvelles deviennent peu précises : est-ce une victoire anglaise? Il ne paraît pas que la Modder ait pu être franchie, le pont ayant été détruit. On entend dire, sans pouvoir l'affirmer, que les communications du général Methuen auraient été coupées par les Boers signalés près du fleuve Orange. Dans ce cas son armée serait dans une triste situation.

Une autre colonne anglaise, commandée par le major-général Gatacre et comptant plus de 5000 hommes, a été envoyée dans la partie de la colonie du Cap directement au sud de l'Orange, où le soulèvement des fermiers afrikanders était le plus à redouter. Elle paraît n'avoir, pour le moment du moins, qu'une mission de police. Pas encore de rencontre avec les quelques petits détachements boers qui se sont montrés dans la contrée; tout au plus une escarmouche entre la cavalerie du général French et une petite troupe ennemie aux environs d'Arundel, localité située entre Colesberg et Naauw-Port, sur la voie ferrée qui conduit à Bloemfontein.

Le reste de l'armée anglaise paraît destiné au Natal, colonne principale qui, après avoir délivré Ladysmith, entreprendra la conquête du Transvaal. Un premier détachement, quelque 2000 hommes, sous le commandement du major-général Hildyard, parvient jusqu'à Estcourt. 30 kilomètres en arrière, sur le fleuve Mooi, se trouve un second détachement d'égale force que commande le major-général Barton. Le gros de l'armée se hâte de gagner Pietermaritzburg. Il est facile de comprendre que les Boers ont cherché à profiter de la situation; le général Joubert, laissant le strict nécessaire autour de Ladysmith, s'avança à la rencontre des Anglais et parvint dès le 21 novembre à couper les communications entre les généraux Hildyard et Barton. Mais il ne put se maintenir dans sa position et, après une légère résistance à Willow-Grange, le 23 novembre, il dut se retirer de nouveau vers le nord.

De Ladysmith peu de nouvelles : le bombardement se poursuit faiblement, mais les troupes de secours avancent, en nombre suffisant cette fois; on compte près de 20000 hommes à Frère, à 30 kilomètres seulement de Ladysmith.

M. W.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Le budget pour 1900. — Réorganisation de la landwehr autrichienne. — Solde des officiers. — Constructions navales. — Le nouveau matériel de l'artillerie. — Perfectionnement de l'armée.

— La machine parlementaire a été remise en branle dans la partie autrichienne de la monarchie par la constitution du ministère Clary-Körber.

Aussitôt après son entrée en fonctions, le nouveau gouvernement a soumis aux Chambres sa déclaration ministérielle pour 1900, et, en même temps, il s'est occupé de l'élection de la délégation du Parlement autrichien.

Le 30 novembre, les délégués des deux Parlements ont eu leur première assemblée constitutive, où ils ont entendu le message du Ministère impérial.

La semaine suivante, les corps législatifs ont discuté le budget du Ministère impérial de la guerre, puis le budget commun de l'armée et les nouveaux projets militaires, qui seront probablement adoptés. Quelques mots sur ces projets intéresseront sans doute vos lecteurs.

— Le budget du Ministère autrichien de défense territoriale prévoit une série de réformes concernant l'organisation de la Landwehr autrichienne. Nous en avons déjà parlé [1].

La Landwehr autrichienne est en voie de réorganisation depuis deux ans. Entre autres mesures adoptées en 1897 pour entrer en vigueur l'année suivante, figure l'augmentation de l'effectif des troupes de Landwehr à pied. Il y avait alors 26 régiments de Landwehr à pied (23 d'infanterie et 3 de carabiniers), dont 16 régiments à 4 et 10 à 3 bataillons. En outre, chaque régiment avait un corps de cadres de réserve et de remplacement par bataillon. Quand la réorganisation actuellement en cours sera terminée, la Landwehr à pied sera augmentée de 12 régiments nouveaux et chaque régiment comprendra 3 bataillons, ensorte que l'augmentation effective de la Landwehr sera de 20 bataillons en tout.

Jusqu'ici, on a formé 5 régiments nouveaux. Pour l'année prochaine, le projet de budget prévoit la création d'un état-major de brigade et de deux états-majors de régiment, la formation de 6 bataillons de campagne, l'établissement d'un corps de cadres de remplacement pour 2 bataillons et en même temps la disparition des corps de cadres de réserve de 4 bataillons.

Le projet crée de nouveaux fonctionnaires militaires et apporte des

[1] V. livraison d'octobre de la *Revue*, p. 679

changements à l'organisation du Ministère de Défense territoriale, du commandement supérieur de la Landwehr, du commandement des corps d'armée, des écoles d'aspirants officiers, des conseils de guerre et des dépôts d'habillement de la Landwehr.

En outre, le projet crée un cours spécial pour officiers subalternes, institution qui existait déjà dans la Landwehr hongroise et dont la création fait partie du plan de réorganisation complète de notre état-major général dans les deux parties de la monarchie.

Le projet ne parle pas de l'augmentation de la solde des officiers, parce qu'elle est réglée dans les deux Landwehrs, d'après celle des officiers de l'armée commune. Aussitôt que le budget commun aura reçu l'approbation des délégations et la sanction de l'Empereur, les deux ministres de Défense territoriale demanderont, par voie d'allocation supplémentaire au budget, les crédits nécessaires pour les augmentations de solde des officiers de la Landwehr.

Pour la troupe, le projet prévoit des améliorations d'ordinaire, analogues à celles qui ont été introduites dans l'armée commune.

— Le projet de budget commun soumis aux délibérations des délégations comprend, aux dépenses, les chiffres suivants :

Les dépenses de l'armée de terre sont évaluées à	291,729,482	couronnes,
Somme qui se décompose somme suit:		
Dépenses ordinaires	277,656,954	couronnes.
» extraordinaires . . .	14,072,528	»
Les dépenses de la marine sont évaluées à	39,896,500	couronnes,
Dont: Dépenses ordinaires . .	25,986,050	couronnes,
» extraordinaires .	13,910,450	»
Au total, les dépenses du Ministère de la guerre sont donc fixées à	331,625,982	couronnes,
Dont: Dépenses ordinaires . .	303,643,003	couronnes,
» extraordinaires .	27,982,978	»

Les allocations extraordinaires pour les commandements, les troupes et les institutions dans les pays administrés par l'Autriche-Hongrie (Bosnie et Herzégovine), sont budgetées à 7 382 000 couronnes, dont 80 000 couronnes sont couvertes par les recettes de l'administration militaire.

Comparées aux chiffres du précédent budget, les prévisions du Ministère de la guerre pour 1900 accusent un excédent de dépenses présumées de 1 million seulement, bien que le chiffre total des allocations ordinaires prévues soit de 12 $^3/_4$ millions supérieur à celui de 1899. La plus forte partie de ces crédits nouveaux — près de 9 $^1/_2$ millions — sera ab-

sorbée par les augmentations de solde des officiers. C'est à peine si ces augmentations, réclamées et promises depuis de longues années, satisferont les intéressés, car elles sont des plus modestes pour les officiers de grades subalternes.

Elles ont été fixées comme suit pour les officiers des différents grades :

		PAR MOIS	
Lieutenant feldmaréchal . . .		117	couronnes.
Major général		250	»
Colonel		100	»
Lieutenant-colonel	supérieur .	150	»
	inférieur .	100	»
Major		53 1/3	»
Capitaines 1re et 2e classes . .		50	»
1er-lieutenant		50	»
Lieutenant		40	»

La création de deux soldes différentes pour les lieutenants-colonels constitue une innovation. Un quart des lieutenants-colonels toucheront la solde supérieure et trois quarts la solde inférieure.

En revanche, les médecins, auditeurs et fonctionnaires militaires ayant le grade de généraux, qui jusqu'ici étaient subdivisés en deux classes dont la plus âgée touchait une solde plus élevée que la plus jeune, recevront tous désormais le traitement des majors généraux.

Les professeurs de l'Institut vétérinaire recevront un traitement de 6400 couronnes et les compétences de quartier des fonctionnaires militaires de VIe classe, plus une augmentation de 800 couronnes après chaque cinquième année de service.

Les fonctionnaires hors classe, dont le traitement est de 1008 couronnes, auront droit à une augmentation de 192 couronnes par an. Pour tous les autres, l'augmentation annuelle de traitement sera de 240 couronnes.

Les subsistances en nature d'une valeur de 20 couronnes par mois, que les capitaines de 2e classe, les 1ers-lieutenants et les lieutenants percevaient jusqu'ici, seront supprimées : ce qui réduira les suppléments de soldes indiquées plus haut de 30 couronnes par mois pour les 1ers-lieutenants et les capitaines 2e classe et de 20 couronnes par mois pour les lieutenants.

Le projet de budget commun introduit encore d'autres réformes intéressantes, dont voici les principales :

a) Tous les capitaines surnuméraires de l'artillerie, de l'état-major du génie et des troupes de pionniers seront dorénavant montés.

b) Il est créé à Schlsoshof près de Marchegg dans le Marchfeld une école d'équitation et de conduite pour les troupes d'artillerie et du train.

c) Un crédit est demandé pour porter à l'effectif normal (4 officiers et 129 hommes), la compagnie d'infanterie de la garde du corps, parce que cette compagnie, de même que l'escadron de cavalerie de la garde du corps, doit, en temps de guerre, fournir des contingents aux bataillons de campagne et cesse, par conséquent, d'être une simple garde de cour.

d) La solde pour le repas du soir des soldats est augmentée. L'indemnité pour les repas chauds du soir servis cinq jours par semaine est portée de 1 à 2 kreuzer par jour; les deux autres jours de la semaine, les hommes recevront, comme précédemment, en nature, une ration de légumes de conserves valant 3 kreuzer.

e) Des suppléments de crédits sont demandés pour les exercices de tir, savoir : un supplément de 110 778 couronnes pour le tir de l'artillerie et un supplément de 170 000 couronnes pour le tir aux armes de guerre.

f) Les traitements des professeurs aux Ecoles de cadets sont augmentés et des subsides de 300 florins chacun seront accordés à six assistants d'ingénieurs-constructeurs militaires.

En outre, un Kindergarten sera ouvert à l'Orphelinat militaire de Hirtenberg et l'organisation de cet institut, destiné à l'éducation des orphelins d'officiers, sera modifiée en ce sens que la direction en sera confiée, non plus à une femme, mais à un maître supérieur de 1re classe.

Les postes suivants du budget extraordinaire de 14 072 528 couronnes offrent de l'intérêt :

a) 80 000 couronnes pour des essais de nouvelles pièces de campagne et de montagne;

b) 500 000 couronnes pour l'acquisition de places de tir et 1 350 000 couronnes pour l'acquisition de places d'exercice;

c) Des crédits sont demandés pour l'installation de nouveaux magasins d'approvisionnement, l'un à Zborow, l'autre à Kamionka Strumilowa (Galicie); pour la reconstruction des dépôts de remonte à Buda Pest et à Graz et de l'établissement de subsistances de Stuhlweissenburg.

— Le budget de la marine de guerre prévoit un sommaire de dépenses ordinaires de 3 365 530 couronnes. Les dépenses extraordinaires sont évaluées à 2 418 450 couronnes. Ici encore; la majeure partie des crédits nouveaux est demandée pour des augmentations de soldes. La nouvelle échelle des traitements introduite par le projet est à peu près la même pour les officiers de la marine que pour ceux de l'armée commune. Elle diffère cependant en ce qu'on a créé, non seulement pour les capitaines de frégates (VIIe classe), mais encore pour les capitaines de vaisseaux de ligne (VIe classe) et pour les contre-amiraux (Ve classe) deux catégories de traitements pour chacun de ces grades. Dans la catégorie inférieure, les taux seront les mêmes que ceux afférents aux classes correspondantes de l'armée commune ; dans la catégorie supérieure, ils seront de 1200 cou-

ronnes plus élevés. De même que les troupes de l'armée commune, les équipages auront droit, sur terre, à une augmentation de solde pour les repas du soir, qui seront améliorés.

La question des sous-officiers est en partie résolue par la création d'un petit état-major de sous-officiers qui toucheront des traitements variant de 1560 à 1800 couronnes.

En ce qui concerne les nouvelles constructions navales prévues au budget, disons brièvement qu'une première annuité est demandée, entre autres, pour la construction d'un nouveau cuirassé — le cuirassé III — et d'un second vaisseau-tender qui jaugera 200 tonnes, et une dernière annuité pour l'achèvement des 6 torpilleurs de haute mer dont la construction a été commencée en 1895.

Cette année, comme les précédentes, notre budget de la marine se meut dans des limites très modestes; cependant, la création de trois nouveaux cuirassés qui formeront une unité tactique et opéreront de conserve, montre que l'Autriche-Hongrie tient à conserver son rang comme puissance navale.

Les cuirassés I et II, pour chacun desquels une annuité de 600 000 couronnes est inscrite au budget de l'année prochaine (dépense totale 2 500 000 couronnes), sont déjà presque terminés. On les arme en ce moment. Le cuirassé III, dont la construction va commencer, jaugera 8340 tonnes et remplacera l'ancien navire de guerre *Grand-Duc Albert*. Les trois bâtiments coûteront en tout 11 millions de couronnes.

— Par les détails et les chiffres qui précèdent, on voit que la direction des forces militaires austro-hongroises a renoncé, pour 1900, aux grandes réformes et aux innovations.

Déjà à la fin d'octobre dernier, la *Gazette militaire allemande* annonçait que des projets suivants, qui devaient être soumis aux délégations : Augmentation de l'armée active par la création d'un nouveau corps d'armée, augmentation des effectifs, augmentation de l'artillerie, introduction de canons à tir rapide, amélioration de la position des officiers et des employés militaires, réorganisation des troupes de landwehr, etc., les quatre premiers seulement seraient pris en considération.

Un simple coup d'œil jeté sur les postes du budget de la guerre nous montre, en effet, qu'il n'est pas question pour 1900 des quatre derniers projets, pas plus que de l'augmentation de l'artillerie, ni de l'introduction de canons à tir rapide.

Le budget ne prévoit même pas l'acquisition de batteries d'essais du nouveau matériel d'artillerie, mais seulement — comme l'année précédente — un crédit de 80 000 couronnes pour continuation des essais. Aussi peut-on considérer comme prématurée la nouvelle donnée par la *Gazette militaire allemande* que les nouveaux canons à tir rapide seront en bronze d'acier, avec un calibre de 7,8 à 7,5

En ce qui concerne le matériel, on pouvait lire, à la même époque — fin octobre — dans un article de fond du *Reichswehr :*

« On assure avoir réussi à donner au bronze d'acier Thiele[1] des qualités qui en font l'égal des meilleurs aciers. On ne peut ni le nier, ni l'affirmer. Il est surprenant, toutefois, que tous les autres Etats aient depuis longtemps renoncé à vouloir donner artificiellement au bronze les qualités qui ne se trouvent que dans l'acier naturellement préparé.

» On peut se demander à quoi peut mener cette « alchimie du bronze », et pourquoi nous sommes les seuls sur la terre qui cherchions encore à tirer l'acier du bronze, alors que l'on peut obtenir directement cet acier à meilleur compte et plus facilement.

» Lors de l'introduction des pièces de bronze actuelles, les circonstances étaient tout autres ; il y avait alors un avantage considérable à utiliser l'ancien « métal à canon » que l'on possédait, plutôt que d'acheter très cher de l'acier.

» A cette époque, où la plupart des Etats remplaçaient leurs canons de bronze par des pièces d'acier, le cours du bronze était très bas. Il aurait pu être presque prodigué.

» Mais, aujourd'hui, les métaux qui entrent dans la composition du bronze à canons sont très chers. Les douilles en laiton des cartouches des nouveaux fusils exigent un poids de cuivre et de zinc plus considérable que celui d'un canon.

» Il s'agit donc maintenant ou bien de refondre des anciennes pièces de bronze et d'acheter en grand, très cher, le laiton nécessaire pour la fabrication des douilles, ou de transformer en douilles les canons de bronze, et d'acheter de l'acier pour les nouveaux canons. »

Il résulte clairement de ce qui précède que ce ne sont point des considérations économiques, mais des raisons d'une autre nature, qui engagent les spécialistes austro-hongrois à s'en tenir au bronze.

Cependant, le choix de la matière première pour les nouveaux canons de campagne dépendra des résultats d'essais longtemps poursuivis, soit avec des modèles de canons d'acier, soit avec des canons de bronze.

L'*Annuaire de l'armée et de la marine allemandes* (livraison de septembre) croit aussi que l'Autriche-Hongrie restera fidèle, pour son nouveau matériel d'artillerie, au bronze d'acier, « en considération du bon marché des provisions existantes, et du fait que l'industrie nationale n'est pas outillée pour la production en grand des canons d'acier ».

Ces raisons, même en tenant compte des considérations du *Reichswehr*, citées plus haut, ne tiennent pas debout. On peut également mettre en doute la nouvelle que « l'on ajustera une âme d'acier aux canons de bronze ». Les techniciens connaissent fort bien, et de nombreuses expé-

[1] Le major général Thiele est actuellement directeur de l'arsenal d'artillerie, à Vienne.

riences l'ont démontré, les inconvénients [1] de la combinaison de deux métaux dont les propriétés sont si dissemblables.

La discussion publique de la question du métal et du calibre n'a naturellement qu'une valeur académique. Tant que se poursuivront les essais pour la construction d'un nouveau matériel d'artillerie de campagne et de montagne, et que l'on ne possédera pas des données officielles et précises, la presse spéciale elle-même en sera réduite à des conjectures.

Il ne faut pas s'attendre à des réformes bien importantes, l'an prochain, dans l'armée austro-hongroise.

Elles devront être précédées de l'augmentation des contingents de recrues, restés les mêmes depuis plus de vingt ans. Les projets qui consacrent cette augmentation seront soumis dans cette session aux deux Parlements.

Ni l'augmentation de l'artillerie — soi-disant de 80 batteries — ni la création d'un 16e corps, combinée avec le renforcement et la réorganisation de l'infanterie, par la séparation du 4e bataillon et la formation de nouveaux régiments d'infanterie, n'ont trouvé place, cette année, dans les cadres du budget.

L'auteur de la brochure parue récemment sous le titre : *Zeitgemässe Betractungen uber unsere taktiche Ausbildung*, von *A. B.*, a ainsi bien choisi son heure pour signaler les voies et moyens de remédier à l'infériorité numérique de nos forces militaires, vis-à-vis des autres grandes puissances, par l'augmentation des qualités de notre armée et par une amélioration de son instruction tactique.

Tandis que l'Allemagne, la Russie et la France ont continuellement élargi les cadres de leur organisation militaire, que ces Etats, presque chaque année, depuis longtemps, ont créé et organisé de nouvelles formations et créé des unités stratégiques, presque rien de pareil n'a été fait chez nous si ce n'est la création du XVe corps d'armée et de la division de cavalerie.

Comme le fait remarquer l'auteur A. B. de la brochure citée plus haut, il ne nous est pas possible, étant données nos circonstances politiques, de réaliser de sitôt les progrès faits par les grandes puissances de l'Europe dans le domaine de l'armée et de la défense du pays, et spécialement en ce qui concerne l'augmentation de nos forces combattantes ; aussi devons-nous nous efforcer de remplacer par la qualité la quantité qui fait défaut.

L'auteur A. B. étudie successivement les facteurs qui peuvent concourir à renforcer la valeur qualitative de notre armée : le temps, la force, les moyens; et il arrive aux conclusions suivantes :

[1] C'est à cause de ces inconvénients que l'Allemagne a construit de nouveau complètement en acier les obusiers de 15 cm. de l'artillerie attelée à pied.

1. Pour fixer la répartition du temps de la période des exercices isolés, il faut tenir compte davantage de la praticabilité du terrain.

2. Les états de paix des subdivisions doivent être considérablement renforcés.

3. Une extension des places d'exercices actuelles est d'une urgente nécessité. Elle devrait être obtenue plus par la création de petites garnisions que par la concentration de troupes sur un petit nombre de stations, sans avoir besoin d'acquérir, pour cela, de nouvelles et considérables places d'exercices.

Depuis des mois la presse spéciale de mon pays discute la question de savoir si la lance doit redevenir l'arme de toute la cavalerie, ou si les uhlans seuls doivent en être munis.

Notre armée a été la première qui se soit complètement émancipée de la pique.

Comme l'Allemagne a de nouveau muni de lances toute sa cavalerie et que d'autres pays ont suivi son exemple, il nous paraît que sans raison péremptoire et sans nécessité bien pressante, nous allons doter de nouveau notre cavalerie de la pique.

Le budget militaire, toutefois, considère l'adoption de la lance comme éventuelle.

Sans vouloir entrer dans l'examen des arguments pour ou contre avancés dans les nombreux articles publiés sur la question, je dirai cependant que la transformation de nos dragons en uhlans est très diversement appréciée.

INFORMATIONS

SUISSE

† Le colonel Rodolphe Bindschedler.

Le 6 décembre est décédé à Lucerne, après une douloureuse maladie, le colonel R. Bindschedler, ancien instructeur d'arrondissement de la IVe division.

Né à Männedorf le 10 novembre 1827, le jeune Bindschedler fréquenta les écoles de Winterthour, fit partie du corps des cadets dans lequel il se distingua déjà par ses aptitudes et son goût pour le militaire et reçut ses premiers galons.

En 1848 il entra dans l'armée ; la même année il fut promu lieutenant.

Dans un temps relativement restreint il franchit les échelons de la hiérarchie militaire, fit partie de l'état-major fédéral et fut en 1872 appelé aux fonctions d'instructeur en chef des milices du canton de Zurich. Promu au grade de colonel fédéral en 1873, Rodolphe Bindschedler, ensuite de la nouvelle organisation militaire, rentra dans la vie privée. Quatre ans plus tard, en 1877, le Conseil fédéral le nomma instructeur d'arrondissement de la IVe division, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1898, où, fatigué par l'âge et dans un état de santé assez précaire, il prit sa retraite.

Travailleur infatigable, homme simple, d'un caractère égal et bienveillant, rempli de tact et de savoir-faire, le colonel Bindschedler se concilia pendant les vingt années qu'il dirigea l'instruction de l'infanterie de la IVe division, le respect et l'affection de tous, autorités et militaires. Patriote enthousiaste, il saisissait toutes les occasions propres à développer chez ses subordonnés, avec l'amour du devoir, celui de la patrie et de sa glorieuse histoire.

Le 11 décembre 1898, les officiers de la IVe division et les délégués des autorités des cantons compris dans le territoire de celle-ci tinrent à témoigner au colonel Bindschedler, dans une réunion intime, avec leur reconnaissance, les regrets unanimes que leur causait sa retraite.

Dans le même temps, la ville de Lucerne lui décernait la bourgeoisie d'honneur, et le Grand Conseil lucernois la nationalité lucernoise.

Ses obsèques qui ont eu lieu le 10 décembre ont été simples et solennelles. Le cortège funèbre, en tête duquel marchait un corps de musique de la ville de Lucerne, se rendit à l'église réformée où le pasteur, dans son allocution, retraça la vie militaire et privée du défunt, cette dernière traversée de tant d'épreuves. Le colonel-divisionnaire Schweizer, de Zurich, au nom de l'armée et de la IVe division, dans des paroles chaudes et éloquentes, rendit hommage au noble caractère, aux hautes qualités du colonel Bindschedler et lui adressa un dernier adieu.

Un grand nombre d'officiers en uniforme, des délégués des autorités fédérales et des différents cantons, des sociétés civiles et militaires, leurs drapeaux cravatés et voilés de crêpe et un nombreux public l'accompagnèrent à sa dernière demeure.

Programme des travaux de concours proposés pour 1900-1901 par la Société des officiers de la Confédération suisse.

1. Etude générale sur l'organisation militaire de la Suisse et les réformes à y introduire.

2. L'organisation actuelle des corps de troupe répond-elle aux besoins de la défense du front stratégique méridional de la Suisse (Alpes du Valais et des Grisons) ?

Y aurait-il lieu de créer, avec les ressources disponibles, un ou plusieurs corps combinés, spécialement affectés à cette défense?

3. Des corps de troupe considérables sont massés sur le versant ouest du Jura, menaçant les routes du Saint-Bernard et du Simplon.

Le Ier corps d'armée est chargé, à l'aile gauche de l'armée suisse, de couvrir ces routes dès Sainte-Croix (la Vraconnaz) à la rive droite du Rhône. La défense de la rive gauche est supposée assurée.

Quelles mesures prendra le Ier corps :

a) Pour surveiller et interdire le passage du Jura?

b) Pour résister à un ennemi qui aurait forcé le passage de la montagne?

4. La tactique du feu dans l'infanterie suisse, comparée à celle des autres armées.

Le feu de magasin et le feu d'une cartouche suffisent-ils, ou faudrait-il introduire une troisième espèce de feu?

La charge coup par coup doit-elle être maintenue? Si non, faudrait-il modifier la construction du fusil modèle 1889?

5. Y a-t-il possibilité de simplifier encore soit les formes tactiques, soit le programme et les méthodes d'instruction de l'infanterie?

6. De l'emploi des compagnies de mitrailleurs à cheval; leur influence sur la tactique de la cavalerie.

7. L'équitation dans l'armée suisse. Des moyens de la développer et de monter nos officiers en cas de guerre.

8. Etude sur l'artillerie de campagne à tir rapide et l'artillerie de campagne à tir courbe, au triple point de vue de leur emploi dans le combat, de leur incorporation au corps d'armée ou à la division et de l'organisation du commandement.

9. Etude sur l'organisation et l'armement actuels de l'artillerie de position et son emploi dans la guerre d'opérations.

10. La fortification improvisée en pays de montagne.

11. Etude sur le matériel d'ordonnance des troupes du génie, spécialement des équipages de ponts. Améliorations et simplifications à y introduire

12. Organisation et fonctionnement du service de santé dans une division d'armée opérant dans la haute montagne.

13. Comment simplifier les rapports administratifs et la comptabilité militaire?

14. Etude sur un sujet d'histoire militaire nationale.

Les mémoires devront être envoyés *avant le 31 mars 1901*, au *Comité central* de la *Société des officiers de la Confédération suisse, à Lausanne.*

Ils ne seront pas signés, mais devront porter une devise, qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, renfermant le nom, le grade et l'adresse de l'auteur.

Une somme de 2500 francs pourra être employée à récompenser les meilleurs travaux. La répartition totale ou partielle de cette somme sera déterminée par la Société, sur la proposition du jury, dans l'assemblée qui sera tenue dans l'été 1901.

La composition du jury sera indiquée plus tard.

ALLEMAGNE

Le budget de l'Empire. L'armée et la marine. — Le projet de budget de l'Empire pour 1900 a été distribué aux membres du Parlement allemand. Le budget se balance par 2 058 333 550 marcs aux recettes et aux dépenses. Le chiffrage est supérieur de 105 678 544 m. à celui de 1899. Sur cette augmentation, 21 496 449 m. se rapportent à l'armée de l'Empire et 4 895 065 m. à la marine.

Le budget de l'armée s'élevant, à lui seul, à 541 495 633 marcs, c'est 21 millions de marcs de plus que l'an passé. La marine comprend un total de crédits de 73 946 433 marcs, soit une augmentation de 37 millions de marcs.

Dans les crédits pour la marine, il convient de signaler une somme de 8 000 000 de marcs affectée à d'immenses approvisionnements de charbon et de munitions.

Ces approvisionnements ont été décidés à la suite de la guerre hispano-américaine. L'armée allemande comprend 23 850 officiers, 2165 médecins militaires, 80 556 sous-officiers et 491 136 hommes.

La marine allemande comprend 1195 officiers, 153 médecins militaires et 28 204 hommes.

Essai de train blindé. — L'emploi de trains blindés par le corps expéditionnaire anglais de l'Afriqne du sud a mis en goût les constructeurs de l'administration militaire allemande.

Des essais sont faits avec un train blindé sur le chemin de fer militaire Berlin-Kummerdorf. Un détachement de la brigade de chemin de fer occupe ce train, qui est pourvu d'un petit canon placé dans un wagon cuirassé spécial précédant la locomotive.

(Progrès militaire, 6 déc.).

ANGLETERRE

La cavalerie au Transvaal. — Les cercles militaires anglais se plaignent beaucoup de l'insuffisante proportion de troupes de cavalerie envoyées dans l'Afrique du Sud. Voici, à ce sujet des renseignements qui sans être officiels, présentent un haut degré de certitude.

Le corps d'armée sous les ordres du général sir Redwers Buller, comprend, en cavalerie, les troupes suivantes :

Division de cavalerie ; général French.

1re brigade : général Babington.

5e Dragoon guards (carabineers);
10e (Prince of Wales's Own Royal) Hussars;
12e (Prince of Wales's Royal) Lancers.

2e brigade : général Brabazon.

1er (Royal) Dragoons;
2e Dragoons (Royal Scots Greys);
6e (Inniskilling) Dragoons.

Cavalerie divisionnaire :

14e (King's) Hussars;
13e Hussars.

L'effectif théorique de ces éléments est le suivant :

Etat-major de division. . . .	42	officiers et hommes de troupes.
Etat-major de brigade. . . .	20	» »
1 régiment de cavalerie . . .	585	(dont 47 sur la base d'opération).
1 dépôt de régiment	95	officiers et hommes de troupe.
1 batterie à cheval.	186	» »
1 section de munitions . . .	84	» »
1 compagnie du génie . . .	122	» »
1 escadron de cavalerie divisionnaire.	162	» »

L'effectif total de la division de cavalerie doit être de 5534 hommes.

L'infanterie montée comprend deux régiments à 586 hommes attachés aux 1re et 2e brigades de cavalerie. Chacun est à 4 compagnies et 2 sections de mitrailleuses, soit 4 mitrailleuses. Chaque compagnie a été formée au moyen d'éléments empruntés à quatre ou cinq régiments d'infanterie.

BELGIQUE

Répartition de l'artillerie. — Très prochainement, la formation par trois groupes de trois batteries sera réalisée dans les cinq divisions d'armée.

L'artillerie des 1er et 3e régiments comprend deux groupes de trois batteries et un groupe de deux batteries. L'artillerie divisionnaire des 2e et 4e régiments ne comporte qu'un groupe de trois et deux groupes de deux batteries. Il existe, en outre, sur le papier, six batteries de réserve.

Les officiers réclament la permanence de ces six batteries actives avec entretien du matériel et des chevaux. Trois batteries nouvelles seraient également à former pour que l'organisation fût complète. Le ministre de

la guerre obtiendra-t-il des représentants les crédits nécessaires à ces neuf batteries montées ?

La *Belgique militaire* fait observer que cette augmentation des batteries de campagne est indispensable, la force en bouches à feu des grandes unités belges n'atteignant pas les deux tiers du nombre des canons attachés aux divisions des puissances voisines.

FRANCE

La batterie de campagne. — Un correspondant occasionnel nous écrit de France :

Ainsi que votre revue l'annonçait dans sa précédente livraison, une des graves questions à l'ordre du jour est celle de la réorganisation de notre artillerie de campagne. Le Conseil supérieur de la guerre devait se réunir lundi 4 décembre pour s'en occuper et principalement pour prendre une décision sur la composition à donner à la batterie. Cette date du 4 décembre était bien faite pour attirer sur le Conseil supérieur de la guerre les heureuses inspirations de la patronne des artilleurs. Il semblerait cependant que l'inspiration a manqué, aucune décision n'a été prise.

Il faut convenir en effet que, malgré les expériences de Châlons, la question est extrêmement compliquée et qu'elle touche aux intérêts vitaux de l'armée et du corps de l'artillerie. A la réduction de la batterie à quatre pièces se lie celle de l'organisation des unités supérieures, groupes, régiments et brigades, et vient se greffer au surplus une question non moins importante, celle du rattachement de l'artillerie au corps ou à la division ; ces problèmes sont solidaires et l'opinion est loin d'être faite, chacun des projets ayant de chauds partisans et d'ardents agresseurs.

Et d'abord, voyons quels motifs invoquent les officiers qui demandent la réduction de la batterie à 4 pièces. Ces motifs, les voici :

« La batterie à 4 pièces est plus souple, plus maniable, elle demande moins d'espace pour se mouvoir.

» Elle est également plus facile à commander, à diriger et à surveiller.

» Elle réclame moins de personnel.

» Sur le champ de bataille, la batterie à 4 pièces trouvera plus facilement à se placer, et pourra prendre de grands intervalles entre chaque pièces ; avec 6 pièces, c'est déjà plus difficile

» Elle exposera au feu moins de personnel et moins de matériel, ce qui diminuera les pertes.

» La batterie à 4 pièces permettra d'augmenter le nombre des caissons, et, par suite, celui des munitions, ce qui a une grande importance avec un canon qui les consomme aussi rapidement.

» Le prix de revient d'une batterie à 4 pièces est inférieur à celui d'une batterie à 6 pièces... »

Ces arguments, d'autres encore de moindre importance, je les trouve consignés dans l'étude qu'a publié le commandant Rageot dans le *Journal des sciences militaires* [1]. Cet officier représente, si je puis dire, l'école des jeunes, car vous vous figurez sans peine la poussée d'avancement que procurerait aux capitaines la formation à 4 et le nombre de groupes et de régiments nouveaux au commandement desquels il faudrait pourvoir.

Mais à côté de cette école, il se trouve heureusement des officiers pondérés qui n'entendent pas qu'on réduise le nombre de pièces du corps d'armée. Comment, quatre pièces produisent autant d'effet que six et vous voulez bénévolement renoncer à la supériorité de feu et la vitesse de tir que procure le nouveau canon ? Est-il jamais venu à l'idée de personne, lors de l'introduction du fusil à magasin, de diminuer le nombre des fusils de la compagnie, de réduire les effectifs ? La tâche du capitaine au feu est au contraire moins difficile, la nouvelle pièce ne se dépointe pas à chaque coup, le réglage en est singulièrement plus simple et plus rapide.

La batterie à 4, à tir rapide, est aussi plus vulnérable, un accident de tir, le feu de l'ennemi qui mettent une pièce hors de combat, vous privent du quart de votre effectif; avec la batterie à 6, il vous en reste cinq au feu, vous prétendez supprimer deux pièces pour augmenter le nombre des caissons et le porter à 12. L'intention est louable, mais elle est condamnable, puisque, de l'avis d'officiers les plus expérimentés, — je citerai celui du général Tricoche, — les sections à munitions mieu organisées seraient susceptibles d'un meilleur rendement de transport. Votre idée correspondrait à remplacer dans une compagnie le tiers des combattants par des pourvoyeurs. Vous cherchez enfin à procurer de l'avancement aux capitaines et aux lieutenants en Ier, mais vous laissez « sur le carreau » une forte proportion de lieutenants, privés du même coup de leur emploi.

Tels sont quelques-uns des arguments préconisés de part et d'autre. Les avis sont tout aussi partagés lorsqu'il s'agit de discuter le nombre de batteries du corps d'armée. Le commandant Rageot propose, lui, 20 batteries à 4 pièces, réparties de la façon suivante : 1° à la Ire division, 4 batteries ; 2° à la IIe division, 4 batteries; 3° deux régiments d'artillerie de corps à chacun 6 batteries.

Le général qui signe X*** est partisan de 30 batteries groupées comme suit :

1er régiment. — Les 6 batteries de la Ire division et les 4 batteries destinées aux formations de réserve ;

[1] Septembre dernier (*Réd.*).

2e régiment. — Les 6 batteries de la IIe division et les 2 batteries de 120;

3e régiment. — Les 9 batteries de 75 et les 2 batteries à cheval de l'artillerie de corps.

La trentième batterie aurait une affectation spéciale, qui varierait d'un corps d'armée à l'autre. Ainsi tel corps d'armée ne posséderait que 29 batteries, tandis que tel autre compterait en plus un groupe de 2 batteries à cheval attachées à une division de cavalerie.

D'autres officiers enfin voudraient un nombre de canons égal à celui de nos voisins d'outre-Rhin, 144, et ne veulent pas entendre parler d'une réduction de pièces, quitte à leur donner une répartition spéciale.

Voilà bien des alternatives et on comprend qu'il soit difficile de prendre parti. On sera cependant fixé avant peu. Les nouvelles formations se traduisent des dépenses et celles-ci doivent être soumises aux Chambres avec le budget de 1900.

Rajeunissement des cadres. — Le ministre de la guerre a préparé un projet de loi diminuant le nombre d'années assignées par la limite d'âge au service actif des officiers. Cette limite serait ramenée de 65 à 62 ans, pour les généraux de division; de 62 à 60 ans, pour les généraux de brigade; de 60 à 58 ans, pour les colonels; de 58 à 56 ans, pour les lieutenants-colonels; de 56 à 54 ans, pour les commandants; de 53 à 51 ans, pour les capitaines; de 51 à 50 ans, pour les lieutenants et les sous-lieutenants.

Ces dispositions ne seraient pas applicables aux fonctionnaires assimilés qui ne pourraient prétendre à la pension de retraite, pour ancienneté de service, que dans les limites actuelles.

En outre le projet demande la suppression du tour de l'ancienneté pour l'avancement des capitaines au grade de commandant. On n'obtiendrait donc plus le grade d'officier supérieur qu'au choix. Il ne resterait plus dans l'armée que le grade de lieutenant entièrement dévolu à l'ancienneté, puis le grade de capitaine réservé à l'ancienneté, pour les deux tiers des places vacantes

Ce projet est très vivement discuté par la presse militaire française où il semble rencontrer plus d'adversaires que de partisans.

ÉTATS-UNIS

L'armée américaine. — M. Root, secrétaire d'Etat à la guerre, a proposé au président Mac Kinley, dans son rapport annuel, une réorganisa-

tion complète de l'armée américaine. Les propositions de M. Root comportent huit points principaux :

1° Création d'une école supérieure de guerre, où tous les officiers de l'armée américaine passeraient à tour de rôle et au commandant de laquelle ils devraient, après leur sortie, envoyer de temps en autre des rapports, ce que l'on appelle dans l'armée française des « travaux d'hiver ».

2° Réfection du matériel, construction de fortifications.

3° Avancement exclusivement au choix. Les officiers d'état-major ne seront que détachés dans leurs fonctions, qu'ils n'occuperont plus à titre permanent. Les officiers d'état-major ne seront dorénavant choisis que d'après leurs aptitudes militaires et leur choix ne devra être influencé par aucune considération politique ou sociale.

4° Réforme de l'instruction militaire. Exercices de mobilisation et manœuvres périodiques. Coopération des équipages de la flotte.

5° Création d'un poste de directeur de l'artillerie.

6° Augmentation du nombre des inspecteurs d'armée.

7° Loi organisant les corps de volontaires.

8° Agrandissement de l'Ecole de West Point.

Le secrétaire d'Etat à la guerre demande, en outre, la pose d'un cable « transpacifique » à laqnelle il attache, au point de vue militaire une grande importance.

Ce câble, qui coûterait environ 8 500 000 dollars — 42 500 000 francs — irait de San-Francisco à Marseille, par les îles Hawaï et Wake.

ITALIE

Conférences aux militaires. — Le ministre de la guerre a fait adresser dernièrement, aux corps de troupe, des instructions sur les conférences agraires à faire aux militaires appartenant a ces corps. Voici le résumé des instructions ministérielles :

Les conférences commenceront dans les premiers jours de novembre et se termineront vers le 15 mars.

Pourront suivre ces cours les caporaux et soldats cultivateurs de profession, ou de profession analogue ; tous les sous-officiers et tous les carabiniers quelle que soit leur profession.

Le programme des matières à développer devant cet auditoire spécial porte principalement sur l'importance de l'agriculture, sur la nature du terrain et sur les moyens pratiques de connaître sa composition sans être obligé de recourir à une analyse chimique, sur l'emploi rationnel des engrais, sur la culture des céréales, de la vigne, etc., sur l'élevage des bestiaux, des volailles, etc.

Toutes les fois que la chose sera possible, on devra faire visiter aux

militaires suivant les conférences, des fermes ou des exploitations agricoles, afin de leur montrer l'application des principes de culture qui leur ont été préconisés.

Le gouvernement italien attache une grande importance à ces conférences qui sont de création toute récente. C'est d'ailleurs sous les auspices du prince de Naples qu'elles ont été organisées pour la première fois. Le gouvernement y trouve un moyen commode de développer les sciences agricoles dans un pays où l'agriculture est encore très arriérée. Cette façon de procéder fait de l'armée une véritable école dont la nation ne peut que profiter.

SUD-AFRICAIN

Le fusil des Boers. — Nous empruntons à la *Militär-Zeitung* les quelques renseignements suivants concernant le fusil dont sont armés les Boers.

L'arme actuellement en service au Transvaal est le fusil Mauser modèle 93-95, du calibre de 7 mm., et pesant 3 kg. 900. La fermeture est à verrou, la hausse est graduée jusqu'à 2000 mètres, et la hausse fixe est de 300 mètres. Ce fusil est à chargeur (5 cartouches). La cartouche pèse environ 24,6 grammes. La vitesse initiale est de 710 mètres et la portée maxima de 4000 mètres. A 12 mètres de distance, la balle du Mauser 93-95 pénètre : dans le hêtre à 76 cm , et dans le sapin à 1m40. Pour donner une idée de sa précision, nous dirons qu'à 800 mètres, 50 % des coups sont groupés dans un rectangle de 47 cm. de hauteur sur 27 de largeur.

BIBLIOGRAPHIE

Waffenlehre für Officiere aller Waffen. Unter sachgemässer, eingehendste Berücksichtigung aller Fortschritte der Gegenwart, vollständig umgearbeitet von Hans *Maudry* k. u. k. Hauptmann :

I. Heft, 1. *Abschn.* : Schiess- und Sprengapparate Zündmittel, besonders Kriegsfeuer. 2. *Abschn.* : Geschosse und Zünder. fl. 2.— II. Heft, 2. *Abschn.* Rohre der Feuerwaffen. 4. *Abschn.* : Gestelle der Feuerwaffen. III. Heft 5. *Abschn.* : Handfeuerwaffen. 6. *Abschn.* : Blanke Waffen und Schutzwaffen. IV. Heft, 7. *Abschn.* : Geschütze, Mitrailleusen und schnellfeuernde Kanonen. Mit 3 Taf. fl. 2.50. V. Heft, 8. *Abschn.* : Ballistik. Mit 1 Tafel und 1 Taf. fl. 2.30. VI. Heft, 9. *Abschn.* : Gebrauch der Feuerwaffen. Mit 1 Taf. fl. 2.—. Wien. Verlag von L.-W. Seidel und Sohn. 1897.

L'ouvrage de Hans Maudry est devenu classique. Il n'en est pas de plus complet, d'aussi consciencieux. C'est une vraie encyclopédie des armes à feu et de toutes les questions qui s'y rattachent. L'auteur possède son

sujet à fond et n'en ignore aucun détail. L'ouvrage comprend six volumes de 145 à 246 pages, formant un total de 1234 pages, avec de nombreuses tabelles et planches hors texte.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance des armes à feu dans les armées modernes, sur leur influence sur la décision des batailles, sur la nécessité, pour les chefs, d'avoir, dans ce domaine, des connaissances solides et sûres. La balistique comme science militaire était jusqu'ici représentée par un certain nombre d'ouvrages excellents, je le veux bien; mais il nous manquait un ouvrage complet, méthodique, théorique et critique, sur la matière. Celui de Hans Maudry comble cette lacune. Aussi, a-t-il rencontré partout le succès le plus complet, et les éditions se succèdent rapidement.

Le premier volume est consacré aux *explosifs* et aux *projectiles*. Après d'intéressantes et judicieuses considérations sur l'influence réciproque des armes à feu sur la tactique, et une courte introduction historique sur es explosifs, l'auteur étudie d'abord la poudre noire. Il passe en revue les éléments — soufre, charbon, salpêtre — qui entrent dans sa composition, les diverses formules employées, suivant la poudre que l'on veut obtenir; il entre dans le détail de la fabrication. Il étudie ensuite les propriétés physiques de la poudre, son inflammation, les produits de sa combustion, les différentes espèces de poudre et leur classification, leur emploi et la manière d'en faire l'analyse; les avantages et les défauts de la poudre noire comme explosif. Il passe ensuite aux « poudres chimiques » ou poudres nouvelles : le coton-poudre d'abord : historique, étude des éléments, préparation, etc. ; puis la dynamite, la poudre de nitrocellulose pure, la poudre formée de nitrocellulose et de nitroglycérine, « la cordite », etc. Cela établi, il fait voir comment se comportent ces préparations dans les armes à feu : tension du gaz — de 3600 à 8400 atmosphères — méthodes diverses pour mesurer cette force expansive et ses manifestations au point de vue balistique, pour augmenter ses effets balistiques, pour diminuer les effets brisants de ces poudres, etc. Mais les préparations ne sont pas seulement utilisées dans les armes à feu ; on les emploie aussi comme explosifs : mines, grenades, obus, etc., c'est pourquoi l'auteur les examine encore à ce point de vue : les préparations à la nitroglycérine (dynamite), à la nitrocellulose, les explosifs de Sprengel (Hellhofite, carbonite, acide nitrique, écrasite, ferrifractor, etc.).

Les explosifs, poudre ou dynamite, en place dans l'arme à feu ou dans une mine, on en provoque la déflagration au moyen de mèches, d'appareils à friction, à percussion ou électriques, etc., qui sont également étudiés avec le plus grand soin dans l'ouvrage de Hans Maudry. Ces mêmes explosifs sont aussi utilisés comme signaux, soit par la lumière qu'ils produisent, soit par le bruit qu'ils font (fusées, raquettes, etc.) leur emploi dans ce but fait l'objet d'un chapitre spécial.

Hans Maudry passe ensuite aux armes à feu. Il en fait deux groupes principaux : 1° Armes à feu pour l'infanterie (armes à feu portatives : fusils, pistolets); 2° Armes à feu pour l'artillerie (canons, mitrailleuses, etc.). Il étudie le projectile au point de vue du métal dont il est fait, de son poids et de son calibre, de sa forme; il expose la théorie de la forme allongée, les moyens employés pour obtenir la rotation du projectile; il traite de la construction des grenades et obus (obus brisants, schrapnels), de la façon d'en produire l'explosion (fusée, percussion, inflammateurs mécaniques, etc.). Ce premier volume est accompagné de 8 planches avec 82 figures.

Le second volume (216 pages avec 8 planches et 39 figures) traite des armes à feu au point de vue du canon et du fût ou affût : canons de montagne, de campagne, de forteresse, de marine, de siège, à tir rapide, mitrailleuse; l'auteur étudie la signification pratique du chargement par la culasse et des systèmes à répétition, et leur influence sur la tactique du feu. Il recherche les qualités que doit avoir le métal dont on fait le canon, il passe en revue les différents métaux employés, les procédés de fabrication, le forage, les rayures, le système de fermeture, les appareils de pointage, de percussion.

Les fûts (crosse) des fusils, les affûts des canons, font l'objet de la seconde partie du volume : historique, matières utilisées pour la construction, description des divers systèmes d'affûts : effets du recul, moyens employés pour les diminuer; construction de l'affût au point de vue du transport : mouvement d'une roue de voiture sur un sol horizontal, influence, obstacles au mouvement; mouvement sur un terrain incliné, forme des essieux, freins; appareils de traction; stabilité, facilité de tirer, conductibilité, mobilité; travail des chevaux au trait; calcul de la force de trait nécessaire; attelage.

Le troisième volume (248 pages, 19 figures dans le texte, 10 planches hors texte), est consacré aux armes à feu portatives : historique; leur influence sur la tactique; différents systèmes de chargement par la culasse, fusil à répétition; revolvers; le fusil à répétition de l'avenir : armes automatiques; revue des principales armes d'ordonnance en usage, etc.

Le volume se termine par un chapitre relatif aux armes blanches et aux appareils de protection (Schutzwaffen).

Le quatrième volume (206 pages avec 7 planches hors texte), traite de l'artillerie d'après le même plan : coup d'œil historique; influence du canon sur la tactique; principaux systèmes d'artillerie de campagne, de montagne, de siège, etc.; mitrailleuses, canon à feu rapide.

Le cinquième volume, qui compte 200 pages et 57 figures dans le texte, traite d'une façon approfondie tout ce qui est relatif à la balistique, et le sixième (146 pages, 15 figures dans le texte), de l'usage rationnel des armes à feu : estimation des distances, école du tir; caractéristique du feu de

l'infanterie, influence du terrain sur celui-ci; feu de la cavalerie; emploi de l'artillerie, pointage, règles du tir, défense des côtes, etc.

L'important ouvrage du capitaine Hans Maudry est le complément obligé de toute bibliothèque militaire, c'est le vade-mecum indispensable où l'on puise tous les renseignements possibles relatifs aux armes à feu.

Aussi sa publication a-t-elle attiré l'attention des milieux militaires sur la personne de l'auteur. On le considérait comme un officier et un écrivain de solide valeur : Malheureusement une mort subite l'a enlevé, il y a peu de mois, à l'affection de ses camarades, et trompé tristement leurs espérances.

Il est mort le 23 mars 1899. Il avait été nommé major au commencement de l'année 1898.

Tenue des troupes de France, publication mensuelle. Texte de plusieurs membres de la Sabretache. Aquarelles de Job.

Nous recevons un numéro spécimen d'une publication qui promet d'être intéressante. Elle se propose de ressusciter les tenues des armées françaises en une série d'aquarelles, minutieusement étudiées. Il importe de faire non seulement œuvre d'art, mais œuvre d'histoire; la reconstitution doit être fidèle; son authenticité et son exactitude ne doivent pas laisser le moindre doute.

Le numéro que nous recevons et qui témoigne de la conscience avec laquelle les éditeurs poursuivront ce programme, nous montre les tambours du 15e régiment d'infanterie légère de 1807 à 1815 et un officier suisse de la Garde royale attaché à l'Etat-major général des troupes suisses sous la Restauration.

On sait que la seconde Restauration rétablit les quatre régiments de ligne suisses qui avaient été dissous pendant les Cent jours, et en créa même deux nouveaux, qui prirent les nos 7 et 8 de l'infanterie de la Garde royale.

Les troupes suisses eurent un Etat-major peu considérable attaché à la personne de leur colonel-général, qui fut d'abord le comte d'Artois, puis, à l'avènement de Charles X, le duc de Bordeaux.

L'officier monté que représente l'aquarelle est un colonel, et, ajoute le texte, le seul représentant à l'Etat-major des régiments suisses à la Garde royale.

Rochefort? par le capitaine Paul Marin. Un vol. in-8°. Paris, 1899, P.-V. Stock, éditeur.

Pas tendre pour Rochefort, le capitaine Paul Marin. Il dit du trop célèbre pamphlétaire ce qu'il pense, et il pense la vérité. Le portrait n'est donc pas précisément flatté.

Rochefort eut son beau beau temps. Il y a de cela de très nombreuses

années. Il rédigeait alors, sous l'Empire, la *Lanterne*, et il savait mettre de l'art dans l'exposé de l'injure. Aujourd'hui l'art a disparu; il ne reste que la grossièreté. L'âme est à nu, et vraiment elle gagnait à rester voilée.

Le capitaine Paul Marin retrace le rôle de Rochefort dans l'affaire Dreyfus, triste rôle qui a conduit le journaliste de chute en chute jusqu'à adorer aujourd'hui ce qu'il brûlait jadis, et à se faire le sectaire de l'obscurantisme et de toutes les réactions.

Il est intéressant de suivre dans la publication du capitaine Marin cette marche à reculons d'un homme que ses talents auraient pu conduire à mieux.

La celerita di Tiro e il munizionamento della fanteria. Con uno studio comparativo sui 12 principali fucili da guerra attualmente in servizio, per *Antonino Cascino*, capitano d'artiglieria. Un vol. gr. in-8°. Modene 1890. Presso la ditta G. T. Vincensi e nipoti.

C'est le grand problème du combat qu'étudie dans ce volume important le capitaine Antonio Cascino, le problème du ravitaillement en munitions de l'infanterie, dont la rapidité du tir, avec les armes actuelles, fait une redoutable inconnue. On a vu maintes fois déjà, dans la guerre, — et celle de 1870-71 en fournit plus d'un exemple, — le combat finir non faute de combattants, mais faute de cartouches en mains des combattants. Cette circonstance se présentera plus fréquemment encore, maintenant que l'arme à répétition est l'arme employée, si l'on n'arrive pas à enrayer le gaspillage par une discipline de fer, difficilement à prévoir de la part de soldats qui n'ont rien de commun avec les vieux briscards d'autrefois dont la vie des camps et la bataille étaient l'existence normale.

Dans le volume que nous annonçons, l'auteur aborde, dans ses moindres détails, l'étude des armes actuellement en service au point de vue de la célérité du maniement, de la précision, de la tension de la trajectoire, de la pénétration, de la fatigue musculaire qu'impose leur fonctionnement. Il examine l'influence que peut avoir sur ce fonctionnement l'instruction du soldat et la poudre sans fumée. Il aborde enfin, — et ces pages-là sont d'un réel intérêt, — les causes morales, d'une si haute importance, et pour l'examen desquelles un parallèle entre les idées du général Dragomirow et celles du général Parravicino lui procure un point de départ.

Le seconde partie du volume est consacrée au ravitaillement, et à cette occasion, il consacre plusieurs pages à la question du tir aux grandes distances, commentant à ce sujet les opinions de plusieurs écrivains militaires, Bogulawski, Hohenlohe, etc.

Ce travail est un des plus consciencieux que nous connaissions sur ce grave sujet.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

Annonces, Haasenstein & Vogler, place de la Palud 24, Lausanne
MONTREUX, GENÈVE, FRIBOURG, NEUCHATEL, CHAUX-DE-FONDS, ETC., ETC.

CALEÇONS POUR CAVALIERS

entièrement diminués, sans aucune couture pouvant blesser le corps, et renforcés.

H211L SE VENDENT CHEZ 15

SAMUEL MARTIN

PALUD, 1, LAUSANNE

Demandez le prospectus et les prix.

SPÉCIALITÉ

Bottes d'Officiers

aux formes les plus élégantes 21

BOTTES DE LUXE

Ouvrage exquis, travail à la main.

Fabrique de chaussures

VELTHEIM, Argovie

EMBALLAGE PERFECTIONNÉ

DES

Conserves pour soupes

A L'USAGE DE LA TROUPE

Voulant offrir à nos troupes une soupe qui réunisse, à la meilleure qualité, les avantages d'un emballage perfectionné, nous ne livrons, dès maintenant, nos conserves pour soupes (en rations simples) que dans des boîtes de ferblanc, et cela

sans augmentation de prix.

Ces boîtes très pratiques résistent à toute pression et préservent en même temps le contenu contre les influences extérieures, les intempéries, la détérioration, etc. Les boîtes vides, d'un maniement facile et pouvant servir à divers usages, seront évidemment bien accueilles par les soldats. Les conserves en rations simples **non renfermées dans des boîtes de ferblanc ne sont pas les véritables** potages Maggi.

Fabrique des Produits alimentaires Maggi,
Kemptthal (cant. de Zurich).

H100L

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

Stanford University Libraries
3 6105 013 151 563

U
2
R49
v. 44
1899

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.